

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE SOUS LA DIRECTION DE  
L.-E. HALKIN, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE, R. AUBERT, PROFESSEUR À L'UNIVER-  
SITÉ DE LOUVAIN, L. MILIS, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE GAND, G. DESPY, PROFESSEUR  
À L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES, C. WYFFELS, ARCHIVISTE GÉNÉRAL HONORAIRE DU ROYAUME.

---

# MONASTICON BELGE

TOME VIII

PROVINCE D'ANVERS

PREMIER VOLUME

---

VOLUME FAISANT SUITE AU TRAVAIL DE †Dom U. BERLIÈRE ET PUBLIÉ AVEC LA  
COLLABORATION DE K. BREUGELMANS, ASSISTANT AUX FACULTÉS SAINT-IGNACE À ANVERS,  
H. DE KOK, ARCHIVISTE DE LA VILLE DE TURNHOUT, A. DESPY-MEYER, LICENCIÉE EN  
HISTOIRE, J. HERMANS, LICENCIÉ EN HISTOIRE, E. HOUTMAN, ARCHIVISTE AUX ARCHIVES  
DE L'ÉTAT À ANVERS, †M. KOYEN, O. PRAEM., ARCHIVISTE DE L'ABBAYE DE TONGERLO,  
F. MARCUS, LICENCIÉ EN DROIT CANONIQUE, E. PERSOONS, ARCHIVISTE GÉNÉRAL DU  
ROYAUME, J. VAN DEN NIEUWENHUIZEN, ARCHIVISTE HONORAIRE DE LA VILLE  
D'ANVERS, M. VAN DEN NOORTGATE, LICENCIÉE EN HISTOIRE, L. C. VAN DYCK,  
O. PRAEM., ARCHIVISTE DE L'ABBAYE DE TONGERLO, F. VANHOOF, DIRECTEUR DU COLLÈGE  
SAINTE-ANNE À ANVERS, W. VERLEYEN, O.S.B., ARCHIVISTE DE L'ABBAYE D'AFFLIGEM.

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE  
NATIONAAL ONDERZOEKSCENTRUM VOOR RELIGIEUZE GESCHIEDENIS

ADMINISTRATION: 41, RUE DU PÈRY, LIÈGE

1992

# MONASTICON BELGE

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE SOUS LA DIRECTION DE  
L.-E. HALKIN, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE, R. AUBERT, PROFESSEUR À L'UNIVER-  
SITÉ DE LOUVAIN, L. MILIS, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE GAND, G. DESPY, PROFESSEUR  
À L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES, C. WYFFELS, ARCHIVISTE GÉNÉRAL HONORAIRE DU ROYAUME.

---

# MONASTICON BELGE

TOME VIII

PROVINCE D'ANVERS

PREMIER VOLUME

---

VOLUME FAISANT SUITE AU TRAVAIL DE †Dom U. BERLIÈRE ET PUBLIÉ AVEC LA  
COLLABORATION DE K. BREUGELMANS, ASSISTANT AUX FACULTÉS SAINT-IGNACE À ANVERS,  
H. DE KOK, ARCHIVISTE DE LA VILLE DE TURNHOUT, A. DESPY-MEYER, LICENCIÉE EN  
HISTOIRE, J. HERMANS, LICENCIÉ EN HISTOIRE, E. HOUTMAN, ARCHIVISTE AUX ARCHIVES  
DE L'ÉTAT À ANVERS, †M. KOYEN, O. PRAEM., ARCHIVISTE DE L'ABBAYE DE TONGERLO,  
F. MARCUS, LICENCIÉ EN DROIT CANONIQUE, E. PERSOONS, ARCHIVISTE GÉNÉRAL DU  
ROYAUME, J. VAN DEN NIEUWENHUIZEN, ARCHIVISTE HONORAIRE DE LA VILLE  
D'ANVERS, M. VAN DEN NOORTGATE, LICENCIÉE EN HISTOIRE, L. C. VAN DYCK,  
O. PRAEM., ARCHIVISTE DE L'ABBAYE DE TONGERLO, F. VANHOOF, DIRECTEUR DU COLLÈGE  
SAINTE-ANNE À ANVERS, W. VERLEYEN, O.S.B., ARCHIVISTE DE L'ABBAYE D'AFFLIGEM.

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE  
NATIONAAL ONDERZOEKSCENTRUM VOOR RELIGIEUZE GESCHIEDENIS

ADMINISTRATION: 41, RUE DU PÈRY, LIÈGE

1992

## PRÉFACE

*Le Monasticon belge se termine avec le tome VIII, province d'Anvers, dont voici le premier volume. Le second volume, qui est le dernier de la série, est sous presse. Plus que d'autres, ces deux volumes ont souffert des retards multiples. Mais enfin, ils sont là !*

*L'œuvre gigantesque, entreprise il y a près d'un siècle par Dom Ursmer Berlière, s'achève. Elle avait été abandonnée pendant trente ans par son initiateur, toujours occupé à cent recherches diverses. Reprise en 1928, elle allait être interrompue par la mort de Dom Berlière en 1932.*

*C'est vingt ans plus tard que le tout jeune Centre National de Recherches d'Histoire Religieuse, — créé pour développer les études dans tous les domaines de cette discipline : Moyen-Age monastique, Réformes protestante et catholique, géographie ecclésiastique, sociologie religieuse, etc., — décide de choisir comme objectif principal la continuation du Monasticon belge.*

*Le premier volume de la nouvelle série paraîtra en 1955 et terminera le tome II, la province de Liège.*

*Les six autres tomes, — en vingt volumes, — suivront à des rythmes variés et avec des fortunes diverses.*

*Le tome III (Province de Flandre occidentale), volume 1 en 1960, volume 2 en 1966, volume 3 en 1974, volume 4 en 1978.*

*Le tome IV (Province de Brabant), volume 1 en 1964, volume 2 en 1968, volume 3 en 1969, volume 4 en 1970, volume 5 en 1971, volume 6 en 1972.*

*Le tome V (Province de Limbourg) en 1975.*

*Le tome VI (Province de Luxembourg) en 1976.*

*Le tome VII (Province de Flandre orientale), volume 1 en 1988, volume 2 en 1977, volume 3 en 1980, volume 4 en 1984, volume 5 en 1989.*

*Malgré notre volonté de suivre strictement le plan de travail de Dom Berlière, je dois reconnaître que, d'année en année et de volume en volume, des différences sont apparues, des modifications se sont imposées. Que Dom Berlière nous le pardonne !*

*Parmi ces changements, le plus important aura été d'achever chaque tome par une table alphabétique des noms de personnes et de lieux de ce tome.*

*Par ailleurs, une reproduction anastatique des volumes rédigés par Dom Berlière a été réalisée par le Centre : tome I (Provinces de Namur et de Hainaut), volume 1 et volume 2 en 1961, tome II (Province de Liège), fascicules 1 et 2, réunis en un volume, en 1962.*

*En saluant l'achèvement de cette œuvre monumentale, je revois avec émotion ses premiers promoteurs des années cinquante, trop tôt disparus : Alfred De Meyer, Léon van der Essen, François-L. Ganshof et Paul Bonenfant.*

*Au fil des années, nous étions devenus des amis, joignant nos efforts dans l'organisation combien délicate d'une entreprise ardue : recrutement de chercheurs qualifiés, supervision des travaux, mise sous presse...*

*Mes collègues Roger Aubert, Georges Despy, Raoul van Caenegem et Ludo Milis, auxquels s'est joint l'archiviste général du Royaume Carlos Wyffels, ont repris et mené à bien la tâche entreprise par leurs prédécesseurs. Je leur exprime ici ma très vive reconnaissance.*

*Je ne puis citer tous les collaborateurs qui, par leurs recherches patientes et leur travail acharné, ont permis la réalisation d'un ouvrage dont l'ampleur et la complexité ont été difficiles à maîtriser.*

*Pour les uns, frais émoulus des Universités, c'était le premier travail imprimé. Pour les autres, installés dans une profession absorbante, c'était l'article à terminer parmi de multiples tâches. Pour d'autres enfin, c'était le fruit d'une retraite studieuse.*

*Parmi ces dizaines de collaborateurs, certains ont disparu avant même la publication de leur notice, d'autres nous ont quittés au long de ces quarante dernières années.*

*Que tous soient loués pour leur apport inestimable à l'histoire religieuse de la Belgique.*

*J'exprime ma gratitude à tous les archivistes et bibliothécaires qui ont facilité les activités de nos chercheurs.*

*Enfin, je remercie chaleureusement mes anciens élèves, Paulette Pieyns-Rigo et Angèle Williot, Bruno Dumont et Jean Pieyns, pour leur collaboration aussi variée qu'efficace.*

*Le Monasticon belge est à présent complet, mais ses premiers volumes mériteraient une mise à jour. Le Centre fourmille de projets... Ceci est une autre histoire !*

LÉON-E. HALKIN,  
Président du Centre.

## **TABLEAU DES MONASTÈRES**

### **I. — ORDRE DE SAINT-BENOÎT**

#### **Hommes**

Prieuré de Bornem.

### **II. — ORDRE DE CÎTEAUX**

#### **Hommes**

Abbaye de Saint-Bernard sur l'Escaut, à Hemiksem.

Prieuré, puis abbaye du Saint-Sauveur, à Anvers.

#### **Femmes**

Abbaye de Nazareth, à Lierre, puis à Brecht.

Abbaye de Rozendaal, à Wavre-Sainte-Catherine.

Prieuré de Muizen, à Malines.

### **III. — ORDRE DE PRÉMONTRÉ**

#### **Hommes**

Abbaye de Postel, à Mol.

Abbaye de Saint-Michel, à Anvers.

Abbaye de Tongerlo.

#### **Femmes**

Prieuré Het Besloten Hof, à Herentals.

Prieuré de Leliëndaal, à Hombeek, puis à Malines.

Prieuré du Saint-Sacrement, à Anvers.

Prieuré de Sainte-Marie-Madeleine, à Anvers, puis à Zandvliet.

Couvent de Sint-Agnetendaal, à Turnhout.

**IV. — CHANOINES RÉGULIERS DE SAINT-AUGUSTIN****Hommes**

Abbaye de Bornem.

Prieuré de Korsendonk, à Oud-Turnhout.

Prieuré de Rengerskerk, à Ekeren.

Prieuré du Trône-Notre-Dame, à Grobbendonk.

Prieuré du Val-des-Écoliers de Hanswijk, à Malines.

**Femmes**

Prieuré de Béthanie, à Malines.

Prieuré de Blijdenberg, à Malines.

Prieuré de Mariendaal, à Anvers.

Prieuré du Mont-Thabor, à Malines.

Prieuré de Notre-Dame de la Présentation, à Oostmalle, puis à Anvers.

Prieuré de Saint-Adrien, à Brasschaet, puis à Ekeren.

Prieuré de Vredendaal, à Heindonk.

Prieuré de Saint-Joseph de Nazareth, à Anvers.

Prieuré de Sint-Margrietendaal, à Anvers.

Couvent des Sœurs Blanches, à Anvers.

Prieuré de Vredenbergh, à Lierre.

**V. — CHARTREUX**

Chartreuse de Sainte-Catherine, près d'Anvers, puis à Lierre.

Chartreuse d'Anvers.

## SIGLES

A.A.	Archives de l'Abbaye.
A.Arch.M.	Archives de l'Archevêché à Malines.
<i>An. Praem.</i>	<i>Analecta Praemonstratensia.</i>
A.CATHÉDRALE ANVERS	Archives de la cathédrale Notre-Dame à Anvers.
<i>Arch. Eccl. Brab.</i>	<i>Archives ecclésiastiques du Brabant.</i>
A.É.	Archives de l'État.
A.G.R.	Archives Générales du Royaume à Bruxelles.
<i>A.H.E.B.</i>	<i>Analectes pour servir à l'Histoire ecclésiastique de la Belgique.</i>
A.Év.	Archives de l'Évêché.
A.V.	Archives de la Ville.
<i>B.C.R.H.</i>	<i>Bulletin de la Commission royale d'Histoire.</i>
B.R.	Bibliothèque Royale à Bruxelles.
<i>D.H.G.E.</i>	<i>Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques.</i>
O.C.M.W.	Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn.
<i>R.B.P.H.</i>	<i>Revue belge de Philologie et d'Histoire.</i>
<i>R.H.E.</i>	<i>Revue d'Histoire ecclésiastique.</i>

---

# ORDRE DE SAINT-BENOÎT

## PRIEURÉ DE BORNEM

Burnehemensis ecclesia (1121), ecclesia Bornehensis (1126), cella et ecclesia sancte Marie in Bornhem (1148), Bornhem (1164), beate Marie Bornhemensis ecclesia (1214), ecclesia beate Marie in Bornhem (1214), ecclesia Bornemensis (1215), monaci de Bornhem (1218), ecclesia de Bornem (1227), Bornem (1236), domus religiosa de Bornhem (1248), domus de Bornhem (1280), prioratus Bornhemensis (1295), prioratus de Bornhem (1500), prioratus Bornhemienis (1615).

**SOURCES :** Il n'existe pas de fonds d'archives propre au prieuré de Bornem (1). Les archives de l'abbaye d'Affligem aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles conservent la plupart des documents intéressant le prieuré, notamment dans le chartrier et dans les divers cartulaires : A. d'Hoop, *Inventaire général des archives ecclésiastiques* du Brabant, III, 21-22, n° 4607-4630, Bruxelles, 1922.

On trouvera aussi aux Archives de l'État à Gand des documents relatifs au prieuré de Bornem : M. G. Gysseling, *Voorlopig gedeeltelijke inventaris van het oud archief van Sint-Baafs en bisdom te Gent*, II, 517, n° B 4524, B 5138, 1008, M 216.

Les Archives de l'Archevêché à Malines conservent une liasse de documents concernant Bornem pour les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles : voir A. d'Hoop, *Inventaire général...*, III, 31-32, liasse X 12, Bruxelles, 1922.

Aux Archives de l'abbaye d'Affligem, on trouvera des données intéressantes relatives au prieuré pour les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles dans huit liasses de correspondance et dans les *Acta extraneorum*.

Les *Acta monasterii*, conservés à l'abbaye de Termonde, contiennent de nombreux documents concernant le prieuré à partir du XVI<sup>e</sup> siècle.

Les archives du château de Bornem, carton 18, liasses 1 et 3, carton 26, farde 1 conservent surtout des documents relatifs à la restauration du prieuré et les querelles entre les moines, le curé et le seigneur aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

La plupart des sources intéressant le prieuré ont été publiées. A. du Chesne a édité des actes relatifs aux comtes de Gand dans son *Histoire généalogique des Maisons de Guines, d'Ardres, de Gand et de Coucy*, Paris, 1631. Pour la période des débuts et jusqu'en 1245, on verra l'édition de E. de Marnette, *Cartulaire de l'abbaye d'Affligem et des monastères qui en dépendaient*, dans A.H.E.B., II<sup>e</sup> section, *Série des cartulaires et des documents étendus*, Louvain, 1894-1901. L'histoire du prieuré de Bornem par B. Regaus, qui publie la plupart des documents *in-extenso*, a été éditée par W. Verleyen sous le titre *De abbatia et prioratu Bornhemienis (1100-1796)*, dans *Fontes Affligemenses*, VII, Hekelgem, 1968. Différentes sources que B. Regaus utilisait encore sont depuis lors perdues : *Liber Croz et Bornhemii*, *Liber trium prioratum*, *Annotationes Domni Godefridi Collier*, *Rekening van Mechelen van 1642* et le *Liber Censualis* qui était conservé au prieuré.

---

(1) Prov. d'Anvers, cant. de Puurs. — Évêché de Cambrai jusqu'en 1561, évêché de Gand jusqu'en 1613, archevêché de Malines jusqu'en 1623, évêché de Gand jusqu'en 1802, archevêché de Malines jusqu'en 1962 ; depuis lors évêché d'Anvers.

**TRAVAUX :** La littérature historique relative à Bornem est très limitée. Quelques auteurs ont consacré une notice au prieuré : D. Lindanus, *De Teneramonda libri tres*, 238-239, Anvers, 1612 ; A. Sanderus, *Flandria Illustrata*, III, 252, La Haye, 1735 ; E. Best, *Bornhem, sa châtellenie, son château, ses seigneurs, notice historique*, dans *Annalen van den Oudheidkundigen Kring van het Land van Waas*, VI, Saint-Nicolas, 1877. B. Van Doninck a donné une courte histoire du prieuré et la liste des prieurs dans son ouvrage *Het voormalig Engelsch klooster te Bornem*, 380-383, Louvain, 1904. J. Mees décrit les relations du prieuré avec le clergé séculier dans son article *De priorij en de pastoors van Bornem*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XIX, 221-239, Merchtem, 1936. En ce qui concerne les *personalia* on se référera à la publication de W. Verleyen, *De monniken van de priorij te Bornem*, dans *Heemkundig Jaarboek*, I, 33-40, II, 37-48, III, 36-42, Puurs, 1965-1967. J. Oerbesselt a étudié l'histoire du jeune prieuré jusqu'au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle dans *Het parochiewezen in Brabant tot het einde van de XIIIde eeuw*, VII, 159-197, Pittem, 1968. L'étude, la plus récente, a été consacrée au culte marial par J. Maerevoet, *900 jaar naar Bornems krochtkapel en O.L. Vrouw*, Bornem, 1978.

Le sceau du prieuré portait, au XII<sup>e</sup> siècle, la représentation de Notre-Dame avec la légende : *Sigillum Sancte Marie Bornhemensis Ecclesie*.



Il existait à Bornem depuis le XI<sup>e</sup> siècle ou plus tôt encore un Chapitre incorporé à l'église du village. Vers 1100, l'église fut affranchie par Wenemar, châtelain de Gand et de Bornem, et le Chapitre fut promu au rang d'abbaye (2). À cause de sa dotation insuffisante, l'abbaye échoua rapidement dans son développement de sorte que l'évêque de Cambrai, Burchardol, la réunit, en 1120, à l'abbaye bénédictine d'Affligem. Les chanoines réguliers échangèrent la Règle de saint Augustin pour celle de saint Benoît et leur abbaye devint un prieuré dépendant d'Affligem (3). Le pape Calixte confirma cette mutation (4) le 11 février 1121.

SIFRID qui est mentionné comme abbé de Bornem (5) en 1117, 1120 et 1121, fut, selon B. Regaus, le premier prieur bénédictin de son couvent après la réunion avec l'abbaye d'Affligem (6). En 1126, l'évêque de Cambrai, Burchard, accorda, à la demande de l'archidiacre d'Anvers, quittance des droits annuels d'*obsonium* pour les églises de Keerbergen et Rijnmenam (7). En 1139, Hugues Inckers, châtelain de Gand et de Bornem, céda les droits qu'il avait sur la ferme de Crahenlo et d'autres biens du prieuré à la condition que l'abbaye d'Affligem lui donne six marcs et demi d'argent et un cheval de trait en compensation (8). Les difficultés avec la famille de Wenemar durèrent jusqu'en 1154, date à laquelle un accord intervint entre les moines du prieuré et Steppon de Vigensele. Le couvent rendit alors le pré situé devant le château qu'il tenait en gage pour la somme de quatre marcs (9).

(2) E. DE MARNEFFE, *Cartulaire de l'abbaye d'Affligem et des monastères, qui en dépendaient*, dans *A.H.E.B.*, II<sup>e</sup> section, *Série des cartulaires et des documents étendus*, 21-24, Louvain, 1894-1901.

(3) E. DE MARNEFFE, *Cartulaire...*, dans *A.H.E.B.*, II<sup>e</sup> section, 53-55. — A. DESPY-MEYER et C. GÉRARD, *Abbaye d'Affligem à Hekelegem, dans Monasticon Belge, IV, Province de Brabant*, I, 17-80, Liège, 1964. — P. GORISSIN, *Sigeberti Gemblacensis chronographiae auctarium Affligemense*, dans *Verhandelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Letteren*, n<sup>o</sup> 15, 123, Bruxelles, 1952.

(4) E. DE MARNEFFE, *Cartulaire...*, dans *A.H.E.B.*, II<sup>e</sup> section, 56-58. — J. VERBESSELT, *Het parochiewezen in Brabant tot het einde van de XIIIde eeuw*, VIII, 147-168, Pittem, 1968. — W. VERLEYEN, *Abbaye de Bornem*, dans *Monasticon Belge*, VIII, Province d'Anvers, II, Liège, 1992.

(5) E. DE MARNEFFE, *Cartulaire...*, dans *A.H.E.B.*, II<sup>e</sup> section, 44, 54, 57.

(6) B. REGAUS, *De abbatia et prioratu Bornhemensi (1100-1796)*, éd. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 17, Hekelegem, 1968. — B. REGAUS ne donne cependant pas ses sources. Probablement se fonde-t-il sur les habituels médiévaux puisque dans son *Caialogus Monachorum* il donne la date de décès de Sifrid, le 7 mars : *Hafflighemum Illustratum*, VI, 269-270, aux A.A.AFFLIGEM.

(7) E. DE MARNEFFE, *Cartulaire...*, dans *A.H.E.B.*, II<sup>e</sup> section, 73-74. — Keerbergen, prov. de Brabant, cant. d'Haacht ; Rijnmenam, prov. d'Anvers, cant. de Duffel.

(8) E. DE MARNEFFE, *Cartulaire...*, dans *A.H.E.B.*, II<sup>e</sup> section, 95-97.

(9) E. DE MARNEFFE, *Cartulaire...*, dans *A.H.E.B.*, II<sup>e</sup> section, 147-148.

**HERIBRAND** est signalé comme prieur dans un acte non daté de l'abbé Arnulphe d'Affligem qui gouverna (10) de 1164 jusqu'à vers 1185. Il apparaît dans cet acte que dame Gisèle (Geila) de Wavre avait donné avant sa mort deux marcs d'argent pour l'entretien de la lampe perpétuelle dans l'église du prieuré à Bornem. Le prieur Héribrand avait cependant déjà employé cette somme pour reconstruire certaines parties de l'église détruites par un incendie de sorte que l'abbé devait destiner d'autres revenus à l'entretien de cette lampe (11). Vers 1200, l'abbé Guillaume I<sup>er</sup> interdit aux prieurés d'encore donner l'habit aux postulants afin d'empêcher leur démembrement de l'abbaye-mère (12).

**CONON** apparaît en 1214 et 1215 comme témoin dans trois actes de l'abbé Robert d'Affligem concernant la mise en cense de terres du prieuré à Boechoute (13). En 1214, Thierry d'Altena engagea toutes ses dîmes à Bornem, Haasdonk et Hingene à l'abbaye d'Affligem pour la somme de cinq cents quatre livres et huit sous de Flandre. En 1217, il confirma la donation de son vassal, Nicolas de Haasdonk, de deux dîmes à l'abbaye d'Affligem (14). En 1218, Siger II, châtelain de Gand, fonda une messe annuelle dans l'église du prieuré. En 1220, Gérard de Grimbergen donna à Affligem des dîmes à Haasdonk et Hingene (15). En 1223, Siger II, déjà cité, offrit à la même abbaye la douzième gerbe des dîmes d'Hingene et Haasdonk (16). En 1224, on leva l'hypothèque sur les dîmes que Thierry d'Altena avait données en engagère (17) à Affligem en 1214. Vers 1225, le différend entre Agnès, dame de Grimbergen (18), et le prieur de Bornem, concernant le patronat de Haasdonk et Hingene, fut tranché en faveur du dernier (19).

**LAMBERT** reçut, en 1227, de Siger II, châtelain de Gand, un muid de seigle à perpétuité sur le moulin à eau de Cortlande à Bornem, en compensation du terrain et des dîmes que Siger s'était appropriés lors de la construction de ce moulin (20). Plus tard, Lambert devint prieur de Frasnes-lez-Gosselies, un autre prieuré dépendant d'Affligem (21).

**NICOLAS**, élevé à l'abbaye d'Affligem, installa, en 1236, le clerc Esselin comme coute de Rijmenam. En 1240, l'hypothèque sur les dîmes de Thierry d'Altena fut encore levée (22). En 1248, le chevalier Gérard de Gand donna les dîmes du Spieringbroek et du polder de Bornem au prieuré, moyennant un anniversaire et d'autres avantages spirituels (23). En 1253, on recon-

(10) E. DE MARNEFFE, *Cartulaire...*, dans *A.H.E.B.*, II<sup>e</sup> section, 187-188. — Il place cet acte, sans autre précision, en 1164, bien qu'il ne soit pas daté. — B. REGAUS, *De abbatia...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligenses*, VII, 25 et *Catalogus...*, 400-401.

(11) E. DE MARNEFFE, *Cartulaire...*, dans *A.H.E.B.*, II<sup>e</sup> section, 187-188.

(12) O. CAMBIER, *Monasterii Affligemensis Chronicon (1096-1648)*, éd. C. COPPENS, in *Fontes Affligenses*, IX, 7, Hekelegem, 1969.

(13) E. DE MARNEFFE, *Cartulaire...*, dans *A.H.E.B.*, II<sup>e</sup> section, 367-370. — Bouchoute, prov. de Flandre Orientale, cant. d'Assenede. — B. REGAUS, *De abbatia...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligenses*, VII, 29-33 et *Catalogus...*, 539.

(14) E. DE MARNEFFE, *Cartulaire...*, dans *A.H.E.B.*, II<sup>e</sup> section, 365-366, 372.

(15) E. DE MARNEFFE, *Cartulaire...*, dans *A.H.E.B.*, II<sup>e</sup> section, 379-380, 395-396.

(16) E. DE MARNEFFE, *Cartulaire...*, dans *A.H.E.B.*, II<sup>e</sup> section, 420-421. — Hingene, prov. d'Anvers, cant. de Puurs. — Nattenbaasdonk, dep. d'Hingene.

(17) E. DE MARNEFFE, *Cartulaire...*, dans *A.H.E.B.*, II<sup>e</sup> section, 426-427.

(18) Prov. de Brabant, cant. de Wolveterm.

(19) E. DE MARNEFFE, *Cartulaire...*, dans *A.H.E.B.*, II<sup>e</sup> section, 435-437.

(20) E. DE MARNEFFE, *Cartulaire...*, dans *A.H.E.B.*, II<sup>e</sup> section, 456.

(21) B. REGAUS, *De abbatia...*, 39, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligenses*, VII et *Catalogus...*, 563. — U. BERLIÈRE, *Prieuré de Frasnes-lez-Gosselies*, dans *Monasticon Belge*, I, 301, Bruges, 1890.

(22) B. REGAUS, *Catalogus...*, 592 et *De abbatia...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligenses*, VII, 39. — E. DE MARNEFFE, *Cartulaire...*, dans *A.H.E.B.*, II<sup>e</sup> section, 542, 584-586.

(23) B. REGAUS, *De abbatia...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligenses*, VII, 42-43.

nut au curé de Bornem une compétence propre, notamment celle de prélever vingt livres de Flandre sur les biens du prieuré. Le prieur qui, à cette époque, ne desservait plus personnellement la paroisse depuis soixante ans environ, conservait comme curé primitif certains droits (24). Vers 1260, le droit des prieurs d'installer les curés de Haasdonk et Hingene sans l'intervention de la dame de Grimbergen, fut encore confirmé (25).

NICOLAS obligea en 1262 les chevaliers d'Hingene à rendre la terre qu'ils avaient usurpée (26).

Les autres événements sont peut-être à situer sous un autre prieur anonyme. Le curé Gozuin conclut, en 1280, un nouvel accord après des difficultés avec le prieur. Ce dernier avait fait abaisser et rétrécir la porte du prieuré, de sorte que le curé ne pouvait plus passer avec son chariot de foin, sur lequel il avait des droits (27). En 1295, Jean d'Erpe, bailli de Bornem, déclara qu'il n'y avait aucun chemin public qui traversait la ferme de Linkebeke appartenant au prieuré (28). Le pape Boniface VIII confirma, en 1297, l'accord qui était intervenu, en 1253, concernant la compétence du curé de Bornem (29). Le 26 décembre 1298, l'abbé Henri d'Affligem donna, en fief à l'abbaye de Saint-Bernard-sur-l'Escaut, moyennant un cens annuel trois bonniers de terre situés à Bornem (30).

HENRI témoigne, le 10 octobre 1319, avoir lu des créances de Rufin, lombard à Tamise, et d'Adam Raduard, qui étaient conservées au château de Bornem (31).

JEAN BLAWERE fut prieur (32) vers 1352.

JEAN DE CARAMAGNO, cardinal-prêtre au titre des Douze Apôtres, reçut le prieuré (33) de la curie pontificale à Avignon, le 25 juillet 1352.

JEAN VAN RODEN apparaît, en 1360, en même temps qu'Égide de Brucle, moine d'Affligem, et d'autres personnes comme témoins dans un acte dans lequel sont décrites les dime de la *Boverijhoeve* de l'abbaye de Saint-Bernard-sur-l'Escaut (34).

JEAN LELYAERT (LILIA, DE LE DALE) entra à Affligem vers 1315. De 1357 à 1370, il était prieur de Basse-Wavre. En 1370, il devint prieur à Bornem où, en 1373, il eut le rôle de témoin pour la quittance donnée à Affligem par Henri Meys (35).

(24) B. REGAUS, *De abbatia...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 46-48.

(25) B. REGAUS, *De abbatia...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 49-51.

(26) B. REGAUS, *De abbatia...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 51 et *Catalogus...*, 635-636. — A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 4627, 510.

(27) B. REGAUS, *De abbatia...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 52-53.

(28) B. REGAUS, *De abbatia...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 54.

(29) B. REGAUS, *De abbatia...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 54-55.

(30) B. VAN DONINCK, *Het voormalig Engels Klooster te Bornem*, 387-388, Louvain, 1904.

(31) B. VAN DONINCK, *Het voormalig Engels Klooster...*, 390-391.

(32) U. BERLIÈRE, *Suppliques de Clément VI*, dans *Analecra Vaticano - Belgica*, I, 637, Rome 1906.

(33) U. BERLIÈRE, *Suppliques de Clément VI*, dans *Analecra Vaticano - Belgica*, I, 637, 695.

(34) B. VAN DONINCK, *Het voormalig Engels Klooster...*, 381.

(35) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 4628, 597. — A.Arch.M., *Abdij Affligem*, Chartes, I. — B. REGAUS, *De abbatia...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 59 et *Catalogus...*, 744-745. — R. HANON DE LOUVET et J. MARTIN, *Prieuré de Basse-Wavre*, dans *Monasticon Belge*, IV, Province de Brabant, I, 119, Liège, 1964.

**ÉGIDE VAN GEMBOLOYS (JAMCLOURS)** appartenait en 1373 aux *seniores* de l'abbaye. En 1400, il était prieur à Bornem (36). La chapellenie de Saint-Nicolas en l'église du prieuré est signalée pour la première fois (37) en 1425.

**GAUTHIER VAN WINXELE** était préfet des études à Affligem, prieur à Bornem en 1431 et, en 1437, probablement prieur à l'abbaye. En 1462, il est mentionné au nombre des *seniores* (38).

**THIERRY VAN HEETVELDE** était originaire d'une famille noble. En 1462, il était déjà prêtre. Vraisemblablement fut-il prieur à Bornem jusque vers 1485, car, à cette époque, il résidait à nouveau à Affligem (39). En 1500, l'official de Cambrai déclarait que l'abbaye d'Affligem était seulement obligée d'entretenir le chœur principal de l'église de Bornem. La même année, la chapellenie de Saint-Adrien fut fondée par Adrien De Joye (40).

**ADRIEN DE CLERCK** était originaire d'Alost et avait un frère nommé Jean qui était également moine à Affligem. En 1494, il était prêtre. Il fut envoyé, peu après, à Bornem. Vers 1516, il devint trésorier à Affligem. Vers 1522, il était prieur à Bornem et refusa avec sa communauté d'accepter la nouvelle observance de Bursfeld. Il mourut (41) le 18 février 1525.

**MARTIN VAN DEN BROECKE** entra à Affligem vers 1492, fut envoyé à Bornem vers 1505 et dirigea le prieuré de 1525 à 1534. Il refusa l'observance de Bursfeld en 1518. En 1534, la communauté comptait quatre religieux (42).

**GUILLAUME DERDELET** entra à Affligem vers 1518. Après avoir refusé l'observance de Bursfeld, il fut envoyé à Bornem, mais il se rétracta et revint en 1521 à Affligem. En 1530, il était déjà maître des novices. En 1534, il devint prieur de Bornem où il réussit à introduire en partie la nouvelle observance. De 1548 à 1550, il fut prieur de Basse-Wavre (43). En 1550, il était à nouveau prieur de Bornem où il mourut le 31 mai 1557. Les religieux desservaient les chapellenies et prêtaient assistance pour les services religieux à l'église paroissiale (44). La chapellenie de Saint-Nicolas disparut alors en raison de l'inondation du sol en 1552.

**GUILLAUME VAN DALE (A VALLE, DE VALLE)** est aussi appelé *Aldenardus* du nom de la ville où il naquit : Audenarde. Il entra à Affligem en 1522 et était déjà prêtre en 1529. Il obtint sa licence de théologie à l'Université de Louvain. En 1534, il était maître des novices et, l'année suivante, prieur. En 1548, il devint prieur de Bornem, mais reprit ses anciennes fonctions à l'abbaye deux ans plus tard. En 1551, il participait comme procureur de l'abbé d'Ename

(36) B. REGAUS, *Catalogus...*, 769. — A.G.R., *Chambre des Comptes*, n° 20.237. — J. MIES, *De priorij en de pastoors van Bornem, dans Eigen Schoon en de Brabander*, XIX, 227, Merchtem, 1936.

(37) J. MIES, *De priorij...*, dans *Eigen Schoon en de Braevander*, XIX, 227.

(38) B. REGAUS, *De abbatia...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 62 et *Catalogus...*, 848-849.

(39) B. REGAUS, *Catalogus...*, 882.

(40) B. REGAUS, *De abbatia...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 63-66.

(41) B. REGAUS, *De abbatia...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 67 et *Catalogus...*, 918. — W. VERLEYEN, *De monniken van de priorij te Bornem, in Heemkundig Jaarboek*, I, 36, Puurs, 1965.

(42) B. REGAUS, *De abbatia...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 67-68 et *Catalogus...*, 919-920.

(43) R. HANON DE LOUVET et J. MARTIN, *Prieuré de Basse-Wavre...*, dans *Monasticon belge, IV, Province de Brabant*, I, 119, Liège, 1964.

(44) B. REGAUS, *De abbatia...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 68-69 et *Catalogus...*, 957. — J. MIES, *De priorij...*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XIX, 227.

au chapitre annuel de la Congrégation de Bursfeld à l'abbaye de Maria-Laach en Rhénanie. Il choisit le parti de l'abbé Charles de Croz lorsque ce dernier démit le prévôt Godefroid Van de Velde de ses fonctions (45). Il mourut le 9 septembre 1553.

**JEAN DE RUYTERE (RUTHER, RUTER)** naquit à Meldert dans les environs de l'abbaye (46). Il étudia à Bruxelles chez les frères de Nazareth et à Bois-le-Duc. Il prononça ses vœux à Affligem en 1533. Après son ordination en 1537, il fut envoyé à Bornem pour se consacrer en compagnie d'autres frères à des travaux historiques. En 1553, il devint prieur de Franes-lez-Gosselies (47) et, en 1557, prieur de Bornem. En 1560, il reçut une somme annuelle de deux cent cinquante-six livres d'Artois pour l'entretien du prieuré et des trois religieux, ainsi que cinquante livres pour son pastorat (48). Durant les années 1562-1563, le bâtiment principal du prieuré fut complètement renouvelé et les annexes restaurées. Jean mourut le 31 janvier 1565. Depuis 1561, le prieuré se trouvait dans le nouveau diocèse de Gand (49).

**ANDRÉ COELS** était originaire de Lennik (50). Il entra à Affligem vers 1524. De 1551 à 1563, il fut prévôt de l'abbaye (51). En juillet 1565, il devint prieur de Bornem. Lors de la visite du prieuré de 1567, il fut déclaré que les moines devaient chanter les vêpres les dimanches et aux fêtes des apôtres, devaient se lever à six heures en hiver et à cinq heures en été, mais qu'ils n'étaient tenus que d'observer les jeûnes communs de l'Église. Après la rupture de digue du 1<sup>er</sup> novembre 1570, l'abbaye dut intervenir pour deux cents florins dans la reconstruction. En 1571, André devint à nouveau prévôt d'Affligem, mais garda le titre de prieur de Bornem jusqu'en 1573. Entretemps, il fit renouveler le registre aux cens du prieuré. Il ne restait alors que deux religieux à Bornem qui recevaient annuellement quatre cents livres d'Artois. En 1571, les revenus annuels du domaine se montaient à cinq cent cinquante-cinq florins, quatorze sous, vingt quarts de seigle, vingt quarts de froment et douze aunes de lin. Il y avait trois fermes : Crailo, Linkelbeke et une petite exploitation incluse dans le prieuré (52). André mourut à Gand (53) le 9 juillet 1577.

**ÉGIDE VAN AERSCHOT** était originaire de Werchter. Entré à Affligem vers 1556, il était, en 1566, *vinarius* ; en 1567, maître des bois ; en 1571, cellier, et, en 1572, aumônier. Le 3 mai 1573, il fut nommé prieur de Bornem. En 1575, la digue du *Spierenbroek* se rompit et Affligem dut à nouveau contribuer à la reconstruction en raison des biens qu'elle possédait à Bornem. Lorsqu'à la suite de la peste le prêtre de la paroisse mourut, le prieur reprit, en 1576, courageusement sa tâche. En 1578, le prieuré fut détruit par les troupes de Guillaume d'Orange et Égide fut maltraité. Il s'enfuit à Termonde où la plus grande partie de la communauté d'Affligem résidait alors. En 1580, il était à Douai ; en 1583, à Tournai. En 1585, il était économiste des moines

(45) J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, I, 120, Bruxelles, 1901.

(46) B. REGAUS, *De abbatia...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 68-69 et *Catalogus...*, 1002-1003. — Meldert, prov. de Flandre Orientale, cant. d'Alost.

(47) U. BERLIÈRE, *Prieuré de Franes-lez-Gosselies...*, dans *Monasticon belge*, I, 302.

(48) A. Arch. M., *Abdij Affligem*, liasse X12.

(49) B. REGAUS, *De abbatia...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 69-71 et *Catalogus...*, 1043-1045.

(50) Il n'est pas précisé s'il s'agit de Lennik-Saint-Quentin ou Lennik-Saint-Martin : prov. de Brabant, cant. de Lennik-Saint-Quentin.

(51) A. DESPY-MYER en Chr. GÉRARD, *Abbaye d'Affligem*, dans *Monasticon Belge*, IV, *Province de Brabant*, I, 57-58, 60-61, Liège, 1964.

(52) A. V. GAND, *Register van de XXe penning*, 1571. — J. MEIS, *De priorij...*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XIX, 225.

(53) B. REGAUS, *De abbatia...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 71-73 et *Catalogus...*, 1014-1023. — *Affligemensia*, 1945, livr. II, 40. — W. VERLEYEN, *De monniken...*, dans *Heemkundig Jaarboek*, II, 37-38, Puurs, 1966.

d'Affligem au refuge de l'abbaye de Vlierbeek à Louvain. En 1586, il résidait à nouveau à Bornem. L'église y avait été très endommagée par les insurgés. Même la statue de Notre-Dame de la Crypte avait probablement disparu. Martin Van Calster, de Malines, fournit en 1597 la statue actuelle (54) En 1603, à l'intervention de Pierre I Coloma, seigneur de Bornem, on avait démolí le mur de séparation entre le chœur principal et le transept qui étaient réservés aux religieux, et la nef et les bas-côtés qui étaient destinés aux paroissiens. En 1613, la paroisse de Bornem passait à l'archevêché de Malines. La même année, Égide donna sa démission de curé. Les obligations des fondations n'étaient pas encore exonérées en 1615 par manque de religieux. C'est alors que l'archevêque en tant qu'abbé envoya un troisième moine et donna quelques directives afin de suivre une vie religieuse plus stricte (55). Égide Van Aerschot mourut jubilaire le 17 septembre 1617, âgé de plus de quatre-vingts ans. Il fut inhumé au milieu du chœur devant les escaliers menant à la crypte (56).

**FRANÇOIS JACOBS (JACOPS)** était originaire de Bruxelles. Il prononça ses vœux en 1600 au Keizershof à Malines où la communauté d'Affligem résidait alors. En 1603, il étudiait à Douai. En 1611, il demeurait à Basse-Wavre. En 1613, il devint curé de Bornem où il excella comme prédicateur et embellit l'église. En 1617, il y était prieur. Le 8 novembre 1619, l'archevêque Hovius défendit strictement aux moines de s'absenter du souper, d'aller à un autre monastère sans permission explicite, de faire des dettes, etc. La paroisse retourna, en 1623, au diocèse de Gand. François Jacobs mourut le 1<sup>er</sup> septembre 1625 et fut enterré près de son prédécesseur dans le chœur (57).

**HUBERT PHALESIUS** naquit à Bruxelles en 1585. Il reçut l'habit en 1603 au Keizershof à Malines et revint, en 1605, à Affligem avec la communauté. De 1617 à 1620, il était curé de Farlardinge. En 1620, il fut choisi, en même temps que le prévôt, comme commissaire pour travailler à l'annulation de l'incorporation de l'abbaye à l'archevêché. De 1620 à 1625, il était sous-prieur de l'abbaye. Par la suite, il devint prieur et curé à Bornem où il fit embellir l'église et restaurer la crypte. Lors de l'introduction de l'observance de Lorraine, dont il était un grand défenseur, il retourna en 1627 à l'abbaye pour y être à nouveau sous-prieur. Il publia en 1642 chez Plantin une *Concordantia Bibliorum Sacrorum* et se distingua surtout comme historien avec son *Chronicon monasterii S.S. Petri et Pauli Affligeniensis*. Il mourut à Affligem le 15 août 1638 (58).

**PHILIPPE DE LA FONTEYNE** était originaire de Louvain où il étudia à l'Université. Il reçut l'habit en 1603 au Keizershof à Malines et, en 1605, il regagna Affligem avec onze confrères. En 1620, il était *dispensator*. Lorsqu'en 1627 il refusa d'accepter la nouvelle observance de Lor-

(54) J. MEES, *De priorij...*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XIX, 232-233. — Werchter, prov. de Brabant, cant. d'Haacht. — J. MAERVOORT, *900 jaar naar Bornems krochtkepel en O.L.Vrouw*, 36-38, Bornem, 1978.

(55) B. REGAUS, *De abbatia...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 73-85.

(56) B. REGAUS, *Catalogus...*, 1137-1141. — W. VERLEYEN, *De monniken...*, dans *Heemkundig Jaarboek*, II, 38.

(57) B. REGAUS, *De abbatia...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 85-87 et *Catalogus...*, 1182-1185. — W. VERLEYEN, *De monniken...*, dans *Heemkundig Jaarboek*, II, 39. — J. MEES, *De priorij...*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XIX, 233-234. — M. CLOET, *Itinerarium visitationum Antonii Triesti Episcopi Gandavenvensis (1624-1634)*, 43, Leuven, 1976. — A. Arch.M., *Mechliniensa*, reg. 8, 218-220.

(58) B. REGAUS, *De abbatia...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 87-88 et *Catalogus...*, 1196-1201. — Zarlardinges, prov. de Flandre-Orientale, cant. de Grammont. — F. DONNET, art. *Phalesius (Hubert)*, dans *Biographie Nationale*, XVIII, 152-154, Bruxelles, 1903. — Des exemplaires de cette chronique sont conservés à la BIBLIOTHÈQUE ROYALE À BRUXELLES, ms. n<sup>o</sup> 7037-7042, 21791, et aux A.A. AFFLIGEM. — M. CLOET, *Itinerarium...*, 43.

raine, il fut envoyé à Bornem où il fut le supérieur de ses quatre confrères, sans toutefois porter le titre de prieur. En 1628, Jacques Boonen, archevêque de Malines et abbé d'Affligem, fit dresser un inventaire de tous les biens du prieuré, même des moindres revenus (59). En 1631, l'archevêque donna trois cents florins pour la fonte d'une nouvelle cloche. Philippe mourut le 12 avril 1637 et fut enterré sous la pierre tombale des prieurs dans le chœur (60).

Le jardin, le verger et quelques champs proches du prieuré furent assignés aux religieux. À l'exception de quelques petits revenus du domaine, l'entretien annuel d'un religieux fut évalué à trois cents florins pour la nourriture et l'habillement, tandis que la communauté pendant ce temps recevait encore deux cent cinquante florins pour le bois de chauffage, quarante quarts de froment, quarante quarts d'orge, quinze quarts d'avoine et une charretée de foin (61).

**GILLES DE LEEUW** naquit à Malines en 1597. Entré à Affligem en 1620, il refusa en 1627 d'accepter la nouvelle observance de Lorraine et fut envoyé à Bornem où il s'occupa du pastorat. En 1630 déjà, il était nommé curé-vicaire. Dès 1637, il dirigeait le prieuré, sans toutefois porter le titre de prieur, que l'archevêque Boonen réservait aux religieux réformés. Égide mourut le 30 novembre 1638. Il fut le dernier curé bénédictin de Bornem. Sa vie fut irréprochable, mais il se montra peu zélé dans l'exercice de ses fonctions pastorales. Après sa mort, le prieuré, où ne demeuraient que deux religieux, resta dix mois sans supérieur, de sorte qu'on craignit qu'il ne fût supprimé (62). Pierre II Coloma, seigneur de Bornem, Michel De la Porte, ancien prieur de Basse-Wavre et Benoît Van Haeften, prévôt d'Affligem, défendirent les intérêts du prieuré auprès de l'archevêque (63).

**MICHEL DE LA PORTE** naquit à Breda en 1583. Il fit profession à Malines en 1605 et fut de 1612 à 1620 sous-prieur à Affligem. En 1620, il fut nommé prieur à Basse-Wavre, il en revint en 1627 à Affligem pour y adopter l'observance de Lorraine. Il y fut successivement *dispensator* et *granatarius*. Le 30 septembre 1639, le défenseur acharné du prieuré de Bornem en devint prieur. De 1640 à 1657, il dirigea à nouveau le prieuré de Basse-Wavre (64). En 1657, il retourna à Affligem où il mourut le 30 novembre 1660. Il y fut inhumé dans le chœur de Notre-Dame (65).

**JÉRÔME DANENS** était originaire de Gand. Entré à Affligem en 1608, il était sacristain en 1626. Il étudia à Douai et, en 1629, accepta la nouvelle observance de Lorraine qu'il avait d'abord refusée. Il devint, en 1635, curé de Duisburg (66). De 1640 à 1643, il fut prieur de Bornem où, en 1642, il prit la défense de ses prérogatives de curé-primitif contre le curé-vicaire qui lui refusait la préséance à l'occasion de la clôture et de la signature des comptes de l'église. Le bailli et les échevins prirent parti pour le curé, mais leur demande fut refusée par l'archevêque.

(59) A. Arch.M., *Abdij Affligem*, liasse X12.

(60) B. REGAUS, *De abbatia...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 88-89 et *Catalogus...*, 1194-1195. — W. VERLEYEN, *De monniken...*, dans *Eigen Schoon en de Brabantse*, XIX, 40.

(61) A. Arch.M., *Abdij Affligem*, liasse X12.

(62) B. REGAUS, *De abbatia...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 89 et *Catalogus...*, 1275-1276. — M. CLOET, *Itrinerarium...*, p. 188.

(63) KASTELARCHIEF BORNEM, carton 18, liasse 1. — H. VERLEYEN, *Dom Benedictus Van Haeften, proost van Affligem, 1588-1648, Bijdrage tot de studie van het kloosterleven in de Zuidelijke-Nederlanden*, dans *Verhandelingen Van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Letteren*, XLV, n° 106, 106-108, Bruxelles, 1983.

(64) R. HANON DE LOUVET et J. MARTIN, *Le prieuré de Basse-Wavre...*, dans *Monasticon belge, IV, Province de Brabant*, I, 123-124.

(65) B. REGAUS, *De abbatia...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 124 et *Catalogus...*, 1209-1211. — W. VERLEYEN, *De monniken...*, dans *Heemkundig Jaarboek*, I, 41-42.

(66) P. J. GOITSCHALCKX, *Album Pastorum*, I, 189, Ekeren, 1908. — Duisburg, prov. de Brabant, cant. de Louvain.

Jérôme mourut déjà le 1<sup>er</sup> mars 1643 et fut inhumé dans le chœur auprès de ses prédécesseurs (67).

ANSELME L'ÈVESQUE (LEVESQUE) était originaire de Courtrai. Entré à Affligem en 1619, il refusa en 1627 la nouvelle observance et fut envoyé à Bornem où il passa presque toute sa vie. Il administra le prieuré de 1643 à 1650 sans toutefois porter le titre de prieur. En 1643, on entreprit des travaux de réfection au prieuré pour un montant de mille onze florins. Le nombre des religieux sous son administration monta parfois à six. En 1645, le curé-vicaire commit une atteinte aux droits des religieux en faisant enterrer un enfant dans le chœur latéral qui leur appartenait. Le prévôt, Benoît Van Haeften, interpella les échevins de Bornem pour obtenir leur témoignage sur les événements et le curé reconnut ses torts. En 1647, avec l'appui des évêques de Malines et de Gand, et du prévôt d'Affligem, on arriva à un nouvel accord concernant les droits respectifs du prieur et du curé-vicaire. Pierre II Coloma, seigneur de Bornem, reconnut expressément, en 1648, le droit pour les moines de célébrer tous les services pour les membres de sa famille inhumés dans la crypte. Anselme résida à Affligem, de 1656 à 1666, et à nouveau à Bornem, de 1666 à 1669. En 1669, il retourna à l'abbaye où il mourut le 5 janvier 1670. Il fut enterré dans le chœur de Notre-Dame (68).

La période qui va de 1650 à 1657 est très confuse. Selon les comptes, tantôt l'un, tantôt l'autre des cinq religieux administrait le prieuré durant cinq ou six mois (69). Le 10 mai 1655, on procéda une fois encore à l'inventaire de ce qu'il y avait dans l'église, la sacristie et le couvent (70).

ANTOINE DE CHRISTEINEN naquit à Malines en 1589, il était le fils de Paul Christinaeus, juriste connu, et de Caroline De Par (71). Il reçut l'habit au Keizershof en 1605 et, le premier après le retour à Affligem, prononça ses vœux en 1606. En 1613, il était économe ; en 1636, cellierier ; en 1643, il résidait à Bornem. Le 17 janvier 1656, il fêta son jubilé. Dès la fin mai 1656, il administrait le prieuré où il entra en conflit avec le curé G. Backele à propos de la célébration des vêpres de saint Léodegard, patron de la paroisse. Bien que Sanderus lui donne le nom de prieur, il n'apparaît dans aucune pièce avec ce titre (72). Le 12 juillet 1657, il devint sous-prieur à Affligem, mais retourna dès cette année-là à Bornem où il décéda (73) le 12 avril 1660.

AMAND CRABBE naquit à Bruxelles en 1597. Il prononça ses vœux à Affligem en 1617. Il devint prieur de Bornem en 1657. Il y voulut à nouveau réédifier le mur de séparation entre le chœur et la nef en raison des difficultés avec le clergé séculier. Cependant, sur l'avis de l'archidiacre de Tournai, il y renonça (74). En 1658, durant son priorat, les dominicains anglais s'ins-

(67) B. REGAUS, *De abbatis...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 90-91 et *Catalogus...*, 1219-1220. — W. VERLEYEN, *De monniken...*, dans *Heemkundig Jaarboek*, I, 42.

(68) B. REGAUS, *De abbatis...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 92-97 et *Catalogus...*, 1270-1271.

(69) Il est assez peu logique pour B. Regaus de reprendre l'un d'eux, Paul Cortvriendt, dans la liste des prieurs : *De abbatis...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 92, 97).

(70) B. VAN DOMINCK, *Het voormalig Engels Klooster...*, 408.

(71) J. F. FOPPENS, *Bibliotheca Belgica*, II, 941, Bruxelles, 1739.

(72) A. SANDERUS, *Chorographia sacra Brabantiae*, I, 49, La Haye, 1726.

(73) B. REGAUS, *De abbatis...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 97-98 et *Catalogus...*, 1216-1217. — W. VERLEYEN, *De monniken...*, dans *Heemkundig Jaarboek*, I, 43.

(74) A.A. AFFLIGEM, *Collectio Epistolarum*, I, 45-60.

tallèrent à Bornem (75). Amand mourut au prieuré le 9 octobre 1659 et fut inhumé sous la pierre tombale des prieurs au milieu du chœur (76).

**PIERRE VERHASSELT (VAN DER HASSELT)** naquit à Kobbegem (77) en 1604, mais fut élevé à Bruxelles chez son parrain, Pierre Van Langenhove, conseiller de Brabant. Entré à Affligem en 1626, il y fut chantre, cellérier, sous-prieur et prieur. En 1654, il publiâ à Bruxelles *Den godlycken lofsangh*, traduction de son ouvrage latin sur les psaumes. Le 12 octobre 1659, il fut nommé prieur de Bornem. En 1661, les différends avec le curé à propos de la préséance du prieur lors de la clôture des comptes de l'église furent terminés en sa faveur par le doyen de chrétienté (78). Le prévôt, R. Estrix, fit en 1661 une tentative en vue de réciter en commun les heures canoniales au chœur et pratiquer les autres exercices réguliers, mais ce fut sans résultat durable. En 1663, le curé-vicaire fit en vain une demande au Conseil de Flandre pour obtenir le titre de curé qui appartenait au prieur en tant que curé-primitif (79). La même année, le prieur se plaignit auprès de l'archevêque parce que nonobstant sa maladie il était encore chargé de la délicate mission de surveiller deux confrères punis (80). En 1660, le prévôt déposé, Robert Estrix, fut envoyé à Bornem et Pierre Verhasselt qui lui était favorable, fut rappelé à l'abbaye où il mourut (81) le 22 avril 1665. Les revenus du prieuré se montaient, en 1664, annuellement à 2319 florins 11 sous (82).

**DOMINIQUE CLAES (NICOLAI, COLOS)** naquit à Alost en 1614 et reçut l'habit à Affligem en 1637. Après des études de théologie à l'Université de Louvain, il fut envoyé à Bornem. En 1652, il devint professeur de théologie et préfet des études pour la Congrégation de la Présentation-Notre-Dame. Après un second séjour à Bornem à partir de 1660, il devint en 1664 sous-prieur à Affligem. Le 7 juillet 1664, sa nomination de prieur de Bornem (5 mai 1664) arrivait avec pour mission odieuse de surveiller étroitement le prévôt déposé, Robert Estrix, de l'empêcher de communiquer avec le monde extérieur, ce qu'il observa avec rigueur (83). Le 5 août 1665, Robert Garesta, abbé de Wlieubeek et Émilien Van Hoyvorts, prévôt d'Affligem, furent délégués pour visiter le prieuré. En 1666, D. Claes était à nouveau professeur de théologie à Affligem et, l'année suivante aussi professeur de philosophie et sous-prieur. Selon la liste des décès, il mourut le 26 août 1669 alors que sa pierre tombale dans le chœur de Notre-Dame mentionne le 6 septembre (84).

**CORNEILLE GOMMAERS** était originaire de Louvain. Entré à Affligem en 1614, il refusa en 1627 la nouvelle observance de Lorraine, fut envoyé à l'Université de Douai et, l'année sui-

(75) B. VAN DONINCK, *Het voormalig Engels Klooster...*, 146.

(76) B. REGAUS, *De abbatia...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 99-101 et *Catalogus...*, 1268-1269. — W. VERLEYEN, *De monniken...*, dans *Heemkundig Jaarboek*, I, 43.

(77) Prov. de Brabant, cant. d'Assé.

(78) *Historia Affligemensis (1648-1670)*, éd. C. COPPENS, dans *Fontes Affligemenses*, II, 31, Hekelgem, 1966.

(79) A.A. AFFLIGEM, *Collectio Epistolarum*, I, 115, 145.

(80) A.A. TERMONDE, *Acta Monasterii*, VI, 423. — A.Arch.M., *Fonds Abdij Affligem*, liasse X12.

(81) B. REGAUS, *De abbatia...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 101-103 et *Catalogus...*, 1278-1282. — W. VERLEYEN, *De monniken...*, dans *Heemkundig Jaarboek*, I, 42.

(82) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 4688.

(83) A.Arch.M., *Abdij Affligem*, liasse X12; *Mechlinensia*, reg. 21, 242, 244.

(84) B. REGAUS, *De abbatia...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 103-105 et *Catalogus...*, 1340-1341. — *Mortuarium Affligemense*, éd. W. VERLEYEN, *Fontes Affligemenses*, IV, 26, Hekelgem, 1967. — A.Arch.M., *Mechlinensia*, reg. 21, 380-381. — M. SMYERS, *Abbaye de Vlierbeek*, dans *Monasticon belge*, IV, *Province de Brabant*, I, 81-119, Liège, 1964. — Vlierbeek, dépendance de Louvain, prov. de Brabant, cant. de Louvain.

vante, à Bornem. Il fut curé d'Humelgem (85) de 1631 à 1649. Par la suite, il revint à Louvain avec une pension. De 1666 à 1670, il fut prieur de Bornem. Après la restauration du prieuré, il dut s'occuper de son entretien. En raison de son grand âge, il dut, en 1668, confier l'administration temporelle à Léonard Hitrot et, en 1669, à Antoine Collaert. En 1670, le Conseil de Flandre obligea l'abbaye d'Affligem à entretenir un vicaire. Il mourut à Anvers quelques mois après sa démission, le 10 octobre 1670, mais fut inhumé à Affligem parmi ses confrères (86).

**ROBERT ESTRIX**, né à Malines en 1610, fils de Corneille et d'Anna Van Hove, neveu de l'archevêque Hovius, entra à Affligem (87) en 1630. En 1647, il devint premier professeur de théologie. De 1648 à 1644, il fut prévôt d'Affligem. Le 23 février 1660, il reçut de Rome même les *pontificalia*. Après sa déposition, le 13 mai 1664, il dut retourner à Bornem. En 1668, il publia à Bruxelles son *Miroir bénédictin ou la Règle de saint Benoît proposée pour miroir*. Il écrivit également une apologie pour l'abstinence de viande. En 1670 après un procès devant le Conseil de Brabant, il fut rétabli dans ses prérogatives et reçut le prieuré en compensation avec une pension annuelle de deux cents florins. Il ne voulut jamais abandonner le titre de prévôt. Au début de son administration, il y eut à nouveau des difficultés avec le curé-vicaire, Baudouin De Backere, qui avec l'appui des échevins essaya d'empêcher la célébration par le prieur des obsèques d'un valet du couvent et refusa à la Chandeleur de recevoir le cierge béni de ses mains. En 1671, il est question que la paroisse puisse retourner sous la juridiction de l'archevêché. Aussi, l'archevêque A. de Berghes, le 28 janvier, s'informe auprès d'Estrix à propos d'un moine apte à s'occuper de la paroisse. Le prévôt Estrix mourut le 29 novembre 1675 et fut enterré à Bornem dans le chœur. Le 30 novembre l'archevêque envoya Martin Van Oudenhagen archiprêtre de Bruxelles, pour saisir tous les documents concernant l'archevêché et l'abbaye (88).

**AUGUSTIN VAN OPSTAL** naquit à Bruxelles en 1603 et entra à Affligem en 1627. Après avoir exercé les fonctions de catéchète et de zéléteur, il fut nommé, en 1657, prieur de Frasnes-lez-Gosselies. En raison de l'opposition de l'évêque de Namur et du curé de Frasnes, cette tentative de rétablissement du prieuré aboutit cependant à un échec (89). Il s'intéressa à l'hagiographie et publia en 1665 à Bruxelles *D'Arcke des Verbondts van het Nieuwe Testament*. Après avoir été par trois fois prieur à Basse-Wavre (90) et prieur à Affligem, il partit le 14 décembre 1675 comme prieur à Bornem où il avait été nommé le 10 décembre. En 1676, il fêta solennellement son jubilé à Affligem en présence de l'abbé de Grammont, Hubert Demeurant. Le revenu annuel du domaine du prieuré était tombé en 1676 à la suite des guerres avec la France et des cantonnements à 2037 florins et 18 sous. Une quittance de dettes de 400 florins fut accordée aux fermiers de Crailo et Linkebeke. De même, les locataires des dîmes et terres à Hingene reçurent une quittance. Les dîmes formaient la source la plus importante des revenus (91). Lorsque Louis XIV après l'invasion de la Flandre tenta de saisir les biens des abbayes étrangères, le

(85) Dép. de Steenockerzeel, prov. de Brabant, cant. de Schaerbeek. — P. VAN BOXMEEB, *Steenockerzeel et Humelghem et leurs seigneurs*, 222-225, Diest, 1930.

(86) B. REGAUS, *De abbatia...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 105-106 et *Catalogus...*, 1266-1268.

(87) *Annuaire de la noblesse de Belgique*, XXIII, 78-79, Bruxelles, 1869.

(88) A. A. APPLIGEM, *Collectio Epistolarum*, I, 171, 185, 187, 193, 199; II, 31, 51, 57. — B. REGAUS, *De abbatia...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 106-114 et *Catalogus...*, 1290-1308. — A. DESPY-MÏYER et C. GÉRARD, *Abbaye d'Affligem...*, dans *Monasticon belge*, IV, 69-71. — A. Arch. M., *Mechliniensia*, reg. 25, 399.

(89) U. BERLIÈRE, *Prieuré de Frasnes-lez-Gosselies...*, dans *Monasticon belge*, I, *Province de Namur et de Hainaut*, 302, Bruges, 1890.

(90) R. HANON DE LOUVÏY en J. MARTIN, *Prieuré de Basse-Wavre...*, dans *Monasticon belge*, IV, *Province de Brabant*, I, 124-125, Liège, 1964.

(91) A.G.R., *Arch. Ecl. Brab.*, n° 4689.

prier présentait avec succès une supplique pour démontrer l'autonomie du prieuré. Il mourut à Bornem le 27 janvier 1679, mais fut inhumé dans l'église abbatiale d'Affligem (92).

**MAUR VAN PUTTHEM**, né à Gand en 1636, était le fils de Jacques et de Catherine Trognies. Il reçut l'habit à Affligem en 1660. En 1673, il fut envoyé à Basse-Wavre où il administra les cens. En 1675, il était collecteur des cens privés à Affligem ; en 1676, il est l'aide du syndic et, en 1677, là encore *granatarius*. Le 31 janvier 1679, il fut envoyé à Bornem afin d'administrer le prieuré dans l'attente d'un nouveau prieur. Il en fit l'inventaire, même de la bibliothèque (93). Il y resta jusqu'au 13 mai et rendit compte de son administration. Il devint économiste à Affligem en 1680 et y géra les cens. Il mourut (94) le 30 mai 1695.

**FULGENCE VAN WASSENHOVE** naquit à Zottegem en 1632 et était le fils de Philippe et d'Élisabeth Wiels. Il reçut l'habit à Affligem (95) en 1650. Il remplit les fonctions de zéléateur, de sacristain, d'hôtelier, de fruitier et de *granatarius*. Le 6 mai 1679, il fut nommé prieur de Bornem où il se consacra à la mécanique. En 1682, le prévôt Rupert Beydaels fit une visite du prieuré à la requête de l'archevêque et fut présent à la clôture des comptes. Après avoir voulu empiéter sur les droits des prieurs à plusieurs reprises, le cure-vicaire, L. Janssens, fut forcé, le 26 septembre 1685, après l'intervention du prévôt Védast Van Nuffel de reconnaître expressément leurs droits. Après la visite à Affligem en 1686, les religieux furent obligés aussi de faire une retraite annuelle au prieuré et engagés à observer autant que possible les constitutions. La même année, le prévôt Van Nuffel fit une visite au prieuré et fut présent à la clôture des comptes. Fulgence administra le prieuré jusqu'en 1688 et mourut à Affligem (96) le 25 juillet 1694.

**EDMOND ORTIZ DE YBARRA** naquit en 1645 *in Pago Sancti Venantii* en Amérique des parents espagnols, mais passa sa jeunesse à Bruxelles. Il reçut l'habit à Affligem en 1666 et étudia de 1672 à 1674 à l'abbaye de Saint-Denis près de Paris. Par la suite, il résida durant huit années à Basse-Wavre et, en 1687, devint hôtelier à Affligem. Il dirigea le prieuré de Bornem du 21 juin 1688 au 31 décembre 1689, sans porter toutefois le titre de prieur. En 1691, il devint, sacristain à l'abbaye et, en 1692, à nouveau hôtelier. En 1694, il est à nouveau envoyé à Basse-Wavre. Il passa les dernières années de sa vie à Affligem où il mourut (97) le 13 juillet 1713.

**VAAST VAN NUFFEL** naquit à Hekelgem en 1630, il était le fils d'Adrien et de Jacqueline Robijns (98). Entré à Affligem en 1652, il y devint sous-prieur en 1671, maître des novices en 1679, hôtelier en 1680. En 1683, il se retira au prieuré de Bornem et, par la suite, résida au refuge de Bruxelles pour copier les chartes d'Affligem dans les archives de l'archevêché. Il fut prévôt d'Affligem (99) de 1685 à 1690. Après sa démission, il fut chargé de l'administration du prieuré de Bornem, mais ne reçut le titre de prieur qu'en 1697. C'est du prieuré qu'il entretint

(92) B. REGAUS, *De abbatia...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 114-115 et *Catalogus...*, 1283-1287. — W. VERLEYEN, *De monniken...*, dans *Heemkundig Jaarboek*, I, 46.

(93) Probablement, cette liste de livres est-elle cette liste conservée à Malines : A.Arch.M., *Abdij Affligem*, liasse X12.

(94) B. REGAUS, *De abbatia...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 115 et *Catalogus...*, 1400-1401.

(95) Prov. de Flandre orientale, chef-lieu de canton.

(96) B. REGAUS, *De abbatia...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 115-117 et *Catalogus...*, 1371-1372.

(97) B. REGAUS, *De abbatia...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 116-127 et *Catalogus...*, 1425-1426. — W. VERLEYEN, *De monniken van de priorij te Bornem*, dans *Heemkundig Jaarboek*, III, 36, Puurs, 1967.

(98) J. LINDEMANS, *Oude Brabantse geslachten, Van Nuffel*, dans *Eigen Schoon en De Brabander*, XXXIV, 263, Bruxelles, 1951. — J. OCKLEY, *De familie Robijns*, dans *Vlaamse Stam*, II, 102, Ledeberg-Gand, 1966. — Hekelgem, prov. de Brabant, cant. d'Asse.

(99) A. DESPY-MUYER et C. GÉRARD, *Abbaye d'Affligem...*, dans *Monasticon belge*, IV, *Province de Brabant*, I, 74-75, Liège, 1964.

une longue correspondance en latin classique avec son frère Martin qui était prieur de Saint-Bernard-sur-l'Escaut (100). Lors des tractations à propos de l'échange de paroisses entre les évêchés de Malines et de Gand qui se déroulèrent de 1697 à 1699, l'archevêque de Précipiano avança l'argument qu'il pourrait plus facilement visiter et administrer le prieuré de Bornem et mettre un terme aux différends relatifs à la juridiction. En 1699, Van Nuffel reçut en raison de son âge et de son état de santé l'aide d'André le Roy pour l'administration temporelle. Il continua encore la copie des actes qui avaient été transportés à la Chartreuse de Bruxelles. En 1701, il adressa avec ses confrères une lettre à l'archevêque à propos du délabrement des bâtiments du prieuré et pour être autorisé comme auparavant à louer quelques petites terres, ce qu'ils obtinrent à la condition d'une messe hebdomadaire pour les donateurs. Après des demandes répétées, il obtint sa démission en 1702. Il mourut à Bornem le 22 juillet 1707 et fut enterré dans le chœur devant les escaliers de la crypte (101).

CASIMIR DAVIDTS naquit à Alost en 1647, il était le fils de Pierre et de Catherine Van Raffelgem. Il reçut l'habit à Affligem en 1667. En 1676, il alla étudier la Théologie à Louvain où il résida au Collège du Pape. De 1678 à 1680, il demeura au prieuré de Basse-Wavre. En 1680, il devint professeur de théologie à Affligem, infirmier en 1684, secrétaire du chapitre et maître des novices en 1686, syndic en 1689, receveur des bois en 1697. Il partit à Bornem en 1699 où il fut délégué le 27 mai 1702 pour remplacer le prieur malade lors de la clôture des comptes de l'église et des pauvres. Le 17 décembre 1702, il fut nommé prieur de Bornem. Le 24 mars 1703, la sentence du Conseil de Flandre tombait : l'abbaye n'était pas obligée de construire une nouvelle cure à Bornem et le curé-vicaire, J. Pieron, qui avait intenté le procès en 1700, fut condamné aux dépens de la procédure. Casimir Davidts consolida la position du prieur qui durant la maladie de son prédécesseur s'était affaiblie et édicia, en 1704, un règlement des droits du prieur. Il ne restait alors que deux religieux qui recevaient annuellement neuf cents florins pour leur entretien. Le prieur disposait en outre de trois champs et du verger, mais aussi du rachat des offrandes par les curés d'Hengene et Haasdonk, du casuel, des offrandes et revenus de la crypte. En 1704, Davidts devint économe à Affligem et, en 1707, prieur à Basse-Wavre (102). Le 13 mars 1716, il fut nommé prieur de Bornem, mais mourut le 8 septembre de la même année à l'abbaye où il fut inhumé dans le chœur de Notre-Dame (103).

CONSTANTIN VAN WICHELEN naquit à Termonde en 1642, il était le fils de Jacques, docteur en médecine, et de Marguerite Van Breusegem. Il reçut l'habit à Affligem en 1667. Après avoir résidé dans les abbayes de Grammont et de Saint-Ghislain, il reçut par la suite à Affligem les fonctions de sacristain, *vestiarius*, hôtelier, maître des novices, infirmier et économe. Le 23 octobre 1704, il devint prieur à Bornem où il mourut le 16 juin 1712. Il fut cependant enterré à Affligem dans le chœur latéral de Notre-Dame (104).

(100) A.A.AFFLIGEM, *Collectio Epistolarum*, III. — Abbaye cistercienne à Hemiksem, prov. d'Anvers, cant. de Boom.

(101) B. REGAUS, *De abbatia...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 117-129 et *Catalogus...*, 1374-1384.

(102) R. HANON DE LOUVET et J. MARTIN, *Prieuré de Basse-Wavre...*, dans *Monasticon belge*, IV, *Province de Brabant*, I, 126-127, Liège, 1964. — A. Arch. M., *Mechliniensis*, reg. 38, 63.

(103) B. REGAUS, *De abbatia...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 129-132 et *Catalogus...*, 1428-1429. — Id., *Dom Casimirus Davidts, prior van Bornem en Neerwaver (1646-1716)*, dans *Vlaamse Stam*, XIII, 365-372, Anvers, 1977. — W. VERLEYEN, *De monniken...*, dans *Heemkundig Jaarboek*, III, 38.

(104) B. REGAUS, *De abbatia...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 131 et *Catalogus...*, 1427-1428. — W. VERLEYEN, *De monniken...*, dans *Heemkundig Jaarboek*, III, 38.

**ROMAIN SPRUYT** naquit à Bruxelles en 1647, il était le fils de Claude, bailli et drossard du Pays de Gaasbeek, et de Jacquelin de Retz, dame de Puttenberg. Il reçut l'habit à Affligem en 1671 après avoir obtenu la licence *in utriusque juris* à Louvain. Il résida à Wavre de 1679 à 1687. En 1688, il devint hôtelier et, par deux fois, sauva l'abbaye de la destruction lors des invasions françaises. De 1690 à 1698 il fut prévôt d'Affligem (105). Après sa déposition irrégulière, il résida au refuge de Bruxelles comme prieur titulaire de Bornem. Lorsqu'en 1698 il fut envoyé au prieuré de Bornem, il dut renoncer à ce titre. En 1699, il retourna à l'abbaye et fut le dernier prieur titulaire de Frasnes-lez-Gosselies. Il retourna à nouveau à Bornem en 1704 où il devint prieur en 1712. Il démissionna de ses deux dignités le 19 septembre 1714 et reentra à Affligem où il mourut (106) le 14 février 1718.

**SILVESTRE VASTESHAVENS** naquit à Ninove en 1658, il était le fils d'Adrien et de Marie Van der Smissen. Il reçut l'habit à Affligem en 1679. Il fut chargé de nombreuses fonctions : en 1685, il devint *succentor* ; en 1686, bibliothécaire ; en 1687, zéléteur ; en 1690, chantre ; en 1691, sous-prieur ; en 1699, maître des novices. C'est en raison de son mauvais état de santé qu'il retourna à Bornem en 1707. Il administra le prieuré du 19 septembre 1714 à janvier 1717. En 1723, il regagna Affligem où il vécut encore quatre ans dans l'infirmerie et mourut (107) le 25 novembre 1727.

**WILLEBRORD RISKENS (RISQUENS)** naquit à Anvers en 1649, il était le fils de Jean et de Gérardine Van Gerwen. Il reçut l'habit à Affligem en 1672. Il parlait couramment le latin, le français et l'espagnol. Après avoir exercé presque toutes les charges à l'abbaye tant spirituelles que temporelles, il devint prieur de Bornem le 15 avril 1717. Le 24 décembre 1718, il se soumit à la bulle *Unigenitus* contre le jansénisme. Le 25 juillet 1721, le Conseil de Flandre condamna le curé-vicaire, A. Laurens, à une amende de trois livres parisis parce qu'il avait contesté les dîmes noyales aux religieux. En 1722, la clôture du chœur latéral de Saint-Sébastien fut secrètement enlevée, mais fut à nouveau replacée sous la menace d'un procès. En 1724, il y eut des difficultés en ce qui concerne l'administration des derniers sacrements à un valet du prieuré, l'utilisation des ornements sacerdotaux et la célébration des funérailles des défunts qui étaient inhumés dans le chœur ou dans la crypte. Le doyen de Termonde et l'évêque de Gand confirmèrent la même année les prérogatives du prieur quant aux ornements. Willebrord fêta son jubilé à Affligem le 31 janvier 1723. Il mourut à Bornem le 17 décembre 1724, mais fut enterré à Affligem (108).

**GODEFROID COLLIER** naquit à Termonde en 1681, il était le fils de Jean-Baptiste et de Marie Teniers. Il entra à Affligem en 1702. Il fut zéléteur, infirmier et hôtelier. Il fut envoyé à Bornem le 1<sup>er</sup> mars 1724 où il veilla sur les droits du prieuré pendant la maladie du prieur. Le 17 décembre de la même année, on lui confia l'administration du prieuré sans le titre de prieur. Il tenta en 1725 de maintenir la préséance du prieur dans les processions au mécontente-

(105) A. DESPY-MBYER en C. GÉRARD, *Abbaye d'Affligem...*, dans *Monasticon belge*, IV, *Province de Brabant*, I, 75, Liège, 1964.

(106) B. REGAUS, *De abbatiâ...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 131 et *Catalogus...*, 1430-1439. — K. J. SPRUYT, *Dom Romanus Spruyt, proost der abdij Affligem (1690-1696) en zijn familie*, dans *Affligemensia*, IV, 94-97, Hekelgem, 1947.

(107) B. REGAUS, *De abbatiâ...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 131-132 et *Catalogus...*, 1467-1469. — W. VERLEYEN, *De monniken...*, dans *Heemkundig Jaarboek*, III, 38-39.

(108) B. REGAUS, *De abbatiâ...*, édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 132-135 et *Catalogus...*, 1441-1443. — A. Arch.M., *Mechliniensia*, reg. 43, f<sup>o</sup> 48<sup>v</sup>. *Acta Ecclesiae Mechliniensis, anni MDCCXVIII circa Bullam Unigenitus*, 16-17, Bruxelles, 1718.

ment du comte ; il entra aussi en conflit avec le curé-vicaire, A. Laurens, qui, refusait de recevoir de ses mains les cendres et le rameau bénits. Ou fit appel au Conseil de Flandre et à l'officialité de Gand, mais le curé-vicaire se soumit et le 22 juillet 1725, un accord fut conclu en présence du prévôt d'Affligem, Odon De Craecker (109). Le 14 juin 1737, G. Collier reçut ses lettres patentes d'abbé d'Oudenburg. À la suite d'un accident, il résida encore à plusieurs reprises au prieuré où il mourut le 16 octobre 1738. Il fut cependant enterré à Oudenburg (110).

**CHARLES DE RUDDERE** naquit à Bruges en 1666, il était le fils d'Ignace et de Pétronille Van de Steene, il appartenait à une famille noble. Il entra à Affligem en 1687. En 1698, il devint sacristain et zélateur ; en 1702, infirmier ; en 1704, confesseur à l'abbaye de Grand-Bigard (111). Après avoir exercé ces fonctions pendant dix-neuf ans environ, il résida à Basse-Wavre. Il devint prieur de Bornem en 1725 où, en 1726, il participa au conflit à propos du patron de l'église, Saint-Léodegare, que le curé voulait remplacer par Notre-Dame, l'ancienne patronne. En 1727, on commença la construction du nouveau prieuré qui fut terminé l'année suivante. Avec la pièce ajoutée en 1739, les dépenses se montaient à plus de 15 000 florins. Lorsque les échevins après la rénovation de l'église voulurent tenir les comptes secrets, le prieur fit, le 18 septembre 1730, une demande au Conseil de Flandre qui lui confirma ses droits le 5 novembre 1732. Après la visite du 3 mai 1733, l'évêque de Gand confirma une fois encore la préséance du prieur qui avait été violée par le bailli le dimanche des Rameaux de l'année précédente. En 1735, on aboutit finalement à un arrangement à l'amiable avec les échevins en ce qui concerne les frais du procès, qu'ils avaient perdu en 1732. Thomas Van der Hoeven, originaire d'Alost, qui assista de 1737 à 1741, le prieur âgé, enrichit le prieuré de plantations d'arbres d'un bon rendement. Le Magistrat voulut, en 1740, obliger les domestiques du prieuré à monter la garde tout comme les habitants de Bornem, ce contre quoi l'abbaye porta plainte et reçut un avis favorable de l'avocat-fiscal de Flandre. La même année, le curé-vicaire, A. Knockaert, reçut du prévôt, O. De Craecker, une réprimande pour avoir offensé le prieur. Ch. de Ruddere démissionna en 1741 et mourut à Affligem le 16 février 1742 (112).

**GRÉGOIRE BASTON** naquit à Alost en 1676, il était le fils de Philippe et d'Hélène Willems, il appartenait à une famille noble. Il entra à Affligem en 1697. Nommé hôtelier en 1707, il fut désigné comme sous-prieur en 1716. Il exerça cette fonction durant vingt-cinq ans. C'est pour raisons de santé qu'il devint prieur de Bornem le 30 août 1741 (113). Suivant B. Regaus, son contemporain, il se distingua par son zèle et sa bonté ; « il gouverna plutôt par des soupirs et des larmes, qu'en donnant des ordres ». Lors de la rénovation de l'église, vers 1742, l'abbaye offrit quatre cents florins pour le nouvel autel majeur, œuvre de Guillaume Kerrick, d'Anvers, renouvella le pavement du chœur principal et fit ériger de nouveaux autels dans le chœur de Saint-Benoît et dans la crypte. Pourtant, l'autel majeur fut décoré aux armes du comte de Bor-

(109) B. REGAUS, *De abbatia...*, éd. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 132-137 et *Catalogus...*, 1512-1516.

(110) N. HUYGHEBAERT, *Abbaye de Saint-Pierre à Oudenburg*, dans *Monasticon Belge*, III, *Province de la Flandre Occidentale*, I, 82, Liège, 1960. — Oudenburg, prov. de Flandre Occidentale, cant. de Gistel.

(111) A. DESPY-MEYER, *Abbaye de Grand-Bigard*, dans *Monasticon belge*, IV, *Province de Brabant*, I, 219-242, Liège, 1964. — Grand-Bigard, prov. de Brabant, cant. d'Anderlecht.

(112) A.A. AFFLIGEM, *Collectio Epistolarum*, V, 98bis, quater. — B. REGAUS, *De abbatia...*, éd. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 137-146 et *Catalogus...*, 1477-1480. — W. VERLEYEN, *De monniken...*, dans *Heemkundig Jaarboek*, III, 39. — J. MAERVOORT, *900 jaar...*, 63-77. — W. VERLEYEN, *Necrologium van Affligem*, dans *Eigen Schoon en De Brabander*, XLVIII, 103-104, Bruxelles, 1984.

(113) Il avait été déjà nommé le 4 mai 1725, mais sans suite. Cf. A. Arch.M., *Mechliniensta*, reg. 45, f° 48v°.

nem, quoiqu'il n'y avait contribué que par un don de vingt couronnes (114). En 1742, il y eut aussi un différend avec le comte à propos du droit de chasse sur les terres du prieuré, mais ce fut réglé à l'amiable. G. Baston fêta son jubilé à Affligem le 17 septembre 1747. On chanta en vers dans une poésie latine de circonstance le repos idyllique d'un prieuré éloigné, habité seulement par deux religieux. Il mourut à Bornem le 21 mars 1752, mais fut enterré dans le chœur latéral de Sainte-Lutgarde et Saint-Joseph à Affligem (115).

**DOMINIQUE VAN MEERBEECK** naquit à Bruxelles en 1688, il était le fils de Josse et de Marie Aerts. Il entra à Affligem en 1710. Après avoir exercé les fonctions de bibliothécaire et de fruitier, il fut envoyé, en 1746, à Bornem. Il y fut prieur de 1752 à 1778. Intelligent, quoique d'un naturel rude, il se distingua comme fleuriste et s'occupa des taxus dans le jardin. En 1757, le comte de Corswarem fit inhumer sa sœur par le curé-vicaire, J. De Buyscher, sans demander l'autorisation des moines, ce qui eut pour conséquence un procès devant le Conseil de Flandre, qui dura jusqu'en 1760. Le curé fut condamné à une amende. D'autre part le prieur permit de mettre les reliques et l'image de Saint-Sébastien dans la chapelle de Saint-Benoît. En 1769 l'abbaye fut obligée d'augmenter le traitement du curé. En 1771, le conflit resurgit encore à propos du patronat de Saint-Léger (116). En 1774, on parvint à un arrangement à l'amiable qui mit fin au conflit qui, depuis 1770, était pendant avec le Magistrat en ce qui concerne l'entretien de l'église. En 1777, la cure fut construite sur le terrain du prieuré; le prieur reçut une compensation. Dominique mourut à Bornem le 29 mai 1778, mais fut enterré à Affligem (117).

**BENOÎT VAN DER GUCHT** naquit à Alost en 1711, il était le fils de Jean-Baptiste et d'Élisabeth De Wagemaker. Il entra à Affligem en 1729. Il devint catéchète en 1737. Envoyé à Basse-Wavre en 1742, il devint l'année suivante le second curé de la paroisse d'Opdorp desservie par Affligem. Il occupa cette charge durant trente-cinq ans. En raison de son état de santé, il se retira à Bornem comme prieur le 6 juin 1770, où il mourut le 19 février 1784. Il fut enterré à Affligem dans le chœur annexe de Saint-Joseph. Très doué, il composa dans sa jeunesse des tragédies et des comédies, et il se distingua aussi comme poète (118).

**PAUL DE CONINCK** naquit à Courtrai en 1717, il était le fils de Roch et de Martine Robijn. Il entra à Affligem en 1737. Il devint *succentor* en 1740. De 1744 à 1758, il résida à Basse-Wavre. En 1758, il devint économiste à Affligem. En raison de difficultés avec le prévôt Bède Regaus, il fut envoyé à Bornem en 1777 et y devint le dernier prieur le 4 mars 1784. Ce fut un homme assez têtue, grand amateur de chevaux. Pourtant il n'aimait pas le faste et n'était pas exigeant (119). Le 7 février, le moine Martin Sterckx, originaire d'Overijse fondateur d'une remarquable collection numismatique, mourut au prieuré (120).

(114) A.A. AFFLIGEM, *Varia Poemata*, 437 et *Collectio Epistolarum*, V, 165. — B. REGAUS, *De Abbatia*..., 150. — J. MAERVOORT, *900 jaar*..., 82.

(115) B. REGAUS, *De Abbatia*..., édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 146-148 et *Catalogus*..., 1484-1486. — W. VERLEYEN, *Dom Gregorius Baston, prior van Bornem (1679-1752)*, dans *Het Land van Aalst*, XXVI, 216-222, Alost, 1975.

(116) A.A. AFFLIGEM, *Collectio*..., VI, 70, 71.

(117) B. REGAUS, *De abbatia*..., édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 148-159 et *Catalogus*..., 1521-1524. — W. VERLEYEN, *De monniken*..., dans *Heemkundig Jaarboek*, III, 49.

(118) B. REGAUS, *De abbatia*..., édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenses*, VII, 159 et *Catalogus*..., 1558-1560. — W. VERLEYEN, *De monniken*..., dans *Heemkundig Jaarboek*, III, 41. — Opdorp, prov. de Flandre Orientale, cant. de Ternonnde.

(119) W. VERLEYEN, *Proost Bèda Regaus, geschiedschrijver van de abdij Affligem (1718-1808)*, 78 nota (b), Affligem, 1972. — W. VERLEYEN, *De monniken*..., dans *Heemkundig Jaarboek*, III, 48.

(120) W. VERLEYEN, *Dom Martinus Sterckx (1719-1785)*, dans *Affligem*, V, 4-8, Heekelgem, 1967.

En 1785, les revenus annuels du domaine, administré depuis Affligem, atteignaient 2 071 florins 25 sous. Les fermes et les terres étaient louées en 1786 pour une période de neuf ans. La ferme de Linkebeke fut partagée en deux. Le revenu des cens était destiné aux aumônes. On devait encore au duc d'Ursel une rente héréditaire de dix quarts de seigle et de dix quarts d'avoine (121).

En 1798, le prieuré fut vendu comme bien national à un certain Weber d'Anvers (122). Lors- que le 5 novembre 1798, après la révolte malheureuse contre les Français, le village fut réduit en cendres, l'église et le prieuré furent épargnés comme propriété de la République. Le prieur, qui l'habitait encore comme locataire, s'enfuit à Hamme, mais fut attaqué en chemin et volé. Il mourut à Hamme le 9 juin 1799 et fut enterré la nuit en secret à Opdorp (123). Le Concordat de 1801 entraîna pour les moines la perte de toutes leurs paroisses et mit fin, à Bornem, aux droits et prérogatives séculaires assez surannés, qui avaient provoqué tant de querelles stériles. Ce modeste prieuré, dominé complètement par l'abbaye-mère, n'a jamais joué qu'un rôle secon- daire.

L'église de Bornem fut reconstruite en 1828 et 1840, à l'exception de la crypte du chœur prin- cipal et du soubassement de la tour (124). En 1842, les sœurs de la Présentation-Notre-Dame achetèrent le prieuré à Weber pour 14 000 francs et y installèrent un pensionnat. Elles occupent encore toujours le prieuré du XVIII<sup>e</sup> siècle qui est le noyau d'un institut florissant (125).

---

(121) A.G.R., *Chambre des Comptes*, n° 46.663, *État des biens du clergé*. — *Arch. Ecl. Brab.*, n° 4675.

(122) B. VAN DONINCK, *Het voormalig Engels Klooster*..., 15.

(123) B. REGAUS, *De abbatia*..., édit. W. VERLEYEN, dans *Fontes Affligemenser*, VII, 159-160 et *Catalogus*..., 1571-1572. — W. VER- LEYEN, *De monniken*..., dans *Heemkundig Jaarboek*, III, 42. — Hamme, prov. de Flandre Orientale, chef-lieu de canton.

(124) R. LEMAIRB, *Les origines du style gothique en Brabant*, I, *L'architecture romane*, 63-64, Bruxelles-Paris, 1906. — J. VERBESSELT, *Het parochievezzen*..., 152, 154.

(125) B. VAN DONINCK, *Het voormalig Engels Klooster*..., 15.

# ORDRE DE CÎTEAUX

## ABBAYE DE SAINT-BERNARD SUR L'ESCAUT À HÉMIKSEM

Locus sancti Bernardi (1236), locus beati Bernardi (1237), domus loci sancti Bernardi (1238), monasterium de loco sancti Bernardi (1240), monasterium Sancti Bernardi apud Scelle (1246), in Scelle (1258), iuxta Scelle (1275), de Scelle (1277), prope Scelle (1283), godshuse van Sainte Bernaerts (1276), abt (convent) van ste Bernarts stat (1292), stad van sente Bernaerts (1293), abt (convent) van zente Bernaerts (1295), Sente Bernaerts (1295), zente Bernards stat (1301), sente Bernaerts stade (1306), monasterium sancti Bernardi iuxta Antverpium (1307), Saint Bernard (1309), Sente Barnards (1310), Sente Bernarts tot Brabant bi Scelle (1316), monasterium Sancti Bernardi prope Antverpium (1324), prope Scildam (1326), cloester van Sente Bernards (1330), Sinte Bernaerds (1332), sente Bernards stede bi de sceld (1358), Sinte Bernards bi Antwerpen (1367), sente Beernaerts (1369), monasterium sancti Bernardi supra Scaldam (1379), sente Bernards stede opte Scelt (1380), sinte Bernards opt Scelt (1389), op die schelt (1390), opter Scelden (1393), sente Baernaerts (1393), sente Bernarde bi Scelle (1395), sente Bernaerds ghestaen bi Antwerpen op de Sceld (1400), sinte Bernards opte Scheldt (1417), sinte Bernaerds buyten Antwerpen opte Scheldt (1427), monasterium sancti Bernardi ultra Schaldem (1485), Scaldienensis prope opidum Antwerpense (1502), Sinte Bernardts opte Scheldt (1512), monasterium beate marie et loco Sancti Bernardi (1539), Sinte Bernaerts plaetse op de Schelde (1549), monasterium divi Bernardi supra Scaldim (1550), in Schalda (1558), Sinte Bernaert opte Schelle (1557), Sinte Bernaerds (1567).

**SOURCES :** Les archives de Saint-Bernard (1) sont conservées dans deux dépôts principaux : celui de l'abbaye de Bornem (2) et celui des Archives de l'État à Anvers. On n'a conservé que deux inventaires des anciennes archives réunies par le prieur et proviseur Judocus Bal, *Compendium litterarum portae, bullarum apostolicarum, actuum incorporationis et separationis ab episcopatu Antverpiensis*, 1659, A. A. BORNEM, ms. 327, et *Breve compendium litterarum et munimentorum*, 1666, A. A. BORNEM, ms. 326. Une partie importante des archives étaient conservées au Refuge d'Anvers où une chambre avait été spécialement aménagée (3). Pendant la Révolution française bon nombre de pièces furent confiées aux presbytères des paroisses abbatiales ou à des amis (4), ce qui n'empêcha pas qu'une partie considérable tombât aux mains

(1) Abbaye à Hemiksem, prov. d'Anvers, cant. de Boom, diocèse de Cambrai jusqu'en 1559, diocèse d'Anvers jusqu'en 1802, diocèse de Malines jusqu'en 1962, actuellement diocèse d'Anvers.

(2) Prov. d'Anvers, cant. de Puurs.

(3) A. A. BORNEM, G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum...*, ms. 229, 139.

(4) A. A. BORNEM, V. DE CLERCK, *Kort verhaal*, ms. 249, 16.

de particuliers. C'est ainsi qu'en 1884 les Archives de l'État purent encore en acheter en provenance de la Collection van der Straelen-Moons-van Lerius (5).

Le dépôt actuel des Archives de l'Abbaye de Bornem comprend : le chartrier, les registres, les boîtes et les liasses. Le chartrier comprend environ 500 actes originaux rangés chronologiquement. Si l'on considère comme étant fausse la plus ancienne chartre (6), les autres seraient datées de 1239 à 1790. Le Père Benoit van Doninck a dressé vers 1900, un répertoire de tous les originaux et des copies du chartrier où tous les noms propres sont catalogués : *Summarium Archivii loci Sancti Bernardi*.

Une quinzaine de volumes de cartulaires sont conservés et répartis dans la section des registres. Les copies des actes sont en général rangées suivant deux catégories : *rubrum* et *nigrum*, chacune subdivisée alphabétiquement. Il est probable que ce système convenait pour le triage des chartes du dépôt d'archives, suivant le territoire auquel elles appartenaient. *Cartularium I Rubrum* et *Cartularium I Nigrum* se composent chacun de 4 parties in folio, dont les plus anciennes copies remontent au XVI<sup>e</sup> siècle. *Cartularium II Rubrum* et *Cartularium II Nigrum* conservent ensemble, en deux parties, plus de 1600 copies de chartes : A. A. BORNEM ms. 322-331. Les autres cartulaires ont été rédigés depuis le XIV<sup>e</sup> s. et pendant le XVIII<sup>e</sup> s. Un fragment d'un cartulaire du XV<sup>e</sup> siècle a pu encore être acquis en 1958 à la suite d'un échange, avec les Archives de la Ville de Breda : A. A. BORNEM, ms. 335 B (7). Signalons encore, datant du même siècle, un *Bullarium* où furent copiées les bulles pontificales de 1475 à 1486 : A. A. BORNEM, ms. 335.

L'importante collection *Landt-en-Caertboecken*, aux A. A. BORNEM, ms. 336-344, est aussi classée dans les registres. Les plus anciens documents de la main de J. Bal et donnent une description détaillée des biens de l'abbaye dans les années 1666-1671 ; ils sont illustrés de nombreux dessins. Ils contiennent des données topographiques, non seulement à propos des environs de Hemiksem, mais aussi à propos de nombreux emplacements dans le duché de Brabant. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Godefroid Bouvaert fit des copies précises de ces manuscrits (8). En outre, on conserve encore à Bornem de nombreux censiers du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : A. A. BORNEM, ms. 306-312, 347-366 ; 369 ; 373-375 ; 378 et 380-403.

Enfin, on peut encore signaler dans les registres, les livres de comptes qui contiennent, en 43 volumes, les factures de 1699-1797 : A. A. BORNEM, ms. 263-305.

Dans six boîtes sont conservées les pièces relatives au gouvernement des différents abbés. Quelques autres boîtes contiennent des données sur les paroisses dépendantes de l'abbaye, des documents sur les religieux, des lettres des visites, des documents sur d'autres abbayes de l'Ordre, etc.

Il nous faut encore mentionner 55 liasses qui ont un contenu très varié. Elles sont divisées, en grande partie, selon un ordre topographique et contiennent des pièces originales et des copies du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle qui concernent différents endroits et contrées. Dix liasses sont entièrement consacrées à l'incorporation et à la séparation de l'abbaye d'avec le diocèse d'Anvers : A. A. BORNEM, B. 39-48 (9).

(5) *Les collections van der Straelen-Moons-van Lerius à Anvers*, V, *Catalogue des manuscrits*, ANVERS, s.d. : les numéros suivants sont originaires de Saint-Bernard : 310-315 ; 912 ; 913 ; 916-918 ; 921 ; 927 ; 933 ; 935 ; 942-944 ; 946 ; 948 ; 962 ; 964 ; 966-979 ; 981-984 ; 1071 ; 1075-1076 ; 1079-1080 ; 1083 ; 1092-1093 ; 1096-1100 ; 1104-1106 ; 1109-1110 ; 1121 ; 1131-1132 ; 1139-1140 ; 1143 ; 1152-1154 ; 1156 ; 1158 ; 1170 ; 1174-1176 ; 1186-1187 ; 1189 ; 1191 ; 1194 ; 1198 ; 1200 ; 1206 ; 1210 ; 1221 ; 1225 ; 1235 et 1244.

(6) Une analyse de cet acte de 1125 figure déjà dans G. BROM, *Regesten van oorkonden betreffende het sticht Utrecht (694-1301)*, I, n° 312, Utrecht, 1908. Le texte fut publié par C. PUNACKER HORDUK, *Twaalf aanliggeveven oorkonden uit de 12e eeuw*, in *B.M.H.G.*, XX, 205-207, Utrecht, 1909, par S. FZ. MÜLLER, *Oorkondenboek van het Sticht Utrecht*, I, n° 327, La Haye, 1920, et par P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek der abdij van Sint Bernaards aan de Schelde*, 1-2, Anvers, 1926. — L'authenticité de la charte est mise en doute par O. OPPERMANN, *Untersuchungen zur nordniederländischen Geschichte des 10 bis 13 Jahrhunderts*, II, 143, Utrecht, 1921, et par A. DELAHAYE, *De eerste drie eeuwen van Gastel*, dans *Publikaties van het Archiveriaat « Nassau-Brabant »*, n° 3, 5-9, Zundert, 1968.

(7) *Verslag van de archivaris der gemeente Breda over 1958*, 5, Breda, 1959.

(8) La description de ces manuscrits figure dans : A. F. MARCUS, *Godefridus Bouvaert, monnik aan de Schelde*, dans *Jaarboek van de Vereniging voor Heenkunde in Klein-Brabant*, V, 62-63, Bornem, 1970. Une reproduction de ms. 341 : *Land-Boeck van Pudersse*, Ruysbroeck, Moesche etc. parut en 1984 : *Landboek van Klein-Brabant en omgeving van de abdij Sint-Bernards 1668-1669. Heenkundig Jaarboek Vereniging voor Heenkunde in Klein-Brabant*, XVII, Bornem, 1984.

(9) Un court aperçu de ces documents nous est donné grâce à J. VAN BRABANT, *Oud Antwerps Kerkarchief in het Rijksarchief, het Stadsarchief en het Archief der Commissie van Openbare Onderstand te Antwerpen en in andere instellingen en archiefvondsten*, 79-81, Anvers, 1972.

Les autres archives sont principalement constituées par des nécrologies et des chroniques. Trois obituaires ne remontent pas au-delà du XVIII<sup>e</sup> siècle : A. A. BORNEM, ms. 233, 240 et 250. Ces derniers manuscrits et un obituaire du XVII<sup>e</sup> siècle à la Bibliothèque Royale de Bruxelles, Cabinet des manuscrits, II, 2316 (10) ont servi de base au savant bibliothécaire B. van Doninck, *Obituarium monasterii loci Sancti Bernardi*, Lerins, 1901. Ils peuvent être complétés par une douzaine de listes de religieux, peu important d'ailleurs, rédigées par les moines au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Quant aux Chroniques, elles ne remontent hélas pas au-delà des Temps Modernes. C'est à Henri Stromp, licencié en Théologie, qui, dans le courant de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle fut plusieurs fois prieur et plus tard curé des paroisses abbatiales (11), que nous devons le fondement de toutes les descriptions historiques ultérieures sur Saint-Bernard. On a consacré trois versions de sa chronique, qui, d'après la préface fut terminée en 1552 : *Initium atque progressio monasterii B. Mariae de loco Sii Bernardi supra Scaldam* : A. A. BORNEM ; ms. 242-244 (12). En 1623 déjà le texte fut partiellement employé par Chr. Henrriquez, *Fasciculus Sanctorum ordinis Cisterciensis*, II, 390-396, Bruxelles, 1623. Quelques années plus tard, G. Jongelinus fournit une interprétation plus exacte : *Notitia abbatiarum ordinis Cisterciensis per orbem universum*, IX, 61-79, Cologne, 1640, dans laquelle il publia aussi une continuation de la chronique fournie par le Père Ambroise Van Den Driesche (13) et d'autres religieux. La chronique de G. Verstoekt, *Origo et processus abbatiae B. Mariae S. Bernardi*, aux A. A. BORNEM, ms. 245, est très apparentée aux précédentes ; l'auteur y fournit le matériel de la notice que consacra à l'abbaye A. Sanderus, *Chorographia Sacra Brabantiae*, I, 464-502, La Haye, 1726 (14).

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Gérard Rubens, futur abbé (15) rassembla bon nombre d'éléments sur l'histoire de l'abbaye, mais il prit surtout à cœur le côté matériel. Son ouvrage *Summarium chronologicum*, aux A. A. BORNEM, ms. 225 (16) fut utilisé et continué par son disciple G. Bouvaert. À l'occasion du Chapitre général de 1738, ce dernier écrivit un court aperçu sur l'histoire de l'abbaye : *Summarium chronologicum et topographicum*, aux A. A. BORNEM, ms. 227. Plus tard, ce dossier se développa en une volumineuse chronique de Saint-Bernard, une œuvre très documentée et qui constitue aujourd'hui encore une source irremplaçable, surtout pour le XVIII<sup>e</sup> siècle (17). De plus, il faut encore signaler la chronique de Gérard Hofmans : *Summarium chronologicum*, aux A. A. BORNEM, ms. 229 et les journaux des abbés Edm. de Vylder : *Facta quaedam notatu digna tempore deputationis*, aux A. A. BORNEM, ms. 230 et Raphaël Seghers : *Dagboek*, aux A. A. BORNEM, ms. 262, qui traitent en particulier du rôle qu'ils ont joué aux États du Brabant.

(10) J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Royale de Bruxelles*, VI, 182, n° 3890, Bruxelles, 1906.

(11) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 42, Lerins, 1901. — H. DE JONGH, *L'ancienne Faculté de Théologie de Louvain*, 48, Louvain, 1911.

(12) Il est étonnant que les chroniqueurs de l'abbaye au XVIII<sup>e</sup> siècle ne connaissent pas ces manuscrits : G. BOUVAERT, *Summarium Chronologicum*, aux A. A. BORNEM, *Saint-Bernard*, n° 19, 17. Probablement ces manuscrits étaient-ils dans les bibliothèques des paroisses dépendantes aux Pays-Bas, ce qui est également affirmé par V. BECKER, *Het Zwerfboek van Oudenbosch en zijne omgeving*, dans *Studien op godsdienstig, wetenschappelijk en letterkundig gebied*, XXX, 393, Utrecht, 1888.

(13) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 117. — C. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum ordinis cisterciensis per orbem universum*, IX, 71, Cologne, 1640, nomme Ambr. Van den Driesche lui-même.

(14) La première édition, qui est très rare, parut en un fascicule de 36 pages : A. SANDERUS, *Chorographia sacra celeberrimae abbatiae loci S. Bernardi ad Scaldam*, Bruxelles, 1661.

(15) Cf *infra*.

(16) Vu la mauvaise qualité du papier et de l'encre employés pour le manuscrit original, G. BOUVAERT en fit une copie : A. A. BORNEM ms. 226 : cfr. A. F. MARCUS, *Godefridus Bouvaert, monnik aan de Schelde*, dans *Jaarboek van de Vereniging voor Heemkunde in Klein-Brabant*, V, 60, Bornem, 1970.

(17) Ce manuscrit de Bouvaert n'a pas été conservé totalement. Une première partie traite des années 1233-1468 et parvint finalement, après la Révolution française, aux ARCHIVES DE L'ÉTAT À ANVERS : *Saint-Bernard*, n° 119. La seconde partie traite des événements entre 1468-1769 et fut jointe à la chronique de HOFMANS, aux A. A. BORNEM, ms. 229. — L'origine, les sources et la description des manuscrits sont retracés dans : A. F. MARCUS, *Godefridus Bouvaert, monnik aan de Schelde*, dans *Jaarboek van de Vereniging voor Heemkunde in Klein-Brabant*, V, 38-45 et 61, Bornem, 1970.

La législation en vigueur à l'abbaye pour les nombreux domestiques internes peut être étudiée dans un ms. de 1724 : *Generale Ordonnantie voor de Dienaeren des Cloosters ofte Abdye van Sinte Bernaerts* (18).

Aux Archives de l'État à Anvers (19), le fonds de Saint-Bernard compte 140 numéros d'un contenu très varié. Dans les huit premiers numéros on trouve le chartrier comprenant plus de 1200 actes originaux dont les cinq premiers se rapportent au XII<sup>e</sup> siècle ; les autres couvrent la période du XIII<sup>e</sup> siècle jusque 1774. Le n<sup>o</sup> 9 comprend un nombre d'actes séparés à propos des ventes, procès ou droits de propriété de l'abbaye. Les numéros suivants comprennent principalement des manuels de baux : A. É. ANVERS, *Fonds Saint-Bernard*, n<sup>os</sup> 10-16 ; le plus ancien date du XV<sup>e</sup> siècle et a fait l'objet d'une étude particulière (20). On trouve aussi un nombre considérable de livres de recettes : A. É. ANVERS, *Fonds Saint-Bernard*, n<sup>os</sup> 17-107, lesquels donnent des détails sur de nombreuses sphères d'influence de l'abbaye. On compte aussi quelques rouleaux de parchemin du XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles : A. É. ANVERS, *Fonds Saint-Bernard*, n<sup>o</sup> 121, et de même qu'un numéro 110, datant de 1452, qui est le plus ancien censier de cette collection anversoise. D'autres registres sur les revenus de l'abbaye datent des trois siècles suivants : A. É. ANVERS, *Fonds Saint-Bernard*, n<sup>os</sup> 111-115, 117, 120 et 122. Un livre de rentes, relatif aux biens de la porte de l'abbaye du XIV<sup>e</sup> siècle, A. É. ANVERS, *Fonds Saint-Bernard*, n<sup>o</sup> 10 bis, a été confié en 1970 par la Bibliothèque Royale à Bruxelles (21). La petite chronique de l'abbaye par Bouvaert : A. É. ANVERS, *Fonds Saint-Bernard*, n<sup>o</sup> 119, a déjà été mentionnée plus haut (17).

Le fonds des *Archives du diocèse et du séminaire d'Anvers*, n<sup>o</sup> 1, également conservé aux Archives de l'État à Anvers, conserve des documents se rapportant aux évêques Sonnius, Torrentius, Miraeus, Maldeus et de Berghes qui furent en même temps abbés commendataires de l'abbaye. Les n<sup>os</sup> 18 et 37 se rapportent uniquement aux revenus de Sonnius et Miraeus. Ce fonds possède aussi une copie du contrat de la séparation abbaye-diocèse : A. É. ANVERS, *Archives du diocèse et du séminaire d'Anvers*, n<sup>o</sup> 46.

En outre, les fonds des archives ecclésiastiques et communales des Archives de l'État à Anvers font mention de plusieurs détails concernant l'abbaye. Les Archives Ecclésiastiques de Kapellen (22) n<sup>os</sup> 8 et 32 possèdent deux actes du XVIII<sup>e</sup> siècle ; les Archives Ecclésiastiques de Puurs (23) n<sup>o</sup> 48 conservent des actes de procès au sujet de l'installation d'un sacristain par l'abbaye vers 1740 (24), tandis que dans d'autres documents on parle aussi de l'abbaye en sa qualité de décimateur (25). De plus, les Archives Communales de Puurs à Anvers contiennent aussi les actes échevinaux de la Cour féodale de Saint-Bernard et d'autres points de contact avec l'histoire de l'abbaye. Aux Archives Communales d'Hemiksem se trouvent des dossiers touchant des procès entre l'abbaye et les seigneurs d'Hemiksem, n<sup>os</sup> 2-3, ainsi que des actes sur le gouvernement de l'abbaye, n<sup>o</sup> 24. Une chartre de 1364 émise par la Cour censale de Saint-Bernard se trouve dans les Archives Communales de Broechem (26), n<sup>o</sup> 739, tandis que les Archives Communales de Berchem (27) conservent nombreuses pièces concernant la fermeture de l'abbaye dans le dossier 50 et deux pièces dans le dossier 51 (28). *La Collection des lettres scabinales d'Anvers* au même dépôt contient de nom-

(18) A.A. BORNEM, ms. 316. — Voir S. DIRNE, *Ordnanties voor de dienaeren des cloosters ofte abdye van S. Bernaerts tussen de jaren 1646-1797 dans Cîteaux in de Nederlanden*, II, 30-38, Westmalle, 1951.

(19) J. VANNERUS, *Het kerkelijk Fonds op het Staatsarchief te Antwerpen, dans Bijdragen tot de Geschiedenis...*, III, 569-575, Ekeren, 1904.

(20) J. VANNERUS, *Un manuel des baux de l'abbaye de Saint-Bernard (XIV<sup>e</sup> siècle)*, dans *Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique*, VII, 105-115, Bruxelles, 1909.

(21) J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Royale de Bruxelles*, VI, 183, n<sup>o</sup> 3891, Bruxelles, 1906.

(22) Prov. d'Anvers, cant. d'Ekeren.

(23) prov. d'Anvers, cant. de Puurs.

(24) Ces actes peuvent être complétés par les pièces conservées dans la liasse de A.A. BORNEM, B. 7.

(25) R. BOUMANS, *Inventaris van het Kerkarchief van Puurs, dans Inventarissen van Rijksarchieven*, II, 147-151, Bruxelles, 1971.

(26) Prov. d'Anvers, cant. de Zandhoven.

(27) Prov. d'Anvers, cant. de Berchem.

(28) En 1899, les pièces de la liasse 50 furent copiées pour figurer aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BORNEM, ms. 406.

breuses références à l'abbaye (29). Les archives provinciales qui furent cédées aux Archives de l'État à Anvers en 1960, donnent de plus amples détails (30). Dans la série B n<sup>os</sup> 553-556 se trouvent les annonces des ventes des biens abbatiaux pendant la révolution française.

Quatre chartes originales : 10 août 1337 ; 3 avril 1581 ; 20 avril 1651 et juillet 1667 se trouvent aux Archives de la Ville d'Anvers, *Fonds van Kerkelijke en Caritatieve instellingen*, K. 1337-1340, tandis que dans la *Collection des lettres scabinales* se trouve un acte (31) daté du 20 novembre 1306. De nombreux documents isolés ont été rassemblés en quatre liasses : Archives de la Ville d'Anvers, K. 1341-1344. À côté de feuillets de circonstances imprimés, on trouve aussi un dossier sur l'imprimeur Guillaume Silvius à propos du rôle qu'il a joué à l'abbaye lors de la fureur des iconoclastes, K. 1341 (32), fragment d'un cartulaire et un carnet de cens de 1537, K. 1343, ainsi que des pièces de procès concernant l'abbaye et le comte de Tour et Tassis au sujet de la seigneurie d'Hemiksem, K. 1344 (33). Notons encore huit liasses conservées aux Archives de la Ville à propos de la fondation de l'évêché d'Anvers et des évêques-abbés qui gouvernèrent l'abbaye : n<sup>os</sup> K. 16, 28-29 ; et 41-45.

Il est évident que de nombreuses pièces concernant ces évêques-abbés sont conservées aux Archives de l'Évêché d'Anvers, *Fonds Antverpiensia*, n<sup>os</sup> 1-13 et 132-135. Des documents épars concernant l'abbaye, entre autres un censier et un fragment d'un cartulaire du XVI<sup>e</sup> siècle ont été rassemblés dans une farde sous le n<sup>o</sup> 14 du *Fonds Kloosterarchieven* (34). Une seule charte originale, datée du 6 octobre 1466, y est conservée sans numéro. La plupart de ces documents se trouvaient autrefois aux Archives de l'Archevêché à Malines, d'où ils furent transférés à Anvers vers 1968.

Aux Archives de l'Archevêché à Malines, l'abbaye n'est mentionnée que lorsqu'il s'agit de fonds d'institutions qui indirectement eurent des relations avec l'abbaye, par ex. dans le *Fonds Wespelaar*, un contrat de 1685 entre l'abbé de Saint-Bernard et l'abbesse de Kortenberg (35).

Aux Archives Générales du Royaume, *Archives Ecclésiastiques du Brabant*, il n'est question qu'indirectement de l'abbaye de Saint-Bernard dans les fonds d'autre abbayes, par exemple dans un procès concernant Oppuurs en 1781, conservé dans le fonds de l'*Abbaye d'Affligem*, n<sup>o</sup> 4645 (36), une déclaration de l'abbé de Saint-Bernard sur la décadence de l'abbaye de femmes du Val-Saint-Bernard dans le fonds de cette abbaye de femmes sous le Val-Saint-Lambert, n<sup>o</sup> 10851 (37) et une bulle de Clément VII au sujet de l'abbaye de Vlierbeek, fonds de l'*Abbaye de Vlierbeek*, n<sup>o</sup> 11215 (38). On y conserve également dans les *Papiers de l'État et de l'Audience*, registres 892, 901 et 903, les enquêtes ecclésiastiques qu'en vertu de l'in-

(29) Les registres de ces lettres scabinales ont été publiés par G. BETERAMS, *Antwerpse schepenbrieven bewaard op het Rijksarchief te Antwerpen 1300-1794*, Bruxelles, 1959. Il est fait mention de l'abbaye dans les actes du 3 décembre 1380, n<sup>o</sup> 16, p. 3 ; 18 avril 1440, n<sup>o</sup> 93, p. 15 ; 29 décembre 1453, n<sup>o</sup> 10, p. 21 ; 12 novembre 1463, n<sup>o</sup> 150, p. 25 ; 31 juillet 1500, n<sup>o</sup> 265, p. 46 ; 11 mai 1519, n<sup>o</sup> 333, p. 57 ; 25 octobre 1537, n<sup>o</sup> 412, p. 71 ; 2 septembre 1540, n<sup>o</sup> 423, p. 73 ; 29 novembre 1541, n<sup>o</sup> 433, p. 75 ; 8 février 1602, n<sup>o</sup> 910, p. 146 ; 22 octobre 1613, n<sup>o</sup> 1053, p. 66 et 19 mars 1650, n<sup>o</sup> 1891, p. 294.

(30) H. JACOBS, *Inventaire des archives de l'administration provinciale d'Anvers*, surtout III, 18, 24-25, 49, 61, 64 et 133, Anvers, 1900.

(31) L'acte a été publié et photocopié par F. PRIMS, *Antwerpse teksten uit de jaren 1292-1312 en de eerste Brabantse teksten in onze taal*, dans *Verlagen en Mededelingen van de Kon. Vlaamse Academie*, n<sup>o</sup> 16, 339-340, Bruxelles, 1933.

(32) P. GÉNARD, *Personnes poursuivies judiciairement à Anvers au XVI<sup>e</sup> siècle pour le fait de religion*, dans *Bulletin des archives d'Anvers*, X, 17-50, Anvers, s.d.

(33) L. DE SCHEPPER, *Hemiksem, Heren en Heerlijkheid*, dans *Tijdschrift voor Geschiedenis en Folklore*, XII, 25-35, Anvers, 1949.

(34) J. VAN DEN NIEUWENHUIZEN, *De archieven van het Bisdum Antwerpen 1559-1801*, 12 et 33, Anvers, 1971.

(35) A. D'HOOP, *Inventaire Général des Archives Ecclésiastiques du Brabant*, II, 416, Bruxelles, 1914. — Kortenberg, abbaye de bénédictines, prov. de Brabant, cant. de Louvain.

(36) A. D'HOOP, *Inventaire des Archives Ecclésiastiques du Brabant*, III, 23, Bruxelles, 1922. — Affligem, abbaye de bénédictines, prov. de Brabant, cant. d'Asse. — Oppuurs, prov. d'Anvers, cant. de Puurs.

(37) A. D'HOOP, *Inventaire des Archives Ecclésiastiques du Brabant*, III, 433. — Val-Saint-Bernard à Diest, abbaye de cisterciennes, prov. de Brabant, cant. de Diest.

(38) A. D'HOOP, *Inventaire des Archives Ecclésiastiques du Brabant*, III, 475. — Vlierbeek, dép. de Kessel-Lo, abbaye de bénédictines, prov. de Brabant, cant. de Louvain.

duit de 1515 accordé par Léon X à Charles-Quint les autorités civiles dirigeaient dans les Pays-Bas (39). Cette documentation est complétée par les enquêtes postérieures et conservées dans les archives du *Conseil d'État*, n° 1235, et du *Conseil privé*, n° 858B. Une documentation secondaire est consignée dans le Fonds de la Chancellerie de *Brabant*, reg. 43 et 44. L'élection de 1790 est conservée dans le Fonds des *États du Brabant*, carton 194.

Enfin quelques pièces concernant Saint-Bernard, datant de 1703, sont conservées aux Archives Générales du Royaume dans le *Conseil Royal de Philippe V* sous le n° 218 (40). Il est aussi question de l'abbaye dans le *Conseil du Gouvernement Général* au n° 2274 (41).

Aux Archives de l'État à Arlon, la liasse *Étienne Henrion* renferme les renseignements sur le rôle que joua l'abbé Rubens dans la lutte contre le jansénisme à Orval (42).

En ce qui concerne les relations entre l'abbaye et la ville de Lierre, on trouve huit pièces aux Archives de la Ville de Lierre, dont sept sont datées : 1409, 1503, 1603, 1674, 1702, 1737 et 1773.

Aux Archives de la Ville de Malines, se trouvent également six documents concernant l'abbaye de Saint-Bernard entre les années 1281 et 1647 (43).

La chronique du curé Mortelmans de Hemiksem, conservée aux Archives Paroissiales de Hemiksem, renseigne plusieurs fois l'abbaye entre 1785-1794 (44).

Une source importante pour l'histoire de l'abbaye au XVI<sup>e</sup> siècle est conservée à la Bibliothèque Royale de Bruxelles, Cabinet des manuscrits n° 15704 ; l'évêque d'Anvers Torrentius y a inscrit la copie de ses lettres (45). Une lettre de cet évêque y est aussi conservée sous le n° II 701-74. Ensuite, il y a également des copies d'actes du XVIII<sup>e</sup> siècle de l'abbé Thomas van Thielt, n° 16591-92 ; des documents sur l'incorporation de l'abbaye au diocèse d'Anvers, n° 20701 et 12695-729 ; enfin quelques lettres des abbés van Heymissen, n° 1859-58, Rubens, II 2401 et Neefs, II 701-70.

Aux Archives Royales de Salamanque en Espagne, *Papiers d'État*, *Papiers de Flandre*, n° 586, sont conservées des lettres de moines et des lettres de crédit pour la vente des trésors de l'abbaye à Philippe II (46).

Sur les cartes anciennes suivantes dans l'ordre chronologique, l'abbaye de Saint-Bernard est indiquée : Zalterius (1567), Deventer (1571), Ortelius (1591), Mercator (1598), Janssonius (1620), Visscher (1622), Hondius (1629), Dankert (1635), Verbist (1637), Merian (1659), de Wit (1667), 't Serstevens (1673), Van Ordonie (1677), Janssonius van Waesberge (1680), Sanson (1690), Peeters (1692), Vaultier (1695), Bleau (XVII<sup>e</sup> siècle), Delisle (1705), Fricx (1705), Jaillot (1705), Seutter (1705), Weigel (1705), Lotter (1709), Homann (1712), Senex (1719), Ottens (1746), Allard (1750), Ferraris (1777), Dezauche (1791), et Schenck (XVIII<sup>e</sup> siècle).

En 1909, commença la publication régulière des chartes par ordre chronologique dans *Bijdragen tot de Geschiedenis bijzonderlijk van het aloude Hertogdom Brabant*, VIII, 560, Ekeren, 1909, par P. J. Goetschalecx et B. Van Doninck. Cette publication fut interrompue par la guerre de 1914, mais une brochure

(39) C. B. DE RIDDER, *Les Élections abbatiales dans les Pays-Bas avant le XIX<sup>e</sup> siècle*, dans *A.H.E.B.*, V, 315-328, Louvain, 1868. — P. CLAESSENS, *Promotion aux prélatures abbatiales dans Revue catholique*, XLVII, 126-140, Bruxelles, 1879. — C. BUVE, *Kiezingen van abten in de kloosters van Brabant, dans Bijdragen tot de Geschiedenis...*, I, 188-199, Ekeren-Donk, 1902. — E. VALVEKENS, *Rondom de abtelijke benoemingen in de oude Nederlanden, dans Analecta Praemonstratensia*, VII, 324-327, Tongerlo, 1931. — P. GORISSEN, *Hei vorstelijk benoemingsrecht in de Nederlandse abdijen onder Karel V, dans Bijdragen voor de Geschiedenis der Nederlanden*, IX, 190-237 et X, 25-57, La Haye, Anvers, 1955 et 1956.

(40) P. et J. LIEFVRE, *Inventaire des Archives du Conseil Royal de Philippe (1702-1711)*, V, 20, Tongres, 1932.

(41) P. et J. LIEFVRE, *Inventaire des Archives du Conseil Gouvernemental Général*, 80, Bruges, 1925.

(42) Abbaye de Cisterciens, prov. de Luxembourg, cant. de Florenville.

(43) P. et J. VAN DOREN, *Inventaire des Archives de la ville de Malines*, VI, 51, 278, 280 et 294, Malines, 1859.

(44) Concernant le curé Mortelmans, voir L. DE SCHEPPER, *Oud- en Nieuw Hemiksem*, 202-210, Anvers, 1957.

(45) L. TORRENTIUS, *Correspondance*, éd. M. DELCOURT et J. HOVOUX, I-III, Paris, 1950-1954. — M. J. MARINUS, *Laevinus Torrentius als tweede bisschop van Antwerpen (1587-1595) dans Verhandelingen van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der letteren*, n° 131, Bruxelles, 1989.

(46) *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, éd. L. GACHARD, I, 130, Bruxelles, 1848.

séparée fut publiée, elle contient la réimpression des 357 premières chartes : P. J. Goetschalckx et B. Van Dominck, *Oorkondenboek der Abdij van Sint-Bernaards aan de Schelde*, Anvers, 1926.

L'édition n'avait atteint que l'année 1276. En 1929, l'édition des chartes dans *Bijdragen* cité plus haut fut reprise jusqu'en 1290, mais le projet d'une seconde partie du « *Oorkondenboek* » ne fut pas réalisé. Pour les années de 1276 à 1290, on doit donc se référer uniquement que *Bijdragen tot de Geschiedenis...* : actes de 1276-1278 dans XII (1913) 339-384 ; 1278-1281 dans XIII (1914) 221-272 ; 1282-1283 dans XX (1929), 338-354 et 1283-1290 dans XXI (1931) 86-118 et 181-223. Pourtant ici et là, on rencontre encore des chartes éparses, postérieures à 1290 dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, tels les actes du 1<sup>er</sup> février 1292 et du 2 juin 1292 dans XIX, 259-263, Ekeren-Donk, 1928 ; 28 janvier 1293 dans I, 284-285, Hoogstraten, 1902 ; 8 juillet 1293 dans XIX, 266, Ekeren-Donk, 1928 ; 17 décembre 1293 dans III, 51-52, Ekeren-Donk, 1904 ; 19 juin 1295 dans I, 170-175, Hoogstraten, 1902 ; 24 novembre 1296 dans II, 97-100, Ekeren-Donk, 1903 ; 6 mai 1297 dans XII, 233-234, Ekeren-Donk, 1913 ; 9 juin 1297 dans XXII, 145, Ekeren-Donk, 1931 ; 12 août 1299 dans XXVI, 148-150, Ekeren-Donk, 1935 ; 6 mai 1300 et 6 novembre 1300, dans XXII, 50-53, Ekeren-Donk, 1931 ; 4 juin 1303 dans VI, 504, Ekeren-Donk, 1907 ; août 1307, 13 janvier 1307 et 4 avril 1309 dans III, 123-134, Ekeren-Donk, 1904 ; 16 octobre 1319 dans II, 105-106, Ekeren-Donk, 1903 ; 28 juin 1357 dans VI, 505-506, Ekeren-Donk, 1907 ; 8 décembre 1364 dans III, 482-484, Ekeren-Donk, 1904 ; 2 juillet 1391 dans VI, 519, Ekeren-Donk, 1907 ; 12 novembre 1418 dans III, 484-485, Ekeren-Donk, 1904 ; 7 juin 1446 dans VIII, 44 et 60, Ekeren-Donk, 1909 ; 2 septembre 1480 dans XI, 377-379, Ekeren-Donk, 1912 ; 28 mars 1522 dans V, 81-82, Ekeren-Donk, 1906 ; 7 décembre 1568 dans III, 485-486, Ekeren-Donk, 1904 ; 5 janvier 1646 dans VI, 510-511, Ekeren-Donk, 1907 et 6 avril 1671 dans III, 486, Ekeren-Donk, 1904.

Il faut encore mentionner quelques actes postérieurs à 1290 publiés dans les revues *A. H. E. B.* : acte du 8 septembre 1296 dans II, 459-462, Bruxelles, Louvain, 1865 ; 30 novembre 1296 dans IV, 257-261, Bruxelles, Louvain, 1867 ; 27 septembre 1298 et 1<sup>er</sup> octobre 1310 dans V, 61-64, Bruxelles, Louvain, 1868 ; et dans *Taxandria*, acte du 24 juin 1291, dans XXXII, 115-119, Bergen-op-Zoom, 1925 ; 24 juin 1291, 2 février 1292 et mai 1293 dans XIII, 118-122, 150-154 et 197-201, Bergen-op-Zoom, 1906.

A. Miraëus et J. F. Foppens, *Opera diplomatica*, II, 873, 875 et 883, actes de 25 décembre 1291, 6 décembre 1298 et 7 septembre 1314, Bruxelles, 1723 ; A. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 581-582, actes du 15 mars 1335 et du 6 janvier 1368, Bruxelles, 1855 ; A. L. De Vlaminck, *Cartulaire de l'abbaye de Zwijveke-lez-Termonde*, 78-82, 86-90, actes de mai 1291, 12 août 1298 et 3 juin 1303, Gand, 1869 ; B. Van Dominck, *Het voormalig Engelsch klooster te Bornhem*, 387-403, actes des 26 décembre 1298, 30 décembre 1302, 10 août 1344, 12 avril 1355, 9 avril 1374, 17 mai 1428, 1530, 11 août 1546 et 30 octobre 1603, Louvain, 1904 ; F. Prims, *Antverpiensia*, XXIV, 201-208, 2 actes de même date (30 novembre 1293), Anvers, 1953 ; E. Sabbe, *De hoofdbank van Zandhoven*, dans *Tijdschrift voor Geschiedenis en Folklore*, XVIII, 40-43, actes du 1<sup>er</sup> septembre 1345 et du 3 mars 1357, Anvers, 1954 ; F. F. X. Cerutti, *Middleleeuwse rechtsbronnen van stad en heerlijkheid Breda*, I, 57-66, 68-71, actes des 24 juin 1291, 2 février 1292, 28 octobre 1292, 9 octobre 1293, 9 février 1295, 29 mars 1296, 26 mai 1296, Utrecht, 1956 ; A. Goetstouwers, *De oorkonden der abdij Rozendaal der orde van Cîteaux*, I, 102-103, 122-123, 146-147, 167-168, 172-174, 198-199, 200-206, 234, 356, 393-396, actes des 28 avril 1290, 11 février 1296, mars 1300, 15 mars 1304, septembre 1305, 24 juin 1316, 10 août 1316, 30 novembre 1316, novembre 1316, 1324, 1350, 16 avril 1361, Tongerlo, 1956 ; J. Blockmans, *Het dubbel-dorp Westmalle-Zoersel*, dans *Oudheid en Kunst*, XLII, 37-51, 101-115, actes des 1<sup>er</sup> juin 1505, du 16 juin 1532, du 24 mai 1565, du 11 janvier 1608, du 1<sup>er</sup> juin 1565, 18 mai 1569, 26 mars, 1677, 30 janvier 1705, 6 mars 1705 et 23 décembre 1758, Brecht, 1959. On peut trouver de nombreux actes se rapportant à l'incorporation de l'abbaye au diocèse d'Anvers dans l'ouvrage de M. Dieckx, *Documents inédits sur l'Érection des nouveaux Diocèses aux Pays-Bas (1521-1570)*, I-III, Bruxelles, 1960-1962.

Il y a encore des analyses d'actes postérieurs à 1290 dans A. Miraëus, *Notitia Ecclesiarum Belgii*, 597-599, actes de 1292-1322, Bruxelles, 1630 ; G. Brom, *Archivalia in Italië, belangrijk voor de geschiedenis van*

*Nederland*, I, partie II, 655, acte du 21 août 1501, La Haye, 1909 ; A. Verkooren, *Inventaire des chartes et cartulaires des duchés de Brabant et de Limbourg et des Pays d'Outre-Meuse*, I, *Chartes originales et vidimées*, I, 309-310, 342-344 ; III, 269, IV, 368, actes du 24 octobre 1336, 22 juin 1338, 31 mai 1358 et 8 avril 1369, Bruxelles, 1910-1912 ; II, *Cartulaires*, I, 182, 187, 193, 195-196, 198, 213, — II, 153, 154, 170, actes du 2 juin 1292, 30 novembre 1293, 25 novembre 1296, 13 janvier 1298, 2 février 1298, 8 février 1298, 9 février 1298, 23 novembre 1298, 17 mars 1305, 9 décembre 1363, 13 janvier 1364 et 6 février 1369, Bruxelles, 1961 et 1962, et III, *Chartes originales et cartulaires*, I, 108, II, 155, 158, 160, 213, actes des 6 mars 1387, 8 août 1402, 27 août 1402, 9 septembre 1402 et 11 septembre 1403, Bruxelles, 1961 et 1966.

M. Levelt, *Oudenbosch in verleden en heden*, 177-195, Zundert, 1931, donne 130 analyses de documents se rapportant aux relations entre l'abbaye et la paroisse d'Oudenbosch pendant les années 1291-1807 ; G. Despy, *Inventaire des archives de l'abbaye de Villers*, 169, 180, actes du 9 octobre 1316 et du 7 septembre 1336, Bruxelles, 1959 ; H. Delvaux, *Inventaris van het archief der abdij Maagdendaal, te Oplinter*, 138-139, 307, 313, 321, actes du 7 juin 1322, du 25 mai 1500, du 29 juillet 1521, du 28 mars 1522 et du 3 mai 1534, Bruxelles, 1965. B. Van Doninck, l'érudite bibliothécaire de l'abbaye de Bornem et plus tard abbé du Val-Dieu, publia un document important relatif au curriculum vitae des moines : *Obituarium monasterii loci Sancti Bernardi*, Lerins, 1901. Un compte-rendu du gouvernement des provisieurs à Zoersel de 1725 à 1775 fut publié par A. Schuerwegen, *Notitieboek van Plantagiën...*, dans *Oudheid en Kunst*, XXIX, 3-92, Brecht, 1938.

Les relations entre l'abbaye de Saint-Bernard et les Chapitres généraux de l'Ordre de Cîteaux sont étudiées par J.-M. Canivez dans *Statuta capitulorum generalium ordinis cisterciensis ab anno 1119 ad annum 1786*, II, 166, 174, 211, 299, 312, 334, 354, 398 et 484 ; III, 78, 104, 191, 200, 202, 494 et 523 ; IV, 323, 553, 555, 572, 581, 587, 641, 678, 710, 721 et 728 ; V, 4, 30, 100, 112, 113, 120 et 757 ; VI, 86, 324, 488, 546, 547, 554, 565, 567, 581, 589, 697, 734, 761, 766 et 773 ; VII, 4, 18, 35, 43, 57, 73, 85, 123, 182 et 600, Louvain, 1934-1939.

**TRAVAUX :** Quelques renseignements ou notices bibliographiques ont paru dans des ouvrages généraux ou des dictionnaires : L. Jauschek, *Originum Cisterciensium*, I, 240-241, Vienne, 1871 ; E. Michel, *Abbayes et monastères de Belgique*, 61-63, Bruxelles, 1923 ; E. De Seyn, *Geschied- en aardrijkskundig woordenboek der Belgische gemeenten*, I, 560-561, Turnhout, s.d. ; L. Cottineau *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, II, 2614-2615, Macon, 1939 ; L. De Wachter, *Repertorium van de Vlaamse Gouwen en Gemeenten*, III, 50-51, et VI, 100, Anvers, 1945 et 1957.

Une première liste d'abbés figure dans J. B. Gramaye, *Antverpiaë antiquitates*, 159-161, Bruxelles, 1610. La liste n'est pas sans erreurs ; elle fut pourtant reprise dans l'édition de Louvain, 1708. Ch. Henriquez, *Fasciculus Sanctorum Ordinis Cisterciensis*, 390-396, Bruxelles, 1623, donne déjà plus de détails sur les abbés jusqu'en 1536, mais il n'est pas très exact, tandis que A. Wichmans, *Brabantia Mariana*, 615-617, Anvers, 1632, ne consacre qu'une notice à la fondation. L'abondante contribution de G. Jongelinus, *Notitia abbatiarum ordinis Cisterciensis*, IX, 61-79, Cologne, 1640, repose directement sur la chronique de l'abbaye ; il ne donne pas seulement un bon résumé des principaux événements depuis le début de la fondation en se servant de la liste des abbés, mais il fait aussi un récit détaillé des troubles du XVI<sup>e</sup> siècle et de la restauration de l'abbaye. A. Sanderus, *Chorographia sacra celeberrimae abbatiae loci S. Bernardi ad Scaldim*, 36 p., Bruxelles, 1661, reçut aussi des données directement de l'abbaye et présente peu de divergence avec la seconde édition *Chorographia Sacra Brabantiae*, I, 464-503, La Haye, 1726, qui donne un supplément de l'histoire de l'abbaye jusqu'en 1722.

Parmi les anciennes notices consacrées à l'abbaye, citons : J. Le Roy, *Notitia Marchionatus Sacri Romani Imperii*, 54-67 et 381-383, Amsterdam, 1678 ; J.-F. Foppens, *Historia Episcopatus Antverpiensis*, 151-173, Liège-Bruxelles, 1717. E. Martène et U. Durand, *Voyage littéraire de deux Bénédictins*, II, 195, Paris, 1717 ; *Le grand théâtre sacré de Duché de Brabant*, II, partie I, 158-162, La Haye, 1734 ; *Synopsis*

*actorum ecclesiae Antverpiensis*, éd. P.F.X. De Ram, 186-195, Bruxelles, 1856; *Gallia Christiana*, V, 142-147, Paris-Bruxelles, 1877.

Les premières descriptions modernes de l'abbaye, comprenant d'importantes données, sont mêlées à l'histoire des communes d'Heimiksem et de Schelle : A. Harou, *Quelques mots sur la commune d'Heimiksem et sur l'abbaye de Ste Marie, dite Saint-Bernard*, dans *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, XLI, 265-318, Anvers, 1886, et J. B. Stockmans et J.-T. De Raadt, *Geschiedenis der gemeente Schelle*, 42-65, Lierre, s.d.

Quant à la suppression de l'abbaye et la persécution contre les moines, on verra B. Van Doninck : *Mittheilungen über unsere Klöster und Ordensbrüder in Belgien zu Ende des 18. Jahrhunderts*, dans *Cistercienser-Chronik*, X, 225-232, 265-272, 321-328, XI, 8-14, 37-46, 75-81, 107-109, 143-148, 176-180 et 207-210, Bregenz, 1898 et 1899. B. Van Doninck donne aussi un résumé historique dans son introduction à l'*Obituarium monasterii loci Sancti Bernardi*, V-XLV, Lerins, 1901. S'appuyant sur les Archives Vaticanes, U. Berliere donne d'importants renseignements pour fixer la liste des abbés aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles : *Documents Vaticans concernant l'abbaye de Saint-Bernard-sur-l'Escaut*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis bijzonderlijk van het aloude Hertogdom Brabant*, III, 1-16 et 57-69, Ekeren-Donk, 1904.

Le premier travail d'ensemble est dû à E. Steenackers, *Geschiedenis der Abdij van Sint-Bernaarts te Heimiksem*, dans l'hebdomadaire *Onze Belangen*, des 22 juillet 1906, 30 juin 1907, Boom, 1906-1907. C'est un résumé digne d'éloges, se basant sur les ouvrages parus et sur les sources d'archives, mais la publication est difficilement accessible. Le même auteur, E. STEENACKERS, nous donne des détails, se rapportant surtout au XVI<sup>e</sup> siècle, dans *L'abbaye de Saint-Bernard à Heimiksem*, et *Thomas Van Thielt, administrateur du dit lieu*, dans *Bulletin du cercle archéologique de Malines*, XXII, 31-55, Malines, 1912. D'autres suppléments concernant l'abbaye et les moines sont donnés par l'historien de l'abbaye, le Père A. Fruytier, dans *Nieuw Nederlandsch Biographisch Woordenboek*, I, 311, s.v. Berkel; II, 11-12, s.v. Adriaanssens; 432-433, s.v. Egons; 574, s.v. Heymissen; 584, s.v. Hofmans; 811, s.v. Lepaige; 839, s.v. Loots; 916, s.v. Meynaerts; 933, s.v. Mol; 1007, s.v. Nuvel, 1083, s.v. Pepels; 1229-1230, s.v. Ronge; 1239-1240, s.v. Rubens; 1438, s.v. Timmermans, 1457, s.v. Tulden; III, 269, s.v. Croock, 270, s.v. Cruyt, 1208, s.v. Stropm; IV, 290-291, s.v. Breda; 1252-1253, s.v. Smeyers; VI, 485-486, s.v. Eppeghem; 618, s.v. Grande; 708, Hardime; VII, 1301-1302, s.v. Vylder, VIII, 43, s.v. Bal; 394, s.v. Dierxlandt, Leiden, 1911, 1912, 1914, 1918, 1924, 1927 et 1930. Seul, l'article au sujet de l'abbé Thomas fut rédigé par A. Van Schelven dans II, 1433-1436, s.v. Tilius.

Quelques pages de vulgarisation, sont publiées par J.-M. Canivez dans *L'Ordre de Cîteaux en Belgique*, 239-245, Forgies-lez-Chimay, 1926. Une série d'articles chronologiques inspirés du Père Fruytier, œuvre d'A. Amelincx, ont paru dans *Geschiedenis van de Sint-Bernardsabdij te Heimiksem en haar herstel te Bornem*, dans *St. Bernardus Tijdschrift*, VII, 92-94, 124-127, 157-160, VIII, 10-13, 44-48, 71-74, 106-109, 130-135, 160-163, IX, 8-11, 37-41, 69-74, 98-101, 128-131, X, 10-11, 28-30, 158-160; XI, 16-18, 36-38, 60-63, 85-87, 105-107, Nieuwkuyk, 1937-1941.

J. Van den Acker, *Het verhaal van den reiger*, Anvers, 1946, est une histoire romancée de l'abbaye s'appuyant toutefois sur des sources historiques. Le dernier travail d'ensemble, inséré dans l'histoire de la commune d'Heimiksem, est de L. De Schepper, *Oud en nieuw Heimiksem met de Sint-Bernardsabdij*, Anvers, 1957. Dans un article publié par S. Axters, il est fait mention d'un écrivain de l'abbaye : *Benedictus Haller von Hallenstein o. cist., als mysticus dans Verslagen en mededelingen van de Kon. Vlaamse Academie voor taal en letterkunde*, 45-70, Gand, 1959. A. Marcus traite de la suppression de l'abbaye et des tribulations qu'endurèrent les pères d'Heimiksem, dans *De Sint Bernards Abdij tussen Heimiksem en Bornem*, dans *De Ghulden Roos*, XXIV, 81-100, Roosendaal, 1964.

L'histoire des débuts de l'abbaye fut le sujet de l'étude de C. Raindorf-Gérard, *Les origines de l'abbaye cistercienne de Lieu-Saint-Bernard*, dans *Hommage au professeur Paul Bonenfant*, 197-208, Bruxelles, 1965. Il est regrettable que l'auteur n'ait pas pris la peine de consulter les pièces originales si faciles d'accès et que, pour une étude des sources, elle travailla uniquement avec les publications existantes. Dans son

travail, elle ne mentionne aucune pièces d'archives bien qu'elle cite des manuscrits, sans dire cependant où ils sont conservés.

On trouve une vue d'ensemble de l'histoire de l'abbaye au XVIII<sup>e</sup> siècle dans une biographie de A. F. Marcus, *Godefridus Bouvaert, monnik aan de Schelde*, dans *Jaarboek van de Vereniging voor Heemkunde in Klein-Brabant*, V, Bornem, 1970, tandis que la première partie du XVII<sup>e</sup> siècle est étudiée dans A. F. Marcus, *Abt Judocus Gillis van Puurs*, dans *Jaarboek van de Vereniging voor Heemkunde in Klein-Brabant*, VI, 3-32, Bornem, 1971.

Il est question des relations entre l'abbaye et ses propriétés en Brabant septentrional, dans H. Levelt, *Oudenbosch in verleden en heden*, Zundert 1931, et A. Delahaye *De eerste drie eeuwen van Gastel*, dans *Publicaties van het archiveriaat « Nassau-Brabant »*, n° 3, Zundert, 1968. À l'occasion du septième centenaire de cette dernière commune, un livre commémoratif a été édité : *Gastel, Land van Abten en Markiezen*, Gastel, 1975. Dans cet ouvrage, les contributions d'A. Delahaye, *Onstaan en groei van de gemeente*, 13-42, *Parochie en kerk van Oud Gastel*, 147-250 et d'A. F. Marcus, *Gastel en de Cisterciënzers*, 87-143 consacrent une attention toute particulière au phénomène de la convergence de l'abbaye et de la paroisse. L'histoire et les faits historiques de la paroisse de Wouw, tels qu'ils ont été rapportés par le Père Hoffmans dans la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle, sont évoqués par A. Delahaye, *Hoffman's vertellingen over de parochie van Wouw*, dans *Publicaties van het archiveriaat « Nassau-Brabant »*, n° 29, Zundert, 1975. Une étude concernant les biens à Bazel a été réalisée par R. Janssens, *Landgoederen van de St Bernaards abdij en van de bisschop van Antwerpen*, dans *Annalen van de Oudheidkundige kring van het land van Waas*, LX, 100-106, Saint-Nicolas, 1954. Les possessions de Gierle furent décrites par F. Verbiest, *De abdij van Bornem en haar bezittingen te Gierle*, dans *Taxandria*, XXXIV, 133-168, Turnhout, 1962, mais l'auteur a cité à tort, dans le titre, Bornem au lieu de Hemiksem. Les possessions à Puurs furent amplement traitées par J. Verbesselt, *Het domein van de abdij Cornelinmünster in Brabant, het ontstaan en de ontwikkeling van Puurs*, Pittem, 1968, et celles de Ranst et environs, dans l'étude très détaillée et documentée de R. Van Berchem, *La terre et seigneurie de Ranst en Brabant*, Genève, 1971. Pendant le troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle, l'abbaye fut très active au Sud-Beveland mais renonça assez vite à ses droits. C. Dekker traite de ce sujet dans *Zuid-Beveland. De historische geografie en de instellingen van een Zeeuws eiland in de Middeleeuwen*, 201-206, Assen, 1971. Une thèse inédite de Jos Mertens donne des *Bijdragen tot de Agrarische geschiedenis van de Sint-Bernardus abdij te Hemiksem*, Louvain, 1979.

Les refuges de l'abbaye à Coolhem et à Malines ont été étudiées par E. Steenackers, *Twee refugiën van S. Bernaerts*, dans *Bijdragen tot Geschiedenis bijzonderlijk van het aloude hertogdom Brabant*, III, 473-486, Ekeren-Donk, 1904, tandis que E. Geußens, *Plaatsbeschrijving der straten van Antwerpen en omtrek*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, VI, 502-507, Ekeren-Donk, 1907, fournit quelques données sur le refuge de l'abbaye à Anvers. Le refuge de Lierre est décrit par J. Van In, *De abtsherberge ofte Refugie van St. Bernaerts aan de Schelde*, dans *Lyrana*, II, 77-83, Lierre, 1910.

Les activités intellectuelles de l'abbaye au cours de l'histoire sont surtout traitées dans les différentes contributions de M. Lamberigts, *De Cisterciënzers en Leuven* et de M. Rombaut, *Het intellectuele leven van St.-Bernards-aan-de-Schelde. Een kort overzicht*, dans le catalogue de l'exposition *Bernardus en de Cisterciënzersfamilie in België 1090-1990*, 309-314 et 417-429, Louvain, 1990.

Plusieurs articles illustrent l'activité artistique de l'abbaye : J. Casier, *Notes au sujet du mobilier de l'ancienne abbaye cistercienne de Saint-Bernard-sur-l'Escaut*, dans *Annales de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique*, LXIX, 162-191, Bruxelles, 1921 ; A. Fruytier, *Het koorgestoelte der Cisterciënzers Abdij Sint-Bernard aan de Schelde in de parochiekerk te Wouw*, dans *Taxandria*, XXXI, 161-207, Bergen-op-Zoom, 1924 ; A. Jansen et C. Van Herck, *Guilielmus Kericx, Antwerpsch Beeldhouwer, 1652-1719*, dans *Jaarboek van Antwerpen's Oudheidkundige Kring*, XVII, 71-76, 80-82, 95-96, 140-141, Anvers, 1941 ; J. Werz, *het koorgestoelte te Wouw*, dans *De Ghulden Roos*, II, 80-92, Roosendaal, 1942 et M. Coppens, *Koorbanken in Nederland, Barok*, Amsterdam-Brussel, 1943. M. E. Traibaut étudia la chaire de vérité de l'abbaye : *De Antwerpse « Meester Constbeeldhouwer » Michiel van der Voort de Oude*, 127-135, Bruxelles, 1949.

Des bâtiments, encore existants ont été étudiés par L. Wylleman, *Een toekomst voor de Sint-Bernardsabdij te Hemiksem ?*, dans *Monumenten en Landschappen*, II, n° 6, Bruxelles, 1983, et III, n° 2, Bruxelles, 1984.

**ICONOGRAPHIE :** La plus ancienne représentation imprimée de l'abbaye est une gravure parue dans l'ouvrage de J.-B. Gramaye, *Antiquitates illustrissimi Ducatus Brabantiae*, Bruxelles, 1610 (47). Elle témoigne d'un effort un peu naïf pour grouper tous les bâtiments conventuels autour de l'église, mais elle donne cependant une impression claire des bâtiments sur les rives de l'Escaut.

La première édition d'A. Sanderus, *Chorographia sacra celeberrimae abbatae loci Sancti Bernardi ad Scaldim*, Bruxelles, 1661, publie une gravure exécutée par Luc van Uden (48). Le même artiste avait aussi exécuté un grand tableau de l'abbaye à l'occasion du retour des moines (49) en 1616. De cette époque datent aussi des petits dessins de l'abbaye, exécutés par les pères J. Bal (50) et Ph. de Valckenisse (51). Fr. Ertinger réalisa la gravure qui a paru dans plusieurs ouvrages d'A. Le Roy, *Notitia Marchionatus S.R.I.*, Amsterdam, 1678, *Castella et praetoria nobilium Brabantiae*, Anvers, 1696 et *Adellijke Lushoven*, Amsterdam, 1706 (52). Cette gravure montre principalement l'église, déjà restaurée, tandis que le reste de l'abbaye est encore en ruines, à la suite de l'incendie de 1672. La gravure de Harrewijn parue dans l'édition de J. F. Foppens, *Historia Episcopatus Antverpiensis*, Bruxelles, 1717, est presque identique (53).

Dans la deuxième édition d'A. Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiae*, I, La Haye, 1726, on voit une gravure de D. De Coster, représentant l'abbaye reconstruite ; elle a été utilisée aussi pour *Le Grand Théâtre sacré du Duché de Brabant*, II, partie I, La Haye, 1734 (54). À l'abbaye de Bornem, on conserve une dernière représentation des bâtiments avant la Révolution française (55).

Une lithographie de J.-B. Jobard représente les bâtiments au bord de l'Escaut, après la destruction de l'église : De Cloet, *Album pittoresque des Pays-Bas pour faire suite au Voyage pittoresque*, pl. 26, Bruxelles, 1830.

**SIGILLOGRAPHIE :** Le sceau conventuel de 1447, dont un moulage est conservé aux Archives Générales du Royaume, *Collection sigillographique*, n° 27195, a un diamètre de 45 mm. Il représente une effigie de Marie couronnée, debout, avec l'enfant. La légende se lit : *Stigillum conventus Bte Marie Loci Sci Bernardi*.

Il existe aussi d'autres sceaux d'abbés connus tel que Guillaume de Diepenbeke de 1265 (56), Henri de

(47) La gravure a été réimprimée par A. AMELINCKX, *Geschiedenis van de St. Bernards-abdij te Hemiksem en haar herstel te Bornem*, dans *St. Bernardus Tijdschrift*, VIII, 10, Nieuwkuyk, 1938.

(48) Un exemplaire séparé de cette gravure est aussi conservée au Cabinet des Estampes de la BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BRUXELLES. — La gravure a été reproduite par L. E. DE SCHEPPER, *Hemiksem*, 32, Anvers, 1953, et est décriée par A. BARTSCH, *Le peintre graveur*, V, 46, Leipzig, 1876.

(49) MUSÉE ROYAL DES BEAUX-ARTS À ANVERS.

(50) A.A. BORNEM, J. BAL, *Landboek van Puur*, ms. 337, 104. Les dessins ont été oubliés par J. VREBESSEL, *Het domein van de Abdij Corneliusmonster in Brabant*, 81, Pittem, 1968.

(51) B.R. Cabinet des manuscrits, ms II, 2316, Ph. VALCKENISSE, *Regula S. Benedicti et Obituarium*, 56. Un autre dessin inconnu et antérieur a été publié par A. F. MARCUS, *Godefridus Bouvaert, religieus van Sint Bernaerts, later prior te Marienkroon* dans *Met gansen Trou*, IX, 76, Nieuwkuyk, 1959.

(52) Reproduction dans : E. DE SEYN, *Geschied- en Aardrijkskundig woordenboek der Belgische Gemeenten*, I, 560, Turnhout, s.d.

(53) Reproduction dans L. DE SCHEPPER, *Hemiksem*, 33, Anvers, 1953.

(54) Reproduction dans J. M. CANVEZ, *L'ordre de Cîteaux en Belgique*, 240, Forges-lez-Chimay, 1926.

(55) Reproduction dans : A. F. MARCUS, *Godefridus Bouvaert*, 16, Bornem, 1970 et dans l'article de L. WYLLEMAN, *Een toekomst voor de Sint-Bernardsabdij te Hemiksem*, dans *Monumenten en Landschappen*, II, in 6, 60, Bruxelles, 1983, où l'on trouve également d'autres représentations de l'abbaye.

(56) A.G.R., *Collection sigillographique*, moulage n° 18078-18079. — On en trouve une représentation dans F. PRIMS, *Geschiedenis van Antwerpen*, II, partie IV, 67, Bruxelles, 1931.

Melbroec de 1272 (57), Arnulphe de Ghestele de 1272 (58), (comme abbé de Villers), Raduard de Malines de 1303 (59) et Pierre Cops de 1446 (60).

Depuis 1430, l'abbaye avait le droit d'employer un sceau échevinal à Hemiksem (61).

**BIBLIOTHÈQUE :** Il reste peu de trace de la bibliothèque de l'abbaye du moyen-âge. Ici et là quelques manuscrits ont été conservés (62), dont trois antérieurs à 1550 à Bornem, parmi lesquels le *Manuale Pietatis* de l'abbé Marc Cruyt (63). Des circonstances défavorables du XVI<sup>e</sup> siècle dispersèrent les livres de la bibliothèque. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, celle-ci fut très bien organisée par P. Godefroid Bouvaert, qui rédigea les catalogues encore conservés à Bornem (64). Les livres dont le nombre pouvait alors être estimé à plus de 10.000, ont été dispersés à la Révolution française. Après la restauration, une partie seulement revint à Bornem où les bibliothécaires Edmond de Fierlant et Benoît Van Doninck réussirent à réunir une collection célèbre au point de vue de l'historiographie cistercienne.

\* \* \*

La chronique de Villers donne peu de détails sur le départ des moines et le changement de résidence de l'abbaye. Certains moines quittèrent Villers en 1237 pour fonder une nouvelle abbaye à Vremde (65). Des sources postérieures mentionnent pourtant les noms des moines de Villers qui s'installèrent à Vremde (66), mais, trois siècles plus tard, il est difficile de contrôler l'authenticité de ces noms. C'est pourquoi nous devons nous en tenir presque exclusivement aux textes des chartes pour reconstituer l'histoire de la fondation.

Les préparatifs de la fondation remontent à 1233 quand Henri I<sup>er</sup>, duc de Brabant, donna son alleu de Westmalle à l'abbé de Villers pour y fonder un nouveau couvent de cisterciens (67). Cette donation n'eut pas de résultats immédiats, car en 1236 (68) il est de nouveau question

(57) F. FRIMS, *Onuitgegeven documenten uit de XIIIe eeuw*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...* XX, 325, Anvers, 1929.

(58) E. BROUETTE, *Recueil des chartes et documents de l'abbaye du Val-Saint-Georges de Salzinnes*, 200, Achel, 1971.

(59) A.-L. DE VLIAMINCK, *Cartulaire de l'abbaye de Zwijske-les-Termonde*, 90, Gand, 1869.

(60) A.G.R. *Collection sigillographique*, moulage n° 18443. — J. VANNERUS, *Inventaire des Empreintes de sceaux existant aux Archives de l'État à Anvers*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...* VII, 446, Ekeren-Donk, 1908.

(61) L. DE SCHEPPEK, *Hemiksem heren en heerlijkheid*, dans *Tijdschrift voor Geschiedenis en Folklore*, XII, 4 (effigie) et 15, Anvers, 1950.

(62) G. I. LIEFTINCK, *Drie handschriften uit de librye van de abdij van Sint Bernaards op Scheldt*, dans *Tijdschrift voor Nederlandse Taal- en Letterkunde*, LXIX, 1-30, Leiden, 1951.

(63) On en verra la description par J. VAN DER STOCK, dans le catalogue de l'exposition *Bernardus et de Cistercienserfamilie in België*, 1090-1990, 460-462, Louvain, 1990.

(64) B. VAN DONINCK, *Bibliothecae Locī Sancti Bernardi ad Scaldim historia brevis exhibens ejus incrementa et facta*, dans *Cistercienser-Chronik*, 148-152, Bregenz, 1907. — Pour la description des catalogues et la méthode de travail de Bouvaert, voir : A. MARCUS, *Godefroid Bouvaert, Monnik aan de Schelde*, 27-34 et 59-60, Bornem, 1970. — M. DE SMEDT, *G. Bouvaert. Een 18de eeuwse Zuidnederlands kloosterbibliotheekar en zijn bibliotheek* dans *Handelingen van de Koninklijke Zuidnederlandsche Maatschappij voor Taal en Letterkunde en Geschiedenis*, XXXV, 67-86, Gand, 1981. — M. DE SMEDT, *Een bibliotheekreglement in verzen* dans *Ex Officina*, II, 122-124, Louvain, 1984.

(65) On mentionne seulement le fait que le duc de Brabant et une grande foule de villageois attendirent l'arrivée des moines à Vremde : *Crónica Villariensis monasterii*, éd. G. WAITZ, *M.G.H.*, SS., XXV, 201. — E. MARTENS et U. DURAND, *Thesaurus novus anecdotorum*, III, 1279. — Vremde, prov. d'Anvers, cant. de Kenticch.

(66) Comme fondateurs, on cite les noms suivants : *Hugo, primus abbas, cum duodecim monachis : Theodoricus prior, Gosuinus, Franco, Stephanus, Simon, Godefridus, Theodoricus, Misio, Gosuinus, Gulletmus, Hugo et Joannes* : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 9-10. — G. JONGELINUS, *Noctitia abbatiarum...*, IX, 61. — C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum*, 390. — A. SANDERUS, *Chorographia*, 466.

(67) Acte du 20 août 1233, A.A. BORNEM, *Cartularium Nigrum*, A.1., éd. P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*, 9, n° 8. — Westmalle, prov. d'Anvers, cant. de Brecht.

(68) Acte du 29 janvier 1236, A.A. BORNEM, *Cartularium Nigrum*, E.2, éd. P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek...*, 11-12, n° 10. — La confirmation de cette donation par Gauthier Berthout est de même date, éd. P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek...*, 12-13, n° 11. — Cette confirmation est conservée en original aux A.É. ANVERS, *Saint-Bernard*, malgré l'affirmation des éditeurs ne faisant mention que d'une copie.

d'une donation à Villers, cette fois par Gilles II Berthout, membre de la célèbre famille noble (69). Il céda à l'abbaye tous ses droits seigneuriaux dans les villages de Vremde, Millegem (70), Broechem (71) et Ouden (72) pour fonder une nouvelle abbaye dans un de ces quatre villages.

Un peu plus tard, le duc de Brabant Henri II, accorda son approbation à cette donation et ratifia en même temps l'acte de son père (73) de 1233. De ce fait les ducs de Brabant furent considérés comme les principaux fondateurs de l'abbaye et furent toujours mentionnés comme tels par les moines (74). On n'a pu retrouver la date exacte du début de l'abbaye à Vremde (75). La date du 20 août, fête de Saint-Bernard, était trop séduisante pour que les moines ne la choisissent pas comme début de la fondation, ainsi que Stromp et ses imitateurs le mentionnent (76).

En réalité, l'installation doit avoir eu lieu en juillet 1237 puisque d'une part, d'après les actes de donation de ce mois, l'abbaye n'était pas encore établie (77) et que, d'autre part, un acte (78) du 27 juillet 1237 fait mention d'un conflit au sujet des limites entre l'abbaye de Saint-Bernard et les moniales de Nazareth (79).

Quelques années plus tard, les moines déménagèrent de Vremde à Hemiksem aux bords de l'Escaut. Les possibilités de communication étaient incontestablement meilleures. Il est probable aussi que le terrain était plus fertile, bien que d'un autre côté il fallait aussi tenir compte du danger d'inondations. Les raisons officielles mentionnées dans les sources sont surtout d'intérêt local : les exhalaisons malsaines des marais à Vremde (80). Un conflit avec le curé de Vremde sur une question de dîmes (81) peut avoir joué un rôle par une coïncidence chronologique pour justifier le départ des moines, ou tout au moins pour avoir hâté leur départ, bien que cette raison ne soit pas expressément mentionnée dans les textes.

(69) A. GOBSTOUWERS, *Gillis Berthout en de eerste heren van Berlaar, Geel en Duffel*, dans *Handelingen van de Koninklijke Kring voor Oudheidkunde, Letteren en Kunst van Mechelen*, LVI, 24-44, Malines, 1952.

(70) Dép. de Ranst, prov. d'Anvers, cant. de Zandhoven.

(71) Prov. d'Anvers, cant. de Zandhoven.

(72) Ouden est l'ancien nom de Grobbendonk, prov. d'Anvers, cant. de Herentals : E. DE SEYN, *Dictionnaire historique et géographique des communes belges*, I, 510, Turnhout, s.d.

(73) Actes de mars 1236, A.A. BORNEM, *Carularium Nigrum*, E.3<sup>b</sup> et A.2<sup>b</sup>, éd. P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek...*, 13-15, n<sup>o</sup> 12 et 13.

(74) G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, 61. — C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum*, 390. — A. WICHMANS, *Brabantia Mariana*, 615. — J. LE ROY, *Notitia marchionatus*, 381. — J. B. GRAMAYE, *Anverpiae Antiquitates*, 39. — *Synopsis actorum Ecclesiae Anverpiensis*, éd. F. X. DE RAM, 186. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, V.

(75) Bien que la plupart des auteurs qui traitent de l'histoire de l'abbaye notent l'année 1237 comme date de fondation, il existe pourtant des variantes : 1233 : *Monasterium Belge*, IV, 373. — 1235 : A. WICHMANS, *Brabantia Mariana*, 615. — 1238 : *Cronica Villariensis monasterii*, éd. G. WAITZ, *M.G.H.*, S.S., XXV, 200. — A. MIRAEUS, *Chronicon Cisterciensis ordinis*, 128 et 234, Cologne, 1614. La date 1230 qui y est mentionnée p. 297, doit être une faute d'impression pour 1238.

(76) H. STROMP, *Initium atque progressio...*, 9. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, 61. — C. HENRIQUEZ, *Fasciculus sanctorum*, 390. — A. SANDERUS, *Chorographia sacra Brabantiae*, I, 464. — J. F. FOPPENS, *Historia episcopatus Anverpiensis*, 153 (la date année 1247 est certainement une faute d'impression). — L. JANAUŠEK, *Originum Cisterciensis...*, 240. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, V.

(77) Deux actes originaux de juillet 1237, A.É. ANVERS, *Saint-Bernard*, n<sup>o</sup> 9 et 10 ; Le texte des deux actes est presque identique : ...ad opus novi monasterii... quod prope Liram, annuente Domino, fundare disponimus. Si autem predictum monasterium contigerit non fundari, predicta decima ad domum Villari deveniet... éd. P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek...*, 18-19, n<sup>o</sup> 16 et 17.

(78) Acte original du 27 juillet 1237, A.É. ANVERS, *Saint-Bernard*, n<sup>o</sup> 8, éd. P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek...*, 17, n<sup>o</sup> 15.

(79) Abbaye de cisterciennes, prov. d'Anvers, cant. de Lierre.

(80) ... propter paludes et diversa quae sustinet incommoda..., acte du 29 janvier 1246. L'acte original ne se trouve plus aux A.É. ANVERS, *Saint-Bernard*, ainsi que l'édition de P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK le mentionne, *Oorkondenboek...*, 103-104, n<sup>o</sup> 87. Les actes édités dans cet ouvrage (août 1244, de septembre 1245 et du 23 décembre), n<sup>o</sup> 67, n<sup>o</sup> 84 et n<sup>o</sup> 85 indignent aussi que l'endroit à Vremde ne convenait pas.

(81) Innocent IV ordonna en 1245 de procéder à un examen contre le curé de Vremde au sujet de ce conflit qui durait déjà depuis quelque temps. — Acte original du 26 juillet 1245, A.A. BORNEM, éd. P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek...*, 92-93, n<sup>o</sup> 79.

L'hypothèse selon laquelle les moines auraient quitté Vremde pour Hemiksem agin de leur le voisinage encombrant de la famille de Berthout de Berlaar (82) est contestable. Les bulles pontificales de Grégoire IX et d'Innocent IV qui sont citées pour justifier cette théorie sont très générales et ne donnent aucune indication précise quant aux seigneurs de Berthout de Berlaar (83). En outre Alexandre IV promulgua une bulle (84) presque identique en 1258 au profit de l'abbaye, établie alors depuis douze ans à Hemiksem. Notons aussi que les ratifications ultérieures par les seigneurs de Berthout au sujet de la première donation à l'abbaye, même longtemps après le changement de domicile (85) témoignent plutôt de relations amicales que de rapports tendus entre les deux parties.

Reste à voir si, lors de l'achat de terrains du chevalier Gosuin Boch (86) à Hemiksem (87), le départ de Vremde était déjà décidé, ou si cet achat fut une occasion opportune pour s'installer ailleurs. En tout cas, il est certain qu'en juin 1244 des projets précis existaient déjà pour le départ de Vremde (88), et qu'en fin de la même année quelque bâtiments avaient été aménagés à Hemiksem pour y recevoir des moines (89).

Dès que l'autorisation du curé de Hemiksem (90), de Gauthier Berthout (91) et du doyen d'Anvers (92) fut obtenue, l'évêque de Cambrai ordonna en 1246, un examen de l'opportunité du changement d'implantation de l'abbaye (93). L'examen fut retardé parce que l'abbé de Lobbes (94) qui avait le patronage de l'église de Hemiksem dut être par trois fois sommé d'accorder son approbation officielle (95). Le 17 avril 1246 est la date ultime qui lui fut fixée pour se décider, mais nous ignorons le résultat. C'est en 1251 seulement (96) que le nouvel évêque de Cambrai, Nicolas III de Fontaine (97) donna son approbation au transfert. Les moines cependant n'ont pas voulu attendre ce jour. Un acte du 8 septembre 1246 (98) parle en effet déjà de

(82) C. RAINDORF-GÉRARD, *Les origines de l'abbaye cistercienne de Lieu-Saint-Bernard*, dans *Hommage au professeur Paul Bonenfant*, 204-205, Bruxelles, 1965.

(83) Bulles originales du 30 novembre 1239 et du 14 février 1244, A.A. BORNEM, éd. P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek...*, 31-32, n° 30 et 62-64, n° 55.

(84) A.A. BORNEM, bulle originale du 5 avril 1258, éd. P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek...*, 213, n° 215.

(85) A.A. BORNEM, actes originaux de mai 1258 et d'août 1266, éd. P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek...*, 216, n° 218 et 275, n° 269.

(86) Boch faisait partie de la ministériales du duché de Brabant ; F. L. GANSHOF, *Étude sur les ministériales en Flandre et Lotharinge*, 110, Bruxelles, 1926.

(87) A.É. ANVERS, *Saint-Bernard*, acte original de confirmation du duc de Brabant du 4 août 1243, éd. P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek...*, 46-47, n° 39.

(88) A.É. ANVERS, *Saint-Bernard*, acte original n° 31 de juin 1244, éd. P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek...*, 69, n° 60.

(89) A.É. ANVERS, *Saint-Bernard*, acte original n° 37 du 27 décembre 1244, éd. P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek...*, 77, n° 69.

(90) Même acte que celui cité note 24.

(91) A.A. BORNEM, *vidimus* de 1270 de l'acte d'août 1244, éd. P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek...*, 74-75, n° 67.

(92) Même acte que celui cité note 25.

(93) A.A. BORNEM, acte du 29 janvier 1246 dans *Cartularium Nigrum*, Q 8, éd. P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek...*, 103-104, n° 87, où l'on renvoie à un acte original des A.É. ANVERS, *Saint-Bernard*, mais où il ne se trouve plus.

(94) Abbaye des bénédictins, prov. Hainaut, cant. de Thuin.

(95) A.É. ANVERS, *Saint-Bernard*, n° 46 et 49, actes originaux du 14 février et 14 mars 1246. — A.A. BORNEM, acte du 30 mars 1246, *Cartularium Rubrum*, Q 11, éd. P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek...*, 105-106, n° 89, 108-109, n° 92 et 109 n° 93.

(96) A.É. ANVERS, *Saint-Bernard*, acte original du 14 juillet 1251, n° 53, éd. P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek...*, 144, n° 137.

(97) Évêque de Cambrai de 1249 à 1272 : E. J. STRUBBE et L. VORT, *De chronologie van de middeleeuwen en de moderne tijden in de Nederlanden*, 254, Anvers, Amsterdam, 1960.

(98) A.A. BORNEM, *Cartularium Rubrum*, M. 7, éd. P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek...*, 111-112, n° 96.

*Monasterium sancti Bernardi apud Scelle* (99). Cela fait donc supposer que l'abbaye était établie à Hemiksem avant cette date.



**HUGUES.** Cet abbé fut chargé de la direction du groupe de moines envoyés par l'abbaye de Villers sur le territoire de Vremde pour y fonder une nouvelle Communauté. Il est déjà mentionné comme abbé le 27 juillet 1237 dans un acte concernant un différend avec l'abbaye de Nazareth (100). La même année, il est désigné par le Chapitre général pour inspecter l'abbaye de Binderen (101). Il entretint des contacts suivis avec le chevalier Lambert de Wespelaer (102) dont il était l'exécuteur testamentaire, ce qui lui occasionna par après bien des difficultés (103). En 1243, il acheta à Gosuin Boch (104) des terres à Hemiksem (105), où son successeur transféra l'abbaye. Les obituaires font mention de sa mort (106) le 17 août 1243. Les détails connus de la vie de l'abbé Hugues, tels le surnom de Bierbeke (107), sa dignité de prieur à Villers (108) et sa nomination comme confesseur de l'abbaye de Roosendaal (109) où il aurait écrit la vie de Ste Ide (110), peuvent être mis en doute parce qu'on n'en retrouve les traces qu'à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle.

**GOSUIN.** Bien que tous les historiens de l'abbaye de Saint-Bernard lui donnent le surnom de Dryeman (111), il semble, d'après un acte (112) du 3 juin 1368, qu'il y ait eu confusion avec un autre abbé Gosuin du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle (113). La date de son élection est incertaine. En 1246, il transféra l'abbaye de Vremde à Hemiksem (114) et la même année le pape Innocent IV le désigna pour la perception des subsides pontificaux dans la partie non-française du diocèse de Cambrai (115). Son activité à la curie romaine ne se limita pas à sa propre abbaye mais

(99) Scelle doit être identifié à Schelle, prov. d'Anvers, cant. de Boom.

(100) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*..., 17. — Nazareth, abbaye de cisterciennes, prov. d'Anvers, cant. de Lierre.

(101) J. M. CAMVEZ, *Status Capitulum*..., II, 174. — A. M. FRENKEN, *De Cisterciënzinnen abdy Binderen bij Helmond*, dans *Citeaux en Nederlanden*, VII, 191, Westmalle, 1951. — Binderen, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(102) P. BONENFANT et G. DESPY, *La noblesse en Brabant aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles* dans *Le Moyen Age*, LXIV, 63, Bruxelles, 1958.

(103) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*..., 25. — Voir aussi les nos 24-27, pp. 26-29; n° 38, p. 45; n° 49, pp. 56-57; n° 50, pp. 57-58; n° 80, pp. 93-96; n° 121, p. 131 et n° 122, p. 132.

(104) F. L. GANSHOF, *Étude sur les ministeriales en Flandre et Lotharingie*, 110, Bruxelles, 1926.

(105) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*..., 46-47. — L'abbé Hugues n'y est pas cité de nom; mais toutes les sources ultérieures mettent cette vente à son compte. — Cf. A. A. BORNEM; ms. 242, H. STROMP, *Initium atque progressio*, 16.

(106) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 109.

(107) A. É. ANVERS, *Saint-Bernard*, n° 119, 73. Ici aussi influence des falsifications de Butkens; voir J. VAN MIERLO, *Eene reeks valsche Kronieken van Christophorus Butkens*, dans *Analecta Praemonstratensis*, II, 60-81 et 113-138, Tongerlo, 1926.

(108) A. A. BORNEM, ms. 207, 230. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 109.

(109) A. Arch. M., *Roosendaal*, n° 1, fol. 40<sup>r</sup>. — A. A. BORNEM, ms. 207, 230. — A. GOISTOUWERS, *De oorsprong der abdy Roosendaal* dans *B.C.R.H.*, CXIX, 259-262, Bruxelles, 1949.

(110) *Vita Idae Lovaniensis*, éd. G. HENSCHENIUS et D. PABROCHIOUS dans *Acta Sanctorum*, avril, II, 157-189, Anvers, 1675. — A. GOISTOUWERS, *Het « Vita » der zalige Ida van Leuven. Chronologische aantekeningen*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*..., série III, V, 197-201, Anvers, 1953.

(111) CH. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum*, II, 391. — G. JONGELINUS, *Notitia Abbatiarum*..., IX, 54. — *Le grand théâtre sacré du Duché de Brabant*, II, 161. — A. SANDERUS, *Charographia*..., I, 466. — P. F. X. DE RAM, *Synopsis actorum ecclesiae Antverpiensis*, 188. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 170. — *Gallia Christiana*, V, 143.

(112) U. BERLIERE, *Documentis Vaticanis*..., dans *Bijdragen voor de Geschiedenis*..., III, 3. L'acte y est publié 13-15.

(113) Cf. *infra*.

(114) A. A. BORNEM, H. STROMP, *Initium atque progressio*, 17. — C. RAINDORF-GÉRAUD, *Les origines*..., dans *Hommage au Professeur P. Bonenfant*, 201-208, Bruxelles, 1965.

(115) G. MARTINI, *La politica finanziaria dei papi in Francia intorno alla metà del secolo XIII* dans *Memoria Accademia nazionale dei lincei. classe Sc. mor. storiche e filologiche*, série VIII, vol. III, fasc. 1, 44 et 50, Rome, 1950.

s'étendit aussi aux autres abbayes (116). En 1248, il fut démis de ses fonctions abbatiales par le Chapitre général parce qu'il avait renié les privilèges de l'Ordre et s'était engagé vis-à-vis des séculiers (117). En 1253, il est à nouveau éligible (118) ; il n'y a aucun indice qu'il ait été réélu. La date de sa mort ne peut être fixée avec certitude (119).

**BAUDOIN** était moine des Dunes (120) ; son nom est mentionné dans toutes les listes d'abbés (121) ; cependant son existence ne peut être prouvée d'après les chartes de Saint-Bernard. C'est seulement dans des documents postérieurs qu'il est fait mention de son nom de famille de Gisteltes (122), de la date de son abbatiat 1252-1257 et de sa sépulture dans la salle du Chapitre (123).

**GUILLAUME**. Comme son prédécesseur, cet abbé aurait lui aussi été moine de l'abbaye des Dunes (124). Les dates du règne de ces deux abbés sont confuses car un acte de 1251 (125) fait mention d'un abbé *Wilhelmus*. Un abbé à l'initiale *W* apparaît aussi dans les actes de 1256 (126) et de 1259 (127), tandis que *Wilhelmus* est décrit en entier dans une charte de mai 1261 (128). La chronique de l'abbaye du XVIII<sup>e</sup> siècle parle d'un abbé Guillaume de Uytekerke, qui devait déjà être décédé en l'an 1261 et enterré dans la salle capitulaire (129).

**ARNULPHE DE GHESTELE**. Il ne peut avoir été abbé avant 1261, car, dans un acte de mai 1261, son prédécesseur est encore cité (130). Il était moine de Villers et refusa de retourner à son abbaye d'origine lorsque ses moines le rappelèrent comme abbé. Ce refus pris de mauvaise part par l'abbé de Cîteaux qui le démit alors de son abbatiat à Saint-Bernard où il prit dès lors part au gouvernement seulement en qualité de prieur (131). Étant donné qu'en 1264 eut lieu à

(116) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*..., 151. Les nombreux actes pontificaux signalés dans les années ci-après constituent peut-être la preuve de la présence de l'abbé à Rome : en 1244 (n<sup>o</sup> 40-59, pp. 47-69) et 1247-1248 (n<sup>o</sup> 94, 95, 97-119 et 121-126, pp. 110-135).

(117) J. M. CANIVEZ, *Statuta Capitulum*..., II, 334. — G. MULLER, *Von den Siegeln in Orden*, dans *Cistercienser-Chronik*, XXXI, 25, Bregenz, 1919.

(118) J. M. CANIVEZ, *Statuta Capitulum*..., II, 398.

(119) La date du 27 décembre 1251 donnée par B. VAN DONINCK, *Obituarium* : 170, qui, probablement la tient des A. É. ANVERS, *Saint-Bernard*, n<sup>o</sup> 119, 81, n'est pas plausible si on tient compte de ce qui précède. L'opinion de sainteté qui lui est attribuée par A. SANDERUS, *Chorographia*..., I, 466, et adoptée par d'autres, tel A. É. ANVERS, *Saint-Bernard*, n<sup>o</sup> 119 : G. BOUVAERT, *Summarium Chronologicum*, 81, repose sur une fautive citation de C. HENRIQUEZ, *Menologium Cisterciense*, I, 430, Anvers, 1630.

(120) Abbaye de cisterciens, prov. de Flandre orientale, cant. de Furnes.

(121) A. A. BORNEM, ms. 242, H. STROMP, *Initium atque progressio*, 28. — C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum*..., II, 391. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum*..., IX, 64. — J. B. GRAMAYE, *Anversplae Antiquitates*, 39, Louvain, Bruxelles, 1708. — A. SANDERUS, *Chorographia*..., I, 466. — *Le Grand Théâtre sacré*, 16. — *Gallia Christiana*, V, 143. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 35.

(122) A. É. ANVERS, *Saint-Bernard*, n<sup>o</sup> 119, 6 et 82. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 35.

(123) A. É. ANVERS, *Saint-Bernard*, n<sup>o</sup> 119, 82, fixe la date du décès au 2 mars 1257. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, XXV.

(124) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 29. — C. HENRIQUEZ, *Fasciculus sanctorum*..., II, 391. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum*..., IX, 64. — A. SANDERUS, *Chorographia*..., I, 466. — *Le Grand Théâtre sacré*..., 161. — *Gallia Christiana*, V, 143.

(125) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*..., 141, acte du 5 janvier 1251.

(126) Acte original du 30 juillet 1256, A. É. ANVERS, *Saint-Bernard*, inconnu à P. J. GOETSCHALCKX et à B. VAN DONINCK qui consultèrent une copie, *Oorkondenboek*..., 197.

(127) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*..., 228, acte du 17 octobre 1259.

(128) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*..., 243.

(129) A. É. ANVERS, *Saint-Bernard*, ms. 119 : G. BOUVAERT, *Summarium Chronologicum*, 82 et 83. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, XXV et 7.

(130) Cfr *supra*.

(131) *Chronica Villariense*, éd. G. Waitz, *M.G.H.*, SS : XXV, 210. — E. MARTENE et V. DURAND, *Thesaurus novus anecdotorum*, III, 1294-1296. — A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 30. — C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum*..., 391-392. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum*..., IX, 64. — A. SANDERUS, *Chorographia*..., I, 466-467. — *Gallia Christiana*, V, 143.

Villers l'élection d'un abbé (132) et qu'en cette même année un abbé à l'initiale W. est cité dans les actes de Saint-Bernard (133), il faut vraisemblablement placer sa déposition en cette année. En 1270, réélu par les moines de Villers, il ne s'y opposa pas et mourut (134) le 2 mars 1270. Depuis Henriquez, on lui attribue une « opinion de sainteté » (135). À cette époque, le pape Urbain IV confirma la possession des biens de l'abbaye dont un acte donne l'énumération (136).

**GUILLAUME DE DIEPENBEKE** était prieur avant son élection (137) et est cité comme tel dans deux actes (138) du 11 mars 1260. Le 15 décembre 1264, une charte mentionne un abbé à l'initiale W qui reçut de l'argent de Jean d'Anvers pour bâtir une chapelle avec autel à côté de la porte d'entrée de l'abbaye (139). En 1265, il entra en conflit avec l'abbaye de Saint-Bavon à Gand à propos des dîmes à Vremde (140). L'abbaye fait de nombreux achats de terrains, comme à Anvers (141), à Broechem (142), à Potmerre (143) et à Poederle (144), ainsi que des dîmes à Ekeren (145) et à Halle (146). L'abbé Guillaume passa un accord avec Henri de Berthout (147) concernant les dîmes de Geel (148) et avec le mayeur de Westmalle au sujet des droits que l'abbaye y possédait (149). De plus, l'abbé reçut en aumône, des biens à Oelegem (150) et une donation considérable en manuscrits de Nicolaus de Fleto (151). Il est cité nommément une dernière fois dans un acte du 9 mars 1272 à propos d'un différend au sujet des dîmes avec le curé de Hemiksem (152). Toutes les sources sont unanimes quant à la date de décès de cet abbé (153), le 2 novembre 1276.

**HENRI DE MELBROEC.** Avant son élection qui eut lieu en 1272 au plus tôt (154), il était

- (132) *Monasticon Belge*, IV, 377.  
 (133) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*..., 262, acte du 15 décembre 1264.  
 (134) *Monasticon Belge*, IV, 377.  
 (135) C. HENRIQUEZ, *Menologium cisteriense*, 69-70. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 34. — S. LENSSEN, *Hagiologium Cisterciense*, II, 73-74, Tilbourg, 1949.  
 (136) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*..., 250-251, acte du 11 mars 1262.  
 (137) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio* 31. — C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum*..., II, 392. — G. JONGELINUS, *Noctilia abbatiarum*..., IX, 64. — A. SANDERUS, *Chorographia*..., I, 467. — *Gallia Christiana*, V, 143.  
 (138) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*..., n° 233 et 234, 231-233.  
 (139) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*..., n° 257, 262 et n° 260, 274.  
 (140) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*..., n° 263 et 264, 267-269. — Saint-Bavon, abbaye de bénédictins à Gand, prov. Flandre orientale, cant. de Gand.  
 (141) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*..., n° 258, 263.  
 (142) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*..., n° 280 et 281, 286-287. — Broechem, prov. d'Anvers, cant. de Zandhoven.  
 (143) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*..., n° 303, 310-311. — Potmerre, dép. de Wouw, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.  
 (144) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*..., n° 300, 306-308. — Poederle, prov. d'Anvers, cant. d'Herentals.  
 (145) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*..., n° 272 et 273, 278-280. — Ekeren, prov. d'Anvers, cant. d'Ekeren.  
 (146) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*..., n° 299, 306. — Halle, prov. d'Anvers, cant. de Zandhoven.  
 (147) F. VAN DEN BRANDEN DE REITH, *Mémoire sur l'origine et le rôle qu'a joué la famille des Berthout*, 85, Bruxelles, 1844.  
 (148) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*..., n° 279, 284-285 et n° 285, 292. — Geel, prov. d'Anvers, cant. de Mol.  
 (149) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*..., n° 382, 288-289. — F. PRIMS, *Westmalle, in Anverpiensia*, XXIV, 200-201, Anvers, 1953.  
 (150) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*..., n° 301, 308-309. — Oelegem, prov. d'Anvers, cant. de Zandhoven.  
 (151) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*..., n° 294, 302.  
 (152) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*..., n° 308, 315.  
 (153) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 32. — C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum*..., II, 392. — G. JONGELINUS, *Noctilia abbatiarum*..., IX, 64. — A. SANDERUS, *Chorographia*..., I, 467. — *Gallia Christiana*, V, 143. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 144.  
 (154) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 32. — C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum*..., II, 392. — G. JONGELINUS, *Noctilia abbatiarum*..., IX, 64. — A. SANDERUS, *Chorographia*..., I, 467. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 44.

prieur de Villers (155). Son abbatiat se caractérise par une grande expansion des propriétés de l'abbaye. Le duc Jean I<sup>er</sup> de Brabant, qui confirma les biens et les droits de l'abbaye (156), vendait aux moines des terres à Broechem et à Oelegem (157) ainsi qu'à Lillo (158). De plus, le duc confia à l'abbé Henri la direction de la délégation envoyée au roi Edouard d'Angleterre pour régler les conditions de mariage de sa fille, Marguerite d'York, avec le fils du duc Jean (159). Le domaine de Puurs, anciennement possession de l'abbaye de Kornelminster (160) fut acheté à Felicitas de Perwez (161). En outre, c'est de cette période que date l'influence séculaire que l'abbaye exerça dans la partie occidentale du Brabant septentrional. Ainsi, Arnould de Louvain et Elisabeth de Breda (162) octroyèrent à l'abbé les droits de patronat des églises de Gastel (163) et de Wouw (164). De même pendant ces années, des terres et des dîmes lui furent données par les seigneurs de Breda (165). En 1277 également l'abbé acquit des droits de patronat et des dîmes à Loenhout et Kapellen (166). En 1275, l'abbé Henri fut nommé parmi les exécuteurs testamentaires de Henri Nose, premier doyen du chapitre d'Anvers (167). Il fut investi du patronat du béguinage de Bruxelles, avec lequel un contrat d'échange de prières et de bonnes œuvres fut conclu (168); de semblables arrangements furent pris avec les béguines de Louvain (169), de Vilvorde (170), d'Overijse (171), d'Anvers (172) et l'abbaye Saint-Michel (173). En 1283, l'abbé Henri fut retenu comme candidat par un bon nombre de moines pour l'élection de l'abbé de Villers, mais, en fin de compte, l'autre candidat, Robert de Blocquerio, gagna la

- (155) *Cronica*, éd. WAITZ, M.G.H. SS., XXV, 211-212. — E. MARTÈNE et U. DURAND, *Thesaurus novus anecdotorum* : III, 1296-1297.
- (156) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*..., n<sup>o</sup> 311, 319.
- (157) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*..., n<sup>o</sup> 321, 328.
- (158) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*..., n<sup>o</sup> 322, 329-330. — Lillo, prov. d'Anvers, cant. d'Ekeren.
- (159) A.A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium aique progressio*, 34, donne comme date 1296, ce qui est impossible, mais fut repris par d'autres. — C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum*..., II, 392. — C. JONGELINUS, *Notitia abbatarum*..., IX, 65. — Placer cette mission en date de 1278 serait plus acceptable : cf. A. WAUTERS, *Le Duc Jean et le Brabant sous le règne de ce prince. (1267-1294)*, dans *Mémoires couronnés et publiés par l'Académie Royale des lettres et des beaux-arts de Belgique*, XIII, 65, Bruxelles, 1965.
- (160) C. KNIPSCH, *Das Haus Brabant, Genealogie der Herzoge von Brabant und der Landgrafen von Hessen*, 29-30, Darmstadt, 1917.
- (161) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*..., dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*..., XIII, n<sup>o</sup> 396-400, 222-228.
- J. VERBESSELT, *Het domein van de abdij Kornelminster*..., 77-84, Pittem, 1968. — Kornelminster, abbaye de bénédictins, près d'Aix-la-Chapelle en République Fédérale d'Allemagne.
- (162) P. C. BOEREN, *De eerste dynastie van Breda (1100-1281) dans Jaarboek van de Geschied- en Oudheidkundige Kring van Staat en Land van Breda = De Oranjesboom*..., XVII, 26, Breda, 1964.
- (163) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*..., n<sup>o</sup> 349, 353-354. — A. DELAHAYE, *De eerste drie eeuwen van Gastel*, dans *Publicaties van het Archiveraats = Nassau-Brabant*..., n<sup>o</sup> 3, 13-17, Zundert, 1968. — Gastel, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.
- (164) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*..., dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*..., XI, n<sup>o</sup> 359, 341.
- (165) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*..., n<sup>o</sup> 344, 349-350, 355, 351, n<sup>o</sup> 352, 355-356, n<sup>o</sup> 353-354, 358-361, et P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*..., dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*..., XII, n<sup>o</sup> 374, 359-362. — Cf. P. J. GOETSCHALCKX, *Nispen en Wouw*, dans *Taxandria*, XIII, 247-251, Bergen-op-Zoom, 1906.
- (166) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*..., dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, XII, n<sup>o</sup> 370, 354-356, n<sup>o</sup> 371, 356-357 et n<sup>o</sup> 383, 372-373. — Loenhout, prov. d'Anvers, cant. de Brecht. — P. J. GOETSCHALCKX, *Geschiedenis der parochie Loenhout*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*..., VIII, 431-437, Ekeren, 1909. — Kapellen, prov. d'Anvers, cant. d'Ekeren. — P. J. GOETSCHALCKX, *Geschiedenis der parochie Kapellen*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*..., XII, 385-394.
- (167) J. C. DIERSSENS, *Antiverpia Christo nascens et crescens*, I, 303-304, Anvers, 1773.
- (168) A. HENNE et A. WAUTERS, *Histoire de la ville de Bruxelles*, III, 530-531, Bruxelles, 1845. — P. J. GOETSCHALCKX, *Naamlijst der pastoren van het oude Aartsbisdom Mechelen*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*..., II, 318, Ekeren, 1903.
- (169) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*..., dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*..., XII, n<sup>o</sup> 373, 358-359.
- (170) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*..., dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*..., XII, n<sup>o</sup> 394, 221. — A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 499-508, Bruxelles, 1855. — Vilvorde, prov. de Brabant, cant. de Vilvorde.
- (171) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*..., dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*..., XIII, n<sup>o</sup> 395, 222. — A. LOIRE, *Le Béguinage d'Overijssche*, dans *Folklore Brabant*, 105-106, Bruxelles, 1923. — Overijse, prov. de Brabant, cant. d'Ikelles.
- (172) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*..., dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*..., XII, n<sup>o</sup> 438, 267-268. — P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek der Witheren-Abdij van St. Michiels te Antwerpen*, n<sup>o</sup> 234, 265-266, Anvers, 1909. — Le contrat fut renouvelé en 1651 : A.É. ANVERS, *Saint-Bernard*, ms. 119 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 88.
- (173) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek*..., dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*..., XII, n<sup>o</sup> 429, 257.

partie (174). Le décès de l'abbé Henri doit être survenu peu de temps après, contrairement à la date de décès, 1296, consignée dans les chroniques de l'abbaye (175), car depuis le 26 octobre 1286 son successeur est déjà cité dans les actes (176). Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, il est mentionné comme *beatus* (177).

JACQUES DE WAELHEM est déjà cité comme abbé dans les actes (178) de 1286, bien que les chroniqueurs ne le mettent en scène que dix ans plus tard (179). En 1287, le pape Honoré confirma l'abbaye dans la possession de ses biens, minutieusement énumérés dans la bulle (180). En 1290, l'abbé Jacques est arbitre lors de débats au sujet de dîmes entre les abbayes de Roodendaal et de Nazareth (181) et en 1291 entre les abbayes de Zwijveke et de Nieuwenbosch (182). Le 1<sup>er</sup> novembre 1292, de concert avec Philippe II de Vianden (183), il promulga la charte de Puurs par laquelle on fixa les droits et les dispositions des villages (184). Trois ans plus tard, les droits réciproques de l'abbé et de l'avoué à Puurs furent de même dûment fixés (185). L'abbé Jacques conclut aussi un accord avec le mayeur de Westmalle concernant leurs droits respectifs (186). On signale aussi des contrats avec la famille Berthout qui, à cette époque, accorda des exemptions à l'abbaye et lui fit des donations (187). Les engagements pris précédemment envers les béguinages s'étendirent à ceux de Bréda (188) et de Termonde (189). Son décès est mentionné le 26 juin (190). L'année n'est pas connue de manière certaine ; c'est en tout cas, après 1298 car son nom apparaît encore dans une charte de l'abbaye de Zwijveke de cette année (191).

(174) *Chronica*, éd. G. WAITZ, *M.G.H.*, SS., XXV, 312. — E. MARTENI et U. DURAND, *Thesaurus novus anecdotorum*, III, 1297. — A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 33. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 65.

(175) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 34. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 65. — C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum...*, II, 392. — A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 467.

(176) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, XXI, n<sup>o</sup> 484, 115.

(177) C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum...*, II, 91-93. — A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 467. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 44.

(178) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, XVI, n<sup>o</sup> 484, 115. — C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum...*, II, 392.

(179) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 34. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 65. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 87.

(180) P. J. GOETSCHALCKX et B. VAN DONINCK, *Oorkondenboek...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, XXI, n<sup>o</sup> 493, 193-195, Ekeren, 1930.

(181) A. GOETSTOUWERS, *De oorkonden der abdij Roodendaal*, I, n<sup>o</sup> 91, 101-102, Tongerlo, 1956.

(182) A.-L. DE VLAMINCK, *Cartulaire de l'Abbaye de Zwijveke-les-Termonde*, n<sup>o</sup> 78, 78-80, Gand, 1869. — Zwijveke, abbaye de cisterciennes, prov. de Flandre Orientale, cant. de Termonde. — Nieuwenbosch, abbaye de cisterciennes à Gand, prov. de Flandre Orientale, cant. de Gand.

(183) C. KNITSCH, *Das Haus Brabant, Genealogie der Herzoge von Brabant und der landgrafen von Hessen*, 29-30, Darmstadt, 1917.

(184) E. I. STRUBBE et E. SPILLEMARCKERS, *De Keure van Puurs*, dans *Actes de la commission royale des anciennes lois et ordonnances de Belgique*, XIX, 11-29, Merksplas, 1956. — A. MARCUS, *De tekstoverlevering van de Keure van Puurs*, dans *Jaarboek van de Vereniging voor Heemkunde in Klein-Brabant*, II, 5-8, Bornem, 1966.

(185) E. I. STRUBBE et E. SPILLEMARCKERS, *De keure van Puurs...*, dans *Actes de la commission royale des anciennes lois et ordonnances de Belgique*, 13-14.

(186) Acte du 30 novembre 1293, publié dans *A.H.E.B.*, IV, 257-260, Louvain, Bruxelles, 1867. — F. PRIMS, *Westmalle*, dans *Antwerpenia*, XXXIV, 201-208, Anvers, 1953.

(187) A. A. BORNEM, actes originaux du 28 mai 1294, 29 septembre 1296, 25 novembre 1296, 29 novembre 1296 et 23 novembre 1298.

(188) A. A. BORNEM, acte du 6 juillet 1296, *Cartularium Nigrum*, R.3. — Des deux chartes, l'une se trouve à Termonde et l'autre au béguinage de Bréda. — Voir G.C.A. JUTEN, *Cartularium van het Begijnhof Breda*, n<sup>o</sup> 7, s.l., s.d. et J.M.F. USSELLING, *Inventaris van het archief van het begijnhof te Breda*, n<sup>o</sup> 88, Breda, 1966.

(189) A. A. BORNEM, acte de 1296, *Cartularium Nigrum*, R.8.

(190) A. A. BORNEM, ms. 42 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 35. — C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum...*, II, 392. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 65. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 87.

(191) A.L. DE VLAMINCK, *Cartulaire de l'abbaye de Zwijveke-les-Termonde*, n<sup>o</sup> 79, 81-82.

**RADUARD DE MALINES.** D'après un acte de l'abbaye de Zwijveke, Raduard était déjà abbé (192) avant juin 1303 et il apparait plusieurs fois comme visiteur de l'abbaye de Roosendaal (193). Fin 1307 (194) ou début 1308 (195), il fut élu abbé de Villers d'où, quelques années plus tard, il démissionna et redevint abbé de son ancienne abbaye (196). Le fait que ce soit lui qui ait rédigé une biographie de Fulgerius, confesseur, à Nazareth (197), doit être attribué aux falsifications de Butkens (198).

**HENRI DE PULLE** n'est pas mentionné dans les actes. Il est possible qu'il ait été élu abbé (199) en 1308. Dans ce cas, ce serait lui qui obtint du duc Jean II de Brabant l'autorisation d'agrandir les murs d'enceinte de l'abbaye (200). À cette époque, des engagements furent pris avec les béguinages de Malines (201), de Lierre (202) et d'Herentals (203) en échange de prières et de bonnes œuvres.

Au retour de l'abbé Raduald (204) en 1310, Henri abdiqua et mourut le 1<sup>er</sup> février (205).

**RADUARD DE MALINES** fut élu une deuxième fois à Saint-Bernard (206) en 1310. Cette année-là, l'abbaye acquit le droit de pêche sur l'Escaut (207). Alors qu'il s'était rendu à Cîteaux pour assister au Chapitre général, Raduard mourut (208) le 14 novembre 1311 et y fut enterré devant le Chapitre (209).

**JEAN DE MALRE** était bachelier en Théologie (210) quand il fut élu abbé (211) en 1311. Deux années auparavant, l'évêque de Cambrai (212) l'avait nommé arbitre conjointement avec le doyen de Saint-Rombaut à Malines au sujet de la séparation des paroisses de Reeth (213),

(192) A.-L. DE VLAMINCK, *Cartulaire de l'Abbaye de Zwijveke-les-Termonde*, n° 83, 86-90.

(193) A. GOETSTOUWERS, *De Oorkonden der Abdij Roosendaal*, n° 146, 168 et n° 150, 173, Tongerlo, 1956.

(194) *Monasticon Belge*, IV, 379.

(195) A. A. BORNEM, ms. 242: H. STROMP, *Initium atque progressio*, 35. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 65. — C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum...*, II, 392. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 122.

(196) C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum...*, II, 392. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 65. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 122. — *Monasticon Belge*, IV, 379-380.

(197) C. DE VISCH, *Auctuarium ad Bibliothecam S.O. Cisterciensis* (1665), éd. J. M. CANIVEZ, 31, Bregenz, 1927.

(198) L. REYFINS, *Vita Beatrix*, 34-37, Anvers, 1964.

(199) A. A. BORNEM, ms. 242: H. STROMP, *Initium atque progressio*, 36. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 65. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 19.

(200) A. A. BORNEM, acte du 26 mai 1308, *Cartularium Nigrum*, R. 9.

(201) A. A. BORNEM, acte du 15 août 1308, *Cartularium Nigrum*, R. 9.

(202) A. A. BORNEM, acte du 18 août 1308, *Cartularium Nigrum*, R. 10. — P. J. GOETSCHALCKX, *Het Begijnhof van Lier*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, III, 36-51, Ekeren, 1904.

(203) A. A. BORNEM, acte du 1<sup>er</sup> août 1308, *Cartularium Nigrum*, R. 11. — Herentals, prov. d'Anvers, cant. d'Herentals.

(204) *Monasticon Belge*, IV, 379-380.

(205) A. A. BORNEM, ms. 242: H. STROMP, *Initium atque progressio*, 36. — C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum...*, II, 392. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 65. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 19.

(206) *Monasticon Belge*, IV, 379-380.

(207) A. A. BORNEM, actes du 4 mai et du 1<sup>er</sup> octobre, *Cartularium Rubrum*, 0. 16 et 17. — A. É. ANVERS, *Saint-Bernard*, n° 119, 92-93.

(208) C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum...*, II, 392. — *Monasticon Belge*, IV, 380.

(209) L'épithaphe a été publiée dans la *Gallia Christiana*, V, 144, et dans B. VAN DONINCK, *OBITUARIUM*, XXV.

(210) *Cronica Villariense*, éd. G. WAITZ, M.G.H., SS., XXV, 213. — E. MARTENS et U. DURAND, *Thesaurus novus anecdotorum*, III, 1298.

(211) A. A. BORNEM, ms. 242: H. STROMP, *Initium atque progressio*, 37. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 65. — C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum...*, II, 393. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 46.

(212) J. B. STOCKMANS, *Contich, Reeth en Aartselaar*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, III, 123-134. — P. J. GOETSCHALCKX, *Geschiedenis der parochie Contich*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, XIV, 337-338, Ekeren, 1923.

(213) Prov. d'Anvers, cant. de Contich.

d'Aartselaer (214) et de Contich (215). Cet abbé fit plusieurs acquisitions, entr'autres quelques maisons à Tirlemont (216).

Arnould de Wesemael (217) confirma la possession des biens abbaciaux aux Pays-Bas, en Brabant Septentrional, où des difficultés avaient surgi (218). De plus, le duc Jean II de Brabant (219) et le comte Guillaume II de Hollande (220) lui accordèrent la dispense d'impôts sur leurs territoires. En 1315, l'abbé Jean, dont il est écrit qu'il était de robuste stature (221), fut élu abbé par les moines de l'abbaye de Villers (222). Il dut se rendre à Rome pour prendre certaines dispositions concernant l'Ordre et l'abbaye ; pendant son voyage de retour, Jean de Malre mourut à Clairvaux le 16 mars 1317 et y fut enterré (223).

**JEAN DE STEENBERGHE.** Quelques listes (224) font mention d'un abbé de ce nom et le situent entre Jean de Malre et Henri Banaert, bien qu'on ne le trouve dans aucun texte diplomatique. On suppose qu'il fut abbé de Saint-Bernard peu de temps (225) avant d'être élu abbé de Villers où il décéda après un an d'abbatit (226) ; il fut enterré dans la salle capitulaire (227). Dans cette hypothèse, on ne peut admettre la date de sa mort (228) le 19 février 1334.

**HENRI BANAERT** fut élu abbé de Saint-Bernard (229) en 1315. Dès la première année de son abbatiat, Henri connut sa part de difficultés : la famine et la peste (230). En outre, une partie de la Communauté de Villers chercha asile à Saint-Bernard (231). Le grand nombre d'habitants obligea l'abbé à prendre l'initiative de la construction d'une nouvelle église (232) de laquelle le duc Jean III de Brabant posa la première pierre (233) peu avant 1330. Pendant les années qui suivirent, le duc vint en aide matériellement à l'abbaye et accorda aux moines, en

(214) Prov. d'Anvers, cant. de Contich.

(215) Prov. d'Anvers, cant. de Contich.

(216) A. A. BORNEM, *Cartularium Nigrum*, 0. 1-2. — Tirlemont, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont.

(217) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 117.

(218) A. A. BORNEM, acte original du 15 septembre 1312.

(219) A. A. BORNEM, acte du 3 octobre 1312, *Cartularium Nigrum*, P. 12 b. — Jean II régna de 1312 à 1355, voir E. STRUBBE et L. VOET, *De chronologie van de Middeleeuwen en de moderne tijden in de Nederlanden*, 358, Anvers-Amsterdam, 1960.

(220) A. A. BORNEM, acte du 7 septembre 1314, *Cartularium Nigrum*, Q.11. — Guillaume régna de 1312 à 1337 : E. I. STRUBBE et L. VOET, *Chronologie...*, 370.

(221) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 37. — C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum...* II, 392. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...* IX, 65.

(222) *Monasticon Belge*, IV, 380.

(223) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 37. — C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum...* II, 392. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...* IX, 65. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, XXV et 46. — *Monasticon Belge*, IV, 380.

(224) J. B. GRAMAYE, *Antverpia antiquitates*, 25. — J. P. FOPPENS, *Historia Episcopatus Antverpiensis*, 171. — *Le grand théâtre sacré du Duché de Brabant*, 161. — DE RAM, *Synopsis...*, 189.

(225) A. É. ANVERS, *Saint-Bernard*, n° 119, 93.

(226) *Gallia Christiana*, III, 389. — *Monasticon Belge*, IV, 382.

(227) A. É. ANVERS, *Saint-Bernard*, n° 119, 93. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, XXV, 28.

(228) A. É. ANVERS, *Saint-Bernard*, n° 119, 93.

(229) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 37. — C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum...* II, 393. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...* IX, 65. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 170.

(230) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 37. — C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum...* II, 393. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...* IX, 65.

(231) A. A. BORNEM, ms. 242. — H. STROMP, *Initium atque progressio*, 38. — C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum...* II, 393. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...* IX, 65. — *Monasticon Belge*, IV, 380.

(232) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 38. — C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum...* II, 393. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...* IX, 65. — A. SANDERUS, *Chorographia...* I, 467.

(233) *Le grand théâtre sacré*, 160 et *Gallia Christiana*, V, 145, donnent comme date 1331, mais d'après l'acte repris par J. F. FOPPENS, *Historia episcopatus Antverpiensis*, 165-166, cela doit être 1330. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 170.

1335, la dispense des requêtes (234). À cette époque le nombre des moines s'élevait à 39 et celui des convers à 36 (235). L'abbé Banaert apparaît plusieurs fois comme visiteur d'abbayes de femmes, à Roosendaal, en 1316 (236), et, en 1322, à Oplinter (237). En 1324, il prit part à une procession solennelle à Anvers, durant laquelle l'abbé de Saint-Michel célébra la messe (238).

Pendant son gouvernement, l'abbaye sembla jouir d'un certain bien-être, car sa part dans les journées de corvée de charroi (239) et quelques impôts ecclésiastiques (240) était bien plus élevée que celle des autres abbayes brabançonnes. La chronique de l'abbaye mentionne son décès en 1341, année même où il céda son gouvernement à son successeur (241), il doit pourtant avoir déjà démissionné avant le 30 novembre 1337, date à laquelle Gosuin remplit les fonctions d'abbé (242). Il mourut un 26 décembre (243), mais l'année ne peut être fixée avec certitude.

**GOSUIN DREYMAN.** Bien que les historiens de Saint-Bernard ne le mentionnent comme abbé (244) que depuis 1343, il apparaît déjà avec ce titre dans un acte (245) du 30 novembre 1337. Les autres données à propos de cet abbé sont aussi embrouillées, tel son nom de famille, qui porta à confusion avec le deuxième abbé de la liste (246). Il a probablement résigné sa charge (247) en 1352 ou 1353, sous la pression du duc Jean III de Brabant pour faire place à un favori du duc (248).

Depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, il existe de lui un « bienheureux souvenir » commémoré le 27 décembre (249). Comme année de décès, l'année 1358 (250), la plus anciennement mentionnée, est préférable (251) à 1353.

(234) A. A. BORNEM, acte du 15 mars 1335 dans *Cartularium Rubrum* P. 2c.

(235) A. A. BORNEM, acte du 13 décembre 1335 dans *Cartularium Nigrum*, R. 12b.

(236) A. GOBISTOUWERS, *De Oorkonden der abdij Roosendaal*, n° 177, 203-206.

(237) H. DELVAUX, *Inventaris van het archief der abdij Maagdendaal te Oplinter*, n° 107, 138-139, Bruxelles, 1965.

(238) J. C. DIERCKXSENS, *Antverpia Christo nascens et crescens*, II, 60, Anvers, 1773. — P. HARGU, *Quelques mots sur la commune d'Heimexem*, dans *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, XLI, 33, Anvers, 1886.

(239) U. BERLÛRE, *Les Collections pontificales dans les anciens diocèses de Cambrai, Thérouane et Tournai au XIV<sup>e</sup> siècle*, dans *Annecta Vaticano-Belgica*, X, 14, Rome, Bruxelles, Paris, 1929.

(240) A. VERKOOREN, *Inventaire des chartes et cartulaires...*, I, I, n° 437, 309-310, Bruxelles, 1910.

(241) A. É. ANVERS, *Saint-Bernard*, n° 119, 97. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 169.

(242) A. A. BORNEM, *Cartularium Rubrum*, R. 140.

(243) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio* 39. — C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum...*, II, 393. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 65, *Gallia Christiana*, V, 145. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 169.

(244) A. É. ANVERS, *Saint-Bernard*, n° 119, 97. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 170.

(245) A. A. BORNEM, *Cartularium Rubrum*, R. 140.

(246) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio* 39. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 65. — A. SANDERUS, *Chorographia...*, 467. — *Le grand théâtre sacré*, 161. — *Synopsis...*, éd. P. F. X. De Ram, 188. — *Gallia Christiana*, V, 143. — J. F. FOPPENS, *Historia Episcopatus Antverpiensis*, 171 (ceux-ci l'appellent RUM, mais il est plus prudent de se tenir au nom de DREYMAN ou DRIEMAND tel qu'il apparaît dans une bulle d'Urban V publiée par U. BERLÛRE, *Documents Vaticans...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, III, 13-15).

(247) U. BERLÛRE, *Documents Vaticans...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, III, 2-3.

(248) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 40. — C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum...*, II, 393. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 66.

(249) C. HENRIQUEZ, *Menologium Cisteriense*, 431. — CHALEMOT, *Series sanctorum et beatorum vivorum sacri ordinis Cisterciensis*, 394-395, Paris, 1670. — Ph. VAN DER NOODT, *Calendrier ofte Register van de Naemen der Heylighen, Saelighen ende andere Godvruchtighe Personen inde heylighe Orden van Cîteaux*, 27 décembre, Gand, s.d., (ca. 1636). — S. LENSSEN, *Supplementum ad Hagiologium Cisterciense*, 120, Tilbourg, 1951.

(250) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 42. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 66. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 170.

(251) C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum...*, II, 393. — C. HENRIQUEZ, *Menologium Cisteriense*, 431.

**GUILLAUME DE MORTERE.** Issu d'une famille de chevaliers (252), il devint abbé (253) en 1352 ou 1353. Vers 1367, une opposition, sous la conduite du prieur Nicolas de Pomerio (254) se déclara contre son gouvernement. Le pape Urbain V chargea l'abbé de Cîteaux de procéder à un examen à l'abbaye (255), après quoi l'abbé de Mortere fut confirmé dans ses fonctions (256). La même année encore, il déposa sa charge auprès de l'abbé de Villers (257). En 1374 il était toujours en vie (258). On mentionne son décès hors de l'abbaye le 20 février 1376 et son enterrement auprès de sa famille (259).

**JEAN DE WESELE** apparaît en 1347 comme portier (260) ; c'était un des adversaires de l'abbé précédent, Guillaume de Mortere (261). Son élection (262) fut confirmée par le pape Urbain V en date du 15 janvier 1369. La même année, il assista à la translation des reliques de Saint-Rombaut à Malines (263). Il fut dispensé du paiement des services à la Chambre Apostolique, car l'abbaye n'était pas mentionnée sur les listes (264).

Son abbatiat est caractérisé par de violentes querelles avec les seigneurs de Bergen, si bien que l'abbé se vit forcé de consacrer de fortes sommes à l'entretien des domestiques et des chevaux. En conséquence, il fut déchargé de l'administration temporelle et n'exerça plus que les fonctions spirituelles de sa dignité abbatiale (265). Cependant, en 1377, il renonça aux dîmes de Santhoven pour services rendus (266). Il mourut (267) le 23 juillet 1378.

**PIERRE BOUTE** apparaît en 1374 dans l'histoire de l'abbaye comme témoin lors d'une donation (268). Le 10 octobre 1379, il fut confirmé abbé par l'antipape d'Avignon (269). Il semble qu'il ne fut jamais reconnu comme tel par l'abbaye dont les moines étaient de grands partisans du pape Urbain (270) ou bien il décéda peu après, car aucune source ne fait mention de cet abbé.

(252) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 44. — C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum*..., II, 394. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum*..., IX, 66.

(253) Cfr *supra*.

(254) Nicolaus de Pomerio ou van den Bogaert, prieur depuis 1335, mourut en 1390. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 140. — A. GORSTOUWERS, *De Oorkonden der abdij Roosendaal*, I, 394.

(255) U. BELLÈRE, *Documents Vaticans*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*..., III, 12-13. — R. VAN UYTVEN, *Wereldlijke Overheid en reguliere Geestelijkheid in Brabant tijdens de Late Middeleeuwen*, dans *Sources de l'Histoire religieuse de la Belgique*, III, 129.

(256) U. BELLÈRE, *Documents Vaticans*, dans *BUDRAGEN TOT DE GESCHIEDENIS*..., III, 13-15.

(257) U. BELLÈRE, *Documents Vaticans*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*..., III, 15. — C. THION, *Lettres d'Urbain V*, II, n° 2330, Rome, 1932.

(258) A. A. BORNEM, acte du 30 octobre 1374, *Cartularium Rubrum*, R. 119.

(259) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 44. — C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum*..., II, 394. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum*..., IX, 66. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, XXV et 29.

(260) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 18 et 98.

(261) Cfr *supra*.

(262) U. BELLÈRE, *Documents Vaticans*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*..., III, 15-16. — C. THION, *Lettres d'Urbain V*, II, n° 2330.

(263) *Acta Sanctorum*, mois de juillet, I, 205, Anvers, 1719.

(264) U. BELLÈRE, *Inventaire analytique des libri Obligationum et Solutionum*, n° 2330, Rome, Bruges, Paris, 1904.

(265) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 45. — C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum*..., II, 394. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum*..., IX, 66. — A. SANDERUS, *Chorographia*..., I, 467. — Au sujet des seigneurs de Bergen : W. A. VAN HAM, *Het Doorlichtig Huis van Bergen-op-Zoom*, dans *Spiegel der Historie*, IV, 137-188, Zaltbommel, 1969.

(266) E. VANNEKUS, *Un manuel de baux*..., dans *Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique*, VII, 109, Bruxelles, 1909.

(267) A. É. ANVERS, *Saint-Bernard*, n° 119, 109. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 98.

(268) A. A. BORNEM, acte du 30 octobre 1374, *Cartularium Rubrum*, R. 119.

(269) U. BELLÈRE, *Documents Vaticans*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*..., III, 13-15, 1904. — X. HANQUET et U. BELLÈRE, *Documents relatifs au Grand Schisme*, II, *Lettres de Clément VII (1378-1379)*, n° 837, Rome, 1930. — U. BELLÈRE, *Inventaire analytique des libri Obligationum et Solutionum*, n° 1057, Rome, Bruges, Paris, 1904.

(270) G. VAN ASSeldonk, *De Nederlanden en het Westers Schisma*, 117, Nimègue, Utrecht, 1955.

**JOURDAIN DE AARSCHOT.** L'année de son élection n'est pas connue avec certitude. Si nous admettons l'année 1378 (271), il est possible qu'à cause du Schisme d'Occident, Jourdain fut abbé en même temps que Pierre Boute qui, le 4 novembre 1379, séjournait encore à Avignon (272). En tout cas, l'abbé Jourdain figure dans les actes (273) depuis 1379. Bien qu'on le décrive comme un homme intelligent et pieux, il laissa néanmoins l'administration des biens de l'abbaye aux mains d'étrangers qui abusèrent de sa confiance et portèrent préjudice à l'abbaye (274). Pendant son gouvernement, les paroisses abbatiales de Gastel et de Wouw et leurs dépendances furent incorporées à l'abbaye par le pape Urbain VI et le pape Boniface XI ; ce dernier permit que ces paroisses soient desservies soit par des moines, soit par des prêtres séculiers préposés par l'abbé (275). À la fin de son abbatiat, Saint-Bernard comptait 44 membres (276). Jourdain mourut (277) le 5 octobre 1390.

**JEAN DE TURNHOUT.** Élu avant le 2 décembre 1390 (278), Jean fut confirmé comme abbé par le pape (279) entre le 9 novembre 1391 et le 8 novembre 1392. Il fut un mauvais administrateur (280). En 1391, la duchesse Jeanne prit l'abbaye sous sa protection (281), ce qui n'empêcha pas quelques nobles d'essayer, deux ans plus tard, de faire irruption dans l'abbaye ; grâce à la prompt intervention des voisins appelés en tout hâte, les seigneurs furent arrêtés et livrés à la duchesse (282). Boniface IX permit aux moines d'occuper les places vacantes dans les paroisses (283). En 1396, l'abbé Jean accorda à chaque moine 10 livres d'or annuels afin de se procurer les vêtements dont ils ont besoin (284). En cette même année 1396, il certifia avoir reçu les bulles de Boniface IX concernant l'incorporation de Gastel, Wouw et Loenhout, et d'avoir signé un contrat avec Jean Druene, curé de Wouw (285).

L'abbé Jean mourut en 1397, le 5 octobre (286) ou le 8 novembre (287).

(271) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 130.

(272) U. BERLIÈRE, *Documents Vaticans*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, III, 5 et 57, 1904.

(273) A. A. BORNEM, acte du 12 février 1379, *Cartularium Rubrum*, M.63.

(274) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 46. — C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum...*, II, 394. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 66-67. — V. BECKER, *Het zwerfboek van Oudenbosch en zijne omgeving*, dans *Studien op godsdienstig, wetenschappelijk en letterkundig gebied*, XXX, 393, Utrecht, 1888.

(275) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, IX.

(276) A. A. BORNEM, d'après la bulle d'Urbain VI du 27 avril 1386, reprise dans l'acte original de l'abbé de Saint-Bavon du 20 février 1390.

(277) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 48. C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum...*, II, 394. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 67, *Gallia Christiana*, V, 144. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 130.

(278) Ceci ressort de la lettre du pape Boniface IX datée du 2 décembre 1390, dans laquelle l'autorisation lui est accordée de recevoir le sacre abbatial de qui il lui plaît, ARCHIVES VATICANES, *Reg. Lat.* 12, f° 149, d'après l'aimable communication de M. Gastout qui prépare l'édition de ce texte dans les *Annales Vaticanes Belges*.

(279) U. BERLIÈRE, *Documents Vaticans*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, III, 5.

(280) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 48. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 67.

(281) A. É. ANVERS, *Saint-Bernard*, Acte original du 1<sup>er</sup> juillet 1391. — La duchesse Jeanne régna de 1355 à 1406 : E. I. STRUBBE-VOET, *De chronologie van de Middeleeuwen en de moderne tijden in de Nederlanden*, 358, Anvers, Amsterdam, 1960.

(282) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 49-50. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 67.

(283) A. A. BORNEM, actes du 20 mai 1394 et du 25 mai 1394. *Cartulaire*, I, 5-7.

(284) A. A. BORNEM, acte original du 19 mai 1396.

(285) A. A. BORNEM, acte original du 23 mai 1396.

(286) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 49-50. — C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum...*, II, 394. —

G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 67.

(287) Étant donné que son prédécesseur mourut aussi le 5 octobre, il nous semble plus sûr de prendre comme date de décès le 8 novembre : B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 148.

**PIERRE DE ZANDVLIET** apparaît comme prieur (288) en 1396. Mais comme les deux abbés qui lui succédèrent portent le même prénom, l'identification de ces derniers est, jusqu'à présent, une source de problèmes et de confusion (289). Nous basant sur une charte (290) du 7 avril 1406 par laquelle un abbé Pierre nomme son cellierier Pierre de Gorcum (291) fondé de pouvoirs à propos d'une querelle de dîmes avec l'évêque de Cambrai, il nous semble raisonnable de considérer Pierre de Zandvliet comme étant le premier des trois abbés Pierre. C'est lui qui fut pourvu de l'abbatit par le pape Boniface IX en 1397 ou en 1398 (292). D'après la chronique, il était inapte à la gestion temporelle, si bien que, suite à des plaintes auprès de duc, il fut démis de ses fonctions (293). Comme lui même et son successeur sont mentionnés comme abbés (294) en 1406, le fait cité ci-dessus doit avoir eu lieu cette année-là. L'abbé Pierre de Zandvliet mourut (295) le 29 octobre 1426.

**PIERRE DE GORCUM.** En 1394, on trouve ce nom inscrit parmi les étudiants de Heidelberg (296). En 1406, il est cellierier de l'abbaye (297), mais comme il apparaît en qualité d'abbé à la même date (298), il est plausible d'inscrire son entrée en fonction en cette année. Un des principaux événements de son abbatiat est sans aucun doute sa participation à l'ambassade envoyée par Antoine de Bourgogne au Concile de Constance (299). D'après la chronique, il surpasa tous ses prédécesseurs en accumulant les dettes, si bien qu'il s'en fallut de peu que l'abbaye n'y succombe (300). Pourtant, on louait l'abbé Pierre d'avoir cédé aux habitants les terres abbaciales par bail emphytéotique (301). La discipline religieuse, est-il dit, n'était pas de bon aloi à la fin de son abbatiat (302). La date de décès de cet abbé (303), le 9 avril 1431 a été confondue avec celle de son successeur. Ce dernier est déjà cité dans un acte du 14 juin 1420 (304). Il paraît certain que Pierre de Gorcum était décédé à cette date, et non qu'il ait abdiqué, car il est mentionné comme décédé dans les actes de son successeur (305).

(288) A. A. BORNEM, acte original du 23 juin 1396. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 54, 57 et 142.

(289) U. BERLIÈRE, *Documents Vaticans*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...* III, 8-9. — F. BAUX, *La Chambre Apostolique et les « Libri-Annatarium » de Martin V (1417-1431)*, CCXVII et CCXVIII, Bruxelles, Rome, 1917.

(290) A. A. BORNEM, repris dans un acte original du 8 juin 1406.

(291) Cfr *infra*.

(292) U. BERLIÈRE, *Documents Vaticans*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...* III, 8, 60-62.

(293) G. JONGELINUS, *Noctitia abbatiarum...* IX, 67.

(294) Cfr *infra*.

(295) G. JONGELINUS, *Noctitia abbatiarum...* IX, 67. — A. SANDEAUS, *Chorographia...* I, 468. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 142.

(296) A. AMRHEIN, *Cistercienserminne von der Universität Heidelberg von 1386-1349*, dans *Cistercienser-Chronik*, XVIII, 34, Bregenz, 1906.

(297) A. A. BORNEM, acte original du 7 avril 1406. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 54.

(298) A. É. ANVERS, acte original du 25 mai 1406.

(299) E. DE DYNSTER, *Chronica Nobilissimorum ducum Lotharingie et Brabantiae ac regum Francorum*, éd. P.F.X. DE RAM, III, 274, 276, 281-284, Bruxelles, 1854. — L'abbé Pierre est donc faussement interprété comme abbé Pierre de Zandvliet par S. HANSENS, *Oorkonden betreffende het gezantschap van Antoon van Bourgondie naar Konstanz*, dans *Scriptum Lovaniense*, 287, Louvain 1961.

(300) G. JONGELINUS, *Noctitia abbatiarum...* IX, 67.

(301) G. JONGELINUS, *Noctitia abbatiarum...* IX, 67. — Quelques exemples dans A. A. BORNEM, actes du 12 juin 1409, *Cartularium Rubrum*, E.23, du 15 avril 1410, *Cartularium Rubrum*, E.24 et du 15 août 1412, *Cartularium Rubrum*, E.25-26.

(302) F. PRIMS, *Uitbrekels uit de schouwerekeningen*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...* XXVI, 361, Anvers, 1936.

(303) G. JONGELINUS, *Noctitia abbatiarum...* IX, 67. — *Gallia Christiana*, V, 144. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 54.

(304) A. A. BORNEM, acte original.

(305) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri Obligationum et Solutionum*, n° 1320, Rome, Bruges, Paris, 1904.

**PIERRE DE BREDA** était secrétaire de l'abbé précédent et jeune encore (306) quand il fut promu abbé (307) par Martin V le 1<sup>er</sup> juillet 1420. D'après un acte du 14 juin de la même année (308) son choix doit avoir eu lieu avant cette date (309). Il trouva l'abbaye chargée de nombreuses dettes (310), ce qui l'amena à diminuer les frais à l'occasion de sa promotion. C'est pourquoi l'abbé de Saint-Michel et le doyen de Saint-Rombaut à Malines furent chargés, en 1420, de procéder à un examen (311), qui se renouvela en 1424. La gestion intelligente de l'abbé Pierre eut une salutaire influence sur l'abbaye. Il réussit à poursuivre la construction de l'église abbatiale et y célébra la première messe (312) le 13 septembre 1443. L'enceinte fut construite et d'autres aménagements furent établis (313). Des biens furent acquis à Berendonck (314), Schelle (315), Reeth (316), Zoersel (317), Hoboken (318), Puurs (319), Ekeren (320), Liezele (321) et Oudenbosch (322). En 1430, l'abbé Pierre obtint du duc de Brabant le droit de nommer des échevins à Hemiksem et de se servir d'un sceau échevinal (323). Il donna aussi de nouvelles lois aux habitants de Puurs (324). En 1440, il put accueillir Philippe le Bon à l'abbaye (325). Il conclut un contrat avec le curé et les chartreux de Zelem pour les dîmes dudit lieu (326), et avec l'évêque de Cambrai concernant le gouvernement du béguinage de Vilvorde (327). En vertu de bulles de pape Eugène IV, des vicaires perpétuels (328) durent être installés par l'abbaye dans les paroisses incorporées. Malade, l'abbé Pierre déclara devant notaire

(306) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 53. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 67.

(307) F. BAIX, *La Chambre apostolique et les « Libri Annatorum » de Martin V, I, (1417-1431)*, CCXVII, note 4, Bruxelles, Rome, 1942.

(308) A. A. BORNEM, acte original.

(309) A. FAUYTIER dans *Nieuw Nederlandsch Biographisch Woordenboek*, IV, s.v. *Breda, Petrus*, 291, Leiden, 1918.

(310) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 53. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 67.

(311) U. BERLÈRE, *Documents vaticans...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, III, 69, 63-68.

(312) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 54. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 67. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 57.

(313) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 54. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 67.

(314) A. A. BORNEM, acte du 26 mars 1422, *Cartularium Nigrum*, H. 69 b. — Berendonck, dép. de Boechout, prov. d'Anvers, cant. de Contich.

(315) A. A. BORNEM, actes entre 1427-1451, *Cartularium Rubrum*, P. 92, 122, 125, 126, 129, 134, 136, 139, 147, 149, e.a. — Schelle : prov. d'Anvers, cant. de Boom.

(316) A. A. BORNEM, actes du 18 janvier 1430, *Cartularium Rubrum*, P. 126, du 26 août 1447, *Cartularium Rubrum*, P. 141 et du 22 septembre 1452, *Cartularium Rubrum*, P. 144. — Reeth, prov. d'Anvers, cant. de Contich.

(317) A. A. BORNEM, actes du 24 janvier 1432, *Cartularium Nigrum*, A.30 et 31a, du 17 avril 1444, *Cartularium Nigrum*, A.34, du 9 juillet 1445, *Cartularium Nigrum*, A.33a et du 28 octobre 1446, *Cartularium Nigrum*, A.33-34. — L. PEETERS et J. BOLCKMANS, *De Molen*, dans *Oudheid en Kunst*, XLII, 1959, 68, Brecht, 1959. — Zoersel, prov. d'Anvers, cant. de Zandhoven.

(318) A. A. BORNEM, acte du 18 avril 1433, *Cartularium Rubrum*, P. 127. — Hoboken, prov. d'Anvers, cant. d'Anvers.

(319) A. A. BORNEM, acte du 18 avril 1437, *Cartularium Rubrum*, R.141.

(320) A. A. BORNEM, acte du 9 décembre 1437, *Cartularium Rubrum*, K.30. — Ekeren, prov. d'Anvers, cant. d'Ekeren.

(321) A. A. BORNEM, acte du 21 décembre 1448, *Cartularium Rubrum*, R.140. — Liezele, prov. d'Anvers, cant. de Puurs.

(322) A. A. BORNEM, acte du 12 mai 1429, *Cartularium Rubrum*, D.26.

(323) A. A. BORNEM, acte du 14 juin 1430, *Cartularium Rubrum*, P. 124. — L. DE SCHYFFER, *Hemiksem, Heeren en Heerlijkheid*, dans *Tijdschrift voor Geschiedenis en Folklore*, XII, 4 et 15, Anvers, 1950.

(324) A. A. BORNEM, acte du 23 janvier 1449, *Cartularium Rubrum*, R.140.

(325) A. HARGO, *Quelques mats sur la commune d'Hemiksem...*, dans *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, XLI, 34, Bruxelles, 1886.

(326) A. A. BORNEM, acte du 1<sup>er</sup> décembre 1443, *Cartularium Nigrum*, D.17. — Zelem, prov. de Limbourg, cant. d'Herck-la-Ville.

(327) A. A. BORNEM, acte du 31 décembre 1444, *Cartularium Nigrum*, L.3 et K.38. — A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 504-505, Bruxelles, 1855. — Vilvorde, prov. de Brabant, cant. de Vilvorde.

(328) A. A. BORNEM, bulle originale du 3 mars 1445. — A. E. ANVERS, *Saint-Bernard*, bulle originale du 1<sup>er</sup> juin 1446. — R. DE GANK, *Over de benoeming van een nieuwe rector te Nazareth in 1448*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, V, 48-49, Westmalle, 1954.

et témoins, que Gérard de Donck (329) était le plus apte à lui succéder (330). Il mourut (331) le 16 avril 1453.

**GÉRARD DE DONCK** obtint le baccalauréat en théologie à l'Université de Heidelberg (332) et est cité comme étant sacristain de l'abbaye (333) en 1440. Recommandé par Pierre de Breda pour lui succéder (334), il fut élu canoniquement le lendemain du décès de l'abbé Pierre, le 17 avril 1453, en présence de l'abbé de Villers (335). On lui doit la construction et l'aménagement de la bibliothèque et du chauffoir ; il fit consolider les murs d'enceinte de l'abbaye (336). Il acquit des maisons à Breda et Waelhem (337) et installa le refuge de Lierre (338). Le seigneur de Bergen-op-Zoom vendit à l'abbé Gérard des champs que ce dernier fit endiguer et qu'il donna en cens aux habitants (339) ; de plus, il acheta des terres à Vremde (340) et Schelle (341). Il fut admonesté par le Chapitre général pour avoir admis de trop jeunes candidats (342) et aussi en raison d'un grief imputé à l'abbaye de Baudelo par un de ses moines (343). En 1467, il participa à la réception de Charles le Téméraire à Anvers (344). L'année suivante, il résigna ses fonctions et une pension annuelle de 150 livres lui fut accordée par son successeur (345) mais il faut ajouter qu'elle lui fut rarement payée (346).

Il mourut (347) le 14 octobre 1473.

**MARTIN BLIJLEVEN**. Élu abbé (348) le 13 mai 1468, il gouverna l'abbaye durant près de trente ans. En 1470, il acheta à Henri van Oyenbrugge la terre de Coolhem qu'il fit aménager et embellir pour servir de refuge à l'abbaye (349). La même année, une querelle au sujet du droit de pêche dans l'Escaut fut tranchée par Charles le Téméraire à l'avantage de l'abbaye (350). Le

(329) Cfr *infra*.

(330) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 67. — A. FRUYTIER, dans *Nieuw Nederlandsch Biographisch Woordenboek*, IV, s.v. *Breda, Petrus*, 290, Leiden, 1918.

(331) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 54. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 67. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 57.

(332) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 54. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 67. — A. AM-RHEIN, *Cisterciensermönche an der Universität Heidelberg*, dans *Cistercienser-Chronik*, XVIII, 34, Bregenz, 1906. — A. FRUYTIER, dans *Nieuw Nederlandsch Biographisch Woordenboek*, IV, 513-514, s.v. *Donck*, Leiden, 1918.

(333) A. A. BORNEM, acte du 29 avril 1448, *Cartularium Rubrum*, P. 193.

(334) Cfr *supra*.

(335) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 55. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 67.

(336) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 56. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 68. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 134.

(337) A. A. BORNEM, actes originaux du 29 juin 1456 et 21 novembre 1459. — Waalhem, prov. d'Anvers, cant. de Duffel.

(338) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 56. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 68.

(339) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 56. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 68.

(340) A. A. BORNEM, acte du 9 mars 1463, *Cartularium Nigrum*, E.27 et acte du 15 février 1465, *Cartularium Nigrum*, E.28.

(341) A. A. BORNEM, acte du 3 mai 1465, *Cartularium Rubrum*, P. 157, acte du 8 mai 1465, *Cartularium Rubrum*, P. 159 et acte du 13 mai 1465, *Cartularium Rubrum*, P. 158. — E. MARTÈNE et V. DURAND, *Thesaurus novus anecdotorum*, IV, 1619, Paris, 1717.

(342) J. M. CANIVET, *Statuta capitularum*, IV, 721, Louvain 1936.

(343) J. M. CANIVET, *Statuta capitularum*, V, 30, 56, 100, 113 et 120, Louvain, 1937. — Baudelo, abbaye de cisterciens à Klein-Sinaai, prov. de Flandre Orientale, cant. de Saint-Nicolas.

(344) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 61. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 68.

(345) U. BEKLIÈRE, *Inventaire analytique des « Libri Obligationum et Solutionum »*, n° 1765, Rome, Bruges, Paris, 1904.

(346) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 56. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 68.

(347) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 57. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 68. — A. SAN-DERLUS, *Chorographia...*, I, 468. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 134.

(348) U. BEKLIÈRE, *Inventaire analytique des « Libri Obligationum et Solutionum »*, 197 ; n° 1765, Rome, Bruges, Paris, 1904.

(349) E. STENACKERS, *Twee refugien van Sint-Bernaeris*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, III, 473-480, Ekeren, 1904.

(350) A. A. BORNEM, acte du 16 mars 1470, *Cartularium Rubrum*, P. 162. — Coolhem, dép. de Puurs, prov. d'Anvers, cant. de Puurs.

duc dut aussi rendre son verdict dans un différend entre l'abbé et le seigneur de Bergen-op-Zoom (351). En 1475, l'abbé Blijleven vendit l'ancien refuge de l'abbaye à Malines (352) ; deux ans plus tard, il se fit médiateur auprès du Chapitre de Notre-Dame à Anvers lors de l'érection des paroisses de Sainte-Walburge et Saint-Georges et de Saint-Jacques (353). D'après les registres de l'Université de Louvain, l'abbé Martin y était encore inscrit (354) en 1482.

Son nom est resté attaché à l'endiguement du polder Saint-Martin dans la seigneurie d'Oudenbosch (355) en 1483. Engagé dans la vie politique de son temps, il se vit contraint d'emprunter de l'argent afin de pouvoir se porter garant pour Maximilien lorsque celui-ci, en 1488, fut fait prisonnier à Bruges (356). Le mariage de Philippe le Beau avec Jeanne de Castille fut célébré au refuge de l'abbaye à Lierre (357). Martin Blijleven fut nommé, en 1495, par l'abbé de Cîteaux, visiteur d'une dizaine d'abbayes de femmes aux Pays-Bas (358). L'année suivante, un coadjuteur lui fut adjoint en la personne de Rombaut d'Eppegheem (359). L'abbé Martin était petit de taille et il aimait la musique (360) ; il se donna beaucoup de peine pour obtenir les « pontificalia » pour lui et ses successeurs. Quand, enfin, Alexandre VI les lui accorda en 1497, il ne put s'en servir qu'une seule fois (361), sa mort étant survenue (362) le 21 juillet 1498. Son portrait est conservé à Bornem sur un tableau représentant un groupe d'abbés.

**ROMBAUT D'EPPEGHEM (De Neyele).** Cet abbé est aussi dénommé de Neyele, d'après son village natal Niel (363) et est mentionné comme curé de Hoeven (364) à partir de 1489. Le 7 novembre 1496, il est nommé coadjuteur (365) de son prédécesseur à qui il succéda en 1498. Il s'efforça d'introduire une plus stricte observance et, dans ce but, il fit venir quelques moines d'Aduard (366). Pendant son abbatiat, le refuge d'Anvers, fut construit en pierre et des endiguements furent entrepris à Moerzeke (367). Le 15 mai 1500, l'abbé devint parrain du fils cadet de Jean III de Glimes, seigneur de Bergen-op-Zoom (368) et la même année son nom apparait

(351) A. A. BORNEM, acte du 24 juillet 1472, *Cartularium Rubrum*, G.26.

(352) E. STEYNACKERS, *Twee refugien van Sint-Bernaerts*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...* III, 480-481.

(353) J. C. DIERCKXENS, *Antverpia Christo nascentes et crescentes*, III, 66-67, Anvers, 1773.

(354) *Matricule de l'Université de Louvain*, éd. J. WILS, II, 1453-1485, 456, n° 56, Bruxelles, 1946. — P. HAROU, *Quelques mots sur la commune d'Hemiksem*, dans *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, XLI, 34.

(355) A. A. BORNEM, *Cartularium Rubrum*, E.26 et E.31. — A. A. BORNEM, ms. 242 : G. BOUVAERT, *Landboek van het Marquizaet*, 49. — C. J. F. SLOOTMANS, *Impolderingen in West-Brabant*, dans *Jaarboek « De Gulden Roos »*, VI, 18-21, Roosendaal, 1926.

(356) C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum...*, II, 394. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 68.

(357) H. D'HULST, *Het Huweljk van Filips de Schone en Johanna van Castilië, (le 20 octobre 1496)*, 35-36, Anvers-Amsterdam, 1956.

(358) A. A. BORNEM, acte original du 31 juillet 1495.

(359) Cfr *infra*.

(360) G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 68.

(361) S. DIRNE, *Usus pontificalium in de Abdij St. Bernard opt Schelt*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, II, 53-54, Westmalle, 1952.

(362) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium Chronologicum*, 2. — B. VAN DONTINGE, *Obituarium*, 97.

(363) G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 69. — B. VAN DONTINGE, *Obituarium*, 3. — A. FRUYTTER, dans *Nieuw Nederlandsch Biographisch Woordenboek*, VI, s.v. *Eppegheem*, 485-486, Leiden, 1924.

(364) G.C.A. JUTEN, *Consilium de Beka*, dans *Taxandria*, XXVII, 222, Bergen-op-Zoom, 1920.

(365) A. A. BORNEM, bulle originale du 7 novembre 1496.

(366) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 67. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 69. — C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum*, II, 394. — Aduard, abbaye de cisterciens aux Pays-Bas, prov. de Groningue.

(367) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 69. — Moerzeke : prov. de Flandre Orientale, cant. d'Hamme.

(368) G.C.A. JUTEN, *De kinderen van Jan III van Glimes*, dans *Taxandria*, XXIX, 194, Bergen-op-Zoom, 1922.

comme visiteur de Maagdendaal (369). Le 22 août 1504, il mourut à Lierre (370). Son portrait est conservé à Bornem parmi un groupe d'abbés. Jongelinus a décrit ses armoiries (371).

**JEAN GROS.** En 1502, il est mentionné comme curé à Wouw (372). Le 20 août 1504, jour où eut lieu un violent tremblement de terre, il fut élu abbé à l'unanimité en présence de l'abbé de Villers (373). Le 2 octobre de la même année, le pape Jules II ratifia l'élection (374) et lui permit de recevoir le sacre de qui il voulait (375). Il ne gouverna l'abbaye que pendant un an et demi et mourut (376) le 20 février 1506, si bien qu'il ne put réaliser que peu de chose.

**PIERRE COPS.** Originaire de Schelle, il fut pendant 24 ans recteur du couvent à Muysen où il s'engagea à construire une enceinte. L'abbé Gros le rappela à l'abbaye comme cellierier ; il fut élu abbé (377) en 1506 et le 16 mars confirmé (378) par le pape Jules II. Pendant son abbatiat, il réussit à restaurer la situation financière de l'abbaye, chargée de lourdes dettes. La chronique lui prodigue beaucoup d'éloges. Il acheva la construction de l'église et y fit placer des vitraux ; il fit construire ou restaurer plusieurs parties de l'abbaye. Pierre Cops eut beaucoup à souffrir de l'intervention arbitraire de l'abbé de Villers, Jean Regnault, qui, lors d'une visite canonique, exigea la démission du prieur, du cellierier et du portier (379). Un des moines de l'abbaye, Marc Cruyt (380) réussit pourtant à convaincre le Chapitre général de reviser ces mesures, après quoi les abbés de Clairvaux et de Baudelo firent annuler la visite ordonnée par l'abbé de Villers et firent réintégrer les dignitaires dans leurs fonctions (381).

En 1517, Marc Cruyt fut adjoint à l'abbé Cops comme coadjuteur (382). Les dernières années de sa vie, l'abbé Pierre Cops remonta encore bien des difficultés à Nazareth, où Anne Papegays essayait de prendre la place de l'abbesse Barbe de Grooth qui avait été nommée par lui ; il se vit obligé d'installer comme abbesse une troisième religieuse, Barbe van Wijck (383). Il mourut (384) le 11 septembre 1518.

(369) H. DELVAUX, *Inventaris van het archief der abdij Maagdendaal te Oplinter*, n° 578, 307, Bruxelles, 1965.

(370) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 68. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum*, IX, 69. — A. SANDERUS, *Chorographia*..., I, 468. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, III.

(371) *Portant d'argent, au croissant de gueules et un lambeau d'azur de 3 pendans mis en chef* : G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum*..., IX, 69.

(372) G.C.A. JUTEN, *Consilium de Beka*, dans *Taxandria*, XXX, 186, Bergen-op-Zoom, 1923.

(373) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 68. — C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum*..., II, 395. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum*..., IX, 69.

(374) A. A. BORNEM, Bulle originale.

(375) A. A. BORNEM, Bulle originale du 4 octobre 1504.

(376) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 69. — C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum*..., II, 395. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum*..., IX, 69. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 29.

(377) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 69. — C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum*..., II, 395. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum*..., IX, 69. — J. B. STOCKMANS et J. T. DE RAADT, *Geschiedenis der gemeente Schelle*, 38, Liette, s.d.

(378) A. A. BORNEM, bulle originale.

(379) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 71. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum*..., IX, 69.

(380) Cf *infra*.

(381) J. M. CANIVEZ, *Statuta capitulorum*, VI, 488, Louvain, 1938.

(382) Cf *infra*.

(383) C. HENRIQUEZ, *Fasciculus Sanctorum*..., II, 395. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum*..., IX, 70.

(384) G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum*..., IX, 70. — A. SANDERUS, *Chorographia*..., I, 468. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 120.

MARC CRUYT était encore étudiant à Paris lorsqu'il défendit déjà avec succès les intérêts de son abbaye au Chapitre général (385) de 1515. En 1517, il fut nommé coadjuteur de son abbé (386), et l'année suivante il obtint sa licence en Théologie (387).

À la mort de Pierre Cops, il fut désigné abbé par l'empereur (388). Nommé vicaire-général des monastères cisterciens aux Pays-Bas (389), il échoua dans ses efforts pour réunir les prieurés Galilée et Porta Coeli (390). Il eut plus de succès en résolvant un différend entre le confesseur et les religieuses de l'abbaye de Loosduinen et y nomma comme recteur un moine de Saint-Bernard (391). En 1519, l'abbé fonda l'abbaye Notre-Dame de la Vignette à Louvain (392) et il fut chargé, par l'abbé de Cîteaux, de faire en son nom la visite canonique auprès de plusieurs couvents de femmes (393). Précédemment, et selon la volonté de Charles-Quint, l'abbé avait chargé Marc Cruyt d'une mission au Danemark (394). Il dirigea la cérémonie de la pose de la première pierre de la nouvelle cathédrale d'Anvers par l'empereur, en 1521, en présence du roi de Danemark (395). Ensuite, il conclut un accord avec le seigneur de Bergen-op-Zoom, au sujet de Hoeven, Nieuwenbosch et Oudenbosch (396) et décréta des ordonnances pour le service de bateaux à Mariakerke, propriété de l'abbaye (397).

Il fit placer des vitraux dans l'église abbatiale et embellir les maisons de Louvain, Lierre et Malines (398). L'église Saint-Gommaire à Lierre fut de même dotée de vitraux (399). Le sens artistique de cet abbé se manifesta encore dans la décision qu'il prit de faire exécuter, par François Weert, des manuscrits enluminés dont un exemplaire est conservé à l'abbaye de Bornem (400), mais surtout dans la commande du superbe triptique représentant la Crucifixion confiée à Gosuin de la Pasture et qui se trouve aujourd'hui au musée de Springfield (401). En 1531,

(385) G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 69-70. — C. HENRIQUEZ, *Fasciculus sanctorum...* II, 395, *Gallia Christiana*, 145. — J. M. CANIVET, *Statuta Capitulum*, VI, 488. — A. FRUYTTER, dans *Nieuw Nederlandsch Biographisch Woordenboek*, III, 270, s.v. *Cruyt*, Leiden, 1914.

(386) A. A. BORNEM, actes du 10 juillet 1517, deux bulles originales.

(387) H. DE JONGHE, *L'Ancienne faculté de Théologie de Louvain*, 43, Louvain, 1911.

(388) A. FRUYTTER, dans *Nieuw Nederlandsch Biographisch Woordenboek*, III, 270, s.v. *Cruyt*, Leiden, 1914.

(389) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium Chronologicum*, 2. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 24.

(390) G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 70. — A. DRISSEN, *Monnikendam vóór de Hervorming* dans *Bijdragen tot de Geschiedenis van het Bisdom Haarlem*, XXX, 380, Leiden, 1906. — Galilea, prieuré cistercien à Monnikendam, Pays-Bas, prov. de Hollande septentrionale ; Porta Coeli, prieuré de cisterciens à Heemstede de Haarlem, Pays-Bas, prov. de Hollande septentrionale.

(391) G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 70. — Loosduinen : abbaye de cisterciennes près de La Haye, Pays-Bas, prov. de Hollande méridionale. A. J. FRUYTTER, *De Cistercienserabdij van Loosduinen*, dans *Bijdragen voor de geschiedenis van het Bisdom Haarlem*, XXXVII, 448-449, Utrecht, 1917.

(392) *Monasticon Belge*, IV, 392.

(393) H. DELVAUX, *Inventaris van het archief der abbdij Maagdendaal te Oplinter*, n° 596, Bruxelles, 1965.

(394) G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 70.

(395) J. C. DIERCKSENS, *Antverpia Christo nascens et crescens*, III, 336, Anvers, 1773. — F. H. MERTENS et K. L. TORFS, *Geschiedenis van Antwerpen*, III, 96-97, Anvers, 1847.

(396) A. A. BORNEM, *Carularium Rubrum*, F.23 et E.32. — H. LEVELT, *Oudenbosch in verleden en heden*, 189, Zundert, 1931.

(397) A. A. BORNEM, acte du 7 janvier 1530, éd. B. VAN DONINCK, *Het voormalig Engelsch klooster van Bornem*, 397-399, Louvain, 1904. — Mariakerke, prov. d'Anvers, cant. de Puurs.

(398) G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 70.

(399) H. D'HULST, *Kunstglasramen in de collegiale kerk van St. Gommarius te Lier*, 35, Anvers, 1956.

(400) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 8. — Ce prêtre travailla aussi pour d'autres abbayes, entre autres : Le Parc et Averbode : cfr *Monasticon Belge*, IV, 809. — Le manuscrit à la bibliothèque de l'Abbaye de Bornem, est un *Manuale Pietatis* (ms. 9). On en verra la description par J. VAN DER STOCK, dans le catalogue de l'exposition *Bernardus en de Cisterciënzefamilie in België*, 1090-1990, 460-462, Louvain, 1990. — Cfr aussi le ms. II, 3633, à la Bibliothèque Royale de Bruxelles, un antiphonaire qu'il fit exécuter.

(401) F. B. ROBINSON, *An early Flemish Triptych*, dans *Museum of fine Arts, Bulletin*, XXV, n° 3, Springfield, 1959. — Springfield, Massachusetts, États-Unis d'Amérique.

Charles-Quint lui adjoignit comme coadjuteurs Jean de Monte (402), Corneille Cops (403), Lambert van den Bulcke (404) et Jacques van der Meeren (405), afin de sauvegarder la liberté d'option de son successeur. Il contribua quand même encore à l'action commune des prélats brabançons pour la protection de leurs privilèges (406).

Il mourut (407) le 12 février 1536. Quinten Matsijs fit un portrait de cet abbé, portant une boucle en or à sa ceinture et des pierres précieuses aux doigts (408), ce portrait a disparu.

Ses armoiries, portant la devise « Spes mea in domino », sont conservées sur un petit vitrail au musée Mayer van den Bergh à Anvers. Le portrait de l'abbé Cruyt est conservé sur un vitrail à Lierre (409) et sur un tableau d'un groupe d'abbés à Bornem.

JACQUES VANDER MEEREN était le fils de Philippe (410) et était apparenté à Cornelius vander Meeren, abbé de Saint-Michel (411). En 1522, nous le voyons en tant que cellerier du couvent (412) et, en 1531, comme l'un des quatre coadjuteurs attribués à l'abbé Cruyt (413). Son élection eut lieu le 15 février (414). Il était bachelier en Théologie.

Il semble qu'il fut un excellent administrateur ; il entreprit de main ferme la réforme de la discipline et remis en usage la table commune (415). De splendides ornements furent acquis pour les offices religieux (416) ; l'abbé fit peindre avec goût l'église et le cloître (417). Son éloquence jouissait d'une grande réputation et il se vit confier différentes missions à la Cour de Bruxelles. C'est pourquoi il fut amené à faire beaucoup de dépenses pour l'achat et l'aménagement du refuge de l'abbaye à Bruxelles (418). D'un autre côté, la maison de Louvain qui avait peu d'utilité parce que les étudiants faisaient leurs études à Paris ou à Douai, fut vendue (419). Ensuite, il acquit le Zwen à Moerzeke (420) et le fit endiguer (421) ; il acheta la maison et la ferme de Zoersel (422), la villa de Wouwere à Lachene (423), des prairies à Hoeven (424) et ven-

(402) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 19.

(403) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 51.

(404) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 73.

(405) Cfr *infra*.

(406) G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum*, IX, 70.

(407) F. GORISSEN, *De prelaten van Brabant onder Karel V*, dans *Anciens Pays et Assemblées d'États*, VI, 63 et 97, Louvain, 1953.

(408) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 24. — A. SANDERUS, *Chorographia*..., I, 468.

(409) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium Chronologicum*, 9.

(410) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 80. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum*..., IX, 70.

(411) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 9.

(412) A. A. BORNEM, *Cartularium Nigrum*, G.61b. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 152.

(413) Cfr *supra*.

(414) G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum*..., IX, 70. Le texte complet du serment de fidélité qu'il prêta a été publié par L. BAUWENS, *Analytische Inventaris der Diversa Cameralia van het Vaticaan Archief*, dans *Bulletin de l'Institut Historique Belge de Rome*, XXVIII, 47-49, Bruxelles, Rome, 1953.

(415) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 83. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum*..., IX, 71.

(416) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 82. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum*..., IX, 71. — A. SANDERUS, *Chorographia*..., I, 468. — C. MONNIER, *Histoire de l'Abbaye de Cambron*, I, 257, Mons, 1876.

(417) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 82. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum*..., IX, 71.

(418) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 85. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum*..., IX, 71. — A. SANDERUS, *Chorographia*..., I, 468. — A. HENNE et A. WAUTERS, *Histoire de la ville de Bruxelles*, III, 212, Bruxelles, 1845.

(419) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 85. — G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum*, IX, 71. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 152.

(420) A. A. BORNEM, *Cartularium Rubrum*, T.21. — A. A. BORNEM, ms. 341 : G. BOUVAERT, *Landboek van Puderse*, 214.

(421) G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum*..., IX, 71. — A. SANDERUS, *Chorographia*..., I, 468.

(422) A. A. BORNEM, *Cartularium Nigrum*, A.42.

(423) A. A. BORNEM, *Cartularium Nigrum*, H.85.

(424) A. A. BORNEM, *Cartularium Nigrum*, D.37.

dit au Magistrat d'Anvers un terrain à Hemiksem (425). Il conclut un accord pour la navigation sur le Vliet (426).

L'abbé vander Meeren se vit dans l'obligation de plaider plusieurs fois pour garantir les droits de l'abbaye à Gastel, Oudenbosch et Hoeven (427).

En 1541, il prit part aux funérailles du marquis de Bergen-op-Zoom (428). Du point de vue de l'administration spirituelle, on le voit comme visiteur du couvent de Maagdendaal (429). Lors d'une visite faite à l'abbaye par l'abbé de Cîteaux (430) en 1547, il fut avisé de sa nomination à vie comme commissaire des couvents de femmes à Vrouwenpark, Roosendaal, Nazareth, Oplinter, Zwijveke et Sint-Bernardsdal (431). À cette occasion, l'abbé de Cîteaux lui confia aussi la commission du couvent Saint-Sauveur à Anvers (432).

En 1550, l'abbé vander Meeren refusa de prendre part au synode diocésain de Cambrai, convoqué par Robert de Croy, parce que cette convocation ne s'accordait pas avec les privilèges de l'Ordre (433). Ensuite, il passa un accord avec le couvent des brigittines de Coudewater (434) et fonda un anniversaire pour les abbés et les moines de l'abbaye en l'église de Saint-Gommaire à Lierre (435) et en l'abbaye de Notre-Dame de la Vignette (436). Ses efforts afin d'assurer sa succession à son frère Charles, chanoine à Lierre, furent vains (437). Quand la mort le surprit le 17 novembre 1559 (438), la bulle papale sur l'érection des nouveaux diocèses dans les Pays-bas venait de paraître ; en conséquence l'abbaye Saint-Bernard était incorporée dans le diocèse d'Anvers. La mise à exécution de la bulle pour l'évêché d'Anvers (439) se fera attendre plus de dix ans.

Le portrait de l'abbé vander Meeren fait partie d'un tableau représentant un groupe d'abbés et se trouve à Bornem.

**THOMAS VAN THIELT.** Né à Malines vers 1534, il était curé de la paroisse abbatiale d'Oudenbosch quand il fut élu abbé (440) en 1564. Comme l'abbaye avait été incorporée dans

(425) A. A. BORNEM, *Cartularium « Literae portae »*, A.1b.

(426) J. B. Stockmans et J. T. DU RAADT, *Geschiedenis der gemeente Schelle*, 13.

(427) A. A. BORNEM, actes originaux des 4 février, 19 mars, 16 avril, 11 juin, 8 juillet, 24 septembre, 5 octobre, 22 octobre et 19 novembre 1551 ; du 9 mai 1553 et 2 septembre 1555.

(428) G.C.A. JUYEN, *Overlijden en Begrafenis van Antonius van Glimes, eerste markies van Bergen-op-Zoom*, dans : *Taxandria*, XXX, 55-56, Bergen-op-Zoom, 1923.

(429) H. DELVAUX, *Inventaris van het archief der abdij Maagdendaal te Oplinter*, n° 107, 138-139, Bruxelles, 1965.

(430) A. A. BORNEM, ms. 242, *Initium atque progressio*, 86. — R. DE GANCK, *Het « Places » voor buitenlandse Cistercienser-visitatoren in de 16<sup>e</sup> eeuw*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, VII, 104 et 117-119 ; Westmalle, 1956.

(431) A. A. BORNEM, acte original du 11 juillet 1547.

(432) A. A. BORNEM, ms. 242 : H. STROMP, *Initium atque progressio*, 86, Saint-Sauveur, prieuré de cisterciens à Anvers.

(433) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, II.

(434) A. A. BORNEM, *Cartularium Nigrum*, R.17. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, XVIII.

(435) A. A. BORNEM, *Cartularium Nigrum*, H.83.

(436) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, II.

(437) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 14.

(438) G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 72. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 152.

(439) M. DIEBICKX, *De oprichting der nieuwe bisdommen in de Nederlanden onder Philips II, 1559-1570*, 62-69, 97 et 272-274, Anvers, Utrecht, 1950.

(440) Voir sa biographie complétée d'une bibliographie détaillée par A. A. VAN SCHELVEN dans *Nieuw Nederlandsch Biographisch Woordenboek*, II, s.v. *Tilius*, 1433-1436, Leiden, 1912 ; voir aussi G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 72-73. — A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium Chronologicum*, 18-21, 34-35. — E. STEENACKERS, *L'abbaye de Saint-Bernard à Hemiksem et Thomas van Thielt*, dans *Bulletin du Cercle Archéologique Littéraire et Artistique de Malines*, XIII, 31-49, Malines, 1912. — L. VAN DER ESSEN, *Notes sur quelques documents des Archives Farnésiennes de Naples, concernant Thomas van Thielt, abbé apostat de Saint-Bernard*, dans *Bulletin du Cercle Archéologique littéraire et artistique de Malines*, XXIII, 133-136, Malines, 1913. — H. DE VRIES, *Genève, pépinière du calvinisme hollandais*, 242-245 et 295-296, Fribourg, 1918. — A. A. VAN SCHELVEN, *Verkliekers-rapporten over Antwerpen in het laatste kwartaal van 1566*, dans *Bijdragen en Mededelingen van het Historisch Genootschap van Utrecht*, L, 305-320, Utrecht, 1929. — A. A. VAN SCHELVEN, *Briefwisseling van Thomas Tilius*, dans *Bijdragen en Mededelingen van het Historisch Genootschap te Utrecht*, LV, 119-175, Utrecht, 1934. — F. PRIMIS, *Thomas Tilius, Abt en Predikant*, dans *Antwerpiensia*, XV, 490-522, Anvers, 1942.

le nouveau diocèse d'Anvers (441) par la bulle du 11 mars 1561, l'élection fut différée. Pendant la vacance, l'abbaye fut administrée par un conseil de trois moines (442) composé comme suit: Jean Sweens (443), Bernard van Hove (444) et Adrien van den Boom (445). L'élection abbatiale ne fut pas confirmée par le pape (446). La première année, l'abbé Thomas accueillit douze novices, dont neuf firent profession l'année suivante (447). Les sermons de cet abbé suscitèrent beaucoup d'intérêt (448). De nombreux livres lui furent dédiés (449), preuve qu'il joua un rôle important dans la vie culturelle de son temps.

Le 21 août 1566, les iconoclastes envahirent l'abbaye (450). Ce qui fit de l'abbé le personnage le plus discuté de l'histoire de l'abbaye, c'est la part importante qu'il prit dans les troubles de la Réforme et dans l'opposition contre l'Espagne. En 1566 déjà, il se rangea du côté des gueux; le 9 juin, il donna, à l'abbaye, un banquet aux chefs de file: le prince d'Orange, les Comtes d'Egmont et Hoorne et d'autres (451). Pour échapper à l'arrestation, il s'enfuit le 15 août en Allemagne, avant l'arrivée du duc d'Albe, d'où il publia un plaidoyer (452). Il se maria, fit successivement des études à Heidelberg et à Genève où il se lia d'amitié avec Bèze, le successeur de Calvin (453).

Vers 1574, il devint pasteur à Delft (454) et remplit en même temps la fonction de prédicateur à la cour du prince d'Orange, tout en séjournant aussi à Dordrecht, à Amsterdam, et à Haarlem (455). En 1579, il devint pasteur attiré à Anvers et prit part aux cultes à Gand et à Bruxelles. Après la reddition d'Anvers au duc d'Albe, il retourna à Delft où il mourut le 13 janvier 1590 et fut enterré dans la grande église (456). La description de ses armoiries se trouve dans un manuscrit reposant à la Bibliothèque Royale de Bruxelles (457).

**FRANÇOIS SONNIUS.** Après le départ de Thomas van Thielt, l'abbé de Villers, Matthias Hortebeek, nomma Jean Croke et Marc Cruyt administrateurs de l'abbaye (458). En 1567, de vains efforts avaient été tentés afin d'élire un abbé, Jacques Zechaven; grâce à cette enquête,

(441) M. DIERICKX, *De oprichting der nieuwe bidammen...*, 97, Anvers, Utrecht, 1950.

(442) G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 72.

(443) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 109.

(444) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 139.

(445) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 46.

(446) A. ERENS, *Tongerlo en 's Hertogenbosch*, 124-128, Tongerlo, 1925.

(447) G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 73.

(448) F. G. U(LLENS), *Antwerpse Chronijkje*, 139, Leiden, 1743.

(449) E. STEENACKERS, *L'abbaye de Saint-Bernard à Hemiksem et Thomas van Thielt*, dans *Bulletin du Cercle Archéologique littéraire et artistique de Malines*, 8-9. — H. DE VOCHT, *History of the Foundation and the Rise of the Collegium Trilingue Iovaniense*, III, 337, Louvain, 1954. — B. DE TROEYER, *Bio-Bibliographia Franciscana Neerlandica saeculi XVI, I, pars biographica*, n° 259, Nieuwkoop, 1969; II, *pars bibliographica*, n° 267, Nieuwkoop, 1970.

(450) Un compte-rendu très précis de la fureur des iconoclastes à l'abbaye figure dans: *Cori verhael van tghene Mr. Willem Silvius, drucker der Con. Maest Sinte Bernaerts ghesien ende toi dient vanden godshuyse gheden heeft, als de beelden daer ghebroken worden, ende waerom hij hem als-toen Sinte Bernaerts heeft ghevoeden*, éd. P. GIBARD, *Personnes poursuivies judiciairement à Anvers au XVI<sup>e</sup> siècle pour le fait de religion*, dans *Bulletin des archives d'Anvers*, X, 17-25, Anvers, s.d.

(451) H. VANDER LINDEN, dans *Biographie Nationale*, XXIV, 824-825, s.v. *Van Thielt, Bruxelles, 1926-1929*.

(452) J. G. STERCK, *De Seyndbrieff van Thomas van Thielt*, dans *De Gulden Passer*, XXVI, 124-131, Anvers, 1948.

(453) A. A. VAN SCHELVEN, dans *Nieuw Nederlandsch Biographisch Woordenboek*, II, 1434.

(454) H. J. JAANUS, *Hervormd Delft ten tijde van Arent Cornelisz*, 36-38, Amsterdam, 1950. — Delft, Pays-Bas, prov. de Hollande meridionale.

(455) L. BOER, *Hofpredikers van Prins Willem van Oranje (Kerkhistorische Studiën)*, V, 4-6, La Haye, 1952.

(456) A. A. BORNEM, ms. 229; G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 34-35. — A. A. VAN SCHELVEN, *Nieuw Nederlandsch Biographisch Woordenboek*, II, 1424.

(457) B. R., *Cabinet des manuscrits, Livre d'armoiries*, f° 34.

(458) G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 73.

nous possédons la liste complète des religieux (459). Mais le duc d'Albe mit à exécution l'incorporation différée, et le 13 mars 1570 Sonnius fut nommé évêque d'Anvers et prit possession de l'abbaye par l'intermédiaire de son suppléant Morillon (460). Précédemment Sonnius avait été évêque de Bois-le-Duc et en même temps abbé de Tongerlo. Il avait rempli ses fonctions d'une manière digne d'éloges lors de l'érection des nouveaux diocèses (461).

Le nouvel abbé fut accueilli avec pompe à l'abbaye le 4 mai. Il nomma administrateur un des moines, Jean Olivier (462). Pendant son gouvernement intervinrent deux visites canoniques : en 1573, par François de Vleeschhouwere, abbé de Villers, et, en 1575, par Nicolas Boucherat, abbé de Cîteaux. Sur sa proposition, l'évêque scinda la fonction d'administrateur : un prieur chargé du spirituel et un cellierier chargé du gouvernement des biens temporels. Il nomma Olivier curé de Hoeven (463).

L'évêque s'éteignit le 29 juin 1576. Suivant son désir, son corps fut enterré dans la cathédrale d'Anvers, mais son cœur est conservé dans l'église abbatiale (464).

**JEAN VAN DER NOOT.** Bien que depuis l'incorporation de l'abbaye dans le diocèse d'Anvers, aucun abbé n'ait pu être élu, une partie des moines saisirent l'opposition des États-Généraux à l'encontre du roi d'Espagne comme occasion favorable pour obtenir du gouvernement l'autorisation d'élire un abbé en leur sein (465). Le commissaire François de Vleeschhouwere, abbé de Villers et le conseiller Hovelmans furent délégués pour l'enquête ecclésiastique. Trois candidats furent présentés : Jacques Zeehaven (466), Jean van der Noot et Jean Olivier (467). Au grand déplaisir de l'abbé de Villers, ce fut le second candidat et non le premier qui fut élu le 13 janvier 1577 par les États (468). En dépit de l'opposition de l'abbé de Villers, Jean van der Noot fut installé par le duc d'Aarschot le 28 janvier (469). Il avait trente-et-un ans et était noble ; il jouissait de l'appui de Guillaume d'Orange, d'Egmont et la noble famille van Oyenbrugge (470).

Sa nomination devint une source de mésentente pour l'abbaye ; plusieurs moines, désireux de rester fidèles à l'Espagne, retournèrent dans leur famille ou émigrèrent dans d'autres abbayes (471). L'abbé van der Noot joua un rôle marquant dans le mouvement révolutionnaire contre l'Espagne. Il contribua à l'équipement des troupes des États non seulement de ses pro-

(459) E. REUSENS, *Enquête préliminaire à la nomination d'un abbé au monastère cistercien de Saint-Bernard sur l'Escaut en 1567*, dans *A. H. E. B.*, XXII, 91-106, Louvain, 1890.

(460) M. DIERICKX, *De oprichting der nieuwe bisdommen...*, 274.

(461) A. ERENS, *De zending van Sonnius te Rome omtrent het oprichten der nieuwe bisdommen in de Nederlanden*, dans *Bijdragen tot de geschiedenis...*, XIV, 101-127, Anvers, 1922-23. — A. ERENS, *Tongerloo en 's Hertogenbosch*, Tongerlo, 1925. — Th. GOOSSENS, *Franciscus Sonnius*, dans *Bosche Bijdragen*, XXV, 1-22, St-Michielsgestel, 1960.

(462) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 22.

(463) G. JONGELINUS, *Noitita abbatiarum...*, IX, 73. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 4.

(464) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 23. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 89.

(465) G. JONGELINUS, *Noitita abbatiarum...*, IX, 74.

(466) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 100.

(467) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 4.

(468) N. JAFKSE, *Resolutiën der Staten Generaal van 1576-1609*, II, 488, La Haye, 1917. — E. VALVEKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijner Abdijen en de opstand tegen Spanje*, 83-84, Louvain, 1929.

(469) G. JONGELINUS, *Noitita abbatiarum...*, IX, 74. — W. J. F. JUTEN, *De geestelijkheid der parochie Hoeven*, dans *Taxandria*, VI, 141, Bergen-op-Zoon, 1899.

(470) E. VALVEKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijner Abdijen en de opstand tegen Spanje*, 83, Louvain, 1929. — G. JONGELINUS, *Noitita abbatiarum...*, IX, 74. — Il était le cousin du poète Jan van der Noot qui lui dédia un poème : F. PRIMIS, *De Geschiedenis van Jonker Van der Noot toegelicht door de Antwerpse Archieven*, dans *Verslagen en mededelingen van de Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde*, 601, Ledeborg, 1929.

(471) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 25.

pres ressources, mais il fut même chargé de rassembler l'argent nécessaire pour les États (472). Ceci n'empêcha pas une certaine méfiance à son égard de la part des États ; il fut même emprisonné quand il refusa de donner des renseignements précis sur les revenus de l'abbaye (473). Néanmoins c'est lui qui dirigea la délégation des États d'Anvers à Arras dans le but d'empêcher les autres États de conclure la paix avec Farnèse (474). Ce fut en vain, et Van der Noot dut présenter à Farnèse une requête de réconciliation, celle-ci fut accordée ainsi qu'aux autres religieux (475), le 7 novembre 1580.

En 1581, il administra le baptême à la première fille du marquis de Bergen-op-Zoom (476). Cependant, la paix ne fut pas rétablie et la communauté ne revint pas, car, avec l'approbation de Farnèse, les adversaires de Van der Noot avaient élu Jean Thysius supérieur de l'abbaye (477) et celui-ci refusa toute coopération avec Van der Noot. Une partie des moines habitaient le refuge de Lierre parce que l'abbaye servait de logement aux soldats et qu'elle était toujours exposée au pillage. Après sa dévastation par les gueux en 1584 et l'emploi du matériel restant pour des reconstructions à Anvers, il ne restait de l'abbaye que ruines et décombres (478). En 1585, Jean Van der Noot, sous la pression de Farnèse, fut démis de sa charge abbatiale par l'abbé de Cambron, vicaire-général de l'Ordre, pour être remplacé par le nouvel évêque d'Anvers comme abbé commendataire. Il conserva néanmoins l'administration temporelle des biens (479). Le nouvel évêque, en dépit des protestations des adversaires de Van der Noot, reconnut loyalement la capacité de ce dernier (480) et le confirma dans sa charge d'administrateur (481). Jean Van der Noot mourut inopinément : il tomba mort de son cheval en revenant de Buggenhout (482).

LAEVIN TORRENTIUS naquit à Gand le 8 mars 1525, fit ses études à Louvain, Padoue, Bologne et Rome, et avait déjà rempli d'importantes fonctions en qualité de chanoine de la cathédrale de Liège, quand il fut appelé à l'épiscopat d'Anvers en mai 1586. La confirmation pontificale fut obtenue le 27 octobre 1586 mais il fallut attendre avril 1587 avant son installation à Anvers. Le sacre épiscopal (483) eut lieu le 10 septembre 1587.

Dès les premiers mois qui suivirent sa nomination, Torrentius comprit que le gouvernement de l'abbaye serait un lourd fardeau dont il voulait se libérer au plus tôt (484). En effet, l'incorporation qui aurait dû être un appui pour le nouveau diocèse, répondait mal à ce qu'on en avait attendu car l'abbaye était en grande partie détruite et les moines dispersés. Désireux de rétablir

(472) N. JAFKSB, *Resolutiën der Staten Generaal van 1576-1609*, II, La Haye, 1917.

(473) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 7. — A. ERENS, *Tongerlo en 's Hertogenbosch*, 263-266, Tongerlo, 925.

(474) P. BONENFANT, *Note sur un Registre des États Généraux de 1579*, dans B. C. R. H., LXXXVII, 44, Bruxelles, 1923. — E. VALVEKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijner Abdijen en de opstand tegen Spanje*, 186-187.

(475) E. VALVEKENS, *Arnold van Leeftael*, 147-148, Bruges, 1943.

(476) M. G. WILDEMAN, *Korte aantekeningen uit de commissie-boeken van het Markiezaat van Bergen-op-Zoom*, dans *Taxandria*, III, 14-18, Bergen-op-Zoom, 1896.

(477) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 69.

(478) G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 75. — A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 27-31.

(479) G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 75. — A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 32.

(480) L. TORRENTIUS, *Correspondance*, éd. M. DELCOURT et J. HOYVOUX, lettre du 15 février 1587, 473.

(481) B. R. à Bruxelles, II, 701, n° 70 ; lettre originale du 10 janvier 1587.

(482) G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 76. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 116. — Buggenhout, prov. de Flandre Orientale, cant. de Termonde.

(483) Pour sa carrière et sa bibliographie voir *Laevinus Torrentius, Correspondance*, éd. M. DELCOURT et J. HOYVOUX, 3 volumes, Paris, 1950-1954. — M. J. MARINUS, *Laevinus Torrentius als tweede bisschop van Antwerpen (1587-1595)*, dans *Verhandelingen van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, klasse der letteren*, nr. 131, Bruxelles, 1989.

(484) *Correspondance*, éd. M. DELCOURT et J. HOYVOUX, I, 389 ; lettre du 4 juillet 1586.

l'union entre les religieux, l'évêque les exhorta à habiter le refuge de Lierre (485) où il installa Jean van der Noot comme administrateur (486). Les conditions proposées par les moines lors du transfert de l'abbaye en janvier 1587 furent rejetées en grande partie (487).

À l'origine, Torrentius avait l'intention de changer le statut des cisterciens et d'en faire des chanoines de la cathédrale (488). Plus tard, il modifia son projet : les prémontrés de l'abbaye de Saint-Michel devaient devenir chanoines à Anvers, parce qu'il ne voyait pas d'avenir pour eux ; leur abbaye pourrait alors être habitée par les pères de Saint-Bernard (489). Ces projets échouèrent et Torrentius se plaignit souvent d'être à court d'argent (490). Il s'agit en constatant que les moines lui témoignaient de la méfiance à propos de la vente de certains biens (491). Son intention de rentabiliser les trésors de l'abbaye mis en sûreté en Espagne n'eut pas plus de succès (492). Les vingt-et-un moines (493) causèrent beaucoup de soucis (494) à l'évêque qui se montra cependant toujours paternel et conciliant (495). Les religieux protestèrent lorsque Torrentius leur enjoignit de quitter Lierre pour le refuge de Coolhem à Puurs (496). Le changement fut remis (497) jusqu'en septembre 1590. En dépit de toutes ces difficultés, l'évêque espérait séparer l'abbaye du diocèse (498), mais, en 1593, on le pressentit pour l'archevêché de Malines, de sorte qu'il dut renoncer, contre son gré, aux projets qu'il avait conçus pour l'avenir de l'abbaye et du diocèse (499).

Torrentius mourut le 25 avril 1595 avant la confirmation pontificale et fut enterré dans la cathédrale d'Anvers (500). Au grand mécontentement des religieux, il avait cédé au Collège des jésuites à Anvers sa volumineuse bibliothèque qui contenait de précieux manuscrits et livres provenant de l'abbaye (501).

**GUILLAUME DE BERGHES.** Né d'une famille noble d'Anvers en 1551, il fit ses études dans diverses universités, après quoi il fut nommé chanoine de la cathédrale de Liège et doyen de ce chapitre en 1594. Le 2 janvier 1596, il fut nommé évêque d'Anvers et prit possession du diocèse et de l'abbaye (502). Livin de Smit, ex-curé de Hoeven, remplissait alors les fonctions

(485) *Correspondance*, éd. M. DELCOURT et J. HOVOUX, I, 457 ; lettre du 28 décembre 1586.

(486) *Cfr supra*.

(487) *Correspondance*, éd. M. DELCOURT et J. HOVOUX, I, 466 ; lettre du 18 janvier 1587.

(488) *Correspondance*, éd. M. DELCOURT et J. HOVOUX, I, 402 ; lettre du 17 août 1586 et 428 ; lettre du 11 octobre 1586.

(489) *Correspondance*, éd. M. DELCOURT et J. HOVOUX, II, 6-7 ; lettre du 11 mai 1587 ; 19-20 ; lettre du 17 mai 1587 et 67 ; lettre du 5 août 1587.

(490) *Correspondance*, éd. M. DELCOURT et J. HOVOUX, III, 13 ; lettre du 23 janvier 1590, 41 ; lettre du 10 février 1590 ; 50 ; lettre du 16 février 1590 et 336 ; lettre du 18 mars 1592.

(491) *Correspondance*, éd. M. DELCOURT et J. HOVOUX, II, 224-225 ; lettre du 20 mai 1588.

(492) *Correspondance*, éd. M. DELCOURT et J. HOVOUX, II, 223-225 ; lettre du 17 mai 1588 ; 311 ; lettre du 29 août 1588 ; III, 11 ; lettre du 23 janvier 1590 et 119 ; lettre du 4 septembre 1590. — Voir aussi ci-dessous autres données dans les *Archives de Salamangue* : L. GACHARD, *Correspondance de Philippe II*, I, 130, Bruxelles, 1846.

(493) *Correspondance*, éd. M. DELCOURT et J. HOVOUX, II, 272 ; lettre du 23 juillet 1588.

(494) *Correspondance*, éd. M. DELCOURT et J. HOVOUX, II, 231 ; lettre du 1<sup>er</sup> juin 1588.

(495) *Correspondance*, éd. M. DELCOURT et J. HOVOUX, II, 97 ; lettre du 6 octobre 1587 et 368-369 ; lettre du 7 novembre 1588.

(496) *Correspondance*, éd. M. DELCOURT et J. HOVOUX, III, 105 ; lettre du 26 juillet 1590 et 242 ; lettre du 30 août 1591.

(497) *Correspondance*, éd. M. DELCOURT et J. HOVOUX, III, 51-52 ; lettre du 21 février 1590 ; 92-93 ; lettre du 10 juillet 1590 et 100 ; lettre du 19 juillet 1590.

(498) *Correspondance*, éd. M. DELCOURT et J. HOVOUX, II, 310 ; lettre du 29 août 1588 ; III, 119 ; lettre du 4 septembre 1590 ; 303 ; lettre du 12 janvier 1592 et 504 ; lettre du 9 octobre 1593.

(499) *Correspondance*, éd. M. DELCOURT et J. HOVOUX, III, 463 ; lettre du 29 avril 1593.

(500) J. F. FOPPENS, *Historia episcopatus Antverpiensis*, 67-68.

(501) A. A. BORNEM, ms. 229 ; G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 23 et ms. 219 ; G. BOUVAERT, *Catalogus maioris bibliothecae*, 4-6.

(502) J. F. FOPPENS, *Historia episcopatus Antverpiensis*, 70-71, Bruxelles, 1717. — C. DE CLERCO, *Het Bisdom Antwerpen 1559-1962*, 16, Anvers, 1962.

d'administrateur de l'abbaye (503). Déjà pendant la vacance du siège épiscopal, les efforts faits par le Chapitre d'Anvers pour intégrer les moines aux chanoines de l'église Saint-Jacques, avaient échoué (504).

Pendant le gouvernement du nouvel évêque, on ne réussit pas davantage à unir l'abbaye avec biens et personnel au diocèse, malgré les demandes réitérées auprès du gouvernement de Bruxelles (505). L'évêque n'eut pas le temps d'agir avec beaucoup d'insistance, car, le 26 mars 1596, il fut élu, par le Chapitre, archevêque de Cambrai et il se rendit dans cette ville (506) le 30 décembre 1601. Entre-temps, il lui fut possible de conclure un arrangement aux termes duquel l'administration de Saint-Bernard serait entièrement confiée au monastère contre paiement d'une somme fixe (507). Guillaume de Berghes mourut en 1609 et laissa une fondation annuelle à Saint-Bernard (508).

**JEAN LE MIRE** (Miraeus). Né à Bruxelles le 6 janvier 1560, il étudia à Louvain et à Douai et fut nommé curé de Saint-Jacques sur Coudenberg à Bruxelles en 1591. En 1603, il fut nommé évêque d'Anvers, et sa nomination fut confirmée par le pape le 18 mars 1604. Le sacre eut lieu le 30 mai de la même année, à Malines (509).

Grâce aux revenus de l'abbaye, il put fonder six bourses d'études ; il fut le premier évêque à admettre deux religieux à la profession (510). Sur proposition de l'évêque, la visite de l'abbaye par le vicaire-général de l'Ordre fut interdite (511). Quand l'évêque s'aperçut que les moines essayaient par tous les moyens d'arriver à la séparation entre l'abbaye et le diocèse, et qu'en dans ce but, ils tentaient d'approcher les archiducs, il releva de leurs charges l'administrateur et le prieur et attribua aux principaux agitateurs des fonctions à l'extérieur du couvent (512). Ensuite il confia le gouvernement à deux moines de Villers : Jean Finet (513), prieur, et Valentin Thery (514), sous-prieur et économiste.

Par l'effet des circonstances de guerre, l'évêque ne réussit pas à percevoir les rentes fixes de l'abbayes (515). Il mourut le 12 janvier 1611 et fut enterré dans la cathédrale (516).

**JEAN VAN MALDERE** (Malderus) naquit, le 12 août 1563, à Leeuw-Saint-Pierre (517) et fit ses études à Douai et à Louvain où il professa dès 1595. En 1611, il fut nommé évêque d'Anvers (518). Durant la vacance du siège épiscopal, les religieux avaient prié l'abbé de Villers de donner un successeur au prieur défunt, Jean Craesbeek (519). Celui-ci accorda pleins pouvoirs

(503) G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 76. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, I.

(504) G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 75.

(505) P. J. GOETSCHALCKX, *Jaargetijdenboek der Kapelanen van O. L. V. te Antwerpen*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, XV, 573-574, Ekeren, 1923-1924.

(506) C. DE CLERCO, *Het Bisdom Antwerpen 1559-1962*, 16.

(507) A. A. BORNEM, liasse 40, actes du 2 juin et du 22 décembre 1600.

(508) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 41.

(509) J. F. FOPPENS, *Historia episcopatus Antverpiensis*, 72-74. — C. DE CLERCO, *Het Bisdom Antwerpen 1559-1962*, 16.

(510) G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 76.

(511) A. PASTURE, *La restauration religieuse aux Pays-Bas catholiques sous les archiducs Albert et Isabelle (1596-1633)*, 287, Louvain, 1925.

(512) G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 76.

(513) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 161.

(514) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 168.

(515) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 44.

(516) J. F. FOPPENS, *Historia episcopatus Antverpiensis*, 74.

(517) Prov. de Brabant, cant. d'Uocle.

(518) J. F. FOPPENS, *Historia episcopatus Antverpiensis*, 77-78. — C. DE CLERCO, *Het bisdom Antwerpen 1559-1962*, 18.

(519) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 169.

au prieur de Saint-Sauveur, mais le Chapitre d'Anvers obligea le prieur nouvellement nommé à démissionner. Le couvent refusa cependant le candidat du Chapitre, Benoît van Geffen (520), à cause de son jeune âge. En conséquence Corneille Trutius fut nommé prieur et sa nomination fut maintenue par le nouvel évêque (521).

À l'insu des moines, J. van Maldere essaya d'obtenir de l'archiduc des rentes fixes sur les revenus de l'abbaye. Mais l'archiduc prévint les religieux et nomma comme médiateurs l'archevêque de Malines et Nicolas Zoësius, futur évêque de Bois-le-Duc (522). Il fut convenu que l'évêque recevrait annuellement 9 000 florins, du bois de chauffage, du foin et de la paille pour les chevaux. De son côté, l'évêque s'engageait à s'appliquer avec zèle à la séparation de l'abbaye et du diocèse et à la restauration de l'abbaye (523). Le 31 octobre 1616, la restauration était à ce point achevée que treize religieux établis à Coolhem purent regagner Hemiksem (524) ; cet événement est immortalisé dans un tableau peint par Luc van Uden (525).

En 1615, l'abbaye comptait vingt-huit membres dont à peu près la moitié était engagée, soit dans les paroisses du diocèse d'Anvers, soit comme aumôniers d'abbayes de femmes. J. van Maldere était cependant d'avis que la charge des âmes n'était pas toujours profitable à la discipline religieuse, s'il ne lui était pas permis de rappeler les religieux à sa guise (526). En 1625, il remplaça par Judocus Gillis le prieur Trutius, qui devint curé de Loenhout (527). L'évêque prit aussi à cœur la formation théologique des jeunes religieux pour qui il nomma des professeurs étrangers (528). En 1628, on construisit une nouvelle bibliothèque qui fut dotée par l'évêque de nombreuses œuvres (529). Van Maldere mourut le 21 octobre 1633, quelques uns de ses moines de Saint-Bernard étaient assemblés autour de sa couche (530). Il légua à l'abbaye une somme considérable (531). Son portrait est encore conservé à Bornem.

**GASPAR VAN DEN BOSCH** (Nemius) naquit à Bois-le-Duc en 1587 ; il fit ses études à Douai et il y enseignait la Théologie quand il fut nommé évêque d'Anvers. L'année suivante, il prit possession de son siège (532).

Le prieur Gillis qui, étudiant à Douai, avait eu de bonnes relations avec l'évêque, se hâta de lui rappeler son opinion émise autrefois, notamment sur le fait que l'abbaye et le diocèse devaient être séparés. Quelques mois après sa nomination, lors d'une visite à Coolhem où les moines s'étaient réfugiés à cause de la guerre, l'évêque ne laissa percer aucun doute à ce sujet. En 1635, trois moines furent chargés d'élaborer un projet de séparation (533). Après le retour de la Communauté à Hemiksem, un contrat de séparation fut rédigé, de même que fut établie une description détaillée de tous les biens dont l'abbaye ferait abandon en faveur du dio-

(520) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 115.

(521) G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 76.

(522) G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 77.

(523) A. A. BORNEM, liasse 40, actes du 6 et 18 octobre et du 10 décembre 1612.

(524) G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 77.

(525) MUSEE DES BEAUX-ARTS à Anvers, cat. n° 475.

(526) *Rapport adressé au Souverain Pontife, Paul V, par Malderus*, dans *A. H. E. B.*, I, 111-112, Louvain, Bruxelles, 1864.

(527) G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 76, mentionne à tort 1628, mais est corrigé par A. A. BORNEM, ms. 229 ; G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 53.

(528) A. A. BORNEM, ms. 229 ; G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 54.

(529) A. A. BORNEM, ms. 229 ; G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 55.

(530) J. HEMBLARIUS, *Oratio in funere*, 13, ANVERS, 1613.

(531) A. A. BORNEM, ms. 226 ; G. RUBBENS, *Summarium chronologicum*, 73.

(532) J. F. FOPPENS, *Historia episcopatus Antverpiensis*, 81-82. — C. DE CLERCK, *Het bisdom Antwerpen 1559-1962*, 18.

(533) A. A. BORNEM, ms. 229 ; G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 59-60.

cèse (534). Le prix à payer par celui-ci pour une libre élection abbatiale s'élevait à peu près à la moitié de la valeur des biens (535). En 1642 cependant, le contrat n'était pas encore ratifié; l'évêque attribua ce retard au pape et au roi qui voulait d'abord étudier avec soin cette importante entreprise (536). L'approbation pontificale fut accordée en 1645. Après avoir apporté quelques modifications et nommé de nouveaux commissaires, il fallut encore payer la somme de 50 000 florins avant que le gouvernement n'accordât son approbation, de sorte que ce n'est qu'en août 1649 qu'intervint la dernière ratification définitive (537).

Le même mois, l'évêque G. van den Bosch fut nommé archevêque de Cambrai où il ne se rendit que trois ans plus tard. Il y mourut (538) en 1667.

JUDOCUS GILLIS était né à Puurs (539) en 1594. Après des études à Malines et à Louvain, il fut reçu par les moines à Coolhem où il fit profession (540), le 1<sup>er</sup> mai 1616. Peu de temps après, il fut envoyé probablement à l'Université de Douai, car son nom n'est pas mentionné parmi les religieux qui, cette année-là, retournèrent à Hemiksem (541). Après avoir obtenu sa licence en Théologie, il fut successivement sous-prieur, économiste et enfin prieur (542) en 1624. Dès que la séparation entre l'abbaye et le diocèse fut ratifiée, les commissaires Jean Coenen, abbé de Cambron, et le chancelier de Boisschot vinrent recueillir les voix : le prieur Gillis fut élu à la quasi-unanimité. Son élection fut ratifiée le même mois et le 22 septembre il fut installé dans sa charge par l'abbé de Villers (543); le 1<sup>er</sup> octobre il fut sacré à Villers par l'abbé d'Aulne assisté des abbés de Villers et de Grimbergen (544).

Le soin que Judocus avait apporté à embellir l'église ne diminua pas quand il fut devenu abbé. Les stalles furent achevées en 1658 : deux réfectoires (un pour le silence, l'autre pour la récréation) furent aménagés avec goût (545).

À partir du 14 février 1650, l'abbé Gillis devint membre des États de Brabant, non sans que cela soulève des difficultés avec l'évêque d'Anvers (546). En 1654, il fut nommé vicaire-général (547) pour les couvents belges, ce qui lui valut des ennuis avec l'évêque de Namur, qui lui contesta le droit de sacrer l'abbé de Boneffe (548) en 1655. La mission qui lui fut confiée pour rétablir la discipline à l'abbaye de Ruremonde fut couronnée de succès (549). En 1657, il

(534) Ce contrat rédigé en latin, avec le relevé des biens transcrit en néerlandais, daté du 11 décembre 1636, fut publié par J. LE ROY, *Notitia marchionatus S. R. I.*, 55-57, Amsterdam, 1678. — La description des biens fut aussi publiée en néerlandais par A. F. MARCUS, *Abt Judocus Gillis van Puurs*, dans *Jaarboek van de Vereniging voor Heemkunde in Klein-Brabant*, VI, 21-32, Bornem, 1971. — J. F. FOPPENS, *Historia episcopatus Antverpiensis*, 48-55, ne donne que la partie en latin. Les biens qui restèrent à l'abbaye après le contrat de séparation sont décrits dans : A. A. BORNEM, ms. 226 : G. RUBENS, *Summarium chronologicum*, 92-127.

(535) J. F. FOPPENS, *Historia episcopatus Antverpiensis*, 47.

(536) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 73.

(537) A. A. BORNEM, liasse 47, où se trouvent de nombreuses pièces concernant la séparation et les conditions à remplir ainsi que la liasse 48, avec entre autres 53 lettres originales de l'évêque van den Bosch au prieur Gillis.

(538) J. F. FOPPENS, *Historia episcopatus Antverpiensis*, 83.

(539) A. F. MARCUS, *Abt Judocus Gillis van Puurs*, dans *Jaarboek voor de Vereniging van Heemkunde in Klein-Brabant*, VI, 3-20.

(540) A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 498. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 31.

(541) G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 77-78.

(542) G. JONGELINUS, *Notitia abbatiarum...*, IX, 78.

(543) A. G. R., *Conseil d'État*, liasse 1235, n° 1.

(544) A. É. ANVHRS, *Kloosterarchieven*, K.14, acte original du 22 septembre 1649.

(545) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 83.

(546) LIBERT DE PAPE, *Compte rendu des séances des États du Brabant de 1648-1682*, éd. P. LENAERTS, dans *Analecta Praemonstratensis*, XXIX, 120, 279-283, Tongerlo, 1953.

(547) A. A. BORNEM, acte original du 1<sup>er</sup> avril 1654.

(548) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 90.

(549) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 90-91. — Ruremonde, abbaye de cisterciennes aux Pays-Bas, prov. de Limbourg.

accorda l'hospitalité à l'abbé de Nizelles démissionné (550). L'évêque de Cambrai, en 1659, protesta à propos du rôle qu'il joua lors de l'élection de l'abbé de Vaucelles (551). L'abbé ne se remit pas d'une fracture de la jambe et mourut le 25 février 1660 et fut enterré devant l'entrée du chœur (552). Les bollandistes décrivent les mérites de son abbatiat (553) et Sanderus lui consacre une attention plus qu'ordinaire (554). Trois ans plus tard, lors de l'installation de son successeur, le secrétaire de l'abbé prononça l'éloge funèbre de l'abbé Gillis (555). Celui-ci avait pour devise « *Justus ex fide vivit* ». Plusieurs portraits de lui sont conservés à l'abbaye de Bornem.

**JEAN VAN HEYMISSSEN.** Bien qu'en 1660 déjà, une information se fut tenue pour le choix d'un abbé et que par celle-ci Judocus Bal ait obtenu la grande majorité avec 36 voix (556), cette information resta sans suite, vraisemblablement à cause d'un vice de procédure (557). En mai suivant seulement, les commissaires, l'abbé des Dunes et le chancelier de Poederlé, vinrent recueillir les voix des 47 moines. Jean van Heymissen avait obtenu 22 premières, 6 secondes et 4 troisièmes (558). Le 18 novembre 1663, il fut inauguré et, à cette occasion, plusieurs panégyriques furent prononcés et imprimés (559). Le nouvel abbé, né à Bois-le-Duc le 13 décembre 1621, était apparenté à l'évêque Gaspar van den Bosch et avait étudié à Turnhout et à Douai. Après son ordination, il étudia la Théologie dans les Universités de Louvain et de Douai et fut nommé professeur de Théologie à l'abbaye (560).

Son abbatiat est particulièrement marqué par le grand incendie qui éclata le 17 septembre 1672, incendie dû à l'imprudence d'un zingueur. L'église et une partie de l'abbaye furent détruites, de nombreuses œuvres d'art et la bibliothèque, perdues (561). On entreprit immédiatement la reconstruction. En 1677, l'église était à peu près restaurée (562). Entretiens, l'abbé soutint un procès de longue durée contre le Collège échevinal de Rupelmonde à propos du droit de pêche dans l'Escaut (563).

Malade, J. van Heymissen se rendit à Spa pour y chercher la guérison et ensuite aux eaux d'Aix-la-Chapelle. Il mourut à l'abbaye de Burtscheid (564) le 6 octobre 1678. Son corps fut ramené à Hemiksem où van Helmond fit un portrait de son visage (565). De ce portrait, on tira plus tard un tableau, conservé également à Bornem. La devise de l'abbé Jean de Heymissen

(550) *Monasticon Belge*, IV, 337.

(551) L. JADIN, *Relations des Pays-Bas de Liège et de Franche-Comté avec le Saint-Siège d'après les « lettres di Vescovi » conservées aux Archives Vaticanes*, n° 130, 114 et sv., Bruxelles, Rome, 1952.

(552) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 98. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, XXVI.

(553) La préface de la deuxième partie de février est consacrée à l'abbé Gillis. *AA. SS. février*, partie II, IX-XV, Anvers, 1658.

(554) A. SANDERUS, *Chorographia...*, 498-503.

(555) PH. DE VALCKENISSE, *Oratio funebris in obitum... Judoci Gillis... habita XIX nov. MDCLXIII*, Anvers, 1663.

(556) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 98.

(557) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 98.

(558) A. G. R. Conseil d'État, liasse 1235, n° 3.

(559) E. SLOOTS, *Oratio congratulatoria in installatione R. D. Joannis van Heymissen*, Anvers, 1663. — R. MANGARDA, *Oratio panegyrica in sacra ac solenni inauguratione... Joannis van Heymissen*, Anvers, 1663. — L. DE FRABY, *Congratulatio R. D. Joannis van Heymissen*, Anvers, 1663.

(560) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 130. — J. FRUYTIER, dans *Nieuw Nederlands Biographisch Woordenboek*, II, 574, s.v. *Heymissen*, Leiden, 1912.

(561) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 103-105.

(562) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 108.

(563) H. COPPIANS-DESMEDT, *Inventaris van het oud archief van Stad en Kerk van Rupelmonde*, n° 786, Bruxelles, 1969.

(564) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 130. — Burtscheid, abbaye des cisterciennes, près d'Aix-la-Chapelle, en République Fédérale d'Allemagne.

(565) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 109.

était : *In domino confido* (566) ; il fut enterré au milieu de l'église abbatiale (567). Edmond Sloots prononça son oraison funèbre (568).

**ANTOINE SPANOGHE.** L'abbé de Villers et la chancelier de Brabant furent désignés comme commissaires pour l'information ; une cinquantaine de religieux leur remirent leurs votes. Antoine Spanoghe obtint la première place avec 28 premières, 8 secondes et 4 troisièmes voix (569). Le 18 décembre 1678 son élection fut confirmée à Madrid (570), mais ce n'est que le 9 avril 1679 qu'il fut sacré par l'abbé de Villers assisté par les abbés de Saint-Michel et de Saint-Sauveur (571).

Le nouvel abbé avait vu le jour à Termonde en 1634 et avait été ordonné en 1658. Professeur de Théologie à l'abbaye et enfin proviseur (572), il fit remettre en état, puis en culture les terrains de l'abbaye à Zoersel (573) et poursuivit énergiquement les travaux de construction et d'embellissement de l'abbaye. En 1702, la nouvelle aile était achevée ; la bibliothèque y fut aménagée (574) et dotée par l'abbé de livres précieux (575). Des stalles d'une grande beauté furent exécutées par des sculpteurs de talent (576), entre 1690 et 1696, tandis que Forceville (577) construisit les orgues en 1690. L'abbaye apporta également son concours à la construction de la tour de l'église de Gastel (578) et à la réparation de l'église d'Oudenbosch (579).

Les affaires concernant l'Ordre constituaient la principale préoccupation de l'abbé Spanoghe. En 1680, éclatèrent d'interminables difficultés à Roosendaal : les religieuses refusaient d'accepter l'abbesse Benedicta Manriquez ; Spanoghe se vit obliger de nommer une régente (580). Sur la demande de l'abbé de Cîteaux, il fit une visite spéciale de l'abbaye de Saint-Sauveur (581). En 1686, il fut nommé *syndicus* de la province belge (582).

Depuis 1699, en tant que député des États de Brabant, il s'était installé à Bruxelles et avait confié le gouvernement quotidien de l'abbaye au prieur van Nuffel (583). En 1705, il fêta à l'abbaye son jubilé d'or de profession et fit placer dans la jardin une croix de plomb plus grande que nature, exécutée par Duquesnoy (584) ; elle est encore conservée à Bornem.

Le doyen d'âge des abbés belges s'éteignit au refuge d'Anvers le 21 septembre 1706 et fut

(566) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 109.

(567) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, XXVI.

(568) E. SLOOTS, *Oratio funebris in Exequiis... Joannis van Heymissen, pronuntiata 10 april 1679*, Anvers, 1679.

(569) A. G. R. *Conseil d'État*, liasse 1235, n° 4.

(570) A. A. BORNEM, lettre originale de l'abbé de Villers du 6 avril 1679.

(571) A. A. BORNEM, certificat de l'abbé de Villers du 20 avril 1679.

(572) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 125.

(573) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 114-115.

(574) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 123.

(575) A. A. BORNEM, ms. 229, G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 124.

(576) J. CASIER, *Notes au sujet du mobilier de l'ancienne abbaye cistercienne de Saint-Bernard sur l'Escaut*, dans : *Annales de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique*, LXIX, 162-191, Bruxelles, 1921. — A. FRUYTIER, *Het koargestoelte der Cisterciensers abdiij St. Bernard aan de Schelde in de parochiekerk te Wouu*, dans *Taxandria*, XXXI, 161-207, Bergen-op-Zoom, 1924.

(577) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 121.

(578) A. A. BORNEM, ms. 226 : G. RUBENS, *Summarium chronologicum*, 137 a.

(579) A. A. BORNEM, ms. 226 : G. RUBENS, *Summarium chronologicum*, 138 b.

(580) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 115-116. — A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 663-664, Bruxelles, 1855.

(581) A. A. BORNEM, lettre originale de l'abbé de Cîteaux du 22 février 1685.

(582) A. A. BORNEM, lettre de nomination originale de mai 1686.

(583) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 122.

(584) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 125.

enterré dans le chœur de l'abbaye (585). Sa devise était *Intende prospere* (586). On conserve également à Bornem un portrait de lui ainsi qu'un manuscrit contenant les discours capitulaires (587) prononcés de 1682 à 1706.

**CORNEILLE ADRIAENSSENS.** Parce que les moines ne voulaient pas courir le risque de devoir faire approuver l'élection d'un abbé par le gouvernement anglo-batave, le siège abbatial resta vacant pendant plus de dix ans (588). Durant le gouvernement intermédiaire du prieur Pierre Pienssens (589), une nouvelle aile fut construite et la tour achevée (590). Michel van der Voort réalisa la chaire de vérité et les confessionnaux (591). Si bien que le monastère suscitait l'admiration de tous les contemporains (592).

Après le rétablissement de la paix, le chancelier de Brabant et l'abbé de Nizelles furent nommés commissaires et se rendirent à l'abbaye, en mars 1716, pour y recueillir les voix de 53 religieux. Corneille Adriaenssens obtint 17 premières, 9 secondes et 3 troisièmes voix (593). Il fut nommé le 10 octobre (594) et sacré (595) en même temps que le nouvel abbé de Villers par l'évêque d'Anvers assisté des abbés de Tongerlo et de Saint-Sauveur, le 6 janvier 1717.

L'abbé Corneille Adriaenssens, né en 1652 à Hoogstraten (596) et ordonné en 1682, fut un excellent gouverneur (597), après avoir été proviseur durant 30 ans. Pendant son court abbatiat, il fit construire le quartier destiné à l'abbé et celui des hôtes. De plus, il prit à cœur la restauration intérieure du refuge d'Anvers ou fut aménagé un local à l'abri du feu pour les archives (598). Le pilori placé à Puurs pendant son gouvernement porte sa devise *Procede stella duce* (599).

Tombé malade, il fut transporté à Anvers. Il y décéda le 4 décembre 1721, au refuge, et fut inhumé dans le chœur de l'abbaye (600). L'oraison funèbre fut prononcée par Theodore Verspreet (601), le 25 août 1722.

**GÉRARD RUBENS.** Bien que l'évêque d'Anvers eût fait le maximum pour procéder à l'élection du nouvel abbé, le conseil d'État refusa d'admettre ses revendications (602). L'abbé de Vil-

(585) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 126.

(586) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 116.

(587) BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE DE BORNEM, ms. 59.

(588) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 129.

(589) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 60.

(590) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 128.

(591) M. E. TRALBAUT, *De Antwerpse Meester « Constbeldhouwer » Michiel van der Voort de Oude*, 127-135 et 287-404, Bruxelles, 1949. — Ce mobilier fut transporté à la cathédrale d'Anvers après la Révolution française : A. MARCUS, *De Sint Bernards abdij tussen Hemiksem en Bornem*, dans *Jaarboek « De Ghulden Roos »*, XXIV, 87, Roosendaël, 1964.

(592) E. MARTENS et U. DURAND, *Voyage littéraire de deux bénédictins religieux*, II, 195-196, Paris, 1717.

(593) A. G. R. *Conseil d'État*, liasse 1235, n° 6.

(594) A. A. BORNEM, brevet original de Charles VI.

(595) A. É. ANVERS, *Fonds Kloosterarchieven*, K. 14, acte original du 6 janvier 1717.

(596) Prov. d'Anvers, cant. d'Hoogstraten.

(597) S. DIRNE, *Cornelius Adriaenssens, 32ste abt der abdij St. Bernard op de schelde*, dans *Jaarboek van Hoogstraten's Oudheidkundige Kring*, XIX, 12-16, Hoogstraten, 1951.

(598) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 138-139.

(599) A. MARCUS, *Stond er in Puurs een schandpaal ?*, dans *Jaarboek van Vereniging voor Heemkunde in Klein-Brabant*, I, 12-16, Bornem, 1965. — Ce pilori fut à nouveau érigé dans la commune en 1968.

(600) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, XXVII et 160.

(601) T. VERSPREET, *Oratio funebris in exequiis... D. Cornelli Adriaenssens*, Anvers, 1722.

(602) L'évêque se référait au contrat de séparation entre évêché et abbaye de 1636. Un dossier concernant cette question est joint à l'élection de l'abbé de 1722 : A. G. R., *Conseil d'État autrichien*, n° 1235, sub. 7.

lers et le conseiller de Man furent désignés comme commissaires (603). Les 30 et 31 janvier 1722, ils recueillirent les voix de 56 religieux : Alexandre Adriaenssens (604) obtint 25 premières, 10 secondes et 10 troisièmes voix ; il était donc le premier en droit, tandis que Gérard Rubens avec 26 premières, 8 secondes et 8 troisièmes voix venait de droit en second lieu. Les commissaires optèrent pourtant pour le second candidat, qui avait quarante-huit ans, tandis que le premier n'en avait que trente-neuf. Rubens fut nommé par Charles VI le 24 juin 1722 (605) et installé, le 23 août, par l'abbé de Villers assisté des abbés de Baudelo et de Grimbergen (606).

Originaire de Bruxelles, Rubens appartenait à une famille éminente et était un lointain parent du peintre Pierre-Paul Rubens (607). Après son ordination en 1698, il devint professeur de Théologie à l'abbaye, puis confesseur de l'abbaye de Roosendael et enfin curé de Gastel (608). En tant qu'abbé, il poursuivit le travail d'embellissement de l'abbaye, commencé par son prédécesseur. Il fit ériger dans l'église, le maître-autel de Kerrix qui fut achevé en 1729 (609), six sarcophages de marbre pour servir de dernière demeure à lui-même et à ses successeurs (610). L'abbé contribua aussi activement à enrichir la bibliothèque (611), écrivit une chronique de l'abbaye (612) et un commentaire des quatre évangiles (613). En dehors de ses fonctions abbatiales, il faut mentionner, comme événement le plus important, sa mission à Orval en 1726 pendant la crise janséniste (614).

Il mourut le 21 janvier 1736 et fut inhumé dans l'église abbatiale (615). Un portrait de lui est conservé à l'abbaye de Bornem. Sa devise : « *In pace et aequitate* » (616).

**ALEXANDRE ADRIAENSSENS** naquit à Zevenbergen (617) en 1684. Ordonné en 1708, il fut proviseur de l'abbaye (618) à partir de 1716. Déjà lors de l'élection précédente, il avait été le candidat principal (619). Le 6 et le 7 février 1736, les voix furent recueillies sous la direction de l'abbé de Villers et du chancelier de Brabant, en présence de l'évêque d'Anvers (620). Le

(603) A. G. R., *Conseil d'État autrichien*, n° 1235, sub. 7.

(604) Cfr *infra*.

(605) A. A. BORNEM, *liasse Rubens*, copie de la lettre de sa nomination.

(606) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 142.

(607) J. VERMOELEN, *Opzoekingen napens de verre bloedverwanten van P. P. Rubens*, dans *De Middelaar tusschen de Genealogische Navorsers*, XIII, 362-376, Bruxelles, 1938.

(608) J. FRUYTER, dans *Nieuw Nederlandsch Biographisch Woordenboek*, II, 1239-1240, s.v. *Rubens*, Leyden, 1912. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 14. — K. DE LANGHE, *Gerardus Rubens, 33e abt van St-Bernardusabdij te Hemiksem*, mémoire de licencie inédit, Louvain, 1965.

(609) En 1725, deux contrats furent signés avec Kerrix à ce sujet : A. A. BORNEM, actes notariés du 22 août et du 25 septembre 1725, *liasse Rubens*. — La maquette de Kerrix est également conservée : voir le catalogue de l'exposition *Oude kerkerlijke kunst in de Provincie Antwerpen*, 22 et reproduction 9, Deurne, Anvers, 1963. — Après la Révolution française, l'autel fut vendu à l'église Saint-André à Anvers. Cfr P. VISSCHERS, *Geschiedenis van de St. Andriaskerk te Antwerpen*, III, 50-57, 357-358, Anvers, s.d.

(610) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 143.

(611) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 178-180.

(612) A. A. BORNEM, ms. 225. — G. BOUVAERT, quelques années plus tard, en fit une copie, à cause de la mauvaise qualité du papier et de l'encre du document, conservée sous le n° 226.

(613) A. É. ANVERS, *Saint-Bernard*, ms. 119 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 21.

(614) H. GOFFINET, *Le Jansénisme à l'abbaye d'Orval*, dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, XIX, 135-230, Arlon, 1887. — A. MARCUS, *La mission de Gérard Rubens, abbé de Saint-Bernard-sur-l'Escaut, à Orval, en 1726*, dans *Aureavallis, Mélanges historiques réunis à l'occasion du neuvième centenaire de l'abbaye d'Orval*, 209-218, Liège, 1975.

(615) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, XXVIII-XXIX et 14. — L'oraison funèbre fut prononcée le 16 avril 1736 par le père MARTIN VAN DIJK, *Oratio funebris...*, Anvers, 1736.

(616) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 150.

(617) Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(618) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 141.

(619) Cfr *supra*.

(620) A. G. R. *Conseil privé*, 858<sup>b</sup>.

1<sup>er</sup> mars, déjà la nomination fut rendue publique et, le 15 avril 1736, le nouvel abbé fut sacré par Arnulphe de Pottelberghe de Villers, assisté des abbés de Grimbergen et de Saint-Michel (621).

Il gouverna l'abbaye pendant seulement quatre ans et demi, prit part au Chapitre général à Cîteaux (622), fit restaurer le refuge d'Anvers et réparer le mur d'enceinte de l'abbaye (623).

Il mourut le 28 octobre 1740 et fut enterré dans l'église abbatiale (624). Il avait choisi pour devise : « *Lucendo procedo* » (625).

**EDMOND DE VYLDER.** Né à Lokeren (626) en 1687, il remplit de nombreuses fonctions après son ordination : sous-prieur, vicaire à Oudenbosch, confesseur de Notre-Dame de la Vignette à Louvain, puis à Nazareth, près de Lierre, ensuite prieur, proviseur de l'abbaye, curé de Kapellen et enfin proviseur à Anvers (627). Quand il fut élu, l'abbaye avait atteint son nombre maximum de religieux, dont 70 électeurs. Cinquante-quatre religieux accordèrent leur première voix, quatre leur seconde et un sa troisième voix à Edmond de Vylder (628), les 21 et 22 novembre 1740. Il fut nommé par Marie-Elisabeth le 8 décembre (629) et sacré, le 1<sup>er</sup> janvier 1741, par l'abbé de Villers, assisté des abbés de Saint-Sauveur et Saint-Michel (630).

En 1743, commença la construction d'une nouvelle sacristie (631).

On constate que l'abbé passa une bonne partie de son abbatiat, qui dura presque trente ans, hors de son abbaye. Dès 1743, il fut nommé délégué des États de Brabant (632) et à ce titre, élu pour six ans et réélu pour une nouvelle période. L'abbé tint lui-même un journal fidèle de ses activités à Bruxelles et ailleurs (633).

Sans compter les difficultés causées par l'acquisition d'une nouvelle cure à Oudenbosch, acquisition d'ailleurs annulée par les États de Hollande (634), l'aménagement ou la transformation des églises de Puurs (635), Loenhout (636) et Wouw (637), toutes ces activités occasionnèrent

(621) Au sujet des difficultés lors de sa nomination voir : A. F. MARCUS, *Godefridus Bouvaert, monnik aan de Schelde, dans Jaarboek van de vereniging voor Heemkunde in Klein-Brabant*, V, 16-18. — Plusieurs panégyriques en vers furent imprimés à l'occasion du sacre : *Pindus filialis amaris exhibitus...*, Anvers, 1736 ; *Exuberans in gaudio sinceræ charitatis*, Anvers, 1736, et *Applausus mensalis conventus loci S. Bernardi*, Anvers, 1736.

(622) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 224-243, donne un compte rendu détaillé de ce Chapitre et des arrêtés qui y furent pris.

(623) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 251-252.

(624) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, XXIX-XXX. L'oraison funèbre fut prononcée le 2 janvier 1741 par MARTIN VAN DIJK, *Oratio funebris in exequiis Reverendi admodum Amplissimi D. Alexandri Adriaenssens*, Anvers, 1741.

(625) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 256.

(626) Prov. de Flandre Orientale, cant. de Lokeren.

(627) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 6. — A. J. FRUYTIER dans *Nieuw Nederlandsch Biographisch woordenboek*, VII, 1301-1302, s.v. *Vylder*, Leyden, 1927.

(628) A. G. R. *Conseil privé autrichien*, n° 858 B.

(629) A. A. BORNEM, *liasse de Vylder*, lettre originale de sa nomination.

(630) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 261.

(631) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 276 et s.v.

(632) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 270-271 et 276. — A. F. MARCUS, *Godefridus Bouvaert, monnik aan de Schelde, dans Jaarboek van de Vereniging voor Heemkunde in Klein-Brabant*, 18-19.

(633) A. A. BORNEM, ms. 210 : *Facta quaedam notata digna...*, 1740-1766.

(634) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 267-269.

(635) L'agrandissement de l'église de Puurs débuta en 1743, mais les travaux ne furent achevés qu'en 1752 : A. A. BORNEM, ms. 229 : G. Bouvaert, *Summarium chronologicum*, 272-274.

(636) G. KERBRIC fut chargé de construire un nouveau maître-autel en 1742 : A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 274. — La tour fut restaurée en 1756 : A. A. BORNEM, ms. 229, G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 358.

(637) L'église protestante de Wouw fut restaurée en 1756 : A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 357 ; l'église catholique en 1763 : A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 467.

rent de lourdes dépenses. De même, la rupture des digues à Moerzeke (638) en 1750, et le logement des militaires durant la guerre avec la France (639) furent une lourde charge pour l'abbaye. En 1750, l'abbé de Vylder acquit toute la seigneurie de Hemiksem (640). L'abbé dut faire face à des différends administratifs et à des procès à Zoersel et Westmalle (641), Puurs (642), Schelle (643) et Duffel (644).

Après avoir fêté avec splendeur son jubilé d'or de profession (645), les religieux apprirent avec étonnement que l'abbé avait démissionné et que déjà des commissaires avaient été nommés pour procéder, le 11 juin 1758, à l'élection d'un nouvel abbé. Il fut très difficile d'annuler cette décision (646). En 1759, sur l'ordre du gouvernement, l'abbé De Vylder fit encore la visite de l'abbaye de Villers où quelques religieux avaient porté plainte contre leur abbé (647). Chargé par l'abbé de Clairvaux d'examiner les différends survenus entre l'abbaye des Dunes et l'abbaye d'Hemelsdaal (648), il refusa cependant de s'immiscer dans les querelles entre les abbés de Clairvaux et de Cîteaux pour lesquelles on avait aussi demandé son intervention (649).

Il mourut le 9 janvier 1769 au refuge d'Anvers et fut inhumé dans l'église abbatiale (650). Sa devise était « *Per limam splendent* ». Son portrait est conservé à Bornem.

**NORBERT BRUYNDONCKX** naquit à Berlaar (651) le 4 octobre 1711, fut admis à la profession en 1735 et ordonné en 1736. De 1744 à 1748, il remplit les fonctions de sous-prieur et de maître des novices, puis il devint prieur (652). Il s'acquitta de sa tâche à la satisfaction de tous ; ceci ressort du fait que, lors de l'élection abbatiale tenue en mars 1770, sous la présidence de l'abbé de Villers et du chancelier de Brabant, il obtint 30 premières, 14 secondes et 3 troisièmes voix. D'après le rapport d'élection, il y avait à l'abbaye 56 profès, dont 9 étaient originaires des Provinces-Unies ; et plus, 3 novices et 35 domestiques (653).

Bruyndonckx fut nommé par Marie-Thérèse (654), le 1<sup>er</sup> mai 1770, installé, et sacré le 1<sup>er</sup> juillet de la même année, par l'abbé de Villers (655). Il choisit pour devise : « *Labore fertili-*

(638) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 324.

(639) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 293 et 317.

(640) L. DE SCHEFFEN, *Hemiksem. heren en heerlijkheid dans Tijdschrift voor Geschiedenis en Folklore*, XII, 43-45, Anvers, 1950.

(641) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 327-328.

(642) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 328 et 353. — Une description du procès à propos de la dime sur les pommes de terre a été publiée par A. F. MARCUS, *Godefridus Bouvaert, monnik aan de Schelde*, dans *Jaarboek van de Vereniging voor Heemkunde in Klein-Brabant*, V, 98-101.

(643) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 329.

(644) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 329. — Duffel, prov. d'Anvers, cant. de Duffel.

(645) Les panégyriques en vers étaient imprimés tant en latin qu'en néerlandais : *Septem Buccinae clangentes laudes... D. Edmundi de Vylder...*, ANVERS, 1757 ; *Seven trompetten uyt-galmende den lof...*, Anvers, 1757.

(646) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 377-386.

(647) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 415-444. — *Monasticon Belge*, IV, 401.

(648) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 496-501. — Hemelsdale, abbaye de femmes à Bruges, prov. de Flandre Occidentale, cant. de Bruges. — S. DIRNE, *Een geschil tussen de abdijen Hemelsdaal en Duinen*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXIV, 309-312, Tielt, 1950.

(649) A. A. BORNEM, ms. 229 : G. BOUVAERT, *Summarium chronologicum*, 502.

(650) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, XXX et 6. — Le 3 juillet Th. DE GROVE prononça son oraison funèbre, *Oratio funebris in exequiis...*, D. Ed. de Vylder, Anvers, 1770.

(651) Prov. d'Anvers, cant. de Lierre.

(652) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 98.

(653) A. G. R. *Conseil privé autrichien*, n° 858<sup>B</sup>.

(654) A. A. BORNEM, bref original de nomination.

(655) À cette occasion, on imprima deux poèmes avec chronogrammes : *Mons Parnassus congratulabundus cantat...*, Anvers, 1770 ; *Door arbyd is oprechte vruchtbaarheid verleen...*, Anvers, 1770.

tas » (656). Le nouvel abbé, contrairement à ses prédécesseurs, ne fut pas accueilli solennellement à Zoersel et Westmalle (657).

Pendant son gouvernement, il fut impliqué dans un procès avec les échevins de Rupelmonde à propos du droit de pêche dans l'Escaut (658).

Il mourut le 22 juillet 1780 au refuge d'Anvers et fut enterré dans l'église abbatiale (659). Selon l'usage, le panégyrique fut prononcé par Columban Maes lors de l'installation de son successeur (660), le 2 mai 1781. Un portrait de Bruyndonckx est conservé à l'abbaye de Bornem.

**BENOIT NEEFS** était né à Kontich le 19 janvier 1741, il fit profession à l'abbaye en 1762 et fut ordonné en 1765. Il fut professeur de Théologie et, à partir de 1774, proviseur (661). En septembre 1780, l'abbé de Villers et le chancelier de Brabant vinrent pour recueillir les voix de soixante religieux, dont sept étaient natifs des Provinces-Unies et un du pays de Liège (662). Le curé d'Oudenbosch, François Maes, obtint la première place, mais il fut exclu par les commissaires, parce qu'il était originaire de Hoeven, territoire des Provinces-Unies. Le même sort attendait le second candidat, Charles Stalins, confesseur de la Vignette à Louvain, parce qu'il avait obtenu trop de voix des jeunes religieux (663). C'est pourquoi Benoît Neefs, qui n'avait obtenu que 8 premières, 14 secondes et 8 troisièmes voix vint en tête de la liste (664). Il fut nommé le 23 janvier par Joseph II (665), et le 1<sup>er</sup> mai 1781, l'abbé de Villers Robert de Bavay, assisté des abbés de Saint-Sauveur et de Grimbergen, lui donna l'onction (666). Le nouvel abbé choisit pour devise : *De benedictione mete* (667).

Un décret impérial interdit toute relation étroite avec les autorités étrangères. En conséquence, les cisterciens belges tirèrent leur premier chapitre national à Bruxelles au début de mai 1782. L'abbé de Baudelo fut choisi comme visiteur-général et l'abbé de Saint-Bernard fut son adjoint. Une deuxième assemblée eut lieu en 1786 à Villers. L'abbé Neefs y joua un rôle important (668).

Toutefois, son gouvernement est surtout caractérisé par son opposition de Joseph II. Non seulement il refusa d'envoyer les étudiants de l'abbaye au Séminaire général de Louvain, mais il permit même aux jeunes religieux de prendre service dans l'armée révolutionnaire (669). À cette époque, l'abbaye de Saint-Bernard était considéré comme l'une des plus florissantes du Brabant (670). Pour cette raison, l'abbé Neefs put disposer de sommes considérables en faveur

(656) A. A. BORNEM, ms. 12 : *Catalogo der Prelaten*, fol. 31.

(657) J. BOLCKMANS, *Het dubbel-dorp Westmalle-Zoersel*, dans *Oudheid en Kunst*, XLII, 17-18, Brecht, 1959.

(658) A. A. BORNEM, liasse 52. — H. COPPELANS-DESMEDET, *Inventaris van het oud Archief van stad en kerk van Rupelmonde*, n° 786, Bruxelles, 1969.

(659) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, XXX.

(660) C. MAES, *Oratio funebris in exequiis... Norberti Bruyndonckx*, Anvers, 1781.

(661) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 147.

(662) A. G. R. *Conseil privé autrichien*, n° 858 B, et *Chancellerie du Conseil de Brabant*, n° 44.

(663) R. VAN UYTEN et J. DE PUYDT, *De toestand der abdijen in de oostenrijkse Nederlanden*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...* XLVIII, 23 et 77, Anvers, 1965.

(664) A. G. R. *Conseil privé autrichien*, n° 858 B.

(665) A. A. BORNEM, bnf original de nomination, liasse de Neefs.

(666) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 147. — On a conservé des panégyriques en vers : *Congratulatio filialis carmine heroico deprompta...* ANVERS, 1781 ; *Den glans der gezegende vruchten verwerft in genuchten...*, Anvers, 1781.

(667) A. A. BORNEM, ms. 12 : *Catalogo der Prelaten*, fol. 31 v°.

(668) B. VAN DONINCK, *Mittheilungen über unsere Klöster und Ordensbrüder...*, dans *Cistercienser-Chronik*, X, 226-229, Bregenz, 1898.

(669) B. VAN DONINCK, *Mittheilungen über unsere Klöster und Ordensbrüder...*, dans *Cistercienser-Chronik*, X, 231. — M. LAMBRIGTS, *De Cisterciënzers en Leuven*, dans le catalogue de l'exposition : *Bernardus en de Cisterciënzersfamilie in België, 1090-1990*, 313, Louvain, 1990.

(670) Voir les données comparatives dans R. VAN UYTEN et J. DE PUYDT, *De toestand der abdijen in de Oostenrijkse Nederlanden*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...* XLVIII, 43-62.

de la cause révolutionnaire (671), au profit de laquelle il mit même en garantie les possessions abbatiales dans les Provinces-Unies (672). En 1788, il fut élu député des États de Brabant (673), mais il mourut inopinément, jeune encore, le 17 novembre 1790, à Bruxelles, regretté de tous les patriotes (674). Il fut enterré à l'abbaye (675). Deux portraits sont conservés à Bornem.

**RAPHAEL SEGHERS** vit le jour à Merchtem (676) en 1746 et fut ordonné en 1771. Après ses études théologiques à Louvain, il fut professeur à l'abbaye. Nommé prieur (677) en 1786, il était bien au courant des affaires concernant l'abbaye car l'abbé Neefs était souvent absent. Dix jours après le décès de celui-ci, une élection eut lieu sous le contrôle des États de Brabant ; Seghers obtint une énorme majorité de voix : 50 premières, 3 secondes et 3 troisièmes voix. La nomination par les deux premiers États (678) eut lieu le 20 novembre 1790. Le 28 mars, il fut installé par l'abbé de Villers au refuge de Bruxelles (679) et mitré (680) le 10 mai 1791.

L'abbé Seghers offrit l'hospitalité à de nombreux prêtres français bannis : 8 moines de Clairmarais notamment se fixèrent à demeure à Saint-Bernard (681). Après la bataille de Fleurus, Seghers s'enfuit par bateau à Nimègue avec le gros de la Communauté, le 30 juin 1794, laissant la garde de l'abbaye à quatorze jeunes confrères. Bientôt ne se sentant plus en sécurité, l'abbé s'enfuit de nouveau avec une partie de la Communauté à Vegesack ; quelques autres aboutirent à Hoorn et un troisième groupe réintégra l'abbaye (682). Entre-temps, plusieurs religieux avaient été emmenés en France comme otages, mais, après la chute de Robespierre, chacun put rejoindre l'abbaye où toute la Communauté se retrouva réunie fin mai 1795.

De multiples perquisitions et l'établissement d'inventaires furent le présage de la fermeture définitive de l'abbaye ; celle-ci fut en effet signifiée à la Communauté le 14 octobre 1796. Le 7 janvier 1797, tous les moines qui, suivant l'exemple de leur abbé, avaient refusé les « bons », furent chassés de l'abbaye par la force des armes. L'abbé et quelques confrères s'installèrent provisoirement dans la villa Heemdael à Hemiksem ; le prieur et quelques autres allèrent au château de Niel et un troisième groupe occupa la villa Laechenen près de Lierre (683).

Cependant les religieux ne furent pas pour cela à l'abri de la persécution : quatre religieux

(671) S. TASSIER, *Les démocrates belges de 1789*, dans *Mémoires de l'Académie Royale de Belgique. Classe des lettres et des Sciences morales et politiques*, XXVIII, 109, Bruxelles, 1930.

(672) S. TASSIER, *Les démocrates belges de 1789*, dans *Mémoires... Classe de Lettres...*, XXVIII, 154.

(673) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 147.

(674) J. A. F. PAUWELS, *Lijk-dicht op het ontijdig afsterven van... Ben. Neefs..., edelmoedigen en standvastigen voorstaender onzer aloude grond-wetten en voorrechten etc., Binnen Brussel in den Heere ontslaepen op den 7ste van November 1790, met algemejn Rouwbeklag van 't Neerlandich volk*, Anvers, 1790.

(675) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, XXXI. — L'oraison funèbre fut prononcée par R. BAUWENS le 2 mai 1791, *Oratio funebris...*, Anvers, 1791.

(676) Prov. de Brabant, cant. d'Assche.

(677) B. VAN DONINCK, *Obituarium*, 115. — Voir sa biographie dans M. SACRÉ, *Geschiedenis der gemeente Merchtem*, 555-590, Rousselure, 1904.

(678) A. G. R. *États de Brabant*, liasse 194. — R. VAN UYTEN et J. PUYDT, *De toestand der abdijen...* dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, XLVIII, 35 et 79, Anvers, 1965.

(679) A. A. BORNEM, *farde Seghers*, acte notarié du 28-3-1791.

(680) Les panegyriques en vers imprimés en latin et en néerlandais sont présentés par M. SACRÉ, *Geschiedenis der gemeente Merchtem*, 559-569. — À la page 458, on veut son blason avec sa devise « Tene disciplinam pacis ».

(681) B. VAN DONINCK, *Mittheilungen...*, dans *Cistercienser-chronik*, 268. — Clairmarais, abbaye cistercienne près de Saint-Omer, France, département du Pas-de-Calais.

(682) A. A. BORNEM, ms. 249 : V. DE CLERCO, *Aantekeningen*, 12-13. — B. VAN DONINCK, *Mittheilungen...*, dans *Cistercienser-chronik*, X, 268 et 321. — Nimègue, Pays-Bas, prov. de Gueldre. — Vegesack, port de mer près de Brèmes, en République fédérale d'Allemagne. — Hoorn, Pays-Bas, prov. de Hollande septentrionale.

(683) L. DE SCHEPPER, *Oud- en Nieuw Hemiksem met de Sint-Bernardusabdij*, 260-266, Anvers, 1957. — Sur Heemdael, voir L. DE SCHEPPER, *Hemiksem*, 107-115, Anvers, 1953. — Niel, prov. d'Anvers, cant. de Boom.

moururent en exil à la Guyane (684). L'abbé Seghers put s'enfuir chez son frère à Buggenhout et vécut successivement chez les religieuses de Zwijveke, expulsées à Moorsel, et au presbytère de Gastel (685). Il entretenit par lettres un contact permanent avec les religieux dispersés. Quand ses efforts pour rétablir l'abbaye dans la République batave échouèrent, on vendit les œuvres de valeur que les moines avaient pu sauver. C'est ainsi qu'entre autres, la chaire de vérité, le banc de communion et six confessionnaux échurent à la cathédrale de Notre-Dame à Anvers (686). L'abbé Raphaël Seghers mourut à Merchtem le 31 août 1810 et ses restes furent déposés au cimetière paroissial (687). On conserve à Bornem plusieurs portraits de cet abbé.

Ce n'est qu'en 1826 que le rétablissement de la Communauté, si ardemment désiré par l'abbé Seghers, connut sa première élaboration. Sur l'avis du cardinal Cappelari, le futur pape Grégoire XVI, les deux premiers nouveaux choisis dans les paroisses abbatiales des Pays-Bas furent envoyés à Rome pour y recevoir leur formation monastique à l'abbaye de Santa-Croce (688). En 1833, on choisit comme nouveau logis l'ancien couvent des dominicains à Bornem ; VINCENT DE CLERCQ y fut envoyé comme supérieur par le prieur Boyen (689). Deux ans plus tard, tous les droits de l'ancienne abbaye furent transmis à ce couvent par Monseigneur Corselis et un nouveau supérieur fut élu en la personne de ROBERT VAN OMMEREN, qui fut sacré abbé (690) en 1856. Seuls cinq des soixante religieux avaient survécu et connurent le rétablissement de l'abbaye (691).

L'ancienne abbaye de Hemiksem fut mise en vente publique en mars 1797.

Après leur aménagement en hôpital de la marine à partir de 1811, les bâtiments servirent de magasin de blé quelques années plus tard. Puis, à la recherche d'une destination plus adéquate et définitive pour ce complexe, l'on choisit d'y établir une prison pour hommes, femmes et enfants. Mise en service à partir de 1823, la prison disposait d'une capacité de quelque 2 000 personnes. En 1835, on transféra les femmes-détenues à Gand. Après le transfert des enfants, la population de la prison se réduisit enfin jusqu'à 1 200 unités. Étant donné la nécessité d'aménager des logements pour les gardiens militaires, on opta tout naturellement pour des transformations radicales des bâtiments existants et pour des constructions nouvelles. Ce qui ne fut pas sans modifier profondément le caractère primitif de l'ensemble.

Après l'abolition de sa fonction de prison en 1867, l'ancienne abbaye servit d'entrepôt au

(684) À propos de particularités concernant les religieux Norbert Roelants, Clément van Bever, Jacques de Mals et Edmond Eyskens et leurs aventures, voir J. B. VAN BAUSCHEM, *Het martelaarsboek der Belgische Geestelĳheid*, s.v.; l'édition de Gand (1875) diffère beaucoup de celle de Bergerhout (1872), et B. VAN DONINCK, *Mittheilungen...*, dans *Cisterciensers-chronik*, XI, 77 et sv.

(685) A. F. MARCUS, *De Sint Bernardsabdij tussen Hemiksem en Bornem*, dans *Jaarboek de Ghulden Roos*, XXIV, 83-87. — Buggenhout, prov. de Flandre Orientale, cant. de Termonde. — Moorsel, prov. de Flandre Orientale, cant. de Termonde.

(686) A. A. BORNEM, *farde Seghers*, acte originale de vente du 5 septembre 1803.

(687) M. SACRÉ, *Geschiedenis der gemeente Merchtem*, 587-590 et 456-457.

(688) A. F. MARCUS, *De Sint-Bernardsabdij tussen Hemiksem en Bornem*, dans *Jaarboek de Ghulden Roos*, XXIV, 90-92. — Santa-Croce, abbaye cistercienne à Rome, Italie.

(689) B. VAN DONINCK, *Het voormalig Engelsch klooster te Bornem*, 366, Louvain 1904. — A. F. MARCUS, *De abdij Sini-Bernard te Bornem*, dans *Vlaamse Toeristische Bibliotheek*, n° 139, Anvers, 1971.

(690) A. F. MARCUS, *De Sint-Bernardsabdij tussen Hemiksem en Bornem*, dans *Jaarboek de Ghulden Roos*, XXIV, 94-95.

(691) Par la suite l'abbaye de Bornem a été gouvernée par les abbés suivants : AMÉDÉE DE BIE, (1895-1901); THOMAS SCHOEN (1901-1934); GODFROID INDEWEY (1935-1940); EUGÈNE DIRCKX (1941-1955), ROBERT PETERS (1955-1965); GÉRARD WASSENBERG (1965-1987) et EDMOND VAN DAM depuis 1987.

Ministère de la Guerre de l'époque. Ayant servi de camp d'internement pour inciviques de 1945 à 1948, les bâtiments firent office de dépôt militaire (692).

Par l'Arrêté royal du 13 juin 1973 l'abbaye a été classée comme monument (693).

Depuis 1978 toutefois, l'ancienne abbaye est évacuée. Les bâtiments étant privés de toute fonction, la ruine avança à grand pas et causa des ravages considérables. Dès lors, presque cent ans après l'abolition de l'abbaye l'on continue à chercher une destination aux bâtiments, dans le cadre d'une réhabilitation de la région. Seule cette approche est susceptible de garantir la sauvegarde et la conservation de cet important patrimoine artistique.

---

(692) L. WYLLEMAN, *Lotgevallen van de abdij in de 19de en 20ste eeuw*, dans *Monumenten en Landschappen*, III, n° 2, Bruxelles, 1984. — L. DE SCHIEPPE, *Oud- en Nieuw Hemiksem met de Sint-Bernardusabdij*, 287 et 328-331, Anvers, 1957. Voir aussi l'article anonyme : *Alarmklok te Hemiksem voor Sint-Bernardusabdij*, dans l'édition anversoise du 8 avril 1971 de la *Gazet van Antwerpen*.  
(693) *Monteur Belge* du 9 février 1974.

# PRIEURÉ, PUIS ABBAYE DU SAINT-SAUVEUR À ANVERS

Goidshuys van Sinte Salvators (1449), goidshuys van Sinte Salvatoers, geheten Peeter Pots in de Munsterstrate (1573), goidshuys van Peters Pots (1574), clooster S. Salvator (1616), godtshuys van Sinte Salvator dat men heet Pieter Pots bynnen deser stadt bij Antwerpen (1617), monasterium Beate Marie de Sancto Salvatore (1655), abdije van St Salvator genoempt Peeter Pots (1688), couvent de Notre Dame de Saint-Sauveur dit Pierre Pots (1731).

**SOURCES :** Aucune source littéraire du prieuré, puis de l'abbaye du Saint-Sauveur n'est connue ; à l'exception d'une relation très brève de la fondation du monastère et de son passage à l'ordre de Cîteaux, intitulée *Topologia monasterii Sancti Salvatoris sacri ordinis Cisterciensis in Antverpia*. En outre il existe des notes biographiques de 178 religieux ayant fait leur profession dans le monastère entre 1448 et 1781 (1), de 61 frères convers jusqu'en 1727 (2), et des 22 prieurs et abbés (3).

Ces quatre textes sont copiés dans le *Liber mortuorum* de la fin du 17<sup>e</sup> siècle, 1-6, 7-106, 250-273 et 178-189. On les retrouve aussi dans le registre *Grafschriften etc. der abdijen van S. Michiels, S. Salvator, S. Bernardus*, f<sup>o</sup> 317-370, conservé aux Archives de la Ville d'Anvers sous la cote GF. 325.

En 1859, ils furent publiés par P. Génard, dans *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers. Arrondissement d'Anvers, IV. Anvers — Abbayes et couvents*, 1<sup>re</sup> partie, 221-222, 222-234, 235-238 et 238-240.

Le chartier de l'abbaye du Saint-Sauveur est conservé aux Archives de l'Évêché d'Anvers. Il contient 190 chartes, dont 3 du 14<sup>e</sup>, 95 du 15<sup>e</sup>, 63 du 16<sup>e</sup> et 29 du 17<sup>e</sup> siècle. Dans ce même dépôt repose aussi une liasse qui contient quelques documents au sujet de rentes, provenant des archives de l'abbaye ; d'autres documents proviennent de l'administration de l'évêché. Ils concernent surtout les informations pour la nomination d'un nouvel abbé auxquels l'évêque d'Anvers prit part comme commissaire du gouvernement. Signalons aussi l'importante série des *Acta Episcopatus* dans lesquels plusieurs documents concernant les abbés et l'abbaye sont transcrits.

À l'abbaye des Trappistes de Westmalle est conservé un cartulaire intitulé *Registrum litterarum pauperum* (1349-1691) (90 f<sup>o</sup>), dans lequel sont transcrits, vers 1560, par le notaire anversoïse Cornelius de Ghete, les actes et les rétroactes des biens, cédés par le fondateur Pierre Pot à son institution charitable. On y conserve aussi quelques chartes, des documents en relation avec l'installation d'abbés (1688-1755), le port de la mitre (1739), 46 actes de profession de religieux, deux relations de visites (1751 et 1787), des jugements (1735-1767), des documents en rapport avec la suppression de l'abbaye (1793-1816), sept cartes sur parchemin de l'arpenteur Adrien Van Haegen et d'autres documents séparés. On y trouve un registre des rentes (1746-1795), un compte des sacristains (1776-1795), deux registres de fondations et d'anniversaires (1782 et 1782-1793).

Aux Archives de la Ville d'Anvers sont conservés cinq chartes et un volume contenant 53 documents, surtout des copies d'actes — ces documents concernent les propriétés —, des requêtes, des pièces de procès,

(1) *Sequitur de personis seu fratribus, qui primitus habitaverunt in loco praedicto.*

(2) *Sequitur catalogus fratrum nostrorum laicorum.*

(3) *Serïes superiorum annuum qui huic monasterio Sancti Salvatoris praesuerunt.*

etc. (K. 543), une liasse avec des documents semblables (K. 544) et une liasse contenant des imprimés (K. 546). En outre, il y existe un livre de compte des recettes et des dépenses pour les novices (1688-1704) (68 f<sup>ms</sup>) (K. 545).

Dans la *Capsa 18 dominorum* du fonds du Chapitre Notre-Dame aux Archives de la Cathédrale, les n<sup>os</sup> 60 à 71 contiennent des documents concernant les relations entre le chapitre et l'abbaye. La *Capsa Litium* n<sup>os</sup> 102 et 113 contient deux procès qui intéressent Saint-Sauveur.

Aux Archives de l'État à Anvers sont seulement conservés deux manuels des recettes des propriétés des années 1719-1793 et 1793-1796, de même que quelques documents séparés.

Aux Archives du Centre public d'Aide sociale d'Anvers est conservé un inventaire, dressé le 11 juin 1582, des actes des biens du prieuré destinés aux pauvres et qui par la suite furent transmis aux aumôniers de la Ville (K.H. 882, f<sup>ms</sup> 25 r<sup>o</sup>-81v<sup>o</sup>, 125 n<sup>os</sup>).

Plusieurs fonds aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles contiennent des dossiers relatifs aux nominations des divers prieurs et abbés : dans le fonds des *Papiers d'État et de l'Audience*, concernant celles de 1610, 1620 et 1628 (n<sup>os</sup> 923, 927 et 931), dans le fonds du *Conseil d'État*, concernant celles de 1628, 1650, 1654, 1668, 1688 et 1695 (n<sup>o</sup> 1238), dans le fonds de la *Chancellerie du Conseil de Brabant*, concernant celles de 1707, 1730, 1731, 1755 et 1774 (4) (n<sup>o</sup> 40, f<sup>ms</sup> 280-289, 41, f<sup>ms</sup> 205-209 et f<sup>ms</sup> 211-216, 42, f<sup>ms</sup> 136-143 v<sup>o</sup>, 43, f<sup>ms</sup> 299-318), et dans le fonds du *Conseil privé autrichien*, concernant celles de 1730, 1731, 1755 et 1774 (n<sup>o</sup> 857B). Le numéro 271 du fonds de la *Jointe des Amortissements* contient le dossier d'amortissement des biens de l'abbaye du 7 octobre 1756, établi en vertu de l'édit du 15 septembre 1753.

**TRAVAUX :** L'histoire de l'abbaye du Saint-Sauveur fut traitée par Antoine Sanderus dans une publication intitulée *Coenobiographia abbatiae S. Salvatoris in civitate et dioecesi Antwerpiensi sacri Cisterciensis ordinis*. Bruxelles, 1660 ; elle contient dix chapitres, dont le dernier esquisse les biographies des supérieurs jusqu'au 14<sup>e</sup> prélat Benoît Blommaerts. Cette *Coenobiographia* fut réimprimée sous le titre de *Chorographia sacra* dans l'édition d'ensemble des travaux de ce genre de Sanderus : *Chorographia sacra Brabantiae, sive celeberrimum aliquot in ea provincia abbatiarum, coenobiorum, monasteriorum, ecclesiarum, piarumque fundationum descriptio*, I, 504-559, La Haye, 1726.

Les pages que Fl. Prims a consacrées à Saint-Sauveur dans *Geschiedenis van Antwerpen*, VI, 3, 219-224, Anvers, 1937 (15<sup>e</sup> siècle), VII, 3, 252-253, Anvers, 1940 (1477-1555), VIII, 3, 231-237, Anvers, 1943 (1555-1715) et IX, 3, 117-118, Anvers, 1948 (1715-1814), sont basées surtout sur Sanderus.

F. H. Mertens et K. L. Torfs ont consacré quelques pages au prieuré dans leur *Geschiedenis van Antwerpen sedert de stichting der stad tot onze tijden*, III, 52-58 et 346-357, Anvers, 1847. En 1859, P. Génard publia une *Verhandeling over het St-Salvatorsklooster te Antwerpen*, dans *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers. Arrondissement d'Anvers*, IV. Anvers — Abbayes et couvents, 1<sup>re</sup> partie, xcii-xciv. Amand de Lattin a également traité de l'abbaye dans *Evoluties van het Antwerpse stadsbeeld. Geschiedkundige kronijken*, 9<sup>e</sup> volume, Anvers, 1955, 17-28.

Dans plusieurs ouvrages on peut retrouver de brèves notices au sujet de l'abbaye ou des prieurs et des abbés, qui se sont succédé : J. Le Roy, *Notitia marchionatus Sacri Romani Imperii*, 34-42, Amsterdam, 1728 ; *Gallia christiana, in provinciis ecclesiasticas distributa*, V, col. 147-151, Paris, 1731 ; P. F. X. de Ram, *Synopsis actorum ecclesiae Antwerpiensis*, 195-201, Bruxelles, 1856 ; K. L. Torfs, *Kloosterwezen in Antwerpen*, dans *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, XXVI (2<sup>e</sup> s., VI), 1870, 336-339 ; J. B. Krüger, *Kerkelijke geschiedenis van het bisdom Breda*, I, 204-208, Bergen-op-Zoom, s.d. ; L. Janauschek, *Originum cisterciensium tomas I*, 275-276, n<sup>o</sup> DCCXIX, Vienne, 1877 ; A. Thys, *Historiek der Straten en openbare Plaatsen van Antwerpen*, 2<sup>e</sup> éd., 596-600, Anvers, 1893 ; J. M. Canivez, *L'ordre de Cîteaux en Belgique des origines (1132) au X<sup>e</sup> siècle. Aperçu d'histoire monastique*, 245-249, Forges-lez-Chimay, 1926.

(4) Cf. Cl. Buvé, *Kluzingen van obten in de kloosters van Brabani bij de Norbertijnen, Benediktijnen, Bernardijnen en Regulere Kanunniken*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, I, 1902, 194.

**ICONOGRAPHIE :** Au Musée des Antiquités à Anvers sont conservés deux panneaux de 91 × 62,5 cm, de la fin du 17<sup>e</sup> siècle, qui représentent les tombeaux de Pierre Pot et de sa femme ainsi que les obsèques d'un moine dans l'église du monastère. En-dessous de ces représentations sont peints les noms des pères (jusqu'à 1679) et des frères (jusqu'à 1681), qui sont morts dans l'abbaye (5).

Les Archives de la Ville conservent un plan sur parchemin (71 × 49 cm), du 16<sup>e</sup> siècle (6) des terrains du monastère. Une vue générale de l'abbaye, gravée par J. Harrewijn (34 × 45,8 cm), fut publiée dans l'œuvre de Sanderus (7).

Trois portraits de prélats sont conservés : celui de Fr. Dierick, peint par Pierre Thijs, aux Musées royaux des beaux-arts à Bruxelles, celui de J. de Pester à l'abbaye de Saint-Bernard à Bornem, et enfin celui du dernier abbé, Pierre van den Perre, dans une collection privée à Diest. D'autre part, quatre portraits ont été vendus en 1888, leur lieu de conservation actuel est inconnu : il s'agit des prélats Fr. Boels, P. van Can, B. Danielssens et Fr. de Laet (8).



Les origines du prieuré cistercien du Saint-Sauveur (9) s'étendent sur une période de seize ans, de 1432 jusqu'à 1447. Le fondateur du prieuré est Pierre Pot, natif de Dordrecht. Après avoir fait fortune en Orient, il s'établit dans la ville d'Anvers où il continua de faire commerce et acquit des propriétés foncières importantes. Il y mourut le 20 août 1450 (10).

Les intentions initiales de Pierre Pot et de sa femme, Marie Terrebroodts étaient de fonder un hospice qui effectuerait des distributions de pains aux pauvres. Cet hospice serait attaché à une chapelle, qu'un chapelain desservirait. Le 28 août 1432, le pape Eugène IV leur accorda la faveur d'ériger une chapelle et de fonder une chapellenie (11). Le 26 janvier 1434 n.s., la construction de la chapelle fut commencée ; le 25 mars 1436 n.s. on y célébra pour la première fois la messe (12). Un an plus tard, le 19 avril 1437, Pierre Pot fixa les revenus de la chapelle et du chapelain (13). L'abbé de Saint-Michel à Anvers, Olonde Terlinck, pouvait ainsi procéder à l'exécution de la bulle de 1432. Les devoirs du chapelain furent en même temps définis : il devait gérer les revenus destinés aux pauvres et rendre compte au prieur des chartreux d'Anvers (14).

Par après, Pierre Pot et sa femme décidèrent dans un acte non daté d'affecter la chapelle et les propriétés limitrophes à un hospice ; ils fixèrent en même temps les revenus nécessaires à cette nouvelle destination (15). Bientôt il apparut qu'un seul chapelain n'était pas capable de réaliser ce projet. Pierre Pot et sa femme décidèrent alors que l'hospice serait desservi par deux ou trois prêtres et par quatre ou cinq serviteurs, tels qu'un receveur, un sacristain, des boulan-

(5) Cfr le catalogue *Leven langs de Schelde. Antwerpen in de 16e en 17e eeuw*, 17, n° 73, Anvers, 1976.

(6) Reproduit dans *Bouwen door de eeuwen heen. Inventaris van het cultuurbezit in België. Architectuur*, tome 3na. Ville d'Anvers, 74, Gand, 1976.

(7) A. SANDERUS, *Chorographia sacra Brabantiae*, 1, entre les pp. 504 et 505, La Haye, 1726.

(8) Cfr *Catalogue de la bibliothèque, des gravures et des tableaux de feu Mr Taeymans à Anvers*, 13-14, n° 77-80 et 82, Anvers, 1888.

(9) Anvers, chef-lieu de province. — Diocèse de Cambrai jusqu'en 1559, puis diocèse d'Anvers.

(10) F. DONNET, art. *Pot (Pierre)*, dans *Biographie Nationale*, XVIII, Bruxelles, 1905, col. 76-80.

(11) Bulle éditée par J. C. DIERCKSENS, *Antverpia Christo nascens et crescens*, 2<sup>e</sup> éd., II, 234-236, Anvers, 1773.

(12) *Topologia monasterii Sancti Salvatoris sacri ordinis Cisterciensis in Antverpia*, 221, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers. Arrondissement d'Anvers*, IV, Anvers, 1859.

(13) A. V. ANVERS, *Lettres échevinales 1437*, SR, 24, f° 178 v°-179 r°, édité par P. GÉNARD, *Verhandeling over het St-Salvatoraklooster te Antwerpen*, XCIII, note 1, dans *Inscriptions funéraires...*, Anvers, 1859.

(14) Cet acte n'est pas conservé. J. C. DIERCKSENS, *Antverpia Christo...*, 2<sup>e</sup> éd., II, 249-250, Anvers, 1773, énumère les obligations du chapelain.

(15) Acte non daté, transcrit dans l'acte notarié du 6 septembre 1440. Cfr A. A. WESTHALLE, *Registrum litterarum pauperum*, fol. 73 v°-74 v°. Le début de l'acte a été publié par J. C. DIERCKSENS, *Antverpia Christo...*, 2<sup>e</sup> éd., II, 252, Anvers, 1773.

gers et un cuisinier. En plus du prieur des chartreux, le prieur du Trône à Grobbendonk fut désigné comme proviseur.

Les distributions de pain pour lesquelles on devait stocker chaque année 208 setiers de seigle, devaient être organisées chaque mercredi matin. Une somme de 65 florins rhénans serait dépensée chaque année pour des pauvres alités. La communauté de l'hospice recevrait une somme de 150 florins rhénans. Le prieur des chartreux nommerait un recteur comme chef de l'institution (16).

Le 6 septembre 1440 les notaires Henri van Beke et Théobald Symonis de Warda notifièrent ces décisions dans un acte. Les fondateurs transmirent les revenus et les titres de propriété aux deux prieurs (17).

Le duc Philippe le Bon amortit le 11 octobre 1440 les biens de l'hospice (18). Le Conseil de la ville d'Anvers prit ce dernier sous sa protection, le 28 octobre 1440 (19).

Une communauté de quelques frères de la Vie Commune a conduit l'hospice pendant quelques années. Le premier recteur, André van Elsburg, avait été un frère du couvent de Hulsbergen aux Pays-Bas (20). Quand celui-ci décéda le 22 septembre 1444, Pierre Pot et sa femme décidèrent de transformer leur institution en couvent dans lequel on prierait jour et nuit pour le repos de leurs âmes. La bulle du 2 décembre 1444 par laquelle le pape Eugène IV ordonna à l'abbé de Saint-Michel d'approuver l'hospice et de décharger le chapelain de ses responsabilités, devint de ce fait inutile (21).

Pierre Pot et sa femme ne remportèrent que peu de succès auprès de la congrégation de Windesheim. Ce ne fut que le 1<sup>er</sup> mai 1446 que le Chapitre général décida d'envoyer le prieur de Windesheim, accompagné d'un autre religieux, en vue de récolter des informations sur le couvent à fonder (22).

Par contre, les cisterciens furent plus compréhensifs. En effet, le 21 septembre 1445, Philippe le Bon amortissait déjà toutes les maisons dans les rues proches de l'hospice dont les revenus serviraient à l'entretien d'une communauté de huit moines et de quatre frères laïcs de l'ordre de Cîteaux, venant du prieuré d'Ijsselstein ou de l'abbaye d'Altenkamp. Le frère Pierre van Catwijck est déjà cité dans cet acte comme prieur (23).

Par après, Pierre Pot et Marie Terrebroodts se sont tournés vers Rome afin d'obtenir l'autorisation de fonder un couvent. Le 26 décembre 1446, le pape Eugène IV chargea le doyen d'Utrecht et les officiaux de Cambrai et de Liège de procéder à une enquête pour voir si l'hospice était érigé de la façon définie en 1437 par l'abbé de Saint-Michel. Le montant des revenus prévus pour les religieux s'élevait à 350 florins rhénans (24). Le 27 août 1447, Giselbert van

(16) Autre acte non daté, transcrit dans l'acte notarié du 6 septembre 1440. Cfr A.A. WESTMALLER, *Registrum litterarum pauperum*, f<sup>o</sup> 75 r<sup>o</sup>-76 v<sup>o</sup>, publié par J. C. DIERCKSENS, *Antverpia Christo...*, 2<sup>e</sup> éd., II, 254-259, Anvers, 1773.

(17) Cet acte n'est pas conservé; il est transcrit dans l'acte d'amortissement du 11 octobre 1440. Cfr A.A. WESTMALLER, *Registrum litterarum pauperum*, f<sup>o</sup> 73 r<sup>o</sup>-76 v<sup>o</sup>. Il a été partiellement édité par J. C. DIERCKSENS, *Antverpia Christo...*, 2<sup>e</sup> éd., II, 260-262, Anvers, 1773.

(18) Cet acte est transcrit dans le *Registrum litterarum pauperum*, f<sup>o</sup> 73 r<sup>o</sup>-76 v<sup>o</sup> aux A.A. WESTMALLER. Il a été publié par J. C. DIERCKSENS, *Antverpia Christo...*, 2<sup>e</sup> éd., II, 263-265, Anvers, 1773.

(19) Cet acte est transcrit dans *Het 2e oudt register in 't parkement gebonden. 1438-1459*, f<sup>o</sup> 29 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup> aux A.V. ANVERS, Pk. 91. Il a été publié par I. LE ROY, *Notitia marchionatus Sacri Romani Imperii*, 40-42, Amsterdam, 1728, et par J. C. DIERCKSENS, *Antverpia Christo...*, 2<sup>e</sup> éd., II, 265-268, Anvers, 1773.

(20) Cfr E. PHRISOONS, *De broeders van het Gemene Leven in België*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XLIII, 1969, 11-13.

(21) Cette bulle n'est pas conservée; elle est citée par J. C. DIERCKSENS, *Antverpia Christo...*, 2<sup>e</sup> éd., II, 278, Anvers, 1773.

(22) S. VAN DER WOUDE, *Acta capituli Windeshemensis* (Kerkhistorische studien behorende bij het Nederlands Archief van Kerkschiedenis. VI), 44, La Haye, 1953.

(23) Cet acte n'est pas conservé; il a été publié par J. C. DIERCKSENS, *Antverpia Christo...*, 2<sup>e</sup> éd., II, 279-284, Anvers, 1773.

(24) Cette bulle est transcrit dans l'acte de Giselbert van Overdevecht du 27 août 1447; elle a été publiée par J. C. DIERCKSENS, *Antverpia Christo...*, 2<sup>e</sup> éd., II, 289-295, Anvers, 1773.

Overdevecht, official de Liège, notifia qu'il avait approuvé l'érection de l'hospice et permit l'installation du monastère. Les fondateurs avaient déjà institué dans l'hospice le prieur d'Ijsselstein, Pierre Reyneri (25).

Dans un autre acte, l'official spécifia, le 25 septembre 1447, les règlements auxquels les religieux devaient se tenir afin de ne pas violer les droits de l'église paroissiale sur le territoire de laquelle le monastère se trouvait (26). Bien que le 11 novembre, les chanoines aient été en appel au Saint Siège contre la fondation du monastère (27), les deux parties désignaient, le 5 décembre 1447, quatre juristes chargés d'élaborer un accord ; la procédure qu'on observerait fut alors déterminée (28).

Le 21 mai 1448 le mandat donné aux arbitres fut renouvelé (29). Sept jours après, le 28 mai 1448, ils définirent leurs dispositions dans une note. Il serait permis aux fondateurs et à leurs descendants de recevoir les sacrements au monastère et d'y être ensevelis. Les religieux pourraient garder les offrandes données dans l'église du monastère, sauf celles faites un des quatre principaux jours de fête de l'année. Il leur était aussi permis de prêcher dans leur église. Mais les services divins étaient défendus lorsqu'il n'y en avait plus dans l'église Notre-Dame. Ces dispositions furent insérés dans un acte notarié (30).

Cet acte ne fut jamais scellé par les parties en question et ne devint donc jamais valable. Afin de ne pas laisser de doute à cet égard, le sous-prieur Guillaume Zael convoqua chez lui, en 1455, le notaire Guillaume van Stakenborch afin de consigner par écrit les événements des années 1447 et 1448 (31).

Les religieux venus les premiers d'Ijsselstein récitèrent les vêpres pour la première fois le 8 octobre 1447 dans le chœur de leur église. Le 22 novembre 1447 le monastère fut béni par l'évêque auxiliaire de Cambrai, Hugues Tournet (32).

Le 14 juillet 1449, Pierre Pot et sa femme réglèrent devant les échevins d'Anvers la transmission des biens qui étaient destinés au monastère, de même que l'organisation des distributions de pains. Dans la transmission étaient comprises des propriétés que Pierre Pot et sa femme donnaient en restitution de sommes d'argent et des rentes qu'ils avaient détournées de leur fondation (33). Ceci n'étant pas suffisant, le 18 août 1450, devant les échevins ils accordèrent au monastère cinq maisons de plus au Marché au Lin pour les frais de l'allongement de l'église (34). Pierre Pot inséra cette donation dans son testament, qu'il fit consigner le même jour (35). Après l'agrandissement du chœur de l'église, l'évêque auxiliaire de Cambrai, Hugues

(25) Copie du 15<sup>e</sup> s. sur parchemin. A. CATHÉDRALE ANVERS, *Capsa 18 dominorum*, n° 60, publiée par J. C. DIERCKSENS, *Anverpia Christo...*, 2<sup>e</sup> éd., II, 296-298, Anvers, 1773.

(26) Acte des notaires Théobald Symonis de Warda et Guillaume van Stakenborch, copié au 15<sup>e</sup> s. sur parchemin. A. CATHÉDRALE ANVERS, *Capsa 18 dominorum*, n° 63 (2).

(27) *Topologia...*, 222, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, Anvers, 1859.

(28) Acte des notaires Théobald Symonis de Warda et Guillaume van Stakenborch, copié au 16<sup>e</sup> s. par le notaire Ant. de Rota. A. CATHÉDRALE ANVERS, *Capsa 18 dominorum*, n° 66.

(29) Acte copié dans un acte du notaire Gisbert de Ponte. A. CATHÉDRALE ANVERS, *Capsa 18 dominorum*, n° 61.

(30) La sentence des arbitres est incorporée dans l'acte du notaire Gisbert de Ponte. A. CATHÉDRALE ANVERS, *Capsa 18 dominorum*, n° 61. Elle a été publiée partiellement par J. C. DIERCKSENS, *Anverpia Christo...*, 2<sup>e</sup> éd., II, 301-303, Anvers, 1773.

(31) Copie de cet acte du 16<sup>e</sup> s. A. CATHÉDRALE ANVERS, *Capsa 18 dominorum*, n° 67. La sentence des arbitres du 28 mai 1448 est aussi transcrite dans cet acte.

(32) *Topologia...*, 221-222, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, Anvers, 1859.

(33) A. V. ANVERS, *Lettres échevinales 1449*, SR. 41, f° 67 r°-71 v°. Acte transcrite dans le *Registrum litterarum pauperum*, f° 80 r°-82 v° aux A. A. WESTMALLE.

(34) A. V. ANVERS, *Lettres échevinales 1450*, SR. 43, f° 540 r°. Acte publié par P. GÉNARD, *Verhandeling...*, XCIV, note 2, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, Anvers, 1859.

(35) Acte du notaire Henri de Beke, copié dans le *Registrum litterarum pauperum*, f° 83 r°-84 v° aux A. A. WESTMALLE.

Tournet, vint bénir les nouveaux autels, le 17 mai 1451. Le 18 novembre 1462, l'évêque auxiliaire, Godefroid Greveray, bénit le cimetière et la partie nouvelle du cloître (36).

La communauté du prieuré du Saint-Sauveur souhaitait ne pas demeurer limitée à douze membres. Le pape Pie II ordonna, le 29 avril 1461, à l'abbé de Saint-Michel d'examiner cette requête (37). Le 14 juin 1462, celui-ci jugea que le monastère pouvait accepter chaque ecclésiastique qui voudrait entrer dans l'ordre (38).

Finalement, en 1477, le Chapitre de Notre-Dame permit l'incorporation de la chapellenie au monastère. En remerciement, le prieur Jacques van Borssele et la communauté accordèrent aux chanoines la participation aux bénéfices spirituels acquis. Ils prieraient aussi pendant trente jours après le décès d'un chanoine à condition qu'il leur soit annoncé. Le trépas de chaque chanoine serait commémoré chaque année par des messes et des prières (39).

**PIERRE VAN CATWIJCK**, originaire de Hollande, fut élu le 10 août 1448, puis installé et confirmé comme prieur du Saint-Sauveur (40) par le prieur d'Ijsselstein avec l'assistance du prieur de Sibculo (41). Pendant son priorat furent ensevelis dans le monastère le fondateur Pierre Pot en 1450, sa femme Marie Terrebroodts en 1459, et leurs fils Wautier en 1464 et Jean en 1468.

En 1450 le chœur de la petite église fut prolongé ; Hugues Tournet, évêque de Dagne et évêque auxiliaire de Cambrai, bénit les trois autels le 17 mai 1451. Godefroid Greveray, évêque de Dagne et évêque auxiliaire de Cambrai, bénit, le 18 novembre 1462, le cimetière et la nouvelle partie du cloître (42).

Le 2 juin 1475, Pierre van Catwijck fut déchargé de ses fonctions en raison des infirmités dues à son âge. Il mourut le 31 octobre 1476 et fut enseveli dans la salle capitulaire (43).

**JACQUES VAN BORSSELEN**, originaire de Zélande, fut cellier et receveur à partir de 1468, avant d'être élu, installé et confirmé le 2 juin 1475 comme prieur par le prieur d'Ijsselstein (44). Mentionnons que le 8 juin 1477 le Chapitre de Notre-Dame permit l'incorporation de la chapellenie fondée en 1432 par Pierre Pot (45). La communauté des bogards de Zierikzee désirait en 1483 se transformer en monastère cistercien ; l'archevêque d'Utrecht, David de Bourgogne, plaçait le 16 janvier 1483, le nouveau prieuré sous l'autorité du Saint-Sauveur (46). Il mourut le 21 juin 1483 et fut enseveli dans la salle capitulaire (47).

(36) *Topologia...*, 222, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, Anvers, 1859.

(37) L'acte original n'est pas conservé. Il a été publié par J. C. DIERCKSENS, *Antverpia Christo...*, 2<sup>e</sup> éd., III, 12-13, Anvers, 1773.

(38) Cet acte n'est pas conservé ; il est mentionné par J. C. DIERCKSENS, *Antverpia Christo...*, 2<sup>e</sup> éd., III, 14, Anvers, 1773.

(39) Acte original du 8 juin 1477. A. CATHÉDRALE ANVERS, *Capsa 18 dominorum*, n° 62 (1). Il a été publié par A. SANDERUS, *Chorographia sacra Brabantiae*, I, 520, La Haye, 1726.

(40) Sa devise était : *Sic currite ut comprehendatis*.

(41) Actuellement partie de Hardenwijk, dans la province d'Overijssel aux Pays-Bas.

(42) *Topologia monasterii Sancti Salvatoris sacri ordinis cisterciensis in Antverpia*, 222, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers. Arrondissement d'Anvers*, IV, Anvers, 1859.

(43) *Sequitur de personis seu fratribus, qui primitus habitaverunt in loco praedicto*, 222, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, Anvers, 1859. — *Series superiorum omnium qui huic Monasterio Sancti Salvatoris praefuerunt*, 238, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, Anvers, 1859. — Le texte de sa pierre commémorative fut édité par A. SANDERUS, *Chorographia sacra Brabantiae*, I, 536, La Haye, 1726, et par P. GÉNARD, *Inscriptions funéraires...*, IV, 203, Anvers, 1859.

(44) Sa devise était : *Fortis ut mors dilectio*.

(45) Original A. CATHÉDRALE ANVERS, *Capsa 18 dominorum*, n° 62 (1), édité par A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 520, La Haye, 1726.

(46) *Series superiorum...*, 238, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, Anvers, 1859. — Le texte de sa pierre commémorative a été édité par A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 536, La Haye, 1726, et par P. GÉNARD, *Inscriptions funéraires...*, IV, 203, Anvers, 1859.

(47) L. JANALUSCHEK, *Originum Cisterciensium*, I, 280, n° DCCXXXV, Vienne, 1877.

**THOMAS MERCHEL** (Maerchel, Marchel, Merchthel), originaire d'Écosse, était déjà prêtre dans la congrégation des pères hiéronomytes à Bruxelles et instructeur d'écoliers, avant d'entrer dans le prieuré du Saint-Sauveur. Il y fit sa profession le 9 octobre 1465 (48). Il devint cellier. Le 11 juillet 1483, il fut élu, installé et confirmé comme prieur par le prieur d'Ijsselstein (49).

Le 19 août 1485, Henri IV de Naaldwijk et Machtilde van Raephorst fondèrent un monastère de cisterciens dans leur manoir à Wateringen avec l'aide de religieux de Saint-Sauveur (50).

Le 3 juin 1488, Merchel donnait avec les autres seigneurs temporels les droits de patronat de l'église de Middelharnis à l'abbé de Saint-Michel à Anvers (51). Le 15 juin 1490, il quitta sa fonction mais assumait par après celle de maître des novices. Il mourut le 5 novembre 1501 et fut enseveli dans la sacristie (52).

**JEAN GOENS** (Goedens) était natif d'Anvers. Il entra au prieuré le 17 mars 1468. Puisqu'il n'était pas permis d'excéder le nombre de huit religieux, il dut attendre jusqu'au 21 octobre 1471 pour être vêtu. Il fit sa profession le 5 février 1472 (53).

Il remplissait les fonctions de receveur et de proviseur depuis 1482, lorsqu'il fut élu, installé et confirmé en 1490 comme prieur par l'abbé d'Altenkamp (54). Le chapitre général de l'ordre décida en 1492 que le prieur devait punir les excès, les abus et les délits de quelques religieux (55).

Le prieuré obtint en 1502 une somme de 56 lb. de la maison mortuaire du chanoine Jean de Beka. Plusieurs religieux furent envoyés aux abbayes de La Cambre et de Roosendaal à Walem et aux prieurés de Wateringen et de Haarlem, afin d'y exercer diverses fonctions. Le prieur lui-même fut chargé des visitations des prieurés de Haarlem, de Wateringen et de Zierikzee (56).

Il mourut le 19 juillet 1506 et fut enseveli dans la salle capitulaire (57).

**FRANÇOIS HERMANS** naquit à Anvers, probablement en 1470 (58). Il entra au prieuré au début de septembre 1489, y fut vêtu le 17 avril 1490 et fit sa profession en 1491. Il célébra sa première messe solennelle le 18 janvier 1495 (59). Le 31 mars 1501 il devint cellier. Il fut élu, installé et confirmé comme prieur le 2 août 1506 par l'abbé d'Altenkamp avec l'assistance du prieur d'Ijsselstein (60). Lui aussi envoya des religieux comme directeurs spirituels aux monastères

(48) *Sequitur de personis...*, 223, n° 11, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, Anvers, 1859.

(49) Selon A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 537, La Haye, 1726, le 9 juillet 1483 par l'abbé d'Altenkamp. — Sa devise était : *Timore et amore*.

(50) L. JANAUSCHIEK, *Originum Cisterciensium*, I, 280, n° DCCXXXVI, Vienne, 1877.

(51) Mentionné par A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 525, La Haye, 1726.

(52) *Series superiorum...*, 238, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, Anvers, 1859. — Le texte de sa pierre commémorative a été publié par A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 537, La Haye, 1726, et par P. GÉNARD, *Inscriptions funéraires...*, IV, 204, Anvers, 1859.

(53) *Sequitur de personis...*, 223, n° 13, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, Anvers, 1859.

(54) *Series superiorum...*, 238, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, Anvers, 1859. — Sa devise était : *Assimilare capreas*.

(55) J. M. CANIVEZ, *Statuta capitulorum generalium ordinis cisterciensis ab anno 1116 ad annum 1786*, VI, ab anno 1491 ad annum 1542, 33, n° 11 (Bibliothèque de la Revue d'histoire ecclésiastique, fasc. 14), Louvain, 1938.

(56) A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 537-538, La Haye, 1726.

(57) Le texte de sa pierre commémorative a été édité par A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 538, La Haye, 1726 et par P. GÉNARD, *Inscriptions funéraires...*, IV, 204, Anvers, 1859.

(58) Son père, Jean Hermans, et sa mère furent ensevelis dans le cloître du prieuré. Cfr. *Obituarium*, 337 aux A.A. WESTMALLE, *Fonds Pierre Pot*, n° 2.

(59) *Sequitur de personis...*, 224, n° 23, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, Anvers, 1859.

(60) *Series superiorum...*, 238, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, Anvers, 1859. — Sa devise était : *In cruce sola salus*.

res des cisterciennes de Nazareth à Lierre, de Muizen-lez-Malines et de Zwijveke-lez-Termonde. Il fut une exemple d'humilité et de discipline (61). Il mourut le 28 février 1536 et fut enseveli dans la salle capitulaire (62).

**JOSSE VAN DER HAGEN**, alias **JUDOCUS DE DUMO**, naquit à Bruxelles, probablement en 1505. Il entra au prieuré le 21 février 1523 et fut vêtu le 17 juillet 1523 ; il fit sa profession le 17 juillet 1524. Il célébra sa première messe solennelle le 7 novembre 1529 (63). Il fut élu, installé et confirmé en mars 1536 par l'abbé d'Altenkamp avec l'assistance du prieur d'Ijsselstein (64).

Il s'occupa des réparations de plusieurs maisons, bâtit quelques nouvelles et des parties du cloître vers le sud et l'ouest.

L'abbé d'Altenkamp lui permit le 13 février 1551 de manger de la viande sur ordre des médecins à cause de son infirmité (65). Après de longues années de maladie, il mourut le 20 janvier 1554, atteint d'une paralysie. Il fut enseveli dans la salle capitulaire (66).

**ÉVERARD BACX** (Back) naquit à Bruxelles, probablement en 1520. Il entra au prieuré le 14 avril 1537 et fut vêtu le 1<sup>er</sup> juillet 1537 ; il commença le noviciat le 29 septembre 1537 et fit sa profession le 29 septembre 1538. Il célébra sa première messe le 23 juillet 1542 (67). Il fut successivement cellerier et receveur, maître des novices, sacristain et prédicateur. Il fut élu, installé et confirmé comme prieur le 31 janvier 1554 par le prieur d'Ijsselstein avec l'assistance du prieur de Bethlehem à Wateringen (68).

Le 28 octobre 1554, il installa Corneille Theodorici, religieux de son monastère, comme prieur du prieuré Mariënhof à Zierikzee (69). Le 1<sup>er</sup> 1560, Louis de Bessey, abbé de Cîteaux, le chargea de visiter chaque année les prieurés de Mariëndonk à Heusden et de Porta Coeli près de Haarlem, de même que les prieurés de Mariënhof à Zierikzee et de Bethlehem à Wateringen, sur lesquels il exerçait les droits de paternité (70). Le 28 février 1564, le prieuré obtint la permission de vendre 150 mesures de terre en Zélande et de replacer le capital en Brabant (71).

Le 5 octobre 1570 eurent lieu au prieuré les obsèques de Renier d'Ursel, descendant de Pierre Pot, en présence du Magistrat de la ville et de l'évêque d'Anvers ; il fut le dernier à être enseveli dans le tombeau des fondateurs (72). Le 17 février 1575 le Magistrat d'Anvers accordait l'exemption d'accises sur des articles de consommation (73). Pendant les troubles religieux, le 28 mai 1579, les moines du prieuré furent faits prisonniers avec les autres ecclésiastiques et reli-

(61) A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 538, La Haye, 1726.

(62) Le texte de sa pierre commémorative a été édité par A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 539, La Haye, 1726, et par P. GÉNARD, *Inscriptions funéraires...*, IV, 204, Anvers, 1859.

(63) *Sequitur de personis...*, 225, n° 39, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, Anvers, 1859.

(64) *Series superiorum...*, 238, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, Anvers, 1859. Sa devise était : *Perferes obdura*.

(65) A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 540, La Haye, 1726.

(66) Le texte de sa pierre commémorative a été édité par A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 540, La Haye, 1726, et par P. GÉNARD, *Inscriptions funéraires...*, IV, 204, Anvers, 1859.

(67) *Sequitur de personis...*, 226, n° 44, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, Anvers, 1859.

(68) *Series superiorum...*, 238, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, Anvers, 1859. Sa devise était : *Quid retribuam Domino*.

(69) *Sequitur de personis...*, 226, n° 49, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, Anvers, 1859.

(70) Acte édité par A. MIRABILIS, *Opera diplomatica et historica*, II, 902, caput CXIX, 2<sup>e</sup> éd., par J. F. FOPPENS, Louvain, 1723.

(71) Copie de oct acte. A.G.R., *Jointe des Amortissements*, n° 271.

(72) A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 541, La Haye, 1726.

(73) A.V. ANVERS, K. 543, pièce n° 27.

gieux de la ville et emmenés à l'abbaye de Saint-Bernard. Le 12 juin 1579 il leur fut permis de retourner en ville (74).

Éverard Bacx mourut en décembre 1579 ; il fut enseveli dans la salle capitulaire (75).

**JEAN DE MALINES** naquit probablement en 1528 à Bruxelles. Il entra au prieuré le 23 janvier 1548 et y fut vêtu le 6 mai 1548 ; il commença son noviciat le 6 août 1548 et fit sa profession en 1549. Il célébra sa première messe solennelle le 8 juillet 1554 (76).

Il était sous-prieur quand il fut élu, installé et confirmé le 29 décembre 1579 par Jean van der Noot, abbé de Saint-Bernard, par commission de l'abbé d'Altenkamp (77). Les trois ans de son gouvernement se passèrent pendant le régime calviniste à Anvers. Au mois d'août 1580 il fut défendu de porter des habits religieux. En 1581 les moines s'enfuirent à l'abbaye de Saint-Bernard. Le 28 juillet 1581 les autels et les statues de l'église furent démolies (78). Le 31 juillet 1581 l'église fut mise à la disposition des calvinistes. En septembre 1582, les bâtiments furent affectés comme dépôt pour l'armée (79).

Le prieur mourut le 28 octobre, souffrant d'hydropisie ; il fut enseveli dans l'église de l'abbaye Saint-Michel (80).

**JEAN DE SAMILLAN** naquit à Anvers, probablement en 1546. Entré à l'abbaye de Baudelo, il y devint prieur. Pendant le siège d'Anvers en 1584-1585, il fut un des confesseurs d'Alexandre Farnèse. Grâce à son influence, il devint prieur de Saint-Sauveur en 1585.

Nicolas Boucherat, abbé-général de Cîteaux, le nomma procureur-général de l'ordre pour la Belgique. Il l'autorisa aussi à porter les insignes abbatiaux sauf la crosse ; depuis lors, les prieurs se nommèrent prélats (81).

De Samillan s'occupa surtout de la restauration de l'église et des bâtiments du monastère après les démolitions du régime calviniste. Il mourut le 2 septembre 1610 à Termonde à l'âge de 64 ans (82).

**HENRI VAN DER HEYDEN.** Après la mort de Jean de Samillan, des commissaires du gouvernement, l'évêque d'Anvers et le conseiller Bourgerijs, se rendirent, le 17 septembre 1610, au prieuré pour y prendre les informations préalables à la nomination d'un nouveau prieur. Huit des neuf religieux protestèrent, prétendant que la collation d'un nouveau prieur appartenait à un supérieur de leur ordre. Le 19 septembre, six religieux proposèrent comme prieur Joachim van Eynde, confesseur des moniales de Zwijveke. Les trois autres ne jugèrent capable aucun de leur communauté. Si néanmoins il fallait être un religieux du prieuré, ils préféraient Jacques

(74) FL. PRIMS, *De ellende der rijke Peeter-Poetsheeren*, dans *Beelden uit den cultuurstrijd der jaren 1577-1585* (Antwerpiensia 1941, 15<sup>e</sup> série), n° 24, 309-310, Anvers, 1942.

(75) Le texte de sa pierre commémorative a été publié par P. GÉNARD, *Inscriptions funéraires...*, IV, 205, Anvers, 1859.

(76) *Sequitur de personis...*, 227, n° 35, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, Anvers, 1859.

(77) *Series superiorum...*, 239, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, Anvers, 1859.

(78) FL. PRIMS, *De Grooie Cultuurstrijd*. II. *De christelijke republiek. 1581-1585*, 34, Anvers, 1943.

(79) FL. PRIMS, *De ellende...*, 311-315, Anvers, 1942.

(80) Sa devise était : *Deo duce*. — Le texte de sa pierre commémorative a été édité par P. GÉNARD, *Inscriptions funéraires...*, IV, 205, Anvers, 1859.

(81) Cfr A.G.R., *Conseil d'État*, liasse 1238, n° 3.

(82) Sa devise était : *Sicut lilium*. — *Series superiorum...*, 239, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, Anvers, 1859.

— Le texte de sa pierre commémorative a été édité par FR. SWEERTIUS, *Monumenta sepulcralia et inscriptiones publicae privataeque duca-tus Brabantiae*, 154, Anvers, 1613, par A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 545, La Haye, 1726 et par P. GÉNARD, *Inscriptions funéraires...*, IV, 206, Anvers, 1859.

Pannis, confesseur à l'abbaye de Nazareth. Les commissaires proposèrent alors Henri van der Heyden, prieur à Villers, ou Jacques Schoormans, religieux de l'abbaye de Baudelo (83).

Henri van der Heyden, natif de Louvain, prieur de Villers, fut nommé par les archiducs le 1<sup>er</sup> octobre 1610. Le 19 octobre il fut installé par son abbé, Robert Henrion, vicaire-général de l'ordre. Pendant onze ans, il gouverna le prieuré. Le 11 avril 1613, l'évêque d'Anvers permit aux religieux de distribuer la communion dans leur église, excepté pendant les semaines de Pâques (84). Le 26 juillet 1618, il consacra les trois autels de l'église (85). Le 17 janvier 1620, l'évêque Malderus accorda des lettres de reconnaissance des reliques du saint Hathebrand (86).

Nommé abbé de Villers, il quitta Saint-Sauveur et reçut la bénédiction abbatiale le 21 août 1620. Il y mourut le 11 juillet 1647 (87).

**PHILIPPE BOONEN** devint le onzième prieur de Saint-Sauveur. Entré à l'abbaye de Baudelo, il fut nommé par après prieur de Waarschoot. Après la nomination d'Henri van der Heyden comme abbé de Villers, Jean Malderus, évêque d'Anvers, et le chancelier Pierre Peckius, furent nommés le 8 avril 1620 comme commissaires pour l'élection d'un nouveau prieur (88). Après son élection par les religieux de Saint-Sauveur, Philippe Boonen fut nommé prieur par l'archiduc Albert en 1621, et installé par son prédécesseur, l'abbé Van der Heyden de Villers, par commission de Jean Farinart, abbé de Cambron et vicaire-général de l'ordre. Le nonce avait pourtant recommandé, le 27 avril 1620, Roland Schotte comme étant déjà nommé par l'abbé de Cambron (89).

Après son élection comme coadjuteur de l'abbé Guillaume de Castillo par les religieux de Baudelo en 1628, il quitta Anvers. Il mourut à Gand le 11 octobre 1631 avant d'avoir succédé à son abbé (90).

**CHRISTOPHE BUTKENS** fut baptisé dans l'église Sainte-Walburge le 4 décembre 1590 ; ses parents étaient Joachim Butkens, conseiller du roi Philippe II, et Marguerite de Fumal (91). Entré au prieuré de Saint-Sauveur, il y fut vêtu le 20 août 1617 et y fit sa profession le 26 août 1618 (92). Il fut ordonné sous-diacre le 22 septembre 1618, diacre le 22 février 1619 et prêtre le 30 mars 1619 (93). Il célébra sa première messe solennelle le 7 avril 1919. Successivement, il remplit les fonctions de sous-prieur, de maître des novices et de proviseur.

Après la nomination du prieur Philippe Boonen comme coadjuteur de l'abbé de Baudelo à Gand, Jean Malderus, évêque d'Anvers, l'abbé de Villers et Ferdinand de Boisshot, chancelier de Brabant, vinrent au prieuré prendre des informations (94). Par lettres du 9 août 1628, ils pré-

(83) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 923, f° 152-157.

(84) A. ÉV. ANVERS, A. 9, *Acta Episcopatus. 1611-1632*, f° 20 r°.

(85) A. ÉV. ANVERS, A. 9, *Acta Episcopatus. 1611-1632*, f° 116 r°.

(86) Acte édité par A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 525-526, La Haye, 1726.

(87) Sa devise était : *Mature et candide*. — *Series superiorum...*, 239, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, Anvers, 1859. — Le texte de sa pierre commémorative a été édité par A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 546, La Haye, 1726, et par P. GÉNARD, *Inscriptions funéraires...*, IV, 205, Anvers, 1859.

(88) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 927, f° 24.

(89) A. ÉV. ANVERS, A. 9, *Acta Episcopatus. 1611-1632*, f° 166 r°.

(90) Sa devise était : *Delectare in Domino*. — *Series superiorum...*, 239, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, Anvers, 1859. — Le texte de sa pierre commémorative a été édité par A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 547, La Haye, 1726, et par P. GÉNARD, *Inscriptions funéraires...*, 207, Anvers, 1859.

(91) A.V. ANVERS, R. P. 70, *Registre aux baptêmes Sainte-Walburge. 1577-1596*, f° 198 v°.

(92) *Sequitur de personis...*, 229, n° 82, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, Anvers, 1859.

(93) A. ÉV. ANVERS, A. 49, *Registre aux ordinations. 1604-1641*, f° 82 r°, 83 v° et 84 v°.

(94) Selon le dossier aux A.G.R., *Conseil d'État*, liasse 1238, dossier n° 1, seul l'abbé de Baudelo était commissaire, outre l'évêque d'Anvers.

sentèrent Christophe Butkens comme le seul candidat jugé capable par les treize religieux votants. Ils le considéraient comme un homme pieux, modeste et de vie exemplaire. Il fut nommé coadjuteur du prieur par lettres patentes du 16 septembre 1628. À ce moment les religieux étaient contraints de s'entretenir au moyen des revenus d'une ferme à Aartselaar, de quelques terres et de dix-huit maisons vétustes situées en ville. Les dépenses excédaient les revenus de 879 florins (95).

Butkens régit le prieuré comme coadjuteur de Philippe Boonen jusqu'à la mort de celui-ci, le 11 octobre 1631. Il fut installé alors comme prieur par Henri van der Heyden, abbé de Villers, le 28 octobre 1631 (96). En 1630, le prieuré avait dû payer une contribution de 50 florins dans la subsidence pour le siège de Bois-le-Duc (97). La situation financière du monastère obligea les religieux en 1632 de vendre des rentes de 50 florins sur deux maisons, chacune pour 1.000 florins (98).

Le 18 mai 1633, don Emmanuel, fils d'Antonio, prétendant au trône de Portugal, faisait don au prieuré une collection de 35 reliques, qui étaient conservées auparavant au Portugal et dont Jean Miræus, évêque d'Anvers, avait permis la vénération dans son diocèse le 15 mai 1610. Son frère Dionyse, qui était cistercien dans l'abbaye de Valladolid, avait trouvé hospitalité dans le prieuré (99).

Butkens était un linguiste distingué, mais il se manifesta surtout comme un historien judiciaires qui s'intéressa beaucoup à la généalogie. Quoiqu'il recourût aux documents originaux, on doit consulter ses travaux avec une certaine réserve. En 1626 il publiait les « Annales généalogiques de la maison de Lynden ». En 1641 parut le tome premier des « Trophées tant sacrés que profanes du duché de Brabant ».

En 1648 il partit pour La Haye. Les États-Généraux des Provinces-Unies avaient confisqué les biens du prieuré à Middelharnis, comprenant 284 mesures de terre, qui avaient été vendus pour 34.199 florins. Butkens allait réclamer la rente de cette somme (100). Il y mourut à l'âge de 60 ans, le 30 septembre 1650. Son corps fut ramené à Anvers et enterré dans l'église du monastère (101).

**PIERRE SPERS** fut baptisé le 7 avril 1604 en la cathédrale Notre-Dame ; ses parents étaient Melchior Spers et Josynken Peeters (102). Il entra au prieuré le 2 juin 1622, fut vêtu le 30 octobre 1622 et fit sa profession le 5 novembre 1623 (103). Il fut ordonné sous-diacre le 24 mai 1625, diacre le 10 avril 1626 et prêtre le 22 avril 1628 (104). Au moment de la mort du prieur Butkens, il était sous-prieur.

Le 14 novembre 1650, eut lieu l'enquête pour la nomination d'un nouveau prieur ; Gaspar Nemius, évêque d'Anvers, et Josse Gillis, abbé de Saint-Bernard, furent nommés comme commissaires. Pierre Spers obtenait sept premières voix, quatre deuxième et deux troisième. Ses

(95) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 931, f° 179-194.

(96) *Series superiorum...*, 239, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, Anvers, 1859.

(97) A.V. ANVERS, K. 543, pièce n° 16.

(98) Lettres échevinales du 13 novembre et du 11 décembre 1632. A.É. ANVERS, *Chartrier de Pierre Pot*.

(99) P. VISSCHERS, *Geschiedkundig verhaal van de reliquien der XXXVI uilmuntende heiligen*, In S. Andries Kerk, te Antwerpen, *olmsede van het Broederschap ter Hunner Eer opgeregt. En van deszelfs Plechtige Diensten van in 1671 tot in 1846*, 48-52, Anvers, 1846.

(100) T. DE LIMBURG-STURUM, art. *Butkens (Christophe)*, dans *Biographie Nationale*, III, Bruxelles, 1872, col. 210-213.

(101) Sa devise était : *Tenebit me dextra tua*. — Le texte de sa pierre commémorative a été publié par A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 549, La Haye, 1726, et par P. GÉNARD, *Inscriptions funéraires...*, IV, 205, Anvers, 1859.

(102) A.V. ANVERS, R. P., 11, *Registre aux baptêmes Notre-Dame. 1592-1606*, f° 239.

(103) *Sequitur de personis...*, 229, n° 83, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, Anvers, 1859.

(104) A.É. ANVERS, A. 49, *Registre aux ordinations. 1604-1641*, f° 120 v°, 126 r° et 137 v°.

huit confrères le louaient comme un homme docte, pieux et modeste. On attendait de sa gestion la restauration du monastère. Il s'était déjà occupé de l'embellissement de l'église. Par conséquence, dans leur lettre du 18 novembre, les commissaires le proposaient comme prier. Le Conseil d'État donna son avis le 8 décembre. Spers fut nommé par lettres patentes du 17 décembre 1650 (105). Il fut installé comme prier le 29 janvier 1651 par l'abbé Josse Gillis de Saint-Bernard, en vertu de la commission donné par Bernard Bottijn, abbé des Dunes et vicaire-général de l'ordre (106).

Le 7 novembre 1652, Claude Vaussin, abbé-général de Cîteaux, érigea le monastère en abbaye et permit à l'abbé de Saint-Sauveur de porter les insignes abbatiaux sauf la mitre. Le 8 novembre, il autorisa le prier de Saint-Sauveur à se faire bénir (107). Le 21 décembre l'abbé des Dunes procéda à l'exécution de la décision du 7 novembre.

En 1653, le 20 août fut célébré le cinquième centenaire de la mort de saint Bernard ; deux arcs de triomphe furent érigés dans la rue proche de l'abbaye (108). Le 15 novembre 1652 l'abbé avait introduit une requête auprès les États de Hollande de dédommagement pour la perte des terres de Zélande. Le 9 octobre 1653, un imprimé parut à La Haye à ce sujet (109).

Pierre Spers hésita tout le temps à se faire bénir comme abbé. Malade, il mourut le 26 septembre 1654 dans l'âge de 50 ans, avant d'être béni. Il fut enseveli dans le chœur de l'église (110).

**BENOÏT BLOMMAERT** fut baptisé le 6 décembre 1611 en la cathédrale d'Anvers, paroisse Nord, sous le prénom de Pierre ; il était le fils d'Augustin Blommaert et d'Agnès Kerstens (111). Il entra au prieuré le 14 novembre 1631 et fût vêtu le 14 décembre 1631 ; il fit sa profession le 19 décembre 1632 (112). Il fut ordonné sous-diacre le 12 mars 1633, diacre le 21 septembre 1635 et prêtre le 22 décembre 1635 (113). Il célébra sa première messe solennelle le 30 décembre 1635. Successivement il remplit les fonctions de cellier et de proviseur.

Après la mort de l'abbé Spers, Ambroise Capello, évêque d'Anvers, et Josse Gillis, abbé de Saint-Bernard, furent nommés, le 3 octobre 1654, comme commissaires pour procéder aux informations. Celles-ci se déroulèrent le 8 octobre 1654. Benoît Blommaert, qui était à ce moment chantré et receveur, obtint deux premières voix, deux secondes et deux troisièmes. Il fut loué comme un bon et pieux religieux et comme un bon économe qui avait favorisé le rétablissement du monastère (114). Il fut nommé abbé par lettres patentes du 21 décembre 1654 (115). Il fut installé le 12 janvier 1655 par l'abbé Josse Gillis de Saint-Bernard, vicaire-

(105) A.G.R., Conseil d'État, liasse 1238, dossier n° 2.

(106) *Statys superiorum...*, 239, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, Anvers, 1859.

(107) Ces actes furent édités par A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 551-552 et 552, La Haye, 1726. — Copies de ces actes aux A.G.R., Conseil d'État, liasse 1238, dossier n° 3.

(108) A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 553-555, La Haye, 1726.

(109) *Advys van rechts-geleerden ende articeulen van treves ende vrede, waerbij blijkt dat die van den Godtshuyse van S. Salvator ghe-naemt Peter-Pois Clooster tot Antwerpen van de Ho. Mo. Heeren Staaten van Hollani is aencomende den interesse van vier- en- twintich duysent en hondert neghen-en-neghentigh guldens.* — Exemplaire aux A.G.R., Chancellerie de Brabant, volume n° 43, f° 309-318. Ex. aussi aux A.A. WESTMALE, Fonds Pierre Poi.

(110) Sa devise était : *Ut potiar potior.* — Le texte de sa pierre tombale a été édité par P. GÉNARD, *Inscriptions funéraires...*, IV, 202, Anvers, 1859.

(111) A.V. ANVERS, R. P. 12, *Registre aux baptêmes Notre-Dame Nord. 1606-1615*, f° 68 v°. - Ses parents furent ensevelis dans l'église du monastère.

(112) *Sequitur de personis...*, 229, n° 87, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, Anvers, 1859.

(113) A.ÉV. ANVERS, A. 49, *Registre aux ordinations. 1604-1641*, f° 158 r°, 162 r° et 163 v°.

(114) A.ÉV. ANVERS, K. 13.

(115) A.G.R., Conseil d'État, liasse 1238, dossier n° 3.

général de l'ordre (116). L'abbé-général de Cîteaux, Claude Vaussin, confirma sa nomination le 22 juin 1655 (117).

Blommaert ne fut béni que quatre ans plus tard, le 29 juin 1659, dans l'abbaye d'Heisterbach en Allemagne par l'abbé Jean Blanckenberg d'Altenberg, qui lui conféra aussi la crosse abbatiale, assisté des abbés de Himmerod et de Heisterbach, de même que de l'abbé de Marienstatt (118).

Jacques Boonen, archevêque de Malines, et Ambroise Capello, évêque d'Anvers, reconnurent en 1657 les reliques de saint Benoît qui furent vénérées au monastère (119). L'abbé paraît avoir dépensé beaucoup d'argent illicitement (120). En 1667 il offrit un vitrail avec ses armoiries et celles de l'abbaye à l'église du béguinage à Lierre (121). Le 6 avril 1668, le prieur François Diericx vendit au nom de l'abbé une rente de 75 florins sur une maison de l'abbaye pour la somme de 1.200 florins (122). Mentionnons enfin que l'abbé promu l'étude de la théologie et de la philosophie au monastère.

Benoît Blommaert mourut le 10 juillet 1668, âgé de 57 ans. Il fut enseveli dans le chœur de l'église (123).

**FRANÇOIS DIERICX** fut baptisé en la cathédrale Notre-Dame, paroisse Sud, le 6 juillet 1630 ; il était le fils de François Diericx et de Cornélie Meulewels (124). Il entra au prieuré le 15 octobre 1649 ; il fit sa profession le 28 juin 1651 (125). Il fut ordonné sous-diacre le 23 décembre 1651 ; le 30 mai 1654 il obtint des lettres dimissoriales pour recevoir l'ordination à la prêtrise dans un autre diocèse (126). Il célébra sa première messe solennelle le 20 août 1654. Successivement, il remplit les fonctions de maître des novices, de prédicateur, de sous-prieur et de prieur.

Le 6 août 1668, les commissaires, Ambroise Capello, évêque d'Anvers, Jean van Heymissen, abbé de Saint-Bernard, et le conseiller Philippe Rijckewaert, procédèrent aux informations pour la nomination d'un nouvel abbé. François Diericx obtint neuf premières voix et deux secondes des 17 religieux. Il fut recommandé par les commissaires ; avant sa mort, l'abbé Blommaert l'avait déjà recommandé, le 17 juin, comme son successeur. Le Conseil d'État prêtait le 19 août son appui à cette candidature. Diericx fut nommé par lettres patentes du 11 septembre 1668 (127). Il fut inauguré le 2 octobre 1668. Il reçut la bénédiction abbatiale dans l'église de l'abbaye par Amboise Capello, évêque d'Anvers, avec l'assistance de l'abbé de Saint-Bernard, Jean van Heymissen, et de l'abbé de Saint-Michel, Macaire Simeomo (128).

Le 24 octobre 1671 l'évêque d'Anvers permit l'érection d'une confrérie de saint Benoît et d'autres saints dans l'abbaye. La fête principale serait célébrée le premier dimanche du mois

(116) *Series superiorum...*, 239, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, Anvers, 1859.

(117) Acte édité par A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 556, La Haye, 1726.

(118) Acte édité par A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 558, La Haye, 1726.

(119) A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 526, La Haye, 1726.

(120) Voyez l'aperçu des années 1663-1666. A. E. ANVERS, *Fonds Pierre Pot* n° 7.

(121) *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers. Arrondissement de Malines, VII. Lierre — Églises paroissiales et conventuelles*, 169, Anvers, 1902.

(122) Lettres échevinales. A. E. ANVERS, *Chartrier Pierre Pot*.

(123) Sa devise était : *Flores apparuerunt*. — Le texte d'une inscription commémorative a été publié par P. GÉNARD, *Inscriptions funéraires...*, IV, 200, ANVERS, 1859.

(124) A.V. ANVERS, *R. P. 14, Registre aux baptêmes Notre-Dame Sud, 1624-1635*, f° 61 v°.

(125) A. CATHÉDRALE ANVERS, *Capsa Episcopatus*, n° 202 (2), A.ÉV. ANVERS, *Registre aux ordinations. 1641-1656*, f° 91 v° et 113 v°.

(126) *Sequitur de personis...*, 230, n° 94, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, ANVERS, 1859.

(127) A.G.R., *Conseil d'État*, liasse 1238, dossier n° 4.

(128) *Series superiorum...*, 239, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, Anvers, 1859.

d'août ; en outre, il était permis aux religieux d'organiser alors une procession aux alentours de l'abbaye. Quatre autres fêtes seraient célébrées les premiers dimanches des mois de mars, de mai, de juillet et de septembre (129).

En 1674, l'abbé Diericx publia un traité sur la vénération de reliques et une histoire des reliques des 36 saints, conservées dans l'église de l'abbaye, puis une vie de saint Marcou et, en 1679, le testament du cardinal Bona (130).

L'abbaye étant grevée de dettes à cause des réparations à ses maisons, elle obtint, le 19 août 1683, du roi Charles II un octroi afin de pouvoir lever un capital de huit mille florins (131). En tout cas, l'abbatit de François Diericx fut désastreux pour l'abbaye. Après sa mort, les abbés des Dunes, de Cambron, de Saint-Bernard et de Baudelo, et le prieur de Waarschoot, se plainquirent auprès du Conseil d'État de la situation de l'abbaye. En l'espace de dix ans, il avait dissipé un capital de cinquante mille florins, provenant des dots des religieux et levé à rente le capital de huit mille florins, mentionné ci-dessus (132).

L'abbé mourut le 5 janvier 1688 au presbytère de Herentals. Il fut enseveli dans l'église Sainte-Wautrude (133).

ANSELME BOELS fut baptisé en la cathédrale Notre-Dame, paroisse Nord, le 25 juin 1644 sous le prénom de Jean ; il était le fils de Jean Boels, et d'Agnès de Puetter (134). Entré dans l'abbaye, il reçut l'ordination de sous-diacre le 18 décembre 1666, de diacre le 24 septembre 1667 et de prêtre le 21 septembre 1669 (135). Il remplit successivement les fonctions de sacristain, d'économe, de proviseur et de sous-prieur (136). Comme proviseur, il offrit un vitrail pour le cloître de l'abbaye (137).

Le 2 février 1688 se déroula l'enquête préalable à la nomination d'un nouvel abbé ; les commissaires étaient Jean Ferdinand van Beughem, évêque d'Anvers, le chancelier J. B. Christijn, Antoine Spanoghe, abbé de Saint-Bernard, et Alexandre della Faille, écouteute d'Anvers. Ils proposèrent comme premier candidat Bernard Weerts, qui avait emporté cinq premières voix et une deuxième des douze religieux, comme second candidat le prieur Albéric van den Kerchove, qui avait obtenu deux premières voix, deux secondes et une troisième, et comme troisième candidat, le proviseur Anselme Boels, qui avait recueilli deux premières voix, une seconde et trois troisièmes. Le 4 mars 1688, l'abbé de Saint-Bernard recommanda séparément le prieur Van den Kerchove. Le 28 avril les membres du Conseil d'État se prononcèrent en faveur des candidats dans l'ordre où ils avaient été proposés. Une lettre de cinq supérieurs cisterciens au sujet de la situation financière lamentable de l'abbaye à probablement influencé la décision ultérieure de préférer le proviseur aux deux autres. Par conséquence, Anselme Boels fut nommé par lettres paten-

(129) A. ÉV. ANVERS, A. 15, *Acta Episcopatus. 1659-1679*, f<sup>o</sup> 126 v<sup>o</sup>-127 v<sup>o</sup>. — En fait, il s'agissait de 35 saints dont les reliques avaient été offertes au prieur en 1633, y ajoutée celles du saint Hathebrand, obtenues en 1620. Ces reliques sont actuellement conservées dans l'église Saint-André à Anvers, dans une châsse en argent faite en 1846 par J. Verschuyten. Cfr P. VISSCHERS, *Geschiedkundig verhaal...*, 54-55 et 77, Anvers, 1846.

(130) E.-H.-J. REUSSENS, art. *Diericx (François)*, dans *Biographie Nationale*, VI, col. 56-57, Bruxelles, 1878.

(131) Original A.É. ANVERS, *Chartrier Pierre Pot*.

(132) A.G.R., *Conseil d'État*, liasse 1238, dossier n<sup>o</sup> 5.

(133) Sa devise était : *Dominus providebit*. — Dans l'église de l'abbaye se trouvait une pierre tombale dont le texte a été publié par P. GÉNARD, *Inscriptions funéraires...*, IV, 203, Anvers, 1859. — Son portrait, attribué à Pierre Thys, est conservé aux Musées royaux des Beaux-arts de Belgique à Bruxelles, sous le n<sup>o</sup> 154.

(134) A.V. ANVERS, R. P. 15, *Registre aux baptêmes Notre-Dame Nord. 1635-1647*, f<sup>o</sup> 119 v<sup>o</sup>.

(135) A. CATHÉDRALE ANVERS, *Capsa Episcopatus*, n<sup>o</sup> 202 (3), *Registre aux ordinations. 1656-1676*, f<sup>o</sup> 97 v<sup>o</sup>, 110 r<sup>o</sup> et 131 v<sup>o</sup>.

(136) *Sequltur de personis...*, 230, n<sup>o</sup> 106, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, Anvers, 1859.

(137) P. GÉNARD, *Inscriptions funéraires...*, IV, 212, Anvers, 1859.

tes du 14 mai 1688. Les dettes passives s'élevaient chaque année à 37.168 florins. Un tiers des revenus devait être employé au paiement des intérêts sur les capitaux empruntés (138).

Confirmé par Pierre Everaert, abbé de Baudelo, le 25 mai 1688 (139), Anselme Boels fut béni le 20 juin 1688 par Jean Ferdinand van Beughem, évêque d'Anvers, avec l'assistance d'Antoine Spanoghe, abbé de Saint-Bernard, et de Bernard Verbeeck, abbé de Nizelles (140).

Le 14 août 1688, Boels s'acquittait de deux rentes constituées par son prédécesseur pour la somme de six mille florins. Il avait obtenu cette somme de Jean Charles de Biesthoven contre une seule rente de 375 florins, imposée sur les maisons dans les environs de l'abbaye et sur des dettes de rente de la ville (141).

L'abbé mourut le 28 octobre 1695 à l'âge de 51 ans. Il fut enseveli dans le chœur de l'église (142).

**BERNARD WEERTS** fut baptisé en la cathédrale Notre-Dame, paroisse Nord, le 2 mai 1650 sous le prénom de Michel ; ses parents étaient Pierre Weerts et Claire de Brij (143). Il entra à l'abbaye le 4 juin 1672 et fut vêtu le 29 juin ; il fit sa profession le 4 juillet 1673 (144). Il fut ordonné sous-diacre le 23 septembre 1673 et diacre le 22 septembre 1674 ; le 21 mars 1675, il obtint des lettres dimissoriales afin de se faire ordonner prêtre dans un autre diocèse (145). Il célébra sa première messe solennelle le 29 avril 1675. Successivement, il fut sous-prieur et prédicateur.

Le 5 novembre 1695, furent nommés comme commissaires l'évêque d'Anvers, Jean Ferdinand van Beughem, l'abbé de Saint-Bernard, Antoine Spanoghe, et l'écoute d'Anvers, Alexandre della Faille (146). Le 12 novembre 1695, dix-sept religieux prirent part aux informations pour la nomination d'un nouvel abbé. Le 14 novembre, les commissaires présentèrent comme premier candidat le proviseur Gérard Janssens, qui avait obtenu cinq premières voix, huit deuxième et une troisième, comme deuxième candidat le prieur Albéric van den Kerckhove, qui avait obtenu quatre premières voix, cinq deuxième et quatre troisième, et comme troisième candidat Bernard Weerts, prédicateur et confesseur, qui avait obtenu six premières voix, trois deuxième et trois troisième ; Weerts fut loué pour son esprit modéré et pacifique, et pour sa vie exemplaire (147). Le Conseil d'État adhéra, le 21 novembre, à cet ordre des candidats. Néanmoins, Bernard Weerts fut nommé abbé le 29 novembre 1695 (148).

Le 26 décembre 1695, il reçut la bénédiction abbatiale à l'abbaye de Baudelo à Gand de Pierre Everaerts, vicaire-général de l'ordre (149). Nicholas Larcher, abbé-général de Cîteaux, confirmait la nomination de Weerts le 6 février 1696 (150).

(138) A.G.R., *Conseil d'État*, liasse 1238, dossier n° 5.

(139) A.A. WESTMALLE, *Fonds Pierre Pot*, n° 10.

(140) A.ÉV. ANVERS, A. 19, *Acta Episcopatus. 1679-1694*, f° 52v°-53r°. — *Series superiorum...* 239-240, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...* IV, Anvers, 1859.

(141) Lettres échevinales du 14 août 1688. A.ÉV. ANVERS, K. 13.

(142) Sa devise était : *Non invidio*. — Le lieu actuel de conservation de son portrait peint par P. Eykens est inconnu. Cfr. *Catalogue de la bibliothèque, des gravures et des tableaux de feu Mr. Taeymans à Anvers*, 13-14, n° 77, 1888. — Le texte de sa pierre tombale a été publié par P. GÉNARD, *Inscriptions funéraires...* IV, 201, Anvers, 1859.

(143) A.V. ANVERS, R. P. 33, *Registre aux baptêmes Notre-Dame Nord. 1615-1630*, f° 231 v°.

(144) *Sequitur de personis...* 231, n° 112, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...* IV, Anvers, 1859.

(145) A. CATHÉDRALE ANVERS, *Capsa Episcopatus*, n° 202 (3), *Registre aux ordinations. 1636-1676*, f° 165 r°, 173 v° et 176 v°.

(146) Voyez la lettre de nomination de l'évêque d'Anvers. A.ÉV. ANVERS, K. 13.

(147) Voyez un exemplaire du compte-rendu des informations. A.ÉV. ANVERS, K. 13.

(148) A.G.R., *Conseil d'État*, liasse 1138, dossier n° 6.

(149) *Series superiorum...* 240, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...* IV, Anvers, 1859.

(150) A.A. WESTMALLE, *Fonds Pierre Pot*, n° 10.

L'abbé Weerts exerçait une grande vénération pour saint Marcou. En 1696 il bâtit en son honneur une chapelle entre l'église et l'entrée de l'abbaye, dans laquelle il fut enseveli. Elle fut bénie le 20 octobre 1696 (151).

L'abbé mourut le 21 janvier 1707, âgé de 58 ans (152).

**PIERRE VAN CAN** fut baptisé en la cathédrale Notre-Dame, paroisse Sud, le 5 avril 1650 sous le prénom de Léonard ; il était le fils de Léonard van Can et de Marie van Hove (153). Il entra à l'abbaye le 20 février 1673 et fut vêtu le 21 mars ; il fit sa profession le 6 avril 1674 (154). Il fut ordonné sous-diacre le 22 septembre 1674 et obtint des lettres dimissoriales le 27 mai 1675 pour se faire ordonner diacre dans un autre diocèse et, en avril 1676, pour se faire ordonner prêtre (155). Il célébra sa première messe solennelle le 5 mai 1676. Il fut infirmier, sacristain et économiste à l'abbaye, puis prieur et maître des novices.

Aux informations tenues à l'abbaye le 4 mars 1707 par Guillaume de Gryspere, chancelier de Brabant et Bernard Soetart, abbé de Baudelo, il n'obtint des dix-neuf religieux que trois premières voix, quatre deuxième et trois troisième. Il ne fut proposé qu'à la troisième place après Grégoire Sion, prédicateur, et Robert Hofmans, proviseur (156).

Le 3 avril 1707, Pierre van Can fut béni comme abbé par Bernard Soetart, vicaire-général de l'ordre, au monastère de Baudelo à Gand (157). Le 16 décembre 1716, Edmond Perrot, abbé-général de Cîteaux, lui conféra la faveur de bénir les nouveaux abbés de Cambron, de Villers et de Saint-Bernard (158).

L'abbé mourut le 23 octobre 1730 à l'âge de 79 ans. Il fut enterré dans le chœur de l'abbaye (159).

**BERNARD DANIELSSENS** naquit à Anvers en 1688 (160). Il entra à l'abbaye le 9 novembre 1710 et fut vêtu le 13 novembre 1710 ; il fit sa profession le 15 novembre 1711 (161). Il fut ordonné diacre le 31 décembre 1712 et prêtre le 23 septembre 1713 (162). Il célébra sa première messe solennelle le 9 octobre 1713. Il fut successivement lecteur en théologie, sacristain, sous-prieur et maître des novices.

Le 31 octobre 1730 furent désignés comme commissaires pour procéder aux informations pour la nomination d'un nouvel abbé, Charles d'Espinosa, évêque d'Anvers, Gérard Rubens, abbé de Saint-Bernard, et le vicomte Honoré van der Haeghen, chancelier de Brabant (163). Lors du scrutin, le 24 novembre 1730, le sous-prieur et maître des novices, Joseph de Pester,

(151) A.V. ANVERS, K. 545, *Registre aux comptes des novices. 1688-1702*, f° 48 v°.

(152) Sa devise était : *Hospes et exul*. — Le texte de sa pierre tombale a été publié par P. GÉNARD, *Inscriptions funéraires...* IV, 211, Anvers, 1859. — Son portrait, peint par Van Helmont en 1696 pour le prix de 52 florins, est probablement perdu. Cfr A.V. ANVERS, K. 545, *Registre aux comptes des novices. 1688-1702*, f° 48 r°.

(153) A.V. ANVERS, R. P. 16, *Registre aux baptêmes Notre-Dame Sud. 1647-1657*, f° 53 v°.

(154) *Sequitur de personis...* 231, n° 114, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...* IV, Anvers, 1859.

(155) A. CATHÉDRALE ANVERS, *Capsa Episcopatus*, n° 202 (3), *Registre aux ordinations. 1656-1676*, f° 173 r°, 176 v° et 181 r°.

(156) A.G.R., *Chancellerie de Brabant*, n° 40, f° 280-289.

(157) *Series superiorum...*, 240, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...* IV, Anvers, 1859.

(158) Copie de l'acte par le notaire Jac. de Bruyn. A.Év. ANVERS, K. 13.

(159) Sa devise était : *In virtute et iustitia*. — Le lieu de conservation actuel de son portrait peint par Erasme Quellin est inconnu. Cfr *Catalogue...* 14, n° 78, Anvers, 1888. — Le texte de sa pierre tombale a été publié par P. GÉNARD, *Inscriptions funéraires...* IV, 203, Anvers, 1859.

(160) Nous n'avons pas pu retrouver l'inscription de son baptême dans un des registres paroissiaux anversoises.

(161) *Sequitur de personis...* 232, n° 135, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...* IV, Anvers, 1859.

(162) A. CATHÉDRALE ANVERS, *Capsa Episcopatus*, n° 202 (7), *Registre aux ordinations. 1711-1723*, f° 15 r° et 28 r°.

(163) Voyez l'acte de nomination de l'évêque d'Anvers. A.É. ANVERS, K. 13. — A.Év. ANVERS, A. 24, *Acta Episcopatus. 1729-1731*, f° 146 r°-v°.

remporta sept premières voix et une deuxième des neuf religieux, tandis que Bernard Danielsens n'en obtint que deux premières, cinq deuxième et une troisième. Dans leur rapport les commissaires proposèrent ce dernier, quoique souffrant de phthisie selon les dires des religieux. Exerçant alors les fonctions de prieur, de proviseur et de lecteur en théologie, il avait rétabli la règle et la discipline dont on s'était relâché, et relevé le temporel de l'abbaye. Danielsens fut nommé par lettres patentes du 15 décembre 1730 (164). Il fut béni comme abbé le 3 avril 1731 par l'évêque Charles d'Espinosa (165).

Il mourut le 28 octobre 1731 âgé de 43 ans et fut enseveli dans le chœur de l'église devant la porte d'entrée du cloître (166).

**JOSEPH DE PESTER** naquit le 7 janvier 1697 et fut baptisé le 9 janvier dans l'église Sainte-Walburge à Anvers sous les prénoms Joseph Julien ; ses parents étaient Mathieu de Pester et Isabelle van Haren (167). Il entra à l'abbaye le 1<sup>er</sup> décembre 1715 et fut vêtu le 8 décembre ; il fit sa profession le 8 décembre 1716 (168). Il fut ordonné sous-diacre le 6 avril 1718, diacre le 25 mars 1719 et prêtre le 3 mars 1720 (169). Il célébra sa première messe solennelle le 13 mars 1720. Il fut successivement confesseur, sous-prieur, maître des novices, prieur et proviseur.

Le 7 novembre 1731, Charles d'Espinosa, évêque d'Anvers, Gérard Rubens, abbé de Saint-Bernard, et le vicomte Honoré van der Haeghen, chancelier de Brabant, furent nommés comme commissaires pour prendre les informations à l'abbaye en vue de la nomination d'un nouvel abbé (170), ce qu'ils firent le 4 décembre 1731. Joseph de Pester obtint sept premières voix des huit moines, lui compris. Il fut nommé abbé le 22 décembre 1731 (171). Sa nomination fut confirmée le 18 janvier 1732 par Andoche Pernot, abbé-général de Cîteaux (172). Il fut installé le 25 janvier par Gérard Rubens, abbé de Saint-Bernard (173). Il reçut la bénédiction abbatiale le 3 février 1732 des mains de l'évêque Charles d'Espinosa dans l'église de l'abbaye (174).

Le 12 novembre 1739 le pape Clément XII accorda à l'abbé et à ses successeurs le privilège de porter la mitre. Le 19 décembre 1739 le roi Charles VI accorda son *placet* à cette faveur (175). Le 10 mars 1751, l'abbaye fut visitée par Anthoine Patheet, abbé de Baudelo, comme vicaire-général de l'ordre, en raison de la maladie de l'abbé. Il prit en total 27 décisions et confia la direction de l'abbaye au proviseur Eugène Anthonie (176).

(164) A.G.R., *Chancellerie de Brabant*, n° 41, f° 205-209. — *Conseil privé Autrichien*, n° 857B.

La nomination de Danielsens fut confirmée le 8 mars 1731 par l'abbé d'Altenkamp, le 10 mars par Bertrand Charpentier, prieur de Morimond, et le même jour par Andoche Pernot, abbé-général de Cîteaux. Trois actes aux A.A. WESTMALLE, *Fonds Pierre Pot*, n° 10.

(165) A.É.V. ANVERS, A. 24, *Acta Episcopatus. 1729-1731*, f° 179 v°-180 r°. — L'acte de son serment est conservé aux A.É.V. ANVERS, K. 13. — *Series superiorum...*, 240, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, Anvers, 1859.

(166) Sa devise était : *Deum desidero*. — Le lieu actuel de conservation de son portrait est inconnu. Cf. *Catalogue...*, 14, n° 82, Anvers, 1888. — Le texte de sa pierre tombale a été publié par P. GÉNARD, *Inscriptions funéraires...*, IV, 200, Anvers, 1859.

(167) A.V. ANVERS, R. P. 81, *Registre aux baptêmes Sainte-Walburge. 1696-1700*, f° 11 r°.

(168) *Sequiter de personis...*, 232, n° 138, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, Anvers, 1859. — À l'occasion de sa profession fut édité un imprimé intitulé : *Het onbevleekt leven Uyt den Heylighen ende Honink-vloeyenden vader Bernardus, Aengevezen aen den God-zoekenden Bruydegom, Myn Heer Josephus de Pester, Den Strijf oenveerdende teghen de drey zouten van Begeerlijckheit, door de dryvuldige Beloften...*, ANVERS, 1716. Exemplaire aux A.V. ANVERS, K. 546.

(169) A. CATHÉDRALE ANVERS, *Capta Episcopatus*, n° 202 (7), *Registre aux ordinations. 1711-1723*, f° 96 v°, 83 r°, 89 r° et 96 v°.

(170) A.É.V. ANVERS, A. 24, *Acta Episcopatus. 1729-1731*, f° 245 v°-v°.

(171) A.G.R., *Chancellerie de Brabant*, n° 41, f° 211-216. — A.G.R., *Conseil privé Autrichien*, n° 857B.

(172) Acte original aux A.A. WESTMALLE, *Fonds Pierre Pot*, n° 10.

(173) Ms. *Summarium abbatiae Sti Bernardi. 1468-1769*, 177, par Godefroid Bouvaert, A.A. BORNES, ms. 229.

(174) A.É.V. ANVERS, A. 25, *Acta Episcopatus. 1732-1735*, f° 3 v°-4 v°. — L'acte de son serment est conservé aux A.É.V. ANVERS, K. 13.

(175) Actes originaux aux A.A. WESTMALLE, *Fonds Pierre Pot*, n° 9.

(176) Copie de la relation de cette visite de 1751. BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE L'ÉTAT DE GAND, *Cabines des manuscrits*, Ms. n° 380.

L'abbé De Pester mourut le 4 avril 1755. Il fut enseveli dans le chœur de l'église devant la porte de la sacristie (177).

**PIERRE DE LAET** fut baptisé le 27 mars 1708 dans l'église collégiale Saint-Gommaire à Lierre sous les noms de François Xavier ; il était le fils de Corneille de Laet et de Marie Cathérine Schilders (178). Il entra à l'abbaye le 10 septembre 1729 et fut vêtu le 18 septembre ; il fit sa profession le 18 septembre 1730 (179). Il fut ordonné sous-diacre le 19 mai 1731, diacre le 22 septembre 1731 et prêtre le 22 décembre 1731 (180). Il célébra sa première messe solennelle le 2 janvier 1732. De 1732 jusqu'à 1755, il remplit les fonctions de chantre, de sous-prieur, de proviseur et de confesseur à l'abbaye de Mariënrode à Rothem près de Diest.

Le 16 avril 1755, Jean Schockaert, chancelier de Brabant, Dominique de Gentis, évêque d'Anvers, et Grégoire Matthijs, abbé de Saint-Bernard, furent commis à procéder aux informations pour la nomination d'un nouvel abbé (181). Le 24 avril 1755, Bernard van den Bogaert emporta neuf premières voix et une deuxième des seize votants, tandis que Pierre de Laet en recueillit cinq premières, cinq deuxième et deux troisième (182). Le 7 mai, le Conseil privé donna son avis. Le 12 mai 1755, Pierre de Laet fut nommé abbé (183). Il fut installé et béni comme abbé le 24 juin 1755 par Edmond de Vijlder, abbé de Saint-Bernard (184).

Le 2 août 1755, l'évêque d'Anvers autorisa de porter les insignes pontificaux dans son diocèse (185). Le 7 octobre 1756, l'abbaye obtint des lettres d'amortissement pour les biens acquis depuis 1564. Ce n'était que deux maisons à Anvers, neuf parcelles de terre à Boechout, une ferme au Kiel près d'Anvers et une somme de 5.900 florins, provenant du chapelain Gérard Scheerders de la cathédrale, à charge d'une messe quotidienne (186).

L'abbé De laet mourut le 10 février 1774, âgé de 66 ans (187).

**PIERRE VAN DEN PERRE** fut baptisé le 4 avril 1736 dans l'église Saint-Jacques à Anvers sous les noms de Jean-Jacques ; il était le fils de Jean-Jacques van den Perre et de Marie Carsier (188). Il entra à l'abbaye le 7 février 1756 et fut vêtu le 15 février ; il fit sa profession le 17 février 1757 (189). Il fut ordonné prêtre le 31 mai 1760 (190) et célébra sa première messe solennelle le 15 juin.

Le 24 février 1774 furent nommés commissaires en vue de procéder aux informations pour la nomination d'un nouvel abbé, Henri van Gameren, évêque d'Anvers, Joseph de Crumpipen,

(177) Sa devise était : *Pungite florentes*. — Son portrait, vendu en 1888, et mentionné dans *Catalogue...*, 14, n° 79, Anvers, 1888, est actuellement conservé à l'abbaye Saint-Bernard à Bornem. — Le texte de sa pierre tombale a été publié par P. GÉNARD, *Inscriptions funéraires...*, IV, 200, Anvers, 1859.

(178) A.V. LIÈRE, n° 383, *Registre aux baptêmes de Saint-Gommaire. 1697-1709*.

(179) *Sequitur de personis...*, 233, n° 146, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, Anvers, 1859.

(180) A. CATHÉDRALE ANVERS, *Capsa Episcopatus*, n° 202 (8), *Registre aux ordinations. 1723-1736*, f° 58 v°, 61 r° et 64 r°.

(181) Voyez l'invitation et les instructions envoyées à l'évêque d'Anvers. A.ÉV. ANVERS, K. 13. — Voyez les mêmes à l'abbé de Saint-Bernard, A.A. BORNEM, *Liasse Saint-Sauveur*.

(182) A.G.R., *Chancellerie du Conseil de Brabant*, n° 43, f° 136-143.

(183) A.G.R., *Conseil privé Autrichien*, n° 857B.

(184) *Seriaz superiorum...*, 240, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, Anvers, 1859.

(185) A.ÉV. ANVERS, A. 32, *Acta Episcopatus. 1752-1758*, f° 114 r°. — Acte original A.ÉV. ANVERS, K. 13.

(186) A.G.R., *Jointe des amortissements*, n° 271.

(187) Sa devise était : *Odore et splendore*. — Le lieu de conservation actuel de son portrait est inconnu. Cf. *Catalogue...*, 14, n° 80. — Le texte de sa pierre tombale a été édité par P. GÉNARD, *Inscriptions funéraires...*, IV, 206, Anvers, 1859.

(188) A.V. ANVERS, R. P. 39, *Registre aux baptêmes Saint-Jacques. 1735-1750*, f° 13 v°.

(189) *Sequitur de personis...*, 234, n° 161, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, Anvers, 1859.

(190) A. CATHÉDRALE ANVERS, *Capsa Episcopatus*, n° 202 (9), *Registre aux ordinations. 1756-1802*, f° 34 v°.

chancelier de Brabant, et Jean Bruyndonckx, abbé de Saint-Bernard (191). L'élection eut lieu le 23 avril 1774. Dans leur rapport du 24 avril, les commissaires proposèrent comme candidat à la nomination Pierre van den Perre, qui avait emporté quatre premières voix, trois deuxième et cinq troisième des seize votants (192). Celui-ci fut en effet nommé abbé le 21 mai 1774 et installé le 6 juillet. Il reçut la bénédiction abbatiale le 11 septembre 1774 à Malines de l'archevêque, le cardinal de Franckenberg (193).

Le 10 janvier 1787 l'évêque De Nelis ordonna l'abbé de tenir la main à ce que la stricte discipline de l'ordre soit observée à l'abbaye (194). Le 19 octobre 1787 l'abbé de Boneffe effectua une visitation (195). Les revenus s'élevaient cette année à 5.616 florins, le passif à 2.024 florins et les charges à 4.204 florins, ce que signifiait un mali de 612 florins (196).

Après l'annexion de la Belgique par la République française, les religieux furent expulsés le 19 décembre 1796 de leur abbaye (197). Le 17 juillet 1797, l'abbaye et l'église furent vendues comme bien nationaux à la veuve Desmaretz au prix de 61.600 livres (198).

L'abbé mourut le 23 août 1801 chez les frères alexiens à Anvers (199).

---

(191) Voyez la nomination de l'évêque d'Anvers et les instructions, aux A.Év. ANVERS, K. 13. — A.G.R., *Conseil privé Autrichien*, n° 857B.

(192) A.G.R., *Chancellerie de Brabant*, n° 43, f° 299-308.

(193) L'évêque d'Anvers n'en était plus capable à cause de son âge et de ses infirmités continuelles. Cfr A.Év. ANVERS, A. 35, *Acta Episcopatus. 1770-1775*, f° 169 v°. — Voyez la lettre originale du 19 août 1774. A.Év. ANVERS, K. 13.

(194) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE L'ÉTAT À GAND, *Cabinet des manuscrits*, Ms. 380.

(195) Exemplaire aux A.A. WESTMALLE, *Fonds Pierre Pot*.

(196) A.É. ANVERS, *Fonds Pierre Pot*, n° 2.

(197) J. F. et J. B. VAN DER STRAELLEN, *De kronijk van Antwerpen. V. 1795-1796*, 234, édité par J. RYLANDT, Anvers, 1933.

(198) A.É. ANVERS, *Fonds Province d'Anvers*, n° B.494.

(199) Sa devise était : *Zelo et constantia*. — Son portrait, peint en 1789 par Mertens, fait partie d'une collection particulière à Diest.

# ABBAYE DE NAZARETH À LIERRE, PUIS À BRECHT

Priorissa et conventus de Nazareth (1237), abbatissa et conventus de Nazareth (1240), cenobium sanctimonialium de Nazareth (1243), monasterium sancte Marie de Nazaret (1244), monasterium de Nazareth (1245), monasterium beate Marie in Nazareth (1254), conventus de Nazareth (1255), abbatissa de Nazareth (1284), conventus claustrii sive domus de Nazaret (1295), godtshuys van Nazareth (1427), devoot convent Nazareth (1665), monasterium Beatae Mariae de Nazareth (1668), clooster Nazareth (1678), abbatia de Nazareth (1747), abdij van Nazareth (1747).

**SOURCES :** Ainsi qu'il ressort d'une brève mention dans les archives de la fabrique de l'église Saint-Gommaire à Lierre (1), les archives de l'abbaye de Nazareth (2) furent transférées, le 22 juin 1789, de l'abbaye au refuge de l'abbaye de Saint-Bernard à Anvers. De cet endroit, elles furent probablement dispersées dans divers lieux de conservation.

Un fonds important se trouve cependant aux Archives de l'État à Anvers : *Archieven van kerkelijke instellingen, Abdij van Nazareth te Lier*. Ce fonds comprend un chartrier (n° 1), contenant 176 actes de la période 1225-1769, dont 8 sur papier. Près des trois quarts de ces documents datent des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Le n° 2 est un double original de la déclaration des biens et des charges de l'abbaye faite à l'Administration centrale par l'abbesse N. Lints en exécution des ordonnances des 22 mai 1786 et 4 janvier 1787. Dans ce fonds reposent aussi trois registres de baux et d'autres contrats conclus avec des censiers et des locataires de biens de l'abbaye : le n° 3 s'étend de 1649 à 1712 (avec quelques annotations jusqu'en 1792), le n° 4 de 1710 à 1751 (avec des ajouts jusqu'en 1796 ; les pages 1-19 contiennent des copies de 19 chartes de 1209 à 1648) et le n° 5 de 1753 à 1796 (avec, en annexe 3 pièces sur papier). On rencontre également dans ce fonds un registre (n° 6) mentionnant les revenus des censes, biens-fonds, rentes et obligations (1768-1779) avec, en outre, diverses annotations de 1788 à 1796, un inventaire des archives de l'abbaye (n° 7), dressé en 1754, et une liasse de documents sur papier (n° 8) des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Le n° 9 contient le dossier, se composant de 12 pièces, du procès intenté dans les années 1641-1643 contre la communauté d'Itegem et le n° 10 est une copie sur parchemin délivrée par la Chambre des Comptes de Bruxelles, le 16 septembre 1409, avec deux lettres du duc Jean II de Brabant (16 décembre 1294 et 7 juillet 1297). Enfin, ce fonds recèle également un obituaire de l'abbaye de Nazareth (n° 11). La première partie de celui-ci mentionne principalement les noms des moniales décédées tandis que la seconde est consacrée aux membres de leur famille ainsi qu'aux bienfaiteurs de l'abbaye. Les décès mentionnés couvrent la période du 18 juin 1479 au 25 janvier 1795. Ce manuscrit reposait auparavant à la Bibliothèque Royale Albert I<sup>er</sup> à Bruxelles, Cabinet des manuscrits, n° II/4720. Signalons encore qu'à l'inventaire de ce fonds est joint un catalogue d'une vente publique qui eut lieu à Amsterdam le 19 août 1943 et où furent mis

(1) ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINT-GOMMAIRE À LIERRE, n° 120/3.

(2) L'abbaye était située au nord-est du centre de la ville de Lierre, sur la rive gauche de la Petite Nèthe, prov. d'Anvers, canton de Lierre. — Diocèse de Cambrai jusqu'en 1559, diocèse d'Anvers (1559-1801), archidiocèse de Malines (1801-1962) et diocèse d'Anvers depuis 1962. — Le nom de Nazareth s'applique à de nombreux couvents en Flandre, cf. A. VIAENE, *Nazaretten in Vlaanderen*, dans *Bleekhof*, LXIV, 193-197, 1963.

en vente 29 actes (datant des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles) provenant de l'abbaye de Nazareth. La page 11 de ce catalogue contient sous les n<sup>os</sup> 209-237 un énumération de ces actes, avec une table sommaire. En 1947, les Archives de l'État acquièrent ces documents à la suite d'un échange avec les Archives de la ville d'Amsterdam.

On trouvera aussi des informations sur l'abbaye dans l'*Archief van het Provinciebestuur Antwerpen, Reeks A* des archives de l'État à Anvers sous les n<sup>os</sup> 68-3, 74-6, 75-10, 81-5, 87-5, 88-1, 89-1, 93-1, 93-2, 93-3, 93-4, 100-3. La plupart ont trait aux biens meubles et immeubles de l'abbaye : ainsi y trouve-t-on notamment un inventaire des meubles, de l'argenterie et des tableaux ainsi qu'un état des biens et des revenus en date du 26 brumaire an V, tout comme de nombreuses traces d'interventions de l'administration française lors des contestations nées après la vente du patrimoine de l'ancienne abbaye.

L'*Archief van het Provinciebestuur Antwerpen, Reeks B* abrite sous le n<sup>o</sup> 496 affiche 25/3 le procès-verbal de la vente de l'abbaye de Nazareth du 23 vendémiaire an VII.

Le fonds *Archief van de familie Van de Werve en Van Schilde* contient sous le n<sup>o</sup> 653 une copie du XVII<sup>e</sup> siècle d'une charte du 12 avril 1300 concernant la donation d'un pré à l'abbaye.

Enfin, il faut encore mentionner aux Archives de l'État à Anvers les volumes n<sup>os</sup> 3 à 8 et 10 à 17 de l'*Algemeen repertorium van de verkoping van nationale goederen (1796-1805)*.

Les Archives générales du Royaume à Bruxelles conservent aussi de nombreux documents intéressants relatifs à l'histoire de l'abbaye. Le fonds *Cour féodale de Brabant*, n<sup>o</sup> 1586 Déclarations établies par le secrétaire de la ville de Lierre, Gilles Stecke, pour l'abbaye de Nazareth et la famille Van Wechelen relatives à des fiefs à Lierre et ailleurs, et le n<sup>o</sup> 7108 Déclaration de l'abbesse U. Willems à propos de vassaux de l'abbaye à Oelegem, Malle, Broechem et Nijlen.

Dans le *Conseil d'État*, le n<sup>o</sup> 382 (une liasse concernant la période 1643-1701, 1725) et le n<sup>o</sup> 1228 (une liasse sur les années 1613, 1646, 1699 (dossier de l'élection de l'abbesse E. Ortiz de Ibarra) et 1725).

Le n<sup>o</sup> 46892 de la *Chambre des Comptes* contient une déclaration des biens de l'abbaye à l'Administration centrale par l'abbesse N. Lints en 1787 (3) ; on verra en outre dans le fonds de la *Jointe des amortissements* le n<sup>o</sup> 263 (à la date du 10 mars 1756) et dans celui du *Conseil privé* le n<sup>o</sup> 864 (rapports des élections des abbesses U. Willems (1767) et N. Lints (1769)).

Au sujet des possessions foncières de l'abbaye, renvoyons au fonds des *Cartes et plans*, inventaire en manuscrit, n<sup>os</sup> 38, 45, 49, 50, 51, 53 et 62. Ces cartes, dessinées dans les années 1742-1744 par l'arpenteur P. Stijnen, offrent une image précise des possessions territoriales de l'abbaye à Hagenbroek, Kessel, Kontich, Nijlen, Schriek, Pulderbos, Ranst, Vremde et Wommelgen. Un certain nombre de cartes semblables sont venues s'ajouter récemment à la collection des Archives générales du Royaume (4). Mentionnons dans le fonds *Domaines nationaux, Affiches*, les n<sup>os</sup> 255 et 496. Ceux-ci ont trait à la location ou à la vente des anciennes possessions de l'abbaye.

On consultera également : A. Pinchart, *Inventaire des archives des chambres des comptes*, IV, 192, Bruxelles, 1865, à propos de l'imposition de corvées.

Les Archives de la cure de Saint-Gommaire à Lierre conservent également un certain nombre de documents importants sur l'abbaye de Nazareth. Le plus important est sans conteste la *Chorographia ac Chronologia Sacra Abbatiae de Nazareth Ordinis Cisterciensis Diocesis Antverpiensis* (...) (n<sup>o</sup> 120/4), une chronique de l'abbaye rédigée en 1744 par Melchior Van de Zanden, moine de l'abbaye de Saint-Bernard et confesseur à Nazareth. Le manuscrit conservé est une copie de 1751 avec un bref complément ajouté après 1786. Pas moins de 40 des 59 pages de cette chronique sont consacrées à l'abbatit de E. Vander Nath (1725-1767). En dépit d'un manque total d'esprit critique, cette chronique reste précieuse, surtout pour l'histoire de l'abbaye au XVIII<sup>e</sup> siècle.

On trouve également dans les Archives de la cure un acte scabinal du 22 août 1427 (n<sup>o</sup> 120/1), un document relatif à la sépulture des censiers habitant la basse-cour de l'abbaye (1747) (n<sup>o</sup> 120/2) et une liasse

(3) Cf. A. É. ANVERS, *Archieven der kerkelijke instellingen, Abdij van Nazareth te Lier*, n<sup>o</sup> 2.

(4) L. JANSSENS, *Repertorium van prekadastrale handschriftelijke kaarten en plattegronden bewaard op het Algemeen rijksarchief te Brussel. II. De Antwerpse gemeenten, (Centrum voor studie van land en Volk van de Kempen, 3)*, n<sup>os</sup> 184, 217, 243, 255, 304, 313, 367, 368, Turnhout, 1987.

de procès-verbaux, de lettres d'admission, de lettres de délégation de l'évêque et de rapports d'examen relatifs à l'entrée des moniales pendant la période 1766-1793 (n° 120/3 et 120/5).

Les Archives de la cure fournissent également des renseignements sur Bartholomé de Tirlemont : un rapport sur l'exhumation de ses ossements de l'église abbatiale en 1803 (n° 129/28/10), leur transfert à l'église Saint-Gommaire en 1806 (n° 120/Nota) et le projet d'une sépulture dans cette église (n° 129/28/7 et 129/28/10). Le n° 132/48 contient également des données sur les restes de Bartholomé mais aussi sur la copie du suaire de Turin conservée à l'abbaye et sur l'acquisition de reliques dans les années 1658-1659.

Aux Archives de la Ville à Liège, on trouve 6 volumes sur l'abbaye de Nazareth : le n° 359 contient un certain nombre de documents de la période 1682-1791, comme, par exemple, des comptes, des actes de rentes, des données sur les « vroenten », un inventaire des archives (1765), des données relatives aux biens. Les n° 360-361 consistent en quelques comptes non reliés (XVIII<sup>e</sup> siècle), le n° 362 est un livre des fiefs de 1658 et le n° 363 un registre aux baux des fermes, champs, dîmes, bois, rentes et maisons pour la période 1687-1720, avec 2 tables des noms de locataires et de lieux. Le n° 364, enfin, est un nouveau manuel des censiers et des locataires : c'est un censier renouvelé, pourvu d'un index des noms de personnes.

Par ailleurs, les *Scabinale protocollen* : *Schepenakten* n° 1248 (actes 287 et 288), 1251 (acte 283), 1259 (actes 14, 17, 19, 31, 109 et 315) et 1265 (actes 82 et 103) concernent l'abbaye de Nazareth. La vaste collection de *Chartes*, qui est classée chronologiquement mais qui n'est pas indexée, contient aussi des chartes et des actes relatifs à l'abbaye.

Les Archives de l'abbaye de Saint-Bernard à Bornem conservent deux actes se rapportant à Nazareth : l'un traite de la nomination d'un confesseur à Nazareth en 1448, l'autre de l'abdication de l'abbesse Oda Van Groelst en 1488.

On consultera aussi le registre n° 207 *Bernardus de Grande, Op ende Voortganck van het wijdt-vermaert clooster ende abdye van Rosendael der Ordre van Cisteaux buyten Mechelen*, 1664. Cette chronique fut complétée par la sœur Constantia Grindor aux pp. 220-236 par un récit de la fondation des abbayes de Nazareth, de Rozendaal et de Saint-Bernard. C'est le récit tel qu'il fut falsifié par C. Butkens.

À Mol, à la bibliothèque de l'abbaye norbertine de Postel, on rencontre sous le n° VII. 6 H 1 un terrier de l'abbaye de Nazareth (1650) dans lequel sont décrites toutes les possessions de l'abbaye.

Aux Archives de l'Évêché à Anvers, on retrouvera, sous le n° K. 66, des données relatives à l'élection de l'abbesse U. Willems (1767) ainsi qu'une lettre de 1792.

Aux Archives de la ville de Malines, le fonds *Vrouwenkloosters* : *Nazareth* contient la carte de visite de Henri, abbé de Villers, en date du 31 juillet 1627 (5).

On consultera aussi les inventaires suivants : G. Despy, *Inventaire analytique des archives ecclésiastiques du Brabant, 1<sup>re</sup> série Abbayes et chapitres. III. Inventaire des archives de l'abbaye de Villers*, p. 120, n° 307, Bruxelles, 1959, et H. Delvaux, *Inventaris van het archief der abdij Maagdendaal te Oplinter*, p. 313, n° 596, Bruxelles, 1965.

Pour finir, on rencontre également des documents relatifs à l'abbaye dans des collections privées : ainsi un acte scabinal du 4 août 1592 portant sur la vente d'une maison à l'abbaye, muni du sceau conventuel de l'abbaye et de celui de l'abbesse J. Van Goerle. De même le panégyrique et une petite œuvre de circonstance *Tydinge van vrede (...)*, Anvers, 1768 composés lors de l'installation solennelle de l'abbesse U. Willems (1768), tout comme l'éloge de N. Lints lors de son installation comme abbesse (1769) et la lettre mortuaire de celle-ci (1796) appartiennent à des collections privées.

En ce qui concerne les sources publiées, nous mentionnerons : l'édition de 29 chartes reposant aux Archives de l'État à Anvers *Vlaamsche Oorkonden der XIIIde eeuw*, éd. P. J. Goetschalckx dans *Bijdragen tot de geschiedenis van het aloude herogdom Brabant*, IV, 155-162, 1905 (concerne 2 chartes de 1273 et 1277) et *Abdij van Nazareth te Lier*, éd. P. J. Goetschalckx dans *Bijdragen tot de geschiedenis van het aloude herogdom Brabant*, V, 181-200 et 285-295, 1906 (contient 27 chartes de la période 1244-1298). La plupart de ces documents ont trait à des donations de cens et de ventes de biens en faveur de l'abbaye. La chartre de donation par Henri I<sup>er</sup> d'un terrain pour y construire un couvent (1225), provenant elle aussi de la col-

(5) P. J. VAN DOOREN, *Inventaire des archives de la ville de Malines*, 6, 298, Malines, 1876.

lection des Archives de l'État à Anvers, a été éditée également : A. Miraeus et J. F. Foppens, *Opera diplomatia et historica*, III, 583, Bruxelles, 1734.

À ces éditions, ajoutons encore : *Abdij van Nazareth Lier*, éd. J. B. Stockmans dans *Bijdragen tot de geschiedenis van het aloude hertogdom Brabant*, V, 422-443, 1906, une édition de 21 chartes (1243-1298), conservées alors aux Archives de la ville de Lierre et se rapportant pour la plupart à des donations et à des ventes de biens au bénéfice de l'abbaye. Dans l'édition du cartulaire de l'abbaye de Saint-Bernard, figurent également des données relatives à Nazareth (pour la période 1237-1274) : *Oorkonden boek der abdij van S.-Bernaart op de Schelde*, éd. P. J. Goetschaecx et B. Van Doninck dans *Bijdragen tot de geschiedenis van het aloude hertogdom Brabant*, VIII, 576-577 et 584-586, 1909 ; IX, 141-142, 1910 ; XI, 339-341, 1912 ; XII, 85-86 et 114-115, 1913.

Les ouvrages suivants peuvent être considérés comme des sources sur l'histoire de l'abbaye de Nazareth.

Tout d'abord quelques travaux manuscrits : de *Vita venerabilis Beatricis, quondam priorissae de Nazareth*, rédigée probablement peu après 1268 par un père confesseur de l'abbaye de Nazareth d'après des notes laissées par Béatrice et conservées en plusieurs exemplaires manuscrits. Deux à la Bibliothèque royale Albert I<sup>er</sup> à Bruxelles : le premier (Ms n° 4459-70, f° 66 r°-138 v°) date d'avant 1320, le second (Ms n° 1638-49) est de la fin du XV<sup>e</sup> siècle. On en trouve encore à la Bibliothèque de l'Université de l'État à Gand (Ms n° 165) (il date des environs de 1650-1660) et à la Bibliothèque nationale d'Autriche à Vienne, S.N. (n° 12706-07, t. 2) de 1476-1484 environ. Cette *Vita* est éditée également : *Vita Beatricis. De autobiografie van de z. Beatrijs Van Tienen o. cist. 1200-1268. In de Latijnse bewerking van de anonieme biechtvader der abdij van Nazareth te Lier voor het eerst volledig en kritisch uitgegeven*, éd. L. Reypens (Studiën en tekstuitgaven van Ons Geestelijk Erf, 15), Anvers, 1964, et demeure aujourd'hui encore une des publications les plus importantes sur la genèse de l'abbaye de Nazareth.

De ce point de vue, mentionnons aussi un manuscrit du XVII<sup>e</sup> siècle, appartenant à une collection privée, qui contient les vies dites falsifiées de Barthélemy de Tirlemont (*Chronijcke van het leven vanden Salighen Bartholomeus (...)*), d'Ermenгарde et de Béatrice de Nazareth (*Het leven vande Salige en vuytstekende vindinginne Godis Beatrix de Ierste Abbadissen van Nazareth bij Lier (...)*) publié vers 1650 par les soins d'Alexandre Butkens. Cette copie probable de la main de Butkens ou de son secrétaire proviendrait d'ailleurs de l'abbaye de Nazareth.

En outre, la Bibliothèque royale Albert I<sup>er</sup> à Bruxelles conserve sous le n° 757 la *Kroniek van de stad Lier* du bourgmestre de cette ville, R. Van Graesen, rédigée en 1614. Elle traite de l'abbaye aux pp. 36-39. Et le Ms n° 22453 B est un manuscrit du XIX<sup>e</sup> siècle de J. L. Bax, *Lira*, dont le t. 3 évoque l'abbaye de Nazareth.

Outre la publication de ces manuscrits, il existe un certain nombre de travaux : la *Gallia christiana*, V, col. 151-153, Paris, 1731 nous offre une courte description de la fondation de l'abbaye et une liste des abbes depuis Béatrice (considérée erronément comme abbesse) jusqu'à E. Vander Nath. On trouvera des notices (très courtes) dans J. B. Descamps, *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant avec des réflexions relativement aux Arts et quelques Gravures*, 137-138, Paris, 1759 ; J.-B. Gramaye, *Antiquitates illustrissimi ducatus Brabantiae*, 34, Louvain ; Bruxelles, 1708 ; J. Le Roy, *Le grand théâtre sacré du duché de Brabant (...)*, 2, 176, La Haye, 1734 ; J.-F. Foppens, *Historia Episcopatus Antverpiensis continens Episcoporum seriem et capitulorum abbatiarum, et monasteriorum fundationes (...)*, 180-183, Bruxelles, 1717 (avec liste des abbeses) ; J. Le Roy, *Notitia marchionatus Sacri Romani Imperij (...)*, 152, Amsterdam, 1678 ; E. Martène et U. Durand, *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur (...)*, 2, 197, Paris, 1717.

Dans l'histoire de la ville de Lierre de C. Van Lom, *Beschrijving der stad Lier in Brabant*, 364-383, La Haye, 1740, l'abbaye est évoquée de manière très détaillée (on y trouve également une liste des abbeses).

Enfin, mentionnons deux ouvrages relatifs au cycle de peintures réalisé à l'abbaye par G. De Crayer : Derival de Gomicourt, *Le Voyageur dans les Pays-Bas Autrichiens ou Lettres sur l'état actuel de ce pays*, 4, 70-71, Amsterdam, 1782 et A. J. Dezallier d'Argenville, *Abbrégé de la vie des plus fameux peintres, avec leurs portraits gravés en taille douce*, 3, 184, 323-324, Paris, 1752.

**TRAVAUX :** En 1986, la Lierse Genootschap voor Geschiedenis organisa une exposition consacrée à l'histoire de l'abbaye de Nazareth. Le catalogue de l'exposition qui parut à cette occasion, *750 Jaar Abdij van Nazareth. Tentoonstellingscatalogus*, Lierre, 1986, comprend deux parties. La première contient des contributions qui mettent, chacune, en lumière une facette déterminée de l'histoire de l'abbaye. Nous les énumérerons ci-dessous selon leur place thématique. La seconde, rédigée principalement par M. Mees, L. Coenen et A. Van den Broeck, présente une description scientifique des pièces d'archives exposées et des œuvres d'art. Par la diversité des contributions et le grand nombre des objets exposés, ce catalogue peut être considéré comme l'ouvrage de référence sur l'abbaye de Nazareth.

Un aperçu historique de l'abbaye, depuis la fondation jusqu'à la suppression, et du destin ultérieur de ses biens est offert par : L. Coenen et M. Mees, *Historische schets van de Lierse cisterciëzenrinnenabdij Onze-Lieve-Vrouw van Nazareth (1235-1236/1797)*, dans *750 Jaar Abdij van Nazareth. Tentoonstellingscatalogus*, 11-19, Lierre, 1986 et M. Mees, *De abdij O.L. Vrouw van Nazareth te Lier, « maturiteitsverhandeling »*, inédit, Lierre, 1975.

D'autre part, la fondation et la genèse de l'abbaye (avec les interprétations contradictoires des faux relatives au fondateur Barthélemy de Tirlemont) ont suscité pas mal de publications. L'histoire de la fondation de l'abbaye est traitée dans : L. Reypens, *De eerste grondschienking en de stichting der abdij Nazareth te Lier nogmaals onderzocht*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXIX, 302-313, 1955 ; J. Mortelmans, *Een brokje geschiedenis rond de wordingsgeschiedenis van de abdij Nazareth*, Lierre, 1973 ; R. de Keyser, *Een onbekende schenkingsoorkonde ten voordele van de abdij van Nazareth (3 april 1300)*, dans *'t Land van Ryen*, XI, 3-12, 1961 et E. Sabbe, *De abdij van Nazareth tijdens de eerste eeuw van haar bestaan (1225-1325)*, dans *Citeaux in de Nederlanden*, VI, 98-116, 1955.

Voici les contributions consacrées au fondateur Barthélemy de Tirlemont : R. de Ganck, *The three foundations of Bartholomeus of Tienen*, dans *Citeaux. Commentarii cistercienses*, XXXVII, 49-75, 1986 ; M. Goffin, *Le Bienheureux Bartholomé (Lanio)*, dans *Thuinas*, IV, 253-260, 1930 ; VI, 381-384, 1932 ; L. Reypens, *Werden de zalige Beatrijs Van Nazareth en haar zalige vader ooit vereerd*, dans *Ons Geestelijk Erf*, X, 19-47, 164-174 et 278-322, 1936 ; L. Tulkens, *Twee grote Figuren uit de geschiedenis van de Gete-gouw : Bartholomeus de Vleeschouwer en Beatrijs Van Nazareth*, dans *Brabantse Folklore*, CXLII, 191, juin 1959 et J. Wauters, *Bartholomeus de Lanio*, dans *Thuinas*, XI, 241-247, 1937.

À propos de Barthélemy, mentionnons aussi quelques publications qui concernent la biographie falsifiée de cette figure, qui apparut vers 1650. Différentes théories sur la signification et l'origine de cette falsification virent le jour au fil des ans. K. Breugelmanns, *Bartholomeus van Tienen : droom en werkelijkheid rond de stichter van de abdij van Nazareth*, dans *750 Jaar Abdij van Nazareth. Tentoonstellingscatalogus*, 26-32, Lierre, 1986 présente un aperçu des diverses opinions qui ont été émises à ce sujet et renvoie aux notices biographiques des faussaires connus. Les positions principales sur cette falsification : P. Bets, *Geschiedenis der gemeenten Oplinter, Bunsbeek en Hauthem, alsook der abdij van Oplinter*, 137-163, Louvain, 1870 ; J. Van Mierlo, *Een raeks valsche kronieken van Christophorus Butkens*, dans *Analecta Praemonstratensia*, II, 60-81 et 113-138, 1926 ; J. Van Cauwenbergh, *De valse kronijken van Nicolaus Hoogland en Albericus Van Doest*, mémoire de licence inédit, Louvain, 1950 et P. Bonenfant, *Quelques faux actes princiers intéressants Bruxelles : la question des falsifications de Christophe Butkens* dans *Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles*, LI, 135-156, 1956-1966.

Pour conclure à propos de ces falsifications, citons : A. Gielens, *Twee valsche oude Nederlandsche oorkonden der abdij van Nazareth*, dans *Tijdschrift voor Geschiedenis en Folklore*, IV, 152-156, 1941.

La bibliographie relative à la fille de Barthélemy, l'auteur mystique Béatrice, est très étendue. Citons simplement ici : R. de Ganck, *Chronological data in the lives of Ida of Nivelles and Beatrice of Nazareth*, dans *Ons Geestelijk Erf*, LVII, 14-29, 1983 ; L. Reypens, *Nog blijken van verering der zalige Beatrijs Van Nazareth*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXI, 74-78, 1947 et l'édition déjà mentionnée de la *Vita Beatrix (...)*, éd. L. Reypens, Anvers, 1964 qui fournit aux pp. 263-269 une vaste bibliographie.

Nazareth est aussi traité dans l'ouvrage de référence sur l'Ordre de Citeaux en Belgique et dans les Pays-Bas : J.-M. Canivez, *L'ordre de Citeaux en Belgique des origines (1132) au XX<sup>e</sup> siècle*, 16, 91, 193, 196, 236-238 et 243, Forges-lez-Chimay, 1926 et T. Ploegaerts, *Les Mantales de l'Ordre de Citeaux dans*

les Pays-Bas méridionaux depuis le XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Révolution française, 1 : *Les Abbayes Brabançonnes*, pp. 115-135, Westmalle, 1936.

On consultera également les histoires de la ville de Lierre : A. Bergmann, *Geschiedenis der stad Lier*, 3<sup>e</sup> édition, 42, 49, 51-52, 120, 177, 186, 236, 254, 293, 297-299, 332, 347, 372, 376, 434, 436, 439-441, 460, 467-468, 470-472, 563, Lierre, 1973 ; E. Mast, *Geschiedkundig Liersch dagbericht met talrijke aantekeningen*, 4, 6, 22-24, 58-60, 119, 126, 128-129, 179, 181-183, 233, 245-246, 306-307, 326, 338, 345, Lierre, 1888 et E. le Poittevin de la Croix, *Essai historique sur la ville de Lierre et ses monuments religieux*, 37, Anvers, 1847.

Sur le patrimoine de l'abbaye, on dispose de : A. Van den Broeck, *Het grondbezit der abdij van Nazareth te Lier in de 17de en 18de eeuw*, dans *50 Jaar Abdij van Nazareth. Tentoonstellingscatalogus*, 38-64, Lierre, 1986, qui décrit la constitution et la répartition géographique des possessions de l'abbaye et G. de Schutter, *Bijdragen tot de agrarische geschiedenis van de abdij van Nazareth te Lier en haar omgeving*, Thèse de doctorat inédite, Louvain, 1979 et G. de Schutter, *Agro-historische aspecten van de O.-L.-Vrouwabdij van Nazareth te Lier, 1650-1796*, dans *750 Jaar Abdij van Nazareth. Tentoonstellingscatalogus*, 65-74, Lierre, 1986, qui traitent de la gestion et de l'exploitation du patrimoine de l'abbaye.

La gestion financière est abordée dans L. Coenen, *Zeven staten en een rekening : bijdrage tot de studie van de financiën van de abdij Nazareth tijdens de XVIIIde en XVIIIde eeuw*, dans *750 Jaar Abdij van Nazareth. Tentoonstellingscatalogus*, 75-95, Lierre, 1986.

De nombreuses publications concernent le patrimoine culturel historique de l'abbaye. À propos du cycle de peintures de G. de Crayer, mentionnons : H. Vlieghe, *Gaspar de Crayer, sa vie et ses œuvres*, (Monographies du « Nationaal Centrum voor de Plastische Kunsten van de XVIde en XVIIIde eeuw », 4), 193, 195-197, Bruxelles, 1972 ; H. Vlieghe, *Gaspar de Crayer : addenda et corrigenda*, dans *Gentse bijdragen tot de Kunstgeschiedenis*, XXV, 157-207, 1979-1980 et L. Reypens, *De Crayer's Lutgardisdoek weer aan het licht*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XIX, 224-226, 1955.

Les reliques provenant du patrimoine de l'abbaye et qui se trouvent à présent à l'église Saint-Gommaire de Lierre sont évoquées dans H. Leemans, *De Sint-Gummaruskerk te Lier*, (Inventaris van het Kunsthieronymium van de provincie Antwerpen, 1), 217-218, 222-223, 234, 293-294, 408-409, 411, 422-423, 463 et 468, Anvers ; Utrecht, 1972. Concernant en particulier la copie du suaire de Turin, mentionnons : R. Van Haelst, *Het gelaat van Kristus. De lijkwade van Turijn*, 197, 199-209 et 211, Anvers, 1986 ; A. Thiery, *Une copie du Suaire de Turin exécutée en 1516 et actuellement dans les archives de l'église Saint-Gommaire à Lierre*, dans *La vie diocésaine*, III, 112-121 et 157-171, 1909 et E.L., *Eene kopij van het zweetdoek van Turijn te Lier*, dans *Lyrana*, I, 130-135, 1909. Et en outre M. Claeys, *De verlichting in een Middelnederlands gebedenboek uit het klooster Nazareth te Lier (1532). Een kostuumhistorische studie*, mémoire de licence inédit, Louvain, 1984.

De plus, des contributions s'attachent à des événements particuliers à l'histoire de l'abbaye : R. de Ganck, *Over de benoeming van een nieuwe rector te Nazareth in 1448*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, V, 45-54, 1954 ; C. Vleeschouwers, *Joes Van Dormaels' kroniek der hervorming binnen de Brabantse cisterciënserinnenabdij Hertogendal (1488)*, dans *Ons Geestelijk Erf*, 1973, 192-193, XLVII (à propos de la démission de l'abbesse Oda Van Groelse en 1488) ; C. Buvé, *Kiezingen van abten in de kloosters van Brabant bij de Norbertijnen, Benediktijnen, Bernardijnen en Reguliere Kanunnikken*, dans *Bijdragen tot de geschiedenis van het aloude hertogdom Brabant*, I, 198-199, 1902 et L. Reypens, *De heilige Franciscus Van Sales en de oude Lierse abdij van Nazareth*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XLII, 1968, 58-63.

La vente d'un certain nombre d'actes provenant de l'abbaye (à Amsterdam en 1943) est évoquée par R. de Ganck, *Nazareth*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, I, 29-32, 1950.

Enfin, *Opraving abdij van Nazareth*, Lierre, 1987, en grande partie de la plume de l'archéologue C. Lauwers-Hombroux, présente les résultats des fouilles menées en 1986-1987 sur l'emplacement de la fondation de l'abbaye et P. Snaert, *De abdij Nazareth te Brecht*, dans *750 Jaar Abdij van Nazareth. Tentoonstellingscatalogus*, 96-110, Lierre, 1986 est consacré à l'abbaye de Brecht qui est considérée comme la continuation de l'ancienne abbaye de Notre-Dame de Nazareth à Lierre. On verra également R. Van den Bosch, *Abdij O.-L.-Vrouw van Nazareth te Brecht*, dans *Toerisme Provincie Antwerpen*, 19, 81-82, 1973.

**BIBLIOTHÈQUE :** En ce qui concerne les sources de la vie littéraire et spirituelle de l'abbaye de Nazareth, nous mentionnerons quelques volumes provenant de la bibliothèque de l'ancienne abbaye et qui sont toujours conservés.

À la Bibliothèque royale Albert I<sup>er</sup> à Bruxelles (*Cabinet des manuscrits*) : un *Devotieboek*, qui est un livre de prières, de 1532, pourvu de 33 miniatures en pleine page qui représentent la vie et surtout la Passion du Christ (Ms n° 10895). Dans la section des ouvrages précieux on trouve un petit livre de dévotion de Vincent Hensbergh, *Den Gheestelicken Dormter, begriipende XLVI Cellekens der Passien Christi dienende tot rustplaetsen op elcken dach vanden Vasten (...)*, Anvers, 1626 (Préc. n° 33264 A) et Claude Fleury, *Catéchisme Historique contenant en abrégé l'Histoire Sainte & la Doctrine Chrétienne, quatrième édition (...)*, Paris, 1688 (Préc. n° 8103 A), un petit ouvrage qui était la propriété de l'abbesse E. Vander Nath. Signalons enfin deux traductions : une de l'œuvre de François de Sales, *De Liefde Gods, wuyt het fransche verduijtscht door Guilliam Van Aelst*, Anvers, 1651 (Préc. n° 84584 A) et une de l'œuvre de H. Bonaventure, *Voortganck der Gheestelijcken Persoonen, nu onlanx vvt den Latijn ouergheset door den E.P.B. Thielemans (...)*, Bois-le-Duc, 1604 (Préc. n° 84595 A).

Un nombre important de manuscrits provenant de l'abbaye de Nazareth sont conservés à présent à la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Bernard à Bornem : l'*Antifonarium officii*, un manuscrit sur parchemin de 1244-1245, contenant le texte et la partition de l'époque où des chœurs chantaient les antiennes (n° 1) ; un manuscrit sur parchemin avec la règle de Benoît *Dit es de legende ende dat leeven van des alder heylichste vaders ende patroen Sinte Benedictus* (n° 11), rédigé en 1572 sur ordre de l'abbesse J. Van Goerle par le frère Anthonis Van Boxel. On y trouve également : *Processionale Ordinis cisterciensis autoritate reverendissimi D. Generalis editum, ad usum rever. ac. ampli. dominae Dnae Eugeniae Vandernath Abbatis-sae Nazareth*, Lierre, 1741 (n° 28) ; un *Ceremoniale cisterciense*, écrit en 1668 par Eugenia Van Caverson, religieuse de Nazareth, à l'usage de l'abbesse E. Ortiz de Ibarra (n° 30) et deux *Sermoenen* de 1637-1638, réunis en un manuscrit, de Servatius Smits (n° 51).

L'abbaye de Notre-Dame de Nazareth à Brecht conserve également des ouvrages venant de la bibliothèque de l'abbaye de Nazareth à Lierre : Robert Bellarmin, *Van het gesucht der Duyve oft weerdicheyt der tranen. Overgeset in onse tale door Joannes Busius, pastoor van Ranst*, Anvers, 1617, qui appartenait à l'abbesse G. de Greef ; le *Graduale Cisterciense Auctoritate Reverendissimi Domini D. Abbatis Generalis editum (...)*, offert en 1710 à l'abbesse M. Van Caverson et un *Breviarium* de 1636.

À la Ruusbroec-geenootschap à Anvers, on conserve un exemplaire traduit en néerlandais par Gerardus Ottonis de l'œuvre de François de Sales, *Den Gheestelijcken Onderwijser Religieusen. T' Samen 7. Goddelijcke gebeden op 't Sondaeghs gebedt (...)*, Anvers, 1648 (n° 3011 C 13), dédié à l'abbesse C. Butkens et ayant appartenu à plusieurs religieuses de l'abbaye de Nazareth.

De par son genre, l'œuvre de Béatrice de Nazareth ressortit également à l'activité littéraire de cette abbaye. On conserve de ce traité mystique *Van seuen manieren van heileger minnen* (rédigé aux environs de 1250) 3 manuscrits : le premier (de 1361) à la Bibliothèque royale Albert I<sup>er</sup> à Bruxelles (Ms n° 3067-73, f<sup>os</sup> 24 v<sup>o</sup>-40 v<sup>o</sup>), le deuxième (circa 1400) à la Bibliothèque royale à La Haye (n° 70 E 5) et le troisième (circa 1450) à la Bibliothèque nationale autrichienne à Vienne (n° 15258). Cette œuvre fut aussi éditée plusieurs fois : Beatrijs Van Nazareth, *Seven Manieren Van Minne*, éd. L. Reypens et J. Van Mierlo, (Leuvense Studieën en Tekstuitgaven), Louvain, 1926 ; Beatrijs Van Nazareth, *Van zeuen manieren van heileger minnen, uitgegeven naar het Brusselse handschrift*, éd. H.W.J. Vekemans en J.J.T.M. Tersteeg, (Klassiek Letterkundig Pantheon, n° 188), Zutphen, [1970].

**ŒUVRES D'ART :** En ce qui concerne les traces artistiques, mentionnons des objets liturgiques actuellement conservés dans des églises et des chapelles de Lierre (entre autres une copie du suaire de Turin, datée de 1576) et cinq tableaux de G. De Crayer dont le lieu de conservation est connu (Anvers, église Saint-Jacques, cloître des Sœurs noires-Augustines et Musée royal des Beaux-Arts ; Meer (Hoogstraten), église Notre-Dame de la Visitation). Des portraits d'abbeses sont actuellement conservés à l'abbaye Notre-Dame de Nazareth à Brecht (abbeses J. Van Goerle, G. de Greef, M. Van Caverson et N. Lints) et dans une collection privée (abbesse U. Willems).

**ICONOGRAPHIE :** Une représentation de l'ensemble de l'abbaye de Nazareth figure dans J. Le Roy, *Groot kerkelijk toneel des hertogdom van Brabant*, p. 157, La Haye, 1727 et dans *Idem, Le grand théâtre sacré du duché de Brabant (...)*, tome 2, p. 174, La Haye, 1729 et p. 176, La Haye, 1734. Aux Archives générales du Royaume à Bruxelles, signalons *Cartes et Plans*, n<sup>os</sup> 38, 45, 49-53, 62.

**HÉRALDIQUE :** Dans la *Chorographia ac chronologia sacra (...)* (Lierre, Archives de la cure de Saint-Gommaire, n<sup>o</sup> 120/4), une page de garde porte un dessin colorié du blason de l'abbaye, représentant l'Annonciation. On retrouve ce blason sur les cartes, déjà mentionnées, des possessions de l'abbaye, signées par l'arpenteur P. Stijnen (Bruxelles, Archives générales du Royaume, *Cartes et plans*, n<sup>o</sup> 49).

Quelques armoiries d'abesses nous sont également connues (d'après leur représentation sur quelques-uns des portraits déjà mentionnés). Ainsi les armoiries de l'abbesse J. Van Goerle au f<sup>o</sup> 87 v<sup>o</sup> de l'édition de la règle de saint Benoît, conservée à l'abbaye de Saint-Bernard à Bornem (n<sup>o</sup> 11). Sur le portail de l'abbaye qui subsiste encore figurent les armoiries des abesses M. Van Caverson et E. Vander Nath. Les armoiries de cette dernière se retrouvent dans la *Chorographia ac chronologia sacra (...)*, déjà citée, et sur certaines cartes de P. Stijnen. Les armoiries de l'abbesse U. Willems apparaissent à la p. 4 du petit ouvrage de circonstance *Tydinge van vrede*. On trouve enfin les armoiries de l'abbesse N. Lints aux Archives de l'État à Anvers, fonds *Archieven van kerkelijke instellingen, Abdij van Nazareth te Lier*, n<sup>o</sup> 8.

**SIGILLOGRAPHIE :** On ne connaît qu'un seul sceau conventuel de l'abbaye de Nazareth ; il est plaqué sur un acte scabinal du 4 août 1592 (Lierre, collection privée). M. Mees (6) l'a décrit : sceau de cire grise sur papier, de forme ronde, de 4 cm de diamètre, de l'abbaye de Nazareth, imprimé, légende partiellement effacée, papier décollé, sceau-portrait : Madone avec enfant sur la poitrine, assise sur un simple banc. Légende : [+...C]onuentu[s B.] Marie de Nazareth (écriture onciale).

Outre ce sceau conventuel, deux sceaux d'abesses sont aussi conservés : un sceau de cire de J. Van Goerle, plaqué sur le même document que le précédent, et un sceau de cire à cacheter de E. Vander Nath dans le terrier, de 1650 (Mol, Abbaye nobertine de Postel, Bibliothèque n<sup>o</sup> VII. 6 H 1).

**ÉPIGRAPHIE :** Mentionnons le manuscrit de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle de C. Drymans, *Jaerboeken nopens de stad en het Capittel van Lier &c* (Lierre, Archives de la cure de Saint-Gommaire, n<sup>o</sup> 126/5) dont le tome 8 (pp. 353-367) contient les inscriptions et les épitaphes relevées par Drymans dans l'église et la salle capitulaire de l'abbaye de Nazareth. La publication de E. Mast et F. H. Cox, *Verzameling der graf- en gedenkschriften van de provincie Antwerpen, arrondissement Mechelen*, tome 7 : *Lier : Parochie- en kloosterkerken*, Anvers, 1902 est basée en grande partie sur les données de Drymans. L'abbaye de Nazareth y est traitée aux pp. 237-246.

\*  
\* \*

La fondation de l'abbaye de Nazareth est depuis longtemps enveloppée de brouillard. Ceci est sans aucun doute imputable au matériel de sources limité et en partie encore peu sûr qui est à notre disposition.

Vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, en effet, surgirent, dans l'entourage d'Alexandre Butkens et de sa fille Carola, abbesse alors de Nazareth, de fausses chroniques et vies de saints (sous le nom d'Albéric Thosanus et de Nicolas Hoogland), qui plaçaient la fondation de l'abbaye vers 1214 et qui transformaient la figure du fondateur Barthélemy de Tirlemont, un simple bourgeois, en un descendant du glorieux lignage bruxellois de Aa (Van der Aa). Ces falsifications avaient pour but de procurer à l'établissement religieux (en l'occurrence l'abbaye de Nazareth)

(6) M. MEES, *Verkoopakte van het huis de Volcam in de Blokstraat*, dans *750 Jaar Abdij van Nazareth. Tientoestellingscatalogus*, 177-179, Lierre, 1986.

une origine prestigieuse et un digne fondateur, issu de la famille Butkens dont un membre pourvu d'une origine noble et de titres de noblesse y était alors revêtu de la plus haute charge.

S'appuyant sur ces sources, la plupart des auteurs adoptèrent l'année 1214 comme date de fondation (7). D'autres optèrent cependant pour l'année 1220 (8). Ils se basaient sur l'édition d'une copie d'une charte (9) dans laquelle Nazareth est présenté comme une communauté existant déjà en 1220 mais dont, bien plus tard, il apparut qu'il s'agissait d'un faux. Il revient à E. Sabbe (10) d'avoir découvert la première charte de donation relative à l'abbaye de Nazareth (11). Celle-ci date de 1225 et concerne la mise à la disposition, par le duc Henri I<sup>er</sup> de Brabant, de 7 bonniers situés au sud de la ville (appartenant probablement au domaine ducal), appelés « ten Vekene » et tenus alors en fief par Gilles de Porta, et ce dans l'intention d'y bâtir un couvent cistercien.

Sabbe en conclut que l'abbaye de Nazareth fut alors érigée immédiatement après 1225 sous l'impulsion d'Henri I<sup>er</sup>, sans l'intervention du fondateur et/ou fondateur généralement accepté, Barthélémy de Tirlémont. Ceci nous paraît prématuré.

Toutefois, il est impossible — il faut le dire — de déterminer sur la base des archives conservées la date exacte de la fondation de l'abbaye. Dès lors le recours à l'hagiographie est utile, plus précisément à la *Vita Beatrix* (12), rédigée à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle par le confesseur de Nazareth sur la base de données autobiographiques de Béatrice. Le premier chapitre, intitulé « De ortu eius et de moribus et vita venerabilis Bartholomei patris eius », est une source importante concernant la naissance de l'abbaye de Nazareth.

En s'appuyant sur les données empruntées ci-dessous, la chronologie suivante peut être établie : après la fondation antérieure des abbayes de Florival (à Archennes, vers 1210) et Maagdendaal (à Oplinter, 1221), Barthélémy de Tirlémont, un frère laïc qui, avec ses enfants, avait adopté complètement une règle de vie claustrale, délaissa en 1235 Maagdendaal pour Lierre dans le but d'établir une abbaye sur une parcelle, située sur la rive gauche de la Nèthe, tout près du château d'Anderstad, et que le duc avait mis à sa disposition en 1225. En 1236 les premières moniales arrivèrent de Maagendaal à Nazareth, parmi lesquelles les filles de Barthélémy.

En septembre de la même année, à l'intervention du duc Henri II de Brabant, de la comtesse Jeanne de Flandres et de l'évêque de Liège Jean II d'Épbes, une requête fut présentée au Chapitre général de Cîteaux en vue de l'admission de l'abbaye dans cet Ordre (13).

L'affiliation proprement dite doit être située entre le 17 septembre 1236 et le 27 juillet 1237 (14).

Bien vite cependant, le terrain sur lequel l'abbaye était établie parut peu propice ; aussi, elle demanda également au Chapitre général l'autorisation de se transférer sur une parcelle, appelée

(7) A. BERGMANN, *Geschiedenis der stad Lier*, 3<sup>e</sup> éd., 52, Lierre, 1973 (abrégé ci-après comme suit BERGMANN). — E. MAST, *Geschiedkundig Liersch dagbericht met talrijke aantekeningen*, 182, Lierre, 1888.

(8) P. BINS, *Geschiedenis der gemeenten Oplinter, Bunsbeek en Hauthem, alsook der abdij van Oplinter*, 153-154, Louvain, 1870. — E. LA FORTYVIN DE LA CROIX, *Essai historique sur la ville de Lierre et ses monuments religieux*, 37, Anvers, 1847.

(9) A. É. ANVERS, *Archieven der kerkelijke instellingen, Abdij van Nazareth te Lier*, n<sup>o</sup> 1. — A. MIRAEUS et J. F. FOPPENS, *Opera diplomatologica et historica*, III, 583, Bruxelles, 1734.

(10) E. SABBE, *De abdij van Nazareth tijdens de eerste eeuw van haar bestaan (1225-1325)*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, VI, 98-116, 1955.

(11) A. É. ANVERS, *Archieven der kerkelijke instellingen, Abdij van Nazareth te Lier*, n<sup>o</sup> 1. — A. MIRAEUS, et J. F. FOPPENS, *Opera diplomatologica et historica*, III, 583, Bruxelles, 1734.

(12) *Vita Beatrix. De autobiografie van de z. Bearijs van Tienen o. cist. 1200-1268* (...), éd. L. REYFENS, (Studiën en tekstuitgaven van Ons Geestelijk Erf, 15), Anvers 1964.

(13) *Statuta Capitulorum Generalium Ordinis Cisterciensis ab anno 1116 ad annum 1786* (...), II, 168, 1236, n<sup>o</sup> 66, éd. J.-M. CANIVET, (Bibliothèque de la Revue d'Histoire Ecclésiastique, 10), Louvain, 1934.

(14) R. DE GANCK, *The three foundations of Bartholomaeus of Tienen*, dans *Cîteaux*, XXXVII, 66, 1986.

ter Hage et qui lui avait été offerte, en mars 1243, par le duc Henri II (15). En 1245, et une nouvelle fois en 1246, se déroula une *inspectio loci* (16). En 1247, avait eu lieu le transfert à l'emplacement où l'abbaye allait se maintenir jusqu'à sa suppression, en 1797 (17).

Dans ce scénario, la figure de Barthélemy de Tirlemont se détache fortement comme le véritable fondateur de l'abbaye. Toutefois, des critiques ont été récemment (18) émises à propos de ce rôle prééminent attribué à Barthélemy dans l'histoire de la naissance de l'abbaye. Il ne devrait pas tellement en être regardé comme le fondateur mais plutôt comme son bâtisseur matériel. Les forces stimulant la fondation devraient être recherchées au contraire dans le cercle du duc de Brabant, notamment du côté de la famille lierroise van Anderstad (ou van Overijse) (19). La fondation de l'abbaye de Nazareth devrait alors être placée dans un large contexte géopolitique centré sur la lutte d'influence entre le duc de Brabant, la ville de Lierre, puissance montante, et les grands seigneurs féodaux, tels les van Anderstads.

Il faut souligner la pauvreté des sources non seulement à propos de l'histoire des débuts de l'abbaye mais aussi de ses développements ultérieurs. La source la plus importante est naturellement la *Chronographia ac Chronologia Sacra Abbatiae de Nazareth (...)*, la chronique de l'abbaye de Melchior Vande Zanden, rédigée aux environs du XVIII<sup>e</sup> siècle (20). Toutefois, cette histoire de l'abbaye n'est que la deuxième partie d'une chronique dont la première partie n'est pas conservée. Ainsi cette *Chorographia* ne débute qu'avec l'abbesse Lutgarde Van Rooyen († 1408) ; en outre, le récit, depuis cette première abbesse jusqu'à l'abbesse Barbara Van Wijt († 1535), se borne à une énumération du nom et de la date de décès des abbesses successives. Les principaux événements de chaque abbatiat ne sont mentionnés, assez succinctement, qu'à partir de Catherine Van Heesbeen († 1537). Par contre, la période de gouvernement de l'abbesse Van der Nath (1725-1767) occupe les deux tiers environ de la chronique et pour cette période, elle peut être considérée comme un témoignage important.

En outre, l'absence d'esprit critique de l'auteur est remarquable : nulle part, il ne formule de remarques sur le gouvernement des abbesses, les intrigues, politiques et autres, qui se développent à l'intérieur des murs du couvent, sont passées sous silence, de plus il invoque les forces surnaturelles et les interventions divines.

À côté de cette chronique, on dispose également de listes d'abbesses : non seulement, celles-ci ne paraissent pas vraiment se différencier l'une de l'autre (surtout dans la numérotation des abbesses, la graphie de leur nom et les dates de leur abbatiat) mais, en outre, elles sont parfois en contradiction avec les sources d'archives et même complètement fictives. En raison de l'absence de documents d'archives reprenant les abbesses et leur nom, un contrôle complet de ces listes est quasi impossible.

Dans l'aperçu qui suit, nous nous sommes donc surtout basé sur la *Chorographia*, et, pour la période antérieure au début du XV<sup>e</sup> siècle, sur une combinaison des diverses listes d'abbesses, complétées naturellement par des données empruntées à des sources plus objectives.

(15) *Abdij van Nazareth Lier*, éd. J.-B. STOCKMANS, dans *Bijdragen tot de geschiedenis van het aloude hertogdom Brabant*, V, 423, 1906.

(16) *Statua Capitulum Generalium Ordinis Cisterciensis ab anno 1116 ad annum 1786 (...)*, II, 299, 1245, n° 55 et 311, 1246, n° 50, éd. J.-M. CANIVEZ, (Bibliothèque de la Revue d'Histoire Ecclésiastique, 10), Louvain, 1934.

(17) E. SABBE, *o.c.*, 101.

(18) R. DE GANCK, *o.c.*, 66.

(19) E. SABBE également a reconnu l'importance de cette famille pour la formation du domaine de l'abbaye à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle (pendant l'abbatiat de Béatrice Van Anderstad).

(20) LIERRR, ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINT-GOMMAIRE, n° 120/4 (abrégé ci-dessous en *Chorographia*).

**MARIE.** Toutes les listes d'abbeses (21) mentionnent Béatrice, la fille du fondateur et/ou du constructeur Barthélemy de Tirlémont, comme la première abbesse depuis les débuts de l'abbaye et jusqu'à sa mort en 1268. Cependant, cette affirmation doit être rejetée : le 24 juin 1240 l'abbesse Maria notamment intervient dans un différend entre Nazareth et l'abbaye de Saint-Bernard à propos de biens situés à Broechem (22). Que cette Maria fût revêtue de la dignité abbatiale depuis la première élection (1237) est assez vraisemblable (23). Le fait de présenter Béatrice comme la première abbesse de Nazareth doit être mis sans aucun doute sur le compte de la famille Butkens : Alexandre Butkens tenta en effet vers 1650, au moyen de documents falsifiés, d'entourer de plus de lustre l'histoire de la naissance de l'abbaye. La thèse de Béatrice première abbesse était évidemment un élément de cette politique. Dans cette perspective, il faut noter que, dans sa *Kroniek van de stad Lier*, datée de 1614, donc avant l'intervention d'Alexandre Butkens, Richard Van Graesen cite Béatrice non comme la première abbesse mais seulement comme la première prieure de Nazareth (24), ce qui concorde avec les données retrouvées dans la *Vita Beatricis*.

Le 20 février 1244, la bulle du pape Innocent IV (25) confirma l'abbaye de Nazareth dans la possession de ses biens et droits, lesquels à ce moment étaient encore relativement modestes (26).

**ADELISE VAN CREUNINGEN (Adelisa Van Cruyenen).** Elle serait décédée deuxième abbesse de Nazareth, en 1274 (27) ou 1275 (28), à l'âge de 72 ans.

**ODE (Ide Van Virsele ?).** Un acte du 13 septembre 1277 (29) mentionne Ode comme abbesse de Nazareth ; cependant, il semble s'agir d'un faux du XVI<sup>e</sup> (30) ou du XVII<sup>e</sup> siècle (31), peut-être basé sur des documents authentiques du XIII<sup>e</sup>.

Les listes d'abbeses mentionnent une Ide Van Virsele (ou Vriesele) qui néanmoins serait déjà morte en 1276 (32).

En 1275, Fulger, religieux de l'abbaye de Saint-Bernard, était confesseur à Nazareth. Il mourut le 14 mai 1307 (33).

(21) F. FOPPENS, *Historia Episcopatus Antverpiensis continens Episcoporum seriem et capitulorum abbatiarum, et monasteriorum fundationes* (...), 181, Bruxelles, 1717 (abrégé ci-dessous en *Episcopatus*). — *Gallia Christiana*, V, col. 151, Paris, 1731 (abrégé ci-dessous en *Gallia*). — C. VAN LOM, *Beschrijving der stad Lier in Brabant*, 379, La Haye, 1740 (abrégé ci-dessous en VAN LOM). — BERGMANN, 471.

(22) *Oorkondenboek der abdij van S.-Bernart op de Schelde*, éd. P. J. GOITSCHALCKX et B. VAN DONINCK, dans *Bijdragen tot de geschiedenis van het aloude hertogdom Brabant*, V, 181-185, 1906.

(23) E. SABBE, *o.c.*, 103.

(24) BRUXELLES, BIBLIOTHÈQUE ROYALE ALBERT I<sup>er</sup>, ms. n° 757, 36-39.

(25) A. É. ANVERS, *Archieven der kerkelijke instellingen, Abdij van Nazareth te Lier*, n° 1. — *Abdij van Nazareth te Lier*, éd. P. J. GOITSCHALCKX, dans *Bijdragen tot de geschiedenis van het aloude hertogdom Brabant*, V, 181-185, 1906.

(26) E. SABBE, *o.c.*, 112. — A. VAN DEN BROECK, *Het grondbezit der abdij van Nazareth te Lier in de XVIIde eeuw*, dans *750 Jaar Abdij van Nazareth. Tentoonstellingscatalogus*, 38, Liège, 1986.

(27) *Episcopatus*, 181. — VAN LOM, 380 ; BERGMANN, 471.

(28) *Gallia*, col. 151.

(29) A. É. ANVERS, *Archieven der kerkelijke instellingen, Abdij van Nazareth te Lier*, n° 1.

(30) E. SABBE, *o.c.*, 103-104.

(31) A. GIELENS, *Twee valsche oude Nederlandsche oorkonden der abdij van Nazareth*, dans *Tijdschrift voor Geschiedenis en Folklore*, IV, 152-156, 1941.

(32) *Episcopatus*, 181. — *Gallia*, col. 151. — VAN LOM, 380. — BERGMANN, 471.

(33) *Obituarium manasterii loci sancti Bernardi S. Ord. Cisterc.* 1237-1900, éd. B. VAN DONINCK, 69, Lérins, 1901 (abrégé ci-après en VAN DONINCK).

**BEATRIX (Beatrijs) VAN ANDERSTAD (van Overijse/Nose).** Les archives évoquent cette abbesse pour la première fois dans une charte du 18 mai 1284 (34) par laquelle sa famille lui assigne une rente. Elle est encore citée comme abbesse dans des chartes du 6 octobre 1284, du 6 juillet 1286, de novembre 1288, du 25 mars 1295, du 3 septembre 1296 (35) et du 17 mai 1298 (36).

Dans une charte datée de 1304, fabriquée il est vrai au XVI<sup>e</sup> siècle (37), il est fait mention de l'abbesse Béatrice Nose (38). Le fait que Béatrice était la fille de Geert van Overijse, membre d'une ancienne famille brabançonne de *ministeriales*, et de Oda Nose, fille d'un patricien anversois, qui lui offrit en dot la ferme d'Anderstad (à Lierre), fit conclure à Sabbe (39) que Béatrice Van Anderstad (van Overijse/Nose) résida à Nazareth en qualité d'abbesse du moins entre 1284 et 1304.

Les Béatrice Van Virsele († 1286 ou 1294) (40), Béatrice Van Sombeke († 1299 ou 1300) (41) et Béatrice Noots († 1309) (42) qui sont mentionnées dans les listes d'abbesse ne seraient dans ce cas qu'une seule et même personne (43).

Le rôle qu'a pu jouer la famille van Anderstad dans la fondation de l'abbaye de Nazareth sera évoqué plus loin. En outre, durant l'abbatit de leur parente Béatrice, ils continuèrent à doter l'abbaye et furent ainsi à la base de l'extension de son domaine pendant le dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle (44).

Cunégonde Vanden Eede († 1286 (45) ou ayant abdicé en 1296 (46)) et Barbara Vander Elst († 1308) (47) qui sont mentionnées dans les listes d'abbesse seraient alors purement fictives.

**ÉLISABETH (Élisabeth Van Wyneghem ?).** Elle est mentionnée comme abbesse le 13 novembre 1308 (48). Peut-être s'agit-il d'Élisabeth Van Wyneghem, morte en 1309 (49) ou 1319 (50).

**HELWIGIS (Heylwigis/Heilwegis).** On la rencontre comme abbesse de Nazareth dans des actes du 8 avril 1314 (51), du 2 juin 1314 (52) et du 26 octobre 1319 (53). Cependant, selon une liste d'abbesse, elle serait déjà morte le 26 août de cette année (54).

(34) A. É. ANVERS, *Archieven der kerkelijke instellingen, Abdij van Nazareth te Lier*, n° 1. — *Abdij van Nazareth te Lier*, éd. P. J. GOETSCHALCKX, dans *Bijdragen tot de geschiedenis van het aloude hertogdom Brabant*, V, 191-192, 1906.

(35) A. É. ANVERS, *Archieven der kerkelijke instellingen, Abdij van Nazareth te Lier*, n° 1. — *Abdij van Nazareth te Lier*, éd. P. J. GOETSCHALCKX, dans *Bijdragen tot de geschiedenis van het aloude hertogdom Brabant*, V, 193, 195, 196, 288-290, 290-291, 1906.

(36) *Abdij van Nazareth Lier*, éd. J. B. STOCKMANS, dans *Bijdragen tot de geschiedenis van het aloude hertogdom Brabant*, V, 442, 1906.

(37) E. SABBE, o.c., 110.

(38) A. É. ANVERS, *Archieven der kerkelijke instellingen, Abdij van Nazareth te Lier*, n° 1.

(39) E. SABBE, o.c., 110.

(40) *Gallia*, col. 151.

(41) *Episcopatus*, 181. — *Gallia*, col. 151. — VAN LOM, 380; BERGMANN, 471.

(42) *Episcopatus*, 181. — *Gallia*, col. 152. — VAN LOM, 380; BERGMANN, 471.

(43) E. SABBE, o.c., 110.

(44) *Id.*, o.c., 113-116. — A. VAN DEN BROECK, o.c., 38-39.

(45) VAN LOM, 380; BERGMANN, 471.

(46) *Gallia*, col. 151.

(47) *Gallia*, col. 152.

(48) *De oorkonden der abdij Tongerlo*, éd. M. A. ERENS, 164, (Commissie voor Geschiedkundige en Folkloristische Opzoekingen der Provincie Antwerpen), Tongerlo, 1948.

(49) *Gallia*, col. 152.

(50) *Episcopatus*, 181. — VAN LOM, 380. — BERGMANN, 471.

(51) A. É. ANVERS, *Archieven der kerkelijke instellingen, Abdij van Nazareth te Lier*, n° 1.

(52) *Ibid.*

(53) A. V. LIERRE, acte du 26 octobre 1319 (mentionné par E. SABBE, o.c., 111).

(54) *Gallia*, col. 152.

**BEATRIX VAN DEN EEDE.** Elle aurait été choisie, selon les listes d'abbeses, pour succéder à l'abbesse Helwigis et serait morte peu après dans cette fonction en 1230 (55).

**CATHERINE.** Elle est mentionnée comme abbesse de Nazareth dans une charte de 1324 (56).

**GERTRUDE VAN LOVELDE.** Elle apparaît en tant qu'abbesse dans une charte du 16 juillet 1325 (57). Les listes d'abbeses, peut-être par confusion avec la précédente, font mention d'une Catherine Van Loevelde, morte en 1329 (58).

**MADELEINE VAN IMMERSEELE.** Selon les listes d'abbeses, elle est morte abbesse de Nazareth en 1336 (59).

**PÉTRONILLE VAN RANST.** Elle serait morte abbesse en 1342 (60) ou en 1347 (61). Cette dernière année ne peut cependant pas être retenue car Élisabeth Van den Broecke est déjà mentionnée comme abbesse en 1345.

Le 21 novembre 1337 mourut le confesseur de Nazareth, Jean Van Bueren (62).

**ÉLISABETH VAN DEN BROECKE.** Elle est citée comme abbesse de Nazareth dans une charte du 12 mai 1345 (63). Elle serait morte en 1348 (64).

**MARGUERITE RADEWAERTS (Raduwaerds).** Elle serait morte abbesse de Nazareth en 1358 (65).

Benoît Van de Werve, confesseur à Nazareth, décéda le 13 février 1351 (66).

**HOMMELINA (Omeline/Cornelia) VAN BRUSSEL(E).** Selon les listes d'abbeses, elle serait morte en 1362 (67) ou 1368 (68) après dix années d'abbatit à Nazareth. En cette même année 1368 mourut, le 5 mai ou le 9 septembre, Jordanus de Wesele, confesseur à Nazareth (69).

**MARGUERITE COLIBRAND (Colibrant).** Après un règne de 21 ans, elle serait morte abbesse en 1370 (70) ou, plus vraisemblablement, en 1389 (71).

En 1386, le 16 décembre, mourut le confesseur Pierre Van den Bogaert (72).

(55) *Gallia*, col. 152. — VAN LOM, 380. — BERGMANN, 471.

(56) A. É. ANVERS, *Archieven der kerkelijke instellingen, Abdij van Nazareth te Lier*, n° 1.

(57) *Ibid.*

(58) *Gallia*, col. 152. — VAN LOM, 380. — BERGMANN, 471.

(59) *Episcopatus*, 181. — *Gallia*, col. 152. — VAN LOM, 380. — BERGMANN, 471.

(60) *Gallia*, col. 152. — VAN LOM, 380.

(61) *Episcopatus*, 181. — *Gallia*, col. 152. — BERGMANN, 472.

(62) VAN DONINCK, 155.

(63) A. É. ANVERS, *Archieven der kerkelijke instellingen, Abdij van Nazareth te Lier*, n° 1.

(64) *Gallia*, col. 152. — VAN LOM, 380. — BERGMANN, 472.

(65) *Gallia*, col. 152. — VAN LOM, 380. — BERGMANN, 472.

(66) VAN DONINCK, 25.

(67) *Episcopatus*, 181. — *Gallia*, col. 152. — VAN LOM, 380. — BERGMANN, 472.

(68) *Gallia*, col. 152.

(69) VAN DONINCK, 65.

(70) *Episcopatus*, 181. — *Gallia*, col. 152.

(71) *Gallia*, col. 152. — VAN LOM, 380. — BERGMANN, 472.

(72) VAN DONINCK, 123.

**AGNÈS VAN BERCHEM.** Elle serait morte abbesse de Nazareth en 1390 (73) ou 1393 (74).

**ÉLISABETH DE LEEUW.** Une seule liste d'abbesse fait mention de cette abbesse qui serait décédée en 1398 après un abbatiat de cinq ans (75).

**LUTGARDE VAN ROOYN (van Roon/van Loon).** Il est assez complexe de situer la période d'administration de cette abbesse : selon certaines listes d'abbesses, elle renonça à la dignité abbatiale en 1392 (76) ou 1394 (77). Élisabeth Van de Walle lui aurait succédé. Après le décès ou l'abdication de cette dernière (en 1397 ou 1404), Lutgarde Van Rooyen aurait été nommée abbesse une seconde fois et le serait restée jusqu'à sa mort en 1408 (78).

Le 18 novembre 1406 mourut Bernard Van Niel, confesseur à Nazareth (79).

**ÉLISABETH VAN DE WALLE.** Selon certaines listes, elle abdiqua en 1397 (80), une autre retient son décès en 1404 (81), sans tenir compte d'une période d'administration antérieure par Lugarde Van Rooyen. Celle-ci n'aurait donc revêtu la dignité abbatiale pour la première fois qu'en 1404 seulement.

**MECHTILDE VAN WESENBECK (van We(e)sembeke).** Elle serait morte abbesse de Nazareth en 1416 (82).

**ÉLISABETH SCHOOT (Schoit/Schoof).** Succédant à l'abbesse Mechtilde, elle fut abbesse jusqu'à son décès en 1421 (83).

**MARGUERITE VAN DE(N). WERVE.** Elle serait morte abbesse de Nazareth en 1424 (84).

**ÉLISABETH HALS (STALS).** Les listes d'abbesses et la chronique de l'abbaye sont d'accord pour dire que cette abbesse aurait démissionné ; cependant les opinions divergent à propos de l'époque de sa démission : 1428 est la date la plus souvent avancée (85) mais la chronique de l'abbaye donne l'année 1430 (86).

**MARGUERITE VAN URSEL(E) (van Wersle).** Elle serait morte abbesse de Nazareth en 1439 (87), tandis qu'une des listes d'abbesses place déjà son décès en 1429 (88).

(73) *Episcopatus*, 181. — *Gallia*, col. 152.

(74) *Gallia*, col. 152. — VAN LOM, 380. — BERGMANN, 472.

(75) *Gallia*, col. 152.

(76) *Episcopatus*, 182.

(77) VAN LOM, 380. — BERGMANN, 472.

(78) *Chorographia*, 1. — *Episcopatus*, 182. — *Gallia*, col. 152. — VAN LOM, 380-381. — BERGMANN, 472.

(79) VAN DONINCK, 153.

(80) *Episcopatus*, 182. — VAN LOM, 380. — BERGMANN, 472.

(81) *Gallia*, col. 152.

(82) *Chorographia*, 1. — *Episcopatus*, 182. — *Gallia*, col. 152. — VAN LOM, 381. — BERGMANN, 472.

(83) *Chorographia*, 1. — *Episcopatus*, 182. — *Gallia*, col. 152. — VAN LOM, 381. — BERGMANN, 472.

(84) *Chorographia*, 1. — *Episcopatus*, 182. — *Gallia*, col. 152. — VAN LOM, 381. — BERGMANN, 472.

(85) *Episcopatus*, 182. — *Gallia*, col. 152. — VAN LOM, 381. — BERGMANN, 472.

(86) *Chorographia*, 1.

(87) *Chorographia*, 1. — *Episcopatus*, 182. — *Gallia*, col. 152. — VAN LOM, 381.

(88) BERGMANN, 472.

**ÉLISABETH VAN DER LIEST (van der Noot).** Selon la chronique de l'abbaye, cette abbesse serait restée en fonction jusqu'à son décès en 1443 (89). Dans les listes d'abbeses, qui adoptent le nom de Van der Noot, ce décès est placé en 1442 (90) ou 1443 (91). Bergmann (92) mentionne les deux noms et situe sa mort en 1442.

En 1440, le 20 septembre, meurt le confesseur de l'abbaye, Jacques Alyns (93).

**MARGUERITE MAILLAERTS (Macwaert/Waewaert).** Cette abbesse serait morte en 1448 (94).

**JEANNE MORLIAERTS (Moeliaerts/Moliaerts).** D'après les listes d'abbeses, elle abdiqua en 1460 (95) ou 1468 (96), bien que son décès en 1460 soit également mentionné comme la fin de son abbatiat (97). Il faut noter que son nom n'est pas mentionné dans la chronique de l'abbaye.

**ODE DAN(N)EELS (Daeniels).** Toutes les listes d'abbeses (98), comme la chronique de l'abbaye (99) situent son décès en 1482. Une seule liste (100) donne également, à côté de cette date, celle de 1470.

**IDE VAN PAES(S)CHEN (van Paschen).** Son abbatiat se serait achevé en 1484 par son abdication (101) ou son décès (102).

La même année, le 15 avril, mourut le confesseur de l'abbaye Louis Uyterhoeven (Uterhoeve) (103).

**ODE VAN GROELST (van Groel).** En 1488, à sa demande, cette abbesse obtint de l'abbé de Saint-Bernard Martinus Blyleven l'autorisation de se démettre de sa charge et d'être transférée à l'abbaye d'Hertogendaal (104). La raison en était qu'elle ne réussissait pas à maîtriser les tensions au sein de l'abbaye (105). En 1484 déjà, donc peu de temps après le probable décès d'Ide Van Paesschen, la prieure de Nazareth avait fait comprendre au Chapitre général de Cîteaux que c'était une erreur d'avoir nommé Ode Van Groelst abbesse (106). Ode était professe

(89) *Chorographia*, 1.

(90) *Episcopatus*, 182. — *Gallia*, col. 152. — VAN LOM, 381.

(91) *Gallia*, col. 152.

(92) BERGMANN, 472.

(93) VAN DONINCK, 124.

(94) *Chorographia*, 1. — *Episcopatus*, 182. — *Gallia*, col. 152. — VAN LOM, 381. — BERGMANN, 472.

(95) *Episcopatus*, 182. — *Gallia*, col. 152.

(96) VAN LOM, 381. — BERGMANN, 472.

(97) *Gallia*, col. 152.

(98) *Episcopatus*, 182. — *Gallia*, col. 152. — VAN LOM, 381. — BERGMANN, 472.

(99) *Chorographia*, 2.

(100) *Gallia*, col. 152.

(101) *Chorographia*, 2. — *Episcopatus*, 182. — *Gallia*, col. 152. — VAN LOM, 381. — BERGMANN, 472.

(102) *Gallia*, col. 152.

(103) A. E. ANVERS, *Archieven der kerkelijke instellingen, Abdij van Nazareth te Lier*, n° 11 (abrégé ci-après en *Obituarium*), f° 15;

VAN DONINCK, 56.

(104) BORNEM, ARCHIVES DE L'ABBAYE DE SAINT-BERNARD.

(105) BRUXELLES, BIBLIOTHÈQUE ROYALE ALBERT I<sup>er</sup>, Ms IV 811, f° 15 r°.

(106) *Statuta Capitulum Generalium Ordinis Cisterciensis ab anno 1116 ad annum 1786* (...), V, 474, 1484, n° 18, éd. J.-M. CANIVEZ, Louvain, 1937.

d'Hertogendaal et y aurait séjourné jusqu'en 1499 lorsqu'elle devint à nouveau abbesse de Nazareth (107).

Cette première période abbatiale (environ 1484-1488) n'est indiquée ni dans la chronique de l'abbaye, ni dans aucune liste d'abbesse.

**ÉLISABETH HOOTS (Stoos/Stals).** Cette abbesse aurait abdiqué en 1491 (108).

Le 20 mai 1490 mourut Antoine Van der Aa, confesseur à Nazareth (109).

**CATHERINE VAN HE(E)SBEEN.** Elle serait morte abbesse de Nazareth le 8 juin 1498 (110).

**ODE VAN GROELST.** Vers 1499, Ode Van Groelst revêtit pour la seconde fois la dignité abbatiale de Nazareth. Elle est signalée dans la chronique de l'abbaye (111) et dans la plupart des listes d'abbesse (112) comme la première abbesse de la « Heilige Reformatie ». Vraisemblablement s'agit-il ici d'une allusion au mouvement réformateur qui se montra actif pendant le XV<sup>e</sup> siècle au sein de l'Ordre de Cîteaux et qui avait surtout pour but une application renouvelée de la stricte observance de la règle (113).

En 1499 et 1500, l'abbaye d'Hertogendaal intenta un procès à Nazareth à propos des arrérages qu'avait occasionnés le séjour qu'y avait fait Oda Van Groelst (114). Ce n'est qu'en 1504 qu'une solution fut trouvée (115).

L'abbesse Van Groelst mourut le 19 avril 1509 (116).

Le 15 novembre 1507 était décédé Lanclot Van der Tale, le « premier confesseur de la Sainte Réformation » (117).

**BARBARA VAN WYT (van Wyck/de Grooth).** Cette deuxième abbesse de la « Sainte Réformation » aurait été jusqu'à son décès, le 30 mai 1516 (118) ou seulement en 1535 (119).

Durant son abbatiat moururent les confesseurs Corneille Pauwels, le 20 ou le 21 août 1511 (120) et Adrien Laureyssens, le 8 décembre 1530 (121). On sait en outre que Lambert Van den Bulcke, mort le 24 mai 1559, était confesseur à Nazareth avant le 17 novembre 1531 (122).

(107) A.G.R., *Archives ecclésiastiques du Brabant*, n° 10816, f° 85 r°. — Cf. C. VLEESCHOUWERS, *Joes Van Dormael's kroniek der hervorming binnen de Brabantse cistercienserinnenabdij Hertogendal (1488)*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XLVII, 192-193, 1973.

(108) *Chorographia*, 2. — *Episcopatus*, 182. — *Gallia*, col. 152. — VAN LOM, 381. — BERGMANN, 472.

(109) VAN DONINCK, 75.

(110) *Obituarium*, f° 15. — *Chorographia*, 2. — *Episcopatus*, 182. — *Gallia*, col. 152. — VAN LOM, 381. — BERGMANN, 472.

(111) *Chorographia*, 2.

(112) *Episcopatus*, 182. — VAN LOM, 381.

(113) R. DR. GANCK, *De « reformatie-beweging » bij de Zuid-Nederlandse cistercienserinnen in de XVde eeuw*, dans *Cîteaux-Commentarii cistercienses*, XXII, 75-86, 1981.

(114) A.G.R., *Archives ecclésiastiques du Brabant*, n° 10816, f° 80 r° et 126 v°.

(115) A.G.R., *Archives ecclésiastiques du Brabant*, n° 10817, f° 21 v°. — Cf. C. VLEESCHOUWERS, *o.c.*, 192-193.

(116) *Obituarium*, f° 10. — *Chorographia*, 2. — *Episcopatus*, 182. — *Gallia*, col. 153. — VAN LOM, 381. — BERGMANN, 472.

(117) *Obituarium*, f° 28.

(118) *Ibid.*, f° 14.

(119) *Chorographia*, 2. — *Episcopatus*, 182. — *Gallia*, col. 153. — VAN LOM, 381. — BERGMANN, 472.

(120) *Obituarium*, f° 10. — VAN DONINCK, 155.

(121) VAN DONINCK, 162.

(122) *Id.*, 73.

Par après deux confesseurs décédèrent encore : le 3 juillet 1532 Adrien Luyckx (123) et le 29 mars 1533 Adrien Dompe (124).

**CATHERINE VAN HEESBEEN.** Cette abbesse, une nièce d'une abbesse antérieure du même nom, fut la première à être choisie selon la bulle *Fervor Purae Devotionis* du pape Léon X (1515), par laquelle Charles-Quint obtint le droit de nomination dans les abbayes des Pays-Bas. Elle fut confirmée par l'empereur contre le gré du couvent et installée par la force dans sa charge. Après son arrivée à l'abbaye, elle fut accueillie cependant cordialement par les moniales et acceptée comme abbesse (125).

Elle mourut après un abbatiat paisible de sept mois seulement, en 1535 (126) ou 1537 (127). Le 12 mai 1536 décéda le confesseur Guillaume Van den Broeck (128).

**BARBARA VAN GROELST (van Groel).** Cette nièce de l'abbesse précédente Ode Van Groelst est désignée comme la troisième abbesse de la « Sainte Réformation » (129). Elle fut élue par le couvent et confirmée abbesse par Charles-Quint (130). Elle serait morte le 7 octobre 1543 (131).

Le 18 juin 1540 décéda Adrien Verstrypen, qui avait été confesseur à Nazareth (132) et, le lendemain, le 19 juin 1540, mourut le *sacellanus Pierre Tuback* (133).

Sont également morts pendant son abbatiat : le 29 mars 1542, le confesseur Adrien Clomp (134) et le 19 ou le 20 avril 1542 Martin Verwyct (Verwimt/Merten Verwert), confesseur lui aussi (135).

**JOSINA (Judoca) VAN DEN PUTTE.** Sous cet important abbatiat fut construit le refuge de l'abbaye à l'intérieur des murs de la ville de Lierre (dans la *Blockstraat*). Le bâtiment fut vraisemblablement élevé dès 1543, pendant la première année de l'abbatiat, et aménagé comme un couvent : le rez-de-chaussée comprenait notamment chapelle, emplacement pour se confesser, cuisine, réfectoire, pièce d'eau tandis que les chambres à coucher se trouvaient à l'étage. Dans la cour intérieure se dressait une tour d'escalier octogonale typique dotée d'un couronnement baroque (136). Les moniales y cherchèrent asile surtout pendant les troubles du dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle. Aux époques paisibles, le refuge était loué à des particuliers (137).

Josina Van den Putte est encore mentionnée comme abbesse de Nazareth dans une charte de janvier 1555 (138) ; son décès doit se situer en 1566 (139) ou le 31 juillet 1567 (140).

(123) *Id.*, 90.

(124) *Obituarium*, n° 8.

(125) *Chorographia*, 2.

(126) VAN LOM, 382. — BERGMANN, 472.

(127) *Chorographia*, 2. — *Episcopatus*, 182. — *Gallia*, col. 153.

(128) VAN DONINCK, 71.

(129) *Chorographia*, 3.

(130) *Ibid.*, 3. — *Episcopatus*, 182.

(131) *Obituarium*, n° 25. — *Chorographia*, 3. — *Episcopatus*, 182. — *Gallia*, col. 153. — VAN LOM, 382. — BERGMANN, 472.

(132) VAN DONINCK, 84.

(133) *Id.*, 84.

(134) *Id.*, 47.

(135) *Obituarium*, n° 10. — VAN DONINCK, 58.

(136) *Chorographia*, 3-4. — BERGMANN, 177. — A. LENS et J. MORTELMANS, *Gids voor oud Lier*, 75-76, Amsterdam, 1980.

(137) H. D'HULST, *Het klooster der Engelse Theresianen of angeschoeide Karmelietenklooster te Lier (1648-1794)*, 9, Lierre, 1949.

(138) A. É. ANVEYS, *Archieven van de kerkelijke instellingen, Abdij van Nazareth te Lier*, n° 1.

(139) *Gallia*, col. 153.

(140) *Obituarium*, n° 22. — *Chorographia*, 4. — *Episcopatus*, 182. — *Gallia*, col. 153. — VAN LOM, 382. — BERGMANN, 472.

Pendant son abbatiat moururent quatre confesseurs de Nazareth : le 21 août 1551 Philippe de Gros (141), le 5 ou le 6 août 1556 Corneille Scheererer (de Heere) (142), le 8 décembre 1562 Henri Lishout (143) et le 7 septembre 1564 Antoine Van der Aa (144).

JEANNE VAN GOERLE (Borlu(u)t). Après le décès de l'abbesse Van den Putte, on suivit pour la première fois à Nazareth la procédure telle qu'elle avait été élaborée conjointement en 1564 par Philippe II et les abbayes brabançonnaises (145) : lors d'une vacance, le gouvernement nommait deux commissaires, ou parfois trois, qui venaient collecter à l'abbaye les voix de la communauté. Sur la base du rapport qu'ils élaboraient, sans être tenu cependant de suivre leur avis, le gouvernement choisissait (en l'occurrence, le Conseil Privé ou le Conseil d'État) une des candidates désignées. La nomination se faisait au nom du souverain par la délivrance de lettres patentes.

Comme l'abbaye de Nazareth se trouvait sous la surveillance de l'abbaye de Saint-Bernard, c'était l'abbé de celle-ci qui venait assister aux élections à Nazareth. Toutefois, lors d'une nouvelle vacance du siège abbatial, en 1567, le gouvernement, profitant de la présence à l'abbaye de l'abbé de Villers, Mathias Hortebeek, lui-même visiteur de l'abbaye de Saint-Bernard, le nomma commissaire en tant que « supremus dominus » de Nazareth, en même temps que Nicolas Ondaert, seigneur de Ranst. Jeanne Van Goerle, « de schoolmeesteresse » (la maîtresse d'école), obtint 13 premières voix ; sa plus proche concurrente, Barbe Wyckman, 4 seulement (Nazareth comptait alors 21 religieuses) (146).

Cependant, il fallut attendre jusqu'au 23 février 1568 avant que Jeanne Van Goerle fût nommée abbesse par l'autorité de tutelle de l'abbaye (147). Durant son abbatiat qui correspondit en grande partie avec la période des troubles religieux, l'abbaye ne fut pas épargnée : en 1579 (148), bien que les années 1578 (149) et 1582 (150) soient également, indiquées, l'abbaye fut incendiée par les insurgés qui, après le départ des Espagnols en 1577, s'étaient emparés de la direction de Lierre. La communauté des moniales, qui déjà à ce moment séjournait dans son refuge de la Blokstraat, résolut, après la reprise de la ville par les troupes espagnoles (1582), de quitter celle-ci. Les religieuses se dispersèrent à Anvers, Malines et Bergen-op-Zoom. Le refuge fut occupé par des Italiens (151). Le retour au refuge, trop petit, n'eut lieu qu'en 1583 ou 1584. Dans les années qui suivirent, plusieurs maisons situées à côté du refuge de la Blokstraat entrèrent dans le patrimoine de l'abbaye (152).

En 1610 débuta la reconstruction de l'abbaye incendiée et en 1616 déjà, les sœurs pouvaient faire leur entrée dans les nouveaux bâtiments. La reconstruction complète prendrait encore de nombreuses années.

(141) *Obituarium*, n° 21. — VAN DONINCK, 110-111.

(142) *Obituarium*, n° 20. — VAN DONINCK, 104.

(143) *Obituarium*, n° 30.

(144) *Ibid.*, n° 22. — VAN DONINCK, 118-119.

(145) J. DECAVELE et J. ROEGERS, *De monnik in stad en staat (1250-1700)*, dans *Benedictus en zijn monniken in de Nederlanden*, 2 : *Monniken en monialen in de Nederlanden*, 186, Gand, 1980.

(146) T. PLOEGAERTS, *Les Moniales de l'Ordre de Cîteaux dans les Pays-Bas méridionaux (...)*, I, 115, Westmalle, 1936 (abrégé ci-après en PLOEGAERTS).

(147) *Chorographia*, 4-8.

(148) BERGMANN, 236.

(149) PLOEGAERTS, 117.

(150) *Chorographia*, 4.

(151) BERGMANN, 298.

(152) LIERRE, Collection privée : acte de vente de la maison de Volcam (4 août 1592).

Entre temps l'abbesse Van Goerle était morte, le 24 juillet 1613, à l'âge de 81 ans (153). Elle fut inhumée dans l'église abbatiale des Chartreux afin d'être enterrée plus tard, après l'achèvement des travaux, à l'abbaye de Nazareth.

Au cours de son abbatiat, moururent Corneille Mortelmans, confesseur, le 21 décembre 1572 (154) et Gilles Breusegems, qui avait été confesseur à Nazareth précédemment, le 17 ou le 18 décembre 1607 ou 1608 (155).

**GERTRUDE DE GREEF (de Greve).** Née à Bois-le-Duc le 4 septembre 1575, l'abbesse de Greef fut nommée pour succéder à Jeanne Van Goerle le 23 août 1613 (156). Le dossier de son élection n'est pas conservé (157). Elle se préoccupa surtout durant son abbatiat de poursuivre la reconstruction des bâtiments incendiés. En 1618, l'abbaye obtint du Chapitre général de l'ordre de Cîteaux de pouvoir contracter un emprunt dans ce but (158).

L'abbesse de Greef mourut le 28 juin 1646, âgée de 72 ans, alors que la réédification de son abbaye n'était pas encore achevée (159).

Le 24 juillet 1617 mourut le confesseur de l'abbaye, Antoine Van Boextel (160), puis les 20 février 1625 et 16 septembre 1638, ce furent respectivement Jasper Thinne (161) et Jean-Baptiste Rieulin (162), tous deux religieux de Villers et confesseurs à Nazareth.

**CAROLA (Charlotte) BUTKENS.** Après le décès de l'abbesse de Greef, le 10 juillet 1646, Henri Van der Heyden, abbé de Villers, et Charles Gerarts, doyen de Saint-Gommaire à Lierre, furent nommés commissaires du gouvernement. D'après leur compte rendu de l'élection, Carola Butkens obtint 18 premières voix (Nazareth comptait alors 21 religieuses) (163). En conséquence, elle fut nommée abbesse le 5 janvier 1647 (164).

Sa politique, cadrant avec le triomphalisme de la Contre-Réforme, était tout entière axée sur le rétablissement la gloire antérieure de l'abbaye et l'exaltation de son fondateur. Aussi elle mena à son terme, avec le soutien financier de son père Alexandre Butkens, la reconstruction de l'abbaye. Les bâtiments comprenaient alors (165) : le portail d'entrée, le bâtiment des religieuses, le quartier de l'abbesse, l'église, quatre remises, deux écuries, une grande grange, deux hangars, une brasserie, une buanderie, une étable, un puits, deux petites constructions où l'on déposait les cendres, une petite maison de batelier (pour la liaison avec le port fluvial le long de la Nêthe) et quelques autres constructions non spécifiées. Tout autour s'étendaient le potager et le jardin, les prairies, les drèves et une petite tonnelle. La superficie à l'intérieur des murs claustraux, y compris deux fermes « binnen de grachten » (entre les canaux), qui étaient louées, comprenait 6 bonniers 61 verges et 112 pieds (environ 8 ha).

L'ameublement de l'église abbatiale fit l'objet d'une grande attention : ainsi on commanda

(153) *Obituarium*, n° 19. — *Chorographia*, 8. — *Episcopatus*, 182-183. — *Gallia*, col. 153. — VAN LOM, 382. — BERGMANN, 472.

(154) *Obituarium*, n° 31. — VAN DONINCK, 167.

(155) *Obituarium*, n° 31. — VAN DONINCK, 166.

(156) *Chorographia*, 8-9. — *Episcopatus*, 183. — *Gallia*, col. 153. — VAN LOM, 383. — BERGMANN, 472.

(157) PLOEGAERTS, 117.

(158) A. É. ANVERS, *Archieven van de kerkelijke instellingen, Abdij van Nazareth te Lier*, n° 8.

(159) *Obituarium*, n° 16. — *Chorographia*, 9. — *Episcopatus*, 183. — *Gallia*, col. 153. — VAN LOM, 383. — BERGMANN, 472.

(160) *Obituarium*, n° 19.

(161) *Ibid.*, n° 5.

(162) *Ibid.*, n° 23.

(163) PLOEGAERTS, 118-119.

(164) *Chorographia*, 9-14.

(165) D'après A. VAN DEN BROECK, *o.c.*, 50-51.

après du peintre Gaspar de Crayer (1584-1669) pas moins de 14 toiles représentant des saints et des bienheureux de l'ordre de Cîteaux.

La politique d'acquisition de reliques que l'abbesse mena mue en grande partie par des considérations financières (166), comprenait aussi l'exaltation de Barthélemy de Tirlemont, le fondateur et/ou le constructeur de l'abbaye, autour duquel elle voulait évidemment faire naître une dévotion populaire. En 1652, le jour de la consécration de l'église, ses ossements, que les moniales avaient découverts lors de la reconstruction de celle-ci, furent élevés solennellement et déposés « in een kelderken » (dans une cavité) du maître-autel, avec l'autorisation de l'évêque d'Anvers Nemius (167). En conformité avec la vie falsifiée de Barthélemy qui fut rédigée vers la même époque grâce à Alexandre Butkens, qui d'ailleurs séjourna à l'abbaye de Nazareth et y mourut en 1668, la pierre tombale porte l'image d'un chevalier cuirassé et le nom de « Bartholomeus van Aa ».

Carola Butkens mourut abbesse de Nazareth le 7 juillet 1668, à l'âge de 68 ans (168).

**EDMONDE ORTIZ DE IBARRA (de Herra).** En juillet 1668, Ambroise Capello, évêque d'Anvers, Jean Van Heymissen, abbé de Saint-Bernard, et Philippe Ryckevaert, conseiller de Brabant, furent nommés commissaires gouvernementaux. L'élection du 18 juillet 1668 sembla manifester l'existence d'un grand désaccord sur le choix d'un successeur à l'abbesse Butkens : Angeline Anselmo, Agnès Heymans et Gertrude Melyn semblaient avoir, dans cet ordre, la majorité des voix. Deux commissaires optèrent pour Agnès Heymans comme candidate à l'abbatit, l'évêque d'Anvers, cependant, appuya la candidature d'Edmonde Ortiz de Ibarra, qui toutefois n'avait obtenu que deux premières voix. Le président du Conseil d'État faisant mention, le 18 août 1668, d'accords électoraux préalables et soulignant qu'aucune des candidates n'avait obtenu de troisième voix, suivit l'opinion de l'évêque et le 11 septembre 1668 Edmonde Ortiz de Ibarra fut nommée abbesse contre le choix des religieuses (169).

Manifestement il s'agissait ici d'une nomination politique : la nouvelle abbesse était la fille de don Francisco Ortiz de Ibarra, le précédent gouverneur militaire de Lierre (1649-1650) (170) et la sœur d'un doyen d'un Chapitre d'Anvers. Malgré les débuts turbulents de son abbatiat, la nouvelle abbesse fut acceptée par les religieuses et l'on ne trouve aucun trace d'une opposition quelconque à sa nomination à Nazareth (171).

Au cours de l'abbatiat de Ortiz de Ibarra, l'abbaye eut fréquemment à souffrir des logements et passages de troupes ; Ortiz mourut le 29 mars 1699, âgée de 61 ans (172).

On connaît les noms de nombreux religieux qui exercèrent des fonctions à Nazareth pendant son abbatiat. Le 6 mars 1668 mourut François Van Espen, le frère du célèbre canoniste Zeger Bernard Van Espen, qui avait été *pater* à Nazareth précédemment (173). Jean Mehouden, décédé le 30 mai 1725, fut confesseur à Nazareth de 1683 à 1692 (174). Le 15 janvier 1723 mourut Nivard Cornelissens, qui peu après son ordination, le 27 mai 1684, devint *sacellanus* à Naza-

(166) LIÈRE, ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINT-GOMMAIRE, n° 132/48.

(167) *Ibid.*

(168) *Obituarium*, n° 17. — *Chorographia*, 14. — *Episcopatus*, 183. — *Gallia*, col. 153. — VAN LOM, 383. — BERGMANN, 472.

(169) PLOEGAERTS, 120-122. — La chronique de l'abbaye qui évoque l'abbatiat de Ortiz de Ibarra aux pp. 14-15 ne souffle mot des péripéties qui entourèrent sa nomination.

(170) BERGMANN, 609.

(171) PLOEGAERTS, 122.

(172) *Obituarium*, n° 8. — *Chorographia*, 15. — *Episcopatus*, 183. — *Gallia*, col. 153. — VAN LOM, 383. — BERGMANN, 472.

(173) VAN DONINCK, 37-38.

(174) *Id.*, 76.

reth (175). On peut dire la même chose de Bonaventure Van der Haegen, mort le 3 janvier 1718, qui fut *sacellanus* à Nazareth après son ordination le 9 mars 1686 (176), de Ambroise Ceha, mort le 13 août 1729 qui, à peine ordonné le 3 avril 1688, devint également *sacellanus* de l'abbaye (177) et de Boniface de Jonge, mort le 16 mars 1739, qui fut *sacellanus* à Nazareth après son accession à la prêtrise et ses études à Louvain en 1694-1695 (178). Il en va de même pour Félix Vlemincx, mort le 16 avril 1747, *sacellanus* à Nazareth en 1696, après avoir été ordonné le 23 octobre 1690 et avoir étudié à Louvain (179). Arsène Van Borckom, mort le 22 février 1724, fut également *sacellanus* à Nazareth, il avait été ordonné prêtre le 20 décembre 1698 (180). Célestin de Breucq devint confesseur à Nazareth en 1699. Il y décéda le 29 septembre 1703 (181).

**MARIE VAN CAVERSON.** Après la mort de l'abbesse Ortiz de Ibarra, furent nommés commissaires gouvernementaux, le 2 avril 1699 : Pierre Roose, conseiller de Brabant, Antoine Spanoghe, abbé de Saint-Bernard, et J.-B. Ysdoren, l'ancien secrétaire du Conseil de Brabant. Le scrutin paraît avoir attribué 19 premières voix à Marie Van Caverson, native de Bruxelles (Nazareth comptait alors 22 religieuses) (182). Elle fut nommée abbesse le 18 avril 1699 (183). L'abbaye fut confrontée, au cours de son abbatiat, à pas mal de malheurs : non seulement la guerre de Succession d'Espagne contraignit les religieuses à trouver asile dans leur refuge de la Blokstraat et occasionna la ruine de nombreux terrains, bois et fermes de l'abbaye (entre autres à la suite de l'aménagement de la ligne de défense française), mais il y eut en outre des ruptures de digues, des inondations et d'autres phénomènes climatiques qui surprirent la population de l'abbaye (184).

L'abbesse Caverson mourut, à l'âge de 80 ans, le 21 mars 1724 (185).

Le 8 mai 1708 décéda Benoît Altuna, ancien confesseur de Nazareth (186). Antoine Van Waesbergen, mort le 5 juin 1733, était devenu confesseur à Nazareth le 9 novembre 1700 (187). Le 31 août 1709 mourut Maure Diels, ancien confesseur de l'abbaye (188).

Edmond de Vuylder, le dernier abbé de l'abbaye de Saint-Bernard, après son ordination le 24 septembre 1712, remplit un certain temps la charge de confesseur à Nazareth. Il mourut le 9 janvier 1769 (189) ou 1770 (190). Le 19 septembre 1720 décéda Guillaume Gysbrechts, qui avait été confesseur à l'abbaye (191). Le 28 avril 1733, mourut Guericus Le Febure, qui, après son ordination le 18 décembre 1700, avait été confesseur à Nazareth

(175) *Id.*, 9-10.

(176) *Id.*, 2.

(177) *Id.*, 107.

(178) *Id.*, 41.

(179) *Id.*, 57.

(180) *Id.*, 29-30.

(181) *Obituarium*, n° 24. — VAN DONINCK, 127.

(182) PLOEGAERTS, 123-124.

(183) *Chorographia*, 15-16.

(184) PLOEGAERTS, 125-126.

(185) *Obituarium*, n° 7. — *Chorographia*, 16. — VAN LOM, 383. — BERGMANN, 472.

(186) VAN DONINCK, 66.

(187) VAN DONINCK, 78-79.

(188) *Id.*, 114-115.

(189) *Id.*, 6.

(190) *Obituarium*, n° 1.

(191) VAN DONINCK, 124.

avant 1718 (192). Le 4 avril 1745 mourut Gilles Kennis, qui fut un certain temps confesseur à Nazareth entre le 22 décembre 1708 et 1722 (193). En 1717 André Ghyseghem, ordonné prêtre le 19 décembre 1714, devint *sacellanus* à Nazareth. Il remplit cette tâche jusqu'en 1758. Il mourut le 8 octobre 1760 (194).

**EUGÉNIE VAN DER NATH.** Dès le 14 mai 1724, le marquis de Prié désigna les commissaires gouvernementaux chargés de venir à Nazareth recueillir les voix. Cependant, à la suite du développement d'une procédure particulière (l'enquête à Vienne nécessitée par le remplacement du chancelier de Brabant qui était souffrant), l'élection ne put avoir lieu que le 12 février 1725. L'abbé de Saint-Bernard, Gérard Rubens, et le conseiller de Brabant de Man de Lennick enregistrèrent 13 premières voix pour Eugénie Van der Nath, née comtesse d'Empire, à Utrecht, le 3 décembre 1689 et qui avait prononcé ses vœux solennels à Nazareth le 28 avril 1709. Le 17 février 1725, elle fut nommée abbesse de Nazareth au nom de Charles VI, malgré le dépit du Conseil d'État qu'elle soit née à Utrecht (195).

Nous sommes bien renseignés sur son abbatiat. En 1744, Melchior Vande Zanden composait sa chronique de l'abbaye *Chorographia ac Chronologia Sacra* (...) (196), dont pas moins des deux tiers sont consacrés à la période d'administration de l'abbesse Van der Nath (pp. 15-56), surtout aux événements de la guerre de Succession d'Autriche (1740-1748). Mentionnons l'assaut des bois de l'abbaye par une foule affamée en 1740, le séjour à au monastère et au refuge des fermiers et de leur famille (avec le bétail et les meubles) ainsi que des troupes et la mise en sécurité des archives du monastère dans le refuge de l'abbaye de Saint-Bernard.

L'abbesse Van der Nath mourut à l'âge de 78 ans, le 20 novembre 1767 (197) à un moment où l'immixtion de l'autorité dans la vie de l'abbaye et de ses habitants se faisait toujours plus forte (cf. le décret d'amortissement de 1753).

Le 1<sup>er</sup> septembre 1750 mourut Melchior Vande Zanden, né le 21 mars 1699, ordonné prêtre le 6 juin 1723 et confesseur à Nazareth depuis 1729 (198). Le décès de l'auteur de la chronique de l'abbaye coïncida d'ailleurs avec les festivités du jubilé d'argent de l'abbatiat d'Eugénie Van der Nath (199). Vincent Peeters, mort le 21 février 1770, devint confesseur à Nazareth peu de temps après son accession au sacerdoce le 27 septembre 1733 (200). Paul Van Hooghten, décédé le 15 mai 1768 (201), devint *sacellanus* à Nazareth le 9 janvier 1758 (202). Barthélemy Van Cuyck devint *sacellanus* à Nazareth le 12 février 1766 et remplit cette fonction jusqu'à son décès le 19 juillet 1789 (203). Maximilien Juchters fut confesseur à Nazareth le 20 novembre 1756 jusqu'au 19 octobre 1759. Il mourut le 3 septembre 1765 (204). Charles Stalins lui succéda : mort le 25 mai 1802, il fut confesseur à Nazareth du 19 octobre 1759 à 1779 (205).

(192) *Id.*, 62.

(193) *Id.*, 50-51.

(194) *Id.*, 131-132.

(195) PLOGAERTS, 126-127.

(196) LIÈRE, ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINT-GOMMAIRE, n° 120/4.

(197) *Obituarium*, n° 28. — *Chorographia*, 56. — BERGMANN, 472.

(198) *Obituarium*, n° 22. — VAN DONINCK, 115.

(199) *Chorographia*, 56.

(200) VAN DONINCK, 21.

(201) *Obituarium*, n° 12.

(202) VAN DONINCK, 70.

(203) *Obituarium*, n° 18. — VAN DONINCK, 92.

(204) *Id.*, 116.

(205) *Id.*, 73-74.

**URSULE WILLEMS.** Charles de Lorraine nomma, le 30 novembre 1767, le chancelier de Brabant, François Streithagen, et l'abbé de Villers, Robert de Bavay, commissaires du gouvernement chargés de procéder à l'élection à l'abbaye de Nazareth. Lors du scrutin, qui eut lieu le 29 décembre 1767, Ursule Willems, née à Wezemaal (près de Louvain) en 1741 et qui avait prononcé ses vœux solennels à Nazareth en 1760, obtint 15 premières voix (Nazareth comptait alors 20 religieuses) (206). À peine âgée de 26 ans, elle fut nommée abbesse de Nazareth le 25 janvier 1768 (207).

Après un des plus courts abbatiats de l'histoire de l'abbaye, elle décéda déjà le 17 mai 1769 (208).

**NORBERTINE LINTS.** Le 29 mai 1769, le conseiller de Brabant Van Assche et l'abbé de Villers Robert de Bavay étaient désignés comme commissaires du gouvernement. Le 26 juin, ils étaient présents à Nazareth pour la procédure de l'élection et ils y relevaient 9 premières voix en faveur de la sous-prieure Norbertine Lints. Les autres voix s'étaient portées sur diverses moniales (Nazareth se composait alors de 20 religieuses) (209).

Lints, née à Louvain en 1729, devint officiellement abbesse de Nazareth le 19 juillet 1769 ; elle y avait prononcé ses vœux solennels en 1751 (210).

En exécution des ordonnances impériales des 22 mai 1786 et 4 janvier 1787, préparatoires à la réforme générale de l'organisation paroissiale, elle fit, en 1787, la déclaration des biens et des charges de l'abbaye (211). En 1794, pendant l'occupation française définitive (après la bataille de Fleurus, 26 juin 1794), l'abbesse avec quelques sœurs s'enfuyait à Warendorf (près de Munster). Cependant, lorsqu'elle apprit que, le 26 ventôse an III (16 mars 1795), le commissaire J. Faignay s'était présenté à l'abbaye pour y dresser un inventaire des biens meubles (212) et avait menacé, en exécution de la loi du 25 brumaire an III (15 novembre 1794) qui la considérait comme une émigrée, d'apposer les scellés sur l'abbaye, elle revint à Liège en mai 1795 (213).

L'abbesse Lints mourut le 30 août 1796 (214). Il n'y eut pas de nouvelle élection abbatiale.

Eugène Stuyck, mort le 28 février 1791, était devenu, le 24 juillet 1779, confesseur à Nazareth (215). Candide Adriaenssen, qui décéda à Liège le 22 février 1812, lui succéda vraisemblablement (216). Le 25 janvier 1795 mourut Hilaire Catillon, ordonné prêtre le 21 décembre 1782 et qui remplit l'emploi de receveur de l'abbaye (217). Enfin mentionnons encore trois *reditui* : Laurent Goyvaerts (1778-1781) (218), Amand Lauwers (1781-1792) (219) et Paul Eyskens (depuis 1795) (220).

(206) PLOEGAERTS, 129-130.

(207) *Chorographia*, 56.

(208) *Obituarium*, f° 12. — *Chorographia*, 56. — BERGMANN, 472.

(209) PLOEGAERTS, 132-133.

(210) *Chorographia*, 58-59. — Sa lettre de nomination est conservée aux A. Ê. ANVERS, *Archieven der kerkelijke instellingen, Abdij van Nazareth te Lier*, n° 1.

(211) A.G.R., *Chambre des Comptes*, n° 46892. — A. Ê. ANVERS, *Archieven der kerkelijke instellingen, Abdij van Nazareth te Lier*, n° 2.

(212) A. Ê. ANVERS, *Archief van het Provinciebestuur Antwerpen, Reeks A*, n° 93-1.

(213) PLOEGAERTS, 134.

(214) *Chorographia*, 59. — BERGMANN, 472.

(215) *Obituarium*, f° 5. — VAN DONINCK, 33.

(216) *Id.*, 29-30.

(217) *Id.*, 15-16.

(218) *Obituarium*, f° 30. — VAN DONINCK, 161.

(219) *Obituarium*, f° 14. — VAN DONINCK, 78.

(220) *Id.*, 150-151.

Le 26 nivose an V (15 janvier 1797), un nouvel inventaire des possessions de l'abbaye fut établi (221) et, dans le courant du mois, l'abbaye de Nazareth, tout comme ses biens, furent déclarés domaine national ; les 21 sœurs de chœur et les 11 sœurs converses de l'abbaye trouvèrent un abri à l'intérieur des murs de la ville de Lierre (notamment au Hof van Cuyck et auprès de familles bourgeoises) (222).

Le 23 vendémiaire an VI (14 octobre 1797) eut lieu la vente de l'abbaye : l'offre la plus élevée, plus de 400 000 livres, fut faite par un certain Gillet, au nom du citoyen Le Coutteux de Canteleu de Paris (223).

Le mobilier de l'abbaye fut vendu le 15 pluviose an VI (3 février 1798). Une partie des œuvres d'art avait déjà cependant été mise en sécurité dans les mois qui avaient précédé la suppression de l'abbaye.

Au cours des années suivantes, l'abbaye fut en grande partie détruite (224). En 1803, pendant la démolition de l'église abbatiale, quelques Lierrois réussirent à ouvrir la tombe de Barthélemy de Tirlemont et de porter en sécurité dans la ville le cercueil vermoulu. En 1806, le matériel subsistant du fondateur et/ou constructeur de l'abbaye fut transporté à l'église Saint-Gommaire où il est encore conservé aujourd'hui (225).

Dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle le domaine de l'ancienne abbaye tomba dans les mains de la famille Van Gend qui y bâtit une maison de campagne, le « Wit Kasteeltje » (Petit château blanc), qui fut totalement incendiée au début de la Première Guerre mondiale (226).

Cependant, il subsiste encore des anciens bâtiments abbatiaux : le portail d'entrée, reconstruit il est vrai, datant de 1616, et une grange abbatiale de 1762, délabrée et en partie détruite.

En 1986-1987, on fouilla le domaine de l'ancienne abbaye : les fondations du chœur de l'église abbatiale, un grand nombre de tombes ainsi que des vestiges des murs de l'abbaye et de puits furent mis au jour et firent l'objet d'un rapport (227).

**NAZARETH À BRECHT.** La fondation de l'abbaye de Nazareth à Brecht est née du désir profond de rendre à nouveau accessible aux femmes la vie cistercienne en Flandre.

Depuis la fondation de l'abbaye de Westmalle, les abbés successifs désiraient établir une abbaye de moniales. C'est l'abbé Robertus Eyckmans qui y est parvenu.

Depuis son élection comme abbé de Westmalle en 1940, il s'est continuellement efforcé de chercher un emplacement propice à une telle fondation. Le bourgmestre de Brecht, Henri Van Ostayen, pensait qu'il était possible de trouver un tel terrain à Brecht (228). Le 4 février 1944, le cardinal E. Van Roey donna son accord écrit pour établir, après la guerre, un couvent de moniales à Brecht (229). Entre temps dom Robert prit aussi contact avec les sœurs de l'abbaye de Soleilmont, où lui-même avait été recteur de 1934 à 1938. L'abbesse et les sœurs conseillères se déclarèrent prêtes à prendre la fondation en mains et à y préparer des postulantes (230). Le

(221) A. É. ANVERS, *Archief van het Provinciebestuur Anwerpen, Reeks A*, n<sup>o</sup> 89-1, publié par BERGMANN, 614-616.

(222) BERGMANN, 436-441.

(223) A. É. ANVERS, *Archief van het Provinciebestuur Anwerpen, Reeks B*, n<sup>o</sup> 496, affiche 25/3. — BERGMANN, 468.

(224) *Id.*, 468.

(225) LIERRE, ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINT-GOMMAIRE, n<sup>o</sup> 120/6 et 129/28/10.

(226) BERGMANN, 468.

(227) Cf. *Opraving van abdij Nazareth*, Lierre, 1987.

(228) P. SUNAERT, *De abdij van Nazareth te brecht, dans 750 jaar Abdij van nazareth, tentoonstellingscatalogus*, 99, Lierre, 1986.

(229) *Id.*, o.c., 101.

(230) *Ibidem*.

12 octobre 1945 fut fondée la « V.Z.W. Cisterciënzer Abdij O.-L.-V.-van-Nazareth » (231). Il ne restait plus alors que le choix du lieu.

Le désir de revenir là où avait existé l'ancienne abbaye de Nazareth fut abandonné car ce rêve n'était pas réalisable.

Les 13 et 22 juin, la nouvelle fondation acquit 16 ha vagues de bruyères, fagnes, marais et une forêt de pins au milieu de la bruyère de Brecht.

Le 20 juin 1946, les moines et les frères de Westmalle commençaient à défricher et à niveler le domaine et le 12 mai 1947 débutaient les travaux de construction (232). La première messe fut célébrée le 26 janvier 1948 dans une chapelle érigée dans la ferme. Depuis lors, demeurent les trois pionniers de Nazareth : le frère Dominique Heylaerts, le Père Léon Van Hoeydonck et le frère Celestin Van Hoorebeke, qui habitent à Brecht (233).

Le 25 juin 1950, les treize sœurs fondatrices prirent possession de la nouvelle abbaye au cours d'une grande fête solennelle, présidée par Mgr Suenens, comme représentant du cardinal, et par le très révérend Père Général de l'Ordre.

La communauté fut présidée par sœur Agnès Swevers, ancienne abbesse de Soleilmont. Lors de la fête de la Purification de la Vierge, en 1951, les fondatrices prononcèrent leur vœu de stabilité et le 5 février 1951 eut lieu l'élection de l'abbesse.

**AGNÈS SWEVERS.** Elle fut la première abbesse élue le 5 février 1951. Pendant sa prélature, la construction des bâtiments de la nouvelle abbaye fut poursuivie. Le 22 octobre 1954 eut lieu la consécration de l'église (234).

Euvrèrent comme recteurs : le Père Léon Van Hoeydonck (25 juin 1950-25 juin 1956) et le Père Roger de Ganck (25 juin 1956-25 juin 1962) (235).

**MYRIAM DARDENNE.** Elle fut élue abbesse le 4 février 1960 et installée le 21 février suivant.

Pendant sa prélature, quelques sœurs émigrèrent en Californie aux U.S.A. pour y fonder en 1962 « Our Lady of the Redwoods Abbey ».

Le 25 juin le Père Bert Baert devint le nouveau recteur des sœurs.

**BÉNÉDICTE GEEBELEN.** Elle fut élue abbesse le 28 février 1963.

Durant sa prélature, un groupe de sœurs partit en 1970 pour une petite fondation à Bocholt-Lozen dans le diocèse de Hasselt : O.-L.-Vrouw-van-Klaarland (236).

Fut recteur à Brecht depuis le 20 mai 1964 le Père Jean-Baptiste Van Damme ; depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1967 Tillo Declercq et depuis le 28 octobre 1968 Barthélemy De Strijcker.

**JOSEPHE VAN DOREN.** Elle était supérieure depuis le 18 février 1972 ; le 5 mars 1973, elle fut élue abbesse.

Le 18 mai 1975, le Père Tillo Declercq redevint recteur de Nazareth.

(231) *Ibidem.*

(232) *Cisterciënzerabdij Brecht*, 17, s.l., s.d.

(233) P. SUNAERT, *o.c.*, 103.

(234) P. SUNAERT, *o.c.*, 105.

(235) Tous les recteurs sont originaires de l'abbaye de Westmalle.

(236) P. SUNAERT, *o.c.*, 107.

**BÉNÉDICTE GEEBELN.** Elle fut à nouveau élue abbesse le 5 mars 1979.

En 1986 eut lieu le 750<sup>e</sup> anniversaire de Nazareth.

Le 25 juillet 1986, Rome reconnut officiellement que l'abbaye de Nazareth à Brecht est la continuation juridico-administrative de l'ancienne abbaye de Nazareth à Lierre.

Depuis le 18 janvier 1988, le Père Aelred Van den Bosch est le recteur de Nazareth.

Le 17 janvier 1990 Bénédicte Geebelen mourut.

**KIRSTIN BUTAYE.** Elle fut élue abbesse le 27 février 1990.

# ABBAYE DE ROZENDAAL À WAVRE-SAINTE-CATHERINE

Moniales cisterciensis ordinis de claustro iuxta Walhem in honore beate Marie constructo (1227), conventus monialium cisterciensis ordinis de claustro iuxta Walhem in honore sanctissime Dei Genitricis Marie constructo (1227), monasterium de Walahem cisterciensis ordinis (1228), monasterium Roscevallis incluse, cisterciensis ordinis (1229), sanctimoniales vallis Rosarum cisterciensis ordinis (1233), domus de valle Rosarum (1236), ecclesia beate Marie de Rosendale ordinis cisterciensis (1240), Abbatia de Rosendale (1245) Abdisse ende convente van Rosendale (1269), Labbesse et le couvent de Rosendale (1284), in de cloester te Rosendale (1301), Abbatissa et conventus in Rosindal ordinis Cysterciensis (1304), cloestre te Rosendale dat staet bi Waelhem (1316), godshuys van Rosendale (1328) conventus monasterii de Rosendale prope Walem (1328), conventus monasterii Vallis Rosarum iuxta Waelhem, cisterciensis ordinis, cameracensis diocesis (1337), conventus monasterii beate Marie Vallisrosarum iuxta Mechliniam ordinis cisterciensis (1341), goetshuse van Roesendale (1364), monasterio de Valle Rosarum (1381), monastere de Rosendaele lez Walem (1463), couvent de l'abbaye de Roosendael lez Walem (1698), moniales ordinis cisterciensis loci Roosendaele Mechliniensis diocesis (1773).

**SOURCES :** Les archives de l'abbaye du Val-des-Roses (1) ont eu un destin mouvementé. Lorsqu'en 1383 l'abbesse Marguerite van Muizen chargea Lieven van Tempelberghe, religieux à Baudelo, d'établir un inventaire, un grand désordre régnait dans les papiers et les documents (2).

Pendant les troubles religieux du XVI<sup>e</sup> siècle, les archives furent transférées au refuge des sœurs à Malines, mais le bateau où l'on avait rassemblé les archives et d'autres biens appartenant aux sœurs, coula. Les archives purent cependant être sauvées (3). En 1663, les religieuses et les archives réintégraient l'abbaye reconstruite. À la demande de l'abbesse Norbertine van Diependael, l'intendant d'alors, Jean Gillebert, fit en 1718 un nouvel inventaire qui permettait de se faire une meilleure idée des possessions de l'abbaye (4).

Les deux inventaires ont été conservés : le premier aux archives de l'État à Anvers, *Kerkelijk archief, fonds Rozendaal*, n° 14 *Inventaris van de charters van Rozendaal*, le second est conservé dans les archives de l'abbaye de Bornem, *fonds Rozendaal*, n° 417 *Inventaris der documenten, boeken, papieren... berustende in het comptoir*.

Après la Révolution française, les archives du Val-des-Roses furent dispersées. Cet éparpillement des archives a dû avoir lieu au début du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque les religieuses, chassées, ont cessé de vivre en communauté. Chaque religieuse a alors fait un testament dans lequel elle stipulait que les biens dont elle

---

(1) Prov. d'Anvers, cant. de Duffel. — Év. de Cambrai jusqu'en 1559 ; archévêché de Malines jusqu'en 1962, actuellement archévêché de Malines-Bruxelles.

(2) A.É. ANVERS, *Kerkelijke archief, fonds Rozendaal*, n° 14. *Inventaris*, f° 56.

(3) L. MONTHAYE, *De vroegste geschiedenis van de cisterciënserinnenabdij van Rozendaal te Sint-Katelijne-Waver (van circa 1227 tot 1383)*, mémoire inédit K.U. Leuven, 1965, p. XXII.

(4) A.A. BORNEM, *fonds Rozendaal*, registre n° 417. *Inventaris der documenten, papieren... berustende in het comptoir*.

pouvait disposer seraient transférés aux autres religieuses après sa mort (5). Dans ces conditions, il est probable que les archives aient souvent voyagé. Celles-ci n'ont pas toujours reçu la plus grande attention de la part des religieuses chassées, comme le prouve l'achat en juillet 1828 par les Archives de l'État, d'un lot de chartes, registres, lettres et autres documents du Val-des-Roses, mis en vente par un commerçant bruxellois en livres anciens. À cette occasion, un inventaire provisoire de ces documents fut établi par Marchal. Cet inventaire est également conservé aux Archives de l'État à Anvers, *Kerkelijk archief, Fonds Rozendaal*, n° 9, *Provisioneel inventaris van een gedeelte der archieven voortkomende uit de abdij van Roosendaal en wedergevonden bij toeval in den winkel van eenen Bouquiniste te Brussel*, 1 cahier. Ce sont ces documents qui sont actuellement conservés aux Archives de l'État à Anvers.

La partie des archives qui trouva à l'abbaye de Bornem est un don de Marie Petronelle Van Gheel, dernière moniale survivante du Val-des-Roses, qui à son décès, le 25 juillet 1845, fit don par testament de tous ses biens — et dont ces archives — aux trois prêtres fondateurs de l'abbaye de Bornem (6). Un aperçu des sources conservées dans les différents dépôts fut déjà fait par R. de Ganck, *Anna Turcx, een merkwaardige Abdiss van Roosendaal (1575-1598)* dans *Handelingen van de Koninklijke Kring voor Oudheidkunde, Letteren en Kunst van Mechelen* (7), t. 53, 1949, pp. 89-91.

Aux Archives de l'État à Anvers, *Kerkelijke archief, Fonds Roozendaal*, on conserve en tout 1023 chartes dans 6 cartons : 104 actes du XIII<sup>e</sup> siècle, 269 actes du XIV<sup>e</sup> siècle, 270 actes du XV<sup>e</sup> siècle, 165 actes du XVI<sup>e</sup> siècle, 174 actes du XVII<sup>e</sup> siècle et 41 actes du XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1922, un acte de 1257 fut encore acheté et ajouté au classement existant.

- Au numéro 7 de ce fonds, 4 paquets de documents sont conservés : dans le paquet numéro I sont conservés divers écrits concernant surtout l'élection des abbes (1529-1680), la gestion et l'affermage des fermes, dîmes et autres biens (1503-1788) et des jugements, en tout quelque 65 documents.
- Dans le paquet numéro II sont conservés 39 documents qui traitent également de sujets divers comme : des jugements, l'achat et la vente de biens, des contrats de location, des procès (1472 jusqu'à 1761), pour la plupart datant des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.
- Dans le paquet numéro III sont conservés 37 documents qui traitent pour la plupart des biens immeubles de l'abbaye dans la région de Malines, notamment le refuge dans la Bleekstraat (1530-1760) des biens à Melsbroek (1563-1646), des biens à Niel (1650-1772) ainsi que le pastorat des biens à Pulle (1663), divers biens et propriétés à Walem (1502-1629).
- Dans le paquet numéro IV sont conservés 19 documents qui ont trait à des biens et propriétés situés à Wavre-Sainte-Catherine (1565-1665), à Wiekevorst (1510), à Wilmarsdonk (1560), à Wolvertem (1530-1794) et une série de pièces d'un procès du 18<sup>e</sup> siècle.

Aux numéros 8 à 19, 11 registres sont conservés, pour la plupart des documents des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : livres de comptes, états des biens et cens (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles), pièces de procès (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle). Sont importants, notamment : le numéro 8 : un état des biens et rentes (fin du XV<sup>e</sup> siècle) et quelques données ayant trait aux reliefs de fiefs de l'année 1538 ; le numéro 9 : l'inventaire de Marchal dont il a été question plus haut, 1828 ; le numéro 14 : l'inventaire des actes de 1383 ; et le numéro 19 : une collection de rôles de cens du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles.

Toutes ces archives attendent encore un véritable inventaire. En attendant, il faut avoir recours à un aperçu dactylographié détaillé. Dans les archives ecclésiastiques, il faut également consulter le *fonds Pitzemburg*, carton II n° 479 (acte 338) et le *fonds Sint-Bernards*, carton I n° 1 (acte de 1238) ; le registre n° 119 *Summarium chronologicum et topographicum continens fundationem... B. Mariae Virginis loci sancti Bernardi ad Scaldim*, XVIII<sup>e</sup> siècle) 1 vol. in-4<sup>e</sup>, relié en carton, 116 pp. L'auteur G. Bouvaert, moine de Saint-Bernard, a puisé dans la chronique de B. de Grande pour ses données concernant le Val-des-Roses.

Dans ce même dépôt, il faut également consulter le *fonds charters van Mechelen*, chartes des Berthout,

(5) A.A. BORNEM, *Fonds Rozendaal*, carton I, paquet C.

(6) A.A. BORNEM, *Fonds Rozendaal*, carton I, paquet C.

(7) Abrégé ci-après en H.K.O.L.K.M.

n° 14 (acte de 1306), n° 40 (acte de 1318), n° 450 (acte de 1564), n° 652 (acte de 1637), n° 785 (acte de 1737), n° 840 (1792). G. Beterams, *Mechelse schepenbrieven op het rijksarchief te Antwerpen*, dans *Handelingen van de Koninklijke Kring voor Oudheidkunde, Letteren en Kunst van Mechelen* (8), t. 58 (1954) à t. 63 (1959). Consulter également le fonds *Antwerpse schepenbrieven*, charte n° 1224, voir G. Beterams, *Antwerpse schepenbrieven bewaard op het rijksarchief te Antwerpen (1300-1794)*, Bruxelles, 1959, p. 192, n° 1224.

Toujours aux Archives de l'État à Anvers, sont également conservées les archives du *Provinciaal Archief* (9) d'Anvers. Dans la série A, il faut consulter les n° 81-4 et 5, 79-2, 88-4, 93-19, 20 et 21. Ce sont des documents ayant trait à la suppression de l'abbaye (ans III à V). Dans la série *Betwiste zaken* (10), consulter A 75-11 (an XII) et A 74-6(54) (an XIII-1810). Les affiches des différentes ventes sont conservées dans la série B des archives provinciales et on peut également consulter les livres de l'*Algemeen repertorium van de verkoping van nationale goederen (1796-1805)*.

Aux archives de l'abbaye de Bornem, *Fonds Roozendaal* (11), on conserve une dizaine de chartes (XIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècles). Les actes sont conservés dans un carton marqué du nom « *Vallis rosarum* » avec 4 paquets ou recueils de documents :

Le *recueil A* contient les rapports de visite (1606, 1644, 1653, 1682, 1737 et 1739), un extrait des descriptions du Chapitre (XVIII<sup>e</sup> siècle), des copies d'actes ainsi que les documents suivants : notes historiques de la main de Constance de Grindor, *Journal van allen het ghene dat gepasseert is t' seder het vertreck van het convent in de refugie tot Mechelen den 25 september 1705* ; *een Copie getrocken uyt den doot Boeck van de Abdisse*, concernant le 31<sup>e</sup> abbesse Anne Turcx ; *een kleine chroniek* à partir de 1721, écrite par l'abbesse Ludwina van der Nath ; et un « *Verhaal van de overcompste* » des religieuses de Malines au Val-des-Roses en 1660.

Le *recueil B* conserve en majeure partie les lettres de nomination et des lettres patentes concernant les choix d'abbeses (1557-1723).

Le *recueil C* conserve ces documents pour la période (1723-1791) ; sont également conservés ici les testaments des dernières religieuses du Val-des-Roses, c'est-à-dire Marie Petronelle Van Gheel (25 juillet 1845) et Madeleine Verschaeren (24 mars 1828).

Dans le *recueil D* sont conservés divers documents qui ont principalement trait aux reliques, indulgences et privilèges de certains autels.

Dans la section des registres de ces mêmes archives sont encore conservés les registres importants suivants :

- N° 207, *Bernaert de Grande, Op ende Voort-ganck van het wijdt vermaert clooster ende abdye van Roozendaal der Ordre van Cisteaux buyten Mechelen*, 1664, f° 178 ; il faut remarquer ici que l'auteur de la genèse de l'abbaye se basait sur les chroniques apocryphes de Christophe Butkens (12) qu'il retravailla encore, ce qui rend les informations contenues dans les quatre premiers chapitres sujettes à caution (13). Dans la suite de sa chronique, cet historien fournit des informations utiles. Cette chronique fut poursuivie par sœur Constance Grindor jusqu'en 1718 aux f° 178-218. Il est à noter qu'elle inscrivit aux f° 220-236 le récit de la fondation des abbayes de Nazareth, du Val-des-Roses et de Saint-Bernard.
- N° 407, un *Cartulaire* du XIII<sup>e</sup> siècle (1227 — septembre 1263), 35 chartes, 32 folios sur parchemin datant du XIII<sup>e</sup> siècle (env. 1270).
- N° 408, un *Cartulaire* dressé en 1714 sur demande de l'abbesse Norbertine Van Diependael, rélié cuir, 363 folios, contenant 251 chartes (1227-1607).
- N° 409, un registre aux cens de Itegem, 1660, 32 fol.
- N° 410, un registre aux cens de Boortmeerbeek, 1741, 200 pp., rempli à moitié.

(8) Cf. *supra*, note (7).

(9) H. JACOBS, *Inventaris der archieven van het provinciaal Bestuur van Antwerpen*, 3, 57, Anvers, 1902.

(10) *Id.*, *op. cit.*, pp. 72-73.

(11) Un inventaire dressé par B. van Doninck est conservé dans les archives de l'abbaye de Bornem, *registers*, n° 207 A.

(12) J. VAN MIERLO, *Valse kronieken van Butkens*, dans *An. Praem.*, II, pp. 60-81 ; 113-118, 1926.

(13) A. GOETSTROUWERS, *De oorsprong der abdij Roozendaal*, dans *B.C.R.H.*, CXIX, 259-261, 1949.

- N° 411, un registre aux cens de Boortmeerbeek, 1744, 80 pp.
- N° 412, un registre aux cens de Heist-op-den-Berg, 1744.
- N° 413, un registre des biens de la cour foncière de Berg et Kampenhout, 1699.
- N° 414, un livre aux fiefs et jugements de Ronzendaal dressé par Jacques Gillebert, intendant au service de l'abbesse Norbertine van Diependael, 1719.
- N° 415, un registre aux baux, 1755, établi sous l'abbesse Agnès Haegens.
- N° 416, États des Biens, Revenus et Charges vérifié par Pierre Dominique et A. Van Velde, 17-18 avril 1789.
- N° 417, l'inventaire cité plus haut des documents, Livres, Papiers, etc. dressé par Jacques Gillebert, intendant, 1718.
- N° 418, recueil de lettres de profession (1601-1793), 123 pièces, 1 vol.
- N° 419, obituaire écrit par Norberte de Berghe, 1733, 186 f<sup>ms</sup>, contient les dates des décès à partir de 1594 et ce, jusqu'en 1801. Cet obituaire se base sur un obituaire plus ancien.
- N° 420, registre aux baux établi en 1789, contient les conditions de location.
- N° 421, registre aux baux (1724-1767), perception des loyers.
- N° 422, registre aux baux, 1705, avec les loyers perçus.
- Le n° 423 peut au mieux être décrit comme *Varia* : on trouve des patentes, des testaments, des copies d'actes (1229-1658), des actes de transport (1529-1744), des constitutions de rentes, des registres aux cens d'Itegem (1631), Berlaar (XVIII<sup>e</sup> siècle) etc.
- Le n° 424 contient aussi une série de *Varia*, mais ces documents traitent principalement des difficultés rencontrés par les troupes d'occupation françaises (1791-1803) dans les cures de Niel, Zammel, Aartse-laar.
- Le n° 425, *Coerte Figuratief* par J. Van Haecht, arpenteur, établi entre 1788 et 1791, représentant les propriétés, terres, pâturages etc. du Val-des-Roses. C'est un volume magnifique illustré de cartes en couleur.

Les archives des Sœurs de la Charité à Overijse contiennent un manuscrit : « *Oorsprong en begin van het klooster der Zusters van Liefde te Mechelen* », on y trouve également quelques notes sur la suppression du Val-des-Roses.

Dans les Archives de l'Archevêché de Malines sont conservés les documents suivants provenant de l'abbaye du Val-des-Roses (14) :

- n° 1, documents ayant trait à l'élection et aux difficultés rencontrées lors de l'élection de Manriquez comme abbesse (1680-1682) ;
- n° 2, un rapport de visite des abbés de Baudelo et Villers, daté du 8 octobre 1698 ;
- n° 3, des rapports de l'interrogatoire des religieuses avant leur profession (1618-1795) ;
- n° 4, un recueil de documents ayant trait à divers sujets (1557-1614), notamment une demande d'observance plus stricte de la clôture (1569) et deux lettres espagnoles au sujets des désordres dans l'abbaye (1663) ;
- n° 5, un recueil ayant trait à la gestion des biens : notamment une procuration confiant la gestion des biens à Pierre van Cantelbeke, datée du 23 septembre 1567, ainsi que des documents concernant le refuge de Malines. Sous ces numéros, on conserve également une « *Instructie nopende het proces tusschen sijn ecclesiaan, den heere marques van deinse ende de abdije van Roosendaal begonst circiter anno 1739 over enige thiende van novale* » de la main de J.B. Hulin, curé de Walem, dans laquelle l'auteur mentionne également la fondation de l'abbaye du Val-des-Roses.

Enfin, il faut remarquer que deux chroniques sont conservées dans ces fonds : toutes deux sont copées datant du XVIII<sup>e</sup> siècle de la chronique de Bernard de Grande (15) et sont pourvues d'un certain nombre

(14) C. VAN DE WIEL, *Bijdragen tot zes eeuwen cisterciënserdocumentatie (1153-1797)*, dans *Cîteaux Commentarii Cisterciensium*, 30, 77-78, 1979.

(15) A.A. BORNEM, *Fonds registers, n° 207 BERNARDUS DE GRANGE, Op ende voortganck van het vermaert Clooster ende Abdye van Rosendaal der orde van Cîteaux buyten Mechelen, 1663*; cf.-après BERNARD DE GRANGE, *Chronique*.

de corrections et d'ajouts ; la première copie, « Op ende Voortganck van het wijdt vermaert Clooster ende Abdeye van Roosendaal der orden van Cisteaux buyten Mechelen », contient à partir des pages 71-83 un nombre de pièces originales ayant principalement trait à la période 1576-1640 (ci-après Chronique I) ; la deuxième chronique, « Chronycke van Roosendael der orde van Cisteaux 1220-1797 », contient également, outre la suite de la chronique de Bernard de Grande jusqu'à la Révolution française, les armes des abbesses (ci-après Chronique II).

Dans ces mêmes archives, il faut également consulter le fonds *A. Coriache*, registre 6, <sup>ms</sup> 534-535 concernant les dîmes (1507, 1515) (16) ; le fonds *begijnhof*, carton I, 1 charte (acte de 1247) ; *Fonds Walem*, dossier Walem n° 1 (copie d'un acte de 1255).

Dans les archives du Chapitre de Saint-Rombaut à Malines (17), il faut consulter les documents concernant l'abbaye du Val-des-Roses (1581, 1630) dans la section : rapports avec le clergé régulier à Malines et dans les environs. Consulter également les *Acta Capitularia* (1498-1797), 21 registres + 2 enveloppes dans lesquels on trouve en plusieurs endroits de notes concernant le Val-des-Roses.

Dans les archives de l'abbaye de Westmalle, on conserve sans signature spéciale le manuscrit et les études préparatoires à la publication de Th. Floegaerts, *Les moniales de l'ordre de Cîteaux*, pp. 61-114, Westmalle, 1936. Pour le Val-des-Roses, le manuscrit conservé fournit plus d'informations que le texte publié dans l'œuvre citée. On conserve un dossier concernant les feuilles effectuées sur Ide de Louvain.

Dans ces archives est également conservé un microfilm important (F 1-F 265). Ce film fixe des documents (1501-1796) conservés aux Archives de l'État à Anvers et dans les archives de l'abbaye de Bornem ainsi que dans celles de la Ville de Malines. Ces textes ont été dactylographiés et peuvent être consultés à l'*Archief in documentatiecentrum* de Wavre-Sainte-Catherine.

Ce centre renferme également divers autres documents ayant trait à l'abbaye du Val-des-Roses : il s'agit d'une cinquantaine de numéros et recueils, pour la plupart des reproductions ou tirés à part d'articles sur l'histoire de l'abbaye, ainsi que des mentions bibliographiques. Le numéro 245.2 est particulièrement intéressant : il rassemble une série de photographies de tableaux et d'objets reconnus comme étant la propriété de l'abbaye.

Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, il faut consulter les fonds suivants : *Conseil du Gouvernement général*, n° 2272 ; *Conseil d'État*, n° 1233, liasse (1639-1698 ; 1719 ; 1618) ; *Administration de l'arrondissement de Brabant*, n° 287, un inventaire des meubles et une liste des religieuses présentes (1795) ; *Conseil royal de Philippe V*, n° 269 conserve 1 liasse (1704).

Dans le fonds *Papiers d'État et de l'Audience*, les n° 900, 902, 906, 907, 917, 925. Dans le fonds *Chancellerie de Brabant*, tome III, <sup>ms</sup> 138-144. Dans le fonds *Conseil privé Espagnol*, le n° C 1170 et dans le *Conseil privé Autrichien*, le n° 865. Dans le fonds *Chambre des comptes*, consulter le n° 46892, c'est-à-dire un état des biens dans lesquels le Val-des-Roses est repris, comme l'indique H. Nelis dans son *Inventaire des archives des chambres des comptes*, t. 6, 89, Bruxelles, 1931 ; pour ce fonds, consulter également A. Pinchart, *Inventaire des archives des chambres des comptes*, t. IV, 192, Bruxelles, 1865 et L. Gachard, *Inventaire des archives des chambres des comptes*, t. I, 197 et 199, Bruxelles, 1837. Dans le fonds *Cour féodale de Brabant*, consulter les numéros 3926, 637, 640 comme le mentionne L. Galesloot dans son *Inventaire des archives de la cour féodale de Brabant*, t. II, 207, 274, 296, Bruxelles, 1884. Dans le fonds *Université de Louvain*, consulter le numéro 2397 dans lequel est conservés une pièce de procès de 1771, comme en fait mention J. de Vocht dans son *Inventaire des archives de l'université de Louvain (1426-1797) aux Archives Générales du Royaume*, Louvain, 227, n° 2397, 1927.

On trouve encore des documents où le nom du Val-des-Roses est mentionné dans les *Archives ecclésiastiques du Brabant*, fonds *Sainte-Gertrude à Louvain*, n° 10259 (acte de 1276) ; fonds *Saint-Martin à Louvain*, n° 15256, document (du XVIII<sup>e</sup> siècle) concernant les dîmes à Ouwen (Grobendonk) ; dans le fonds *abdij Maagdendaal te Oplinter*, n° 596 comme en fait mention H. Delvaux dans son *Inventaire analytique des*

(16) C. VAN DE WIEL, *Repertorium van het compilatiewerk van vicaris-generaal Am. de Coriache*, (*Archives et Bibliothèques de Belgique, inventaires II*), Bruxelles, 1973, p. 73.

(17) M. KWANTEN, *Het kapittelarchief, Inventaris*, travail dactylographié, Malines, 1984.

*archives ecclésiastiques du Brabant*, 1<sup>re</sup> série *Abbayes et Chapitres*, t. III *Inventaris van het archief der Abdij Maagdendaal te Oplinter*, p. 313, n° 596 (document de 1521, 29 juillet), Bruxelles, 1965.

À la Bibliothèque Royale de Bruxelles, consulter au *Cabinet des manuscrits* : II 2401, lettre envoyée à Nicolas Peeters, receveur du Val-des-Roses, 1608. L'auteur de la lettre est Christian van der Beelen de Bruges.

- N° 16851 *Korte historie van de vroegelijke abdij van Rosendale van het order van den H. Bernardus*, 1734, f°s 179-188. Ce manuscrit fut rédigé par un Franciscain et traite plusieurs histoires d'abbayes.
- N° 19207 *Kronijke van Mechelen*, f°s 284-285, contient un texte de Ch. Butkens sur la fondation du Val-des-Roses.

À la Société Ruusbroec à Anvers est conservée une ode : *Poorte van Triumph Mevrouw Agnes Haegen abdisse van Roosendaal 25<sup>e</sup> jaer van abdisse 28 september 1778*, Anvers, 1778.

Aux Archives de la Ville à Malines sont conservés les documents suivants : P.J. van Doren, *Inventaire des archives de la ville de Malines*, t. II, p. 17, Malines, 1862 ; t. III, p. 135, Malines, 1865 ; t. IV, p. 203, Malines, 1866 ; t. V, p. 70, Malines 1868 ; t. VI, p. 294, Malines, 1876. On y trouve une copie des registres des actes concernant le Val-des-Roses (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle). Consulter également les n° CC XXX II « *Chartier de l'abbaye de Roosendaal* », registre, en folio, établi par le chanoine K.-B. de Ridder (1824-1876) qui a rassemblé des extraits de divers actes et documents (1197-1500) ;

- N° EE XXVII B. de Grande, *Op ende Voortganck van het wijdt vermaert clooster ende abdij van Roosendaal der orde van Cîteaux buyten Mechelen*, registre in-4°, 112 pp. pourvu d'une annexe concernant la visite du général de Cîteaux aux Pays-Bas (1663), ainsi que de quelques autres notes, 23 pp.

C'est donc la troisième copie de la fameuse chronique. On peut également utiliser la chronique de Malines, conservée sous le numéro CCI (1-99), *Chronologische algemeynen aenwijzer... nopens de Mechelse geschiedenis*, 99 registre in-folio sous la direction de J.F.G. Gyseleers-Thys, archiviste de la ville (1802-1843). Il est possible d'utiliser ce travail grâce à une table alphabétique qui renvoie aux différentes parties. Sous la rubrique Val-des-Roses, on trouve des indications sur la période 1200 à 1743. Les protocoles notariaux conservés aux Archives de la Ville contiennent également de nombreuses informations : notamment A. Van de Venne, 1603-05-09, J. Harlinghen 1633-1634, f° 263 ; 1615, f° 27 ; 1603, f°s 207-210 ; J. De Munter, 1588-1589, f° 15, 1589-1590, f° 321 ; Sporckmans, 5-05-1629, 6-05-1639 ; Delamotte, 1630-32, f° 42 ; 16-03-1633, 03-04-1640 ; 2 avril 1655 ; 26 décembre 1643, 14 juillet 1646, 18 août 1656 ; P. Croon, 12 avril 1655, 16 mai 1651 ; Bourdonney, 1638-42, 26 décembre 1641 ; J. Vreven, 14 octobre 1654, 13 février 1653, 11 avril 1654, 27 juin 1654, 18 février 1655, 6 mars 1655, 10 mars 1655, 15 novembre 1655, 12 décembre 1655, 31 décembre 1655, 24 mai 1656, 14 mars 1656, 16 avril 1655, 25 septembre 1655, 23 mars 1656, 4 septembre 1653, 7 janvier 1656, 17 mars 1660, 11 mai 1660, 20 juillet 1660 ; Hartius, 11 mai 1649 ; Horte, 19 novembre 1658, 23 janvier 1659, 21 mai 1654, 17 septembre 1654, 9 février 1654. Dans les mêmes archives fonds van het O.C.M.W. van Mechelen (fonds du C.P.A.S. de Malines), consulter les n° 1696, 1711, 3627, 4321, 4910, 5271 et 5980 comme le note F.G.C. Beterams dans son *Inventaris van het archief van de Commissie van Openbare Onderstand van Mechelen* (Inventaire des archives de la Commission d'Assistance publique de Malines), t. 1 *Heiligie Geestafels en Huisarmen, Gasthuizen en Godshuizen*, XVI, 205, 206, 440, 519, Malines, 1956 ; t. 2 *Het beginhof te Mechelen, de Armenzorg in de 19de eeuw*, 599, 639, 722, Malines, 1957.

Aux Archives du C.P.A.S. d'Anvers, *Fonds Elisabeth Gasthuis*, on conserve une copie d'un acte qui peut être situé entre 1254 et 1257.

- N° 12, *Buitgoederen van Mortsel* (propriétés de Mortsel) ; on y conserve l'acte original et au n° 169 une copie de « *Copy van goederen, renten en cijnsen* », f° 48 v°.

Aux Archives de la Ville d'Anvers, *Fonds kloosters-caritatieve instellingen*, est conservé le n° K 1571 concernant l'abbaye du Val-des-Roses.

Aux Archives de la Ville de Diest, consulter le n° 3086 comme mentionné chez J. Verbeemen, *Inventaris*

van het archief der Heren en van het stadsarchief van Diest, p. 398, n° 3086 (document du 1<sup>er</sup> juillet 1740), Bruxelles, 1961.

Les Archives de la Ville de Lierre renferment un recueil (1580-1589) sur l'abbaye du Val-des-Roses (18).

Les Archives du C.P.A.S. de Geel abritent diverses images mortuaires des religieuses du Val-des-Roses dans la *Verzameling Van den Bergh*.

Les sources publiées sont les suivantes.

S. Bormans — J. Halkin, *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés*, XI, 2<sup>e</sup> partie, pp. 75, 89, 131, 484, Bruxelles, 1912.

J.J. Hoebanx — C. Wirtz, *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés*, XI, 4<sup>e</sup> partie, p. 168, Bruxelles, 1965.

A. Wauters, *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés*, IX, 1896, p. 592, Bruxelles.

Quelques documents (1640-1660) provenant des archives de la ville de Malines — principalement des protocoles notariaux — ont été publiés par A. Goetstouwers, *De heropbouw van de abdij Roosendaal (Walem) (1598-1660)*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis bijzonder van het oud hertogdom Brabant*, série III, années 5, pp. 224-231, 1953.

Les chartes datant d'avant 1500 — 740 pièces — ont été publiées (19), *De oorkonden der abdij Roosendaal der orde van Cîteaux*, éd. A. Goetstouwers, t. I (1226-1363), (*Commissie Geschiedkundige en Folkloristische opzoekingen der provincie Antwerpen*), Tongerlo, 1956, 498 pp. — t. II (1364-1500), (*Commissie voor Geschiedenis en Volkskunde provincie Antwerpen*), s.l., (Anvers), 1985, 364 pp.

Toutes les éditions antérieures d'actes ont été reprises dans cette publication : A. Goetstouwers, *De oorsprong der Abdij Roosendaal*, dans le *B.C.H.R.*, CXIX, pp. 280-296, 1949, actes datant de septembre 1226, de 1227, des 6 mai 1228, 8 juin 1228, 7 mars 1229, 23 mai 1229, 25 avril 1233, 27 janvier 1236, 29 janvier 1236, mai 1238, 10 août 1239, 24 juin 1240, 25 janvier 1244, novembre 1246. Id., *Gillis Berthout en de eerste heren van Berlaer, Geel en Duffel*, dans *Handelingen van de koninklijke kring voor Oudheidkunde, Letteren en Kunst van Mechelen (H.K.O.L.K.M.)*, t. 56, p. 44, 1952, acte de juin 1266. P.J. Goetschalckx, *Geschiedenis van Grobbendonck*, t. 1, p. 258 (29 janvier 1236), p. 259 (2 juillet 1236), p. 264 (janvier 1247-juillet 1248), p. 265 (25 juillet 1248), p. 266 (26 avril 1249), p. 267 (25 mai 1256), p. 268 (1<sup>er</sup> juin 1257), Hoogstraten, 1897.

Le même auteur a également publié des actes dans *Bijdragen tot de Geschiedenis bijzonderlijk van het aloude hertogdom Brabant*, t. 1, 1902, pp. 266-269, (17 février 1244, p. 13 (21 décembre 1281) ; ont contribué à cette même publication J.B. Stockmans, t. 5, 1906, p. 434 (28 avril 1290) et J. Theunissen, t. 2, 1903, pp. 132-133. G. van Caster, *Notice historique sur Waelhem et l'ancienne abbaye du Val-des-Roses*, dans le *Bulletin du cercle archéologique de Malines*, t. II, 1891, p. 250 (1227) ; P. Kuyt, *Gheel vermaard door de eeredienst der heilige Dimpna*, Anvers, 1863, p. 20 (26 avril 1247) ; J.T. de Raadt, *Iteghem et ses seigneurs*, Anvers, 1893, p. 19 (12 juin 1297) ; Id., *Berlaer et ses seigneurs*, Anvers, 1889, p. 89 (16 février 1304) ; C. van Gestel, *Historia archiepiscopatus Mechliniensis*, t. 1, La Haye, 1725, p. 36 (1260) ; A. Miraeus, *Notitia Ecclesiae Belgii*, Anvers, 1630, caput CLX (1227), caput CLXX (29 janvier 1236) ; A. Miraeus — F. Foppens, *Opera diplomatica et historica*, t. 1, p. 744, Louvain, 1723 (1227), t. 2, Louvain, 1725, p. 751 (29 janvier 1236), p. 996 (1260), t. 3, Louvain, 1734, p. 99 (juillet 1241, 2 décembre 1257) ; t. 4, Louvain, 1744, p. 387 (17 janvier 1255, p. 592 (1227), p. 593 (18 août 1248). Caramuel de Lobkovix, *Theologia regularis II 172B 174A*, F.W. Roth, *Studien und Mitteilungen Bened. und Zist. Klöster*, t. 1866, p. 175, n° 35-25 (acte du 25 juillet 1368). Th. Cooremans, *Bijdragen tot de geschiedenis van Waelhem*, Malines, s.d., p. 17 (acte du 17 janvier 1255).

Les sœurs du Val-des-Roses sont également citées dans les actes publiés suivants : *Oorkondenboek der abdij van St.-Bernards aan de Schelde*, t. 1, (1233-1276), éd. P.J. Goetschalckx et B. van Doninck, Anvers, 1926, p. 11 (29 janvier 1236), p. 16 (2 juillet 1236), p. 137 (26 avril 1249), p. 155 (14 avril 1253), p. 271

(18) A. LENS, *Inventaris van het oud archief van de stad Lier, (Archief- en Bibliotheekwezen in België. Inventarissen III)*, n° 370, Bruxelles, 1973.

(19) R. DE GANCK, *De oorkonden der abdij Rozendaal der orde van Cîteaux*, éd. A. GOETSTOUWERS, (t. I), Tongerlo, 1956, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, t. 9, 1958, pp. 315-317, donne une commentaire intéressant de cette œuvre.

(juin 1266). *Oorkondenboek der Witherenabdiij van Sint-Michiels te Antwerpen*, t. I, éd. P.J. Goetschalckx, Ekeren, 1909, p. 126 (25 avril 1246), p. 185 (24 avril 1262). *Oorkondenboek van het Sint-Elisabeth-hospitaal te Antwerpen (1226-1355)*, (C.R.H.), éd. J. van den Nieuwenhuizen, Bruxelles, 1976, pp. 80-82, n° 51 (acte se situant entre 1254-1257), p. 46, n° 29 (acte de 1246).

On trouve également des registres d'actes chez G. Croenen, *De familie Berthout (13de — 1ste helft 14de eeuw). Het belang van de familie patronen in het proces van machtsverwerving*, mémoire inédit, R.U. Gent, 1988, 3 t., n° 874, 876, 877, 905 ; également chez C. van de Wiel, *Repertorium van het compilatiewerk van vicaris-generaal Am. de Coriache (Archief- en Bibliotheekwezen in België, Inventarissen II)*, Bruxelles, 1973, p. 73, n° 950.

On trouve des informations sur les prêtres confesseurs dans *Obituarium monasterii loci Sancti Bernardi S. Ordinis Cisterciensis (1237-1900)*, éd. B. van Dominec, Lérens, 1901, passim et P.J. Vyncke, *Geschiedkundige schets der abdiij Baudeloo*, Gand, s.d., pp. 135-144. *Obituaire du monastère de Groenendael dans la forêt de Soignes*, (C.R.H.), éd. M. Dykmans, Bruxelles, 1940, p. 310.

On prenait également des résolutions directement le Val-des-Roses dans les résolutions du Chapitre général ; concernant ceci, consulter *Statuta capitulorum generalium ordinis Cisterciensis*, éd. J. Canivez, 8 t., Louvain, 1933-1938.

E. Poulet, *Correspondance de Granvelle*, t. I, p. 429, Bruxelles, 1877, t. II, Bruxelles, p. 80, 1879.

Les sources littéraires suivantes ont été publiées : *Constance de Grindor, Journal van allen heighene dat gepasseert is isedert het vertrekt van het convent in de Refugie tot Mechelen den 25 september 1705*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis bijzonder tot de geschiedenis van het aloude hertogdom Brabant*, t. II, 1903, pp. 255-270. R. de Ganck, *The endangered lay sisters in the 17th century*, dans *Cîteaux Commentarii Cisterciensis*, t. 19, 1968, pp. 357-363 (document du 8 mai 1634).

Les sources éditées suivantes sont également utiles à l'étude du Val-des-Roses : *Gosminus de Bossut, Vita Arnulphi conversi Villariensis*, éd. D. van Papenbroek, *Acta Sanctorum Junii*, t. VII, 1867, pp. 556-579. *Vita Idae Lovaniensis*, éd. D. van Papenbroek, *Acta Sanctorum Aprilis*, t. II, 1866, pp. 156-189.

Des œuvres plus anciennes donnent quelques indications sommaires sur l'origine de l'abbaye. La liste des abbesses se base principalement sur la chronique apocryphe de B. de Grande. J.B. Gramaye, *Antiquitates illustrissimi ducatus Brabatie. Historiae et antiquitatum urbis et provinciae Mechliniensis libri III*, Louvain, Bruxelles, 1700, p. 12 ; C. van Gestel, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, t. 1, La Haye, 1725, pp. 134-135 ; J. Le Roy, *Notitia marchionatus Sancti Romani Imperii in Amsterdam*, 1678, p. 240 ; J. Le Roy, *Le grand théâtre sacré du duché de Brabant*, t. 1, La Haye, 1735, p. 87 ; De Cantillon, *Vermakelijkheden van Brabant en desselfs onder hoorige landen*, t. 4, p. 24, Amsterdam, 1770 ; J.B. Descamps, *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant avec des réflexions relativement aux Arts et quelques Gravures*, pp. 124-125, Paris, 1796 ; E. Martène — U. Durand, *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*, t. 2, Paris, 1717. Également *Gallia Christiana*, t. V, col. 65-69, Paris, 1873. A. Miraeus, *Chronicon cisterciense*, p. 214, Cologne, 1614. Ch. Henriquez, *Lilla Cistercii*, t. II, pp. 258-262, Douai, 1633. A. Wichmans, *Brabantiae Mariana tripatita*, pp. 641-646, Anvers, 1632. A. Manrique, *Cisterciensium seu verius ecclesiasticorum annalium a condito cistercii*, t. III, pp. 261-262, Lyon, 1649. A. Raissius, *Menologium Cisterciense*, pp. 6-7, Anvers, 1630.

TRAVAUX : On trouve des aperçus bibliographiques chez : L.H. Cottineau, *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, t. II, col. 2531, Mâcon, 1939 ; É. Brouette — E. Manning, *Bibliographie de la Belgique Cistercienne. Documentation Cistercienne*, vol. 13, pp. 119-120, Rochefort, 1974 ; J. van Schoors, *Bibliografie m.b.t. de abdiij Roosendaal en haar geschiedenis*, travail dactylographié, s.d., s.l., 5 pp. Pour la bibliographie courante, consulter les rapports annuels dans la *R.H.E.* : *O.G.E.* et la publication de l'ordre lui-même *Cîteaux commentarii cistercienses*, Achel.

On ne trouve l'histoire complète de l'abbaye que chez L. Janssens, *Het klooster van Rozendal bij Waalhem, mitsgaders eene levensschets der gelukzalige Ida van Leuven kloosternon aldaar*, Malines, 1886.

L'origine de l'histoire de l'abbaye est traitée chez : A. Goetstouwers, *De oorsprong der abdiij van Roosendaal*, dans *Bulletin de Commission Royale d'Histoire*, t. CXIX, 1949, pp. 257-298 ; Id., *Inteiding dans Oorkonden der abdiij Roosendaal der orde van Cîteaux (Commissie voor Geschiedkundige en Folkloristische opzoe-*

kingen der provincie Antwerpen), t. 1, pp. VIII-XIX, Tongerlo, 1956; L. Monthaye, *De vroegste geschiedenis van de cisterciënserinnenabdij van Rozendaal te Sint-Katelijne-Waver (van circa 1227 tot 1383)*, mémoire inédit, Louvain, 1965, 259 pp.; J. Canivez, *L'ordre de Cîteaux en Belgique des origines au XX<sup>e</sup> siècle*, Forgez-lez-Chimay, 1926, pp. 231-235; R. de Ganck, *De stichting van Cisterciënser monialen abdijen in de Zuidelijke Nederlanden in de 12<sup>e</sup> en 13<sup>e</sup> eeuw*, Micrographed publication: *De monialen van de orde van Cîteaux*, pp. 21-31 (pro manuscripto) Westmalle, 1961; P. Goetschalckx, *De abdij van Rosendaal*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis bijzonderlijk van het aloude Hertogdom Brabant*, t. 1, Ekeren, 1902, pp. 265-269; G. van Caster, *Notice historique sur Waelhem et l'ancienne abbaye cistercienne de Roosendaal*, dans le *Bulletin du cercle archéologique de Malines*, t. II, 1891, pp. 259-270; A. Goetstouwers, *De oorsprong der abdij van Roosendaal dans Cîteaux in de Nederlanden*, t. 1, 1950, pp. 61-62; J. Schoeffer, *Historische aantekeningen rakende de kerken, de kloosters, de ambachten en de stichten der stad Mechelen*, t. II, pp. 298-302, Malines, 1877; S. Roisin, *L'efflorescence Cistercienne et le courant féminin de piété*, dans *R.H.E.*, t. XXIX, p. 360, 1943, fournit également quelques données ayant trait à la fondation.

Les relations entre la famille malinoise Berthout et le Val-des-Roses ont joué un rôle prépondérant dans la genèse du monastère: F.L. van den Wijngaert, *Berthout Heer van Duffel en Geel*, dans *Taxandria*, nouvelle série, t. 60, Turnhout, 1983, pp. 210-225; T. Luyckx, *Hendrik III van Gelre, prins-elect van Luik tegen Wouter (VI) Berthout, heer van Mechelen*, dans *H.K.O.L.K.M.*, t. 53, 1949, pp. 39-66; Id., *Een typisch verteenwoordiger van de XIII<sup>e</sup> eeuwse adel in onze gewesten*, Gillis Berthout met de Baard, dans *Mededelingen van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België*, année VI, n<sup>o</sup> 3, 1944, pp. 1-37; A. Goetstouwers, *Gillis Berthout en de eerste heren van Berlaer, Geel en Duffel*, dans *H.K.O.L.K.M.*, t. 56, 1952, pp. 24-41; Id., *De Berthouts en het Waverwoud*, dans *H.K.O.L.K.M.*, t. 71, 1967, pp. 26-38; G. Croenen, *De familie Berthout (13de — 1ste helft 14de eeuw)*. *Het belang van familiale patronen in het proces van machtsverwerving*, mémoire inédit, R.U. Gent, 1988, 3 t.; J. Th. de Raadt, *De heerlijkheden van het land van Mechelen, Duffel, Geel en hunne heren*, Turnhout, 1890 et Id., *Les seigneurs du pays de Malines, Keerbergen et ses seigneurs*, Gand, 1889; J. Bollaense, *De geschiedenis van Walem met die van Brabant in verband gebracht*, Malines, 1904; *De hertogen van Brabant en de Cisterciënsers*, dans *Sint-Bernardus Tijdschrift*, t. 15, Bornem, 1935/36.

En ce qui concerne le cadre politico-économique général dans lequel la fondation de l'abbaye du Val-des-Roses doit être située, les travaux suivants apportent des informations importantes: A. Verhulst, *De inlandse wol in de textielnijverheid van de Nederlanden van de 12<sup>e</sup> tot de 17<sup>e</sup> eeuw* : produkten, handel en verwerking, dans *Bijdragen en Mededelingen betreffende de geschiedenis der Nederlanden*, t. 85, 1970, pp. 6-18; R. van Uytven, *Kloosterstichtingen en stedelijke politiek van Godfried I van Leuven (1095-1139)*, dans *Bijdragen van de Geschiedenis der Nederlanden*, t. 13, 1959, pp. 177-188; E. Sabbe, *Cisterciënser-ekonomie dans Cîteaux in de Nederlanden*, t. 3, 1952, pp. 24-51 et Id., *Dienstbaarheid en vrijheid in de Kempen*, dans *Tijdschrift voor Geschiedenis en Folklore*, t. 16, 1954, pp. 85-183; A. Goetstouwers, *Hoven en hoeven ten noord-oosten van Mechelen*, dans *H.K.O.L.K.M.*, t. 60, 1956, pp. 50-60; J.G. van Heyst, *De goederen der commanderij van Pitsenburg naar Hugo van Tsgravenzande*, dans *H.K.O.L.K.M.*, t. 47, 1942, p. 59; A. Goetstouwers, *De vrije aarde van Battenbroeck*, dans *Tijdschrift voor Geschiedenis en Folklore*, t. 9, 1946, pp. 142-203; R. van Passen, *De geschiedenis van Kontich*, pp. 123, 124, 125, Kontich, 1964.

La suppression de l'abbaye et la vente des biens propres du Val-des-Roses sont traitées par W. van Hoof, *De afschaffing van de abdij Rozendaal*, travail dactylographié, s.d., s.l., 68 pp.

De nombreuses publications ont été consacrées aux abbesses: A. Goetstouwers, *De abdis van Roosendaal voor 1550* (les abbesses du Val-des-Roses avant 1550), dans *Cîteaux in de Nederlanden*, t. 2, 1951, pp. 133-139; Id., *Catherine de Fraisme, abdis van Roosendaal*, dans *De schakel*, t. 6, Anvers, 1951, pp. 138-147; Th. Ploegaerts, *Les moniales de l'ordre de Cîteaux dans les Pays-Bas méridionaux depuis le XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la révolution française (1550-1800)*, t. 1 *Les abbayes Brabançonnnes*, pp. 61-114, Westmalle, 1936; R. de Ganck, *Anna Turcx, een merkwaardige abdis van Roosendaal (1575-1598)*, dans *H.K.O.L.K.M.*, t. 53, 1949, pp. 90-129.

Les auteurs suivants ont écrits sur la vie dans l'abbaye: P. Boeren, *Een kloosterprofessie in de 18de eeuw*. *Jacoba Otgens, 13 september 1722*, dans *De Ghulden Roos*, t. 12, 1952, pp. 11-20; R. de Ganck, *Het placent voor buitenlandse Cisterciënser-visitators in de 16e eeuw*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, t. 7,

Westmalle, 1956, pp. 107-114; Id., *Het kloosterstot der Bijloke in het gedrang*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, t. 3, 1952, pp. 167-169; Id., *Over het afnemen der professie van onze monialen dans Cîteaux in de Nederlanden*, t. 2, 1951, pp. 104, 110, 117, 120, 122, 145; Id., *Aanhef der visietkaarten dans Cîteaux in de Nederlanden*, t. 1, 1950, p. 37; Id., *The integration of nuns in the Cistercian order particularly in Belgium*, dans *Cîteaux commentarii cisterciensis*, t. 35, 1984, pp. 237-238; Id., *De « reformatie-beweging » bij de Zuidnederlandse cisterciënserinnen in de 15e eeuw*, dans *Cîteaux*, t. 32, 1981, pp. 75-86; A. Goetstouwers, *De heropbouw der abdij Roosendaal (Walem) 1598-1650*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, 3<sup>e</sup> série, vol. 5, 1953, pp. 201-231; Id., *Het wonderjaar te Walem*, dans *B.C.R.H.*, t. CXVI, 1951, pp. 291-327; R. de Ganck, *De abt van Morimont op visiet in onze Brabantse vrouwenabdijen*, dans *Collectanea Ordinis Cisterciensis*, t. VII, 1940, p. 95, 106-109.

Pour en savoir plus sur les richesses étendues de l'abbaye, consulter : A. Goetstouwers, *De studeyck bij de abdij van Roosendaal*, dans *Tijdschrift voor geschiedenis en Folklore*, année 15, 1952, pp. 3-21; Id., *De tienden van de abdij Roozendaal te Geel*, dans *Jaarboek van de vrijheid en het land van Geel*, t. 7, 1968, pp. 177-180; Id., *De abdij Roosendaal en de parochie Geel*, dans *Jaarboek van de vrijheid en het land van Geel*, t. 7, 1968, pp. 181-186; J. Serneels, *De Cisterciënserineabdij Rozendaal. Eigendommen voornamelijk te Sint-Katelijne-Waver — Uit het verleden van Katelijne en Waver, Erf- en Heem uitgaven*, n° 8, pp. 55-68, Wavre-Sainte-Catherine, 1981; W. van Hoof, *De Midzeelhoeve als zwart goed — Uit het verleden van Katelijne en Waver. Erf- en Heem uitgaven*, n° 8, pp. 69-76, Wavre-Sainte-Catherine, 1981.

On trouve des informations sur le refuge de Malines chez les auteurs suivants : W. van Caster, *Namen der straten van Mechelen en korte beschrijving hunner vorige of nog bestaande oude gebouwen*, pp. 49-53, Malines, s.d.; G. van Caster, *Histoire des rues de Malines et leurs monuments*, Malines, 1882; L. Godenne, *Malines, jadis et aujourd'hui*, Malines, 1908, pp. 272-273; J. Schoeffer, *Historische aantekeningen rakende de kerken, de kloosters, de ambachten en andere stichten der stad Mechelen*, t. 2, pp. 316-319, Malines, 1877; C. van de Wiel, *Ursulinenkloosters in het oude aartsbisdom Mechelen (1665-1798)*, *O.G.E.*, t. 59, 1985, p. 577.

On parle encore de l'abbaye chez les auteurs suivants : F. Leys, *Gheel*, in *Bijdragen tot de Geschiedenis bijzonderlijk van het aloude Hertogdom Brabant*, t. 5, 1906, pp. 137-138; A. Goetstouwers, *Geschiedenis der vrijheid Walem*, éd. V.Z.W. Berthouderskring, Wavre-Sainte-Catherine, 1979, *passim*; Th. Cooremans, *Bijdragen tot de geschiedenis van Waalhem*, Malines (1900), pp. 10, 142, 148, 195; E. Sneyers, *Bijdragen tot de geschiedenis van Retie*, pp. 31, 87, 168, 177, 207, Retie, 1972; Govaerts, *Geschiedenis van Itegem*, éd., E. Buts, travail dactylographié, 1972, *passim*; M. Dhanis, *Opkomst en bloei van het christendom in Mechelen*, t. I, Malines, 1857, p. 38; St. Vandenberghe, *Blik op het cultureel patrimonium van de Mechelse fustegemeenten*, dans *H.K.O.L.K.M.*, t. 81, 1977, pp. 97-151.

Il est également question de l'abbaye dans les ouvrages généraux suivants : *Les moniales Cisterciennes (Commission pour l'histoire de l'ordre de Cîteaux)*, pp. 54, 175, Grignan, 1986. Jean de la Croix Bouton, *Histoire de l'ordre de Cîteaux. Fiche d'histoire cistercienne*, t. 2, p. 222, Westmalle, 1964; S. Axters, *Geschiedenis van de vroomheid in de Nederlanden*, t. 1 *De vroomheid tot rond het jaar 1300*, pp. 207-209, Anvers, 1950; E. de Moreau, *Histoire de l'église en Belgique*, t. II *L'église féodale 1122-1378*, pp. 511-512, Bruxelles, 1945; J. Laenen, *Kertelijk en godsdienstig Brabant vanaf het begin der IVe tot in de XVIe eeuw*, t. II, p. 36, Anvers, 1936.

Pour plus d'informations, consulter également : N. Geirnaert — L. Vandamme, *600 jaar abdij. De Historische wortels van Spermalie in Brugge — Tentoonstellingscatalogus 800 jaar Spermalie*, p. 45, Bruges, 1986; E. Brouette — J. Dejaiffe, *L'origine de l'abbaye du Val-Saint-Georges et la formation de son domaine dans Cîteaux commentarii cisterciensis*, t. 19, p. 160, 1968; E. de Moreau, *L'abbaye de Villers-en-Brabant aux XI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. (Recueil de Travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de Philologie fasc. 21)*, p. 111, Bruxelles, 1909; M. Verjans, *Het cultuurleven te Mechelen. VII : Het godsdienstig leven. Het kloosterwezen*, dans *Mechelen de Heertlijke*, sous la direction de R. Föncke, Malines, s.d., pp. 634-635; E. Sabbe, *De abdij Nazareth tijdens de eerste eeuwen van haar bestaan (1225-1325)*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, t. 6, 1955, pp. 102, 113.

On trouve une reconstitution historique dans le roman de D. Laforce, *Geeraert Vyndels of de verwoesting van het klooster van Rozendaal. « Tafereelen uit de nederlandsche beroerten XVIe eeuw »*, Malines, 1868.

On peut également consulter l'information touristique : J. Serneels, *De abdij van Rozendaal te Sint-Katelijne-Waver. Vrouwenklooster van de orde van Cîteaux*, Brochure K.W.B., Wavre-Sainte-Catherine, 1976. Id., en W. van Hoof, *Rozendaalhoevenpad - Erf en Heem-mededelingen*, Wavre-Sainte-Catherine, 1983, 20 pp. J. Serneels, *Abdijpad. Erf en Heem-mededelingen*, Wavre-Sainte-Catherine, 1983, 11 pp. Id., *Tentoonstelling abdij Rozendaal. Erf en Heem-mededelingen*, Wavre-Sainte-Catherine, 1983, 12 pp. Id., *Rozendaal, toeristische zoektocht. Erf en Heem*, Wavre-Sainte-Catherine, 1983 ; M. Dillen, *De boerenkrijg, in Erf en Heemmededelingen*, Wavre-Sainte-Catherine, s.d.

Enfin, on peut consulter les travaux dactylographiés suivants : J. Serneels, *Domein van de gewezen abdij Rozendaal te Sint-Katelijne-Waver*, Wavre-Sainte-Catherine, 1984, 2 pp. W. van Hoof, *De afschaffing van de abdij van Rozendaal*, s.l., s.d., 68 pp. ; R. Smet, *Geschiedenis van de abdij van Rozendaal 1138-1796*, s.l., 1983, 5 pp.

**ŒUVRES D'ART** : On conserve à l'abbaye de Bornem diverses œuvres d'art ayant appartenu à l'abbaye du Val-des-Roses, ainsi que quelques tableaux. Quelques plats, conservés à l'abbaye de Bornem, ont été commentés dans la revue *Antiek*, année 13, n° de mai. À l'abbaye de Nazareth, à Brecht, sont conservés les portraits des trois dernières abesses : Norbertine de Berghé (+ 1754), Agnès Haegens (+ 1788) et Thérèse De Coninck (+ 1795). La cure de Niel renferme un tableau.

En l'église Sainte-Christophe, à Londerzeel, sont conservés des ornements liturgiques du XVI<sup>e</sup> siècle ; cf. J. Borggrave d'Altena, *Inventaire des objets d'art conservés dans les édifices publics de l'arrondissement de Bruxelles*, p. 135, Bruxelles, 1904 et *Tentoonstelling : Aspecten van de laatgotiek in Brabant*, Leuven Stedelijk museum 11 september 1971 tot 28 november 1971, n° 11, 12, 13, Louvain, 1971. *Catalogue Tentoonstelling Sint-Benedictus en de monniken in de Nederlanden*, t. 3, p. 370, n° 740, Gand, 1980.

Pour les tableaux, voir J.B. Descamps, *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant*, pp. 124-125, Paris, 1769 ; Ch. Piot, *Rapport sur les tableaux enlevés à la Belgique en 1794 et restitués en 1815*, Bruxelles, p. 102, 1883.

Au sujet du carillon de l'abbaye, voir G. van den Bergh, *Het klokkenspel van de abdij van Rozendaal gegoten door P. van den Ghein*, dans *UIT het verleden van Katelijne en Waver. Erf en Heemuitgaven*, t. 10, pp. 5-21, s.l., 1986.

Pour les orgues, voir : H.D., *Kerkmeubelering*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, t. 1, p. 74, Westmalle, 1950. Les orgues ont été transférés à Tilburg (Pays-Bas).

Les stalles se trouvent actuellement en l'église Notre-Dame de Vilvorde et une petite statue de Saint-Bernard en l'église paroissiale de Heffen. À Overijse, chez les Sœurs de la Charité, sont conservés deux tableaux provenant du Val-des-Roses.

Le Musée des Beaux-Arts d'Anvers renferme également un tableau provenant de l'abbaye : « La traversée de la Mer Rouge » par Maarten Puppen.

**HÉRALDIQUE** : Les tableaux conservés à l'abbaye de Nazareth à Brecht, représentant les trois dernières abesses, portent les armes de ces dernières : Norbertine de Berghé (+ 1754), Agnès Haegens (+ 1788), T. De Coninck (+ 1795). Certains objets conservés à l'abbaye de Bornem portent également le blason du Val-des-Roses ; les armes des abesses Norbertine van Diependael (+ 1719) et Agnès Haegens (+ 1788) figurent également sur certains objets.

Les archives de l'archevêché de Malines, *Fonds Rozendaal — Kroniek II*, contiennent des représentations des blasons des abesses.

L'écusson de la dernière abesse, Thérèse De Coninck, est conservé dans les archives de l'abbaye de Bornem, dans le manuscrit n° 423 *Kaerboek der landen, weiden, bosschen enz. der abdij van Roosendaal gemeten door landmeter Van Haecht*, f° 1.

Des gravures représentant les blasons de l'abbaye et des abesses font partie de collections privées situées en divers endroits, notamment dans l'actuel domaine du Val-des-Roses.

**BIBLIOTHÈQUE :** On ne sait que peu de choses sur la bibliothèque du Val-des-Roses (20). L'abbaye de Bornem conserve une douzaine de manuscrits des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : quatre manuscrits contiennent la vie d'Ide de Louvain ; la plus belle pièce est une Règle de Saint-Benoît, rédigée en 1549 par Lysbeth van Axel. Ce manuscrit a été décrit dans le catalogue *Benedictus in de Nederlanden*, t. 1, p. 229, n° 75, Gand, 1980. Il existe un inventaire manuscrit de ces manuscrits, de la main de Benoît van Doninck (1920). Quelques copistes sont connus : Lysbeth van Axel (1549), Claire van der Cammen (1702), Marie Ghyselbrechts (XVII<sup>e</sup> siècle), Claire van Eyenwerf (1598) et Constance Grindor (1670), toutes moniales au Val-des-Roses. Constance Grindor est l'auteur du *Journal van allen het ghene dat gepasseert is 't sedert het vertreck van het couvent in de refugie tot Mechelen a° 1705*, 44 pp. (21). Elle a également poursuivi la chronique de B. de Grande jusqu'en 1718.

Bernard de Grande, auteur de *Op ende voortganck van het wijdt-vermaert clooster ende abdij van Roesendaal der orde van Cisteaux buyten Mechelen*, 1664, se doit d'être mentionné. Bernard de Grande, qui a prononcé ses vœux à Saint-Bernard, était confesseur et intendant au Val-des-Roses (22). Comme on l'a dit plus haut, il a intégré à sa chronique les falsifications de C. Butkens concernant l'origine des abbayes de Nazareth et du Val-des-Roses.

Il faut mentionner également l'abbesse Ludivine van der Nath, qui a écrit une petite chronique en 1721 (23).

C'est probablement l'abbesse Norbertine van Diependaal (+ 1719) qui est l'auteur d'une des copies de la chronique de B. de Grande, copies qui sont conservées aux archives archiépiscopales de Malines (24).

Deux manuscrits provenant du Val-des-Roses sont conservés à la Bibliothèque Royale de Bruxelles : *Cabinet des manuscrits*, n° 7993-96 (1920) Jacobus A. Voragine, *Conciones dominicales*, 1459 (25) et IV 1200 un *Graduale*, parchemin, 218 folios, rédigé à la demande de l'abbesse Marthe van Baesrode (1505-1530) (26) en 1516.

Il convient d'attirer l'attention sur la mystique Ide de Louvain. La *vita* d'Ide de Louvain a été reprise dans le manuscrit J. Gielemans, *Hagiologium Brabanticorum*, conservé à la Bibliothèque Nationale de Vienne sous le n° 9363. Au XIII<sup>e</sup> siècle, la bienheureuse Ide de Louvain était moniale à l'abbaye du Val-des-Roses. Les témoignages concernant sa vie peuvent indirectement jouer un rôle important dans la reconstitution de l'histoire des débuts de l'abbaye du Val-des-Roses. Quelques articles consacrés à cette Bienheureuse fournissent en même temps un historique général de l'abbaye, qui contient des informations généralement intéressantes. *Les vies et faits remarquables de plusieurs saints et vertueux moines, moniales et frères convers du sacré ordre de Cîteaux*, éd. J. d'Assegnies, Mons, 1603, 325-411. D. Papebrochius, *Vita de venerabili Ida Lovaniensi. Ord. Cisterc. in Brabantia Prope Mechliniam*, dans : *Acta Sanctorum*, Aprilis, Tomus II, pp. 156-198, 1866. Le prologue surtout est digne d'intérêt. — C. Henriquez, *Quinque prudentes virgines*, Anvers, 1630. A. Goetsstouwers, *Het « vita » der Zalige Ida van Leuven. Chronologische aantekeningen*, dans : *Bijdragen tot de geschiedenis, bijzonderlijk van het Oud Hertogdom Brabant*, série III, année V, pp. 197-201, Anvers, 1953. J. Hammenecker, *Zoo zuiver als een ooge. Over Lutgardis, Ida van Leuven en Aleydis*, pp. 61-90, Anvers, s.d. — J. van Mierlo, *De Zalige Ida van Leuven*, dans *Met de heiligen het jaar rond*, t. I, Hasselt, 1953. S. Axters, *Geschiedenis van de vroomheid in de Nederlanden*, t. I *De vroomheid tot rond het jaar 1300*, pp. 207-223, Anvers, 1950. S. Roisin, *Ida di Lovanio* dans *Bibliotheca Sanctorum, Istituto Giovanni XXIII della Pontificia Università Lateranense*, pp. 639-640, Rome, 1966. Id., *L'efflorescence Cistercienne et le courant féminin de piété*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. XXIX, pp. 342-378, 1943. *La B. Ide de Louvain, Vierge, dans Vies des Pères, martyrs et autres principaux Saints*, p. 318, Paris, 1847. R. Klopfer, *Heilige Frauengestalten unseres Ordens. 4. Die selige Ida von Löwen (13 april)* dans *Cisterci-*

(20) E. MIKKERS, *Cisterciensia uit de Nederlanden*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, t. 1, p. 46, 1950.

(21) Éd. B. VAN DONINCK, dans *Bijdragen tot de geschiedenis, bijzonderlijk van het aloude hertogdom Brabant*, t. II, pp. 255-270, 1903.

(22) *Obituarium monasterii loci Bernardi*, éd. B. VAN DONINCK, p. 164, Lérins, 1901, ci-après *Obituarium sancti Bernardi*.

(23) A.A. BORNEM, *Fonds Rozendaal*, carton I, paquet A.

(24) A. Arch. MALINES, *Fonds Rozendaal, Kroniek II*.

(25) *Manuscrits datés et conservés en Belgique*, F. MASAI - M. WITTEK, t. III, (1441-1460), p. 81, n° 357, Bruxelles, Gand, 1978.

(26) *Manuscrits datés et conservés en Belgique*, M. WITTEK - Th. GLORIEUX-DE GAND, t. V. *Manuscrits conservés à la bibliothèque royale de Belgique (1481-1540)*, p. 68, n° 725bis, Bruxelles, 1987.

*ser-Chronik*, pp. 110-113, Bregenz, 1939. *Ida van Löwen o. Cist., Sel.*, dans O. Wimmer & H. Melzer, *Lexicon der Namen und Heiligen*, p. 387, Munich-Vienne, 1982. A. Stroick, *Wer ist die Stigmatisierte in einer Reformschrift für das zweite Lyoner Konzil?*, dans *Historische Jahrbuch*, t. 50, pp. 342-349, Munich, 1930. J. van Schoors, *Ida van Leuven. Een studie over de middeleeuwse vroomheid in het bijzonder de cisterciënzer vroomheid*, mémoire inédit, 102 pp., Louvain, 1983, fournit en bon état de la question.

**SIGILLOGRAPHIE** : Les Archives générales du Royaume, *Kerkelijk archief, fonds Sint-Geertrui Leuven*, n° 10259, acte 131 du 19 mai 1276, conservent un sceau de l'abbesse Marguerite : un sceau de cire verte, de forme ovale, illustrant une abbesse debout tenant à la dextre une crosse et à la senestre un livre ; légende : + S. Abb. de Rose. Val +. Les archives du Chapitre de Saint-Rombaut à Malines abritent également un sceau, apposé à un acte de 1258. Ce sceau est décrit par A. Goetstouwers, *De oorkonden der abdij Rozendaal*, t. 1, p. 61, Tongerlo, 1956.

Les archives du C.P.A.S. d'Anvers abritent également un sceau de l'abbesse O. (1254-1257). Celui-ci est décrit par J. van Nieuwenhuizen, *Oorkondenboek van het Sint-Elisabethhospital te Antwerpen (1226-1355)*, C.R.H., p. 80, Bruxelles, 1976.

Un moulage de sceau abbatial est conservé aux Archives générales du Royaume à Bruxelles, sous le numéro 10779 (sceau a° 1359).

**ICONOGRAPHIE** : Une collection de plans du XVII<sup>e</sup> siècle est conservée à la Bibliothèque Royale à Bruxelles, *Cabinet des manuscrits*, n° 19611 (7373) : Pierre le Poivre, *Recueil des plans*. Le Val-des-Roses y est repris.

Aux Archives de la Ville de Malines, on conserve des représentations du Val-des-Roses sous le n° C 8417 (une aquarelle) et n° armoire grande salle Cl.32 (un lavis). Un dessin à la mine de plomb — XVII<sup>e</sup> siècle — d'une statue de saint est conservé sous le n° 8153.

Dans les archives de l'abbaye de Bornem, on conserve des dessins de l'abbaye, exécutée d'après une illustration dans J.B. Gramaye, *Antiquitates illustrissimi ducatus Brabantiae. Historiae et antiquitatum urbis et provinciae Mechliensis libri III*, 1610. On y conserve également un tableau représentant l'abbesse.

Chez les Sœurs de la Charité à Overijse, on conserve un tableau représentant l'abbaye du Val-des-Roses.

Consulter le n° 2405 aux Archives générales du Royaume, *Cartes et Plans* (27). On trouve des cartes intéressantes illustrant les possessions du Val-des-Roses chez M. Gachard, *Inventaire des archives de la Belgique* ; C. Piot, *Inventaires divers*, Bruxelles, 1879, p. 66, n° 2625 (carte d'Itegem et Bevel 1778) ; p. 134, n° 3106 (4 cartes sur Kontich 1707), p. 135, n° 3107 (2 cartes sur Wavre-Sainte-Catherine 1785).

À la Bibliothèque Royale à Bruxelles, *Cabinet des estampes*, on conserve sous le n° E 933 A des cartes postales de l'ancien château du Val-des-Roses (1900) et sous le n° E 14567 C, la moitié d'une affiche notariale annonçant la vente du Val-des-Roses en 1887.

Le *Cabinet des Estampes* d'Anvers abrite un carnet de croquis de Hendrik de Cort contenant 2 dessins de l'abbaye (1789).

On trouve d'autres représentations du Val-des-Roses chez : J. le Roy, *Le grand théâtre sacré du duché de Brabant*, t. 1, 1<sup>re</sup> partie, La Haye, 1734 entre les pp. 86 et 87. — M. Kocken, *Mechelen volgens Van den Eynde*, p. 86, Malines, 1982. — J. Neckers, *Mechelen zoals J.B. De Noter het zag*, t. 3, p. 120, n° 267, p. 122, n° 269, Malines, s.d. ; t. 2, s.d., p. 122, n° 270, Malines (refuge). — J. Serneels, *Twee achttiende-eeuwse gezichten van de abdij van Rozendaal uit het schetsboek van H. De Cort*, dans *Uit het Verleden van Katelijne en Waver. Erf en Heemuitgaven*, t. 10, pp. 23-28, s.l., 1986. G. Beetens, *De revalorisatie van het wagenhuis van de voormalige abdij Roosendaal*, mémoire inédit, publié en vue de l'obtention du grade d'ingénieur-architecte civil à la K.U. Leuven, s.d., 52 illustrations de plans anciens, cartes vues et bâtiments encore existants.

(27) L. JANSSENS, *Repertorium van prekadastrale handschriftelijke kaarten en plattegronden bewaard op het Algemeen Rijksarchief te Brussel. II De Antwerpse gemeenten. (Centrum voor studie van Land en Volk van de Kempen n° 3)*, n° 183 300, 409, 410, 411, Turnhout, 1987.

Dans les Archives de l'abbaye de Bornem, on conserve des plans et un cartulaire de l'abbaye du Val-des-Roses (1789-1791), manuscrit n° 425 *Kaertboek der landen, weiden, bosschen enz. door landmeter Van Haecht*.

L'abbaye du Val-des-Roses avait été édifée en accord avec les idées générales de l'architecture cistercienne. Actuellement subsistent des bâtiments originaux la grand'porte (1777) et ses bâtiments ; la remise (1781) ; ce qu'on appelait le lazaret des pestiférés, une glacière ancienne, un cabinet de toilette et un socle de petit granit, autrefois surmonté d'une croix, situé dans l'ancien jardin des plantes médicinales (1775).

**ÉPIGRAPHIE :** Van den Eynde, *Provincie, Stad, ende district van Mechelen opgeheldert*, t. 1, p. 295, Bruxelles, 1770, donne quelques épitaphes d'abbeses.

Le portail encore existant, ainsi que quelques autres bâtiments conservés, portent une inscription.

La plupart de ces inscriptions ont été reproduites dans G. Beetens, *Revalorisatie van het wagenhuis van de voormalige abdij Roosendaal*, mémoire inédit, présenté en vue de l'obtention du grade d'ingénieur-architecte civil, K.U. Leuven, s.d., 25 pp. et 52 illustrations.

Des pierres portant des inscriptions et des écussons font actuellement partie de collections privées.

\* \* \*

La plupart des travaux qui traitent de la formation ou de l'origine de l'abbaye du Val-des-Roses reproduisent sans beaucoup d'esprit critique la version apocryphe du chroniqueur Bernard de Grande (28). C'est le cas des copies conservées de la chronique de l'auteur cité plus haut (29). Les travaux de J.B. Gramaye (30) et C. van Gestel (31) donnent peu d'informations sur la formation. A. Wichmans et A. Manrique partent de la *vita* (32) d'Ide de Louvain. Tandis que L. Janssens, J. Schoeffer et C. Van Caster (33) reprennent à leur compte la version des chroniques. J. Canivez et J. Laenen ne prennent pour point de départ de l'histoire du Val-des-Roses que les chartes les plus anciennes (1227) (34).

Cette question a été étudiée plus en profondeur par A. Goetstouwers (35) en ensuite par L. Monthaye (36), qui souscrit en grande partie à la théorie de A. Goetstouwers, mais corrige néanmoins quelques points.

À ce jour, aucune étude ne tient compte des idées nouvelles concernant l'histoire de la formation des abbayes de cisterciennes. L'influence que l'acquisition du pouvoir politique et les circonstances socio-économiques ont pu exercer sur le Val-des-Roses n'a pas encore été étudiée. Il est dès lors nécessaire de considérer de près les articles suivants : B. Degler-Spengler, *Zister-*

(28) A.A. BORNEM, *Fonds Rozendaal*, manuscrit n° 207 BERNARDUS DE GRANDIS, *Op ende voorgaenck van het vermaert clooster ende abdij van Roosendaal*, 1664. — J. VAN MIERLO, *Valse kronieken van Bukens*, dans *An. Praem.*, t. II, 1926, pp. 66-81, 113-118.

(29) A. Arch. MALINES, *Fonds Rozendaal*, *Kroniek I* et *Kroniek II*. — A.V. MALINES, *Fonds Rozendaal*, n° EE XXVII, *Kroniek*.

(30) J.B. GRAMAYE, *Antiquitates illustrissimi ducatus Brabantiae. Historia et antiquitatum urbis et provinciae Mechliniensis libri III*, p. 12, Louvain, Bruxelles, 1700.

(31) C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, t. I, pp. 134-135, La Haye, 1725.

(32) A. WICHMANS, *Brabantiae Mariana tripartita*, pp. 641-642, Anvers, 1632. — A. MANRIQUE, *Cisterciensium seu verius ecclesiasticum annuum a condito cistercil*, t. III, pp. 261-262, Lyon, 1649.

(33) L. JANSSENS, *Het klooster van Roosendaal bij Waethem*, pp. 5-6, Malines, 1886. — J. SCHOEFFER, *Historische aantekeningen rakende de kerken, de kloosters, de ambachten en de stichten der stad Mechelen*, pp. 298-300, Malines, 1877. — G. VAN CASTER, *Notice historique sur Waethem et l'ancienne abbaye cistercienne de Roosendaal*, dans le *Bulletin du Cercle archéologique de Malines*, t. II, pp. 259-270, 1891.

(34) J. CANIVEZ, *L'ordre de Cîteaux en Belgique*, p. 233, Forges-les-Chimay, 1926. — J. LAENEN, *Kerkelijk en godsdienstig Brabant vanaf het begin der IVe eeuw tot in de XVIIe eeuw*, t. II, p. 36, Anvers, 1936.

(35) A. GOETSTOUWERS, *De oorsprong der abdij Roosendaal*, dans le *B.C.R.H.*, t. CXIX, 1949, pp. 257-298. — *Id.*, *Inleiding*, dans *De oorkonden der abdij Rozendaal der orde van Cîteaux*, t. I, Tongerlo, 1956, pp. VIII-IX. — *Id.*, *Het vita der zalige Ida van Leuven*, dans *Bijdragen tot de geschiedenis van het aloude hertogdom van Brabant*, série III, t. V, 1953, p. 197 sv.

(36) L. MONTHAYE, *Op. cit.*, pp. 1-31.

ziensorden et Frauenklöster — Anmerkungen zur Forschungsproblematik — Die Zistercienser Ordensleben zwischen Ideal und Wirklichkeit. *Ergänzungsband*, éd. K. ELM, (*Schriften des Rheinischen Museumamtes* n° 18), pp. 213-220, Cologne, 1982 ; M. Ruhn-Rehfus, *Zisterzienserinnen in Deutschland*, (*Schriften der Rheinischen Museums-Amtes* n° 10), pp. 125-145, Bonn, 1980 ; B. Degler-Spengler, *Die Zisterzienser und Zisterzienserinnen, die reformierten Bernardinnen, die Trappisten und Trappistinnen, die Wilhelmiten in der Schweiz*, (*Helvetica Sacra* III, 3), Berne, 1982 et R. de Ganck, *The integration of nuns in the Cistercian order particularly in Belgium*, dans *Citeaux-Commentarii cistercienses*, t. 38, pp. 235-247, 1984.

Dans l'état d'avancement actuel des recherches, on peut émettre l'hypothèse que l'abbaye du Val-des-Roses doit sa formation à la politique de pression de la famille Berthout dans les environs de Malines et dans la forêt de Wavre. Gilles I Berthout (37), seigneur de Duffel, Geel et Berlaar, et son fils Gilles II se dégagent comme les principaux bienfaiteurs. De plus, Gilles I est désigné comme le fondateur du Val-des-Roses dans la *vita Arnulphi* et dans la *vita Idae Lovaniensis* (38). Cependant, on n'a pas conservé de charte de fondation et le donateur du domaine où l'abbaye fut construite, est inconnu. Cela est étrange car de nombreuses chartes datant du début de l'existence de l'abbaye ont été conservées et la charte de fondation n'était déjà plus disponible lorsque le plus ancien *cartulaire* fut dressé au XIII<sup>e</sup> siècle (39).

On sait qu'entre 1221 et 1227, on a tenté avec l'appui de l'abbé de Villers (40), de rassembler les occupants d'un ermitage de Walem (41), dans un couvent qui serait organisé selon la règle et les statuts de l'ordre des cisterciennes. Il est probable que Gilles Berthout ait demandé à l'abbé de Villers de s'adresser aux sœurs d'un prieuré ou d'une abbaye existant déjà pour initier les candidates du Val-des-Roses à la règle de l'ordre de Cîteaux. Quoique les statuts du Chapitre général ne signalent pas l'entrée du Val-des-Roses dans l'ordre de Cîteaux. L. Monthaye accepte que l'abbaye ait été à partir de 1227 un membre reconnu de l'ordre de Cîteaux (42). Gilles Berthout a offert en 1227 les dîmes de Berlaar et Geel (43), de même que celles de Slijpe (44) et a fait entrer ses filles — probablement des enfants naturels (45) — au Val-des-Roses (46). Il est possible que son épouse Catherine soit également allée habiter au Val-des-Roses lorsque Gilles I se retira à la commanderie de Pitzemburg, en 1228 (47).

Comme on l'a dit plus haut, Gilles II Berthout a fait divers dons à l'abbaye du Val-des-Roses : les dîmes de Leffinge, Lichtervelde et Ardoois en 1236 (48) et les dîmes de Pulle, Bouwel et Herenthout en 1230 (49). Il est possible qu'il ait fait d'autres dons (50). Les bourgeois de Malines et d'autres nobles ont enrichi l'abbaye du Val-des-Roses dans les premières années de

(37) F.L. VAN DEN WUNGAERT, *Berthout, Heer van Duffel en Geel*, dans *Taxandria*, nouvelle série, t. 60, 1983, pp. 213-215.

(38) GOSWINUS DE BOSSUT, *Vita Arnulphi conversi Villariensis*, éd. D. VAN PAPENBROEK, *Acta Sanctorum Junii*, t. VII, 1867, p. 576.

— *Vitae Idae Lovaniensis*, éd. D. VAN PAPENBROEK, t. II, 1866, p. 181.

(39) A.A. BORNEM, *Fonds Rozendaal*, registre n° 407, *Cartularium*.

(40) E. DE MORBAU, *L'abbaye de Villers-en-Brabant aux XI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, p. 111, Bruxelles, 1909.

(41) L. MONTHAYE, *Op. cit.*, p. 20 tient compte sérieusement de cette hypothèse.

(42) L. MONTHAYE, *Op. cit.*, pp. 17-19.

(43) A. GOÏSTOUWERS, *De oorsprong van de abdij Rozendaal...*, p. 281. — *De oorkonden der abdij Rozendaal der orde van Cîteaux*, éd. A. GOÏSTOUWERS, t. I, (1226-1363), (*Commissie voor Geschiedkundige en Folkloristische opzoekingen der provincie Antwerpen*), Tongerlo, 1956, n° 3, ci-après *Oorkondenboek I*.

(44) *Oorkondenboek I*, n° 2.

(45) L. VAN DEN WUNGAERT, *Op. cit.*, p. 216.

(46) *Oorkondenboek I*, n° 3.

(47) L. VAN DEN WUNGAERT, *Op. cit.*, p. 215.

(48) *Oorkondenboek I*, n° 14.

(49) A.A. BORNEM, *Fonds Rozendaal*, registre n° 417 : J. GILBERT, *Inventaris der documenten, boeken, papieren*. n° 108.

(50) L. MONTHAYE, *Op. cit.*, p. 23.

son existence (51). Lorsque le pape Innocent IV prit le Val-des-Roses et ses biens sous sa protection, les possessions suivantes étaient la propriété du Val-des-Roses (52) : le lieu-même où l'abbaye se trouve (53), les dîmes de Geel, Berlaar, Pulle, Grobbendonck, Brecht, Kasterlee, Retie, Melkauwen (Berlaar), Kontich, Keerbergen, Heffen, Rijmenam, Ranst, Wortel, Perk, Heffinge, Lichtervelde et Ardoois ; les sœurs disposaient en outre de deux *grangiae* ou dépendances : l'une à Ouden (Grobbendock) et l'autre à Itegem ; un moulin y était attaché (54) ; les sœurs possédaient également des terres à Waarloos, Muizen, Melsbroek, Elewijt et au lieu-dit Canthere, non indentifié à ce jour ; elles possédaient encore quelques biens à Malines-même et au lieu dit Geminclisen, également non identifié.

La possession des deux *grangiae* ou dépendances, prouve que l'abbaye du Val-des-Roses était déjà bien organisée et se trouvait à la tête d'une exploitation agricole active (55). Les biens énumérés forment le noyau du futur patrimoine. Dans ces localités, les cisterciennes augmentèrent leurs possessions par achat, échange ou don. Au fil du temps, leur propriété s'étendra principalement dans la région compise entre Anvers et Malines, Malines et Bruxelles, dans les environs de Lierre et en Campine. Les biens sis en Flandre occidentale ne s'étendront guère plus (56).

Jusqu'en 1550, la liste des abbesses fut dressée sur base des chartes conservées. On fit également appel aux études de A. Goetstouwers, *De abdissen van Rozendaal voor 1550*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, t. 2, 1951, pp. 133-139 (57) et de L. Monthaye, *De vroegste geschiedenis van de cisterciënserinnenabdij van Rozendaal te Sint-Katelijne-Waver (van ca. 1227 tot 1383)*, mémoire inédit, Louvain, 1965, pp. 33-48. Avant 1440, nous ne tenons pas compte de la liste d'abbesses figurant dans la chronique de Bernard de Grande, car elle comporte trop d'inexactitudes et même de falsifications (58). À partir de 1500, cette liste devient fiable, ce qui la rend utilisable. Ceci signifie que toutes les listes publiées se basant sur la chronique de B. de Grande jusqu'à 1500 comportent des inexactitudes (59). Dans quelques cas, nous avons fait appel à l'obituaire du Val-des-Roses car on y trouvait quelques noms d'abbesses non repris dans les autres listes (60).

**L'ABBESE C.** (61) (1233) selon certaines sources, Hugo était à cette époque confesseur au Val-des-Roses (62). Il est identifié par certains auteurs comme étant le premier abbé de Saint-Bernard (63).

En 1236, Sigerius est mentionné comme chapelain du Val-des-Roses (64). Il n'est pas certain que cette abbesse puisse être identifiée au nom suivant (65).

(51) *Oorkondenboek I*, n° 10, 17, 19, 20.

(52) *Oorkondenboek I*, n° 26.

(53) A.A. BORNEM, *Fonds Rozendaal*, registre n° 425 *Kaertboek der landen, weiden, bosschen enz.* : l'enclos de l'abbaye est mesuré en 1789-1791 à 44 bonniers, 1 journal et 32 verges.

(54) *Oorkondenboek I*, n° 8.

(55) E. SABBE, *De Cisterciënseriekonomie*, dans *Cîteaux in de Nederlanden*, t. III, 1952, pp. 24-51.

(56) L. MONTHAYE, *Op. cit.*, p. 31.

(57) Cf-après : A. GOETSTOUWERS, *De abdissen van Rozendaal voor 1550*.

(58) A. GOETSTOUWERS, *De oorsprong der abdij Rozendaal...*, pp. 259-261.

(59) C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, t. I, 135, La Haye, 1725. — J. LE ROY, *Le grand théâtre sacré de Brabant*, t. I, p. 85, La Haye, 1734. — *Gallia Christiana*, t. V, 1873, pp. 69-70.

(60) A.A. BORNEM, *Fonds Rozendaal*, registres n° 419. *Obituarium*, cf-après *Obituarium Rozendaal*.

(61) *Oorkondenboek I*, n° 10. — A. GOETSTOUWERS, *De abdissen van Rozendaal voor 1550*, p. 134.

(62) *Obituarium Sancti Bernardi*, p. 109.

(63) *Ibidem*. — A.É. ANVERS, *Fonds Sint-Bernaarts*, n° 119 : G. BOUVAERT, *Summarum chronologium et topographicum continens fundationem exordium incrementa et fata conventus religiosorum abbatiae B. Marie Virginis loci S. Bernardi ad Scaldim*, n° 75.

(64) *Oorkondenboek I*, n° 15.

(65) A. GOETSTOUWERS, *De abdissen van Rozendaal voor 1550*, p. 134.

**CLÈMENCE** est mentionnée comme abbesse (66) en mai 1238. Henri est considéré par certains comme confesseur en 1238 (67).

N. (68) est mentionnée pour la première fois comme abbesse le 25 janvier 1244. Goetstouwers pense qu'elle peut être identifiée à Nathalie (69), mentionnée dans l'obituaire (70). Les avoires de l'abbaye sont bien connus grâce à la bulle du pape Innocent IV du 17 février 1244 (71). On connaît comme bienfaiteurs du Val-des-Roses, Godfroid II, seigneur de Breda (72) en 1246 et Englebert van Wolvesgate ainsi que sa femme Ode van Eeckhove (73), mentionnée en 1245. En 1247, Godescalque est chapelain au Val-des-Roses (74).

**CATHERINE** est mentionnée pour la première fois comme abbesse le 26 avril 1247 (75). Elle est encore citée le 14 avril 1253 (76). Goetstouwers l'identifie à Catherine van Berlaar, l'épouse de Gilles Berthout I (77).

Arnoulphe est mentionné en qualité de maître et procureur en avril 1247 (78) et Godescalque y est cité en tant que chapelain (79).

L'abbé de Baudelo était le visiteur du Val-des-Roses (80). Sous la direction de cette abbesse, le Val-des-Roses était déjà bien organisé. L'exploitation de la laine était devenue une activité économique importante. Les cisterciennes plaçaient vraisemblablement des moutons chez des pasteurs, ce qui laisse deviner l'étendue du troupeau (81).

La règle originale des cisterciennes interdisait toute propriété privée ; toutefois, les moniales du Val-des-Roses reçurent un privilège papal qui les autorisait à conserver leurs droits d'héritage de biens, à l'exception des biens féodaux (82). Plusieurs moniales disposèrent dorénavant d'un revenu propre. Ceci restera vrai presque tout au long de l'histoire du Val-des-Roses (83).

**MARGUERITE** est mentionnée comme abbesse en janvier 1258 (84).

En 1259, un certain Théodoric était chapelain au Val-des-Roses (85).

Pendant l'abbatit de Marguerite, Arnold, scholastique à Malines, fit don de propriétés importantes sises à Zaventem, Melsbroek, Steenokkerzeel et Berg sur Val-des-Roses ; il y a les

(66) *Oorkondenboek I*, n° 17. — A. GOETSTOUWERS, *De abdissen van Rozendaal voor 1550*, p. 134. — *Obituarium Rozendaal*, f° 158.

(67) A. A. BORNEM, *Fonds Rozendaal*, registre n° 424, varia.

(68) *Oorkondenboek I*, n° 21. — A. GOETSTOUWERS, *De abdissen van Rozendaal voor 1550*, p. 134.

(69) *Ibidem*.

(70) *Obituarium Rozendaal*, f° 160.

(71) *Oorkondenboek I*, n° 26.

(72) *Oorkondenboek van het Sint-Elizabeth-hospitaal te Antwerpen (1226-1335)*, éd. J. VAN DEN NIEUWENHUIZEN, (C.R.H.), p. 46, Bruxelles, 1976.

(73) *Oorkondenboek I*, n° 28.

(74) *Oorkondenboek I*, n° 35. — *Obituarium Rozendaal*, f° 115, 12 août.

(75) *Oorkondenboek I*, n° 35. — A. GOETSTOUWERS, *De abdissen van Rozendaal voor 1550*, p. 134.

(76) *Oorkondenboek I*, n° 42.

(77) A. GOETSTOUWERS, *De abdissen van Rozendaal voor 1550*, p. 134.

(78) *Oorkondenboek I*, n° 35.

(79) *Ibidem*.

(80) *Oorkondenboek I*, n° 35.

(81) *Oorkondenboek I*, 48, acte du 25 novembre 1255.

(82) *Oorkondenboek I*, n° 52, acte du 15 juin 1256.

(83) *Oorkondenboek I*, n° 146, 15 mars 1304 ; n° 210, septembre 1305 ; n° 215, 23 février 1328 ; n° 248, 26 janvier 1339. — L. MONTMAYE, *op. cit.*, p. 58-64.

(84) L. MONTMAYE, *op. cit.*, p. 41. — *Oorkondenboek I*, n° 58.

(85) *Oorkondenboek I*, n° 60.

dîmes de Berg et une pâture à Battenbroek (86). Le 20 avril 1259, Henri West et Marguerite van Itegem cédèrent toutes leurs propriétés d'Itegem aux sœurs et exprimèrent le souhait d'être enterrés au Val-des-Roses (87).

O. est citée dans un document qui peut être daté avant 1272 (88).

SOPHIE est mentionnée comme abbesse le 29 octobre 1272 (89).

MARGUERITE est mentionné comme abbesse le 19 mai 1276 et le 23 juin 1278 (90). Henri, frère convers, gère les affaires de 1276 à 1301 (91).

Henri, seigneur de Duffel, dote l'abbaye le 1<sup>er</sup> mai 1283 (92). Jean Berthout fait don à l'abbaye de la digue d'Itegem, le 5 mai 1302, en échange d'un cens annuel (93).

Le 10 avril 1313, les sœurs sont libérées de toutes charges et corvées seigneuriales par Floris Berthout, seigneur de Malines (94).

On mentionne Ingelramme et Sébastien comme chapelains en 1297 (95). En 1306, Gérard est mentionné en qualité de maître du Val-des-Roses (96).

SOPHIE BERTHOUT est citée comme abbesse en octobre 1284 (97), ainsi que le 6 novembre 1294 (98) et en avril 1296 (99).

Henri van Pulle est cité dans une chronique comme confesseur sous la direction de l'abbesse (100).

SOPHIE, citée en qualité d'abbesse le 15 mars 1304 (101) et en septembre 1305 (102) est considérée par A. Goetstouwers comme successeur de l'abbesse ci-avant (103). Ruardus, abbé de Saint-Bernard, fait office de visiteur (104).

AVESOETE KERMANS est citée en qualité d'abbesse (105) le 10 août 1313 et le 5 juin 1318. Elle était issue d'une riche famille non-patricienne de la ville de Malines (106). À partir de 1316,

(86) *Oorkondenboek I*, n<sup>o</sup> 57, 58, 64.

(87) *Oorkondenboek I*, n<sup>o</sup> 61.

(88) O.C.M.W. ANVERS, *Elisabeth Gasthuis, Buitengoederen*, fardé 96. — *Oorkondenboek van het Sint-Elisabeth-hospitaal te Antwerpen (1226-1353)*, éd. J. VAN DEN NIEUWENHUIZEN (C.R.H.), Bruxelles 1976. — L. MONTHAYE, *op. cit.*, p. 39.

(89) *Oorkondenboek I*, n<sup>o</sup> 67. — A. GOETSTOUWERS, *De abdisen van Rozendaal voor 1550*, p. 134.

(90) A. GOETSTOUWERS, *De abdisen van Rozendaal voor 1550*, p. 134. — *Oorkondenboek I*, n<sup>o</sup> 68 et 69.

(91) *Oorkondenboek I*, n<sup>o</sup> 68, 90, 136.

(92) *Oorkondenboek I*, n<sup>o</sup> 74.

(93) A.É. ANVERS, *Fonds Rozendaal*, n<sup>o</sup> 7, paquet II, 23bis.

(94) P.J. VAN DOREN, *Inventaire des archives de la ville de Malines*, t. II, Malines, 1862, p. 17, n<sup>o</sup> 940.

(95) A.A. BORNEM, *Fonds Rozendaal*, registres, n<sup>o</sup> 408 *Carularium*, f<sup>o</sup> 275-277. — *Oorkondenboek I*, n<sup>o</sup> 116, 118, 131.

(96) *Oorkondenboek I*, n<sup>o</sup> 153.

(97) *Oorkondenboek I*, n<sup>o</sup> 77.

(98) *Oorkondenboek I*, n<sup>o</sup> 105.

(99) *Oorkondenboek I*, n<sup>o</sup> 112.

(100) A.Arch. MALINES, *Fonds Rozendaal, Kroniek II*, f<sup>o</sup> 40; *Obituarium Rozendaal*, f<sup>o</sup> 51 « 6 avril ».

(101) *Oorkondenboek I*, n<sup>o</sup> 146.

(102) *Oorkondenboek I*, n<sup>o</sup> 150.

(103) A. GOETSTOUWERS, *De abdisen van Rozendaal voor 1550*, p. 135.

(104) *Oorkondenboek I*, n<sup>o</sup> 146.

(105) *Oorkondenboek I*, n<sup>o</sup> 168, 183. — A. GOETSTOUWERS, *De abdisen van Rozendaal voor 1550*, p. 135.

(106) F. VERLIEVEN, *De schepenbank te Mechelen en haar burgerlijke rechtspraak*, mémoire inédit, p. 89, Louvain, 1964.

le Val-des-Roses accueille également des *oblats*, ou écoliers (107). Gérard de Scheppere est cité en qualité de percepteur de l'abbaye entre 1319 et 1328 (108). Jean de Malre, abbé de Villers, décédé en 1317, fut confesseur au Val-des-Roses (109).

**SOPHIE VAN BERLAAR** est citée en qualité d'abbesse le 26 février 1323 et le 19 janvier 1329 (110). Durant leur abbatiat, les religieuses pouvaient acheter des rentes et gérer celles-ci personnellement (111). Arnold Moens et Nicolas van Hildemere (112) furent chapelains au Val-des-Roses en 1336 et le prêtre Jean van der Manden fit office de percepteur entre 1324 et 1343 (113). Il fut également un grand bienfaiteur pour l'abbaye (114).

En 1322, et ce jusqu'en 1328, Gérard de Scheppere est maître et percepteur au Val-des-Roses (115).

**MABILLE VAN HERLAER** est mentionnée en qualité d'abbesse le 6 janvier 1338 (116) et le 26 janvier 1339 (117).

Au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, l'abbaye est très active dans le domaine du tissage (118). Les sœurs ouvrent une auberge à Malines. Un document de 1338 en fait mention (119).

Le 2 décembre 1340 s'éteint au Val-des-Roses le confesseur Jean van Saeftinge, cistercien de l'abbaye de Baudelo (120). Nicolas de Sceppere est mentionné comme percepteur dans la période de 1344 à 1355 (121).

En 1339, l'abbaye fut soumise au droit de visite de l'abbé de Baudelo (122). En 1361, l'abbé de Baudelo était encore visiteur au Val-des-Roses (123).

**JUTTE (?)** est citée comme abbesse dans l'obituaire (124). Elle ne peut avoir été abbesse qu'après le 26 janvier (125).

Nicolas de Sceppere est cité en qualité de prêtre et de receveur en 1345 (126) et de nouveau en 1355 (127).

(107) *Oorkondenboek I*, n° 174. — *Obituarium van Rozendaal*, n° 48, 49, 125, 150.

(108) *Oorkondenboek I*, n° 187, 243.

(109) *Obituarium S. Bernardi*, p. 46, 28 murs.

(110) *Oorkondenboek I*, n° 196, 218. — A. GORTSTOUWERS, *De abdissen van Rozendaal voor 1550*, p. 135.

(111) *Oorkondenboek I*, n° 203.

(112) *Oorkondenboek I*, n° 329.

(113) *Oorkondenboek I*, n° 202, 268.

(114) *Oorkondenboek I*, n° 281.

(115) *Oorkondenboek I*, n° 195, 214.

(116) A.É. ANVERS, *Fonds Flizemburg*, carton II, n° 479, acte du 6 janvier 1338.

(117) *Oorkondenboek I*, n° 248. — A. GORTSTOUWERS, *De abdissen van Rozendaal voor 1550*, p. 136.

(118) *Oorkondenboek I*, n° 345.

(119) A.É. ANVERS, *Fonds Flizemburg*, carton II, n° 420, acte du 6 janvier 1338.

(120) *Necrologium van Baudelo*, éd. P. VYNCKEN, dans *Geschiedkundige schets der abdij Baudelo*, 1921, p. 155. — *Obituarium van Rozendaal*, f° 171.

(121) *Oorkondenboek I*, n° 282-328.

(122) L. MONTMAYE, *op. cit.*, p. 99.

(123) *Ibidem*.

(124) *Obituarium Rozendaal*, f° 58.

(125) L. MONTMAYE, *op. cit.*, p. 36. — A. GORTSTOUWERS, *De abdissen van Rozendaal voor 1550*, p. 136.

(126) *Oorkondenboek I*, n° 282.

(127) *Oorkondenboek I*, n° 328.

**LAURETTE** est mentionnée comme abbesse le 2 juillet 1345 (128).

Jean van der Manden, qui était également confesseur et receveur chez les sœurs en 1345, couche l'abbaye sur son testament en date du 2 juillet 1345 (129). Bouden van Echelpoele, prêtre, est également cité en qualité de receveur les 14 avril 1350 (130) et 25 août 1352 (131).

**BÉATRICE BLANCKAERTS** est mentionnée en qualité d'abbesse le 16 avril 1361 (132). Elle appartenait probablement à la famille patricienne malinoise Blanckaerts (133). Au cours de son abbatiat, le Val-des-Roses s'est concentré sur l'industrie du tissage (134).

Gérard Rombouts (135) était chapelain au Val-des-Roses en 1361.

**MARGUERITE SCHOENJANS** (?) est mentionnée dans l'obituaire (136). Elle serait décédée le 22 février 1364 (137). A. Goetstouwers la situe au XIV<sup>e</sup> siècle dans la liste des abbeses (138).

**MARIE VAN RENISSIEN** est citée en qualité d'abbesse (139) le 23 juin 1364. Elle était originaire de Zélande et appartenait à la grande famille des van Maelstede (140).

Au cours de l'abbatiat de cette dernière, le Val-des-Roses reçut des dons destinés à l'église (141) ainsi qu'une chapellenie fondée par une religieuse du monastère du Val-des-Roses nommée Catherine van Berchgeem (142).

**ALEYDIS VAN DER HEYDEN** se situe, en qualité d'abbesse, entre juin 1364 et le 10 juin 1377 (143).

**IDE VAN ROMMERSWAAL** figure dans l'obituaire (144) en qualité d'abbesse ; elle est située après Aleydis van der Heyden par L. Monthaye (145), tandis que A. Goetstouwers place son abbatiat plus tard (146).

(128) *Oorkondenboek I*, n° 287. — L. MONTHAYE, *op. cit.*, p. 36.

(129) *Oorkondenboek I*, n° 287.

(130) *Oorkondenboek I*, n° 310.

(131) *Oorkondenboek I*, n° 323.

(132) *Oorkondenboek I*, n° 344. — A. GOETSTOUWERS, *De abdissen van Rozendaal voor 1350*, p. 136.

(133) L. MONTHAYE, *op. cit.*, p. 45.

(134) *Oorkondenboek I*, n° 345, acte du 27 avril 1345. — A.É. ANVERS, *Fonds Rozendaal*, acte du 18 août 1364.

(135) *Oorkondenboek I*, n° 344.

(136) *Obituarium Rozendaal*, f° 28.

(137) *Ibidem*. — L. MONTHAYE, *op. cit.*, pp. 36, 43.

(138) A. GOETSTOUWERS, *De abdissen van Rozendaal voor 1350*, p. 137.

(139) *De oorkonden der abdy Rozendaal der orde van Cîteaux*, éd. A. GOETSTOUWERS, t. II, (1364-1500), (*Commissie voor Geschiedenis en Volkskunde Provincie Antwerpen*), s.l., 1985, n° 351, ci-après *Oorkondenboek II*. — A. GOETSTOUWERS, *De abdissen van Rozendaal voor 1350*, p. 136.

(140) L. MONTHAYE, *op. cit.*, p. 46. — C. DERKER, — J.G. KRUISHEER, *Het Victorinnenklooster Jerusalem te Biezelinghe (1246 - Begin 17<sup>e</sup> eeuw)*, Odiijk/Maarssen, 1973, p. 16-29.

(141) *Oorkondenboek II*, n° 358.

(142) *Oorkondenboek II*, n° 374.

(143) *Obituarium Rozendaal*, f° 23 « 13 février ». — L. MONTHAYE, *op. cit.*, pp. 36, 43.

(144) *Obituarium Rozendaal*, f° 150.

(145) L. MONTHAYE, *op. cit.*, p. 36.

(146) A. GOETSTOUWERS, *De abdissen van Rozendaal voor 1350*, p. 137.

**MARGUERITE VAN MUSENE** est citée en qualité d'abbesse les 10 juin 1377 et 20 juin 1383 (147).

Sous sa direction, les archives de l'abbaye furent classées par Livin de Tempelberghe, cellérier de l'abbaye de Baudelo (148). Il dressa un inventaire en 1383 (149) et reçut la mission d'établir des registres permettant de gérer le cellier, la sacristie, la pitance et le vestiaire (150).

Jean van Outena (d'Audenarde), religieux de Baudelo décédé le 24 juillet 1377, était auparavant confesseur au Val-des-Roses (151).

**IDE BAERDS** se situe, en qualité d'abbesse, entre 1386 et le 29 mars 1387 (152).

Guillaume Stecken est chargé des transactions financières (153) en 1389.

C'est en 1387 que l'abbesse peut racheter la ferme Midzeel à Guillaume van Hoorn, seigneur de Duffel et de Berlaar (154); ce domaine sera ensuite divisé en deux.

**CATHERINE VLEMINCKX** est citée comme abbesse les 31 janvier 1397 et 15 septembre 1399 (155).

Guillaume Stecken (156), Guillaume van Ghele (157) et Adrien Theen s'occupent successivement de gérer les affaires du Val-des-Roses (158). Au cours des années 1400 à 1410, les cisterciennes acquièrent divers biens du fait du paiement d'arrérages (159).

Le 20 mai 1412, Guillaume van Gheel, à l'époque gérant des affaires des sœurs, achète le « Grote Offeldonck » à Wavre-Sainte-Catherine (160). C'est à cet endroit qu'on édifiera la ferme Offeldonck (161).

**CLAIRE VILEYNS** figure en qualité d'abbesse dans l'obituaire (162). On ne connaît aucun acte où elle est mentionnée. Elle est décédée en l'abbaye de Muizen, où elle s'était retirée, le 4 août 1418 (163). A. Goetstouwers place son abbatiat avant celui de Catherine Vleminckx (164).

**BÉATRICE VAN HALEN** est mentionnée en qualité d'abbesse le 1<sup>er</sup> septembre 1420 (165). Guillaume van Ghele conserve la fonction de gérant d'affaires jusqu'en 1435 (166); c'est ensuite

(147) *Oorkondenboek II*, n° 378; 393-394. — A. GOETSTOUWERS, *De abdissen van Rozendaal voor 1550*, p. 137. — *Obituaire de monastère de Groenendaal dans la forêt de Soignes*, éd. M. DYCKMANS (C.R.H.), p. 310, Bruxelles, 1940.

(148) A.É. ANVERS, *Fonds Rozendaal*, n° 14. *Inventaris*, 1383.

(149) A.É. ANVERS, *Fonds Rozendaal*, n° 14. *Inventaris*, 1383.

(150) *Oorkondenboek II*, n° 392.

(151) A.A. BORNEM, *Fonds Rozendaal*, registres, n° 424, *Varia II*.

(152) A. GOETSTOUWERS, *De abdissen van Rozendaal voor 1550*, p. 137. — *Oorkondenboek II*, n° 405, 406, 407, 700.

(153) *Oorkondenboek II*, n° 408.

(154) J. SERNEELS, *De cistercienservinnenabdij Rozendaal. Eigendommen voornamelijk te Sint-Katelijne-Waver, dans Uit het verleden van Katelijne en Wavre, Erf en Heemtuigaven*, t. 8, p. 62, s.l., 1981.

(155) *Oorkondenboek II*, n° 432, 441. — A. GOETSTOUWERS, *De abdissen van Rozendaal voor 1550*, p. 137.

(156) *Oorkondenboek II*, n° 454.

(157) *Oorkondenboek II*, n° 462, 474, 495, 496.

(158) *Oorkondenboek II*, n° 490, 491.

(159) *Oorkondenboek II*, n° 436, 445, 446, 447, 449, 450, 451, 467.

(160) *Oorkondenboek II*, n° 474.

(161) J. SERNEELS, *op. cit.*, pp. 64-65.

(162) *Obituaire Rozendaal*, 20 avril.

(163) A. GOETSTOUWERS, *De abdissen van Rozendaal voor 1550*, p. 137.

(164) *Ibidem*.

(165) *Oorkondenboek II*, n° 503. — A. GOETSTOUWERS, *De abdissen van Rozendaal voor 1550*, p. 138.

(166) *Oorkondenboek II*, n° 524, 531, 533, 552, 557, 560.

Guillaume van den Wiele qui occupe ce poste (167). En 1433, alors qu'elle était mourante, Maria van Huerne, comtesse de Marre et dame du pays de Duffel, Geel et Berlaar, fonde une pittance (168). En ces années, les grandes familles de la région restèrent également favorables au Val-des-Roses.

**CATHERINE VAN WERFELT** est mentionnée le 24 juillet 1437 (169).

Sous sa direction, les biens de l'abbaye furent à nouveau étendus : l'abbaye acheta entre autres une nouvelle ferme à Wavre-Sainte-Catherine (170), de « Spruythoeve », et une autre au « Goor » (171) en 1440.

En 1441, les intendants étaient Jean Sterken (172) et Guillaume van Nuweghe (173). Entre 1439 et 1442, Jean van den Broecke de Malines participe à la gestion matérielle de l'abbaye (174). L'obituaire mentionne le 11 juillet comme date du décès de cette abbesse (175).

**CATHERINE COLIBRANT** ne figure au titre d'abbesse que dans la chronique de B. de Grande (176). Elle aurait assumé ses fonctions de 1442 à 1447. D'après B. de Grande, elle serait décédée le 23 juillet 1447 (177), une information non reprise dans l'*obituaire*.

**GERTRUDE STERKEN** est citée le 19 novembre 1448 (178) ainsi qu'en 1452 (179). En 1457, Lysbeth Bertrams, sacristine, fait saisir la maison « le cygne » à Walem en raison du non-paiement d'arrérages (180).

Guillaume van den Nieuwenweghe continue à gérer les affaires des cisterciennes (181). En 1449, le Val-des-Roses s'enrichit d'un moulin à eau situé à Hillenbrugge (182).

**THÉODORIQUE VAN HELMONT** figure en qualité d'abbesse sur des documents datés des 4 septembre 1457 (183) et 22 janvier 1459 (184).

À cette époque, le prêtre Herman vanden Bossche (185) était receveur du Val-des-Roses, tandis que Henri van den Steene remplissait la fonction d'intendant (186).

(167) *Oorkondenboek II*, n° 561.

(168) *Oorkondenboek II*, n° 551.

(169) *Oorkondenboek II*, n° 575. — A. GOETSTOUWERS, *De abdisen van Rozendaal voor 1550*, p. 138.

(170) *Oorkondenboek II*, n° 586. — J. SERNEELS, *op. cit.*, p. 65.

(171) *Oorkondenboek II*, n° 585. — J. SERNEELS, *op. cit.*, p. 58.

(172) *Ibidem*.

(173) *Oorkondenboek II*, n° 590, 591.

(174) *Oorkondenboek II*, n° 579, 599.

(175) *Obituarium Rozendaal, sub die*.

(176) BERNARDUS DE GRANDE, *Kroniek*, p. 106. — A. GOETSTOUWERS, *De abdisen van Rozendaal voor 1550*, p. 138.

(177) BERNARDUS DE GRANDE, *Kroniek*, p. 106.

(178) *Oorkondenboek II*, n° 613. — A. GOETSTOUWERS, *De abdisen van Rozendaal voor 1550*, p. 138.

(179) *Oorkondenboek II*, n° 619.

(180) *Oorkondenboek II*, n° 637.

(181) *Oorkondenboek II*, n° 619.

(182) *Oorkondenboek II*, n° 614.

(183) *Oorkondenboek II*, n° 640, 648. — A. GOETSTOUWERS, *De abdisen van Rozendaal voor 1550*, p. 138.

(184) *Ibidem*.

(185) *Oorkondenboek II*, n° 654.

(186) *Oorkondenboek II*, n° 658.

**CHRISTINE VASTRIX** est mentionnée en qualité d'abbesse les 31 juillet 1463 (187) et 20 juillet 1494 (188). Elle a probablement été nommée à ce poste pour faire appliquer la réforme (189).

Au cours de son abbatiat, des différents avaient opposé l'abbesse et les religieuses, car on sait qu'en 1463, l'abbé des Dunes a été mandé comme médiateur (190). Dans le dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle, on constate que le vœu de pauvreté n'est pas vécu avec beaucoup de rigueur à l'abbaye du Val-des-Roses. Plusieurs religieuses achètent des rentes qu'elles lèguent par testament à leur famille après leur décès (191).

Gérard Pletinck, moine à l'abbaye des Dunes, est attesté comme confesseur le 11 mars 1487 (192).

À cette époque, Aerdt van Ghylen (193) et Jean Brugmans (194) remplissaient la fonction d'intendant à l'abbaye du Val-des-Roses.

C'est également à cette époque que l'abbaye perdit des biens au cours d'un pillage (195) ; elle dût entrer sous la protection des autorités ecclésiastiques et séculières (196).

**LILIA VAN HAMBROECK** est située en qualité d'abbesse entre 1490 et 1493 par B. de Grande (197). A. Goetstouwers lui-même accepte cette version (198) alors qu'elle n'est confirmée ni par les chartes, ni par l'obituaire. Par contre, un acte du 8 mai 1485 mentionne une sœur Lilla van Hamsbroeck (199).

**CATHERINE RASPOET** est mentionnée en qualité d'abbesse les 9 mai 1494 (200) et 15 décembre 1504 (201).

Sous sa direction, l'abbaye s'enrichit de la ferme « Ter Aar » à Wavre-Sainte-Catherine (202). Les religieuses purent acheter cette ferme, car l'abbaye Saint-Bavon de Gand connaissait des difficultés financières à cause de la reconstruction de l'abbaye (203).

En 1501, les religieuses achetèrent encore une tenure située à Wiekevorst (204) et en 1502, une terre à Walem (205).

En 1495, les documents parlent pour la première fois de l'affermage d'une ferme sis à Lef-finge (206). Cette ferme est certainement plus ancienne. Dans des documents postérieurs, cette

(187) *Oorkondenboek II*, n° 661. — A. GOETSTOUWERS, *De abdissen van Rozendaal voor 1550*, p. 138.

(188) *Oorkondenboek II*, n° 731.

(189) A. GOETSTOUWERS, *De abdissen van Rozendaal voor 1550*, p. 138. — R. DE GANCK, *De reformatie-beweging a bij de Zultnederlandse cisterciensersinnen in de 15e eeuw dans Cîteaux*, t. 32, 1981, pp. 75-86.

(190) A.V. MALINIS, *Fonds Rozendaal*, acte de 1463. — *Oorkondenboek II*, n° 661.

(191) *Oorkondenboek II*, n° 704.

(192) *Oorkondenboek II*, n° 712.

(193) *Oorkondenboek II*, n° 675.

(194) *Oorkondenboek II*, n° 716.

(195) *Oorkondenboek II*, n° 692.

(196) *Oorkondenboek II*, n° 692, 710.

(197) BERNARDUS DE GRANDE, *Kroniek*, p. 107.

(198) A. GOETSTOUWERS, *De abdissen van Rozendaal voor 1550*, p. 139.

(199) *Oorkondenboek II*, n° 704.

(200) *Oorkondenboek II*, n° 729. — A. GOETSTOUWERS, *De abdissen van Rozendaal voor 1550*, p. 139.

(201) A.A. BORNEM, *Fonds Rozendaal*, chartes *sub anno*.

(202) *Oorkondenboek II*, n° 731.

(203) *Ibidem*.

(204) A.É. ANVERS, *Kerkeklijk archief, Fonds Rozendaal*, acte du 2 octobre 1501.

(205) A.É. ANVERS, *Kerkeklijk archief, Fonds Rozendaal*, acte du 27 octobre 1502.

(206) A.É. ANVERS, *Kerkeklijk archief, Fonds Rozendaal*, n° 8 *Staat van goederen ca 1500*, n° 38.

ferme est nommée « Mechelhof » (207). Sous la direction de cette abbesse, la fille du pharmacien au service d'Isabelle de Castille, entre à l'abbaye. Le 2 octobre 1501, l'abbaye reçut des biens sis à Meise, destinés à son propre entretien (208).

Jean Geens remplit la fonction d'intendant (209).

L'abbesse serait décédée le 16 septembre 1505 (210).

**MARTHE VAN BAESRODE** fut abbesse de 1505 au 25 janvier 1530 (211). À partir de cette date, elle fut assistée de Marguerite Sermertens, coadjutrice ayant droit de succession (212). La première est décédée (213) le 11 janvier 1531.

Sous sa direction, l'abbaye s'enrichit encore de la ferme « de Cauwenberg » à Berlaar (214) en 1507, ainsi que celle de « Paridaens », également à Berlaar (215) en 1519 ; elle acquit également une tenure complète à Wiekevorst (216) en 1510 et une autre nommée « Everbaerts-goed » (217) en 1507. Au début de son abbatiat, l'institution avait également acheté des biens à Walem, notamment le « Schuttershof » (218) en 1507.

Sous l'impulsion de cette abbesse, de nouveaux ornements furent acquis pour l'église, tout comme de nouveaux livres de messe (219), des antiphonaires et un graduel (220).

L'ordre de Cîteaux édicta le 30 janvier 1521 l'interdiction d'admettre encore des enfants naturels à la profession (221). À cette époque, l'abbé de Saint-Bernard, Marc Cruydt, exerçait en tant que visiteur une influence considérable sur les religieuses (222).

Se succédèrent comme intendant : Augustin Staes en 1511 (223), Jean van Santvoort en 1529 (224) et P. van Leemput en 1530 (225).

Jacques Reijns, moine de Saint-Bernard, était confesseur dans son abbaye, mais il s'éteignit au Val-des-Roses le 23 novembre 1529 (226).

**MARGUERITE SERMERTENS** fut confirmée comme abbesse le 10 janvier 1531 par l'abbé de Cîteaux (227). Elle était la nièce de l'abbesse précédente et fut nommée par l'entremise de Marc Cruydt, abbé de Saint-Bernard et visiteur du Val-des-Roses (228). Elle dirigea l'abbaye

(207) A.A. BORNEM, *Fonds Rozendaal*, registre n° 417, J. GILBERT, *Inventaris*, f° 64.

(208) A.É. ANVERS, *Kerkelijk archief, Fonds Rozendaal*, n° 7, paquet III, 9.

(209) ABBAYE DE WESTMALLE, MICROFICHE F 6.

(210) BERNARDUS DE GRANDE, *Kroniek*, p. 108.

(211) A. GOISTOUWERS, *De abdissen van Rozendaal voor 1550*, p. 139. — BERNARDUS DE GRANDE, *Kroniek*, pp. 108-109.

(212) A.É. ANVERS, *Kerkelijk archief, Fonds Rozendaal*, n° 7, paquet I, 4.

(213) BERNARDUS DE GRANDE, *Kroniek*, p. 109.

(214) A.É. ANVERS, *Kerkelijk archief, Fonds Rozendaal*, n° 7, paquet I, 43.

(215) A.É. ANVERS, *Kerkelijk archief, Fonds Rozendaal*, n° 7, paquet I, 42.

(216) ABBAYE DE WESTMALLE, microfiche F 6.

(217) ABBAYE DE WESTMALLE, microfiche F 4.

(218) A.É. ANVERS, *Kerkelijk archief, Fonds Rozendaal*, n° 7, paquet III, 26.

(219) A. Arch. MALINES, *Kerkelijk archief, Kroniek II*, f° 45, 62 v°.

(220) BIBLIOTHÈQUE ROYALE À BRUXELLES, *Cabinet des manuscrits*, n° 15116, *Graduale*, 218 f°. *Manuscrits datés et conservés en Belgique*, Th. GLORIEUX-DE GAND, t. V, *Manuscrits conservés à la bibliothèque royale de Belgique (1481-1540)*, Bruxelles, 1987, p. 68, n° 725bis.

(221) A.É. ANVERS, *Kerkelijk archief, Fonds Rozendaal*, n° 7, paquet I, 3.

(222) ABBAYE DE WESTMALLE, MICROFICHE F 17.

(223) ABBAYE DE WESTMALLE, MICROFICHE F 9.

(224) ABBAYE DE WESTMALLE, MICROFICHE F 12. — A.A. BORNEM, *Fonds Rozendaal*, registre 408 *Cartularium*, p. 4.

(225) A.A. BORNEM, *Fonds Rozendaal*, registre 408, *Cartularium*, pp. 38-39.

(226) *Obituarium Sancti Bernardi*, p. 18.

(227) A.É. ANVERS, *Kerkelijk archief, Fonds Rozendaal*, n° 7, paquet I, 4.

(228) A. GOISTOUWERS, *De abdissen van Rozendaal voor 1550*, p. 139.

jusqu'à son décès le 22 octobre 1558 (229). Après sa mort, elle fut accusée par l'abbesse de Hemelsdaal d'avoir obtenu la prélatrice après avoir offert des faveurs particulières à l'abbé de Saint-Bernard. L'abbé de Villers, Matthieu Hortebeek, ouvrit une enquête mais ces bruits ne purent être confirmés (230).

Sous l'influence de l'abbé de Saint-Bernard, elle remplaça, au début de sa prélatrice, les officiantes par des éléments plus jeunes (231) qui lui étaient favorables.

La situation financière de l'abbaye connut une forte évolution : en 1539, l'abbesse de Hemelsdaal avait une dette de 100 livres vis-à-vis du Val-des-Roses (232) ; en 1547, les religieuses du Val-des-Roses durent elles-mêmes emprunter de l'argent auprès des pères Augustins de Malines pour faire face à l'impôt de Charles Quint (233). Cela n'empêche pas Adrien Tuyl, intendant, d'acheter en 1544 une ferme sise à Walem pour le compte des religieuses (234). Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle (1554-1557), les religieuses achetèrent chez Pierre van den Ghein à Malines, un carillon (235) relié à une horloge.

En 1552 ou 1553, s'éteignit Jean Tilia, religieux de Saint-Bernard, confesseur au Val-des-Roses (236). Le 20 juin 1554, Jean van der Heyden, ancien chapelain au Val-des-Roses (237).

**ÉLISABETH VAN AXEL.** Les élections qui devaient déterminer le choix d'une nouvelle abbesse commencèrent le 25 octobre 1558 et le 29 octobre 1558, Élisabeth van Axel obtint la majorité des voix (238). Une plainte fut déposée par deux religieuses qui contestaient également les élections de 1530. Élisabeth fut néanmoins installée comme abbesse le 2 avril 1559 (239). L'enquête fut défavorable aux plaignantes (240). Élisabeth a recopié en 1549 la règle de Saint-Benoît, actuellement encore conservée à Bornem (241).

En 1563, Jacques van Axelen (242) était actif en qualité d'intendant de l'abbaye. Le 8 décembre 1561, s'éteint Henri Lieshout, religieux de Saint-Bernard, confesseur à l'abbaye (243).

Les difficultés financières que connaissait l'abbaye auparavant, furent résolues sous sa direction. Elle fut en mesure le 16 décembre 1560 de rembourser les pères Augustins de Malines (244). Lorsque cette abbesse s'éteignit, fin juin ou début juillet 1564, la plupart des religieuses étaient satisfaites de la manière dont elle avait conduit l'abbaye (245).

(229) Th. PLOGAERTS, *Les moniales de l'ordre de Cîteaux dans les Pays-Bas Méridionaux*, t. 1 *Les abbayes Brabançonnaises*, p. 61, Westmalle, 1936.

(230) *Id.*, *op. cit.*, p. 62.

(231) R. DE GANCK, *Anna Turex, een merkwaardige abdis van Rosendaal (1575-1598)*, dans *H.K.O.L.K.M.*, t. 53, 1949, p. 93.

(232) A.É. ANVIERS, *Kerkelijk archief, Fonds Rozendaal*, n° 7, paquet I, 6.

(233) ABBAYE DE WESTMALLE, *microfiche F 71*.

(234) ABBAYE DE WESTMALLE, *microfiche F 70*.

(235) G. VAN DEN BERGH, *Het klokkenspel van de abdij van Rozendaal gegoten door P. van den Ghein*, dans *Uit het verleden van Katedijne en Waver. Erf en Heemtuigen*, t. 10, s.l., 1986, pp. 13-14.

(236) *Obituarium sancti Bernardi*, p. 110.

(237) A.A. BORNEM, *Fonds Rozendaal, registre n° 424, Varia*.

(238) Th. PLOGAERTS, *Les moniales de l'ordre de Cîteaux dans les Pays-Bas méridionaux*, t. 1 *Les abbayes Brabançonnaises*, pp. 62-63, Westmalle, 1936. — R. DE GANCK, *op. cit.*, pp. 93-95.

(239) Th. PLOGAERTS, *op. cit.*, p. 68.

(240) *Id.*, *op. cit.*, 63-68.

(241) A.A. BORNEM, *Handschriften*, n° 10, *Benedictus in de Nederlanden*, t. 1, Gand, 1980, p. 229, n° 75.

(242) A.A. BORNEM, *Fonds Rozendaal, registre n° 408 Cartularium*, f° 279-281.

(243) *Obituarium Sancti Benedicti*, p. 162.

(244) ABBAYE DE WESTMALLE, *microfiche F 72*.

(245) Th. PLOGAERTS, *op. cit.*, p. 69.

CATHERINE CLOET obtint la majorité des voix lors des élections du 18 juillet 1564 (246). Cette fois, l'abbesse put être installée sans trop de difficultés le 5 août 1564 (247).

Jean Olivier, religieux de Saint-Bernard, fut actif en qualité de confesseur au Val-des-Roses entre 1567 et 1570 (248).

Sous la direction de cette abbesse, Pierre van Cantelbeke (249) joue un rôle prépondérant, surtout dans les circonstances pénibles amenées par la fureur iconoclaste, le 20 août 1566, qui n'épargna pas le Val-des-Roses (250). Le 25 septembre 1567, il obtient même procuration pour gérer l'abbaye (251). Les 10 et 11 juin 1567, les Espagnols avaient envahi l'abbaye et plus tard, l'abbaye échappa à de nouvelles visites des troupes espagnoles en versant des sommes importantes à l'envahisseur (252).

Après la fureur iconoclaste, les religieuses firent de nouveau consacrer l'église : l'évêque Ghislain de Salubrie consacra 4 nouveaux autels le 27 octobre 1570 (253).

Sous l'abbesse Cloet s'éteignit en odeur de sainteté Élisabeth Tubbac (après 1564) (254).

En 1569, l'abbé de Morimond rendit visite au Val-des-Roses en tant que délégué du Chapitre général (255). Dans son rapport, il tenait très fort à ce que la clôture soit respectée plus strictement ; il fallait également recevoir moins de monde et l'habit noir devait être remplacé par un habit blanc de l'ordre de Cîteaux (256).

Selon la chronique, l'abbesse a fait placer une grille dans le parloir (257) et a tenté par son exemple d'encourager les religieuses à respecter les prescriptions sévères (258). Catherine Cloet est décédée le 21 juillet 1574 (259).

ANNE BOYENHALS obtint le plus grand nombre de voix aux élections du début du mois d'août 1574 (260). Elle était un pur produit de la maison, car elle avait été éduquée comme oblate à l'abbaye et plus tard, elle avait été maîtresse des novices pendant 18 ans (261).

Elle fut installée fin août. Elle ne dirigea l'abbaye que quelque huit mois. Sa majeure contribution à l'histoire du Val-des-Roses est l'application de l'exigence formulée par le visiteur de voir l'habit blanc porté, remplaçant ainsi l'habit noir (262).

Sous sa direction, Pierre van Cantelbeke fut intendant (263) et Jean Mathyssens confesseur (264).

(246) Th. PLOEGAERTS, *op. cit.*, p. 69. — R. DE GANCK, *op. cit.*, pp. 95-101.

(247) Th. PLOEGAERTS, *op. cit.*, p. 69.

(248) *Obituarium Sancti Bernardi*, p. 4.

(249) A.A. BORNEM, *Fonds Rozendaal*, registre n° 408 *Cartularium*, f°s 35-36, 7 août 1567.

(250) E. POULLET, *Correspondance de Granvelle*, t. 1, Bruxelles, 1877, p. 429.

(251) A.Arch. MALINES, *Fonds Rozendaal*, n° 5.

(252) R. DE GANCK, *op. cit.*, pp. 96-97.

(253) A.É. ANVERS, *Kerkelijk archief, Fonds Rozendaal*, n° 7, paquet 1, 9.

(254) R. DE GANCK, *op. cit.*, p. 99. — HENRIQUEZ, *Menologium Cisterciense*, Anvers, 1630, pp. 6-7.

(255) R. DE GANCK, *op. cit.*, pp. 97-98.

(256) A.Arch. MALINES, *Fonds Rozendaal*, n° 5, visite du 2 janvier 1569.

(257) *Ibidem*.

(258) R. DE GANCK, *op. cit.*, p. 98.

(259) Th. PLOEGAERTS, *op. cit.*, p. 71.

(260) Th. PLOEGAERTS, *op. cit.*, pp. 71-72. — R. DE GANCK, *op. cit.*, pp. 101-103.

(261) R. DE GANCK, *op. cit.*, pp. 101-102.

(262) R. DE GANCK, *op. cit.*, p. 103.

(263) *Id.*, *op. cit.*, p. 104.

(264) *Obituarium Sancti Bernardi*, p. 88.

Cette abbesse est décédée prématurément le 2 mai 1575 (265). Viglius, président du Conseil Privé, estima qu'elle n'était pas de taille à affronter la tâche qui lui avait été confiée (266).

ANNE TURCX, alias VAN AELST, obtint la troisième place aux élections du 14 mai 1575 (267). Elle fut installée comme abbesse en septembre 1575 (268). Son père avait derrière lui une longue carrière militaire au service de Charles Quint et Philippe II d'Espagne (269).

Elle a dirigé la communauté en des temps difficiles. En octobre 1576, l'abbaye échappa une première fois à la destruction totale grâce au paiement d'une forte somme d'argent ; en novembre 1576, au cours de la furie espagnole à Anvers, l'abbaye fut pillée, mais les bâtiments furent épargnés (270). Le 26 août 1578, les troupes de Jean-Casimir, comte palatin au service de la maison d'Orange, mirent le feu à l'abbaye après l'avoir complètement pillée (271). Les religieuses purent s'enfuir vers Malines. Elles y avaient reçu hof van Berge dans Bleekstraat, qu'elles avaient transformées en refuge. Pour ce faire, elles avaient dû céder, le 29 juin 1576, leur ferme et seigneurie de Steenwinkel à Elewijt (272).

Lorsque les soldats des États-Généraux s'emparèrent du pouvoir à Malines aussi et que les dîmes et autres propriétés furent confisquées (273), les religieuses quittèrent la ville (après avril 1580) (274). Elles s'enfuirent d'abord en direction d'Anvers, et ensuite vers Bergen-op-Zoom, Rees, Cologne et Liège (275). À Liège, elles reçurent une maison de François Butbach dont le neveu, le chanoine N. Galea, devint leur confesseur (276). Les religieuses reçurent plusieurs postulantes liégeoises, qui allaient les accompagner à Malines où elles formeraient une colonie liégeoise au sein de la communauté (277). En juillet 1585, les religieuses étaient de retour à Malines (278).

On dut prendre immédiatement des mesures pour rétablir l'équilibre financier de la communauté. Il ne restait que des décombres des anciens bâtiments de l'abbaye et les pierres intactes avaient été transportées à Flessingue en Zélande où elles furent utilisées pour exhausser le palais de Guillaume d'Orange (279). Le carillon de l'abbaye avait été vendu au Magistrat de la petite ville zélandaise d'Arnhemuiden le 31 juillet 1582 (280). Pour faire face aux frais nombreux, l'abbesse avait dû vendre 5 fermes (281) et lever plusieurs rentes (282). Elle avait parfois été obligée de contracter des dettes (283).

Ce n'est qu'à partir de 1590 qu'on peut parler d'un rétablissement de la communauté. Les

(265) Th. PLOEGAERTS, *op. cit.*, p. 73.

(266) *Id.*, *op. cit.*, p. 72.

(267) Th. PLOEGAERTS, *op. cit.*, p. 74.

(268) *Id.*, *op. cit.*, p. 75.

(269) *Ibidem*.

(270) R. DE GANCK, *op. cit.*, pp. 107-109.

(271) *Ibidem*.

(272) A.É. ANVERS, *Kerkelijk archief, Fonds Rozendaal*, n° 7, paquets 1-15. — ABBAYE DE WESTMALLE, microfiche F 102, F 104.

(273) A.É. ANVERS, *Kerkelijk archief, Fonds Rozendaal*, n° 7, paquets 1-12.

(274) R. DE GANCK, *op. cit.*, p. 116.

(275) R. DE GANCK, *op. cit.*, pp. 117, 119.

(276) *Id.*, *op. cit.*, p. 120.

(277) *Id.*, *op. cit.*, p. 119.

(278) *Id.*, *op. cit.*, p. 121.

(279) Th. PLOEGAERTS, *op. cit.*, p. 76.

(280) G. VAN DEN BERGH, *op. cit.*, p. 14.

(281) R. DE GANCK, *op. cit.*, p. 119. — A.É. ANVERS, *Kerkelijk archief, Fonds Rozendaal*, n° 7, paquets 1-13, 14.

(282) *Ibidem*.

(283) ABBAYE DE WESTMALLE, microfiche F 108.

sœurs qui entraient dans l'ordre apportaient des sommes d'argent importantes à l'abbaye (284) et, aux environs de 1592, l'intendant Nicolas Peeters (285) s'occupait activement de reconstituer le patrimoine du Val-des-Roses. L'abbé de Cîteaux, dom Edme de la Croix, visita le Val-des-Roses en 1594. Il limita le nombre de religieuses à 24 moniales, ce qui correspondait aux possibilités financières de l'époque (286) ; dorénavant, les moniales étaient autorisées à acquérir annuellement des biens pour 1000 florins (287). C'est ainsi que les religieuses achetèrent en 1594 la seconde ferme « Schriek » à Wavre-Sainte-Catherine (288). La communauté était logée très à l'étroit, mais en dépit de cela, les statuts étaient observés dans la mesure du possible (289).

Le 22 mars 1598, Anne Turcx s'éteignit au refuge de Malines (290).

CATHERINE DE FRAISNE obtint le plus de voix aux élections du 7 avril 1598 (291). Sa nomination se déroula sans incidents, bien que ses deux frères eussent combattu aux côtés des rebelles servant la maison d'Orange (292).

Elle fut installée le 17 mai 1598 (293). Sous son abbatiat, les plans de reconstruction de l'ancien monastère de Walem prirent forme. C'est l'abbé de Clairvaux, visiteur, qui encouragea l'abbesse dans cette direction. Il visita le 9 octobre 1606 le refuge des religieuses dans Bleekstraat (294) et exhorta la communauté à mener une existence simple et dénuée, loin du désir de propriété privée.

Avec l'autorisation de l'abbé de Villers, Robert Henrion, les religieuses vendirent plusieurs biens pour rassembler les fonds nécessaires à la reconstruction de leur monastère de Walem (295). On œuvra à la reconstitution de l'abbaye pendant la Trêve de douze ans (1609-1621). À cette époque, quelques religieuses résidaient déjà au Val-des-Roses, dans le quartier reconstruit situé du côté de la rive (296). Ce quartier comportait une cuisine, un lavoir et même une petite école. Le réfectoire, le cabinet de travail, la salle du chapitre, les cellules et le dortoir, ainsi que le quartier des étrangers ont été reconstruits sur les anciennes fondations.

En 1613 commença la réédification du quartier des abbesses (297). Mais la fin de la Trêve de douze ans mit un terme à la reconstruction (298).

À cette époque, les religieuses firent construire un bateau par Cornelis Vleminckx (30 septembre 1613) qui leur permettait de quitter l'abbaye rapidement en cas de danger (299).

On demanda aux religieuses du Val-des-Roses de reconstruire d'autres abbayes : Catherine Peetermans s'en fut à Rothem en 1615 et Madeleine Piusius à Hocht (300). Cependant, la conduite de toutes les religieuses n'était pas aussi exemplaire. En effet, l'abbesse fut convoquée à

(284) A.A. BORNEB, *Fonds Rozendaal*, registre n° 408 *Cartularium*, pp. 2-5, 5-6, 7-8, 324.

(285) A.A. BORNEB, *Fonds Rozendaal*, registre n° 408 *Cartularium*, pp. 26-28, 250-252, 330-332.

(286) R. DE GANCK, *op. cit.*, p. 123.

(287) R. DE GANCK, *op. cit.*, p. 123.

(288) J. SERNEELS, *op. cit.*, p. 64.

(289) R. DE GANCK, *op. cit.*, pp. 124-125.

(290) Th. PLOEGAERTS, *op. cit.*, p. 76.

(291) Th. PLOEGAERTS, *op. cit.*, pp. 77-78.

(292) A. GOETSTOUWERS, *De heropbouw van de abdij Roosendaal (Walem) (1598-1660)*, dans *Bijdragen tot de geschiedenis bijzonder van het oud hertogdom Brabant*, série III, année 5, 1953, p. 203.

(293) Th. PLOEGAERTS, *op. cit.*, p. 78.

(294) A. GOETSTOUWERS, *De heropbouw...*, p. 204.

(295) *Ibidem.* — ABBAYE DE WESTMALLE, microfiche F 148.

(296) A. GOETSTOUWERS, *De heropbouw...*, p. 205.

(297) *Ibidem.*

(298) *Ibidem.*

(299) ABBAYE DE WESTMALLE, microfiche F 156.

(300) A. GOETSTOUWERS, *De heropbouw...*, p. 205.

l'évêché en 1618, car deux religieuses de l'abbaye s'étaient conduites de façon assez mondaine dans une auberge des environs de Malines (301). Catherine de Fraisine s'éteignit le 17 mai 1618 (302).

JOANNE VAN EYWERVERN fut élue à la majorité le 25 juin 1618 et était déjà installée le 28 juin 1618 (303). Sous sa direction, la communauté comptait 29 moniales, 18 ouvrières et un confesseur, un chapelain, un receveur et 5 valets (304). L'abbesse avait rassemblé les fonds suffisants pour la reconstruction de l'abbaye et plusieurs religieuses et un chapelain, ainsi qu'un fermier, habitaient l'ancien domain du Val-des-Roses (305). Pourtant, la communauté resta officiellement établie à Malines, Bleekstraat. Après la Trêve de douze ans, l'abbaye en reconstruction fut évacuée et des troupes y avaient parfois leur quartiers (306). Durant les années de rétorsion (1636-1639), les Hollandais pillèrent les bâtiments du Val-des-Roses et le chapelain, Jacques Mutsaert, ainsi que quelques religieuses durent prendre la fuite (307).

Il faut également remarquer que c'est sous l'abbatit de cette abbesse que le culte de la bienheureuse Ide de Louvain s'est établi (308).

L'état de guerre amena également les religieuses à agrandir leur refuge de Malines. C'est dans ce but qu'elles achetèrent en 1626 l'enclos conventuel des chartreux anglais qui jouxtait leur propre refuge (309).

En 1633 s'éteignit au refuge de Malines Gabriel Transnoit, ancien prieur de Boneffe et depuis 1611 confesseur des religieuses (310). François van Cattenbroeck lui succéda (311).

Le décès, le 7 mars 1624, de Nicolas Peeters fut une grande perte pour les religieuses, car il avait assuré la fonction d'intendant pendant plus de 40 ans et c'est lui qui avait reconstitué le patrimoine des religieuses (312).

Joanne van Eywerven s'éteignit le 23 juin 1639 (313).

JOANNE VAN LAETHEM n'obtint pas beaucoup de voix aux élections du 26 juillet 1639, mais comme elle était la candidate du confesseur de l'époque, elle fut quand même nommée, le 30 septembre 1639 (314). Elle appartenait à une famille malinoise renommée (315).

Dès son installation, cette abbesse a directement entrepris la construction, sur le terrain racheté aux chartreux par l'abbesse précédente, d'une nouvelle chapelle pour le refuge de Malines (316). C'est ainsi que les pièces d'habitation ont pu être aménagées et agrandies (317). Ceci était nécessaire à cause des nombreux désagréments résultant de la promiscuité dans laquelle

(301) A. GOETSTOUWERS, *op. cit.*, p. 207.

(302) Th. PLOEGAERTS, *op. cit.*, p. 79.

(303) Th. PLOEGAERTS, *op. cit.*, p. 82.

(304) *Id.*, *op. cit.*, pp. 80-81.

(305) A. GOETSTOUWERS, *De heropbouw...*, p. 209.

(306) A. GOETSTOUWERS, *De heropbouw...*, p. 209.

(307) *Id.*, *op. cit.*, p. 210.

(308) *Id.*, *op. cit.*, p. 211.

(309) ABBAYE DE WESTMALLE, microfiche F 168. — A.É. ANVERS, *Kerkelijk archief, Fonds Rozendaal*, n° 7, paquet III, 2.

(310) A. Arch. MALINES, *Fonds Rozendaal*, *Kroniek II*, n° 71 v°.

(311) A. Arch. MALINES, *Fonds Rozendaal*, *Kroniek II*, n° 72.

(312) *Obituarium Rozendaal*, 7 mars.

(313) Th. PLOEGAERTS, *op. cit.*, p. 83.

(314) Th. PLOEGAERTS, *op. cit.*, p. 83-85.

(315) *Ibidem*.

(316) A. GOETSTOUWERS, *De heropbouw...*, p. 213.

(317) *Ibidem*.

les religieuses devaient vivre (318). L'abbesse devait se consacrer presque exclusivement aux aspects purement matériels de son administration. Dans l'accomplissement de cette tâche, elle fut bien secondée, d'abord par Marguerite De Vulder, boursière, et à partir de 1651, par Bernard de Grande qui, à la même époque, succéda à François de Vleeschouwer comme confesseur (319).

Ce fut une nomination importante, car ce confesseur est non seulement l'auteur de la fameuse chronique du Val-des-Roses, mais, avec l'abbesse, il a également pris à sa charge la plus grande partie de la reconstruction de l'abbaye. Ce n'est qu'après la paix de Munster (1648) que la reconstruction définitive du Val-des-Roses a commencé.

Le 25 juin 1660, les bâtiments étaient dans un état d'achèvement suffisant pour que la communauté entière puisse s'installer officiellement dans les bâtiments reconstruits. Le retour des cisterciennes à Walem donna lieu à des fastes célébrés par les hauts dignitaires séculiers et ecclésiastiques et auxquels toute la population de Walem prit part (320). La nouvelle église, construite sur les plans de l'architecte malinois De Neve et réalisée par l'entrepreneur anversois Gommer Wouters, fut consacrée à la Chandeleur 1661 (321). Ensuite, l'abbesse entreprit la construction de trois nouveaux bâtiments ; elle fit raser les bâtiments élevés sous l'abbatit de Catherine de Fraïne et les réédifia dans un nouveau style (322). Par la suite, elle a encore modernisé plusieurs autres bâtiments (323).

Entretemps, les droits sur les dîmes situées dans différentes localités furent rétablis et de grandes fermes furent reconstruites : à Leffinge, les fermes Mechelhof, Staykenshoeve, Streephoeve et Kloosterhoeve ; les moulins à Battenbroek et les ponts sur la Nêthe à Itegem et Heist-op-den-Berg (324).

Le dernier fait marquant de cette prélature est le remplacement de l'abbé de Villers comme visiteur par l'abbé de Saint-Bernard (325), en 1648. Dorénavant, les confesseurs viendraient, comme par le passé, de l'abbaye de Saint-Bernard.

Tous les auteurs s'accordent pour dire de cette abbesse qu'elle est la seconde fondatrice du Val-des-Roses. Elle s'éteint le 12 août 1662 (326) et repose dans un mausolée dans la nouvelle église de l'abbaye du Val-des-Roses (327).

**MARIE VAN EYWERVEN.** Lors des élections de janvier 1663, trois noms furent retenus. Les commissaires se prononcèrent en faveur de Marie van Eywerven qui, en outre, avait obtenu le plus grand nombre de voix (328). Des intrigues et manifestations de favoritisme ralentirent cependant la résolution (329). Le confesseur d'alors, auteur de la fameuse chronique, n'échappa pas à la suspicion d'être mêlé à ces intrigues (330).

(318) *Ibidem*.

(319) *Id.*, *op. cit.*, p. 216.

(320) L. JANSSENS, *op. cit.*, p. 38-44.

(321) A. GOETSTOUWERS, *De heropbouw...*, p. 220.

(322) *Ibidem*.

(323) A. GOETSTOUWERS, *De heropbouw...*, p. 220.

(324) A. GOETSTOUWERS, *De heropbouw...*, pp. 214, 219.

(325) A. Arch. MALINES, *Fonds Rozendaal, Kroniek II*, P° 77-77 v°.

(326) *Obituarium Rozendaal*. — Th. PLOEGARIS, *op. cit.*, p. 86.

(327) L. JANSSENS, *op. cit.*, pp. 44-45.

(328) Th. PLOEGARIS, *op. cit.*, p. 88.

(329) *Id.*, *op. cit.*, pp. 88-90.

(330) *Id.*, *op. cit.*, pp. 90.

Marie van Eywerven fut toutefois nommé et prit ses fonctions le 25 août 1664 ; elle fut confirmée à son poste le 16 novembre 1664 par l'abbé de Cîteaux (331). Après un conflit avec Bernard de Grande au sujet de la gestion des biens du Val-des-Roses, ce dernier quitta l'abbaye et Lancelot Bertremouille, de Saint-Bernard, le remplaça au Val-des-Roses (332). Il fut à son tour suivi par Philippe van Valckenisse, lui aussi moine de Saint-Bernard (333).

Pour l'assister dans la gestion matérielle de l'abbaye, elle nomma un intendant laïque, N. Verschuere, qui fut suivi de Daniel van Craen (334). En 1675, elle acheta la ferme Echelpoelhoeve (335). Elle développa le programma de construction : une nouvelle cuisine, un nouveau quartier comprenant l'hôtel particulier, qui avait été édifié peu de temps avant mais dont la structure laissait à désirer (336).

Elle s'est efforcée de donner plus d'éclat à la liturgie et à l'office, et, lors de l'admission des novices, elle a, selon le témoignage de la chronique, accordé plus d'attention aux qualités personnelles et au vote qu'aux avantages matériels que l'abbaye pouvait retirer (337). Elle a également créé la congrégation de l'Immaculée Conception (338).

Pour peu de temps, les religieuses se sont réfugiées avec leurs biens à Malines, par crainte de l'armée française (339). C'était en effet une époque troublée.

Marie van Eywerven s'éteignit le 16 novembre 1679 (340).

**BÉNÉDICTE MANRIQUEZ** n'obtint presque pas de voix aux élections du 30 novembre 1679 (341) ; c'est Anne Retaen, boursière qui remporta le plus de voix (342). Lorsque, depuis Bruxelles, la direction centrale opposa Bénédicte comme abbesse, faisant fi de la forte opposition, les esprits s'échauffèrent au sein de la communauté. Les commissaires engagés pour ouvrir une enquête au Val-des-Roses notèrent dans leur rapport que la communauté était très divisée et que la haine opposait certaines religieuses entre elles (343). Lorsque le duc Villa Hermosa, gouverneur des Pays-Bas espagnols, nomma quand même Bénédicte Manriquez le 20 mars 1680, le Val-de-Roses était en proie à la rébellion. L'abbé de Saint-Bernard, soutenu par la plus grande partie des religieuses, ne voulait pas accepter cette nomination et refusait d'installer l'abbesse (344).

Une enquête menée par le prévôt de Bruxelles, Gabriel de la Torre, n'amena pas de solution non plus (345). L'ultimatum du successeur de Villa Hermosa ne fut d'aucune utilité ; pas plus que les propositions faites par le marquis de Grana le 9 juillet 1682 (346). B. Manriquez se retira à Muizen. Finalement, on commença à négocier une pension annuelle pour Bénédicte Manriquez, qui lui permettait d'aller vivre dans l'abbaye de son choix et de jouir du statut qui lui

(331) ABBAYE DE WESTMALLE, microfiche F 44.

(332) A. Arch. MALINES, *Fonds Rozendaal, Kroniek II*, f<sup>o</sup>s 80 v<sup>o</sup>-81. — *Obituarium Sancti Bernardi*, p. 95.

(333) *Ibidem*. — *Obituarium Sancti Bernardi*, p. 24.

(334) A. Arch. MALINES, *Fonds Rozendaal, Kroniek II*, p. 80 v<sup>o</sup>.

(335) I. SERNEELS, *op. cit.*, p. 61.

(336) BERNARDUS DE GRANDE — (CONSTANTIA GRINDOR), *Kroniek*, pp. 196-197.

(337) *Ibidem*.

(338) *Ibidem*.

(339) Th. PLOEGAERTS, *op. cit.*, p. 90.

(340) BERNARDUS DE GRANDE — (CONSTANTIA GRINDOR), *Kroniek*, p. 196.

(341) Th. PLOEGAERTS, *op. cit.*, p. 93.

(342) Th. PLOEGAERTS, *op. cit.*, p. 93.

(343) *Id.*, *op. cit.*, pp. 93-94.

(344) *Ibidem*.

(345) *Id.*, *op. cit.*, p. 94.

(346) *Id.*, *op. cit.*, pp. 96-97.

revenait. Le 19 janvier 1684, Bénédicte Manriquez déclara qu'elle était prête à aller vivre à l'abbaye de Muizen avec une pension de 500 florins (347). Elle s'y éteindra le 18 mars 1711, mais sera enterrée au Val-des-Roses (348).

Immédiatement après le départ de Bénédicte Manriquez, Anne Retaen fut nommée sans nouvelles élections par le marquis de Grana, gouverneur des Pays-Bas espagnols (349).

Pendant ce temps, les religieuses avaient loué, le 5 février 1683, leur refuge de Malines aux Ursulines, contre la somme de 600 florins l'an (350). Celles-ci y restèrent jusqu'au 20 septembre 1689, lorsqu'elles allèrent s'établir au domaine de Hoogstraten (351).

ANNE RETAEN (352) fut installée le 30 janvier 1684 (353) ; elle a mené l'abbaye d'une main économe vers l'essor. Car, malgré l'état de guerre, elle a étendu et embelli les bâtiments de l'abbaye et remboursé de nombreuses dettes. Elle a fait exécuter plusieurs pièces d'argenterie, notamment un ciboire et une croix, et a fait renouveler les autels de l'église par l'artiste anversois N. Quellinus. L'église fut rehaussée de tableaux exécutés par le peintre anversois Jean Erasme Quellinus (354).

Elle a apporté des améliorations aux bâtiments du monastère proprement dit : elle a fait paver les bâtiments abritant le réfectoire et la cuisine (355). Elle est surtout connue pour la construction de nouvelles fermes ; la ferme de Leffinge, ainsi que les fermes Spruythoeve, Goorhoeve et Offendonkhoeve à Wavre-Sainte-Catherine, ont été modernisées sous son abbatiat. La ferme Dijkhoeve à Duffel a été agrandie (356).

Elle rembourse, outre les 20 000 florins empruntés par l'abbesse précédente pour acquérir la ferme Echelpoelhoeve, les 7 000 florins empruntés pour la construction de la nouvelle église abbatiale (357).

De plus, elle avait déposé dans les refuges de Malines et d'Anvers des offres contenant de l'argent et des pièces d'argenterie, pour assurer la subsistance des religieuses si la fuite s'avérait nécessaire (358).

À son décès, elle possédait encore un capital disponible et les matériaux — pierres et ardoises — nécessaires à la rénovation des hangars et du grenier à blé (359).

Le témoignage d'un chroniqueur la dépeint comme une femme pieuse qui s'efforça de toujours mieux servir son Dieu (360). Mais elle n'était pas tout-à-fait à la mesure de son rôle d'abbesse : en effet, elle menait une vie religieuse exemplaire et ne quittait presque jamais la clôture, mais elle laissait les autres religieuses sortir à leur guise et ses remontrances étaient subjectives car elle tenait trop compte de la personnalité de la fautive (361).

(347) *Id.*, *op. cit.*, p. 99.

(348) L. JANSSENS, *op. cit.*, p. 54.

(349) Th. FLOEGERTS, *op. cit.*, p. 99.

(350) C. VAN DE WIEL, *Ursulinenkloosters in het oude aartsbisdom Mechelen (1665-1798)*, dans *O.G.E.*, t. 59, 1985, p. 577.

(351) C. VAN DE WIEL, *op. cit.*, p. 577.

(352) A. E. ANVERS, *Fonds Rozendaal*, paquet I, 27.

(353) A. Arch. MALINES, *Fonds Rozendaal, Kroniek II*, f° 86 v°.

(354) A. Arch. MALINES, *Fonds Rozendaal, Kroniek II*, f° 87 v°.

(355) B. DE GRANDE, — (CONSTANTIA GRINDOR), *Kroniek*, p. 198 (215).

(356) A. Arch. MALINES, *Fonds Rozendaal, Kroniek II*, f° 87 v°.

(357) B. DE GRANDE, — (CONSTANTIA GRINDOR), *Kroniek*, p. 198 (215).

(358) A. Arch. MALINES, *Fonds Rozendaal, Kroniek II*, f° 88 v°.

(359) *Ibidem*.

(360) A. Arch. MALINES, *Fonds Rozendaal, Kroniek II*, f° 87-87 v°.

(361) *Ibidem*.

Philippe van Valckenisse, moine de Saint-Bernard, fut confesseur sous la prélatrice de cette abbesse (362). Son confrère, Jean van Mahauden (363) lui succéda en 1682. Jérôme Rijsheuvels, de Saint-Bernard lui aussi, séjourna 44 ans au Val-des-Roses, d'abord comme sacristain, puis comme chapelain et enfin comme confesseur. Il s'éteignit au Val-des-Roses le 21 juin 1698 (364).

Le 29 mai 1685, un autre moine de Saint-Bernard, Balthazar de Groot, était décédé au Val-des-Roses. Il y avait été chapelain (365).

Daniel van Craen remplit la fonction d'intendant aux environs de 1695 (366).

Sous la prélatrice de cette abbesse, les longs chapitres furent abolis par l'abbé de Saint-Bernard, qui suivait la communauté du Val-des-Roses en qualité de visiteur (367).

L'abbesse van Retaen s'éteignit le 28 avril 1698 (368).

**NORBERTINE VAN DIEPENDAEL** se vit attribuer la seconde place aux élections du 13 mai 1698 (369). Après diverses intrigues, elle fut quand même nommée, et ce sans rencontrer beaucoup d'opposition, le 17 juin 1698 (370). Le Val-des-Roses disposait d'un revenu de 5300 florins, les charges se montaient à 1059 florins (371).

En 1714, Gérard Rubbens, de Saint-Bernard, remplaça Jean Mahauden au poste de confesseur (372). Comme intendant, Jacques Gillebert faisait un travail méritant. Il mit de l'ordre dans les archives et dressa un inventaire (373) en 1718. L'abbesse fit également faire un nouveau cartulaire (374). Elle peut être considérée comme celle qui a renouvelé l'administration. Elle écrit une chronique (375). Le visiteur, qui était à l'époque l'abbé de Baudelo, interdit après sa visite du 8 octobre 1698 que quiconque s'attarde après 21 heures lors de certaines réjouissances (376). Cet interdit visait à réagir contre le style de vie plutôt mondain de certaines religieuses.

Cette abbesse a réalisé les plans de l'abbesse précédente en faisant rénover les hangars et le grenier à blé (377). En outre, elle fit plâtrer les trois nouveaux bâtiments, le réfectoire et la salle du chapitre (378). En 1701, une nouvelle ferme fut construite sur le terrain d'origine nommé Midzeel ; plus tard, en 1712, une autre ferme fut construite sur le même terrain, de sorte que la parcelle d'origine fut divisée (379). En 1707, les sœurs se réfugièrent à Malines et y restèrent sept semaines par crainte des troupes de Marlborough (380). L'abbesse Norbertine van Diependaal s'éteignit le 16 août 1719 (381).

(362) Th. PLOEGAERTS, *op. cit.*, p. 101. — *Obituarium Sancti Bernardi*, p. 24.

(363) *Obituarium Sancti Bernardi*, p. 76.

(364) *Obituarium Sancti Bernardi*, p. 84.

(365) *Obituarium Sancti Bernardi*, p. 75.

(366) A. Arch. MALINES, *Fonds Rozendaal, Kroniek II*, n° 82 v°.

(367) A. Arch. MALINES, *Fonds Rozendaal, Kroniek II*, n° 82 v°.

(368) *Obituarium Rozendaal*, n° 62.

(369) Th. PLOEGAERTS, *op. cit.*, pp. 101-102.

(370) *Ibidem*.

(371) *Id.*, *op. cit.*, p. 102.

(372) *Obituarium Sancti Bernardi*, p. 22 ; Th. PLOEGAERTS, *op. cit.*, pp. 101-104 donne d'autres dates.

(373) A. A. BORNEM, *Fonds Rozendaal*, registre n° 417.

(374) A. A. BORNEM, *Fonds Rozendaal*, registre n° 408.

(375) A. Arch. MALINES, *Fonds Rozendaal, Kroniek II*, n° 68.

(376) A. Arch. MALINES, *Fonds Rozendaal*, n° 2. Visite.

(377) BERNARDUS DE GRANDE-(CONSTANTIA GRINDOR), *Kroniek*, pp. 217-218.

(378) *Ibidem*.

(379) J. SIERNEBELS, *op. cit.*, pp. 62-63.

(380) Th. PLOEGAERTS, *op. cit.*, p. 101.

(381) *Obituarium Rozendaal*, n° 117.

**LUDIVINE VAN DER NATH** obtint au cours des élections du 5 octobre 1719 presque toutes les premières voix grâce à ses nombreuses qualités (382). Elle fut nommée le 10 novembre 1719 (383).

Elle était originaire de la région d'Utrecht où sa famille comtale habitait le château « Ten Nes » (384).

En 1719, Léonard van Hoorn, moine de Saint-Bernard, vint remplacer Gérard Rubbens comme confesseur (385) ; il fut suivi par son confrère Benoît van Mol (1725-1738) (386). Pendant la prélature de cette abbesse, Philippe Geerinckx (1717) (387) et plus tard, Hilaire van Deventer (388) et Albert Otgens (389), tous moines de Saint-Bernard, furent chapelains au Val-des-Roses.

Le 2 décembre 1743, Thomas Vleminckx s'éteignit à Saint-Bernard ; au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, il avait été chapelain et ensuite confesseur au Val-des-Roses (390).

L'abbesse fit construire de nouvelles écuries (391). Elle donna à l'église de nouveaux ornements et remplaça les chaises (392). L'abbesse Ludivine van der Nath s'éteignit le 29 janvier 1742 ; elle souffrait du cancer (393).

**NORBERTINE DE BERGHE** fut élue le 17 janvier 1742 avec un grand nombre de voix de préférence (394), car elle possédait de nombreuses qualités et menait une vie religieuse exemplaire. Marie-Thérèse la nomma le 11 avril 1742 et elle fut installée le 29 juillet 1742 par l'abbé de Saint-Bernard (395).

Elle est l'auteur de l'obituaire qui est parvenu jusqu'à nous (396) ; elle remplit plusieurs fonctions dans l'abbaye : maîtresse des novices, sous-prieure et prieure (397).

Sous sa prélature, on rencontre Josse de Smet (1738-1787) (398) et Fernand de Bruyn, tous deux de Saint-Bernard, comme confesseurs au Val-des-Roses, et ce jusqu'en 1754 (399). Ont été chapelains : Maximilien Juchters (400) (1753-1756) et son confrère Augustin van Raemdonck (1756 jusqu'à la suppression) (401). Laurent Braecmans les avait précédés à ce poste ; il est décédé le 18 juillet 1750 (402). Il est remarquable qu'à cette époque, de nombreux moines de Saint-Bernard sont actifs au Val-des-Roses. Il est possible que cela s'explique par le fait que le Val-des-Roses pratiquait la culture fruitière. Léopold Haccart de Saint-Bernard est mentionné

(382) Th. PLOEGAERTS, *op. cit.*, p. 104.

(383) A.A. BORNEM, *Fonds Rozendaal*, chartes, carton I.

(384) Th. PLOEGAERTS, *op. cit.*, p. 104.

(385) *Obituarium Sancti Bernardi*, p. 41.

(386) *Obituarium Sancti Bernardi*, p. 98.

(387) *Obituarium Sancti Bernardi*, p. 87.

(388) *Obituarium Sancti Bernardi*, p. 105.

(389) *Obituarium Sancti Bernardi*, p. 124.

(390) *Obituarium Sancti Bernardi*, p. 159.

(391) Th. PLOEGAERTS, *op. cit.*, p. 106.

(392) A. Arch. MALINES, *Fonds Rozendaal, Kroniek II*, f<sup>o</sup> 91.

(393) *Obituarium Rozendaal*. — Th. PLOEGAERTS, *op. cit.*, p. 106.

(394) Th. PLOEGAERTS, *op. cit.*, p. 106.

(395) *Id.*, *op. cit.*, p. 107.

(396) A.A. BORNEM, *Fonds Rozendaal*, registre n<sup>o</sup> 419 *Obituarium*, 1733.

(397) A. Arch. MALINES, *Fonds Rozendaal, Kroniek II*, f<sup>o</sup> 92.

(398) *Obituarium Sancti Bernardi*, p. 132.

(399) *Obituarium Sancti Bernardi*, p. 38.

(400) *Obituarium Sancti Bernardi*, p. 116.

(401) *Obituarium Sancti Bernardi*, p. 86.

(402) *Obituarium Sancti Bernardi*, p. 96.

dans la période de 1750-1754 comme responsable de la culture fruitière (403). Cette abbesse embellit l'abbaye d'un nouveau quartier pour les hôtes et elle commanda plusieurs tableaux pour le réfectoire (404). Elle s'opposa au curé de Walem au sujet des dîmes de Walem (405).

Entre 1744 et 1748, l'abbaye se trouvait sur les terres impliquées dans les hostilités franco-autrichiennes. L'abbaye subit quelques dommages à cause du cantonnement des soldats (406). L'abbesse Norbertine de Berghe s'éteignit le 29 avril 1754 (407).

AGNÈS HAEGENS fut élue presque à l'unanimité le 12 mai 1754 grâce à ses grandes qualités (408). Elle fut nommée par Marie-Thérèse le 21 mai 1754 (409).

Josse de Smet, de Saint-Bernard, est connu comme confesseur (410) ; son confrère Matthieu van Volsem était intendant (411). Après la guerre franco-autrichienne (1744-1748), les revenus de l'abbaye avaient beaucoup diminué. Les fermiers avaient subi beaucoup de dommages, c'est pourquoi l'on accepta de diminuer les fermages ; il fallut aussi entreprendre de grands travaux de réparation dans les fermes (412). Dans le cadre de la politique agricole du pouvoir autrichien, l'ordonnance de 1752 fut édictée et environs 7,5 hectares de lande furent transformées en terres cultivables ; une nouvelle ferme fut encore construite, la « Schriekhoeve » (413). Cette abbesse restera connue par la construction des nouveaux presbytères de Niel, Grobbendonck, Brecht, Sint-Lenaerts et Sint-Antonius-Brecht (414). Cette abbesse a également embelli l'abbaye proprement dite en lui adjoignant en 1777 une porte cochère que l'on peut encore admirer de nos jours (415). Elle fit également exécuter pour l'église plusieurs tableaux par Jean-Baptiste van den Kerckhoven, ainsi que des orgues, un lutrin d'argent et des ampoules d'argent (416).

Ces activités donnent des indications sur le bien-être de l'abbaye, mais à cette époque, les vocations commencèrent à se faire rares et les revenus issus des « dots » diminuèrent aussi (417).

Les religieuses firent la demande, qui fut acceptée, de pouvoir ouvrir un pensionnat pour 12 enfants (plus tard 7) dans leur monastère, ainsi qu'une école publique pour les enfants de Walem (418). Ceci leur permit d'échapper à la politique de suppression de Joseph II (419). Dans la déclaration de biens faite devant l'administration autrichienne le 22 mai 1786, on note des revenus de 24.486 florins 16 sous et des dépenses de 24.272 florins (420). Les religieuses possédaient encore des dîmes dans les paroisses suivantes : Aartselaar, Berlaar, Brecht, Kasterlee, Duffel, Herenthout, Geel, Grobbendonck, Leffinge, Niel, Ouwen (Grobbendonck), Pulle et

(403) *Obituarium Sancti Bernardi*, p. 135.

(404) A. Arch. MALINES, *Fonds Rozendaal, Kroniek II*, f° 92.

(405) A. Arch. MALINES, *Fonds Rozendaal*, sans signature J.B. HULIN, *Instructie nopende het proces tussen sijne ecclesie ; den heere marquis van deijse ende Abdij van Roosendaal*, env. 1739.

(406) L. JANSSENS, *op. cit.*, p. 57.

(407) *Obituarium Rozendaal*, f° 62.

(408) Th. PLOEGAERTS, *op. cit.*, p. 108.

(409) *Id.*, *op. cit.*, p. 110.

(410) *Obituarium Sancti Bernardi*, p. 132.

(411) *Obituarium Sancti Bernardi*, p. 51.

(412) Th. PLOEGAERTS, *op. cit.*, p. 109.

(413) A. Arch. MALINES, *Fonds Rozendaal, Kroniek II*, f° 93 v°.

(414) A. Arch. MALINES, *Fonds Rozendaal, Kroniek II*, f° 93 v°.

(415) *Ibidem*.

(416) *Ibidem*.

(417) Th. PLOEGAERTS, *op. cit.*, p. 111.

(418) Th. PLOEGAERTS, *op. cit.*, p. 112.

(419) *Ibidem*.

(420) A.E. ANVERS, *Kerkelijk archief, Fonds Rozendaal*, n° 10. « Déclaration de biens ».

Retie (421). En outre, les religieuses détenaient environ 850 bonniers en pleine propriété, sur lesquels elles avaient des fermes (422), situées à Leffinge en Flandre occidentale, Bonheiden, Duffel, Koningshooikt, Itegem, Wiekevorst et surtout à Wavre-Sainte-Catherine, où les religieuses possédaient neuf fermes (423). Elles possédaient en outre 2 moulins à vent : l'un à Walem Battenbroek et l'autre à Koningshooikt (424).

L'abbesse Agnès Haegens s'éteignit le 21 mai 1788 (425).

**THERÈSE DE CONINCK** fut élue à la grande majorité en septembre 1788 (426). Avant de la confirmer, le pouvoir autrichien mena une enquête scrupuleuse pour savoir si la candidate n'avait pas entretenu des sympathies avec les opposants lors de la Révolution Brabançonne (427). Le 2 mai 1789, Thérèse de Coninck reçut ses lettres patentes de nomination du pouvoir en place (428). Elle ne fut installée que le 6 avril 1790 (429).

Fastrade Nuytens de Saint-Bernard était confesseur ; il s'éteignit le 24 mars 1794 au Val-des-Roses (430). Maure van den Bempt lui succéda le 28 mars 1794 (431). Il fut le dernier confesseur du Val-des-Roses.

Matthieu van Volsem, de Saint-Bernard lui aussi, resta comme intendant. Il fut le dernier intendant du Val-des-Roses et ne s'éteindra que le 4 avril 1831 à Malines (432).

L'abbesse dut mener le Val-des-Roses durant l'époque révolutionnaire. Après la victoire autrichienne à Fleurus (18 mars 1793), l'abbaye fut obligée de loger des cavaliers et des soldats et de rendre des services aux Autrichiens (433). L'abbaye fut également tenue d'apporter une lourde contribution financière, ce qui obligea les religieuses à contracter les emprunts nécessaires (434).

Mais les plus grandes épreuves attendaient encore les religieuses sous la domination française (1794-1815).

Le 16 juillet 1795, le capitaine français Pichegru établit son quartier général au Val-des-Roses et les bâtiments furent utilisés comme centre de soins pour les chevaux blessés (435). Le Val-des-Roses fut de nouveau taxé en raison de 500 000 livres (436) pour des biens sis à Anvers et dans ses environs. Le 5 mars 1795, quelques commissaires se présentèrent au Val-des-Roses avec la mission d'établir un inventaire des biens (437). 41 moniales étaient présentes ; 6 religieuses, dont l'abbesse, avaient fui en direction de la Hollande (438).

(421) A.É. ANVERS, *Kerkelijk archief, Fonds Rozendaal*, n° 12. *Register of manueel inhoudenden de verpachtingen*. 1767.

(422) W. VAN HOOF, *De afschaffing van de abdij Rozendaal*, travail dactylographié, pp. 52-53, s.l., s.d.

(423) J. SEBNEELS, *op. cit.*, pp. 58-65.

(424) W. VAN HOOF, *op. cit.*, p. 53.

(425) *Obituarium Rozendaal*, n° 73.

(426) Th. PLOEGAERTS, *op. cit.*, p. 111.

(427) *Ibidem*.

(428) *Id.*, *op. cit.*, p. 112.

(429) L. JANSSENS, *op. cit.*, p. 59.

(430) *Obituarium Sancti Bernardi*, p. 44.

(431) A. Arch. MALINES, *Fonds Rozendaal, Kroniek II*, n° 98.

(432) A. Arch. MALINES, *Fonds Rozendaal, Kroniek II*, n° 99 v°.

(433) W. VAN HOOF, *op. cit.*, pp. 10-11.

(434) L. JANSSENS, *op. cit.*, p. 59 ; W. VAN HOOF, *op. cit.*, p. 12.

(435) W. VAN HOOF, *op. cit.*, pp. 12-13.

(436) *Ibidem*.

(437) W. VAN HOOF, *op. cit.*, p. 15.

(438) *Id.*, *op. cit.*, pp. 15-16.

L'abbesse Thérèse de Coninck s'éteignit le 31 décembre 1795 (439). Elle fut la dernière abbesse du Val-des-Roses. Sous la domination française, il ne fut pas possible d'organiser des élections. La prieure Catherine Schockaert prit la direction du monastère jusqu'à ce que les religieuses fussent chassées le 7 janvier 1797 (440).

Après avoir été chassées de leur abbaye, la plupart des religieuses allèrent vivre dans leur famille. 18 religieuses émirent le souhait de continuer à vivre en communauté. Elles s'installèrent à Malines (441).

Elles occupèrent d'abord une maison dans Koeistraat, en face du séminaire ; elles allèrent ensuite s'établir dans Peperstraat, dans une maison située en face de l'enclos de Bethanie ; lorsque leur communauté fut restreinte par les décès, elles allèrent occuper une maison dans Stasartstraat et elles déménagèrent une dernière fois pour s'établir dans Korte Hairgracht (442).

En 1825, trois religieuses du Val-des-Roses vivaient encore : Norbertine Van Geel, Agathe Verschaeren et Marie-Thérèse Vermeulen.

Norbertine, dans le monde Marie-Pétronelle Van Geel, et Agathe, dans le monde Madeleine Verschaeren, firent leur testament et s'attribuèrent les biens et revenus qui subsistaient de l'ancienne abbaye (443). Après le décès de Madeleine Verschaeren le 24 mars 1828, Marie-Pétronelle fit don de tous ces biens aux 3 prêtres qui avaient fondé l'abbaye de Bornem (444). C'est pour cette raison que tant de documents d'archives entrèrent en la possession de l'abbaye de Bornem.

Marie-Thérèse Vermeulen, qui a vécu le plus longtemps — elle est décédée le 1<sup>er</sup> mars 1856 (445) — a suivi très tôt sa propre voie. Elle songea d'abord à fonder une communauté où la règle stricte de la Trappe serait de rigueur, mais sous l'influence de Huleu, vicaire général de Malines, elle fonda la congrégation des sœurs de Saint-Vincent de Paul (446) pour œuvrer au salut des moins favorisés de la société. Les sœurs enseignaient, soignaient les malades démunis et fournissaient de la nourriture et des vêtements aux pauvres. Il est remarquable que cette religieuse soit parvenue à faire accepter la congrégation pendant la période française, en 1810 (447).

Comme ce fut le cas pour toutes les autres institutions monastiques, les biens de l'abbaye du Val-des-Roses furent confisqués et vendus aux enchères. W. Van Hoof a consacré une étude détaillée à ce sujet (448). Les bâtiments de l'abbaye furent vendus au fameux trafiquant de Meulenaar P.G.T.G. le 3 mai 1797 (449). Ceux-ci furent en grande partie détruits avant 1840. Le quartier des étrangers fut transformé en résidence et fut appelé « château du Val-des-Roses ». La ferme Midzeel fut vendue le 3 juin 1797 à un certain Ruelens (450).

Le domaine du Val-des-Roses échut par héritage à la famille Knyff (451). Le couple de Villers du Fourneau-Odonie de Knyff vendit le domaine le 20 août 1872 au baron Gustave van Reyne-

(439) L. JANSSENS, *op. cit.*, p. 36.

(440) W. VAN HOOFF, *op. cit.*, p. 36.

(441) L. JANSSENS, *op. cit.*, p. 61. — W. VAN HOOFF, *op. cit.*, pp. 26-27.

(442) L. JANSSENS, *op. cit.*, p. 61. — W. VAN HOOFF, *op. cit.*, pp. 26-27.

(443) A.A. BORNEM, *Fonds Rozendaal*, carton I, paquet C.

(444) *Ibidem*.

(445) L. JANSSENS, *op. cit.*, p. 62.

(446) *Ibidem*.

(447) W. VAN HOOFF, *op. cit.*, p. 27.

(448) W. VAN HOOFF, *op. cit.*, pp. 54-56.

(449) L. JANSSENS, *op. cit.*, p. 64. — W. VAN HOOFF, *op. cit.*, p. 67.

(450) W. VAN HOOFF, *De Midzeelhoef als zwart goed*, dans *Uit het verleden van Katelijne en Waver. Erf en Heemutgaven*, pp. 69-76, s.l., 1981.

(451) L. JANSSENS, *op. cit.*, p. 64.

gom de Buzet et à son épouse, la baronne Anne de la Motte Baraffe (452). Le 13 avril 1881, cette famille vendit le domaine à Alphonse Pirard, qui fit faire des cartes postales des bâtiments conservés (453). En 1914, le château fut détruit pendant le bombardement du fort de Walem. En 1921, Alphonse Pirard fit construire une villa sur les anciennes fondations du monastère.

Après le décès de Marguerite Pirard le 5 juillet 1959, l'archevêché de Malines hérita du domaine du Val-des-Roses. Pendant un temps, les Frères mineurs de Malines se sont portés candidats au rachat du domaine.

Le domaine fut offert à condition qu'il soit mis au service de la jeunesse. En 1981, le domaine du Val-des-Roses fut donné à bail pour cinquante ans à l'a.s.b.l. Rozendaal, une organisation qui s'occupe de tourisme local. Le but est de construire un centre de vacances pour jeune tout en s'attachant au respect du paysage et à la restauration des anciens bâtiments abbatiaux auxquels une nouvelle destination sera donnée (454).

---

(452) Affiches de vente. G. BERTENS, *Revalorisatie van het wagenhuis van de voormalige abdij Roosendaal*, mémoire inédit, présenté en vue de l'obtention du grade d'ingénieur-architecte civil à la K.U. Leuven, s.d., fig. 20.

(453) *Id.*, *op. cit.*, fig. 21 et 22.

(454) *Id.*, *op. cit.*, pp. 12-13.

# PRIEURÉ DE MUIZEN À MALINES

Godshuys Van Muysen (1580, monastère de Musein (1580), monasterium de Muysen (1581), prieuré de Notre-Dame de Musen (1606).

**SOURCES :** Le prieuré des cisterciennes de Muizen ne s'installa dans la ville de Malines qu'à la fin de l'année 1577 : auparavant, la communauté vivait dans ses bâtiments conventuels à Muizen même. L'histoire de ce prieuré ayant été rapportée dans un volume précédent du *Monasticon* (1), on trouvera à cet endroit l'énumération des sources et de la bibliographie relatives à cette institution.

\* \* \*

Un prieuré de religieuses pratiquant la règle de Cîteaux s'était formé vers 1380, près de l'église paroissiale du village de Muizen, dans un ancien ermitage. Les moniales vécurent en cet endroit pendant près de deux siècles d'une existence assez paisible mais sans grand relief jusqu'au moment où, à la suite de l'arrivée des troupes de Guillaume d'Orange à Bruxelles, elles décidèrent, au cours du mois de décembre 1577, de s'installer provisoirement dans une maison qu'elles avaient louée à Malines (2).

**ÉLISABETH VAN DEN BROECKE**, qui avait été élue onzième prieure de Muizen au début du mois de novembre 1575, emmena donc ses consœurs dans la maison dite « Het Hof van Palerne », située au Sackbrug à Malines à la fin de l'année 1577 (3). Le couvent de Muizen ayant été détruit par les troupes hollandaises le 6 février 1578, les religieuses, qui gardaient néanmoins l'espoir de reconstruire un jour leur prieuré dans ce village, achetèrent une maison appelée « Hôtel de Saxe », sise au Korte hairgracht à Malines, le 23 novembre 1579 (4). Cependant, à la suite des dommages causés par la guerre à leur domaine, elles avaient perdu la jouissance d'une grande partie de leurs revenus et elles éprouvèrent des difficultés considérables à acquitter le montant de l'achat de cette nouvelle demeure, évalué à quatre mille quatre cents florins (5) : elles n'arrivèrent d'ailleurs à liquider cette dette que le 6 septembre 1600 (6), après

---

(1) Cf. A. DESPY-MEYER, *Prieuré de Muizen*, dans *Monasticon belge*, t. IV. Province de Brabant, II, pp. 603-611, Liège, 1968.

(2) Voir A. DESPY-MEYER, *ibidem*.

(3) Voir A. DESPY-MEYER, *ibidem*.

(4) A.V. MALINES, *Fonds de Muizen*, *Chartrier*. Les religieuses complétèrent leur installation par l'achat de quatre autres maisons dans le voisinage le 17 décembre 1579 (original conservé *ibidem*).

(5) Voir à ce sujet, une lettre de l'abbé de Cîteaux du 22 mai 1580 : A.V. MALINES, *Fonds de Muizen*, *Chartrier*.

(6) Document conservé dans le même chartrier. En 1585, l'ancien propriétaire de la maison tenta de la réoccuper excipant du fait que les religieuses n'avaient pas versé le montant total du prix d'achat (cf. B.R., Ms 16.526, 38-42). Par la suite, de nouvelles difficultés surgirent encore à ce sujet (cf. Un document du 29 janvier 1627. B.R., Ms 11647).

avoir demandé une série d'octrois qui leur permettaient de vendre des biens à cet effet (7). Mais leur installation à Malines ne leur avait pas seulement apporté des soucis d'ordre financier : en avril 1580, elles durent subir l'occupation de soldats anglais qui s'emparèrent d'une partie de leurs biens (8) et, peu de temps après, elles reçurent l'ordre du gouverneur militaire de quitter Malines pour Anvers, ville dans laquelle nous les retrouvons le 11 décembre 1580 (9). Les religieuses n'étaient plus à ce moment qu'au nombre de dix-huit et elles vivaient dans un état de dénuement extrême, dans une maison qu'elles avaient louée dans l'Appelstraat (10) : elles furent contraintes de demander à l'abbé de Cîteaux l'autorisation de vendre des biens à concurrence de dix mille florins, mais le père de l'Ordre ne leur en accorda que huit mille (11). Cette mesure ne les tira d'ailleurs pas de leurs embarras financiers : on les voit endettées pour douze mille florins en mai 1581, cette charge les amenant à requérir du même abbé de Cîteaux une nouvelle permission de vendre des biens pour huit mille florins (12). Leur passif dut en être allégé d'autant, puisque leurs dettes au 21 juin de la même année 1581 ne s'élevaient plus qu'à deux mille florins (13). D'une manière générale, il convient d'ailleurs, à cet égard, de signaler que, si les finances de la communauté sont présentées par les religieuses comme étant dans un état pitoyable, les comptes de la prieure elle-même sont, eux, pendant toute cette période, dans une situation d'équilibre (14). Toutefois, le fait qu'elles se fussent réfugiées à Anvers ne marqua point la fin de leurs tribulations : menacées d'emprisonnement par les calvinistes, elles furent obligées, par ceux-ci, d'abandonner la ville, qu'elles quittèrent le 10 juin 1582. Quatorze religieuses s'embarquèrent pour remonter le cours du Rhin et s'arrêtèrent finalement à Kalkar, dans le duché de Clèves, où leur prieure et deux autres moniales vinrent les rejoindre le 20 août suivant, après être restées à Anvers le temps nécessaire pour vendre quelques biens et liquider leurs dettes (15). Elles devaient séjourner dans cette petite ville du Bas-Rhin pendant quatre ans, jusqu'au début du mois de mars 1586, moment où elles revinrent à Malines (16). Leur prieure les y avait, toutefois, précédées d'un an, pour régler le différend qui opposait la communauté à l'ancien propriétaire de l'hôtel de Saxe qu'elle avaient donc acheté en 1579 mais qu'elles n'avaient pas encore payé, comme on l'a vu plus haut (17). Aussitôt rentrées à Malines, les religieuses demandèrent un octroi pour vendre des biens jusqu'à dix mille florins : environ quatre mille pour payer leur maison, deux mille pour éteindre leurs dettes anciennes d'avant 1581, les quatre mille autres

(7) Voir des octrois de l'abbé de Cîteaux et de Philippe II respectivement des 22 mai 1580, 21 juin 1581, 29 mars 1586 ratifié le 8 octobre 1588, 3 octobre 1596 (tous conservés en original au chartier de Muizen aux A.V. MALINES, sauf le deuxième que l'on trouve dans B.R., Ms 11.673, *varia*).

(8) Voir B.R., Ms 16.526, 21-26.

(9) Sur le départ, voir la Chronique, B.R., Ms 16.526, 20-28. Leur présence à Anvers le 11 décembre 1580 est attestée par une charte de cette date (chartier aux A.V. MALINES). Par ailleurs les comptes des années 1580-1582 les montrent également séjournant à Anvers à cette époque (A.V. MALINES, *Fonds de Muizen*, Q S VII, 3).

(10) Cf. B.R., Ms 11.673, *varia* (document du 5 janvier 1581).

(11) A.V. MALINES, *Fonds de Muizen*, chartier, acte du 11 décembre 1580.

(12) A.V. MALINES, *Fonds de Muizen*.

(13) Voir B.R., Ms 11.673, *varia*. Ce document indique une population du couvent « de vingt-quatre à vingt-cinq personnes », religieuses et converses comprises.

(14) A.V. MALINES, *Fonds de Muizen*, Q S VII, 3. Par exemple, pour l'année 1580-1581, on trouve 3.776 fl. de dépenses pour 3.781 fl. de recettes.

(15) Voir à ce sujet, les détails que donne la Chronique, B.R., Ms 16.526, 32-38. Les comptes de la prieure de 1582 mentionnent également le séjour de la communauté à Kalkar (A.V. MALINES, *Fonds de Muizen*, Q S VII, 3). Kalkar, Allemagne, prov. Nordrhein-Westfalen, Kr. Kieve.

(16) Voir B.R., Ms 16.526, 42.

(17) Voir B.R., Ms 16.526, 38-41, dont le témoignage est confirmé par le compte de la prieure de 1585-1586 (A.V. MALINES, *Fonds de Muizen*, Q S VII, 3).

devant correspondre aux charges provoquées par leur exil à Kalkar (18). Cette mesure dut leur permettre une restauration assez rapide (19) puisque, vers 1600, la communauté comprenait vingt-trois religieuses et neuf converses (20) et que les comptes, aussi bien ceux de la prieure pour 1588-1589, 1599-1600 et 1608-1609, que ceux du receveur pour les périodes 1585-1592 et 1595-1607, montrent que les finances du couvent s'étaient bien rétablies après les années d'épreuves supportées de 1580 à 1586 (21). D'ailleurs, les dots apportées par les nouvelles religieuses augmentaient les revenus de la communauté (22), celle-ci pouvant, dès 1597 au moins, procéder à des achats de biens (23). Cependant, les dernières années du priorat d'Élisabeth Van den Broecke furent assombries par des difficultés avec l'abbé de Cîteaux : après avoir effectué une visite du couvent en 1606 (24), il ordonna la réduction du nombre de religieuses au chiffre de quinze — jusqu'à la réinstallation, toujours espérée, du prieuré à Muizen — et leur reprocha de ne pouvoir mener, dans leur maison de Malines, une vie conforme aux exigences de la règle cistercienne, ce qui le conduisit à exiger la construction de nouveaux bâtiments conventuels sous la surveillance de l'abbé de Villers, en sa qualité de vicaire-général et à faire des économies dans ce but. Et c'est peu de temps après que mourut, le 19 décembre 1609, la prieure Van den Broecke, après avoir exercé ses fonctions pendant trente-quatre ans (25).

ANNE VAN ROY fut élue nouvelle prieure le 20 décembre 1609 (26) et elle allait diriger la communauté pendant près de douze ans, jusqu'à sa mort survenue le 18 avril 1621 (27). Son administration semble avoir été bénéfique puisque les comptes — tant les siens que ceux du receveur — montrent une situation financière favorable (28) et qu'elle put effectuer des achats de biens, parfois pour des sommes importantes (29). Anne Van Roy dut encore faire face à des actions en justice : en 1614, contre la ville de Malines, en matière de charges publiques (30) ; en 1615, lorsqu'elle tenta de faire annuler des aliénations de biens effectuées en 1588 et qui dépassaient le montant toléré par l'octroi de 1580 (31). Il faut encore signaler que, pendant la gestion de Anne Van Roy, qui correspond chronologiquement à la Trêve de Douze Ans, les religieuses entretenaient leur espérance de retourner au village de Muizen ; mais la reprise des hostilités en 1621 mit un terme définitif à ce projet (32).

(18) A.V. MALINES, *Fonds de Muizen, Chartrier* (document du 29 mars 1586, rutilié le 8 octobre 1588).

(19) Sur les travaux dans l'église conventuelle, voir la Chronique, B.R., Ms 16.526, 42.

(20) A.V. MALINES, *Fonds de Muizen, Chartrier*, (document du 11 octobre 1606).

(21) Les comptes de la prieure (A.V. MALINES, *Fonds de Muizen*, Q S VII, 3) n'indiquent que des mali minimas (une centaine de florins pour des recettes d'environ 3.500 fl.) ; ceux du receveur (*ibidem*, Q S VIII, 1) montrent des déficits d'une moyenne d'environ 50 fl. pour des recettes d'environ 400 fl. de moyenne.

(22) Par exemple : chartes des 7 mars et 12 juillet 1586 (A.V. MALINES, *Fonds de Muizen, Chartrier*).

(23) Par exemple, achat d'un journal de pré pour 6 fl. à Muizen le 23 janvier 1597 (*ibidem*).

(24) Le procès-verbal de cette visite, daté du 11 octobre 1606, est conservé dans le chartrier de Muizen (A.V. MALINES).

(25) Cf. B.R., Ms 21.140, 68 et A.V. MALINES, *Fonds de Muizen*, Q S VII, 4.

(26) Date indiquée par le premier compte que tint cette prieure (A.V. MALINES, *Fonds de Muizen*, Q S VII, 4).

(27) Voir B.R., Ms 21.140, 68.

(28) On a conservé la série continue des comptes de la prieure de 1609 à 1620 et ceux du receveur de 1608 à 1612, de 1615 à 1616 et de 1619-1620 (A.V. MALINES, *Fonds de Muizen*, respectivement Q S VII, 4-5 et Q S VIII, 1). À titre d'exemple, on signalera que pour l'année 1620 les comptes de la prieure indiquent des dépenses de 5.059 fl. pour des recettes de 7.211, tandis que le compte du receveur de 1615-1616 donne des dépenses de 375 fl. pour des recettes de 389 fl.

(29) 13 octobre 1617 : achat d'une maison à Malines pour 3.700 fl. ; 18 mars 1621 : achat d'une rente de 27 fl. au denier seize sur deux maisons à Malines ; achats de divers petits biens au cours de la même année 1621 (A.V. MALINES, *Fonds de Muizen*, chartrier et Q S VII, 6, ainsi que A.É. ANVERS, *Arch. eccl., Chartrier de Muizen*).

(30) A.V. MALINES, *Fonds de Muizen, Chartrier* (document du 29 décembre 1614).

(31) Voir B.R., Ms 11.673, *varia* (document du 29 décembre 1615).

(32) Voir B.R., Ms 16.526, 43 et Z. SCHÖFFER, *Historische aantekeningen rakende de kerken, de kloosters of ambachten en andere sichten der stad Mechelen*, 387, Malines, s.d.

**DYMPHNE VERSTREKEN**, treizième prieure de Muizen, dirigea ensuite la communauté pendant vingt-six ans, depuis avril 1621 jusqu'au 11 février 1647, date de son décès (33). La documentation la plus importante qui nous est parvenue pour ce quart de siècle est représentée par les comptes de la prieure elle-même et par ceux du receveur : les premiers, qui sont conservés pour les années 1621-1625 et 1633-1646, traduisent un certain déséquilibre entre recettes et dépenses (34) ; les seconds, que nous possédons pour la période 1619-1625, montrent également une situation légèrement déficitaire (35). Mais il convient d'ajouter que les religieuses ont, à la même époque, acheté une maison pour servir d'infirmerie ainsi que divers biens et rentes, le tout pour quelque trois mille six cents florins (36) et qu'elles ont consacré des sommes importantes à des travaux dans l'église et les bâtiments conventuels (37), sans compter le fait que leur budget était obéré par des contributions militaires (38). Dymphne Verstreken, qui est mentionnée dans quelques pièces administratives (39), fit encore rédiger en 1633 un nouveau censier général qui permet de constater que, au lendemain des années difficiles, le prieuré avait conservé des biens et revenus là où il en possédait autrefois, c'est-à-dire à Anvers, Bruxelles, Kampenhout, Hever, Humbeek, Louvain, Malines, Muizen, Tirlemont, Vilvorde, Wavre-Notre-Dame, Haacht, Boortmeerbeek, Kessel-Loo et Keerbergen et qu'il en avait acquis récemment à Diest, Elewijt, Hingene, Asse et Boom (40). On sait également qu'en 1628 la communauté comprenait au moins vingt et une religieuses (41) et qu'en 1641 professes et converses devaient être au nombre de trente-six ou trente-sept (42).

**MARIE-ROBERTINE DE SUBIA**, que l'on rencontre citée comme religieuse le 20 mars 1628 (43), fut élue prieure le 14 février 1647 (44) et elle dirigerait la communauté pendant près de trente ans, jusqu'au 24 novembre 1676, date de sa mort (45). Comme pour les supérieures précédentes, l'histoire du couvent nous est surtout connue au travers des comptes de la prieure et du receveur, les uns conservés pour les années 1647-1665, les autres pour la période 1654-1656, 1662-1665, et 1668-1671 (46), ces documents traduisant une situation financière assez semblable à celle des années 1620-1645 (47). Ce qui n'empêcha d'ailleurs pas les religieuses de cons-

(33) Cf. B.R., Ms 21.140, 69 et A.V. MALINES, *Fonds de Muizen*, Q S VII, 8.

(34) A.V. MALINES, *Fonds de Muizen*, Q S VII, 6-8 : ces comptes montrent une alternance entre mali et boni.

(35) *Ibidem*, Q S VIII, 1.

(36) Chartes des 15 novembre 1622, 26 octobre 1625, 24 décembre 1640, 14 juillet 1644 et 7 mai 1646 (copies des deux premières aux A.V. MALINES, *Fonds de Muizen*, Q S VII, 6 ; originaux des trois autres, *ibidem*, *Chartrier*).

(37) *Ibidem*, Q S VII, 6.

(38) *Ibidem*, Q S VII, 6.

(39) Documents d'entre le 20 mars 1628 et le 14 juillet 1644 (B.R., Ms 11.673, *varia* et A.V. MALINES, *Fonds de Muizen*, *Chartrier*).

(40) A.V. MALINES, *Fonds de Muizen*, Q S VI, 1-2. Kampenhout, prov. de Brabant, cant. de Vilvorde ; Hever, prov. de Brabant, cant. de Haacht ; Humbeek, prov. de Brabant, cant. de Wolvenstem ; Tirlemont, prov. de Brabant, ch.-l. de cant. ; Vilvorde, prov. de Brabant, ch.-l. de cant. ; Wavre Notre-Dame, prov. d'Anvers, cant. de Duffel ; Haacht, prov. de Brabant, ch.-l. de cant. ; Boortmeerbeek, prov. de Brabant, cant. de Haacht ; Kessel-Loo, prov. d'Anvers, cant. de Lierre ; Keerbergen, prov. de Brabant, cant. de Haacht ; Diest, prov. de Brabant, ch.-l. de cant. ; Elewijt, prov. de Brabant, cant. de Vilvorde ; Hingene, prov. d'Anvers, cant. de Puurs ; Asse, prov. de Brabant, ch.-l. de cant. ; Boom, prov. d'Anvers, ch.-l. de cant.

(41) Cf. B.R., Ms 11.673 (*varia*).

(42) A.V. MALINES, *Fonds de Muizen* (document du 24 octobre 1641).

(43) Voir B.R., Ms 11.673, *varia*.

(44) Cf. B.R., Ms 21.140, 69.

(45) Voir B.R., Ms 21.140, 72 et Ms 5932, 109.

(46) A.V. MALINES, *Fonds de Muizen*, Q S VII, 8 et Q S VIII, 2.

(47) Pour les comptes de la prieure, on note ainsi, tantôt un boni, tantôt un mali de 1.000 fl. pour des recettes allant d'environ 9.000 à 10.000 fl. ; on trouve un phénomène semblable dans les comptes du receveur.

truire une nouvelle église, dont la première pierre fut posée le 13 septembre 1647 et qui fut consacrée le 8 août 1651 (48).

**ÉLISABETH VAN THIELEN** fut élue quinzième prieure en novembre 1676, à l'âge de cinquante-sept ans et elle exercera ses fonctions pendant vingt-huit ans, jusqu'à son décès survenu le 29 juin 1704 (49). Sans doute faut-il incriminer la politique dispendieuse de la prieure précédente en matière de constructions : toujours est-il qu'Élisabeth Van Thielen fut rapidement confrontée avec des difficultés financières graves. Elle-même et les vingt-quatre moniales du couvent adressèrent, en effet, le 29 décembre 1680, une supplique à leur père-visiteur, l'abbé du Lieu-Saint-Bernard, pour obtenir l'autorisation de vendre des biens en vue de faire face au poids de leurs charges et aux menaces de leurs créditeurs (50). À la suite de cette démarche, l'abbé du Lieu-Saint-Bernard leur imposa, le 1<sup>er</sup> janvier 1681, un plan de réforme de leur gestion domaniale (51) ; mais les comptes postérieurs à cette intervention montrent toujours un léger excédent des dépenses par rapport au chiffre des revenus (52).

**THÉRÈSE VERMOST**, qui était née en 1652 et qui était entrée en religion en 1671, fut élue prieure en 1704 mais elle n'exercera cette charge que pendant huit ans car elle devait mourir le 14 novembre 1712 (53). Comme ce fut le cas pour de nombreux établissements ecclésiastiques de nos régions, le début du XVIII<sup>e</sup> siècle marqua pour le couvent de Muizen un redressement de l'état de ses finances : c'est ce que l'on peut voir au travers des comptes de la prieure qui nous ont été conservés pour les années 1704-1711 (54). On possède également un manuel d'affermages des biens commencé sous Thérèse Vermost (55) et l'on sait aussi que cette prieure fut entraînée dans un différend relatif à des pains d'abbaye constitués à charge du couvent (56).

**CATHERINE-THÉRÈSE SMITS** était âgée de soixante-huit ans lorsqu'elle fut élue prieure en novembre 1712 et, comme elle exerça ses fonctions pendant dix ans, jusqu'à son décès qui survint le 3 décembre 1722, on comprend aisément qu'une coadjutrice lui fut adjointe pendant les quatre dernières années de sa vie (57). Les seuls comptes que l'on ait conservés pour cette époque — ceux des années 1713 et 1714 — montrent les finances du couvent dans une situation prospère (58) et, par ailleurs, le reste de la documentation de cette période fait supposer que le couvent connut des années sans histoire (59).

(48) Voir la Chronique (B.R., Ms 16.526, 43) ainsi que les comptes particuliers relatifs à ces travaux (A.V. MALINES, *Fonds de Muizen*, Q S VII, 8) et un acte du 14 septembre 1652 relatif à la commande d'un autel en marbre pour l'église conventuelle (*Ibidem*, *Chartrier*).

(49) Ces détails sont connus par son inscription funéraire dont le texte est reproduit dans B.R., Ms 11.673 (*varia*) et dans les additions à la Chronique (B.R., Ms 21.140, 72).

(50) A.V. MALINES, *Fonds de Muizen*, Q S VIII, 3.

(51) *Ibidem*, même document.

(52) *Ibidem*, Q S VIII, 3 : comptes du receveur de 1680 à 1690. On possède également pour cette époque des informations sur les revenus que rapportaient aux religieuses les pensionnaires qu'elles accueillait (cf. le Catalogue des pensionnaires de 1691 à 1736. A.V. MALINES, *Fonds de Muizen*, Q S IX, 1).

(53) Le texte de son inscription funéraire se trouve dans B.R., Ms 11.673 (*varia*) et Ms 21.140, 73.

(54) A.V. MALINES, *Fonds de Muizen*, Q S VII, 9 : on y voit, par exemple, en 1709, des recettes de 8.000 fl. et des dépenses de 6.700 fl. (55) *Ibidem*, Q S IX, 2.

(56) *Ibidem*, *Chartrier* (document du 26 février 1711).

(57) Cf. B.R., Ms 11.673 (*varia*) et Ms 21.140, 73.

(58) A.V. MALINES, *Fonds de Muizen*, Q S VII, 9 : par exemple, pour 1714, on trouve des recettes de l'ordre de 7.000 fl. et des dépenses d'environ 6.000 fl.

(59) Sur la gestion du domaine, voir un manuel d'affermages couvrant les années de son priorat (*Ibidem*, Q S IX, 2).

**EDMONDE VAN ERPE**, qui avait été la coadjutrice de la prieure précédente de 1718 à 1722, succéda à cette dernière en décembre de la même année et elle allait diriger la communauté pendant trente-quatre ans car elle mourut le 8 août 1756, âgée de soixante-dix-huit ans (60). Tout ce que l'on sait d'elle, c'est qu'elle administra le couvent d'une manière irréprochable puisque, d'une part, ses comptes indiquent des recettes qui sont toujours supérieures aux dépenses (61) et puisque, d'autre part, elle fut l'objet d'un éloge de l'abbé du Lieu-Saint-Bernard en 1741, celui-ci se félicitant de sa bonne gestion et des restaurations opérées dans les fermes et les bois du couvent (62).

**CONSTANCE DENS**, qui devait être la dernière prieure de Muizen, fut élue à cette charge le 9 août 1756, à l'âge de quarante-neuf ans (63). On a conservé ses comptes de manière ininterrompue pour les années 1756 à 1782 et, souvent, ces documents indiquent un large excédent de recettes par rapport aux charges et dépenses (64). Mais, tout à coup, l'édit de Joseph II du 17 mars 1783 vint mettre un terme à l'existence paisible des religieuses de Muizen : le 22 avril suivant, leur couvent était supprimé et les vingt moniales et les huit converses quittèrent leur maison le 30 juin de la même année (65). On procéda à la vente publique de leurs biens personnels au début d'août et Constance Dens partit habiter au grand béguinage de Malines où elle devait mourir le 19 juillet 1788, âgée de quatre-vingt et un ans (66).

Le domaine de l'ancien couvent fut administré, après sa suppression, par le Comité de la Caisse de Religion et c'est ainsi que l'on a conservé des états de biens détaillés sur sa consistance à cette époque (67). Plus tard, à la fin de l'année 1790, les anciennes religieuses de Muizen entreprirent des démarches en vue d'obtenir la restauration de leur couvent mais ce fut en vain (68). Elles renouvelèrent leur tentative en 1793, au moment de la restauration autrichienne (69), auprès de l'archevêché de Malines, du magistrat de cette ville et du Grand Conseil de Malines, mais le retour des armées de la République française en 1794 mit un terme définitif à leurs espérances. Le couvent fut vendu le 8 janvier 1798 et son acquéreur fit détruire l'ensemble des bâtiments, à l'exception de la porte d'entrée au Hairgracht, laquelle subsista jusqu'en 1905 (70).

(60) Des détails d'ordre biographique relatifs à cette prieure se trouvent dans B.R., Ms 11.673 (*varia*) et A.ARCH. MALINES, *Fonds Muizen*.

(61) A.V. MALINES, *Fonds de Muizen*, Q S VII, 9.

(62) *Ibidem*, même document.

(63) Détails biographiques dans le fonds de Muizen aux A.ARCH. M.

(64) A.V. MALINES, *Fonds de Muizen*, Q S VII, 9-10.

(65) Cf. A.G.R., *Fonds de la Caisse de Religion*, n° 444 et A.ARCH. M., *Fonds de Muizen*. D'après l'énumération des religieuses, on peut se rendre compte que le recrutement est très régional puisque sur dix-huit religieuses, quatorze sont originaires des régions de Malines, Bruxelles et Anvers. Quant à l'âge des religieuses, la moyenne répartit celles-ci en deux groupes : onze ayant de vingt-cinq à cinquante ans, neuf ayant de cinquante à soixante quinze. Voir également à propos de la suppression G. DE SCHEPPER, *La réorganisation des paroisses et la suppression des couvents dans les Pays-Bas autrichiens sous le règne de Joseph II*, 127, Louvain, 1942.

(66) A.ARCH. M., *Fonds de Muizen*.

(67) Cf. A.É. ANVERS, *Couvents supprimés à Malines*, n°s 1-3 et A.G.R., *Caisse de Religion*, 218 et *Chambre des Comptes*, n° 46.482.

(68) Voir Z. SCHOEFFER, *Historische aantekeningen*..., 390 et G. DE SCHEPPER, *La réorganisation des paroisses*, 222.

(69) A.V. MALINES, *Fonds de Muizen*, *Chartrier* et A.ARCH. M., *Fonds de Muizen*. Ces requêtes sont signées tantôt par onze, tantôt par dix-huit religieuses.

(70) Voir Z. SCHOEFFER, *Historische aantekeningen*, ..., 395-396.

# ORDRE DE PRÉMONTRÉ

## ABBAYE DE POSTEL À MOL

Postel, Postulo (1173), Postula (1173), Postele (1173).

**SOURCES :** Les archives reposant à Postel (1) constituent de loin la source la plus importante de l'histoire de cette institution. Parmi ces archives figure une riche collection d'actes (1043). On y trouve également différentes boîtes contenant des papiers d'archives tels que des copies, des pièces de procès ainsi que des livres de comptes. Ces derniers sont conservés depuis le deuxième tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle (1737-1850).

Initialement, les actes furent conférés à l'abbaye de Floreffe, bien qu'il y soit parfois stipulé que les religieux et la maison de Postel devaient disposer des revenus d'un don bien déterminé. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, et plus fréquemment au XIV<sup>e</sup> siècle, on trouve des actes directement adressés à la communauté de Postel. Il n'est toutefois aucunement certain que ces actes aient été déjà alors conservés à Postel. Il est logique par conséquent de supposer que tous les actes ont été conservés à Floreffe; ce ne serait qu'au moment de la séparation des biens entre Postel et Floreffe qu'ils furent cédés comme *Tituli possessionis* aux religieux de Postel. Cette hypothèse se renforce à la lecture de l'acte du 1<sup>er</sup> juillet 1530 donné par le duc de Brabant. Dans cet acte, le duc stipule, qu'outre tous les biens, tous les documents relatifs à la maison et aux biens de Postel seront transmis par l'abbé de Floreffe aux supérieurs de Postel : *item decernimus et pronunciamus omnes litteras tangentes curtem et domum de Postula et bona ad ipsa spectantia dictus abbas Floreffensis tradet et debit magistro seu provisorio earundem...* C'est à partir de ce moment-là que la collection d'actes fut conservée à Postel et s'est enrichie jusqu'à nos jours.

Ces archives, dont il n'existe pas l'index, s'agencent comme dans bon nombre d'abbayes selon des critères topographico-chronologiques. L'ancienne classification, — pour autant qu'elle ait existé —, fut donc modifiée et le classement des pièces par matière disparut naturellement. Il est impossible de retrouver l'ancien classement présumé puisque nulle part on n'en découvre de traces ou de signes. Une autre conséquence de cet agencement topographico-chronologique est qu'il n'est plus possible à présent d'attribuer un classement à certains actes; il s'agit vraisemblablement d'actes touchant les origines des biens, qui accrurent par la suite le patrimoine de Postel.

L'état général des actes n'est pas brillant car plusieurs ont été endommagés par l'humidité et les rongeurs de sorte que leur lecture est parfois malaisée. Souvent, les sceaux sont brisés, en éclats ou totalement disparus. Néanmoins, on trouve encore plusieurs sceaux, grands ou petits, d'une grande beauté. Ce n'est qu'en 1968 que les couvertures de papier brun qui emballaient les actes furent remplacées par des enveloppes d'archives suspendues modernes. De cette manière, de nouveaux dommages pourront à l'avenir être évités dans la mesure du possible.

Les papiers d'archives sont classés à peu près topographiquement dans des boîtes d'archives usées; leur état peut être qualifié bien souvent de pitoyable. L'humidité a détérioré beaucoup de pièces de façon telle qu'elles s'effritent au moindre toucher. Cette partie des archives porte principalement sur la période postérieure au XIV<sup>e</sup> siècle (2).

(1) Lieu-dit à Mol. Prov. d'Anvers, cant. de Mol. — Diocèse de Liège jusqu'en 1559; diocèse de Bois-le-Duc; diocèse de Malines jusqu'en 1961; diocèse d'Anvers.

(2) On trouvera une bonne description des archives de l'abbaye chez F. VAN HOOP, *Het archief van de abdij van Postel*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique/Archief en Bibliotheekwezen in België*, XLIX, 453-468, Bruxelles, 1978.

Outre les sources conservées à Postel, il convient de mentionner ici les archives de l'abbaye de Floreffe, dont les deux documents les plus importants sont le cartulaire et le nécrologe.

Le cartulaire de Floreffe est conservé aux Archives de l'État à Namur parmi les *Archives ecclésiastiques, Abbaye de Floreffe*, n° 3. Il s'agit d'un grand *codex in quarto* de parchemins comportant 235 folios de texte. Ce *codex* fut rédigé à la demande d'Égide de Niel, abbé de Floreffe (1292-1295) par Gérard de Cologne, chanoine d'Hélicine (Heylisssem) (3). Les chapitres intéressant Postel se situent aux folios suivants : *Postula* (Postel) 151-160 v°, *Lishot* (Lieshout) 162-165 v°, *Eslot* et *Hengeloth* (Eslo et Hengelo) 166-168 v°.

Ce cartulaire peut être complété par deux de ses compositions plus récentes, à savoir le cartulaire de Léonard Jacquet en deux volumes (Archives de l'État à Namur, *Archives ecclésiastiques, Abbaye de Floreffe*, n° 4 et 5) et par un cartulaire de plusieurs volumes de formats différents, qu'on retrouve dans un bien mauvais état aux Archives du Séminaire de Namur, n° 30, 31 et 32.

Le deuxième document important des archives de Floreffe est donc constitué par le nécrologe, aux Archives du Séminaire de Namur, n° 16. Ce manuscrit est un petit *codex in-folio* contenant initialement 90 folios, dont un, le dernier, a disparu de sorte que le nécrologe s'arrête le 26 décembre. Ce nécrologe fut vraisemblablement établi à la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Il fut tenu jusqu'en 1884.

Dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, on a régulièrement inscrit à côté du nom des personnes l'année du décès. Toutes les dates antérieures à ce siècle furent, dans la mesure du possible, ajoutées dans la marge. Le nécrologe est loin de contenir tous les noms des religieux qui appartiennent à la communauté abbatiale avant le XVII<sup>e</sup> siècle (4). Il n'en demeure pas moins un instrument indispensable, afin d'identifier certaines personnes en tant que membres de la communauté abbatiale.

Outre le nécrologe, il existe encore trois rôles mortuaires : la plus ancienne liste des religieux va de 1434 à 1644 et repose aux Archives de l'État à Namur, *Archives ecclésiastiques, Abbaye de Floreffe*, n° 6bis. Ce rôle mortuaire servit assurément de base au bel exemplaire qui fut commencé par Lucas van Eyck (1445) et terminé en 1647. Ce dernier exemplaire repose au British Museum, *Additional* 25.055 (5). Le troisième rôle, qui est une copie du deuxième, va jusqu'à la suppression de l'abbaye (Archives du Séminaire de Namur, n° 13 et 14).

Toute une série de documents moins importants repose aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles.

En premier lieu, il convient de signaler une description des biens due à Drugman, datant de 1788, où l'on trouve également des notes concernant l'élection à la dignité abbatiale de Jean Staessens (*Conseil du Gouvernement Général*, n° 2271). On trouve également parmi les *Papiers d'État et de l'Audience*, le n° 895, qui contient tout un carton relatif à Postel. De plus, on y trouve aussi bon nombre de notes relatives aux élections abbatiales (*Papiers d'État et de l'Audience*, reg. 908, f° 103-126 ; reg. 911, f° 151 ; reg. 915, f° 26-45 ; reg. 921, f° 242-280).

C'est également aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, *Conseil d'État*, n° 1231 (6) que se trouve une liste des biens de Postel, situés dans la mairie de Bois-le-Duc, lesquels furent mis en vente par le Conseil d'État des Provinces-Unies en 1699. Sous le même numéro, on trouve des rapports relatifs aux élections à l'abbatit des prêtres Cornille Boesdoncq, Gilles Janssens, Antoine Gaillard, Grégoire Siehmanns, Jérôme Raveschot. Ce même numéro recèle encore la copie d'une lettre du notaire J.-B. Matholet, traitant de l'accord passé entre Floreffe et Postel en 1685. Un procès-verbal de l'élection à l'abbatit de Jean Staessens se trouve également conservé dans le fonds des *États de Brabant*, n° 194. On trouvera de

(3) Gérard de Cologne, cf. H. NELS, *Gérard de Cologne, copiste d'heylysssem*, dans *An. praem.*, VIII, 1932, 145-149.

(4) Ce nécrologe fut également édité par J. BARBIER, cf. *infra* sub *Travaux*.

(5) Cf. *Catalogue of Additions to the Manuscripts in the British Museum in the years MDCCLIV-MDCCLXXV*, Volume II, 147, *Catalogus omnium abbatum monasterii beatae mariae Floreffensis* (Floreffe near Namur), *ordinis praemonstratensis ; item et canonicorum eiusdem dicti monasterii ab anno domini 1445 — to sub domino Luca ab Eyck, abbatte 34* : containing brief accounts of the several abbots from the foundation to the beginning of the XVIIth century, with continuation to 1647. The canons names first appear in 1445. Vellum roll, 23 1/2 ft. + 10 in. ; XVIIth century.

(6) Cf. M. R. THIELEMANS, R. PITT, R. BOUMANS, *Inventaire des archives du Conseil d'État*, XXXII, n° 1231 Postel (1636-1702). Bruxelles, 1954.

nombreuses données touchant les biens dans le fonds du *Conseil d'État*, n° 272 (7). Dans celui des *Cartes et Plans*, n° 2226, on découvre une carte des possessions. Cette carte a été dressée par le géomètre Bastinguis à la demande d'Abraham Templaer, régisseur de Kempenland en 1654 : *kaerte ende afmetinge gedaen bij mij onderchreven lantheimer ten versoecke van d'Heer Abraham Templaer, rentmeester over het Quartier van Kempenland*. Notons encore un procès-verbal relatif à l'affermage des dîmes à Arendonk, datant de 1649, dans le fonds de l'*Office fiscal*, 38-227.

Les Archives de l'État à Anvers, *Oorkonden*, disposent également de quelques actes concernant Postel et qui furent cédés à M. R. Fruin, archiviste-général du Royaume des Pays-Bas, en 1913. Il s'agit d'actes datant de 1279, 1293, 1501, 1509 et 1513.

Enfin, les Archives de l'Université de Louvain recèlent une liasse contenant une description des biens de 1575 à 1590 sous le n° 3666 (8).

Il convient d'y ajouter également quelques éditions d'actes telles que : E. Jadin, *Actes de la congrégation consistoriale*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, fasc. XVI, 609, p. 607, touchant la maladie de Jean Staessens, abbé de Postel (1793). M. Vandurme, *Les archives générales de Simancas et l'histoire de la Belgique*, vol. II, *Secretaria de Estado Flandres, Hollanda, Brusselas, Camerico, Inconexas... années 1508-1795*, éd. Commission Royale d'histoire, 1966, n° 60, *Estado 2176 et Estado 2179*. En 1895, paraissait, en outre, dans les *Analecta Bollandiana*, XIV, p. 69, n° 48, un texte relatif à Postel, qui se retrouve aussi chez J. Ruwet, *B.C.R.H.* CXVIII, 1953, pp. XLI-CXX, cod. 12768. E. Poncelet donna également des actes touchant Postel dans ses *Actes des Princes-Évêques de Liège, Hugues de Pierrepont. 1200-1229*, éd. Publications in 4° de la Commission Royale d'histoire, Bruxelles, 1941.

E. Valvekens lui aussi est l'auteur d'un certain nombre de publications relatives aux visitations à Postel : *Documents Prémontrés du XV<sup>e</sup> siècle*, dans *An. Praem.*, XXIX, 1953, pp. 190-200, n° 35, 36, 37 et 38. D'autre part, R. Post, *De Romeinsche Bronnen voor de kerkelijke toestand der Nederlanden onder de apostolische vicarissen, 1592-1727*, vol. II, 1651-1686, dans *Rijks Geschiedkundige Publicatiën*, n° 84, contient une série de textes se rapportant à l'abbé Antoine Gaillard. À cela il convient également d'ajouter le mémoire de licence de J. Hermans, *De Oorkondenverzameling van de priorij, later abdij van Postel, 1140-1350*, Louvain, 1962 (9).

On trouvera d'autres indications archivistiques d'ordre plus général chez M. Thielemans, *Inventaire de l'administration d'arrondissement de Brabant*, IX, n° 287, Bruxelles, 1964, ainsi que chez É. Helin, G. Grauwels, M. R. Thielemans, *Inventaire des chartes et cartulaires des Duchés de Brabant, du Limbourg, et des pays d'Outre Meuse*, vol. III, 105 et 176, Bruxelles, 1966.

**TRAVAUX :** Un des ouvrages les plus importants traitant du développement de Postel est assurément F. Prims, *de Onze-Lieve-Vrouw-abdij der Norbertijnen te Postel*, dans *Campinia Sacra*, vol. IV, Anvers, 1935. L'auteur a une très grande connaissance de la communauté postélienne ; cependant, les références contenues dans son travail ne sont pas du tout scientifiques. Il existe en outre les différentes publications de T. Welvaarts, qui ne manquent pas d'intérêt. Si l'histoire n'y trouve pas toujours son compte, ces ouvrages recèlent néanmoins de nombreux textes de chartes et de lettres, ainsi que diverses descriptions sigillographiques de qualité. L'œuvre la plus importante de cet auteur est *De geschiedenis van Postel naar haar eigene archieven*, Turnhout, 1879, ou sa seconde édition, parue sous le titre *De geschiedenis der abdij van Postel*, Geel, 1887. Il faut souligner que cette seconde édition apporte une amélioration et un complément d'information relatif à l'ensemble des faits. Au cours de ces dernières années, deux aperçus généraux de l'histoire de l'abbaye ont vu le jour : D. Maes, *De abdij van Postel vroeger en nu*, dans *Profiel van Mol*, 173-215, Mol, 1971 et *Abdij Postel*, Mol, 1973.

En outre T. Welvaarts composa une série d'études de détail qui possèdent toujours les mêmes caractéristiques et s'appuient sur les archives de l'abbaye. Du même, il faut mentionner *Geschiedenis der vrijheid*

(7) Cf. R. THIELEMANS, R. PETIT, R. ROUMANS, *Inventaire des Archives du Conseil d'État*, XXXII, n° 272 Statut territorial de l'abbaye de Postel (1658-1693), Bruxelles, 1954.

(8) Cf. J. CUVELIER, *Inventaire des Archives de l'Université de Louvain, 1426-1797*, 311, Louvain, 1927.

(9) À ce propos, cf. *R.B.P.H.*, 1963, XLI, 219.

Arendonck, Turnhout, 1882; *Het Refugiehuis der abdij van Postel te 's Hertogenbosch*, dans *Werken van het Provinciaal Genootschap van Kunsten en Wetenschappen van Noordbrabant*, nouvelle série, n° 3, Bois-le-Duc, 1888; *Reusel naar de archieven van Postel's abdij*, Turnhout, 1877; *Terugblik op Postel's aalmoezen van Noordbrabanders*, dans *Jaarboekje van Alberdingk Thijm*, 1892; *Bijzonderheden over Helmond en Rikstetel*, Helmond, 1890; *Olmen 1288-1888*, Turnhout, 1888; *Zomeren*, Turnhout, 1892; *Geschiedenis van Bladel en Netersel*, Eindhoven, 1890; *Levensschets van H. J. Beugels*, kanunnik-regulier en hersteller der Norbertiener abdij van Postel, Helmond, 1881, 2<sup>e</sup> éd.; *Postel en zijn vroegere invloed in Nederland*, dans *De Katholiek*, 1882, LXXII, 137, et 1883, LXXXIII, 165-281; *De gemijterde abten van Postel*, La Haye, 1890, qui contient une quantité énorme de références relatives à l'élection et à l'œuvre des abbés; *Rumoldus Colibrant, eerste abt van Postel*, dans *Dietsche Warande en Belfort*, 1891, 504-510; *Een staaltje der Franse omwenteling te Postel*, dans *Het Belfort*, IV, 1889, II, 41-45; *De abdij van Postel in 1794*, dans *De Belgische Illustratie*, XII, 1880, 359-360; *Postel's Biographisch Woordenboek van de XIIde tot de XIXde eeuw, met vijftien gravures*, Brecht, 1892, est très important.

J. et V. Barbier, *Nécrologe de l'abbaye de Floreffe de l'ordre de Prémontré, au diocèse de Namur*, Louvain, 1876, fournit pas mal de noms de personnes utiles; l'édition du cartulaire peut également s'avérer pratique: J. et V. Barbier, *Cartulaire de l'abbaye de Floreffe*, dans *A.H.E.B.*, XVII, 1881, 7-67. De même, en ce qui concerne les contacts Postel-Floreffe, il faut certainement lire J. et V. Barbier, *Histoire de l'abbaye de Floreffe*, Namur, 1880, J. et V. Barbier, *Histoire de l'abbaye de Floreffe de l'ordre de Prémontré*, Namur, 2<sup>e</sup> éd., 2 vol., 1892. On trouvera également quelques sources chez M. Erens et H. Koyen, *Oorkondenboek der abdij van Tongerlo*, Tongerlo, 1948-1958, 4 vol. En outre, parut *Document de Postel, 1207*, dans *Annales de l'Académie Royale d'Archéologie de la Belgique*, XII, 1885, 215-217. H. Melis publia *Note sur une charte fausse de Thibaut de Bar, évêque de Liège, pour l'abbaye de Floreffe (1308)*, dans *An. Praem.*, VIII, 1932, 349-352. Existe également le fameux *Catalogus abbatum Florefiensium de Pierre d'Herentals*, éd. U. Berlière, dans *B.C.R.H.*, E, VIII, n° 5.

On peut encore y ajouter une série de petits travaux constituant aussi bien des résumés que des études de détail: C. B. D. R., *Le Prieuré de Postel*, dans *A.H.E.B.*, dans V, 1868, 241-255; C. de Ridder, *Le Prieuré de Postel séparé de l'abbaye de Floreffe*, dans *A.H.E.B.*, V, 1868, 255; A. Njoyons, *Waarom Postel tot België behoort*, dans *B. G.*, 1934, 127 et A. Noyons, *Naar aanleiding of Postel gelegen in de meierij van 's Hertogenbosch of in de Provincie Antwerpen*, conférence présentée devant le *Geschied-en Oudheidkundige Kring der Zuiderkempen*, Mol, 5 avril 1934. S'y rattache immédiatement J. Lefevre, *Une question internationale relative à Postel*, dans *An. Praem.*, col. I, 1925, 49-69. Il y a encore G. Habets, *Beknopte levensschets van de kanunnik H. J. Beugels*, Arnhem, 1861. À ce même propos, *Le chanoine Beugels et l'abbaye de Postel*, dans *Revue Catholique*, XIX, 1861, 283-292. À propos de l'abbé Jean Peeters, il existe l'ouvrage de J. Van der Auwera, *Benoeming door Maria Theresia van Johannes Peeters tot abt van Postel, 1760* dans *Brabant Museum voor Oudheden en Geschiedenis*, II, 1860, 67-70. Mentionnons d'autres études comme I. De Groot, *De Watermolens van Venbergen en andere molens van de abdij Postel* dans *An. Praem.*, 1957, XXXIII, 302-317; J. F. Loren et A. Noyons, *Postel; Postels abdijwapen*, dans *Oudheid en Kunst*, 12<sup>e</sup> année, 1921, 13-17; F. W. Van Spilbeeck, *Wapenschild der abdij van Postel*, dans *Vlaamsche School*, 1887, 17-18; C. Rijken, *Gemeente Eersel, leen van de abdij van Postel, 1613*, dans *Taxandria, Tijdschrift voor Noordbrabantse Geschiedenis en Volkskunde*, XXXVII, 1930, 248-251; *Goederen en Tienden der abdij van Postel te Veldhoven*, dans *Taxandria*, XXXVII, 1930, 280-292; *De Bannmolen te Oerle*, dans *Taxandria*, XXII, 1915, 81-87 et 262-272; C. Prosmann, *L'abbaye de Postel*, dans *Bibliothèque Norbertine*, dans V, 1903, 162-169; J. Jansen, *De abdij van Postel*, dans *'t Parks Tijdschrift*, IV, 1904, 219-225; G. Goffaerts, *Notice sur l'abbaye de Postel de l'ordre de Prémontré*, Louvain, 1890; F. Jacques, *L'Arrivée à Postel de la colonie de Floreffe*, dans *Namurcum*, XXXIV, 1949, 11-13; B. Luyckx, *Postel, 1140-1940; 1847-1947*; s'y rattache J. Valvekens et sa discussion dans *An. Praem.*, 1948, XXIV, 69-70. Aussi B. Luyckx, *Chronicon Postula* dans *An. Praem.*, 1955, XXXI, 377-379.

Suivent à présent les titres des ouvrages n'ayant pas pour objet principal Postel mais qui traitent de façon régulière de l'histoire de cette abbaye: P. Heuvelmans, *Kronijk der Stad en Vrijheid Turnhout*, Turnhout, 1844, 174-219; S. Maes, *Geschiedenis van Bree*, 2 vol., Bree, 1946; G. Giezennar, *De Strijd tussen Kerk en Staat. Over de benoemingen der apostolische vicarissen van 's Hertogenbosch in de 18de eeuw*, Nimè-

gue, 1928, 36, 38, 39, 40 et 64; J. Muyldermans, *Van Twee Paters Augustijnen van Mechelen-Antwerpen in de XVIIde eeuw*, dans *Ons Gelooft*, 1929, XV, 352-362; A. Frenken, *De kerkelijke tienden van Helmond*, dans *Bossche Bijdragen*, 1928, X, 74-106; A. Frenken, *Altaren Beneficiën en geestelijkheid der voormalige parochiekerk dans Bossche Bijdragen*, 1929, IX, 209-266; A. Frenken, *Het ontstaan der eerste parochiekerk van Helmond*, dans *Bossche Bijdragen*, 1930, X, 201; J. Heeren, *Biografische Woordenboek van Helmond, bevattende de beknopte levensbeschrijvingen (met genealogische bijzonderheden, die hier of elders een belangrijke functie hebben bekleed en van de personen, die in deze gemeente een min of meer belangrijke rol vervulden*, Helmond, 1920; J. heeren, *De Kerkeraad van Helmond in de zaak Sophia Abbers*, dans *Bossche Bijdragen*, 1929, IX, 2667-301; H. H. Eijman, *De Norbertijnen te 's Hertogenbosch*, dans *Provinciale Noordbrabantische en 's Hertogenbosche Courant*, 10 mai 1928, n° 110; V.D.M.R., *Brandschatting van 100.000 Fr.*, dans *Meerhoutenaer*, 1864, n° 21; E. Sneyers, *Bijdragen tot de geschiedenis van Retie*, Retie, 1949; J. Meerbergen, *Priesternamen uit de Geuzentijd, de beloken Tijd en de Boerenkrijg*, Tongerlo, 1951, 102; R. Verbois, *Geschiedenis der kerken en kapellen van Rekem*, 1965, 181-184; A. Stakenburg, *Stakenburg*, vol. 1, *De Familie Stakenburg*, Rotterdam, 1961; M. Gaspar, *L'Abbaye de Postel et la mission de l'Uèlé*, dans *Les Prémontrés belges et les missions étrangères*, Louvain, 1905, 169-173; et en dernier lieu, deux articles de *L'Abeille de la Campine*, le premier s'intitulant *Projet du chemin de fer de Postel à Turnhout*, 1841, n° 12, 16-17; et le second *Sur les œuvres de la propriété de Postel et des établissements utiles qui seront créés sur cette propriété*, 1840, n° 2, 8, 25 et 36.

Sont basés sur des histoires et des traditions populaires : J. Pancken, *De gloeiende paap*, dans *Ons Volk-sleven*, VI, 1893, 74-77, et Lens, *De gloeiende paap, een legende uit het Postels bosch* dans *Herentals*, 1868; on notera ensuite quelques ouvrages sans grande valeur, qui ont l'abbaye pour sujet : E. Van den Bergh, *Postel, 1140-1940*; E. Van den Bergh, *Postels Paaskader* dans *Molenijzer*, mai 1957, 4-7; Norbertijn, *De abdij van Postel achthonderd jaar oud* dans *De Toerist*, XIX, 1940, 471-472; H. M., *De aloude abdij van Postel*, dans *Zondagsvriend*, VII, 1936, 1110-1111; Vanel, *De abdij van Postel*, dans *Wereldrevue*, 27 septembre et 3 octobre 1934; Dons, *Postel et son abbaye*, dans *La Métropole*, 33<sup>e</sup> année, 5 septembre 1926; F. Donnet, *Abdij van Postel*, dans *Maandelijks Bulletin der Vereniging tot Behoud van natuur en stedenschoon*, II, 1923, 36-42; A. Perk, *Een bezoek aan de abdijen van Postel en Tongerlo*, dans *Leeskabinet*, Leyde, 1885, 121-156; et *Postel in de Kempen*, dans *De Belgische Illustratie*, III<sup>e</sup> année, 1871, 134-135; E. Geens, *La Campine anversoise*, dans *De Belgische Illustratie*, 1<sup>re</sup> année, 1868, 265-266.

Il reste donc à présent à signaler encore quelques ouvrages plus anciens bien connus et d'ordre plus général, à savoir A. Wichmans, *Dissertatio historica de origine et processu coenobii Postelani in Brabantia*, Anvers, 1628. — A. Wichmans, *Brabantia Mariana tripartita*, vol. III, chap. 35, Anvers, 1632; également J. A. De Luc, *Lettres Physiques et morales sur l'histoire de la terre et de l'homme*, 69-85, La Haye, 1779; J. Foppens, *Historia episcopatus Sylvaducensis*, 230, Bruxelles, 1721; J. Foppens, *Diplomatus belgicorum nova collectio sive supplementum ad opera diplomatica Auberti Miraei*, vol. IV, 11-12 et 534, Bruxelles, 1748; J. Coppens, *Beschrijving van het bisdom van 's Hertogenbosch*, vol. IV, 203-224, Bois-le-Duc; C. Hugo, *Sacri et canonici ordinis Praemonstratensis annales*, 2 vol., Nancy, 1736. À cet ouvrage, il convient de rattacher deux autres travaux bien connus sur l'ordre de Prémontré, à savoir R. Van Waefelghem, *Répertoire des sources imprimés et manuscrits, relatifs à l'histoire et à la liturgie des monastères de l'ordre de Prémontré*, 189-199, Bruxelles, 1930, ainsi que N. Backmund, *Monasticon praemonstratense*, vol. II, Straubing, 602, 1949-1955. On trouvera également quelques données dans J. Hezemans, *Drie abdijen uit de XIIde eeuw*, Amsterdam, 1874; J. Laenen, *Kerkelijk en godsdienstig Brabant vanaf het begin der XVde tot in de XVIde eeuw of Voorgeschiedenis van het aartsbisdom Mechelen*, II, 47-58, Anvers, 1936; J. Van de Velde, *Oudheden en gestichten van de bisschoppelijke stad en meyerie van 's hertogenbosch, door eenen liefhebber der oudheid*, 476-506, Leyde, 1742; H. Heylen, *Historische verhandelingen over de Kempen*, 8-37, 46-51, 116-117, 207 et 212, Turnhout, 1837; L. Schutjes, *Geschiedenis van het bisdom 's Hertogenbosch*, 5 vol., Bois-le-Duc, 1870; Ph. Le Roy, *Notitia marchionatus sacri romani imperii, hoc est urbis et agrî antverpiensis*, 432, Amsterdam, 1692. On y rattachera sans faute le travail de J. Daris, *Histoire du diocèse et la principauté de Liège depuis leur origine jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle*, Liège, 1890; *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle*, Liège, 1891; *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XV<sup>e</sup> siècle*, Liège 1892; *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XVI<sup>e</sup> siècle*, Liège

1893. On consultera bien évidemment L. De Wachter, *Repertorium der Vlaamse gouwen en gemeenten*, Anvers, 1942-1957.

On dispose de quelques petits ouvrages qui traitent de la bibliothèque de l'abbaye : J. Sluydts, *De bibliotheek van de abdij van Postel*, dans *Molenijzer*, XX, 1967, 10-12 ; S. Axters, *Nederlands mystieken in het Buitenland, van Rupert van Deutz tot Ruusbroec*, dans *Verslagen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal en Letteren*, 1965, 163-325 ; J. Nieuwenhuizen, *De bibliotheek van de abdij van Postel*, dans *Gulden Passer*, IX, 1931, 69-74 ; également chez V., *De bibliotheek der abdij van Postel*, dans *De Bibliotheekgids*, X, 1931, n° 3, 109-113.

Ainsi il ne nous reste à présent plus qu'à signaler les travaux ayant les bâtiments abbaciaux pour objet. La plupart d'entre eux se limitent en fait à l'église de Postel mais ne sont certes pas dénués de valeur. J. Coenen, *De Abdijkerk van Postel* dans *Verzamelde Opstellen*, Hasselt, 1923 ; E. Giffe, *Postel, son abbaye et son église*, dans *A.H.E.B.*, XXVIII, 1895, 133-143 ; R. Lemaire, *De Romaanse kunst in de Nederlanden*, éd. Davidsfonds, Louvain, 204-206 ; J. Lemaire, *Les origines du style gothique en Brabant*, Bruxelles, 1906, 62 ; J. Lavalleye, *Chronicon. La Date de construction de l'église abbatiale de Postel*, dans *An. Praem.*, 1925, 303-304 ; *Oude abtelijke kerk*, dans *Bulletin van het Provinciaal Comité van Monumenten van de Provincie Antwerpen*, I, 1862, 104-110. Naturellement T. Welvaarts lui aussi a consacré des études à l'église, à savoir *Der Kerk van Postel dagteken van 1190 ; een kandelaar van 1160*, dans *De Vlaamse Wacht*, V, 1882, 61 ; *Postels aloude kerk en een kandelaar van de XIIde eeuw*, Gand. Mentionnons également C. Leurs, *De Premonstratenzer abdijkerk te Postel*, dans *Kunst*, V, 1934, 318-319, ainsi d'un dernier travail se rapportant aux bâtiments abbaciaux, C. Serrure, *Pierre sépulchrale à Postel*, dans *Messenger des Sciences et des Arts*, 1839, 300. Cet ensemble de travaux paraît assez vaste, mais les limites et les déficiences de la plupart d'entre eux diminuent fortement leur utilité.

Très récente est la bonne bibliographie sur la communauté de Postel composée par J. Breugelmans, *De Orde van Prémontré*, dans *Archief en Bibliotheekwezen in België*, numéro spécial 30, Bruxelles, 1986.

**BIBLIOTHÈQUE :** En ce qui concerne la bibliothèque, on peut franchement supposer que celle-ci ne s'enrichit qu'à partir du moment où Postel devint indépendant. Rumold Colibrant, son premier abbé, peut être considéré comme son fondateur. En effet, on conserve actuellement une centaine d'in-folios ornés de ses armes. De ses successeurs, à savoir Jean Du Chesne, — toutefois dans une moindre mesure —, Corneille Boesdoncq, Jérôme Raveschot, on a également conservé, sur toute une série d'ouvrages, les armes utilisées comme ex-libris.

C'est ainsi que la bibliothèque s'enrichit, mais la Révolution française devait encore venir. Même de façon approximative, il est impossible de dire combien d'ouvrages la bibliothèque comptait alors car le catalogue demeure introuvable et d'autres données ne sont pas disponibles (10).

La bibliothèque connut un nouveau départ après le rétablissement de l'abbaye. En 1956-1960, une nouvelle bibliothèque moderne, à l'épreuve du feu, fut mise en service. La collection actuelle comporte quelque 30.000 volumes d'une qualité et d'un contenu très variés. En tout cas, cette collection compte 54 incunables, parmi lesquels on a, bien entendu, recensé des exemplaires très rares, ainsi que 150 postincunables, dont 42 éditions en néerlandais, d'origine surtout anversoise. Parmi les éditions plus tardives, c'est principalement la riche collection provenant de l'imprimerie Plantin qui constitue une énorme richesse pour cette bibliothèque (340 Plantins). Parmi les ouvrages réputés de cette imprimerie, il faut signaler la célèbre Bible polyglotte, le fameux *Cruydenboek* de Dodoens et surtout les *Statuts de la Toison d'Or*, imprimés sur parchemin avec des gravures de Galle.

Ensuite, la collection d'atlas représente une valeur exceptionnelle. Elle comprend entre autres la série complète des Atlas de Blaeu d'Amsterdam en quinze volumes, un Visser ou *Atlas Contractus* complet en maroquin rouge et enfin une collection unique de sept lourds in-folio de cartes et gravures constituée par un amateur compétent et provenant de la vente du chanoine Ullens en 1738. Il convient encore de signaler la remarquable collection d'ex-libris et une collection de livres de dévotion qui méritent de retenir l'atten-

(10) À ce propos, nous renvoyons à *De bibliotheek der abdij van Postel*, dans *De Bibliotheekgids*, X, 1931, n° 3, 112.

tion. Parmi les ouvrages historiques, il faut mentionner la première édition de Guichardin, *Descrittione di tutti i Paesi Bassi*, Anvers, 1567 ainsi que Sanderus, *Chorographia Sacra Brabantiae*, La Haye, 1726. Cette collection fut constituée aussi bien par des achats que grâce à des dons, dont celui du R.P. Louis de Braey est certainement le plus précieux. Il faut également faire mention de toute une partie de dons plus récents, postérieurs à la mise en service des nouveaux bâtiments, et une donation importante en prêt perpétuel de la firme Brepols de Turnhout.

Mais revenons à la collection du chanoine de Braey pour signaler l'unique collection de gravures sur cuivre. Cette collection de quelque 207 gravures échet, en 1914, par testament à l'abbaye. Nous ignorons cependant tout des origines de ladite collection. On peut, en outre, ajouter que cette collection est peu connue, bien que le graveur Dirk Baksteen ait, en 1927-1928, tiré une grande partie de ces plaques de cuivre à la demande du chanoine J. Van Nieuwenhuizen, alors bibliothécaire de l'abbaye. Même si le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècles y sont représentés, la collection comprend cependant essentiellement des gravures sur cuivre du XVII<sup>e</sup> siècle. La majeure partie de ces plaques provient de l'école du graveur anversoise Philippe Galle (ca. 1570) et se compose sans exception d'images de dévotion. L'école de Rubens y est toutefois représentée par ses élèves Guillaume Panneels et Luc Vorsterman. Il convient également de mentionner quelques plaques qui sont l'œuvre de Corin Boel et François van den Steen à la manière de Teniers, toutes les œuvres n'ont pourtant pas pu être attribuées, car, à côté des cent soixante-deux plaques signées, il en est encore quarante-cinq qui sont des œuvres anonymes.

**ICONOGRAPHIE :** On a conservé le portrait peint de la plupart des abbés. Déjà le premier abbé, Rumold Colibrant, eut un très beau et noble portrait. L'abbé Antoine Gaillard est le second abbé à nous laisser son portrait (5<sup>e</sup> abbé de Postel). Ses successeurs jusqu'à A. Van Bruegel ont tous leur portrait peint. Toutefois le septième abbé, le noble H. Raveschoot de Capelle, fit même faire par deux fois son portrait. Les abbés J. Peeters (1760-1789) et J. Staessens, les deux derniers supérieurs avant la Révolution française, ne se sont probablement pas prêtés à cet honneur traditionnel du portrait car on n'a pas conservé de portrait d'eux. Le portrait peint de J. De Kort date de 1864 ; il est dû au pinceau de Karel Ooms, de Turnhout. Il existe également un portrait de G. J. Herstraets. Hugo Bennebroek est le second dans la série des prélats à avoir fait faire par deux fois son portrait : le premier est de Gérard Baksteen, le frère de Dirk Baksteen, de Mol ; le deuxième est l'œuvre de Piet Vermeylen, de Maastricht. Le prélat précédent, G. Waterschoot, a été immortalisé dans une belle peinture à l'huile réalisée par son homonyme et concitoyen D. Waterschoot. Son successeur le sera sous peu.

L'abbaye conserve également les armes et les devises de tous les prélats. Elles furent réalisées dans les années 1926-1930 par le chanoine Sauter de Postel ; le blason de G. Waterschoot fut lui aussi établi sur le modèle des autres.

**SIGILLOGRAPHIE :** La collection de sceaux conservés appendant aux actes de Postel est assez riche ; malheureusement elle ne contient aucun exemplaire exceptionnel. Pour preuve, il suffit de souligner que le fonds sigillographique des Archives Générales ne recèle aucun moulage des sceaux conservés à Postel ; la noblesse locale et les nombreux petits bans scabinaux des environs de Postel ou de sa sphère d'influence, voilà les autorités qui confirmèrent les actes de leur sceau. On trouve encore à Postel quelques sceaux d'évêques liégeois. De plus, il y a encore les sceaux appendant aux actes des seigneurs de Postel, comtes de Hollande, barons de Brabant et de leurs successeurs. Rien d'étonnant donc à ce qu'on y retrouve quelques sceaux de Charles-Quint et de Philippe II. Malheureusement, l'état général de ces sceaux n'est pas bon. Beaucoup sont en morceaux et brisés. Même au cours du XX<sup>e</sup> siècle, quelques beaux sceaux ont dû être détruits, si on se base sur les descriptions sigillographiques figurant en grand nombre dans les ouvrages de T. Welvaarts (11).

(11) En ce qui concerne les descriptions des sceaux de Postel, il s'avère utile de compiler tous les ouvrages de T. Welvaarts. Dans ces ouvrages, on retrouve non seulement le descriptif mais également quelques photocopies des sceaux les plus grands. En outre, une description complète figure chez J. HERMANS, *De Oorkondenverzameling van de priorij, later abdij van Postel (1140-1330)*.

\* \* \*

L'origine de la communauté des Pères Blancs de Postel gît dans la donation du chevalier Fas-trad van Uitwyk (12). Celui-ci fit don d'un tiers de l'alleu de Postel à l'abbaye de Floreffe.

Il est impossible de déterminer avec certitude quand Postel échut en donation à Floreffe. En effet, à notre connaissance, il n'existe pas de données directes à ce propos. Ce n'est que grâce à la bulle pontificale d'entérinement de 1138 (13), qui désigne Postel parmi les possessions de Floreffe, qu'il est possible de définir un *terminus ante quem*. Comme la bulle pontificale précédente (4 novembre 1128) ne mentionne pas encore Postel parmi les biens abbatiaux (14), il apparaîtrait correct de dire que Postel revint à l'abbaye des Prémontrés du namurois entre 1128 et 1138. La mise en service de cette nouvelle possession dut se faire assez rapidement. Le 11 août 1140 en tout cas, Siward, évêque d'Upsala (15) consacre une première maison de prières à Postel (16). Il est donc manifeste que des religieux de Floreffe séjournaient déjà à Postel et que l'on s'activait à organiser une plus grande implantation (17). Ainsi, grâce également à de nouvelles donations (18), Postel s'organisa en prieuré dépendant de Floreffe. Toutefois, cette dépendance n'a jamais dû être fort lourde puisque le prieur ne devait s'adresser à l'abbé de Floreffe que pour les affaires importantes. Si on ajoute à cela la grande distance qui sépare le prieuré de Postel de Floreffe, on voit grandir l'indépendance de Postel en proportion directe de l'accroissement de bien-être dont va jouir la communauté de Postel.

Vers la moitié du XIII<sup>e</sup> siècle (1240) (19), la tâche du prieur se trouva facilitée par le fait qu'un proviseur fut chargé de la responsabilité des intérêts matériels du couvent. Par la suite, le proviseur de Postel fut assisté par plusieurs sous-proviseurs dans l'administration des biens qui ne cessaient de croître. Il n'est pas possible de déterminer avec précision le moment où le sous-provisorat apparut ; cette fonction date probablement de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou du début du XIV<sup>e</sup> siècle (20). Ceci ne signifie pas pour autant qu'il existait, à Postel, une clarté absolue à propos des tâches respectives du prieur et du proviseur ni à propos de la combinaison de ces deux fonctions en une seule personne ou non. En effet, les actes désignant le supérieur de Postel portent, dans de très nombreux cas, le terme de *maître (magister)*, sans autre explication.

Comme dans la plupart des autres couvents de cette époque, co-existait également à Postel, à côté de la communauté masculine, un groupe de religieuses. Le noyau de la communauté conventuelle était naturellement constitué par les chanoines. Il est impossible de confirmer si les chanoines de Postel avaient un office choral chanté. Mais puisque les actes (21) révèlent que souvent plusieurs chanoines résidaient à Postel, on peut supposer que l'office choral y avait nor-

(12) Uitwijk se trouve près de Heusden aux Pays-Bas. À propos de la donation, cf. J. HERMANS, *Oorkondenverzameling van de priorij, later abdij van Postel (1130-1350)*, acte n° 2, pp. 3-4, Louvain, 1962.

(13) C. HUGO, *Sacri et canonici ordinis Praemonstratensis Annales*, vol. I, *Probationes*, col. LII, Nancy, 1736 et A. MIRAEUS-FOPPENS, *Opera Diplomatica*, vol. IV, 11-12.

(14) C. HUGO, *Sacri et canonici ordinis Praemonstratensis Annales*, vol. I, *Propationes*, col. LI, Nancy, 1736.

(15) Siward est l'évêque Prémontré d'Upsala, qui, en 1140, succéda à son prédécesseur, cf. P. GAMS, *Series episcoporum ecclesie catholicae*, 340, Leipzig, 1931.

(16) J. HERMANS, *Oorkondenverzameling*, acte n° 2, p. 10.

(17) Pour la date de début, cf. P. FRUMS, *De Onze-Lieve-Vrouw-Abdij der Norbertijnen te Postel*, dans *Campinia Sacra*, IV, 12-15 et J. HERMANS, *Oorkondenverzameling*, I et II.

(18) J. HERMANS, *Oorkondenverzameling*, actes n° 1 et 2.

(19) Il est fait pour la première fois mention d'un proviseur dans des actes en 1240. J. HERMANS, *op. cit.*, acte n° 25.

(20) Le premier sous proviseur connu décéda le 7 janvier 1329. J. BARBIER, *Nécrologe de l'Abbaye de Floreffe*, dans *A.H.E.B.*, XIII, 1876, 19.

(21) J. HERMANS, *Oorkondenverzameling*, acte n° 8 ; cet acte de 1215 mentionne outre Gauthier et Godefroid, encore plusieurs frères (... et *quibusdam fratribus*) ; cf. aussi *ibidem*, acte n° 25. Il apparaît donc certain que le prieuré de Postel abritait toujours plusieurs chanoines.

malement lieu (22). Les convers, en tant que second groupe masculin, complétaient les chanoines et trouvaient ici tout naturellement une tâche spécifique d'assistance. Enfin, en ce qui concerne les sœurs, celles-ci durent, conformément aux prescriptions du Chapitre Général de l'ordre, disparaître en 1270 (23). Ce qui peut correspondre avec la dernière indication du nécrologe de Floreffe qui mentionne, en 1317, le décès de la dernière sœur de Postel (24). Tout débat relatif à la date à laquelle cette communauté de sœurs vit le jour est impossible, car, dès l'origine, des sœurs des environs de Postel sont entrées dans ce couvent qui venait tout juste d'être fondé (25).

Situé au carrefour des voies importées du Nord-Est du duché de Brabant, Postel a eu un rôle à jouer, comme le révèle le nom du patron de son premier oratoire, ainsi que la dénomination sous laquelle Postel apparaît très souvent dans les actes. Saint Nicolas est, en effet, le patron des voyageurs tout au long du Moyen Âge. C'est ainsi que Postel servit d'asile à tous ceux qui traversaient cette lande désolée (26). La dénomination *Godshuis* dénote l'assistance tant spirituelle que matérielle procurée au voyageur nécessiteux. Ce ne sont donc pas seulement les gens de passage qui sont reçus à Postel. Les pauvres des environs pouvaient, eux aussi, jusqu'à trois fois par semaine, quêmander l'aide du couvent. En conséquence, Postel acquit assez rapidement une solide réputation d'hospitalité.

On observe au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècle un accroissement de la communauté de Postel, portant aussi bien sur les biens que sur les personnes. En effet, outre les nombreuses possessions qui comprenaient, en plus des dîmes et des droits de patronat, également des moulins, des terres, des prés et des bâtiments, le nombre de membres de la communauté a dû, lui aussi, augmenter (27). On fut donc obligé de songer à une église plus grande. Bâtie en style roman, celle-ci sera terminée en 1190 et consacrée par Isifroid de Ratzebourg (28). Par ailleurs, cette richesse croissante généra ses problèmes propres. C'est ainsi que les intérêts matériels du prieuré ne correspondaient que rarement avec ceux de l'abbaye-mère. Le proviseur se conduira, d'entrée de jeu, de façon tellement indépendante qu'il régla les affaires de la maison de Postel en dehors de toute ingérence de l'abbaye de Floreffe. Ce qui, tout naturellement, entraîna à nouveau des difficultés. Postel ira si loin qu'il se dressera contre l'abbaye-mère. En 1530, le duc de Brabant fut chargé d'arbitrer le différend. Jean III décida que Postel serait désormais libre de disposer de ses biens à condition de payer chaque année un dédommagement à la pitancierie de Floreffe (29). La communauté de Postel est d'ailleurs devenue rapidement indépendante sur le plan économique. S'ouvre alors une nouvelle phase du développement de la communauté qui se traduit par l'accession à une indépendance complète en tant qu'abbaye.

(22) PL. LEFÈVRE, *Les Statuts de Prémontré, réformés sur les ordres de Grégoire IX et d'Innocent IV, au XIII<sup>e</sup> siècle*, Dist. IV, cap. 21, Louvain, 1946.

(23) *Chronique des abbés de Floreffe*, éd. J. BARBIER, dans *A.H.E.B.*, XIII, 1876, 424: *Tempore hujus abbatibus, nempe anno 1270, capitulum generaliter decretavit non recipere amplius moniales nostri Ordinis, quia ordo noster propter eorum incontinentiam vituperium et scandalum patebatur. Et in eo tempore non sunt amplius receptae in Postella... sed emori permissae sunt.*

(24) F. PRIMS, *De Onze-Lieve-Vrouw-Abdij der Norbertijnen*, dans *Campinia Sacra*, IV, 34.

(25) La plus ancienne des sœurs de Postel, que nous connaissons, est Jutta ou Ivetta, fille d'Arnold de Brabant, entrée à Postel en 1140; son père dénomme sa donation ainsi: *dotem ecclesie et filie*, cf. J. HERMANS, *Oorkondenverzameling*, acte n° 2, p. 5. D'un avis contraire sont en l'occurrence, W. VAN SPILBERG, *De Abdij van Tongerlo*, 35, Liège, 1888 et J. JANSEN, *La Belgique Norbertine*, Averbode, 72, 1920.

(26) F. PRIMS, *De Onze-Lieve-Vrouw-Abdij der Norbertijnen te Postel*, dans *Campinia Sacra*, vol. IV, 16.

(27) J. HERMANS, *Oorkondenverzameling*, pp. LIX-LXIII, à propos de la croissance, la composition et l'exploitation du domaine de Postel.

(28) Sur l'église de Postel, cf. J. COENEN, *De abdijkerk van Postel*, dans *Verzamelde opstellen, uitgegeven door de geschiedkundige kring te Hasselt*, 77-84, Hasselt, 1923.

(29) J. HERMANS, *Oorkondenverzameling*, acte n° 182.

Cette autonomie ne se put toutefois réaliser sans heurts. La première difficulté rencontrée par le *maître* de Postel concerne les abus découlant de l'hospitalité fournie par Postel. C'est la raison pour laquelle le supérieur de Postel sollicita l'intervention du duc de Brabant en 1355 (30). Dans un règlement, le duc prévoit dans quelle mesure l'hospice de Postel sera tenu à l'hospitalité (31). Les confirmations ultérieures et les renouvellements de ce règlement démontrent que les abus n'avaient pas été éliminés pour autant (32).

Un autre événement important, — ainsi qu'il apparaîtra plus tard, — se produisit en 1384. Lors d'une intervention du mayeur de Bois-le-Duc, le supérieur de Postel protesta auprès du duc de Brabant (33). À juste titre d'ailleurs, car le duc confirme explicitement que le territoire de Postel n'appartient pas à la mairie de Bois-le-Duc, mais relève de la juridiction du margraviaat d'Anvers (34). Ces interventions et bien d'autres encore des autorités publiques impliquent Postel plus intimement dans la vie du duché. La chose se manifeste très clairement par la série de sauvegardes accordée par les ducs de Brabant à la maison de Postel (35). De ce fait, la communauté de Postel ne cessait de s'enrichir malgré les lourdes taxes ducales et les pillages des bandes errantes qui parcouraient les pays.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, commence un violent combat ayant Postel pour enjeu. Au temps des nouvelles guerres de Gueldre (36) et des troubles résultant des querelles de religions, la communauté de Postel n'eut pas toujours le vent en poupe. En effet, les troupes de Gueldre se vengeaient du prestige perdu ailleurs en pillant la Campine. Postel n'eut pas trop à souffrir de ce fléau. Ce n'est que sous le règne de Charles-Quint que l'on peut parler d'une disparition graduelle des razzias. Mais à ce moment encore, la vie demeura difficile pour l'abbaye à la suite des dettes contractées. Cet endettement ne diminua pas car Charles-Quint levait sans cesse des contributions pour financer ses guerres. En outre, il convient encore de relever la mauvaise gestion de certains supérieurs de Postel.

C'est ainsi que le proviseur Henri Boerten est assigné devant le tribunal par l'abbé-visitateur. Il sera condamné pour négligence (1548-1554) (37). Par contre, son successeur Jean Buyle (1554-1569) mettra tout en œuvre pour améliorer la situation financière de sa maison. Il sera secondé dans cette entreprise par l'intervention des autorités et de la justice de sorte qu'on peut parler d'un nouveau départ (38). Malheureusement, les troubles résultant des guerres de religions freinèrent à nouveau cette brève renaissance. Les troupes des Gueux et des Espagnols pillèrent successivement la contrée et la région de Postel. À ce propos, il convient de souligner la curieuse position du supérieur Hubert Simonart (1569-1585) qui va plus loin que tous les autres supérieurs. Il représente son abbé au premier synode épiscopal du tout jeune évêché de Bois-le-Duc en 1571 qui consacra très clairement l'indépendance du supérieur de Postel à l'égard de l'abbaye-mère. De plus, Simonart choisit résolument le parti des États rebelles et se fit désigner abbé de Floreffe par l'archiduc Matthieu. Après une première confirmation, cette nomination fut cassée par l'abbé-général mais Simonart n'en continua pas moins à porter à Postel le titre

(30) F. PRIMIS, *De Onze-Lieve-Vrouw-Abdij der Norberijnen te Postel, dans Campinia Sacra*, IV, 45, Anvers, 1935.

(31) A. A. POSTEL, acte du 31 mars 1355 de *Capsa Abdijgeschiedens*.

(32) F. PRIMIS, *op. cit.*, 59, 62, 64, 66, 69, 73.

(33) F. PRIMIS, *op. cit.*, 51.

(34) C. HUGO, *Sacri et canonici Praemonstratensis Annales*, vol. II, *Probationes*, col. CCCXCIX, charte du 6 septembre 1384, Nancy, 1736.

(35) F. PRIMIS, *op. cit.*, 54 à 56. — Cf. aussi note 31.

(36) G. KRALSBERG, *De betrekkingen tusschen Frankrijk en Gelre tijdens Karel van Egmond*, 1932. — Cf. également F. PRIMIS, *op. cit.*, 73-75.

(37) F. PRIMIS, *op. cit.*, 80-82 et T. WELVAARTS, *Biographisch Woordenboek*, 23-24.

(38) F. PRIMIS, *op. cit.*, 83-86.

d'abbé (39). La sauvegarde que Simonart parvint à obtenir de l'État de Brabant hollandais servit bien Postel. En effet, les biens de l'abbaye ne furent pas mis en vente (4 novembre 1582) (40).

Avec Guillaume Lemmens, originaire de Mol, proviseur de 1590 à 1596, la maison de Postel se rangea à nouveau aux côtés de la domination espagnole et de l'obéissance à Floreffe. Mais les troubles se poursuivent et entraînent pour la communauté de Postel la perte de plusieurs biens. C'est à cette époque que Rumold Colibrant est nommé proviseur de Postel. C'est lui qui parviendra à détacher le prieur de Postel de Floreffe car Postel, qui se retrouvait subitement sur la frontière du Pays, dans un nouvel évêché.

Avant de considérer l'histoire de l'abbaye devenue indépendante, nous faisons suivre tout d'abord une liste des supérieurs connus de la maison de Postel avant cette période.

Godescalp de Willich lez Neuss ( - 1176)	Nicolas de Veghel (1409) (41)
Rodulphe	Jean van Eyck (1413-1426)
Thomas (1200- )	Baudouin de Forville (1426-1434)
Godefroid ( - 1215)	Luc van Eyck (1434-1444)
Gauthier (1215- )	Thomas de Waroussel (1444- )
Henri (1223-1229)	Jean de Fumal ( - 1452)
Gérard (1235)	Thomas van Eyck (1452-1460)
Ivan (1242)	Gérard van Eyck (1460-1465)
Thomas (1249)	Adam Luwe de Beek (1469-1473)
Gauthier (1268)	Nicolas de Lutelaer d'Eindhoven († 1491) (42)
André de Dyon (1282)	Jean de Raveschoot de Louvain († 1494) (42)
Jean (1288)	Guillaume Leonis de Louvain († 1497) (42)
René d'Hérentals (1306)	François Golenez de Louvain († 1499) (42)
Wolfgang (1308)	Henri van Eyck (1475-1520)
Robert de Turnhout (1317-1329)	Philippe de Houssière (Houdimont) (1520-1525)
Arnold (1329-1338)	Henri Strijp de St. Oedenrode (1525-1529)
Jean d'Orp (1339-1351)	Jean Thomas van Breugel (1529-1543)
Henri de Stakenborg (1351-1357 (?))	Lambert Hose (1543-1548)
Jean de Perwys (1357-1361)	Henri Boerten d'Orp (1548-1554)
André de Ribemont (1361- )	Jean de Buyle d'Alost (1554-1568)
Jean de Rikstel (1385)	Hubert Simonart d'Ohain (1569-1590)
Nicolas de Blehem (1390-1413)	Guillaume Lemnius ou Lambert de Mol (1585-1597)
Nicolas de Blochem (1403) (41)	Rumold Colibrant de Louvain (1597-1621)

**RUMOLD COLIBRANT** (43), natif de Louvain, il appartenait à une des premières familles du Brabant. En 1562, il rejoignit l'ordre des Prémontrés à Floreffe où l'abbé Dupaux le chargea assez rapidement de tâches importantes, notamment celles de maître des novices et de sous-prieur. C'est en cette qualité que Rumold Colibrant s'opposa aux réformes introduites par le prélat Dupaux. C'est au titre de chef des mécontents qu'il sera donc démis de sa charge mais il n'eut de cesse d'obtenir enfin raison en appel près de l'abbé-général de l'ordre. Bien plus, il se vit confier une nouvelle fonction équivalente et devint curé de Solre-Saint-Géry en 1578. À

(39) T. WELVAARTS, *Biographisch Woordenboek*, 200-202 et F. PRIMS, *op. cit.*, 87-94.

(40) F. PRIMS, *op. cit.*, 93.

(41) Nicolas de Blochem et Nicolas de Veghel ne figurent pas chez F. PRIMS, *op. cit.*, 182. Chez COPPENS, IV, 206, on peut lire que N. de Blochem est la même personne que N. de Blehem. T. WELVAARTS, *Biographisch Woordenboek*, 23 et 215 ne partage pas cet avis.

(42) On ne trouve pas trace de ces quatre proviseurs dans le cartulaire de Postel, mais on les retrouve dans le nécrologe de Floreffe. F. PRIMS, *op. cit.*, 70, les mentionne, mais il est le seul auteur à le faire. Le classement repose sur les dates de décès.

(43) E. VALVEKENS, *Rumoldus Colibrant, een figuur uit de Premonstratenser Reformatie*, dans *Analecta Praemonstratensia*, V, 29-44, 1929. Cette monographie donne, pratiquement dans leur intégralité, tous les témoignages importants relatifs à Colibrant. On consultera en outre F. PRIMS, *op. cit.*, 95-110 et T. WELVAARTS, *Biographisch Woordenboek*, 73-82. — Cf. également T. WELVAARTS, *De Gemijderde Abten van Postel*, La Haye, 1890.

la mort de l'abbé Dupaix, survenue en 1578, Rumold Colibrant fut présenté comme le candidat souhaité ; ce fut pourtant le très docile prieur Gilles Daischelet qui devint en fin de compte abbé. Colibrant, quant à lui, résida alors en dehors de l'abbaye. Aussi, à la mort de Daischelet en 1592, ses partisans, à l'intérieur de la communauté, semblent avoir été moins nombreux. En effet, il n'est présenté qu'en qualité de second candidat lors des élections à la prélatûre. Ce fut Henri d'Ersel qui obtint la dignité abbatiale. Rumold Colibrant fut ensuite écarté du couvent. C'est ainsi qu'il devint curé d'Oerle. En 1597, il succéda à Guillaume Lemmens (Lambrechts) de Mol en qualité de supérieur du prieuré de Postel, après avoir, une fois de plus, dû abandonner le siège abbatial de Floreffe à Jean Roberti.

À Postel, Rumold Colibrant s'engagea à fond pour le bien-être de sa communauté. Il prit, en effet, à cœur l'organisation et l'administration des biens avec tous les moyens qu'il avait à sa disposition. Il s'efforça de sauvegarder tous les anciens droits de Postel, tels les moulins banaux, les cens héréditaires, les droits de nomination et il ne négligea nullement d'obtenir de nouveaux entérinements auprès des Archiducs. De plus, il s'inquiéta également du système d'aumônes de Postel, qui constituait une charge particulièrement lourde pour cette communauté, surtout après la séparation d'avec Floreffe et la cession à l'abbaye-mère de certains biens. Il s'occupa de surcroît avec grand zèle des bâtiments de la maison et les organisa immédiatement de façon telle qu'ils ne puissent plus entraver l'indépendance de Postel comme abbaye. Il convient à ce propos de mentionner le mur d'enceinte, le carillon et l'église, dont les stalles sont particulièrement remarquables. Par ailleurs, il apporta encore beaucoup d'autres améliorations et adaptations aux différents bâtiments utilitaires.

Son attention tout entière se portait cependant par-dessus tout aux liens unissant Floreffe à Postel. Avec l'aide de l'évêque de Bois-le-Duc, Gisbert Masius, il s'efforça, dès sa désignation à Postel, de rompre complètement avec l'abbaye-mère. L'argument avancé par les deux hommes était que Floreffe, en sa qualité de communauté francophone, ne désignait pas à Postel des prêtres connaissant le néerlandais. Or Postel possédait beaucoup de droits de patronat dans l'évêché néerlandophone. Dès lors, il était manifeste qu'il fallait y désigner des chanoines qui connaissent le néerlandais, surtout lorsqu'on y manquait de prêtres séculiers. Colibrant s'adressa à son abbé et l'évêque à l'abbé-général de l'ordre (20 avril 1608) (44). Il adressa également une requête aux archiducs Albert et Isabelle afin d'obtenir la scission de Postel d'avec Floreffe (45). Les Archiducs décidèrent que Jean Drusius, abbé du Parc, serait consulté en qualité de conseiller. L'abbé de Floreffe tenta de réfuter les revendications de Postel en affirmant pouvoir satisfaire à toutes les demandes de l'évêque de Bois-le-Duc. Mais l'évêque se déplaça à Bruxelles où il insista personnellement pour qu'une décision soit prise. L'abbé du Parc proposa alors à Floreffe de permettre à Postel d'ouvrir son propre noviciat à condition que l'évêque n'entreprît aucune autre action. En août 1613, l'entreprise aboutit : l'évêque Masius, l'abbé Jean Roberti de Floreffe, l'abbé Drusius du Parc et Rumold Colibrant arrivèrent à un accord. Postel serait organisé en prévôté à condition que l'abbé-général de l'ordre et les Archiducs ratifient cet accord. La chose se fit respectivement les 24 et 25 septembre 1615. La passation de pouvoirs put avoir lieu le 14 mai 1616.

Après l'exécution de cet accord, les contacts entre Floreffe et Postel apparurent comme une grande exception à la règle générale. En effet, Beaurepart, Hélécine et Leffe s'étaient développées en abbayes complètes alors que Postel ne le pourrait pas. C'est pourquoi de nouvelles discussions s'ouvrirent entre l'abbé Roberti et R. Colibrant. Il y fut décidé que Postel aussi avait

(44) À ce propos, cf. F. PRIMS, *op. cit.*, 100.

(45) Ceci se fit le 22 septembre 1610 ; cf. F. PRIMS, *op. cit.*, 101.

droit à l'indépendance totale. Les Archiducs marquèrent leur accord tandis que l'abbé se ralliait lui aussi à cette décision (46). Le point d'orgue dans cette affaire fut atteint lorsque Rumold Colibrant fut nommé et sacré premier abbé de Postel en l'église abbatiale de Floreffe, le 16 mai 1621.

C'est ainsi que Rumold Colibrant finit quand même par devenir abbé. Si son gouvernement à Postel peut être considéré comme une réussite, il ne se déroula cependant pas sans quelques difficultés. En effet, en 1619, une bande de rustauds des environs pilla l'abbaye (47). Ce pillage était une réaction des gens du coin au nouveau système d'aumônes. Un dernier événement qui marqua le gouvernement de R. Colibrant fut sa demande d'un coadjuteur. Arguant de son grand âge, Colibrant demanda, avec l'appui de Rémy Hesbaye, prieur de Postel, un coadjuteur (48). Mais cet assistant se fit attendre et Colibrant continua activement de remplir sa tâche d'abbé. Ainsi, il prit part aux réunions des États de Brabant. C'est au retour d'une de ces réunions qu'il devait succomber à Louvain, le 13 octobre 1626.

**JEAN DU CHESNE**, second prélat de Postel, naquit à Grand-Han (49). Il entra comme novice à Floreffe en 1597, fut prieur de Beaufort et de Postel. En 1618, lors de la séparation, il vint à Postel. Le prieur Hesbaye et la communauté tout entière de Postel présentèrent sa candidature aux Archiducs. Après enquête, ceux-ci confirmèrent le choix des frères de Postel. Le 13 juin 1628, il fut installé dans sa dignité de prélat.

Lors du siège de Bois-le-Duc en 1629, le danger se fit par trop pressant à Postel. L'abbé déménagea avec ses moines pour Brée où la communauté disposait d'un lieu de séjour convenable. Cette fuite fut fortement influencée par le meurtre commis sur la personne d'un jeune religieux, Augustin Jean de Zélande, poignardé lors d'un pillage de l'abbaye par une horde de mercenaires allemands au service de l'État du Brabant septentrional (50).

Les placards de rétorsion et les difficultés qui en découlèrent troublèrent non seulement la paix à Postel mais la racaille des environs, elle aussi, sous le manteau de chasseurs de loups, rendait la région peu sûre, de sorte que le couvent chercha à nouveau protection à Bruxelles (51). Au cours de cette période difficile, l'abbé Du Chesne succomba à la peste, à Liège, le 7 juillet 1636.

**CORNEILLE BOESDONCQ** (52), né le 14 mai 1594 à Bois-le-Duc, il entra en qualité de novice à Postel le 3 juillet 1616. Il y fut ordonné prêtre en 1618, et y remplit successivement les fonctions de cellier et de proviseur (53). En 1633, il devint curé d'Arendonk. Immédiatement après la mort de l'abbé Du Chesne, l'abbé de Floreffe chargea Boesdoncq de gouverner Postel.

(46) L'accord entre Robert et Colibrant se réalisa le 12 décembre 1618; l'approbation des Archiducs date du 20 décembre 1618, tandis que celle de l'abbé-général fut signée le 2 janvier 1619. À ce sujet, cf. F. PRIMS, *op. cit.*, 106-107 et E. VALVEKENS, *Rumoldus Colibrant, een figuur uit de Premonstratenser Reformatie, dans Analecta praemonstratensis*, 5, 29-44, 1929.

(47) Cet événement a fait l'objet d'une étude détaillée de T. WELVAARTS, *Geschiedenis der Abdij van Postel*, Geel, 1887. — Cf. aussi F. PRIMS, *op. cit.*, 107-108.

(48) Cette requête date de 1623. T. WELVAARTS, *Biographisch Woordenboek*, 79.

(49) À ce sujet, cf. T. WELVAARTS, *Biographisch Woordenboek*, 65-72, qui recèle de nombreux témoignages, de même que T. WELVAARTS, *De Gemijterde Abten van Postel*, La Haye, 1890.

(50) F. PRIMS, *op. cit.*, 117-118.

(51) F. PRIMS, *op. cit.*, 112-116.

(52) Les pièces officielles relatives aux élections à la prélature à partir de Boesdoncq se trouvent aux A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1231.

(53) On lira à son sujet, T. WELVAARTS, *Biographisch Woordenboek*, 24-25, et T. WELVAARTS, *De Gemijterde Abten van Postel*, La Haye, 1890, de même que F. PRIMS, *op. cit.*, 119-125.

Lors de l'élection tenue à Louvain le 11 juillet 1636, il fut désigné comme premier candidat par ses confrères. Sur les dix-sept votants, dont il était, il obtint dix premières voix et six secondes voix (54). Il est donc normal que le roi et l'abbé de Floreffe le confirmèrent dans sa charge, respectivement les 12 et 17 juillet de la même année (55). Boesdoncq reçut également une lettre de protection de Frédéric-Henri de Nassau (56).

Pourtant, cette paix à laquelle le gouvernement de Boesdoncq semblait préluder ne résista pas longtemps. Le 2 décembre 1636, on proclama le grand placard de rétorsion et les difficultés commencèrent malgré la sauvegarde accordée par Frédéric-Henri de Nassau. La communauté de Postel s'enfuit une nouvelle fois vers le refuge de Brée (2 janvier 1637) où elle demeura jusqu'en 1642. Dans l'intervalle, l'abbé Boesdoncq avait été fait prisonnier au cours d'un voyage qu'il avait entrepris vers les États du Nord, bien qu'il ait été en possession d'un passeport valable. Il fut relâché en 1641 contre une forte rançon (57).

En 1644, l'abbé Boesdoncq obtint de Louis de Nassau une sauvegarde d'un an, de sorte qu'il put assister à l'intronisation d'A. Wichmans à Tongerlo (58).

La Paix de Westphalie recelait un nouveau péril pour Postel puisque les biens ecclésiastiques situés dans le ressort de la mairie de Bois-le-Duc furent expropriés. Voilà qui signifiait une perte énorme pour Postel (59). Corneille Boesdoncq tenta d'obtenir l'annulation de cette décision en alléguant que Postel n'était pas situé dans la mairie mais bien dans le margraviat d'Anvers. L'avocat Pierre Stockmans, délégué par l'abbé, dut rechercher une solution dans ce sens. Boesdoncq mourut le 22 juin 1650 (60), avant qu'une solution n'intervînt.

**ÉGIDE JANSSEN**, quatrième abbé de Postel, naquit à Diest le 27 novembre 1590 (61). Égide Janssen fut le premier novice à entrer à Postel en 1616. Il fut ordonné prêtre en 1620 par l'évêque d'Anvers, G. Nemius, Il fut, pendant un laps de temps assez bref, professeur de théologie à l'abbaye pour devenir, en 1625, curé d'Olmen, puis de Veldhoven de 1629 à 1639. Ensuite, il fut de 1639 à 1642 prieur de Postel. Pourtant Égide Janssen retourna en qualité de curé à Veldhoven, et en 1647, il redevint curé d'Olmen. Trois ans plus tard, il fut rappelé à l'abbaye en qualité de prélat et fut sacré abbé en l'abbaye Saint-Michel d'Anvers le 24 juillet 1650 (62).

Ses premières préoccupations allèrent tout naturellement au conflit pendant avec la mairie de Bois-le-Duc car le 1<sup>er</sup> septembre 1651, Abraham Templaer occupa Postel avec 25 soldats au nom des États-Généraux (63). L'abbé protesta immédiatement et fit appel, en l'occurrence, aux autorités brabançonnaises. Celles-ci lui accordèrent leur soutien et, avec soixante soldats, chassèrent Templaer dans l'attente du jugement de la Chambre mi-partie qui devait déterminer sur quel territoire se trouvait Postel. La situation de fait, qui prévalut durant de longues années,

(54) À propos de l'élection, cf. T. WELVAARTS, *Biographisch Woordenboek*, 29, note 2.

(55) T. WELVAARTS, *Biographisch Woordenboek*, 33-34.

(56) F. PRIMIS, *op. cit.*, 120.

(57) CONCERNANT l'emprisonnement et la plainte, cf. *Algemeen Nederlandsch Familieblad*, 127, La Haye, 1889 et T. WELVAARTS, *De Gemijterde Abten van Postel*, La Haye, 1890.

(58) F. PRIMIS, *op. cit.*, 123.

(59) Cf. SCHUTTENS, *Geschiedenis van het bisdom 's Hertogenbosch*, I, 336.

(60) À ce propos, cf. note 34.

(61) À son sujet, lire T. WELVAARTS, *Biographisch Woordenboek*, 141-145, ainsi que T. WELVAARTS, *De Gemijterde Abten van Postel*, La Haye, 1890.

(62) Au sujet de son élection, cf. T. WELVAARTS, *Biographisch Woordenboek*, 141-145.

(63) À ce propos, cf. F. PRIMIS, *op. cit.*, 124-125; carte des biens aux A.G.R., *Cartes et Plans*, n° 2226.

signifia une énorme perte de biens pour la maison de Postel (64). En conséquence, Postel fut obligé de supprimer, en 1651, les « *Speendagen* » (les jours où on faisait l'aumône à Postel) et de vendre quelques biens ou de les grever d'hypothèques (65). On peut dès lors difficilement qualifier le gouvernement d'É. Janssen de réussite. L'homme, qui, dans l'intervalle, était devenu un vieillard, demanda un coadjuteur en 1662. La communauté de Postel présenta son candidat en la personne d'Antoine Grégoire François Gaillard. Ses forces déclinant de plus en plus, l'abbé Janssen renonça à sa dignité en 1679 et se retira au presbytère de Veldhoven où il mourut en 1688 (66).

**FRANÇOIS GAILLARD** naquit à Bruxelles le 17 juillet 1626 et entra à Postel en 1646. Il fut ordonné prêtre à Anvers en 1651 (67). En 1659, il devint curé de Benneburg dans le Brabant hollandais et, en 1667, il vint à Arendonk à ce même titre. Comme nous venons de le mentionner plus haut, il fut nommé coadjuteur. Dès ce moment, on peut le considérer comme le véritable directeur de la communauté.

Il paraît donc tout normal que, déjà en 1671, l'abbé de Floreffe présentât la candidature de Gaillard à la prélatrice de Postel. En tout cas, Gaillard continua à lutter en faveur de Postel. Il fut le premier moine de Postel à recevoir la mitre des mains d'Innocent XI, la cérémonie se déroula le 15 janvier 1679. Réginald Cools, évêque de Ruremonde, célébra le sacre le 5 mai 1679, après la mort d'É. Janssen (68).

Ainsi que nous l'avons signalé plus haut, la Chambre mi-partie devait se prononcer sur Postel. De ce jugement dépendait la mort ou la survie de Postel. Mais avant d'avoir pu trouver une solution et de l'avoir coulée en jugement, la chambre mi-partie fut boycottée par les États du Nord qui rappellèrent leurs délégués, de sorte que Postel était, pour ainsi dire, sûr d'appartenir aux États catholiques du sud. Néanmoins, la lutte en vue d'une solution durable ne se relâcha pas. Postel était par contre assuré de perdre la partie de ses biens situés dans la mairie de Bois-le-Duc. Pourtant, sur ce point aussi, la lutte n'avait point cessé (69).

On comprend dès lors très aisément que Gaillard n'ait pas pu améliorer la situation financière de l'abbaye.

Il mourut le 1<sup>er</sup> juin 1685 à Aix-la-Chapelle où il séjournait pour raison de santé.

**GRÉGOIRE SICHMANS.** Né à St. Oedenrode (Brabant néerlandais), le 23 avril 1623, Antoine Sichmans se présenta à Postel en 1645. Repris dans l'ordre sous le nom de Grégoire, il fut ordonné prêtre à Anvers en 1648 (70). Entre 1650 et 1685, il fut curé à Duizel, Bergeik et Eersel. Dès 1670, il remplit également les fonctions de doyen de Hilvarenbeek. Après confirmation de son élection, il reçut la mitre à Beaupart, le 26 août 1685. Il s'attela à améliorer la situation financière de l'abbaye, chose qui ne se fit pas sans de grands efforts. En 1701, Sich-

(64) F. PRIMS, *op. cit.*, 126. — T. WELVAARTS, *Ohmen*, Turnhout, 1888, 66-70 et SCHUTJIS *Geschiedenis van het bisdom 's herlogenbasch*, I, 336.

(65) F. PRIMS, *op. cit.*, 130.

(66) Concernant la demande d'un coadjuteur, cf. F. PRIMS, *op. cit.*, 126, ainsi que la note 1, pp. 126-127 ; à propos de sa démission en tant qu'abbé, cf. T. WELVAARTS, *Biographisch Woordenboek*, 143, note 5.

(67) F. PRIMS, *op. cit.*, 130-131 et T. WELVAARTS, *Biographisch Woordenboek*, 103-10.

(68) À ce propos, cf. T. WELVAARTS, *De Gemijterde Abten van Postel*, La Haye, 1890.

(69) AUG. NOVONS, *Waarom Postel tot België behoort in Bijdragen tot de Geschiedenis inzonderheid van het hertogdom Brabant*, 127, 1934.

(70) À son propos, cf. F. PRIMS, *op. cit.*, 133-136. — T. WELVAARTS, *Biographisch Woordenboek*, 192-200 et T. WELVAARTS, *De Gemijterde Abten van Postel*, La Haye, 1890.

mans demanda un coadjuteur et renonça à sa dignité en 1704. Il décéda en l'abbaye le 8 septembre 1709.

**JÉRÔME RAVESCHOOT.** Le 10 juillet 1659, Arnold Raveschoot naquit à Vierlingbeek. Il était issu d'une famille noble. Son père, le baron Robert P. Raveschoot, seigneur de Capelle et Voorde avait épousé Catherine M. Standert (71). Le 7 avril 1677, il entama son noviciat à Postel et en 1683, il devint prêtre. Il occupa successivement les fonctions de cellier (1683), de curé de Luiksgestel (1687) et de coadjuteur (1701). Son installation à la prélature se fit à Postel, mais l'intronisation eut lieu à Beaufort (72).

Son gouvernement se déroula à nouveau pendant une période troublée de sorte qu'en 1707-1709, il fit réparer le mur d'enceinte de l'abbaye dans sa totalité. À cela vint s'ajouter, entre l'abbaye et la commune de Mol, la querelle portant sur des rentes. Les biens expropriés sis dans la mairie de Bois-le-Duc furent également vendus par les États des Provinces-Unies. Pourtant la situation de Postel devint bien meilleure alors, car l'abbé Raveschoot put réparer ou améliorer bon nombre de bâtiments : la prélature, la façade du réfectoire jusqu'à l'église (ancres murales de la forme H-R) ; on installa en outre de nouveaux planchers, un orgue, le moulin et la brasserie.

En 1725, l'abbé Raveschoot sollicita et obtint un coadjuteur. Peu après, il décéda (7 février 1726) (73).

**ISFROID VAN DEN BROECK** naquit à Helmond en 1685 (74) et arriva à Postel en qualité de novice en 1708. Il fut ordonné prêtre à Liège en 1720. Il fut ensuite professeur de théologie à l'abbaye, chapelain à Arendonk et curé à Helmond.

L'autorisation d'élire un nouvel abbé arriva rapidement après le décès de l'abbé Raveschoot, à savoir le 11 février 1726 (75). Après son élection, Isfroid Van Den Broeck fut intronisé à Beaufort.

Au cours de la période de calme caractérisant son gouvernement, il semble s'être principalement adonné à l'étude. C'est ainsi que Postel conserve encore un manuscrit qui est son œuvre (76).

Il accorda aussi toute l'attention nécessaire aux bâtiments ; ainsi, il fit remettre en ordre le mur extérieur du réfectoire et de la vieille bibliothèque. Sa qualité d'homme d'études fit qu'assez normalement il s'attacha à l'ordre interne et à la discipline dans sa maison. Il mourut le 1<sup>er</sup> septembre 1744.

**GERMAIN-JOSEPH CALIS**, né à Luiksgestel le 12 novembre 1708, entra à Postel en 1727 et fut ordonné prêtre à Malines en 1732 (77). Après avoir occupé plusieurs fonctions en l'ab-

(71) À son sujet, cf. T. WELVAARTS, *Biographisch Woordenboek*, 178-183. — F. PRIMIS, *op. cit.*, 136-138.

(72) T. WELVAARTS, *De Gemijderde Abten van Postel*, La Haye, 1890.

(73) Cf. la pierre tombale en marbre dans l'église abbatiale de Postel : un ange porte le blason de l'abbé, couronné de la mitre abbatiale et tenant la croix. Le blason est entouré des armes de la famille de l'abbé. L'épigraphie : *D.O.M. Hic conditus jacet reverendus A.D.M. az myplissimus dominus Hieronimus Raveschoot De Capelle, hujus coenobii abbas septimus aetatis anno 68, coadjutoriac simul ac praelaturae 24, vir nobilis et humilis, ecclesiam de Luycxgestel annis 17 bonus pastor rexit, eras incertus cecinit, hodie certum adit totum se fratribus impendit : illi rependani pius ad Deum preces ut requiescat in pace, obiit 7 februarii 1726.*

(74) À ce propos, cf. T. WELVAARTS, *Biographisch Woordenboek*, 46-51 et F. PRIMIS, *op. cit.*, 138-139.

(75) Autorisation d'organiser les élections, cf. T. WELVAARTS, *Biographisch Woordenboek*, 49, note 3.

(76) Le manuscrit s'intitule : *Definitiones et conclusiones praesertim practicae proponendae e prima secundae doctoris angelici Sancti Thomae, per modum examinis*. Il s'agit d'un fort manuscrit de 346 folios.

(77) À son sujet, cf. T. WELVAARTS, *Biographisch Woordenboek*, 57-63, qui donnent la plupart des pièces officielles.

baye, G.-J. Calis en devint le proviseur en 1740, vraisemblablement en raison de la compétence avec laquelle il avait su diriger la reconstruction de l'église abbatiale d'Arendonk (78). En effet, lorsque le clocher de cette église avait été détruit par un orage en février 1737, Calis s'était occupé d'établir les travaux de réfection. Après que l'autorisation eut été notifiée, l'élection abbatiale fut organisée le 1<sup>er</sup> octobre 1744 et l'abbé élu fut installé le 21 janvier 1745 tandis que l'intronisation par le cardinal-archevêque de Malines, Philippe d'Alsace, se célébra le 7 février 1745 (79).

Sous son gouvernement, on accorda beaucoup d'attention à la vie religieuse des « membres extérieurs » de l'abbaye. Entre-temps, le réfectoire de l'abbaye s'embellit d'un magnifique plafond rococo, orné des armes de l'abbé G.-J. Calis. Celui-ci décéda le 25 janvier 1757, après avoir dirigé l'abbaye durant douze ans.

**ADRIEN VAN BREUGEL**, qui n'assura que durant trois ans la direction de l'abbaye, naquit à Duizel le 16 janvier 1704. Novice à Postel en 1725, il reçut l'ordination sacerdotale à Bruxelles en 1729 des mains du nonce Spinelli (80).

À l'abbaye, Van Breugel remplit les fonctions de sous-prieur, maître des novices, cellerier et, en 1738, il était curé à Arendonk. Élu abbé le 14 février 1757 (81), Marie-Thérèse approuva ce choix le 18 mai 1757. L'installation et l'intronisation eurent respectivement lieu les 7 et 25 juillet de cette même année. Il décéda le 24 avril 1760.

**JEAN PEETERS**, né à Anvers le 9 octobre 1717, entra comme novice à Postel en 1738 et fut ordonné prêtre à Malines en 1742 (82).

En cette abbaye, Jean Peeters fut successivement professeur de théologie (1747), cellerier (1749), maître des novices (1755) ainsi que prieur. Le 29 avril 1760, vingt-et-un membres du Chapitre de Postel signèrent le mandat autorisant leurs confrères Huypens et Teuwens à annoncer à Bruxelles la mort de leur prélat et à solliciter la permission d'organiser de nouvelles élections (83). Celles-ci se déroulèrent le 20 mai 1760, après qu'on en eut reçu le 4 mai 1760 l'autorisation. La confirmation de ce choix par Marie-Thérèse vint de Vienne. L'installation eut lieu le 2 septembre ; l'intronisation fut célébrée à Anvers le 16 septembre 1760.

Le gouvernement de l'abbé Peeters fut peut-être un peu plus calme que celui des abbés précédents, quoique le règne de Joseph II ne se soit pas déroulé sans difficultés. Ainsi, on note à l'article XII du traité de Fontainebleau (8 novembre 1785), conclu après la fin de la Guerre du Chaudron : « Leurs Hautes Puissances renoncent à toute prétention sur Postel, cependant avec cette réserve que les biens de l'abbaye, déclarés propriété d'État par les États-Généraux, ne pourront pas être réclamés (84). Postel est donc définitivement situé en Belgique et perd aussitôt tout droit à un dédommagement pour ses biens perdus antérieurement.

L'abbé Peeters mourut le 25 décembre 1787 (85).

(78) F. PRIMS, *op. cit.*, 140 et J. COVELIERS, *Geschiedkundige Beschrijving van Arendonk*, Arendonk, 1937.

(79) Pour les preuves, cf. T. WELVAARTS, ainsi que mentionné *supra* note 76.

(80) À son sujet, cf. T. WELVAARTS, *Biographisch woordenboek*, 39-45 où on retrouve beaucoup de textes.

(81) T. WELVAARTS, *Biographisch Woordenboek*, 39 mentionne l'élection de l'abbé Adrien Van Breugel en date du 8 mars 1757.

(82) À son sujet, cf. T. WELVAARTS, *Biographisch Woordenboek*, 170-172 et F. PRIMS, *op. cit.*, 140-141.

(83) T. WELVAARTS, *Biographisch Woordenboek*, 171, note 1.

(84) F. PRIMS, *op. cit.*, 141.

(85) À la demande du gouvernement, on dressa à Postel, sous l'abbé Peeters, un état des biens, œuvre de P. Druhman. — Cf. A.G.R., *Conseil du gouvernement Général*, n° 2271. On y trouve aussi des notes relatives à l'élection de l'abbé Staessens (cf. note 86 *infra*).

**JEAN STAESSENS (86).** La désignation de ce dernier abbé avant la suppression de l'abbaye par la Révolution française traîna longtemps. En effet, après la mort de l'abbé Peeters (1787), il fallut attendre le 17 juin 1791 avant que l'empereur Léopold II ne confirmât le choix de la communauté de Postel (87). Jean Staessens était né le 17 novembre 1745 à Dommelen. Il devint novice de Postel en 1772 et fut ordonné prêtre à Bruxelles en 1775. Prieur en 1782, il fut également, dès 1784, professeur de théologie. En 1789, les régents de l'abbaye le proposèrent à la dignité de curé de Veldhoven et le curé d'Eindhoven le désigna à ce poste. C'est la prudence qui avait dicté cette conduite car les frères de Postel avaient déjà élu Jean Staessens le 26 septembre 1788 sans l'autorisation des autorités (88).

Après l'expulsion des Autrichiens par les insurgés de la Révolution brabançonne, le choix des frères de Postel fut confirmé par « Les trois États représentant le peuple du Duché de Brabant », comme l'indique l'acte même (89). Cette confirmation de la décision fut immédiatement suivie de l'installation du nouveau prélat par Maurice Verboven, abbé d'Averbode, qui célébra l'installation au nom de l'abbé de Floreffé (20 mai). Le 8 juin 1870, Jean Staessens reçut des mains de l'évêque Corneille Nelis d'Anvers l'autorisation de porter les insignes abbatiaux (90). Enfin suivit la confirmation, déjà mentionnée plus haut, par l'empereur Léopold II. Ce dernier agit comme si rien d'inhabituel ne s'était produit et affirma, qu'après avoir pris ses renseignements sur Jean Staessens, il estimait nécessaire et juste de le confirmer dans ses fonctions d'abbé de Postel et d'entériner cette décision (91). Mais à ce moment déjà, la santé du prélat s'était détériorée et ses facultés intellectuelles déclinaient rapidement (92). Ainsi, l'abbé de Floreffé se vit contraint, déjà en 1791, de désigner trois régents qui se chargeraient de tout le gouvernement de l'abbaye. Le 22 août 1793, l'abbé Staessens renonça à sa charge avec l'autorisation de l'abbé de Floreffé, décision que Rome entérina le 27 novembre 1793. Après la suppression de l'abbaye et une série de déplacements, le prélat malade finit par se fixer chez sa sœur à Dommelen, où il décéda en 1818.

**ÉGIDE HUYGEN (prieur).** Après la démission de l'abbé Staessens, les nouvelles élections furent gravement perturbées par la Révolution française ainsi que par le passage de nos régions sous le régime français. C'est ainsi que les régents durent continuer d'assurer le gouvernement. Le plus important d'entre eux fut sans conteste Égide Huygen car il fut non seulement régent de la vie spirituelle mais il réunissait en même temps en sa personne les charges de prieur et de maître des novices (93). Il eut donc pour mission de guider la communauté de Postel au travers des difficultés de la période française. Que cette tâche fut loin d'être chose aisée, ne nécessite pas de longue démonstration. En effet, le scénario classique se répéta à Postel aussi, de sorte que pillages, violences, exactions, fuites et retours se succédèrent. Le couvent finit malgré tout

(86) Au sujet de l'élection, cf. A.G.R., *Conseil d'État*, n° 272 et F. PRIMS, *op. cit.*, 142-144 et T. WELVAARTS, *Biographisch Woordenboek*, 252-255.

(87) T. WELVAARTS, *Biographisch Woordenboek*, 255, note 5, donne le texte de cette lettre de confirmation.

(88) F. PRIMS, *op. cit.*, 142.

(89) Cela se fit le 22 avril 1870, cf. F. PRIMS, *op. cit.*, 143-144.

(90) T. WELVAARTS, *Biographisch Woordenboek*, 253, note 4.

(91) T. WELVAARTS, *Biographisch Woordenboek*, 254, note 5, donne le texte de cette lettre. — Cf. F. PRIMS, *op. cit.*, 144.

(92) À propos de la maladie de l'abbé Staessens, cf. T. WELVAARTS, *De Gemijderde Abten van Postel*, La Haye, 1890 et *Actes de la congrégation consistorale*, éd. E. JADIN, dans *Bulletin de l'institut historique belge de Rome*, fasc. XVI, 609.

(93) T. WELVAARTS, *Biographisch Woordenboek*, 132-140.

par être supprimé et puis mis en vente publique (94). C'est ainsi qu'une grande partie des biens de l'abbaye tomba entre les mains de l'Anversois Pierre de Meulenaer (95).

Dans l'intervalle É. Huygen n'en continuait pas moins d'exercer dans le secret, autant que faire se pouvait, son ministère. En 1803, Napoléon conclut le concordat, et Ég. Huygen devint curé de Postel. En 1811, il fut désigné à la même fonction à Arendonk où il devait s'éteindre le 1<sup>er</sup> octobre 1821, alors que ses confrères continuaient à vivre leur diaspora. On est donc encore bien loin d'une résurrection de l'abbaye. Il convient pourtant de signaler qu'au décès d'un régent répondait chaque fois la désignation d'un nouveau régent (96) de sorte que l'idée de l'abbaye continuait à survivre. Que l'organisation active d'une nouvelle communauté abbatiale ne fût pas encore au programme ne tenait pas seulement au climat de l'administration néerlandaise mais tout aussi bien au fait que tous les membres de l'abbaye assuraient ailleurs une fonction spirituelle. Ce n'est qu'en 1831 que fut entreprise une tentative qui visait à l'organisation d'une communauté de Pères Blancs. La communauté de Postel représentée par G.-J. Breugel assistait à ces réunions.

**GERMAIN JOSEPH BEUGELS** (régent et nouveau fondateur) (97). Cet homme réussit en 1840 à faire redémarrer l'abbaye. En effet, dans une Belgique indépendante, la chose paraissait à nouveau possible. Il y avait pourtant une double difficulté : les moines survivants, qui avaient, chacun, une position spirituelle propre, devaient à nouveau être rassemblés. En outre, il fallait acheter un couvent. Comme l'offre de De Meulenaer s'avérait beaucoup trop chère, on chercha en différents endroits un lieu de séjour convenable (98). En fin de compte, Beugels réussit à acheter l'ancien couvent des Frères Mineurs à Rekem (province du Limbourg) (16 septembre 1840). Tandis qu'on rendait les bâtiments habitables, quelques novices déjà se joignaient à la communauté en s'engageant au noviciat commun organisé à Averbode. Comme Beugels ne pouvait ou ne voulait pas quitter Helmond, le jeune chanoine Mommen fut élu supérieur résident. Ainsi, la communauté de Postel put officiellement commencer à Rekem.

À ce moment l'ancien bien de Postel appartenant à De Meulenaer fut acheté par une prêtre français, J.-H. Guanihl, sous le pseudonyme de Dr G. de Malpertus (99). Pressé par le manque d'argent, ce dernier s'adressa à la communauté des Pères Blancs et G.-J. Beugels, en sa qualité de régent, confia l'affaire à G.F.J. Van Genechten de Turnhout. Un accord s'avéra malheureusement impossible. Après un procès, De Meulenaer redevint propriétaire puisque l'acheteur n'était pas en mesure de respecter les clauses du contrat. Après la vente du bien à un autre amateur, à savoir la Société Anglo-Belge, sous la raison C. Van De Walle et Cie, ayant comme actionnaire principal la famille de Candèle de Ghyseghem, le supérieur Mommen tenta à nouveau d'arriver à un accord. En 1847, son entreprise fut enfin couronnée de succès : l'église, le couvent, le presbytère, le jardin et 100 ha de bruyères au choix reviendraient, suivant un accord du 6 janvier 1847, en don à la communauté de Postel. Le retour devint possible, lorsque le 24 mars 1847, fut créée « La Société anonyme, placée sous la protection de sa majesté le Roi

(94) À propos des faits en tant que tels, cf. T. WELVAARTS, *De Geschiedenis van de abdij van Postel*, 2<sup>e</sup> éd., Geel, 1887, et id., *De Gemijnde Abten van Postel*, La Haye, 1890 et aussi F. PRIMS, *op. cit.*, 149-177.

(95) À propos de la figure de P. De Meulenaer et de ses acquisitions à Postel, cf. F. PRIMS, *op. cit.*, 161-162.

(96) On trouve la liste des survivants et des régents à ce moment chez F. PRIMS, *op. cit.*, 167.

(97) À son sujet, cf. T. WELVAARTS, *Biographisch Woordenboek*, 17-18. — Id., *Levenschets van H. J. Beugels, kanunnik-regulier en hersteller der Norbertijner abdij van Postel*, 1881. — G. HABETS, *Beknopte Levensschets van kanunnik H. J. Beugels*, Arnhem, 1861 et *Le Chanoine Beugels et l'abbaye de Postel dans Revue Catholique*, vol. 19, 283-292.

(98) F. PRIMS, *op. cit.*, 171.

(99) F. PRIMS, *op. cit.*, 171.

des Belges et la surveillance du Gouvernement, pour l'exploitation du domaine de Postel, grand 4445 hectares ». En effet, dans l'acte de fondation de ladite société, il était stipulé qu'une superficie totale de 105 ha serait donnée aux Pères Blancs. Plus rien n'empêchait à présent le retour à l'ancienne résidence. Le 26 septembre 1847, au matin, on quitta Rekem. Après avoir passé la nuit à Lommel, on arriva le 27 septembre à la maison de Postel, où G.-J. Beugels, le dernier survivant de l'ancienne communauté, attendait les moines qui revenaient. Pourtant, Beugels ne resta pas à Postel. Le supérieur Mommen, qui, déjà à Rekem, s'était chargé de la direction de la communauté, demeura à la tête de celle-ci. En 1851, G. Van Loon lui succéda. Il sera à son tour remplacé par J. De Kort en 1854 (100).

**J. DE KORT**, supérieur de 1854 à 1872, abbé de 1872 à 1890 (101). Né à Hogeloon le 21 décembre 1818, il fit ses humanités à Eindhoven et son séminaire à St. Michiels-Gestel. En 1840, il entra au noviciat commun d'Averbode. À la fin de son noviciat, il se joignit à la communauté de Rekem. Il fut ordonné prêtre à Liège en 1843. À Postel, il remplit les fonctions de chapelain et de professeur d'Écriture Sainte jusqu'à ce qu'il fût élu supérieur le 20 janvier 1854 par sept voix sur dix (102). Le 10 juillet 1872, Jacques De Kort fut autorisé à porter le titre d'abbé, ainsi que nous l'apprend une lettre de Monseigneur Cattani, nonce apostolique à Bruxelles (103).

Avec lui, les abbés d'Averbode, de Grimbergen et du Parc reçurent la même intronisation et le nonce leur conféra la mitre en l'église paroissiale de Grimbergen, le 18 août 1872.

Sous la direction de J. De Kort, la situation financière de l'abbaye a dû s'améliorer, vu que l'abbé ajouta une série de nouveaux bâtiments au complexe conventuel (104) tandis que le nombre de religieux augmenta fortement (105).

Frappé de congestion cérébrale, J. De Kort ne se rétablit jamais complètement et sa santé alla en diminuant. Il mourut le 20 octobre 1890.

**GERMAIN JOSEPH HERSTRAETS**, né à Brecht le 7 septembre 1841, il fit ses études au Petit Séminaire de Hoogstraten. Le 1<sup>er</sup> novembre 1863, il entra comme novice à Postel et, le 11 juin 1870, il fut ordonné prêtre. Dès ce moment, il fut curé de Tielen jusqu'à son élection à l'abbatit, le 28 octobre 1890. Son intronisation se déroula le 25 novembre 1890. Il est en quelque sorte le nouveau bâtisseur de Postel ; mais cela supposait en même temps l'essor financier sans lequel les travaux n'étaient pas possibles. Ceci impliquait aussi une faculté de croissance et de dynamisme sans lesquels les bâtiments seraient superflus. C'est ainsi que, sous son gouvernement, la communauté de Postel s'accrut de 31 membres (106). Les travaux, quant à eux, concernèrent tout d'abord l'église, entre autres l'enlèvement du stuc, laissant apparent le tuf, la pose de divers vitraux derrière le chœur, un nouvel autel et de nouveaux autels collatéraux qui furent consacrés. Par après, ils s'étendirent à la totalité des bâtiments abbatiaux dont la façade fut restaurée tandis que la préléture et l'hospice furent réaménagés. C'est souvent grâce à de nombreuses donations que l'abbaye a pu entreprendre ces travaux.

(100) F. PRIMS, *op. cit.*, 175-176 et 178-179.

(101) T. WELVAARTS, *Biographisch Woordenboek*, 247-251 et *id.*, *De Gemijterde Abten van Postel*. La Haye, 1890.

(102) Cf. le procès-verbal de l'élection dirigée par Ignace Scherperneel, visiteur et légat apostolique près des ordres réguliers. T. WELVAARTS, *Biographisch Woordenboek*, 249, note 2.

(103) T. WELVAARTS, *Biographisch Woordenboek*, 250, note 3.

(104) T. WELVAARTS, *Biographisch Woordenboek*, 248 et le plan entre les pages 248-249.

(105) Sous son gouvernement, 23 religieux se joignirent à la communauté de Postel. F. PRIMS, *op. cit.*, 200-201.

(106) F. PRIMS, *op. cit.*, 201-202.

La bibliothèque elle aussi s'enrichit grâce aux dons du R.P. De Braey d'Anvers qui, en 1914 légua à l'abbaye sa collection de livres et de gravures sur cuivre (107).

Mais cette année vint aussi la guerre et les troubles ne manquèrent pas. L'abbaye fut une grande partie de la guerre coupée du pays d'alentours par les soldats qui y avaient leurs quartiers.

Après la guerre, on voit encore quelques petites catastrophes frapper la communauté de Postel : en 1921, le vent renverse tout un groupe d'arbres, et en 1922, un incendie détruit 40 ha de bois.

Le prélat Herstraets meurt le 11 janvier 1926.

**HUGUES BENNEBROEK (108).** Pierre Joseph (Hugues au couvent) Bennebroek naquit le 26 février 1881 à Huyberghen (Brabant néerlandais). Il fit ses humanités à l'institut « Ypelaar », petit séminaire de l'évêché de Breda. Le 11 septembre 1903, il entra à Postel, suivit le noviciat général à Tongerlo, et fit profession le 9 octobre 1908. Ordonné prêtre le 21 février 1909, il revêtit successivement les fonctions de *succentor*, (14 novembre 1912-13 février 1917), *circator* (19 mars 1914-21 mars 1916), *cantor* à partir du 13 février 1917, puis maître des novices et professeur de Rubriques à partir du 21 mars 1916. Le 25 février 1926, il fut élu abbé de Postel et le 4 mars suivirent son installation et son intronisation par J. E. Van Roey, archevêque de Malines. C'est sous le gouvernement de Bennebroek que furent posés les bases de la viabilité actuelle. Sous sa direction, 95 frères et 44 convers entrèrent au couvent. Quelques aspects économiques de cette viabilité se virent confirmés par l'agrandissement de la ferme principale : quelque 50 ha de bruyère furent transformés en terres de culture, 20 ha furent boisés ; on y ajouta deux viviers ; le potager et la fromagerie furent réaménagés. De plus, on entreprit les travaux de restauration de l'abbaye, partout où la chose était nécessaire, de sorte que la tour du carillon fut dotée d'un carillon complet de 40 petites cloches. Enfin, sous le prélat Bennebroek, la mission congolaise de Postel s'épanouit. Avant celui-ci, il y avait déjà 17 confrères de Postel engagés depuis 1899 dans la mission de Tongerlo. Mais en 1937 (23 février), la bulle « Quo facilius » rendit la mission de Postel indépendante. Le 15 avril de cette année, Rome créa la préfecture apostolique de Lolo. De cette façon, Postel assumait toutes les responsabilités. C'est pourquoi, sous le gouvernement du prélat Bennebroek, 32 missionnaires partirent pour le Congo.

À l'âge de 70 ans, Bennebroek sollicita et obtint de l'abbé-général de l'ordre (Mgr Noots) l'émérita, le 6 novembre 1951. Il mourut inopinément à Meerhout, le 18 août 1954 et fut inhumé à Postel.

**GRÉGOIRE WATERSCHOOT (109).** Célestin Waterschoot (au couvent, Grégoire) naquit à Oud-Turnhout le 29 septembre 1914. Il fit ses humanités au collège Saint-Joseph des Pères jésuites de Turnhout et obtint ensuite, comme religieux, le titre de licencié en Philosophie à Louvain (oct. 1939-octobre 1942). Il entra à Postel en qualité de postulant le 9 septembre 1932, fit son noviciat en partie à Tongerlo et en partie à Postel. Profès le 9 octobre 1934, il fut ordonné prêtre le 30 juillet 1938 par Mgr Van Diepen à Bois-le-Duc. Professeur de philosophie à partir du 22 août 1942 et, depuis septembre 1969 également à Averbode, il fut du 17 février 1942 au 1<sup>er</sup> avril 1946 *vestiarius* ainsi que maître des novices et des profès du 17 décembre 1962 au 26 août 1951. En 1969, il fut *deputatio conventus ad capitulum generale et membrum commissionis*

(107) À ce propos, cf. F. PRIMS, *op. cit.*, 179-189.

(108) Ces données relatives au prélat proviennent intégralement des notes et des fiches de l'archiviste de Postel, le chanoine W. Rijk.

(109) En ce qui concerne G. Waterschoot, nous avons également recouru aux écrits de l'archiviste W. Rijk.

*liturgiae ad capitulum generale*. Dans le même temps, il fut, dès le 12 septembre 1948, préfet des études à l'abbaye et, dès 1947, il devint carillonneur, fonction qu'il occupa encore de nos jours (durant un an, il suivit les leçons de Staf Nees). Le 4 décembre 1951, il fut élu abbé, installé et intronisé par Mgr J. E. Van Roey le 27 décembre 1951. Depuis lors, il a entrepris quatre voyages de visitation au Congo où la mission de la préfecture apostolique fut réformée en Évêché de Lolo le 2 juillet 1963 tandis qu'Ignace Waterschoot était sacré évêque de Lolo le 2 septembre 1962.

Sous son gouvernement, seize nouveaux missionnaires partirent pour le Congo.

Dans l'ordre des Prémontrés aussi, G. Waterschoot déploya une intense activité : 1959, co-visiteur à Averbode, Heeswijk et Park ; 1961, visiteur *pro studiis* à Averbode ; 13 avril 1962, premier visiteur pour le cercle de Brabant ; 25 septembre 1962 membre du Chapitre Général, dont il fut le secrétaire ; à partir de 1962, il fut également le seul visiteur de l'abbaye de Frigolet en France. En 1963, il fut visiteur de Leffe et y présida les élections abbatiales. À partir du 22 août 1968, il devint encore *circator* du cercle francophone.

Outre ce large palmarès, il convient aussi de signaler les travaux importants entrepris à Postel même. Sous l'économat du chanoine R. Otten, la ferme connut une croissance considérable à tel point qu'à présent plus de 100 ha de superficie labourée sont en usage tandis que plus de 80 vaches à pedigree, la fromagerie et la culture fruitière augmentent les revenus.

Outre la toute nouvelle aile, destinée à la bibliothèque et aux archives, on réalisa l'auberge « De Beiaard, qui fut solennellement inaugurée en mai 1962. Le carillon s'enrichit de sept nouvelles cloches et, en 1961, on ajouta encore trois cloches d'église. En outre, bon nombre de travaux de restauration et de réparation se déroulèrent sous le gouvernement de cet abbé. Le dernier ouvrage important, déjà terminé, qu'il convient de signaler est le centre de contacts, destiné à faire fonction de maison de retraite et de centre de réflexion spirituelle.

**PIERRE BROECKX**, Broeckx Marcel, M., M., (au couvent, Pierre) naquit le 23 janvier 1927 à Mol-Postel. Il parcourut les humanités gréco-latines au collège St. Jean Berchmans à Mol. Comme prêtre il étudia à l'Université catholique de Louvain (1953-1956) et y obtint en 1956 sa licence en théologie et en philosophie biblique.

En septembre 1947 (12 septembre) il reçut l'habit de Prémontré à l'abbaye de Postel et y fut profès le 12 septembre 1949. Dans l'abbaye il fit ses études philosophiques et théologiques pour être ordonné prêtre le 26 juillet 1953.

Après ses études à l'Université de Louvain, il retourna à l'abbaye et y occupa plusieurs fonctions : de 1953 jusqu'à 1970 il fut maître des novices et de 1954 à 1970 il fut également prieur ; il fut aussi de 1954 à 1968 professeur d'exégèse dans l'abbaye. En 1968, il devint professeur d'exégèse au centre philosophique et théologique des abbayes d'Averbode, de Grimbergen et de Postel. Le 25 juin 1970, il fut installé comme prévôt des religieuses norbertines de St. Catharinadal à Oosterhout (Pays-Bas, Brabant septentrional) et il occupa cette fonction jusqu'à son élection comme abbé en 1985.

Dans l'Ordre de Prémontré il fut aussi très actif : ainsi il fut, à partir de 1958 jusqu'au Chapitre Général de 1982, membre de divers Chapitres Généraux de l'Ordre ; en outre, il fut membre de diverses commissions de l'Ordre et de la circarie brabançonne des Prémontrés. Ainsi la spiritualité et la formation des sœurs de l'Ordre firent partie de son domaine de travail.

Le 28 juin 1985 il fut élu le 17<sup>e</sup> abbé de Postel et ceci pour une période de douze ans. Il reçut la bénédiction le 23 août 1985. Comme abbé il fit un voyage de visitation à l'évêché de Lolo

(Zaïre) et au prieuré Notre-Dame de l'Assomption à Kinshasa du 1<sup>er</sup> août au 30 septembre 1987.

Entre-temps parurent de lui de nombreux articles sur l'exégèse et la spiritualité et il écrivit '*Mens en toch kloosterling*' et '*Luisteren naar je hart*' qui fut aussi traduit en allemand. Il publia ensuite '*Jezus, zijn verhaal herschreven*'; toutes ces œuvres connurent un succès considérable et les deux premières nommées ont déjà été rééditées plusieurs fois. Important est aussi le texte de base qu'il écrivit pour le Chapitre Général de 1987, texte qui parut sous le titre '*Gezonden zoals Hij*'. Ce texte fut traduit en français, en anglais et en allemand.

# ABBAYE DE SAINT-MICHEL À ANVERS

Ecclesia Sancti Michaelis (1124), conventus et ecclesia Sancti Michaelis (1203), conventus Sancti Michaelis (1205), ecclesia Beati Michaelis (1213), abbattia Premonstratensis ordinis, que Antwerpiensis nominatur (1226), capitulum Beati Michaelis in Antwerpia (1235), monasterium Sancti Michaelis (1245), Sente Michiels tAntwerpen (1294), cloestre van Sente Michiels (1303), Sente Michiels cloestre in Antwerpen (1306), convente van Sente Michiels (1338), godshuis van Sente Michiels (1346), goeshuis van Zente Michiels (1349), goodshuuse van Sente Machiels op t' Scelt (1418), cloester tot Sinte Mychiel tot Antwerpen (1437).

**SOURCES :** On ne connaît qu'une seule source littéraire concernant l'abbaye Saint-Michel (1), le *Chronicon in quo describuntur pleraque acta ecclesie Sti Michaelis ordinis Premonstratensis Antverpie*, conservé dans les archives de l'abbaye de Tongerlo. Elle couvre les années 1652-1660 de la prélature de N. van Couwervem (f<sup>ms</sup> 2-57), 1686-1709 (f<sup>ms</sup> 61-90) et 1705-1716 (f<sup>ms</sup> 97-128) de la prélature de J. Chr. Teniers, ainsi que celles du *sedisvacatio* suivant, puis les années 1738-1742 de la prélature de J. B. Vermoelen (f<sup>o</sup> 128 v<sup>o</sup>-131).

De manière générale, les archives de l'abbaye Saint-Michel reposent dans deux dépôts : les Archives de l'abbaye d'Averbode et les Archives de l'État à Anvers. Aux Archives de l'abbaye d'Averbode, le chartrier comprend 696 chartes qui se subdivisent comme suit : 9 chartes du 12<sup>e</sup> siècle, 35 du 13<sup>e</sup>, 137 du 14<sup>e</sup>, 225 du 15<sup>e</sup>, 70 du 16<sup>e</sup>, 148 du 17<sup>e</sup> et 72 du 18<sup>e</sup> siècle.

La troisième section comprend les registres provenant de l'abbaye Saint-Michel, 36 au total, parmi lesquels on citera spécialement : le petit cartulaire des revenus censiers de l'infirmerie de l'abbaye (1305-1437 et 1559-1560), réalisé au cours des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles (reg. n<sup>o</sup> 8), des registres censiers du 16<sup>e</sup> siècle (reg. n<sup>o</sup> 19) et de l'année 1643 (reg. n<sup>o</sup> 20) et surtout les atlas des biens de l'abbaye, ainsi que les registres comportant des cartes dessinées par les géomètres H. Cammaert (1614), A. de Cnibbere, A. van der Hagen et P. Stauttaerts (1640-1641), J. Laboureur (1641), F. van der Straeten (1728), P. Riquier (1735) et G. Verheyden (1788) (2).

Une série de documents détachés, notamment des copies d'actes, sont conservés en liasses ou paquets, parmi lesquels un registre des fiefs de l'abbaye à Wilrijk datant de la première moitié du 16<sup>e</sup> siècle, et une copie datant de 1577 du code pénal (*keurboek*) d'Hoogstraten d'Élisabeth van Culemborch.

Aux Archives de l'État à Anvers (3) ne reposent que 89 chartes qui se répartissent comme suit : 2 chartes du 12<sup>e</sup>, 19 du 13<sup>e</sup>, 21 du 14<sup>e</sup>, 26 du 15<sup>e</sup>, 18 du 16<sup>e</sup>, 2 du 17<sup>e</sup> et 3 du 18<sup>e</sup> siècle (4).

(1) Abbaye située près de l'Escaut dans la ville d'Anvers. Diocèse de Cambrai jusqu'en 1559, puis diocèse d'Anvers.

(2) A. A. AVERBODS, reg. n<sup>os</sup> 10-12, 14-16, 23, 25-30 et 30-36.

(3) Les articles cités ci-après décrivent la consistance matérielle du fonds de l'abbaye Saint-Michel reposant aux Archives de l'État à Anvers : J. VANNERUS, *Le dépôt des Archives de l'État à Anvers. Aperçu des collections*, dans *Revue des Bibliothèques et Archives en Belgique*, I, 151-171, 1903 ; IDEM, *Het Kerkelijk Fonds op het Staatsarchief te Antwerpen*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, III, 569-575, 1904 ; le rapport de A. GIELENS au sujet des archives de l'État à Anvers, dans *Les Archives de l'État en Belgique de 1930 à 1936. Rapports publiés sous la direction de D. Brouwers, archiviste général du Royaume*, 142, Tongres, 1937.

(4) Elles ont été éditées sous forme de registres par J. VANNERUS, *Inventaire des Archives de l'Abbaye de Saint-Michel à Anvers, reposant aux Archives de l'État en cette ville*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, VIII, 1912, 5-31, LXXXIX n<sup>o</sup>.

Cependant, les cartulaires conservés dans ce dépôt sont bien plus importants. En premier lieu, le cartulaire sur parchemin mesurant 32 x 23,5 cms et comptant 277 pages, où sont copiés 646 actes. Il semble avoir été écrit en 1355 et en 1356. 39 actes y ont encore été ajoutés plus tard, allant de 1315 à 1505 (5).

La première partie d'un cartulaire de grand format *in folio* (42 x 28 cms) sur parchemin fut entamée en 1669 ; le recueil comporte neuf volumes et fut achevé en 1686. La copie des actes, authentifiée par les notaires Nicolas de Riemer et G. van Bredael, se conforme à l'ordonnancement des archives. Le premier volume comprend les copies des privilèges (18 *capsae*), les volumes 2 à 8 (*capsae* 19-130) comprenant les copies d'actes concernant les biens de l'abbaye, classées en ordre alphabétique selon le nom des villages. Le volume 9 constitue un supplément rédigé en 1684-1686 et comprenant les copies d'actes de 1246 à 1686 (6).

En outre, des cartulaires spéciaux ont été constitués en 1741 (reg. n° 15) et 1768 (reg. n° 16), dans lesquels sont transcrits des documents qui se rapportent à l'aménagement de digues à Zandvliet et à Ossendrecht.

Il convient de citer encore ici un répertoire du 17<sup>e</sup> siècle constitué peu avant le cartulaire en neuf volumes. Il donne des analyses de documents tout à fait semblables à celles des tables des volumes du cartulaire. Les documents sont répartis en *capsae*, avec les rubriques qui ont été adoptées pour le cartulaire (reg. n° 13). Un deuxième répertoire supplémentaire, subdivisé en 61 *capsae* et comportant des analyses d'actes de 1124 à 1780, a été entamé en 1726 (reg. n° 14) ; à la fin de ce registre figure également un inventaire des registres se rapportant à la gestion des biens et un répertoire des procès.

De plus, on conserve aux Archives de l'État 30 registres (comptes, censiers, manuels, livres de fermage et livres de fiefs) qui, hormis sept, datent tous du 18<sup>e</sup> siècle (7), se rapportant surtout à des propriétés dans les polders au nord d'Anvers. Les plus anciens sont les comptes de la prévôté (1477-1481) (reg. n° 18), un registre des revenus de biens situés à Anvers et dans les environs de la ville (1470) (reg. n° 34), un livre censier de Malines (1455) (reg. n° 38) et un livre censier des polders (1539-1555) (reg. n° 39).

Sous les numéros 29, 47 et 49 sont classées des liasses de documents concernant des procès.

Aux Archives de l'abbaye de Tongerlo sont conservées treize chartes intégrées au classement général : 4 chartes du 13<sup>e</sup> siècle, 7 du 15<sup>e</sup>, 1 du 16<sup>e</sup> et 1 du 18<sup>e</sup> (8).

Un deuxième exemplaire des quatre premiers volumes du grand cartulaire de 1669-1684 se trouve également dans ce dépôt (9). Un cartulaire sous la dénomination d'*Index Archivae Praelati* de 1735 (155 f<sup>o</sup>) y est également conservé. Deux répertoires des archives du 17<sup>e</sup> siècle sont identiques à celui conservé aux Archives de l'État à Anvers (reg. n° 13).

D'autres registres et imprimés s'y trouvent encore, concernant notamment la confrérie de Saint-Norbert (1629) ainsi qu'un manuel de 1643. 148 documents de 1549-1812 et 119 documents de 1319-1829 sont classées en deux liasses.

Il convient de citer aux Archives de l'abbaye du Parc à Heverlee un cartulaire concernant les relations avec la ville d'Anvers (1447-1639) datant de décembre 1670 (76 f<sup>o</sup>) (10).

Les Archives de cette abbaye possèdent aussi deux manuscrits de *Varia* composés de documents reliés, classés *Corpus* II, R. VII, reg. 47 (1502-1670) et reg. 65 (XLIII pièces). Des lettres et des documents adressés à l'abbé du Parc, qui sont importants pour l'abbaye Saint-Michel, se trouvent sous le *Corpus* VII, layette XIII, enveloppes 2, 3 et 5 (1610-1653), layette XIV, enveloppes 1, 2, 3 et 4 (1656-1672), layette XV, enveloppes 1, 2, 3 et 4 (1674-1708), layette XVI, enveloppes 2, 3 et 5 (1604-1701) et layette XVII, enve-

(5) Cfr la description de ce cartulaire par J. VANNÉRUS, *Inventaire...*, 31-32. Une analyse de deux parties du cartulaire par C. B. DE RIDDER se trouve aux A. V. ANVERS, Fonds PK. 3075 : analyses des actes n° 1-165 (pp. 1-69 du cartulaire) et PK. 3076 : analyses des actes n° 248-462 (pp. 94-165 du cartulaire).

(6) J. VANNÉRUS, *Inventaire...*, 32-40, fournit le contenu de ces neuf parties. Les deux cartulaires du 14<sup>e</sup> siècle et de 1669-1686, sont cités dans l'*Inventaire des cartulaires conservés dans les dépôts des archives de l'État en Belgique*, 5, Bruxelles, 1895, et dans H. STEIN, *Bibliographie générale des cartulaires français ou relatifs à l'histoire de France*, 23, n° 161-162, Paris, 1907.

(7) A. É. ANVERS, *Fonds Saint-Michel*, n° 17-28, 30-46 et 48. Treize de ces registres sont également cités chez H. JACOBS, *Inventaris der Archieven van het Provinciaal Bestuur van Antwerpen*, I. *Oude Archieven*, 106-107, Anvers, 1890.

(8) Les chartes n° 85, 93, 141, 144, 1986, 2027, 2182, 2183, 2224, 2277, 2371, 2642 et 4788.

(9) Ces quatre volumes sont les seuls cités par H. LAMY, *Les Archives des Abbayes de Tongerlo et de St. Michel d'Anvers*, dans *Bulletin de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, 1922, fasc. III, 203-209.

(10) Cfr la catalogue de l'exposition *De glans van Prémontré. Oude kunst uit Witherenabdijen der Lage Landen*, 235-236, Heverlee, 1973, n° 169.

loppe 2 (84 lettres, 1541-1700), également en layette I, enveloppe 2 (33 pièces, 1607-1674), enveloppe 3 (96 pièces, 1124-1820). Le manuscrit 9 (1670-1689) comprend, entre autres, une liste des prélats. À remarquer en passant que neuf chartes (1477-1520) appartenant au chartrier de l'abbaye du Parc, ont trait à l'abbaye Saint-Michel (11).

Les Archives de l'abbaye de Grimbergen comprennent des documents de la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle qui concernent l'abbaye Saint-Michel (12).

Aux Archives de l'Évêché d'Anvers reposent deux chartes du 16<sup>e</sup> siècle et une enveloppe contenant des documents isolés (1581-1802), notamment des actes de prestation de serment d'abbés sous la côte K. 46.

Aux Archives de la Cathédrale d'Anvers reposent cinq chartes se rapportant à l'abbaye Saint-Michel sous *Capsa* 18 *Dominorum*, n<sup>os</sup> 40bis-44bis. Sous les n<sup>os</sup> 45bis-49bis de cette *capsa* figurent des documents concernant les procès entre le Chapitre de Notre-Dame et l'abbaye au sujet des biens dans les polders, des redevances d'enterrement, le rang de l'abbé dans les processions, des contestations avec les curés anversoïses.

Concernant les mêmes affaires, de même que les procès au sujet de dîmes menés de concert par le Chapitre et l'abbaye contre les habitants de certains villages, on trouve des documents sous la *Capsa Litium*, n<sup>os</sup> 6, 39, 56, 74, 78, 112, 127 et 185.

Un cahier concernant la fête de Saint-Norbert est classé sous *Capsa Rerum extraordinariorum*, n<sup>o</sup> 579.

Aux Archives de la Ville d'Anvers sont classées, dans le fonds *Institutions ecclésiastiques et caritatives* treize chartes, 2 du 12<sup>e</sup>, 1 du 13<sup>e</sup>, 2 du 14<sup>e</sup>, 3 du 15<sup>e</sup> et 5 du 16<sup>e</sup> siècle (n<sup>os</sup> K. 419-429 et K. 438-439).

Des pièces isolées sont reliées en deux tomes. K. 430 (1233-1794) contient surtout des documents concernant la cession des terrains pour les remparts et les fortifications, ainsi que les contestations y relatives durant les 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles. K. 431 (1259-1767) contient surtout des procès, entre autres contre A. Herissen concernant un four calcaire (1526-1529), contre la ville d'Anvers concernant l'exemption d'accises sur combustibles (1676-1686), contre les menuisiers et les scieurs en matière d'occupation de non-membres du métier (1710-1719) et contre de Villegas, contrôleur de la ville en matière de grains (1752-1753).

Un tome de pièces éparses de diverse nature est classé K. 432 (1450-19<sup>e</sup> s.) et un autre tome d'imprimés, surtout d'hommages et d'avis de décès (1629-1837), est classé K. 435.

Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, on trouve, dans divers fonds, des documents ayant trait à l'élection et la nomination d'abbés : *Papiers d'État et de l'Audience* (13), *Conseil d'État* (14), *Chancellerie du Brabant* (15), *Conseil Privé Autrichien* (16), *États de Brabant* (17) et la *Jointe des Amortissements* (18). Concernant la suppression de l'abbaye on trouve des données dans le fonds du *Conseil du Gouvernement général* (19).

(11) *Corpus V*, n<sup>os</sup> 923, 926, 956, 1044, 1115, 1122, 1171, 1200 et 1266.

(12) Classe IV, fasc. 50, 51 et 58, et classe VI, liasse 9.

(13) Reg. 910, f<sup>os</sup> 15 et sv. (élection du 30 janv. 1581); f<sup>os</sup> 308 et sv. (élection du 20 avril 1582); reg. 912, f<sup>os</sup> 125 r<sup>o</sup>-138 v<sup>o</sup> (élection du 26 sept. 1585); reg. 914, f<sup>os</sup> 148-166 (élection du 24 sept. 1590); reg. 932, f<sup>os</sup> 125-138 (élection du 21 août 1629).

(14) N<sup>o</sup> 1237 (élection de 1652, 1662, 1676, 1681, 1687, 1716, 1732 et 1738). Cfr M.-R. THIELEMANS, R. PETIT et R. BOUMANS, *Inventaire des archives du Conseil d'État*, 61, Bruxelles, 1954. — Ce registre est à la base de la publication de CL. BUVÉ, *Kiezingen van abten in de kloosters van Brabant bij de Norberlijnen, Benediktijnen, Bernardijnen en Reguliere Konunniken*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, 1, 1902, 188-199.

(15) Reg. 41, f<sup>os</sup> 87-99 (élection de J. B. Vermoelen, 1716), f<sup>os</sup> 226-228 (élection de J. F. Lams, 1732), f<sup>os</sup> 275-279 (élection de J. van der Boven, 1738); reg. 42, f<sup>os</sup> 38-44 (élection de J. Chr. Sammels, 1748), f<sup>os</sup> 105-115 (élection de A. Varendonck, 1753); reg. 43, f<sup>os</sup> 208-222 (élection de M. de Vos, 1771); reg. 44, f<sup>os</sup> 203-233 (élection de G. Rosa, 1781); reg. 45, f<sup>os</sup> 201-256 (élection de A. Poorters, 1786). Cfr Pl. LEBÈVRE, *Les archives de la Chancellerie du Brabant et les élections abbatiales dans les maisons norbertines aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, dans *An. Praem.*, 1, 1925, 187-191.

(16) Seulement le carton n<sup>o</sup> 858 A.

(17) N<sup>o</sup> 194 : États des frais faits à l'occasion des élections de J. Ch. Sammels (21 déc. 1748), de J. Thomas (26 oct. 1753), de A. Varendonck (26 oct. 1761 et 20 juillet 1762), de M. de Vos (5 janv. 1771), de G. Rosa (mai 1781), de A. Poorters (nov. 1786 et 1790). Cfr Pl. LEBÈVRE, *Documents relatifs à l'histoire norbertine conservés dans les archives des États de Brabant*, dans *An. Praem.*, II, 1926, 404-406.

(18) N<sup>o</sup> 269 : Anvers, Abbaye de Saint-Michel (1756, oct. 2). Cfr Pl. LEBÈVRE, *Les dossiers d'amortissement des maisons norbertines des Pays-Bas au XVIII<sup>e</sup> siècle*, dans *An. Praem.*, 1, 1925, 77-78.

(19) N<sup>os</sup> 68, 70 et 2257. Cfr J. LEBÈVRE, *Les dossiers relatifs à l'histoire norbertine dans les archives du Conseil du Gouvernement général des Pays-Bas*, dans *An. Praem.*, II, 1926, 192-200.

Parmi les chartes de Brabant sont également conservés des actes ayant trait aux abbés de l'abbaye Saint-Michel (20).

Des données concernant l'abbaye se trouvent également dans les rapports à Rome des évêques d'Anvers au sujet de la situation de leur évêché (21).

Grâce aux publications de la première série de la collection *Analecta Vaticano-Belgica* de l'Institut historique belge de Rome, on pourra repérer les documents intéressant l'histoire de Saint-Michel et de ses abbés : A. FAYEN, *Lettres de Jean XXII (1316-1334)*, I, (1316-1324), Bruxelles, 1908 ; *Idem*, II, I (1325-1330), Bruxelles, 1909 ; *Idem*, II, 2 (1330-1334), Bruxelles, 1912 ; A. FIERENS, *Lettres de Benoît XII (1334-1342)*, Bruxelles, 1910 ; U. BERLIÈRE, *Suppliques de Clément VI (1342-1352)*, Bruxelles, 1906 ; Ph. VAN ISACKER et U. BERLIÈRE, *Lettres de Clément VI (1342-1352)*, I (1342-1346), Bruxelles, 1914 ; G. DESPY, *Lettres d'Innocent VI (1352-1362)*, I (1352-1355), Bruxelles, 1953 ; A. FIERENS et C. TIHON, *Lettres d'Urbain V (1362-1370)*, I (1362-1366), Bruxelles, 1928 ; C. TIHON, *Idem*, II (1366-1370), Bruxelles, 1932 ; C. TIHON, *Lettres de Grégoire XI (1371-1378)*, I-IV, Bruxelles, 1958, 1962, 1964 et 1975 ; K. HANQUET, *Documents relatifs au grand schisme, I. Suppliques de Clément VIII (1378-1379)*, Bruxelles, 1924 ; K. HANQUET et U. BERLIÈRE, *Idem*, II. *Lettres de Clément VII (1378-1379)*, Bruxelles, 1930 ; H. NELIS, *Idem*, III. *Suppliques et lettres de Clément VII (1379-1394)*, Bruxelles, 1934 ; J. PAYE-BOURGEOIS, *Idem*, IV. *Lettres de Benoît XIII (1394-1422)*, I (1394-1395), Bruxelles, 1983 ; M.-J. TITS-DIEUAIDE, *Idem*, V. *Idem*, II (1395-1422), Bruxelles, 1960 ; P. BRIEGLEB et A. LARET-KAYSER, *Idem*, VI. *Suppliques de Benoît XIII (1394-1422)*, 1-2, Bruxelles, 1973 ; M. GASTOUT, *Idem*, VII. *Suppliques et lettres d'Urbain VI (1378-1398) et de Boniface IX (1389-1394)*, Bruxelles, 1976 ; U. BERLIÈRE, *Les Collectories pontificales dans les anciens diocèses de Cambrai, Thérouanne et Tournai au XIV<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, 1929 ; Fr. BAIX, *La Chambre apostolique et les « Libri annatarum » de Martin V (1417-1431)*, I, Bruxelles, 1947, II, 1, Bruxelles, 1955, et II, 2, Bruxelles, 1960.

Le fasc. VIII de la Bibliothèque de l'Institut est aussi à mentionner : A. LEGRAND et L. CEYSSENS, *La correspondance antijanséniste de Fabio Chigi, nonce à Cologne, plus tard pape Alexandre VII*, 124, 126 et 149-150, Bruxelles, 1957.

À ces publications on peut ajouter deux autres d'U. BERLIÈRE : *Inventaire analytique des Diversa Cameralia des archives Vaticanes (1389-1500) au point de vue des anciens diocèses de Cambrai, Liège, Thérouanne et Tournai*, Namur, 1906, et *Inventaire analytique des Libri obligationum et solutionum des archives Vaticanes*, Bruges, 1904.

Du même point de vue sont également utiles certaines publications parues dans la Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, deuxième et troisième série : L. AUVRAY, *Les registres de Grégoire IX. Recueil des bulles de ce pape publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux du Vatican*, I, n<sup>o</sup> 801, 1198 et 1739 (1232-1234), Paris, 1890-1896 ; G. MOLLAT et G. de LESQUEN, *Jean XXII (1316-1334). Lettres communes analysées d'après les registres dits d'Avignon et du Vatican*, II, n<sup>o</sup> 6700, 6800, 7052, 8958, 9010, (1318-1319), Paris, 1905 ; III, n<sup>o</sup> 10481 (1319), Paris, 1906 ; IV, n<sup>o</sup> 15391, 16844 (1322-1323), Paris, 1910 ; V, n<sup>o</sup> 17515, 19486, 22554 (1323-1325), Paris, 1909 ; VI, n<sup>o</sup> 24591, 28647 (1326-1327), Paris, 1912 ; VII, n<sup>o</sup> 40794 (1328), Paris, 1919 ; X, n<sup>o</sup> 52667 (1331), Paris, 1930 ; XII, n<sup>o</sup> 59002 (1332), Paris, 1933 ; XIII, n<sup>o</sup> 62074 (1333), Paris, 1933 ; J.-M. VIDAL, *Benoît XII (1334-1342). Lettres communes analysées d'après les registres dits d'Avignon et du Vatican*, I, n<sup>o</sup> 1481 (1335), Paris, 1903 ; II, n<sup>o</sup> 6694, 7854, 9469 (1337-1340), Paris, 1910.

(20) Cfr A. VERKOOREN, *Inventaire des chartes et cartulaires des duchés de Brabant et de Limbourg et des pays d'Outre-Meuse*, première partie : *Chartes originales et viduées*, I, n<sup>o</sup> 1, 16 et 19, Bruxelles, 1910, III, n<sup>o</sup> 1742 et 1986, Bruxelles, 1912, VIII, n<sup>o</sup> 5827, Renaix, 1923 ; deuxième partie : *Cartulaires*, I (800-1312), 70, Bruxelles, 1961, II (1312-1383), 35 et 156, Bruxelles, 1962 ; troisième partie : *Chartes originales et Cartulaires*, II (1396-1404), n<sup>o</sup> 7508, 7513, 7525, 7534, 7551, 7650 et 7738, Bruxelles, 1966, III (1404-1415), n<sup>o</sup> 8182 et 8361, Bruxelles, 1976, IV (1415-1427), n<sup>o</sup> 9434, 9483, 9489, 9544, 9878, 9897, 10064, 10088 et 10246, Bruxelles, 1988.

(21) L. THURINSSSENS, *Rapport adressé au Souverain Pontife Grégoire XIV, par Liévin Torrensius, évêque d'Anvers, sur l'état de son diocèse en 1591*, dans A. H. E. B., XV, 1878, 369-405. — C.-B. DE RIDDER, *État déplorable du diocèse d'Anvers au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. Rapport adressé au Souverain Pontife Paul V par Jean Le Mire, évêque d'Anvers, sur l'état de son diocèse en 1607*, dans A. H. E. B., IX, 1872, 437-477. — X., *Rapport adressé au Souverain Pontife, Paul V, par Malderus, évêque d'Anvers, sur l'état de son diocèse, en 1615*, dans A. H. E. B., I, 1864, 98-122.

Un petit nombre de documents ont déjà été publiés dans des œuvres plus anciennes : J. Le Roy, *Notitia marchionatus sacri Romani Imperii hoc est urbis et agri Antverpiensis*, 15, (1186-1190), Amsterdam, 1678 ; J. F. Foppens, *Historia episcopatus Antverpiensis*, 23-24 (1148), Bruxelles, 1717 ; A. Miraeus, *Opera diplomatica et historica*, éditée par J. F. Foppens, I, 85 (1124), Louvain, 1723, III, 676-677 (1210-1393), Bruxelles, 1734 ; Chr. Butkens, *Trophées tant sacrés que profanes du duché de Brabant*, I. Preuves, 66, 100-101 (1219-1265), La Haye, 1724 ; C. Van Gestel, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 249 (1318), La Haye, 1725 ; A. Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiae*, I, 97-101 (1124-1148), La Haye, 1726 ; C. Hugo, *Sacri ac candidi ordinis Praemonstratensis annales*, II, col. CXCXVIII (1124), Nancy, 1734 ; J. C. Diercxsens, *Antverpia Christo nascens et crescens*, I, 134-136, 179-180, 187, 191-192, II, 24-26, 364-366, III, 21-22 (1124-1462), Anvers, 1773 ; A. Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiae et Zeelandiae ab antiquissimis inde deducta temporibus*, II, 1, 164-165, 170-172, 202-203, 205-208, 284 (1124-1205), Middelbourg, 1780 ; Ph. De Bruyne, *Histoire du règne de Jean I, duc de Brabant*, 163-164 (1283), Namur, 1855 ; J. F. Willems, *Chronique de Jean van Heelu, ou relation de la bataille de Woeringen*, 570-578, n<sup>o</sup> CCXI-CCXXV (1271-1293), Bruxelles, 1836 ; F. H. Mertens et K. L. Torfs, *Geschiedenis van Antwerpen, sedert de stichting der stad tot onze tijden*, III, 509-521 (1213-1369), 623-624 (1425), Anvers, 1847 ; P. Génard, *Verhandeling over de Michielsabdij te Antwerpen*, dans *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers*, IV, 1, XXVI-XXVIII, XXXII (1124-1283), Anvers, 1859 ; A. Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, dans le Nord de la France, etc.* Preuves, 23, 28-29, 48-49 (1170-1186), Bruxelles, 1869 ; *Gallia Christiana nova*, V, col. 307 (1124), Paris, 1877 ; A. Wauters, *Analectes de diplomatique*, dans *Compte rendu de la Commission royale d'histoire*, 4<sup>e</sup> s., VII, 1880, 140-142, n<sup>o</sup> XVII-XVIII (1190) ; Ch. Piot, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 98, n<sup>o</sup> 121 (1218), 316-317, n<sup>o</sup> 336 (1308), Bruges, 1881 ; J. B. Stockmans, *Deurne en Borgerhout sedert de vroegste tijden tot heden*, I, 136, 147-148, 154-155, 157, 159-161, 168, 172-173, 175-176, 178-179, 188-189, 192-194 (1167-1361), Brecht, 1895 ; *Idem*, *Les marçgraves ou écoutes d'Anvers et du pays de Ryen et les écoutes de Lierre, Contich et Santhoven de 1359 à 1401*, 62 (1196), dans *Bulletin de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, 1905 ; M. Martens, *Actes relatifs à l'Administration des revenus domaniaux du duc de Brabant (1271-1408)*, 21-24, n<sup>o</sup> 1 et 2 (1284), 231-234, n<sup>o</sup> 100 (1325), Bruxelles, 1943.

Des actes de l'abbaye Saint-Michel ont été édités dans la revue *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique* : *Nicolas de Fontaines, évêque de Cambrai, unit la cure de Nederockerzeel à l'abbaye de Saint-Michel*, à Anvers, I, 444-445 (1261), 1864 ; *Donation de la dime de Santvliet à l'abbaye de Saint-Michel*, à Anvers, I, 475-476 (1248), 1864 ; *L'évêque de Cambrai confirme l'abbaye de S. Michel d'Anvers dans ses possessions*, II, 22-24 (1146), 1865 ; *Bulle du pape Adrien IV, par laquelle il confirme, dans ses possessions l'abbaye de Saint-Michel*, à Anvers, II, 25-29 (1157), 1865 ; *L'abbaye de Saint-Michel, à Anvers, obtient le patronage de l'église de Meir*, III, 444-445 (1257), 1866 ; *Permission de transférer à Santvliet une chapellenie fondée à Anvers en l'honneur de sainte Marie Madeleine*, III, 502-503 (1253), 1866 ; *Deux documents concernant les droits respectifs du chapitre de Notre-Dame et des religieux de l'abbaye de Saint-Michel, à Anvers, au XI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle*, V, 230-235 (1148 ; 1219), 1868 ; *Jean II, duc de Brabant, règle le droit de gîte dû à sa cour par l'abbaye de Saint-Michel d'Anvers*, V, 235-237 (1311), 1868 ; *Accord entre l'évêque de Liège et l'abbé de Saint-Michel, à Anvers, touchant les successions des curés de l'ordre de Prémontré décédant dans le diocèse de Liège*, V, 239-240 (1486), 1868 ; P. D. Kuyl, *Notice historique sur la paroisse de Buysegheem, aujourd'hui Edegem*, VI, 272-273 (1349), 1869 ; E. de Marneffe, *Un document intéressant au point de vue de la valeur juridique des actes au XI<sup>e</sup> siècle*, XXIX, 366-367 (1183), 1901.

Dans la revue *Bijdragen tot de Geschiedenis bijzonderlijk van het aloude hertogdom Brabant* ont été édités de la même façon divers textes : J. Michielsens, *Wyngheem*, I, 131-132 (1317), 1902 ; *Idem*, *Meer en Minderhout*, I, 132-133 (1338), 1902 ; J. B. Stockmans, *Antwerpen St. Michiels-abdij*, I, 249-254 (1147 ; 1161), 1902 ; P. J. Goetschalckx, *Kerk van Borsbeek*, IV, 304-309 (1485 ; 1524 ; 1624), 1905 ; *Idem*, *Enige inlichtingen over de schilders Michiel en Raphaël van Coxcyen*, V, 409-422 (416-422 : 1564-1637), 1906.

Déjà en 1905, P. J. Goetschalckx avait publié dans cette revue divers actes du 12<sup>e</sup> siècle comme annexes de son article *De abdij van S.-Michiel te Antwerpen tijdens de XI<sup>e</sup> eeuw*, IV, 44-65 (textes de 1148-1190), 1905, et du 13<sup>e</sup> siècle : *Vlaamsche Oorkonden der XIII<sup>e</sup> eeuw*, IV, 159-160 et 163-165 (1275-1297), 1905.

Par après il entama systématiquement la publication du cartulaire de l'abbaye sous le titre : *Abdij van S.-Michiels te Antwerpen*, dans IV, 549-600 (n<sup>os</sup> 1-42 : 1124-1200), 1905, V, 297-361 (n<sup>os</sup> 43-105 : 1202-1248), 1906, VI, 280-356 (n<sup>os</sup> 106-176 : 1248-1267), 1907, VII, 359-412 (n<sup>os</sup> 177-230 : 1267-1280), 1908, VIII, 209-236 (n<sup>os</sup> 231-262 : 1281), 1909, VIII, 381-408 (n<sup>os</sup> 263-290 : 1282-1283), 1909, IX, 345-364 (n<sup>os</sup> 291-314 : 1283-1284), 1910, X, 347-400 (n<sup>os</sup> 315-371 : 1284-1288), 1911, XI, 527-536 (n<sup>os</sup> 372-382 : 1288-1289), 1912, XIII, 88-120 (n<sup>os</sup> 385-421 : 1289-1296), 1914.

Les actes de 1124 à 1283 (290 n<sup>os</sup>) ont été édités également en 1909 par P. J. Goetschalckx sous forme d'un livre intitulé *Oorkondenboek der Witheerenabdij van S.-Michiels te Antwerpen*, Ekeren, 1909.

En 1931, F. Prims a publié des registres de six chartes qui avaient été omises par Goetschalckx, et ceux de chartes de 1297 à 1300 dans sa *Geschiedenis van Antwerpen*, II. *De XIIIde eeuw*, 4<sup>e</sup> vol. « *Fastes* », *Regesten*, *Zegels*, *Munten*, 73-77, Anvers, 1931. Peu après il a publié les textes complets d'après de copies de Goetschalckx : *Oorkondenboek van Sint Michielsabdij te Antwerpen (1297-1300)* dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, XXII, 1931, 19-41 (n<sup>os</sup> 428-450) (22).

Utilisant de nouveau les copies de Goetschalckx, Prims a encore publié les actes concernant Anvers dans la série *Antwerpsche Akten uit den tijd van Hertog Jan II (1294-1312)*, dans *Antwerpsch Archievenblad*, 2<sup>e</sup> s., V, 1930, 33-77 (n<sup>os</sup> 3-5, 13, 18, 23, 27-29, 33-35, 38, 42, 45, 50, 52, 56 et 58 : 1297-1308) ; 100-123 (n<sup>os</sup> 63, 66, 68-69, 73, 77, 79-83, 85-86, 88-89, 92 : 1308-1312) ; 2<sup>e</sup> s., VI, 1931, 27-62 (n<sup>os</sup> 104, 107, 109, 114, 115, 127, 128, 131 : 1304-1310) ; 151-193 (n<sup>os</sup> 162, 169, 171, 172, 175, 176 : 1311-1312) ; *Antwerpsche Teksten uit den tijd van Hertog Jan III*, dans *Antwerpsch Archievenblad*, 2<sup>e</sup> s., VI, 1931, 294-309 (n<sup>os</sup> 3, 8, 11, 14, 15 et 17 : 1313-1315) ; 2<sup>e</sup> s., VII, 1932, 71-76 (n<sup>o</sup> 20 : 1314) ; 83-121 (n<sup>os</sup> 30, 32-33, 35-38, 43-44, 49-50, 59, 61-63, 65, 68-69 : 1314-1317) ; 161-210 (n<sup>os</sup> 75-76, 84, 88, 90, 94, 103 : 1318-1323) ; 2<sup>e</sup> s., VIII, 1933, 39-76 (n<sup>os</sup> 174, 177-178, 194-195, 203-204, 211 : 1335-1345) ; 142-157 (n<sup>os</sup> 217, 220, 222 : 1346-1347).

En 1952, F. Prims avait conçu le plan de réunir ces textes et de les compléter jusqu'à 1321 pour un deuxième tome du cartulaire (23) ; mais les moyens lui ont manqué pour mener ce projet à bonne fin.

Des textes des 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles concernant *Beersse* et *Vosselaer* avaient déjà été édités par P. J. Goetschalckx dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, VII, 1908, 551-573 (9 n<sup>os</sup> : 1311-1427). Celui-ci avait déjà publié un acte relatif à *Berendrecht* dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, X, 1911, 254-255 (1328). Des textes relatifs à des propriétés dans d'autres communes des polders au nord d'Anvers avaient déjà été publiés par le même auteur dans *De Antwerpsche Polder in de Middeleeuwen (1119-1375)*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, XX, 1929, 83-85, 99-102, 104-128 (1311-1375), et par P. J. Goetschalckx et F. Prims, *Lillo en Zandvliet in de XVde eeuw*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, 3<sup>e</sup> s., V, 72-74, 76-91, 95-101 (1417-1486), 1953.

Des registres importants des Archives de la Ville d'Anvers, dans lesquels on peut retrouver des textes relatifs à Saint-Michel, ont été publiés dans la revue *Antwerpsch Archievenblad : Clementynboeck (1288-1414)*, dans XXV, 258-259, et XXVI, 26-28 et 60 ; *Oudt Register, mette berderen (1336-1439)*, dans XXVI, 429-433, XXVII, 50, 53-54, 149, 261-262, 371, 375-378, 453-454, 460, XXVIII, 70-71, 76-77, 83-84, 111-112, 157-158, 243-244, 296-297, et XXIX, 4-5, 11-12, 77, 95-96, 113-121 et 174-175 ; *Het 2<sup>e</sup> Oudt Register, in 't parkement gebonden (1438-1459)*, dans XXIX, 295, 396 et 463-466, et XXX, 43, 111-112 et 300-302 ; *Het « Register vanden dachvaerden » (1450-1493)*, dans XIX, 115-121, XX, 18-19, 33-35 et XXI, 26-28, 169-170 et 200.

Des actes relatifs à des transactions financières sont consignés dans *Verzameling van Oorkonden gekend onder den naam van Stadsprotocollen*, éditée par J. Pauwels, I (1517-1620), n<sup>os</sup> 901, 1601, 2425, 2426 et 2766, Anvers, 1869.

**TRAVAUX** : En 1659, Antoine Sanderus (1586-1664) a publié une *Chorographia sacra coenobii S. Michaelis Antverpiae* comportant quatorze chapitres, partie de sa *Chorographia sacra Brabantiae*. Le texte de celle-ci a été repris quasiment inchangé dans la réédition complète de l'œuvre en 1726, I, 88-134 (24). Le même texte

(22) Les registres des n<sup>os</sup> 435, 444, 445, 449 et 450 de cette édition manquent dans la liste des registres.

(23) F. PRIMS, *De Oorkondenboeken van Sint-Bernards en Sint-Michiels*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, 3<sup>e</sup> s., IV, 1952, 249-250.

(24) CHL.-A. DE LA SERINA SANTANDER, *Notice de la première et infiniment rare édition, faite à Bruxelles en 1659-1669, de la Chorographia sacra Brabantiae, d'Ant. Sanderus, comparée avec la seconde, imprimée à La Haye en l'an 1726*, dans *Le Bibliophile belge*, III, 97-124, Bruxelles, 1846.

a été copié également dans le manuscrit *Divo Michaeli*, à l'exception des chapitres III, VIII et XIV ; le chapitre XIII a été repris sous une forme modifiée, et le chapitre VIII a été repris partiellement comme dernier chapitre, illustré avec les armes et les textes des pierres commémoratives des prélats (25).

Au XIX<sup>e</sup> siècle deux études sont à citer : J. H. Darings, *Sint Michiels abdij te Antwerpen*, 109-147, dans *Belgisch Museum*, VI, 1842 et P. Génard, *Verhandeling over S. Michielsabdij te Antwerpen*, XXIII-LXXXV dans *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers. Arrondissement d'Anvers*, IV, Anvers, 1859, publié aussi séparément en 1862 (65 p.).

L'histoire de l'abbaye a été traitée de façon purement chronologique par F. Prims, *Geschiedenis van Antwerpen*, I. *Jong Antwerpen*, 73-80, 122-134, Bruxelles, 1927 ; II. *De XIII<sup>e</sup> eeuw*, 3, 204-222, Bruxelles, 1929 ; III. *Onder hertog Jan den Tweede (1294-1312)*, 227-233, Bruxelles, 1931 ; IV. *Onder hertog Jan den Derde (1312-1355)*, 160-174, Anvers, 1933 ; V. *Onder Vlaanderen (1356-1405)*, 2, 234-245, Anvers, 1935 ; VI. *Onder de hertogen van Burgondië-hertogen van Brabant (1406-1477)*, 3, 199-202, Anvers, 1937 ; VII. *Onder de eerste Habsburgers (1477-1555)*, 3, 222-234, Anvers, 1940 ; VIII. *Met Spanje (1555-1715)*, 3, 206-222, Anvers, 1949 ; IX. *Met Oostenrijk en onder de Franschen (1715-1814)*, 3, 108-111, Anvers, 1948.

Une période de l'histoire de l'abbaye a été traitée amplement par E. Valvekens, *De Sint-Michielsabdij te Antwerpen vanaf 1564 tot 1596. Een bijdrage tot de geschiedenis der orde van Premonstret onder generaal J. Despruets*, dans *An. Praem.*, I, 1925, 145-173 et 242-260, II, 1926, 273-293 et 337-356, et III, 1927, 141-155.

À la tête de l'abbaye se sont succédé 55 abbés. Dans de nombreuses listes le 13<sup>e</sup> abbé, Arnaud, est omis ou non compté. Tel est le cas de celles publiées par A. Sanderus (26), par C. Hugo (27), dans *Le grand théâtre sacré* (28), par J. C. Dierckxens (29) et dans une chronique anversoise (30). C'est également le cas de la liste qui figure dans l'obituaire de 1720-1730 (31) et dans les copies de celui-ci (32).

Des listes exactes sont données par la *Gallia Christiana* (33), par De Ram (34), Van Waefelghem (35) et Backmund (36). Entre le 24<sup>e</sup> et le 25<sup>e</sup> abbé, J. Darings en place un de plus, du nom d'Arnaud (37).

Entre 1720 et 1730 fut rédigé dans un registre un obituaire de l'abbaye comportant une page par jour de l'année (38). Cet obituaire a été transcrit le 20 mars 1797 complété par de nombreuses notes biographiques (39). Un exemplaire similaire se rencontre dans un tome de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, intitulé *Grafscriften etc. der abdijen van S. Michiels, S. Salvator en S. Bernardus* (40). Un autre registre est conservé dans les archives de l'abbaye de Tongerlo (41). Des notes biographiques concernant les moines à partir de 1600 se rencon-

(25) A.V.ANVERS, GF. 324, f<sup>o</sup> 1 n<sup>o</sup> 41 v<sup>o</sup>.

(26) A. SANDERUS, *Chorographia sacra Brabantiae*, I, 102-109, La Haye, 1726. Sanderus mentionne quand même cet abbé, mais ne le compte pas dans la numérotation.

(27) C. HUGO, *Sacri et candidi canonici ordinis Praemonstratensis annales*, II, 241, Nancy, 1736.

(28) *Le grand théâtre sacré du duché de Brabant*, II, 1, 94-95, La Haye, 1729.

(29) J. C. DIERCKSENS, *Antverpia Christo nascentis et crescentis*, I, 162-163, Anvers, 1773.

(30) *Chronyke van Antwerpen*, 5-6, Anvers, 1775.

(31) A.V.ANVERS, K. 433. Cette liste est reprise par P. J. GOETSCHALCKX, *Obituarium der abdij van St. Michiel der orde van Premonstret te Antwerpen*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, I, 1902, 423-425.

(32) Dans les obituaires conservés aux A.A.AVERBODE, Section III, reg. n<sup>o</sup> 3, A.V.ANVERS, GF. 325, 3-5 et A.A.TONGERLO. — Le ms. PARIS, B.N., *Lat.* 10.886, copié en 1527, contient aussi une liste des abbés jusqu'à cette date, une liste des religieux à partir de l'année 1343 et le texte des épitaphes des abbés. Cfr E.A. OVERGAUW, *Textes hagiographiques et l'histoire monastique dans un manuscrit originare de Saint-Sauveur d'Anvers*, dans *Cîteaux*, XXXIX, 1988, 79-97.

(33) *Gallia Christiana, in provinciis ecclesiasticis distributa*, V, col. 153-158, Paris, 1731.

(34) P.F.X. DE RAM, *Synopsis actorum ecclesiae Antverpiensis*, 206-214, Bruxelles, 1856.

(35) R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique des abbés des monastères belges de l'ordre de Prémontré*, dans *An. Praem.* XIII, 19-23, 1937.

(36) N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 265-269, Straubing, 1952.

(37) J. H. Darings, *Sint Michiels Abdy, te Antwerpen*, 148-152, dans *Belgisch Museum*, VI, 1842.

(38) *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis Antverpiae in quo, nomina, annus, et dies obitus, reverendissimarum dominarum abbatum, reverendorum dominarum canonicorum, novitiorum, et fratrum laicorum ejusdem ecclesiae quorum notitia haberi potuit, describuntur*, A.V.ANVERS, K. 433.

(39) Même titre (371 p.). A.A.AVERBODE, section III, reg. n<sup>o</sup> 3.

(40) Même titre. A.V.ANVERS, GF. 325, 187-245.

(41) A.A.TONGERLO. *Obituarium in quo continentur brevia fratrum defunctorum ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis incipiendo ab anno 1600.*

trent également dans un registre réécrit en 1753 par le prieur De Vos et complété jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle (42).

L'obituaire cité en premier lieu et complété par des données empruntées au registre cité en dernier lieu, a été édité jusqu'au 15 avril par P. J. Goetschalckx (43). Une édition complète a déjà été réalisée en 1859 par P. Génard (44).

Il convient de remarquer à propos de cet obituaire que les décès de plusieurs prélats sont antidatés ; ceux des 7<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> de deux ans et ceux des 6<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> de quatre ans. Dans certains cas les autres données datées — ou l'une de ces données — relatives à ces prélats comme à d'autres sont erronées, ainsi qu'il résulte de la comparaison avec les obituaires d'autres abbayes prémontrées qui mentionnent les décès des prélats anversoises (45). Les millésimes des décès des religieux de l'abbaye depuis le XIII<sup>e</sup> jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle sont absolument fictifs. Leur improbabilité apparaît déjà du fait qu'en 1420 et 1450 onze religieux seraient décédés et en 1350 et 1360 chaque fois quatorze. Dans les actes de nombreux religieux apparaissent encore postérieurement à l'année citée comme étant celle de leur décès.

Ceci nous donne l'occasion de signaler que des épitaphes en vers, très élaborés, contenant des données biographiques, sont publiés par Sweertius (46). Elles se retrouvent également dans l'œuvre *Le grand théâtre* (47). Elles sont également reprises, accompagnées d'armoiries colorisées, dans un manuscrit du début du XVIII<sup>e</sup> siècle (48). D'autres épitaphes sur les monuments funéraires de prélats dans l'église et dans les bâtiments de l'abbaye se retrouvent dans un manuscrit du début du XIX<sup>e</sup> siècle (49) édité par P. Génard (50).

Aucun abbé de Saint-Michel n'a fait l'objet d'une monographie. Cependant, N. J. Weyns a consacré un article fort circonstancié à *Jean Chrysostome vander Sterre, abbé de Saint-Michel d'Anvers*, dans *An. Praem.*, XLVIII, 1972, 94-123 ; il a publié également une note biographique concernant cet abbé *Sterre, Joannes Chrysostomus vander*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, IV, col. 783-789, Bruxelles, 1970.

Cinq abbés ont été l'objet d'une notice dans la *Biographie Nationale* : *Jean Robyns* par H. Coninxck, dans XIX, 1907, col. 561-562, *Jean-Chrysostome vander Sterre* par H. Vander Linden, dans XXII, 1921-1924, col. 815-816, *Norbert van Couwerven* par Aug. Vander Meersch, dans IV, 1873, col. 453-455, *Jean-Baptiste Simeomo* par P. Bergmans, dans XXII, 1914-1920, col. 517-518, *Jean-Jacques Teniers*, par P. Bergmans, dans XXIV, 1926-1929, col. 682-683.

Dans *De Vlaamsche School* ont paru de brefs articles biographiques signés F.W., en 1873 (188-190) concernant *Mattheus van Iersel* et en 1878 (56-58) concernant *Gerardus Kniff*.

Enfin dans la revue hebdomadaire *Zondagsvriend*, F. Prims a consacré des notices biographiques dans les numéros du 7 janvier 1932 à *Macarius Simeomo*, du 21 mai 1933 à *Norbert van Couwerven*, du 11 mars 1934 à *Jean Baptiste Vermoelen* et du 16 décembre 1937 à *Gérard Kniff*.

On retrouve la bibliographie de l'histoire de l'abbaye Saint-Michel dans les ouvrages de référence habituels : U. Chevalier, *Répertoire des sources historiques du moyen âge. Topo-bibliographie*, II, col. 2739, Montbéliard, 1894-1899 ; A. van Laar, *Bibliographie van de geschiedenis van de Stad Antwerpen*, I, 216-218, n<sup>os</sup> 1032-1046, Bruxelles, 1927 ; II, 167-168, n<sup>os</sup> 612-620, Anvers, s.a. ; L. H. Cottineau, *Répertoire topographique des abbayes et prieurés*, I, 122-123, Mâcon, 1939 ; L. de Wachter, *Repertorium van de*

(42) A.V. ANVERS, K. 434. Ms. *Nomina dominorum religiosorum canonicorum, conversorum ac novitorum abbatie S<sup>ti</sup> Michaelis Antwerpae canonici ordinis Præmonstratensis ab anno 1600, renovata per F. Marcellum De Vos ejusdem abbatiae priorem. 1753* (64 fol.).

(43) P. J. GOETSCHALCKX, *Obituarium...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, I, 1902, 420-440, 450-472 ; II, 1903, 53-55.

(44) *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis Antverpae in quo nomen, annus et dies obitus reverendissimorum dominorum abbatum, reverendorum dominorum canonicorum, novitorum et fratrum talcorum ejusdem ecclesiae, quorum notitia haberi potuit, describuntur*, édité par P. J. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers*, IV, 1<sup>re</sup> partie, 133-162, Anvers, 1859. — Cette édition est mentionnée par U. BERLIÈRE, *Inventaire des obituaires belges (collégiales et maisons religieuses)*, 2, Bruxelles, 1899.

(45) Ces données ont été collectées par R. VAN WAFELGHEM, *Liste chronologique des abbés des monastères belges de l'ordre de Prémontré*, dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 19-23.

(46) FR. SWEERTIUS, *Monumenta sepulcralia et inscriptiones publicae privatae ducatus Brabantiae*, 126-157, Anvers, 1613.

(47) *Le grand théâtre sacré du duché de Brabant*, II, 1, 95-100, La Haye, 1729.

(48) A.V. ANVERS, GF. 324, f<sup>os</sup> 42 r<sup>o</sup>-63 v<sup>o</sup>. Dans la partie qui suit la *Coenobiographia Sacra S. Michaelis Antverpensis*.

(49) A.V. ANVERS, GF. 325. Ms. *Grafschriften etc. der abdij van S. Michiels, S. Salvator en S. Bernardus*, 1-186.

(50) *Inscriptions de l'abbaye de S. Michel*, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers*, IV, 1<sup>re</sup> partie, 1-132, Anvers, 1859.

*Vlaamse Gouwen en Gemeenten*, II, 247-248, n° 5486-5513, Anvers, 1943, V, 458, n° 1793 et 1795, Anvers, 1953 ; N. Backmund, *Monasticon Praemonstratense*, II, 265-269, Straubing, 1952.

**BIBLIOTHÈQUE** : L'abbé Fierkens (1453-1476) installa une bibliothèque au-dessus du réfectoire de l'abbaye. En 1469 le nom de Wouter Laecmans est connu comme bibliothécaire (51). Durant les troubles du régime calviniste, toute la bibliothèque fut dispersée. Par après, l'abbé Feyten (1591-1652) commença à acheter de nouveaux livres.

Avec l'aide financière de la famille De Cocquiel l'abbé Ierselius (1614-1629) fit transformer une grange en bibliothèque. L'abbé Van Couwerven (1652-1661) installa une deuxième bibliothèque dans une chambre à coucher près du mur d'enceinte. Après donation de sa propre bibliothèque, la première bibliothèque compta 5.845 volumes, et la deuxième 2.727 volumes (52). De toute évidence ces fonds se sont accrues. Durant le XVII<sup>e</sup> siècle la bibliothèque a été gérée, entre autres par G. Van den Bogaert († 1648), H. Bolgaro († 1679) et N. Goessin († 1685).

On retrouve les notes biographiques de plus de soixante religieux connus comme auteurs d'œuvres spirituelles et autres dans L. Goovaerts, *Écrivains, artistes et savants de l'ordre de Prémontré. Dictionnaire bibliographique*, I-IV, Bruxelles, 1899-1909.

**ICONOGRAPHIE** : Sise à l'intérieur des murs d'enceinte, l'abbaye se trouve reproduite sur tous les aperçus de la rade et les plans à vol d'oiseau de la ville d'Anvers. Les plans les plus importants datant du XVI<sup>e</sup> siècle sont celui de 1524-1528, de Fabius Licinius (ca. 1540), d'Hiëronymus Cock (1557), de Virgilius Bononiensis (1565), de Pauwels van Overbeke (1568), de Pieter van der Heyden (1569), de François Hogenberg (1572) et de Joris Hoefnagel (1574) (53).

Quelques reproductions de l'abbaye, reprises de vues panoramiques de la ville, ont été gravées par Henri Causé (1648-1699) pour la description de l'abbaye par Papebroch lors de l'édition de la vic de saint Norbert paru en 1695 dans les *Acta Sanctorum* (54).

Quelques gravures de l'abbaye vue de l'est datent du XVII<sup>e</sup> siècle. Depuis 1657 Antoine Sanderus (1586-1664) publiait à Bruxelles des aperçus historiques des monastères brabançons. Pour illustrer les textes sur l'abbaye Saint-Michel, Lucas Vorstermans jr. (1626-1666) réalisa en 1660 une gravure d'après un dessin dû à Jean Peeters ; cette gravure fut le prototype de plusieurs autres. Une vue de la face sud des bâtiments de l'abbaye est représentée au milieu du sommet ; à gauche, dans un cartouche, figure une dédicace au prélat Van Couwerven surmontée de ses armoiries ; à droite une légende de trente numéros sous les armoiries de l'abbaye (55).

La même représentation est reprise dans l'œuvre de Jacques Le Roy éditée en 1678. La dédicace dans le cartouche de gauche a été découpée et remplacée par une poésie sur le prélat Van den Poorten (56).

Papebroch aussi a utilisé cette même gravure en 1695. Au milieu d'une vue des bâtiments de l'abbaye figure une légende comportant cinq numéros. Sous les armoiries du prélat du moment, Teniers, dans un

(51) Acte du 24 juillet 1469. Transcrit dans le *Nouveau Cart. VIII*, fol. 164 r°-v°, n° 321. A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 11.

(52) *Catalogue des bienfaiteurs de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Michel à Anvers*, dans *Le Bibliophile belge*, XI, 1854, 275-277 et 286-287.

(53) Cf. A.J.J. DELEN, *Iconographie van Antwerpen*, n° 33, 42, 61, 64, 71, 74, Bruxelles, 1930. Voyez aussi L. VOIT c.a., *De stad Antwerpen van de Romeinse tijd tot de 17de eeuw. Topografische studie rond het plan van Virgilius Bononiensis*, 1565, Bruxelles, 1978.

(54) D. PAPEBROCHUS, *De Ecclesia et Abbatis S. Michaelis Antwerpiae, a S. Norberto suscepta, et hactenus florentissima*, 939 et 941, dans G. HENSCHENUS e.a., *Acta Sanctorum Iunii*, I, Anvers, 1695. — Les trois dessins repris des *Acta Sanctorum*, 939, sont reproduits par F. H. MERTENS et K. L. TORPS, *Geschiedenis van Antwerpen sedert de stichting der stad tot onze tijden*, III, 12, Anvers, 1847. — Quelques dessins similaires ont été repris également par P. GÉNARD, *Verhandeling over S. Michielsabdij te Antwerpen*, XXXIII, XXXIV et XLVII, dans *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers. Arrondissement d'Anvers*, IV, 1, Anvers, 1859. — Les représentations les plus anciennes ont été étudiées par K.J. VANDER EYCKEN, *De oudste afbeeldingen van de St.-Michielsabdij te Antwerpen*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, 73<sup>e</sup> année, 1990, 3-17.

(55) A. SANDERUS, *Chorographia sacra Brabantiae*, Bruxelles, 1659. Cette gravure et les suivantes sont traitées par A.J.J. DELEN, *Iconographie...*, 159-160, n° 356.

(56) J. LE ROY, *Notitia marchionatus sacri Romani Imperii*, 33, Amsterdam, 1678.

cartouche à gauche, est représenté une vue de la résidence rurale de Beerschot ; dans le cartouche de droite figurent également les armoiries de l'abbaye avec une légende de trente numéros (57).

David Coster († ca. 1752) a copié la gravure de l'ouvrage de Papebroch pour la réédition de la *Chorographia* de Sanderus par Foppens en 1726. Les armoiries de l'abbaye sont omises en dessous du cartouche de droite (58). La gravure a été contrefaite également, en plus petit format, par Jacques Harrewijn (1660-1732) pour l'*Historia episcopatus Antverpiensis* de F. Foppens, éditée en 1717 (59). Par après elle a été réutilisée à plusieurs reprises.

En 1737, J. Schawberg (1717-1760) a réalisé une nouvelle gravure. Dans le cartouche de gauche est gravé une dédicace au prélat Lams en dessous de ses armoiries ; dans le cartouche de droite figure une vue partielle du perron et des nouveaux bâtiments avec, en arrière fond, les armoiries de l'abbaye et, au milieu, un ruban portant l'inscription « *Abbatia S. Michaëlis Antverpiae* » (60).

Dans l'ouvrage *Le grand théâtre sacré du duché de Brabant* on trouve deux gravures, l'une représentant la façade de la chapelle de l'abbé, construite sous l'abbé Van der Sterre (1629-1652), l'autre l'intérieur de la chapelle Saint-Martin, reconstruite par l'abbé Teniers (1687-1709) ; elles sont l'œuvre du graveur J. B. Jonghelinx (61).

Deux gravures intéressantes sont encore reproduites par H. Causé (1648-1699), d'après des dessins de J. Croes. L'une d'elles représente une vue intérieure de l'église ; l'autre une vue du réfectoire comportant six peintures de banquet de la main de Jean Érasme Quellin (1634-1715) et dont avaient passé commande les abbés Simeomo et Knyff (62).

Signalons encore que le château « *Wilton House* » près de Salisbury-Wiltshire en Angleterre possède un tableau représentant une belle vue de l'abbaye, prise de l'est vers l'abside de l'église, peinte par Jean van der Heyden (1637-1712). L'abbaye d'Averbode possède un tableau de P. Collin représentant la façade sud de l'abbaye. Sur la façade du quartier abbatial apparaissent notamment les armoiries du prélat Varendonck (1762-1771) (63).

Dans le catalogue de la main de K. J. Vander Eyken, édité à l'occasion de l'exposition organisée en 1988 dans l'église Saint-Michel à Anvers, sont traités les autels, les statues et les épitaphes de l'abbaye (64).

L'abbé Van der Sterre (1629-1652) a fait peindre, probablement par l'atelier d'Abraham van Diepenbeeck (1596-1675), une galerie de portraits d'abbés mitrés du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècle. Sur ces portraits certains détails rappellent nettement des particularités de la vie de ces abbés, mais en tant que portraits, ils sont le plus souvent fictifs.

De cette série, l'abbaye d'Averbode en possède sept, soit les portraits des abbés Fierkens, Aechtenrijt, Van Elsacker, Van Tienen, Van der Meer, Andries et Feyten. L'abbaye de Tongerlo possède le portrait de l'abbé Van der Haghen ; le collège Notre-Dame des Pères Jésuites à Anvers ceux des abbés De Weert et Jacques Embrechts ; l'hospice Mayerhof à Mortsel celui de Corneille Embrechts.

Le portrait de l'abbé Ierselius par P. P. Rubens se trouve au Musée royal de Copenhague ; une copie de celui-ci à l'abbaye d'Averbode. Un autre portrait d'Ierselius est conservé au Grand Séminaire de Bruges.

Parmi les autres abbés des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle, deux portraits se trouvent à l'abbaye d'Averbode, notamment ceux des abbés Knyff et Sammels et même deux de l'abbé Rosa. Le portrait de l'abbé De Vos se trouve au Collège Saint-Michel à Brasschaat ; une réplique de celui-ci repose à Averbode. L'abbaye de Tongerlo possède les portraits des abbés Van der Sterre, Teniers et Van der Boven ; il se peut qu'un portrait non identifié représente l'abbé Varendonck.

(57) D. PAPERBROCHUS, *De Ecclesia...*, 939, dans *Acta Sanctorum Junii*, I, Anvers, 1695.

(58) A. SANDERUS, *Chorographia sacra Brabantiae*, entre 88 et 89, édité par F. FOPPENS, I, La Haye, 1726. — On retrouve la même gravure dans *Le grand théâtre...*, II, 1, entre 92 et 93, La Haye, 1729.

(59) F. FOPPENS, *Historia episcopatus Antverpiensis*, 146, Bruxelles, 1717.

(60) Reproduit dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, entre 4 et 5.

(61) *Le grand théâtre...*, II, 1, 93 et 94.

(62) D. PAPERBROCHUS, *De Ecclesia...*, 946 et 947, dans *Acta Sanctorum Junii*, I, Anvers, 1695.

(63) K. J. VANDER EYKEN, *Vier schilderijen i.v.m. de Antwerpse Sint-Michielsabdij van P. Col(l)ijn*, dans *An. Praem.*, LXVI, 1990, 79-82.

(64) K. J. VANDER EYKEN, *De St.-Michielsabdij Antwerpen. Iconografische tentoonstelling. 1124-1830, 45-58*, Anvers, 1988.

Le portrait de l'abbé Van Couwerven par Catherine Pepijn se trouve au Musée royal des Beaux-Arts à Anvers ; une copie de celui-ci est exposée à l'abbaye de Tongerlo. Un portrait de l'abbé Van der Poorten se trouve dans une collection privée à Rome, un portrait de l'abbé Vermoelen à Wommelgem. Le portrait du dernier abbé, Pooters, se trouve en l'église Saint-Charles à Anvers.

On connaît également les portraits gravés de plusieurs abbés (65).

**SIGILLOGRAPHIE :** Les sceaux de l'abbaye et des abbés sont traités dans les publications de P. Génard en 1859 (66), de J. Vannérus en 1908 (67), de F. Prims en 1931 (68) et de K. J. Vander Eyken en 1988 (69).

\* \* \*

L'abbaye Saint-Michel a été fondée à Anvers en 1124 lors du transfert de l'église Saint-Michel à l'ordre Prémontré par l'évêque Burchard de Cambrai. Précédemment un chapitre de douze chanoines sous l'autorité d'un prévôt disposait de l'église. Le transfert donna lieu à la rédaction de trois chartes : l'une de l'évêque Burchard pour le nouveau Chapitre de Notre-Dame, une autre de l'évêque pour l'abbaye Saint-Michel et une troisième du prévôt Hildolphus pour la même abbaye ; par après nous désignerons ces trois actes comme B1, B2 et H. Ces trois documents fixent les modalités de ce transfert, les droits paroissiaux des deux églises et l'autorité de l'évêque (70).

Dans une étude pénétrante, E. Van Mingroot (71) a démontré que seule la charte du Chapitre de Notre-Dame (B1) est authentique, encore que non rédigée, ni écrite dans la chancellerie cambraisienne. Par contre la charte de fondation de l'abbaye Saint-Michel et la lettre d'Hildolphus sont des faux, ou plus précisément des copies figurées. Vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle le copiste de l'abbaye a transcrit les actes originaux en y insérant un passage selon lequel les religieux de l'abbaye étaient autorisés également à visiter les malades, à administrer les derniers sacrements et à entendre les confessions, droits qui ne figurent pas dans la charte du Chapitre de Notre-Dame ; par conséquent les deux sont faux selon la forme, mais selon le contenu ils ne le sont que partiellement.

L'origine du chapitre de l'église Saint-Michel n'est pas connue. Selon F. Prims il existait de toute façon avant l'épiscopat de Burchard à Cambrai (1114-1130) (72) ; plus tard il a situé la fondation au IX<sup>e</sup> ou au X<sup>e</sup> siècle (73). Mais Burchard a réformé et privilégié ce chapitre. Le service paroissial à l'église Saint-Michel était jusqu'alors confié à un seul prêtre. Par cette réforme, l'église, de même d'ailleurs que les églises dépendantes de Sainte-Walburge dans le bourg d'An-

(65) J. VAN DEN NIEUWENHUIZEN, *Portretten van prelaten van de Antwerpse St.-Michielsabdij*, dans *Vlaamse Stam*, V, 1969, 413-419.  
— K. J. VANDER EYKEN, *De St.-Michielsabdij...*, 67-76, Anvers, 1988.

(66) P. GÉNARD, *Verhandeling...*, XXXVII-XLI, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859.

(67) J. VANNÉRUS, *Inventaire des Empreintes de Sceaux existants aux Archives de l'État à Anvers*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, VII, 1908, 438-440, n<sup>os</sup> 73-82.

(68) F. PRIMS, *Antwerpse Zegels der XIII<sup>e</sup> eeuw*, 63-67, n<sup>os</sup> 97-102, dans *Geschiedenis van Antwerpen*, II, *De XIII<sup>e</sup> eeuw*, Bruxelles, 1931.

(69) K. J. VANDER EYKEN, *De Sint-Michielsabdij...*, 17-19, n<sup>os</sup> 8-18, Anvers, 1988.

(70) En ce qui concerne l'édition de ces trois actes, nous renvoyons à P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek der Witteerenabdij van S.-Michiels te Antwerpen*, 1-8, n<sup>os</sup> 1-3, Ekeren, 1909.

(71) E. VAN MINGROOT, *De bisschoppelijke stichtingsoorkonde voor O.L. Vrouwkapittel en Sint-Michielsabdij te Antwerpen* dans *An. Praem.*, XLVIII, 1972, 43-64.

(72) F. PRIMS, *Geschiedenis van Antwerpen*, I, *Jong Antwerpen*, 61, Bruxelles, 1927.

(73) F. PRIMS, *Antwerpen door de eeuwen heen*, 28, Anvers, 1951.

vers, celles de Lillo, Berendrecht et Oorderen furent confiées au chapitre. Dorénavant les prêtres paroissiaux seraient désignés par les chanoines ; néanmoins ils recevraient toujours leur juridiction des mains de l'évêque ou de son représentant.

Le prévôt choisi par les chanoines se verrait confier le service des âmes des chanoines par l'évêque et devrait obéissance à ce dernier. Pour cette décision l'évêque avait été pressenti par Godefroid, duc de Lorraine (1106-1128). De cette façon le duc pouvait restituer aux chanoines pour assurer leur subsistance deux parts des dîmes qui avaient été dérobées à l'église à Anvers et dans ses environs.

La spoliation remontait à des temps immémoriaux ; depuis lors ces dîmes étaient devenues un fief impérial. Cependant ce n'était pas la première fois qu'elles étaient restituées. Godefroid IV de Bouillon (1087-1100) les avait déjà restituées au profit des chanoines avant de partir en croisade en 1096. C'est la raison pour laquelle il est quelquefois présenté dans les chroniques comme le fondateur du chapitre (74). Mais son successeur Henri I, comte de Limbourg (1101-1106), les avait de nouveau usurpées ; voilà la raison de cette nouvelle restitution. Le 21 novembre 1119 Godefroid obtint à Utrecht de l'empereur Henri V (1111-1125) la donation des dîmes à l'église Saint-Michel ; un quart en était destiné à la prévôté, les trois quarts restants aux chanoines (75). L'abandon par l'évêque au profit du chapitre et la restitution des dîmes par le duc se situent de ce fait aux environs de l'année 1119 (76).

Cinq années plus tard les chanoines allaient quitter l'église. Eux-mêmes avaient invité Norbert à Anvers en signe de reconnaissance envers ceux qui assuraient leur subsistance parce que la doctrine de l'hérétique Tanchelin les avait atteints. La formulation de cette motivation dans B2 et H qui diffère de celle en B1, a fait conclure à tort à certains historiens, dont en dernier lieu L. Philippen en 1934 (77), que les chanoines eux-mêmes avaient adhéré à la doctrine de Tanchelin, notamment l'antisacerdotalisme.

Le texte de B1 donne clairement à penser que, non pas les chanoines, mais bien les paroissiens anversois eux-mêmes avaient subi l'influence de Tanchelin. De ce fait les positions au sein du chapitre et le train de vie des chanoines étaient devenus pour eux une pierre d'achoppement. Que les chanoines eussent assumé leur responsabilité envers eux n'apparaît dès lors qu'un simple euphémisme.

Qui était en fait, ce Tanchelin ? Dans une étude récente J. M. de Smet a démontré que Tanchelin n'était pas un agitateur tombé en hérésie, mais en réalité le meneur d'un groupe de prédicateurs ambulants. Ses prédications grégoriennes avaient beaucoup de succès auprès de la communauté chrétienne (78). Tanchelin et Norbert poursuivaient plutôt le même objectif (79). D'ailleurs, en 1124, Tanchelin était déjà mort depuis neuf ans. Qu'il figure encore ici comme

(74) Voir par exemple *Chronijk der stadt Antwerpen toegeschreven aan den notaris Geeraard Berrijn*, 1, édité par G. VAN HAVEN (Maatschappij der Antwerpsche Bibliophilen, uitgave n° 5), Anvers, 1879.

(75) En ce qui concerne l'édition de ces actes, nous renvoyons à J. C. DIRCKXSENS, *Antverpia Christo nascens et crescens*, I, 111-112, Anvers, 1773.

(76) Ces restitutions et ces reprises sont relatées dans une lettre non-datée du duc Godefroid au tribun B. et aux habitants d'Anvers (éd. par J. C. DIRCKXSENS, *Antverpia Christo...*, I, 115-116, Anvers, 1773), et reprises dans B1. De prime abord Prims avait daté ce document avant l'acte impérial (F. PRIMIS, *Geschiedenis van Antwerpen*, II, 4, 28, n° 3, Bruxelles, 1931), par après en 1121 ou 1122 (F. PRIMIS, *Antwerpen door de eeuwen heen*, 46, Anvers, 1951).

(77) L. PHILIPPEN, *De Heilige Norbertus en de strijd tegen het Tanchelisme te Antwerpen*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, XXV, 1934, 251-288.

(78) J.-M. DE SMET, *De monnik Tanchelin en de Utrechtse bisschopszetel in 1112-1114*, dans *Scrinium Lovaniense. Historische opstellen Étienne van Cauwenbergh* (Université de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie, 4<sup>e</sup> s., fasc. 24), 207-234, Louvain, 1961.

(79) CH. DEBRÈNE, *Les prédicateurs apostoliques dans les diocèses de Thérouanne, Tournai, et Cambrai-Arras durant les années 1075-1125*, dans *An. Praem.*, LIX, 1983, 178-182.

bouc émissaire n'est pas logique. On peut interpréter ceci comme suit : après sa mort ses adeptes seraient retombés dans l'hérésie en se réclamant de lui (80).

Il convient d'attacher plus d'importance au fait que les chanoines ont mandé Norbert sur le conseil de l'évêque et avec l'approbation de la population tout entière, ainsi que le mentionnent les documents B2 et H. Ceci signifie peut-être que l'affaire a donné lieu à un synode laïc. L'intervention de l'évêque a été sans doute plus importante qu'il n'apparaît selon la formulation des actes. Pendant la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XII<sup>e</sup>, la réforme d'un chapitre séculier a souvent été provoqué par le passage à un chapitre régulier (81). La réforme aux environs de l'année 1119 n'avait pas donné les résultats espérés. L'état d'esprit parmi la population anversoise nécessitait une nouvelle réforme. Norbert et ses disciples leur en fournissaient l'occasion.

Le partage des biens rendu nécessaire par le transfert de l'ancien chapitre à l'église Notre-Dame, a été clairement consigné dans trois actes. Les chanoines se désistaient de leur église, du cimetière environnant où étaient édifiées quelques chapelles, de trois bonniers et d'un arpent contigus. Réduits au nombre de huit les chanoines passaient à l'église Notre-Dame avec huit prébendes et la totalité de la prévôté. Les propriétés et les biens en possession de l'église Saint-Michel en furent également séparés à usage propre. Ils cédèrent aux moines quatre prébendes. Ceci signifierait-il que quatre chanoines rejoignirent les disciples de Norbert, ou bien qu'à ce moment ces prébendes étaient vacantes : la question est irrésolue.

En ce qui concerne les droits paroissiaux, l'évêque disposait que les baptêmes étaient permis dans les deux églises pendant les journées de Pâques et de la Pentecôte mais en dehors de ces périodes il était administré par le curé de l'église Notre-Dame seulement. Les enterrements étaient permis dans les cimetières des deux églises (82).

En 1135, les dispositions de 1124 furent confirmées par l'évêque Liétard ; certains points furent précisés plus nettement. Mais la visite des malades et l'administration des derniers sacrements furent formellement interdites aux religieux de Saint-Michel (83). En 1148 cependant, ces droits leur furent reconnus, mais de toute évidence sur base des actes falsifiés de 1124 de l'évêque Burchard et du prévôt Hildolphus (84). Jusqu'alors, ces droits avaient donné lieu continuellement à des contestations avec le Chapitre de Notre-Dame (85), elles persistèrent jusqu'en 1219, moment où un arrangement fut conclu selon lequel l'abbaye renonçait à toute revendication en la matière (86).

Le transfert aux disciples de Norbert de l'église Saint-Michel a eu également d'importantes conséquences en matière liturgique. Vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle fut rédigé un missel qui, à présent encore, est conservé au presbytère de Berchem. Il résulte d'une enquête récente que la teneur de ce missel correspond à un ordinaire de 1417 du Chapitre de Notre-Dame. Les premiers Prémontrés de Saint-Michel se sont servis d'ouvrages liturgiques trouvés sur place, alors que les chanoines du Chapitre séculier ont tout naturellement continué en l'église Notre-Dame la litur-

(80) W. M. GRAUWEN, *Enkele notities betreffende Tanchelm en de ketterijen in het begin van de 12de eeuw*, dans *An. Praem.*, LVI, 1980, 86-92.

(81) Cf. L. PHILIPPEN, *De Heilige Norbertus...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, XXV, 1934, 257-262. — Il convient de remarquer qu'à Anvers il ne s'agissait pas d'une translation ou d'un remplacement sans plus ; l'institution ancienne fut, en effet, maintenue dans une autre église et subsistait à côté de la nouvelle.

(82) Les mêmes actes ont été utilisés par L. Philippen pour esquisser l'origine du chapitre Saint-Michel et le transfert à l'église Notre-Dame. Cf. L. PHILIPPEN, *Kerkelijk en godsdienstig Brabant vanaf het begin van der IVe tot in de XVIe eeuw*, 294-304, Anvers, 1935.

(83) Édité par P. J. GOITSCHALKX, *Oorkondenboek...* 8-11, n° 4.

(84) Édité par P. J. GOITSCHALKX, *Oorkondenboek...* 15-18, n° 7.

(85) Cf. F. PHIMS, *Kerkelijk Antwerpen rond 't jaar 1200*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, XVII, 1926, 367-372.

(86) Édité par P. J. GOITSCHALKX, *Oorkondenboek...* 77-79, n° 55.

gie de l'église Saint-Michel. On s'est même demandé si, par le truchement de l'abbaye Saint-Michel, Prémontré n'a peut-être pas adopté certains usages de l'ancienne liturgie anversoise (87).

Notons, pour terminer, que les trois actes cités de 1124, ont été rédigés entre le 4 juin et le 25 décembre. Ce qui permet de préciser davantage la date de fondation de l'abbaye Saint-Michel (88).

WALTMAN (89) fut le premier abbé de Saint-Michel, installé en 1128 par Hugo de Fosses (90). Cette même année il prit part au Chapitre général de son ordre (91). Peu après le passage de Saint-Michel à Prémontré, l'abbaye de Middelbourg en Zélande fut fondée par des religieux anversoises entre 1124 et 1127 (92), suivie quelques années plus tard par celle de Tongerlo (93). Waltman n'est cité que dans un acte de 1130-1133 pour l'abbaye de Tongerlo (94). Le dessin de sa pierre tombale est connu par des reproductions. L'abbé Van der Sterre érigea en 1631 un monument commémoratif en son honneur dans l'église de l'abbaye (95).

Son décès en 1138 fut commémoré dans diverses abbayes le 15 ou le 16 mai, mais à Anvers le 15 avril (96).

ÉMELIN (97) succéda à Waltman. Il est cité dans un acte de 1138-1152 concernant l'abbaye du Parc (98), et dans les lettres de protection de 1146 par Nicolas, évêque de Cambrai (99), du 5 avril 1148 du pape Eugène III (100) et du 25 juin 1157 du pape Adrien IV (101).

Sous son abbatiat les biens de l'abbaye se sont accrus considérablement. En 1146 l'évêque de Cambrai confirma l'acquisition de terrains de Steenborgerweert, à Brochem, à Ossele et à Harinrode (102) et en 1147 le don d'un domaine à Ter Elst (103). De la bulle de 1148 du pape Eugène III

- (87) N. J. WEYNS, *Een Antwerps missaal uit de 12de eeuw*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, 49<sup>e</sup> année, 1966, 5-42.  
 (88) Cfr E. VAN MINGROOT, *De bisschoppelijke stichtingsoorkonde...*, 43, note 4.  
 (89) R. VAN WAERELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 19. — C. HUGO, *Sacri et candidi...*, II, 241, Nancy, 1736, omet le nom de cet abbé.  
 (90) W. M. GRAUWEN, *Norbertus aartbisshop van Maagdenburg (1126-1134)*, 111 (Verhandelingen Kon. Vlaamse Ac. voor Wet., Lett. en Sch. K. van België, Letteren, XL, 1978, n° 86), Bruxelles, 1978.  
 (91) [I. VAN SPILBECK], *Le bienheureux Waltman, de l'ordre de Prémontré, 1<sup>er</sup> abbé de Saint-Michel, à Anvers. Notice biographique et iconographique*, dans *Bulletin de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, 1901 (5<sup>e</sup> série des Annales, X), 611.  
 (92) H. TH. HEYMAN, *De verspreiding der Norbertijnerorde in Nederland*, dans *An. Praem.*, IX, 1933, 21-22.  
 (93) E. VAN MINGROOT, *De stichtingsoorkonde van de abdij Tongerlo : echts of vals?*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XLIII, 1972, 615-654.  
 (94) M. A. ERENS, *De oorkonden der abdij Tongerlo*, 1, 3, n° 1, Tongerlo, 1948.  
 (95) C. LAWRENCE, *Hei Waltman memoriaal : een verloren werk uit de Sint-Michielsabdij van Antwerpen*, dans *Antwerpen*, 33<sup>e</sup> année, 1987, 145-152.  
 (96) *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis*, 142, édité par P. GÉNARD dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859. — P. J. GOETSCHALCKX, *Obituarium der abdij...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, I, 1902, 55. — On trouve le texte de l'épitaphe de l'abbé dans FR. SWERTIUS, *Monumenta sepulcralia...*, 130; dans le ms. *Coenobiographia...*, fol. 41 r°, A.V. ANVERS, GF. 324; dans *Inscriptions...*, 99, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859. — La *Chronyck der stad Antwerpen* attribué au notaire Gérard Bertrijn, édité par G. VAN HAVRE (Antwerpsche Bibliophilen, uitgave n° 5), 2, Anvers, 1879, cite les dates du 15 avril et du 17 mai. — G. SLECHTEN, *Neerolugum Monasterii Averbodiensis*, 160, Averbode, 1978-1984 (sous la date du 16 mai).  
 (97) R. VAN WAERELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 19.  
 (98) EDG. DE MARNEFFE, *Cartae Parcesens. Werchter, Huucht en Wuckerzeel*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, II, 1903, 426, n° 5.  
 (99) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 11-13, n° 5.  
 (100) Original A.A. AVERBODE. — P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 19-21, n° 9.  
 (101) Original A.A. AVERBODE. — P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 30-33, n° 16.  
 (102) Cfr ci-dessus note 99.  
 (103) Original A.A. AVERBODE. — P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 14, n° 6.

il appert que le patrimoine s'était accru d'autres biens encore (104). En 1154 l'abbaye acquit un alleu à Nederokerzeel et d'autres terrains aux environs (105), ainsi que d'importantes possessions à Zandvliet ; le duc de Brabant lui confiait tous les terrains qu'elle aurait défrichés (106). En 1155 le curé de Merksplas lui fit don de son église (107). De la confirmation de ses biens en 1155 par Nicolas, évêque de Cambrai, et par le pape Adrien IV (108), il appert que ceux-ci s'étaient encore accrus continuellement ; ce fait est également attesté par la confirmation du duc de Brabant en 1161 (109).

Une contestation existait avec les chanoines du Chapitre de Notre-Dame au sujet de la visite des malades et de l'administration de l'extrême-onction. La charte de fondation de l'évêque Burchard et la charte de 1124 du prévôt Hildolphe ont été falsifiées par le copiste de l'abbaye, lequel y inséra également le double objet de cette contestation (110). À partir de ces données l'évêque Nicolas a reconnu en 1148 ces attributions aux religieux de Saint-Michel. Il décida en outre qu'ils pouvaient conserver les offrandes des fidèles, à l'exception de celles faites au cours des obsèques des paroissiens de l'église Notre-Dame (111).

Le décès d'Émelin en 1161 a été commémoré le 29 septembre (112).

**ALARD** (113) gouverna l'abbaye moins d'un an. Il serait décédé le 1<sup>er</sup> septembre 1162 (114).

**THIBAUD** (115) apparaît comme témoin dans un acte de l'archevêque-élu de Cologne concédé à Srazana le 5 avril 1164 (116).

Les possessions et les privilèges de l'abbaye ont été confirmés le 18 avril 1165 par l'anti-pape Victor IV (117). L'alleu de Selsaten à Wommelgem et un tiers des dîmes lui furent attribués en 1167 (118). Les polders de Lillo et de Oorderen donnèrent lieu à des contestations de la part du Chapitre de Notre-Dame. En 1170 il fut convenu que l'abbaye n'était pas tenue au paiement des dîmes pour quatre terrains situés à Lillo, seize à Oorderen et pour dix autres encore à assécher entre Ekeren et Austruweel (119).

Thibaud résigna en 1171 ; son décès a été commémoré le 3 août (120).

(104) Cfr ci-dessus note 100.

(105) Original A.A.AVERBODE. — P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*..., 22-24, n° 11.

(106) Original A.A.AVERBODE. — P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*..., 26-27, n° 13.

(107) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*..., 27-28, n° 14.

(108) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*..., 28-30, n° 15.

(109) Cfr ci-dessus note 101.

(110) Original A.A.AVERBODE. — P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*..., 34-36, n° 18.

(111) E. VAN MINGROOT, *De bisschoppelijke stichtingsoorkonde voor O.L. Vrouwkapittel en Sint-Michielsabdij te Antwerpen*, dans *An. Praem.*, XLVIII, 1972, 60-62.

(112) *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis*..., 225, A.V.ANVERS, GF. 325. — *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis*, 154, édité par P. GÉNARD dans *Inscriptions funéraires*..., IV, 1, ANVERS, 1859. — G. SLECHTEN, *Necrologium*..., 272. — On trouve le texte de l'épithaphe de l'abbé dans le ms. *Coenobiographia*..., fol. 42 r°, A.V.ANVERS, GF. 324.

(113) R. VAN WAERFLOHEM, *Liste chronologique*..., dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 19.

(114) *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis*..., 220, A.V.ANVERS, GF. 325. — *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis*, 152, édité par P. GÉNARD dans *Inscriptions funéraires*..., IV, 1, ANVERS, 1859. — G. SLECHTEN, *Necrologium*..., 246 (sous la date du 31 août). — On trouve le texte de son épithaphe dans le ms. *Coenobiographia*..., fol. 42 r°, A.V.ANVERS, GF. 324.

(115) R. VAN WAERFLOHEM, *Liste chronologique*..., dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 19.

(116) M. A. ERIENS, *De oorkonden*..., I, 33, n° 20.

(117) Original A.A.AVERBODE. — P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*..., 37-39, n° 19.

(118) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*..., 40, n° 20.

(119) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*..., 40-42, n° 21 et 42-44, n° 22.

(120) *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis*..., 216, A.V.ANVERS, GF. 325. — *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis*, 150, édité par P. GÉNARD dans *Inscriptions funéraires*..., IV, 1, ANVERS, 1859. — G. SLECHTEN, *Necrologium*..., 157 (sous la date du 13 mai). — On trouve le texte de l'épithaphe de l'abbé dans le ms. *Coenobiographia*..., fol. 42 v°, A.V.ANVERS, GF. 324.

**RICHARD** (121) accéda à l'abbatit en 1171 ou 1172. Floris III, comte de Hollande (122), accorda à l'abbaye l'exemption de péage dans son comté. Celle-ci acquit en 1179 une partie de la *villa* de Merksplas (123). Elle fut confirmée dans ses possessions et ses privilèges le 7 septembre 1179 par le pape Alexandre III (124). Henri I<sup>er</sup>, duc de Brabant, lui rendit en 1186 les pâturages dont elle avait été dépouillée ; ce faisant il confirmait l'abbaye dans ses possessions. Dans cet acte l'abbé est nommément cité (125). Il est également cité comme témoin dans des actes de 1178 et 1183 concernant l'abbaye de Tongerlo (126).

Son décès a été commémoré à Anvers le 20 mars 1189 (127).

**GAUTIER DE STRIJPEN** (128) fut abbé de 1189 jusqu'à sa mort, le 9 novembre 1192 (129).

**HÉLIE** (130) fut abbé de 1192 jusqu'en 1199, année où il résigna sa dignité. Il mourut le 24 décembre 1199 (131).

**GISELBERT** (132) fut abbé de 1199 jusqu'en 1205 ; il aurait résigné sa dignité peu avant sa mort, survenue, semble-t-il, le 6 octobre 1205 (133). À notre avis cependant, il vivait encore en 1219, année pendant laquelle il est encore cité comme témoin dans un acte (134) ; il aurait donc résigné sa dignité.

**HUGO** (135) était abbé de Saint-Michel de 1205 jusqu'à sa mort en 1208, commémorée le 18 février à Anvers (136), le 7 janvier ailleurs.

(121) R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 19.

(122) A. KOCH, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland tot 1299*. I. *Eind van de 7<sup>e</sup> eeuw tot 1222*, n° 197, La Haye, 1970.

(123) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 50-51, n° 27.

(124) Original A.A. AVERBODE. — P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 47-50, n° 26.

(125) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 62-64, n° 38.

(126) M. A. ERENS, *De oorkonden...*, I, 48, n° 29 et 54, n° 33.

(127) *Obituarium ecclesiae S<sup>ci</sup> Michaelis...*, 199, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Obituarium ecclesiae S<sup>ci</sup> Michaelis*, 141, édité par P. GÉNARD dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859. — P. J. GOETSCHALCKX, *Obituarium der abdij...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, I, 1902, 468. — G. SLECHTEN, *Neerologium...*, 105. — On trouve le texte de l'épithaphe de l'abbé dans le ms. *Coenobiographia...*, fol. 42 v°, A.V. ANVERS, GF. 324.

(128) R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 19.

(129) *Obituarium ecclesiae S<sup>ci</sup> Michaelis...*, 232, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Obituarium ecclesiae S<sup>ci</sup> Michaelis*, 157, édité par P. GÉNARD dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859. — G. SLECHTEN, *Neerologium...*, 312. — On trouve le texte de l'épithaphe de l'abbé dans le ms. *Coenobiographia...*, fol. 43 r°, A.V. ANVERS, GF. 324 ; dans *Inscriptions...*, 97, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859.

(130) R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 19.

(131) *Obituarium ecclesiae S<sup>ci</sup> Michaelis...*, 241, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Obituarium ecclesiae S<sup>ci</sup> Michaelis*, 161, édité par P. GÉNARD dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859. — On retrouve le texte de l'épithaphe de l'abbé dans le ms. *Coenobiographia...*, n° 43 r°. A.V. ANVERS, GF. 324.

(132) R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 19.

(133) *Obituarium ecclesiae S<sup>ci</sup> Michaelis...*, 226, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Obituarium ecclesiae S<sup>ci</sup> Michaelis*, 155, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859. — On trouve le texte de l'épithaphe de l'abbé dans le ms. *Coenobiographia...*, n° 43 v°, A.V. ANVERS, GF. 324.

(134) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 79-81, n° 56. Dans cet acte apparaît comme témoin, après le prieur, un E., quondam abbas. Ceci nous semble être une erreur d'écriture au lieu d'un G. ; aucun abbé n'est connu dont le nom commence par la lettre E.

(135) R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 20.

(136) *Obituarium ecclesiae S<sup>ci</sup> Michaelis...*, 193, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Obituarium ecclesiae S<sup>ci</sup> Michaelis*, 138, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859. — P. J. GOETSCHALCKX, *Obituarium der abdij...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, I, 1902, 452. — On trouve le texte de l'épithaphe de l'abbé dans le ms. *Coenobiographia...*, n° 43 v°, A.V. ANVERS, GF. 324.

**ARNOUL D'ERPSE** (137) devint abbé en 1208.

Au mois d'avril 1210 le duc de Brabant accorda le droit de pêche dans les communes des polders au nord d'Anvers (138). En août 1210 il autorisa la mise en friche de terrains vagues à Merksplas (139) ; la même année il accorda la juridiction inférieure à Zandvliet (140).

En 1219 l'abbaye renonça à tous droits paroissiaux ; en revanche, le Chapitre de Notre-Dame renonça au paiement de douze setiers de blé, convenu en 1148 et, en outre, aux dîmes de trente autres bonniers de terrain ; moyennant la renonciation à toute offrande, les paroissiens de l'église Notre-Dame pouvaient eux aussi être ensevelis dans l'abbaye (141).

L'abbé Arnoul est cité dans des actes du duc de 1212 (142) et de 1213 (143), ainsi que dans un acte de 1219 (144). Cette année-là il fut élu comme abbé de Bonne-Espérance ; vers 1238 il abdiqua et se retira à Saint-Michel (145).

Son décès est commémoré à Anvers le 21 février (146).

**HERMAN** (147) est cité comme abbé dans des actes de 1219 (148), de novembre 1223 (149) et d'avril 1230 (150).

Le 3 avril 1226 le pape Honorius III confirme l'abbaye dans ses biens (151). La même année, le duc de Brabant fit don d'un cens pour l'achat de cinq cierges à allumer devant le maître-autel, et de deux cierges à porter devant l'abbé aux jours de grande fête (152). Moyennant un cens annuel de huit livres flamandes et demi, l'abbaye obtint en 1229 d'un chanoine de Cambrai les dîmes et le patronat des églises de Korbeek, Meerbeek et Westrem (153).

L'abbé Herman décéda le 1<sup>er</sup> juillet 1230 (154).

**SIGER DE BALEN** (155) n'aurait été abbé que depuis juillet 1230 jusqu'à son décès le 23 novembre 1230 (156).

(137) R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...* dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 20.

(138) P. J. GOITSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 69-70, n° 46.

(139) P. J. GOITSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 70-71, n° 47.

(140) P. J. GOITSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 71-72, n° 48.

(141) Originaux A.A. AVERBODE et A.CATHÉDRALE ANVERS, *Capsa I dominorum*, n° 31, édité par P. J. GOITSCHALCKX, *Oorkondenboek...* 77-79, n° 55.

(142) M. A. ERENS, *De oorkonden...*, 1, 103, n° 65.

(143) P. J. GOITSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 72-73, n° 49.

(144) P. J. GOITSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 79-81, n° 56.

(145) U. BERLIÈRE, *Monasticon belge. I. Provinces de Namur et de Hainaut*, Marsdesous, 1890-1897, 397.

(146) *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis...*, 194, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis*, 138, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859. — P. J. GOITSCHALCKX, *Obituarium der abdij...* dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, 1, 1902, 453. — G. SLECHTEN, *Necrologium...*, 37 (sous la date du 8 janvier). — On trouve le texte de l'épithaphe de l'abbé dans le ms. *Coenobiographia...* f° 44 r°, A.V. ANVERS, GF. 324.

(147) R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...* dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 20.

(148) Original A.A. AVERBODE. — P. J. GOITSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 81-82, n° 57.

(149) Original A.A. AVERBODE. — P. J. GOITSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 85-86, n° 61.

(150) P. J. GOITSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 100-101, n° 75.

(151) P. J. GOITSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 88-89, n° 63.

(152) Original A.A. AVERBODE. — P. J. GOITSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 90-91, n° 65.

(153) P. J. GOITSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 96-100, actes n° 72-74.

(154) *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis...*, 211, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis*, 147, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859. — G. SLECHTEN, *Necrologium...*, 195 (sous la date du 30 juin). — On trouve le texte de l'épithaphe de l'abbé dans le ms. *Coenobiographia...* f° 44 r°, A.V. ANVERS, GF. 324.

(155) R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...* dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 20.

(156) *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis...*, 234, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis*, 158, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859. — G. SLECHTEN, *Necrologium...*, 322. — On trouve le texte de l'épithaphe de l'abbé dans le ms. *Coenobiographia...* f° 44 v°, A.V. ANVERS, GF. 324.

ARNOUL (157) est cité comme abbé dans un acte du mois d'août 1231 (158).

Le 23 juin 1232 il est chargé, conjointement avec les abbés de Saint-Alexis à Rome et de Notre-Dame à Middelbourg, de notifier à l'assemblée plénière du Chapitre général les réformes désirées par le pape Grégoire IX. Les mandataires pontificaux rencontrèrent tant d'oppositions qu'ils ne parvinrent pas à accomplir leur mission. Par la bulle du 22 mars 1233, ils furent chargés de reprendre leur tâche. Cette fois-ci, ils y réussirent, ce qui conduisit finalement à la révision des statuts pendant les années 1236-1238 (159).

Le 5 août 1235 l'abbaye fut autorisée par le duc à constuire des murs autour de son domaine (160). Le 4 mars 1238 elle obtint le droit de patronat de l'église de Minderhout (161). En mai 1239, l'abbé fit connaître les termes de l'accord conclu avec le tuteur du seigneur de Breda, précisant leurs droits respectifs à Zandvliet (162).

Arnoul résigna sa charge après mai 1239 ; peu avant son décès le 9 janvier 1240, il est encore cité au début de ce mois comme ancien abbé parmi les témoins (163).

EGGERIC (164), un moine de Tongerlo, devint abbé en 1239 (165). Il est cité dans un acte du 23 juin 1240 (166). Au cours de l'année 1241 la tour de l'église s'effondra pendant un office religieux (167).

L'abbé résigna sa dignité ; son décès a été commémoré le 31 janvier, ailleurs le 30 janvier (168).

GÉRARD DE LIERRE (169), originaire de la lignée des Lyra, était moine de l'abbaye de Tongerlo, devenu abbé en 1244, est cité dans une convention intervenue le 17 mars 1245 entre l'abbaye et Hugo Nose afin de délimiter leurs possessions respectives à Zandvliet, Berendrecht et Lillo (170).

Au cours de son abbatiat l'abbaye obtint du pape Innocent IV divers privilèges pontificaux. Le 8 avril 1245 celui-ci accorda aux profès de l'abbaye le droit d'accepter des héritages (171) ; le 10 juin 1248 il accorda que désormais plus personne ne pourrait être pourvu de bénéfices

(157) R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 20.

(158) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 101-103, n° 76, encore que sous le nom d'Arnolphus, ce qui pourrait être une interprétation fautive du copiste, de l'abréviation nominative *Ar.*

(159) PL. LEBÈVRE, *Les Statuts de Prémontré réformés sur les ordres de Grégoire IX et d'Innocent IV au XIII<sup>e</sup> siècle, XV-XVIII* (Bibliothèque de la Revue d'Histoire ecclésiastique, fasc. 23), Louvain, 1946 ; le texte de la constitution « *Audivimus et audientes* » du 23 juin 1232 fut édité dans le même travail, 127-138 ; celui de la bulle « *Gravis est admodum* » du 22 mars 1233 fut édité par J. LEPAIGE, *Bibliotheca Praemonstratensis ordinis*, 639 sv., Paris, 1633.

(160) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 108, n° 85.

(161) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 110-111, n° 88.

(162) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 111-114, n° 89. — Cfr aussi W. STEURS, *Les franchises du duché de Brabant au Moyen Age. Catalogue alphabétique et chronologique provisoire*, dans *Bulletin de la Commission royale des anciennes lois et ordonnances de Belgique*, XXV, 1971-1972, 260-261, n° 50.

(163) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 114, n° 90.

(164) R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 20.

(165) Dans un acte du début de janvier 1240 il est cité, mais non nominativement, cependant que son prédécesseur figure comme ancien abbé parmi les témoins. Cfr P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 114, n° 90.

(166) F. VAN DE PUTTE, *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, 573, n° DXVII, Bruges, 1864.

(167) *Chronyck der stadt Antwerpen*, attribué au notaire Gérard Bertrijn, 3, édité par G. VAN HAVRE (Maatschappij der Antwerpsche Bibliophilen, n° 3), Anvers, 1879, cite l'an 1242.

(168) *Obituarium ecclesiae S<sup>i</sup> Michaelis...*, 191, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Obituarium ecclesiae S<sup>i</sup> Michaelis*, 137, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptioes funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859. — P. J. GOETSCHALCKX, *Obituarium der abdij...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, 1, 1902, 437. — On trouve le texte de l'épithaphe de l'abbé dans le ms. *Coenobiographia...*, n° 44<sup>o</sup>, A.V. ANVERS, GF. 324.

(169) R. VAN WAEPFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 20.

(170) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 118-120, n° 95.

(171) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 120, n° 96.

ecclésiastiques en vertu de lettres pontificales (172). Il confirma l'abbaye dans ses biens et privilèges le 29 avril 1249 (173). Le 18 décembre 1253 il autorisa la perception des dîmes noyales dans les paroisses où les anciennes dîmes revenaient à l'abbaye (174).

En 1236 l'abbaye obtint en vertu du testament de Godefroid de Breda les dîmes qui étaient en sa possession à Zandvliet (175). En mars 1250, son successeur Henri renonça à toutes les dîmes à Zandvliet moyennant une rente viagère de quinze setiers d'avoine et de quinze setiers d'orge, et l'abandon de toute autre contestation et revendication (176). En 1250, Jean de Meer céda par legs les dîmes de l'endroit à l'abbaye (177). Pierre de Meer et son fils firent de même le 21 juin 1257 avec le patronat de l'église (178); pour ce motif le curé démissionna peu après (179).

Le 11 juin 1252 le duc de Brabant fit don à l'abbaye de six bonniers de bruyère près de sa ferme à Beerschot (180).

Le 24 juin 1256 l'abbaye de Domin vendit à Saint-Michel quinze bonniers de terre et un cens de treize sols de Louvain à Nederokkerzeel contre 400 livres Parisis et lui fit don des droits de patronat de l'église (181).

Le 25 juin 1256, le pape Alexandre IV notifia à l'abbé, de même qu'aux abbés de Rome et de Middelbourg, les dispositions prises par Grégoire IX en 1232 (182); la garde de plusieurs privilèges, accordés par le pape à l'Ordre entier entre le 11 juillet et le 5 août 1256, lui fut aussi confiée (183).

L'abbé mourut le 10 juin 1258 (184).

**JEAN DE LIERRE** (185) était de la même famille que son prédécesseur.

Sous son abbatiat, l'abbaye acquit graduellement toutes les dîmes de Meer. Le 29 mai 1259 l'abbé acheta à la veuve de Jean de Meer un tiers des petites dîmes contre 40 livres de Louvain et prit en gage contre 50 livres la moitié du tiers des grandes dîmes pendant une durée de quinze ans (186). Le 28 décembre 1261 l'abbaye prit en gage pour une durée de six années et contre 30 livres de Louvain la moitié des petites dîmes qui appartenaient à Pierre de Meer (187).

Non sans contestation le curé de Meer fut remplacé en 1267 par un moine de l'abbaye (188). Les prétentions de la veuve de Jean de Meer sur le droit de patronat de l'église firent l'objet

(172) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*.... 131, n° 106.

(173) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*.... 133-136, n° 108.

(174) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*.... 144-143, n° 117.

(175) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*.... 125-128, n° 101 et 128, n° 102.

(176) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*.... 137-139, n° 110.

(177) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*.... 139-140, n° 111.

(178) Original A.A. AVERBODE. — P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*.... 163-164, n° 139.

(179) Acte du 14 août 1257. Original A.A. AVERBODE. — P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*.... 164-165, n° 140.

(180) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*.... 142, n° 114.

(181) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*.... 152-153, n° 126. — A. ERENS, *Parochiezorg der Norbertijnen in Oost-Brabant*, dans *Eigen Schoon en De Brabander*, XVI, 1933, 199.

(182) Cf. PL. LIEFVRE, *Les Statuts*.... XX, Louvain, 1946. — La constitution « Felices recordationis » du 25 juillet 1256 est éditée par J. LEPAIGE, *Bibliotheca Praemonstratensis ordinis*, 679-681, Paris, 1633.

(183) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*.... 154-159, n° 128-133; trois originaux sont conservés aux A.A. AVERBODE.

(184) *Obituarium ecclesiae S<sup>i</sup> Michaelis*, 146, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires*.... IV, 1, Anvers, 1859. — G. SLECHTEN, *Neecrologium*.... 179. — On trouve le texte de l'épithyme de l'abbé dans FR. SWERTIUS, *Monumenta sepulcralia*.... 131; dans le ms. *Coenobitographia*.... f° 45 r°, A.V. ANVERS, GF. 324; dans *Inscriptions*.... 76, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires*.... IV, 1, Anvers, 1859.

(185) R. VAN WAEFFELGHEM, *Liste chronologique*.... dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 232.

(186) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*.... 169-170, n° 145. Cet arrangement fut approuvé par le duc le 7 juillet 1259. Cf. P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*.... 171-172, n° 146.

(187) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*.... 182-183, n° 156.

(188) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*.... 204-212, n° 176, 177, 179, 180.

d'un arrangement en 1269 (189). Pierre de Meer et son fils vendirent leurs droits sur les grandes et les petites dîmes de Meer contre 229 livres de Louvain (190).

Le duc de Brabant fit don de cinquante bonniers de terre au Kiel contre une redevance de trois setiers d'avoine par bonnier (191).

Le 6 novembre 1260, un arrangement intervint entre l'abbaye et le Chapitre Notre-Dame au sujet des dîmes de Zandvliet ; chacune des parties en percevait dorénavant la moitié (192). En mai 1271 Arnould de Louvain, seigneur de Breda, et sa femme Elisabeth vendirent à l'abbaye contre 120 livres de Louvain des terrains et une dîme à Zandvliet (193).

L'évêque de Cambrai permit, le 11 avril 1261, de nommer comme curé de l'église de Nederokkerzeel, un moine de l'abbaye (194).

Le 10 mai 1261 le pape Urbain IV plaça sous sa protection l'abbaye et ses biens (195) ; le 11 mai 1262 il chargea l'abbé de Laon de veiller à ce qu'elle ne subît aucun tort (196).

Le 5 mai 1263 l'abbé vendit six mesures de terre à Berendrecht contre 30 livres et 10 sols de Louvain par mesure (197).

L'abbaye était débitrice de 40 livres Tournois envers le chanoine Reinier de Lierre ; le 18 mai 1265 il en restait encore 18 livres de Louvain (198) ; il fit aussitôt don de 17 livres et 10 sols de Louvain pour l'achat de rentes pour le maintien de son anniversaire (199).

En 1264 l'abbé avait fait don pour la pitance de ses confrères de 23 livres de Louvain à charge de biens sis à Malle et à Merksplas (200).

Il résigna sa dignité dix ans plus tard et décéda le 11 novembre 1271 (201).

**GILLES DE BIERVLIET (202)** était moine à Prémontré avant de devenir abbé de Saint-Michel.

Pendant l'hiver de 1271-1272 une partie des polders de Zandvliet fut inondée ; étant donné que l'abbaye se chargeait de la réparation des digues, le Chapitre de Notre-Dame décida le 23 janvier 1272 de lui accorder pendant trois années la moitié des dîmes (203). Le 27 juillet 1273 l'abbaye nomma à Zandvliet deux juges (204). Arnold de Louvain, seigneur de Breda, autorisa l'abbaye à venir chercher, en cas de besoin, de la terre sur sa propriété de l'endroit (205).

Le différend concernant le droit de patronat de l'église de Meer fut réglé définitivement le 13 septembre 1272 à l'église Notre-Dame en présence de l'écouteuse d'Anvers (206). La veuve de

(189) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*..., 214-216, n° 182.

(190) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*..., 212-214, n° 181.

(191) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*..., 172-173, n° 147.

(192) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*..., 173-179, n° 149-151.

(193) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*..., 222-223, n° 188.

(194) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*..., 179-180, n° 153.

(195) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*..., 186-187, n° 159.

(196) Original A.A. AVERBODI. — P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*..., 187-188, n° 160.

(197) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*..., 190-191, n° 163.

(198) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*..., 196-197, n° 169.

(199) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*..., 195-196, n° 168.

(200) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*..., 180-181, n° 154.

(201) *Obituarium ecclesiae S<sup>i</sup> Michaëlis*..., 232, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Obituarium ecclesiae S<sup>i</sup> Michaëlis*, 158, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptioes funéraires*..., IV, 1, Anvers, 1859. — On trouve le texte de l'épitaphe de l'abbé dans le ms. *Coenobiographia*..., f° 45 v<sup>o</sup>, A.V. ANVERS, GF. 324.

(202) R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique*..., dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 21.

(203) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*..., 225-226, n° 191.

(204) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*..., 229-232, n° 194-195.

(205) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*..., 234-235, n° 196.

(206) Original A.A. AVERBODI. — P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*..., 226-228, n° 192.

Jean de Meer et ses enfants vendirent le 12 juin 1278 à l'abbaye la moitié des dîmes qui leur appartenaient encore, contre 120 livres de Louvain petite monnaie (207).

Un différend avec les paroisses Westrem, Meerbeek et Korbeek fut tranché le 4 octobre 1272 par l'évêque de Cambrai : l'abbaye en percevait les revenus et payerait annuellement six livres vieux blancs moins 40 deniers (208).

En 1278 Gilles de Biervliet quitta l'abbaye ; il avait été élu vingt et unième abbé de Prémontré (209).

**HENRI DE MALINES** (210) succéda à Gilles de Biervliet probablement en 1278. Sous son abbatiat les possessions territoriales s'accrurent considérablement, tant par acquisitions que par donation : aux alentours d'Anvers en 1282, 1283, 1284, 1289 et 1299 (211) ; dans les polders en particulier à Oorderen en 1281, 1282, 1284, 1288 et 1291 (212), à Deurne en 1280, 1282 et 1284 (213), à Wilrijk en 1281, 1282, 1284, 1287 et 1288 (214), à Kontich en 1288 (215), à Wommelgem en 1280, 1281 et 1284 (216), à Oelegem en 1285, 1286 et 1288 (217), à Minderhout en 1280 (218), à Rijkevoersel en 1295 (219), à Berg en 1281, 1286 et 1297 (220) et surtout à Steenokkerzeel et à Nederokkerzeel de 1279 à 1284, en 1286, de 1291 à 1294 et en 1297 (221). À Nederokkerzeel l'abbaye acquit des dîmes le 26 septembre 1288 pour le prix de 155 livres de Louvain (222).

La position de l'abbaye était devenue tellement importante à Merksplas et à Nederokkerzeel que le duc de Brabant autorisa celle-ci, en mai 1284, à exercer la basse justice à Merksplas (223),

(207) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*..., 239-241, n° 203-204.

(208) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*..., 228-229, n° 193. L'abbaye avait acquis ces revenus en 1229. Cfr ci-dessus, p. 211.

(209) Cfr N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 528, Straubing, 1952. Gilles de Biervliet décéda le 16 juillet 1286. Cfr *Obituarium S<sup>ti</sup> Michaelis*..., 216, A. V. ANVERS, GF. 325. — *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis*, 150, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires*..., IV, 1, Anvers, 1859. — G. SLICHTEN, *Neerologium*..., 205. — On trouve le texte de l'épithaphe de l'abbé dans Fr. SWERTIUS, *Momenta sepulcralia*..., 132 ; dans le ms. *Coenobiographia*..., n° 46 r°, A. V. ANVERS, GF. 324 ; dans *Inscriptions*..., 76, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires*..., IV, 1, Anvers, 1859.

(210) R. VAN WAEFFELGHEM, *Liste chronologique*..., dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 21.

(211) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*..., 291-292, n° 263, 312-313, n° 283. — P. J. GOETSCHALCKX, *Cartularium der abdij van S. Michiels te Antwerpen*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, IX, 1910, 346-347, n° 293, 349-350, n° 297 ; X, 1911, 363-364, n° 335 ; XI, 1912, 535-536, n° 381. — P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek van Sint Michielsabdij te Antwerpen (1297-1300)*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, XXII, 1931, 32-33, n° 443.

(212) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*..., 269-271, n° 238-239, 285, n° 256, 289, n° 261, 297-298, n° 268, 299, n° 270, 301, n° 273 ; P. J. GOETSCHALCKX, *Cartularium*..., dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, IX, 1910, 258-259, n° 308, X, 1911, 268, n° 341, XIII, 1914, 93-94, n° 392.

(213) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*..., 248-250, n° 214-215, 255-256, n° 222, 298-299, n° 269. — P. J. GOETSCHALCKX, *Cartularium*..., dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, X, 1911, 365-366, n° 337.

(214) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*..., 266-267, n° 235, 282-283, n° 253, 300-301, n° 272, 314, n° 285. — P. J. GOETSCHALCKX, *Cartularium*..., dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, X, 1911, 357, n° 325, 390, n° 361, 395-396, n° 367.

(215) P. J. GOETSCHALCKX, *Cartularium*..., dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, X, 1911, 399-400, n° 371.

(216) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*..., 251-253, n° 217-218, 281-282, n° 252, 283-284, n° 254. — P. J. GOETSCHALCKX, *Cartularium*..., dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, X, 1911, 360-361, n° 330.

(217) P. J. GOETSCHALCKX, *Cartularium*..., dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, X, 1911, 376-3767, n° 348, 388-389, n° 359, 398-399, n° 370.

(218) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*..., 245-246, n° 211.

(219) P. J. GOETSCHALCKX, *Cartularium*..., dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, XIII, 1914, 117, n° 416.

(220) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*..., 276-278, n° 245-247. — P. J. GOETSCHALCKX, *Cartularium*..., dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, X, 1911, 377-379, n° 349-350. — P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*..., dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, XXII, 1931, 19-20, n° 428.

(221) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*..., 253-254, n° 219, 258-259, n° 224, 259-260, n° 226, 261-262, n° 229-230, 274-276, n° 243-244, 278-280, n° 248-250, 288-289, n° 260, 303-304, n° 276-277, 313-314, n° 284. — P. J. GOETSCHALCKX, *Cartularium*..., dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*..., X, 1911, 367-368, n° 340, 369-370, n° 343, 379-380, n° 351-352, XIII, 1914, 95-96, n° 394, 98-100, n° 396, 101-102, n° 398, 104-105, n° 401, 108-109, n° 406, 110, n° 409. — P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek*..., dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, XXII, 1931, 24, n° 433.

(222) P. J. GOETSCHALCKX, *Cartularium*..., dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, XI, 1912, 529-530, n° 375.

(223) P. J. GOETSCHALCKX, *Cartularium*..., dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, X, 1911, 362-363, n° 333.

et en mai 1286, à Nederokerkezeel (224). En janvier 1300, il l'autorisa en outre à installer en cette dernière localité une cour censale composée d'un mayeur et de sept échevins (225).

Le patrimoine de l'abbaye s'accrut également de donations et de revenus en argent : certains débiteurs lui devaient parfois des sommes importantes, par exemple de 50 et 153 livres de Louvain (226).

Lorsqu'une partie de ses terrains dans les polders fut inondée, le duc lui vint en aide indirectement en mars 1283 en la libérant de l'obligation d'hospitalité (227). Pour la réparation des digues, elle fit don, de même que les curés de Berendrecht et de Zandvliet, du tiers de ses dîmes au seigneur de Voormezele et à un citoyen de Gand, et ce durant une période de vingt ans (228).

Le 3 décembre 1281 le pape Martin IV confirma le droit de succession des moines (229) et sanctionna la validité des privilèges antérieurement acquis (230). Il confirma l'abbaye dans ses biens et ses droits le 1<sup>er</sup> mars 1282 (231). Ingelram, évêque de Cambrai, au mois de novembre 1282, confirma également l'abbaye dans ses biens, et plus spécialement dans ceux acquis en dernier lieu (232) ; il fit de même le 8 février 1283, mais en en donnant cette fois-ci une énumération plus détaillée (233). Le duc de Brabant accorda un privilège semblable au cours du même mois (234).

Dans le cadre de la politique restrictive que le duc adopta graduellement à l'égard de l'accroissement de biens par les institutions religieuses, il accorda le 16 juillet 1292 à l'abbaye le droit de posséder désormais un refuge dans sept villes du duché, mais non d'autres propriétés (235). Le 2 février 1298 il lui accorda le droit d'acquérir des biens fournissant un revenu annuel jusqu'à 50 livres de Louvain (236), la confirmant le jour même dans ses possessions (237), ce qu'il fit une nouvelle fois en janvier 1300 (238).

Cependant le pape Boniface VIII chargea le 28 décembre 1295 le chantre de l'église Notre-Dame de veiller à ce que les biens dérobés fussent restitués à l'abbaye (239).

L'abbaye obtint également des avantages de nature spirituelle. L'évêque de Cambrai attribua le 5 novembre 1279 une indulgence de vingt jours à ceux qui assisteraient la messe en l'honneur de Notre-Dame en l'église de l'abbaye (240) ; et le 21 janvier 1281, Pierre, évêque de Suda, octroya une indulgence de trente jours à ceux qui assisteraient au sermon dans l'église (241). L'évêque de Cambrai autorisa le 22 octobre 1281 l'abbé et les religieux eux-mêmes à octroyer des indulgences de vingt jours à ceux qui assisteraient à leurs sermons (242). En février 1281, l'abbé de Saint-Bernard fit participer l'abbaye aux prières et aux bonnes œuvres de son abbaye (243).

(224) P. J. GOETSCHALCKX, *Cartularium...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, X, 1911, 382, n° 354.

(225) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, XXII, 1931, 36-37, n° 448.

(226) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 287-288, n° 259 et 302, n° 274.

(227) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 315, n° 286.

(228) Acte du 18 mars 1284. P. J. GOETSCHALCKX, *Cartularium...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, IX, 1910, 361-362, n° 311.

(229) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 285-286, n° 257.

(230) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 286-287, n° 258.

(231) Original A.A. AVERBODD. — P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 292-293, n° 264.

(232) Original A.É. ANVERS. — P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 304-305, n° 278.

(233) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 306-310, n° 280.

(234) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 310-311, n° 281.

(235) P. J. GOETSCHALCKX, *Cartularium...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, XIII, 1914, 100-101, n° 397.

(236) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, XXII, 1931, 24, n° 434.

(237) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, XXII, 1931, 25-26, n° 435.

(238) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, XXII, 1931, 37-40, n° 449.

(239) P. J. GOETSCHALCKX, *Cartularium...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, XIII, 1914, 119-120, n° 420.

(240) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 241, n° 205.

(241) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 264, n° 232.

(242) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 284-285, n° 255.

(243) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, 265-266, n° 234.

L'abbé Henri de Malines fut chargé le 4 octobre 1286 de la surveillance de l'hôpital, de la léproserie, du monastère des Victorines et du béguinage d'Anvers (244). Le 6 avril 1296 il fut chargé par le pape Boniface VIII de la protection du clergé d'Utrecht contre les attaques des habitants de cette ville (245). Le 27 avril 1297 il ordonna de restituer les biens dérobés illégalement à l'abbaye cistercienne de Rozendaal à Walem (246).

Son décès est inscrit dans tous les obituaires le 6 octobre 1300, mais à Anvers le 29 septembre (247).

**GODEFROID DE WAARLOOS** qui succéda à Henri de Malines, avait un frère, maître Jean de Waarloos, qui était pléban au béguinage de Malines (248).

Cet abbé fut chargé à plusieurs reprises par les papes de la défense des droits d'autres abbayes et d'autres personnes. En ce qui concerne l'abbaye de Walem, il devait veiller à ce que les fermiers de celle-ci s'acquittassent de leurs devoirs, à ce que les paroissiens de Belraar payassent leurs dîmes et à ce que les biens dérobés fussent restitués (249). En même temps que d'autres abbés, il fut nommé en 1319 conservateur des privilèges du maître et des frères de l'hôpital Saint-Jean à Jérusalem, en 1322 de l'abbaye de Vicoigne, en 1323 de Jean de Diest, évêque élu d'Utrecht, en 1327 de l'abbaye de Cambron et en outre, à plusieurs reprises, pour les droits des clercs qui avaient obtenu des lettres d'expectative sur des bénéfices non encore vacants (250).

L'abbé apposa le 21 janvier 1324 son sceau sur l'acte de fondation d'une messe d'anniversaire par la veuve de Wauthier Berthout (251). Pour les visiteurs de l'église abbatiale lors des fêtes de Saint-Michel et de Marie-Madeleine, il obtint, le 14 mai 1315, une indulgence de 40 jours (252). Le duc Jean II régla en janvier 1311 son droit de gîte dans l'abbaye: il n'y séjournerait, avec sa suite, pas plus de deux fois deux jours (253). Le 19 août 1311 il fit don à l'abbaye des terrains vagues et de la basse justice de Beerse en raison de la rémission d'un grand nombre de dettes; cependant sa messe anniversaire et celle de son épouse Marguerite devaient être maintenues (254).

Les propriétés foncières de l'abbaye s'agrandirent considérablement sous la gestion de Godefroid de Waarloos. Aux alentours d'Anvers, l'abbaye acheta en 1303 seize bonniers (255), en 1309

(244) F. PRIMIS, *Kerkelijk Antwerpen, van de regeering van bisschop Wiard tot het einde der XIII<sup>e</sup> eeuw*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, XIX, 1928, 246, n° 40.

(245) Cfr S. BORMANS et J. HALKIN, *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique*, XI, 2, 465, Bruxelles, 1912.

(246) A. GOERTSTOUWERS, *De Oorkonden der abdij Rozendaal der orde van Cîteaux*, I, 126-127, n° 114, Tongerlo, 1956.

(247) *Obituarium ecclesiae S<sup>i</sup> Michaelis*..., 225, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Obituarium ecclesiae S<sup>i</sup> Michaelis*, 154, édité par P. GÉNARD dans *Inscriptions funéraires*..., IV, 1, ANVERS, 1859. — G. SLECHTEN, *Necrologium*..., 278 (sous la date du 6 octobre). — On trouve le texte de l'épître de l'abbé dans FR. SWERTIUS, *Monumenta sepulcralia*..., 132; dans le ms. *Coenotographia*..., n° 46 v°, A.V. ANVERS, GF. 324; dans *Inscriptions*..., 76, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires*..., IV, 1, ANVERS, 1859.

(248) Cité dans un acte du 7 décembre 1314. *Ancien Cart.*, n° 90 v° 91 r°, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 3.

(249) Voir les bulles du 1<sup>er</sup> janvier 1302, du 30 janvier 1307 et du 7 mars 1319. A. GOERTSTOUWERS, *De Oorkonden*..., I, 154-155, n° 139, 177-178, n° 154, et 213, n° 185.

(250) A. FAYEN, *Lettres de Jean XXII (1316-1334)*, I, 1316-1324 (*Analecta Vaticana-Belgica*, vol. II), 317, n° 771, 400, n° 1050, 421, n° 1120 et *passim*, Rome-Bruxelles-Paris, 1908; II, 1<sup>re</sup> partie, 1325-1330 (*Analecta Vaticana-Belgica*, vol. III, 1<sup>re</sup> partie), 123, n° 1956 et *passim*, Rome-Bruxelles-Paris, 1909.

(251) A. GOERTSTOUWERS, *De Oorkonden*..., 193, n° 169.

(252) F. PRIMIS, *Antwerpsche Teksten uit den tijd van Hertog Jan III*, dans *Antwerpsch Archievenblad*, 2<sup>e</sup> s., VI, 1931, 306-307, n° 15. — F. PRIMIS, *Antwerpsche Teksten*..., dans *Antwerpsch Archievenblad*, 2<sup>e</sup> s., VII, 1932, 91, n° 37.

(253) *Jean II, duc de Brabant, règle le droit de gîte dû à sa cour par l'abbaye de Saint-Michel d'Anvers*, dans *A.H.E.B.*, V, 1868, 235-237.

(254) P. J. GOERTSCHALCKX, *Beerse en Vosselaar*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, VII, 1908, 551-552, n° 1.

(255) Acte du 25 novembre 1303. F. PRIMIS, *Antwerpsche Akten uit den tijd van Hertog Jan II. 1294-1312*, dans *Antwerpsch Archievenblad*, 2<sup>e</sup> s., V, 1930, 52-53, n° 28.

vingt autres bonniers (256) et en 1310 sept bonniers encore (257). À Grobbendonk elle acquit en 1305 treize bonniers de pâturages (258), en 1316 un bien d'environ 29 bonniers (259), à Wilrijk en 1317 un bien allodial de plus de cinq bonniers (260) et à Nederokerzeel en 1325 un de plus de onze bonniers (261).

À Jean de Meer elle acheta en 1317 la part des dîmes de Meer qui lui appartenait (262) et à l'abbaye d'Ename en 1325 les dîmes qu'elle possédait à Deurne (263). En 1318 elle avait déjà acheté à la même abbaye tous biens, droits et juridiction qui lui appartenaient à Deurne, Borsbeek, 's Gravenwezel, Wijnegem, Wommelgem et Merkssem (264).

Les propriétés de l'abbaye augmentaient dans plusieurs communes du fait de l'achat ou de dons de petites parcelles de terrain: aux environs d'Anvers en 1305, 1307, 1308, 1310, 1314, 1317 et 1323 (265); à Austruweel en 1319 et 1320 (266), à Berendrecht et Stabroek en 1324 (267), à Berchem en 1311 (268), à Wilrijk en 1321 (269), à Wommelgem en 1308, 1310 et 1322 (270), à Broechem en 1317 (271), à Oelegem en 1317 (272), à Grobbendonk et à Pulle en 1305 et 1315 (273), et enfin à Nederokerzeel en 1302, 1309 et 1310 (274).

Le prélat Godefroid de Waarloos décéda le 11 janvier 1328 (275).

- (256) Acte du 24 juin 1309. F. PRIMS, *Antwerpse Akten...*, dans *Antwepisch Archievenblad*, 2<sup>e</sup> s., V, 1930, 108, n° 73.
- (257) Acte du 21 septembre 1310. F. PRIMS, *Antwerpse Akten...*, dans *Antwepisch Archievenblad*, 2<sup>e</sup> s., V, 1930, 115-116, n° 83.
- (258) Acte du 29 septembre 1305. F. PRIMS, *Antwerpse Akten...*, dans *Antwepisch Archievenblad*, 2<sup>e</sup> s., V, 1930, 60, n° 38.
- (259) Acte du 22 février 1316. *Ancien Cart.*, n° 29<sup>r</sup>, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 3; *Nouveau Cart.*, VI, f° 229 v°-230<sup>r</sup>, n° 401, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 9.
- (260) Acte du 30 mai 1317. F. PRIMS, *Antwerpse Teksten...*, dans *Antwepisch Archievenblad*, 2<sup>e</sup> s., VII, 1932, 113-114, n° 65.
- (261) Acte du 9 octobre 1325. *Ancien Cart.*, n° 47<sup>r</sup>, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 3; *Nouveau Cart.*, VI, f° 187 v°-188<sup>r</sup>, n° 333, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 9.
- (262) *Ancien Cart.*, n° 52<sup>r</sup>, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 3; *Nouveau Cart.*, VI, f° 53 v°-v°, n° 102, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 9.
- (263) *Nouveau Cart.*, IV, f° 128 r°-129 v°, n° 98, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 7. — Cf. J. VANNERUS, *Inventaire des Archives...*, dans *Annales de l'Ordre de Prémontré*, VIII, 1912, 21, n° LV.
- (264) *Nouveau Cart.*, IV, f° 159 v°-161 v°, n° 131. — J. VANNERUS, *Inventaire des Archives...*, dans *Annales de l'Ordre de Prémontré*, 21, n° LV. — CH. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Enume*, 316-317, n° 336, Bruges, 1881.
- (265) Cf. *Ancien Cart.*, n° 65 v°, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 3. — F. PRIMS, *Antwerpse Akten...*, dans *Antwepisch Archievenblad*, 2<sup>e</sup> s., V, 1930, 69, n° 50. — *Ancien Cart.*, n° 69 v°, et *Nouveau Cart.*, III, f° 186 v°-187<sup>r</sup>, n° 208, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 3 et 6. — *Ancien Cart.*, n° 70<sup>r</sup>. — F. PRIMS, *Antwerpse Teksten...*, dans *Antwepisch Archievenblad*, 2<sup>e</sup> s., VII, 1932, 88, n° 30. — *Ancien Cart.*, n° 75<sup>r</sup>, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 3. — F. PRIMS, *Antwerpse Teksten...*, dans *Antwepisch Archievenblad*, 2<sup>e</sup> s., VII, 1932, 117 n° 68. — *Ancien Cart.*, n° 60 v°, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 3.
- (266) Cf. F. PRIMS, *Antwerpse Teksten...*, dans *Antwepisch Archievenblad*, 2<sup>e</sup> s., VII, 1932, 168-169, n° 84. — F. PRIMS, *Antwerpse Teksten...*, dans *Antwepisch Archievenblad*, 2<sup>e</sup> s., VII, 1932, 172, n° 88 et P. J. GOETSCHALCKX, *De Antwerpse Polder in de Middeleeuwen (1119-1375)*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, XX, 1929, 99.
- (267) Cf. *Nouveau Cart.*, III, f° 141 v°-v°, n° 137, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 6.
- (268) Cf. F. PRIMS, *Antwerpse Akten...*, dans *Antwepisch Archievenblad*, 2<sup>e</sup> s., V, 1930, 117-118, n° 86.
- (269) Cf. F. PRIMS, *Antwerpse Teksten...*, dans *Antwepisch Archievenblad*, 2<sup>e</sup> s., VII, 1932, 103, n° 90.
- (270) Cf. F. PRIMS, *Antwerpse Akten...*, dans *Antwepisch Archievenblad*, 2<sup>e</sup> s., V, 1930, 103-104, n° 66. — *Ancien Cart.*, n° 69<sup>r</sup>, F. PRIMS, *Antwerpse Akten...*, dans *Antwepisch Archievenblad*, 2<sup>e</sup> s., V, 1930, 113, n° 80. — *Nouveau Cart.*, III, f° 169 v°-170<sup>r</sup>, n° 188, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 6.
- (271) Cf. F. PRIMS, *Antwerpse Teksten...*, dans *Antwepisch Archievenblad*, 2<sup>e</sup> s., VII, 1932, 110, n° 69.
- (272) Cf. *Ancien Cart.*, n° 71 v°, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 3. — *Nouveau Cart.*, VI, f° 218 v°-v°, n° 381, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 9.
- (273) Cf. *Nouveau Cart.*, VI, f° 228<sup>r</sup>, n° 396, et f° 229<sup>r</sup>, n° 398, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 9.
- (274) Cf. *Ancien Cart.*, n° 42 v° et *Nouveau Cart.*, VI, f° 187<sup>r</sup>, n° 331, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 3 et 9. — *Ancien Cart.*, n° 36 r°-v°. — *Nouveau Cart.*, VI, f° 188 v°, n° 334.
- (275) *Obituarium ecclesiae S<sup>i</sup> Michaelis*, 188, A. V. ANVERS, GF. 325. — *Obituarium ecclesiae S<sup>i</sup> Michaelis*, 135, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859. — P. J. GOETSCHALCKX, *Obituarium der abdij... 428, dans Bijdragen tot de Geschiedenis*, I, 1902. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.* XIII, 1937, 21. — G. SLECHTEN, *Neerologium...* 41. — On trouve le texte de l'épithaphe de l'abbé dans FR. SWEERTIUS, *Monumenta sepulcralia...* 132-133; dans le ms. *Coenobiographia...* n° 47<sup>r</sup>, A. V. ANVERS, GF. 324; dans *Inscriptions...* 76, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...* IV, 1, Anvers, 1859.

**GUILLAUME CABELIAU** (276), natif de Bruxelles, religieux de l'abbaye de Tongerlo (277), était curé à Diest avant d'être élu en 1328 abbé de Saint-Michel.

Au cours de son mandat les biens et les privilèges de l'abbaye furent placés sous la protection pontificale, respectivement par le pape Jean XXII le 22 novembre 1332 (278) et par le pape Benoît XII le 22 juin 1335 (279). Comme quote-part du clergé au subside du Saint-Siège, l'abbaye devait payer 30 livres de petite monnaie de Tours (280).

De même que son prédécesseur l'abbé fut nommé conservateur des privilèges de l'abbaye de Cambron (281). En 1337 il dut veiller à la restitution des biens dérobés à la «mensa episcopalis» d'Utrecht (282) et à l'abbaye de Rozendaal (283). Comme proviseur il dut prendre à cœur les intérêts de l'hôpital à Anvers (284).

En 1338 le roi Edouard III d'Angleterre et son escorte séjournèrent à l'abbaye. Au mois d'octobre 1339, son fils Lionel naquit et fut baptisé à l'abbaye où résidait la reine Philippa. En reconnaissance il accorda à l'abbé la tutelle de l'église de Thyngden dans le diocèse de Lincoln et ordonna à ses officiers d'exécuter immédiatement cette décision (285).

Les propriétés foncières s'accrurent également sous l'abbatiat de Cabeliau. Plus de onze bonniers de marécage à Roosendaal près de Gestel furent achetés en 1331 (286) et encore neuf bonniers en 1332 (287). En 1332, le curé de Grobbendonk fit don de trois bonniers et demi de prairie à Pulle (288). En 1333, l'abbaye acheta huit bonniers et demi de marécage et de bruyère à Kallo (289). En 1335, elle acheta une ferme avec vingt bonniers de terre à Wommelgem (290).

L'abbaye acquit également des dîmes: à Kontich en 1338 (291) et à Deurne, Borsbeek et Mortsel en 1341 (292); tout comme des parcelles plus petites aux alentours d'Anvers en 1331 (293) et à Wilmarndonk en 1334 (294).

Le prélat Cabeliau décéda le 25 novembre 1341 (295).

(276) R. VAN WAFFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 21.

(277) M. KOYEN, *Abbaye d'Averbode*, 640, dans *Monasticon belge*, IV, 3, Liège, 1969.

(278) *Ancien Cart.*, I<sup>o</sup> 5<sup>o</sup> v<sup>o</sup>, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 3, et *Nouveau Cart.*, I, I<sup>o</sup> 24<sup>o</sup> r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 28, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 4.

(279) *Nouv. Cart.*, I, I<sup>o</sup> 24<sup>o</sup> v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 29, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 4. — F. PRIMS, *Antwerpse Teksten...*, dans *Antwerpse Archievenblad*, 2<sup>e</sup> s., VIII, 1933, 44, n<sup>o</sup> 174.

(280) U. BERLIÈRE, *Les collectories pontificales dans les anciens diocèses de Cambrai, Thérouanne et Tournai au XIV<sup>e</sup> siècle* (Analecta Vaticano-Belgica, vol. X), 13, Rome-Bruxelles-Paris, 1929.

(281) A. FAYEN, *Lettres de Jean XXII (1316-1334)*, II, 2<sup>e</sup> partie. 1330-1334 (Analecta Vaticano-Belgica, vol. III, 2<sup>e</sup> partie), 693, n<sup>o</sup> 350, Rome-Bruxelles, Paris, 1912.

(282) A. FIERENS, *Lettres de Benoît XII (1334-1342)* (Analecta Vaticano-Belgica, vol. IV), 436-437, n<sup>o</sup> 942, Rome-Paris-Bruxelles, 1910.

(283) A. GOÏSTOUWERS, *De Oorkonden...*, 271, n<sup>o</sup> 240 et 273, n<sup>o</sup> 242.

(284) Acte du 8 mars 1334. F. PRIMS, *Antwerpse Teksten...*, dans *Antwerpse Archievenblad*, 2<sup>e</sup> s., VIII, 1932, 282, n<sup>o</sup> 157.

(285) H. S. LUCAS, *The low countries and the hundred years' war. 1326-1347*, 353-354, Ann Harbor, 1929.

(286) Acte du 9 décembre 1331. *Ancien Cart.*, I<sup>o</sup> 105<sup>o</sup> v<sup>o</sup>-106<sup>o</sup> r<sup>o</sup>, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 3, et *Nouv. Cart.*, VII, I<sup>o</sup> 30<sup>o</sup> r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 43, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 10.

(287) Acte du 16 septembre 1332. *Ancien Cart.*, I<sup>o</sup> 102<sup>o</sup> v<sup>o</sup>, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 3.

(288) Acte du 28 février 1332 n.s. *Ancien Cart.*, I<sup>o</sup> 23<sup>o</sup> r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 3, et *Nouv. Cart.*, VII, I<sup>o</sup> 34<sup>o</sup> v<sup>o</sup>-35<sup>o</sup> r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 50, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 10.

(289) Acte du 9 octobre 1333. *Ancien Cart.*, I<sup>o</sup> 107<sup>o</sup> v<sup>o</sup>-108<sup>o</sup> r<sup>o</sup>, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 3.

(290) Acte du 26 mai 1335. *Ancien Cart.*, I<sup>o</sup> 106<sup>o</sup> v<sup>o</sup>-107<sup>o</sup> r<sup>o</sup>, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 3.

(291) Acte du 3 janvier 1338 n.s. *Ancien Cart.*, I<sup>o</sup> 85<sup>o</sup> r<sup>o</sup>, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 3, et *Nouveau Cart.*, IV, I<sup>o</sup> 40<sup>o</sup> r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 69, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 7.

(292) Acte du 16 août 1341. *Ancien Cart.*, I<sup>o</sup> 29<sup>o</sup> v<sup>o</sup>-30<sup>o</sup> r<sup>o</sup>, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 3.

(293) Acte du 6 mars 1331 n.s. *Nouveau Cart.*, V, I<sup>o</sup> 20<sup>o</sup> v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 37, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 8.

(294) Acte du 9 juillet 1334. *Nouveau Cart.*, VIII, I<sup>o</sup> 131<sup>o</sup> r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 269, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 11.

(295) *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis...*, 234, A. V. ANVERS, GF. 325. — *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis*, 159, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptiones funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859. — G. SLECHTFEN, *Neerlogium...*, 327. — On trouve le texte de l'épître de l'abbé dans Fr. SWERTIUS, *Momumenta sepulcralia...*, 133; dans le ms. *Coenobiographia...*, I<sup>o</sup> 47<sup>o</sup> v<sup>o</sup>, A. V. ANVERS, GF. 324; dans *Inscriptiones...*, 77, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptiones funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859.

**GUILLAUME LIMPIAES** succéda à Guillaume Cabeliau comme abbé de Saint-Michel. Il appartenait à une famille patricienne anversoise; un homonyme de l'abbé remplissait la fonction d'échevin entre 1340 et 1353 (296), un autre est mentionné comme chanoine du chapitre de Notre-Dame en 1349 (297)

L'abbé fut plusieurs fois nommé conservateur de nominations «sub expectatione» par le pape (298).

Pendant son abbatiat, l'abbaye obtint quelques privilèges. Le 2 mai 1343, les échevins et le Conseil d'Anvers déclaraient que l'abbé et les religieux de l'abbaye étaient de la franchise de leur ville et en partageaient tous les privilèges (299). Ils étaient aussi autorisés par l'abbé de Prémontré, le 9 juin 1343, à revêtir le surplis et la manteline les jours de grandes fêtes et de processions (300).

En 1344 le roi d'Angleterre fit don de l'église de Thyngden dans le diocèse de Lincoln, dont l'abbaye possédait déjà la tutelle, pour être incorporée à l'abbaye (301). L'année suivante l'abbaye transmettait cette église au couvent de Croxton (302); le montant de cette transaction fut employé à l'achat de la ferme de Ten Eebove avec ses dépendances à Deurne (303).

Le 5 juin 1345, Jean de Kuik, seigneur d'Hoogstraten, donna à l'abbaye 25 bonniers de bruyères situés à Wortel (304). En 1348 l'abbaye paya 93 livres et 12 sols à Henri V, duc de Luxembourg, pour des besoins militaires (305).

Les propriétés de l'abbaye s'accroissaient dans plusieurs communes d'achats, de dons ou d'échanges aux environs d'Anvers en 1343, 1346, 1347 et 1350 (306), à Deurne en 1342, 1344, 1346, 1351 et 1353 (307), à Wilrijk en 1347, 1348, 1349 (308), à Borsbeek en 1348 (309), à Edegem en 1349 (310), à Stabroek et à Berendrecht en 1345 et 1350 (311) et à Grobbendonk en 1350 (312).

L'abbé Limpiaes mourut le 11 octobre 1353 (313).

(296) F. PRIMS, *Geschiedenis van Antwerpen*, IV, 1, Anvers, 1933, 121.

(297) F. PRIMS, *Geschiedenis van Antwerpen*, IV, 2, Anvers, 1933, 50.

(298) PH. VAN ISACKER et U. BERLÈRE, *Lettres de Clément VI (1342-1352)*, I (1342-1346) (*Analecta Vaticano-belgica*, vol. VI), n° 16, 606, 945, 963, 1219, 1829, 1831, 1832, 1833, 1835, 1838, Rome-Bruxelles-Paris, 1924.

(299) Cfr *Ancien Cart.*, f° 99 v°, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 3. — F. H. MERTENS et K. L. TORFS, *Geschiedenis van Antwerpen sedert de stichting der stad tot onze tyden*, III, 520, n° 10, Anvers, 1847.

(300) Cfr *Ancien Cart.*, f° 26 v°. — F. H. MERTENS et K. L. TORFS, *Geschiedenis van Antwerpen...*, III, 520, n° 11. — F. PRIMS, *Antwerpsche Teksten...*, dans *Antwerpsch Archievenblad*, VIII, 1933, 69, n° 203.

(301) Cfr U. BERLÈRE, *Suppliques de Clément VI (1342-1352)* (*Analecta Vaticano-belgica*, I), 156-157, n° 671, Rome-Bruxelles-Paris, 1906.

(302) Cfr *Nouveau Cart.*, IV, f° 227 v°-228 v°, n° 256, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 7.

(303) Cfr l'acte du 26 octobre 1345. *Ancien Cart.*, f° 26 v°-27 r° et *Nouveau Cart.*, IV, f° 225 v°-226 v°, n° 253; l'acte du 27 octobre 1345. *Nouveau Cart.*, IV, f° 227 r°-v°, n° 255, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 3 et 7.

(304) *Ancien Cart.*, f° 59 v°, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 3.

(305) Acte du 3 mai 1348. *Ancien Cart.*, f° 95 v°; acte du 7 juillet 1348. *Ancien Cart.*, f° 104 r°-v°, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 3.

(306) Cfr *Ancien Cart.*, f° 122 v° et *Nouveau Cart.*, VIII, f° 71 r°-v°, n° 155. — F. PRIMS, *Antwerpsche Teksten...*, dans *Antwerpsch Archievenblad*, 2<sup>e</sup> s., VIII, 1933, 69, n° 204; *Ancien Cart.*, f° 121 v°; *Nouveau Cart.*, III, f° 187 v°, n° 210. — F. PRIMS, *Antwerpsche Teksten...*, dans *Antwerpsch Archievenblad*, 2<sup>e</sup> s., VIII, 1933, p. 149, n° 222; *Nouveau Cart.*, V, f° 210 v°, n° 280; *Nouv. Cart.*, V, f° 210 v°-211 r°, n° 281, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 3, 11, 6, 8.

(307) *Ancien Cart.*, f° 29 r° et *Nouveau Cart.*, IV, f° 167 v°, n° 147; *Ancien Cart.*, f° 37 v°; *Nouveau Cart.*, IV, f° 168 r°-v°, n° 149; *Nouveau Cart.*, IV, f° 168 r°, n° 148; *Nouveau Cart.*, IV, f° 196 r°-197 r°, n° 198; *Ancien Cart.*, f° 28 v° et *Nouveau Cart.*, IV, f° 168 v°, n° 150; *Nouveau Cart.*, IV, f° 168 v°, n° 151; *Ancien Cart.*, f° 115 r° et *Nouveau Cart.*, IV, f° 169 r°-v°, n° 152; *Ancien Cart.*, f° 114 r°-v° et *Nouveau Cart.*, IV, f° 170 v°, n° 154, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 3 et 7.

(308) Cfr *Nouveau Cart.*, VIII, f° 71 v°, n° 116; *Nouveau Cart.*, VIII, f° 71 v°-72 r°; *Ancien Cart.*, f° 99 v° et *Nouveau Cart.*, VIII, f° 72 r°, n° 118, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 3 et 11.

(309) Cfr *Nouveau Cart.*, IV, f° 6 r°-v°, n° 16, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 7.

(310) *Ancien Cart.*, f° 62 r°-v°, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 3.

(311) Cfr P. J. GOETSCHALCKX, *De Antwerpsche Polder...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, XX, 1929, 99-100 et 101-102.

(312) Cfr *Nouveau Cart.*, VI, f° 233 v°-234 r°, n° 411, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 9.

(313) *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis*, 226, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis*, 155, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, ANVERS, 1859. — R. VAN WASELGHIM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 21. — On trouve le texte de l'épithaphe de l'abbé dans FR. SWERTIUS, *Monumenta sepulcralia...*, 133-134; dans le ms. *Coenobiographia...*, n° 48 r°, A.V. ANVERS, GF. 324; dans *Inscriptions...*, 77, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, ANVERS, 1859.

**MARTIN LOYS.** D'après une notice dans l'obituaire de l'abbaye Martin Loys aurait été installé le 28 octobre 1354 (314) ; mais le 22 mars 1354 déjà, il conclut comme abbé une convention concernant le droit d'héritage sur les biens de l'abbaye avec les échevins de Merksplas (315). Avant son élection il était en 1351 prévôt (316), et en 1353 proviseur de l'abbaye (317).

Avec le Chapitre de Notre-Dame, il conclut le 11 juin 1357 une convention concernant les droits de sépulture ; moyennant abandon du quart des donations et des cierges au chapitre, les cérémonies funéraires pourraient avoir lieu dans l'église de l'abbaye (318).

Durant la gestion de l'abbé Loys, l'abbaye eut fort à faire avec ses terrains dans les polders. Le duc Jean III avait confirmé le droit de pêche de l'abbaye à Berendrecht, Oorderen, Wilmarsdonk et Austruweel (319). Le 28 juillet 1355 il la réinstalla dans ses anciens droits et propriétés à Zandvliet qui avaient été usurpés depuis les inondations (320). Cependant, en 1356, Anvers était devenu du ressort de l'administration du comte de Flandre ; le 4 juillet, celui-ci plaça l'abbaye sous sa protection (321). Le 10 décembre 1359 le comte assumait la protection des droits de l'abbaye à Zandvliet (322). L'abbaye conclut en 1368 une convention avec les seigneurs de Gruuthuuse et de Gistel pour l'endiguement des terrains inondés à Zandvliet et à Berendrecht (323). Lorsqu'un différend survint avec le seigneur de Gistel, il fut réglé à l'intervention du comte de Flandre (324). À la fin de cette même année, l'abbaye conclut avec d'autres personnes une convention pour la conversion en polders d'une autre partie encore de Zandvliet (325). Les biens de l'abbaye s'accrurent encore par donations et achats : en 1355 et en 1366 au Kiel (326), en 1369 dans le polder de Lobroek (327), en 1354 à Wilmarsdonk (328), en 1364 dans le polder de Borgerweert (329), en 1363 à Wilrijk (330), en 1355 à Grobbendonk (331) et en 1366 à Loenhout (332). Les exécuteurs testamentaires du chevalier Wouter de Berchem transfèrent à l'abbaye, le 3 janvier 1356, six bonniers de terrain à Mortsel (333). Le 5 septembre 1371 fut réglé avec les chartreux du Kiel le partage des biens à Wommelgem (334).

(314) Cfr P. GÉNARD, *Inscriptions funéraires*... IV, 1, Anvers, 1859, 137.

(315) Cfr *Ancien Cart.*, f° 106 r°, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 3.

(316) Cfr l'acte du 20 mai 1351. *Ancien Cart.*, f° 115 r°. A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 3.

(317) Cfr l'acte du 2 août 1353. *Ancien Cart.*, f° 33 r°, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 3.

(318) Cfr *Ancien Cart.*, f° 118 r°-v° et *Nouveau Cart.*, I, f° 192 r°-193 r°, n° 134, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 3 et 4.

(319) Cfr *Ancien Cart.*, f° 101 r°, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 3.

(320) Cfr *Ancien Cart.*, f° 215 r°-217 r° et *Nouveau Cart.*, VII, f° 108 v°-110 v°, n° 127, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 3 et 10. —

P. J. GORTSCHALCKX, *De Antwerpse Polder*... dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, XX, 1929, 108-110.

(321) Cfr *Ancien Cart.*, f° 119 r°, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 3. — Mentionnons ici qu'en 1356 l'abbaye était obligée de rendre au duc 30 corvées ou 60 services journaliers. Cfr P. GORISSSEN, *De kurveien der Brabantsche kloosterhoeven in de XIV<sup>e</sup> eeuw*, dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, CX, 1945, 30.

(322) Cfr P. J. GORTSCHALCKX, *De Antwerpse Polder*... dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, XX, 1929, 119-120.

(323) *Nouveau Cart.*, VII, f° 141 v°-142 v°, n° 155, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 10. — P. J. GORTSCHALCKX, *De Antwerpse Polder*... dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, XX, 1929, 120-121.

(324) Cfr *Nouveau Cart.*, VII, f° 142 v°-145 v°, n° 156, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 10. *Vidimus* du 27 février 1443, cfr J. VANNERUS,

*Inventaire des archives*... dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, VIII, 1912, 13, n° XXXIII.

(325) Cfr *Nouveau Cart.*, VII, f° 45 v°-46 v°, n° 64, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 10.

(326) Cfr *Nouveau Cart.*, V, f° 135 v°, n° 201 ; *Nouveau Cart.*, V, f° 136 r°-v°, n° 203, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 8.

(327) Cfr *Nouveau Cart.*, V, f° 211 v°-212 r°, n° 284, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 8.

(328) Cfr *Ancien Cart.*, f° 112 v°-113 r°, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 3.

(329) Cfr *Nouveau Cart.*, V, f° 212 r°-213 r°, n° 285 et VIII, f° 8 v°, n° 19, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 8 et 11.

(330) Cfr *Nouveau Cart.*, VIII, f° 72 r°-v°, n° 119, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 11.

(331) Cfr *Nouveau Cart.*, VI, f° 233 r°, n° 410, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 9.

(332) Cfr *Nouveau Cart.*, V, f° 184 v°-185 r°, n° 262, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 8.

(333) Cfr *Nouveau Cart.*, VI, f° 158 v°-159 v°, n° 273, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 9.

(334) Cfr *Nouveau Cart.*, f° 124 r°-v°, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 3.

En 1355 un subside fut demandé à l'abbaye pour la récupération des biens de l'Église (335). En 1366 elle offrit cinq moutons d'or à l'évêque Jean de Liège (336) et, en 1369, dix livres de Flandre à l'évêque Robert de Cambrai (337). L'abbé et d'autres personnes furent désignés comme conservateurs des privilèges du Chapitre de Maastricht en 1363, et de l'abbaye d'Egmond en 1366 et en 1369 (338). En 1367, il était un des commissaires pour le choix d'un abbé de Grimbergen (339), En 1369 il assista à la translation des reliques de saint Rombaut à Malines (340).

Il acheva la construction de la tour de l'église abbatiale. Il est loué également pour son ardeur dans la réparation de l'abbaye (341).

Son décès survenu en 1372 a été commémoré à Anvers le 6 février, et ailleurs le 26 ou le 27 janvier (342).

**GUILLAUME BRULOCHT** était natif d'Anvers. Il fut nommé à la tête de l'abbaye le 3 mars 1372 par le pape Grégoire XI (343). Il n'y a pas d'information concernant sa gestion. Il consolida les murs d'enceinte de l'abbaye. Les biens de l'abbaye demeurèrent stagnants. Seul le don d'un lopin de terre à Nederokkerzœel en 1377 est connu (344). Une sentence rendue à Avignon le 22 mai 1378 confirmait l'abbaye dans la possession des biens à Deurne et dans les environs et que contestait l'abbaye d'Ename (345). Philippe le Hardi plaça l'abbaye et ses possessions sous sa protection le 15 janvier 1385 (346).

L'abbé décéda le 31 octobre 1390 (347).

**PIERRE BREEM**, natif d'Anvers, après son élection comme abbé, obtint le 8 février 1391, l'autorisation de recevoir la bénédiction par un évêque de son choix (348).

Il commença la construction d'une nouvelle église par le chœur et les chapelles latérales et, s'y appuyant, la salle capitulaire, un dortoir et une partie du cloître (349).

Le 30 septembre 1395, lui et ses successeurs furent désignés comme arbitres pour le Chapitre de

(335) Cfr G. DESPY, *Lettres d'Innocent VI (1352-1362). I (1352-1355)* (Analecta Vaticano-Belgica, vol. XVII), 378-379, n° 1132, Bruxelles-Rome, 1953.

(336) Cfr *Ancien Cart.*, t° 273, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 3.

(337) Cfr *Ancien Cart.*, t° 273, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 3.

(338) Cfr A. FIÉRENS et C. THON, *Lettres d'Urbain V (1362-1370). I (1362-1366)* (Analecta Vaticano-Belgica, vol. IX), 418, n° 983, 826, n° 1782 et 231, n° 2377, Rome-Bruxelles-Paris, 1928.

(339) N. J. WEYNS, *Abbaye de Grimbergen*, dans *Monasticon belge*, IV, 3, 733, Liège, 1969.

(340) G. VAN CASTER, *Festivités en l'honneur de saint Rumbaut*, dans *Bulletin du Cercle archéologique, littéraire et artistique de Malines*, XIII, 1903, 326, n° XII.

(341) Cfr le texte de la pierre commémorative dans l'église de l'abbaye, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, 77, Anvers, 1859.

(342) *Obituarium ecclesiae S<sup>i</sup> Michaelis...*, 192, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Obituarium ecclesiae S<sup>i</sup> Michaelis*, 137, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859. — P. J. GOETSCHALCKX, *Obituarium der abdi...*, 439, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, I, 1902. — R. VAN WAELFELGHEM, *Liste chronologique...*, 21, dans *An. Praem.*, XIII, 1937. — G. SLECHTEN, *Necrologium...*, 55. — On trouve le texte de l'épithaphe de l'abbé dans FR. SWEERTIUS, *Monumenta sepulcralia...*, 134; dans le ms. *Coenobiographia...*, t° 48 v°, A.V. ANVERS, GF. 324; dans *Inscriptions...*, 77, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859.

(343) C. THON, *Lettres de Grégoire XI (1371-1378)*, (Analecta Vaticano-Belgica, vol. XX), II, 40, n° 1472, Bruxelles, 1962.

(344) *Nouveau Cart.*, VI, t° 188 v°-189 r°, n° 335, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 9.

(345) Original A.É. ANVERS, *Chartrier Saint-Michel*. — Cfr J. VANNERUS, *Inventaire des Archives...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, VIII, 1912, 13, n° XXXIII.

(346) *Nouveau Cart.*, I, t° 56 v°-57 r°, n° 58, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 4.

(347) *Obituarium ecclesiae S<sup>i</sup> Michaelis...*, 229, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Obituarium ecclesiae S<sup>i</sup> Michaelis*, 157, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859. — R. VAN WAELFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 21. — On trouve le texte de l'épithaphe de l'abbé dans FR. SWEERTIUS, *Monumenta sepulcralia...*, 134-135; dans le ms. *Coenobiographia...*, t° 49 v°, A.V. ANVERS, GF. 324; dans *Inscriptions...*, 77, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859.

(348) Cfr H. NÉLIS, *Documents relatifs au grand schisme*. III. *Suppliques et lettres de Clément VII (1379-1394)*. (Analecta Vaticano-Belgica, vol. XI), 697, n° 1914, Rome, 1934.

(349) Cfr D. PAPERBOCHUIS, *De Ecclesia...*, 951, n° 23.

Saint-Donatien à Bruges (350). En 1401 il célébra la messe solennelle pour le Chapitre provincial des dominicains à Anvers (351). Le 12 novembre 1407 il fut chargé, avec trois autres personnes, par le duc Antoine de Bourgogne, de remplacer le banc échevinal, de recueillir le serment des nouveaux échevins et de contrôler les comptes (352).

Les biens de l'abbaye s'accroissent sous la gestion de Pierre Bream de quelques acquisitions importantes. En 1395, le seigneur d'Hoogstraten vendit à l'abbaye les terres vagues et les bruyères pour 200 florins de Hollande (353). En 1407 neuf bonniers de terrain furent achetés à Deurne (354). La ferme Ten Bosch à Waarloos fut acquise en 1408 (355). À Kontich furent acquis quinze bonniers de bois et de terrain (356) et à Brecht, en 1410, six bonniers pour la pitance (357).

Cependant les biens de l'abbaye bénéficièrent encore d'acquisitions et de donations moins importantes : aux environs d'Anvers en 1403 (358), à Deurne en 1401, 1404 et 1407 (359), à Edegem en 1402 (360), à Hoboken en 1413 (361), à Wilrijk en 1400, 1401, 1402 et 1413 (362), à Wommelgem en 1408 (363), à Zwijndrecht en 1399 (364), à Schelle en 1410 (365), à Nederokkerzeel en 1401 (366) et à Hoogstraten en 1412 (367). À signaler encore que le 12 avril 1411 le pape Jean XXIII nomma trois conservateurs pour préserver les privilèges de l'abbaye (368).

L'abbé Bream décéda le 22 avril 1413. Son épitaphe le loue pour sa libéralité envers les pauvres (369).

**OLONDUS TERLINCK.** Après son élection Olondus Terlinck fut nommé abbé le 6 juillet 1414 (370) par le Sacré Collège à Rome. Sa fonction précédente n'est pas connue. Probablement était-il natif de Coudorp en Zélande, de même que son oncle Jean Pierrsonne, alias Oem, qui fit don à l'abbé et au couvent de tous ses terrains à Coudorp et à Bakendorp. Sa sœur Marie, mariée avec Walter Robbys de Malines, était présente à cette donation. Son père s'appelait Jan Jacobs-

(350) J. PAYE-BOURGEOIS, *Lettres de Benoît XIII (1394-1422)*, I. (1394-1395), (Analecta Vaticana-Belgica, vol. XXXI), 365, n° 773, Bruxelles, 1983.

(351) Cf. B. M. REICHERT, *Akten der Provinzialkapitel der Dominikanerordensprovinz Teutonia aus den Jahren 1398, 1400, 1401, 1402*, dans *Römische Quartalschrift für christliche Alterthumskunde und für Kirchengeschichte*, XI, Rome, 1897, 321.

(352) A. VERKOOREN, *Inventaire des chartes...* troisième partie, III (1404-1415), 115, n° 8361, Bruxelles, 1976.

(353) *Nouveau Cart.*, V, f° 89 v°, n° 160, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 8.

(354) *Nouveau Cart.*, IV, f° 173 v°-174 r°, n° 161, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 7.

(355) *Nouveau Cart.*, VIII, f° 31 r°, n° 43, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 11.

(356) *Nouveau Cart.*, IV, f° 38 r°-v°, n° 66, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 7.

(357) *Nouveau Cart.*, III, f° 218 v°-219 r°, n° 246, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 6.

(358) *Nouveau Cart.*, III, f° 156 r°-v°, n° 170, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 6.

(359) *Nouveau Cart.*, IV, f° 172 v°, n° 158; f° 173 v°, n° 160; f° 176 r°-v°, n° 165, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 7.

(360) *Nouveau Cart.*, IV, f° 223, n° 262, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 7.

(361) *Nouveau Cart.*, V, f° 42 r°-v°, n° 85, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 8.

(362) *Nouveau Cart.*, VIII, f° 74 r°-v°, n° 125; f° 74 v°-75 r°, n° 126; f° 75 r°-v°, n° 127; f° 76 r°, n° 129, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 11.

(363) *Nouveau Cart.*, VIII, f° 151 r°-v°, n° 298, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 11.

(364) *Nouveau Cart.*, VIII, f° 10 r°-v°, n° 21, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 10.

(365) *Nouveau Cart.*, VII, f° 155 r°, n° 169, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 10.

(366) *Nouveau Cart.*, V, f° 129 r°, n° 187, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 8.

(367) *Nouveau Cart.*, V, f° 89 v°-90 r°, n° 162, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 8.

(368) *Nouveau Cart.*, I, f° 57 r°-60 r°, n° 59, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 4.

(369) *Obituarium ecclesiae S<sup>i</sup> Michaelis*, 202, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Obituarium ecclesiae S<sup>i</sup> Michaelis*, 143, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859. — R. VAN WAELFELGHM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 21. — G. SLECHTEN, *Necrologium...*, 136. — On trouve le texte de l'épitaphe de l'abbé dans FR. SWERTTUS, *Monumenta sepulcralia...*, 135; dans le ms. *Coenobiographia...*, f° 49 v°, A.V. ANVERS, GF. 324; dans *Inscriptions...*, 78, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859.

(370) Cf. U. BERLÈRE, *Miscellanea Vaticana concernent les anciens diocèses de Cambrai, Liège, Thérouanne et Tournai*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, V, 1906, 445.

soen (371). Sous sa gestion l'abbaye a été un centre d'activité politique. Les ducs Antoine de Bourgogne, Jean IV et Philippe de Saint-Pol, résidèrent chaque année plusieurs fois à l'abbaye ; en 1419, 1420 (372), 1427 et 1430 les États de Brabant s'y assemblèrent (373). De 1421 à 1427 l'abbé fut conseiller du duc Jean IV (374).

Aussi bien l'abbaye jouissait-elle de sa protection. Le 19 avril 1425 il plaça les religieux et leurs servants sous sa protection, les déclara libres de taxes, de payages, d'accises sur vins et bières, et il les autorisa à tenir boulangerie, brasserie et à s'adonner à la construction, à la menuiserie, au forgeage, etc. (375). Le duc Philippe de Saint-Pol renouvela ce privilège le 20 juillet 1427 (376). À son tour Philippe le Bon le confirma le 26 septembre 1431 (377).

Dans des milieux ecclésiastiques également, l'abbé était une figure estimée. En 1420 il fut chargé par Rome d'une enquête concernant les revenus de l'abbaye Saint-Bernard (378) et en 1442 de même concernant ceux de l'abbaye d'Averbode (379). En 1420, il était présent à l'inauguration du prieuré de Grobbendonk (380). En 1423 et en 1441 il présida aux élections des prélats d'Averbode (381). Olondus Terlinck eut de sérieux soucis avec une enquête sur la gestion des biens de l'abbaye d'Averbode par son abbé entre 1426 et 1432 (382). Le 5 mai 1442 il mit à exécution une bulle d'Eugène IV accordant le droit de patronat de leur église aux béguines d'Herentals (383).

Le 18 août 1437, ce pape avait accordé à l'abbé et à ses successeurs le droit de bénir les ornements ecclésiastiques (384). En 1449 Pie II renouvela ce privilège (385).

Le 26 août 1426, l'abbaye acquit le personat et le patronat des églises de Beerse et de Vosselaar appartenant à l'abbaye des cisterciennes de Grand-Bigard (386). Une fois que les difficultés avec le curé eurent été réglées, la paroisse put être incorporée à l'abbaye le 4 novembre 1435. La chapellenie de Notre-Dame en l'église de Beerse passa le 7 juin 1446 aux mains de l'abbaye ; ses revenus furent augmentés pour que le titulaire pût prêter assistance au service paroissial (387). La même année il fit encore construire une chapelle à Achterbroek (388).

Durant son abbatiat, le patrimoine de l'abbaye fut encore enrichi de quelques grands domaines.

(371) Cfr *Nouveau Cart.*, IV, f<sup>o</sup> 26 v<sup>o</sup>-27 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 53, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 7.

(372) Cfr *Oudt Register mette berderen. 1336-1439*, 188, publié dans *Antwerpsch Archievenblad*, XXVII.

(373) Cfr L.P. GACHARD et Ch. PIOT, *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas*, IV, 630-632 et 644, Bruxelles, 1882.

(374) Cfr A. UYTENBROUCK, *Les origines du Conseil de Brabant : la Chambre du Conseil du duc Jean IV*, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, XXXVI, 1958, 1160-1169.

(375) Cfr *Nouveau Cart.*, I, f<sup>o</sup> 86 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 70, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 4.

(376) Cfr *Nouveau Cart.*, I, f<sup>o</sup> 91 v<sup>o</sup>-93 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 72, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 4. — Le duc octroyait le même jour encore deux autres privilèges à l'abbaye. Cfr *Nouveau Cart.*, I, f<sup>o</sup> 60 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 60 et f<sup>o</sup> 19 v<sup>o</sup>-21 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 26, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 4.

(377) Copie dans A.V. ANVERS, K. 430, f<sup>o</sup> 181 r<sup>o</sup>-182 v<sup>o</sup>.

(378) Cfr U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Diversa Camerallia des Archives Vaticanes (1389-1500) au point de vue des anciens diocèses de Cambrai, Liège, Thérouanne et Tournai*, 28, n<sup>o</sup> 122, Rome-Namur-Paris, 1906.

(379) Cfr U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique...*, 86, n<sup>o</sup> 382.

(380) Cfr F. PRINS, *Onze Lieve Vrouw ten Troon te Ouwten-Grobbendonk* (Campinus Sacri), II, 34, Anvers, 1932.

(381) Cfr M. KOYEN, *Abbaye d'Averbode, dans Monasticon belge*, IV, 3, 650-651, Liège, 1969.

(382) V. VAN GENSEHTEN, *Daniel Laecman, 22ste abt van Averbode. 1424-1441*, dans *An. Praem.*, XIX, 1943, 5-34, et XX-XXI, 1944-1945, 73-163.

(383) Cfr X., *Les Béguines de Herentals obtiennent le droit de Patronage de leur église et de tous les bénéfices qui y sont fondés*, dans *A.S.H.B.*, XXVIII, 1900, 423-426.

(384) *Nouveau Cart.*, I, f<sup>o</sup> 33 v<sup>o</sup>-34 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 33, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 4.

(385) Cfr J. C. DIERCKSENS, *Antverpia Christo...*, II, 364-366.

(386) *Nouveau Cart.*, III, f<sup>o</sup> 43 r<sup>o</sup>-44 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 75, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 4. — P. J. GOETSCHALCKX, *Beerse en Vorstelaar*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, VII, 1908, 559-562, n<sup>o</sup> 6.

(387) Cfr P. J. GOETSCHALCKX, *Beerse*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, VIII, 1909, 38-44. — Cfr aussi FR. BAIX, *La chambre apostolique et les « Libri amatarum » de Martin V (1417-1431)*. Première partie (Analecta Vaticana-Belgica, vol. XIV), 116-117, note 2 et 166, note 4, Bruxelles-Rome, 1947.

(388) Cfr A. HENDERICK, *Stichting der voormalige Kapel van Achterbroeck*, dans *Wesalia*, II, 1927, 1-4.

En 1416 furent achetés 15 bonniers de forêt à Putte (389) ; en 1425 fut achetée la ferme de Stadonk à Wilrijk avec environ 25 bonniers de terrain (390), enfin l'abbaye acquit en 1443 le domaine Ten Haute avec environ 50 bonniers de terrain et de forêt à Waarloos (391).

Cependant l'abbé achetait surtout des terrains dans les polders de sa contrée natale. Déjà en 1419, et puis encore en 1435, il acheta du terrain dans le polder de Oudelande (392). En 1419, 1421 et 1437 il acheta du terrain dans la seigneurie de Coudorp au pays de Goes (393), en 1420 à Ellewoutsdijk (394) et en 1430 à Borsele (395) en Zélande. Dans les polders de Baarland il acquit en 1433, 1434, 1435, 1439, 1440, 1441 et 1450 une vingtaine de parcelles (396). Dans le polder voisin de Bakendorp également, il acheta des terrains en 1439, 1440 et 1441 (397). En 1440 enfin, il acquit du terrain près du polder de Wulpdal (398).

L'abbaye a participé activement à la mise en polder d'une partie de Berendrecht et de Zandvliet. À titre d'aide dans ce travail, le Chapitre de Notre-Dame lui fit don en 1416 de sa dime de Zandvliet pour une durée de 20 ans (399). Du duc Jean IV elle obtint le 22 mars 1417 la seigneurie et le droit de digue du terrain mis en polder (400). En 1418 l'abbaye conclut un accord avec le Chapitre de Notre-Dame concernant la perception des dîmes dans ces nouveaux polders (401). Le 3 avril 1429 l'abbé régla la délimitation entre Zandvliet et Ossendrecht avec les seigneurs de cette dernière commune (402). Avec les terrassiers d'Ossendrecht il conclut un accord pour la construction d'une digue entre les dites communes (403). Entre 1431 et 1440 l'abbé eut fort à faire au sujet de la réouverture du port de Zandvliet (404). En 1446 furent acquises pour l'abbaye plusieurs parcelles de terrains à Zandvliet (405).

Les biens de l'abbaye s'accrurent dans de nombreuses communes d'acquisitions et de donations sous l'abbatit de Terlinck : dans le polder de Bergerweert en 1418, 1423, 1432 et 1438 (406), aux alentours d'Anvers en 1446 (407), à Merksem en 1435 (408), à Deurne en 1440 (409), à Wilrijk en 1416, 1427, 1431, 1432 et 1444 (410), à Hoboken en 1425, 1428, 1440, 1442, 1443, 1448 et

(389) Cfr *Nouveau Cart.*, V, f° 36 v°, n° 72, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 8.

(390) Cfr *Nouveau Cart.*, VIII, f° 76 v°-77 r°, n° 131, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 11.

(391) Cfr *Nouveau Cart.*, VIII, f° 50 r°-v°, n° 71, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 11.

(392) Cfr *Nouveau Cart.*, VII, f° 1 r°, n° 1 ; f° 1 r°, n° 2 ; f° 1 v°, n° 3 ; f° 6 r°-v°, n° 6, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 10.

(393) Cfr *Nouveau Cart.*, IV, f° 23 v°-24 r°, n° 45 ; f° 24 r°, n° 46 ; f° 24 r°-v°, n° 47 ; f° 25 v°-26 r°, n° 51, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 7.

(394) Cfr *Nouveau Cart.*, VII, f° 1 v°, n° 4, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 10.

(395) Cfr *Nouveau Cart.*, VII, f° 2 r°, n° 5, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 10.

(396) Cfr *Nouveau Cart.*, III, f° 4 v°, n° 89 ; f° 6 r°-v°, n° 12 ; f° 6 v°-7 r°, n° 13 ; f° 7 v°-8 r°, n° 15 ; f° 8 r°-v°, n° 16 ; f° 9 v°, n° 19 ; f° 10 v°-11 r°, n° 21 ; f° 11 r°-v°, n° 22 ; f° 11 v°-12 r°, n° 23 ; f° 12 r°-v°, n° 24 ; f° 12 v°-13 r°, n° 25 ; f° 13 r°-v°, n° 26 ; f° 13 v°-14 r°, n° 27 ; f° 14 v°, n° 28 ; f° 16 v°-17 r°, n° 32 ; f° 18 r°-v°, n° 34 ; f° 18 v°-19 r°, n° 35 ; f° 19 r°-20 r°, n° 36 ; f° 25 r°-v°, n° 44, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 7.

(397) Cfr *Nouveau Cart.*, III, f° 26 v°-27 r°, n° 47 ; f° 27 r°-v°, n° 48 ; f° 27 v°-28 r°, n° 49 ; f° 28 v°-29 r°, n° 50 ; f° 29 r°-v°, n° 51 ; f° 30 r°-v°, n° 52 ; f° 30 v°-31 r°, n° 53 ; f° 31 r°-v°, n° 54 ; f° 32 r°-v°, n° 55 ; f° 32 v°-33 r°, n° 56 ; f° 33 r°-v°, n° 57 ; f° 34 r°, n° 58 ; f° 35 r°-v°, n° 60 ; f° 36 v°, n° 63 ; f° 37 r°, n° 64 ; f° 38 v°-39 r°, n° 67, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 7.

(398) Cfr *Nouveau Cart.*, VIII, f° 169 r°-v°, n° 329, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 11.

(399) Cfr *Nouveau Cart.*, VII, f° 70 r°-v°, n° 95, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 10.

(400) Cfr *Nouveau Cart.*, VII, f° 46 v°-47 v°, n° 65, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 10.

(401) Cfr *Nouveau Cart.*, VII, f° 70 v°-73 r°, n° 96, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 10.

(402) Original A.A. AVERBODD, *Chartrier Saint-Michel ; Nouveau Cart.*, VII, f° 103 v°-104 v°, n° 118, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 10.

— P. J. GOETSCHALCKX et F. PRIMS, *Lillo en Zandvliet in de XY<sup>e</sup> eeuw*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, 3<sup>e</sup> s., V, 1953, 82.

(403) Cfr *Nouveau Cart.*, VI, f° 222 r°-223 r°, n° 389, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 9.

(404) Cfr P. J. GOETSCHALCKX et F. PRIMS, *Lillo...*, 83-89.

(405) Cfr *Nouveau Cart.*, VII, f° 49 v°-52 r°, n° 69 ; f° 52 r°-54 r°, n° 70, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 10.

(406) Cfr *Nouveau Cart.*, VIII, f° 10 v°-11 r°, n° 22 ; f° 11 r°-v°, n° 24 ; f° 11 r°, n° 23 ; f° 12 v°-13 v°, n° 26 ; f° 13 v°-14 v°, n° 27, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 11.

(407) Cfr *Nouveau Cart.*, V, f° 21 v°-22 r°, n° 40, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 8.

(408) Original A.A. AVERBODD, *Chartrier Saint-Michel ; Nouveau Cart.*, VI, f° 74 r°, n° 147, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 9.

(409) Cfr *Nouveau Cart.*, IV, f° 174 v°-175 r°, n° 163 ; f° 175 v°-176 r°, n° 164, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 7.

(410) Cfr *Nouveau Cart.*, VIII, f° 76 r°-v°, n° 130 ; f° 106 r°-v°, n° 183 ; f° 79 v°, n° 137 ; f° 79 v°-80 r°, n° 138 ; f° 80 r°-81 r°, n° 139 ; f° 81 r°-v°, n° 140, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 11.

1450 (411), à Zwijndrecht en 1427 (412), à Aartselaar en 1422 et 1431 (413), à Hemiksem en 1444 (414), à Reet en 1444 (415), à Waarloos en 1447 (416), à Ekeren en 1427, 1431, 1432, 1433, 1437 et 1440 (417), à Oorderen en 1442 (418), à Berendrecht en 1418, 1419, 1444, 1445 et 1447 (419), à Westmalle en 1438 (420), à Turnhout en 1437 et 1441 (421), à Grobbendonk en 1447 (422), à Heist en 1447 (423), à Merksplas en 1446 (424), à Schriek en 1427 (425) et à Nederokerkeel en 1446 (426).

Le 5 février 1432, le pape Eugène IV confirma l'abbaye dans la possession des biens qu'elle avait achetés à l'abbaye d'Ename (427). L'abbaye elle-même transféra en 1447 le payage d'Ayendijk à la ville d'Anvers, à condition qu'elle-même et les habitants de Merksplas en demeureraient exemptés (428).

Le 29 novembre 1449, l'abbé fonda une messe quotidienne à l'un des autels dans la salle capitulaire, en faveur des ouvriers de l'abbaye (429). Pour l'amélioration de la bière il fit don, le 11 février 1452, d'environ 70 bonniers de terrain à Hoboken, cependant il obtint en échange les dîmes d'Iersekeroord au profit de la prélatrice (430). Son épitaphe mentionne qu'il augmenta également le nombre des livres de la bibliothèque. Il résigna sa dignité peu avant sa mort, survenue le 6 septembre 1452 (431).

**JEAN FIERKENS.** Il se peut que Jean Fierkens (432) est celui qui était inscrit en 1441 à l'université de Louvain ; il était originaire d'Anvers (433). Il succéda à l'abbé Terlinck, acheva la construc-

(411) Cfr *Nouveau Cart.*, V, f<sup>o</sup> 50 v<sup>o</sup>-51 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 102 ; f<sup>o</sup> 47 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 94 ; f<sup>o</sup> 43 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 88 ; f<sup>o</sup> 43 v<sup>o</sup>-44 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 89 ; f<sup>o</sup> 44 v<sup>o</sup>-45 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 90 ; f<sup>o</sup> 53 r<sup>o</sup>-54 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 107 ; f<sup>o</sup> 54 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 108, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 8.

(412) Cfr *Nouveau Cart.*, VIII, f<sup>o</sup> 11 v<sup>o</sup>-12 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 25, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 11.

(413) Cfr *Nouveau Cart.*, II, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 1 ; f<sup>o</sup> 3 r<sup>o</sup>-4 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 4, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 5.

(414) Cfr *Nouveau Cart.*, VII, f<sup>o</sup> 157 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 174, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 10.

(415) Cfr *Nouveau Cart.*, IV, f<sup>o</sup> 235 r<sup>o</sup>-236 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 268, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 7.

(416) Cfr *Nouveau Cart.*, VIII, f<sup>o</sup> 57 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 85, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 11.

(417) Cfr *Nouveau Cart.*, V, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 1 ; f<sup>o</sup> 2 r<sup>o</sup>-3 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 3 ; f<sup>o</sup> 4 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 5 ; f<sup>o</sup> 4 v<sup>o</sup>-5 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 6 ; f<sup>o</sup> 3 v<sup>o</sup>-4 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 4 ; f<sup>o</sup> 5 v<sup>o</sup>-6 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 8 ; f<sup>o</sup> 6 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 9 ; f<sup>o</sup> 7 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 10, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 8.

(418) Cfr *Nouveau Cart.*, III, f<sup>o</sup> 126 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 248, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 7.

(419) Cfr *Nouveau Cart.*, III, f<sup>o</sup> 126 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 120 ; f<sup>o</sup> 126 v<sup>o</sup>-128 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 121 ; f<sup>o</sup> 128 v<sup>o</sup>-131 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 122 ; f<sup>o</sup> 131 v<sup>o</sup>-132 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 123 ; f<sup>o</sup> 133 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 124, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 6.

(420) Cfr *Nouveau Cart.*, V, f<sup>o</sup> 215 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 290, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 8.

(421) Cfr *Nouveau Cart.*, VIII, f<sup>o</sup> 17 v<sup>o</sup>-18 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 33, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 11.

(422) Cfr *Nouveau Cart.*, VI, f<sup>o</sup> 241 r<sup>o</sup>-242 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 423, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 9.

(423) Cfr *Nouveau Cart.*, V, f<sup>o</sup> 32 v<sup>o</sup>-33 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 65, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 8.

(424) Cfr *Nouveau Cart.*, VI, f<sup>o</sup> 91 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 175, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 9.

(425) Cfr *Nouveau Cart.*, V, f<sup>o</sup> 33 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 67 ; f<sup>o</sup> 33 v<sup>o</sup>-34 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 68, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 8.

(426) Cfr *Nouveau Cart.*, VI, f<sup>o</sup> 193 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 339, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 9.

(427) Original A.É. ANVERS, *Chartrier Saint-Michel*. — Cfr J. VANMERUS, *Inventaire des archives...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, VIII, 1912, 19-20, n<sup>o</sup> LIII. — *Nouveau Cart.*, IV, f<sup>o</sup> 105 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 90, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 7.

(428) A. VAN VALCKENISS, *Beschrijving van de Borch en Borggraefschap van Antwerpen*, dans *Antwerpsch Archiefblad*, XVIII, 137-138.

(429) Original A.A. AVERBODE, *Chartrier Saint-Michel*. — *Nouveau Cart.*, IV, f<sup>o</sup> 31 v<sup>o</sup>-34 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 57, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 7.

(430) Cfr *Nouveau Cart.*, V, f<sup>o</sup> 54 r<sup>o</sup>-55 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 109, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 8.

(431) *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis*, 221, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Obituarium...*, f<sup>o</sup> 50 r<sup>o</sup>, A.A. TONGERLO, *Fonds Saint-Michel*. — *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis*, 153, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859. — R. VAN WARFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 21. — G. SLECHTEN, *Neurologium...*, 252. — On trouve le texte de l'épitaphe de l'abbé dans FR. SWEERTIUS, *Monumenta sepulcralia...*, 136 ; dans le ms. *Coenoblographia...*, f<sup>o</sup> 50 r<sup>o</sup>, A.V. ANVERS, GF. 324 ; dans *Inscriptions...*, 78, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859.

(432) Devise : *Quae sursum sunt, sapite*. L'abbaye d'Averbode possède son portrait. Cfr J. VAN DEN NIEUWENHUIZEN, *Portretten van prelaten van de Antwerpse St.-Michielsabdij*, dans *Vlaamse Stam*, V, 1969, 414.

(433) E. REUSSENS, *Matricule de l'Université de Louvain*, I, 147, n<sup>o</sup> 39, Bruxelles, 1903.

tion de l'église abbatiale (434), entama la construction d'une aile du réfectoire (435), dont il destinait l'étage à la bibliothèque (436). Il construisit également la résidence de campagne au Beerschot (437).

En 1455 il se mit en ordre pour ce qui concerne les visites « ad limina » à Rome (438). Durant cette même année il milita, en tant que commissaire papal, pour la fondation du monastère des clarisses à Anvers (439). Le 4 août 1455, il exécuta la bulle du pape Callixte III permettant au Chapitre de Saint-Gommaire à Lierre l'incorporation de quelques chapellenies à l'usage des vicaires-chanteurs (440). Le 23 août il vidima un acte de 1447 concernant les droits paroissiaux en rapport avec le prieuré du Saint-Sauveur à Anvers (441). Le 29 décembre 1459, le pape Pie II accorda à lui-même et à ses successeurs le privilège du port de la mitre, de l'anneau et d'autres signes de dignité pontificale (442) ; le 13 avril 1460, jour de Pâques, il fut mitré (443). Le 25 mai 1462, le pape ordonna de confirmer l'abbaye dans ses privilèges (444). Peu de temps après, il accorda aux religieux le privilège d'être ordonnés par n'importe quel évêque (445).

En 1463, le prieur général des augustins accorda à l'abbaye la participation aux bonnes œuvres de son ordre (446) ; le maître-général des dominicains en fit autant en 1471 (447).

Philippe-le-Bon autorisa l'abbé, le 7 août 1463, à nommer des forestiers dans les bois de l'abbaye (448). Le 18 novembre 1463, il confirma l'abbaye dans son droit de nommer un mayeur et une cour censale (449). Le 10 avril 1464, il confirma la possession d'une cour censale à Schelle (450).

Le 3 janvier 1464, se réunirent à l'abbaye les députés des différents États pour délibérer sur la discorde qui régnait dans la maison ducale (451). Le 26 septembre 1465, décéda à l'abbaye Isabelle de Bourbon, épouse de Charles le Téméraire (452). Le 27 avril 1468, le duc plaça l'abbaye et ses possessions sous sa protection (453).

Le 14 décembre 1468, le duc reconnut comme fiefs de l'abbaye les polders qu'avec d'autres institutions ecclésiastiques, elle avait endigués à Middelharnis (454). Plus tard, le 19 janvier 1475, l'ab-

(434) P. GÉNARD, *Verhandeling...*, XLII-XLIII, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859.

(435) En 1474 ceci provoqua un différend entre les ouvriers de l'abbaye et les doyens des charpentiers. Le Conseil du Brabant donna raison à l'abbaye le 28 février 1455. Cfr *Nouveau Cart.*, I, f<sup>o</sup> 95 v<sup>o</sup>-99 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 75, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 4.

(436) D. PAPERROCHIUS, *De Ecclesia...*, 947.

(437) D. PAPERROCHIUS, *De Ecclesia...*, 952.

(438) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Diversa Cameralia des Archives Vaticanes (1389-1500) au point de vue des anciens diocèses de Cambrai, Liège, Thérouanne et Tournai*, 117-118, n<sup>o</sup> 536 et 119, n<sup>o</sup> 545, Rome-Namur-Paris, 1906.

(439) S. SCHOUTENS, *Geschiedenis van het voormalig klooster der Arme Claren te Antwerpen*, 6-11, Anvers, 1900.

(440) L. DE BURBURS, *La musique à Anvers aux XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles*, dans *Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, LVIII (5<sup>e</sup> s., VIII), 1906, 203.

(441) Copie du 16<sup>e</sup> s., A. CATHÉDRALE ANVERS, *Capsa 18 Dominorum*, n<sup>o</sup> 63.

(442) *Nouveau Cart.*, I, f<sup>o</sup> 34 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 34, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 4. — J. C. DIERCKSENS, *Antverpia Christo...*, III, 364-366.

(443) Cfr *Chronyck der Stadt Antwerpen*, attribué au notaire Gérard Bertrijn, édité par G. VAN HAVRE (Maatschappij der Antwerpsche Bibliophilen, uitgave n<sup>o</sup> 5), 15, Anvers, 1879.

(444) *Nouveau Cart.*, I, f<sup>o</sup> 25 r<sup>o</sup>-26 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 30, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 4.

(445) Bulle du 5 juin 1462. *Nouveau Cart.*, I, f<sup>o</sup> 34 v<sup>o</sup>-35 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 35. — J. C. DIERCKSENS, *Antverpia Christo...*, III, 21-22.

(446) Acte du 6 janvier 1463. *Nouveau Cart.*, I, f<sup>o</sup> 205 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 152, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 4.

(447) Original A.É. ANVERS, *Chartrier Saint-Michel*. Cfr J. VANSNËRUS, *Inventaire des archives...*, dans *Annales de l'Ordre de Prémontré*, VIII, 1912, 23, n<sup>o</sup> LXI. — *Nouveau Cart.*, I, f<sup>o</sup> 205 v<sup>o</sup>-206 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 153, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 4.

(448) *Nouveau Cart.*, I, f<sup>o</sup> 149 r<sup>o</sup>-151 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 116, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 4.

(449) *Nouveau Cart.*, VI, f<sup>o</sup> 156 r<sup>o</sup>-157 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 268, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 9.

(450) *Nouveau Cart.*, VII, f<sup>o</sup> 158 v<sup>o</sup>-159 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 177, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 10.

(451) J. CUVILLIER, J. DHONDT et R. DOBBAERD, *Actes des États Généraux des anciens Pays-Bas*, I, 56, Bruxelles, 1948.

(452) F. DONNET, *Les aventures posthumes d'une princesse bourguignonne*, dans *Bulletin de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, III, 1919, 44-80.

(453) *Nouveau Cart.*, I, f<sup>o</sup> 62 r<sup>o</sup>-63 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 62, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 4.

(454) *Nouveau Cart.*, VI, f<sup>o</sup> 106 r<sup>o</sup>-107 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 197, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 9.

baye acheta la 16<sup>e</sup> partie de la seigneurie (455). À noter également l'achat effectué le 17 février 1458 d'un domaine de plus de 28 hectares à Grobbendonk et à Vorseleaar (456). L'abbaye fit en outre des achats ou des acquisitions à Deurne en 1455, 1456, 1458 et 1471 (457), à Hoboken en 1454, 1455, 1458, 1466, 1467 et 1472 (458), à Wilrijk en 1460 (459), à Waarloos en 1461 (460), à Schoten en 1469 (461), à Berendrecht en 1471 (462), à Zandvliet en 1455, 1457, 1461, 1466, 1468, 1472 et 1475 (463), à Minderhout en 1471 et 1475 (464), à Loenhout en 1472 (465), à Coudorp en 1458 (466) et à Ierseke aussi en 1458 (467).

Que les biens de l'abbaye se soient accrus sous la gestion de Jean Fierkens et de son prédécesseur est démontré par le fait que l'abbaye dut payer 800 livres pour se mettre en règle avec l'édit du 10 juillet 1474 qui prescrivait l'amortissement de tous les biens acquis les soixante dernières années par des institutions ecclésiastiques (468).

L'abbé était également maître de la confrérie de la Circoncision de l'église Notre-Dame (469).

Le décès du prélat en 1476 était commémoré le 19 janvier (470).

**ANDRÉ VAN DER ACHTENRIJDT** (Aechtenrijdt) (471) naquit à Hoogstraten de Lucas van der Achtenrijdt et d'Élisabeth van den Hove (472). Il est déjà cité comme cameringue de l'abbé en 1455 (473), comme pantiacrer en 1460 (474), comme prévôt en 1458, 1466 et 1469 (475). En 1471 et 1475 il est cité comme curé de Minderhout (476).

Après le décès du prélat Fierkens il fut choisi comme abbé, alors que l'abbaye était menacée

(455) *Nouveau Cart.*, VI, f<sup>o</sup> 110 v<sup>o</sup>-112 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 201, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 9.

(456) *Nouveau Cart.*, VI, f<sup>o</sup> 234 r<sup>o</sup>-235 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 412, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 9.

(457) *Nouveau Cart.*, IV, f<sup>o</sup> 178 v<sup>o</sup>-179 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 170; f<sup>o</sup> 179 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 171; f<sup>o</sup> 179 v<sup>o</sup>-180 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 172; f<sup>o</sup> 180 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 173, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 7.

(458) *Nouveau Cart.*, V, f<sup>o</sup> 55 v<sup>o</sup>-56 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 110; f<sup>o</sup> 136 v<sup>o</sup>-138 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 205; f<sup>o</sup> 56 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 111; f<sup>o</sup> 58 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 114; f<sup>o</sup> 59 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 116; f<sup>o</sup> 58 v<sup>o</sup>-59 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 115; f<sup>o</sup> 57 r<sup>o</sup>-59 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 113; f<sup>o</sup> 61 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 118, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 8.

(459) *Nouveau Cart.*, VIII, f<sup>o</sup> 104 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 179, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 11.

(460) *Nouveau Cart.*, VIII, f<sup>o</sup> 57 v<sup>o</sup>-58 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 86, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 11.

(461) *Nouveau Cart.*, VII, f<sup>o</sup> 167 v<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 192, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 10.

(462) *Nouveau Cart.*, III, f<sup>o</sup> 135 v<sup>o</sup>-136 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 127, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 7.

(463) *Nouveau Cart.*, VII, f<sup>o</sup> 54 v<sup>o</sup>-55 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 71; f<sup>o</sup> 55 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 72; f<sup>o</sup> 55 v<sup>o</sup>-56 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 73; 56 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 74; f<sup>o</sup> 57 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 75; f<sup>o</sup> 58 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 76; f<sup>o</sup> 58 r<sup>o</sup>-59 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 77, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 10.

(464) *Nouveau Cart.*, VI, f<sup>o</sup> 149 v<sup>o</sup>-150 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 253; f<sup>o</sup> 150 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 254, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 9.

(465) *Nouveau Cart.*, V, f<sup>o</sup> 185 v<sup>o</sup>-186 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 264, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 8.

(466) *Nouveau Cart.*, IV, f<sup>o</sup> 31 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 56, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 7.

(467) *Nouveau Cart.*, VII, f<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 24, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 10.

(468) É. DE MOREAU, *La législation des ducs de Bourgogne sur l'accroissement des biens ecclésiastiques étudiés spécialement en Belgique*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, XL1, 1946, 57.

(469) J. C. DIECKMANS, *Antwerpia Christia...*, II, 199.

(470) *Obituarium ecclesiae S<sup>ae</sup> Michaelis...*, 189, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Obituarium ecclesiae S<sup>ae</sup> Michaelis*, 136, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859. — P. J. GOETSCHALCKX, *Obituarium der abdij...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, 1, 1902, 432. — R. VAN WAFFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 21. — On trouve le texte de l'épître de l'abbé dans FR. SWERTIUS, *Monumenta sepulcralia*, 136-137; dans le ms. *Coenobiographia...*, f<sup>o</sup> 50 v<sup>o</sup>, A.V. ANVERS, GF. 324; dans *Inscriptions...*, 78, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859.

(471) Devise : *Patientia habemus perfecta*. L'abbaye d'Averbode possédait son portrait. Cf. J. VAN DEN NIEUWENHUIZEN, *Portretten van prelaten...*, dans *Vlaamse Sten*, V, 1969, 414.

(472) H. J. WITTEN, *Hoogstratiens Kloosterlingen uit het verleden*, dans *HOK*, 37<sup>e</sup> année, 1969, 65.

(473) *Nouveau Cart.*, IV, f<sup>o</sup> 178 v<sup>o</sup>-179 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 170, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 7.

(474) *Nouveau Cart.*, IV, f<sup>o</sup> 210 v<sup>o</sup>-211 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 230, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 7.

(475) *Nouveau Cart.*, IV, f<sup>o</sup> 179 v<sup>o</sup>-180 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 172; III, f<sup>o</sup> 189 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 213; f<sup>o</sup> 164 v<sup>o</sup>-165 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 182; VIII, f<sup>o</sup> 164 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 321, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 6, 7 et 11.

(476) *Nouveau Cart.*, t. VI, f<sup>o</sup> 149 v<sup>o</sup>-150 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 253, f<sup>o</sup> 150 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 254 et f<sup>o</sup> 153 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 261, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 9.

d'être donnée en commende ; le 16 décembre 1476 seulement, il fut consacré en même temps que l'abbé de Tongerlo (477).

Une bulle de Sixte IV, décernée le 26 mars 1476, assurait aux abbayes de Saint-Michel, du Parc et de Ninove le libre choix de leur abbé (478). Cependant le nonce apostolique Luc de Tollentis, évêque de Sebenico, qui désirait une abbaye en commende, avait obtenu le 10 octobre la cassation de cette bulle (479), de même qu'un privilège analogue pour l'ensemble de l'ordre (480). De Tollentis obtint le 21 février 1477 (481) une nomination papale pour Saint-Michel. La duchesse (482), le magistrat de la ville (483) et les États de Brabant (484) firent appel à Rome pour que cette nomination fût annulée. Néanmoins de Tollentis obtint une nouvelle bulle de nomination le 12 février 1478, dans la précédente l'abbé Fierkens était cité comme étant encore en vie (485). Les États-Généraux, Maximilien d'Autriche et surtout l'abbé du Parc poursuivirent leur action contre la commende (486).

Le 8 février 1478 Marie de Bourgogne fonda une commémoration de sa mère Isabelle de Bourbon à célébrer à l'abbaye à la date du 26 septembre (487).

En Zélande, l'abbé Van der Achtenrijt prit part de concert avec les autres abbés du Brabant aux travaux d'endiguement (488).

André van der Achtenrijt décéda à Malines le 14 décembre 1478 à la suite d'une grave maladie (489).

**JEAN ROBIJNS** était natif de Malines. Il est connu comme cellier en 1469 et comme prévôt de l'abbaye en 1475 (490). Il avait été également curé de Nederokkerzeel. Le 19 décembre 1478 il fut choisi comme abbé, et consacré le 21 décembre, malgré la nomination de Tollentis (491). L'archiduc Maximilien en fit part à Rome le 24 décembre 1479 (492). Le 4 octobre 1480 l'abbé et l'abbaye, de même que l'abbé du Parc furent mis au ban (493). Peu après la lutte contre la commende

(477) Cfr *Chronyck der stadt Antwerpen*, attribué au notaire Gérard Bertrijn, édité par G. VAN HAVRE (Maatschappij der Antwerpsche Bibliophilen, uitgave n° 5), 18, Anvers, 1879.

(478) Bulle « Dudum considerantes », éditée par J. LE PAIGE, *Bibliotheca Praemonstratensis ordinis*, 722, Paris, 1633. — Copiée dans la bulle du 9 novembre 1480. Cfr ci-après note 494.

(479) Connu par la bulle du 9 novembre 1480. Cfr ci-après note 494.

(480) A. ERENS, *Thierry van Tuldel et la commende en Brabant, 1470-1490*, dans *An. Praem.*, I, 1925, 333.

(481) U. BERLUBÉ, *Inventaire analytique des Libri obligationum et solutionum des Archives Vaticanes*, 204, n° 1837, Bruxelles, 1904.

(482) Lettre du 15 avril 1477, éditée par C. B. DE RIDDER, *Les élections abbatiales dans les Pays-Bas avant le dix-neuvième siècle*, dans *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, V, 1868, 329.

(483) Lettre du 4 mai 1477, éditée par J. C. DIERCKSENS, *Antverpia Christo...*, 111, 42, et par A. SANDERUS, *Chorographia sacra Brabantiae*, I, 113-114, La Haye, 1726.

(484) Lettre du 28 août 1477, éditée par L. DE PAPE, *Summaria chronologia insignis ecclesiae Parchensis...*, 143, Louvain, 1682, et par A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 218-219.

(485) Mentionné dans la bulle du 9 novembre 1480. Cfr ci-après note 494.

(486) A. ERENS, *Thierry van Tuldel...* dans *An. Praem.*, I, 1925, 340.

(487) Édité par J. LE ROY, *Notitia marchionatus...*, 36-37.

(488) H. J. WUTEN, *Hoogstraten Kloosterlingen...*, dans *HOK*, 37<sup>e</sup> année, 1969, 68.

(489) *Obituarium ecclesiae S<sup>ae</sup> Michaelis...*, 236. A. V. ANVERS, GF. 325. — *Obituarium ecclesiae S<sup>ae</sup> Michaelis*, 160, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, I, Anvers, 1859. — R. VAN WAEPPELHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 21-22. — On trouve le texte de l'épithaphe de l'abbé dans FR. SWERTIUS, *Monumenta sepulcralia...*, 137; dans le ms. *Coenobiographia...*, f° 51 r°, A. V. ANVERS, GF. 324; dans *Inscriptions...*, 79, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, I, Anvers, 1859.

(490) *Nouveau Cart.*, VIII, f° 164 r°-v°, n° 321, A. É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 11; *Nouveau Cart.*, III, f° 188 r°-189 r°, n° 212 et VII, f° 168 v°-170 r°, n° 196, A. É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 6 et 10.

(491) Cfr *Chronyck der stadt Antwerpen*, attribué au notaire Gérard Bertrijn, édité par G. VAN HAVRE (Maatschappij der Antwerpsche Bibliophilen, uitgave n° 5), 44, Anvers, 1879.

(492) Cfr A. ERENS, *Thierry van Tuldel et la commende en Brabant. 1470-1490*, dans *An. Praem.*, I, 1925, 341. — Cfr aussi H. CONINCKX, *Robyns (Jean)*, dans *Biographie Nationale*, XIX, Bruxelles, 1907, col. 561-562.

(493) Cité dans la bulle du 9 novembre 1480. Cfr ci-après la note 494.

fut couronnée de succès ; la bulle du 9 novembre 1480 reconnut le choix du prélat Robijns et cassa la commende de l'évêque de Tollentis (494).

Le 9 mars 1483 l'abbaye acheta encore 5 bonniers et demi de terrain à Wommelgem (495). Maximilien d'Autriche et Philippe le Beau prirent l'abbaye et ses biens sous leur protection le 6 juillet 1484 (496). Entre 1483 et 1487 l'archiduc résida plusieurs fois à l'abbaye (497) ; son père, l'empereur Frédéric III, y logea en 1486 et 1488. En cette dernière année il s'y réunissait avec les États-Généraux (498).

Le prélat Robijns décéda le 17 juillet 1486 (499).

**JEAN DE WEERT** (500) était prévôt du monastère de Zoetendaal de Walcheren lorsqu'il fut élu abbé (501) ; le 20 novembre 1486 son élection fut ratifiée par Rome (502).

Le 22 avril 1488 lui-même et ses successeurs se virent octroyer par le pape Innocent VIII le droit d'administrer la tonsure ecclésiastique et les quatre ordres mineurs aux religieux de l'abbaye (503). Le 10 septembre 1487, ce pape chargea l'abbé de Saint-Bernard d'agir en tant que conservateur contre ceux qui s'approprièrent des biens de l'abbaye (504).

En 1494 et 1495, les abbés des Pays-Bas se réunirent en l'abbaye Saint-Michel sous la houlette de l'abbé général pour préparer les nouveaux statuts de 1505 (505).

L'abbé de Prémontré accorda le 20 mai 1495 aux religieux l'autorisation de porter la barrette blanche (506).

Le prélat de Weert acheva la prélatüre. Dans l'église abbatiale il fit construire un jubé et installer de magnifiques stalles (507). Il fonda une bourse d'études de cent florins au profit de deux religieux ; cette fondation fut approuvée le 7 octobre 1497 par le pape Alexandre VI (508).

Le prélat précité remplit également plusieurs charges : le pape Innocent VIII lui donna mission

(494) Bulle « Sic decessit ea » du 9 novembre 1480. Original A.A. TONGBELO, n° 2277 ; *Nouveau Cart.*, I, f° 117 v°-124 r°, n° 101, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 4 ; éditée par L. DE PAPE, *Summarium chronologia insignis ecclesie Parchensis*, 261-283, Louvain, 1882 ; A. SANDERUS, *Chorographia sacra...*, 223-229 ; J. C. DIERCKXSENS, *Antverpia Christo...*, III, 44-45 (des extraits), Anvers, 1773.

(495) *Nouveau Cart.*, VIII, f° 147 r°-148 r°, n° 294, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 11.

(496) *Nouveau Cart.*, I, f° 81 v°-83 r°, n° 67, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 4.

(497) L.P. GACHARD, *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas*, I, 102, 105, 106, 110, Bruxelles, 1876. — *Chronyck der stadt Antwerpen*, attribué au notaire Gérard Bertrijn, édité par G. VAN HAVRE (Maatschappij der Antwerpsche bibliophilen, uitgave n° 5), 37, 48 et 51, Anvers, 1879.

(498) *Chronyck der Stadt Antwerpen*, attribué au notaire Gérard Bertrijn, édité par G. VAN HAVRE (Maatschappij der Antwerpsche bibliophilen, uitgave n° 5), 49 et 52, Anvers, 1879.

(499) *Obituarium ecclesie S<sup>ti</sup> Michaelis...*, 213. A.V. ANVERS, GF. 325. — *Obituarium ecclesie S<sup>ti</sup> Michaelis*, 148, édité par P. GÉNARD dans *Inscriptions funéraires...*, IV, I, Anvers, 1859. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 22. — G. SLECHTEN, *Neerlogium...*, 205. — Dans l'obituaire de l'hôpital Sainte-Elisabeth à Anvers, il est commémoré à la date du 19 juillet. Cf. L. PHILIPPEN, *Het obituarium van het Sint Elisabethgasthuis te Antwerpen*, dans *Commissie van Openbaren Onderstand van Antwerpen, Bestuurtijck Verslag over het dienstjaar 1939*, Anvers, s.a., 140. — On trouve le texte de l'épitaque de l'abbé dans Fr. SWERTIUS, *Monumenta sepulcralia...*, 137-138 ; dans le ms. *Coenobiographia...*, f° 51 v°, A.V. ANVERS, GF. 324 ; dans *Inscriptions...*, 78, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, I, Anvers, 1859.

(500) Devise : *Post tenebras, spero lucem*. Son portrait est conservé au Collège Notre-Dame des pères Jésuites à Anvers. Cf. J. VAN DEN NIEUWENHUIZEN, *Portretten van prelaten...*, dans *Vlaamse Stam*, V, 1969, 415.

(501) Le 25 octobre 1486, il vidima déjà comme abbé une chartre du duc Jean H. Cf. F. VERACHTER, *Inventaire des anciens chartes et privilèges et autres documents conservés aux archives de la Ville d'Anvers, 1193-1836*, 172, n° DLXXIV, Anvers, 1860.

(502) J. FRUYTER, *Weert (Johannes de of van)*, dans *Nieuw Nederlandsch biografisch Woordenboek*, VII, Leiden, 1927, col. 1310.

(503) *Nouveau Cart.*, I, f° 35 r°-v°, n° 36, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 4.

(504) *Nouveau Cart.*, I, f° 83 r°-v°, n° 68, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 4.

(505) P. E. VALVERKENS, *Le Chapitre Général de Prémontré et les nouveaux Statuts de 1505*, dans *An. Praem.*, XIV, 1938, 60-61.

(506) *Nouveau Cart.*, I, f° 206 r°-v°, n° 154, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 4.

(507) D. PAPBRUCHIUS, *De Ecclesia...*, 943 et 951.

(508) *Nouveau Cart.*, I, f° 206 v°-209 r°, n° 155, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 4.

le 14 janvier 1490 d'édifier à Oostmalle un monastère pour les sœurs augustines (509) ; en 1494 et 1495, il accepta des biens pour la fondation d'une chapellenie à l'hôpital Saint-Julien à Anvers (510).

Les biens de l'abbaye furent agrandis par l'achat d'une série de terrains moins importants. Le 30 juin 1497, l'abbaye acheta un huitième de la seigneurie de Middelhanis (511) ; cet achat fut confirmé le 16 juillet 1497 par Philippe le Beau (512). La participation de l'abbaye à la requête de 300 000 livres, ratifiée en avril 1497 par les États du Brabant, fut fixée à 2 467 livres et 16 sols (513).

En 1498, Jacques van den Elsacker fut élu coadjuteur. Le prélat de Weert décéda le 18 mai 1499 (514).

**JACQUES VAN DEN ELSACKER** (515) était natif de Bois-le-Duc. En 1493 il était curé de Minderhout (516) et, en 1497, prévôt de l'abbaye (517). Son élection comme coadjuteur du prélat de Weert fut ratifiée à Rome le 18 mars 1498 ; le 13 avril 1498 il paya les droits y afférents (518). Déjà le 26 juillet 1499 il agit comme abbé de Saint-Michel (519).

L'abbaye acquit en 1500, par éviction, un patrimoine de 18 bonniers à Merksplas (520). En 1501 Van den Elsacker réalisa une réforme à l'abbaye. En 1502 il fut délégué à Rome, avec les prélats du Parc et de Furnes, pour obtenir les pleins pouvoirs en vue d'une réforme de l'ensemble de l'ordre de Prémontré (521).

En 1503 il fut nommé avec l'abbé du Parc, visiteur des circaries de Brabant et de Floreffe, en 1504 en outre des circaries de Floreffe et de Westphalie (522). Le 18 mars 1505 Philippe le Beau autorisa à nommer un forestier dans chaque paroisse où l'abbaye possédait des biens (523).

Le prélat décéda le 28 septembre 1505 à Averbode (524).

(509) Cfr F. PRIMS, *De Priorij van Onze-Lieve-Vrouw Prezenteringhe-in-de-Tempel te Oostmalle*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, XX, 1929, 215-218, n° 1.

(510) Actes du 20 septembre 1494 et du 9 novembre 1495. A. CATHÉDRALE ANVERS, *Capsa 18 Dominarum*, Saint-Julien, n° 3.

(511) Cfr *Nouveau Cart.*, VI, f° 113 v°, n° 204, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 9.

(512) Cfr *Nouveau Cart.*, VI, f° 113 v°-114 v°, n° 205, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 9.

(513) Compte de cette aide, 61, conservée aux Archives de l'Archevêché de Malines.

(514) Cfr *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis*..., 205, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis*, 144, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires*..., IV, 1, Anvers, 1859. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique*..., dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 22. — On trouve le texte de l'épithaphe de l'abbé dans FR. SWEERTIUS, *Monumenta sepulcralia*..., 138 ; dans le ms. *Coenobiographia*..., f° 52 r°, A.V. ANVERS, GF. 324 ; dans *Inscriptions*..., 78, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires*..., IV, 1, Anvers, 1859.

(515) Devise : *Vacate et vidite*. L'abbaye d'Averbode possède son portrait avec ses armoiries et sa devise. Cfr J. VAN DEN NIEUWENHUIZEN, *Portretten van prelaten*..., dans *Vlaamsche Stam*, V, 1969, 414. — J. FRUYTIER, *Elsacker (Jacobus)*, dans *Nieuw Nederlandsch biografisch Woordenboek*, VII, Leiden, 1927, col. 403-404.

(516) *Nouveau Cart.*, VI, f° 150 v°-151 r°, n° 256, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 9.

(517) *Nouveau Cart.*, VI, f° 194 r°-v°, n° 342, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 9.

(518) Acte A.A. AVERBODE, *Chartrier Saint-Michel*.

(519) *Nouveau Cart.*, VI, f° 236 r°-v°, n° 415, et f° 236 v°-237 r°, n° 416, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 9.

(520) Original A.A. AVERBODE, *Chartrier Saint-Michel* ; *Nouveau Cart.*, VI, f° 80 v°-81 r°, n° 158, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 9.

(521) Mentionné par J. C. DIERCKSENS, *Antverpia Christo*..., III, 215.

(522) P. E. VALVEKENS, *Les Visites Canoniques des Abbayes prémontrées au seizième siècle*, dans *An. Praem.*, 1946-1947, 16 et 57 (pagination spéciale).

(523) *Anclen Cart.*, n° 254-257, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 3.

(524) Cfr *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis*..., 224, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis*, 154, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires*..., IV, 1, Anvers, 1859. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique*..., dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 22. — G. SLECHTEN, *Necrologium*..., 269. — On trouve le texte de l'épithaphe de l'abbé dans FR. SWEERTIUS, *Monumenta sepulcralia*..., 138 ; dans le ms. *Coenobiographia*..., f° 52 v°, A.V. ANVERS, GF. 324.

**JACQUES EMBRECHTS** (Ymbrechts) était natif d'Anvers (525). En 1492 (526) et 1493 (527) il remplissait la fonction de pancier de l'abbaye. Probablement succéda-t-il encore l'année 1505 à Jacques van Elsacker.

En 1507, l'abbaye fut visitée par l'abbé de Saint-Nicolas de Furnes à cause de difficultés avec un religieux (528). Embrechts fit la visite d'Averbode le 15 octobre 1509 (529). Le 2 septembre 1506, le Chapitre de Saint-Sauveur à Utrecht fit don à l'abbaye des dimes de Wulpendaal dans la paroisse de Westkerken (530). Durant sa gestion, le patrimoine de l'abbaye s'agrandit par l'achat d'une ferme de 21 bonniers à Wijnegem en 1508 (531) et d'une autre de 52 mesures à Zandvliet en 1514 (532). Léonard de Hertoge, suppôt de l'Université de Louvain, fit don en 1509 à l'abbaye d'une ferme à Waarloos; celle-ci acheta en plus quelque 21 bonniers (533). Le prélat acheta 51,5 mesures en 1513 à Borselen (534). À Middelharnisse également le patrimoine de l'abbaye s'accrut de plusieurs achats (535).

Jacques Embrechts décéda le 19 juillet 1514 (536).

**ÉTIENNE VAN TIENEN** (a Thenis) (537) naquit à Hoogstraten, d'Arnould van Tienen (538). Le moment précis auquel il succéda au prélat Embrechts n'est pas connu (539).

Du 9 au 22 février 1515, il reçut le jeune prince Charles à l'abbaye (540). En 1516, les églises de Deurne et de 's Gravenwezel furent incorporées à l'abbaye Saint-Michel (541). Charles Quint permit, le 31 octobre 1516, à l'abbaye de nommer des forestiers dans les bois de celle-ci (542) et amortit en 1517 les biens acquis durant les quarante dernières années (543). L'empereur

(525) Devise : *Delectare in Domino*. Son portait avec ses armoiries et sa devise est conservé au Collège Notre-Dame des pères jésuites à Anvers. Cfr J. VAN DEN NIEUWENHUIZEN, *Portretten van prelaten...*, dans *Vlaamse Stam*, V, 1969, 415.

(526) *Nouveau Cart.*, VI, f° 160 r°-v°, n° 275, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 9.

(527) *Nouveau Cart.*, V, f° 83 v°-84 r°, n° 152, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 8.

(528) P. E. VALVERKENS, *Documents Prémontrés du XVI<sup>e</sup> siècle*, dans *An. Praem.*, XXIX, 1953, 164-165, n° 6.

(529) P. E. VALVERKENS, *Documents Prémontrés...*, dans *An. Praem.*, XXIX, 1953, 166, n° 8.

(530) Original A.A. AVERBODE, *Chartrier Saint-Michel*; *Nouveau Cart.*, VIII, f° 171 v°-172 r°, n° 334, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 11.

(531) Original A.É. ANVERS, *Chartrier Saint-Michel*. Cfr J. VANNERUS, *Inventaire des archives...*, dans *Annales de l'Ordre de Prémontré*, VIII, 1912, 25-26, n° LXIX.

(532) *Nouveau Cart.*, VII, f° 59 v°-60 v°, n° 79, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 10.

(533) *Nouveau Cart.*, VIII, f° 34 r°-36 r°, n° 49, et f° 36 v°-37 r°, n° 51, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 11.

(534) *Nouveau Cart.*, VII, f° 9 v°-10 r°, n° 17, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 10.

(535) Originaux A.A. AVERBODE, *Chartrier Saint-Michel*. — *Nouveau Cart.*, VI, f° 132 r°-v°, n° 227; f° 132 v°-133 r°, n° 228; f° 132 r°, n° 226; f° 133 v°, n° 230; f° 134 r°, n° 231; f° 134 r°-v°, n° 232.

(536) *Obituarium ecclesiae S<sup>i</sup> Michaelis...* 213, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Obituarium ecclesiae S<sup>i</sup> Michaelis*, 148, édité par P. GIÉNAUD, dans *Inscriptions funéraires...* IV, 1, ANVERS, 1859. — R. VAN WAERFLGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 22. — On trouve le texte de l'épigramme de l'abbé dans FR. SWERTIUS, *Monumenta sepulcralia...* 138-139; dans le ms. *Coenobiographia...* f° 53 r°, A.V. ANVERS, GF. 324.

(537) Sa devise était : *Spiritu et veritate*. L'abbaye d'Averbode possède son portait avec ses armoiries et sa devise. Cfr J. VAN DEN NIEUWENHUIZEN, *Portretten van prelaten...*, dans *Vlaamse Stam*, V, 1969, 414.

(538) Cfr H. J. WUTEN, *Hoogstraten Kloosterlingen...*, dans *HOK*, 37<sup>e</sup> année, 1969, 73.

(539) Qu'il ait été intronisé et mitré le 30 juin 1514 comme indiqué dans le *Ms. Lat. 10 886*, f° 96 r°, (BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS), est impossible; d'ailleurs le 8<sup>e</sup> dimanche après Pentecôte ne peut jamais tomber le 30 juin. S'il n'était abbé que depuis quatre ans et trois mois comme l'indique son épitaphe (voir note 548), il ne serait devenu abbé qu'au début d'août 1515. Ceci est également exclu.

(540) Cfr L. P. GACHARD, *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas*, II, 14, Bruxelles, 1874.

(541) Cfr la bulle du pape Léon X du 28 avril 1516. Original A.A. AVERBODE, *Chartrier Saint-Michel*; *Nouveau Cart.*, IV, f° 153 r°-154 v°, n° 124, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 7. — Le 28 juin 1519 fut conclue une convention avec l'évêque de Cambrai concernant les devoirs des curés de ces églises. Cfr *Nouveau Cart.*, IV, f° 148 v°-149 v°, n° 119, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 7.

(542) *Nouveau Cart.*, I, f° 154 r°-156 v°, n° 118, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 4.

(543) *Nouveau Cart.*, I, f° 160 r°-164 v°, n° 121 et f° 164 v°-173 r°, n° 121, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 4.

Maximilien confirma, le 16 février 1518, tous les privilèges de l'abbaye (544). Le 10 avril 1518, Van Tienen prit part à Malines à une réunion des abbés avec l'abbé-général (545).

Malade, l'abbé désirait un coadjuteur, pour éviter la commende à l'abbaye (546). Le 30 septembre 1519, la communauté monastique accepta qu'il nomme un coadjuteur, ce qu'il fit le 3 octobre (547). Il décéda déjà le 9 novembre 1519 (548).

**CORNEILLE VAN DER MERE** (de Mera) (549) était prieur de l'abbaye lorsqu'il fut nommé coadjuteur par l'abbé Van Tienen. Étant donné que la confirmation dans cette fonction par Rome n'avait pas encore eu lieu, il fut élu abbé le 11 novembre 1519 en présence des abbés du Parc, d'Averbode et de Tongerlo (550).

Cependant Charles Quint nomma Énard de la Marck, évêque de Liège, comme abbé ; en 1518 l'empereur avait promis de lui donner en commende la première abbaye vacante en Brabant. Malgré l'opposition des prélats brabançons, une bulle pontificale de nomination intervint le 4 juillet 1520. L'opposition au sein de l'abbaye obligea l'évêque à conclure une convention le 12 avril 1521 ; l'abbaye s'engageait entre autres à payer la somme de 32 000 florins et une rente annuelle de 4 000 florins (551).

En raison de cette convention l'abbaye se trouvait placée au bord d'un précipice financier. Il fallait une somme de 39 000 livres Artois qui fut rassemblée au moyen de la vente de certificats rentiers ; le 10 décembre 1521 par exemple, Marie, veuve de Guillaume de Croy, acheta une rente de 1 300 florins, contre 26 000 florins rhénans (552). Néanmoins trois fermes à Wortel durent être vendues au comte d'Hoogstraten (553).

Le 1<sup>er</sup> mars 1527 la tour de l'église fut détruite par un incendie (554). De ce fait l'abbaye se vit forcée, le 23 février 1531, de vendre encore au comte d'Hoogstraten treize fermes à Merksplas et environs (555). En 1531, il fallut endiguer des polders inondés (556). Le 18 décembre 1534 l'abbaye se vit forcée de vendre ses dîmes à Deurne (557) et le 7 mai 1535 ses dîmes à Wijnegem (558). Le 3 décembre 1535, six bonniers de prairie à Deurne furent vendus pour permettre le paiement à Charles Quint de la quote-part de l'abbaye dans l'aide à celui-ci (559).

En 1523 Corneille Van der Mere eut affaire au transfert de la cour spirituelle de Théroouanne

(544) *Nouveau Cart.*, I, f<sup>o</sup> 99 v<sup>o</sup>-103 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 76, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 4.

(545) P. E. VALVERKINS, *Les Visites Canoniques...*, dans *An. Praem.*, XXII-XXIII, 1946-1947, 39.

(546) V. VAN GENEGHTE, *Sint-Michiels te Antwerpen en de commende. 1518-1521*, dans *An. Praem.*, VIII, 1932, 310.

(547) Cfr le protocole du notaire François Monachi, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>-2 v<sup>o</sup>, A.A. TONGERLO, I, 119.

(548) *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis*, 232, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis*, 157, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, ANVERS, 1859. — R. VAN WAEFLGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 22. — On trouve une épitaphe de l'abbé dans le ms. *Caenobiographia...*, f<sup>o</sup> 53 v<sup>o</sup>, A.V. ANVERS, GF. 324.

(549) Sa devise : *Omnia vanitas*. L'abbaye d'Averbode possède son portait avec ses armoiries et sa devise. Cfr J. VAN DEN NIEUWENHUIZEN, *Portretten van prelaten...*, dans *Vlamse Stam*, V, 1969, 414.

(550) Cfr le procès-verbal dans le protocole du notaire François Monachi, f<sup>o</sup> 3 r<sup>o</sup>-5 v<sup>o</sup>, A.A. TONGERLO, I, 119.

(551) Cfr V. VAN GENEGHTE, *Sint-Michiels...*, dans *An. Praem.*, VIII, 1932, 308-320.

(552) *Nouveau Cart.*, VI, f<sup>o</sup> 209 v<sup>o</sup>-214 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 371, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 9.

(553) Cfr *Nouveau Cart.*, VIII, f<sup>o</sup> 140 r<sup>o</sup>-141 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 281, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 11.

(554) D. PAPERBROCHTUS, *De Ecclesia...*, 954. — J. C. DIERCKSENS, *Antverpia Christo...*, IV, 27.

(555) *Nouveau Cart.*, V, f<sup>o</sup> 117 r<sup>o</sup>-125 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 176, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 8.

(556) Original A.É. ANVERS, *Chartrier Saint-Michel* ; cfr J. VANNERUS, *Inventaire des archives...*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, VIII, 1912, 27, n<sup>o</sup> LXXIV. — *Nouveau Cart.*, VIII, f<sup>o</sup> 155 r<sup>o</sup>-156 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 304, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 11.

(557) *Nouveau Cart.*, IV, f<sup>o</sup> 143 v<sup>o</sup>-144 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 111, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 7.

(558) Cfr J. C. DIERCKSENS, *Antverpia Christo...*, IV, 69.

(559) *Nouveau Cart.*, IV, f<sup>o</sup> 144 v<sup>o</sup>-145 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 112, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 7.

à Ypres (560). Le 30 juillet, il nommait les vicaires apostoliques près de la dite cour (561). En 1531 il reçut la visite à l'abbaye de Marie de Hongrie (562).

En 1534 il fut chargé d'une visite canonique au couvent des norbertines d'Oosterhout (563). Il décéda le 26 janvier 1538 (564).

**GRÉGOIRE VAN DER HAGEN (de Hagis) (565)** fut élu abbé le 1<sup>er</sup> février 1539 (566). Peu de choses sont connues concernant son abbatiat. En 1546, il installa l'abbé d'Averbode (567). En 1548, il fit don d'un vitrail à l'église Sainte-Catherine d'Hoogstraten (568). L'abbaye vendit le 9 mai 1549 à la ville d'Anvers une propriété de 513 verges du côté sud de son domaine, de même qu'un terrain du côté de l'Escaut, et ce pour une somme de 1 100 florins et une rente annuelle de 1 639 florins (569).

Il semble que Van der Hagen aurait été le constructeur du « Prinsenhof », bâtiment de l'abbaye destiné à servir de résidence aux souverains du pays (570).

Cet abbé était le conseiller de Charles Quint (571). Lors d'un séjour à l'abbaye ce dernier résida au Prinsenhof du 11 au 19 septembre 1549 avec son fils, le futur Philippe II, la reine de France et Marie de Hongrie (572).

En 1553, l'abbaye intenta par devant le Conseil de Brabant un procès au Magistrat de la ville pour conserver l'exemption d'accises (573). Le prélat aurait abandonné à des membres de sa famille la gestion des biens de l'abbaye ; c'est pour cette raison qu'eut lieu une sévère visite des abbés du Parc et de Tongerlo qui nommèrent un vicaire du nom de Guillaume Versteegen (574).

Le 8 février 1561, un accommodement intervint, mettant fin à toutes les contestations avec la ville d'Anvers : l'abbaye céda un domaine de 126 verges, situé au lieu-dit Nieuwstad, et serait dorénavant libre de toute contribution pour les fortifications de la ville (575).

(560) O. BLEED, *Les évêques de Saint-Omer depuis la chute de Thérouanne. 1553-1619* (Mémoires de la société des antiquaires de la Morinie, XXVI), 54, note 1, Saint-Omer, 1898.

(561) I. L. A. DIEGERICK, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de la ville d'Ypres*, V, 156-157, n° MDXXXVI, Bruges, 1860.

(562) P. GÉNARD, *Verhandeling over S. Michielsabdij te Antwerpen*, XLIX, note 3, dans *Inscriptions funéraires...* IV, 1, Anvers, 1859. (563) *Nouveau Cart.*, I, n° 209 v°-210 r°, n° 157, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 4. — Cfr aussi P. E. VALVERKENS, *Documents Prémontrés...*, dans *An. Praem.*, XXIX, 1953, 182, n° 30.

(564) *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis...* 190, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis*, 137, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...* IV, 1, Anvers, 1859. — P. J. GOETSCHALCKX, *Obituarium der abdij...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, I, 1902, 435. — R. VAN WAFFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 22. — On trouve le texte de l'épitaque de l'abbé dans Fr. SWEERTIUS, *Monumenta sepulcralia...*, 139 ; dans le ms. *Caenobiographia...*, f° 54 r°, A.V. ANVERS, GF. 324 ; dans *Inscriptions...* 79, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...* IV, 1, Anvers, 1859.

(565) Devise : *Ubi humilitas, ibi sapientia*. L'abbaye de Tongerlo posséda son portrait avec ses armoiries et sa devise. Cfr J. VAN DEN NIEUWENHUIZEN, *Portretten van prelaten...*, dans *Vlaamse Stam*, V, 1969, 414.

(566) Cfr D. PAPERBOCHIUS, *De Ecclesia...*, 954.

(567) Cfr M. KOYEN, *Abbaye d'Averbode*, 659, dans *Monasticon belge*, IV, 3, Liège, 1969.

(568) Cfr P. GÉNARD, *Notice de quelques œuvres d'art de l'ancienne église collégiale de Hoogstraten*, dans *Bulletin de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, III, 1890, 77-78. — En 1553, l'abbé fit aussi don d'un vitrail à l'église Saint-André à Anvers. Cfr F. VISSCHERS, *Onle en nieuwe byzonderheden van S. Andrieskerk te Antwerpen*, 35, Anvers, 1846.

(569) Cfr *Nouveau Cart.*, II, n° 61 v°-68 r°, n° 39, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 5. — A.V. ANVERS, K. 430, n° 61 v°-69 v°. — Publié en partie par F. H. MERTHNS et K. L. TORIS, *Geschiedenis van Antwerpen...*, VI, 640-641, Anvers, 1848. — Cette vente était déjà approuvée par les abbés du Parc et de Tongerlo le 26 mai 1547. A.V. ANVERS, K. 430, n° 71 r°-78 r°.

(570) Cfr D. PAPERBOCHIUS, *De Ecclesia...*, 954.

(571) Original A.É. ANVERS, *Chartier Saint-Michel*. Cfr J. VANNERUS, *Inventaire des archives...*, 27-28, n° LXXXI.

(572) Cfr F. PRIMS, *Geschiedenis van Antwerpen*, VII, 1, 133-138, Anvers, 1938.

(573) Cfr A.V. ANVERS, K. 430, n° 134 v°-169 r°. — *Nouveau Cart.*, I, n° 107 v°-109 v°, n° 80, A.É. ANVERS, n° 4.

(574) Cfr E. VALVERKENS, *De Sint-Michielsabdij...*, dans *An. Praem.*, I, 1925, 157-158. — Cfr aussi P. E. VALVERKENS, *Documents Prémontrés...*, dans *An. Praem.*, XXIX, 1953, 207, n° 44.

(575) A.V. ANVERS, K. 430, n° 94 v°-100 v°. — *Nouveau Cart.*, II, n° 68 r°-72 r°, n° 40, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 5.

Dans la bulle d'érection de l'évêché d'Anvers du 11 mars 1561 l'abbaye fut grevée d'une pension de 500 ducats d'or (576).

Grégoire Van der Hagen qui était malade (577), décéda le 5 juin 1562 (578).

**CORNEILLE EMBRECHTS (Emmericx, Emeric)** (579) est probablement natif de Meer (580). En 1545 il est cité parmi les religieux de l'abbaye (581); en 1548 il était pitaancier (582) et en 1554 prieur (583).

Les commissaires à l'élection abbatiale le proposèrent pour cette fonction (584) et, le 21 novembre 1562, il y fut nommé par Philippe II; en même temps l'abbaye était chargée de plusieurs pensions se montant à 1000 florins (585). Son installation eut probablement lieu en janvier 1563; la durée de son abbatiat a été d'une année et cinq semaines. Emerici siégeait aux États de Brabant.

Il décéda le 27 février 1564 (586).

**GUILLAUME GREVE (Comes)** était natif de Saint-Trond (587). En 1559, il était sous-prieur et en même temps maître des malades à l'abbaye en 1560 (588); lors de sa nomination en 1564, il était sacristain. Fin mars une information en vue de la nomination d'un nouveau prélat fut conduite par les abbés du Parc et d'Averbode et par le conseiller Boonen (589). Le roi nomma Guillaume Greve (590), lequel fut installé le 19 septembre 1564 et mitré le 28 septembre (591). Le même jour eut lieu également la visite voulue par le roi, et ce par les abbés du Parc et d'Averbode (592).

(576) A. MIRÆUS, *Opera diplomatica et historica*, 2<sup>e</sup> éd., I, 478, éditée par J.F. FOPPENS, Louvain, 1723.

(577) Voyez la lettre du 12 juin 1564 de la duchesse de Parme à Philippe II, publiée par L.P. GACHARD, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, avec Philippe II*, III, 365, n° CCCIII, Bruxelles, 1881.

(578) *Obituarium ecclesiae S<sup>ci</sup> Michaelis*, 137, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, I, Anvers, 1859. — P.J. GOETSCHALCKX, *Obituarium der abdij...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, I, 1902, 438 (sous la date du 1<sup>er</sup> février). — R. VAN WAELFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 22. — On trouve une inscription funéraire dans le ms. *Coenobiographia...* f° 54 v°, A.V. ANVERS, GF. 324.

(579) Devise : *More decrum*. Son portrait est conservé à la maison de retraite « Mayerhof » à Mortsel. Cfr J. VAN DEN NIEUWENHUIZEN, *Portretten van prelaten...*, dans *Vlaamse Stam*, V, 1969, 415.

(580) Un Michel Emmericx de Meer était rentier de l'abbaye en 1534. Cfr *Nouveau Cart.*, IV, f° 143 v°-144 r°, n° 111, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 7.

(581) Cfr *Nouveau Cart.*, V, f° 234 r°-v°, n° 319, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 8; en 1546. Cfr *Nouveau Cart.*, III, f° 195 r°-v°, n° 220, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 6.

(582) Cfr *Nouveau Cart.*, III, f° 198 r°-199 r°, n° 224, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 6; en 1549. Cfr *Nouveau Cart.*, III, f° 200 r°-201 r°, n° 226, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 6; *Nouveau Cart.*, V, f° 171 r°-v°, n° 246, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 8; aussi en 1550. Cfr *Nouveau Cart.*, V, f° 86 v°-87 v°, n° 156, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 8; aussi en 1552. Cfr *Nouveau Cart.*, V, f° 68 v°-70 r°, n° 127, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 8.

(583) Cfr *Nouveau Cart.*, III, f° 202 r°-v°, n° 228, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 6; *Nouveau Cart.*, V, f° 37 v°-38 r°, n° 74, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 8.

(584) Cfr la lettre du 14 août 1562 de la duchesse de Parme à Philippe II, éditée par L.P. GACHARD, *Correspondance...*, II, 314-315, n° CLXXXII, Bruxelles, 1870.

(585) L.P. GACHARD, *Correspondance...*, II, 403, n° CC, Bruxelles, 1870.

(586) *Obituarium ecclesiae S<sup>ci</sup> Michaelis*, 139, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, I, Anvers, 1859. — P.J. GOETSCHALCKX, *Obituarium der abdij...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, I, 1902, 455. — R. VAN WAELFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 22. — On trouve le texte de l'épithaphe de l'abbé dans le ms. *Coenobiographia...* f° 55 r°, A.V. ANVERS, GF. 324.

(587) Cfr A.A. AVERBODE, *Sint III*, reg. n° 8, f° 43 v°.

(588) E. VALVEKENS, *De Sint-Michielsabdij...*, dans *An. Praem.*, I, 1925, 163-164.

(589) E. VALVEKENS, *De Sint-Michielsabdij...*, dans *An. Praem.*, I, 1925, 159.

(590) Cfr la lettre du 30 juillet 1564, publiée par L.P. GACHARD, *Correspondance...*, III, 396-398, n° CCCX, Bruxelles, 1881.

(591) Cfr N. DU WERT, *Chronycke van Nederlandt, sedert den jaere 1097 tot de jaere 1565*, 143, édité par C. PIOT, *Chroniques de Brabant et de Flandre*, Bruxelles, 1879.

(592) A.A. PARC, *Corpus II*, R. VII, reg. 47 : « Varii », f° 38 r°-42 r°. — Le relictum de cette visite est analysé par P.E. VALVEKENS, *Les Visites Canoniques...*, dans *An. Praem.*, XXIV, 1948, 86-91.

Greve a participé en décembre 1565 à l'enregistrement de l'élection d'un prêtre à Averbode (593) et il était présent en 1566 à l'installation et l'ordination de celui-ci (594). Lors de l'icomachie durant la nuit du 20 au 21 août 1566, l'église abbatiale subit d'importants ravages (595). Par après, la vie monastique demeura perturbée ; les moines avaient quitté leur habit et refusaient de retourner à l'abbaye (596). À partir du 1<sup>er</sup> septembre des prêches furent organisés par un réformé dans une grange de l'abbaye (597). En mars 1567, l'abbaye fut occupée pendant quelques jours par suite d'une émeute des calvinistes (598). Au sud de son domaine, l'abbaye perdit des terrains à cause de la construction d'une forteresse, le Zuidkasteel (599).

Greve obtint, par une bulle du 14 octobre 1568 du pape Pie V, l'autorisation de consacrer les vêtements et les objets du culte destinés à Saint-Michel et à toutes les églises qui en dépendaient (600). L'avènement de Sonnius, le premier évêque d'Anvers, le 1<sup>er</sup> mai 1570, lui fit perdre la première place parmi le clergé anversoise, mais, en fait, il n'éprouva aucune difficulté à s'entendre avec lui. Au cours de cette année il prit part au synode provincial à Malines et, en 1571, au synode diocésain d'Anvers (601). L'abbaye subit de graves ravages lors de l'inondation du polder au Kiel ; pour la réparation des digues, il fallut vendre des rentes (602).

Durant cette période, le prêtre Greve poussait activement, la fondation d'un collège Prémontré à Louvain (603). Du 15 au 18 février 1572, il participa au Chapitre national de l'ordre de Prémontré des Pays-Bas à l'abbaye du Parc ; il y fut élu comme consultant. Ce Chapitre promulgua une série de décrets tendant à rétablir la discipline dans les couvents (604). Saint-Michel fut ensuite visité par les abbés de Floreffe et du Parc, qui déposèrent le prieur et le remplacèrent par D. Feyten. Greve en fut fort outré et la discorde ne tarda à s'établir entre eux deux (605).

Le 23 février 1574 arrivèrent les confrères de l'abbaye de Middelbourg qui avaient quitté celle-ci après la reddition aux rebelles. Ils repartaient peu après vers diverses abbayes. Seuls restèrent à Saint-Michel le prieur et le prévôt de Middelbourg que Greve logea à la prélatrice (606). Lorsque les soldats espagnols menacèrent de se mutiner à cause d'arriérés de solde, il souscrivit pour un montant de 2 000 livres à un emprunt forcé (607). En octobre 1574 il fut commissaire lors de l'élection de l'abbé d'Averbode (608). En mars 1575 il accompagna l'abbé général de Pré-

(593) Cfr M. KOVEN, *Abbaye d'Averbode*, 660, dans *Monasticon belge*, IV, 3, Liège, 1969.

(594) E. VALVEKENS, *De Sint-Michielsabdij...*, dans *An. Praem.*, I, 1925, 167-168.

(595) E. VALVEKENS, *De Sint-Michielsabdij...*, dans *An. Praem.*, I, 1925, 171.

(596) Cfr F. WILLOCK, *L'Introduction des décrets du Concile de Trente dans les Pays-Bas et dans la principauté de Liège*, 33, Louvain, 1929.

(597) E. VALVEKENS, *De Sint-Michielsabdij...*, dans *An. Praem.*, I, 1925, 242-243.

(598) E. VALVEKENS, *De Sint-Michielsabdij...*, dans *An. Praem.*, I, 1925, 248-249.

(599) Philippe II autorisa l'abbaye à acheter des biens et des terrains à concurrence de 7 400 lb. Artois pour remplacer ceux perdus lors de la construction de la citadelle du sud. Cfr *Nouveau Cart.*, V, f<sup>o</sup> 146 v<sup>o</sup>-147 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 218, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 8.

(600) Original A.A. AVERBODE, *Chartier Saint-Michel : Nouveau Cart.*, I, f<sup>o</sup> 35 v<sup>o</sup>-36 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 37, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 4.

(601) E. VALVEKENS, *De Sint-Michielsabdij...*, dans *An. Praem.*, I, 1925, 250-251.

(602) Philippe II concéda un octroi le 26 janvier 1571 pour endiguer à frais communs les terres du Kiel près d'Anvers. Cfr *Nouveau Cart.*, V, f<sup>o</sup> 155 v<sup>o</sup>-157 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 224, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 8. — L'abbaye vendit le 9 avril 1571 une rente de 152 florins Carolus sur une ferme à Wommelgem. Cfr *Nouveau Cart.*, IX, f<sup>o</sup> 444-446, n<sup>o</sup> 237, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 12. — Le 21 avril 1571, l'abbaye vendit une rente de 26 florins Carolus sur une ferme à Deurne. Cfr *Nouveau Cart.*, IV, f<sup>o</sup> 216 v<sup>o</sup>-217 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 241, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 7.

(603) E. VALVEKENS, *De Sint-Michielsabdij...*, dans *An. Praem.*, I, 1925, 252.

(604) E. VALVEKENS, *L'Ordre de Prémontré et le Concile de Trente. Le Chapitre national néerlandais de 1572*, dans *An. Praem.*, VI, 1930, 81. — P. E. VALVEKENS, *Een premonstratenzerabdij in het midden van de XVIIe eeuw*, 134 et sv. Evrec, 1938.

(605) E. VALVEKENS, *De Sint-Michielsabdij...*, dans *An. Praem.*, I, 1925, 258-260. — E. VALVEKENS, *Documents Prémontrés...*, dans *An. Praem.*, XXIX, 1953, 222, n<sup>o</sup> 60.

(606) E. VALVEKENS, *De Sint-Michielsabdij...*, dans *An. Praem.*, II, 1926, 276-278.

(607) F.J. VAN DEN BRANDEN, *De Spaansche Muiterij ten jare 1574*, dans *Antwerpsch Archievenblad*, XXII, 175.

(608) M. KOVEN, *Abbaye d'Averbode*, 661, dans *Monasticon belge*, IV, Liège, 1969.

montré Despruets dans son voyage de visite à toutes les abbayes de Flandre et du Brabant (609). Le 1<sup>er</sup> mai il était présent à Prémontré lors du Chapitre général; il y fut nommé comme visiteur de la circonscription de Brabant (610).

À l'abbaye, la situation de la communauté ne s'améliorait guère. Le prélat Greve lui-même choisit délibérément le parti anti-espagnol. À partir de septembre 1576, il assista à Bruxelles aux réunions des États-Généraux. Pendant la furie espagnole, du 4 au 8 septembre, l'abbaye n'échappa pas au saccage (611).

À Bruxelles, Greve accorda le 9 janvier 1577 sa signature à l'Union de Bruxelles. Du 19 au 26 janvier, il présida à l'élection d'un nouveau prélat à l'abbaye du Parc. En mars, il retourna à Anvers; durant son absence l'abbaye était dirigée par un administrateur, Dionyse Feyten. Du 4 au 7 mai, il était à Grimbergen pour l'élection d'un prélat. Au cours de l'année il séjourna encore plusieurs fois à Bruxelles pour assister aux réunions des États-Généraux. La communauté de l'abbaye était devenue quasi unanime dans ses sentiments anti-espagnols (612). Greve fit du zèle pour que les sièges abbatiaux, restés vacants, fussent occupés; aussi bien les États le chargèrent plus d'une fois de l'installation d'un prélat (613).

Entre temps le prince d'Orange avait pris résidence depuis le 23 octobre au Prinsenhof; du 21 novembre 1577 au 29 octobre 1581, l'archiduc Mathias y résida régulièrement. À partir du mois de février 1578, les États-Généraux tinrent leurs réunions à l'abbaye. Le 25 mars, au cours d'une séance, le prélat fut arrêté et emmené comme otage par des mercenaires anglais qui réclamaient leurs gages (614).

Les religieux de Saint-Michel qui, avec d'autres ecclésiastiques, devaient à partir de la cathédrale, participer à une procession, furent conduits hors ville et détenus jusqu'au 13 juin sur un bateau près de l'abbaye de Saint-Bernard à Hemiksem (615).

En octobre 1579, Greve fut imposé pour un montant de 400 florins durant trois mois comme contribution à un emprunt forcé de la ville (616). À court d'argent et se sentant menacé d'expropriation, il vendit en 1580 quelques biens de l'abbaye. Le Magistrat de la ville disposa de plus en plus arbitrairement des biens de l'abbaye. Les religieux mirent fin à la vie conventuelle (617).

Le 4 juillet 1581, la suspension du culte fut communiquée aux huit ou neuf religieux restants et au prélat Greve. L'église abbatiale fut pillée le 26 juillet et mise partiellement à la disposition des luthériens le 26 août. Greve tomba malade au début d'août et perdit graduellement la raison (618). Esseulé, il décéda à l'abbaye le 25 septembre 1581 (619).

(609) E. VALVEKENS, *De Sint-Michielsabdij...*, dans *An. Praem.*, II, 1926, 283.

(610) E. VALVEKENS, *De Sint-Michielsabdij...*, dans *An. Praem.*, II, 1926, 285-286. — P.E. VALVEKENS, *Les Chapitres Généraux de l'Abbé-Général Jean Despruets (1572-1596)*, dans *An. Praem.*, XVI, 1940, 12 et 19 (pagination spéciale).

(611) Cfr E. VALVEKENS, *De Sint-Michielsabdij...*, dans *An. Praem.*, II, 1926, 287-293. — E. VALVEKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijnerabdijen en de opstand tegen Spanje. Maart 1576-1585*, 34-36, Anvers, 1929.

(612) E. VALVEKENS, *De Sint-Michielsabdij...*, dans *An. Praem.*, II, 1926, 338-342.

(613) E. VALVEKENS, *De Sint-Michielsabdij...*, dans *An. Praem.*, II, 1926, 344-345.

(614) E. VALVEKENS, *De Sint-Michielsabdij...*, dans *An. Praem.*, II, 1926, 351-352.

(615) E. VALVEKENS, *De Sint-Michielsabdij...*, dans *An. Praem.*, II, 1926, 354-355.

(616) Cfr *Collegiale actenboeken van 1577-1583*, dans *Antwerpsch Archievenblad*, XVII, 400.

(617) E. VALVEKENS, *De Sint-Michielsabdij...*, dans *An. Praem.*, III, 1927, 142-143.

(618) E. VALVEKENS, *De Sint-Michielsabdij...*, dans *An. Praem.*, III, 1927, 149-153.

(619) *Obituarium ecclesiae S<sup>ci</sup> Michaelis...*, 224, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Obituarium ecclesiae S<sup>ci</sup> Michaelis*, 154, édité par P. GÉ-NARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, ANVERS, 1859. — R. VAN WASELGHIM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 22. — On trouve le texte de l'épithaphe dans le ms. *Coenobiographia...* f<sup>o</sup> 55 v<sup>o</sup>. A.V. ANVERS, GF. 324.

ÉMERIC ANDRIES (Andriessen ; en latin *Andreae*) (620), né à Hoogstraten en 1530, accomplit sa profession à l'abbaye en 1550. Successivement il exerça les fonctions de sous-sacristain, circuteur, cellier, maître des novices, pitancier et prieur. Lors de l'élection abbatiale fin mars 1564 il recueillit la majorité des votes, mais il ne fut pas nommé par le roi (621).

En 1573 il fut curé de Merksplas (622) et de 1576 à 1587 curé de Meer (623). Retourné à l'abbaye en 1580 en raison des circonstances dues à la guerre, il fut nommé prieur par le prélat Greve (624). Fin juin 1581, avec d'autres ecclésiastiques, il fut banni de la ville et s'enfuit à Cologne. En août, Greve tenta d'obtenir Andries comme coadjuteur (625). Au cours de l'information tenue à Breda pendant l'année 1582 après le décès du prélat, il obtint la majorité des voix, mais les commissaires proposèrent Dionyse Feyten (626). Andries mena une existence errante pendant quelque temps et devint ensuite prieur des sœurs norbertines à Breda. En sa qualité de vicaire de l'abbé-général, l'abbé de Bonne-Espérance le nomma administrateur de Saint-Michel, nomination ratifiée par Farnèse le 16 février 1584 (627).

De retour à l'abbaye en septembre 1585, Andries fut élu prieur et administrateur, ensuite entre le 26 et le 28 septembre, prélat (628). Le roi qui reçut en même temps les informations contradictoires de 1582 et de 1585, laissa à Farnèse le choix entre Andries et Feyten (629). Farnèse informa le roi de sa préférence pour Andries (630). Sa nomination fut ratifiée le 7 décembre par l'abbé-général Despruets (631). La consécration abbatiale lui fut administrée par l'évêque Livinus Torrentius le 20 septembre 1587 (632). L'abbaye fut visitée le 7 octobre 1591 par l'abbé du Parc (633).

En tant qu'administrateur, Andries avait vendu quelques propriétés afin de pouvoir réparer les digues à Hoboken (634). La misère sévissait dans la communauté. Une fois nommé, il tomba en disgrâce auprès de ses confrères ; afin de restaurer la vie conventuelle, il avait rédigé des « Admonitiones » (635). Durant son bref abbatiat, il s'attacha surtout à restaurer les toitures des constructions de service de l'abbaye (636).

Il décéda le 31 août 1590 (637).

(620) Sa devise était : *Facere et docere*. Son portrait est conservé à l'abbaye d'Averbode. Cfr J. VAN DEN NIEUWENHUIZEN, *Portretten van prelaten...*, dans *Vlaamse Stam*, V, 1969, 415.

(621) Voyez sa note biographique chez E. VALVEKENS, *De Sint-Michielsabdij...*, dans *An. Praem.*, I, 1925, 160, note 1.

(622) K. VAN NYEN, *De kerk van Merksplas*, dans *Taxandria*, N.R. X, 1938, 109.

(623) P.J. GORTSCHALCKX, *Meer*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, VII, 1909, 508.

(624) E. VALVEKENS, *De Sint-Michielsabdij...*, dans *An. Praem.*, III, 1927, 145.

(625) E. VALVEKENS, *De Sint-Michielsabdij...*, dans *An. Praem.*, III, 1927, 150-152. — F. DONNET, *Les exilés universels à Cologne (1582-1585)*, dans *Bulletin de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, 5<sup>e</sup> s., VI, 1899, 292.

(626) E. VALVEKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijnerabdijen...*, 155-156, Anvers, 1929.

(627) E. VALVEKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijnerabdijen...*, 219-220, Anvers, 1929.

(628) E. VALVEKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijnerabdijen...*, 244-245, Anvers, 1929. — AGR, *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 912, f°<sup>o</sup> 125 r°-138 v°. Les commissaires étaient l'archevêque de Malines et le chancelier de Brabant.

(629) Voyez la lettre du 28 mai 1587, publiée par J. LEFÈVRE, *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*. Deuxième partie, III (1585-1591), 211-212, n° 478, Bruxelles, 1956. À l'occasion de la nomination d'un abbé l'abbaye serait grevée d'une rente de 1 000 florins en faveur du collège des jésuites à Anvers.

(630) J. LEFÈVRE, *Correspondance de Philippe II...*, 2<sup>e</sup> partie, III (1585-1591), 249-250, n° 581, Bruxelles, 1956.

(631) Cfr E. VALVEKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijnerabdijen...*, 247, Anvers, 1929. — L'acte de son serment est conservé A. ÉV. ANVERS, K. 46, pièce n° 6.

(632) A. ÉV. ANVERS, A.2, *Acta Episcopatus. 1587-1591*, f° 5 r°.

(633) E. VALVEKENS, *Documents Prémontrés du XVI<sup>e</sup> siècle*, dans *An. Praem.*, VI, 1930, 25-28, n° 70.

(634) Cfr les actes du 16 juillet et du 24 septembre 1587 dans *Nouveau Cart.*, V, f°<sup>o</sup> 149 v°-153 v°, n° 220, et f°<sup>o</sup> 153 v°-154 r°, n° 221, A. É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 8. — Cfr aussi E. VALVEKENS, *Acta et Documenta Joannis de Pruetis Abbatis Praemonstratensis (+ 1596)*, dans *An. Praem.*, XXXIII, 1957, 114-118 et 124-125.

(635) Conservés aux A.A. AVERBODE, section IV, ms. 173, f°<sup>o</sup> 205 r°-210 v°. Publiés par P.E. VALVEKENS, *De admonitiones van prelat Andries van Sint-Michiels te Antwerpen. 8 jan. en 28 maart 1588*, dans *An. Praem.*, V, 1929, 250-260.

(636) Cfr H.J. WUYTENS, *Hoogstratenes Kloosterlingen uit het verleden*, dans *HOK*, 37<sup>e</sup> année, 1969, 82.

(637) *Obituarium ecclesiae S<sup>ae</sup> Michaelis...*, 220, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Obituarium ecclesiae S<sup>ae</sup> Michaelis*, 152, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptiones funerales...*, IV, 1, Anvers, 1859. — R. VAN WAERELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 22. — On trouve le texte de l'épithaphe de l'abbé dans le ms. *Caenobiographia...*, f° 56 r°, A.V. ANVERS, GF. 324.

**DIONYSE FEYTEN** naquit à Louvain le 7 avril 1537 (638) ; sa profession fut reçue vers 1555. Il fut successivement celtier, circateur et maître des novices ; en 1566 il devint prieur, ensuite proviseur et après, prévôt des sœurs norbertines de Zoetendaal en Zélande. Après le sac de ce couvent en 1572, il retourna à l'abbaye dont il fut nommé prieur par les visiteurs, les abbés de Floeffe et du Parc. Il avait mission de réformer cette communauté religieuse, mais n'y réussit pas et alla s'installer à Louvain (639).

Il est possible qu'il retourna à l'abbaye de temps en temps ; pendant la furie espagnole du 4 au 8 novembre 1576, il réussit à la préserver du feu. Roda, le commandant du Zuidkasteel l'imposa comme administrateur, fonction qu'il a exercée jusqu'au retour de l'abbé en mars 1577 (640). Le 1<sup>er</sup> mars 1578 il fut banni de la ville et alla de nouveau s'installer à Louvain (641). Là, il obtint du duc de Parme qu'au 30 janvier 1581 fût organisé l'élection d'un administrateur de l'abbaye en remplacement de Greve ; le 18 avril, il fut nommé à cette fonction, et il commença à se comporter comme tel (642). En 1582, il était à nouveau prévôt de Zoetendaal (643).

Après le décès du prélat Greve il avait été proposé pour sa succession, mais cette proposition ne fut pas maintenue après une nouvelle information en 1585. Après la nomination d'Andries comme abbé, il prit la tête de l'opposition au nouveau prélat. Lorsque ce dernier mourut, il était curé à Minderhout (644).

Le 24 septembre 1590 eut lieu l'information pour l'élection d'un prélat (645). Jusqu'à sa nomination le 14 août 1591 (646), confirmée par une lettre de l'abbé-général de Prémontré (647), Feyten exerça la gestion de l'abbaye comme prieur et administrateur (648). L'évêque d'Anvers avait pourtant demandé le 2 octobre 1592 la suppression de l'abbaye (649) ; celle-ci ne pouvait pas nourrir qu'à peine douze religieux (650).

Feyten parvint cependant à ranimer l'abbaye ; en 1607 elle comptait 41 religieux, parmi lesquels 8 novices (651). Le 30 septembre 1592, il vendit le refuge de l'abbaye à Malines au couvent

(638) Sa devise était : *Abstine a malo*. L'abbaye d'Averbode possède son portrait avec ses armoiries et sa devise. Cfr PL. LESÈVRE, *Les portraits conservés dans les abbayes norbertines de Belgique* (Répertoire de documents graphiques relatifs à l'histoire Nationale), 22, Bruxelles, 1917. — J. VAN DEN NIEUWENHUIZEN, *Portretten van prelaten...*, dans *Vlaamse Stam*, V, 1969, 415. — On trouve cette date en partant de l'âge qui figure sur son monument funéraire.

(639) Cfr E. VALVEKENS, *De Sint-Michielsabdij...*, dans *An. Praem.*, I, 1925, 259-260.

(640) Cfr E. VALVEKENS, *De Sint-Michielsabdij...*, dans *An. Praem.*, II, 1926, 291-293.

(641) Cfr E. VALVEKENS, *De Sint-Michielsabdij...*, dans *An. Praem.*, II, 1926, 348.

(642) Cfr E. VALVEKENS, *De Sint-Michielsabdij...*, dans *An. Praem.*, III, 1927, 147.

(643) Cfr E. VALVEKENS, *Acta et Documenta Joannis de Pruetis...*, dans *An. Praem.*, XXXII, 1956, 296, 314 et 327.

(644) E. VALVEKENS, *De Zuid-Nederlandsche Norbertijnerabdijen...*, 246, Anvers, 1929.

(645) AGR, *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 914, *Enquêtes ecclésiastiques*, f°s 153 r°-168 v°. L'information était conduite par l'évêque d'Anvers, l'abbé du Parc et un conseiller du Conseil de Brabant.

(646) Cfr C.B. DE RIDDER, *Variétés historiques extraites de divers documents conservés aux Archives générales du Royaume*, dans *A.H.E.B.*, III, 1866, 131-132 ; l'abbaye fut grévée d'une pension de 1 000 lb. en faveur des jésuites, à payer pendant huit ans. — Cfr aussi la lettre du 16 juillet 1592 du roi Philippe II au gouverneur général Alexandre Farnèse. J. LESÈVRE, *Correspondance de Philippe II...*, 2<sup>e</sup> partie, IV, (1592-1598), 70, n° 178, Bruxelles, 1960.

(647) Original A.É. ANVERS, *Chartrier Saint-Michel*. Publié par E. VALVEKENS, *Acta et Documenta Joannis de Pruetis...*, dans *An. Praem.*, XXXIV, 1958, 63-64 ; cfr aussi J. VANNERUS, *Inventaire des Archives...*, dans *Analecetes de l'Ordre de Prémontré*, VIII, 1912, 30, n° LXXXIV.

(648) Cfr l'acte du 17 octobre 1591, A.V. ANVERS, K. 430, f°s 335 r°-337 v° ; *Nouveau Cart.*, II, f°s 72 v°-74 v°, n° 41, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 5.

(649) C.B. DE RIDDER, *L'abbaye de Saint-Michel, à Anvers, vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle*, dans *A.H.E.B.*, XII, 1875, 418-422. — E. VALVEKENS, *Acta et Documenta Joannis de Pruetis...*, dans *An. Praem.*, XXXIV, 1958, 51-53.

(650) L. THEUNISSENS, *Rapport adressé au Souverain Pontife Grégoire XIV, par Liévin Torrentius, évêque d'Anvers, sur l'état de son diocèse en 1591*, dans *A.H.E.B.*, XV, 1878, 385-386.

(651) C.B. DE RIDDER, *État déplorable du diocèse d'Anvers, au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. Rapport adressé qu'au Souverain Pontife Paul V par Jean Le Mire, évêque d'Anvers, sur l'état de son diocèse en 1607*, dans *A.H.E.B.*, IX, 1872, 459-460.

des sœurs norbertines de Leliëndaal (652). Pour payer les dettes, il se vit forcé en 1596 de vendre plus de quatorze bonniers de terrain à Erps, Kortenberg et Melsbroek (653).

Avec le Chapitre de Notre-Dame il conclut le 4 mai 1596 une convention concernant les droits de sépulture (654). Le 10 juin 1598 il conclut avec la ville une convention concernant les murs de fortification près de l'Escaut. Ceux-ci furent séparés de l'enclos de l'abbaye, ce qui procura un libre passage aux habitants de la ville (655).

Vers 1600, il fonda, sans l'assentiment épiscopal, un couvent de moniales ; de concert avec le nonce, celles-ci furent transférées dans d'autres couvents (656). Malgré son opposition, Norbert de Rothem fut nommé coadjuteur le 17 novembre 1608 (657). Le 30 avril 1610, l'abbaye fut visitée par les abbés du Parc, de Grimbergen et de Dielegem (658).

L'abbé et les religieux poursuivirent encore en 1611-1612 leur action contre la nomination de Norbert de Rothem.

Trois jours avant sa mort, Feyten nomma encore lui-même son successeur Antoine Pels qui était curé à Wilrijk (659). Il décéda le 13 septembre 1612 (660).

**CHRISTIAN MICHIELS** naquit en 1582. Il fut ordonné prêtre le 23 septembre 1605 (661). Après avoir été sous-prieur et curé à Zandhoven, il fut élu abbé le 5 janvier 1613, confirmé par J. Drusius, abbé du Parc, le 1<sup>er</sup> février (662) et installé le 28 février 1613.

Le 27 août 1613 l'abbaye obtenait par éviction une maison et un jardin à Steenokkerzeel (663). Le 3 septembre l'abbé ordonna d'endiguer le Noordland à Zandvliet par Pierre van Oistendorp, Jacques van Ophem et Jean Wielant (664). Le 24 janvier 1614, l'abbé fut confirmé par les archiducs dans ses prérogatives de préséance sur le doyen du Chapitre après l'évêque pendant les services le jour de la Circonsion (665).

Il mourut à Bruxelles le 5 mars 1614 (666).

(652) J.C. DIERCKSENS, *Antverpia Christo...*, VI, 276, Anvers, 1773. — Voyez l'acte du 16 septembre 1592 du transfert d'une rente en diminution du prix de cette vente. *Nouveau Cart.*, VII, f<sup>os</sup> 194 v<sup>o</sup>-195 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 229, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 10.

(653) *Nouveau Cart.*, IV, f<sup>os</sup> 239 v<sup>o</sup>-240 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 278, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 7.

(654) *Nouveau Cart.*, I, f<sup>os</sup> 199 r<sup>o</sup>-200 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 140, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 4.

(655) A.V. ANVERS, K. 430, f<sup>os</sup> 251 r<sup>o</sup>-253 v<sup>o</sup>. — *Nouveau Cart.*, II, f<sup>os</sup> 74 v<sup>o</sup>-76 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 42, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 5. — Le volume A.V. ANVERS, K. 430, f<sup>os</sup> 214-228, contient aussi des documents et des plans du bastion qui fut bâti en 1608 près de l'abbaye.

(656) C.B. DE RIDDER, *État déplorable...*, dans A.H.E.B., IX, 1872, 459-460.

(657) Original A.A. AVERBODD, *Charrier Saint-Michel*. — Norbert van Rothem est cité comme coadjuteur dans un acte de 1610. *Nouveau Cart.*, VI, f<sup>o</sup> 176 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 303, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 9 ; aussi dans un acte de 1612. *Nouveau Cart.*, VI, f<sup>o</sup> 160 v<sup>o</sup>-161 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 276, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 9.

(658) Acte du 22 juin 1610. A.A. PARC, Corpus VII, Layette I, Liasse 3, pièces n<sup>os</sup> 12-15.

(659) A.A. PARC, Corpus VII, Layette I, Liasse 3, pièces n<sup>os</sup> 23 et 28-30.

(660) *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis...*, 222, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Nomina dominorum...*, f<sup>o</sup> 2 r<sup>o</sup>, A.V. ANVERS, K. 434. — *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis*, 153, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859. — R. VAN WAFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, 1937, 22. — On trouve les textes de l'épithaphe de l'abbé dans le ms. *Coenobiographia...*, f<sup>o</sup> 56 v<sup>o</sup>, A.V. ANVERS, GF. 324 ; dans *Inscriptions...*, 79, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859.

(661) A.ÉV. ANVERS, A.49, *Registre aux ordinations. 1604-1641*, f<sup>o</sup> 9 r<sup>o</sup>.

(662) Il fut élu en présence de l'évêque d'Anvers et de l'abbé du Parc. A.A. PARC, Corpus VII, Armoire I, Liasse 3, pièces n<sup>os</sup> 33-35.

(663) *Nouveau Cart.*, VIII, f<sup>o</sup> 7 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 16, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 11.

(664) *Nouveau Cart.*, VII, f<sup>os</sup> 98 v<sup>o</sup>-101 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 115, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 10.

(665) *Nouveau Cart.*, IX, 31-34, n<sup>o</sup> 4, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 12.

(666) *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis...*, 196, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Nomina dominorum...*, f<sup>o</sup> 4 r<sup>o</sup>, A.V. ANVERS, K. 434. — *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis*, 139, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859. — P.J. GOBTSCHALCKX, *Obituarium der abdi...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, I, 1902, 459. — R. VAN WAFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 22. — On trouve le texte de l'épithaphe de l'abbé dans le ms. *Coenobiographia...*, f<sup>o</sup> 57 v<sup>o</sup>, A.V. ANVERS, GF. 324.

**MATHIEU VAN IERSEL** (Ierselius) naquit à Eersel en 1541, d'Antoine Goris. Il entra à l'abbaye Notre-Dame à Middelbourg, y fit sa profession en 1567 et fut probablement ordonné prêtre en 1572 (667). Expulsé en février 1574 avec ses confrères, il arriva à Saint-Michel, où il fut envoyé à l'abbaye de Tongerlo (668). En 1578, il remplit la fonction de curé à Zammel (669), mais en 1583 il vécut à Hilvarenbeek (670). Plus tard il desservit quelques bénéficiaires à l'église d'Alphen (671); pendant cette période il échoua en prison à Turnhout où sa vie fut même en danger (672). Il renouela ses vœux à l'abbaye Saint-Michel et rejoignit cette communauté religieuse (673). Durant la seconde moitié de 1595 il s'établit à Deurne (674). Le 28 mars 1597 il fut nommé curé à Minderhout (675). À partir de 1605 il fut en même temps doyen rural à Breda. Lorsqu'en 1611 le doyenné rural d'Hoogstraten fut institué, Van Iersel en devint le premier doyen (676). Encore qu'il fût devenu religieux de Saint-Michel, il s'appliqua, en 1609, à obtenir l'intervention de l'évêque Rodoan de Bruges pour que les États de Zélande accordent une pension aux confrères survivants de l'abbaye de Middelbourg (677).

Van Iersel fut consacré abbé, le 17 mai 1614, à l'âge de 72 ans. Le 21 février 1619, J. Drusus, abbé du Parc, visita l'abbaye (678). En 1620, un incendie éclata dans l'appartement habituellement réservé à l'archiduc. Les dégâts s'élevèrent à 40 000 florins (679). Vers 1622 Van Iersel fit construire par Hans van Mildert, un nouveau maître-autel pour l'église de l'abbaye. Cet autel était couronné de trois statues, notamment de la Sainte Vierge, de saint Michel et de saint Norbert; ces deux derniers furent certainement sculptés d'après des dessins de Rubens (680). Rubens lui-même exécuta en 1624 un grand tableau sur panneau représentant « L'adoration des mages » (681).

Le 3 décembre 1626 le corps de saint Norbert fut retiré de son tombeau à Magdebourg et transféré le 2 mai 1627 à l'abbaye de Strahov à Prague (682). Van Iersel y envoya deux religieux afin d'obtenir quelques reliques du saint (683). Le 27 août, ils faisaient reconnaître par l'évêque d'Anvers les reliques obtenues (684). En 1623 l'abbé obtint du pape Grégoire IV une indulgence

(667) Sa devise était : *Omnibus omnia*. Son portrait peint par P.P. Rubens se trouve actuellement au Musée de Copenhague; une copie récente se trouve à l'abbaye d'Averbode. Un portrait d'Ierselius datant de 1616 se trouve au Grand Séminaire de Bruges. Cf. H. LOBELLE-CALUWÉ, *Het schilderijenbezit van het Grootseminarie te Brugge*, 274, dans A. DENAUX et E. VAN DEN BERGHE, *De Duinenabdij en het Grootseminarie te Brugge*, Tiel, 1984. Cf. sur lui : FRUYTIER, art. *Iersel (Matheus van)*, dans *Nieuw Nederlandsch biografisch Woordenboek*, V, col. 253-255, Leiden, 1921. — F.W., *Matheus van Yssel, veerigste abt der Sint-Michielsabdij, te Antwerpen*, dans *De Vlaamsche School*, 1873, 188-190. — W.J. STOKMAN, *Biiddende abt in Kopenhagen : Matheus van Iersel*. Tiré à part de *Berne*, XXIV, 1971, 4 pp.

(668) E. VALVEKENS, *De laatste kloosterlingen der abdij van Middelburg*, dans *An. Praem.*, IX, 1933, 100-102.  
 (669) L.H.C. SCHUTJES, *Geschiedenis van het Bisdóm 's Hertogenbosch*, III, 539 et V, 991, St. Michiels-Gestel, 1872 et 1874.  
 (670) J.J. DODT VAN FLENSBURG, *Archief voor kerk- en wereldsche Geschiedenissen, inzonderheid van Utrecht*, II, 135, Utrecht, 1859.  
 (671) G.L.A. JUTEN, *Het dekenaat Breda*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, IX, 1910, 450.  
 (672) E. VALVEKENS, *De laatste kloosterlingen...*, dans *An. Praem.*, IX, 1933, 110.  
 (673) *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis*, 148, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, I, Anvers, 1859.  
 (674) J.-B. STOCKMANS, *Deurne en Borgerhout sedert de vroegste tijden tot heden*, I, 300, Brecht, 1895.  
 (675) FL. PRIMS, *Album pastorum Campiniae Antverpiensis*, 195, Anvers, 1952.  
 (676) P.J. GORTSCHALCKX, *Geschiedenis van het Bisdóm van Antwerpen*, IV. *Dekenij Hoogstraten*, 4-5, 7, Ekeren, 1910.  
 (677) E. VALVEKENS, *De laatste kloosterlingen...*, dans *An. Praem.*, IX, 1933, 117-121.  
 (678) Relation de la visite, datant du 25 février 1619. A.A. PARC, *Corpus VII*, Boîte I, Liasse 3, pièces n<sup>os</sup> 36-37.  
 (679) Cf. L. VAN MEEBEECK, *Correspondance des nonces Gesualdo, Morra, Sanserverino, avec la secrétairerie d'état pontificale (1615-1621)*, (Analecta Vaticana-Belgica, 2<sup>e</sup> série : Nonciature de Flandre, IV), 433, n<sup>o</sup> 1280, Bruxelles, 1937.  
 (680) IS. LEYSSENS, *Hans van Mildert. 158 ?-1638*, dans *Deutsche Bijdragen tot de Kunstgeschiedenis*, VII, 1942, 118-124. — L'autel et les statues se trouvent actuellement dressés séparément dans l'église Saint-Trude à Zundert aux Pays-Bas.  
 (681) M. ROOSSENS, *L'œuvre de P.P. Rubens*, I, 227, n<sup>o</sup> 174, Anvers, 1886.  
 (682) B.F. GRASS, *Der Praemonstratenserorden, seine Geschichte und seine Ausbreitung bis zur Gegenwart*, 84-85, Tongerlo, 1934.  
 (683) Cf. B. DE MESTER, *Correspondance du nonce Giovanni Francesco Guidi di Bagno (1621-1627)*. Deuxième partie (1625-1627), 823, n<sup>o</sup> 1741 (Analecta Vaticano-Belgica, 2<sup>e</sup> série : Nonciature de Flandre, VI), Bruxelles, 1938.  
 (684) A.ÉV. ANVERS, *Acta Episcopatus. 1607-1635*, f<sup>o</sup> 176 v<sup>o</sup>.

de cent jours pour ceux qui assisteraient les jeudis à la grand-messe à l'église abbatiale. Le pape Urbain VIII fonda en 1629 à l'abbaye la confrérie de Saint-Norbert (685).

Le 3 février 1628, l'abbaye transporta la propriété des remparts du côté de l'Escaut à la Ville à condition de bâtir un mur pourvu de quelques portes entre les terrains de l'abbaye et les remparts (686). Le 9 octobre 1629 l'abbaye racheta plus de 12 mesures dans les polders d'Oorde-ren (687).

Matthieu van Iersel mourut le 15 juillet 1629 (688). Son éloge funèbre fut prononcé par Corneille De Hertoghe, qui fit l'éloge, notamment, de ses prédications de carême (689).

**JEAN CHRYSOSTOME VAN DER STERRE (690)** naquit à Bois-le-Duc le 9 mars 1591 (691). APRÈS AVOIR fait ses humanités chez les jésuites à Anvers (692), il entra à l'abbaye de Saint-Michel. Il y reçut l'habit blanc le 20 mai 1607 et fit sa profession le 26 mai 1608. Après avoir suivi le cours de philosophie à l'abbaye, il fut envoyé à l'Université de Louvain où il prit le grade de bachelier en théologie (693). Le 16 mars 1614 il reçut les ordres mineurs, fut ordonné sous-diacre le 22 mars, diacre le 24 mai et prêtre le 11 novembre 1614 (694). Circateur en 1615, puis sacristain, il fut nommé sous-prieur le 12 octobre 1619. En tant que prieur et maître des novices à partir de 1621, il s'appliqua avec ardeur à la restauration de la discipline au sein de la communauté. Dénigré pour cette raison chez l'abbé par un petit groupe de religieux, Van der Sterre fut destitué de sa fonction de maître des novices en 1627 (695).

Entre temps il s'adonna aux études. En 1622 il publia en latin une vie illustrée de saint Norbert (696), puis, en 1623, une version plus étendue en néerlandais (697). Deux ans plus tard, il

(685) P. GÉNARD, *Verhandeling*.... LVII, dans *Inscriptions funéraires*.... IV, 1, Anvers, 1859.

(686) Cfr A.V. ANVERS, K. 430, f<sup>o</sup> 184 r<sup>o</sup>-188 v<sup>o</sup>. — *Nouveau Carr.*, II, f<sup>o</sup> 76 r<sup>o</sup>-79 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 43, A.E. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 5.

(687) *Nouveau Carr.*, VIII, f<sup>o</sup> 126 v<sup>o</sup>-127 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 251, et f<sup>o</sup> 127 v<sup>o</sup>-128 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 53, A.E. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 11.

(688) *Obituarium ecclesiae s<sup>ae</sup> Michaëlis*.... 213, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Nomina dominorum*.... f<sup>o</sup> 5 r<sup>o</sup>, A.V. ANVERS, K. 434. — *Obituarium ecclesiae s<sup>ae</sup> Michaëlis*, 148, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires*.... IV, 1, Anvers, 1859. — R. VAN WARELGHEM, *Liste chronologique*.... dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 22. — On trouve le texte de l'épithaphe de l'abbé dans le ms. *Coenobiographia*.... f<sup>o</sup> 58 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, A.V. ANVERS, GF. 324; dans le ms. *Grafschrijften etc.*.... 6-7, 8 et 53, A.V. ANVERS, GF. 325; dans *Inscriptions*.... II et 41, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires*.... IV, 1, Anvers, 1859.

(689) C.P. DE HERTOGHE, *Laudatio funebris in obitum R<sup>edi</sup> et amplissimi domini D. Matthaei Irsselii, Antverpiae ad S. Michaëlis Canonico-rum ordinis Praemonstratensis abbatis meritisissimi*, Anvers (Gérard Wolschaten), 1629, 22 pp. Un exemplaire se trouve dans A.V. ANVERS, K. 435.

(690) Sa devise : *Lucens et ardens*. Tongerlo possède son portrait peint par Cathérine Pepijn. Cfr PL. LERIVRE, *Les portraits conservés*.... 49, Bruxelles, 1917. — J. VAN DEN NIEUWENHUIZEN, *Portretten van prelaten*.... 417, dans *Vlaamse Stam*, V, 1969, 417. — Cfr sur lui : L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants de l'Ordre de Prémontré*. Dictionnaire bio-bibliographique, II 287-295, Bruxelles, 1902, et IV, 343, Bruxelles, 1909; H. VANDER LINDEN, art. *Jean Chrysostome vander Sterre*, dans *Biographie Nationale*, XXIII, col. 815-816, Bruxelles, 1921-1924; J. FRAUYTERS, art. *Sterren (Joannes Chryostomus vander)*, dans *Nieuw Nederlandsch biografisch Woordenboek*, IX, col. 1075-1076, Leiden, 1933; N.J. WIJNS, *Sterre, Joannes Chryostomus vander*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, IV, col. 783-789, Bruxelles, 1970; N.J. WIJNS, *Jean-Chrysostome vander Sterre, abbé de Saint-Michel d'Anvers*, dans *An. Praem.*, XLVIII, 1972, 94-123.

(691) Ses parents étaient Henri van der Sterre et Anne van Esch. Cfr L. VAN DUICK, *In de Sterre — van der Sterre*, dans *De Brabantische Leeuw*, 18, 1969, 51-57.

(692) J. DELBÉ, *Liste d'élèves du collège des Pères Jésuites à Anvers de 1575 à 1640*, dans *De Schakel*, XXII, 1967, 20, n<sup>o</sup> 64.

(693) Cfr P. VAN OVERHUYSEN, *Laudatio gratulatoria in sacra inaugurationem admodum R<sup>edi</sup> et amplissimi domini, D. Ioannis Chryostomi van der Sterre Antverpiae ad S. Michaëlis canonico-rum ordinis Praemonstratensis, abbatis meritisissimi, habitus in eodem S. Michaële coram primatibus cleri et urbis VII octobris M. DC. XXIX*, 5, Anvers, 1629.

(694) A.ÉV. ANVERS, A.49, *Registre aux ordinations. 1604-1641*, f<sup>o</sup> 59 v<sup>o</sup>, 60 v<sup>o</sup> et 62 v<sup>o</sup>.

(695) Cfr N.J. WIJNS, *Jean-Chrysostome van der Sterre*, dans *An. Praem.*, XLVIII, 1972, 97-99.

(696) *Vita S. Norberti Canonico-rum Praemonstratensium Patriarchae Antverpiae Apostoli Archiepiscopi, Magdeburg, ac totius Germaniae Primatis*, Anvers, (1622).

(697) *Het Leven vanden H. Norbertus Sticht-vader der Order van Premonstreyi ende Apostel van Antwerpen*, Anvers, 1623.

publia une centaine de notices hagiographiques de saints prémontrés (698); en 1627 enfin, une vie du bienheureux Herman-Joseph (699) et une vie de Guillaume, chanoine de Roth (700). Il prépara aussi l'édition du texte de la vie de saint Norbert, qui ne parut qu'après sa mort en 1656 (701).

L'enquête pour la nomination d'un nouvel abbé eut lieu les 21 et 22 août 1629 (702). Van der Sterre fut nommé par les Archiducs le 11 septembre (703) et confirmé par l'abbé général le 27 septembre. Il reçut la bénédiction abbatiale le 7 octobre 1629 et fut inauguré le même jour (704). À la fin de l'année il eut des ennuis avec l'abbaye de Tongerlo; des religieux de cette abbaye lui disputaient son autorité comme père-abbé (705), mais le 22 mai 1634, l'abbé général reconnaissait le droit de paternité de Saint-Michel (706).

En 1632 il rendit public le cours de philosophie, qui se donnait aux novices; cette mesure le mit en conflit avec la Faculté des Arts à Louvain. En 1636 l'abbé se vit obligé de mettre fin au cours public (707).

L'abbé du Parc, J. Druys, visita l'abbaye le 8 janvier 1634 (708). Après la mort de celui-ci, Van der Sterre fut nommé vicaire général dans les circaries de Brabant et de Frise le 24 mai 1634 (709). À cette occasion il publia le texte de différents sermons pour édifier les religieux de la circarie (710). À partir de 1641 il exerça dans sa circarie les mêmes pouvoirs qu'avait normalement l'abbé de Prémontré sur l'ensemble de l'Ordre; dès lors il prit le titre de visiteur apostolique (711). Ainsi il visita les abbayes d'Averbode et de Tongerlo en 1641 et 1648 (712). Du 11 au 21 juillet 1643, il organisa un Chapitre provincial à l'abbaye pour consolider l'œuvre de la réforme disciplinaire (713). Pendant ce Chapitre furent défendues des thèses en faveur du jansénisme (714). En octobre 1648, il visita en compagnie de l'abbé de Ninove le collège de Prémontré à Louvain (715).

Van der Sterre poursuivit l'œuvre de restauration et d'embellissement de l'abbaye et de l'église. Il fit construire une porte d'entrée monumentale, dessinée par Pierre-Paul Rubens. Il embellit le quartier abbatial par une galerie de portraits de ses prédécesseurs (716).

(698) *Natales Sanctorum Candidissimi Ordinis Praemonstratensis*, Anvers, 1625.

(699) *Lilium inter spinas. Vita B. Joseph Presbyteri et Canonici Steinveldensis Ordinis Praemonstratensis*, Anvers, 1627.

(700) *Rosa in hieme. Vita Wilhelmi Rothensis sanctae et immortalis memoriae in Suevia Canonici Ordinis Praemonstratensis*, Anvers, 1627.

(701) *Vita S. Norberti Canonorum Praemonstratensium Patriarchae, Mogdeburgensium Archiepiscopi, totius Germaniae Primatis, Antiverpium Apostoli, ad plurimum veterum Mss. fidem recensita*, Anvers, 1656.

(702) Les commissaires désignés pour effectuer les informations furent l'évêque d'Anvers, le chancelier de Brabant et l'abbé du Parc. AGR, *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 932, f° 125-137, 141 et 143.

(703) Copie des lettres patentes. AGR, *Conseil d'État*, n° 1237.

(704) N.J. WEYNS, *Jean-Chrysostome van der Sterre...*, dans *An. Praem.*, XLVIII, 1972, 99-101.

(705) N.J. WEYNS, *Jean-Chrysostome van der Sterre...*, dans *An. Praem.*, XLVIII, 1972, 104-105.

(706) C.L. HUGO, *Ordinis Praemonstratensis Annales*, II. *Probationes*, col. DXLXIV, Nancy, 1736.

(707) PL. LEFÈVRE, *Un conflit entre la Faculté des Arts et l'Abbaye de Saint-Michel à Anvers à propos de l'enseignement de la philosophie*, dans *L'Université de Louvain à travers cinq siècles*, Bruxelles, 1937, 99-105.

(708) Rapport du 14 janvier 1634. A.A. PARC, Corps VII, casier I, liasse 3, pièces 47-49.

(709) Cfr I.C. VAN DER STERRE, *Iter trium dierum in solitudinem in Deo collecti cordis sive Duplex Triduum recollectionis religiosae*, 10, Anvers, 1634.

(710) Cfr la note précédente.

(711) N.J. WEYNS, *Jean-Chrysostome van der Sterre...*, dans *An. Praem.*, XLVIII, 1972, 105.

(712) *Index appendicis archiva*, f° 6 v° et 7 v°, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 14.

(713) J.E. STEYNEN, *Capitula Provincialia Circariae Brabantiae O. Praem. (1620-1643)*, dans *An. Praem.*, XVII, 1941 et XVIII, 1942, 77-145 (pagination spéciale).

(714) N.J. WEYNS, *De Brabantse Norbertijnen en het Jansenisme*, dans *An. Praem.*, XXIX, 1953, 22-28. — La bienveillance de Van der Sterre envers le jansénisme est illustrée aussi par son appréciation de la nomination de l'abbé du Parc, L. de Pape. Cfr PL. LEFÈVRE, *Un conflit entre le général de Prémontré et les abbés du Brabant en 1656*, dans *An. Praem.*, IX, 1933, 251-252, note 13.

(715) PL. LEFÈVRE, *Le Collège des Prémontrés à Louvain*, dans *An. Praem.*, XI, 1935, 65-70, n° III.

(716) N.J. WEYNS, *Jean-Chrysostome van der Sterre...*, dans *An. Praem.*, XLVIII, 1972, 101-102.

Pendant son abbatiat, les possessions de l'abbaye s'accrurent à Zandvliet en 1634, 1635, 1636, 1639 et 1648 (717), et à Merksplas en 1640 et 1644 (718).

Jean Chrysostome van der Sterre trépassa en son abbaye le 28 juillet 1652 (719) ; on lui fit des obsèques princières (720). Son corps fut enseveli dans l'église.

**NORBERT VAN COUWERVEN** (721) fut baptisé dans l'église Sainte-Walburge à Anvers le 14 novembre 1597 (722). Il suivit les humanités chez les pères jésuites (723), entra à l'abbaye, y fut vêtu le 24 décembre 1613 et fit sa profession le 24 décembre 1614. Envoyé à Louvain au début de 1616, il y étudia la philosophie. Il fut rappelé à l'abbaye pour y enseigner cette science mais put rentrer à Louvain en août 1619 ; il y obtint le grade de bachelier en théologie. Il fut ordonné diacre le 19 février 1622 et prêtre le 26 mars suivant (724).

De 1622 à 1636 il fut chargé de prêcher dans l'église abbatiale. Mais sa renommée de prédicateur était si grande qu'il était régulièrement invité à faire des sermons dans d'autres églises (725). En 1636 il fut nommé maître des novices, ensuite sous-prieur et, enfin prieur. Le 2 juin 1650 il fut nommé curé à Beerse et Vosselaar (726).

Du 31 août au 4 septembre 1652 eurent lieu les informations en vue de l'élection abbatiale (727). Norbert van Couwerven fut nommé le 30 novembre sur la recommandation de l'évêque Capello (728) ; il fut installé le 21 décembre par l'abbé du Parc (729) et sacré le 22 décembre par Jacques de Torre, vicaire apostolique en Hollande (730). À ce moment l'abbaye était connue

(717) *Nouveau Cart.*, VII, f<sup>o</sup> 61 v<sup>o</sup>-62 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 81 ; f<sup>o</sup> 65 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 88 ; f<sup>o</sup> 64 v<sup>o</sup>-65 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 86 ; f<sup>o</sup> 67 v<sup>o</sup>-68 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 91 ; f<sup>o</sup> 66 v<sup>o</sup>-67 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 90 ; f<sup>o</sup> 68 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 92 ; f<sup>o</sup> 68 v<sup>o</sup>-69 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 93, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 10.

(718) *Nouveau Cart.*, VI, f<sup>o</sup> 83 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 162 ; f<sup>o</sup> 83 v<sup>o</sup>-84 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 163, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 9.

(719) *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis*... 215, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Nomina dominorum*..., f<sup>o</sup> 7 r<sup>o</sup>-8 r<sup>o</sup>, A.V. ANVERS, K. 434. — *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis*, 149-150, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires*..., IV, 1, ANVERS, 1859. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique*..., dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 22. — On trouve le texte de l'épithaphe de l'abbé dans le ms. *Coenobiographia*..., f<sup>o</sup> 59 r<sup>o</sup>, A.V. ANVERS, GF. 324 ; dans le ms. *Grafschriften etc.*..., 8 et 9, A.V. ANVERS, GF. 325, dans *Inscriptions*..., 12 et 26, édités par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires*, IV, 1, ANVERS, 1859.

(720) A. ERENS, *Relaas over de begrafenisplechtigheid van Prelaai Van der Sterre der St-Michielsabdij te Antwerpen*, dans *An. Praem.*, V, 1929, 382-385.

(721) Sa devise était : *Vince*. Son portrait par Cathérine Pejpin est conservé au Musée royal des Beaux-Arts à Anvers (n<sup>o</sup> 873) ; à Tongerlo se trouve une copie par P. van der Ouderaa. Cf. PL. LEFÈVRE, *Les portraits conservés*..., 49, Bruxelles, 1917. — J. VAN DIEN NIEUWENHUIZEN, *Portretten van prelaten*..., dans *Vlaamse Stam*, V, 1969, p. 417. — Cf. sur lui : AUG. VANDER MEERSCH, art. *Couwerven (Norbert van)*, dans *Biographie Nationale*, IV, col. 453-455, Bruxelles, 1873. — art. *Couwerven (Everard-Norbert van)*, dans L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants*..., I, 143-145, Bruxelles, 1899. — P.J. GOETSCHALCKX, *Geschiedenis van het Bisdum van Antwerpen, IV. Dekenij Hoogstraten*, 87-88, Ekeren, 1910. — FL. PRIMS, *Norbertus van Couwerven (Oud-Antwerpse Portretten-galerie, nr. 70)*, dans *Zondagsvriend*, 21 mai 1933.

(722) Sous le nom d'Évrard. Son père était Évrard van Couwerven, sa mère Sara Hailie. *Registre aux Baptemes de Sainte Walburge, 1596-1614*, A.V. ANVERS, RP. 71, f<sup>o</sup> 41 v<sup>o</sup>.

(723) J. DILÈE, *Liste des élèves du collège des Pères Jésuites à Anvers de 1573 à 1640*, dans *De Schakel*, XXII, 1967, 32, n<sup>o</sup> 109.

(724) A.É. ANVERS, A. 49, *Registre aux ordinations, 1604-1641*, f<sup>o</sup> 104 r<sup>o</sup> et 105 r<sup>o</sup>.

(725) Cf. J.C. VANDER STERRE, *Echo S. Norberti triumphantis*, 176, 202, 225, 269 etc., Anvers, 1629.

(726) FL. PRIMS, *Album pastorum Campiniae Antverpiensis*, 76, Anvers, 1952. — Il est mentionné dans cette fonction dans un acte du 26 avril 1652. Cf. K. VAN NIVEN, *Het kosterschap en het onderwijs te Beerse, dans Taxandria*, N.R. V, 1933, 10.

(727) En présence de l'abbé de Grimbergen et du vice-chancelier du Conseil de Brabant. AGR, *Conseil d'État*, n<sup>o</sup> 1237. — CL. BUÏÏ, *Kiesingen van abten*..., dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, 1, 1902, 193.

(728) *Chronicon*..., f<sup>o</sup> 6 v<sup>o</sup>, A.A. TONGERLO.

(729) A.A. PARC, *Corpus VII*, Lyette 1, f<sup>o</sup> 3, pièce n<sup>o</sup> 51.

(730) *Chronicon*..., f<sup>o</sup> 8 v<sup>o</sup>, A.A. TONGERLO. L'allocution de bienvenue à son inauguration le 22 décembre 1652 fut prononcée par J. DAIANO, *Oratio encomiastica in sacra, solenni, publica inauguratione admodum reverendi, amplissimae domini D. Norberti van Couwerven Antverpiensis, singulari divini numinis providentiae ecclesiae divi Michaelis Antverpiensis, ordinis Praemonstratensis, abbatis, felicibus felicitate avibus (ut vociemus) creati, specie et gratulante pulcherrimo orbis oculo Antverpia, Anvers, chez G. van Wolsschoten, 1652, 30 pp.* (Cf. *Nomina dominorum*..., f<sup>o</sup> 12 v<sup>o</sup>, A.V. ANVERS, K. 434). À cette occasion apparut aussi un souhait de bienvenue en vers : *Reverendo admodum atque amplissimo domino D. Norberto van Couwerven, ecclesiae S. Michaelis Antverpiensis, ordinis Praemonstratensis abbati recens inaugurato, diu meritam dignitate adgratulatur conventus Eremit. S. Augustini Antverpia*, 12 pp. Exemplaire A.V. ANVERS, K. 435.

pour ses sentiments jansénistes. Le nouvel abbé promulga le 11 janvier 1653 la bulle « In Eminenti », qui condamnait le jansénisme (731). Le 31 janvier 1653 il prit part pour la première fois aux séances des États de Brabant à Bruxelles (732).

Depuis le début de son abbatiat, il se soucia d'améliorer et d'embellir les bâtiments de l'abbaye. En premier lieu il fit blanchir l'église et une partie du couvent, ainsi que placer une statue de saint Michel, œuvre de Cornelle van Mildert, au-dessus de la porte donnant accès au parvis de l'église (733). En 1654, il fit mettre en état une cave à bière pour que les religieux ne soient plus contraints d'absorber une bière acidulée (734) et, plus tard il fit encore construire des étales et des granges (735). Entre la grande porte de l'abbaye et le parvis de l'église il fit construire, en 1657, trois maisons (736). Des fenêtres furent placées dans le déambulatoire du couvent (737). Il fit séparer le chœur de l'église par deux portes en marbre (738). Par contrat conclu le 28 septembre 1655 avec les frères Hemony, il fit fonder un carillon de 31 cloches, d'un poids total de 14 627 livres; cet ouvrage fut achevé en 1656 (739).

Le patrimoine immobilier de l'abbaye s'accrut sous son abbatiat de plusieurs achats. Le 10 avril 1655, il acheta à Zandvliet une ferme de 50 mesures (740). Le 10 juin 1656 suivit l'achat d'une prairie d'un demi bonnier à Deurne (741).

Le prélat Van Couwerven s'intéressa spécialement à la bibliothèque de l'abbaye. Il fit agrandir la salle de la bibliothèque (742) et, en janvier 1657 installer une nouvelle salle bibliothèque (743). Faisant don de ses propres livres, il porta à 8572 le nombre de volumes (744). Il veilla également à renforcer son autorité sur les sœurs norbertines, lesquelles s'étaient installées à Anvers, venant d'Oosterhout. Le 22 août 1653 il conclut avec le prévôt une convention selon laquelle le monastère ne pouvait pas être considéré comme un refuge, mais bien comme une institution nouvelle. En date du 10 juillet 1655, l'abbé général de Prémontré le confirma comme père-abbé (745). Il construisit pour les moniales une nouvelle église qui fut consacré le 21 décembre 1657 (746).

Comme son prédécesseur, Van Couwerven était un fervent dévot de Norbert. Le 7 mars 1654, il reçut à Prague une relique du saint (747), pour laquelle il fit exécuter par Judocus Lessteens un reliquaire somptueux, dont le coût s'éleva à 10 914 florins (748). Dans l'église il fit sus-

(731) N.J. WEYNS, *De Brabantse Norbertijnen en het Jansenisme*, dans *An. Praem.*, XXIX, 1953, 49-50.

(732) P. LENAERTS, *Compte rendu des séances des États du Brabant de 1648 à 1682 par Libert de Pope, abbé du Parc, membre des États*, dans *An. Praem.*, XXIX, 1953, 265.

(733) *Chronicon*..., f° 15 r°, A.A. TONGERLO.

(734) *Chronicon*..., f° 26 r°, A.A. TONGERLO.

(735) *Chronicon*..., f° 34 r°, A.A. TONGERLO.

(736) *Chronicon*..., f° 31 r°, A.A. TONGERLO.

(737) *Chronicon*..., f° 45 r°, A.A. TONGERLO.

(738) *Chronicon*..., f° 54 r° et 57 r°, A.A. TONGERLO.

(739) *Chronicon*..., f° 27 r°, A.A. TONGERLO. — Cfr F. DONNIT, *Les cloches d'Anvers. Les fondeurs Anversoïis*, 104, Anvers, 1899.

(740) *Chronicon*..., f° 9 v° et 27 r°-v°, A.A. TONGERLO. — *Nouveau Cart.*, VII, f° 69 v°-70 r°, n° 94, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 10.

(741) *Nouveau Cart.*, IV, f° 229 r°-230 r°, n° 258, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 7.

(742) *Chronicon*..., f° 14 v°, A.A. TONGERLO.

(743) *Chronicon*..., f° 29 r°, A.A. TONGERLO.

(744) *Chronicon*..., f° 31 v°-32 r°, A.A. TONGERLO. — *Catalogue des bienfaiteurs de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Michel à Anvers*, dans *Le Bibliophile belge*, 1854, 287.

(745) *Chronicon*..., f° 16 r°-24 r°, A.A. TONGERLO. — Cfr aussi B. LINNIG, *Het voormalig Fugger's Huis en het klooster der Norbertinessen op de Yser-Waghe*, dans *An. Praem.*, II, 1926, 228-231. — A. ERENS, *De stichting van het Allerheiligste Sacramentshuis, Norbertinensienklooster te Antwerpen*, dans *An. Praem.*, VI, 1930, 119-120.

(746) *Chronicon*..., f° 30 r°-31 r°, A.A. TONGERLO.

(747) *Chronicon*..., f° 26 r°, A.A. TONGERLO.

(748) *Chronicon*..., f° 28 r°, A.A. TONGERLO.

prendre cinq tableaux peints par François Goubau, représentant des scènes de la vie du saint (749). Il s'appliqua également à faire éditer une vie du saint préparé par son prédécesseur (750) et dont il fit offrir un exemplaire au pape, ainsi qu'au cardinal-protecteur de l'ordre (751). Sa propre œuvre scientifique et trois tomes de sermons demeurèrent inédits et n'ont pas été conservés (752).

De temps en temps il montait encore en chaire de vérité. À la cérémonie jubilaire de la mort de saint Ignace de Loyola, le 31 juillet 1656, l'abbé prononça un panégyrique du saint dans l'église des jésuites à Anvers (753).

Il entretenait d'ailleurs, d'excellentes relations avec les Bollandistes, aidant ceux-ci dans l'édition de la vie des saints norbertins (754).

Notons encore que la reine Christine de Suède, lors de son séjour à Anvers, du 5 août 1654 au 23 décembre 1655, vint en secret entendre la messe à l'abbaye (755).

L'abbaye fut visitée le 13 septembre 1653 par l'abbé du Parc (756), de même encore du 5 au 8 août 1659 (757). L'abbé Van Couwerven lui-même avait visité précédemment durant la même année, du 25 juin au 5 juillet, successivement le collège Prémontré de Louvain et les abbayes d'Averbode et de Tongerlo (758). Du 4 avril au 6 mai 1660 il assista au Chapitre-général de Prémontré (759).

L'abbé Van Couwerven mourut le 9 septembre 1661 (760).

MACAIRE SIMEOMO (761) a été baptisé à Anvers, en l'église Notre-Dame, le 17 mai 1616 (762). Ayant parcouru les humanités chez les jésuites, il entra à l'abbaye et fut profès le 2 février 1634. Avant d'avoir atteint sa vingtième année, il était déjà chargé d'enseigner la philo-

(749) *Chronicon*... t. 28<sup>e</sup>, A.A. TONGERLO. — Une peinture de Goubau datant de 1650 et représentant saint Norbert en adoration devant le Saint-Sacrement est conservé au Musée royal des Beaux-Arts d'Anvers, n° 187.

(750) Cf. ci-dessus p. 243.

(751) L. JADIN, *Relations des Pays-Bas, de Liège et de Franche-Comté avec le Saint-Siège d'après les « Lettres de particulari » conservées aux archives vaticanes (1525-1796)* (Bibliothèque de l'Institut historique belge de Rome, fasc. XI), 85-86, n° 122, Bruxelles-Rome, 1962.

(752) A. NOYONS, *Prelaat van Couwerven van St. Michiels te Antwerpen, en zijn wetenschappelijk werk*, dans *An. Praem.*, VIII, 1932, 242-243.

(753) L. MOERRELS, *Lofrede op S. Ignatius in 1656 door N. van Couwerven, abt van St. Michielsabdij*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XXX, 1956, 244-280. — M. COENS, *Un panégyrique de S. Ignace de Loyola prononcé à Anvers en 1656 lors du premier centenaire de la mort du saint*, dans *Analecta bollandiana*, LXXIV, 1956, 349-361.

(754) A. NOYONS, *Rond de uitgave der Bollandisten aangaande de Norbertijner heiligen-levens*, dans *An. Praem.*, VIII, 1932, 68-72.

(755) BURENSTAM, *La reine Christine de Suède à Anvers et Bruxelles. 1654-1655*, 40-41, Bruxelles, 1891.

(756) Relictum du 17 septembre 1653. A.A. PARC, Corpus VII, Layette I, liasse 3, pièces n° 52 et 53.

(757) *Chronicon*... t. 46<sup>e</sup> v°-47<sup>e</sup> v°, A.A. TONGERLO.

(758) *Chronicon*... t. 41<sup>e</sup> v°-43<sup>e</sup> v°, A.A. TONGERLO.

(759) J.B. VALVEKENS et L.C. VAN DUCK, *Acta et Decreta Capitulum Generalium Ordinis Praemonstratensis*. V. 1657-1738, 105, Averbode, 1986.

(760) *Obituarium ecclesiae S<sup>ae</sup> Michaelis*... 222. A.V. ANVERS, GF. 325. — *Nomina dominorum*... t. 10<sup>e</sup>, A.V. ANVERS, K. 434. — *Obituarium ecclesiae S<sup>ae</sup> Michaelis*, 153, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires*... IV, 1, Anvers, 1850. — R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique*... dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 22. — On trouve le texte de l'épithaphe de l'abbé dans le ms. *Coenobiographia*... t. 60<sup>e</sup>, A.V. ANVERS, GF. 324; dans *Inscriptions*... 13, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires*... IV, 1, Anvers, 1859. — Le jour après l'installation du successeur de Van Couwerven, le 6 avril 1663, J. DAPIANO publia chez G. Wolsschatius un écrit commémoratif : *Mors mortalis, mortui et sepulti hominis... Norberti van Couwerven, illustris divi Michaelis ecclesiae Antverpiensis abbatis meritisimi, visitatoris generalis dignissimi*... Anvers, 1663, 30 pp.

(761) Sa devise : *Vigila*. Son portrait gravé par R. Collin (1669) est conservé au Cabinet des Estampes à Anvers, n° III/C. 395. — Cf. sur lui : art. *Simeomo (Macaire)* dans L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants*... II, Bruxelles, 1902, 182-184 et III, Bruxelles, 1908, 184. — P. BERGMANS, art. *Simeomo (Jean-Baptiste, en religion Macaire)*, dans *Biographie Nationale*, XXII, Bruxelles, 1914-1920, col. 517-518. — FL. PRIMS, *Macarius Simeomo (Oud-Antverpsche Porreitengalerie*, n° 2), dans *Zondagsvriend*, 17 janvier 1932.

(762) Baptisé sous le nom de Jean-Baptiste. Fils de Marco Aurelli Simeomo et de Sara de la Chambre. A.V. ANVERS, RP. 33, *Registre aux baptêmes de Notre-Dame (Nord)*, 1615-1650, t. 7<sup>e</sup>.

sophie. Ensuite il étudia pendant trois ans la théologie à Louvain. Le 29 mai 1636 il fut ordonné diacre et, le 2 juin 1640, prêtre (763). Il fut ensuite chargé des prédications à l'église abbatiale, envoyé comme vicaire à Meer et par après rappelé à l'abbaye comme lecteur en théologie. En 1645, il obtint à Louvain la licence en théologie. Durant ces années, il fut un janséniste convaincu (764). Pendant quatre années il présida aux disputes théologiques que le prélat Van Couwerven organisait depuis 1653 pendant l'octave de la Saint-Norbert (765). Le prélat le nomma prévôt des sœurs norbertines à Anvers (766) et le déchargea de son lectorat pour lui permettre de rédiger une théologie pastorale (767). Durant ces années Simeomo rédigea plusieurs traités. À la bibliothèque abbatiale d'Averbode est encore conservé le manuscrit « De cultu et veneratione quorundam S. Ordinis Praemonstratensis », qu'il acheva en 1656. Il est également le rédacteur d'une histoire de l'abbaye, éditée en 1660 à Bruxelles et incorporée à la « Chorographia Sacra Brabantiae » de Sanderus (768).

Après le décès de l'abbé Van Couwerven, des informations furent tenues à l'abbaye du 28 au 31 août 1662. Macaire Simeomo fut nommé abbé le 22 décembre (769), mais seulement installé le 8 avril 1663 (770). Peu de temps après, notamment du 22 au 30 avril 1663, il participa au Chapitre général à Prémontré (771). Le 3 septembre 1665 l'abbaye fut visitée par les abbés du Parc et d'Averbode (772) et, à nouveau, le 17 mars 1669 par l'abbé de Ninove (773). En 1666 le prélat obtint la charge de visiteur et de vicaire-général pour l'Allemagne et la Bohême (774). En 1669 il chargea deux notaires de copier et d'authentifier tous les actes des archives de l'abbaye dans un grand cartulaire sur parchemin comptant neuf volumes, qui finit par être achevé en 1686 (775).

Entre 1669 et 1676, il fit décorer les murs du réfectoire de peintures représentant des banquets et exécutées par Jean Erasme Quellin (1634-1715), auquel il commanda encore pour l'église deux tableaux représentant les martyrs de Gorcum et deux autres peintures (776).

En 1673 Simeomo reconstruisit au Kiel, près d'Anvers, la villégiature des prélats détruite en 1635 par un incendie (777). À Bruxelles il fit construire un nouvel hospice à la rue des Sables pour pouvoir y loger lorsqu'il était appelé à participer aux réunions des États de Brabant (778).

(763) A.ÉV. ANVERS, A. 49, *Registre aux ordinations. 1604-1641*, f<sup>o</sup> 177 r<sup>o</sup> et 190 v<sup>o</sup>.

(764) N.J. WEYNS, *De Brabantse Norbertijnen en het Jansenisme*, dans *An. Praem.*, XXIX, 1953, 34-36.

(765) *Chronicon*.... f<sup>o</sup> 34 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, A.A. TONGERLO.

(766) *Chronicon*.... f<sup>o</sup> 24 r<sup>o</sup>, A.A. TONGERLO.

(767) *Chronicon*.... f<sup>o</sup> 28 r<sup>o</sup>, A.A. TONGERLO.

(768) CH.-A. DE LA SIENA SANTANDER, *Notice de la première et infiniment rare édition, faite à Bruxelles en 1659-1660, de la Chorographia sacra Brabantiae d'Ant. Sanderus, comparée avec la seconde*, dans *Le Bibliophile belge*, III, Bruxelles, 1846, 98.

(769) AGR, *Conseil d'État*, n<sup>o</sup> 1237. Les informations se déroulèrent en présence de l'abbé du Parc et du conseiller Proost. — Cfr aussi CL. BUVÉ, *Kiezingen van abten*..., dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, I, 1902, 193.

(770) Un discours fut prononcé à cette occasion par M. SCHILDERS, *Panagyricos in sacra ac solempni inauguratione reverendi admodum eruditissimi amplissimique domini D. Macarii Simeomo, S.T. licentiat et ecclesiae S. Michaelis Antverpiae ordinis Praemonstratensis abbatis, habitus in eodem S. Michaële coram primitibus cleri et urbis, Anvers, chez Engelbertus Gymnicus, 1663, 24 pp.* — Cfr aussi *Fausta gratulatio in solempni inauguratione... D. Macarii Simeomo... per fratres novitos praedictae ecclesiae*, Anvers, chez Josephus Jacobs, 1663. Exemplaire A.V. ANVERS, K. 435.

(771) J.B. VALVEKENS et L.C. VAN DUICK, *Acta et Decreta Capitulum Generalium Ordinis Praemonstratensis*. V. 1657-1738. 201, Averbode, 1987.

(772) A.A. PARC, *Corpus VII*, Layette I, liasse 3, pièces n<sup>os</sup> 60-64.

(773) A.A. PARC, *Corpus VII*, Layette I, liasse 3, pièce n<sup>o</sup> 67.

(774) Cfr *Index appendicis archivaе*, f<sup>o</sup> 132 r<sup>o</sup>, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 14.

(775) Cfr l'introduction ci-dessus p. 196.

(776) K.J. VANDER EYKEN, *Jan Erasmus Quellin en de Sint-Michielsabdij van Antwerpen*, dans *Antwerpen*. 35<sup>e</sup> année, 1989, 57-59 et 63.

(777) FL. PRIMS, *Het prelatshof van St. Michiels te Antwerpen op het Kiel en de toponymie van Beerschot*, dans *An. Praem.*, VII, 1931, 354-363, et dans *Antwerpensta 1931*, 5<sup>e</sup> s., Anvers, 1932, 220-229, n<sup>o</sup> 27.

(778) A. HENNE et A. WAUTERS, *Histoire de la ville de Bruxelles*, III, 568, Bruxelles, 1845.

Preuves de la prospérité matérielle que connaissait alors l'abbaye : en 1665 et 1666, des terrains furent encore acquis à Zandvliet (779) et en 1668 furent prêtés 1300 livres de Flandre à François Knyff et fut créée une rente de 487 florins Carolus qui fut hypothéquée sur la seigneurie de Nederokkerzeel (780).

Le 8 février 1674 le prélat acheta au roi d'Espagne la seigneurie de Berendrecht et Zandvliet contre 18 000 florins de Flandre (781).

Le 12 avril 1676 il décéda en son abbaye (782).

**HERMAN JOSEPH VAN DER PORTEN (a Porta) (783)** naquit à Bois-le-Duc le 13 décembre 1640 (784). Il fit sa profession à l'abbaye le 18 juillet 1661, fut ordonné sous-diacre le 21 décembre 1661, diacre le 23 décembre 1662 et prêtre le 22 septembre 1663 (785). Ensuite il fut nommé prévôt chez les norbertines à Anvers. Entre-temps il avait acquis une grande renommée par son éloquence.

Après le décès du prélat Simeone un ressentiment se manifesta au sein de l'abbaye contre J. de Witte, curé de Deurne ; on prétendait que sa parentèle voulait offrir de l'argent aux commissaires à l'enregistrement des votes pour qu'ils favorisent sa nomination (786). Les informations commencèrent le 6 mai 1676. H.J. Van der Porten fut proposé à la nomination ; dans leur rapport les commissaires le décrivaient comme « un homme vertueux, pacifique, fort docte, de bonne et aimable conversation ». Nommé le 10 novembre 1676 (787), il retourna à l'abbaye le 16 décembre (788) et fut inauguré le 11 janvier 1677 (789).

(779) Cfr *Nouveau Cart.*, VII, f<sup>ms</sup> 149 v<sup>o</sup>-150 r<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 162 et f<sup>o</sup> 150 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 164, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 10.

(780) Cfr *Nouveau Cart.*, IX, 244-246, n<sup>o</sup> 109 et 248-253, n<sup>o</sup> 112, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 12.

(781) Cfr *Nouveau Cart.*, VII, f<sup>ms</sup> 114 v<sup>o</sup>-117 v<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 132, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n<sup>o</sup> 10. — J. LE ROY, *Notitia marchionatus sacri Romani imperii*, 384, Amsterdam, 1678.

(782) *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis...*, 201, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Nomina dominorum...*, f<sup>o</sup> 12 v<sup>o</sup>, A.V. ANVERS, K. 434. — *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis*, 144, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859. — P.J. GOETSCHALCKX, *Obituarium der abdij...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, II, 1903, 53-54. — R. VAN WAEFFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 22. On trouve le texte de l'épithaphe de l'abbé dans le ms. *Coenobiographia...*, f<sup>o</sup> 61 r<sup>o</sup>, A.V. ANVERS, GF. 324 ; dans le ms. *Grafschriften etc. ....*, 6, A.V. ANVERS, GF. 325 ; dans *Inscriptions...*, 13, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859. — A. VAN VALCKENISSE, *De kronijk van Antwerpen (1663-1698)*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, XXVII, 1936, 130, enregistre le décès de l'abbé le 11 mars vers 9 heures du soir. — P. VISSCHERS, *Geschiedenis van St. Andries kerk te Antwerpen*, 276, Anvers, 1853, le cite comme grand bienfaiteur de l'église Saint-André. — L'église Saint-Laurent à Anvers possède encore une collection de vêtements sacerdotaux, parmi lesquels une chape avec pluvial décoré des armes de l'abbé. Cfr le catalogue *Kunstvoorwerpen uit de eeuw van Rubens in Antwerpse kerken en kloosters*, 172, n<sup>o</sup> 182, Anvers, 1977. — Le jour de l'inauguration de son successeur Van der Porten, le 11 janvier 1677, eurent lieu dans l'église abbatiale les obsèques de l'abbé Simeone, pendant lesquelles TH. VAN RUSWICK fit l'éloge de l'abbé défunt ; le texte en fut imprimé par G. Wolsschatus : *Fama posthuma reverendissimi, ac amplissimi domini D. Macarii Simeone, sacrae theologiae licentiat, celeberrimae ecclesiae Sancti Michaelis Antwerpinae sacri ac canonici ordinis Praemonstratensis abbatii meritissimi, ejusdemque ordinis, per provinciam Superioris Germaniae cum plenitudine potestatis commissarii generalis, divulgata in solemnibus iustis exequiis in praefata D. Michaelis ecclesia celebratis 11 januarii 1677 coram primatibus cleri et urbis*, Anvers, 1677.

(783) Sa devise était : *Virtus aerecens in umbra*. Son portrait peint par Peter Thijs est conservé dans une collection privée à Rome. — Cfr sur lui : art. *Van der Porten (Herman-Jos-Cornelle)* dans L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants de l'ordre de Prémontré*, II, Bruxelles, 1902, 285.

(784) Il fut baptisé sous le nom de Cornéille ; sa mère s'appelait Marie Verpreet ; il était le demi-frère d'Emmanuel Schelstrate, chanoine de la cathédrale d'Anvers. Cfr L. CUYSSENS, *La correspondance d'Emmanuel Schelstrate, prélat de la bibliothèque Vaticane (1663-1692)* (Bibliothèque de l'Institut historique belge de Rome, fasc. 1), 19, Bruxelles-Rome, 1949.

(785) A. CATHÉDRALES ANVERS, *Capsa Episcopatus* 202 (3), *Registre aux ordinations*. 1656-1676, f<sup>o</sup> 55 v<sup>o</sup>, 62 r<sup>o</sup> et 68 r<sup>o</sup>.

(786) A.A. PARC, *Corpus VII*, Layette I, liasse 3, pièces n<sup>os</sup> 72-81.

(787) Les commissaires étaient l'abbé du Parc et le chancelier Fierlant. AGR, *Conseil d'État*, n<sup>o</sup> 1237. — Cfr C. BUVE, *Kiesingen van abten...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, I, 1902, 193.

(788) A. VAN VALCKENISSE, *De kronijk van Antwerpen*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, XXVII, 1936, 132.

(789) Écrit de circonstance : *Musae gratulatoriae... D. Hermanni Iosephi a Porta... diaeae a studiosa iuventute gymnastii S.P. Augustini Antwerpinae*, Anvers, 1677, 19 pp. Exemplaire A.V. ANVERS, K. 435. — F.D.C., *Loflicht ter eeren van eewr. Heer Hermannus Joseph van der Poorten, prelaat van d' abdy van Sint-Michiels te Antwerpen*. Bibliothèque royale à Bruxelles, ms. II, 3046. Cfr J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, VI, 462, n<sup>o</sup> 4119, Bruxelles, 1906.

Le 12 avril 1677, il conclut un accord avec les curés des églises anversoises concernant les droits d'enterrement (790). En 1678, l'abbaye dut contribuer pour la somme de 2 261 livres dans le subside de 600 000 florins des États de Brabant (791). Les sœurs norbertines d'Anvers choisirent en date du 21 décembre 1679 l'abbé et ses successeurs comme fondateurs légitimes de leur couvent (792).

Le 2 juin 1677 Van der Porten posa la première pierre d'un nouvel autel dans la chapelle du Saint-Sacrement à l'église Saint-Jacques (793). En 1679, on célébra dans l'église Sainte-Walburge le neuf centième anniversaire de la mort de la sainte ; le service fut célébré par l'abbé de Saint-Michel (794).

Van der Porten décéda le 19 juillet 1681 à l'âge de 41 ans (795).

**GÉRARD KNYFF** (796) naquit à Anvers le 17 février 1642 (797). Il fit sa profession à l'abbaye le 18 juillet 1661 et fut successivement ordonné sous-diacre le 24 mars 1663, diacre le 8 mars 1664 et prêtre le 24 avril 1666 (798). D'abord prédicateur à l'abbaye, il devint proviseur des biens à Zandvliet ; retourné à l'abbaye, il y exerça la fonction de proviseur pendant onze ans. Le 12 août 1679, il devint curé à Beerse et Vosselaar (799).

Du 5 au 9 août 1681, eut lieu à l'abbaye l'enquête en vue de la nomination d'un nouvel abbé. J. de Witte remporta la majorité des voix (800) ; les commissaires le recommandaient dans les termes suivants : « il sera le restaurateur tant du spirituel relâché en partie que du temporel extrêmement arriéré ». G. Knyff était proposé comme second candidat (801) ; il était réputé comme « discret, de bonne vie, observateur de la discipline régulière, d'aimable conversation ». Il fut nommé le 16 janvier 1682 (802). Le 14 février il reçut la bénédiction abbatiale dans la chapelle de l'évêché (803).

(790) *Doc. Saint-Michel 1431-1829*, pièce n° 49, A.A. TONGERLO. — *Nouveau Cart.*, IX, f° 44-49, n° 10, A.É. ANVERS, Saint-Michel, n° 12.

(791) Cfr A.V. ANVERS, K. 430, f° 391 r°.

(792) *Nouveau Cart.*, IX, f° 272, n° 124, A.É. ANVERS, Saint-Michel, n° 12.

(793) Cfr E. DUVERGER, art. *Caukercken, Louis van*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, VII, Bruxelles, 1977, col. 122.

(794) P. GÉNARD, *Notice sur l'église de S<sup>t</sup> Walburge à Anvers*, dans *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers. Arrondissement d'Anvers*, II, Anvers, 1853, CXLIV.

(795) *Obituarium ecclesiae S<sup>t</sup> Michaelis*..., 213, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Nomina dominorum*..., f° 16 r°, A.V. ANVERS, K. 434. — *Obituarium ecclesiae S<sup>t</sup> Michaelis*, 149, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires*..., IV, 1, Anvers, 1859. — R. VAN WAFELGHEM, *Liste chronologique*..., dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 22. On trouve le texte de l'épithaphe de l'abbé dans ms. *Coenobiographia*..., f° 62 r°, A.V. ANVERS, GF. 324.

(796) Sa devise était : *Ad aspra per arcem*. Des portraits sont conservés à Averbode et à Tongerlo ; le portrait conservé à Averbode est attribué à Jean Erasme Quellin. Cfr Pt. LEROUX, *Les portraits conservés*..., 27, Bruxelles, 1917. — J. VAN DEN NIEUWENHUIZEN, *Portretten van prelaten...*, dans *Vlaamse Stam*, V, 1969, 417. — En 1872 un portrait est signalé dans la famille Knyff à Anvers. Cfr *Rond dan Heerd*, 7<sup>e</sup> année, 1872, 236. — Cfr sur lui F.W. GERARDUS KNYFF, *XLIVe abi van Sint-Michielsabdij*, dans *De Vlaamsche School*, 1878, 56-58 ; à la p. 57 reproduction d'une gravure par J.A. Lepoutre d'après un tableau de P. Ykens. — F. PRIMS, *Geeraard Knyff. 44ste Abi van St. Michiels (1642-1687) (Oud-Antwerpse Portretgalerij)*, n° 306, dans *Zondagsvriend*, 16 décembre 1937.

(797) Il était le fils de Jean Knyff jr et d'Anne Cornelissen van der Hoeven. Dans l'*Annuaire de la Noblesse de la Belgique*, VI, Bruxelles, 1852, 182, il est cité erronément comme fils de son frère Jacques.

(798) A. CATHÉRALE ANVERS, *Copsa Episcopatus* 202 (3), *Registre aux ordinations. 1636-1676*, f° 64 v°, 71 r° et 89 v°.

(799) Cfr P.J. GOETSCHALCKX, *Geschiedenis van het Bisdom van Antwerpen*, IV, *Dekenij Hoogstraten*, 88, Ekeren, 1910. — FL. PRIMIS, *Album pastorum Campinae Antwerpensis*, 76, Antwerpen, 1952.

(800) 21 premières voix, 8 secondes et 5 troisièmes ; en total 34 voix.

(801) Knyff avait emporté 19 premières voix, 6 secondes et 3 troisièmes ; en total 28 voix.

(802) Les commissaires étaient l'abbé du Parc et un conseiller du Conseil de Brabant. Cfr AGR, *Conseil d'État*, n° 1237. — Cfr aussi Cl. BUVE, *Kiezingen van abten*..., dans *Bijdrogen tot de Geschiedenis*, I, 1902, 193.

(803) A. ÉV. ANVERS, A. 17, *Acta Episcopatus. 1678-1687*, f° 54 v°.

Au début de son abbatiat, l'abbaye subit des pertes à cause d'inondations, provoquées par la rupture, le 26 janvier 1682, des digues du Noordland (804) et de celles du polder du Kiel (805). Le 8 janvier 1683, l'abbé acheta une rente de 75 florins sur les États de Brabant (806). Le 1<sup>er</sup> mars 1683, l'abbé et ses successeurs furent installés dans la seigneurie de Nede-rokkerzeel par la Cour féodale souveraine de Brabant, parce que les rentes sur les capitaux, empruntés par l'abbaye sur cette seigneurie, n'étaient pas payées (807).

L'abbé chargea Jean Erasme Quellin de réaliser quatre peintures pour décorer les murs du réfectoire côté sud (808). En 1685, Knyff s'appliqua à obtenir de Marie van Zimmeren, dame de Turnhout, la fondation d'un cloître pour les sœurs norbertines venant d'Anvers (809). L'abbaye fut visitée, le 19 avril 1686, par l'abbé de Tongerlo (810). Le 16 janvier 1687, l'évêque d'Anvers interdit à l'abbé de se servir dans la cathédrale d'un prie-Dieu et d'un fauteuil décoré de pourpre (811).

Le prélat Knyff mourut inopinément au refuge de l'abbaye à Bruxelles le 21 janvier 1687 (812). Il fut aussitôt transporté à Anvers où il fut enterré dans l'abbaye le 23 janvier (813).

JEAN CHRYSOSTOME TENIERS (814) fut baptisé à Anvers le 28 janvier 1653 dans l'église Saint-Jacques (815). Il étudia la philosophie à l'Université de Louvain, puis il entra à l'abbaye Saint-Michel où il fut vêtu le 16 janvier 1673 et fit sa profession le 17 janvier 1675 ; il fut ordonné prêtre le 13 mars 1677. Pendant dix ans il fut successivement professeur de philosophie, circateur, cellier et, à partir du 3 mars 1686 (816), prieur de l'abbaye.

Du 12 au 15 février 1687 eut lieu à l'abbaye l'enregistrement des voix en vue de la nomination d'un nouvel abbé par l'abbé de Tongerlo et le chancelier de Brabant. Jean Chrysostome Teniers, qui avait recueilli le plus grand nombre de voix, fut nommé le 8 avril 1687 à Madrid (817). Il fut installé par l'abbé de Tongerlo le 13 mai et sacré par l'évêque d'Anvers le 19 mai (818).

(804) *Index appendicis archivae*, f<sup>o</sup> 100 r<sup>o</sup>, A.É. ANVERS, Saint-Michel, n<sup>o</sup> 14.

(805) *Index appendicis archivae*, f<sup>o</sup> 47 v<sup>o</sup>-48 r<sup>o</sup>, A.É. ANVERS, Saint-Michel, n<sup>o</sup> 14.

(806) *Nouveau Cart.*, IX, 411-412, n<sup>o</sup> 220, A.É. ANVERS, Saint-Michel, n<sup>o</sup> 12.

(807) *Cfr Nouveau Cart.*, IX, 257-259, n<sup>o</sup> 114, A.É. ANVERS, Saint-Michel, n<sup>o</sup> 12.

(808) K.J. VANDER EVKEN, *Jan Erasmus Quellinus*, dans *Antwerpen*, 35<sup>e</sup> année, 1989, 58.

(809) H. DE KOK, *Het Norbertinessen klooster Sint-Agnetendal in Turnhout (1687-1718)*, dans *Taxandria*, 1987, 112-155.

(810) *Cfr Chronicon*,... f<sup>o</sup> 61 r<sup>o</sup>, A.A. TONGERLO.

(811) A. ÉV. ANVERS, K. 46, *Documents Saint-Michel. 1581-1802*.

(812) *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis*, 136, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires*,... IV, 1, ANVERS, 1859. — *Nomina dominorum*,... f<sup>o</sup> 16 r<sup>o</sup>, A.V. ANVERS, K. 434. — *Obituarium der abdij*,... dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, I, 1902, 433. — R. VAN WARFELGHEM, *Liste chronologique*,... dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 22. — On trouve le texte de l'épithape dans le ms. *Coenobiographia*,... f<sup>o</sup> 62 v<sup>o</sup>, A.V. ANVERS, GF. 324 ; dans le ms. *Grafschrijven etc.*,... 9-10, A.V. ANVERS, GF. 325 ; dans *Inscriptions*,... 13, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires*,... IV, 1, ANVERS, 1859. — Dans quelques notices biographiques il est cité à tort comme visiteur général des circaires de Brabant et de la Frise.

(813) *Cfr Chronicon*,... f<sup>o</sup> 62 v<sup>o</sup>, A.A. TONGERLO. Son monument funéraire par P. Verbruggen, érigé dans l'église de l'abbaye, existe encore dans l'église Saint-Frédégand à Durne.

(814) Sa devise était : *Tene quod bene*. Tongerlo possède son portrait peint par Jean Erasme Quellin. *Cfr Pl. LEFÈVRE, Les portraits conservés*,... 44, Bruxelles, 1917. — J. VAN DEN NIEUWENHUIZEN, *Portretten van prelaten*,... dans *Vlaamse Stam*, V, 1969, 417. — Il est aussi représenté sur une gravure par C. Vermeulen, d'après un portrait de Jean Erasme Quellin. — *Cfr sur lui* : L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants*,... II, Bruxelles, 1902, 239 et III, Bruxelles, 1908, 191. — P. BERGMANS, art. *Teniers (Jean-Jacques, en religion Jean-Chrysostome)*, dans *Biographie Nationale*, XXIV, Bruxelles, 1926-1929, col. 682-683. — FL. PRIMS, *Jan Jacob Teniers (1653-1709) (Oud-Antwerpsche Portretgalerie, n<sup>o</sup> 235 bis)*, dans *Zondagsvriend*, 6 août 1936.

(815) A.V. ANVERS, R.P. 51, *Registre aux baptêmes de Saint-Jacques, 1650-1659*, f<sup>o</sup> 112 v<sup>o</sup>. Il est baptisé sous le nom de Jean-Jacques ; son père était Melchior Teniers, sa mère Marie de Backer.

(816) *Cfr Chronicon*,... f<sup>o</sup> 61 r<sup>o</sup>, A.A. TONGERLO.

(817) AGR, *Conseil d'État*, n<sup>o</sup> 1237. *Cfr Cl. BUVÉ, Kiezingen van abten*,... dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, I, 1902, 193.

(818) *Chronicon*,... f<sup>o</sup> 64 r<sup>o</sup>, A.A. TONGERLO.

Peu de temps après, soit le 9 juillet 1687, il demanda à sa communauté conventuelle d'agréer la fondation d'une communauté monastique de sœurs norbertines à Turnhout (819). En février 1688 et fin juillet 1695 il visita tous les presbytères de la Campine desservis par des religieux de l'abbaye (820).

En 1688, il prit part à l'enregistrement des voix en vue de la nomination des abbés d'Heilissem et de Dielegem ; ce dernier fut installé par lui. Il se rendit à Tongerlo à cet effet en 1695. En 1697, il installa les abbés de Ninove, d'Averbode et de Grimbergen (821).

Le 29 août 1698, il fut nommé vicaire de la circonscription de Brabant et de la Frise par Michel Colbert, abbé général de Prémontré. Jusqu'au 24 septembre il accompagna l'abbé général dans la visite des abbayes brabançonnaises ; celle de Saint-Michel eut lieu le 9 septembre (822).

Le prélat Teniers visita ensuite Leliëndaal à Malines le 1<sup>er</sup> décembre 1698 et l'abbaye de Dielegem le 31 juillet 1701. En 1701 il participa à l'enregistrement des voix en vue de la nomination d'un coadjuteur du Parc qui fut également installé par lui. En 1707 ilregistra les voix pour le choix d'un prévôt des sœurs norbertines de Leliëndaal (823).

La rupture d'une digue à Zandvliet, le 1<sup>er</sup> janvier 1690, occasionna à l'abbaye des dommages d'une importance de 5 000 à 6 000 florins. Lors du siège de Mons, elle dut payer en 1691 un subside de 10 000 florins (824). En 1705 et les années suivantes ses propriétés à Zandvliet subirent des dommages par fait de guerre (825).

Par ailleurs le monastère des sœurs norbertines d'Anvers se trouvait dans de telles difficultés financières que les sœurs transfèrent le 17 mars 1701 toutes les possessions, y compris leurs dettes à Saint-Michel ; en retour l'abbaye s'engageait à pourvoir à leurs besoins (826). Néanmoins il fut possible d'acquérir encore 8 arpents de terrain à Berendrecht pour le prix de 2 400 florins (827). Teniers fit encore peindre par Jean Erasme Quellin deux tableaux représentant les martyrs de Gorcum (828) et construire par le sculpteur H.F. Verbrugghen une série de six confessionaux qui se trouvent actuellement dans la cathédrale d'Anvers (829).

Le 13 mai 1702, le pape Clément XI accordait à l'évêché d'Anvers une indulgence jubilaire. Lorsque l'évêque ordonna aux religieux de Saint-Michel d'effectuer avec leurs confrères la procession qui, partant de la cathédrale, visitait trois églises, en prenant place après les confréries des églises paroissiales, ils élevèrent une protestation comme étant en droit de prendre rang immédiatement après les chanoines du Chapitre de la cathédrale (830). Durant sa gestion fut instituée, en 1705, à l'abbaye la confrérie Notre-Dame de la Paix (831). Notons en passant que le gouverneur général Maximilien-Ernest de Bavière logea à l'abbaye du 18 au 22 février 1693 (832).

(819) *Chronicon*..., f° 65 r°, A.A. TONGERLO.

(820) *Chronicon*..., f° 66 v° et 78 r°, A.A. TONGERLO.

(821) *Chronicon*..., f° 67 v°, 69 r°, 76 v°, 77 v° et 81 v°, A.A. TONGERLO.

(822) *Chronicon*..., f° 82 r°-v°, A.A. TONGERLO. — Cf. aussi A. VAN VALCKENISSE, *De kronijk van Antwerpen (1665-1698)*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, XXVII, 1936, 279.

(823) *Chronicon*..., f° 87 r°, 88 v° et 93 r°, A.A. TONGERLO.

(824) *Chronicon*..., f° 69 v° et 70 v°, A.A. TONGERLO.

(825) *Quaedam addenda ad Chronicon*, f° 97 v°, A.A. TONGERLO.

(826) *Chronicon*..., f° 87 v°, A.A. TONGERLO.

(827) *Index Appendicis Archiva*, f° 30 v°, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 14.

(828) K.J. VANDER EYCKEN, *Jan Erasmus Quellinus*..., dans *Antwerpen*, 35<sup>e</sup> année, 1989, 63.

(829) CH. VAN HERCK, *Hendrik Frans Verbrugghen. Antwerpsch Beeldhouwer. 1654-1724*, dans *Antwerpen's Oudheidkundige Kring*, 16<sup>e</sup> année, 1940, 66, n° 127.

(830) A. ÉV. ANVERS, A. 21, *Acta Episcopatus. 1699-1709*, f° 64 r°-65 v°.

(831) La statue de Notre-Dame de la Paix est vénérée actuellement dans l'église Saint-André à Anvers. Cf. P. VISSCHERS, *Geschiedenis van S. Andriesskerk te Antwerpen*, III, 267, Anvers, s.a.

(832) A. VAN KESSEL, *Annales Antverpiae*, I, f° 168 r°, A.V. ANVERS, PK. 120.

La bibliothèque de l'abbaye conserva jadis le manuscrit de ses sermons de fête, de même que deux volumes in-folio d'annotations sur les œuvres de saint Augustin (833).

Il mourut à l'abbaye le 30 novembre 1709 et fut inhumé devant le maître-autel du chœur de l'église (834).

Après le décès du prélat Teniers, l'abbé de Tongerlo, ayant consulté les religieux, nomma cinq régents qui assumèrent la gestion de l'abbaye de 1709 à 1716 ; à savoir : A. Mennes, prieur, M. Schilders, curé de Meer, Gr. Knyf, curé de Minderhout, J.B. Vermoelen, vicaire à Deurne et A. Coebergen, proviseur (835). Tant que la guerre de Succession d'Espagne n'était pas terminée, Charles III, depuis 1711 empereur Charles VI, ne voulait plus nommer d'abbés.

Depuis fin 1710 jusqu'au début de 1712, le cardinal Emmanuel de Bouillon, archevêque d'Osatie, qui s'était enfui de France, résida à l'abbaye (836). Du 1<sup>er</sup> au 7 décembre 1711, Grégoire Piera, abbé de Tongerlo, visita l'abbaye (837). Celle-ci subit des dommages à concurrence de plus de 100 000 florins par suite d'inondations, qui englobèrent les polders de Zandvliet et du lieu-dit Kiel (838).

**JEAN BAPTISTE VERMOELEN (Vermeulen) (839)** fut baptisé à Anvers le 8 avril 1666 (840). Il fit sa profession à l'abbaye en 1689 ; il reçut l'ordination de sous-diacre le 24 septembre 1689, de diacre le 23 décembre 1690 et de prêtre le 22 septembre 1691 (841). Successivement il remplit les fonctions de prédicateur à l'abbaye, de prévôt des norbertines à Turnhout, de vicaire à Deurne, et à partir de 1709 de régent de l'abbaye, de même que de cellier et proviseur (842). Du 8 au 11 mars 1716 eut lieu l'enregistrement des votes en vue de la nomination d'un nouvel abbé. Les commissaires proposèrent comme premier candidat B. Notaire et pour la deuxième candidature J.B. Vermoelen et G. van Essen, encore que d'autres eussent obtenu un plus grand nombre de voix (843). J.B. Vermoelen fut

(833) Une lettre dans laquelle Teniers transmet en 1702 des informations, fournies par les Bollandistes, à l'abbé de Bonfays, fut publié par A. ERENS, *Autour de l'œuvre des hagiographes de Saint-Norbert*, dans *An. Praem.*, X, 1934, 91-94.

(834) *Obituarium ecclesiae S<sup>ae</sup> Michaelis*, 235, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Nomina dominorum*,... f° 20 r<sup>o</sup>, A.V. ANVERS, K. 434. — *Obituarium ecclesiae S<sup>ae</sup> Michaelis*, 159, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires*,... IV, 1, Anvers, 1859. — R. VAN WARFELGHM, *Liste chronologique*,... dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 23. — On trouve le texte de l'épître de l'abbé dans le ms. *Coenobiographia*,... f° 63 r<sup>o</sup>, A.V. ANVERS, GF. 324 ; dans le ms. *Grofschriften etc.*, 10 et 62, A.V. ANVERS, GF. 325 ; dans *Inscriptions*,... 45, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires*,... IV, 1, Anvers, 1859.

(835) *Quedam addenda ad Chronicon*, f° 123 v<sup>o</sup>, A.A. TONGERLO.

(836) *Quedam addenda ad Chronicon*, f° 124 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, A.A. TONGERLO.

(837) On trouve les actes de cette visite dans le *Recueil de documents de Saint-Michel. 1549-1812*, pièce n° 88, A.A. TONGERLO. Le texte de son harangue aux religieux de l'abbaye est conservé dans le ms. *Exhortationes*, 5-20, A.A. TONGERLO, ms. n° 95.

(838) *Quedam addenda ad Chronicon*, f° 126 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, A.A. TONGERLO. — *Index Appendix Archivae*, f° 48 r<sup>o</sup>, A.É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 14.

(839) Sa devise était : *Premendo coronant*. — Son portrait est conservé dans la famille Vermoelen à Hoboken. Il figure également sur le tableau de la gilde des écrivains par Frans Verbeeck (1686-1735). Cfr Y. MOREL-DECKERS, *Twee groepsportretten van het schermersgilde uit de 18de eeuw, bewaard in het Koninklijk Museum voor Schone Kunsten te Antwerpen, dans Jaarboek van het Koninklijk Museum voor Schone Kunsten Antwerpen*, 1989, 415-422. — Cfr sur lui : F. PRIMIS, *Abt Jan-Baptist Vermoelen (1666-1732) (Oud-Antwerpsche Porretentgalerie*, n° 110), dans *Zondagsvriend*, 11 mars 1934.

(840) Il était le fils de Jean Baptiste Vermoelen et de Cornélie Douglas d'ict de Schott. Cfr J. VERMOELEN, *Vermoelen*, dans *De Schakel*, XX, 1965, 71.

(841) A. CATTÉDRALE ANVERS, *Capta Episcopatus* 202 (5), *Registre aux ordinations. 1684-1693*, f° 67 r<sup>o</sup>, 87 v<sup>o</sup> et 96 v<sup>o</sup>.

(842) Fin 1701 il fit de la résistance au prélat qui voulait l'envoyer prêcher chez les frères mineurs. Cfr *Chronicon*,... f° 88 r<sup>o</sup>, A.A. TONGERLO.

(843) Le texte de l'harangue prononcé le 8 mars 1716, par Grégoire Piërs, abbé de Tongerlo, est conservé dans le ms. *Exhortationes*, 100-112, A.A. TONGERLO, ms. n° 95. — Cfr le rapport du 21 mars 1716 des commissaires, le chancelier de Brabant et l'abbé de Tongerlo. AGR, *Conseil d'État*, n° 1237. — AGR, *Chancellerie du Brabant*, reg. 41, f° 88-99. — CL. BUVÉ, *Klezingen van abten*,... dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, 1, 1902, 193.

nommé ; il fut installé le 26 décembre 1716, sacré dans la chapelle de l'évêché le 29 décembre 1716 et ensuite accueilli à l'abbaye (844).

La même année, l'abbé général de Prémontré, Cl.H. Lucas, avait visité l'abbaye et y avait commémoré la fête de saint Norbert (845). Le 2 avril, le prélat Vermoelen conclut un accord avec les métiers des charpentiers et des scieurs selon lequel des ouvriers non-libres ne seraient pas utilisés pour des travaux en dehors de l'abbaye ; en 1710, ils avaient intenté un procès à l'abbaye auprès du Conseil de Brabant (846). Du 11 au 13 avril, le tsar Pierre le Grand et sa suite résidèrent à l'abbaye (847). En 1720, furent entamés pour le compte du Magistrat de la ville les travaux pour la construction du rempart près de l'Escaut derrière l'abbaye (848). L'abbaye obtint quatre mesures de terrain dans le polder d'Oorderen et d'Oordam, qui était inondé depuis 1632, mais avait été endigué en 1722 (849). En 1725, elle acheta une mesure et 209 verges de terrain à Kalmthout (850).

Le prélat Vermoelen décéda le 29 juillet 1732 (851).

**FRANÇOIS IGNACE LAMS** (852) fut baptisé à Anvers le 14 septembre 1680 (853). Il fit sa profession en 1700 et reçut les ordres mineurs le 12 décembre de cette année (854). Il fut ordonné diacre le 22 décembre 1703 et prêtre le 20 décembre 1704 (855). En 1708, il fut envoyé au collège de Prémontré à Louvain (856). Revenu à l'abbaye, il remplit successivement les fonctions de circateur, de prédicateur, de cellier, de second proviseur (857), de premier proviseur et de régent de l'abbaye.

Lams fut élu abbé le 28 août 1732 (858) et béni le 14 septembre 1732 dans la chapelle de l'évêché (859). Son abbatiat passa presque inaperçu. Notons seulement qu'en 1733 et 1737, des

(844) A. ÈV. ANVERS, A. 22, *Acta Episcopatus. 1709-1719*, f° 191 v°. — Écrit de circonstance : *Applausus gratulatorius reverendo admodum ac amplissimo domino D. Joannis Baptistae Vermoelen... solemniter inaugurato, deitans a studiosis juventutis Gymnasti M.P. Aug. Anverpiae*, Anvers, chez P. Jouret, 1717. Exemplaire aux A.V. ANVERS, K. 435. — À l'occasion de sa fête des vers furent publiés par après : *Lofs-gezangh op den feestdagh van den H. Joannes Baptista oen den eerweerdigste ende hoogheerde heer de heer Joannes Baptista Vermoelen abt...*, ANVERS, chez J.P. Robijns, 1722. Exemplaire A.V. ANVERS, K. 435.

(845) *Chronicon...*, f° 127 v°-128 r°, A.A. TONGERLO.

(846) Cfr *Index appendicis archivae*, f° 26 v°, A.È. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 14. — A.V. ANVERS, K. 431, f° 180 r°-346 r°.

(847) P. GÉNARD, *Verhandeling...*, LVIII, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859.

(848) A.V. ANVERS, K. 430, f° 211 et 231.

(849) *Index Appendicis Archivae*, f° 140 v°, A.È. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 14.

(850) *Index Appendicis Archivae*, f° 39 v°, A.È. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 14.

(851) *Obituarium ecclesiae S<sup>ae</sup> Michaelis...*, 215, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Nomina dominorum...*, f° 22 r°, A.V. ANVERS, K. 434. — *Obituarium ecclesiae S<sup>ae</sup> Michaelis*, 150, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859. — R. VAN WARFELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 23, note erronément qu'il vivait encore en 1734. — On trouve le texte de l'épithaphe dans le ms. *Coenobiographia...*, f° 63 v°, A.V. ANVERS, GF. 324 ; dans le ms. *Grafsehriften etc...*, 7-8, A.V. ANVERS, GF. 325 ; dans *Inscriptions...*, 11, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859. — Son monument funéraire se trouve actuellement dans l'église Saint-Frédégand à Deurne. Cfr J. CASIER et P. BERGMANS, *L'art ancien dans les Flandres*, III, 88-89, Bruxelles-Paris, 1922.

(852) Sa devise était : *Mansuete*. Son portrait n'est pas conservé.

(853) Il fut baptisé sous les noms de Jean François ; il était le fils de Jean François Lams, J.U.L., et de Christine van Cauwenbergh. A.V. ANVERS, R.F. 35, *Registre aux baptêmes de Notre-Dame (Nord)*, 1663-1687, f° 165 r°.

(854) *Chronicon...*, f° 87 r°, A.A. TONGERLO.

(855) A. CATHÉDRALE ANVERS, *Capsa Episcopatus* 202 (6), *Registre aux ordinations. 1695-1711*, f° 65 r° et 73 r°.

(856) *Chronicon...*, f° 94 r°, A.A. TONGERLO.

(857) Il est mentionné dans cette fonction en 1729. *Doc. Saint-Michel. 1431-1829*, pièce n° 69, A.A. TONGERLO.

(858) En présence du chancelier de Brabant et de l'abbé de Grimbergen, dont les lettres de nomination comme commissaires sont conservées aux AGR, *Chancellerie du Brabant*, reg. 41, f° 226-228. Cfr aussi CL. BUVÉ, *Kiezingen van abten...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, 1, 1902, 193.

(859) A.ÈV. ANVERS, A. 25, *Acta Episcopatus. 1732-1735*, f° 62 r°-v°. — L'acte de son serment est conservé aux A.ÈV. ANVERS, *Doc. Saint-Michel. 1581-1802*, K. 46.

bois furent convertis en terres cultivées (860) et que le 7 novembre 1737 une somme de 2 000 florins fut payée pour l'amortissement de la seigneurie de Nederokkerzeel (861).

Le prélat mourut le 11 janvier 1738 (862).

**JACQUES JOSEPH VAN DER BOVEN** (863) fut baptisé à Anvers le 23 janvier 1688 (864). Il fit sa profession à l'abbaye le 8 décembre 1710 ; il fut ordonné diacre le 29 mai 1712 et prêtre le 10 juin 1713 (865). Il devint vicaire à Borsbeek le 8 mars 1715, puis sous-prieur et maître des novices le 10 novembre 1719, prieur le 6 avril 1721 et de nouveau maître des novices le 1<sup>er</sup> août 1722. Le 22 mars 1724, il fut nommé curé à Borsbeek. Il devint régent de l'abbaye après la mort du prélat Lams. L'enquête pour la nomination d'un nouvel abbé se déroula les 2 et 3 mars 1738. Les commissaires recommandèrent van der Boven comme étant « pacifique avec beaucoup de douceur, discrétion et capacité » (866). Il fut nommé le 29 mars 1738, installé le 15 avril (867) et béni le 20 avril dans la chapelle de l'évêché (868).

Dès le 24 mars 1738 fut effectué le relief des seigneuries de Zandvliet, Berendrecht et Nederokkerzeel où l'abbé fut inauguré comme seigneur (869), respectivement le 25 juin et le 6 septembre (870). De 1738 à 1741, il nota lui-même dans la chronique de l'abbaye à quelles solennités publiques il dut participer (871). Vinrent loger à l'abbaye : le 24 mars 1744 le prince Charles de Lorraine, le 25 février 1746 le ministre plénipotentiaire de Kaunitz et le 10 avril le maréchal comte de Bathiani (872).

Du 20 mai 1746 au 11 décembre 1748 la ville d'Anvers fut occupée par les troupes françaises ; le 4 juin 1746 le roi Louis XV lui-même vint loger à l'abbaye (873). Cette occupation obligea l'abbaye en 1746 à emprunter d'importantes sommes d'argent (874). La même année, J. J. Hore-

(860) Cfr *Index appendicis archivae*, n° 63 r°, A. É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 14.

(861) R. VAN UYTVEN et J. DE PUYDT, *De toestand der abdijen in de Oostenrijksche Nederlanden, inzonderheid der Statenabdijen, in de tweede helft der 18de eeuw*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, 48<sup>e</sup> année, 1965, 65.

(862) *Obituarium ecclesiae S<sup>ae</sup> Michaelis*..., 188, A. V. ANVERS, GF. 325. — *Nomina dominorum*..., 24 v°. A. V. ANVERS, K. 434. — *Obituarium ecclesiae S<sup>ae</sup> Michaelis*, 135, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires*..., IV, 1, Anvers, 1859. — P. J. GOETSCHALCKX, *Obituarium der abdij*..., dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, I, 1902, 429. — R. VAN WAELFELGHEM, *Liste chronologique*..., dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 23. — On trouve le texte de l'épithaphe de l'abbé dans le ms. *Grofschriften etc.*..., 2-3 et 8-9, A. V. ANVERS, GF. 325 ; dans *Inscriptions*..., 12, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires*..., IV, 1, Anvers, 1859.

(863) Sa devise était : *De sursum*. Son portrait est conservé à Tongerlo. Cfr P. L. LEFÈVRE, *Les portraits conservés*..., 51, Bruxelles, 1917. — J. VAN DEN NIEUWENHUIZEN, *Portretten van prelaten*..., dans *Vlaamse Stam*, V, 1969, 417.

(864) Il était le fils de Jean van der Boven, J. U. L., et de Marie Rijshuvels.

(865) A. CATHÉDRALE ANVERS, *Capsa Episcopatus* 202 (7), *Registre aux ordinations. 1711-1723*, f<sup>o</sup> 6 v° et 24 v°.

(866) Les commissaires étaient le chancelier du Brabant et l'abbé de Tongerlo. *Doc. de Saint-Michel. 1549-1812*, pièces n<sup>os</sup> 110-111, A. A. TONGERLO. — AGR, *Chancellerie du Brabant*, reg. 41, f<sup>o</sup> 275-279. — Cfr C. L. BUVE, *Kiezingen van abten*..., dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, I, Ekeren, 1902, 193.

(867) Cfr *Chronicon*..., f° 128 v°. A. A. TONGERLO. — Écrit de circonstance : *Amplissimo ac reverendissimo domino, domino Vanderboven, celeberrimo monasterii S. Michaelis abbati meritisimo, nec non Brabantiae senatori perpetuo... facto inaugurationis suae die gratularum et applausu humilimus et addictissimus cliens Ludovicus Josephus van Lamoen, Antverpiae 15. Aprilis MDCCXXXVIII*, Anvers, chez J. B. Jouret, 8 pp. Exemplaire A. V. ANVERS, K. 435. — Plus tard les élèves des pères augustins lui rendaient hommage : *Syncharma jubilatorium reverendissimo, et amplissimo domino domino Josepho vander Boven, clarissimae abbatiae Sancti Michaelis, sacri ac canonici ordinis Praemonstratensis, abbati XLVIII meritisimo... a Gymnasio Magni P.S. Augustini oblatum anno 1738, die 12. Junii Antverpiae*, Anvers, chez J. Fr. de Roveroy, 8 pp. Exemplaire A. V. ANVERS, K. 435.

(868) A. É. ANVERS, A. 27, *Acta Episcopatus. 1738-1741*, f<sup>o</sup> 19 v°-20 r° — L'acte de son serment est conservé. A. É. ANVERS, K. 46, *Doc. de Saint-Michel. 1581-1802*.

(869) Cfr *Index appendicis archivae*, f° 63 r°, A. É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 14.

(870) *Chronicon*..., f° 128 v°, A. A. TONGERLO.

(871) *Chronicon*..., f° 128 v°-131 r°, A. A. TONGERLO.

(872) P. GÉNARD, *Verhandeling*..., LVIII-LIX, dans *Inscriptions funéraires*..., IV, 1, Anvers, 1859.

(873) F. PRINS, *Geschiedenis van Antwerpen*, IX, vol. 1, 37-39, Anvers, 1947.

(874) R. VAN UYTVEN et J. DE PUYDT, *De toestand der abdijen*..., dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, 48<sup>e</sup> année, 1965, 56.

mans sr (1682-1759) et J.J. Horemans jr (1714-1790) peignirent un tableau représentant sa réception par la Guilde des escrimeurs (875).

L'abbé mourut inopinément le 13 septembre 1748, avant que les Français n'eurent évacué la ville d'Anvers (876).

**JEAN CHRYSOSTOME SAMMELS (877)** fut baptisé à Anvers le 11 mai 1701 (878). Il fut vêtu le 7 juin 1720, fit sa profession le 19 mai 1722 et fut ordonné sous-diacre le 30 mai 1722, diacre le 29 juin 1723 et prêtre le 8 avril 1725 (879). Il conquit le grade de bachelier en théologie. À l'abbaye, il remplit successivement les fonctions de trésorier, de second proviseur et de proviseur (880), de même que de lecteur en théologie, puis en Écriture sainte. Il fut élu deux fois régent de l'abbaye pendant la vacance de l'abbatit. Lors du scrutin pour la nomination d'un nouvel abbé, les 18 et 19 décembre 1748, il emporta 31 premières, 7 secondes et 4 troisièmes voix (881). Il fut installé comme abbé le 26 mars 1749, mitré au palais archiépiscopal à Malines par le cardinal d'Alsace le 4 mai (882) et inauguré à l'abbaye le même jour (883).

Le 18 août 1749 l'abbé reçut à l'abbaye le prince Charles de Lorraine (884).

Concernant son abbatiat, il y a peu qui vaille d'être mentionné (885). En 1752 il reconstruisit le refuge de l'abbaye rue des Sables à Bruxelles (886). Il avait la réputation d'être un homme pieux et prudent, très docte et très doux.

Il mourut le 10 octobre 1753 (887).

(875) Cfr Y. MOREL-DECKERS, *Twee groepsportretten...*, dans *Jaarboek van het Koninklijk Museum voor Schone Kunsten Antwerpen*, 1989, 415-422.

(876) *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis*..., 222, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Nomina dominorum*..., f<sup>o</sup> 25 v<sup>o</sup>, A.V. ANVERS, K. 434. — *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis*, 153, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires*..., IV, 1, ANVERS, 1859. — R. VAN WAELFELGHEM, *Liste chronologique*..., dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 23.

(877) Sa devise était : *Dulciter et velociter*. Des portraits sont conservés à Averbode et à Tongerlo. Cfr PL. LERÉVRE, *Les portraits conservés*..., 40, Bruxelles, 1917. — J. VAN DEN NIEUWENHUIZEN, *Portretten van prelaten*..., dans *Vlaanse Stam*, V, 1968, 417.

(878) Il fut baptisé sous le nom d'Henri ; ses parents étaient François Sammels et Marie van de Velde. A.V. ANVERS, R.P. 82, *Registre aux baptêmes de Sainte-Walburge. 1701-1712*, f<sup>o</sup> 11 v<sup>o</sup>.

(879) A. CATHÉDRALE ANVERS, *Capsa Episcopatus* 202 (7), *Registre aux ordinations. 1711-1723*, f<sup>o</sup> 125 r<sup>o</sup>. ; A. CATHÉDRALE ANVERS, *Capsa Episcopatus* 202 (8), *Registre aux ordinations. 1723-1756*, f<sup>o</sup>s 5 v<sup>o</sup> et 21 v<sup>o</sup>.

(880) En 1738 il était proviseur et lecteur en théologie. Cfr AGR, *Chancellerie du Brabant*, reg. 41, f<sup>o</sup>s 276-279.

(881) Les commissaires étaient le chancelier du Brabant et l'abbé du Parc. — AGR, *Chancellerie du Brabant*, reg. 42, f<sup>o</sup>s 38-44 ; *États de Brabant*, carton 194.

(882) Cfr STEENACKERS, *Aanteekeningen nopens de honoraria bij gelegenheid van obtelijke wijdingen te Mechelen*, in *An. Praem.*, IX, 1933, 70.

(883) Ecrit de circonstance : *Vera praesulum effigies S. Joannes Chrysostomus vivis meritorum expressus characteribus reverendissimi ac amplissimi domini Joannis Chrysostomi Sammels, ecclesiae S. Michaelis, Antverpiae sacri et canonici ordinis Praemonstratensis abbatit XLIX... festo inaugurationis suae die IV maii*, Anvers, chez J. Grangé, 8 pp. Un exemplaire se trouve aux A.V. ANVERS, K. 435. — Les élèves des pères augustins lui rendaient hommage un peu plus tard : *Archimandrita inauguratus sive applausus gratulatorius reverendissimo, amplissimoque domino, D. Joanni Chrysostomo Sammels, celeberrimae ecclesiae Sancti Michaelis sacri, et canonici ordinis Praemonstratensis abbatit XLIX... solemniter inaugurato dicatus a studiosa juventute gymnasii M.P. Augustini die 20 may anno 1749, Antverpiae*, Anvers, chez J. Fr. de Roveroy, 11 pp. Un exemplaire se trouve aux A.V. ANVERS, K. 435.

(884) P. GÉNARD, *Verhandeling*..., LX, dans *Inscriptions funéraires*..., IV, 1, Anvers, 1859.

(885) Mentionnons un procès entre le cellier de l'abbaye et le contrôleur de la ville De Villegas au sujet de la saisie des grains destinés à l'abbaye dans les années 1752-1753. A.V. ANVERS, K. 431, f<sup>o</sup>s 348-417.

(886) A. HENNE et A. WALTERS, *Histoire de la ville de Bruxelles*, III, 568, Bruxelles, 1845.

(887) *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis*..., 226, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Nomina dominorum*..., f<sup>o</sup> 30 r<sup>o</sup>, A.V. ANVERS, K. 434. — *Obituarium ecclesiae S<sup>ti</sup> Michaelis*, 155, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires*..., IV, 1, ANVERS, 1859. — R. VAN WAELFELGHEM, *Liste chronologique*..., dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 23.

JACQUES THOMAS (888) fut baptisé à Anvers le 21 février 1703 (889). Il fit sa profession à l'abbaye le 14 octobre 1724, fut ordonné sous-diacre le 27 décembre 1724, diacre le 17 mars 1725 et prêtre le 21 décembre 1726 (890). Il remplit successivement les fonctions de chantre, de circateur et de prédicateur; des sermons de sa main sur les sept sacrements, datant des années 1735-1737, sont conservés (891). Il devint trésorier le 20 octobre 1732, puis second proviseur et premier proviseur. Il fut nommé curé à Meer le 15 septembre 1751 (892). Lors de l'enquête pour la nomination d'un nouvel abbé, A. Varendonck emporta, le 26 octobre 1753, 30 voix, dont 24 premières, tandis que J. Thomas en emporta 29 dont 16 premières. Le Conseil privé se demanda cependant si le second candidat ne pouvait pas être mis au même rang que le premier, plusieurs de ses confrères ne lui ayant pas donné leurs voix parce qu'il était souffrant de la goutte (893). J. Thomas fut nommé abbé et installé le 19 janvier 1754. Il fut béni dans la chapelle du Séminaire d'Anvers le 20 janvier 1754 par l'évêque Dominique de Gentis (894). Le 6 avril 1755, fut célébré le jubilé cinquantenaire de la confrérie de Notre-Dame de la Paix. Du 22 au 24 août 1759, Charles de Lorraine et sa sœur, l'abbesse de Remiremont, logèrent à l'abbaye (895).

L'abbaye obtint, le 2 octobre 1756, des lettres d'amortissement pour les biens acquis pendant les deux derniers siècles, principalement à Deurne, Ekeren, Nederokkerzeel, Kampenhout et Wilrijk. Sur la base d'attestations des bans échevinaux locaux, on avait constitué deux listes de ces biens (896). Mais, par ailleurs, l'abbaye fut contrainte, en 1760, de concéder au gouvernement un prêt de 50 000 florins (897) et, peu après, encore 10 500 florins (898). L'abbé fut élu, le 15 avril 1761, membre des États de Brabant.

Il mourut le 25 juin 1762 au refuge de l'abbaye à Bruxelles, mais fut enseveli le lendemain à l'abbaye (899).

(888) Sa devise était : *Procede fideliter*. Son portrait, peint par Richard Boels, est conservé à Averbode. Cfr J. VAN DEN NIEUWENHUIZEN, *Portretten van prelaten...*, dans *Vlaanse Stam*, V, 1969, 417.

(889) Il est baptisé sous le nom de Jean Baptiste; ses parents étaient Jacques Thomas et Angèle Pauwels. A.V. ANVERS, R.P. 36, *Registre aux baptêmes de Notre-Dame (Nord)*, 1688-1705, f° 201 v°.

(890) A. CATHÉDRALE ANVERS, *Capsa Episcopatus* 202 (8), *Registre aux ordinations. 1726-1756*, f°s 17 v°, 20 v° et 33 v°.

(891) C. DE CLERCK, *Catologue des manuscrits du Grand Séminaire de Malines*, 180, Cod. 57-58, Gembloux-Paris, 1937.

(892) FL. PRIMIS, *Album pastorum Campinae Antverpiensis*, 185, Anvers, 1952. — P.J. GOETSCHALCKX, *Geschiedenis van het Bisdóm van Antwerpen*, IV. *Dekenij Hoogstraten*, 384, Ekeren, 1910.

(893) AGR, *Chancelierie de Brabant*, reg. 42, f°s 106-115; *États de Brabant*, carton 194; *Conseil Privé autrichien*, carton 858 A. — Cfr R. VAN UYTEN et J. DE PUYDT, *De toestand der abdijen...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, 48<sup>e</sup> année, 1965, 74.

(894) Acte de bénédiction. A.A. AVERBODE, *Charrier Saint-Michel: Acta Episcopatus. 1752-1758*, f° 69 v°. — A. ÉV. ANVERS, A. 32. — Il lui fut rendu hommage par les élèves de pères augustins: *Applausus gratulatorius reverendissimo, amplissimoque domino, D. Jacobo Thomas, celeberrime ecclesiae Sancti Michaelis Antverpiae candidi, sacri, ac canonici ordinis Praemonstratensis, abbati quinquagesimo... solemniter inaugurato, dicatus a studiosa juventute gymnasii magni patris Augustini, tricesimo aprilis 1754*, Anvers, chez J. Fr. de Roveroy, 8 pp. — *Applausus emblematicus reverendissimo amplissimoque domino, D. Jacobo Thomas, ecclesiae S. Michaelis Antverpiae candidi ac canonici ordinis Praemonstratensis abbati quinquagesimo etc. etc. dicatus a juventute literaria gymnasii M. P. Augustini Antverpiae*, 4 pp. — *Phaëton. Tragoedia reverendissimo amplissimoque domino, D. Jacobo Thomas, ecclesiae S. Michaelis Antverpiae candidi ac canonici ordinis Praemonstratensis abbati quinquagesimo etc. etc. exhibetur a juventute literaria gymnasii M. P. Augustini*, 41 pp. Des exemplaires se trouvent aux A.V. ANVERS, K. 435.

(895) P. GÉNARD, *Verhandeling...*, LXI, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859.

(896) AGR, *Jointe des amortissements*, dossier n° 269.

(897) Cfr la lettre de Charles de Lorraine du 28 mars 1760, A.A. AVERBODE, *Charrier Saint-Michel*.

(898) R. VAN UYTEN et J. DE PUYDT, *De toestand der abdijen...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, 48<sup>e</sup> année, 1965, 57.

(899) Cfr *Obituarium ecclesiae S<sup>ae</sup> Michaelis...*, 210, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Nomina dominorum...*, f° 32 v°, A.V. ANVERS, K. 434. — *Obituarium ecclesiae S<sup>ae</sup> Michaelis*, 147, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859.

**ANTOINE VARENDONCK (900)** fut baptisé à Anvers le 30 octobre 1708 (901). Il fit son entrée à l'abbaye le 26 février 1730, fut vêtu le 16 mars 1730 et fit sa profession le 1<sup>er</sup> avril 1732 ; il fut ordonné sous-diacre le 6 juillet 1732, diacre le 20 décembre 1732 et prêtre le 19 décembre 1733 (902). Il acquit le grade de bachelier en théologie. Il devint cellier le 21 décembre 1736, actuaire du chapitre, second proviseur, notaire apostolique en 1750, et premier proviseur le 18 mai 1752. En 1753 et en 1762, il fut élu régent de l'abbaye pendant la vacance de l'abbatit. Le 20 juillet 1762, il emporta la majorité des voix lors du scrutin pour la nomination d'un nouvel abbé ; il fut nommé le 1<sup>er</sup> septembre 1762 (903), installé et inauguré le 16 septembre 1762 (904) et béni le 21 septembre par l'évêque Van Gameren, assisté par les abbés de Grimbergen et de Tongerlo, dans la chapelle du Séminaire d'Anvers (905). Le 15 juin 1764, l'abbaye fut visitée par l'abbé général de Prémontré (906).

Le 24 février 1767, à la suite à un procès, l'abbaye reçut ordre de réparer l'église, y compris la tour et la sacristie de Korbeek outre-Dyle, localité où elle percevait des dîmes (907). En 1768, le polder de Nieuw-Noordland à Zandvliet, inondé depuis 1682, fut endigué par l'abbaye (908).

Le 13 avril 1768, l'abbé fut élu membre des États de Brabant pour une période de trois ans. En 1770, les difficultés causées par six religieux nécessitèrent l'intervention de l'abbé de Grimbergen (909). L'abbé Varendonck acheva la reconstruction de la prélatûre (910).

Il mourut le 8 décembre 1771 et fut le premier à être enseveli dans le caveau en dessous du chœur de l'église (911).

**MARCEL DE VOS (912)** fut baptisé à Anvers le 15 septembre 1706 (913). Il entra à l'abbaye le 10 novembre 1726, fut vêtu le 12 décembre 1726 et fit sa profession le 18 décembre

(900) Sa devise était : *Crescite in gratia*. Le portrait d'un abbé non identifié à l'abbaye de Tongerlo représente probablement Varendonck.

(901) Ses parents étaient Melchior Varendonck et Marie van den Schildt. A.V. ANVERS, R.P. 37, *Registre aux baptêmes de Notre-Dame (Nord)*, 1705-1725, n° 44 v°.

(902) A. CATHÉDRALE ANVERS, *Capsa Episcopatus* 202 (8), *Registre aux ordinations*, 1723-1756, fol 65 v°, 69 v° et 76 r°.

(903) AGR, *Conseil Privé autrichien*, carton 858 A. — R. VAN UYTVEN et J. DE PUYDT, *De toestand der abdijlen...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, 48<sup>e</sup> année, 1965, 75.

(904) Écrit de circonstance : *Fertilissima filix crescens in gratia, vivos meritorum adunbrans characteres reverendissimi ac amplissimi domini Antonii Varendonck Anverpiensis, ecclesiae S. Michaelis Antverpiae sacri ac canonici ordinis Praemonstratensis abbatis LI. ... festo inaugurationis suae*, Anvers, 1762, 11 pp. Un exemplaire se trouve aux A.V. ANVERS, K. 435. L'harangue fut prononcée par le prieur Th. van de Velde ; le texte de ce discours est copié dans le ms. *Nomina dominorum religiosorum*, A.V. ANVERS, K. 434.

(905) A. ÉV. ANVERS, A. 33, *Acta Episcopatus*, 1758-1765, n° 168 r°-v°.

(906) P. GÉNARD, *Verhandeling...*, LXI, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859.

(907) Mentionné dans le registre *Index appendicis archivae*, n° 40 v°, A. É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 14.

(908) P. GÉNARD, *Verhandeling...*, LXI-LXII, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859.

(909) Cfr l'acte du 7 décembre 1770. A.A. GRIMBERGEN, classe VI, liasse 9 : *documents concernant Saint-Michel*.

(910) Un tableau du peintre P. Collin, conservé à l'abbaye d'Averbode, montre la façade de la prélatûre, ornée des amonies de l'abbé. Cfr K.J. VANDER EYKEN, *Vier schilderijen i.v.m. de Antwerpse Sint-Michielsabdij van P. Col(1)in*, dans *An. Praem.*, LXVI, 1990, 79-82.

(911) *Obituarium ecclesiae S<sup>ae</sup> Michaelis...*, 236, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Nomina dominorum...*, n° 35 r°, A.V. ANVERS, K. 434. — *Obituarium ecclesiae S<sup>ae</sup> Michaelis*, 160, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859. — R. VAN WARBELGHEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 23. — On trouve le texte de l'épithaphe de l'abbé dans le ms. *Grafschriften...*, 2, A.V. ANVERS, GF. 325 ; dans *Inscriptions...*, 7, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, 1, Anvers, 1859.

(912) Sa devise était : *Caute et suaviter*. Son portrait, peint par G. Herreyns, est conservé au collège Saint-Michel à Brasschaat ; une copie de ce portrait se trouve à l'abbaye d'Averbode. Cfr PL. LEBÈVRE, *Les portraits conservés...*, 18, Bruxelles, 1918. — J. VAN DEN NIEUWENHUIZEN, *Portretten van prelaten...*, dans *Vlaamse Stam*, V, 1969, 417.

(913) Il fut baptisé sous les noms de Jacques Pierre ; ses parents étaient Pierre de Vos et Isabelle Claire Herreyns. Cfr A.V. ANVERS, R.P. 20, *Registre aux baptêmes de Notre-Dame (Sud)*, 1701-1717, n° 73 r°.

1728 (914) ; il fut ordonné sous-diacre le 11 juin 1729, diacre le 23 septembre 1730 et prêtre le 22 septembre 1731 (915). À partir de décembre 1734, il remplit la fonction de circateur. Il fut nommé vicaire à Meer, le 12 novembre 1736. Le 8 décembre 1741, il devint sous-prieur et maître des novices à l'abbaye ; il fut déchargé de cette dernière fonction le 25 novembre 1749, quand il devint confesseur des norbertines d'Anvers. Le 29 juin 1752, il fut nommé prieur. Il fut élu régent de l'abbaye pendant la vacance de l'abbatiate, le 18 octobre 1753 ; l'abbé Thomas le nomma curé de Meer le 7 février 1754 (916) ; il devint doyen d'Hoogstraten le 18 août 1755 (917).

Lors de l'enquête pour la nomination d'un nouvel abbé, le 5 janvier 1772, Is. Gelijs et M. de Vos emportèrent le même nombre de voix. Les commissaires proposèrent la candidature du premier, étant le plus jeune des deux. Le chancelier de Brabant changea d'avis après une intervention de l'évêque d'Anvers en faveur de M. de Vos qu'il estimait plus capable pour rétablir la discipline monastique ; l'esprit de discorde et l'aversion pour le travail s'étaient glissés dans l'abbaye (918). Par conséquent M. de Vos fut nommé le 31 mars 1772, installé et inauguré le 30 avril 1772 par l'abbé de Grimbergen (919). Le 3 mai 1772 il fut béni par l'archevêque de Malines au couvent de Leliëndaal à Malines. Immédiatement après cette cérémonie, il partit pour Bruxelles afin d'y assister à la réunion des États-Généraux.

L'abbé de Vos fit reconstruire l'infirmerie et la sacristie de l'abbaye. Le 23 septembre 1780, il y reçut le roi Gustave-Adolphe de Suède (920). Il obtint, en 1776, l'érection de la paroisse autonome de Vosselaar, détachée de celle de Beerse (921). Dans le cadre de sa politique de défrichement des terrains incultes, l'abbaye transforma, entre 1772 et 1781, des bruyères en bois (922). Lors de la transformation de l'ancien parc du palais des ducs de Brabant à Bruxelles, l'abbaye acheta, en 1779, un terrain pour la somme de 30 000 florins ; par après elle fut encore obligée de payer 35 000 florins pour la construction d'un hôtel sur ce terrain (923). En 1780, elle

(914) En 1775 fut célébré le jubilé de son entrée au couvent ; écrit de circonstance : *Reverendissimo amplissimoque viro domino, domino Marcello de Vos, celeberrimae ac antiquissimae abbatiae divi Michaelis archangeli Antverpiae sacri ac canonici ordinis Praemonstratensis abbati dignissimo... annuum religiosae ingressiois quinquagesimum celebranti die XX novembris MDCCCLXXV*, Anvers, chez J. Grangé, 11 pp. — En 1778 fut célébré l'anniversaire de sa profession ; écrit de circonstance : *Musa paenegyrica gratulante corde exhibitae reverendissimo ac amplissimo domino, domino Marcello de Vos, abbati Sancti Michaelis, Antverpiae, praesuli dignissimo, quinquagesimum sacrae religionis annum celebranti XX mensis novembris*, Anvers, chez J.P. de Cort, 16 pp. Un exemplaire de ces deux imprimés est conservé aux A.V. ANVERS, K. 435.

(915) A. CATHÉDRALE ANVERS, *Capsa Episcopatus* 202 (8), *Registre aux ordinations 1723-1756*, f<sup>o</sup> 46 v<sup>o</sup>, 54 r<sup>o</sup> et 61 v<sup>o</sup>. — En 1781 fut célébré le jubilé de son sacerdoce ; écrit de circonstance : *Applausus anni sacerdoti quinquagesimi factus reverendissimo ac amplissimo domino, domino Marcello de Vos, celeberrimae ac perantiquae S. Michaelis abbatiae, sacri ac canonici ordinis Praemonstratensis, Antverpiae, praesuli meritisissimo...*, Anvers, chez J.P. de Cort, 8 pp. Un exemplaire se trouve aux A.V. ANVERS, K. 435.

(916) FL. PRIMS, *Album pastorum Campinae Antverpiensis*, 185, Anvers, 1952. — P.J. GORISCHALCKX, *Geschiedenis van het Bisdum van Antwerpen*, IV : *Dekenij Hoogstraten*, 384, Ekeren, 1910.

(917) P.J. GORISCHALCKX, *Geschiedenis van het Bisdum van Antwerpen*, IV : *Dekenij Hoogstraten*, 9, Ekeren, 1910.

(918) AGR, *Chancellerie de Brabant*, n<sup>o</sup> 43, f<sup>o</sup> 208-222 ; *États de Brabant*, n<sup>o</sup> 194 ; *Conseil Privé autrichien*, carton 858 A. — Cf R. VAN UYTVEN et J. DE PUYDT, *De toestand der abdijen...* dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, 48<sup>e</sup> année, 1965, 24, 37 et 76.

(919) Écrit de circonstance : *Carmen paenegyricum reverendissimo amplissimoque viro domino, domino Marcello de Vos, celeberrimae ac antiquissimae abbatiae divi Michaelis archangeli Antverpiae sacri ac canonici ordinis Praemonstratensis abbati dignissimo... recens inaugurato, die aprilis 30, ex congratulatione dictatum*, Anvers, chez J.P. de Cort, 14 pp. Un exemplaire est conservé aux A.V. ANVERS, K. 435. L'acte de l'installation du notaire J.P. de Witte est conservé aux A.A. AVERBODD, *Charrier Saint-Michel*. On trouve un panégyrique sur le nouvel abbé aux A. É. ANVERS, *Paroisse de Meer*, n<sup>o</sup> 41.

(920) P. GÉNARD, *Verhandeling...* LXII, dans *Inscriptions funéraires...*, IV, Anvers, 1, 1859.

(921) A. ÉV. ANVERS, A. 36, *Acta Episcopatus 1776-1780*, f<sup>o</sup> 49 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>. — FL. PRIMS, *Het Parochiewezen in de Antwerpse Kempen*, (Campinia Sacra, VIII), 236, Anvers, 1948.

(922) R. VAN UYTVEN et J. DE PUYDT, *De toestand der abdijen...* dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, 48<sup>e</sup> année, 1965, 65.

(923) É. DE MORBAU, *La participation des abbayes belges aux travaux publics sous les règnes de Marie-Thérèse et de Joseph II*, dans *Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique*, 5<sup>e</sup> s., XXXVI, 1950, 542.

finança encore la construction d'un chœur de style baroque à la nef latérale de l'église de Nederokkerzeel (924).

L'abbé de Vos mourut le 19 mars 1781 (925).

**GUILLAUME ROSA** (926) fut baptisé à Louvain le 2 août 1731 (927). Il fut vêtu le 13 septembre 1749 et fit sa profession le 30 mars 1751 ; il reçut les ordres mineurs le 31 mai 1751 (928), et ceux de sous-diacre le 23 septembre 1752, de diacre le 22 septembre 1753 et de prêtre le 8 juin 1754 (929). Il conquit le grade de bachelier en théologie, devint lecteur en Écriture sainte, archiviste et cellérier, second proviseur le 31 mai 1769 et protonotaire apostolique le 14 février 1771 ; il fut élu régent de l'abbaye pendant la vacance de l'abbatit le 12 décembre 1771 ; il devint alors premier proviseur et de nouveau régent en 1781.

Le 25 mars 1781, les religieux demandèrent au gouvernement la nomination d'un nouvel abbé (930). Lors de l'enquête à l'abbaye le 20 avril 1781, Rosa emporta le plus grand nombre de voix (931) ; il fut nommé le 15 août (932), installé le 6 septembre par l'abbé d'Averbode (933) et béni, le 9 septembre 1781, à l'église abbatiale par l'évêque d'Anvers, Wellens (934).

Aucun fait remarquable n'est à noter pendant son abbatit, sinon que l'abbaye fut visitée le 21 mai 1783, par l'abbé de Floreffé (935).

L'abbé Rosa mourut le 26 septembre 1786 à Nederokkerzeel où il séjournait à cause de son état de santé (936).

(924) *Index appendix archivae*, f° 63 r°. A. É. ANVERS, *Saint-Michel*, n° 14. — A. ERENS, *Parochiezorg der Norbertijnen in Oost-Brabant*, dans *Eigen Schoon en de Brabantier*, XVI, 1933, 199.

(925) *Obituarium ecclesiae S<sup>i</sup> Michaelis*..., 198, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Nomina dominorum*..., f° 33 r°, A.V. ANVERS, K. 434. — *Obituarium ecclesiae S<sup>i</sup> Michaelis*, 140, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires*..., IV, 1, ANVERS, 1859. — P.J. GOETSCHALCKX, *Obituarium der abdij*..., dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, 1, 1902, 463-465. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique*..., dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 23. — On trouve le texte de l'épistaphe de l'abbé dans le ms. *Grefschriften etc.*..., 65, A.V. ANVERS, GF. 325 ; dans *Inscriptions funéraires*..., 48, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires*..., IV, 1, ANVERS, 1859.

(926) Sa devise était : *Per crucem ad astra*. Son portrait est conservé à l'abbaye de Tongerlo. Cfr PL. LEFÈVRE, *Les portraits conservés*..., 39, Bruxelles, 1917. — J. VAN DEN NIEUWENHUIZEN, *Portretten van prelaten*..., 417, dans *Vlaamse Stam*, t. V, 1969. L'abbaye d'Averbode obtint en 1982 un autre portrait datant de 1786. — Cfr sur lui l'article *Rosa (Guillaume-François)*, dans L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants*..., III, 176, Bruxelles, 1908.

(927) Ses parents étaient François Rosa et Agnes Kruger.

(928) Acte du 2 juin 1751. A.A. GRIMBERGEN, *fonds Saint-Michel*.

(929) A. CATHÉDRALE ANVERS, *Capsa Episcopatus* 202 (8), *Registre aux ordinations. 1723-1756*, f°<sup>s</sup> 198 r°, 206 v° et 216 r°.

(930) Cfr AGR, *Conseil du Gouvernement général*, dossier n° 2257.

(931) Les commissaires étaient le chancelier de Brabant et l'abbé de Grimbergen. AGR, *Chancellerie du Brabant*, n° 44, f°<sup>s</sup> 204-233 ; *États de Brabant*, n° 194 ; *Conseil Privé autrichien*, carton 858 A. — Cfr R. VAN UYTVEN et J. DE PUYDT, *De toestand der abdijen*..., dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, 48<sup>e</sup> année, 1965, 77.

(932) Acte conservé aux A. É. ANVERS, *Chartier Saint-Michel*. Cfr A. VANNERUS, *Inventaire des archives*..., dans *Annales de l'Ordre de Prémontré*, VIII, 1912, 31, n° LXXXIX.

(933) Acte du notaire J. de Witte. Original aux A.A. AVERBODE, *Chartier Saint-Michel*. — Écrit de circonstance : *Carmen gratulatorium reverendissimo amplissimoque viro domino, domino Guilielmo Francisco Rosa, antiquissimae necnon celeberrimae Antverpiensis abbatie, sub titulo et tutela divi Michaelis archangelii, sacri ac canonici ordinis Praemonstratensis, praesuli quinquagesimo tertio... VI mensis septembris, anni 1781, ipso inaugurationis die, oblatum*, Anvers, chez J.P. de Cort, 17 pp. Un exemplaire est conservé aux A.V. ANVERS, K. 435.

(934) Acte conservé aux A.A. AVERBODE, *Chartier Saint-Michel*. — Voyez aussi A. ÉV. ANVERS, A. 37, *Acta Episcopatus. 1780-1783*, f° 74 r°.v°. — L'acte de son serment est conservé aux A.ÉV. ANVERS, K. 46.

(935) Mentionné dans le registre *Nomina dominorum*..., f° 60 v°, A.V. ANVERS, K. 434.

(936) *Obituarium ecclesiae S<sup>i</sup> Michaelis*..., 224, A.V. ANVERS, GF. 325. — *Nomina dominorum*..., f° 44 r°, A.V. ANVERS, K. 434. — *Obituarium ecclesiae S<sup>i</sup> Michaelis*, 154, édité par P. GÉNARD, dans *Inscriptions funéraires*..., IV, 1, ANVERS, 1859. — R. VAN WAERFELGHEM, *Liste chronologique*..., dans *An. Praem.*, XIII, 1937, 23.

**AUGUSTIN POOTERS (937)** fut baptisé à Anvers le 1<sup>er</sup> juillet 1739 (938). Il entra à l'abbaye le 18 octobre 1759, fut vêtu le 13 novembre 1859 et fit sa profession le 8 novembre 1761 ; il fut ordonné sous-diacre le 19 décembre 1761, diacre le 18 décembre 1762 et prêtre le 17 décembre 1763 (939).

En 1766, il fut envoyé à l'Université de Louvain, où il obtint en 1767 le grade de bachelier en théologie ; le 30 septembre 1769, il devint lecteur en théologie à l'abbaye. Le 6 avril 1776, il conquit le grade de licencié en théologie. Le 24 janvier 1779, il devint archiviste et secrétaire de l'abbé, qui le déchargea le 10 juin de sa fonction de lecteur. Pendant la vacance de l'abbatiat en 1781, il fut élu régent de l'abbaye. Puis, l'abbé Rosa l'instaura premier proviseur.

Le 3 octobre 1786 les religieux informèrent le gouvernement de la mort de l'abbé Rosa (940). Les 21 et 22 octobre eut lieu l'enquête pour la succession. Augustin Pooters emporta 29 premières voix, 12 secondes et 3 troisièmes (941). Mais la nomination se fit attendre. Le 27 janvier 1788, les religieux insistèrent auprès du gouvernement de hâter la nomination. Le 17 mai 1788, ils communiquèrent la mort de Th. Gossy, curé à Deurne, qui avait été élu deuxième candidat. Le 3 juillet, une enquête fut ordonnée contre A. Pooters, H. J. Seerwart et G. De Schepper, ces deux derniers ayant été élus troisièmes candidats, afin de vérifier leur conduite pendant les troubles (942).

Le 3 avril 1787, l'intendance du kreiz Anvers, c'est-à-dire un tribunal de première instance fut installée à l'abbaye pour quelque temps. L'autorité centrale refusait toujours de procéder à une nomination, parce que les novices de l'abbaye n'étaient pas envoyés au Séminaire Général à Louvain (943). Le 13 septembre 1789, l'abbaye fut placée sous séquestre (944). L'édit du 13 octobre 1789 de Joseph II priva les religieux de l'administration de leur abbaye, parce qu'ils avaient résisté ouvertement aux lois et ordonnances de l'empereur (945). Le 14 octobre, l'official-taxateur au Conseil, Charles de Biefre, fut commis à l'inventaire de la caisse à l'abbaye, tandis que Louis de Cottignies fut désigné comme administrateur-économiste (946). Le séquestre ne dura que du 15 octobre au 28 novembre 1789 (947).

Augustin Pooters fut néanmoins nommé abbé le 13 mars 1790 par les États de Brabant (948). Il fut installé le 15 avril 1790 par l'abbé de Grimbergen (949) et béni le 6 juin par l'évêque d'An-

(937) Sa devise était : *Lucere et ardere perfectum*. Son portrait est conservé à l'église Saint-Charles Borromée à Anvers. Cfr sur lui : F. W., *Wapenschild van Augustijn Pooters, laatste abt der Sint-Michiels abdij*, dans *Vlaamse School*, 1875, 185-186. — art. *Pooters (Augustin)*, dans L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants...*, II, 57-59, Bruxelles, 1902.

(938) Il fut baptisé sous le nom de Pierre Michel ; ses parents étaient Pierre Pooters et Élisabeth Vermues. A. V. ANVERS, R. P. 84, *Registre aux baptêmes de Sainte-Walburge*, f° 231 v°.

(939) A. CATHÉDRALE ANVERS, *Cassa Episcopatus* 202 (9). *Registre aux ordinations. 1756-1802*, f° 44 r°, 52 r° et 60 r°.

(940) AGR, *Conseil du Gouvernement général*, n° 2257.

(941) Les commissaires étaient le chancelier de Brabant et l'abbé de Grimbergen. AGR, *Chancellerie du Brabant*, n° 45, f° 202-256 ; *États de Brabant*, n° 194 ; *Conseil Privé Autrichien*, carton 858 A ; *Conseil du Gouvernement général*, carton 2257. — Cfr R. VAN UYTVEN et J. DE PUVDT, *De toestand der abdijen...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, 48<sup>e</sup> année, 1965, 78.

(942) AGR, *Conseil du Gouvernement général*, n° 2257.

(943) R. VAN UYTVEN et J. DE PUVDT, *De toestand der abdijen...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, 48<sup>e</sup> année, 1965, 29.

(944) J. F. et J. B. VAN DER STRAELLEN, *De Kronijk van Antwerpen*, III, 112, éditée par J. RYLANDT, ANVERS, 1930. — F. PRIMIS, *Geschiedenis van Antwerpen*, IX, vol. 3, 109, Anvers, 1948.

(945) AGR, *Conseil du Gouvernement général*, n° 70.

(946) AGR, *Conseil du Gouvernement général*, n° 2257.

(947) E. AERTS, *De sekwestraatie van de Brabantse premonstratenserabdijen (1789) in de briefwisseling van de Rekenkamer*, dans *An. Praem.*, LXV, 1989, 254-257 et 268-269.

(948) Original A. A. AVERBODE, *Chartrier Saint-Michel*.

(949) Écrits de circonstance : *Filiale pignus gratulabundo affectu exhibitum reverendissimo amplissimoque domino, domino Augustino Pooters, ecclesiae Sancti Michaelis Antverpiae Sacri ac Canonici Ordinis Praemonstratensis abbati quinquagesimo quarto... per status Brabantiae jure novo recens statuto, XV aprilis solemniter inaugurato, praesuli perfecte lucenti et ardenti, cuncto voto diu exoptato*, Anvers, chez C. H. Devoes, 9 pp. — *Applausus gratulationalis, exultantis animi affectus denotans, reverendissimo amplissimoque domino, domino Augustino Pooters, ecclesiae S. Michaelis Antverpiae sacri ac canonici ordinis Praemonstratensis abbati quinquagesimo quarto... a literaria juventute gymnasi sancti Augustini dicatus*, Anvers, chez J. S. Schoeeters, 18 pp. Des exemplaires de ces deux écrits se trouvent aux A. V. ANVERS, K. 435.

vers dans l'église abbatiale (950). Il allait recevoir le 20 août 1793 de l'empereur Léopold une seconde lettre de nomination (951). Lors de la restauration autrichienne (les troupes autrichiennes arrivèrent à Anvers le 6 décembre 1790), l'abbé était membre actif des États de Brabant.

Pendant la première occupation française d'Anvers, qui dura du 18 novembre 1792 au 28 mars 1793, l'abbé fut élu le 19 décembre 1792 comme représentant à l'administration de la Ville, mais il s'excusa de ne pouvoir accepter cette fonction (952). À nouveau sous régime autrichien, l'empereur François II visita l'abbaye le 9 juin 1794.

Mais le 24 juillet 1794, les troupes françaises y étaient revenues. L'abbé quitta l'abbaye pour se cacher ; le 25 juillet 1795, il y retourna (953). Par nécessité l'abbaye vendit le 3 novembre 1794 du mobilier, des cuivres, des étains, des draps, etc. Cela rapporta 4 889 florins courant 3 sous (954). L'abbaye paya 294 600 livres, 12 sous et 4 deniers comme participation à une contribution militaire (955) ; pour cela plusieurs terrains et propriétés durent être vendus (956). Le 16 décembre 1796, les religieux furent expulsés de force (957). Les 14 et 18 avril 1797 le complexe abbatial fut vendu en quatre lots comme propriété nationale à J.B. Paulée (1757-1832). Les 26 et 28 août, le mobilier de l'église fut vendu (958). Le 17 décembre, Paulée revendit tout, d'abord avec droit de rachat et, par après, le 8 septembre 1800 définitivement, à M.J. Simons et J. Johannot. Durant ces années l'abbé se cacha à nouveau (959).

Lorsqu'en 1803 Napoléon décida de construire sur les terrains situés au sud des bâtiments de l'abbaye des ateliers de menuiserie et un arsenal, l'ensemble fut à nouveau vendu le 3 octobre 1803 à l'État français (960).

Les bâtiments de l'abbaye, aménagés pour l'administration et comme entrepôts, furent incendiés en 1832 par un bombardement hollandais de sorte qu'il n'en resta que des ruines. Par après, des rues furent tracées au travers du domaine et les terrains vendus par parcelles de sorte que sur place, plus rien n'évoque la mémoire de l'ancienne abbaye (961).

Entretenu l'abbé Pooters mourut le 31 juillet 1816 dans une maison de la rue Pieter van Hoboken. Les 23 religieux restants ne lui choisirent plus de successeur (962).

(950) Cfr A. ÈV. ANVERS, A. 40 A, *Acta Episcopatus. 1790-1794*, f° 4 v°. — L'acte de son serment est conservé aux A.ÈV. ANVERS, K. 46.

(951) Original aux A.A. AVERBODE, *Chartrier Saint-Michel*.

(952) J.F. et J.B. VAN DER STRAELÉN, *De Kronijk van Antwerpen*, IV, 120-121, édité par J. RYLAND, Anvers, 1932.

(953) J.F. et J.B. VAN DER STRAELÉN, *De Kronijk van Antwerpen*, V, 86, édité par J. RYLAND, Anvers, 1933.

(954) A.A. TONGERLO, *Doc. Saint-Michel. 1549-1812*, pièce n° 144.

(955) P. GÉNARD, *Verhandeling...* LXIV, dans *Inscriptions funéraires...* IV, 1, Anvers, 1859.

(956) J.F. et J.B. VAN DER STRAELÉN, *De Kronijk van Antwerpen*, IV, 353 et 378, édité par J. RYLAND, Anvers, 1932.

(957) Proëts-verbal du 26 Frimaire an 5, édité par P. GÉNARD, *Verhandeling...* LXIX, dans *Inscriptions funéraires...* IV, 1, Anvers, 1859, et par E. POFFÉ, *Antwerpen in de XVIII<sup>e</sup> eeuw na den inval der Franschen*, 283-284, Anvers, 1897.

(958) J. STAES, *Bijdragen tot de geschiedenis van Antwerpen op het einde der XVIII<sup>e</sup> eeuw*, 46-47, Anvers, 1889. — IDIUS, *De Sansculotten te Antwerpen. 1792-1802, 137-138*, Anvers, 1893.

(959) A. THYS, *De Geestelijkheid van Antwerpen in 1798-1799*, 21, Anvers, 1894.

(960) J. VANDER EYKEN, *De verkoop van de Sint-Michiëlsabdij (1796-1803)*, 25-31, dans *Antwerpen tijdens het Franse Keizerrijk. 1804-1814. Marine-arsenaal, metropool en vestingstad*, édité par P. LOMBAERDE, Anvers, 1989.

(961) A. THYS, *Historiek der Straten en openbare Plaatsen van Antwerpen*, 580-583, 2<sup>e</sup> éd. Anvers, 1893. — A. DE LATTIN, *De scheepstimmerverven van Napoleon*, dans *Evoluties van het Antwerpse stadsbeeld*, IX, Anvers, 1955, 194-198.

(962) *Catalogus RR. DD. canonicorum abbatiae D. Michaëlis archangeli, defunctorum post 16 Decembris 1796, quo die expulsi fuer ex Monasterio*, 163, dans *Inscriptions funéraires...* IV, 1, Anvers, 1859. — R. WAERFLIEM, *Liste chronologique...*, dans *An. Praem.* XIII, 1937, 23.

# ABBAYE DE TONGERLO

Ecclesia de Tungerlo (1130), Beata Maria de Tungerlo (1133), Thungerla (1146), Tungerlo (1146), Tongerlo (avant 1152), ecclesia Sancte Marie in Tungerlo (1157), ecclesia Tungerlensis (1157), Claustrum Tongerlo (1159), Monasterium beate Marie de Tungerlo (1164), Tungerla (1164), Tongrelo (1178), Abbata Tungerlensis (1178), Tongenlo (1233), Tongherlo (1236), Sancta Maria in Tongerlo (1254), Thongherlo (1264), Tongerlo (1266), Monasterium de Tongerlo (1267), Tongrelot (1277), Tongerlo (1282), Tongherlo (1283), Tungerlo (1291), Tunghro (1297), Tungherlo (1301), Thongerlo (1301), Tongerloo (1301), Monasterium Tongherlocense (1308), Tongrelouz (1308), Monasterium Tongerlense (1309), Tungerloy (1313), Dongherlo (1316), Tongrelous (1321), Tongrelo (1324), Tonguerlo (1325), Tongrelo (1331), Monasterium Tongreloense (1333), Tongrelo (1338) (1).

**SOURCES :** La plus grande partie des archives de l'abbaye de Tongerlo est conservée dans le dépôt du monastère. Les pièces se rapportant à la période qui s'étend des origines (vers 1130) jusqu'à la reprise, à Tongerlo (2) même, de la vic communautaire (en 1840), sont groupées dans les *Anciennes Archives*. Celles-ci sont réparties en cinq sections : I. Le chartrier (n<sup>os</sup> 1-4797) ; II. Les registres (n<sup>os</sup> 1-967) ; III. Les plans et les cartes figuratives ; IV. Les liasses (n<sup>os</sup> 1-379) ; V. Les manuscrits (n<sup>os</sup> 1-472).

L'inventaire de ce fond, achevé en 1986, n'est pas encore publié en entier. Un inventaire des cartes figuratives fut publié par M. H. Koyen, *Inventaris van de figuratieve kaarten in het abdijarchief van Tongerlo*, dans *Tijdschrift voor Geschiedenis en Folklore Antwerpen*, XX, 3-45, Anvers, 1957. Un répertoire des pièces d'archives concernant la gestion de l'économie agricole de l'abbaye de Tongerlo avant 1500 se trouve dans Willy Steurs, *Les sources de l'économie rurale dans le quartier d'Anvers et dans la seigneurie de Malines jusqu'en 1500. Catalogue de polyptyques, de censiers et de comptes*, dans *Centre belge d'Histoire rurale*, n<sup>o</sup> 42, Louvain, 1977, 446-466. L'inventaire détaillé des manuscrits conservés aux Archives de Tongerlo fut publié par J. Corthouts, *Inventaris van de handschriften in het abdijarchief te Tongerlo*, dans *Bibliotheca Analectorum Praemonstratensium*, n<sup>o</sup> 17, Tongerlo, 1987. Des aperçus rapides du contenu du dépôt de l'abbaye se trouvent dans H. Lamy, *Archives des abbayes de Tongerloo et de Saint-Michel d'Anvers*, dans *Bulletin de l'Académie Archéologique de Belgique*, Bruxelles, 1933 ; M. H. Koyen, *Het archief van Tongerlo en de Kempen*, dans *Wetenschappelijke Tijdingen*, XI, 300-305, Louvain, 1951 ; T. J. Gerits, *De premonstratenser Kloosterarchieven in Vlaams België*, dans *Les Archives et Bibliothèques religieuses de Belgique*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, numéro spécial 1, Bruxelles, 1968, 131-150 ; M. H. Koyen, dans D. de Stobbeleir-E. Persoons, *Guide des archives en Belgique*, Bruxelles, 1972, 110-111.

(1) M. GIELIS, *Toponomie van Tongerlo*, mémoire de licence K.U.L., n<sup>o</sup> 1203, 173, Louvain, 1969. — F. VERBIST, *Toponymische sprokkelingen uit het kartografisch materiaal in de abdij van Tongerlo dans Ons Heem*, 73, 264-266, Sint-Martens-Latem, 1973. Selon l'orthographe officielle Tongerlo s'écrit avec un seul o.

(2) L'abbaye est située dans le village de Tongerlo fusionné avec la commune de Westerlo, prov. d'Anvers, cant. de Westerlo. Jusqu'en 1559 elle faisait partie du diocèse de Cambrai. À la suite de l'érection des nouveaux diocèses dans les Pays-Bas, l'abbaye de Tongerlo fut incorporée dans la mense épiscopale de Bois-le-Duc, évêché de récente érection. Après le Concordat de 1801, Tongerlo ressortissait de l'archidiocèse de Malines. Depuis le 8 décembre 1961, Tongerlo appartient au diocèse d'Anvers. — Éviter la confusion avec le village du même nom fusionné avec Opitter, prov. de Limbourg, cant. de Bree.

**Le Chartier.** La plupart des chartes originales sont conservées aux Archives de l'Abbaye. Le chartier couvre une période de plus de six siècles, allant des origines jusqu'à la fin de l'ancien régime. Le plus ancien acte écrit en langue vernaculaire date de 1271 (A.A. TONGERLO, sect. I, n° 173bis). J. Jacobs, *Het westelijk Zuidbrabantsch uit het einde der XIIIde eeuw*, dans *Verslagen en Mededelingen Kon. Vlaamsche Academie*, 788-791, Gand, 1927. Le premier acte en langue française fut écrit en 1294 (A.A. TONGERLO, sect. I, n° 227). Quelques chartes furent publiées par Miraeus-Foppens, J. Le Roy, I. B. Gramaye, et par C. B. de Ridder dans les *Analectes pour servir à l'Histoire ecclésiastique de la Belgique, I à VI et XI*. L'édition du chartier fut entamée par M. A. Erens, *De oorkonden der abdij Tongerlo*, Commissie voor geschiedkundige en folkloristische opzoekingen der provincie Antwerpen, première partie (1133-1294), Tongerlo 1948 ; deuxième partie (1294-1318), Tongerlo, 1950 ; troisième partie (1318-1344), Tongerlo, 1952. M. A. Erens et M. Koyen, *De oorkonden der abdij Tongerlo*, quatrième partie (1344-1365), Tongerlo, 1958. J. Vannerus, *Inventaire des archives de l'abbaye de Tongerlo reposant aux archives de l'État à Anvers*, Anvers, 1908, reproduit l'analyse ou le libellé de vingt-cinq chartes faisant partie du chartier de Tongerlo, qui sont actuellement conservées à Anvers. Ces mêmes archives possèdent huit autres chartes (1370-1561) ayant trait à la seigneurie de Tongerlo qui dépendait de l'abbaye. *Rijksarchieef te Antwerpen. Overzicht van fondsen en verzamelingen*, p. 56, Bruxelles, 1974. H. P. H. Camps, *Oorkondenboek van noord-Brabant tot 1312, I. De Meijerij van 's-Hertogenbosch (met de heerlijkheid Gemert)* La Haye, 1979, publie l'analyse, le texte intégral ou des extraits d'actes conservés à Tongerlo ou ailleurs mais ayant trait aux possessions de l'abbaye sises dans l'actuelle province néerlandaise du Brabant septentrional. Quelques chartes concernant l'abbaye de Tongerlo furent analysées dans J. Kruisheer, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland tot 1299, II, 1222 tot 1256*, Assen, Maastricht, 1986.

**Cartulaires.** Le *Liber privilegiorum* (3) remonte au XIV<sup>e</sup> siècle, le dernier acte inséré par le copiste primitif étant daté de 1381 (f° 313). Le volume en parchemin est composé de 391 folios. Le cartulaire initial commence au f° 9, page richement décorée. Sur les feuilles précédentes qui étaient restées vides, on a transcrit plus tard des bulles pontificales et des actes ducaux du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècles. Le copiste anonyme s'est servi d'une lettre de forme bien soignée. Il a rangé les chartes par ordre topographique. En tête de chaque acte il a placé une analyse succincte du contenu de la pièce. Les actes rédigés en vieux français furent transcrits par une main postérieure dans une lettre cursive gothique (fin XV<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> siècle). Au XVIII<sup>e</sup> siècle, quatre copistes, dont le premier fut l'archiviste Charles Van den Schilde, ont exécuté une *Copia libri privilegiorum in quo continentur bona ac iura spectantia ad abbatem et conventum Tongerloensem* (4) de 619 folios. Un troisième cartulaire exécuté au XVII<sup>e</sup> siècle, reproduit le contenu du *Liber privilegiorum* en le complétant par des actes scabinaux d'une date récente. Ce cartulaire vit le jour sous la supervision des notaires Wijnants (1619-1635), Buyens et Elens (1622) et comprend quatre volumes. Il porte le titre *De vier cleijnen boecken van verkrege regten, goederen en privilegien*, alors que chaque volume fut marqué sur le dos par des lettres A, B, C et D. Le volume B a malheureusement disparu (5). La dernière pièce transcrite porte la date de 1635 (vol. A, f° 377). Enfin, un quatrième cartu-

(3) Ce cartulaire qui antérieurement ne portait pas de cote, fut désigné comme le *Cartulaire A. H. LAMY, L'abbaye de Tongerlo depuis sa fondation jusqu'en 1263*, Louvain/Paris, XXII-XXIII, s.d. 1918. H. LAMY, *Les archives des abbayes de Tongerlo et de Saint-Michel d'Anvers*, dans *Bulletin de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique*, 10-11, Bruxelles, 1922. M. A. ERENS, *De oorkonden der abdij van Tongerlo*, I, Tongerlo, IX-XIII, 1948. — Pour éviter toute confusion avec d'autres cartulaires qui, eux aussi, furent dépourvus de cote, mais désignés par des lettres, nous renvoyons au *Liber privilegiorum* en nous servant de la signature qui lui fut donnée lors du récent inventaire des anciennes archives de Tongerlo : A.A. TONGERLO, sect. II, n° 1.

(4) M. A. Erens a dénommé ce recueil non coté : *Cartularium B. Cf. M. A. ERENS, De Oorkonden...*, I, XIII. — Ce cartulaire porte actuellement la cote : A.A. TONGERLO, sect. II, n° 3. À l'encontre de ce qu'affirme M. A. Erens ce recueil ne doit pas être daté de la fin du XVII<sup>e</sup>, mais bien de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. On y reconnaît, en effet, sans difficulté la main de l'archiviste Charles Van den Schilde (1715-1718) qui transcrivit les f° 1-91 v°. Les trois autres scribes, non encore identifiés, copièrent f° 97-117 v°, 118-301 et 308-614. Un index contemporain de ce recueil se trouve au A.A. TONGERLO, sect. II, n° 13.

(5) Ce recueil fut désigné comme *Cartularium C. Cf. M. A. ERENS, De Oorkonden...*, XIV. Il porte actuellement la cote : A.A. TONGERLO, sect. II, n° 4-7. Il se compose en effet de trois des quatre volumes et d'un index. Au moment de l'édition du chartier de Tongerlo, M. A. Erens ne disposait que du volume marqué d'un C. Les volumes A et D de cette série ne furent retrouvés qu'en 1953 à Duffel où ils avaient échoués dans une collection privée. Le contenu de ce cartulaire oblige à le situer au début du XVII<sup>e</sup> siècle.

laire, conçu comme prolongement du précédent, contient des actes se référant aux localités où se situaient les biens et les droits de l'abbaye de Tongerlo. Les pièces se trouvent rangées par ordre alphabétique selon le nom de la localité dans trois volumes marqués des lettres E, F, G : vol. E : A-D ; vol. F : E-P ; vol. G : R-Z (6). Ce cartulaire fut composé après 1639 et avant 1667 sous la responsabilité du notaire Lavarts.

*Les nécrologes et les obituaires.* Le nécrologe de l'abbaye de Tongerlo, dont la couche la plus ancienne remonte à une période située vers 1366-1367 (7), fut continué jusqu'environ 1610 (8). La liste des religieux n'est toutefois pas complète. On constate même l'omission de certains abbés dont l'existence est attestée par d'autres témoins (9). La publication de W. Van Spilbeeck, *Necrologium Ecclesiae B.M.V. de Tongerlo Ordinis Praemonstratensis*, Tongerlo, 1902, reproduit le texte de ce manuscrit et enregistre les obits des religieux de Tongerlo jusqu'en 1900. Il s'appuie sur les données contenues surtout dans le nécrologe composé par Renier Vichet en 1719 (10) et continué, après un remaniement par l'abbé Joseph Vander Achter en 1740, par les prélats consécutifs jusqu'à l'époque de la restauration au XIX<sup>e</sup> siècle (11). Reinerus Vichet-Joseph Vander Achter, *Necrologium seu Series dulcissimorum Noninum ac memorabilium gestorum Adm. Rev. Dominorum religiosorumque Virorum sub candido Divi Norberti labaro sub canonica Divinissimi Augustini Regula in spectatissima Tungerloensi palaestra militantium modo in Christo quiescentium quam hic, ordine diei obituales describere allaboravit qui collegit usque ad annum 1721 indignus eorumdem confrater et obsequiosissimus famulus fr. Reinerus Vichet ac post illum omissis additis renovata sub Reverendissimo Amplissimoque Domino Josepho Vander Achter... anno Domini 1729* (12). Le nécrologe de Tongerlo avait été une première fois remanié en 1615, par Gaspar 't Sandoel, manuscrit qui se conserve actuellement à la Bibliothèque Royale à Bruxelles, *Cabinet des manuscrits*, nr. 20748. D'autres renseignements biographiques se trouvent dans les listes des entrées, des professions et des charges où furent consignés soigneusement les étapes de la carrière religieuse des chanoines de Tongerlo. Les plus importantes listes couvrent l'abbatit de Tsgrooten et Streysters et le supérieurat de l'abbé élu Jacques Veltacker (1504-1565), la prélatu de Mutsaerts, Stalpaerts, Verbraecken et Wichmans (13). À signaler encore, comme complètement de première main des volumes précédents, le *Registrum beneficiorum et collationum... abbatii monasterii Beatae Mariae Virginis de Thongerloe... incipiens in festo nativitatis Johannis Baptistae anno*

(6) Les trois volumes de ce recueil désignés antérieurement comme *Cartularium E*, *Cartularium F*, *Cartularium G* (M. A. ERENS, *De oorkonden...*, I, XIV) sont cotés actuellement, A.A. TONGERLO, sect. II, n<sup>o</sup> 8-9-10.

(7) L'obit de Gautier Bac, abbé de Tongerlo, inséré au 21 février (1366) fut écrit par le premier copiste, tandis que le décès de Jean Cabilliau, prieur de l'abbaye Saint-Michel d'Anvers, fut enregistré par une deuxième main au 1<sup>er</sup> mai 1367.

(8) Voir W. VAN SPILBEECK, *Necrologium ecclesiae B.M.V. de Tongerlo ordinis Praemonstratensis*, V-VIII, Tongerlo, 1902. — Nous renverrons à cette publication, mais, pour la souche primitive, nous avons toujours recours à l'original A.A. TONGERLO, sect. I, 99.

(9) Quelques notes critiques sur l'édition de W. Van Spilbeeck se trouvent chez H. LAMV, *L'abbaye de Tongerlo depuis sa fondation jusqu'en 1263*, XXIII-XXIV, Louvain/Paris, s.d. Ces omissions dans la publication de W. Van Spilbeeck sont dues à l'absence du premier feuillet arraché du nécrologe manuscrit. Ce feuillet contenait les commémorations des personnes défuntes les six premiers jours de l'année. — Mis en vente en 1825, le manuscrit fut acheté par Mr. Van der Straelen qui le restitua à la communauté après la rentrée à Tongerlo. Cfr. *Catalogue d'une collection de livres... dont la vente se fera Lundi 29 août 1825*, 84, n<sup>o</sup> 8a, Anvers, s.d.

(10) L'autographe du nécrologe de Renier Vichet *Necrologium Tungerloense* se trouve aux A.A. TONGERLO, sect. V, n<sup>o</sup> 317, à la fin d'une série d'études critiques de Vichet concernant la *Vita* de Saint-Norbert publiée par C. JANINGUS dans *Acta Sanctorum Junii*. Cf. J. CORTHOUS, *Inventaris van de handschriften in het abdijarchief te Tongerlo* dans *Bibliotheca Analectorum Praemonstratensis*, fasc. 17, n<sup>o</sup> 76, Tongerlo, 1987. Ce nécrologe fut remanié et copié à plusieurs reprises : A.A. TONGERLO, sect. II, n<sup>o</sup> 101, 103, 104, 106, 108, 109 et surtout 110. — Précédemment, sous l'abbatit de Grégoire Piero, l'ancien nécrologe avait été mis à jour par Charles Van den Schilde en 1697. Voir A.A. TONGERLO, sect. II, n<sup>o</sup> 100. — W. VAN SPILBEECK, *Necrologium*, VI en a signalé l'existence.

(11) Le dernier obit fut inséré en 1874 (p. 183).

(12) A.A. TONGERLO, sect. II, n<sup>o</sup> 110. — Joseph Vander Achter a fait copier dans son *Necrologium*, auquel il donne également le titre de *Memoriale Tungerloense*, les notices biographiques de ses prédécesseurs : *Series, vitae et acta reverendissimorum ac amplissimorum Dominorum Abbatum abbatialis Ecclesiae de Tongerlo incipiendo a primo ejus abbate usque ad Theodorum Verbraecken in linea Abbatum trigessim septimum inclusive qui obiit anno 1644 desumpta ex Sanderio et Craijwinkel ad quos Vichet libri mortuorum compilator lectorem remisit. Reliqua series, vitae et Acta sequentium abbatum hic annectuntur ex sinceris documentis* (pp. 274-333). L'abbé Vander Achter a fait reproduire, en outre, les armoiries de ses prédécesseurs (pp. 257-273).

(13) Voir les livres de profession : A.A. TONGERLO, sect. II, n<sup>o</sup> 89, 90, 91, 92 et n<sup>o</sup> 25 qui couvrent une période de 1504 jusqu'à 1796.

*Domini M<sup>o</sup> quingentesimo vigesimo etc.* (14) ainsi que les *Presentationes facte per Reverendos Patres et dominos Anthonium Tsgrooten et Arnoldum Streyers abbates monasterii Tongerloensis tempore officii mei* (1527-1555) (15) et le volume *Presentationes ad beneficia 1668-1794* (16).

*Les volumes et les liasses.* Les volumes contenant les relevés de recettes en cens (17), en fermages (18), en dîmes et rentes (19), l'administration des fiefs (20), les comptes des abbés, proviseurs, celliers et des receveurs locaux sont conservés dans la deuxième section des Archives de l'Abbaye de Tongerlo (21). Les volumes manquants se trouvent aux Archives de l'État à Anvers (22). La série des censiers commence en 1362 (23). Voir W. Steurs, *Les sources de l'économie rurale dans le quartier d'Anvers et dans la seigneurie de Malines jusqu'en 1500. Catalogue de polyptyques, de censiers et de comptes*, dans *Centre belge d'histoire rurale*, n° 42, 450-460, Louvain, 1977. Le plus ancien volume contenant l'état des biens et des revenus de l'abbé remonte à 1393-1396 (24).

Quant aux liasses, groupées dans la quatrième section, un intérêt particulier se dégage des recueils de lettres des abbés (25), des actes et des décrets des Chapitres généraux et provinciaux (26), des pièces concernant la direction de l'abbaye vacante et les élections des abbés et des coadjuteurs (27), des documents relatifs à la reprise de l'œuvre des hollandistes (28), à la participation de Tongerlo à la Révolution brabançonne (29). La suppression de l'abbaye en 1796 et la dispersion des religieux se reflètent dans les vestiges écrits de l'époque (30). Nous avons trouvé des renseignements importants dans le fond d'*Archives du Collège Saint-Norbert de Rome* dont une grande partie est conservée à Tongerlo car les présidents du collège étaient des religieux de cette abbaye (31).

Les Archives Générales du Royaume à Bruxelles conservent plusieurs documents relatifs à l'abbaye de Tongerlo, à savoir dans les fonds suivants : *Chartes et cartulaires de Brabant* (32), *Cour féodale de Bra-*

(14) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 156.

(15) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 157, poursuivi sous le régime des évêques de Bois-le-Duc : sect. II, n° 158-161.

(16) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 162.

(17) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 331-469 ; censiers en rouleaux sect. II, n° 470-491.

(18) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 283-302.

(19) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 315-330 (dîmes) ; sect. II, n° 492-507 (rentes).

(20) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 508-539.

(21) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 540-557 (comptes des receveurs locaux) ; n° 558-578 (comptes des abbés, proviseurs, comptabilité générale) ; n° 579-600 (comptes des comptoirs de Tongerlo, d'Anvers et de Kalmthout) ; n° 601-644 (comptes des celliers conventuels) ; n° 645-648 (comptes du proviseur abbatial) ; n° 649-673 (comptes des officiers conventuels).

(22) A.É. ANVERS, *Tongerlo*, n° 7, 10-16 ; 23-25 ; 26-41.

(23) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 332. — Voir Willy STEURS, *Les sources de l'économie rurale*, n° 797.

(24) A.É. ANVERS, *Tongerlo*, n° 14.

(25) A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 109-110. — À compléter par la correspondance des proviseurs et d'autres officiers de l'abbaye n° 111-112.

(26) A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 52-54.

(27) A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 55-56. — Les dossiers concernant l'incorporation de l'abbaye de Tongerlo dans la mense épiscopale de Bois-le-Duc se trouvent sous les n° 82-85. Les pièces concernant la séparation des biens abbatiaux et conventuels sont recueillies dans le n° 86.

(28) A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 70-71.

(29) A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 113-114.

(30) A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 97-108.

(31) A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 361-379.

(32) A. VERKOOREN, *Inventaire des chartes et cartulaires des duchés de Brabant et de Luxembourg et des pays d'Outremerse*, Première partie *Chartes originales et vidimées*, 8 vol., Bruxelles, 1910-1922 : I, n° 19, 339, 435, 436, 437, 439, 486, 487 ; II, n° 1071, 1192, 1232 ; III, n° 1255, 1267, 1677, 1679, 1754, 1798, 1809, 1822, 1847, 1848, 1875, 1947 ; IV, n° 2387, 2482, 2484, 2134, 2279. — A. VERKOOREN, *Inventaire des chartes...*, Deuxième partie, *Cartulaires* : I, n° 14, 18, 40, 52, 70, 71, 72, 75, 110, 113, 188, 196, 200, 214, 228. — A. GRAUNZWEIG et M. SOHNEN-A. GRAFFART, *Inventaire des chartes et cartulaires...* Troisième partie : *Chartes originales*, n° 6118, 6138, 6212, 6227, 6312, 6351, 6375/8, 6406, 6802, 6803, Bruxelles, 1961.

bant (33), *Jointe des Amortissements* (34), *Archives ecclésiastiques de Brabant* (35), *Chambres des Comptes* (36), *Papiers d'État et de l'Audience* (37), *Archives souverain de Brabant* (38), *Conseil privé autrichien* (39), *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas* (40), *États de Brabant* (41), *Conseil du gouvernement général* (42), *Conseil d'État* (43), *Archives de l'Université de Louvain* (44), *États-Belgiques-Unis* (45). À Bruxelles, aux Archives du Ministère des Affaires Étrangères, se trouvent des pièces révélatrices concernant les débuts des activités missionnaires des prémontrés belges au Congo (46).

Aux Archives Vaticanes on pourra repérer des documents concernant surtout la provision apostolique des bénéfices abbatiaux notamment dans les *Libri obligationum et solutionum* (47), les *Diversa camerallia* (48), les *Lettres d'Urbain V* (49), les *Lettres de Grégoire XI* (50), les *Lettres de Clément VII* (51), les *Suppliques de Boniface IX* (52). Ces archives fournissent encore des renseignements pour l'histoire de l'abbaye de Tongerlo à l'époque de la restauration. On les trouvera dans les fonds de la *Sainte Congrégation pour*

(33) L. GALLESLOOT, *Inventaire des archives de la Cour féodale de Brabant*, Bruxelles, 1870, I : reg. 109, f° 144 (Tongerlo, moitié de la justice, moyenne et basse), f° 145 (Ravels), f° 169 (Casteren), reg. 111, f° 79 v° (Hapert et Hoogeloo), f° 86 v° (Tongerlo, acquisition de l'autre moitié de la justice haute, moyenne et basse), reg. 122, f° 152 v° (Tongerlo), reg. 128, f° 50 (Tongerlo), reg. 348, f° 197 (Tongerlo), reg. 396, f° 201 v° (Tongerlo) reg. 119, f° 39 (droit de garenne), f° 51 v° (nomination d'échevins dans la seigneurie de Ravels et d'Écl), II : *Correspondance de la Cour féodale de Brabant* : n° 567/298 (Henri Van Kemenaed), n° 5009 (déclaration de l'abbé Streeters), n° 6939, 6940, 1946 et 6977 (abbé Vanden Nieuwenenijnde), n° 6987, 7007, 7607, 7659 (Tongerlo, déclaration abbé Vanden Nieuwenenijnde), 7195 (Zonderengen).

(34) P. LEFÈVRE, *Les dossiers d'amortissement des maisons norbertines des Pays-Bas au XVIII<sup>e</sup> siècle*, dans *Analecta Praemonstratensia*, I, 77-78, Tongerlo, 1925 : n° 245 (Tongerlo), n° 1192 (refuge de Tongerlo à Mulinnes).

(35) A. D'HOOP, *Inventaire général des Archives Ecclésiastiques de Brabant*, I, n° 953, 954-955, 962, Bruxelles, 1905 ; III, n° 5314, 5316, Bruxelles, 1922.

(36) A. PINCHART, *Inventaire des archives de la Chambre des Comptes, Série des Registres*, IV, n° 26365, 25209, Bruxelles, 1865. — H. NÉLIS, *Inventaire des archives de la Chambre des Comptes*, VI, n° 46892, 46795.

(37) A.G.R., *Papiers d'État et de l'audience*, n° 598, nouveaux évêchés, 21 ; 594, 113 ; 593, 132 ; 828 : patentes ecclésiastiques, f° 39 ; 922 ; 930 ; 932 ; 1063. — Voir aussi A. ERBNS, *Élections abbatiales dans l'ancienne circonscription de Brabant*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XIII, 145-146, Tongerlo, 1937.

(38) A.G.R., *Conseil souverain de Brabant*, reg. 40, f° 157-158 ; reg. 42, f° 11-22 ; reg. 44, f° 115-185.

(39) A. GAILLARD, *Inventaire sommaire des archives du Conseil privé autrichien*, portefeuilles, n° 687, 859, s.l., s.d.

(40) E. DE BRUYNE, *Inventaire sommaire des archives de la Chancellerie autrichienne des Pays-Bas conservés à Bruxelles*, n° 240, 243, s.l., s.d.

(41) A. D'HOOP, *Inventaire sommaire des Archives des États de Brabant*, carton 194, s.l., s.d.

(42) P. et J. LEFÈVRE, *Inventaire des archives du Conseil du gouvernement général*, farde 2275, n° 1-2, 70, 1571-2603, Bruges, 1927.

(43) M.-R. THIELEMANS, R. PETIT et R. BOUMANS, *Inventaire des archives du Conseil d'État*, n° 948, 1239, Bruxelles, 1954.

(44) H. DE VOCHT, *Inventaire des archives de l'Université de Louvain, 1426-1797 aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles*, n° 3697,3698, Bruxelles, 1927 (bourses d'études fondées par l'abbé Stalpaeris).

(45) E. DE BRUYNE, *Inventaire sommaire des archives des États-Belgiques-Unis*, liasse 102, farde Aumônier, s.l., s.d.

(46) MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES À BRUXELLES, sect. Ancien Ministère des Affaires Africaines, n° M 561/1 : *Établissements religieux au Congo* ; Correspondance ; M 561/2 : *Projets d'établissements de missions au Congo* ; M 562/5 : *Renseignements divers. Correspondance, listes* ; M 562/12 : *Fermes Chapelles* ; M 573/65 : *Prémontrés* ; M 587/112 : *Prémontrés* ; M 603 : *Prémontrés*.

(47) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Libri obligationum et solutionum des Archives Vaticanes au point de vue des anciens diocèses de Cambrai, Liège, Thérouanne et Tournai*, n° 906, 912, 1403, 1405, 1646, 1646bis, 1647, 1682, 1683, 1788, 1791, 1798, 1838, 1839, 1858, 1859, 1888, 1913, Rome, Bruges, 1904.

(48) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Diversa Cameralia des archives vaticanes (1389-1500) au point de vue des anciens diocèses de Cambrai, Liège, Thérouanne et Tournai*, n° 212, 577, Rome, Namur, Paris, 1906. — U. BERLIÈRE, *Provisions abbatiales (1519-1604)*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, 3, 161, Rome, 1924.

(49) A. FIERENS et C. THON, *Lettres d'Urbain V (1362-1370)*, I, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 1<sup>re</sup> série, 9, n° 1729, Bruxelles, Rome, 1928.

(50) C. THON, *Lettres de Grégoire XI (1371-1378)*, III, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 1<sup>re</sup> série, 25, n° 3957, 3967, 3968, 3969, 3970, Bruxelles, Rome, 1964.

(51) H. NÉLIS, *Documents relatifs au Grand Schisme, III : Suppliques et lettres de Clément VII (1379-1394)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 1<sup>re</sup> série, 13, n° 1082, 1090, Bruxelles, Rome, 1934.

(52) M. GASTOUT, *Documents relatifs au Grand Schisme, VII : Suppliques et Lettres d'Urbain VI (1378-1389) et de Boniface IX (1389-1394)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 1<sup>re</sup> série, 29, n° 790, Rome, Bruxelles, 1976.

les évêques et les religieux (53), les Archives de la nonciature de Bruxelles (54), les Archives de la Propaganda Fide (55) et de la Secrétairerie d'État (56).

Pour la période française on trouve plusieurs pièces dans les Archives Provinciales d'Anvers, déposées aux A.É. Anvers. Voir H. Jacobs, *Inventaire des archives provinciales d'Anvers*, III et IV, Anvers, 1900-1906.

Aux Archives du Diocèse d'Anvers on trouvera des renseignements sur les paroisses desservies par des religieux de Tongerlo dans les *Registres des visites décanales* A.109 à A.128 et dans le fonds *Buscoducensia* B.2 à B.6. Pour ce qui regarde l'abbaye elle-même, on consultera le *Fonds des Religieux*, K.48. Voir J. Van den Nieuwenhuizen, *De archieven van het Bisdom Antwerpen 1559-1801*, *Oud Antwerps Kerkarchief* I, Anvers, 1971 (dans la série : *Kapittelschriften*, nr. 10).

Quant aux sources narratives, on ne consultera qu'avec beaucoup de prudence le *Liber fundationis monasterii B.M. de Tongerlo*, depuis longtemps démasqué comme un faux conçu et présenté au XVII<sup>e</sup> siècle comme un récit circonstancié des origines de l'abbaye de Tongerlo dans le but de porter atteinte à la paternité des abbés de Saint-Michel d'Anvers. M. A. Erens, *De valsche stichtingskronijk der abdij Tongerlo*, dans *Analecta Praemonstratensis*, V, 344-373, Tongerlo, 1929 (57). Plus élaboré se présente W. Bosschaerts († 1657), *Chronicon insignis ecclesiae B.M.V. de Tongerlo* (58). Une source de qualité est constitué par l'ouvrage de Renier Vichet († 1710), *Tongerloo sive ejusdem praclarissimi coenobii origo et incrementum*. La première rédaction de cet ouvrage est conservée à Tongerlo (59), et est beaucoup plus complète que celle qui se trouve actuellement à la Bibliothèque Royale de Bruxelles, *Fonds Goethals*, n° 86. Dans ce même fonds se trouvent, en outre, sous le n° 87 : *Compendiosa narratio abbatum de Tongerlo desumpta ex Craywinckel*; n° 88 : *Chorographia sacra de Tongerlo*; n° 89 : *Journal de l'abbé de Tongerlo sous Louis XV (1747)*; n° 90 : Recueil de pièces concernant Tongerlo.

**TRAVAUX :** Parmi les ouvrages anciens consacrés à l'abbaye de Tongerlo, il faut signaler A. Miraeus, *Chronicon Ordinis Praemonstratensis*, Cologne, 1613; Aug. Wichmans, *Brabantia mariana*, Anvers, 1632; G. Van Herdegom, *Diva Virgo candida*, Bruxelles, 1650; J. L. Van Craywinckel, *Legende der levens ende gedenckewaardighe daeden van de voornaemste Heylighe, Salighe ende Lofweerdighe Persoonen...*, 2 vol., Malines, Anvers, 1664-1665. Une monographie englobant la liste des abbés fut publiée par A. Sanderus, *Chorographia sacra Tongerloae*, Bruxelles 1659. Cette étude, qui reprend presque intégralement l'étude de W. Bosschaerts, *Chronicon Tongerloense*, fut corrigée et amplifiée par Nicolas Van Der Meulen, qui insère une *Exacta series abbatum Tongerloensium* (60). Des aperçus historiques, qui se limitent à peu près à la liste des abbés, furent insérés dans C. Van Gestel, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, La Haye, 1725, et par l'auteur du *Grand théâtre sacré du duché de Brabant*, 2 vol. La Haye, 1729. Conrad Janningus, intègre dans son étude sur Norbert un exposé sur l'abbaye de Tongerlo et sur ses abbés : *Acta Sanctorum, Junii* I, 964-968, Anvers, 1695, et *Junii* VI, *pars* I, 27-30. Cette étude a fait l'objet d'une inquisi-

(53) ARCHIVES VATICANES, *S. Congregazione dei vescovi e regolari*, dossiers n° 17764, 33697, 14990/2, 47481.

(54) ARCHIVES VATICANES, *Archivio della Nunziatura di Bruxelles (1875-1903)*, Posizione 18 : *Visita apostolica*; sezione 2 : *Praemostatensis di Tongerlo*.

(55) ARCHIVES DE LA CONGRÉGATION DE LA PROPAGATION DE LA FOI À ROME, rub. 142, n° 28335; rub. 141, n° 84431; rub. 142, n° 28385, 28846.

(56) ARCHIVES VATICANES, *Segreteria di Stato, rubrica 236*, partim 1881-1902, 1899, fasc. 1. — Voir J. ART, *Quelques fonds d'archives du pontificat de Léon XIII (1875-1903) se rapportant à l'histoire de la Belgique*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, 50, 491, Rome, 1980.

(57) Un examen critique du faux récit des origines de l'abbaye est dû à CORNELLE POLYCARPE DE HERTOGHE, norbertin de Saint-Michel d'Anvers, *De paternitate abbatia S. Michaelis Antverpiensis in Tongerloa et impugnatione libelli cui titulus 'Fundatio monasterii S. Mariae in Tongerlo'* : A.A. TONGERLO, sect. V, n° 380.

(58) Ce manuscrit se trouve aux A.A. TONGERLO, V, n° 375. — La chronique fut écrite par W. BOSSCHAERTS jusqu'en 1619. NICOLAS VAN DER MEULEN l'a complétée jusqu'en 1722. — Voir J. CORTHOUTS, *Inventaris van de handschriften*, n° 72. Une copie intégrale porte la signature sect. V, n° 376, une copie partielle sect. V, n° 390 : cf. J. CORTHOUTS, *Inventaris...*, n° 73, 74.

(59) A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 65. — Cf. J. CORTHOUTS, *Inventaris...*, n° 75.

(60) A.A. TONGERLO, sect. V, n° 324, p. 86. — Cf. J. CORTHOUTS, *Inventaris...*, n° 80.

tion aigue par Renier Vichet (61). Voir aussi J. F. Foppens, *Historia dioecesis Buscoducensis*, 186-229, Bruxelles, 1721 ; *Oudheden en Gestichten van de bisschoppelijke stad en meyrre van 's-Hertogenbosch*, 391-475, Leyde, 1742. La liste des abbés reproduite dans Ch. L. Hugo, *Sacri et candidi Ordinis Praemonstratensis Annales*, II, 965 sv., Nancy, 1734-1736 provient d'informateurs locaux, voir H. Lamy, *L'abbé Hugo d'Éival et la coopération des abbayes belges à son œuvre*, dans *Analecta Praemonstratensia*, I, 174-86 ; 261-285, XXX, 1925.

Il y a peu d'approches nouvelles dans les exposés de J. A. Coppens, *Nieuwe beschrijving van het bisdom van 's-Hertogenbosch*, IV, 233-290, Bois-le-Duc, 1844 et L. C. Schütjes, *Geschiedenis van het bisdom van 's-Hertogenbosch*, I, 236-267, Bois-le-Duc, 1870. L'ouvrage de W. Van Spilbeeck, *De abdij van Tongerlo. Geschiedkundige navorschingen*, Lierre, 1888, a gardé, dans bien de domaines, sa valeur, puisqu'il part de sources de première main. Les origines de l'abbaye furent l'objet de la dissertation doctorale de H. Lamy, *L'abbaye de Tongerlo depuis sa fondation jusqu'en 1263*, Lierre, s.d. [1918] qui donne une première description de la partie la plus ancienne du chartrier de Tongerlo. Des situations particulières furent étudiées dans M. A. Erens, *Thierry Van Tuldel et la commende en Brabant dans Analecta Praemonstratensia*, I, 321-356, Tongerlo, 1925. Pour le XVI<sup>e</sup> siècle, les études suivantes nous renseignent sur l'histoire de l'abbaye de Tongerlo et de ses abbés : E. Valvekens, *De Zuidnederlandse norbertijner abdijen en de opstand tegen Spanje 1576-1585*, Louvain 1929. W. Van Spilbeeck, *Tongerloo's kloostergemeente te 's-Hertogenbosch 1578-1584*, Helmond, 1890 ; J. Van Spilbeeck, Bruxelles. *Les martyrs de Tongerlo au XVI<sup>e</sup> siècle*, dans *Précis historiques*, XXXIX, 317-328, Essen, 1890. T. Paaps, *Onze Heerlijkheid en de abdij van Tongerlo tegenover Prins Willem Van Oranje dans De Spycker*, 13, 79-80, 141-150, Essen, 1956 ; 14, 5-13, 79-99, 122-128, Essen, 1957 ; 16, 161-172, Essen, 1959. T. Paaps, *Prins Willem Van Oranje. Het Orangisme in de abdij van Tongerlo en in de heerlijkheid Essen-Kalmthout*, Essen, 1968. L'incorporation de l'abbaye de Tongerlo dans la mense épiscopale du nouvel évêché de Bois-le-Duc a été étudiée par M. A. Erens, *Tongerloo en 's-Hertogenbosch. De dotatie der nieuwe bisdommen in Brabant (1559-1594)*, Tongerlo, 1925. Dans un contexte plus large, M. Dierickx, *De oprichting van de nieuwe bisdommen in de Nederlanden onder Filips II 1559-1570*, Anvers, Utrecht, 1950, traite de cette même incorporation et le même auteur *Documents inédits sur l'érection des nouveaux diocèses aux Pays-Bas (1521-1570)*, 3 vol. Bruxelles, 1960-1962.

Pour le XVII<sup>e</sup> siècle, on dispose de quelques études : H. Lamy, *Documents inédits concernant la controverse sur la division des biens abbaticaux et conventuels à l'abbaye au XVII<sup>e</sup> siècle*, Louvain, 1914. — N. J. Weyns, *De Brabantse Norbertijnen en het Jansenisme dans Analecta Praemonstratensia*, XXI, 5-66, Averbode, 1953, et du même auteur *La réforme des Prémontrés au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, particulièrement dans la circonscription de Brabant dans Analecta Praemonstratensia*, XLVI, 5-51, Averbode, 1970.

La période de la suppression de l'abbaye et de la dispersion de la Communauté a fait l'objet de plusieurs travaux : W. Van Spilbeeck, *Les derniers jours de l'abbaye de Tongerlo en 1796*, dans *Précis historiques*, XXXVIII, 495-507, Bruxelles, 1889. — M. Koyen, *De abdij van Tongerlo onder de Franse omwenteling dans De Zuiderkempem*, VII, 117-127, Westerlo, 1938. — L. C. Van Dijk, *Evermodus Du Champs, pastoor van Tilburg en prior van de uitgedreven abdijs-gemeenschap van Tongerlo*, dans *De Lindeboom. Jaarboek, Gemeente-archief Tilburg*, IX-X, 167-202, Tilburg, 1985-1986. L'époque de la restauration de l'abbaye et de la vie communautaire fut étudiée par L. C. Van Dijk, *Evermodus P. H. Backx, de tweede stichter van de abdij van Tongerlo. Bijdrage tot een levensschets (1835-1845)*, dans *De Lindeboom. Jaarboek, Gemeente-archief Tilburg*, V, 159-204, Tilburg, 1981. — R. De Cuyper, *Joannes-Chrysostomus De Swert, vijftigste abt van Tongerlo (1867/1868-1887). Een inleiding tot zijn leven en werken*, mémoire de licence, Louvain, 1981.

Pour l'époque de la restauration de l'abbaye après la dispersion de 1796, on lira les recherches sur les activités de monseigneur François Thomas Corselis en vue du rétablissement de la vie régulière en Belgique : P. Frederix, *Frans Thomas Corselis, Apostolisch Visitator van de Regulieren in België (1834-1850)*, (Mémoire de licence, Louvain, 1968, et du même auteur *F. Th. Corselis, Apostolisch Visitator van de Regu-*

[61] Trois réfutations de certaines assertions du P. Janningus rédigées par Renier Vichet se trouvent aux A.A. TONGERLO, sect. V, n° 317, pp. 3-6 et 9-15 et sect. IV, iv, n° 2. — Cf. J. CORTIHOUS, *Inventaris...*, n° 76, 77. — C. Janningus avait proposé *In abbatia Tongerloana ejusque praetatis corrigenda dans Acta Sanctorum*, junii, VI, 27 et sv.

lieren in België, 1834-50), dans *Analecta Praemonstratensia*, XLVI, 61-73, Averbode, 1970 et *De premonstratenzers en visitator Corsels* dans *Analecta Praemonstratensia*, XLVI, 264-298, Averbode, 1970, XLVII, 67-108, Averbode, 1971. À remarquer toutefois que P. Frederix a exclu de ses recherches les sources romaines, ce qui, parfois, conduit à des conclusions incomplètes.

Signalons enfin J. Breugelmans, M. De Kerpel et Ch. Merckaert, *De orde van Prémontré*, 1<sup>re</sup> partie: *Bibliografie (Studies versehenen tussen 1950 en 1986)*, dans *Inleiding tot de Geschiedenis van het kloosterwezen in de Nederlanden*, A.II.1.b dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, Numéro spécial 30, Bruxelles, 1987, où l'on trouve livres et articles concernant l'Ordre de Prémontré, parus entre 1950 et 1986. Une bibliographie antérieure figure dans Norbert Backmund, *Monasticon Praemonstratense*, II, 332-334, Straubing, 1952/1955, et dans Raphael Van Waefelghem, *Répertoire des sources imprimées et manuscrites... de l'Ordre de Prémontré*, 294-297, Bruxelles, 1930.

Les activités scientifiques des religieux de Tongerlo sont exposées dans L. Goovaerts, *Écrivains, artistes et savants de l'ordre de Prémontré*, 4 vol., Bruxelles, 1899-1911. L'importance de l'œuvre littéraire des écrivains Denis Mutzaerts († 1635) et J. L. Van Craywinckel fut mis en relief dans J. Muyldermaes, *Twee Norbertijnen van Tongerlo in de XVIIde eeuw* dans *Verslagen en Mededelingen van de Kon. Vlaamse Academie*, 900-978, Gand, 1927. Sur le mathématicien Gérard Drunaeus voir A. Erens, *L'héritage scientifique de Drunaeus* († 1602) dans *Analecta Praemonstratensia*, II, 406-412, Tongerlo, 1926. — A. Gerlo et H. D. C. Vervliet, *Bibliographie de l'Humanisme des anciens Pays-Bas*, 233, Bruxelles, 1972. — L. C. Van Dijk, *Gerardus Drunaeus* dans *Analecta Praemonstratensia*, LVII, 113-114, Averbode, 1981. Des notices biographiques furent en outre consacrées à des personnalités de marque, religieux de l'abbaye, qui se sont distingués par leurs mérites dans le domaine des sciences et des arts: Jules Borremans (62), M. A. Erens (63), H. Lamy (64), Gilbert Gijbels (65), Martin Groenenschilt (66), Willibrord Boschaerts (67), Joannes L. Van Craywinckel (68), Servaas Daems (69), G. J. Van Dijk (70), Jean Geerts (71), C. Van de Goor (72), Adrien J. F. Heylen (73), Thomas-Louis Heylen (74), Laurent Lantmeter (75), Denis Mutzaerts (76), W. Van Spilbeek (77), J. Stals (78), I. F. Thys (79), Thierry de Tuldé (80), Arnould Strey-

(62) M. H. KOVEN, art. *Borremans, Jules* dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, I, 222-224, Bruxelles, 1964.

(63) M. H. KOVEN, *Dr. M. A. Erens, O. Praem., archivaris van de abdij van Tongerlo, dans Wetenschappelijke Tijdingen*, 12, 313-315, Gand, 1952. — Du même auteur art. *Erens, Ambrosius*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 2, 206-208, Bruxelles, 1966, et *In memoriam Dr. M. A. Erens, O. Praem.* dans *Analecta Praemonstratensia*, XXVIII, 197-202, Tongerlo, 1952.

(64) M. H. KOVEN, art. *Lamy Hugo* dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, I, 661-663, Bruxelles, 1964. Du même auteur art. *Lamy, Hugues*, dans *Biographie Nationale*, 42, 478-483, Bruxelles, 1982.

(65) J. B. VALVEKENS, *Ghybels (Gilbert)*, dans *Dictionnaire de Spiritualité*, 6, 344-345, Paris, 1985. — L. C. VAN DUCK, dans *Chronicon, Analecta Praemonstratensia*, LXI, 189-190, Averbode, 1985.

(66) J. B. VALVEKENS, art. *Groenenschilt (Martin)*, dans *Dictionnaire de Spiritualité*, 6, 1053-1054, Paris, 1967. — N. J. WEYNS, art. *Groenenschilt, Martinus*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 6, 381-383, Bruxelles, 1974.

(67) N. J. WEYNS, art. *Boschaerts, Willibrord Peterszoon, kerkelijk geschiedschrijver*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 5, 129-133, Bruxelles, 1972.

(68) N. J. WEYNS, art. *Craywinckel, Joannes, Ludolphus van, geestelijk geschiedschrijver* dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 5, 258-262, Bruxelles, 1972.

(69) N. J. WEYNS, art. *Daems, Servaas*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 8, 213-221, Bruxelles, 1979.

(70) N. J. WEYNS, art. *Dijk, G. J. van (1759-1830)*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 7, 191-194, Bruxelles, 1977.

(71) N. J. WEYNS, art. *Geerts (Jean), abbé de Tongerlo* († 1428), dans *Dictionnaire d'histoire et de Géographie ecclésiastiques*, 114, col. 244-246, Paris, 1982.

(72) N. J. WEYNS, art. *Goor, C. Van de (1759-1839)*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 7, 297, Bruxelles, 1977.

(73) N. J. WEYNS, art. *Heylen, J. F. (1745-1803)*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 7, 365-371, Bruxelles, 1977.

(74) N. J. WEYNS, art. *Heylen, Thomas-Louis*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 6, 461-469, Bruxelles, 1974.

(75) N. J. WEYNS, art. *Lantmeter, Laurentius, geestelijk schrijver*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 5, 498-500, Bruxelles, 1972.

(76) N. J. WEYNS, art. *Mutzaerts, D (can. Tongerloensis)* († 1635), dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 5, 621-627, Bruxelles, 1972.

(77) N. J. WEYNS, art. *Spilbeek, W. Van (1849-1912)*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 7, 922-924, Bruxelles, 1977.

(78) N. J. WEYNS, art. *Stals, J. (1761-1826)*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 7, 925-926, Bruxelles, 1977.

(79) N. J. WEYNS, art. *Thijs, J. F. (1749-1824)*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 7, 954-960, Bruxelles, 1977. — A. DEPREZ, art. *Thijs, Isidorus*, dans *Encyclopedie van de Vlaamse Beweging*, II, 1863, Tiel, Amsterdam, 1975.

(80) N. J. WEYNS, art. *Tuldé, Diederik van*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 6, 921-930, Bruxelles, 1974.

ters (81), Augustin Wichmans (82), Kallist Fimmers (83), Milo H. Koyen (84), Gommaire J. Van den Broeck (85), Urbain Voet (86), Benjamin N. Wambacq (87). — L'essor de la vie intellectuelle à l'abbaye et son rayonnement sont étudiés dans M. Koyen, *Tongerlo en het humanisme* dans *Humanisme en Latijnse Scholen in de Kempen*, 56-67, Brecht, 1954. H. De Ridder-Symoens et L. Mills, *Tongerlo en zijn studenten op het keerpunt van de Middeleeuwen en de Moderne Tijden* dans *Ons Geestelijk Erf*, XLIV, 405-431, Anvers, 1970, XLV, 290-332, Anvers, 1971. Pour les religieux qui ont fréquenté les cours à l'Université de Louvain on consultera la *Matricule de l'Université de Louvain*, 10 vol., Bruxelles, 1903-1967 publié par E. Reusens, J. Wils et A. Schillings. Voir aussi H. Bots, I. Matthey, M. Meyer, *Noordbrabantse Studenten 1550-1750*, dans *Bijdragen tot de geschiedenis van het Zuiden van Nederland*, XLIV, Tilburg, 1979. Pour la participation des religieux de Tongerlo aux concours de l'Académie Thérésienne de Bruxelles voir : J. Smeyers, *De Vlaamse aanwezigheid in de Theresianse Academie*, dans *De weg naar eigen Academiën. Actes du Colloque des Académies royales de Belgique*, 55-57, Bruxelles, 1982.

**BIBLIOTHÈQUE :** L'historique de la bibliothèque de Tongerlo n'a pas encore été écrite. Ce fut au XVI<sup>e</sup> siècle, sous l'abbatit d'Antoine Tsgrooten, que l'on fit acquisition des instruments de travail dans le cadre d'un renouveau intellectuel considérable, poursuivi par son successeur Streysters. A. Sanderus, *Chorographia sacra Tongerloae*, Bruxelles, 1659, fait l'éloge de la collection des livres de l'abbaye. Le même auteur a publié dans sa *Bibliotheca Belgica manuscripta, pars secunda*, 153-156, Lille, 1644, la liste des manuscrits conservés à l'abbaye. Aux Archives de l'Abbaye de Tongerlo sont déposés deux catalogues de l'ancienne bibliothèque : *Catalogus quintuplex librorum bibliothecae Tongerloensis, hebreorum, latinorum, graecorum, anonymorum, manuscriptorum auctore fratre Cosma Dillenio, subpriore ac bibliothecario, scriptus per Joannem Franciscum Conradum A.D. MDCXXV*. (88), et *Index bibliothecae Tongerloensis* composé à partir de 1707 (89). Un troisième catalogue est conservé à Bruxelles, à la Bibliothèque Royale, *Cabinet des Manuscrits*, ms n° 8242. Des manuscrits de l'ancienne bibliothèque de Tongerlo sont signalés dans J. Van Den Gheyn, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Royale de Belgique*, t. VI, *Histoire des ordres religieux et des églises particulières*, Bruxelles, 1906 (90). T. J. Gerits, *Boekenbezit en boekengebruik in de middeleeuwse premonstratenzerabdijen van de Nederlanden* dans *Studies over het boekenbezit en boekengebruik in de Nederlanden voor 1600*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, numéro spécial, 11, 79-157, Bruxelles, 1974. L. Brummel, *De boeken van Tongerlo in de Koninklijke Bibliotheek te 's-Gravenhage*, dans *Het Boek*, 24, 198, La Haye, 1936-1937. L. Burie, *Een partitiele kopie van het Liber Floridus in de norbertijnen-*

(81) H. DE RIDDER-SYMOENS, art. *Streysters, Arnold*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 5, 866, Bruxelles, 1972.

(82) N. J. WEYNS, art. *Wichmans (Wijchmans), Augustinus, Franciscus, abt en geestelijk schrijver*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 5, 1003-1009, Bruxelles, 1972.

(83) P. HEVNS, *Kallist Fimmers, Tongerlo, 1957*. — *Kallist Fimmers*, Anvers, 1967.

(84) [N. J. WEYNS], *In memoriam R. D. Milonis Henrici Koyen*, dans *Analecta Praemonstratensis*, LIII, 5-8, Averbode, 1977. — M. DE BOST, *In memoriam Dr. Milo Hendrik Koyen (1914-1977)*, dans *Jaarboek van de Vrijheid en het Land van Geel*, 15, 9-12, Geel, 1977-1978.

(85) L. C. VAN DUCK, *Dr. Gonmaire Van den Broeck, O. Praem. (1908-1982) et son œuvre*, dans *Analecta Praemonstratensis*, 58, 331-337, Averbode, 1982.

(86) J. C. VAN OOSTRUM, *Urbain Voet, pastoor te Waalwijk, 1763-1785*, dans *Mei Gansen Trou*, 23, 150-152, Veghel, 1973.

(87) *Chronicon*, n° 1, dans *Analecta Praemonstratensis*, LXIII, Averbode, 1987.

(88) A.A. TONGERLO, sect. V, n° 323. — Cf. J. CORTHOUTS, *Inventaris...*, n° 84.

(89) A.A. TONGERLO, sect. V, n° 312. — Cf. J. CORTHOUTS, *Inventaris...*, n° 85.

(90) Voici une liste des manuscrits provenant de l'abbaye de Tongerlo qui sont actuellement conservés à la Bibliothèque Royale à Bruxelles. Les numéros entre parenthèses renvoient au Catalogue de J. VAN DEN GHYVEN : 811 (—); 2303 (—); 3533-39 (1675); 7448-49 (44); 7450; 7457-59 (2585); 7451 (2564); 7452 (2567); 7453 (2516); 7454 (58); 7455-56 (59); 7492 (2575); 7493 (—); 7494-95 (2574); 7496 (257); 7497 (1711); 7498 (69); 7500 (2960); 7501 (3040); 7502 (143); 7520-21 (2576); 7522 (1071); 7523 (51); 7558 (—); 7568 (2950); 7797-7806 (3185); 7811 (924); 7875 (1261); 7928 (2149); 7980 (1070); 7981-82 (1072); 7993-96 (1922); 7997-8002 (1340); 8018-26 (2533); 8083 (3594); 8242 (—); 8245-57 (3116); 8258-60 (1260); 8318-19 (12); 8320-21 (2714); 8379 (—); 8382-85 (1653); 8397 (156); 8410-13 (982); 8428 (13); 8435 (1412); 8453 (3415); 8486-91 (—); 8555-57 (3205); 8621-22 (2559); 8775-76 (1390); 8907-08 (1602); 11396 (624); 15844 (5006); 17892 (—); 17914 (7240); 20748 (500); 21469 (4548); 22471 (4546); 22478 (—); 22480 (—); 22481 (—); 11, 182 (2352); 11, 1095 (68) (douteux); 11, 1411 (3064); 11, 1412 (1313); 11, 2207 (1471) (douteux); 11, 7241 (—). — Dans le *Fonds Goethals* les numéros 56, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90. — Tous nos remerciements vont à M. Jan Corthouts qui nous a fourni le fruit de ses recherches.

abdi van Tongerlo, dans *Akademische Tijdingen van de Katholieke Universiteit Leuven*, 4, 1-7, Louvain, 1970. G. Van Tienen, *Incunabula from the abbey at Tongerlo : the provenance of part of the collection of incunabula in the Koninklijke Bibliotheek*, dans A. R. A. Van Uchelen, *Hellinga Festschrift*, 481-492, Amsterdam, 1980. La reprise de l'œuvre des bollandistes par l'abbaye de Tongerlo fut étudiée par H. Lamy, *Les conditions de la reprise de l'œuvre des bollandistes par l'abbaye de Tongerlo en 1789*, dans *Mélanges d'histoire offerts à Charles Moeller*, 2<sup>e</sup> partie, 481-501, Louvain, 1913. Du même auteur *L'œuvre des bollandistes à l'abbaye de Tongerlo*, dans *Analecta Praemonstratensia*, II, 294-306, 379-389, Tongerlo, 1926 ; III, 61-79, 156-178, 284, 313, Tongerlo, 1927. E. Persoons, *De Franse revolutie en de bollandisten* dans *Handelingen van de Koninklijke Zuidnederlandse Maatschappij voor Taal- en Letterkunde en Geschiedenis*, 15, 272-277, Berchem-Sainte-Agathe, 1961.

Sur le rôle politique de l'abbaye on lira l'aperçu général de R. Van Uytven, *De Premonstratenserbijden en de politiek in de Nederlanden* dans *De glans van Prémontré. Oude Kunst uit Witherenabdijen der Lage Landen*, 47-62, Heverlee, 1973. Des monographies furent consacrées au rôle que jouèrent quelques abbés dans l'administration politique : P. Jans, *Walter Bac, abt van Tongerlo (1333-1366) en raadshier van Johanna en Wenceslas van Brabant (1357-1365)*, mémoire de licence à la K.U.L., Louvain, 1971. J. De Puydt, *Godfried Hermans, abt van Tongerlo*, I, 1780-1789, II, 1790-1799, mémoire de licence, Louvain, 1958. M. H. Koyen, *Tongerlo en de heerlijkheid van Ravels-Eel*, dans *Taxandria*, XXXIII, 3-20, Turnhout, 1958. M. H. Koyen, *De Blijde Inkomst van 1365 in het abdiarchief te Tongerlo*, dans *Anciens Pays et Assemblées d'États*, XIX, 1-12, Louvain/Paris, 1960.

Les systèmes d'exploitation du domaine abbatial ont fait l'objet de recherches : Adrien Heylen, *Historische Verhandelingen over de Kempen. deszelfs gesteltenis in vroegere eeuwen en tentijde haerer kloosters*, Bois-le-Duc, 1790 et Turnhout 1872. — Isfried Thys, *Memorie of vertoog door Isfridus Thys, canonik van Tongerlo... over het uygeven en tot culture brengen der vage en inculte gronden in de Meyerye van 's Hertogenbosch*, Malines 1792. — M. A. Erens, *Het uitbatingstelsel der abdi Tongerlo in middeleeuwen en moderne tijden* dans *Oudheid en Kunst*, XIII, 25-42, Brecht, 1922, et par le même auteur *De turfuitbating der abdi Tongerlo*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, XV, 602-615, Anvers, 1923. Une vue d'ensemble de la situation économique des abbayes prémontrées dans les Pays-Bas est fournie par R. Van Uytven-J. De Puydt, *De toestand der abdijen in de Oostenrijkse Nederlanden, inzonderheid der statenabdijen in de tweede helft der XVIIIde eeuw*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, XLVIII, 5-81, Anvers, 1965 et R. Van Uytven, *De Premonstratensers in het sociaal en economisch leven der Nederlanden*, dans *De Glans van Prémontré*, 63-93, Heverlee, 1973. Des apports précieux au sujet de la formation du domaine de l'abbaye jusqu'au début du XV<sup>e</sup> siècle se trouvent dans Eduard Van Ermen, *De landelijke bezittingen van de heren van Wezemaal in de middeleeuwen. I. Tot de dood van Jan I (1166-1417)* dans *Belgisch Centrum voor Landelijke Geschiedenis*, n° 68, Louvain, 1982. II. *Onder Jan II (1417-1464)*, dans *Belgisch Centrum voor Landelijke Geschiedenis*, n° 87, Louvain, 1986 — Du même auteur *De Utrechtse kapitels Sint-Maarten en Sint-Salvator (Oudmunster) en hun bezittingen in de Antwerpse Kempen (± 1000-1620)*, dans *Pascua mediaevalia. Studies voor Prof. J. M. De Smet*, 28-51, Louvain, 1983.

Le ministère paroissial exercé par les religieux de l'abbaye fut étudié par A. Erens, *De parochiezorg van de Norbertijnen in Brabant*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XVI, 161-210, Bruxelles, 1933. L. Hermans, *Het parochiedomein van de abdi Tongerlo van de oorsprong tot 1350*, mémoire de licence, Louvain, 1962. M. H. Koyen, *Prelaat Stalpaerts en de parochies van Tongerlo*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXVIII, 172-188, Tongerlo, 1952. Et du même *De juridische toestand van de parochies voor de XIde eeuw* dans *Annales du XLF congrès (Malines 1970) de la Fédération Archéologique et Historique de Belgique*, 145-152. G. Bannenbergh, A. Fenken, H. Hens, *De oude dekenaten Cuijk, Woensel en Hilvarenbeek in de XVde en XVIde eeuwse registers van het aardsdiakenaats Kempenland*, 3 vol., Nimègue, 1968-1970. — Pour la situation dans les paroisses du diocèse de Bois-le-Duc, voir Th. Goossens, *Kerk- en kloostervisitaties in het bisdom 's-Hertogenbosch uit de XVIde eeuw* dans *Bossche Bijdragen*, III, Bois-le-Duc, 1919-1920 ; IV, Bois-le-Duc, 1920-1921 ; V, Bois-le-Duc, 1921-1922. J. D. M. Cornelissen, *Relationes Status van het bisdom 's-Hertogenbosch*, dans *Bossche Bijdragen*, IX, 129-194, Bois-le-Duc, 1928. G. Juten, *Scriptelyck rapport 1652*, dans *Taxandria*, XLIV, 273-321, Bergen op Zoom, 1937, examine la situation des paroisses dans la baronnie de Breda. Dans le cadre d'un examen approfondi concernant la pratique de la vie religieuse, le

comportement des curés prémontrés est objet de recherche dans K. de Raeymaecker, *Het godsdienstig leven in de landdekenij Antwerpen : 1610-1650*, dans *Belgisch centrum voor landelijke geschiedenis*, n° 52, Louvain, 1977. L. Braeken, *De dekenij Herentals (1603-1669). Bijdrage tot de studie van het godsdienstig leven in het bisdom Antwerpen*, dans *Symbolae Facultatis Litterarum et Philosophiae Lovaniensis, Series B/1*, Louvain, 1982. E. Put, *Onrust in de zielzorg*, J. T. J. Wellens, *17de bisschop van Antwerpen en zijn pastoraal beleid (1776-1784)* dans *Verhandelingen van Kon. Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der letteren*, 45/107, Bruxelles, 1983. K. De Winter, *Het kerkelijk leven in de parochie Westerlo en haar dochterparochie Zoerle (1559-1789)*, Westerlo, 1986 (91).

**ŒUVRES D'ART** : Les œuvres d'art qui ornaient jadis l'ancienne église abbatiale sont consciencieusement décrites dans W. Van Spilbeeck, *De voormalige abdijkerk van Tongerlo en hare kunstschaten*, Anvers, 1883. C. Van Herck et Ad. Jansen, *Archief in beeld. Het meubilair van onze abdijen en kloosterkerken*, dans *Tijdschrift voor Geschiedenis en Folklore Antwerpen*, X, 3-67, Anvers, 1947. J. Helbig, *De glasschilderkunst in België. Repertorium en documenten*, 2 vol., Anvers, 1943-1951. A. Jansen, *Mechelse albasten*, dans *Handelingen van de Kon. Kring Mechelen*, LXVIII, 111-191, Malines, 1964. Parmi les études consacrées aux peintures de l'ancienne abbaye citons : L. Delgeur, *Un chef-d'œuvre d'Albert Dürer*, dans *Bulletin de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, série 4, II, 253-257, Bruxelles, 1890. L. Donnet, *Le triptique de Maria-ter-Heide*, dans *Bulletin de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, série 4, II, 401-405. G. Hulin de Loo, *An authentic picture by G. Van der Weyden and the legend of S. Dymphna from Tongerlo*, dans *Bourlington Magazine*, XXIII, 26-32, New York, 1912-1913 et du même auteur *Ein authentisches Werk von Goossen Van der Weyden. Die gleichzeitige Gemälde aus Tongerlo und Lier und die Ursprünge der Antwerpener Schule um 1500*, dans *Jahrbuch der kön. preussische Kunstsammlung*, 34, 69-88, Berlin, 1913. A. Monbailiau, *Het Antonius Tsgrooten-triptiekje uit Tongerlo van Goossen Van der Weyden*, dans *Jaarboek 1967 Kon. Museum Antwerpen*, 13-36, Anvers, 1968. A. Monbailieu, *Goossen Van der Weyden. Triptiek van abt Antonius Tsgrooten* dans *Openbaar Kunstbezit in Vlaanderen*, 7, 26a-26b, XXX, 1969. G. Passemiers, *Goossen van der Weijden (1465-1538/1548). Peintre de l'école anversoise*, Bruxelles, 1987. Sur la réplique du tableau de Léonard de Vinci *La dernière Cène* signalons seulement H. Fierens-Gevaert, *Léonard de Vinci en Belgique* dans *Revue générale*, CII, 195-211. Emil Möller, *Das Abendmahl des Lionardo da Vinci*, Baden-Baden, 1952. R. H. Marynissen, *Het da-Vinci doek van de abdi van Tongerlo*, Tongerlo, 1959. Sur l'œuvre de Jean Mabuse à Tongerlo, on verra L. C. Van Dijk, *Jan Gossaerts retabel voor het hoogaltaar van de abdijkerk te Middelburg*, dans *Analecta Praemonstratensia*, LXII, 251-255, Averbode, 1986. Sur les orgues de l'abbaye, voir J. Kreps, *Het orgel in Tongerlo (1436-1933)*, Tongerlo, 1933.

**HÉRALDIQUE** : W. Van Spilbeeck, *Wapenschilden der abten van Tongerlo*, dans *Norbertijnsche Mengelingen*, 1-16, Anvers, 1881.

**ICONOGRAPHIE** : Une gravure représentant de manière sommaire les bâtiments de l'abbaye figure dans quelques exemplaires de la première édition de J. Gramaye, *Antverpiaae antiquitates et opidorum....*, Bruxelles, 1610. La gravure in plano, exécutée par Wenceslas Hollar en 1650 d'après les dessins de Léon Van Heil, fut dédiée à l'abbé Wichmans. Elle fut reproduite dans J. Le Roy, *Noctitia Marchionatus Sacri Romani Imperii*, Amsterdam, 1678, et dans *Casella Brabantiae et coenobia celebriora*, Anvers, 1694. Elle fut insérée également dans les *Acta Sanctorum I Junii*, Anvers, 1695. Cette dernière reproduction fut augmentée d'une vue frontale du Collège Saint-Norbret situé dans la *via Felice* à Rome. Une deuxième gravure in plano, dessinée par Jacques Van Werden et burinée par Luc Vorstermans junior, figure dans quelques exemplaires des *Acta Sanctorum* et dans A. Sanderus, *Chorographia Sacra Tungerloae*, Bruxelles, 1659. Une gravure burinée au début du XVIII<sup>e</sup> siècle par D. Coster fut insérée dans la deuxième édition de A. Sanderus, *Cho-*

(91) Les archives des religieux-curés se trouvent, groupées par paroisse, dans A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 682-967. — On trouvera des données concernant le ministère paroissial des prémontrés de Tongerlo dans nombre de publications signalées dans J. BRUGELMANS, M. DE KERPEL et Ch. MERCKAERT, *De orde van Prémontré*. 1<sup>re</sup> partie : *Bibliografie*, 135-149, Bruxelles, 1987. — Une vue d'ensemble sur l'apostolat paroissial dans le Brabant septentrional figure dans A. W. VAN DEN HURK, *Norbertijnsche zielzorg in Noord-Brabant. Achtergronden. Overzicht. Documentatie* dans *Noord-Brabant's Historisch Jaarboek*, 1, 33-82, Bois-le-Duc, 1984. À compléter par J. A. J. BECK, *Norbertijnsche zielzorg in Tilburg* dans *Berne*, 37, 115-116, Heeswijk-Dinther, 1984.

*rographia sacra Brabantiae*, La Haye, 1726, dans *Le Grand théâtre sacré du duché de Brabant*, La Haye 1729, et dans le *Groot kerkelijk tooneel van Brabant*, La Haye, 1727. La quatrième gravure in plano, dont on ne connaît pas l'auteur, fut exécutée vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle au cours de l'abbatit de Godefroid Hermans. À côté de ces vues à vol d'oiseau, on connaît quelques gravures qui représentent des vues partielles de l'abbaye telle celle qui fut exécutée par Harrewijn et reproduite dans J. F. Foppens, *Historia episcopatus Sylvaeducensis*, Bruxelles, 1721 et De Cantillon, *Les délices des Pays-Bas*, Amsterdam et Oudheden en Gestigten Van 's-Hertogenbosch, Leyde, 1742.

Une description de l'état actuel des édifices de l'abbaye et de ses œuvres d'art figure dans M. H. Koyen et L. C. Van Dijck, *Tongerlo door de eeuwen heen, Premonstratenser leven en spiritualiteit*, 47-59, Tongerlo, 1985.

**SIGILLOGRAPHIE** : Un aperçu assez complet de la sigillographie de Tongerlo se trouve chez W. Van Spilbeeck (92). Cette étude fut reprise par H. Lamy (93) qui la situait dans le contexte de son enquête sur la chancellerie primitive de l'abbaye. Enfin, lors de sa publication du chartrier, M. A. Erens a fourni une description des sceaux conservés aux archives de l'abbaye (94).

Le plus ancien sceau de l'abbaye de Tongerlo se trouve appendu à un acte de 1133 émanant du premier abbé Henri (95). A.G.R., *Collection sigillographique*, n° 32.385. Aux origines de la fondation canoniale campinoise, l'abbé fait sceller ses actes par le sceau de son *Ecclesia*, alors qu'il annonce la sigillation par la formule *sigilli nostri impressione cartulam presentem signari fecimus* (96). Cet usage se trouve confirmé par des actes d'environ 1166 (97), 1175 (98) et 1210-1212 (99). Le sceau est de forme ronde et représente en buste l'image de la Vierge Marie tenant son enfant sur le bras gauche, le bras droit étant replié sur la poitrine. La légende porte *Sigillu(m) Eccl(es)ie S(an)cte Marie i(n) Tungerlo*.

Le sceau particulier de l'abbé, distingué de celui de son *Ecclesia*, fait son apparition sous l'abbé Salomon entre 1213 et 1221. Il porte l'effigie de la Vierge Marie, patronne de l'abbaye, assise sur le siège abbatial tenant l'enfant Jésus sur le bras droit et portant, de la main gauche, la croisse abbatiale (100) : A.G.R., *Collection sigillographique*, n° 32.404 et 32.412. À la même époque s'introduit l'usage du sceau particulier de la Communauté (*conventus*). En effet, un acte de 1233 porte à côté du sceau abbatial, celui du *conventus* de Tongerlo (101). A.G.R., *Collection sigillographique*, n° 32.413. La patronne de l'abbaye, la Vierge

(92) W. VAN SPILBEECK, *Zegels der abdij van Tongerlo*, dans *Norbertijnsche Mengelingen*, 46-80, Anvers, 1881.

(93) H. LAMY, *L'abbaye de Tongerlo depuis sa fondation jusqu'en 1263*, 241-247, Louvain, s.d.

(94) M. A. ERENS, *De oorkonden der abdij Tongerlo*, Tongerlo, 1948-1958. — À remarquer que la description des sceaux n'est pas consistante.

(95) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2. — M. A. ERENS, *De oorkonden...*, I, n° 2. — Dessin chez W. VAN SPILBEECK, *Zegels... van Norbertijnsche Mengelingen*, 47 et H. LAMY, *L'abbaye de Tongerlo*, 245.

(96) Van Spilbeeck a signalé que des historiens, habitués à l'apposition d'un sceau personnel de l'abbé, constatent une anomalie entre l'annonce du sceau et la légende sur le sceau appendu. W. VAN SPILBEECK, *Zegels*, dans *Norbertijnsche Mengelingen*, 17. Comme, à cette époque, l'introduction d'un sceau conventuel à côté d'un sceau abbatial ne s'est pas encore effectuée à Tongerlo, rien d'étonnant que l'abbé, agissant au nom de sa Communauté, scelle les actes du sceau de son église. Récemment, Reiner NOLDEN, *Über das Schicksal einer Urkunde der Abtei Tongerlo (Belgien) aus dem Jahre 1175*, dans *Landeskundliche Vierteljahrsblätter*, 28, 90, Trèves, 1982, a, indûment, caractérisé comme sceau conventuel le sceau de l'*ecclesia* (= abbé et communauté) de Tongerlo. Voir aussi Pl. LEFÈVRE, *L'emploi et la garde du sceau communautaire dans l'ordre de Prémontré*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXVIII, 85-92, Averbode, 1962.

(97) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 25.

(98) L'acte de 1175 est une convention entre l'abbé d'Echternach et celui de Tongerlo au sujet de l'église d'Alphen (Brabant Septentrional). Il en existe donc un double exemplaire. Celui de Tongerlo (A.A. TONGERLO, sect. I, n° 26) n'a gardé que le sceau de l'abbé d'Echternach. Celui d'Echternach par contre (ARCHIVES DE LA VILLE DE TRÈVES, *Urk M 20*) est resté intact et porte encore le sceau de l'église de Tongerlo.

(99) Cet acte est postérieur à 1206, puisqu'on y parle de l'abbaye Sainte-Gertrude de Louvain, qui fut fondée en cette année. Dès lors le *W. abbas* ne peut être que Wénémair (1210-1212) : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 57. — Cf. H. LAMY, *L'abbaye de Tongerlo*, 245, planche III.

(100) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 69 (acte de 1217, ERENS, I, n° 73) (acte de 1218, ERENS, I, n° 77), n° 106 (acte de 1233, ERENS, I, n° 112).

(101) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 106 (acte de 1233, ERENS, I, n° 112).

Marie, y est représentée debout, portant, sur la main gauche, l'enfant Jésus, et tenant, de la main droite, une branche de lys (102). Ce sceau conventuel fut en usage jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle (103).

La confirmation des actes d'acquisition ou d'aliénation par l'apposition des deux sceaux fut imposée par le pape Innocent IV, au cours du concile œcuménique de Lyon de 1245. Cette mesure avait pour but d'empêcher certains abbés de disposer librement, sans contrôle, des biens communs. L'intervention des religieux fut rigoureusement requise, à tel point que les chartes dépourvues des deux sceaux furent déclarées nulles et sans valeur (104). Dans le sillage des mesures réformatrices d'Innocent IV, le droit particulier de l'Ordre de Prémontré avait en outre décrété que le sceau conventuel devait être gardé sous triple clef. Une clef resterait chez le prélat, les deux autres seraient confiées à des religieux, personnes de confiance, désignées par l'abbé et la Communauté (105). Ceci pour couper court à la pratique laissant au seul abbé la garde, outre de son sceau personnel, du sceau commun et de celui de la Communauté, une pratique qui fut une nouvelle fois proscrite par le pape Alexandre IV en 1265 (106).

Quelques actes par lesquels l'abbé et la Communauté constituent des procureurs pour agir en justice, se trouvent munis d'un sceau destiné à certifier l'unité de dessein du prélat et de ses religieux. On en connaît deux versions. La première représente la Vierge Marie couronnée, portant, sur la main gauche son enfant, et dans la main droite un bouquet de fleurs. La légende porte : *S(igillum) Abb(at)is et C(on)ventus de To(n)g(er)lo ad Causas*. Le sceau est appendu à une charte du 18 août 1308 (107). Un autre, d'une facture plus soignée, comporte les mêmes éléments et, en plus, à gauche et à droite de la Vierge, les majuscules A et C (= *ad causas*) : A.G.R., *Collection sigillographique*, n° 33.905. La matrice de ce dernier sceau est conservée aux archives de l'abbaye de Tongerlo. Il était encore en usage au XVII<sup>e</sup> siècle (108).

Vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, une nouvelle matrice du sceau conventuel fut exécutée. On y voit toujours représentée la patronne de l'abbaye, debout dans un cadre gothique (109). On retrouve ce sceau appendu à une charte du 12 avril 1553 (110). Une copie postérieure, à situer au XVII<sup>e</sup> siècle, a perdu les particularités et le caractère propre du style gothique (111).

Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, l'on fit exécuter un nouveau sceau conventuel qui continue la tradition iconographique, cette fois en style baroque. La matrice de ce sceau est conservée, ainsi que deux cachets de lettres avec des éléments iconographiques identiques (112).

Pour ce qui en est du sceau abbatial, dès la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle l'effigie de la Vierge est remplacée par une représentation d'un abbé revêtu de la chasuble et portant la crosse abbatiale. Une référence explicite à la patronne de l'abbaye, qu'on venait de substituer, se lit toutefois dans la forme abrégée des mots *Ave Maria* inscrite sur le livre ouvert que l'abbé porte dans la main gauche (113).

En 1306, une charte fut cachetée d'un sceau représentant un abbé, revêtu de la chasuble, portant une

(102) Un croquis de sceau dans W. VAN SPILBECK, *Zegels*, dans *Norbertijnsche Mengelingen*, 50.

(103) Des actes de 1306 (A.A. TONGERLO, sect. 1, n° 299), 1315 (n° 354), et 1318 (n° 384) sont scellés de ce sceau.

(104) « *Nec valeat instrumentum super hoc confectum, quod duobus sigillis Abbatit scilicet et conventus non fuerit communitum* ». Bulle du 9 mars 1245, éd. J. LE PAIGE, *Bibliotheca Praemonstratensis Ordinis*, 665, Paris, 1633.

(105) La prescription se trouve insérée dans les statuts de l'ordre de Prémontré, remaniés en 1236/1238, dans la Distinction IV, n° 19 sous le titre *De custodia sigilli conventus, pecunie proprie et aliene*. Voir *Les Statuts de Prémontré réformés sur les ordres de Grégoire IX et d'Innocent IV au XIII<sup>e</sup> siècle*, édités par P. F. LEFÈVRE, dans la *Bibliothèque de la Revue d'Histoire ecclésiastique*, fasc. 23, 122, Louvain, 1946.

(106) Alexandre IV, Bulle *Foellets recordationis*, du 23 juillet 1265, éd. J. LE PAIGE, *Bibliotheca*..., 680.

(107) A.A. TONGERLO, sect. 1, n° 314 (ERENS, I, n° 403).

(108) Notamment sous l'abbatit d'Augustin Wichmans (1644-1661). Dans cette exécution l'on distingue bien l'enfant Jésus qui tient une pomme dans sa main gauche. La légende porte *S(igillum) Abba(t)is et C(on)vent(us) de Tong(er)lo ad Causas*. — Voir un croquis chez VAN SPILBECK, *Zegels*, dans *Norbertijnsche Mengelingen*, 58.

(109) Ainsi VAN SPILBECK, *Zegels*, dans *Norbertijnsche Mengelingen*, 52 qui en reproduit un croquis. — Une très belle empreinte de ce sceau se trouve dans A.A. TONGERLO, sect. 1, n° 1345, (acte du 16 décembre 1811).

(110) A.A. TONGERLO, sect. 1, n° 3296.

(111) La matrice de ce sceau est conservée aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE TONGERLO.

(112) Voir des reproductions dans VAN SPILBECK, *Zegels*, dans *Norbertijnsche Mengelingen*, 55 et 56.

(113) A.A. TONGERLO, sect. 1, n° 137 (acte de 1253). ERENS, I, n° 167 croit distinguer sur l'empreinte abîmée un saint abbé. La crosse semble garni du *panisellus*. Un croquis fut reproduit chez VAN SPILBECK, dans *Norbertijnsche Mengelingen*, 65. Une autre empreinte est attachée à une charte de 1263, A.A. TONGERLO, sect. 1, n° 146; ERENS, I, n° 191 qui s'abuse dans les numéros de renvoi.

crosse tournée vers l'intérieur et tenant, dans la main gauche, un livre fermé (114). En 1308, l'abbé Godefroid Roest scelle ses actes d'un sceau comportant les mêmes éléments iconographiques, mais d'un format un peu plus grand. La figure de l'abbé y porte la crosse tournée vers l'extérieur. Ce sceau se trouve corroboré d'un contre-sceau avec, en buste, une effigie d'abbé en chasuble portant, de la main gauche, une crosse, et, de la main droite, un livre fermé. La légende se lit : *S(igillum) secreti Abba(t)is de Tot(n)ger(Jo)* (115). A.G.R., *Collection sigillographique*, n° 29.474. Hubert Bac, par contre, successeur de Roest, reprend le sceau où la figure de l'abbé tient la crosse tournée vers l'intérieur (116). A.G.R., *Collection sigillographique*, n° 15.053.

Le sceau de l'abbé Gilles de Hildernisse (1366-1377) garde la composition gothique : la figure d'abbé sous une ogive, flanquée, cette fois, de deux édifices qui ne semblent pas seulement décoratifs. La facture est assez rude. On en garde l'empreinte dans un acte du 12 février 1373 (117).

Jean Brief de Grave (1385-1399) fit exécuter une nouvelle matrice de sceau. On en trouve une belle empreinte appendue à un acte du 15 août 1389 (118). Les successeurs de cet abbé s'en sont servie dans la suite. Dès 1411, l'abbé Jean Geerts (1400-1428) dispose d'un sceau de très bonne facture, qui reproduit les éléments iconographiques traditionnels (119). Ses successeurs n'ont pas éprouvé le besoin de le remplacer. L'abbé Streyters (1530-1560) fit apposer en contre-sceau ses armoiries personnelles (120).

L'apposition de sceaux devenant de plus en plus rare, l'usage de cacheter des lettres ou des documents en se servant des armoiries personnelles de l'abbé, prit le dessus. En plus une prescription statutaire de 1630 (121) imposait aux prieurs l'obligation de transmettre à l'abbé-père les sceaux d'un prélat défunt. Vraisemblablement l'abbé-père les fit détruire. Ce qui expliquerait l'absence des matrices de sceau des abbés du XVII<sup>e</sup> siècle. On les conserve, par contre, à partir de l'abbatit de Grégoire Piera (1695-1723).

\* \* \*

L'abbaye de Tongerlo se situe en Campine entre les villes de Herentals (122) et d'Aarschot (123). L'histoire de sa fondation n'est connue qu'à travers des sources fragmentaires d'une fiabilité douteuse. Le récit des origines doit se lire à la lumière de l'examen critique d'une chartre de fondation datée de 1133 dont l'authenticité fut depuis longtemps mise en doute (124). Récemment, après un examen diplomatique, E. Van Mingroot est arrivé à la conclusion qu'il s'agit en l'occurrence d'un faux fabriqué au milieu du XII<sup>e</sup> siècle (125). Il avance l'année 1148,

(114) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 299; ERENS, II, n° 381.

(115) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 314; ERENS, II, n° 403, acte du 18 août 1308.

(116) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 354; ERENS, II, 479, acte du 6 novembre 1315. A.A. TONGERLO, sect. I, n° 384; ERENS, II, 553, acte du 6 juillet, 1318. Erens croit distinguer sur l'empreinte abîmée un abbé *mitré*, alors que les figures d'abbé sur les empreintes précédentes sont représentées la tête nue (tonsuré). Le droit de porter mitre fut acquise en 1390.

(117) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 816/a. Sur le sceau abîmé on distingue nettement le livre fermé dans la main gauche de l'abbé, alors que VAN SPILBECK, *Zegels*, dans *Norberrijnsche Mengelingen*, 77 et croquis, croit découvrir, sur le bras gauche, une aumusse de chanoine. Mais à tort.

(118) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 947.

(119) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 1345 (acte du 16 décembre 1411). La figure de l'abbé n'est plus revêtu de la chasuble. Il porte les habits de chœur et soulève, de la main gauche, le pan du manteau.

(120) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 3269 (acte du 12 avril 1553).

(121) « *Quando autem aliqui alia Ecclesia Ordinis nostri, Abbate fuerit destituta, Prior domus absque mora Patri-Abbati hoc significet, ac eidem deferat, vel mittat sigillum Abbatis defuncti* » Statuta O.Praem. 1630. Dist. IV, cap. XII, n° 2.

(122) Prov. d'Anvers, cant. de Herentals.

(123) Prov. de Brabant, cant. d'Aarschot.

(124) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 1. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 1. — Analyse, transcriptions et éditions de la chartre se trouvent dans E. VAN MINGROOT, *De stichtingsoorkonde van de abdij Tongerlo : echt of vals?* dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XLIII, 651-654, Bruxelles, 1972.

(125) E. VAN MINGROOT, *De stichtingsoorkonde van de abdij Tongerlo : echt of vals?* dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XLIII, 615-154, qui examine l'argumentation avancée par H. LAMY, *L'abbaye de Tongerlo depuis sa fondation jusqu'en 1263*, 355-366, Lierre, 1914.

année en laquelle les dignitaires mentionnés comme témoins de l'acte étaient effectivement investis des charges que la charte leur attribue. Les prérogatives insérées dans le document révèlent le désir des faussés de se libérer autant que possible de la soumission à l'évêque local. Ils revendiquent pour les abbés de Tongerlo le droit synodal sur les paroisses de Tongerlo et de Oevel, l'exemption des taxes dues pour s'affranchir des *obsonia* et l'exonération de la participation annuelle au synode de Cambrai. Pour obtenir ce résultat, les auteurs de la fausse charte ont emprunté des formules contenues dans une bulle du pape Eugène III (126) et dans la charte de l'évêque Odon, datée de 1112, pour le prieuré Augustin de Dieligem affilié par la suite à l'Ordre de Prémontré (127). Mais les faveurs octroyées par la charte cadrent mal avec le style de la chancellerie de Cambrai à l'époque de la prétendue concession. Il est vrai que les abbés de Tongerlo, s'appuyant sur la charte de 1133, n'ont cessé de revendiquer le droit synodal et quasi-synodal, avec d'autant plus d'assurance que la charte contestée avait été examinée en 1235 par Erlebauld de Braine, archidiacre d'Anvers, qui, secondé par des experts juristes, avait fait le constat de son authenticité (128). Il apparaît aussi que la description des possessions constituant le fonds initial de la jeune fondation correspondent à ce que d'autres sources contemporaines nous transmettent (129).

La question se pose toutefois de savoir pourquoi les fondateurs de la nouvelle implantation norbertine ont tardé une vingtaine d'années avant de faire reconnaître la dotation faite à l'abbaye par le pieux Giselbert qui rejoignit la jeune Communauté. E. Van Ermen se demande si la confirmation tardive dans une charte épiscopale fausse ne s'explique pas par le fait que les biens du fondateur Giselbert de Castelré, situés au milieu des possessions domaniales des chapitres utrechtois de Saint-Martin et de Saint-Sauveur, étaient en fait usurpés au détriment de ces chapitres utrechtois (130). Ou est-ce que les fondateurs de Tongerlo voulaient se rattraper par cette confirmation tardive, alors qu'au début ils avaient écarté la soumission à l'évêque, suivant la ligne de conduite de Norbert, qui voulant sauver les bases spirituelles de sa réforme, se réserva l'emprise totale sur les implantations de son Ordre, passant outre aux droits des ordinaires du lieu ? (131). La donation de Giselbert comportait, en effet, une *villa* de quarante boissiers, un moulin, plusieurs terres et manses à Tongerlo et dans les environs, ainsi que deux tiers de la dîme de Tongerlo (132).

(126) Bulle *Desiderium quod* du 15 mars 1146, Jaffé-Loewenfeld, n° 8885. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 3.

(127) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À NANCY, n° 48, *Monumenta manuscripta*, VII, 44-45, éd. C. L. HUGO, *Annales...*, I, *Probationes*, DVIII-DIX.

(128) A. A. TONGERLO, sect. I, n° 111. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 120. — Voir p.ex. la lettre de l'abbé Grégoire Piera à l'annaliste de l'Ordre de Prémontré Charles-Louis Hugo, datée du 4 mars 1721, éditée dans U. BERLIÈRE, *Notes sur les manuscrits de l'abbé Hugo d'Etival conservés à Nancy*, 44-46, Bruxelles, 1898.

(129) Ces possessions se trouvent mentionnées de la même manière dans la bulle d'Eugène III du 15 mars 1146 *Desiderium quod*, A. A. TONGERLO, sect. I, n° 3. — M. A. ERENS, *De oorkonden...*, I, n° 3. Le nom de Giselbert ne figure pas dans la charte de fondation ; il apparaît pour la première fois dans la bulle d'Urbain III *Cum simus* du 6 septembre 1186 : *totam Giselberti terram, fundatoris eiusdem ecclesie* A. A. TONGERLO, sect. I, n° 36. — M. A. ERENS, *De oorkonden...*, I, n° 36.

(130) E. VAN ERMEN, *De Utrechtse kapittels Sint-Maarten en Sint-Salvator (Oudmunster) en hun bezittingen in de Antwerpse Kempen (± 1000-1620)*, dans *Pascua Medievalia. Studies voor Prof. Dr. J. M. De Smet, (Medievalia Lovaniensia, Series I, Studia) X*, 36-37, Louvain, 1983.

(131) Voir la thèse de la centralisation juridique voulue par le fondateur de Prémontré dans S. WHEINFURTER, *Norbert von Xanten und die Entstehung des Prämonstratenserordens*, dans *Barbarossa und die Prämonstratenser*, (Schriften zur Stauffischen Geschichte und Kunst, Band 10), 67-100, Göttingen, 1989.

(132) Le nécrologe de l'abbaye de Tongerlo porte au 6 octobre : *commemoratio Giselberti conversi, huius ecclesie fundatoris*. A. A. TONGERLO, sect. II, n° 99. — W. VAN SPILBECK, *Necrologium ecclesie B.M.V. de Tongerlo*, 201, Tongerlo, 1902. — Le nécrologe de Saint-Jean de Beauvais mentionne au 2 décembre : *Giselberti, fundatoris Tungerloensis et ibidem conversi* dans *Gallia Christiana*, V, 411. H. LAMY, *L'abbaye de Tongerlo*, 307-308 contredit l'opinion tenue jusqu'à présent par un grand nombre d'historiens, opinion selon laquelle, avant l'implantation des prémontrés à Tongerlo une église ou un oratoire y existait déjà. Ces derniers s'en référent à la donation des deux tiers des dîmes de l'église que Giselbert semble avoir offerts à la jeune Communauté norbertine de Tongerlo.

Enseveli dans les friches marécageuses de la Campine isolée, le domaine de l'abbaye ne se construisait par les donations que durant les cinquante premières années de la nouvelle fondation (133). Les *Pauperes Christi* préconisant, à l'exemple de leur fondateur, le dépouillement évangélique et le refus des revenus qui ne résulteraient pas de leurs propres labeurs, ne disposaient pas d'une politique économique bien arrêtée. Progressivement ils se voyaient absorbés par les us et coutumes du monde féodal (134). Dès le début ils se heurtèrent au problème des églises qui leur furent confiées, par l'entremise de l'évêque, de la part des propriétaires laïques qui, suite à la nouvelle ordination canonique, furent astreints à s'en défaire (135). Les statuts primitifs de l'Ordre avaient bien stipulé qu'on n'accepterait pas des *altaria*, et le soin pastoral, dans les églises qu'on venait de leur offrir à moins qu'il n'y ait une perspective sérieuse de les transformer en abbaye (136). Mais les réalités dépassaient l'idéal des projets de vie. Alors que les coutumiers ne font aucune mention du service paroissial des religieux avant 1235 (137), la pratique de l'apostolat pastoral avait été sanctionnée dans la bulle *Religiosam vitam* de Clément III datée du 1<sup>er</sup> avril 1188 (138). L'abbaye de Tongerlo était, dès 1186, en possession d'une autorisation pontificale où l'on tient toutefois compte des options fixées dans la codification statutaire primitive au sujet de la vie communautaire des religieux : près des églises paroissiales placées sous le patronat de l'abbé de Tongerlo, celui-ci peut installer une petite Communauté de quatre ou, en cas de besoin, de trois prêtres dont un seul détient les droits de curé (139).

La paternité de l'abbaye de Saint-Michel sur l'abbaye de Tongerlo apparaît, dans les actes de l'époque, comme un fait indiscuté. Ce ne fut qu'au XVII<sup>e</sup> siècle que la controverse au sujet de cette paternité battit son plein, à tel point, qu'on eut recours à la fabrication d'une fausse source le *Liber fundationis monasterii Tungerloensis* afin d'établir une filiation directe de l'abbaye-mère de Prémontré (140).

L'abbaye de Tongerlo avait, aux débuts de son existence, donné accès à des femmes vivant, à l'exemple des Communautés chrétiennes de l'ère apostolique, une vie de virginité et de pau-

(133) H. LAMY, *L'abbaye de Tongerlo*, 127-188, qui donne un exposé toujours valable de la formation du domaine. — E. VAN ERMEN, *De Utrechse kapittels*, dans *Pascua Mediaevalia...*, dans *Medievalia Lovaniensia, Series I, Studia X*, 36, note 33.

(134) Voir D. LOHMANN, *Die Wirtschaftshöfe der Prämonstratenser im hohen und späten Mittelalter*, dans H. PATZE, éd. *Die Grundherrschaft im späten Mittelalter. I, dans Vorträge und Forschungen*, 27, 205-240, Sigmaringen 1983. — D. LOHMANN, *Kirchengut im nördlichen Frankreich. Besitz, Verfassung und Wirtschaft im Spiegel der Papstprivilegien des 11. und 12. Jahrhunderts*, 209-226, Bonn 1983. — G. DISPY, *Les richesses de la terre : Cîteaux et Prémontré devant une économie de profit au XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles*, dans *Problèmes d'histoire du christianisme*, 5, 58-80, Paris, 1974. — T. J. GERITS, *Abdijen en landbouw. Cisterciënzers en Prämonstratensers*, dans *Ons Heem*, 27, 209-235, Sint-Maartens-Latem, 1973.

(135) Sur les premières donations d'églises à Tongerlo voir M. H. KOVEN, *De juridische toestand van de parochies voor de XI<sup>e</sup>de eeuw* dans *Annales du XLF Congrès de la Fédération Archéologique et Historique de Belgique*, 145-152, Malines 1971. — Voir aussi Christine RENARDY, *À propos de dîmes au diocèse de Liège : essai d'analyse des mobiles de restitution (XF-XIV<sup>e</sup> siècle)*, dans *Annales du XLF Congrès de la Fédération Archéologique et Historique de Belgique*, 153-172, Malines, 1971.

(136) « *Haec sunt quae propositum ammodo non recipere : ... altaria ad quae curam animarum pertinet, nisi possent esse abbatia* » R. VAN WARELIGHEM, *Les premiers Statuts de l'Ordre de Prémontré. Le Cln. 17.174 (XIV<sup>e</sup> siècle)*, dans *Annales de l'Ordre de Prémontré*, IX, 45, XXX, 1913. — Voir sur l'orientation spirituelle des fondateurs de Prémontré L. C. VAN DUCK, *Norberti Van Genep en de 'ordo canonici' . Evangelisch leven tussen restauratie en vernieuwing*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XLVIII, 363-408, Anvers, 1974, avec une analyse de la section traitant des chanoines de Prémontré qui longe *se ab hominibus constitutum* contenue dans le *Libellus de diversis ordinibus qui sunt in Ecclesia*, éd. G. CONSTABLE et B. SMITH, 58, Oxford, 1972. — Voir aussi les études et la bibliographie récentes dans : *Norbert van Xanten. Adliger. Ordenstifter. Kirchenfürst*, éd. K. ELM, Cologne, 1984.

(137) Les premières directives se retrouvent dans la codification de 1235 et insistent pour que les religieux demeurant dans les paroisses se conforment aux observances liturgiques et ascétiques inhérentes à leur vocation canoniale : Pl. LIÈVRE, *Les Statuts de Prémontré réformés sur les ordres de Grégoire IX et d'Innocent IV au XIII<sup>e</sup> siècle* dans *Bibliothèque de la Revue d'histoire Ecclésiastique*, 23, 123-124, Louvain, 1946.

(138) J. LE PAIGE, *Bibliotheca Praemonstratensis Ordinis*, 642, Paris, 1633.

(139) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 36 : bulle *Cum simus*. — M. A. ERENS, *De oorkonden...*, 1, n° 36.

(140) A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 43. — M. A. ERENS, *De valse stichtingskronijk der abdij Tongerlo*, dans *Analecta Praemonstratensis*, V, 344-373, Tongerlo, 1929.

veté sous la conduite de l'abbé du monastère. La « normalisation » progressive des observances primitives de Prémontré avait eu pour conséquence que l'on éloignait les femmes pour les placer dans un cloître séparé. Peut-être à la suite d'une décision prise par le premier abbé de Prémontré, Hugues de Fosses, décision qui se répercutait dans les autres fondations prémontrées (141), Tongerlo se résolut à transférer ses religieuses à Euwen sous Broechem. Elles y étaient déjà installées à l'époque de l'abbé Hubert I (1157-1167) (142). Mais leur existence prit fin vraisemblablement du fait de l'attitude plutôt négative face au voisinage de Communautés d'hommes et de femmes qui persistaient dans l'Ordre (143).

Au XIV<sup>e</sup> siècle, l'abbaye de Tongerlo fut gouvernée par des abbés qui se conduisirent de plus en plus comme des administrateurs expérimentés. Ils arrivèrent à consolider leur droit de patronage qui s'étendit désormais sur vingt-deux églises (144). Leur importance grandissante se reflète dans le fait que dès 1390 les abbés de Tongerlo jouissaient du privilège de porter mitre et ornements pontificaux (145).

Avec Jean Geerts (1400-1428) les abbés de Tongerlo firent leur entrée dans l'entourage des ducs de Brabant et se manifestèrent dans la vie publique du duché et dans les rouages administratifs de l'Ordre de Prémontré. Mais la réserve pontificale se faisant de plus en plus menaçante, bénéfique pour la trésorerie pontificale et pour les bénéficiaires, elle se révéla dommageable pour les abbayes mises en commende. Par sa prospérité matérielle l'abbaye de Tongerlo se présentait comme un appât à la gourmandise peu spirituelle de certains dignitaires ecclésiastiques. L'abbé de Tongerlo disposait en effet des revenus d'une exploitation agricole étendue, ce qui lui permettait de promouvoir les arts et les sciences. Il possédait, en outre, des droits seigneuriaux à Tongerlo, Kalmthout-Essen-Huibergen, à Ravels, à Diest, à Zondereigen, à Noorderwijk, Nijlen, Broechem, à Duffel, à Orp, à Vissenaken, à Hapert et Hoogeloon (146). À l'époque moderne les abbés jouiront du droit de haute justice à Tongerlo et dans la seigneurie de Kalmthout-Essen-Huibergen.

À cette époque, le nombre de paroisses dont la collation revenait à l'abbé de Tongerlo s'élevait à quarante. Ce furent dans l'ancien diocèse d'Anvers : Wijnegem, Broechem, Oelegem, Duffel, Herselt, Olen, Alphen, Chaam, Riel, Zundert, Nispen, Hessen, Kalmthout, Nieuwmoer, Roosendaal, Ravels et les chapelles d'Allier et de Oosterwijk (Houtvenne); dans le diocèse de Bois-le-Duc : Bergelyk, Drunen avec Nieuwkuik, Waalwijk, Loon-op-Zand, Sprange, Oevel,

(141) Une lettre de l'abbé Hugues de Fosses à l'évêque de Laon expose les mobiles justifiant l'éloignement des religieuses : C. L. HUGO, *Annales, Probationes*, I, CCCXVIII, Nancy 1734. — Cette mesure semble être confirmée par la bulle *Jusis vois* du 12 décembre 1138 : J. LE PAIGE, *Bibliotheca Praemonstratensis Ordinis*, 427, Paris, 1633. — Voir Th. VAN SCHUNDEL, *De premonstratenser koorzusters : van dubbelkloosters naar autonome conventen*, dans *Gedenboek orde van Prémontré 1171-1971*, 163-177, Averbode, 1971.

(142) Dans un document copié dans le cartulaire de l'abbaye de Floreffe vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle figure le texte suivant : *Hec eadem premonstrata Berta soror nialis in Ewen et domini Huberti Tungerluensis abbatis obediens facta, partem suam, id est medietatem predicti allodii in honorem Dei ecclesie Tungerluensi dedit* : A. É. NAMUR, *Archives ecclésiastiques*, n° 3288. — H. P. H. CAMPS, *Oorkondenboek van Noord-Brabant tot 1312*, I, *De Meijerij van 's-Herogenbosch*, 112, La Haye, 1979.

(143) Dans le décret *De non recipiendis sororibus* des statuts réformés vers 1235 le législateur a stipulé que dorénavant on ne reçoit des religieuses que dans les Communautés qui, depuis leur origine, furent destinées aux sœurs de chœur et jouissaient d'une certaine autonomie vis-à-vis de la branche masculine surtout dans le domaine du temporel : Th. VAN SCHUNDEL, *De premonstratenser koorzusters*, dans *Gedenboek orde van Prémontré*,..., 171.

(144) A. A. TONGERLO, *seci*, I, n° 1001/a. — Ces églises sont énumérées dans la bulle *Pis et honestis* du 8 février 1396.

(145) L'abbé Jean Brief, lors d'un pèlerinage à Rome à l'occasion de l'année sainte 1390, a obtenu ce privilège : W. VAN SPILBEECK, *De abdij van Tongerlo*, 99.

(146) Kalmthout et Essen, prov. d'Anvers, cant. de Brecht ; Huibergen, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional ; Ravels, prov. d'Anvers, cant. d'Arendonk ; Diest, prov. de Brabant, cant. de Diest ; Zondereigen, prov. d'Anvers, dépendance de Baarle-Hertog, cant. de Hoogstraten ; Noorderwijk, prov. d'Anvers, cant. de Herentals ; Nijlen, prov. d'Anvers, cant. de Heist-op-den-Berg ; Broechem, prov. d'Anvers, cant. de Duffel ; — Orp-le-Grand, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne ; — Vissenaken, prov. de Brabant, cant. de Glabbeek-Zuurbeemde ; Hapert et Loon, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

Retie, Tongerlo, Westerlo avec Zoerle et Ramsel, Diessen, Duizel, Hapert et Hoogeloon, Moergestel, Oostelbeers, Poppel, Tilburg et Enschoot, Haaren ; dans l'archevêché de Malines : Diest Saint-Sulpice et Notre-Dame, Schaffen et Vissenaken ; dans le diocèse de Namur : Orp-Grand. Grand nombre de ces cures, et avant toutes celles où la résidence fut obligatoire, furent desservies par des religieux de Tongerlo (147). Afin d'assurer la préparation optimale de ces curés, surtout à l'époque de l'expansion du calvinisme, les abbés eurent à cœur de donner à leurs religieux une sérieuse formation théologique et juridique soit à l'abbaye, soit dans les Universités.

Le XVI<sup>e</sup> siècle connut les fastueux abbatiats de Tsgrooten et Streysters, les plus remarquables peut-être depuis les origines de l'abbaye. Ce siècle vit sombrer la grandeur de Tongerlo par suite de son incorporation dans la mense épiscopale de Bois-le-Duc et par les troubles du soulèvement anti-espagnol dans nos contrées. Mais, on réussit, à un prix très élevé, à se libérer de l'incorporation.

La renaissance, au XVII<sup>e</sup> siècle, fut inaugurée par l'abbé Mutsaerts frayant la voie à ses illustres successeurs Adrien Stalpaerts, Augustin Wichmans et Jacques Crils, qui surent combiner une vie religieusement exemplaire au goût de la science, à une intelligente administration et à une prudente direction de leurs sujets.

Au déclin de l'Ancien Régime, Tongerlo était devenu un séminaire pour les curés blancs, et, à cause de ses propriétés foncières étendues et du succès de ses exploitations agricoles, l'abbaye jouait un rôle important dans la vie sociale et économique de la région (148). Quant cet ensemble menaça ruine sous les coups des décrets novateurs de la politique autrichienne, l'abbé Hermans se laissa tenter par la résistance contre le souverain, une résistance qui ne réussit pas à sortir son effet (149). L'abbaye et ses possessions furent déclarées propriété nationale par le gouvernement français qui venait d'annexer nos provinces. Les religieux furent expulsés (150), le 6 décembre 1796, les bâtiments confisqués et les biens meubles ainsi que les objets d'art qu'on n'avait pu mettre en sûreté, vendus aux enchères ou transportés en France (151).

Grâce à la générosité de quelques recrues dévoués, les rescapés de la longue diaspora réussirent, après un intervalle de quarante ans, à greffer une nouvelle ente sur le tronc mutilé de l'abbaye. Le 2 mai 1838, la réintégration de la Communauté dissoute fut ratifiée par le visiteur des réguliers belges, monseigneur Fr. Th. Corselis, dans une résidence provisoire installée au manoir

(147) A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 76 : ALIPIUS VAN VEEN, *Proprium praemonstratense*, ms., contient une étude sur l'incorporation et l'exemption des paroisses ainsi que sur la juridiction et les droits de l'abbé, étude qui défend à l'extrême les prérogatives réelles ou postulées des abbés. M. H. KOYEN, *Het 'Proprium Praemonstratense' van Alipius Van Veen*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXII, 277-292, Averbode, 1956.

(148) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, reg. 793 : Rapport Anselme de Kulberg, 1785. — Voir Pl. LEFÈVRE, *Les abbayes prémontrées dans les Pays-Bas autrichiens à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXIX, 267-276, Averbode, 1963.

(149) Voir les *Actes du Colloque sur la Révolution brabançonne 13-14 Octobre 1983*, édités sous la direction de J. LORETTI, P. LEFÈVRE et P. DE GRUYSS dans *Centre d'Histoire militaire. Travaux*, 18, Bruxelles, 1984 et notamment A. THON, *Catholicisme et politique. Justifications religieuses de la Révolution brabançonne*, 93-109 ; C. BRUNBEL, *L'adhésion populaire à la Révolution. Les campagnes brabançonnaises en 1790*, 133-162 ; J. ROEGIERIS, *De Brabantse Omwenteling in haar politieke, religieuze en culturele context*, 75-90. — L.C. VAN DUICK, *Abr Godfried Hermans van Tongerlo en de Brabantse Omwenteling*, in H. DE KOK (éd.), *Turnhout den eersten troost der Staten (Taxandria, nouvelle série, LXI)*, 279-304, Turnhout, 1989. — Erik AERTS, *De sekwestratie van de praemonstratenzerabdij en de briefwisseling van de Rekenkamer*, dans *Analecta Praemonstratensia*, LXV, 246-272, Averbode, 1989.

(150) Une première expulsion fut projetée pour le 30 septembre 1796, mais les commissaires durent rebrousser chemin devant les menaces des religieux d'ameuter la population. Voir procès-verbal du 9 vendémiaire de l'an V : H. JACOBS, *Inventaire des archives de l'Administration provinciale d'Anvers*, III, *Culte*, 58-59, Anvers, 1900.

(151) Ch. PIOT, *Rapport à Mr le Ministre de l'Intérieur sur les tableaux enlevés à la Belgique en 1794 et restitués en 1815*, Bruxelles, 1883. — W. VAN SPILBECK, *De voormalige abdijkerk*, 119-136. — Dernièrement Jan CORTHOUTS, *Inventaris van de handschriften in het abdijarchief te Tongerlo*, dans *Bibliotheca Analectorum Praemonstratensium*, fasc. 17, I-VI, Tongerlo, 1987, a fait le point sur les errances des archives de l'abbaye après la suppression de celle-ci.

*Bossenstein* à Broechem. Le supérieur Evermode Backx avec un petit groupe de jeunes religieux put faire sa rentrée dans les bâtiments de l'ancienne abbaye qui n'avaient pas été démolis. Ce fut le 1<sup>er</sup> juillet 1840. Aussitôt on se mit au travail pour recréer le décor dans lequel devait se dérouler le culte liturgique, élément essentiel de la vie canoniale, et l'on projeta la construction d'une église en style néo-gothique qui devait perpétuer le souvenir de l'église abbatiale détruite dans la tourmente révolutionnaire. Bien qu'il s'affairât fougueusement à redonner à son abbaye et à son Ordre la splendeur d'antan, le courageux restaurateur dut se contenter du rôle de précurseur (152). Ce ne fut que sous son successeur Jean Chrysostome De Swert que furent rétablis non seulement la dignité abbatiale, mais encore l'union des abbayes belges et même le lien fédératif qui, jadis, unissait toutes les abbayes de l'Ordre. C'est donc Jean Chrysostome de Swert qui ouvre la liste des abbés de Tongerlo de l'époque contemporaine (153).

\* \* \*

**HENRI I.** Le premier abbé de Tongerlo faisait probablement partie de la Communauté primitive qui s'était installée près de l'église Saint-Michel d'Anvers. Son nom apparaît dans plusieurs actes (154) entre 1133 et 1146 et une commémoration en son honneur fut insérée dans les nécrologes de plusieurs abbayes (155).

Sous l'abbatit de Henri l'avouerie de Tongerlo fut confiée par l'empereur Conrad III au duc de Brabant Godefroid III (156). La jeune fondation fut en outre placée sous la protection du Saint-Siège par une bulle du pape Eugène III, octroyée en 1146 (157). Après cette date on perd la trace de l'abbé Henri, alors que des historiens placent son décès (158) en 1150. Ceux-ci honoreront l'abbé fondateur du titre de bienheureux. Leurs affirmations proviennent en grande partie d'une source peu sûre, le *Liber fundationis monasterii*. Une gravure représentant l'abbé Henri fut exécutée par H. Van Diepenbeek (159).

**HERMAN I.** Le nom de cet abbé ne fut inséré dans les catalogues qu'assez récemment (160). Ce personnage n'apparaît qu'une seule fois dans un acte de 1157 où il s'identifie comme *Her-*

(152) L. C. VAN DUICK, *Evermodus P. H. Backx, de tweede stichter van de abdij van Tongerlo. Bijdrage tot een levensschets (1835-1845)*, dans *De Lindeboom. Gemeentearchief Tilburg, Jaarboek V, 159-204*, Tilburg, 1981. — P. FREDERIX, *Frans Thomas Corselis, Apostolisch Visitator van de regulieren in België, 1834-1850*, mémoire de licence K.U.L., Louvain, 1968. — P. FREDERIX, *De premonstratenzers en visitator Corselis dans Analecta Praemonstratensia*, XLVI, 61-73, 264-298, Averbode, 1970; XLVII, 67-108, 244-261, Averbode, 1971. — L. C. VAN DUICK, *Een ooggetuigenverslag over de terugkeer der abdijheren naar Tongerlo op 1 juli 1840*, dans *Ansfried*, 2, 2-10, Westerlo, 1981.

(153) J. DE CUYPER, *Joannes-Chrysostomus De Swert, vijfzigste abt van Tongerlo (1867|1868-1887), een inleiding tot zijn leven en werken*. Mémoire de licence, K.U.L., Louvain, 1981.

(154) A.A. TONGERLO, sect. 1, n° 2 (1133), n° 3 (1146, n° 4 (1146). — A. M. ERENS, *De oorkonden...*, 1, n° 2, 3, 4. — Henri est mentionné comme témoin dans une charte, datée de 1146, de l'abbaye de Parc: E. DE MARNEFF, *Cartae Parcenses*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, II, 427 (1903).

(155) Nécrologe de Tongerlo: 27 septembre: *commemoratio dampni Henrici primi huius ecclesie abbatis*. Commémoration le 27 septembre dans les nécrologes d'Averbode, Grimbergen et Parc, le 26 septembre à Sainte-Marie-au-Bois, le 22 septembre à Prémontré.

(156) Le pape Eugène III confirma la désignation par l'empereur de Godefroid, duc de Brabant, comme avoué de Tongerlo, dans la bulle *Desiderium quod* du 15 mars 1146: A.A. TONGERLO, sect. 1, n° 3. — A. M. ERENS, *De oorkonden...*, 1, n° 3. — Godefroid lui-même, dans un diplôme à dater entre 1146 et 1159, rapella sa désignation comme avoué de Tongerlo par l'empereur Conrad III: A.A. TONGERLO, sect. 1, n° 4. — A. M. ERENS, *De oorkonden...*, 1, n° 4.

(157) A.A. TONGERLO, sect. 1, n° 3. — A. M. ERENS, *De oorkonden...*, 1, n° 3.

(158) Les arguments appuyant cette assertion sont peu convaincants. Voir H. LAMY, *L'abbaye de Tongerlo*, 10.

(159) Cette gravure est reproduite dans W. VAN SPILBECK, *De abdij van Tongerlo*, 30.

(160) Voir W. VAN SPILBECK, *De abdij van Tongerlo*, 32. — H. LAMY, *L'abbaye de Tongerlo*, 10-12.

*mannus quondam abbas* (161). Il y suit l'abbé Hubert qui entre en scène à partir de 1156. On en a conclu qu'en 1157 Herman avait donné sa démission, si, toutefois, il s'agit d'un abbé de Tongerlo (162). Une commémoration ne semble pas insérée dans les nécrologes des abbayes prémontrées (163).

**HUBERT.** Entre 1156 et 1167 le nom de l'abbé Hubert apparaît dans un grand nombre de chartes (164). Au cours de son abbatiat, la situation matérielle de la jeune abbaye semble se consolider grâce à des donations considérables. Arnulf le Jeune, fils d'Arnulf le Brabançon, céda le droit de patronage des églises de Nispen et de Zundert et deux parties de la dime (165). Son frère, Werner y ajouta, deux ans plus tard, le reste du territoire d'Essen (166). Arnould II de Diest transmit à l'abbaye de Tongerlo le patronat de l'église Saint-sulpice dans cette ville, une transaction qui fut confirmée par l'évêque de Liège et par le duc de Lotharinge (167). Pour s'assurer la protection de l'empereur Frédéric I Barberousse, l'abbé Hubert, en compagnie de Thibaut, abbé de Saint-Michel d'Anvers (168), alla trouver en Italie l'archichancelier impérial Raynald, archevêque de Cologne. Il se rendit ensuite à Lucques où il fit confirmer par l'antipape Victor IV les droits et les possessions acquises à Diest (169). Le même pape renouvela, à la demande d'Hubert, les concessions de ses prédécesseurs et lui accorda le privilège insolite de pouvoir placer un de ses chanoines dans les cures attachées à l'abbaye (170). Hubert garda la direction des religieuses norbertines qui, après leur éloignement de Tongerlo, avaient été installées dans une résidence séparée à Ewen près de Broechem (171). En 1165, enfin ; un acte de

(161) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 7. — M. A. ERENS, *De oorkonden...* I, n° 8.

(162) Hypothèse avancée par W. VAN SPILBEECK, *De abdij van Tongerlo*, 32, mais réfutée par H. LAMY, *L'abbaye de Tongerlo*, 11-12.

(163) R. VAN WAFFELGHEM, *Liste chronologique, dans Analecta praemonstratensia*, XII, 105, Tongerlo, 1936. — G. SLECHTIN, *Necrologium... Averbode*, 106. — Les obits se réfèrent à l'abbé Herman II.

(164) La première mention de l'abbé Hubert figure dans un acte de l'abbaye de Parc de 1156 : E. DE MARNEFFE, *Cartae Praemonstratensis*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, II, 430. — Entre 1166 et 1167, son nom est cité dans une charte d'Averbode (orig., n° 25) : J. EVERS, *De oorkonden der abdij Averbode*, n° 21. 33. — Les diplômes suivants mentionnent le nom de l'abbé Hubert : A.A. TONGERLO : n° 7 (1157), n° 8 (1157), n° 9 (1159), n° 10 (1159), n° 11 (1159), n° 14 (1162), n° 16 (1163), n° 17 (1163), n° 19 (1164), n° 20 (1164), n° 21 (1164), n° 23 (1165), n° 24 (1166), n° 25 (1166). — M. A. ERENS, *De oorkonden...* I, n° 8, 9, 10, 11, 12, 15, 17, 18. 20. 21, 22, 24, 25, 26.

(165) Acte de 1157. A.A. TONGERLO, sect. I, n° 8. — M. A. ERENS, *De oorkonden...* I, n° 9. — F.F.X. CERUTTI, *Geschiedenis van Breda*, 27, note 6, Tilbourg, 1952, a mis en doute l'authenticité de ce diplôme. — Nispen, Pays-Bas, prov. de Brabant Septentrional ; Zundert, prov. de Pays-Bas, prov. de Brabant Septentrional.

(166) Acte de 1159 : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 10. — M. A. ERENS, *De oorkonden...* I, n° 11. — Pour perpétuer le souvenir de ces généreux donateurs, l'abbé Tsgrooten, vers 1512, fit peindre par Goswin Vander Weijden un tableau commémoratif. — Essen, prov. d'Anvers, cant. de Brecht.

(167) Actes de 1163 : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 14, 15, 16, 17. — M. A. ERENS, *De oorkonden...* I, n° 15, 16, 17, 18.

(168) Acte de Raynald, de 1164, le 5 avril, donné à Sarzana, aujourd'hui Brugnato au diocèse de Luni : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 19. — M. A. ERENS, *De oorkonden...* n° 20. — Thibaut, abbé de Saint-Michel d'Anvers, assumé, à partir de 1162, la direction de l'abbaye anversoise. Il semble avoir résigné en 1171 : R. VAN WAFFELGHEM, *Les abbés des monastères belges de l'ordre de Prémontré, dans Analecta Praemonstratensia*, XIII, 19, Tongerlo, 1937. — Selon l'obituaire de Saint-Michel d'Anvers, Thibaut serait mort le 3 août 1167 : *Obituarium Sancti Michaelis Antverpiae, dans Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers*, IV<sup>e</sup>, 1, 150, Anvers, 1859.

(169) Actes de 1164, 13 et 14 avril donnés à Lucques : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 20 et 21. — M. A. ERENS, *De oorkonden...* n° 21 et 22. — S. WEINFURTER, *Norbert von Xanten und die Entstehung des Prämonstratenserordens, dans Barbarossa und die Prämonstratenser*, (Schriften zur Stauffischen Geschichte und Kunst, Band 10), 86, Göttingen, 1969.

(170) Dans une bulle octroyée à Verone en 1186, le 6 septembre, Urbain III ratifia une disposition qui se trouvait dans la ligne des options spirituelles et disciplinaires de l'époque des origines de l'Ordre de Prémontré. Il ordonna que le service pastoral des églises attachées à l'abbaye soit assuré par un religieux prêtre résidant sur place en compagnie toutefois de deux ou trois de ses confrères : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 36. — M. A. ERENS, *De oorkonden...* I, n° 36.

(171) Soumise par son vœu d'obéissance à l'autorité de l'abbé de Tongerlo, Berthe de Brecht, devenue religieuse norbertine, remit sa part de l'alleu de Bludel à l'abbé Hubert qui la vendit à l'abbaye de Postel : ARCHIVES DE L'ÉTAT À NAMUR, *Archives Ecclésiastiques*, n° 3288, fol. 151-152. — H.P.H. CAMPS, *Oorkondenboek van Noord-Brabant*, 112-113. — Broechem, prov. d'Anvers, cant. de Zandhoven.

Gérard, doyen, et du Chapitre de Saint-Servais à Maastricht, scella par la donation de certains de leurs biens, le lien de fraternité qui les unissait à l'abbé Hubert et ses confrères (172). Hubert mourut (173) le 9 décembre 1167, après avoir précédemment déposé la charge abbatiale (174).

**WIBERT.** Nous rencontrons le nom de l'abbé Wibert pour la première fois dans un acte non daté (1166-1167), qui émanait de l'abbé Hubert, mais qui avait été rédigé au commencement de l'abbatit de Wibert (175). Avant de devenir religieux à Tongerlo, Wibert et son frère Gérard avaient donné à l'abbaye la mi-propriété des églises et des dîmes de Oorbeek et de Binkom (176). Devenu abbé, il conclut une association de prières avec l'abbé Louis d'Echternach, au moment où celui-ci céda à l'abbé de Tongerlo le pastorat de l'église d'Alphen (177). Avant 1176, Wibert figura parmi les témoins dans une charte des abbés de Dielegem et d'Affligem, qui notifiaient au Chapitre de Reims les conclusions de leur examen concernant un différend entre l'abbé de Saint-Michel d'Anvers et le curé d'Okkerzeel (178). On rencontre le nom de Wibert parmi les témoins d'un acte non daté de l'abbaye de Parc (179). L'abbé Wibert est mentionné une dernière fois dans un diplôme de 1178, par lequel Gautier Berthout, seigneur de Grimbergen, approuvait la donation fait par son vasal Rabodon de sa personne et de ses biens à l'abbé de Tongerlo (180). Wibert mourut le 8 novembre suivant (181).

**HERMAN II.** Il est fort probable que le religieux appelé *Hermannus*, qui détint successivement la charge de sous-prieur et de prieur, et qu'on retrouve dans les actes de 1165 et 1175, soit à identifier avec l'abbé Herman II (182). Celui-ci eut un long abbatit. Nous le rencontrons, pour la première fois, dans l'acte de Berthold, archidiacre de Liège, qui, en 1178, conféra à l'abbé Herman, en sa qualité de *persona* de l'église de Diest, la charge d'âmes dans cette paroisse (183). Suivent alors de nouvelles donations et les confirmations des possessions qui témoignent de l'importance grandissante de l'abbaye campinoise. En 1186, le pape Urbain III

(172) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 23. — M. A. ERENS, *De oorkonden...*, I, n° 24.

(173) H. LAMY, *L'abbaye de Tongerlo*, 20, corrige le *lapsus calami* de W. Van Spilbeeck qui dans son édition du nécrologe de Tongerlo avait avancé l'année 1157. Les nécrologues de Tongerlo, Averbode, Floreffe, Grimbergen, Ninove et Parc commémorent l'abbé Hubert au 9 décembre. Les nécrologues de Prémontré et de Sainte-Marie-au-Bois (Pont-à-Mousson) au 7 décembre.

(174) L'abbé Hubert est encore mentionné comme *Abbas de Tongerlo* dans un acte où intervient déjà son successeur Wibert comme *tungerlensis monasterii abbas*: A.A. TONGERLO, sect. I, n° 25. — M. A. ERENS, *De oorkonden...*, n° 26. — Voir sur ce problème H. LAMY, *L'abbaye de Tongerlo*, 20-22.

(175) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 25. — M. A. ERENS, *De oorkonden...*, I, n° 26.

(176) Voir la bulle du pape Eugène III du 15 mars 1146: A.A. TONGERLO, sect. I, n° 3. — M. A. ERENS, *De oorkonden...*, n° 3: *ex dono Gerardii et Wiberti fratrum dimidium fundum ecclesiae in Beinchem: ex dono eiusdem Wiberti dimidium fundum ecclesiae de Orbeca.* — Dans son acte mentionné précédemment, l'abbé Hubert attestait, concernant les dîmes de Oorbeek: *abbas Wibertus prefatum decimam ecclesie Tungerlensis contulit.* — Oorbeek, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont; Binkom, prov. de Brabant, cant. de Glabbeek-Zuurbeemde.

(177) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 26. — M. A. ERENS, *De oorkonden...*, I, n° 27. — À noter que le diplôme original repose, depuis 1982, à nouveau aux archives de Tongerlo. Voir Reiner NOLDEN, *Über das Schicksal einer Urkunde der Abtei Tongerlo (Belgien) aus dem Jahre 1175*, dans *Landeskundliche Vierteljahrsblätter*, 28, 89-91, Trèves, 1982. — A. J. BUSTERVELD, *Alphen van Echternachs domein tot Bredase heerlijkheid 1175-1312*, I, dans *Jaarboek van de Geschied- en Oudheidkundige Kring van Stad en Land van Breda « De Oranjeboom »*, XLIII, 77-111, Breda, 1990. — Alphen, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(178) P. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek der wijkheeren van Sint-Michielsabdij te Antwerpen*, 45. — Neder-Okkerzeel, prov. de Brabant, cant. de Schaarbeek.

(179) A.A. PARC, Cart. B/12, f° 91.

(180) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 28. — M. A. ERENS, *De oorkonden...*, n° 29.

(181) Le nom de Wibert est inséré au 8 novembre dans les nécrologues de Tongerlo, Averbode, Bonne-Espérance, Floreffe, Heylissem, Parc et Prémontré. Grimbergen le commémore au 27 septembre.

(182) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 23; sect. II, n° 1, fol. 160. — M. A. ERENS, I, *De oorkonden*, n° 24, 27.

(183) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 29. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 30.

ratifia et corrobora les droits, les obligations et les privilèges de l'abbaye (184). Les ducs de Brabant Godefroid III et Henri I<sup>er</sup>, ratifièrent, en 1183, le transport fait par des personnes de leur entourage, Arnould et Albert de Bonnecroy ainsi que Francon de Lovenjoul, *ad sustentationem pauperum Christi* à Tongerlo, de leurs alleux à Broechem et à Oelegem (185). Henri I<sup>er</sup>, en accord avec son tenancier Charles d'Aarschot, donna, en 1197, une terre à Tongerlo (186).

En 1203, le duc Henri attesta que Guillaume d'Eindhout avait renoncé, en faveur des prémontrés de Tongerlo, à tout droit sur son alleu de Tongerlo et de Pellar (187). En 1183, Rodolphe de Zaehringen, évêque de Liège, confirma l'abbé de Tongerlo dans la possession de l'église de Diest (188), plusieurs dignitaires ecclésiastiques et nobles étant présents comme témoins. Roger de Wavrin, évêque de Cambrai, donna, en 1189, l'autel de l'église d'Oevel (189). D'autres donations furent faites par Godefroid II, abbé d'Echternach (190), par Arnould, sénéchal du duc Godefroid III (191), par Renier, archidiacre de Liège (192), par Gauthier Berthout (193), par Godefroid II, seigneur de Breda (194) et par Henri, archidiacre de Liège (195).

Nonobstant la protection et l'appui de ces autorités, l'abbé eut à affronter les premières querelles au sujet de la possession de certains droits. L'archidiacre Albert de Louvain, poussé par les intrigues de l'épouse d'Arnould de Diest, contesta la validité du personat de l'église de Diest conféré à l'abbé de Tongerlo (196). Le conflit culmina dans une action d'Arnould II de Diest qui, revenant de la croisade, mit la main sur tous les biens de l'église et s'empara de tous les revenus. Ses fils firent de même. L'abbé Herman en appela au jugement du duc de Brabant. Celui-ci, bien qu'il reconnût la légitimité des droits acquis par l'abbé de Tongerlo, n'osa pas mécontenter son puissant vassal, le seigneur de Diest. Il décida donc que l'affaire serait soumise au jugement d'arbitres ecclésiastiques. Trois abbés prémontrés : Albert d'Heylissim, Sébastien de Parc et Sibert d'Averbode se firent les défenseurs de l'abbé Herman devant l'archevêque de Cologne, Adolphe d'Altena (197), et l'abbé de Tongerlo se rendit personnellement à Cologne pour y plaider sa cause (198). Selon toute probabilité, l'archevêque de Cologne remit l'affaire au prince-évêque de Liège. En effet, on ne trouve pas de traces d'une sentence émanant de l'archevêque de Cologne, alors qu'en 1197 Albert de Cuyck, évêque de Liège, confirma les droits de l'abbé de Tongerlo sur l'église de Diest (199). À contrecoeur, Arnould de Diest s'était résigné et, du vivant de l'abbé Herman, il respecta le verdict de l'évêque.

(184) A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 34, 35. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, sect. I, I, n<sup>o</sup> 35, 36.

(185) A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 32, 33. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n<sup>o</sup> 33, 34. — Broechem prov. d'Anvers, cant. de Zandhoven ; Oelegem, prov. d'Anvers, cant. de Zandhoven.

(186) A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 43. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n<sup>o</sup> 45.

(187) A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 48. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n<sup>o</sup> 50. — Pellar probablement Berlaar, prov. d'Anvers, cant. de Liere.

(188) A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 31. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n<sup>o</sup> 32.

(189) A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 37. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n<sup>o</sup> 38. — Oevel, prov. d'Anvers, cant. de Westerlo.

(190) A.A. TONGERLO, sect. II, n<sup>o</sup> 1, n<sup>o</sup> 160. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n<sup>o</sup> 31, 54. — Ces donations furent effectuées entre 1181-1210 et en 1205.

(191) Acte donné avant 1190 : A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 38. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n<sup>o</sup> 39.

(192) Acte donné avant le 8 septembre 1191. A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 40. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n<sup>o</sup> 40.

(193) Acte de 1195 : A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 41. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n<sup>o</sup> 43.

(194) Acte de 1204 : A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 49. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n<sup>o</sup> 51.

(195) Acte de 1205. A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 50. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n<sup>o</sup> 52.

(196) Arnould se trouvait à cette époque en Terre Sainte participant à la troisième croisade (1189-1190).

(197) Les détails qu'on vient de rapporter sont exposés dans la supplique non datée de ces trois abbés : A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 40. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n<sup>o</sup> 42. — Voir H. LAMY, *L'abbaye de Tongerlo*, p. 27 sv. et 146 sv.

(198) «... quod presentium lator abbas de Tungenlo...» *Ibidem*.

(199) A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 42. — M. A. ERENS, *De oorkonden...*, I, n<sup>o</sup> 44.

Des contestations au sujet du domaine abbatial et des droits annexes surgirent à Alphen (200), à Hoogeloon (201), à Nijlen (202) et à Oorbeek (203).

Vers 1196, l'un des chanoines de Tongerlo, Hubert, fut promu à la dignité abbatiale de Parc (204).

On situe le décès de l'abbé Herman (205) vers 1206 mais fin 1209 semble plus probable.

**HENRI II** se trouve dans la plupart des listes abbatiales de Tongerlo. La seule preuve de l'existence de cet abbé est une charte de 1207 au sujet de la querelle concernant le droit de patronage de l'église d'Hoogeloon où l'on retrouve le nom de *H.abbas de tongerlo* (206). Le copiste du *Liber privilegiorum* l'a lu comme *Henricus* et cette lecture fut reprise sans réserve. Seul H. Lamy s'est demandé si le copiste n'avait pas écrit *Henricus* pour *Hermannus* (207). Et, en effet, les doutes de H. Lamy se sont avérés consistants, puisqu'il fut prouvé qu'en 1207 et les années suivantes, Herman II fut toujours en charge comme abbé de Tongerlo. Cela ressort d'un acte du 9 juillet 1209 dans lequel le duc Henri I de Lotharinge annonce la solution de son différend avec le Chapitre Saint-Paul de Liège au sujet de la chapelle de Sint-Joris-Weert (208). Herman II, abbé de Tongerlo, y figure comme témoin à côté des abbés Evrard de Heylissem et Godefroid d'Averbode. Ce qui permet d'exclure de la liste des abbés de Tongerlo Henri II, qui aurait régné entre 1207 et 1209 par la grâce d'une distraction d'un copiste médiéval (209).

**ENGUERRAND.** L'existence de cet abbé n'est certifiée par aucune charte. Il n'a laissé d'autre trace qu'une mention dans le nécrologe de Tongerlo au 21 mars. Une autre main a ajouté dans la marge qu'Enguerrand mourut (210) en 1210. Son abbatat fut de courte durée, puisque le nom de son successeur apparaît déjà en 1210; ce qui laisse présumer que l'abbé Enguerrand a donné sa démission (211).

(200) Un certain G., *persona* d'Alphen, se plaint de ce que Giselbert, dit Doyen, s'approprie les dîmes d'Alphen. La facture extérieure de cet acte, qui n'est pas daté, indique la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

(201) Aux origines de la dispute entre l'abbé Herman et Giselbert, chevalier de Sint-Oedenrode, se trouve la concession, faite par celui-ci de la moitié du droit de patronage de l'église de Hoogeloon. L'abbé de Tongerlo ayant présenté Baudouin, écuyer de Louvain, le chevalier Giselbert avait avancé la candidature de son fils Thierry, chanoine du Chapitre de Sint-Oedenrode. A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 54, 55. — M. A. ERENS, *De oorkonden...*, I, n<sup>o</sup> 56, 57. — H.P.H. CAMPS, *Oorkondenboek van Noord-Brabant*, I, 1, n<sup>o</sup> 103, 136. — Le différend fut conclu en 1207 : A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 54. — M. A. ERENS, *De oorkonden...*, I, n<sup>o</sup> 56; H.P.H. CAMPS, *Oorkondenboek van Noord-Brabant*, I, 1, n<sup>o</sup> 103. — Hoogeloon, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(202) Henri I<sup>er</sup>, duc de Lotharinge, atteste que Nicolas de Ranst a renoncé à toute prétention sur les biens vendus par son frère Arnould à l'abbaye de Tongerlo, biens qui se situent à Nijlen. — Le diplôme est daté de Lierre en 1205 : A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 51. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n<sup>o</sup> 53. — Nijlen, prov. d'Anvers, cant. de Heist-op-den-Berg.

(203) Renier, archidiacre de Liège, remplaçant l'archidiacre Albert de Louvain, certifie que le différend qui opposait l'abbé Herman de Tongerlo à Henri et le beau-frère de ce dernier, Gérard, au sujet de la propriété de l'église et des dîmes de Oorbeek fut pacifiquement résolu. L'acte, non-daté, doit être placé avant le 8 septembre 1191, jour de la nomination d'Albert de Louvain au siège épiscopal de Liège; A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 39. — M. A. ERENS, *De oorkonden...*, I, n<sup>o</sup> 40.

(204) Le nécrologe de Tongerlo porte au 13 décembre la commémoration : « *Com. Huberti sacerdotis et canonici huius ecclesie, quondam abbas in Parcho* » : W. VAN SPILBECK, *Necrologium...*, 252. — *Monasticon Belge*, IV, *Province de Brabant*, 796.

(205) Le nécrologe de Tongerlo commémore son décès le 17 janvier; les nécrologues d'Averbode, de Parc, de Grimbergen et de Ninove, le 21 mars.

(206) A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 54. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n<sup>o</sup> 56. — H.P.H. CAMPS, *Oorkondenboek van Noord-Brabant*, I, 1, n<sup>o</sup> 103.

(207) H. LAMY, *L'abbaye de Tongerlo*, p. 34.

(208) *Actum est hoc anno dominice incarnationis millesimo CC<sup>o</sup> nona mense julio apud Tineslemont*, A.G.R., *Chambre des comptes*, n<sup>o</sup> 1, f<sup>o</sup> 48. — Analyse dans A. VERKOOREN, *Inventaire...*, II, 1, p. 39.

(209) L.C. VAN DYCK, *L'existence chimérique de l'abbé Henri II de Tongerlo (1207/1209)*, dans *Analecta Praemonstratensia*, LXVI, 60-64, Averbode, 1990.

(210) W. VAN SPILBECK, *Necrologium...*, p. 54.

(211) H. LAMY, *L'abbaye de Tongerlo*, pp. 35 et 40.

**WENEMAR.** Cet abbé assista comme témoin à l'acte de donation faite par la pieuse Oda (212) en 1210. Sous son abbatiat, l'abbaye de Tongerlo acquit le patronage des chapelles de Poppel et de Ravels (213). Les démêlés avec Arnould III de Diest au sujet du patronage de l'église de cette ville reprirent avec force. L'évêque de Liège, Hugues de Pierrepont, confia l'arbitrage de ce différend aux abbés d'Averbode et de Saint-Trond qui tranchèrent la querelle en faveur de l'abbé de Tongerlo (214). Arnould revient à la charge en exigeant pour lui-même le patronage de l'église de Diest. Ce ne fut qu'à sa mort qu'il se repentit de son agressivité (215). Wénémar se démit de la charge abbatiale en 1212 ou, au plus tard, en 1213. En cette année l'on retrouve, dans une charte de Henri I<sup>er</sup>, duc de Brabant, le nom du successeur de Wénémar (216). Sa résignation se lit d'ailleurs dans un acte, non daté (entre 1213 et 1221), où Wénémar figure parmi les témoins avec le qualificatif *quondam abbas* (217). Il mourut (218) le 21 mars 1220.

**SALOMON.** Religieux de l'abbaye de Bonne-Espérance, il dirigea les destinées de l'abbaye de Tongerlo à partir de 1212 ou 1213 (219). Les pièces d'archives ne nous renseignent pas sur la question de savoir si Salomon fut élu par les religieux de Tongerlo ou imposé par les supérieurs de l'Ordre. On serait tenté de pencher pour la dernière supposition, car l'accueil fait au nouvel abbé ne fut pas du tout chaleureux, il fut même hostile : pas d'éloges dans les chroniques de l'abbaye, même pas de mention dans le nécrologe de Tongerlo. Par contre, hors de son abbaye Salomon jouissait d'une grande considération. Il fut le premier abbé de Tongerlo qui se fit remarquer au niveau du gouvernement ducal. Le 5 novembre 1214, on le signalait à Anvers lors des négociations entre Henri I<sup>er</sup>, duc de Brabant, et le comte Guillaume de Hollande en vue du mariage de leurs enfants Mathilde et Florent (220). On fit appel à son intervention lors de l'incorporation des religieuses de Pellenberg à l'abbaye de Parc (221). Après son décès, plusieurs abbayes se firent un devoir de faire insérer son nom dans leurs nécrologes (222).

Si les rapports entre les religieux de Tongerlo et leur abbé ne semblent pas avoir été imprégnés de la chaleur d'une entente cordiale, Salomon, de son côté, se dépensa en faveur de son abbaye. Son abbatiat fut marquée par des litiges provoquées par l'implantation de la jeune

(212) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 1, f° 106 v°. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 59.

(213) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 1, f° 176 ; sect. I, n° 58, 59. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, n° 61, 62, 63. — Poppel, prov. d'Anvers, cant. d'Arendonk ; Ravels, prov. d'Anvers, cant. d'Arendonk.

(214) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 60. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, n° 64.

(215) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 1, f° 274 ; sect. I, n° 122. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 133, 134. — Arnould IV de Diest reconnut le droit acquis par l'abbé de Tongerlo de nommer le sacristain et le recteur des écoles de Diest, droit contesté autrefois par Arnould III (25 septembre 1245). Le 27 septembre 1245, Boniface, ancien évêque de Lausanne, confirma cet acte.

(216) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 64. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 68.

(217) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 65. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 69.

(218) Les nécrologes de Tongerlo, d'Averbode, de Heylisse, de Grimbergen, de Parc et de Prémontré en font la commémoration le 21 mars, celui de Fioreffe insère son nom au 20 mars, celui de Rommersdorf au 31 mars. Le nécrologe de Tongerlo ajouté dans la marge l'année de son décès : 1220.

(219) Salomon est mentionné pour la première fois dans un acte de 1213 par lequel Henri I<sup>er</sup>, duc de Lotharingie, attestait que Guillaume de Grainhen a engagé aux religieux de Tongerlo ses dîmes de Broechem, Oelegem et Allier : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 64. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 68.

(220) A.G.R., *Chartes et cartulaires des duchés de Brabant...*, n° 19.

(221) Em. NIEPS, *Le monastère de l'Île-Duc à Gempe*, I et sv. — M. DE TROOSTENBERG, *Les chartes de l'abbaye de l'Île-Duc*, dans *Annales de l'ordre de Prémontré*, I, 1 et sv. — H. LAMY, *L'abbaye de Tongerlo*, p. 42. — *Monasticon belge*, IV, III, 835. — Pellenberg, prov. de Brabant, cant. de Louvain.

(222) Voir les nécrologes d'Averbode, de Bonne-Espérance, de Braine, de Ninove, de Saint-Paul de Verdun qui placent la commémoration de Salomon au 5 janvier, Grimbergen et Prémontré le 6 janvier, Parc le 7 janvier. — À remarquer que l'absence d'une mention dans le nécrologe de Tongerlo pourrait s'expliquer par l'absence des commémorations insérées, dans la couche originale du XIV<sup>e</sup> siècle, sur le premier feuillet du manuscrit. Ce feuillet perdu dès avant 1760 contenait les noms des défunts des six premiers jours de l'année : voir A.A. TONGERLO, sect. II, n° 107.

abbaye dans une région où la convoitise de certaines familles dépassait, sans scrupules, les limites de la légitimité. Cette situation pénible se reflète dans la bulle de protection (223) du pape Honorius II, que l'abbé Salomon dut se procurer (21 mars 1217). La promesse faite en 1213 par Arnould I de Wesemaal de renoncer désormais à l'usurpation des possessions et des droits revenant à l'abbaye (224), illustre, une fois de plus, la situation précaire de la propriété foncière des prémontrés. Le chartrier de Tongerlo témoigne, en outre, d'une série de conflits au sujet de certaines terres à Alphen (225), du patronage de l'église de Binkom (226), des dîmes de Broechem (227).

Parmi les acquisitions effectuées en cette époque, on retiendra une ferme située à Alphen, don de Godefroid III de Breda (228), et les deux tiers des dîmes de Vissenaken, inféodées à l'abbaye de Tongerlo par le Chapitre Saint-Jean de Liège (229).

En 1222, Salomon abdiqua et s'en retourna à son abbaye d'origine. Plus tard, en 1231, il assumait la charge de prévôt des norbertines de l'Île-Duc à Gempe (230), où il mourut en 1232, un an à peine après son installation (231).

**ÉGERIC** est mentionné pour la première fois lors de son investiture, en 1223, devant le Chapitre de Saint-Jean à Liège, des deux tiers des dîmes de Vissenaken (232). En effet, aux termes des conventions préalables, actées en 1217, chaque nouvel abbé de Tongerlo devait se présenter devant ce Chapitre au cours de la première année de son abbatiat (233). Cette même année Egeric se rendit à l'abbaye d'Echternach pour y être investi de l'église d'Alphen (234). En 1223 encore il fit ratifier par Godefroid de Fontaines, évêque de Cambrai, les stipulations convenues au sujet des dîmes de Broechem (235). En 1226, il réussit à mener à bonne fin le long conflit avec Michel de Ransat à propos d'un alleu de l'abbaye de Tongerlo situé à Nijlen (236). Il parvint à régler ses désaccords avec Arnould II de Wesemaal et à maintenir une bonne entente avec Arnould IV de Diest. L'abbé Egeric sollicita et obtint plusieurs lettres apostoliques émanant du pape Grégoire IX pour confirmer les accords passés avec les susdits seigneurs et pour consolider

(223) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 68. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 72.

(224) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 63. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 67. — Voir E. VAN ERMEN, *De landelijke bezittingen van de Heren van Wesemaal in de Middeleeuwen*, 45-46, Leuven, 1982.

(225) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 61, 66. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, n° 65, 70.

(226) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 73. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 77.

(227) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 64, 65. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, n° 68, 69.

(228) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 67. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, n° 71.

(229) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 69, 70. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 73, 74. — Vissenaken, prov. de Brabant, cant. de Glabbeek-Zuurbemde.

(230) La Communauté des sœurs norbertines de Pellenberg fut transférée à Gempe entre 1223 et 1228. — E. NIEFS, *Le monastère de l'Île-Duc*, p. 16, avait identifié Salomon, abbé de Tongerlo, avec le troisième prévôt de Gempe. Selon le témoignage de Libert de Pape dans son *Catalogue* (p. 59 v<sup>o</sup>), Salomon, prévôt de Gempe, avait été auparavant abbé de Tongerlo. Le nécrologe de Bonne-Espérance confirme cette identification : *Commemoratio domini Salomonis, quondam abbatis de Tongerlo et prepositi de Insula Ducis* : E. BROUWRIJ, *Obituaire de l'abbaye de Bonne-Espérance, dans Analecta Praemonstratensia*, XXXVII, 87-88, Averbode, 1961. — Gempe, lieu-dit à Sint-Joris-Winge, prov. de Brabant, cant. de Glabbeek-Zuurbemde.

(231) *Monasticon belge*, IV, III, 835.

(232) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 79. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 83 : *abbatem Egericum de Tongerlo... investivimus securum quod continetur in instrumento inter nos et ecclesiam de Tongerlo confecto*.

(233) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 69, 70. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 73, 74 : *Ita quod quilibet abbas de novo institutus ad ecclesiam nostram accedere... debebit*.

(234) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 81. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 85.

(235) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 80, 83. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 84, 87.

(236) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 90. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 93.

les possessions de l'abbaye (237). En 1232, Henri I<sup>er</sup>, duc de Lotharinge, visitant pour la première fois l'abbaye, y passa un acte déclarant libres de tout impôt les tenanciers de l'abbaye en diverses localités (238). Il montra sa bienveillance envers l'abbaye de Tongerlo en cédant les églises et les dîmes de Tilbourg, Waalwijk, Hoogeloon et Drunen (239). D'autres droits furent acquis à Diest (240), à Tirlemont (241), à Vissenaken (242), à Broechem (243), à Duffel (244) et à Hoogeloon (245).

Fidèle aux obligations que lui imposèrent les statuts de son ordre, l'abbé se fit un devoir de se faire remplacer par son prieur au synode diocésain, qui se tenait chaque année à Léau, afin de pouvoir assister en personne aux assises annuelles du Chapitre général de Prémontré (246).

Le nom d'Egeric se retrouve parmi les témoins dans un acte de 1224 pour l'abbaye de Grimbergen (247) et dans une charte de 1231 émanant de Henri I<sup>er</sup>, duc de Brabant, en faveur de l'abbaye de Berne (248).

Répondant à l'appel des religieux de l'abbaye Saint-Michel à Anvers, Egeric quitta son monastère pour prendre la direction de celui d'Anvers (249). Il y resta jusqu'en 1239, retournant à son abbaye de profession où il mourut (250) vraisemblablement en 1244.

**JEAN I et JEAN II.** Deux abbés, portant le nom de Jean, se succédèrent à cette époque au gouvernail de l'abbaye de Tongerlo. Quelques auteurs ont cru qu'il ne s'agissait que d'une seule personne (251), mais l'existence de deux abbés paraît certaine. Le nécrologe de Tongerlo fait,

(237) A.A. TONGERLO : bulle de Grégoire IX (Anagni, 1233, 3 février) pour confirmer l'accord avec Arnould de Wesemaal. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 107.

A.A. TONGERLO, sect. I, n° 102. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 108, 109 : deux bulles de Grégoire IX (Anagni, 1233, 4 février) concernant les possessions de Diest.

A.A. TONGERLO, sect. I, n° 104. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 110 : pour confirmer les droits et les possessions de l'abbaye à Vissenaken.

A.A. TONGERLO, sect. I, n° 105. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 111 : bulle de Grégoire IX (Anagni, 1233, 5 mars) dans laquelle le pape prend sous sa protection toutes les possessions de l'abbaye.

(238) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 1, fol. 209. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 105.

(239) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 99, 101, 108. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 103, 106, 114. — Tilbourg, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional; Waalwijk, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional; Hoogeloon, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional; Drunen, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(240) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 91, 97, 102, 106. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 94, 101, 108, 112.

(241) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 82. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 86.

(242) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 89, 92, 96, 104. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 92, 95, 100, 110.

(243) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 95. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 98.

(244) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 98. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 102. — Duffel, prov. d'Anvers, cant. de Duffel.

(245) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 100. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 104.

(246) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 86, 87, 88. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 89, 90, 91.

(247) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 87. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 90.

(248) ARCHIVES DE L'ABBAYE DE BERNE à HEESWIJK, II C. I. — H. P. H. CAMPS, *Oorkondenboek Noord-Brabant*, n° 159, pp. 234-235. — H. VAN BAVEL, *Regestenboek van het archief van de abdij van Berne 1134-1400*, n° 27, 7, Heeswijk, 1984, où le compilateur a lu, par mégarde, Egidius au lieu de Egericus. — Berne, abbaye de Prémontré à Heeswijk, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(249) L'abbé Egeric est encore mentionné comme abbé de Tongerlo dans un acte du 20 juin 1234 : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 109. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 115. — L'acte suivant du chartrier est adressé à son successeur Jean, A.A. TONGERLO, sect. II, n° 1, n° 106 v°. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 116.

(250) D. PAPERBROCHUS, *AA.SS. I, Junii*, p. 949. — R. VICHET, *Tongerloo, (ad annum 1244)*. — R. VAN WAEPFELGHEM, *L'obituaire de Prémontré, dans Analectes de l'Ordre de Prémontré*, 39-40, Louvain (1909-1912). — *Obituarium S. Michaelis Ecclesiae Antverpiensis*, éd. P. GENARD, *Inscriptions funéraires et monumentales*, 137.

(251) D. PAPERBROCHUS, *AA.SS. I, Junii*, 965. — A. SANDERUS, *Chorographia...*, I, 317. — *Gallia christiana*, V, 412. — C. L. HUGO, *Ordinis pramonstratensis Annales*, II, 967.

au 21 février, commémoration *domni Johannis quondam huius ecclesie abbatis* (252) alors que l'obituaire d'Averbode, en ce même 21 février, insère le décès *pie memorie domini Johannis abbatis in Thongerlo, qui fuerat canonicus huius ecclesie* (253). Ce dernier fut donc surnommé Jean d'Averbode. Au 24 avril, le nécrologe de Tongerlo fait la commémoration *domni Johannis, dicti episcopi, quondam abbatis huius ecclesie* (254). Mais, puisque les actes ne spécifient pas l'identification par l'ajoute d'un surnom, il est pratiquement impossible de délimiter les abbatiats de ces deux prélats.

Sous leur régime, on constate une forte consolidation de la position foncière de l'abbaye. Le chartrier signale de nouvelles acquisitions à Hapert (255), à Gilze (256), à Vissenaken (257), à Tilbourg (258), à Olen (259), à Kasterlee (260), à Oevel (261) et à Westerlo (262). L'abbaye est à même de s'acheter des propriétés, comme ce fut le cas lors de l'acquisition d'un bois à Gilze, vendu par l'abbesse de Thorn qui avait besoin d'argent (263). En 1253-1254, s'effectua le transfert à l'abbaye des dîmes de Westerlo ainsi que du personat et du patronage de Westerlo et d'Olen, l'une des transactions les plus compliquées réalisées par la famille de Wesemaal (264). Dans le domaine du spirituel aussi, Tongerlo semble avoir atteint un niveau excellent. L'un des religieux de l'abbaye, Gérard de Lierre, fut élu abbé de Saint-Michel d'Anvers (265), alors qu'on fit appel à un autre, Pierre, pour diriger les destinées du couvent des norbertines à Bedbur en Westphalie (266). L'exercice effectif du ministère paroissial semble prendre plus d'extension. L'on accepte le patronage et le personat des églises de Vissenaken (267), de Westerlo,

(252) W. VAN SPILBECK, *Necrologium...*, 36.

(253) G. SLOCHTEN, *Necrologium... Averbode*, 78.

(254) W. VAN SPILBECK, *Necrologium...*, 79; du même auteur, *De abdij van Tongerlo*, 87 et sv.

(255) En décembre 1235, Arnould de Rans, chevalier, et sa femme vendirent au couvent de Tongerlo leurs propriétés allodiales à Hapert. En janvier 1236, le chevalier Daniel de Wanghe et sa femme Béatrice de Rans firent de même: A. A. TONGERLO, sect. II, n° 1, p. 261. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 119, 121. — P.-H.P. CAMPS, *Oorkondenboek...*, I, n° 177, 178. — Hapert, Pays-Bas prov. de Brabant septentrional.

(256) En 1236, Hildegonde, abbesse de Thorn, céda à l'abbaye de Tongerlo, contre un cens annuel, un bois dit de Sainte-Marie à Gilze; en 1238 un rappel de cet acte: A. A. TONGERLO, sect. I, n° 114, 117. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, n° 124, 127. — Gilze, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(257) Le 19 décembre 1237, Lutgarde et son fils Otton donnèrent à l'abbaye tous leurs biens situés à Vissenaken: A. A. TONGERLO, sect. I, n° 116. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 126.

(258) Plusieurs actes concernent des donations faites à Tilbourg à partir du 18 mars 1242, avril 1253, mai 1253, mai 1263: A. A. TONGERLO, sect. I, n° 118, 133, 134, 135, 136, 145. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 129, 163, 164, 165, 166, 190.

(259) Le 27 mai, le doyen de la Chapelle du Saint-Sauveur à Utrecht cédèrent à l'abbaye la dime d'Olen; A. E. A., TONGERLO, orig., n° 2. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 130. — Olen, prov. d'Anvers, cant. d'Herentals.

(260) Le 19 juillet 1249, Henri III, duc de Brabant, donna les deux tiers du moulin à Brustele (Kasterlee): A. A. TONGERLO, sect. I, n° 127. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 146. — Kasterlee, prov. d'Anvers, cant. d'Herentals.

(261) Le 28 octobre 1251, Henri Berthout de Geel, avec le consentement de Gauthier Berthout de Malines, dont il est le vassal, céda à l'abbaye les dîmes d'Oevel: A. A. TONGERLO, sect. I, n° 131. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 149. — Oevel, prov. d'Anvers, cant. de Westerlo.

(262) Voir plusieurs actes concernant les droits de l'abbaye sur les églises de Westerlo et d'Olen émanant du Chapitre Saint-Martin d'Utrecht. Les pièces se trouvent actuellement A. E. Anvers, *Tongerlo, orig.* — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 152 à 161, 169 à 176, 179 à 184, 186. — Westerlo, prov. d'Anvers, cant. de Westerlo.

(263) A. A. TONGERLO, sect. I, n° 117. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 127.

(264) A. E. ANVERS, *Tongerlo, orig.* — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 153. — Pour l'analyse des procédures juridiques complexes qui n'exigent pas moins de 27 chartes, voir E. VAN ERMEN, *De landelijke bezittingen van de heren van Wecemaal in de Middeleeuwen*, I, 69-74. Van Ermen corrige l'exposé de H. LAMY, *L'abbaye de Tongerlo*, 163.

(265) Commémoration à Tongerlo au 10 juin: W. VAN SPILBECK, *Necrologium...*, 113. — *Obituarium Ecclesie Sancti Michaelis Antverpiae*, dans P. GENARD, *Inscriptions funéraires et monuments*, 146.

(266) Le nécrologe de Tongerlo le commémore au 5 octobre: *petri praepositi in Bedbur, quondam canonici huius ecclesie*: W. VAN SPILBECK, *Necrologium...*, 201. — J. SLOET, *Het hoogadelijk vrij wereldlijk stift te Bedbur bij Kleef en zijne Juffers*, Amsterdam, 1879, mentionne le prévôt Pierre en 1251, CXVII. — *Het necrologium van Arnold van Vessen*, Ed. G. VAN DER VELDEN, 77, Heeswijk, 1986.

(267) A. A. TONGERLO, sect. I, n° 116. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 126.

d'Olen (268) et de Diest (269). Des lettres apostoliques émanant d'Innocent IV (11 septembre 1246) et d'Urbain IV (23 mars 1262) (270) vinrent confirmer les droits acquis par l'abbé. Le droit synodal, que l'abbé exerçait sur la paroisse de Tongerlo en s'appuyant sur une charte dont l'authenticité fut contestée par l'archidiacre Erleboud de Braine, reçut, après un examen par des juristes, une ratification épiscopale (271). On obtint encore une bulle d'Alexandre IV (24 septembre 1256) qui confirmait l'abbaye dans la paisible possession de ses biens et de ses droits (272), et une bulle d'Urbain IV (20 juin 1262) concédant à l'abbaye le droit de percevoir les dîmes novales dans les localités où elle jouissait déjà du droit de perception des dîmes anciennes (273).

L'abbatiat de Jean II prit fin en 1263. Son successeur, Pierre (274), apparaît dès le 21 octobre 1263.

**PIERRE.** Le nom de cet abbé apparaît pour la première fois dans l'acte du 31 octobre 1263 mentionné ci-dessus (275). Dans un acte scabinal daté du mois de mai 1264, Arnould III de Wesemaal, seigneur de Westerlo, attesta avoir cédé à l'abbaye de Tongerlo 18 bonniers de terres à Westerlo et à Olen (276). Une fois de plus, les revendications avancées par Arnould de Diest au sujet de la perception d'une partie des dîmes et de la délimitation de la paroisse de Saint-Sulpice, furent jugées devant des arbitres et conclues par un compromis (277). À la suite de ce différend, Evrard, prévôt du Chapitre de Deventer, apparenté à Arnould, renonça à ses droits sur la moitié des dîmes de Diest et reconnut les droits de l'abbaye de Tongerlo (278). Sous le régime de l'abbé Pierre, l'abbaye reçut en bail emphytéotique les biens, les droits et les dîmes que le Chapitre Saint-Martin de Liège possédait à Retie, ainsi que le patronage de l'église (279). Le nom de l'abbé est mentionné une dernière fois dans une charte du mois d'avril 1265/1266 par laquelle Arnould III de Wesemaal certifiait n'émettre aucune prétention au sujet du bois de Sterscot et des prés situés sous Schoutbroeck à Tongerlo (280).

Le nécrologe de Tongerlo note, dans la marge, l'année du décès de Pierre : 1270. Selon W. Van Spilbeeck cette date doit être fautive. Il suggère le 23 septembre 1265 (281). Il ne semble toutefois pas exclu que Pierre ait résigné en 1265/1266 et soit décédé en 1270.

(268) A. É. ANVERS, *Tongerlo*, orig. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 152.

(269) A. A. TONGERLO, sect. I, n° 137. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 167. — En 1253, la chapelle du manoir devint centre paroissial issu du démembrement de la paroisse Saint-Sulpice.

(270) A. A. TONGERLO, sect. I, n° 125, 143. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 138, 188.

(271) Le 25 mars 1235, Erleboud de Braine, archidiacre d'Anvers, confirma le contenu de la charte contestée de 1133 ; A. A. TONGERLO, sect. I, n° 111. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 120. — Voir E. VAN MINGROOT, *De stichtingsoorkonde van de abdij Tongerlo : echt of vals ?* dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XLIII, 641, Bruxelles, 1972, maintient ses réserves au sujet de l'expertise des juristes consultés par l'archidiacre. Le sceau de la charte ayant disparu, on ne dispose que d'une mention sommaire fournie par Augustin Wichmans qui ne donne pas le texte de la légende du sceau.

(272) A. A. TONGERLO, sect. I, n° 142. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 185.

(273) A. A. TONGERLO, sect. II, n° 13. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 189.

(274) Le 31 octobre 1263, l'abbé Pierre s'engagea à faire célébrer la messe dans l'église d'Oelegem : A. A. TONGERLO, sect. I, n° 146. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 191.

(275) A. A. TONGERLO, sect. I, n° 146. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 191.

(276) A. A. TONGERLO, sect. I, n° 155. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 194.

(277) Acte du 7 septembre 1264 : A. A. TONGERLO, sect. I, n° 156. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 195.

(278) Acte du 16 septembre 1264 : A. A. TONGERLO, sect. I, n° 157, 158. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 196, 197.

(279) Actes du 18 novembre 1264 et du 20 février 1265 : A. A. TONGERLO, sect. I, n° 159, 160, 161. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 198, 199, 200. — Retie, prov. d'Anvers, cant. d'Arendonk.

(280) A. A. TONGERLO, sect. I, n° 162/A. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 201. — R. VAN WAEPELGHEM, *Les abbés des monastères belges*, 32, signale le nom de l'abbé Pierre dans une source datée de juillet 1265, sans toutefois indiquer une référence.

(281) W. VAN SPILBEECK, *Necrologium...*, 190.

**FRANCON.** Le début de l'abbatit de Francon doit se situer en 1265/1266. Le 27 février 1266, il se fait investir par Arnould, abbé d'Echternach, de l'église d'Alphen et de la chapelle de Diessen aux termes de la *pactio* de 1175 (282).

Francon, religieux de l'abbaye de Grimbergen avait été appelé à Tongerlo pour y diriger la Communauté. En effet, le nécrologe de Ninove le mentionne au 7 septembre en précisant : *Franco, quondam abbas in Tongherlo, sacerdos et canonicus in Grimbergis* ; le nécrologe de Grimbergen, au 9 septembre : *Franco quondam abbas, frater noster* (283). Le nécrologe de Tongerlo commémore son abbé au 17 janvier, mais cette divergence ne justifie toutefois pas de postuler l'existence de deux abbés du même nom. L'insertion de Francon dans le nécrologe de Tongerlo est d'ailleurs due à une main postérieure (284).

Faute de documents, il n'est pas possible d'établir avec certitude la fin de l'abbatit de Francon. Son successeur, Jean de Berlaar, est déjà en charge en 1270.

**JEAN DE BERLAAR.** L'accession de Jean III, que le nécrologe de Tongerlo (285) appelle Jean de Berlaar, à la dignité abbatiale doit se situer peu de temps avant son investiture, par l'abbé d'Echternach, de l'église d'Alphen et la chapelle de Diessen. Cette investiture fut enregistrée dans un acte (286) du 18 mai 1270. La veuve et les enfants de feu Gérard, seigneur de Zelem, pour terminer les contestations au sujet des dîmes de Diest dont ils réclamaient la possession, renoncèrent, par l'intermédiaire de leur parent Arnould, seigneur de Diest, à toutes leurs prétensions et reconnurent les droits de l'abbaye de Tongerlo (287). Pour ce qui en est des droits et des possessions de l'abbaye de Tongerlo à Vissenaken-Saint-Martin, le Chapitre de l'église Saint-Jean à Liège, établit que dorénavant chaque abbé de Tongerlo, au cours de la première année de son abbatit, se présenterait en personne devant le Chapitre, porteur d'un don en reconnaissance de la cession. Cet acte du 24 décembre 1277 fixait en outre un nouveau montant pour le cens annuel (288). L'abbé Jean fut choisi avec d'autres dignitaires pour exécuter la restitution des biens usurpés par Godelfroid, seigneur de Wesemaal, qui, par un acte du 17 juin 1272, avait pris ses dispositions de dernières volontés (289). Le 12 février 1277 n.s., l'abbé de Saint-Laurent de Oostbroek, près d'Utrecht, pria l'abbé de Tongerlo et son prieur de se rendre à Westerlo pour y exhorter, en l'église paroissiale, Arnould IV, seigneur de Wesemaal à payer ses arriérés de dettes, sous menace de procédure judiciaire (290). On rencontre, une dernière fois, l'abbé Jean de Berlaar dans l'acte de donation des dîmes de Meer, faite par Marguerite, veuve de Jean de Meer, à l'abbaye Saint-Michel d'Anvers (291) le 12 juin 1278. On admet

(282) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 164. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 204. — Voir le contrat entre Echternach et Tongerlo, A.A. TONGERLO, sect. I, n° 26. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 27. — Diessen, Pays-Bas prov. de Brabant septentrional.

(283) R. VAN WAERFELGHEM, *Les abbés des monastères belges*, 32.

(284) W. VAN SPILBEECK, *Necrologium...*, 12.

(285) W. VAN SPILBEECK, *Necrologium...*, 95. — Comme Berlaar est une commune à proximité de la ville de Lierre, Joseph VANDER ACHTER, dans son introduction du *Memoriale Tongerloense*, commencé par RENIER VICHET (A.A. TONGERLO, sect. II, n° 95), a avancé l'hypothèse que Jean de Berlaar et un autre Jean surnommé de Lierre, son successeur, seraient une seule et même personne.

(286) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 172. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 214.

(287) Cet acte est daté du mois d'août 11271 : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 173/A. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 215. — Le contenu de cette charte fut ratifié par Jean I<sup>er</sup>, duc de Lotharingie et de Brabant, et par d'autres nobles seigneurs le 6 janvier 1272 : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 173. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 217.

(288) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 178. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 224.

(289) Le 12 juin 1272 : A.É. ANVERS, *Tongerlo*, orig., n° 4. — M. A. ERENS, *De oorkonden...*, I, n° 219. — E. VAN ERMEN, *De landelijke bezittingen van de heren van Wezenaal in de Middeleeuwen*, I, 103.

(290) S. MULLER, A. C. BOUMAN, K. HEERINGA et F. KETNER, *Oorkondenboek van het Sticht Utrecht tot 1301*, IV, 167-138, n° 1924, Utrecht, Den Haag. — Voir E. VAN ERMEN, *De landelijke bezittingen van de heren van Wezenaal in de Middeleeuwen*, I, pp. 52-53.

(291) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek der Witheerenabdiij van Sint Michiels te Antwerpen*, n° 203, 204. — Meer, prov. d'Anvers, cant. de Hoogstraten.

généralement que l'abbatit de Jean de Berlaar prit fin (292) en 1280. Fut-ce par abdication comme R. Van Waefelghem le suggère ? Où la mort mit-elle un terme à cet abbatit ? L'année 1276, qu'une main postérieure a insérée dans la marge du nécrologe de Tongerlo qui commémore l'abbé Jean le 12 mai, ne semble pas correspondre aux témoignages diplomatiques (293).

**JEAN DE LIERRE.** Le chartier de Tongerlo n'offre aucun point d'appui pour résoudre la confusion créée par une éventuelle succession de deux abbés portant le même nom Jean. On sait seulement que l'abbatit de Jean prit fin vers 1286, car c'est le 2 novembre 1287 (294) que l'abbé Guillaume, comme il se devait, se présenta à Echternach pour y recevoir l'investiture de l'église d'Alphen (295). Il semble que Renier Vichet fût le premier à introduire l'existence d'un abbé appelé Jean de Lierre qui, abbé de l'abbaye de Mariënweerd depuis 1278, aurait été transféré à partir de 1280 au siège abbatial de Tongerlo (296). Charles-Louis Hugo a utilisé ces renseignements pour la composition de sa liste d'abbés de Tongerlo (297). Sanderus signale poliment la possibilité de l'existence de deux abbés distincts : Jean de Berlaar et Jean de Lierre, mais il ne cache pas ses préférences pour un seul abbatit dont le titulaire serait Jean, de Berlaar ou de Lierre, et qui dura de 1270 jusqu'en 1286 (298).

Au cours de cette époque, le chartier nous renseigne au sujet de l'acquisition, moyennant un bref apostolique de Martin IV, du droit de succession sur les biens meubles et immeubles des religieux profès de l'abbaye, à l'exception de biens féodaux (299). À signaler en outre l'acquisition du droit de perception des dîmes à Enschoot (300), à Bergeyk (301), à Vissenaken, à Drunen (302) et à Broechem (303).

Dans le nécrologe de Tongerlo on a inséré la commémoration de l'abbé Jean au 4 mars (304). Renier Vichet affirme que le décès de Jean se situe en 1286 (305).

**GUILLAUME VAN CALSTEREN.** Issu de la noble famille van Calsteren de Louvain (306), l'abbé Guillaume apparaît dans le chartier de Tongerlo, au moment où on renouvelle, au début

(292) W. VAN SPILBECK, *De abdij van Tongerlo*, 90. — R. VICHET, *Tongerloo*, 246, prétend que Jean III aurait abdiqué ou serait mort en 1280.

(293) R. VAN WAEFELGHEM, *Les abbés des abbayes belges*..., 32. — W. VAN SPILBECK, *Necrologium*, 95. — Voir les nécrologes d'Averbode (4 mai), Heylissen (4 mai) et du Parc (12 mai).

(294) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 205. — M. A. ERENS, *De Oorkonden*..., I, n° 257.

(295) R. VICHET, *Tongerloo*, 246. — W. VAN SPILBECK, *De abdij van Tongerlo*..., 89 a repris les assertions du célèbre historiographe.

(296) C. HUGO, *Annales Ordinis Praemonstratensis*, I, 877. — À remarquer que l'auteur, dans le tome II, col. 970, affirme que Jean de Berlaar vint de Mariënweerd en 1269 pour y rester à la tête de la Communauté jusqu'en 1286.

(297) A. SANDERUS, *Chorographia sacra Tongerloae*, p. 38.

(298) Le 1<sup>er</sup> juillet 1282 ; A.A. TONGERLO, sect. I, n° 184. — M. A. ERENS, *De Oorkonden*..., I, n° 233.

(299) Le 27 août 1282 ; A.A. TONGERLO, sect. I, n° 185, 186. — M. A. ERENS, *De Oorkonden*..., I, n° 234, 235. — Enschoot, Pays-Bas, prov. Brabant septentrional.

(300) En août 1283 ; A.A. TONGERLO, sect. II, n° 1, f° 257 v°. — M. A. ERENS, *De Oorkonden*..., I, n° 237. — Bergelijk, Pays-Bas, prov. Brabant septentrional.

(301) Les 11 février 1284 et 8 mai 1284 ; A.A. TONGERLO, sect. I, n° 189, 191. — M. A. ERENS, *De Oorkonden*..., I, n° 240, 242.

(302) Le 3 mai 1284 ; A.A. TONGERLO, sect. II, n° 1, f° 216. — M. A. ERENS, *De Oorkonden*..., I, n° 241. — Drunen, Pays-Bas, prov. Brabant septentrional.

(303) Le 16 juillet 1285 ; A.A. TONGERLO, sect. I, n° 198. — M. A. ERENS, *De Oorkonden*..., I, n° 248.

(304) W. VAN SPILBECK, *Necrologium*..., 43.

(305) R. VICHET, *Tongerloo*, 250.

(306) W. VAN SPILBECK, *De abdij van Tongerlo*, 90. — R. VICHET, *Tongerloo*, 250. — Plusieurs membres de la famille de Calsteris tous échevins de Louvain, sont mentionnés dans des chartes de l'abbaye de Tongerlo c.a. Francon, Godefroid, Guillaume : cf. M. A. ERENS, *De Oorkonden*..., n° 187, 244, 245, 262, 279, 282.

de son abbatiat, l'investiture des églises d'Alphen et de Diessen (307) par un acte du 2 novembre 1287. Au cours de son gouvernement qui fut de très courte durée, on réussit à régler un différend avec les cisterciens au sujet des limites et des dîmes des paroisses de Wouw et de Nispen (308).

En 1288, Guillaume se rendit au Chapitre général de Prémontré. Tombé malade, il y mourut (309) le 18 octobre 1288 et y fut enterré.

**RENIER.** Le nom de cet abbé n'a survécu que dans les nécrologes et les chroniques de l'abbaye, le chartrier reste muet à son sujet. Alors qu'il gouvernait l'abbaye, la question des dîmes noyales, dont la perception avait été concédée aux prémontrés par privilège apostolique, resurgit lors d'un différend avec le recteur de l'église de Poederlee (310). Au sujet de la même dîme, à Vissenaken, l'abbaye de Tongerlo et le seigneur Jean s'affrontèrent, mais le différend put être résolu grâce à l'arbitrage de l'abbé Henri de Saint-Michel d'Anvers et du prévôt Renier de Gempe (311). La propriété foncière et immobilière de l'abbaye connut une certaine expansion grâce à l'achat de plusieurs bonniers de terres près de Tirlemont (312), et par l'acquisition de quelques immeubles situés *super Triscum Thenense* (313). Jean I<sup>er</sup>, duc de Brabant, céda 8 fermes à Udenhout (314) et Jean Berthout, seigneur de Gramene, laissa à l'abbaye la perception des dîmes noyales à Oevel (315) et vendit à la Communauté de Tongerlo ses cens et ses serfs dans le dit village (316).

Renier Vichet (317) place le décès de l'abbé Renier au 15 janvier 1293, tandis que le nécrologe (318), indique, en note marginale, l'année 1295.

**ARNOULD DE GRIMBERGEN** entre en scène, selon R. van Waefelghem, le 8 septembre 1294 (319). L'abbaye vécut dans la paisible possession de ses droits et de ses biens. On constate une consolidation du domaine abbatial qui s'agrandit par l'acquisition de 41 bonniers de bruyère à Alphen (320), de 27 bonniers de pâturage à Vorst-Kempen (321), de 19 bonniers de bruyère situés à Oirschot (322). Quelques escarmouches avec Gérard, seigneur de Diest et châtelain d'An-

(307) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 205. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 257.

(308) Le 13 juillet 1288, A.A. TONGERLO, sect. I, n° 208. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 260. — Wouw, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional; Nispen, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(309) W. VAN SPILBECK, *Necrologium...*, 210; R. VAN WAEFELGHEM, *L'obituaire de Prémontré*, 203 : *Comm. domni Willermi abbatis de Tongerlo, in hoc loco quiescentis*. — Voir les nécrologes d'Averbode, du Parc, de Prémontré (18 octobre) et de Ninove (16 octobre).

(310) Le 20 mars 1290; A.A. TONGERLO, sect. I, n° 211. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 263. — Poederlee, prov. d'Anvers, cant. d'Herentals.

(311) Le 21 février 1291; A.A. TONGERLO, sect. I, n° 213. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 268.

(312) Les 2 octobre 1290, 6 novembre 1291, 26 juin 1293; A.A. TONGERLO, sect. I, n°s 212/B, 215, 222. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n°s 265, 270, 277. — Tirlemont, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont.

(313) Le 6 juillet 1291, A.A. TONGERLO, sect. I, n° 214. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 269. — *Triscum* est l'ancienne dénomination de la grande place de Tirlemont.

(314) En novembre 1290; A.A. TONGERLO, sect. II, n° 116, f° 2 v°. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 267. — Udenhout, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(315) En avril 1292; A.A. TONGERLO, sect. I, n° 216. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 271.

(316) Le 13 octobre 1292; A.A. TONGERLO, sect. I, n°s 219, 220, 221. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, n°s 274, 275, 276. — Oevel, prov. d'Anvers, cant. de Westerlo.

(317) R. VICHET, *Tongerlo*, 256.

(318) W. VAN SPILBECK, *Necrologium...*, 10.

(319) R. VAN WAEFELGHEM, *Les abbés des abbayes belges...*, 108. L'auteur n'appuie son assertion sur aucune source.

(320) Le 26 février 1295; A.A. TONGERLO, sect. I, n° 232. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n° 289.

(321) En mai 1295; A.A. TONGERLO, sect. I, n°s 233, 136. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n°s 292, 293. — Vorst, prov. d'Anvers, cant. de Westerlo.

(322) Le 30 août 1301; A.A. TONGERLO, sect. II, n° 1, f° 235 v°. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n° 338. — Oirschot, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

vers (323), déparèrent à peine ce décor harmonieux. Ajoutons encore que la bienveillance de Jean II, duc de Brabant et avoué de l'abbaye, se porta garante du bien-être du couvent de Tongerlo et de ses habitants (324). De leur côté, ceux-ci se rendirent dignes des éloges du duc à cause de leur fidélité dans l'accomplissement de leurs obligations de vassaux (325). On trouve une dernière mention de l'abbé Arnould dans un acte du 9 juillet 1304 par lequel celui-ci atteste que le Chapitre de Sainte-Waudru de Mons jouit du droit de gîte dans la demeure *Kemmenade* à Hérentals (326). Ce dernier acte permet de mieux situer le décès de l'abbé Arnould. Contrairement à ce que proposaient Vichet (327) et Bosschaerts (328) qui avancèrent l'année 1299, l'opinion de l'éditeur du nécrologe semble donner plus de garanties quand il s'en tient au 7 février 1305 (329).

**GODEFROID ROEST** était natif de Hérentals (330). Le chroniqueur W. Bosschaerts affirmait que l'abbé Godefroid entra en charge vers 1300 (331). Et tout cas, le début de son abbatiat doit se situer entre le 9 juillet 1304, date du dernier acte octroyé par l'abbé Arnould de Grimbergen, et le 1<sup>er</sup> mai 1305, date de l'accord du nouvel abbé avec quelques clercs de Diest au sujet de la chapelle de Notre-Dame de la Vigne, récemment construite. Ils remetèrent leur différend entre les mains de trois arbitres (332), qui, par une sentence arbitrale du 21 juin 1305 (333) prononcèrent un verdict favorable à Tongerlo. La même année, un contrat fut signé stipulant les droits et les obligations de la Confrérie de Notre-Dame de la Vigne (334). Le 6 décembre 1306, l'abbé de Tongerlo et le Chapitre Saint-Martin de Liège, tombèrent d'accord au sujet des biens du Chapitre situés à Retie et tenus en fuytose par l'abbaye, mais usurpés par les Berthouts de Duffel (335). La convention remaniée fut ratifiée par Thibaut de Bar, évêque de Liège, et par Adam de Crécy, abbé de Prémontré (336). Une querelle avec Philippe de Liedekerke, seigneur d'Ulvenhout et d'Alphen, concernant des livraisons de pain (337), connut une fin heureuse, le 4 juin 1308, par l'exemption de ces corvées (338). Le duc de Brabant,

(323) Les 1<sup>er</sup> avril 1298 et 23 juin 1299 : A. A. TONGERLO, sect. I, n° 248 ; sect. II, n° 1, n° 279 v°. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, n° 308, 318.

(324) A. A. TONGERLO, sect. I, n° 245, 246, 247. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n° 305, 306, 307.

(325) Le 28 janvier 1300 : A. A. TONGERLO, sect. I, n° 259. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n° 322.

(326) L. DEVILLERS. *Chartes du Chapitre de Sainte-Waudru de Mons*, 527, Bruxelles, 1899. — Le 21 juin 1304, les chanoinesses de Sainte-Waudru à Mons avaient cédé cette maison à l'abbaye de Tongerlo pour un cens annuel de 10 sols. — A. A. TONGERLO, sect. I, n° 1, n° 27 v°. — L'abbaye s'en servait comme d'un refuge jusqu'environ 1440. Voir Jean COHNEN, *Die men heyi van Kijmenaden. De oorsprong van het geslacht Van Kemmenade in het kader van de geschiedenis van Son*, 138, Geldrop, 1978.

(327) R. VICHET, *Tongerloo*, 262.

(328) W. BOSSCHAERTS, *Chronicon...*, 36.

(329) W. VAN SPILBEECK, *Necrologium...*, 26. — Cf. les nécrologues du Parc, de Grimbergen et d'Averbode. Arnould est commémoré le 2 juin dans le nécrologe de Berne-Heeswijk : G. M. VAN DER VELDEN, *Het necrologium van Arnold van Vessem uit 1574*, 50.

(330) W. VAN SPILBEECK, *Necrologium...*, 15 : *Domnus Godefridus de Herentals, abbas huius ecclesie*. — Dans plusieurs actes du chartrier de l'abbaye on trouve le nom de Henri Roest, échevin de Hérentals : M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n° 472, 487, 509, 532.

(331) W. BOSSCHAERTS, *Chronicon...*, 36.

(332) A. A. TONGERLO, sect. I, n° 293. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n° 359.

(333) A. A. TONGERLO, sect. I, n° 282, 284. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n° 361, 362.

(334) A. A. TONGERLO, sect. I, n° 293. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n° 369.

(335) Sous le règne de l'abbé Pierre, par un acte du 18 novembre 1264, l'abbaye de Tongerlo reçut le patronat de l'église de Retie et des dîmes dans cette commune : A. A. TONGERLO, sect. I, n° 159, 160. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 198, 199. — Le nouvel accord est contenu dans la charte A. A. TONGERLO, sect. I, n° 300. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, n° 382.

(336) Le 1<sup>er</sup> mai 1307 : A. A. TONGERLO, sect. I, n° 299. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n° 384.

(337) Quelques années plus tôt, l'abbé Arnould avait eu les mêmes ennuis avec le seigneur de Diest qui prétendait que les religieux de Tongerlo étaient obligés de lui fournir une charrette de pain chaque fois qu'il devait s'équiper pour la guerre en compagnie du duc de Brabant. Celui-ci, à la demande de l'abbé de Tongerlo, avait contraint le seigneur de Diest à renoncer à ses exigences, le 23 juin 1299 : A. A. TONGERLO, sect. II, n° 1, n° 279 v°. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n° 318.

(338) A. A. TONGERLO, sect. I, n° 307. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n° 394. — L'acte fut vidimé par les échevins de Breda le 6 août 1308 : A. A. TONGERLO, sect. I, n° 313. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n° 400.

Jean II, concéda à l'abbé, en exclusivité, le droit de chasse dans les propriétés allodiales de l'abbaye (339). On connaît un *vidimus* donné par l'abbé Godefroid, en date du 26 décembre 1306, de la chartre du 28 mai 1306 par laquelle ce même duc concédait à l'abbaye de Grimbergen des droits sur le moulin à eau de Weerde (340).

Par suite des nombreuses donations et acquisitions, l'abbaye ne pouvait défricher elle-même par sa propre main-d'œuvre, les vastes terres incultes qui faisaient partie du domaine abbatial. À Ulvenhout elle donna plusieurs bonniers de ces terres en censive à Thierry Van de Venne et à Henri Toyte à condition qu'ils mettent ses terres en culture (341). Néanmoins, dans le cadre de sa politique agricole, l'abbaye fit des acquisitions à Tilbourg (342), Eersel, Bergeyk et Westerhoven où l'on reçut en censive de Marcelis van Oerle, administrateur du domaine ducal, 52 bonniers de marécage et de bruyère (343).

L'abbé Godefroid mourut (344) le 23 janvier 1309.

**HUBERT BAC.** Natif de Tilbourg, Hubert appartenait à une famille qui entretint des relations très suivies avec l'abbaye de Tongerlo. Jean Bac de Tilbourg, le père de Hubert, ainsi que Henri et Giselbert, frères de l'abbé, et Wautier Bac de Westerlo, fils de Wautier Bac de Tilbourg étaient des hommes de confiance agissant au nom de l'abbaye (345). Avant son élection, Hubert Bac, remplissait la charge de prévôt auquel était confiée la direction générale de l'administration du temporel de l'abbaye (346). Il succéda à l'abbé Godefroid Roest en 1309, mais ce n'est qu'en 1311 qu'un acte mentionne son nom et sa qualité d'abbé (347). Sous son abbatiat, l'abbaye semble avoir prospéré aussi bien sur le plan spirituel que temporel (348). Hubert Bac prit à cœur le ministère paroissial dans les églises placées sous le patronat de l'abbaye. En 1311, l'abbé acquit la part du patronage et des dîmes de l'église de Bergeyk qui

(339) Le 27 janvier 1306 : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 295/A. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n° 371.

(340) A.G.R., *Chambres des comptes*, I, f° 15. — P.H.P. CAMPS, *Oorkondenboek...*, I, 2, n° 733, pp. 880-881. — Weerde, prov. de Brabant, cant. de Vilvorde.

(341) Le 4 mai 1306 : A.A. TONGERLO, sect. II, n° 1, f° 205 v°. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n° 373, 374. — Ulvenhout, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(342) Le 18 mai 1307, Jean Bac de Tilbourg, intendant de l'abbaye, acheta au profit de l'abbaye de Tongerlo le patrimoine des enfants de Hilde de Bois-le-Duc. Le paiement de 256 livres s'effectua le 27 juin 1307, en présence des échevins de Bois-le-Duc qui actèrent la vente : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 303, 309 ; sect. II, n° 1, f° 198 v°. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n° 385, 386, 396 (22 juin 1308).

(343) Le 8 mars 1308 : A.A. TONGERLO, sect. II, n° 1, f° 258 v°. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n° 391. — M. MARTENS, *L'administration des revenus domaniaux du duc de Brabant*, 123. — Eersel, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional ; Bergeyk, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional ; Westerhoven près d'Eindhoven, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(344) Une main postérieure a ajouté dans la marge du nécrologe l'an 1300, comme étant l'année de la mort de l'abbé Godefroid, alors que les chroniqueurs W. BOSSCHAERTS, *Chronicon...*, 40 et R. VICHET, *Tongerloo*, 271 situent son décès au 23 janvier 1309. — Cf. les nécrologes de Tongerlo, Averbode, Bonne-Espérance, Ninove et Parc. Les nécrologes de Heilissen, de Prémontré et de Berne le commémorent au 22 janvier et celui de Floreffe au 21 janvier. — W. VAN SPILBEECK, *Necrologium...*, 15.

(345) Le chartier de l'abbaye donne la preuve des rapports entre l'abbaye et de nombreux membres de la famille Bac. Les liens de parenté étant assez complexes on ne réussit pas toujours à situer les personnages mentionnés dans les actes. On sait que Jean Bac était le père de l'abbé Hubert et d'une abondante progéniture : cinq fils et six filles : l'abbé Hubert, Giselbert, Wautier, Henri, Arnould, Helwie, Agnes, Giselberte, Jutta, Elysabeth, Gudila : M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, n° 419, 424, 471, 481, 488, 491, 492, 519, 610, 750. — La tradition a établi des liens de parenté avec la noble famille des Berthout, mais ce problème n'est pas encore tranché : Paul JANS, *Walter Bac, abt van Tongerlo en raadstheer van Johanna en Wenceslas van Brabant (1357-1365). Met een genealogische studie van het geslacht Bac van Tilburg*, 92, Mémoire de licence, Louvain, 1971. Voir une généalogie fragmentaire, p. 56 b. — L'abbé Wautier Bac était le neveu de l'abbé Hubert, puisque fils de Henri Bac.

(346) Voir l'acte du 4 mai 1306 : A.A. TONGERLO, sect. II, n° 1, f° 205 v°. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n° 373, 374.

(347) Voir l'acte scabinal du 1<sup>er</sup> mai 1311 dans lequel Jean Bode transmet à l'abbaye, contre une redevance emphytéotique, la maison *De Spiegel* à Anvers : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 331. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n° 432.

(348) Cf. M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, n° 411-767. — Un des religieux de Tongerlo fut promu à la dignité abbatiale à Saint-Michel d'Anvers : Guillaume de Bruxelles nommé Cabillau (1328-1341) : W. VAN SPILBEECK, *De abdij van Tongerlo*, 96. — *Necrologium*, 240.

appartenait à Jean de Gemert (349). Cette transaction fut confirmée le 14 janvier 1311 par Jean II, duc de Brabant (350). Le transfert de ce patronage, qui antérieurement avait appartenu par moitié à l'abbaye Saint-Jacques de Liège, ne se fit pas sans contestations et l'on en arriva au compromis habituel : la présentation du curé se ferait alternativement par l'un des deux patrons (351). Le patronage de l'église de Mierlo fut aussi confié à l'abbaye de Tongerlo, moyennant un don de la part de Henri de Mierlo et de son fils Henri, nommé Rovere (352). Cette donation fut actée par les échevins de Bois-le-Duc (353), avec le consentement des autres ayants droit (354) et ratifiée, en 1316, par l'évêque de Liège (355) et par Jean III, duc de Brabant (356). Quant à la collation par les abbés de Tongerlo de la cure de Retie, Hubert Bac réussit, par une convention avec les seigneurs de Geel et de Duffel, à terminer les interminables querelles (357). Il obtint également l'unification des églises de Tilbourg et d'Enschot qui fut effectuée le 4 septembre 1319 par Jean, doyen de chrétienté de Hilvarenbeek, au nom de l'archidiacre de Liège (358), suite à une enquête favorable (359), ordonnée par l'évêque (360). Une demande identique fut présentée au sujet des églises de Hapert et de Hoogeloon à l'évêque de Liège par le recteur de Hoogeloon (361). Cette fois encore, le doyen de Hilvarenbeek fut chargée d'examiner cette requête (362). Le résultat de cet examen ne nous est pas parvenu, mais, à partir de ce moment, les deux églises sont toujours nommées ensemble. L'unification des églises de Ravels et de Poppel fut confirmée par Jacques, doyen de Hilvarenbeek, après examen de la situation juridique des deux églises, examen qui avait été provoqué par une plainte du curé de Poppel contre la nomination de Francon, religieux de l'abbaye de Tongerlo, à la cure de Ravels (363). Afin d'éviter les ennuis provenant de la célébration simultanée de l'office choral et des services paroissiaux à l'intérieur de l'église abbatiale, l'évêque de Cambrai consentit en 1329 à la construction d'une église paroissiale hors de l'enceinte de l'abbaye, un projet qui très probablement ne fut pas réalisé à l'époque (364). Enfin, l'abbé Hubert Bac fut autorisé à nommer les curés de Westerlo et d'Olen (365).

Issu d'une famille d'hommes d'affaires, Hubert Bac ne négligea pas l'administration du temporel. En 1312, il fit confirmer par une bulle pontificale tous les possessions et les droits de l'abbaye (366). À plusieurs reprises il fit vidimer des actes antérieurs (367) et s'affaira à consolider la propriété foncière de l'abbaye. Le chartrier témoigne de tout une activité expansionniste

(349) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 1, f° 256 v°; sect. I, n° 330/A. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n° 428, 429.

(350) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 1, f° 258 v°. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n° 430.

(351) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 384, 385, 388. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n° 553, 556, 559.

(352) Le 4 décembre 1315, A.A. TONGERLO, sect. I, n° 356. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n° 481.

(353) Les 14 décembre 1315 et 22 mars 1317 : A.A. TONGERLO, sect. II, n° 1, f° 239 v° et 242 v°. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n° 482, 524.

(354) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 375 et sect. II, n° 1, f° 244 v°. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n° 521, 522.

(355) Le 5 juin 1316 : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 367/A. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n° 505.

(356) Le 13 mai 1331 : A.A. TONGERLO, sect. II, n° 1, f° 250 v°. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, III, n° 754.

(357) Le 6 novembre 1315, sect. I, n° 353/A, 353/B. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n° 478, 479.

(358) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 396. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, III, n° 574.

(359) Le 17 décembre 1317 : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 380. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n° 543.

(360) Le 2 janvier 1317 : A.A. TONGERLO, sect. II, n° 1, f° 199. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n° 520.

(361) Le 30 juin 1310 : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 327/A. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n° 423.

(362) M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n° 423.

(363) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 392-395. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, III, n° 570-573.

(364) Les 30 juillet 1311, 22 septembre 1319, 25 janvier 1329 : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 332, 397, 477. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*

II, n° 434, III, n° 575, 701.

(365) Le 16 mai 1321 : A.É. Anvers, *Tongerlo*, orig. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, III, n° 605.

(366) Le 15 novembre 1312 : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 341. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, 562.

(367) Cf. M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n° 503-507, 508, 509, 510, 524.

à Oevel (368), à Dormaal (Tirlemont) (369), à Hoogeloon (370), à Kapellen près de Tirlemont (371), à Malines (372), à Tongerlo (373), à Meerhout (374), à Veerle (375), à Millegem (376), à Oostelbeers (377), à Zétrud-Lumay (378), à Alphen (379) et à Jodoigne (380).

Bien que l'abbatit de Hubert Bac se passât sans trop de litiges (381), le conflit avec Guillaume de Wesemaal, seigneur de Westerlo, au sujet des dîmes noyales de Westerlo et d'Olen, qui avaient été usurpées, ne s'apaisa pas malgré les réprimandes et les exhortations de l'archevêque de Reims et du duc de Brabant (382). Pendant la nuit du 13 au 14 août 1333, l'abbé Hubert fut assassiné par deux employés de l'abbaye, qui furent capturés et mis à mort (383), tandis que des indices bien nets mettaient en évidence la complicité de Guillaume de Wesemaal, seigneur de Westerlo (384).

**HENRI DE ROBSENSRODE.** Natif de Bekkevoort, Henri fut élu abbé et confirmé, mais ne fut pas béni (385). L'abbatit de ce religieux peu connu, fut de très courte durée. On rencontre son nom dans un acte de 1321, qui le présente comme prêtre de l'abbaye de Tongerlo, au moment de la division des biens paternels (386). Le *Liber privilegiorum* d'environ 1381, spécifie, dans l'analyse de cet acte : *postea in abbatem electo* (387). Il figure encore comme témoin dans un acte notarié de 1326 au sujet d'une donation faite à l'abbaye de Tongerlo (388). On sait aussi qu'il avait une sœur,

(368) Le 1<sup>er</sup> juin 1310 : A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 324. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n<sup>o</sup> 421.

(369) Les 28 et 30 novembre 1311 : A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>os</sup> 335-337. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n<sup>os</sup> 438-440.

(370) En décembre 1311 : A.A. TONGERLO, sect. II, n<sup>o</sup> 1, f<sup>o</sup> 261 v<sup>o</sup>. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n<sup>o</sup> 441.

(371) Le 14 mars 1312 : A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 338. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n<sup>o</sup> 443.

(372) Le 30 mars 1312, A.É. ANVERS, *Tongerlo*, orig. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n<sup>o</sup> 444. — Le 17 novembre 1313, Clément V confirma le transfert des biens situés à Malines, à Duffel et à Kontich : A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 346. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n<sup>o</sup> 459.

(373) Le 17 avril 1312 : A.É. ANVERS, *Tongerlo*, orig. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n<sup>o</sup> 445.

(374) Les 7 janvier 1316, 27 avril 1316, 17 août 1317 : A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>os</sup> 357, 378 ; sect. II, n<sup>o</sup> 1, f<sup>o</sup> 40 v<sup>o</sup>. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n<sup>os</sup> 484, 498, 538. — Meerhout, prov. d'Anvers, cant. de Mol.

(375) Les 7 et 9 avril 1316 : A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>os</sup> 360-364. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, n<sup>os</sup> 488-495. — Veerle, prov. d'Anvers, cant. de Westerlo.

(376) Le 13 juin 1317 : A.A. TONGERLO, sect. II, n<sup>o</sup> 1, f<sup>o</sup> 24 v<sup>o</sup>. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n<sup>o</sup> 532. — Millegem, lieu-dit à Mol, prov. d'Anvers, cant. de Mol.

(377) Les 9 août 1317 et sv. : A.A. TONGERLO, sect. II, n<sup>o</sup> 1, f<sup>os</sup> 231-234 v<sup>o</sup>. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n<sup>os</sup> 536, 537, 539, 541, 550, 552, 554, 555. — Oostelbeers, Pays-Bas prov. de Brabant septentrional.

(378) Les 8 novembre 1318 et sv. : A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>os</sup> 389, 390/A ; sect. II, n<sup>o</sup> 1, f<sup>os</sup> 331 v<sup>o</sup>, 333. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, II, n<sup>os</sup> 560, 561 ; III, 562, 563, 564. — Zétrud-Lumay, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont.

(379) Le 9 janvier 1324 : A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 429. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, III, n<sup>o</sup> 628.

(380) Les 21 juin 1328 et 8 décembre 1332 : A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>os</sup> 469/B, 515. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, III, n<sup>os</sup> 690, 760. — Jodoigne, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne.

(381) A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 503. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, III, n<sup>o</sup> 747. — A signaler toutefois le recours de l'abbé de Tongerlo à l'abbé général de Prémontré à propos du patronage des églises d'Oostmalle et de Veerle que l'abbé d'Averbode se revendiqua. Voir J. EVERS, *De re parochiali contentio inter Tongerloam et Averbodiam*, dans *Analecta Praemonstratensia*, IX, 281-187, Tongerlo, 1933.

(382) Le 18 juillet 1333 : A.É. ANVERS, *Tongerlo*, orig. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, III, n<sup>o</sup> 765.

(383) W. VAN SPILBEECK, *De abdij van Tongerlo*, 90, reproduit le texte de l'épithaphe qui se trouvait dans l'église abbatiale jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. — W. VAN SPILBEECK, *Necrologium*, 159.

(384) E. VAN ERMBEN, *De landelijke bezittingen van de heren van Wesemaal in de middeleeuwen*, 104-105.

(385) R. VAN WAFFELGHEM, *Nécrologe de Parc*, 359 : *Henrici, abbatis Tongerlensis, electi et confirmati sed non benedicti*. — W. VAN SPILBEECK, *Necrologium...*, 172 : *domni Henrici huius ecclesiae abbatis electi*. — Bekkevoort, prov. de Brabant, cant. de Diest.

(386) Le 3 février 1321 : A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 411/B. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, III, n<sup>o</sup> 594.

(387) A.A. TONGERLO, sect. II, n<sup>o</sup> 1, f<sup>o</sup> 284 v<sup>o</sup>.

(388) A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 445/B. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, III, n<sup>o</sup> 661.

Catherine, béguine, bienfaitrice de l'abbaye (389). À part ces quelques mentions, l'abbatit de Henri de Robbensrode n'a pas laissé de traces (390).

**GAUTIER BAC.** Natif de Tilbourg, Gautier succéda à son oncle Hubert, après le bref inter-règne de l'abbé Henri (391). Dès 1331, on le rencontre gravissant les marches de la hiérarchie interne de l'abbaye : un acte du 7 mai de cette année le signale, en compagnie de son oncle, revêtu de la charge de sous-prieur (392). Avant le 8 avril 1334 (393), il a effectué son accession au siège abbatial de Tongerlo, entamant un règne qui sera long et fructueux.

Les débuts de l'abbatit de Gautier Bac se situent à l'époque du blocus du duché de Brabant (1331-1334), ce qui imposait au nouvel élu de fâcheuses conséquences fiscales (394). Après la paix d'Amiens de 1334, débloquant cet état de guerre, les abbayes se refusaient à déboursier les nouvelles contributions exorbitantes que le duc Jean III venait d'imposer avec le consentement des villes de son duché. Pour mieux se défendre, les abbayes brabançonnaises, en date du 1<sup>er</sup> mai 1335, se réunirent en une confédération à laquelle l'abbé de Tongerlo s'associa (395). Par la suite, Gautier Bac, administrateur habile et homme d'affaires entreprenant, réussit à capter la bienveillance du duc Jean III, grâce aux sommes qu'il lui prêtait ou moyennant le paiement de redevances dont il avait été exonéré (396). En signe de gratitude, Jean III conféra à l'abbé de Tongerlo la charge de conseiller ducal (397). Ce dernier garda cette dignité sous le règne de la duchesse Jeanne. En cette qualité, il avait à liquider les emprunts conclus au cours de la guerre de succession de 1356-1357 (398). Au terme de cette guerre, il eut sa part dans la préparation du traité de paix entre la duchesse Jeanne et son beau-frère, Louis de Male, comte de Flandre, traité qui valut à ce dernier la possession de la ville d'Anvers lui revenant par héritage en vertu d'une convention conclue secrètement dès 1347 avec Jean III (399). Pour récompenser les servi-

(389) W. VAN SPILBEECK, *Neerlogium*..., 66 : *Catharina de Robbensrode, begina, soror domni Henrici de Bekevoort, quondam electi huius ecclesie*.

(390) Les nécrologues de Tongerlo et de Grimbergen font sa commémoration le 31 août ; Averbode, le 24 août et Parc, le 3 septembre. Puisque le successeur de l'abbé Henri entre en scène dans un acte daté du 8 avril 1334, il faut en conclure que le décès de Henri van Robbensrode se situe en 1333, la mort l'ayant empêché de se faire bénir abbé.

(391) Les chroniqueurs de Tongerlo ont mis en relief les liens qu'unissaient Walter Bac à la noble famille des Berthout. — Voir toutefois Paul JANS, *Walter Bac, abt van Tongerlo (1333-1366) en raadshere van Johanna en Wencelast van Brabant, met een genealogische studie van het geslacht Bac van Tilburg*, 90, mémoire licence inédit, Louvain, 1971, qui, en guise de conclusion, affirme n'avoir trouvé aucun élément justifiant un rapprochement avec les Berthout. Il qualifie les Bac de Tilbourg de petite noblesse terrienne.

(392) Le 7 mai 1331, A.A. TONGERLO, sect. II, n° 116, f° 13. — M. A. ERENS, *De Oorkonden*..., III, n° 733.

(393) A.É. ANVERS, *Tongerlo*, orig. — M. A. ERENS, *De Oorkonden*..., III, n° 773.

(394) P. AVONDS, *Brabant tijdens de regering van Hertog Jan III (1312-1356). De grote politieke crisissen*, dans *Verhandelingen van de Kon. Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Letteren*, 46, n° 114, 78-181, (surtout p. 178), Bruxelles, 1984.

(395) P. AVONDS, *Brabant tijdens de regering van hertog Jan III*, dans *Verhandelingen*..., 46, n° 114, 180. — A.G.R., *Chartes de Brabant*, n° 435. — A.A. TONGERLO, sect. I, n° 612, 713. — M. A. ERENS, *De Oorkonden*..., III, n° 347-350.

(396) En septembre 1333 : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 523. — M. A. ERENS, *De Oorkonden*..., III, 280-281. — En 1345, l'abbaye prêta de l'argent au duc en vue de la construction des fortifications de Landen : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 606. — M. A. ERENS, *De Oorkonden*..., IV, n° 16-17. — Voir aussi A.G.R., *Chartes de Brabant*, n° 1873 (6 novembre 1360), 2134 (25 janvier 1364), 1947 (28 mai 1362). — A.G.R., *Chambres des comptes*, n° 2350, 145. — Pour les contributions sous forme de dons ou de paiements non dus, voir : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 532, 729, 730, 731/a, 725, 533/b. — M. A. ERENS, *De Oorkonden*..., III, n° 779 ; IV, n° 1089, 1090, 1091, 1085 ; III, n° 781. Voir aussi R. VAN UYTVIN, *Stadsfinancien en stadseconomie van de XIIde tot het einde der XVIde eeuw te Leuven*, 185, Bruxelles, 1961.

(397) P. AVONDS, *Brabant tijdens de regering van hertog Jan III*, dans *Verhandelingen*..., 46, n° 114, 220, range Gautier Bac parmi les conseillers actifs qui furent en service sous le règne de Jean III et de la duchesse Jeanne. — Paul JANS, *Walter Bac, abt van Tongerlo*, 142, est d'avis qu'aucune source ne prouve l'entrée en fonction de Gautier Bac avant le milieu du mois de mars 1657.

(398) A.G.R., *Chartes de Brabant*, n° 1255, 1267, 1475, 1677, 1679, 1793, 1848.

(399) A.G.R., *Recueil de manuscrits*, n° 1, f° 133.

ces rendus, la duchesse lui concéda, le 21 juillet 1357, la moitié de la haute juridiction dans la seigneurie de Tongerlo (400).

En ce qui concerne l'abbaye, il faut signaler, tout d'abord, que l'abbé Gautier réussit à mettre fin aux litiges qui l'opposaient à l'usurpateur Guillaume de Wesemaal, seigneur de Westerlo, au sujet des dîmes novales à Westerlo et à Olen. Constitués le 8 avril 1334, les arbitres agréés de part et d'autre, en arrivèrent à trancher le différend par une sentence (401) du 29 juin 1335 et à garantir, pour une vingtaine d'années, la paisible coexistence des voisins rivaux (402).

En 1358, l'abbé Bac, d'accord avec ses collègues concernés, contesta à l'évêque de Liège le droit de saisie du mobilier des religieux-curés décédés dans l'exercice de leur fonction (403).

Plusieurs acquisitions d'églises ou des revendications du droit de patronage se trouvent enregistrées dans le chartrier de l'abbaye. En 1353, Gautier Bac se fit confier le patronage de l'église de Haaren et de Moergestel (404), bien que les bases juridiques de ce droit ne fussent pas démunies de doutes sérieux (405). En 1336, il dut recourir à la curie romaine à propos d'une sentence du trésorier d'Utrecht, constitué juge unique d'un différend à propos de la collation d'une prétendue *matricularia* de l'église de Broechem (406).

Avec l'assentiment du Chapitre général réuni en 1340, l'abbé Bac put acquérir de Jean de Barbançon, abbé de Bonne-Espérance, le patronage de l'église d'Orp-le-Grand (407). En 1365, Pierre de Clermont, évêque de Cambrai, concéda le patronage de la chapellenie de Zoerle, de nouvelle érection, située dans la paroisse de Westerlo (408) et de l'église Saint-Servais de Herselt (409) à l'abbaye de Tongerlo.

Quant à la propriété foncière de l'abbaye, pour se défendre contre les usurpations perpétrées par des seigneurs voisins, l'on fit fixer les limites de la seigneurie de Kalmthout, Essen et Huybergen (410). Après un recours en justice contre le seigneur de Bergen-op-Zoom (411) et les gUIL-

(400) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 708. — Dans un seul acte du 25 mars 1358, l'abbé Bac fut appelé par la duchesse Jeanne « notre conseiller et chapelain » : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 713. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, IV, n° 1068. — Quant au contenu de cette charge, il semble évident que Bac, étant l'un des rares ecclésiastiques membres du conseil ducale, ne prêtait qu'occasionnellement ses services religieux : P. JANS, *Walter Bac, abt van Tongerlo*, 131-135. — La présence aux archives de l'abbaye de Tongerlo de deux originaux de la Joyeuse Entrée de 1356 a donné lieu à des suppositions mettant en relief l'influence de l'abbé Bac dans la composition de ce diplôme. — M. H. KOYEN, *De Blijde Inkomst van 1365 in het abdijarchief te Tongerlo*, dans *Anciens Pays et Assemblées d'États*, 19, 1-12, Louvain-Paris, 1960. — Voir aussi P. JANS, *Walter Bac, abt van Tongerlo*, 165-169.

(401) A.É. ANVERS, *Tongerlo*, orig. n° 12/1 et le vidimus de 1357 et 1358. — Voir M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, n° 773, 785, 790, 797, 813, 824, 831. — Édouard VAN ERMEN, *De landelijke bezittingen van de heren van Wesemaal in de Middeleeuwen*, 105-106.

(402) P. JANS, *Walter Bac, abt van Tongerlo*, 108-110.

(403) Les abbés de Saint-Michel d'Anvers, de Pare, de Heylissen, d'Averbode, de Berne et le prévôt de Sainte-Gertrude à Louvain s'unissaient dans cette résistance, le 12 mars 1358 : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 712. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, IV, n° 1067.

(404) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 533/a. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, IV, n° 780. — Haaren, près de Bois-le-Duc, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional ; Moergestel, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(405) Les 7, 19 et 22 janvier 1353, A.A. TONGERLO, sect. I, n° 672, 673/a, 673/b, 674/a, 674/b. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, IV, n° 984-988. — En 1365, Rainald, archidiacre de la Campine, admit pour la cure de Moergestel, Jean, dit de Spul, candidat présenté par l'abbé de Tongerlo : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 700/a, 700/b.

(406) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 545. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, III, n° 806, 807.

(407) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 566 ; sect. II, n° 1, f° 344. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, IV, n° 835, 851. — L'abbaye bénédictine de Florennes détenait, jusqu'en 1301, le patronage de l'église d'Orp. Elle aliéna ses droits en faveur de l'abbaye de Bonne-Espérance, qui, à son tour, vendit ses possessions à l'abbaye de Tongerlo. — E. MAGHE, *Chronicon Bonae Spei*, 313. — Orp-le-Grand, prov. de Brabant, cant. de Jodoigne.

(408) Le 1<sup>er</sup> octobre 1365 : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 778. — Zoerle-Parwijs, prov. d'Anvers, cant. de Westerlo.

(409) Les 2 octobre 1365 et 2 janvier 1366 : A.É. ANVERS, *Tongerlo*, orig. — Le 9 décembre 1365 : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 780. — Herselt, prov. d'Anvers, cant. de Westerlo.

(410) Le 2 mars 1336 : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 540. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, III, n° 800. — Le 30 novembre 1349 : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 646/a. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, IV, n° 942. — Kalmthout, prov. d'Anvers, cant. de Brecht ; Essen, prov. d'Anvers, cant. de Brecht ; Huybergen, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(411) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 709. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, IV, n° 1059.

lemites de Huibergen (412), Bac conclut un accord avec le premier (413) en 1358 et avec les seconds (414) en 1360. Ce fut sous l'abbatit de Bac et grâce à sa position importante à la cour ducale, que l'abbaye de Tongerlo put acquérir le domaine de Ter Elst à Duffel (415), qui fut transformé de fief en franc-alleu (416).

Bien que Gautier Bac soit mentionné pour la dernière fois comme conseiller ducal (417) dans un acte du 2 avril 1365, il semble prouvé qu'il exerça cette charge jusqu'à la fin de son abbatit (418). Cet abbatit ne se termina pas, comme certains chroniqueurs l'ont proposé (419), par la résignation de son titulaire, mais par le décès de Gautier Bac (420), qui doit se placer au 21 février 1366.

**GILLES DE HILDERNISSE.** Profès de l'abbaye Saint-Michel d'Anvers, Gilles fut placé à la tête de la Communauté de Tongerlo par son abbé Martin Loys. En raison des discordes qui régnaient à Tongerlo, les électeurs ne réussirent point à fixer leur choix sur un des leurs. À ce moment, l'abbé Loys, en vertu des pouvoirs qu'il détenait en sa qualité d'abbé-père de Tongerlo, nomma un de ces religieux abbé de cette Communauté, ignorant de la réserve pontificale qu'Urbain V venait d'imposer sur le siège abbatial de Tongerlo (421). À la suite de cette ignorance, la nomination de Gilles de Hildernisse fut d'abord cassée par le pape, qui, ensuite, par libre provision, conféra le bénéfice abbatial à Gilles (422) le 13 avril 1366. Dans le chartier de l'abbaye on rencontre le nouvel abbé, pour la première fois, dans un acte (423) du 31 décembre 1367. La dernière mention (424) date du 7 avril 1377.

Les possessions terriennes de l'abbaye ne semblent pas avoir subi de notables mutations sous le gouvernement de Gilles de Hildernisse. On note quelques acquisitions de moindre importance à Broechem, Jodoigne, Tirlemont et Oostelbeers (425). Des différends au sujet des délimitations de la seigneurie de Ravels posèrent quelques problèmes et exigèrent l'intervention de Marie de

(412) Le 30 juillet 1352 : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 668. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...* IV, n° 979. — Les guillemites avaient l'intention de fusionner leur Communauté avec celle de l'abbaye de Tongerlo : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 658. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...* IV, n° 903.

(413) Le 21 juillet 1358 : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 719, 720. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...* IV, n° 1077, 1078.

(414) Le 14 avril 1360 : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 741. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...* IV, n° 1103.

(415) Le 25 mars 1358 (n.st.) : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 713. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...* IV, n° 1068.

(416) Le 27 mars 1358 : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 714. — M. A. ERENS, *De Oorkonden...* IV, n° 1069.

(417) A.G.R., *Chartes de Brabant*, n° 22/79.

(418) P. JANS, *Walter Bac, abt van Tongerlo*, 144.

(419) W. BOSSCHAERTS, *Chronicon*, 64-65 qui repose son affirmation sur l'apparition d'un Gautier Bac, prévôt de l'abbaye de Tongerlo, dans l'acte du 29 novembre 1365 : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 783/a.

(420) P. JANS, *Walter Bac, abt van Tongerlo*, 100-103.

(421) La réserve pontificale concernant la provision des abbés atteignit un comble sous Urbain V qui étendit la libre provision pontificale à toutes les abbayes d'un revenu supérieur à 100 florins d'or : C. EUBEL, *Zum päpstlichen Reservations- und Provisionswesen*, dans *Römische Quartalschrift*, VIII, 169-185, 1894.

(422) Voir le bref *Inter sollicitudines varias* d'Urbain V du 13 avril 1366. — A. FIENENS-C. THON, *Lettres d'Urbain V*, I (1362-1366), dans *Analecica Vaticano-Belgica*, IX, n° 1729, 797-799, Bruxelles, Rome, 1928. — La *narratio* de ce bref expose les circonstances de la nomination à Tongerlo d'un religieux de Saint-Michel d'Anvers. — L'original de la provision apostolique de Gilles de Hildernisse est conservé aux A.A. TONGERLO, II, n° 334 comme couverture d'un censier de 1430. — Voir Willy STREURS, *Les sources de l'économie rurale*, n° 799, 452. — Hildernisse est vraisemblablement le lieu de naissance du nouvel abbé. C'était un petit village au sud de Bergen-op-Zoom, qui, vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, fut entièrement englouti par les eaux de l'Escaut : G. JUTEN, *De parochies in het bisdom Breda*, II, 149.

(423) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 788.

(424) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 841, acte scabinal de Louvain imposant au chevalier Pierre Platvoet le paiement, à l'abbaye de Tongerlo, de 155 deniers d'or.

(425) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 783/c, 803 ; sect. II, n° 1, f° 233 v° ; n° 10, 307. — Oostelbeers, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

Gueldre, duchesse de Brabant (426). Ces limites constituèrent, d'ailleurs, à longueur d'année, l'objet d'ininterminables querelles (427). Il y eut, encore une fois, les inévitables heurts avec la maison de Wesemaal. L'abbé Gilles se lassa des injustices qui se suivaient et se ressemblaient, et délégua quatre de ces confrères pour rencontrer Arnould de Wesemaal, et régler les revendications une fois pour toutes (428). Le 19 mars 1369, devant le notaire Anselme d'Ysier, on se concerta sur le compromis suivant : l'abbaye s'engagea à payer 3160 florins et Arnould de Wesemaal s'obligea, sous peine d'excommunication, à ne plus molester les religieux de l'abbaye et à respecter leurs droits acquis (429). Le 10 avril suivant, Arnould ratifia l'accord (430).

En 1368, l'abbé de Tongerlo renouvela l'obligation, assumée par ses prédécesseurs, de pourvoir la chapelle de Broechem d'un desservant (431). Lors d'un procès intenté au nom de l'archidiacre de Liège pour la Campine, le juge corrobora les clauses du privilège apostolique d'Urban III (432) permettant à l'abbé de Tongerlo de placer quatre ou, au moins, trois de ses religieux dans une église paroissiale dans laquelle le droit de patronage appartenait à l'abbaye. À la suite de cette sentence, les desservants des chapelles de Roosendaal et de Kalmthout, dépendances de l'église de Nispen, furent maintenus dans leur charge (433). Enfin, par un diplôme du 12 février 1373, l'abbé Gilles permit au chevalier Gérard Beye et sa femme Aleÿdis, d'ériger, près de Diest, une chapelle dédiée à tous les Saints, tout en définissant les droits du curé sur la chapelle (434).

Lors de la promotion de l'abbé de Parc, Étienne, au siège de l'abbaye de Prémontré, en 1368, Gilles lui offrit un subside de cent moutons (435). Avec cet Étienne et les abbés de Grimbergen et de Heylissen, Gilles assista le 26 juillet 1368 à l'élection d'Arnould de Tuldel comme abbé d'Averbode (436).

L'abbé Gilles de Hildernisse mourut (437) le 12 juin 1377.

**GUILLAUME DE CUMPTICH** apparaît dans les actes d'abord comme proviseur de l'abbaye (438), ensuite comme curé de Westerlo (439), et, enfin, au moment de son élévation à la dignité abbatiale, comme curé à Vissenaken Saint-Pierre (440).

Le 18 septembre 1377, Guillaume fut nommé abbé de Tongerlo par provision apostolique, après cassation de l'élection précédente qui avait été faite sans tenir compte de la réserve pontifi-

(426) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 784/c.

(427) M. H. KOVEN, *Tongerlo en de heerlijkheid van Ravels-Eel*, dans *Taxandria*, XXVIII, 3-20, Turnhout, 1956.

(428) Le 9 mars 1369 : A.A. TONGERLO, sect. II, n° 1, f° 64 v°.

(429) A.É. ANVERS, *Tongerlo*, orig. — A.A. TONGERLO, sect. II, n° 1, f° 64 v° et 65 v°.

(430) A.É. ANVERS, *Tongerlo*, orig.

(431) Le 9 mars 1368 : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 790.

(432) DONNÉ à Verone le 6 septembre 1186 : M. A. ERENS, *De Oorkonden...*, I, n° 36.

(433) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 814/a.

(434) Le 12 février 1373 : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 816/a.

(435) R. VICHT, *Tongerlo*, 311. — Étienne mourut, le 10 septembre 1368, sans avoir pu prendre possession du siège de Prémontré : *Obituaire de Prémontré*, Éd. R. VAN WAERELGHEM, 175.

(436) A.A. AVERBODE, IV, reg. 115, fol. 24-25 ; A.A. TONGERLO, *Fonds St. Michel d'Anvers*, liasse II, 4<sup>es</sup> 4-7 v°. — Pl. LEFÈVRE, *La promotion d'Arnould de Tuldel comme abbé d'Averbode en 1368*, dans *Mélanges de Borman*, 155-164, Liège, 1919.

(437) W. VAN SPILBECK, *Necrologium...*, 115 ; *Necrologium Averbodiense*, p. 181 au 12 juin.

(438) A.É. ANVERS, *Tongerlo*, orig., 26 mars 1367.

(439) Le 18 mars 1369 : A.A. TONGERLO, sect. II, n° 1, f° 64 v°.

(440) Le 6 octobre 1377, l'abbé est autorisé à nommer un curé à Vissenaken Saint-Pierre, bien que cette provision fût réservée au pape, à cause de la promotion du curé précédent Guillaume de Cumptich, au siège abbatial de Tongerlo. — Voir *Lettres de Grégoire XI (1371-1378)*, III, éd. Camille THOM, dans *Analecica Vaticano-Belgica*, XXV, n° 3968, 490, Bruxelles, Rome, 1964.

cale (441). À l'occasion de la provision pontificale, Guillaume se fit concéder plusieurs indults : celui de célébrer la messe dans les églises placées sous interdit (442), de célébrer la messe avant la levée du jour (443), de faire usage d'un autel portatif (444).

Vers la fin de son abbatiat, l'abbé Guillaume eut à défendre le droit de patronage sur l'église Saint-Servais de Herselt. Le pape avignonnais Clément VII avait conféré le bénéfice paroissial de Herselt à l'un de ses adeptes, Henri Basse, nonobstant le fait que cette église fut desservie, en vertu d'une concession de l'évêque de Cambrai, par les religieux de Tongerlo (445).

L'abbaye dut soutenir une querelle moins retentissante au sujet des dîmes de Drunen, usurpées par le chevalier Rutger de Oude. Le litige fut résolu en faveur de l'abbaye (446).

Pour diminuer les problèmes d'administration du temporel à Orp et Vissenaken, la duchesse Jeanne, en date du 15 janvier 1378, autorisa l'abbé et les religieux de Tongerlo à fondre les cinq cours qu'ils possédaient à Vissenaken Saint-Pierre et à Vissenaken Saint-Martin, en deux cours seulement, appelées *die hove van Tongerlo* et que desserviraient un maieur et sept échevins, selon le droit de Tirlemont (447). Les trois cours du village d'Orp-le-Grand furent transformées en une seule, sous la dénomination de *Court de Notre Dame de Tongerlo*, qu'un maieur et sept échevins devaient desservir, selon la loi de la ville de Louvain (448).

Le 4 octobre 1379, la duchesse Jeanne dispensa les religieux du règlement édicté par le magistrat de Herentals, interdisant l'achat de provisions au marché hebdomadaire de Herentals, avant l'ouverture, par le son de la cloche, de ce marché (449). Le 9 août 1384, elle confirma tous les privilèges dont jouissait l'abbaye du vivant de son père Jean III (450).

Sous le règne de l'abbé Guillaume, l'abbaye de Tongerlo hébergea l'historien Pierre de Lathem, qui, en 1385, écrivit la chronique de son temps : *De mirabilibus sui temporis* (451).

L'abbé Guillaume mourut (452) le 13 octobre 1385.

**JEAN BRIEF** (*de Gravia*) surnommé de Gravia d'après son lieu de naissance Grave (453), exerçait à l'abbaye la charge de prévôt ou proviseur (454), fonction qu'il remplit jusqu'en 1380. Il fut ensuite investi de l'église d'Alphen (455). Le 24 novembre 1385, Jean Brief fut promu abbé

(441) Voir le bref *Apostolicae sollicitudinis*, donné à Anagni, dans *Lettres de Grégoire XI*, III, n° 3957, 485, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, XXV.

(442) Les indults portent la date du 6 octobre 1377. — Voir *Lettres de Grégoire XI*, n° 3967, 490, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, XXV.

(443) *Lettres de Grégoire XI*, n° 3969, 490, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, XXV.

(444) *Lettres de Grégoire XI*, n° 3970, 490, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, XXV.

(445) Voir les actes du procès : A. A. TONGERLO, sect. I, n° 923 et sect. IV, n° 213. — M. A. ERENS, *Herselt in de schaduw van Avignon*, dans *Miscellanea historica Alberti De Meyer*, 704-709, Louvain, 1964, à compléter par L. C. VAN DUCK, *Lettres de Benoît XIII pour les prémontrés (1394-1395)*, dans *Analecta Praemonstratensia*, LXI, 318-321, Averbode, 1983.

(446) A. A. TONGERLO, sect. II, n° 1, f° 216, 2 avril 1380.

(447) A. A. TONGERLO, sect. II, n° 10, 532 ; renouvelé le 27 juillet 1384, sect. II, n° 1, f° 3041v°.

(448) A. A. TONGERLO, sect. I, n° 846.

(449) A. A. TONGERLO, sect. I, n° 860/b.

(450) A. A. TONGERLO, sect. I, n° 907.

(451) A. HUYLEN, *Verhandeling over de Kempen*, VIII, 25, Bois-le-Duc, 1791 (Éd. de Turnhout, 1837, p. 194). — W. VAN SPILBECK, *De abdij van Tongerlo*, 209.

(452) W. VAN SPILBECK, *Necrologium...*, 204.

(453) A. A. TONGERLO, sect. I, n° 1012 : *Johannes dictus Brief de Gravia*. — Grave, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(454) Le 13 mai 1374 et 7 avril 1377 : A. A. TONGERLO, sect. I, n° 822, 840, 841.

(455) Le 31 août 1384, dans un acte concernant l'acquisition du moulin de Morkhoven, on retrouve : *Johannes Brief, investitus de Alphen* : A. A. TONGERLO, sect. I, n° 908.

de Tongerlo par provision apostolique (456). Il est mentionné, pour la première fois, comme abbé dans une charte (457) du 27 février 1387.

Sous la direction de Jean Brief, l'administration du temporel de l'abbaye apparaît bien organisée. On dispose d'un recueil contenant quatre comptes des biens et des revenus de l'abbaye (458) pour les années 1393 à 1396. De plus, le chartier de l'abbaye témoigne du souci de centraliser les cultures et de gérer d'une façon efficace l'exploitation agricole du domaine abbatial (459).

Les archives ne fournissent pas trop de traces de différends et de litiges. Il y eut cependant des problèmes au sujet du paiement d'un cens à Haaren (460), des dîmes de Zétrud-Lumay (461), de l'exercice de la juridiction à Duffel (462).

La duchesse Jeanne confirma, le 24 avril 1394, le droit de pêche octroyé en janvier 1301 par son aïeul Jean II, duc de Brabant (463), et le droit de garenne sur les biens allodiaux de l'abbaye de Tongerlo que son père, le duc Jean III, réserva, le 27 janvier 1306, pour lui et les religieux de Tongerlo (464).

En 1396, l'abbé de Tongerlo jouissait du droit de présentation dans vingt-deux églises, dont six avaient une église annexe. Dans la supplique sous-jacente à la bulle *Piis et honestis* du 8 février de cette année (465), on affirmait que, de temps immémorial, les religieux de l'abbaye y exerçaient le ministère pastoral. Le pape Boniface IX ratifia le droit de l'abbé, en réservant le soin de ces paroisses aux religieux ou séculiers présentés par l'abbé, à l'exclusion de ceux qui voulaient s'emparer d'une de ces églises en vertu d'une concession pontificale ou autre. Le même pape ratifia, par la bulle *Militanti ecclesie* (466) du 30 mai 1394 les privilèges antérieurement accordés à l'abbaye de Tongerlo. À signaler encore, que François, prieur de l'abbaye de Prémontré pendant la longue vacance qui suivit la résignation de Jean de Marle, autorisa, à la demande de l'abbé Jean Brief, les supérieurs résidant à l'abbaye à être investis aussi d'une église appartenant à la provision de l'abbé (467).

Que l'abbé Jean Brief se soit efforcé d'accroître l'essor pris par l'abbaye apparaît clairement

(456) Voir l'analyse de la lettre de l'antipape Clément VII dans *Documents relatifs au Grand Schisme*, éd. H. NELIS, III, *Suppliques et lettres de Clément VII (1379-1394)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, XIII, n° 1082, 569, Rome, 1934. — Le 1<sup>er</sup> décembre suivant, le pape accorda à Jean Brief l'indult lui permettant de se faire bénir par tout évêque catholique : *Ibidem*, n° 1090, 570. — Le 2 avril 1388, Jean Brief promit, par son agent Martin Florentii, chanoine de Dordrecht, un service commun de 300 florins : U. BERLÉHUS, *Inventaire analytique des Libri Obligationum*, n° 906, 103. — Le 29 mars 1389, une somme de 150 florins fut payée à la Chambre apostolique de Rome : *Ibidem*, n° 912, 104. — Voir aussi H. NELIS, *La collation des bénéfices ecclésiastiques en Belgique sous Clément VII*, dans *Revue d'Histoire ecclésiastique*, XXVIII, 46, Louvain, 1932. — On s'étonne donc de voir la curie romaine imposer une *conservatoria*, en date du 31 mai 1394, sur l'abbaye de Tongerlo : *Suppliques et lettres d'Urban VI (1378-1389) et le Boniface IX (1389-1394)*, Éd. M. GASTOUR, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, XXIX, n° 790, Rome, Bruxelles, 1970.

(457) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 1, f° 259.

(458) A.É. ANVERS, *Tongerlo*, n° 14. — Voir J. VANSÉBUS, *Inventaire des Archives de l'abbaye de Tongerlo*, 31.

(459) Voir A.A. TONGERLO, sect. I, n° 952/b, 989, 1003/a ; sect. II, n° 10, 552, où il s'agit de plusieurs achats de terres. On verra d'autres acquisitions en censive, en pâturages et dîmes : sect. I, n° 964, 983, 1005/a ; sect. II, n° 10, p. 509 ; n° 1035, 1039, 985/b.

(460) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 760.

(461) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 1012, 1077, 1098.

(462) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 1031.

(463) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 23, f° 107 ; la charte de Jean II : sect. I, n° 262.

(464) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 991/a.

(465) A.A. TONGERLO, sect. I, 1001/a. — Les églises suivantes sont mentionnées : Diest avec la chapelle de Notre-Dame, Broechem avec Oelegem, Nispén avec Roosendaal et Kalmthout, Poppel avec Ravels, Tilburg avec Enschoot, Hapert avec Hoogeloon, Herselt, Tongerlo, Oevel, Duizel, Klein-Zundert, Alphen, Waalwijk, Drunen, Diessen, Oostelbeers, Mierlo, Retie, Vissenaeken Saint-Martin et Saint-Pierre, Orp-le-Grand.

(466) L'original est conservé comme couverture de registre : A.A. TONGERLO, sect. II, n° 560.

(467) Le 8 septembre 1391 : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 965/b. — Jean I de Marle gouverna l'abbaye de Prémontré de 1381 à 1391. Il mourut en 1392. Son successeur n'apparaît qu'en 1396. — Voir N. BACKMUND, *Monasticon praemonstratense*, II, 528, Straubing, 1952.

dans deux faits : il entreprit, lors de la célébration de l'année sainte 1390, le voyage de Rome et il fut le premier abbé prémontré belge à recevoir le privilège de porter la mitre et les ornements pontificaux (468).

Peu de temps après son retour du pèlerinage, l'abbé Jean Brief mourut (469) le 19 décembre 1399. La chronique de Corsendonck relève ses hautes qualités en disant qu'il était *vir undequaque magnus* (470).

Les armoiries de Jean Brief sont connues : un champ d'argent à deux faces de gueules, accompagnées en chef de trois pigeons de sable (471).

**JEAN GEERTS** (*Gerardi*) alias **DE SICHEM**, d'après son lieu de naissance, remplit, avant son accession à l'abbatit, la charge de prévôt ou proviseur de l'abbaye (472). Nous possédons peu de renseignements à propos de l'élection de Jean Geerts (473). On trouve une première mention explicite de son nom dans un acte (474) du 27 juillet 1400.

Dès le début de son règne, Jean Geerts montra son intérêt pour le ministère paroissial, qui était devenu, à l'époque, partie intégrante de la vie norbertine. En vue d'une préparation adéquate, il envoya ses religieux aux Universités de Paris, de Cologne, de Heidelberg et de Louvain (475). En 1425-1426, il prit d'ailleurs une part importante dans la fondation de l'Université de Louvain et, à plusieurs reprises, il est cité parmi les conservateurs des privilèges académiques (476).

Dans le domaine du temporel, Geerts se montra bon administrateur (477). Il fit construire une nouvelle infirmerie, un hospice, un dortoir et entreprit la restauration du pavillon d'accueil

(468) W. VAN SPILBECK, *De abdij van Tongerlo*, 99.

(469) W. VAN SPILBECK, *Neerologium*..., 256. — R. VICHT, *Tongerloo*, 328, reproduit ce qu'il a retrouvé de l'épithaphe de l'abbé Jean Brief de Gravia.

(470) HOYBERGEN, dans ses annotations sur LATOMUS, *Corsendonck*, 75. — Voir A. HEYLEN, *Verhandelingen over de Kempen*, VII, 47 (Turnhout, 1837, p. 174).

(471) W. VAN SPILBECK, *Wapenschilden der abten van Tongerlo*, dans *Norbertijnsche Mengelingen*, 3.

(472) Le 8 janvier 1392 : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 972. — Zichem, prov. de Brabant, cant. de Diest. — La veille de son élection, Jean de Sichem est encore en charge : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 1040, acte du 23 mai 1399 : Jean de Sichem, proviseur de l'abbaye, payait 1500 florins à Jean de Duffel.

(473) À défaut d'un procès verbal de l'élection, il est difficile d'établir la date exacte de son élection. — Un acte scabinal daté du 23 janvier 1400 (n.st.), émanant de la cour féodale de Duffel, suppose la présence d'un abbé de Tongerlo, mais ne donne pas entière satisfaction : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 1048. — L'épithaphe de l'abbé Geerts porte le texte « qui fere bis denis rexii cum bis quater annis », ce qui exigerait de situer l'élection après le 22 juillet 1400 : W. VAN SPILBECK, *De abdij van Tongerlo*, 237. — L'on sait, d'autre part, que l'acte notarié de l'élection ne fut signé par le notaire Jean de Zelken qu'en 1403 : A.A. TONGERLO, sect. II, n° 558, f° 11 v° : *Johannes cocus noster missus in Bijns pro signacione decreti electionis domini abbatit per magistrum Johannem Zeelcken qui tanquam notarius interfuit electioni*. Oct. 1403. — Nov. 1403, *clericus investito de Bijns portant domino decretum electionis sue*.

(474) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 8, 609 : *In gode Heere Janne Geerts van Zichene, abt van Tongerlo*.

(475) Voir A.A. TONGERLO, II, n° 558, f° 6 (Paris), 19 v° (Cologne), 34 v° (Paris), f° 41 v° (Paris), 43 (Paris), 93 (Paris), 120 (Paris), 126 v° (Paris), 135 v° (Paris), 146 (Paris). — H. DE RIDDER-SIMOENS et L. MILLS, *Tongerloo en zijn studenten op het keerpunt van de Middeleeuwen en de Moderne Tijden*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XLIV, 405-432, Anvers, 1970 ; XLV, 250-332, Anvers, 1971.

(476) Petrus YMPENS, *Chronicon Bethlemiticum*, éd. KERVIN DE LUTTENSHOVEN *Chroniques relatives à l'histoire de Belgique sous la domination des ducs de Bourgogne*, III, 368, Bruxelles, 1870-1876. — E. REUSSENS, *Documents relatifs à l'histoire de l'Université de Louvain (1425-1797)*, I, 1-2, 13-14, 53-57, 93-97, 439, Louvain, 1893. — E.J.M. VAN EUL, *The Foundation of the University of Louvain*, dans *Les Universités à la fin du Moyen Âge*, dans *Université Catholique de Louvain. Publications de l'Institut d'Études médiévales*, 2<sup>e</sup> série, 2<sup>e</sup> volume, Éd. J. FAGUOT et J. USEWYN, 29, Louvain, 1978. — N. J. WEYNS, art. *Geerts, Jean, abbé de Tongerlo*, dans *D.H.G.E.*, XX, 244-246, Paris, 1982. — VERKOOREN, *Inventaire*..., II, 4, n° 10317.

(477) Au cours de tout son abbatiat, Jean Geerts fut secondé pour l'administration du temporel par un proviseur capable et dévoué, Thierry de Haren. — Voir A.A. TONGERLO, sect. II, n° 558 : *Computatio fratri Theodorici de Haren prepositi super receptis levatis et expositis*... 1401-1423.

appelé « la maison ducale » (478). Pour rehausser la splendeur du culte, il fit mettre au point les orgues (479), acheta des vêtements liturgiques (480) et plaça bon nombre de commandes chez des sculpteurs, des peintres, des orfèvres et des vitriers (481).

Geerts prit à cœur ses responsabilités au niveau du gouvernement central de l'Ordre. Il participa, personnellement ou par l'intermédiaire d'un délégué, aux Chapitres généraux de l'Ordre (482). Geerts prit aussi part à la fondation du couvent « le Jardin Clos » (*Besloten Hof, Hortus conclusus*) des norbertines à Herentals; les religieuses furent placées sous sa juridiction (483).

Remarqué dans l'entourage du duc de Brabant, Geerts fut nommé conseiller permanent (484). En cette qualité, il fut chargé de plusieurs missions. Ainsi, en 1408, le duc Antoine le délégua à Maastricht en vue de rétablir la paix entre cette ville et le prince-évêque de Liège (485). En 1409, l'abbé de Tongerlo fit partie de la délégation ducale envoyée au concile de Pise où l'on essaya de trancher, dans le cadre du Grand Schisme, l'épineuse question d'une chrétienté divisée sous les règnes de trois papes ennemis (486). Le 25 avril 1411, le pape Jean XXIII donna commission à l'abbé Geerts de lever une décime pontificale dans les villes et territoires sous domination du duc Antoine (487). Puis, en 1415, Geerts, membre d'une délégation, fut envoyé à Coblenche pour y traiter avec l'empereur la question du duché de Luxembourg (488). Le concile de Constance, faisant suite à ceux de Pavie et de Pise, fournit l'occasion de rencontrer l'empereur et de reprendre les pourparlers au sujet du duché de Luxembourg et de les conduire à bonne fin (489). Après la mort du duc Antoine en 1415, pendant la minorité de son successeur le duc Jean IV, l'abbé Geerts fut l'un des membres du conseil de régence (490). Il fut présent à la diète de Maastricht en cette même année (491). À la suite des escapades du jeune duc, Geerts fut envoyé à Dordrecht, où Jean IV avait brusquement levé le

(478) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 558, *passim*. — W. VAN SPILBECK, *De voormalige abdijkerk van Tongerlo en hare kunstschatten*, 137-143, Anvers, 1883.

(479) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 558, f° 88, 94, 112.

(480) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 558, f° 147 v°.

(481) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 558, f° 5, 6, 18, 95 v°, 104 v°, 112; Pierre d'Arendonk, Franco de Malines, Jean de Herentals, Nout de Herentals, Jean d'Anvers, Arnould, Jean et Henri de Malines, Jean Wilkers. — L'on fit exécuter la statue de la Vierge, qui est toujours conservée à l'abbaye (1422): A.A. TONGERLO, sect. II, n° 558, 145 v°.

(482) En 1410, furent envoyés à Prémontré, Thierry van Andel et Jean van Zichene: A.A. TONGERLO, sect. II, n° 558, f° 68. — En 1411 l'abbé général Pierre d'Hermin visita Tongerlo (*Ibidem*, f° 76). — En 1412, Thierry van Andel se rendit de nouveau au Chapitre à Prémontré (*Ibidem*, f° 87 v°). — Jean Geerts se rendit personnellement aux assises capitulaires, en 1413, à Prémontré (*Ibidem*, f° 95 v°), et, en 1422, à Saint-Feuillen-du-Roex (*Ibidem*, f° 147 v°). — En 1414, le proviseur Thierry van Haren fit le voyage à Prémontré (*Ibidem*, f° 103 v°).

(483) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 1335, acte de l'abbé général du 11 mai 1411. — W. VAN SPILBECK, *De abdij van Tongerlo*, 232. — W. VAN SPILBECK, *Het Herenalsch Klooster Onzer-Lieve-Vrouwen Besloten-Hof*, 26-27, Averbode, 1892. — Fl. PRIMIS, *Herentals. Besloten Hof. Campina Sacra*, n° III, dans 19-20, Anvers, 1933.

(484) E. DE DYNTER, *Chronicon ducum Brabantiae*, III, 311, 760, éd. P.F.X. DE RAM, Bruxelles, 1854-1860.

(485) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 558, f° 49. — W. BOSSCHAERTS, *Chronicon insignis ecclesiae B.M.V. de Tongerlo*, 72.

(486) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 558, f° 58. — Ph. LABBEUS-G. COSSARTIUS, *Sacrosancta concilia ad regiam editionem exacta...*, XI, pars II, 2214, Paris, 1671. — J. VINCIGLI, *Acta Concilii Pisani*, dans *Römische Quartalschrift*, 46, 81-331, Fribourg iB, 1941.

(487) ARCHIVES VATICANES, *Reg. Vat.*, vol. 341, f° 21-24 v°. — Voir G. BROM, *Archivalia in Italië belangrijk voor de geschiedenis van Nederland*, II, n° 44, 26, 's-Gravenhage, 1908. — Le 14 mars 1412, le pape remercia l'abbé Jean Geerts; ARCHIVES VATICANES, *Reg. Vat.*, vol. 344, f° 34 v°-35, et 35 v°; G. BROM, *Archivalia...*, n° 52-53, 27.

(488) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 558, f° 73 v°, du 10 janvier 1415 (n.s.). — A. VERKOOREN, *Inventaire...*, III, 3, n° 9225.

(489) A.G.R., *Chambres des comptes*, n° 11, f° 74 v°, 75. — VERKOOREN, *Inventaire...*, III, 3, n° 9226, 9227, 9228, lettres de croyance, sauf-conduit; IV, 4, n° 9463. — *Brabantische Yeesten*, III, 190. — E. DE DYNTER, *Chronica ducum Brabantiae*, III, 263-266, 275-284-731-737.

(490) *Brabantische Yeesten*, III, 237. — E. DE DYNTER, *Chronica ducum Brabantiae*, III, 305, 755. — *Placcarten van Brabant*, I, 555, Anvers, 1648. — MIRAEUS-FOPPENS, *Opera diplomatice*, II, 420, 424, Louvain 1723-1748.

(491) *Brabantische Yeesten*, III, 240.

siège (492), puis, en 1420, une nouvelle fois à Maastricht pour persuader le duc de rentrer en Brabant (493).

Jean XXIII confirma les privilèges, droits et possessions de l'abbaye de Tongerlo (494), et ratifia la concession des ornements pontificaux faite au prédécesseur de Geerts (495). Les ducs de Brabant, de leur côté, garantirent le libre exercice des droits acquis (496).

Parmi les nombreuses chartes qui reflètent les activités administratives de cet abbatiat (497), relevons seulement que, le 25 mars 1406 (n.st.), Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai, céda le personnel de l'église de Duffel à l'abbé de Tongerlo (498), concession qui fut confirmée en 1409 et en 1411 par les papes Alexandre V et Jean XXIII (499).

Le dernier acte de l'abbé Geerts, daté du 12 juillet 1427, concerne la nomination de Jean Maes marguillier de l'église de Poppel (500).

Comme l'abbé souffrait de sénilité, on crut bon de transférer le gouvernement spirituel et temporel de l'abbaye entre les mains d'un coadjuteur. En accord avec l'abbé Geerts, avec les abbés d'Averbode et de Parc, et après avoir entendu la majorité des religieux de Tongerlo, l'abbé-père de Tongerlo, Oloudus Terlinck abbé de Saint-Michel d'Anvers, nomma Thierry de Haren coadjuteur (501) le 7 juillet 1428. Quelques jours plus tard, le 22 juillet, l'abbé Geerts mourut (502). Thierry de Haren fit ériger un monument funéraire avec épitaphe exécuté par un artiste gantois (503).

Les armoiries de l'abbé sont : sur un champs d'azur trois étoiles en or dont deux en tête et une au pied, cette dernière surmontée d'une pie d'or (504).

**THIERRY DE HAREN, alias d'APELTEREN, d'après son lieu de naissance (505), avait servi sous l'abbé Jean Geerts pendant 27 ans comme prévôt ou proviseur (506), et avait été chargé, comme coadjuteur, de la direction spirituelle et matérielle de l'abbaye au cours**

(492) *Brabantische Yeesten*, III, 351.

(493) *Brabantische Yeesten*, III, 445. — Actes ducaux passés en présence de l'abbé Geerts ou avec son avis : VERKOOREN. *Inventaire*.... IV, 4, n<sup>os</sup> 9463, 9333, 9337, 9341, 9345, 9380, 9396, 9398, 9403, 9404, 9405, 9414, 9434, 9439, 9465, 9460, 9474, 9568, 9623, 9687, 9706, 9710, 9769, 9878, 9943-9954. L'abbé Geerts fut nommé exécuteur testamentaire de Jean de Wesemmel, sénéchal héréditaire de Brabant, et tuteur de ses enfants n<sup>os</sup> 9935, exécuteur testamentaire d'Henri de la Leck, seigneur de Heeswijk n<sup>o</sup> 10.369, ambassadeur de Philippe de Saint-Pol n<sup>o</sup> 9897 et envoyé des Etats de Brabant n<sup>o</sup> 9568.

(494) A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>os</sup> 1243, 1261, 1272, 1302 : bulles du 20 août 1411, 14 avril 1412, 22 avril 1413, 21 avril 1414.

(495) A.A. TONGERLO, bulle *Expositi vestre devoionis* du 1<sup>er</sup> janvier 1411 (n.st.).

(496) A.A. TONGERLO, sect. II, n<sup>o</sup> 1, f<sup>o</sup> 1 : acte du 25 février 1409 (n.st.), du duc Antoine ; sect. I, n<sup>o</sup> 1363 : acte du 20 déc. 1418 du duc Jean IV ; sect. IV, n<sup>o</sup> 44, acte du 4 janvier 1428, du duc Philippe.

(497) A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>os</sup> 1048-1520 ; sect. II, n<sup>os</sup> 3, 8, 9, 10.

(498) A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>os</sup> 1153, 1154.

(499) A.A. TONGERLO, bulles du 10 juillet 1409 et du 1<sup>er</sup> septembre 1411. — Voir aussi d'autres chartes concernant cette donation (1406-1411) : sect. I, n<sup>os</sup> 1152, 1165, 1166, 1172, 1188, 1189, 1207, 1208, 1209, 1238, 1239, 1243, 1246 et 1254.

(500) A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 1503.

(501) Voir l'acte notarié, du 7 juillet 1428, nomination de Thierry van Haren comme coadjuteur sans droit de succession : A.A. TONGERLO, *Fonds Abbaye St. Michel d'Anvers*, reg. 11, *Cartularium I*, f<sup>os</sup> 213-215 v<sup>o</sup>.

(502) Voir la note de Thierry van Haren dans A.A. TONGERLO, sect. II, n<sup>o</sup> 559, f<sup>o</sup> 1, reproduite dans W. VAN SPILBECK, *De abdij van Tongerlo*, 240, note 1. — W. VAN SPILBECK, *Necrologium*.... 142.

(503) A.A. TONGERLO, sect. II, n<sup>o</sup> 559, f<sup>o</sup> 6 v<sup>o</sup> : *pro tumba seu sarcophago predecessoris nostri bone memorie per unum civem de Gandavo facta 75 cor.aur.* — Le texte de l'épitaphe dans W. VAN SPILBECK, *De abdij van Tongerlo*, 137.

(504) W. VAN SPILBECK, *Wapenschilden der abten van Tongerlo*, dans *Norbertynsche Mengelingen*, 5.

(505) Le toponyme Apelteren concerne les environs de Haren, commune de Megen, Pays-Bas, prov. Brabant septentrional. — W. VAN SPILBECK, *Necrologium*.... su 19 mai, 100.

(506) A.A. TONGERLO, sect. II, n<sup>o</sup> 559, f<sup>o</sup> 1 : *predicto domino abbati quasi per 27 annos in officio prepositure servivimus.* — Le livre des comptes tenu par Thierry van Haren commence en 1401 et porte sa signature : A.A. TONGERLO, sect. II, n<sup>o</sup> 558.

des quinze derniers jours de l'abbatit précédant (507), du 7 au 22 juillet 1428. Le 27 juillet, la Communauté de Tongerlo le choisit comme abbé (508). Enfin, le 25 octobre 1428 il fut pourvu du siège abbatial par le pape (509). Le Saint-Siège réservait également à Thierry de Haren, la collation du personat de l'église de Duffel que l'abbé Geerts (510) avait obtenu en 1406 (n.st.).

Administrateur consciencieux (511), l'abbé Thierry remplissait fidèlement les devoirs de sa charge. On le rencontre lors des assises annuelles du Chapitre général de l'Ordre (512) et dans les réunions des abbés prémontrés brabançons (513). En 1430, il fit la visite canonique, en compagnie de l'abbé de Parc, chez les norbertines de Gempe, et en 1432, accompagné par l'abbé de Saint-Michel d'Anvers, chez les religieuses du Jardin-Clos à Herentals (514).

Marchant sur les traces de son prédécesseur, l'abbé Thierry établit, lui aussi, de bons-rapports avec les ducs de Brabant. Le 20 décembre 1431, il était à Malines lors de la conclusion de la paix entre Philippe le Bon, duc de Brabant, et les Liégeois (515). En 1426 il se rendit à Bois-le-Duc avec l'abbé de Villers sur ordre du duc (516). Jusqu'en 1445 il fréquenta les séances des États de Brabant (517). Il contribua par une somme de 1700 couronnes d'or lors d'une taxation de 25 000 couronnes levée par le duc Philippe de Saint-Pol et de 4 000 couronnes levées par Philippe le Bon et consentie par les abbés brabançons (518). En 1433 il prêta à l'administration ducale 500 peters d'or et en 1436 200 florins phil. (519) et, une nouvelle fois, 380 florins phil. (520). Philippe de Saint-Pol, de son côté, reconnut, en 1429, l'exemption du droit de gîte antérieurement concédée à l'abbaye (521). Il confirma l'amortissement des biens de l'abbaye (522) et ratifia les droits que l'abbé possédait à Herentals et à Geel (523). Le droit

(507) Les droits du coadjuteur s'éteignirent au moment du décès de l'abbé dont il avait été le suppléant. La direction de l'abbaye vacante revenait à l'abbé-père. Dans le procès-verbal de l'élection du 27 juillet, Thierry van Haren porte seulement la mention de sa charge: prévôt.

(508) Une copie du procès-verbal notarié de l'élection est conservée aux A.A. TONGERLO, *Fonds Abbaye Saint-Michel d'Anvers*, reg. II, *Carularium* I, f<sup>ms</sup> 215 v<sup>o</sup>-219 v<sup>o</sup>. — Voir aussi l'annotation de l'abbé Thierry lui-même au début du registre des comptes: A.A. TONGERLO, sect. II, n<sup>o</sup> 559, f<sup>o</sup> 1.

(509) L'agent romain de Thierry avait promis, en date du 1<sup>er</sup> décembre 1428, de payer 300 florins pour le service commun et 5 petits services en deux termes de 6 mois: U. BERLÈRE, *Juvenatse analytique des Libri Obligationum*, n<sup>o</sup> 1403. — La quittance du 3 décembre 1428 atteste que l'abbé élu de Tongerlo a déjà payé 161 florins et mentionne qu'il avait été pourvu du bénéfice le 25 octobre 1428: *Ibidem*, n<sup>o</sup> 1405.

(510) A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 1544, bulle de Martin V du 3 décembre 1428. — F. BAIX, *La Chaire Apostolique et les « Libri annuorum » de Martin V (1417-1431)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, XIV, 1<sup>re</sup> partie, CL1, note 2, Bruxelles, Rome, 1947. — La bulle de nomination arriva à Tongerlo au courant du mois de décembre 1428, portée par le seigneur Gautier revenant de la curie romaine, A.A. TONGERLO, sect. II, n<sup>o</sup> 559, f<sup>o</sup> 4.

(511) A.A. TONGERLO, sect. II, n<sup>o</sup> 559 des années 1428 à 1440: *Expensurum Domini Theodorici de Haren abbatis Tongerlensis*.

(512) A.A. TONGERLO, sect. II, n<sup>o</sup> 559, f<sup>ms</sup> 5 v<sup>o</sup> (Louvain, 1430), 16 v<sup>o</sup> (Valenciennes, 1431), 19 v<sup>o</sup> (Bruxelles, 1432); sect. II, n<sup>o</sup> 560, f<sup>ms</sup> 39 v<sup>o</sup> (Ninove, 1433), 49 v<sup>o</sup> (Malines, 1434), 89 v<sup>o</sup> (Louvain, 1438).

(513) A.A. TONGERLO, sect. II, n<sup>o</sup> 560, f<sup>ms</sup> 15 (Louvain, 1431), 16 v<sup>o</sup> (Bruxelles, 1431), 28 (Bruxelles, 1434), 56 (Malines, 1434); sect. II, n<sup>o</sup> 559, 27 (Louvain, 1434); sect. II, vol. 560, f<sup>o</sup> 56 v<sup>o</sup> (Louvain, 1435); sect. II, n<sup>o</sup> 559, f<sup>o</sup> 28 (Louvain, 1435); sect. II, n<sup>o</sup> 560, f<sup>o</sup> 126 v<sup>o</sup> (Louvain, 1442).

(514) W. VAN SPILBECK, *De abdi van Tongerloo*, 244. — Gempe, voir *Monasticon Belge*. IV: *Province de Brabant*, III, 829-849, Liège, 1969.

(515) A.A. TONGERLO, sect. II, n<sup>o</sup> 559, f<sup>o</sup> 18 v<sup>o</sup>.

(516) A.A. TONGERLO, sect. II, n<sup>o</sup> 559, f<sup>o</sup> 32 v<sup>o</sup>.

(517) A.A. TONGERLO, sect. II, n<sup>o</sup> 560, f<sup>ms</sup> 4, 15, 17 v<sup>o</sup>, 18 v<sup>o</sup>, 26, 27, 29 v<sup>o</sup>, 36 v<sup>o</sup>, 37 v<sup>o</sup>, 38, 39 v<sup>o</sup>, 47 v<sup>o</sup>, 48 v<sup>o</sup>, 49 v<sup>o</sup>, 58, 66, 67, 68 v<sup>o</sup>, 69 v<sup>o</sup>, 78, 78 v<sup>o</sup>, 80 v<sup>o</sup>, 86 v<sup>o</sup>, 88 v<sup>o</sup>, 97, 99 v<sup>o</sup>, 100, etc.

(518) A.A. TONGERLO, sect. II, n<sup>o</sup> 559, feuille de garde.

(519) A.A. TONGERLO, sect. II, n<sup>o</sup> 559, feuille de garde.

(520) A.G.R., *Chambre des comptes*, reg. 15.722.

(521) A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 1541, acte du 21 novembre 1429.

(522) A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 1629, acte du 12 juillet 1434.

(523) A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 1769, acte du 10 juin 1440.

de pêche sur la Nèthe à Westerlo fut confirmé (524). Grâce à l'intervention du duc, on mit fin au litige avec le seigneur de Bergen-op-Zoom à propos des limites du domaine de Essen, Kalmthout et Huybergen (525). Le duc confirma, enfin, la cour des tenants de l'abbaye à Diest (526), autorisa l'érection d'une cour des tenants à Zondereigen (527) et concéda le droit d'appel près de la cour échevinale d'Anvers aux échevins de Ravels nommés par l'abbé de Tongerlo (528).

Sur le plan ecclésiastique, l'abbé Thierry se montra un bienfaiteur généreux. Il contribua à l'exercice de la pratique religieuse par l'érection et la dotation de bénéfiques et d'autels dans plusieurs églises (529). On a ainsi relevé le don d'une statue de Sainte-Gertrude à Vorst-Kempen (530), la consécration de cloches à Vissenaken, Herentals et Diest (531), la restauration des églises de Diessen (532) et de Diest (533). La perception des dîmes donna toutefois lieu à des contestations à Weelde (534), Haaren et Belveren (535), Nijlen (536), Retie (537) et Mierlo (538). Le différend avec les frères mineurs au sujet des droits paroissiaux à Diest fut résolu en faveur de l'abbé (539). Mais une nouvelle difficulté se présenta, lorsque, en 1446, le Chapitre de Saint-Jean-Baptiste de Diest ayant sollicité son transfert dans l'église de Saint-Sulpice alléguant son éloignement du centre de la ville, se heurta à l'opposition des prémontrés de Tongerlo, desservants de cette église (540).

Thierry de Haren mourut (541) le 19 mai 1447. La Communauté, craignant la mise en comende de l'abbaye, pria l'abbé-père de venir, sans délai, à Tongerlo, pour y présider l'élection d'un successeur (542). L'abbé Thierry fut inhumé devant le maître-autel de l'église abbatiale et

(524) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 10, 624 et sect. II, n° 4, f° 29.

(525) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 1789, acte du 15 novembre 1441. — Plusieurs documents concernant ce différend se trouvent aux A.A. TONGERLO, sect. IV, 304, n° 94 à 118.

(526) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 1825, acte du 13 octobre 1443.

(527) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 1826, acte du 15 octobre 1443. — Zondereigen, lieu-dit à Baarle-Hertog, prov. d'Anvers, cant. d'Hoogstraten.

(528) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 10, pp. 11 et 21, acte du 8 octobre 1438.

(529) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 1584, acte du 24 juillet pour Klein Zandert : n° 1466, 1293, 1604, 1672, 1834, 1835, 1836, actes du 1<sup>er</sup> janvier, 10 novembre, 7 décembre 1432, 5 avril 1435, 29 mars et 5 avril 1444 pour Alphen ; n° 1592, 1616, 1617, actes du 11 mai 1432, 24 octobre et 2 novembre 1433 pour Ravels ; n° 1597, 1598, 1599, 1600, 1605, 1606, actes du 31 juillet, 30 août, 4 septembre, 10 novembre, 18 décembre 1432 et 18 janvier 1433 pour Diessen : n° 1603, acte du 16 novembre 1432 pour Moergestel ; n° 1729/b, 1784, 1835, 1785, 1848, 1858, actes du 28 mars, 25 juillet, 28 juin 1442, 11 février 1444, 12 janvier et 23 novembre 1445 pour Poppel ; n° 1734/b, acte du 2 mai 1439 pour Oostelbeers ; n° 1838 et 1839, actes du 4 mai et 27 novembre 1444 pour Riel. — Voir aussi C. VAN DE WIEL, *Repertorium van het compilatiewerk van vicaris generaal Am. de Coriache*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*. — *Inventaires*, II, n° 1019, f° 95, Bruxelles, 1973 : fondation de messes à la cathédrale Saint-Rombaut à Malines.

(530) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 559, f° 5 v°.

(531) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 560, f° 48 v°, 90 v°, 138 v°.

(532) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 1698, acte du 7 juillet 1437.

(533) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 8, 579, acte du 18 août 1439.

(534) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 10, 569, bulle de Martin V du 12 mai 1430. — Sect. I, n° 1555, 1556, 1559 et 1560, actes du 1, 17 et 27 septembre 1430. — Weelde, prov. d'Anvers, cant. d'Arendonk.

(535) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 1630, 1651, 1652, 1653, 1654 et 1656, bulle du 24 juillet 1434 d'Eugène IV, actes du 4 avril, 12 mai et 3 juin 1435. — Haaren et Belveren, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(536) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 1766, acte du 13 décembre 1440.

(537) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 1778, acte du 27 avril 1441.

(538) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 1862, acte de 1446. — Mierlo, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(539) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 1715, 1770, 1771, 1772, 1782 et 1786, actes du 8 juillet 1438, 23 janvier, 13 février, 13 juillet et 20 août 1441.

(540) A.G.R., *Archives Ecclésiastiques du Brabant*, n° 953.

(541) W. VAN SPILBEECK, *Neerologium*,... 100.

(542) Voir la lettre du prieur Jean de Horst et de la Communauté de Tongerlo adressée à Olodus Terinck, abbé de Saint-Michel d'Anvers et abbé-père de Tongerlo. — La copie de cette missive, confiée au sous-prieur Jean Winne qui allait porter le sceau de l'abbé défunt au père-abbé, est datée, vraisemblablement par erreur, du 10 mai, elle se trouve aux A.A. TONGERLO, *Abbaye Saint-Michel d'Anvers*, reg. II, *Cartularium* I, f° 220.

une épitaphe, spécifiant qu'il avait gouverné pendant presque dix-neuf ans, fut inscrite sur la pierre tombale (543). Les armoiries de l'abbé étaient : sur un champ d'azur six fleurs de lis en argent et, au centre, une étoile d'or (544).

**HENRI DE VOREN** natif de Voren (Tervuren ?) (545), issu d'une famille honorable remplissait, depuis 1429, la charge de prévôt ou proviseur (546) de l'abbaye. La date de l'élection n'est pas connue. On peut pourtant présumer qu'elle eut lieu peu de temps après le décès de Thierry van Haren. En effet, pour contrecarrer les menaces d'une prise de possession par un inconnu armé de lettres d'expectative pontificales, les religieux de Tongerlo avaient eu recours au duc de Brabant. Celui-ci, en date du 8 août 1446, alors que l'état de santé de l'abbé Thierry commençait à empirer (547), avait désigné les abbés de Saint-Michel d'Anvers et de Parc à Louvain, ainsi que son conseiller Jean van Erpe et son secrétaire Pierre Vander Meren, pour se rendre à Tongerlo aussitôt après le décès de l'abbé Thierry afin d'y présider la libre élection du nouveau prélat (548). Henri de Voren fut pourvu du bénéfice abbatial de Tongerlo (549) par le pape Nicolas V, le 21 juillet 1447.

Henri van Voren réussit à mener à bonne fin l'érection, dans l'église Saint-Sulpice de Diest, d'un Chapitre de chanoines séculiers. Le 12 janvier 1457, l'évêque de Liège, Louis de Bourbon, consentit à transformer l'église paroissiale de Saint-Sulpice en église collégiale (550). Par cette même charte, il attribua à treize prébendes les revenus d'un nombre équivalent d'autels dont les bénéficiaires prirent le titre de chanoines. L'installation du Chapitre eut lieu le 24 février 1457. Le prélat de Tongerlo, qui jouissait depuis 1163 du droit de patronat sur l'église Saint-Sulpice, conférait les prébendes du Chapitre qui toutes étaient sacerdotales. La fondation du Chapitre (551) fut approuvée par le pape Calixte III.

Il faut signaler, dans le domaine du temporel, que sous l'abbatit de Henri de Voren, l'extraction des tourbes dans la région d'Essen et Kalmthout devint une entreprise rentable (552).

On rencontre l'abbé lors des assises des Trois États de Brabant et lors des réunions des prélats (553). En 1451, l'abbaye contribua pour 190 florins phil. dans les aides consenties au duc de Brabant (554).

(543) Le texte de l'épitaphe est reproduit chez W. VAN SPILBECK, *De abdij van Tongerlo*, 245.

(544) W. VAN SPILBECK, *Wopenschilden der abten van de abdij van Tongerlo*, dans *Norbertijuse Mengelingen*, 4, Anvers, 1881.

(545) *Abbas Henricus virtutum flore politus, de Voren natus, macta quoque stirpe creatus*, etc., épitaphe de l'abbé de Voren reproduit dans W. VAN SPILBECK, *De abdij van Tongerlo*, 250.

(546) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 560, *Computatio fratris Henrici de Voren in officio prepositure ab anno 1429...*

(547) Les dépenses pour consultations de médecins et l'acquisition de médicaments pour l'abbé figurent dans les registres des comptes à partir de 1443 : A.A. TONGERLO, sect. II, 560, f° 134 v°, 138, 158, 160.

(548) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/1, n° 3 (copie). — Pour situer la politique du duc en cette matière voir : U. BERLÈRE, *La commande aux Pays-Bas, dans Mélanges Godsfroid Kurh*, I, 185-201, Liège, 1908.

(549) U. BERLÈRE, *Libri Obligationum*, n° 1646, 1646bis, 1647.

(550) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 1965, 1966. Voir aussi les numéros 186, 1940, 1973, 1917, 1918 et 1967, actes de 1448 à 1457. — A.G.R., *Archives Ecclésiastiques du Brabant*, n° 954. En 1449-50, l'abbé y fit placer un vitrail dans la chapelle Notre-Dame : ARCHIVES MUNICIPALES DE DIEST, *Fabrique d'église, comptes de l'église S. Sulpice*, 2/II, f° 3.

(551) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 1965 et 1966 : actes du 12, 22 et 26 janvier 1457 ; sect. II, 560, f° 183-185 v° : les dépenses faites lors de l'érection du Chapitre collégial. — L'original de l'approbation pontificale se trouve aux A.G.R., *Archives Ecclésiastiques du Brabant*, n° 955.

(552) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 1885, 1886 et 1892 : actes du 12 février, du 25 octobre 1449 et du 7 juillet 1450.

(553) A.A. TONGERLO, sect. II, 560, f° 172 v°, 173, 174 v°, 183 v°, 184 v°, 196 v° et 198.

(554) A.G.R., *Chambre des comptes*, reg. 15.724.

Henri de Voren mourut (555) le 9 octobre 1458. Ses armoiries étaient : sur un champs d'or, un aigle à deux têtes (556).

**HENRI VAN KEMENADEN (de Kemenadio) (557)** remplissait, lui aussi, la charge de prévôt ou proviseur, succédant, en 1455, à Henri van Voren, qui, devenu abbé, avait continué à s'occuper personnellement de la comptabilité de l'abbaye (558). À défaut de documents, la date de l'élection de Henri van Kemenaden ne peut être précisée. Il semble toutefois établi, qu'une consultation des religieux par les abbés de Saint-Michel d'Anvers, de Parc et d'Averbode, et deux commissaires ducaux eut lieu (559) au mois de mars 1457. En outre, Henri van Kemenaden fut pourvu, par provision apostolique, de l'abbatit de Tongerlo (560) en date du 23 août 1457. Les sources indiquent, enfin, que Henri van Voren, ayant cédé sa place à son successeur, allait accueillir à Anvers les procureurs de l'abbaye revenant de Rome, porteurs de la confirmation pontificale du nouvel abbé (561).

On peut penser que la Communauté de Tongerlo voulait à tout prix écarter une mise en commende ou la nomination de l'un ou l'autre favori papal ou ducal, muni de lettres d'expectative. On redoutait, en effet, une répétition des remous qui bouleversait, à l'époque, l'abbaye voisine d'Averbode à cause de l'intrusion de l'abbé Jean Balduini, religieux de l'abbaye de Furnes (562). Celui-ci, cherchait de quitter le gouvernail d'une Communauté qui ne l'avait jamais accueilli et avait obtenu, dès 1451, des expectatives pontificales concernant un autre abbatit dans l'Ordre

(555) W. VAN SPILBECK, *Necrologium*..., 204. — L'année 1458 est avancée par l'épithaphe dont le texte fut publié dans W. VAN SPILBECK, *De abdij van Tongerlo*, 250 : *M semel et X pariter, duo praeter*. Bien qu'on n'ait pas de témoignage d'une abdication antérieure de Henri de Voren, son successeur obtint la provision apostolique dès le mois d'août 1457. Ce qui semble postuler une résignation préalable de l'abbé Henri de Voren ; puisque la collation apostolique ne concerne pas une coadjutorerie : voir U. BERLIÈRE, *Libri Obligationum*, n° 1683. — En partant des données contenues dans le registre des comptes tenu par Henri van Kemenaden, même après sa promotion à l'abbatit, on pourrait conjecturer que Henri de Voren mourut à Duffel le 9 octobre. En effet, l'abbé Henri van Kemenaden a noté, au début d'octobre : *Item pro expensis nostris in Duffel per iij dies propter decessum predecessoris nostri ij vases servicie, 1 lb.gr.* Plus loin, au début de novembre, il a enregistré des dépenses faites à l'occasion du service funèbre de son prédécesseur : *Item pro distributione pauperum in exequiis predecessoris mei ac sacerdotibus celebrantibus et clericis advenientibus, iij lb.* : A.A. TONGERLO, sect. II, 560, f° 199. — Ces renseignements semblent appuyer l'hypothèse de la résignation de l'abbé Henri van Voren.

(556) W. VAN SPILBECK, *Wapenschilden der abten van Tongerlo*, dans *Norberijnsche Mengelingen*, 4, Anvers, 1881.

(557) L'orthographe de ce nom est celle qui fut employée par Henri lui-même : A.A. TONGERLO, sect. II, 560, f° 191, 196, 210. — Henrick Willems van der Kemenaden fut le fils de Willem Henricks, propriétaire foncier demeurant à la ferme *De Kemenade* à Helmond. Willem Henricks, époux de Aleydis, fille de Jean Haghen de Veghel, était un personnage de marque qui à plusieurs reprises avait été échevin d'Eindhoven. Voir JEAN COENEN, *Die men heijj van Kijmenaden. De oorsprong van het geslacht Van Kemenade/Kijmenade in het kader van de geschiedenis van Son*, 130, Geldrop, 1978.

(558) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 560, f° 164 : *Liber expensarum Domini Henrici de Kemenadio in officio prepositure pro annis MCCCLV, LVI, LVII, LVIII*. — Il ne faut pas exclure la possibilité que le *Domnus Heynricus de Kemynadio, curatus de Herselt*, immatriculé à l'Université de Louvain en 1438, puisse être identifié avec le futur abbé de Tongerlo. L'église de Herselt ayant été confiée à l'abbé de Tongerlo par l'évêque de Cambrai le 2 octobre 1365 : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 779. Depuis lors des religieux de l'abbaye furent investis du bénéfice de cette église. — Voir E. REUSSENS, *Matricule de l'Université de Louvain*, I, 77, n° 39, Bruxelles, 1903.

(559) La comptabilité a conservé la trace de l'envoi de plusieurs messagers chez les religieux-curés, la présence à Tongerlo des abbés de Saint-Michel d'Anvers, de Parc et d'Averbode, et des commissaires mandatés par le duc de Brabant : Jean de Mera et Jean Greve, enfin, une présence prolongée, au cours du même mois de mars 1457, de l'abbé Henri de Voren à Bruxelles avec Pierre de Mera et Jean Geerts, en rapport avec des ennuis causés par le frère Louis de Loen : A.A. TONGERLO, sect. II, 560, f° 184.

(560) Le 19 août 1457, le procureur romain d'Henri van Kemenaden promit un service commun de 300 florins et 5 petits services. Le 23 août suivant, quittance fut donnée à Henri, abbé de Tongerlo, de 105 florins total de son service commun et des petits services payés par Renaud de Luna : U. BERLIÈRE, *Libri Obligationum*, n° 1682, 1683. — L'on paya toutefois une somme pour la provision de Henri van Kemenaden, le 18 juin 1459 : U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des Diversa camerales des Archives Vaticanes*, 126, n° 577, Rome, Namur, 1906.

(561) A.A. TONGERLO, sect. II, 560, f° 186 : *Item pro expensis domini Antverpie cum magistro Jo. Ostonis et magistro Michaela Anati cum familiaris Romæ cum confirmatione venientibus per iij dies 2 lb 4 s.*

(562) Pl. F. LEBÈVRE, *Textes relatifs à une provision pontificale de l'abbaye d'Averbode au XV<sup>e</sup> siècle*, dans *Analecta Praemonstratensis*, II, 1-35 (pag. spéc.), Tongerlo, 1926.

de Prémontré, avec en tête celui de Tongerlo (563). Cette menace s'éteignit par le fait des circonstances, donc l'abbé Henri van Voren, assuré que la transition du régime pouvait se faire sans encombres, résigna sa charge (564).

Le 2 juillet 1458, le nouvel abbé fit le relief du fief de la moitié de la seigneurie de Tongerlo (565). Il fut autorisé par le duc Philippe, en date du 20 août 1460, à se servir d'un sceau spécial pour la cour des tenants de l'abbaye à Diest (566). Il obtint également confirmation de l'ancien droit de pêche dans la Nèthe à Zoerle-Parwijs et à Broechem (567), et, dans ce dernier endroit, l'installation d'un maieur et de sept échevins lui fut confiée (568). Le plan d'une jonction entre les rivières Nèthe à Oosterlo et Wimp à Tongerlo pour favoriser le fonctionnement des moulins à eau à Tongerlo et à Wiekevorst (569) fut approuvé, en 1462, par Henri, seigneur de Geel (570).

Les litiges habituels au sujet de certains droits ecclésiastiques se produisirent aussi pendant l'abbatit de Henri van Kemenaden. La querelle au sujet du patronage de l'église de Bergeyk, droit que l'abbé de Tongerlo partageait avec l'abbé de Saint-Jacques à Liège fut tranchée (571). Enfin, le 31 mai 1461, on érigea dans la chapelle de Chaam, dépendance de l'église d'Alphen, un autel en honneur de la sainte Vierge (572), alors que cette chapelle, par démembrement de la paroisse-mère, obtint son autonomie (573) le 29 mars 1463. Les relations entre le prévôt de la collégiale Saint-Sulpice de Diest, religieux de Tongerlo, et ses chanoines séculiers dégénéraient parfois en disputes et contestations. En 1464, l'on réussit à apaiser un de ces différends (574).

Pour ce qui en est des missions confiées à l'abbé de Tongerlo, le pape Pie II fit appel à Henri van Kemenade pour faire une enquête sur le comportement peu édifiant de l'administratrice du Chapitre de Thorn (575).

Henri van Kemenaden mourut (576) le 22 avril 1470.

**JEAN KINSCHOT, dit DE RYCKE**, fils aîné de Pierre, seigneur de Kinschot, et d'Élisabeth de Rycke (577), avait précédé deux de ses frères sur le chemin de la vie norbertine (578). Quel-

(563) Voir le texte de ces lettres apostoliques dans Pl. F. LEFÈVRE, *Textes relatifs...* dans *Analecta Praemonstratensia*, II, 21-22.

(564) Cette résignation de Henri van Voren peut se déduire du fait que Henri van Kemenaden, exerçant toujours la charge de prévôt après sa promotion à l'abbatit, notaît, dans son livre des comptes, les dépenses faites par son prédécesseur et enregistrait les frais faits à l'occasion du décès et des funérailles de son prédécesseur : A.A. TONGERLO, sect. II, 560, f° 196 : *Expositio Henrici de Kemenade abbatis monasterii Tongerloensis in officio prepositure a festo beati Andree apostoli anni millesimi [quadringentesimi] lvi] usque ad festum anni sequentis*. — Voir aussi f° 199.

(565) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 1981.

(566) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2003.

(567) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 3, f° 30 et sect. II, n° 10, f° 625 : acte du 27 septembre 1460 ; sect. I, n° 2024 : acte du 24 mars 1461. — Zoerle-Parwijs, prov. d'Anvers, cant. de Westerlo ; Broechem, prov. d'Anvers, cant. de Zandhoven.

(568) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2057 : acte du 21 septembre.

(569) Wiekevorst, prov. d'Anvers, canton de Heist op den Berg.

(570) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2032, acte du 2 novembre 1462.

(571) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2016, 2017 : actes du 27 juillet et du 3 août 1461. — Bergeyk, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(572) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2010, 2011, 2013, 2014, 2015. — Chaam et Alphen, Pays-Bas, province de Brabant septentrional.

(573) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2039, 2040, 2054.

(574) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 1987 à 2210. — A.G.R., *Archives Ecclésiastiques du Brabant*, n° 962.

(575) ARCHIVES VATICANES, *Reg. Vat.* vol. 494, f° 8-9. — G. BRON, *Archivista in Italia...* II, n° 204, 75 : acte du 21 novembre 1463.

(576) A.A. TONGERLO, *Neerologium*, du 22 avril. — W. VAN SPILBECK, *Neerologium...*, 78.

(577) Descendant d'une illustre famille campinoise de juristes et de magistrats, Jean Kinschot, tout comme ses frères, portait parfois le surnom maternel de Rycke : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2139 : acte du 4 janvier 1473. — C. Ph. L. VAN KINSCHOT, *Genealogie van het geslacht van Schooten, later genaemd : (Van) Schoyte (België) en Van Kinschot (België en Nederland)*, 68-69, Tiel, 1910-1911.

(578) Guillaume, frère de Jean Kinschot, aurait quitté, en 1472, l'Ordre des frères prêcheurs pour se faire prémontré à Tongerlo, où il fut chargé de l'administration du temporel. Plus tard il fut investi de l'église d'Oevel, puis de Alphen en Brabant septentrional, où il mourut le 24 novembre 1494 : RENIER VICHET, *Memoriale Tongerloense*, 9. — W. VAN SPILBECK, *Neerologium...*, 239-240. — Ces

ques jours après le décès de l'abbé Henri Van Kemenaden, Jean Kinschot fut élu abbé de Tongerlo, alors que la liberté d'élection se trouvait gravement menacée par la pratique croissante de la mise en commende des abbayes (579). En effet, le 1<sup>er</sup> juillet 1470, Ferry de Cluny, chanoine de Cambrai et protonotaire apostolique, fut pourvu en commende, par le pape Paul II, de l'abbaye de Tongerlo (580). Jean Kinschot, abbé élu, ne se désista toutefois pas et faisant appel à l'expérience curiale de l'abbé de Parc, Thierry de Tuldel (581), il poursuivit en cour de Rome la provision de son siège abbatial (582). Il obtint gain de cause moyennant un compromis. Le 24 mai 1471, le pape accepta la résignation de l'abbé commendataire Ferry de Cluny, et nomma Jean Kinschot avec réserve d'une pension de 1000 florins rhénans pour Ferry (583), prix considérable qui obligeait l'abbaye à convertir certaines de ses propriétés (584). Au mois de novembre 1471, le nouvel abbé de Tongerlo reçut la bénédiction abbatiale conférée par l'évêque suffragant de Cambrai (585). En 1473, lorsque Ferry de Cluny fut promu à l'évêché de Tournai, il céda sa pension annuelle à Philibert Hugonet, archevêque de Mâcon (586), qui la passa ensuite à Luc de Tolentis, nonce apostolique à la cour ducale de Bourgogne (587). De nouvelles démarches auprès de la curie pontificale eurent pour résultat que, par une bulle du 28 mars 1475, Sixte IV, en présence de Pierre de Perlyck, procureur du prélat de Tongerlo (588), cassa l'obligation de payer la pension annuelle (589). Mais le nonce Luc de Tolentis ne se désista pas. Il réussit à convaincre le duc Charles le Téméraire du fait que les religieux de Tongerlo n'avaient aucun motif pour se croire exonérés (590), d'où nouveau recours à Rome, nouvelle suppression de la pension (591) et condamnation des pratiques abusives au sujet de la commende (592), confirmation, enfin, du droit de libre élection (593). Une sentence de la cour du conseil de Malines

auteurs n'ont pu établir les liens de parenté avec l'abbé Jean, ayant lu *Kijnschot de Herenthout*, probablement au lieu de *Kijnschot de Turnhout*. — Voir toutefois C. Ph. L. VAN KINSCHOT, *Genealogie...*, 68, 76, 85-86, 93. — Le troisième frère, Ambroise, entra à l'abbaye d'Averbode en 1473 et y mourut le 2 juin 1511 : G. SLECHTEN, *Necrologium... Averbode*, 172-173. — C. Ph. L. VAN KINSCHOT, *Genealogie...*, 77, 91, 104-105. — Le neveu des frères Van Kinschot se fit, lui aussi, religieux prémontré à Tongerlo : Jean Walschaerts, fils de Catherine Van Kinschot et de Jean Walschaert, devenu curé de Herselt y mourut le 15 août 1502 : W. VAN SPILBECK, *Necrologium...*, 159. — C. Ph. L. VAN KINSCHOT, *Genealogie...*, 104, 106.

(579) A.A. AVERBODE, Section I, reg. n° 63, f° 111 v° : *Computationes prepositi Bartholomaei de Valgaet*, 1466-1490.

(580) U. BERLÈRE, *Libri obligationum*, 199, n° 1788, 1791.

(581) Profès de l'abbaye de Tongerlo, Thierry de Tuldel avait rempli la charge de procureur général de l'Ordre de Prémontré auprès de la curie romaine, lorsqu'il fut nommé abbé de Parc ayant pour mission particulière l'introduction d'une réforme disciplinaire dans tout l'Ordre de Prémontré. — A. ERENS, *Thierry van Tuldel et la commende en Brabant dans Analecta Praemonstratensis* I, 321-356, Tongerlo, 1925.

(582) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 561, f° 2 v°-3 : *Registrum expensarum dominorum Wernerii, Joannis Westerhoven, Petri Westerhoven abbatium* I 470/71-1 501/02.

(583) U. BERLÈRE, *Libri obligationum*, 200, n° 1798, Rome, 1904.

(584) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2129 : bulle du 5 octobre 1471. — Dans ses lettres du 24 mai 1471 Paul II annonce que la provision de Jean Kinschot sera exécutée dans une bulle séparée, mais dès maintenant il l'absout des censures qu'il pourrait avoir incurrées lors de son différend avec l'évêque de Liège au sujet des revenus de l'église de Tilbourg, dont la collation appartient à l'abbé de Tongerlo.

A.A. TONGERLO, sect. II, 199 (la lettre sert de couverture de ce registre).

(585) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 561, f° 7 : fruits de la bénédiction.

(586) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/1, n° 4 (copie) : bulle du 14 février 1474.

(587) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2155 et 2156 : bulles du 17 mars 1475.

(588) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/1, n° 6 (copie).

(589) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2155, 2156 : vidimus du 12 avril 1475.

(590) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/1, n° 6 (copie).

(591) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2187, 2188 : brefs du 18 et 23 septembre 1475.

(592) Indigné de ce que, à son insu, Thierry de Tuldel, au nom de l'abbé de Tongerlo, ait eu recours au pape contre la décision ducale, Charles le Téméraire confisqua les biens des abbayes de Parc et de Tongerlo. Sixte IV riposta et mit en relief les côtés néfastes de la commende : L. DE PAEPPE, *Summaria-Cronologia insignis Ecclesiae Parchensis*, 218, 224 et 226 : brefs des 27 et 16 novembre 1476 et du 2 mars 1476.

(593) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2201 : vidimus, donné le 18 mai 1519, de la bulle de Sixte IV, *Regiminis universalis Ecclesiae*, du 9 juin 1476, éd. J. LE PAÏRE, *Bibliotheca Praemonstratensis Ordinis*, 724, Paris, 1633.

imposa la restitution des fermes confisquées par les commendataires (594). La reconquête de la liberté d'élection avait coûté à l'abbaye des sommes considérables, pour l'amortissement desquels les religieux durent aliéner certaines propriétés, ce qui leur fut permis par un indult (595) du 11 juillet 1475.

La tenacité montrée par Jean Kinschot dans la poursuite de ses droits, reflète l'élan de renouveau qui le range parmi les promoteurs d'une réforme englobant tout l'Ordre de Prémontré (596).

Au niveau de l'administration des biens, on note l'acquisition d'une ferme et des terres à Outgaarden (597), d'une rente sur la maison *Den Creeft* à Diest (598) et sur la maison *den Spieghel* à Anvers (599), de propriétés à Nispen (600), d'un pré à Oosterlo-Geel (601) et de biens situés à Oevel, Tongerlo et Westerlo (602).

À signaler encore plusieurs actes qui se réfèrent à l'exercice du droit de patronage sur l'église de Moergestel (603), droit qui fut corroboré par le duc Charles le Téméraire (604) et par le pape Sixte IV (605). Quant au Chapitre de l'église collégiale Saint-Sulpice à Diest, le même pape confirma les droits de l'abbé de Tongerlo pour la nomination du prévôt (606), et, par provision apostolique, nomma Jean Matthaëi, religieux de Tongerlo, prévôt du Chapitre (607).

Le 4 janvier 1477, Jean Kinschot mourut à Duffel (608). Il portait les armoiries de sa famille : « d'or à la fasce breteschée de deux cotéz de sable accompagnée de trois abeilles au naturel deux en chef et une en pointe » (609).

**WERNER VAN HALLEER** (*de Halleo, de Halre, de Halero*), curé à Moergestel (610), fut élu sans tarder pour succéder au prélat défunt. Dès le 7 janvier 1477, le collège électoral de Tongerlo s'était réuni sous la présidence de Gérard van Goidsenhoven, abbé de Parc, remplaçant l'abbé-père de Saint-Michel d'Anvers, assisté des abbés d'Averbode, de Floreffe et de Heilissim.

(594) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2193 : arrêt du 2 janvier 1476.

(595) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2181.

(596) Le 7 août 1476, Jean Kinschot participa à la réunion organisée par Gérard d'Eyck, abbé de Floreffe et vicaire pour les circuries de Floreffe, de Flandre, de Brabant et de Westphalie, en vue de fixer les lignes conductrices de la réforme religieuse qu'on désirait introduire dans les abbayes prémontrées : A. ERENS, *Thierry de Tuldel et la commende en Brabant dans Analeta Praemonstratiensia*, I, 323-326.

(597) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 1746, 2142 : actes du 9 mai 1470 et du 3 mai 1473. — Outgaarden, prov. de Brabant, cant. de Tirlemont.

(598) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 9, p. 606 et sect. I, n° 2190 : actes du 5 octobre 1470 et 2475.

(599) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2154/b : acte du 16 août 1474.

(600) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2192 : acte du 28 novembre 1475. — Nispen, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(601) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 9, p. 521 : acte du 13 août 1476. — Oosterlo-Geel, prov. d'Anvers, cant. de Mol.

(602) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 1957, 1961, 2204 et 2205 : actes des 18 août, 20 septembre et 15 octobre 1476.

(603) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2133, 2134, 2135, 2153, 2161, 2171, 2173, 2178 et 2179 : actes de 1472 à 1475.

(604) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2154/a : acte du 14 mars 1474.

(605) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2166 : acte du 23 août 1474.

(606) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2149.

(607) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2150 et 2151.

(608) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 561, f° 201. Le futur successeur de Jean Kinschot, Werner van Halleer, a inséré une note précisant que l'abbé Jean Kinschot mourut samedi le 4 janvier 1476 (n.st. 1477) une heure avant minuit. C'est REMER VICHART qui dans sa chronique *Tongerloo*, 404 indique Duffel comme le lieu du décès. — Son *obit* ne fut pas intégré dans l'édition du nécrologe de l'abbaye de Tongerlo, les noms des décédés du 1<sup>er</sup> au 6 janvier faisant défaut à cause de la disparition du premier feuillet du manuscrit. — Le nécrologe d'Averbode le commémore au 24 mai : G. SLECHTEN, *Necrologium Averbodiense...*, 165-166.

(609) Dans un acte du 3 mai 1641, un notaire donnait cette description et attestait avoir vu les armoiries de l'abbé Jean Kinschot dans « une fort ancienne derrière de la bibliothèque du collège des bacheliers en la ville de Louvain contre la rue » : C. Ph. L. VAN KINSCHOT, *Genealogie...*, 83. — W. VAN SPILBEECK, *Wapenschilden der abten van Tongerlo*, dans *Norbertijnsche Mengelingen*, 5, Anvers, 1881, donne une description divergente des armoiries.

(610) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2133, acte du 22 juin 1472. — Moergestel, Pays-Bas, prov. du Brabant septentrional.

Il fixa son choix, *per viam inspirationis*, sur Werner van Halleer (611). Les électeurs adressèrent aussitôt, le 8 janvier 1477, une supplique en vue de la détention de la provision apostolique pour l'élu (612), mais ils ne réussirent pas à faire valoir leur droit de libre élection. Comme on avait appris que le cardinal Philibert Hugonet, archevêque de Mâcon, brigua la commende de la riche abbaye de Tongerlo, la Communauté prit ses précautions en confiant à un agent romain, Guillaume de Cloetenghem, la défense de ses droits (613). En outre, au mépris de la réserve pontificale, le nouvel élu et son collègue André Attenrijt de Saint-Michel d'Anvers, se firent bénir par l'évêque auxiliaire de Cambrai (614).

Malgré les promesses antérieures, le pape ne couronna pas l'élection de Werner van Halleer par une collation apostolique. Le 21 février 1477, l'archevêque de Mâcon obtint en commende le siège abbatial de Tongerlo (615). Mais l'abbé élu, qui prit en mains le gouvernement de son abbaye, fut reconnu par les autorités civiles du duché (616). Il fut même invité à officier en l'église Saint-Pierre de Louvain lors des fiançailles de la duchesse Marie avec Maximilien d'Autriche (617). Entretemps, l'abbé Werner ne déposa pas les armes et ses efforts furent couronnés de succès quand Sixte IV, le 30 juin 1480, ratifia la résignation du cardinal Philibert Hugonet (618), et, par des bulles données le même jour (619), nomma Werner van Halleer abbé de Tongerlo. Les dépenses exigées par ces démarches se montaient à plus de six milles florins (620).

Par la suite, l'abbé s'efforça de prendre des précautions pour l'avenir. Il put s'assurer de la protection pontificale par des lettres apostoliques du 29 mai et du 1<sup>er</sup> juin 1481 dans lesquelles l'abbé de Sainte-Gertrude de Louvain fut chargé de la sauvegarde des privilèges de l'abbaye (621). Les remontrances de l'abbé de Tongerlo avaient aussi provoqué une révision du montant des annates qui furent de nouveau fixées à 300 florins alors que Paul II avait taxé l'abbaye de 1000 florins (622). Le duc Maximilien, enfin, octroya des lettres de protection (623).

À propos du gouvernement de Werner van Halleer, il faut signaler le soin qu'il apporta à la reconstruction des bâtiments abbatiaux et à l'embellissement de l'église et des demeures conventuelles (624). Pendant son abbatiat, on a enregistré l'acquisition de quelques moulins et mai-

(611) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55, 55, n<sup>o</sup> 9-10 (copies) : compte-rendu de l'élection rédigé le 8 janvier 1477. — A.A. TONGERLO, sect. II, 561, f<sup>o</sup> 201 : *Conventus et fratres concorditer et via sancti spiritus... Wernerum de Halleer... in futurum abbatem elegerunt.*

(612) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55, n<sup>o</sup> 11.

(613) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55, n<sup>o</sup> 12 (minute).

(614) A.A. TONGERLO, sect. II, 561, f<sup>o</sup> 201 : *Accepimusque pariter munus benedictionis in monasterio sancti Michaelis cum domino Andrea Attenrijt electo monasterii sancti Michaelis Anverpiensis.* — Les dépenses de cette cérémonie se trouvent insérées par Werner lui-même dans le même registre, f<sup>o</sup> 18 v<sup>o</sup> : *pro iuribus suffraganei ministrantis munus benedictionis, 14 ren. 8 st. ; pro pastu domini ordinarii supra munere benedictionis, 48 ren. etc.*

(615) U. BERLIÈRE, *Libri obligationum*, 204, n<sup>o</sup> 1838, 1839. — Le 11 mars 1477, l'archevêque de Mâcon, ayant obtenu la commende de l'abbaye de Tongerlo, renonça à la commende de l'abbaye de Saint-Denis-en-Broqueroie.

(616) A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 2214 : ratification du droit de libre élection par la duchesse Marie de Bourgogne, acte du 12 avril 1477.

(617) A.A. TONGERLO, sect. II, 561, fol. 20.

(618) U. BERLIÈRE, *Libri obligationum*, 206, n<sup>o</sup> 1858.

(619) U. BERLIÈRE, *Libri obligationum*, 206, n<sup>o</sup> 1859. — A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 2275.

(620) A.A. TONGERLO, sect. II, 561, f<sup>o</sup> 44 v<sup>o</sup>. — L'abbé Werner a noté dans ce même registre, f<sup>o</sup> 201 : *sustinimus maxima gravamina propter commendam per triennium per dominum cardinalem Matisconensem antequam potuimus optinere ratificationem nostre confirmationis ex Urbe, que gravamina ascenderunt ultra IV milia floren. renens...etc.* Et plus loin : *nos vero ad predictam dignitatem promoti auditorio divino infrascriptus hereditates et acquisitiones paulatim laboribus et expensis non modicis studuimus adipisci.*

(621) A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 2287 et 2382/b.

(622) A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 2315.

(623) A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 2328 : acte du 14 janvier 1484.

(624) A.A. TONGERLO, sect. II, 561, passim. — W. VAN SPILBEECK, *De voormalige abdijkerk van Tongerlo en haar kunstschaten*, 144-146, Anvers, 1883.

sons à Herentals (625), du refuge de Malines (626), d'une maison à Bois-le-Duc (627), d'un bois à Kalmthout (628) et d'une maison à Diest (629). L'abbaye obtint le droit de chasse à Ravels (630) et à Kalmthout (631). Le 16 avril 1479, le duc accorda l'amortissement des biens de l'abbaye (632).

Sous le règne de Werner van Halleer, en 1480, la population de l'abbaye, religieux et employés commis, se montait à 60 personnes (633).

Le 22 juillet 1487, Werner van Halleer mourut à Malines où, au mois de mai, il avait encore pris part à une réunion des abbés prémontrés (634). Il fut inhumé à Tongerlo.

**JEAN DE WESTERHOVEN** (635) fut élu abbé de Tongerlo avant le 30 juillet 1487 (636). Le nouvel élu engagea, au cours du mois de juillet, un courrier spécial, qui dut, en 26 jours, faire le voyage à Rome pour y obtenir la bulle de provision (637). Durant ce même mois, il enregistra les dépenses faites à l'occasion de son élection (638), qui se passa librement grâce à une autorisation de l'empereur Maximilien, duc de Brabant, auquel on dut donner 400 florins (639).

L'abbé Jean fut un des grands bienfaiteurs de la Communauté des sœurs norbertines du « Jardin Clos » à Herentals. Il leur fit construire une nouvelle église (640). L'église paroissiale de Duffel fut bénéficiaire, elle aussi, des largesses de l'abbé Jean qui fit bâtir le chœur et la tour et offrit plusieurs vitraux (641). Sa bonté lui valut le titre de « père des pauvres » (642).

(625) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2240, 2241, 2256, 2257, 2278, 2279, 2281 et 2304 : actes du 3 oct. 1478, du 2, 10 et 18 juin 1479, du 15 et 20 décembre 1480 et du 22 mai 1482. — A.A. TONGERLO, sect. II, 561, f° 201.

(626) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2313 et 2314 : actes du 25 octobre 1482. — A.A. TONGERLO, sect. II, 561, f° 201. — Voir l'étude inédite de L. VAN LANGENDONCK, *Het voormalig refugium van de norbertijnerabdiij van Tongerlo te Mechelen*, Malines, 1988.

(627) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2246 ; acte du 5 janvier 1479.

(628) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2255 : acte du 20 mai 1479.

(629) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2350 : acte du 30 mai 1486.

(630) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2220 : acte du 10 décembre 1477.

(631) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2291 : acte du 20 octobre 1481.

(632) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2252.

(633) J. CUVELIER, *Les dénombrements de foyers en Brabant (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, 463, Bruxelles, 1912.

(634) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 99 : *Necrologium*. — A.A. Tongerlo, sect. II, 561, f° 99 v°.

(635) Jean, fils de Jean Jacobi naquit à Westerhoven près d'Eindhoven. Certains historiens le nomment à tort *Hamus* ou *Halmis* : Cf. W. VAN SPILBECK, *De abdiij van Tongerlo*, 268. — Ce nom n'apparaît qu'une seule fois, dans une quittance de la Chambre Apostolique du 31 décembre 1488 : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2386. Mais l'orthographe permet d'y lire : *Hammis*, *Johannis* étant le patronyme de notre Jean. Ceci résulte des livres d'immatriculation de l'Université de Louvain, où Jean de Westerhoven se fit inscrire le 4 décembre 1473 comme *pauper* dans la faculté des Arts : J. WILS, *Matricule de l'Université de Louvain*, II, 1453-1485, n° 91, 297, Bruxelles, 1946.

(636) L'élection fut présidée par l'abbé-père de Tongerlo, l'abbé Jean de Weerdt de Saint-Michel d'Anvers, assisté de l'abbé de Parc, Thierry van Tuldel, ancien profès de l'abbaye de Tongerlo, et de l'abbé d'Averbode, Barthélémy Van den Valgaet. Leurs noms figurent dans la liste des dépenses faites, à l'occasion de son élection, par Jean van Westerhoven : A.A. TONGERLO, sect. II, 561, f° 99, 100. — *Expense facte per me Johannem de Westerhoven*.

(637) L'annotation de Jean de Westerhoven est assez précise : *Conventum est per nos cum Zigerio nuntio de Mechlinia de itinere versus curiam romanam faciundo et complendo in xxvj dies incipiendo xxxa julii pro xxx flor. ren. aur. supra istos recipi xx florenas aureos* : A.A. TONGERLO, sect. II, 561, f° 99. — Le 7 janvier 1487, la Chambre Apostolique donna quittance pour l'abbé Jean de Westerhoven, de 142 florins, total du service commun, et, en date du... janvier 1488 (*anno sexto*) une autre pour le même montant : U. BERLÈRE, *Libri Obligationum*, n° 1888, 1904.

(638) A.A. TONGERLO, sect. II, 561, f° 99, 100.

(639) A.A. TONGERLO, sect. II, 561, f° 99 v° : *pro consensu obtento a Rege romanorum pro libera electione, 400 flor. ren.*

(640) Voir le nécrologe du « Jardin Clos » au 18 novembre, éd. W. VAN SPILBECK, *Het Herenthals klooster... Bestoven-Hof*, 278.

(641) A.A. TONGERLO, sect. II, 561, f° 127 v°, 144, 152 v°, 165 v°, 170 v°.

(642) A.A. TONGERLO, *Necrologium*, au 18 novembre. — A. HEYLEN, *Historische Verhandeling over de Kempen*, 40-46, Turnhout 1837. — W. VAN SPILBECK, *De abdiij van Tongerlo*, 270-274.

Dans son abbaye, il fit achever les constructions entamées sous ses prédécesseurs (643) et engagea plusieurs commandes de vêtements liturgiques, alors que le peintre Goswin van der Weyden, résidant au refuge d'Anvers comme agent d'affaires du prélat, produisit plusieurs œuvres d'art (644).

Au cours de l'abbatit de Jean de Westerhoven, l'abbé général fit par deux fois la visite canonique à l'abbaye de Tongerlo, en 1494 (645) et 1498 (646). Le prélat de Tongerlo assista aux réunions des abbés prémontrés brabançons (647).

À cause de son âge et, sans doute, afin d'éviter la mise en commende de l'abbatit, Jean de Westerhoven fit les démarches nécessaires pour s'assurer d'un bon successeur. Le 28 août 1497, dans un acte notarié (648), Pierre Mans de Westerhoven, à ce moment prévôt ou proviseur de l'abbaye, se déclara prêt à assumer la charge de coadjuteur de l'abbé à condition qu'il obtienne la confirmation du pape. Le 21 septembre 1497, l'abbé Jean prit l'avis de ses religieux-curés. Avec leur consentement (649), il soumit à la curie romaine la supplique concernant la nomination d'un coadjuteur avec droit de succession. Le 20 décembre suivant, Alexandre VI concéda la grâce demandée (650). Ce ne fut toutefois qu'en 1498, au cours de la réunion capitulaire qui eut lieu le 27 novembre de cette année, que l'abbé Jean soumit à l'approbation de ses religieux, la nomination de Pierre Mans à la charge de coadjuteur (651). L'abbé Jean avait pris soin de faire communiquer, par une lettre apostolique, adressée à Philippe le Bel, duc de Brabant, la nomination du coadjuteur (652).

Jean de Westerhoven mourut (653) le 18 novembre 1501. Ses armoiries portent : sur un champ d'argent deux forces de tondeur de gueules placées en haut à gauche et en bas à droite ; dans le franc quartier en or avec escarre en gueules, un pigeon en gueules (654).

**PIERRE MANS** de Westerhoven, était coadjuteur avec droit de succession de Jean de Westerhoven. En novembre 1501, quelques jours après le décès de son prédécesseur, il se fit conférer la bénédiction abbatiale par le suffragant de Cambrai, assisté par les prélats de Saint-Michel d'Anvers, d'Averbode et de Parc (655). Le nouvel abbé, bachelier en droit canonique (656), avait été

(643) A.A. TONGERLO, sect. II, 561, f° 178. — On y note *passim* l'achat de quantités considérables de matériaux de construction pour des travaux non spécifiés exécutés sous la direction d'Antoine Keldermans.

(644) A.A. TONGERLO, sect. II, 561, f° 172, 179 v°. Sur la production artistique du peintre Goswin van der Weijden, voir G. PASSEMIERS, *Gossens van der Weijden (1465-1538/48). Peintre de l'école anversoise*, Bruxelles, 1987. Sur ses activités comme gérant du refuge de Tongerlo à Anvers on trouve des vestiges p.ex. dans le journal de Jean Martini, secrétaire de l'abbé de Tongerlo, A.A. TONGERLO, sect. II, n° 567, 71, 76.

(645) A.A. TONGERLO, sect. II, 561, f° 138.

(646) A.A. AVERBODE, sect. I, reg. 42, f° 132 v° : *Computationes prepositi Gerardi vander Scaef*.

(647) A.A. TONGERLO, sect. II, 561, f° 135 v° (Louvain, janvier 1494), f° 138 (Anvers, juillet 1494), f° 147 v° (Malines, avril 1496).

(648) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/1, n° 13.

(649) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/1, n° 14. — L'abbé Jean justifia la nomination d'un coadjuteur par les mobiles suivantes : *ad evitanda diversa discrimina... propter pestem commendarum multi septus egrotanti*.

(650) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2469, 2470, 2471, 2471a.

(651) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/1, n° 15.

(652) La lettre apostolique porte la date du 20 décembre 1497. — Une copie authentique fut envoyée à l'abbaye de Tongerlo où on la conserve comme couverture du registre, A.A. TONGERLO sect. II, n° 197.

(653) A.A. TONGERLO, *Necrologium* au 18 novembre.

(654) W. VAN SPILBECK, *Wapenschilden der abten van Tongerlo, in Norbertijnsche Mengelingen*, 5-6, Anvers 1881.

(655) A.A. TONGERLO, sect. II, 561, f° 190 : dépenses faites à l'occasion de la bénédiction abbatiale ; Sect. IV, 56, n° 20.

(656) Mans avait été promu bachelier en droit canonique à Paris le 22 avril 1476 : L. DORZÉ, *La Faculté du décret de l'Université de Paris au XV<sup>e</sup> siècle*, II, 304 et 308, Paris, 1902.

auparavant investi de la cure de Tilbourg (657), il remplissait la charge de prévôt ou de proviseur (658) au moment de son entrée en charge.

On est mal informé sur l'abbatit de Pierre Mans. Les protocoles de la visite canonique effectuée les 9 et 10 juillet 1502, par l'abbé général Jean de l'Écluse, accompagné de Jacques de Bachimont, abbé de Braine, ne révèlent pas de problèmes particuliers, mais témoignent des efforts fournis en vue de la mise en pratique des Statuts renouvelés, dans le cadre d'une réforme disciplinaire, par le Chapitre général de cette même année (659).

Au sujet de la gestion des biens de l'abbaye on note des acquisitions de terres à Osterlo (660), à Gunningen (661), à Binkom (662). En janvier 1502 l'on fit le relief du fief à Geet (663) et en février 1502 de la part de la seigneurie de Tongerlo, des moulins à Herentals, des dîmes à Tilbourg et de la ferme « ter Eect » ou « De Huffele » près de Louvain (664). L'on obtint également exemption du paiement des aides royales sur les propriétés et les sujets de l'abbaye à Meerhout (665). Les privilèges et les libertés de l'abbaye furent confirmés par le duc Philippe (666) le 8 mai 1503.

Pierre Mans mourut à Malines (667) le 23 août 1504, alors que le même duc, nonobstant les assurances précédemment accordées, avait destiné le bénéfice abbatial de Tongerlo à l'archevêque de Saragosse (668).

Les armoiries du prélat sont ainsi décrites : sur un champ d'argent deux fleurs de lis en sable ; dans le franc quartier d'or avec escarre en sable, trois pigeons de même (669).

**ANTOINE TSGROOTEN**, né à Oisterwijk en Brabant septentrional le 1<sup>er</sup> novembre 1460, fils du maréchal ferrant Gérard et de son épouse Élisabeth, devint religieux à Tongerlo où il prit l'habit blanc (670) le 11 juillet 1482. Après avoir obtenu le grade de licencié en droit canonique à l'Université de Cologne (671), Tsgrooten fut promu, le 31 mars 1487, à la charge de prévôt de l'église collégiale Saint-Sulpice à Diest (672) et installé le jour suivant (673).

(657) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2388, acte du 22 juin 1489.

(658) A.A. TONGERLO, sect. IV, 56, n° 13 : acte notarié du 22 juin 1489.

(659) A.A. TONGERLO, sect. II, 561, f° 196 v°. — E. VALVEKENS, *Le chapitre général et les Statuts de 1503*, dans *Analecta Praemonstratensis*, XIII, 72 et 74, Tongerlo, 1948. — E. VALVEKENS, *Les visites canoniques des abbayes prémontrées au seizième siècle*, dans *Analecta Praemonstratensis*, XII-XIII, pag. spéc. 12, Tongerlo, 1946-1947.

(660) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2514, acte du 2 avril 1502.

(661) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2518, acte du 13 sept. 1502. — Gunningen, dépendance de Vissenaken, prov. de Brabant, cant. de Glabbeek-Zuurbemde.

(662) A.A. TONGERLO, sect., n° 1519, 1532, actes des 13 sept. 1502 et 5 sept. 1503, au sujet du bois appelé Kulkenberch ou Cockerberch. — Binkom, prov. de Brabant, canton de Glabbeek-Zuurbemde.

(663) A.A. TONGERLO, sect. II, 561, f° 192 v°. — Geet, prov. de Brabant, cant. de Léau.

(664) A.A. TONGERLO, sect. II, 561, f° 193.

(665) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2521, acte de 1502, sans indication du mois et du jour.

(666) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2529.

(667) A.A. TONGERLO, *Necrologium*, au 23 août. — R. VICHET, *Tongerloo*, 425.

(668) L'abbé d'Averbode, Gérard vander Seeft, fut invité par une lettre du prieur de Tongerlo, datée du 25 août, à se rendre le même soir à l'abbaye de Tongerlo afin de pouvoir procéder à l'élection du nouvel abbé le lundi matin 26 août. Le prieur allégua comme motif de son empressement : *ecclesia nostra a secularibus archiduco videlicet nostro, qui eandem cuidam Hispano, ut inuenimus, in commendam dediti nri eidem celeriter subuenitur, viduitatis laetorum patitur tant patris gubernatione destituta* : A.A. TONGERLO, *Fonds Saint-Michel d'Anvers*, reg. 11, *Cartularium* 1, f° 219 v°-220. — Voir aussi la lettre de conuocation pour l'élection du 26 août 1504 adressée à Henri de Lysmello, curé d'Orp-le-Grand et confesseur des norbertines de Herentals dans A.A. TONGERLO, sect. II, 564 (feuille volante).

(669) W. VAN SPILBECK, *De wapenschilden der abten van Tongerloo*, dans *Norbertynsche Mengelingen*, 6, Anvers, 1881.

(670) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 92, f° 1 : témoignage du secrétaire particulier de Tsgrooten, Jean Martini, clerc du diocèse de Liège, notaire public.

(671) H. KRAEUSEN, *Die Matrikel der Universität Köln*, II, 252, Bonn, 1892-1919.

(672) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2364 : confirmation de la nomination par l'archidiacre de Liège, le 31 mars 1487.

(673) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2364.

Après le décès de l'abbé Pierre Mans, la Communauté de Tongerlo procéda, sans délai, à l'élection d'un successeur sous la présidence de l'abbé-père Jacques van Elsacker de Saint-Michel d'Anvers, et en présence des abbés Arnould Weytens de Parc et de Gérard vander Scaeft d'Averbode (674). Le 28 août 1504, Antoine Tsgrooten fut élu et, par une provision apostolique (675) de Jules II, datée du 21 octobre 1504, pourvu du bénéfice abbatial de Tongerlo. En plus des services communs dûs à la curie romaine pour un montant de 1300 florins, une taxe qui fut payée à Rome (676) le 23 février 1505, l'abbaye dûit s'engager à déboursier une pension annuelle de 1000 florins à Alphonse d'Aragon, archevêque de Saragosse, auquel le bénéfice abbatial de Tongerlo avait été donné en commende (677).

Aussitôt après son entrée en charge, l'abbé Tsgrooten se rendit à Saint-Quentin, où se tenait, à partir du 21 avril 1505, le Chapitre général de l'Ordre qui promulgua une nouvelle codification statutaire couronnant ainsi un mouvement de réforme dont un religieux de Tongerlo, Thierry de Tuldel, devenu abbé de Parc et procureur de l'Ordre à Rome, avait été l'un des principaux initiateurs (678). Dès son retour, l'abbé Tsgrooten s'occupa de consolider ou d'introduire dans sa propre Communauté la réforme propagée par le Chapitre général. En effet, par un contrat formel, l'abbé et ses religieux se mirent d'accord sur trois points touchant la vie claustrale (679). D'abord, pour mieux remplir l'une des tâches primordiales de la vie canoniale, à savoir le chant de l'office choral, il fut convenu de garder en résidence à l'abbaye au moins vingt prêtres conventuels. Ensuite l'on se détermina à intensifier les études théologiques et à mieux soigner l'enseignement du droit canonique. Enfin on abolit les usages contraires à l'interdiction du péculé personnel.

Le Chapitre général de 1505 confia à l'abbé Tsgrooten le soin de chercher les moyens financiers pour que les prémontrés puissent se faire aider à Rome par un cardinal protecteur et s'y faire représenter par un procureur compétent et habile (680). En 1518, Tsgrooten fut nommé vicaire de l'abbé général pour la circonscription de Brabant (681).

Continuant une tradition dont lui-même avait été l'un des premiers bénéficiaires, Antoine Tsgrooten, canoniste renommé, devint le fondateur de toute une lignée d'experts en droit cano-

(674) L'élection fixée d'abord au 26 août à cause de la menace d'une mise en commende, dut être ajournée jusqu'au 28 août : Voir A.A. TONGERLO, *Fonds Saint-Michel d'Anvers*, reg. 11, *Cartularium* II, n° 219 v°-220.

(675) A.A. TONGERLO, sect. I, 2553 : bulle du 21 octobre 1504. — Pour l'expédition de cette bulle destinée à la provision d'un abbatial qui dans les registres de la Chambre Apostolique fut taxé pour un montant de 1300 ducats, on paya la somme de 683 ducats d'or, A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/1, n° 21 : *Cedula expositiorum pro expeditione confirmationis electionis Rdi Patris Domini Antonii Tsgrooten*.

(676) U. BERLÈRE, *Inventaire analytique des Diversa Cameralia*, 212, n° 1913. — À cause de la promotion d'Antoine Tsgrooten, la curie romaine se réserva la nomination de son successeur à la prévôté de Saint-Sulpice à Diest, Jean ab Aggere : A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2555 : quittance de paiement des Annates, n° 2556, 2557 : actes du 18 et 24 novembre 1504. — La cause de l'abbé de Tongerlo à Rome fut avantageusement secondée par Guillaume van Enckevoirt, originaire de Mierlo-Hout en Brabant septentrional, paroisse desservie par les religieux de Tongerlo, protonotaire apostolique à la curie romaine, ami personnel de plusieurs abbés brabançons, qui, en 1503, devint procureur de l'Ordre de Prémontré : Voir E. VALVEKENS, *Le chapitre général de Prémontré et les nouveaux Statuts de 1505*, dans *Analecia Praemonstratensia*, XIV, 78, Tongerlo, 1938.

(677) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2569/b : acte du 5 septembre 1505.

(678) La présence de Tsgrooten au Chapitre général de 1505 est certifiée par le protocole de ce Chapitre : *Acta et decreta Capitularum generalium* éd. J. B. VALVEKENS, II, 57-58, Averbode, s.d. — À noter que l'éditeur s'est trompé en identifiant l'abbé de Tongerlo comme étant Nicolas Muisserits qui gouverna l'abbaye presque un siècle plus tard (1590-1608). — Quant aux activités rénovatrices de Thierry de Tuldel, voir E. VALVEKENS, *Le chapitre général de Prémontré...*, 82-87.

(679) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2604-2605 : contrat du 6 juillet 1508. — À l'abbaye de Tongerlo résidaient, en 1526, 32 religieux et 18 domestiques. J. CUVELIER, *Le dénombrement de foyers en Brabant (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, 463, Bruxelles, 1912.

(680) E. VALVEKENS, *Le chapitre général de Prémontré...*, 84. — Le mandat de Tsgrooten fut renouvelé par le Chapitre général de 1506, *Acta et Decreta Capitularum Generalium*, éd. J. B. VALVEKENS, II, 81.

(681) A.A. TONGERLO, R. VICHET, *Tongerloo*, 444. — W. BOSSCHAERTS, *Chronicon*, 105. — A. SANDERUS, *Chronographia sacra Tungerloae*, 26, Bruxelles, 1654.

nique (682). Pour l'enseignement théologique il fit en outre appel à des spécialistes et mit à leur disposition une bibliothèque de haute qualité (683). Le souci scientifique allait de pair avec le souci de donner aux fidèles une instruction solide, fondement d'une pratique religieuse bien réfléchie. Tsgrooten fonda, en l'église paroissiale de Réthy, le bénéfice de l'autel de la Sainte Croix (684). La chapelle de Nieuwmoer fut érigée comme annexe de l'église de Kalmthout (685). À l'intérieur de l'enceinte de l'abbaye, Tsgrooten fit construire une église paroissiale pour les fidèles de Tongerlo et fit unir cette cure à celle d'Oevel (686). En 1519, à la demande des paroissiens de Riel, l'on procéda au démembrement de la paroisse Alphen-Riel (687).

Défenseur tenace des droits des abbayes brabançonnaises, Tsgrooten fut l'âme d'une première confédération unissant les abbayes en vue d'une défense commune contre les prétensions grandissantes du souverain. La mise en commende par Charles-Quint de l'abbaye Saint-Michel d'Anvers en faveur du prince-évêque de Liège, Erard de la Marck, en 1519, sonna l'alerte et déclencha le mouvement de résistance (688). Tsgrooten s'opposa farouchement aux ordonnances royales, qui visaient à mettre un frein aux expansions territoriales des abbayes. Il s'attira ainsi le mécontentement de la gouvernante Marguerite d'Autriche (689) à tel point que les biens de l'abbaye furent placés sous séquestre (690). Le 6 novembre 1527, l'abbé de Tongerlo en appela à l'empereur qui se trouvait à ce moment en Espagne (691). Inflexible devant les exigences exorbitantes de la gouvernante, Tsgrooten contribua largement à la constitution d'un fonds de 4 000 florins, destiné à l'entraide des cotisants (692).

Les débuts de l'abbatit de Tsgrooten avaient été envenimés par les ingérences gouvernementales. Les dangers étaient devenus plus grandes depuis que le roi s'était acquis le droit de confé-

(682) Les religieux suivants prirent des grades en droit canonique à l'Université d'Orléans : Thomas Maes (1513), Jean Stael Huis-mans (1517), Gisbert Ypelaer (1517), Alard Rijken (1517), Adrien Stael (1517), Arnould Streeters (1520), Goswin Balen (1526), Jean Eschius (1526). — Voir A. GABRIEL, *Les Prémotrés dans les universités médiévales dans l'Allemagne du Nord-Est*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXVI, 12, note 9, Averbode, 1960. — H. DE RIDDER-SYMOENS, *Brabanters aan de rechtsuniversiteit van Orléans. Een socio-professionele studie*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*... 61, 284 et 324, 1978. — C. M. RIDDERIKHOFF et H. DE RIDDER-SYMOENS, *Premier livre des procureurs de la nation germanique de l'ancienne université d'Orléans*, I, 1, 239, Leyde, 1971. — H. DE RIDDER-SYMOENS, *Tongerlo en zijn studenten op het keerpunt van de Middeleeuwen*, dans *Ons geestelijk erf*, XLV, 309 et 322, XX, 1971. — H. DE RIDDER-SYMOENS, *Les origines géographiques et sociales des étudiants de la nation germanique de l'ancienne université d'Orléans (1444-1546)*, dans *The Universities in the Late Middle Ages*, éd. J. YSEWINN et J. PAQUET, (*Medievalia Lovaniensia, series I, Studia VI*), 457-461, Louvain, La Haye, 1978.

(683) A. MIRAEUS, *Ordinis Praemonstratensis Chronicon*, Cologne, 1613 : *Epistola dedicatoria*.

(684) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2537 : acte du 18 février 1505.

(685) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 1095 : acte du 26 septembre 1506.

(686) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2629 et 2630 : actes des 27 mars 1511 et 20 septembre 1613. — Cette église fut consacrée le 3 août 1514 par François Challet, frère mineur, évêque titulaire de Chalcedon, auxiliaire du prince-évêque de Liège Erard de la Marck, avec le consentement de l'évêque de Cambrai : A.A. TONGERLO, I, n° 2661/b-c et 2665 : actes du 22 juin et du 3 août 1514.

(687) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2771 : acte du 6 juillet 1519. — Riel, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(688) Voir V. VAN GENECHTEN, *Sint-Michiels te Antwerpen en de commende (1518-1521)*, dans *Analecta Praemonstratensia*, VIII, 310, Tongerlo, 1932. — P. GORISSEN, *De prelaten van Brabant onder Karel V (1515-1544). Hun Confederatie (1534-1544)*, dans *Anciens pays et Assemblées d'États*, VI, 20-21, Louvain, 1953.

(689) Avec les abbés de Parc et de Villers, l'abbé de Tongerlo fut jugé digne d'une réprimande. — Voir les instructions de la gouvernante Marguerite d'Autriche à Guillaume de Barres, 5 juin 1525 : A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 35, 276-277 et le mémoire de Marguerite, sur la même affaire, du 9 juillet 1525, art. 21. — Voir K. LANZ, *Staatspapiere zur Geschichte Kaisers Karl V.*, 29, Bruxelles, 1845. — Déjà dans les additions à la Joyeuse Entrée promulguées à Bruges le 19 octobre 1520, Charles-Quint manifesta son intention de rétrécir les expansions terriennes des abbayes : A.A. TONGERLO, sect. II, 146, f° 39 v°. — Ces ordonnances furent renouvelées le 19 octobre 1520 : A.A. TONGERLO, sect. II, 146, f° 46.

(690) Décret de séquestre du 22 mai 1527 : A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, 36, 107. — Voir l'inventaire des biens emphytéotiques, cens et rentes dressé à cette occasion : A.A. TONGERLO, sect. II, n° 306. — P. GORISSEN, *Le séquestre des abbayes brabançonnaises en 1527*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXI, 63-69, Averbode, 1955.

(691) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 121, f° 3 : acte notarié par Pierre Scheelten du 6 novembre 1527.

(692) A.A. AVERBODE, sect. I, reg. 14, f° 84.

rer les bénéfices abbaziaux dans les Pays-Bas espagnols. Pour contrecarrer la menace d'une nouvelle mise en commende, l'abbé de Tongerlo obtint, le 23 octobre 1520, l'autorisation de se choisir un coadjuteur avec droit de succession (693). La concession de Charles-Quint contenait en outre une clause garantissant la liberté d'élection pour l'éventualité où l'abbé Tsgrooten n'ait pas, en temps voulu, désigné son successeur (694).

Le choix de l'abbé vieillissant se porta sur Jean Hubert Huismans Vander Staelen ou Stael, natif de Heusden en Brabant septentrional. Après des études à Louvain, où il fut immatriculé (695) le 17 novembre 1516, Jean Hubert se fit inscrire à l'Université d'Orléans (696) où il fut promu d'abord maître ès arts (697), ensuite licencié en droit canonique (698). Vander Staelen fut pourvu de la coadjutorerie de Tongerlo par provision apostolique (699) en date du 16 mars 1522. Malheureusement, le futur abbé n'accéda jamais au siège que Tsgrooten lui avait réservé. Il mourut au refuge de Tongerlo à Louvain, dont il avait la direction, le 29 décembre 1525, et il fut enseveli à Tongerlo, dans l'église abbatiale, devant l'autel de Saint-Augustin, le 31 décembre suivant (700).

Pour remplacer le coadjuteur décédé, l'abbé Tsgrooten désigna comme successeur Arnould Streysters de Diest, qui fut pourvu de la coadjutorerie de Tongerlo par une bulle (701) de Clément VII expédiée le 16 avril 1526. Par une autre lettre apostolique de la même date, donnée *motu proprio*, le pape garantissait le libre exercice de la juridiction abbatiale, avec prohibition de réserve ou de commende à faveur d'un prétendant outre que l'élu (702). Dans une autre missive pontificale, datée du 19 avril 1526, adressée aux vassaux de l'abbaye de Tongerlo, le souverain pontife exigea qu'ils promettent hommage et soumission à Arnould Streysters, coadjuteur de Tsgrooten (703). Le nouveau coadjuteur fut formellement reconnu par les religieux de Tongerlo comme leur légitime supérieur (704).

Tsgrooten fit remplacer le chœur roman de l'église abbatiale par un chœur gothique d'après

(693) Dès 1518, Antoine Tsgrooten avait pris ses précautions contre la menace d'une nouvelle mise en commende de son abbaye. Le prieur et la Communauté de Tongerlo avaient prié leur abbé-père, l'abbé Étienne de Tirlemont de Saint-Michel d'Anvers, de déléguer un nombre de ses collègues, notamment les abbés d'Averbode, de Parc, de Dielgelm et de Beaurepart à Liège, qui pourraient, en cas de besoin, prendre la présidence de l'élection à Tongerlo, après un décès inopiné de leur abbé âgé. — Voir la lettre du 8 octobre 1518 : A.A. TONGERLO, *Fonds Saint-Michel d'Anvers*, reg. 11, Cartularium I, n° 221 v°-222. — Pour l'autorisation de Charles-Quint : voir A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/1, n° 24 (copie de copie).

(694) Dans une supplique, datée du 15 mars 1521, Charles-Quint demanda au pape LÉON X de vouloir confirmer les candidats à l'abbatit qui seraient présentés par l'abbé Antoine Tsgrooten pour la coadjutorerie de Tongerlo, ou les candidats élus par la Communauté de Tongerlo, nonobstant une présentation contraire faite par l'empereur : A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/1, n° 24 (copie).

(695) A. SCHILLINGS, *La matricule de l'université de Louvain*, III, 546, n° 118.

(696) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU LOIRET À ORLÉANS, *Série D* 213, f° 160 v° ; *Série D* 223, f° 36 ; *Série D* 244, f° 62.

(697) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU LOIRET À ORLÉANS, *Série D* 213, f° 202 ; *Série D* 223, f° 50.

(698) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU LOIRET À ORLÉANS, *Série D* 223, f° 53. — H. DE RIDDER-SYMOENS et L. MILIS, *Tongerlo en zijn studenten...*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XLV, 423-424 ; H. DE RIDDER-SYMOENS, *Brabanders aan de rechtsuniversiteit van Orléans...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*, 61, 284, note 236.

(699) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2807-2810 : bulles d'Adrien VI. — Cf. *Registres d'Adrien VI*, VI, 23, f° 314, dans U. BERLIÈRE, *Provisions abbatiales*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, 3, 160, Bruxelles, Rome, 1924. — Les taxes dues pour cette provision s'élevaient à 2219 florins et furent acquittées le 31 mai 1522 : A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/1, n° 18, 19 ; sect. II, 564, f° 169.

(700) Au sujet du décès de Jean Hubert Huismans, le secrétaire Jean Martini a noté les précisions suivantes : *post multa immania tormenta colicæ passionis obit acerbissima morie Lovanii in domo Tongerloensi (cuius tempore gerebat curam) in eodem ac tempore eclipsis Lunæ inter IXam et Xam horam post meridiem, Anno XV<sup>o</sup> xxv die 29 decembris stilo cameracensi* : A.A. TONGERLO, sect. II, 92, f° 3, 12 v°.

(701) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2877 (copie) ; sect. IV, 55/1, n° 27. — U. BERLIÈRE, *Provisions abbatiales*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, 3, 161.

(702) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2878.

(703) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 2879.

(704) Jean Martini, dans A.A. TONGERLO, sect. II, n° 92, f° 4, a noté : *coadiutor sine aliquo obstaculo fratrum, tamen fr. Adrianus Berse de Heyst qui distulit facere obedientiam ad octo dies*.

les plans de Rombaut Keldermans et le 3 juin 1529 il plaça une commande chez les sculpteurs bruxellois Matthieu de Wayer et Chrétien Swaluwe pour la fabrication de 90 stalles en style gothique dit flamboyant (705). Sous la conduite du même architecte, il fit construire un nouveau réfectoire et ordonna l'embellissement de plusieurs édifices délabrés (706). Ainsi que le climat religieux et culturel de l'abbaye, l'organisation administrative du temporel était d'une haute qualité (707).

L'abbatiat d'un des plus grands prélats de Tongerlo prit fin par le décès d'Antoine Tsgrooten (708) survenu le 14 avril 1530.

Les armoiries de ce prélat sont ainsi décrites : sur un champ en or, une motte de gazon et un tilleul au naturel avec deux fers à cheval suspendus (709). Un portrait de l'abbé est conservé à l'abbaye de Tongerlo (710). Tsgrooten fut aussi portraituré par Goswin van der Weyden (711), sur un panneau de maître Jean (712) et sur un médaillon de vitrail (713).

**ARNOULD STREYTERS**, originaire de Diest, succéda à l'abbé Antoine Tsgrooten, car il avait été, en 1526, nommé coadjuteur avec droit de succession. Né en 1496, Arnould Streysters, se fit inscrire à la Faculté des Arts à Louvain (714) en 1513. Entré à l'abbaye de Tongerlo (715) en 1516, il y fit profession l'année suivante. Après son ordination sacerdotale il fut envoyé à Orléans où il se fit immatriculer à la faculté de droit canonique de l'ancienne Université (716).

(705) Voir le contrat entre Tsgrooten et Rombaut Keldermans du 18 février 1525 (n.st.) : A.A. TONGERLO, sect. IV, 199, n° 51, f° 49-50 v°. — Pour les stalles voir A. HUYLLEN, *Historische Verhandelinghe...*, VII, 24, note 28, Bois-le-Duc, 1791. — W. VAN SPILBECK, *De voormalige abdijkerk van Tongerlo...*, 29-30. — E. MARCHAL, s.v. *De Wayer (Matthieu)*, dans *B.N.*, V, 885-887, Bruxelles, 1885. — M. SMYERS et M. BUYLS, *De koorbanken van de Sint-Geertruikerk te Leuven*, dans *Monumenten en Landschappen*, 10/3, 41-58, Bruxelles, 1991.

(706) Contrat pour la construction du nouveau réfectoire : A.A. TONGERLO, sect. IV, 199, n° 51, f° 53-56 v°. — Voir la description des travaux à exécuter dans : A.A. TONGERLO, sect. IV, 199, n° 51, f° 46 (11 octobre 1522) et f° 51 (10 mai 1528), construction d'un escalier en colimaçon reliant le dortoir au cloître.

(707) L'administration reposait sur les membres qualifiés de la chancellerie abbatale : Jean Martini de Retie, secrétaire de Tsgrooten (décédé en 1529, cf. W. VAN SPILBECK, *Necrologium*, 59), Peter Scheelen de Hasselt, successeur de Martini, (cf. W. VAN SPILBECK, *Necrologium*, 105), qui fut ensuite pendant plus de trente ans au service de l'abbé Streysters, et François Monachi de Malines, notaire public, secrétaire de Tsgrooten (W. VAN SPILBECK, *Necrologium*, 211) qui mourut à Tongerlo le 20 octobre 1528. Ils furent ensevelis dans l'église abbatale : L. C. VAN DUCK, *Grafstenen uit de oude abdijkerk van Tongerlo*, dans *Jaarboek 1983. Heemkring Ausfried Westerlo*, 16, 20, 17.

(708) A.A. TONGERLO, *Necrologium*, au 14 avril se trouve l'éloge suivant : *Domini Antonii Tsgrooten de Oesteruyck 32. abbas huius monasterii Juris Pontificii licentiatii, qui tantorum edificiorum huius monasterii (ut puta Refectorii piscium, ambitus, fundamenti chori iactor et ceterorum) opifex, sui conventus reformator, rei publice patrocinator largus elemosinarum elargitor exstitit ut suorum compertiarum predecessorum secundus nemo.*

(709) W. VAN SPILBECK, *De wapenschilden der abten van Tongerlo*, dans *Norberijnsche Mengelingen*, 6-7, Anvers 1881.

(710) PI. LEBÈVRE, *Les portraits conservés dans les abbayes norbertines de Belgique*, 47, Bruxelles, 1917.

(711) A.A. MONTBALLILLIEU, *Het Antonius-Tsgrooten-riepklekje (1507) uit Tongerlo van Goossen van der Weyden*, dans *Jaarboek 1967 Koninklijk Museum voor Schone Kunsten Antwerpen*, 13-14. Voir aussi G. PASSEMERS, *Goossen Vander Weijden*, ..., 127, planche XXIV. L'abbé Tsgrooten est aussi représenté comme donateur sur la polypytique *La légende de Sainte Dymphne*, qu'il avait commandée chez Goossen Vander Weijden en 1505. G. PASSEMERS, *Goossen Vander Weijden*, ..., 115, planche XXXIII.

(712) Le tableau de maître Jean, *La légende de Sainte Anne*, est conservé à l'église Maria-ter-Heide (Brasschaat). Ce tableau communément attribué à un maître Jean, serait l'œuvre de Goossen Vander Weijden d'après G. PASSEMERS, *Goossen Vander Weijden*, ..., 165, 178-179 ; planche XXXV.

(713) Médaillon d'environ 1525 — Catalogue : *Oude Kerkelijke Kunst in de provincie Antwerpen. Sterckxhof*, 1963, n° 116. — M. H. KOYEN-L. C. VAN DUCK, *Tongerlo door de eeuwen heen*, ill. n° 25, Westerlo, 1984. — P.V. MAES, *Leuvens brundglas*, dans *Ruca Lovaniensis*, *Jaarboek* 13, 88, ill. nr. 47, Louvain, 1987.

(714) A. SCHILLINGS, *Matrioule de l'Université de Louvain*, III, 469, Bruxelles, 1958.

(715) Streysters avait reçu l'habit blanc le 23 juin 1516 : A.A. TONGERLO, sect. II, n° 92, f° 4 v°. — En 1518, il écrivit un censier dans lequel il inséra le colophon suivant : *Hunc librum scripsit et completi fr. Arnoldus Dyest professus monasterii Tongerlensis anno professionis suae secundo anno XV<sup>o</sup> achitijene ante sacerdotium* : A.A. TONGERLO, sect. II, n° 375, f° 344 v°.

(716) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU LOIRET À ORLÉANS, Série D 213, f° 205 et Série D 223, f° 82. — Cf. C. M. RIDDERIKSHOFF et H. DII RIDDER-SYMONS, *Premier livre des procureurs de la nation germanique de l'ancienne université d'Orléans*, I, 1, 239, Leyde, 1971.

L'année de son départ pour la France, en 1520, l'abbé Tsgrooten lui conféra le bénéfice de l'église de Waalwijk (717), dont les revenus devaient couvrir les dépenses de son séjour à Orléans et de sa promotion *in decretis* (718). Rentré à l'abbaye en 1525, Streysters reprit sa charge de chambellan et renonça à son bénéfice de Waalwijk (719). Nommé coadjuteur le 16 avril 1526, à la place de Jean Stael Huismans, qui venait de mourir (720), Arnould Streysters fut pourvu de l'église de Roosendaal avec le titre de vicaire (721), puisque cette église, n'étant qu'une annexe de celle de Nispén avait pour titulaire le curé de cette dernière localité. Grâce à cette situation, l'abbé de Tongerlo avait le libre droit de collation de cette charge et pût se passer de l'intervention de l'archidiacre de la Campine (722). Le 19 avril, Streysters, succédant à l'abbé Tsgrooten, reçut la bénédiction abbatiale que lui conféra l'évêque auxiliaire de Liège assisté par les prélats de Saint-Michel d'Anvers, d'Averbode et de Parc (723).

L'abbatit de Streysters ne fut que l'harmonieuse continuation de celui de Tsgrooten. Doué d'une vive intelligence, expert en droit canonique, habile administrateur, Streysters rehaussa le niveau intellectuel de sa Communauté. Il eut à cœur la formation théologique et pastorale de ses religieux et réussit à s'assurer les services de quelques savants renommés pour donner des cours (724). Il jouissait, lui-même, d'une autorité reconnue dans le monde des sciences, et on fit souvent appel à ses connaissances entre autres pour l'amélioration de l'enseignement à la faculté des arts à Louvain (725). Grâce à lui la qualité des instruments de travail s'accrut par des achats judicieux de livres (726), alors que plusieurs auteurs lui dédièrent leurs ouvrages en signe de gratitude (727).

L'abbé Streysters acheva les renouvellements et les embellissements, commencés sous son prédécesseur, tant à l'église abbatiale que dans les édifices claustraux conçus par les architectes Keldermans et Lammekens (728). Ces entreprises furent couronnées par la consécration, le 25 jan-

(717) A.A. TONGERLO, *Nomina confratrum*, sect. II, n° 92, f° 4 : *altera palmarum anni 1510 stilto cameracensi* (1520, 25 mars) *caerarius et investitus de Waalwijk*. — Voir aussi A.A. TONGERLO, *Registrum benefactorum et collationum...*, sect. II, n° 156, f° 21 v°. — Selon la pratique en usage à l'époque, Streysters fut investi de l'église, mais ne résida pas à Waalwijk, puisqu'il séjournait à l'Université d'Orléans.

(718) L'affirmation avancée par W. VAN SPILBECK, *De abdij van Tongerlo*, 310, selon laquelle Streysters avait été promu docteur *in decretis* ne repose, jusqu'à présent, sur aucune documentation. H. DE RIDDER-SYMONS, art. *Arnold Streysters*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 5, 866, suggère donc prudemment que Streysters fut promu « vraisemblablement » *doctor decretorum*.

(719) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 156, f° 21 v°. — Dans le *Registrum benefactorum et collationum*, la résignation est datée du 10 janvier 1526. — Elle s'explique par le fait que Streysters avait terminé ses études de droit canonique à Orléans.

(720) Jean Stael Huismans mourut à Louvain le 29 décembre 1525.

(721) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 92, f° 4.

(722) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 156, f° 13.

(723) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 563, f° 1 : *expense facte per Fr. Arnoldum Diest abbatem Tongerloensem tempore benedictionis sue*.

(724) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 568 et 569 : *Computationes Petri Scheelen de annis 1545-1555 et 1555-1561*, on y rencontre *passim* les noms des professeurs suivants : Gauthier Anselmi de Weelde, Corneille Jansenius de Hulst, Pierre de Haarlem, Godefroid Huijbs de Turnhout, Philippe Campens de Gand, Gislain de Vroede de Duinkerken, Christophe de Nimèges, Jérôme Elenus de Balen et Corneille Vranckx de Termonde. — L'abbé de Tongerlo entretint des rapports épistolaires avec des humanistes de son temps, comme p.ex. son ancien condisciple diestois Nicolas Clénard (Clenardus), qui lui envoya une lettre révélatrice alors qu'il séjournait à Fez le 12 avril 1541 : *Correspondance de Nicolas Clénard*, publiée par Alphonse ROBERSCH, (Recueil de lettres traduites en français), (Académie Royale de Belgique, Classe des lettres et des sciences morales et politiques, Collection des anciens auteurs belges, nouvelle série, n° 2), III, 132-140, Bruxelles, 1961.

(725) Voir *Annuaire de l'Université de Louvain*, 154, Louvain, 1841.

(726) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 568, 569, *passim*. — Voir l'inventaire de la bibliothèque de Tongerlo dressé en 1543 par Jacques Geerts, à la B.R. à BRUXELLES, *Cabinet des manuscrits*, 8242. — Une très grande partie des livres achetés à l'époque sont toujours conservés à la BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE DE TONGERLO.

(727) Les dédicaces se trouvent aux A.A. TONGERLO, IV, n° 65 : R. VICHET, *Tongerloo*, pp. 41-51.

(728) Voir les contrats dans le *Registrum familiarium 1533* : A.A. TONGERLO, sect. II, n° 113, f° 96-101, 103 ; n° 283, f° 39, 87, 114 ; n° 286, f° 53, 61, 62, 63, 65 ; n° 287, f° 105, 106. — A signaler surtout la couverture en argent faite en 1543 par Jérôme Mannaeker I pour l'évangélaire : L. et F. CROOÏ, *Tresor de l'art flamand du moyen âge au 18e siècle*, dans *Mémorial de l'Exposition d'art flamand ancien à Anvers*, 2, 107, Bruxelles, 1932. — *Zilver uit de gouden eeuw van Antwerpen*, 19, Anvers, 1988.

vier 1555, de la nef de l'église, qui fut dédiée à Notre Dame, ainsi que de l'autel de la chapelle dédiée au Doux-Nom-de-Jésus, dite « la chapelle du prélat », que Streysters avait fait construire pour recevoir la dépouille mortelle des abbés (729). Pour rehausser la splendeur de la nouvelle église, l'abbé fit acheter à Anvers le fameux panneau représentant *La dernière Cène* de Léonard de Vinci (730).

Ardent défenseur de la liberté d'élection, Streysters ne se résigna jamais à tolérer l'intrusion d'un abbé commendataire, le cardinal Pisani, au siège de l'abbaye de Prémontré (731). Il refusait de payer les tailles dues au gouvernement central de l'Ordre, parce que, jugeait-il, cette contribution devait servir à maintenir et à défendre les privilèges de tout l'Ordre, mais devenait complètement illusoire sous le gouvernement fantoche remplaçant le commendataire (732). D'autre part, il ne se refusa pas à participer aux réunions qui s'organisaient en vue de la restauration de l'unité de l'Ordre (733). Désigné par ses collègues comme représentant des abbés brabançons au Chapitre général de 1540, il préféra toutefois ne pas se présenter à Prémontré pour ne pas donner l'impression de plier devant la mainmise d'un commendataire (734). Bien qu'il ne participât à aucun Chapitre général, les pères capitulaires lui confièrent, en 1538, le jugement d'un différend entre l'abbaye de Grimbergen et celle de Mariënweerd, différend que les partis en cause avaient déjà soumis au jugement du légat du pape (735). À plusieurs reprises, l'abbé Streysters fut chargé de la présidence d'une élection abbatiale : à l'abbaye de Parc (736) en 1543 et en 1558, à Averbode en 1546, à Berne en 1546 et 1552, à Middelburg (737) en 1549, à Heylissen en 1553 et à Saint-Michel d'Anvers en 1558. Enfin, le 3 mai 1545, Streysters fut désigné par le chapitre général pour enquêter sur le comportement des curés prémontrés de la circarie de Brabant (738). Du 2 au 5 octobre 1550, il prit part aux sessions du Conseil synodal et provincial de Cambrai sous la présidence de Robert de Croÿ, évêque de Cambrai (739).

Prélat d'une abbaye florissante, Streysters s'opposa aux revendications exagérées du gouvernement. L'organisation de la confédération des prélats brabançons (1534-1544) et la rédaction des statuts sont, en grande partie, dues à sa collaboration (740).

(729) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 568, f° 283. — Pour une description de l'ancienne église, voir A.A. TONGERLO, sect. IV, 199, n° 1 : *Beschrijvinge vande bouwen ende edifielen gedaen door de heeren prelaten T'Sgrooten en Strijfers*, avec des ajouts des archivistes Gilbert vanden Schildt et Adrien Heylen. — N. VANDERMEULEN, *Amicus amicum alleit ad visendum monasterium Tongerlense* (description de la situation au XVIII<sup>e</sup> siècle) : A.A. TONGERLO, sect. V, ms 324, 21. — W. VAN SPILBECK, *De voormalige abdijkerk van Tongerlo en hare kunstschatten*, Anvers, 1883. — W. VAN SPILBECK, *De abdij van Tongerlo*, 318-321.

(730) A.A. TONGERLO, sect. IV, 199, n° 1. — Voir Emil MÖLLER, *Das Abendmahl des Lionardo da Vinci. Die Abendmahl-Kopie in Tongerlo*, 108-127, Baden-Baden, 1952.

(731) Après la mort de l'abbé général Virgile de Limoges († 14 avril 1533), les électeurs de l'abbaye de Prémontré, à cause de compétitions stériles et d'interminables attermoissements, n'arrivèrent pas, dans les limites du temps utile, à se choisir un abbé. Après huit mois ils désignèrent, au mois de décembre 1533, Michel Coupson, abbé de Braine, mais, entretemps, le cardinal François Pisani s'était fait conférer le bénéfice abbatial de Prémontré, que le pape lui confia en vertu de son droit de dévolution : voir E. VALVEKENS, *Le Cardinal François Pisani, abbé commendataire de Prémontré*, dans *Analecta Praemonstratensis*, XVII, 65-163, 1941.

(732) A.A. AVERBODE, *Cartarius abbas quartus*, sect. I, reg. 15, f° 187. — A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 53, lettre de Pierre Scheelen au prieur du 13 avril 1541.

(733) Voir le protocole de la conférence de Cambrai, du 7 juillet 1539 : E. VALVEKENS, *Een premonstratenzerabdij in het begin der zestiende eeuw*, 241-242, Bruxelles, 1936.

(734) Lettre de Streysters à Godefroid Murini, abbé de Floreffe, le 14 avril 1540 : A.A. TONGERLO, sect. IV, 53, n° 30, 11.

(735) *Acta Capitulum Generalium Ord. praemonstratensis*, éd. J. B. VALVEKENS, II, 85.

(736) A.A. TONGERLO, sect. IV, 42, n° VI, 1.

(737) A.A. TONGERLO, sect. IV, 42, n° VIII, 1. — A. ERENS, *Rond de laatste prelaatsbenoeming in O.L.V. Middelburg*, dans *Analecta Praemonstratensis*, VIII, 25-42, Tongerlo, 1932.

(738) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 3175 ; sect. IV, 53, n° 20. — *Acta Capitulum Generalium Ordinis Praemonstratensis*, éd. J. B. VALVEKENS, III, 190-191.

(739) A.A. TONGERLO, sect. II, 568, f° 213 v°.

(740) P. GORISSEN, *De prelaten van Brabant*, 61-95. — E. LOUSSE, *De Staten van Brabant tot het einde van de XV<sup>e</sup> eeuw. Contributie en convocatie van de prelaten*, dans *Liber Amicorum Jan Buntinx*, 211-223, Louvain, 1981.

D'autre part, comme membre des États de Brabant, Streyters vivait en bonne intelligence avec les dirigeants du pays. Le 13 décembre 1553, il baptisa à Breda, Marie, fille aînée de Guillaume de Nassau, dit le Taciturne, née de son mariage avec Anne d'Egmont, et le 16 février 1555, Philippe Guillaume, issu de son union avec Anne de Saxe (741). En 1545 et 1555, il participa, invité par l'empereur, au Chapitre des chevaliers de la Toison d'or à Utrecht et à Anvers (742). Lors de la réunion solennelle des États de Brabant du 23 mai 1545, réunion au cours de laquelle Charles-Quint présenta son fils Philippe comme futur souverain des Pays-Bas, Streyters se trouvait dans le banc du Premier État (743). Dans la suite du nouveau souverain, il participa à la Joyeuse Entrée de ce dernier à Louvain et à Anvers (744). Enfin, ce fut l'abbé de Tongerlo qui officia lors des funérailles de l'Infant Jean de Portugal, beau-frère de l'empereur, roi du Portugal, funérailles qui eurent lieu à la chapelle de la cour de Bruxelles (745) le 3 mai 1554.

De 1505 jusqu'en 1551, l'abbé et seigneur de Tongerlo exerça la haute justice dans sa seigneurie (746). À partir de cette année jusqu'en 1559, l'empereur se réserva la moitié de la juridiction (747). Streyters promulgua un recueil d'ordonnances communales pour la seigneurie de Tongerlo (748) et en 1552 pour la seigneurie de Ravels (749).

L'abbé de Tongerlo, qui s'était rendu à Malines pour se faire soigner, y succomba, le 17 août 1560, des séquelles d'une hydropisie (750). Les funérailles solennelles, présidées par l'abbé Matthias Volders d'Averbode, eurent lieu à Tongerlo (751), le 10 septembre 1560. La dépouille mortelle fut ensevelie dans la crypte que Streyters, de son vivant, avait fait aménager dans la chapelle dédiée au Doux-Nom-de-Jésus (752). Un monument funéraire fut exécuté par le sculpteur Gilles Vanden Zandvoort (753).

Les armoiries de l'abbé Streyters portent, sur un champ d'or un chevron d'azur chargé de trois fleurs de lis en or (754). Un portrait anonyme de cet abbé est toujours conservé à l'abbaye de Tongerlo (755).

Après le fastueux abbatiat de Tsgrooten, suivi de celui, non moins remarquable de Streyters, les troubles envahirent la paisible abbaye campinoise. Le mouvement séparatiste se propagea en s'appuyant sur le courant des idées calvinistes qui minaient la domination espagnole des Pays-Bas, si bien que le concept d'une réorganisation ecclésiastique était né. En 1559, la création

(741) A.A. TONGERLO, sect. II, 568, f<sup>o</sup> 268 et 284.

(742) A.A. TONGERLO, sect. II, 568, f<sup>o</sup> 5, 96 v<sup>o</sup>.

(743) A.A. TONGERLO, sect. II, 568, f<sup>o</sup> 191.

(744) A.A. TONGERLO, sect. II, 568, f<sup>o</sup> 191, 195 v<sup>o</sup>.

(745) A.A. TONGERLO, sect. II, 568, f<sup>o</sup> 271.

(746) A.G.R., *Cour féodale*, reg. 128, f<sup>o</sup> 50.

(747) A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 3385-3388, actes des 16 et 26 janvier 1559 et 10 juillet et 23 septembre 1560.

(748) A.A. TONGERLO, sect. II, n<sup>o</sup> 891-894. — Le coutumier (Keurbœk) fut édité par W. VAN SPILBECK, dans *Kempeisch Museum*, I, 165-171, 229-236, 1890.

(749) A.A. TONGERLO, sect. IV, 258. — Cf. M. H. KOYEN, *De keuren van Ravels, in Oudheid en Kunst*, XLI, 3-22, Brecht, 1958.

(750) A.A. TONGERLO, sect. II, 569, f<sup>o</sup> 142 v<sup>o</sup>, 143 : *ex hydropisi in ventriculo et ex pisi circa precordia*. — Voir le récit circonstancié de la mort de Streyters par son ami Guillaume Peps, curé à Duffel : A.G.R., *Archives Ecclésiastiques du Brabant*, n<sup>o</sup> 5316.

(751) A.A. TONGERLO, sect. II, 569, f<sup>o</sup> 145 v<sup>o</sup>, 147.

(752) A.A. TONGERLO, sect. II, 569, f<sup>o</sup> 135.

(753) A.A. TONGERLO, sect. II, 569, f<sup>o</sup> 153, 166 v<sup>o</sup>, 172 v<sup>o</sup>.

(754) W. VAN SPILBECK, *Wapenschilden der abten van Tongerlo*, dans *Norbetijnsche mengelingen*, 7, Anvers, 1881.

(755) P. LEBÈVRE, *Les portraits conservés dans les abbayes norbertines de Belgique*, 43, Bruxelles, 1917. — L'abbé Streyters fit don à l'église collégiale Saint-Gommaire de Liège d'un vitrail représentant le couronnement d'épines du Christ, exécuté par Gommaire Loop d'après des cartons de Goswin vander Weyden. Streyters y est représenté en tant que donateur. — Voir A.A. TONGERLO, sect. II, 283, f<sup>o</sup> 125 v<sup>o</sup>. — Une reproduction figure dans H. LEBMANS, *De Sint-Gummaruskerk te Lièr*, 1972, Inventaire n<sup>o</sup> 450, reproduit n<sup>o</sup> 260, Anvers, Utrecht, 1972.

de nouveaux diocèses visait à consolider la position des catholiques dans les régions protestantes. En nommant des évêques hispanophiles, l'on espérait intensifier l'empreinte du gouvernement central de Madrid. En confiant, enfin, à ces nouveaux évêques la commende d'une riche abbaye, les dirigeants de Madrid comptaient rehausser leur influence au sein même des États de Brabant où le Premier État, le clergé, était représenté par des abbés et non par des évêques (756).

Après le décès d'Arnould Streeters, on s'appropriait à Tongerlo à choisir son successeur. Mais les événements se précipitèrent. Le 23 août 1560, les commissaires désignés pour la consultation de la Communauté se présentèrent à l'abbaye. Ce furent l'abbé d'Averbode, Matthias Volders, le chancelier de l'Ordre de la Toison d'Or, Philippe Nigri, et le secrétaire du Conseil de Brabant, Marcellus van Immerzele. Le scrutin était achevé le 25 août et les commissaires quittèrent l'abbaye le jour suivant (757). Les quarante-neuf électeurs avaient, en grande majorité, manifesté leur préférence pour Corneille Geldens (Gellens ou *Geldolphi*) natif de Poppel, curé à Klein-Zundert (758). Les commissaires avaient, en conséquence, avancé ce nom en vue d'une nomination définitive par le souverain. Mais la nomination se fit attendre. Dans le cadre de la restructuration des diocèses aux Pays-Bas, il avait été décidé d'incorporer l'abbaye de Tongerlo à la mense épiscopale du diocèse de Bois-le-Duc, de nouvelle érection. En vertu de la bulle *Sacro-sancta Romana Ecclesia* du 10 mars 1561, l'évêque de Bois-le-Duc deviendrait abbé commendataire de Tongerlo (759). Cette dignité fut confiée à François Sonnius (760).

Resté dans l'incertitude au sujet des procédures qu'on allait suivre pour la mise en exécution de la bulle, le couvent de Tongerlo se sentait réduit aux abois et s'agitait beaucoup. On en appelait au gouverneur général Guillaume d'Orange (761), au président du Conseil d'État, Viglius (762), au chancelier Nigri et d'autres afin d'obtenir, dans le plus bref délai, la nomination d'un des candidats au siège abbatial de Tongerlo (763). Alors que l'intrusion d'un commendataire s'avérait de plus en plus inévitable, la résistance devint de plus en plus tenace (764). Des remontrances furent envoyées au roi d'Espagne (765), tandis que les États de Brabant soutenaient les revendications des abbayes menacées (766). Une délégation alla plaider en Espagne même la cassation de l'incorporation des abbayes dans les menses des nouveaux diocèses (767). Les universités se rallièrent aussi à la cause des abbayes, mais les assauts se fracassaient sur le roc de la volonté royale (768).

(756) Voir M. DIERICKX, *De oprichting der nieuwe bisdommen in de Nederlanden onder Filips II 1559-1570*, Anvers, Utrecht, 1950. — Ce fut François Sonnius, alors professeur de Théologie à l'Université de Louvain et plus tard premier évêque de Bois-le-Duc, qui mena les pourparlers préparatoires avec la curie romaine : Cf. G. JANSSENS, *De eerste jaren van Filips II, 1555, 1566*, dans *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, 6, 190-192, Haarlem, 1979.

(757) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 569, f° 144 v°-145. — A.G.R., *Papiers d'État et l'Audience*, n° 909 : *Enquêtes ecclésiastiques*, liasse XVIII, 145.

(758) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55, n° 34 : résultat du scrutin des religieux. — Les autres candidats furent Guillaume Pegs, alias van Doerne, curé à Duffel, Gauthier Ghielemans, curé à Nispen, et Jacques Velucker, chambellan de l'abbé décédé.

(759) A. ERENS, *Tongerloo en 's-Hertogenbosch. De dotatie der nieuwe bisdommen in Brabant 1559-1596*, 34 et sv. ; 171 et sv., Tongerlo, 1925.

(760) G. VAN DIEN ELSIN et W. HOEVENAARS, *Analecta Gysberti Coeverinx*, I, 11, Bois-le-Duc, 1907.

(761) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 569, f° 148-149 : 14 octobre 1560.

(762) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 569, f° 149 : 24 octobre 1560.

(763) Lettre de Marguerite de Parme à Philippe II du 17 mars 1561 : éd. L. P. GACHARD, *Correspondance de Marguerite*, I, 143, Bruxelles, 1868.

(764) A. ERENS, *Tongerloo en 's-Hertogenbosch*, 178-185.

(765) A.A. TONGERLO, sect. IV, 82, n° 27 et sect. II, n° 569, f° 171 v°.

(766) A.G.R. *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 593 : *Nouveaux évêchés*, n° 175.

(767) A.A. TONGERLO, sect. II, 569, f° 172-177 v°. — A. ERENS, *Tongerloo en 's-Hertogenbosch*, 71 et sv. 186-187.

(768) A.A. TONGERLO, sect. IV, 83, n° 31/b : réponse de Philippe II du 22 décembre 1562.

L'insistance des prélats ne connut pas de défaillances. Appuyés par les États qui, jaloux de leurs droits, se munissaient contre la politique d'infiltration pratiquée par le roi d'Espagne, les abbés menacés essayaient de sauvegarder leur indépendance grâce à des dédommagements financiers qu'ils payeraient aux évêques. Les négociations avec des délégués de la gouvernante Marguerite de Parme aboutirent à des résultats tangibles (769). Les religieux de Tongerlo, représentés, lors des pourparlers, par Jacques Veltacker, l'un des candidats à l'abbatiat, se déclara disposé à déboursier trois mille florins si on lui restituait le droit de libre élection (770).

Pendant que l'on examinait à la cour de Philippe II les conventions conclues, la gouvernante Marguerite de Parme consentit à une nouvelle enquête à Tongerlo. Cette fois encore, Corneille Gellens, sorti vainqueur, devançant d'une seule voix Jacques Veltacker, *chambellan* de l'abbé décédé. Gellens fut donc proposé pour la nomination, mais, dans sa recommandation, la gouvernante ne cacha pas son appréciation des qualités de Veltacker (771). Le 25 novembre 1564, Philippe II fit savoir à la gouvernante qu'il avait l'intention de nommer Jacques Veltacker (772), et, en attendant, il le préposa, comme administrateur, à l'abbaye vacante de Tongerlo (773). Le 20 décembre suivant, le roi autorisa le collège électoral de Tongerlo à procéder à l'élection formelle de son candidat (774). Jacques Veltacker fut donc élu par acclamation lors d'une réunion placée sous la présidence de Charles Vander Linden, abbé de Parc, et de Matthias Volders, abbé d'Averbode, réunion qui eut lieu (775) le 1<sup>er</sup> janvier 1565.

Manquait encore la provision pontificale de ce bénéfice. Pour battre en brèche les oppositions de la curie, la Communauté de Tongerlo, dans un acte notarial du 2 janvier 1565, constitua un nombre considérable de mandataires parmi lesquels Grégoire d'Ayola, agent romain du roi d'Espagne (776). En présence du conseiller Boone, les religieux s'engagèrent à acquitter une dotation de trois mille florins accordée à l'évêque de Bois-le-Duc, à condition, toutefois, que le roi n'enlève pas la collation romaine (777). Ce même jour, l'on décida d'hypothéquer les pos-

(769) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 3474 : vidimus de l'accord du 10 avril 1568. — R. VICHET, *Tongerloo*, 479-504, B.R., *Fonds Goethals*, n° 86. — A. ERENS, *Tongerloo en 's Hertogenbosch*, 109-123.

(770) L'accord fut conclu le 30 juillet 1564 : A.G.R. *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 594 : *Nouveaux évêchés*, n° 113. — A.A. TONGERLO, sect. IV, 83, n° 42, 44-48.

(771) Lettre de Marguerite de Parme à Philippe II du 8 octobre 1564, éd. par L. P. GACHARD, *Correspondance de Marguerite...*, III, 453.

(772) L. P. GACHARD, *Correspondance de Marguerite...*, III, 482.

(773) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55, n° 38-40, lettre originale et copies. — A.G.R. *Archives Ecclésiastiques du Brabant*, n° 5314.

(774) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 3490 ; sect. IV, 55, n° 37 ; sect. IV, 83, n° 43, 49, 50.

(775) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 3491-3493 et 3514. — A.A. PARC, VII, boîte XXXII, liasse 1, n° 16. — Pour les historiens, le personnage central de cet épisode, Jacques Veltacker, semble surgir, soudainement, des ténèbres de l'Histoire. On ne connaît pas ses antécédents. Cf. A. ERENS, *Tongerloo en 's Hertogenbosch*, 170, 188. Grâce aux recherches généalogiques de J.M.F. STALPERS, *XVII generaties Stalpaert-Stalpers*, I, Ad. gen. IV, n° 1111, l'on sait que le père de Jacques Veltacker est connu sous le nom Jan Peter Mijs Ancemss, *gehelyen Veltacker*. L.F.W. ADRIAENSSEN, *Non omnia possumus omnes. Genealogie van het geslacht Van den Nieuwenhuisen 1400-1800*, 52-54, Bois-le-Duc, 1988 donne des renseignements complémentaires sur la généalogie de Jacques Veltacker. Sous le nom de Mijs, Jacques fut inscrit dans le livre des entrées tenu soigneusement par l'abbé Arnold Streyters (A.A. TONGERLO, sect. II, n° 92, f° 10 v°). On y trouve les données suivantes : Jacques Mijs (Veltacker) né à Diessen près de Hilvarenbeek en Brabant septentrional reçut l'habit blanc des Prémontrés le 26 juillet 1554. En 1548, il avait été immatriculé à Louvain à la faculté des Arts : P. SCHILLINGS, IV, 369, n° 182. Le 24 mai 1556 Jacques Veltacker fut ordonné sous-diacre à Geel, le 6 juin 1557 diacre à Alost et, en 1558, prêtre à Termonde : A.A. TONGERLO, sect. II, 92, f° 10 v°. — Chambellan de l'abbé Streyters, Jacques Veltacker fut pourvu du bénéfice paroissial de Wualwijk, le 4 mai 1560 : A.A. TONGERLO, sect. II, n° 159, f° 33 v°. Comme les chambellans de l'abbé de Tongerlo furent d'habitude pourvus de ce bénéfice de Wualwijk alors qu'ils exerçaient leur fonction à l'abbaye, il n'est pas sûr que Veltacker ait résidé dans cette paroisse. D'ailleurs, il fut assez vite occupé par les négociations touchant l'incorporation de l'abbaye dans la mensé épiscopale de Bois-le-Duc. En 1562, il renonça à son bénéfice entre les mains du prieur et de la Communauté de Tongerlo : A.A. TONGERLO, sect. II, n° 159, f° 33 v°. — À signaler encore les rapports de parenté qui lièrent Jacques Veltacker à Jean van Gorp, connu sous le nom latinisé de *Goropues Becanus*, médecin personnel de deux sœurs de Charles-Quint et ayant ainsi ses entrées à la cour : voir *Biographie nationale de Belgique*, VIII, 120-123 sv. *Goropues*.

(776) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 3494-3495 et 3496-3498.

(777) Le compte-rendu circonstancié de ces négociations figure dans R. VICHET, *Tongerloo*, 497-504, où ce chroniqueur reproduit les annotations du journal de Jacques Veltacker. — Voir aussi A. ERENS, *Tongerloo en 's Hertogenbosch*, 111-119.

sessions de l'abbaye pour un montant de 3 000 florins afin de satisfaire à la dotation consentie (778).

Une volte-face du roi Philippe fit échouer les négociations qui semblaient ouvrir le chemin d'une solution raisonnable (779).

La position de l'abbé élu en devint très précaire. Jusqu'à nouvel ordre il s'acquittait des obligations inhérentes à sa charge sans toutefois cesser de rechercher, en collaboration avec les abbés d'Affligem et de Saint-Bernard, la confirmation romaine de son élection (780). Mais, à l'intérieur de sa Communauté, les germes de la désunion firent leur apparition. Finalement, par un *motu proprio* (781) du 11 juillet 1569, Pie V trancha la question en confirmant la collation du bénéfice abbatial de Tongerlo au premier évêque de Bois-le-Duc François Sonnius.

**FRANÇOIS VANDEN VELDE**, (de Campo), alias **SONNIUS** (782), prit possession de l'abbaye le 30 août 1569. Les quarante cinq religieux présents firent soumission à l'abbé-évêque. Veltacker, lui, dut remettre entre les mains du commissaire royal présent ses propres lettres de nomination. Il le fit sans faire des difficultés. Le lendemain, Jacques Veltacker promit obéissance à Sonnius et lui remit, par l'intermédiaire de son prieur, les clefs de l'abbaye (783). Sonnius, de son côté, confia à l'abbé déposé la direction de l'administration spirituelle et matérielle de l'abbaye (784). Si la réception de Sonnius à Tongerlo s'était déroulée dans la dignité, la majorité des religieux ne plia toutefois pas devant le fait accompli (785). Quand l'évêque de Bois-le-Duc fut transféré, le 15 mars 1570, il ne partit cependant pas les poches vides (786).

**LAURENT METSIUS**, succédant à Sonnius à la direction de l'évêché de Bois-le-Duc, devint, par le fait même, abbé de Tongerlo. Il y fit son entrée (787) le 4 mai 1570. Dès le début de son abbatial il signa un accord stipulant les prérogatives du commendataire et les droits des religieux. Jacques Veltacker fut confirmé dans sa charge d'administrateur du spirituel et du temporel de l'abbaye avec le titre de prévôt et avec les avantages attachés à la dignité qu'il avait dû quitter (788). Metsius fit appel au sous-prieur Gérard Adriaens dit *Drunaeus*, pour prendre la

(778) A.A. TONGERLO, sect. II, 82/1, n° 39 (copie). — Le canoniste Jérôme Elenus de Balen lui dédia son ouvrage : *Institutionum iuris canonici Libri IIII*, s.l. [Anvers], s.d. [1566].

(779) A. ERENS, *Tongerloo en 's Heriogenbosch*, 126 et sv. 193 et sv.

(780) A. ERENS, *Tongerloo en 's Heriogenbosch*, 142 et sv.

(781) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 593 : *Nouveaux évêchés*, n° 132. — A.A. TONGERLO, sect. IV, 83, n° 229/a, 171-173 (copie).

(782) François Vanden Velde naquit à Son près d'Eindhoven, en Brabant septentrional, le 12 août 1507 : A. C. DE SCHIEVEL, *Sonnus*, dans *Biographie Nationale*, XXIII, 175-224, Bruxelles, 1922. — Ses projets de réorganisation des évêchés où l'abbaye de Tongerlo et son abbé devaient être englobés par les nouveaux diocèses masquent à peine son aversion de la vie religieuse : voir P. CLAESSENS, *Quelques éclaircissements sur l'établissement des évêchés dans les Pays-Bas*, dans *Revue catholique*, II, 287 et sv., Bruxelles, 1859. — A. ERENS, *Tongerloo en 's Heriogenbosch*, 172-174. — M. H. KOYEN, *Franciscus Sonnius in de kroniek van Vichet*, dans *Bosche Bijdragen*, 25, 127-130, Bois-le-Duc, 1960.

(783) L'installation de Sonnius se fit en présence du conseiller Nicolas Oudart, commissaire royal, et fut précédé de la lecture de la cassation par le roi Philippe II d'Espagne de la nomination de Jacques Veltacker faite antérieurement. A.A. TONGERLO, sect. IV, 83, n° 229/a, pp. 83-89 (copie de l'acte notarié).

(784) A.A. TONGERLO, sect. IV, 82/2, n° 9. — R. VICHET, *Tongerloo*, 275.

(785) Une remontrance qui se fit vraisemblablement à l'occasion de la prise de possession par Sonnius, parce qu'elle fut adressée au commissaire royal, est conservée aux A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 598 : *Nouveaux évêchés*, n° 21.

(786) À en croire une requête adressée au roi Philippe vers 1590, l'évêque Sonnius aurait dérobé à l'abbaye une somme de 22 000 florins et des plus beaux meubles : A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 92/1, n° 14.

(787) J. A. COPPENS, *Nieuwe beschrijving van het bisdom 's-Heriogenbosch*, I, 225, Bois-le-Duc, 1840.

(788) A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 82/1, n° 75 : *Hec prescripta ego Laurentius Metsius, episcopus Buscoduensis, prelati Tongerloensis, promitto me servaturum in fide prelati*.

place du prieur Coutereau, renforçant ainsi, au sein de la Communauté même, l'empreinte des partisans de l'évêque de Bois-le-Duc (789).

En lutte à la rébellion anti-espagnole et aux émeutes anti-catholiques, face à la désunion interne de sa Communauté, le gouvernement de Veltacker connut des moments de grande difficulté. À cause des troubles qui causèrent la mort d'un religieux, lui-même dut chercher refuge pour se sauver des pillards calvinistes (790). Les contributions imposées par le duc d'Albe pour aider la lutte des troupes espagnoles contre les révolutionnaires aggravèrent encore la situation économique de l'abbaye ravagée par la guerre (791).

Sous le régime du gouverneur espagnol Don Juan d'Autriche (1576-1578), l'incorporation de Tongerlo dans la mense épiscopale de Bois-le-Duc fut remise en question (792). Les États du Brabant, accueillirent Jacques Veltacker comme abbé de Tongerlo (793), et se décidèrent par la suite à le reconnaître comme le seul supérieur légitime de l'abbaye (794). Fort de cette prise de position des États, Veltacker organisa, vers le 17 décembre 1577, une installation officielle dans son abbaye (795), et proposa des arrangements favorables à l'abbé commendataire Laurent Metsius (796). Il hasarda même des démarches à Rome en vue d'obtenir la confirmation pontificale et l'autorisation de se faire conférer la bénédiction abbatiale (797). Mais en vain.

Veltacker était convaincu que les bulles concernant l'incorporation de son abbaye avaient été obtenues frauduleusement et, dans cette optique, il se réclamait de sa fidélité envers le pape en acceptant la ratification par les États de Brabant de sa dignité abbatiale (798). Par la suite, il prit part aux assises des États et souscrivit aux emprunts destinés au maintien de l'armée (799). Les historiens affirment qu'il ne se compromit pas quand la guerre d'indépendance prit une tournure anti-catholique (800).

Laurent Metsius mourut à Namur le 18 septembre 1580 et le siège épiscopal de Bois-le-Duc resta vacant pendant plus de quatre ans. L'évolution de la situation politique dans les Pays-Bas espagnols engageait Jacques Veltacker sur le chemin de la réconciliation avec le roi d'Espagne. Il se repentit d'avoir cédé, pour le bien-être de son abbaye, aux avances des États et demanda un pardon qui lui permettra de rentrer dans son abbaye (801). Il obtint à Rome une absolution des irrégularités commises (802) et rentra à Tongerlo où il trouva une Communauté déchirée

(789) Mathématicien renommé, Gérard Droneus, ayant fréquenté le milieu universitaire de Louvain, fut grandement apprécié des évêques de Bois-le-Duc non seulement pour sa science, mais aussi pour ses hautes qualités religieuses. Il se crut en conscience obligé de reconnaître l'autorité des commendataires nommés par le pape. En 1573 il se brouilla avec Veltacker et fut envoyé à la cure de Rette ayant été destitué de sa fonction de prieur : voir R. VICHET, *Tongerloo*, ad annum 1583 et 1603. — L. C. VAN DUCK, *Gerardus Droneus*, dans *Analectia Praemonstratensis*, LVII, 113-114, Averbode, 1981.

(790) Pierre Janssens, de Kalmthout, curé à Haaren lez Bois-le-Duc, fut assassiné par les gueux le 16 avril 1572 : A. WICHMANS, *Rosa candida et rubicunda*, Anvers, 1621. — A. HEYLEN, *Analectia*, n° 82, à la B.R., *Cabinet des Manuscrits*, n° 22478. — A. ERENS, *Tongerloo en 's Hertogenbosch*, 214 sv.; 253 sv.

(791) A.A. TONGERLO, sect. IV, 173, n° 67/3 ; 67/a et 67/b : lettres du 21 mars 1575, et du 7 et 27 avril 1575.

(792) A.A. TONGERLO, sect. IV, 173, n° 71, 73, 78, 79, 80, 81, 82.

(793) L'admission de Veltacker date du 4 décembre 1577 : A.A. TONGERLO, sect. IV, 82/1, n° 214/a.

(794) N. JAFKSE, *Resolutiën der Staten van 1576 tot 1609*, I, 583, La Haye, 1915 : lettre du 7 décembre 1577. — A.A. TONGERLO, sect. IV, 173, n° 63 : lettre du 10 décembre 1577.

(795) A.A. TONGERLO, sect. IV, 82/1, n° 214/a ; 173, n° 74/a et 91.

(796) A.A. TONGERLO, sect. IV, 82/2, n° 118/b, 119/a.

(797) A.A. TONGERLO, sect. IV, 82/2, n° 118/a.

(798) A.A. TONGERLO, sect. IV, 83, n° 214/a : lettre de Veltacker à George Bunsbeecq, curé de Notre-Dame de Diest. — A. ERENS, *Tongerloo en 's Hertogenbosch*, 243.

(799) A.A. TONGERLO, sect. IV, 173, n° 61/4, 31/5 ; sect. I, n° 3598, 3599, 3600, 3601/b, 3601/c, 3602, 3609, 3610.

(800) A. ERENS, *Tongerloo en 's Hertogenbosch*, 261 et sv.

(801) A.A. TONGERLO, sect. IV, 82/2, n° 123/a, 123/b et 215/a. — A.É. Anvers, *Tongerloo*, n° 2 : acte notarié du 23 septembre 1581 (copie).

(802) A.A. TONGERLO, sect. I, 3652 : 28 octobre 1582. ARCHIVES VATICANES, *Minuti di Brevi*, vol. 360, n° 22.196

et une discipline relâchée ; une partie des religieux s'était installé à Bois-le-Duc et ne rentra à l'abbaye (803) que le 20 décembre 1584. Malgré les prévisions et les expériences négatives précédentes, Veltacker se démena pour mettre fin, pendant la vacance du siège de Bois-le-Duc, à l'incorporation de son abbaye (804). Mais ses efforts ne portèrent pas de fruits. Jacques Veltacker mourut à Anvers le 10 août 1583, âgé de soixante ans (805). Les armoiries de Veltacker se lisent : sur un champ de sinople, trois feuilles de trèfle et dans le cœur une coquille en argent (806).

Jacques Veltacker étant décédé pendant la vacance du siège épiscopal de Bois-le-Duc, des commissaires royaux furent chargés d'une enquête concernant la situation de l'abbaye vacante. Ils étaient d'avis que la direction devait être confiée, sans tarder, à un administrateur pourvu des pouvoirs les plus amples. Dans ce but, ils essayèrent de faire un sondage auprès des religieux intéressés, mais comme ceux-ci se trouvaient dispersés, les uns à Tongerlo, d'autres dans leurs paroisses, un troisième groupe au refuge de Bois-le-Duc, le scrutin personnel s'avérait impraticable. L'on délègue donc deux religieux, Jean Gérard d'Orp-le-Grand, prévôt des norbertines du Jardin-Clos d'Herentals, et Rudolphe Geffen, prévôt du Chapitre collégial de Diest, qui, au nom de tous, avanceraient des candidatures (807). Le choix presque unanime s'était fixé sur Gauthier van Corsworm. Appuyé par l'approbation des enquêteurs, cette candidature fut acceptée et, par nomination royale, datée du 7 octobre 1583, il fut placé, en tant qu'administrateur et intendant, à la tête de la Communauté de Tongerlo (808). Le 13 octobre 1573, il prêta serment devant le chancelier de Brabant à Maastricht (809) et, le 31 octobre suivant, il fut installé par Gilles d'Aischelet, abbé de Floreffe, et vicaire, pour les circonscriptions de Floreffe et de Brabant, de l'abbé-général Jean Despruets (810).

Gauthier de Corsworm ou de Corswaremia, dit *Corthesius* ou *Vitesius*, après ses études à la faculté des Arts de Louvain (811), avait été reçu à l'abbaye de Tongerlo où il avait fait profession (812) le 8 décembre 1562. Sous le régime de Veltacker il fut successivement chargé de la direction de la boulangerie, de la petite paroisse de Tongerlo et, le 25 août 1579, il fut promu recteur de l'église paroissiale d'Alphen dans le Brabant septentrional (813). Habile négociateur, il fut délégué par Veltacker pour lancer, en 1583, associé à un groupe de juristes, un dernier assaut contre l'incorporation de son abbaye dans la mense épiscopale de Bois-le-Duc (814). En vertu de ses nouvelles responsabilités, Gauthier de Corsworm poursuivit la politique de son prédécesseur, essayant, une nouvelle fois, de faire accepter la mutation de l'incorporation en d'autres obligations d'ordre financier (815). Mais des requêtes présentées au gouverneur Farnese (816) et au roi Philippe II (817) n'aboutirent pas.

(803) A.A. TONGERLO, sect. IV, 82/2, n° 107. — A. ERENS, *Tongerloo en 's Hertogenbosch*, 271 et sv. — W. VAN SPILBECK, *Tongerloo's kloostergemeenschap te 's-Hertogenbosch*, 1578-1584, dans *Noordbrabantsche Almanak*, Helmond 1890. — A. ERENS, *Tongerloo en 's Hertogenbosch*, 273-276.

(804) A.A. TONGERLO, sect. IV, 82/2, n° 130, 133, 134, 135, 136, 137, 139, 140. — A. ERENS, *Tongerloo en 's Hertogenbosch*, 278-279.

(805) *Neecrologium abbatiae Tongerloensis* obit au 10 août. — Voir l'éloge de Jacques Veltacker dans un chronogramme : A.A. TONGERLO, sect. IV, 82/2, n° 182/3.

(806) W. VAN SPILBECK, *De Wapenschilden der abten van Tongerloo, dans Norbertijnsche Mengelingen*, 7, Anvers, 1881.

(807) A.A. TONGERLO, sect. IV, 82/2, n° 142/a, 143/a ; 83, n° 144, 147.

(808) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 3627.

(809) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 3627 : annotation dorsale.

(810) A.A. TONGERLO, sect. IV, 83, n° 149.

(811) Gauthier fils de Jean de Corswaremia, natif de Montenaken, fut inscrit en 1543 à la pédagogie du Parc comme *diver* : A. SCHILLINGS, *Matriecule...*, IV, 257, n° 150. — Montenaken, comm. de Gingelom, prov. de Limbourg, cant. Saint-Trond.

(812) R. VICHT, *Memoriale Tongerloense*, 31, aux A.A. TONGERLO, sect. II, n° 95.

(813) A.A. TONGERLO ; sect. II, n° 159, P 1 : *Registrum beneficiorum renovatum*.

(814) A.A. TONGERLO, sect. IV, 82/2, n° 136/a. — A. ERENS, *Tongerloo en 's Hertogenbosch*, 278.

(815) A.A. TONGERLO, sect. IV, 82/2, n° 138 : b ; 83, n° 150, 152 et 158/a ; 83, n° 151, 225.

(816) A.A. TONGERLO, sect. IV, 82/1, n° 10, 11, 83, n° 153.

(817) A.A. TONGERLO, sect. IV, 82/1, n° 13, 15.

**CLÉMENT CRABBEELS.** Le 3 septembre 1584, Clément Crabbeels fut pourvu du siège de Bois-le-Duc et devint ainsi abbé commendataire de Tongerlo. Le nouvel évêque, natif de Louvain, avait exercé maintes charges de responsable dans le diocèse et la ville de Gand dans des circonstances particulièrement difficiles (818). Il fit son entrée à Tongerlo le 7 mai 1586. Si le procès contre les héritiers de l'évêque Laurent Metsius avait mis à jour les effets ruineux de la commende (819), Clément Crabbeels, par contre, ne devait pas être convaincu de l'incompatibilité des deux charges. Il exposa lui-même au roi des arguments tranchants en faveur de la séparation (820). Une supplique adressée par les religieux de Tongerlo à Sixte V (821), provoqua cette fois une réaction : le pape chargea le nonce Bonomi, résidant à Cologne, d'examiner la situation et de proposer des moyens de résoudre le problème (822). Après de longs pourparlers on tomba finalement d'accord sur la part des biens de Tongerlo qui reviendrait à l'évêque de Bois-le-Duc (823), et le démembrement (824) fut acquis le 27 janvier 1590. Avec l'approbation du gouverneur Farnese, il ne restait plus qu'à s'assurer de la cassation de l'incorporation prononcée par le pape (825). Celle-ci ne fut accordée (826) que le 12 avril 1597, mais d'ores et déjà Ottavio Mirto Frangipani, nonce apostolique à Cologne, ratifia, le 15 mai 1590, les stipulations de la convention du 27 janvier précédent et autorisa les religieux de Tongerlo à procéder à l'élection d'un nouvel abbé (827). L'évêque Crabbeels notifia son accord (828) le 10 septembre 1590.

L'administrateur Gauthier de Corsworm mourut (829) le 6 mai 1590, quelques jours avant la solution définitive de cet épisode malheureux.

**NICOLAS MUTSAERTS (830).** À la suite de l'accord concernant le démembrement, la Communauté de Tongerlo, tenant compte du privilège de nomination royale, reprit son droit d'élection d'un abbé régulier. À la demande du collège électoral, le gouvernement députa trois commissaires en vue du sondage préalable (831). Ce furent l'évêque de Bois-le-Duc, Clément Crabbeels, Jean Bernards Braze, abbé d'Heylissem, et Philippe Boxhoven, membre du Conseil de Brabant. Le 2 août 1590, ils se présentèrent à l'abbaye pour y recueillir les suffrages des religieux. Les candidats désignés par cette enquête furent : Nicolas Mutsaerts, curé de Tilbourg (832), Gérard Adriaens

(818) J. REUSINS, art. *Crabbeels*, dans *Biographie Nationale*, IV, 470. — Clément Crabbeels avait été disciple, puis collaborateur de l'évêque de Gand, Corneille Jansenius, qui, pendant plusieurs années, avait enseigné la Théologie à l'abbaye de Tongerlo. J. ROEGIERS, *Cornelius Jansenius*, dans M. CLOET (éd.), *Het Bistdom Gent (1559-1991). Vier eeuwen geschiedenis*, 39, Gand, 1991.

(819) A. ERENS, *Tongerloo en 's Hertogenbosch*, 302-328.

(820) A.A. TONGERLO, sect. IV, 83, n° 159, 161 (copies).

(821) A.A. TONGERLO, sect. IV, 83, n° 169.

(822) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 3638 : bref du 21 décembre 1585 (orig.).

(823) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 3643 : projet d'un accord, 1586 ; n° 3658 : acte du 22 nov. 1589 : nomination des commissaires chargés de l'inventaire des biens qui devaient passer à l'évêque de Bois-le-Duc.

(824) A.A. TONGERLO, sect. IV, 83, n° 229/b (orig.).

(825) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 3660 : approbation d'Alexandre Farnèse en date du 2 avril 1590.

(826) Par la bulle *Sollicite considerationis* : A.A. TONGERLO, sect. IV, 83, n° 209 (copie notariée) et n° 229/a, p. 187 (copie).

(827) A.A. TONGERLO, sect. IV, 83, n° 189 : missive du 15 mai 1590.

(828) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 3661 : acte du 10 septembre 1590.

(829) *Necrologium*.... éd. W. VAN SPILBECK, 89. — R. VICHIT, *memoriale Tongerloense*, 31-33.

(830) Dans un vitrail qui se trouvait jadis dans le refuge de Tongerlo à Bruxelles, placé en 1599, Nicolas Mutsaerts est indiqué comme le 34<sup>e</sup> abbé de Tongerlo, ordre qui exclut aussi bien Veltacker que Corsworm et n'inclut pas les trois évêques de Bois-le-Duc, abbés commendataires de Tongerlo : cf. A.A. TONGERLO, sect. II, 31, P<sup>o</sup> 2.

(831) A.G.R., *Papiers d'Etat et de l'Audience*, reg. 914, n° 398, 29.

(832) Voir P. C. BOEREN, *Uit de parochiegiedenis van Tilburg voor 1600*, dans *Van heidende tot industriestad. Verkenningen in het verleden van Tilburg*, éd. H.J.A.M. SCHURINK et J. H. VAN MOSSELVELD, 95-96, Tilbourg, 1955.

Drunaeus (833) et Gérard van Oosterhout. Le rapport sur cette enquête ne fut envoyé à Madrid que le 31 décembre suivant. La nomination se fit donc attendre très longtemps. Le roi Philippe, indécis, traînait l'affaire en longueur, alors qu'à Bruxelles on penchait de plus en plus vers la candidature de Mutsaerts, craignant des complications si Gérard Drunaeus, l'un des chefs de file du parti « épiscopal », devait occuper le siège abbatial (834).

Face aux exigences montantes, le comte Mansfeld, lieutenant-gouverneur des Pays-Bas espagnols, confia en 1592 l'administration de l'abbaye vacante à Nicolas Mutsaerts (835). Cette nomination fut ratifiée par l'abbé-père de Tongerlo, Denis Feyten, abbé de Saint-Michel d'Anvers (836), et par le vicaire de l'abbé-général François van Vlierden, abbé de Parc (837). Les religieux, de leur côté, n'y firent pas obstacle (838).

Le 12 août 1592, enfin, Nicolas Mutsaerts fut nommé, par diplôme royal, abbé de Tongerlo (839). Pour l'élection formelle du candidat préconisé par le roi, le collège électoral de Tongerlo délégua, par un acte capitulaire du 25 octobre 1592 (840), ses pouvoirs au prieur Denis Droogen et au sous-prieur Jean Jacobaeus. L'élection par les deux procureurs eut lieu à Bruxelles en l'église des moniales de Sainte-Élisabeth, le 27 octobre 1592, sous la présidence de l'abbé François van Vlierden de Parc, Matthias Valentijns, abbé d'Averbode et du conseiller Philippe Boxhoven représentant le gouvernement (841). Le lendemain, Nicolas Mutsaerts reçut la bénédiction abbatiale des mains de Liévin Torrentius, évêque d'Anvers, assisté des abbés de Grimbergen et de Diellegem, Van Oyenbrugge et Van Couwenbergh (842). Le nouveau prélat ne fut pourvu du bénéfice apostolique que quatre ans plus tard. En effet, ce ne fut que le 12 avril 1597 que fut expédiée la bulle *Sollicitae considerationis*, qui, à la fois, ratifia le démembrement de l'abbatiate de la mense épiscopale de Bois-le-Duc et conféra le bénéfice abbatial à Nicolas Mutsaerts (843).

Nicolas Mutsaerts, natif de Tilbourg (844), ayant reçu l'habit blanc le 4 juin 1552, avait fait profession (845) en 1554. Après son ordination sacerdotale en 1557, il devint pitancier en 1561 puis curé de son village natal en 1570 ; il renonça à ce bénéfice le 27 novembre 1592 lors de son élection abbatiale (846).

(833) Sur les activités scientifiques de ce mathématicien de renom, voir A. ERENS, *L'héritage scientifique de Drunaeus († 1603) dans Analecta Praemonstratensis*, II, 406-412, Tongerlo, 1926. — A. GERLO et H.D.C. VERVLUIT, *Bibliographie de l'Humanisme des Anciens Pays-Bas*, 233, Bruxelles, 1972. — Sur les mobiles de cette candidature, voir A. ERENS, *Tongerloo en 's Heriogenbosch*, 337 et sv., 347. — Gérard Drunaeus fut recommandé par Marin Bardoul, secrétaire de l'évêché de Bois-le-Duc et par Jean de Strijen, évêque de Middelbourg : A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 914, f° 171-172 ; 173.

(834) Bien qu'investi de l'église de Réthÿ à laquelle il avait été nommé par Jacques Veltacker en 1573, alors qu'il avait été placé à la tête du couvent de Tongerlo par l'évêque Meisius, Gérard Drunaeus s'éloignait souvent de sa petite paroisse. Il avait participé comme délégué de Tongerlo aux pourparlers précédant le démembrement, mais à l'époque de l'élection d'un nouvel abbé, il avait pris résidence à l'abbaye où il habitait dans le quartier de l'administrateur, pendant trois ans et demi. — L'abbé Mutsaerts, qui a noté ces faits : A.A. TONGERLO, sect. II, n° 90, f° 2 v°, remarque que Drunaeus n'est rentré dans sa paroisse qu'après plusieurs rappels.

(835) A.A. TONGERLO, sect. IV, 82, n° 200 ; sect. IV, 55, n° 47 et 48, lettre du 24 avril 1592.

(836) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55, n° 49 : lettre du 2 mai 1592.

(837) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55, n° 50 : lettre du 24 juillet 1592.

(838) A.A. TONGERLO, sect. IV, 82, n° 201.

(839) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 3672. — A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 828 ; *Patentes ecclésiastiques*, fol. 39.

(840) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55, n° 51 : Acte notarié de Cornelle Willems.

(841) A.A. TONGERLO, sect. IV, 82, n° 203 (acte notarié de l'élection) ; sect. IV, 55, n° 46 (texte lu par le prieur Droogen).

(842) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 3674 ; sect. IV, 55, n° 53 (acte notarié par Cornelle Willems). — À cette occasion l'abbé Mutsaerts fit battre une médaille commémorative : W. VAN SPILBEECK, *Zegels der abdij van Tongerlo. Penningen der abdij*, dans *Norbertijnsche Mengelingen*, 80-84, Anvers, 1861.

(843) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 3700 ; sect. IV, 82, n° 209.

(844) Il était né vers 1530, fils de Denis Adrien Mutsaerts et de Danielke Claes Steven Reijnen.

(845) A.A. TONGERLO, sect. II, 92, f° 10 v°. Il fut ordonné sous-diacre à Halle le 19 mai 1554, diacre à Geel le 30 mai 1556 et prêtre à Bruxelles le 15 décembre 1557.

(846) Il fut pitancier où administrateur des biens conventuels de 1561 à 1570 : A.A. TONGERLO, sect. II, 1° f° 1. Il fut présenté pour la cure de Tilbourg en 1569 et renonça à son bénéfice paroissial le 27 novembre 1592 : A.A. TONGERLO, sect. II, 159, f° 29 v°.

La tâche du nouvel abbé fut immense. Après les remous des années précédentes, il ne fallait pas seulement redresser la discipline régulière mais aussi reconstruire autant que possible le cadre économique dont l'abbaye de Tongerlo était le centre. Le soin des paroisses retenait son attention car il avait personnellement l'expérience des séquelles des guerres de religion et des attraites qu'un calvinisme progressif pouvait exercer sur les intellectuels catholiques. C'est pourquoi il se rallia aux abbés prémontrés qui, en 1571, avaient fondés à Louvain le Collège de Prémontré (847). Pour les cours théologiques à l'abbaye il fit appel à des professeurs bien qualifiés tels François Haraeus ou van Haeren et Corneille Vrancx (848).

On est mal renseigné sur le rôle que l'abbé de Tongerlo jouait dans le cadre politique de son époque. On sait qu'il participa à la première séance générale des États de Brabant convoqués par les archiducs Albert et Isabelle (849).

Au moment propice, l'abbé Mutsaerts, mis en garde par des surprises précédentes, voulut assurer de son vivant la continuation, après son décès, d'un abbatial régulier. Il espérait atteindre son but en obtenant des autorités compétentes le droit de s'adjoindre un coadjuteur avec droit de succession. À cet effet, il s'adressa aux archiducs alléguant que son grand âge et la diminution de ses forces pourraient affecter la rigueur de la discipline religieuse dans son abbaye (850). La requête de Mutsaerts fut exaucée et notifiée dans un diplôme (851) donné en date du 24 août 1607. Selon la pratique en vigueur, des commissaires furent envoyés pour recueillir les suffrages des électeurs : l'abbé Jean Drusius de Parc et le conseiller Van Winghene, accompagné de Pierre Piermans, secrétaire du conseil de Brabant (852). Il reçurent les voix des religieux le 6 juin 1607. Adrien Stalpaerts obtint la majorité des suffrages suivi de Godescalc van Nieuwenhuijsen et Michel van Oerle (853). À la suite de ce sondage, les archiducs, par le diplôme du 24 août 1607, mentionné ci-dessus, accordèrent à l'abbé Mutsaerts la grâce spéciale de pouvoir « quand bon lui semblera » choisir et députer son coadjuteur Adrien Stalpaerts, à l'époque, curé de Waalwijk (854). Après le décès de Mutsaerts, Adrien Stalpaerts pourrait, sans nouvelle nomination royale, être immédiatement élu abbé de Tongerlo et se faire pourvoir, par le Saint-Siège, du bénéfice abbatial de Tongerlo (855).

Mutsaerts communiqua le contenu de l'autorisation archiducale à sa Communauté lors de la réunion capitulaire (856) du 21 octobre 1607. Ayant demandé et obtenu le consentement de son Chapitre, il désigna sur-le-champ son coadjuteur, à savoir le candidat approuvé par les archiducs, Adrien Stalpaerts auquel il était lié par une solide amitié (857). Suivant les conseils de l'abbé Drusius, l'on ne demanda point de provision pontificale, puisque, en l'occurrence, Rome n'avait pas l'habitude de conférer des coadjutoreries, et, si on l'accordait, la curie se faisait payer par la perception d'annates (858).

(847) Pl. LEFÈVRE, *Le collège des Prémontrés à Louvain*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XI, 44-73, Tongerlo, 1935. — R. VICHET, *Tongerloo*, n° 290.

(848) W. VAN SPILBECK, *De abdiij van Tongerlo*, p. 420.

(849) L. P. GACHARD, *Actes des États Généraux de 1600*, p. 99.

(850) Voir l'expositio du diplôme d'Albert et Isabelle daté du 24 août 1607, aux A.A. TONGERLO, sect. IV, 55, *Fasc. Stalpaerts*, n° 7.

(851) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55, *Fasc. Stalpaerts*, n° 7.

(852) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55, *Fasc. Stalpaerts*, n° 7.

(853) Adrien Stalpaerts obtint 15 premiers, 17 secondes, 8 troisièmes voix. Godescalc van Nieuwenhuijsen en reçut 12 premiers 7 deuxième et 5 troisièmes et Michel van Oerle 6 premiers, 7 deuxième et 8 troisièmes : A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 828 : *Patentes ecclésiastiques*, n° 922, f° 2-27. — Voir les résultats du scrutin notés par Adrien Stalpaerts, où Martin Groenenschilt ne vient qu'en cinquième position alors que, dans le document des commissaires, il est cité en troisième lieu : A.A. TONGERLO, sect. II, 90, f° 31 v°.

(854) Adrien Stalpaerts a fait un rapport concernant ses activités pastorales à Waalwijk : voir A.A. TONGERLO, sect. IV, 335, n° 40.

(855) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 3793 ; sect. IV, 55, *Fasc. Stalpaerts*, n° 7.

(856) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55, *Fasc. Stalpaerts*, n° 7 ; protocole de cette réunion par le notaire Corneille Willems.

(857) A.A. TONGERLO, sect. IV, 355, n° 43 : lettre de Nicolas Mutsaerts à Stalpaerts en date du 21 janvier 1601.

(858) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55, *Fasc. Stalpaerts*, n° 8.

Pendant ce temps, Stalpaerts ne fut pas chargé de responsabilités administratives. Il s'en alla à Douai pour y suivre quelques cours de droit canonique à l'Université et pour se familiariser avec la langue française et le style de vie qui devait lui faciliter les tâches de représentation inhérentes à sa future charge (859).

L'abbé Mutsaerts mourut à Tongerlo le 17 novembre 1608, à l'âge de 78 ans (860).

Ses armoiries : sur un champ d'or, un chevron de gueules accompagné de trois fagots. Sa devise faisait allusion à son nom de famille signifiant fagot : « *Fasces, fasces* » (861).

Un portrait de Mutsaerts, à mi-corps avec ses armoiries dans le coin supérieur à droite, est conservé à l'abbaye de Tongerlo (862).

**ADRIEN STALPAERTS.** Après le décès de l'abbé Mutsaerts, alors que le coadjuteur Adrien Stalpaerts rentrait de Douai, le vicaire de l'abbé général, Jean Drusius de Parc, pour lever toute incertitude, confirma, dans une missive datée du 20 novembre 1608, le droit du coadjuteur de gouverner, dès avant son élection formelle, l'abbaye de Tongerlo *in spiritualibus et temporalibus* (863).

Par un acte capitulaire du 22 novembre 1608, les religieux de Tongerlo confèrent pleins pouvoirs à deux de leurs confrères, Pierre Stalpaerts, frère du coadjuteur, et Martin Groenenschilt, prévôt du Jardin-Clos à Herentals, en vue de l'élection formelle du nouvel abbé de Tongerlo (864). Cette élection eut lieu à l'abbaye de Parc le 1<sup>er</sup> décembre 1608, sous la présidence du vicaire de l'abbé général, Jean Drusius de Parc, et de l'abbé-père Denis Feyten de Saint-Michel d'Anvers (865). Le 11 janvier 1609, Adrien Stalpaerts reçut la bénédiction abbatiale que lui fut conférée par l'évêque de Bois-le-Duc Gisbert Masius, assisté des abbés de Parc et d'Averbode (866).

Adrien Stalpaerts, fils de Nicolas Stalpaerts et de Heilwige Mijs Ancemss nommée Veltacker, sœur de l'abbé-élu Jacques Veltacker, était né à Hilvarenbeek (867) le 25 avril 1563. Reçu à l'abbaye de Tongerlo le 2 octobre 1584, un an après le décès de son oncle maternel, il fut vêtu le 20 avril 1585 et fit profession le 1<sup>er</sup> mai 1586. Prêtre le 23 mai 1587, il fut successivement curé de Hapert et Loon (868) et de Waalwijk et Besoyen (869).

Dès le début de son abbatiat, Stalpaerts se montre un administrateur compétent et consciencieux et un supérieur soucieux du bien-être spirituel de ses frères. Il eut à cœur de former des religieux observants et des pasteurs instruits et zélés. À cet effet, il obtint du nonce à Bruxelles,

(859) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 91, 1<sup>re</sup> partie, 3-13 : journal de Stalpaerts durant son séjour à Douai.

(860) *Necrologium*, éd. Van Spilbeek, 234.

(861) W. VAN SPILBECK, *Wapenschilden der abten van Tongerloo*, dans *Norbertijnsche Mengelingen*, 8.

(862) Pl. LÉFÈVRE, *Les portraits conservés dans les abbayes norbertines de Belgique*, 33.

(863) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55, *Fasc. Stalpaerts*, n° 8a.

(864) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55, *Fasc. Stalpaerts*, n° 9.

(865) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55, *Fasc. Stalpaerts*, n° 13 : acte notarié de Corneille Willems. — Le vicaire avait d'abord cité tous ceux qui pourraient faire valoir des droits sur le siège de Tongerlo : acte du 1<sup>er</sup> décembre 1608 : A.A. TONGERLO, sect. IV, 55, *Fasc. Stalpaerts*, n° 10 et 11. — Les dépenses faites à l'occasion de l'élection et de l'installation ainsi que de la bénédiction abbatiale sont enregistrés aux A.A. TONGERLO, sect. IV, 55, *Fasc. Stalpaerts*, n° 14.

(866) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 574, 1<sup>re</sup> 8.

(867) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 90, 1<sup>re</sup> 32. — J.M.F. STALPERS, *XVII Generaties Stalpaerts-Stalpers*, 1<sup>re</sup> partie, 3 (pro manuscripto).

— Voir les excellentes prosopographies des « intellectuels » originaires de Hilvarenbeek dans L.F.W. ADRIJNSSEN, *Hilvarenbeek onder de hertog en onder de generaliteit. Sociale en economische geschiedenis van een Kemperds dorp tussen 1400 en 1800*, 307-308 et 309 (Pierre Stalpaerts), Hilvarenbeek, 1987. — Hilvarenbeek, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(868) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 3677 : acte du 11 juin 1593. — Hapert et Loon, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

(869) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 3729, acte du 7 juillet 1599. — Etant curé à Waalwijk, Adrien Stalpaerts copia tous les actes du 15<sup>me</sup> et 16<sup>me</sup> siècle concernant sa paroisse : *Liber f. Adriani Stalpaerts et successorum suorum scriptus d° 1601*, BRUXELLES, B.R., *Fonds Goethals*, n° 56. — Waalwijk et Besoyen, Pays-Bas, prov. de Brabant septentrional.

Gui Bentivoglio, l'autorisation de repousser la récitation des matines de minuit à trois heures du matin afin de permettre aux étudiants de prendre plus de repos et de se consacrer plus fructueusement à l'étude des disciplines sacrées (870).

Plusieurs religieux reçurent une formation plus poussée dans les Universités de Douai et de Louvain. Ils produisirent plus tard une véritable efflorescence culturelle. Il suffit de signaler les religieux qui se sont fait remarquer par leurs écrits : W. Bosschaerts (871), Denis Mutzaerts (872), Augustin Wichmans (873), Martin Groenenschilt (874), Jean Coenen (875), Philippe van Hoeswinckel (876), Corneille van Houthem (877), Gaspard T'Sandoel (878), Bernardus Boonen (879), Corneille Hanegraefs (880), Laurent Lantmeter (881). Suivants les décrets novateurs du Concile de Trente (882), ils ont approfondi la règle de Saint-Augustin, explicité leurs réflexions sur le caractère canonial de l'Ordre de Prémontré, propagé en langue vulgaire l'exemple des saints norbertins, réécrit une histoire de l'Église dans un but manifestement apologétique, rédigé des exhortations pour l'édification du peuple chrétien (883).

L'abbatiate de Stalpaerts se situe dans le courant de renouveau spirituel qui parcourut, à cette époque, l'Ordre de Prémontré et surtout les abbayes belges au moment où l'on préparait une refonte complète du code d'observance de l'Ordre (884). Ayant participé aux assises du Chapitre général de 1618, Stalpaerts avait compris la nécessité d'une présence à Rome pour contrecarrer la désinformation que les réformés lorrains et les réformés espagnols passaient aux dignitaires de la cour romaine (885). Au cours de ce Chapitre général, une lettre provenant du protecteur romain des prémontrés, le cardinal Fabrizio Veralli, vint réprimander les religieux présents, répétant les accusations que les procureurs des réformés lorrains lui avaient soufflées à l'oreille (886). Le plan de Stalpaerts se réalisa quand les premiers étudiants partirent pour Rome (887) en 1624. Par un acte de donation exécuté, au nom des abbés belges par Jean

(870) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 3816 : rescrit du 11 février 1610.

(871) E.H.J. REUSENS, s.v., dans *Biographie Nationale*, II, 753-756, Bruxelles, 1868. — N. J. WEYNS, s.v., dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 5, 129-133, Bruxelles, 1972.

(872) W. VAN SPILBECK, s.v., dans *Biographie Nationale*, XV, 337-340, Bruxelles, 1899. — N. J. WEYNS, s.v., dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 5, 621-627, Bruxelles, 1972.

(873) N. J. WEYNS, s.v., dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 5, 1003-1009, Bruxelles, 1972. — L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants de l'ordre de Prémontré*, II, 388-394, Bruxelles, 1899.

(874) A. SIRIBT, s.v., Groenschilt, *Biographie Nationale*, VIII, 329, Bruxelles, 1884-1885. — N. J. WEYNS, s.v., dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 6, 381-383, Bruxelles, 1974.

(875) L. GOOVAERTS, *Écrivains*..., I, 138. — A. WICHMANS, *Brabantia Mariana*, 199-200, Anvers, 1632.

(876) L. GOOVAERTS, *Écrivains*..., II, 304-305.

(877) L. GOOVAERTS, *Écrivains*..., II, 396.

(878) L. GOOVAERTS, *Écrivains*..., II, 254-255.

(879) L. GOOVAERTS, *Écrivains*..., I, 71.

(880) L. GOOVAERTS, *Écrivains*..., I, 349-350.

(881) L. GOOVAERTS, *Écrivains*..., I, 487-488.

(882) *Concile de Trente*, sess. XXV, *Decretum de regularibus*, cap. I.

(883) Voir la lettre de Michel Ophovius, évêque de Bois-le-Duc du 27 mars 1627, éd. A. SANDERUS, *Chorographia Sacra Brabantiae*, I, 306. — Adrien Stalpaerts fit traduire par Jan David Heemsen, l'ouvrage du chartreux Werner Rolevinck, *De regimine rusticarum* : voir A. KEERSMARCKERS, *Jan David Heemsen (1581-1644). Het Bestier der Landlieden (1624). De vertaling van een vijftiende-eeuwse boek voor platelandspastoraal*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis*..., 64, 167-191, Anvers, 1981.

(884) La participation active de Stalpaerts au renouvellement de ce code disciplinaire apparaît bien aux A.A. TONGERLO, sect. IV, 41, n° 7, 9, 11, 12, 39 et pour la mise en application des Statuts provisoires de 1618 : n° 39h. — Pour une vue d'ensemble, voir N. J. WEYNS, *La réforme des Prémontrés aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, particulièrement dans la circonscription de Brabant*, dans *Analecta Praemonstratensis*, 46, 5-51, Averbode, 1970.

(885) *Acta et decreta Capitulorum generalium O. Praem.*, éd. J. B. VALVEKENS, IV, 33.

(886) *Acta et decreta Capitulorum generalium O. Praem.*, éd. J. B. VALVEKENS, IV, 52.

(887) Voir l'histoire de la fondation du Collège Saint-Norbert à Rome aux A.A. TONGERLO, *Collegium Romanum*, I, 326. — I. VAN SPILBECK, *Le collège Saint-Norbert à Rome, dans Messenger des sciences historiques de Belgique*, LXIV, 10-15, 1890. — L. C. VAN DUCK, *Chronicon*, dans *Analecta Praemonstratensis*, LVIII, 359-360, Averbode, 1982.

Honoré van Axel, le 27 février 1627, le collège Saint-Norbert fut érigé à Rome comme fondation laïque destiné à la formation théologique de jeunes prémontrés brabançons (888).

À Louvain, au collège Saint-Willibrord voué à l'accueil des étudiants originaires du diocèse de Bois-le-Duc, A. Stalpaerts fonda, en 1623, trois bourses d'études (889). En cette ville encore, il institua, le 24 février 1624, deux autres bourses d'études destinées, aux religieux de Tongerlo résidant au collège de Prémontré (890).

Bien que l'abbé eût à cœur le service pastoral dans les paroisses confiées à l'abbaye, la compatibilité d'un pastorat isolé avec les exigences de la vie commune inhérentes à la profession religieuse posait des problèmes. Il favorisait autant que possible des séjours en communauté pour des retraites et des réflexions communes (891). Cependant, ce ne fut que vers la fin de son abbatiat qu'il réussit à réaliser partiellement un projet qu'il nourrissait depuis longtemps : placer au moins deux religieux dans les cures importantes et conférer à des prêtres séculiers le soin des autres paroisses (892).

En 1617, une partie des reliques de saint Siard, abbé prémontré de Mariëngaard en Frise, fut transportée à Tongerlo, mises en châsse et exposée à la vénération des fidèles (893).

Le 5 octobre 1613, l'abbé Stalpaerts fit le relief de la seigneurie de Tongerlo (894) et le 9 avril 1621, il fit l'acquisition de la moitié de cette seigneurie (895). En outre, en 1626, l'abbé se fit conférer la haute et moyenne juridiction sur la seigneurie de Ravels (896).

Le 19 juin 1627, A. Stalpaerts annonça à ses religieux que le temps était venu d'assurer sa succession de manière régulière et que, par conséquent, après mûre délibération, il avait demandé la nomination d'un coadjuteur à l'infante Isabelle (897). La demande semble avoir été accueillie favorablement car les électeurs furent convoqués pour le sondage préalable le 21 juillet à Malines, puis la consultation fut repoussée au 27 juillet (898). Finalement la nomination d'un coadjuteur n'eut pas lieu pour des causes qui nous échappent. Sur le chemin de retour à Tongerlo après l'installation de l'abbé Jean Chrysostome Vander Sterre à Saint-Michel d'Anvers, le 7 octobre 1629, Stalpaerts tomba malade chez le curé de Duffel, où il mourut (899) le 25 octobre 1629. Il fut enterré dans la chapelle Saint-Norbert en l'église abbatiale de Tongerlo.

(888) A.A. TONGERLO, *Collegium Romanum*, reg. 2, f<sup>o</sup> 1-2 v<sup>o</sup>. — L'acte de donation fut publié dans A. MIRAEUS, *Diplomata Belgica*, IV, Louvain, 1748. — ARCHIVES DU GÉNÉRALAT PRÉMONTRÉ À ROME, *Registrum perpetuum*, f<sup>o</sup> 3-9. — Voir la correspondance à ce sujet entre Corneille Hanegraefs et l'abbé Stalpaerts, surtout la lettre du 27 mai 1626, aux A.A. TONGERLO, *Collegium Romanum*, reg. 3, *Copiae*, 12-13, avec les apostilles de Hanegraefs.

(889) A.G.R., *Archives de l'Université de Louvain*, dossier n<sup>o</sup> 3697 et 3698. — R. VICHET, *Tongerloo*, t<sup>o</sup> 294. — A.A. TONGERLO, sect. IV, n<sup>o</sup> 871/1-4.

(890) A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 3985d.

(891) A.A. TONGERLO, sect. IV, n<sup>o</sup> 81, *Fasc. Visitatio parorum, et Annotationes Adriani Stalpaerts circa pastores*.

(892) M. H. KOYEN, *Prelaet Stalpaerts en de parochies van Tongerlo*, dans *Analecta Praemonstratensia*, 28, 172-188, Tongerlo, 1952. — Stalpaerts réussit à faire étendre à la paroisse d'Oevel, unie en 1613 à celle de Tongerlo, son droit synodal : A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 3919 : acte du 3 juin 1616. — Voir M. H. KOYEN, *Het synodale en quasi-synodale recht van de prelaet van Tongerlo*, dans *Noordgouw*, 2, 53-54, Anvers, 1972.

(893) Voir le rapport de la translation à Tongerlo des reliques de saint Siard, conservées à Hildesheim ; elles arrivèrent le 6 juillet 1617, après avoir été reconnues par l'évêque de Roermond, Jacques a Castro, lors de leur passage par cette ville le 16 juin 1617 : A.A. TONGERLO, sect. IV, 64/3, n<sup>o</sup> 5b. — ARCHIVES DE L'ARCHIÉVÊQUE DE MALINES, *Generalia*, n<sup>o</sup> 7. — A. ERINS, *De H. Siardus en zijn reliëfen ter abdij Tongerlo*, Tongerlo, 1917. — La châsse en ébène fut exécutée par François Strijp et ornée de statuettes en argent par Guillaume Van Couwenberg. — W. VAN SPILMECK, *De voormalige abdijkerk*, 86-87.

(894) A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 3882. — Voir aussi les n<sup>o</sup>s 3935 et 3956 : actes du 6 mai et du 23 novembre 1620.

(895) A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 3963.

(896) A.A. TONGERLO, sect. I, n<sup>o</sup> 2390.

(897) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55, *Fasc. Stalpaerts*, n<sup>o</sup> 18, 19, 22.

(898) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55, *Fasc. Stalpaerts*, n<sup>o</sup> 20.

(899) R. VICHET, *Memoriale Tongerloense*, 317-323.

Au moment de son accession au siège abbatial, Adrien Stalpaerts changea les armoiries de sa famille (900) en un écu orné des symboles empruntés aux armoiries de son oncle Jacques Veltacker, abbé-élu de Tongerlo : sur un champ en or, une croix au naturel (parfois de gueules), flanquée des deux côtés et en bas par trois feuilles de trèfle en sinople avec la devise : *Crux arida nutrit* (901). À l'abbaye de Tongerlo, on conserve un beau portrait de ce digne prélat (902).

**THIERRY (Théodore) VERBRAECKEN.** Suite à la convocation du prieur Jean Luyten, datée du 3 novembre 1629, quarante-six religieux se présentèrent le 13 novembre suivant (903) devant les commissaires royaux venus pour recueillir les suffrages des électeurs. Les commissaires étaient Jean Chrysostome Vander Sterre, récemment élu abbé de Saint-Michel d'Anvers, et le chancelier Fernand de Boisshot, nommés le 28 octobre précédent. Thierry Verbraecken ayant obtenu la majorité des voix (904), fut nommé abbé par l'infante Isabelle (905) le 26 novembre 1629. L'élection formelle et l'installation du nouvel abbé eurent lieu à Tongerlo le 12 décembre 1629, sous la présidence de l'abbé-père de Tongerlo Jean Chrysostome Vander Sterre, qui fit état, sans retenue, de ses prérogatives d'abbé-père et délivra, le 15 décembre, un diplôme de confirmation de l'élection (906). Verbraecken fut mitré le lendemain de son installation, soit le 13 décembre, par Michel Ophovius, évêque de Bois-le-Duc (907).

L'ascétisme aux apparences arides du réformateur Vander Sterre ne manquait pas d'irriter l'amour-propre des religieux de Tongerlo. On connaissait la période de décadence que venait de passer l'abbaye-mère Saint-Michel d'Anvers (908) et l'on supportait mal d'être tenu en tutelle alors qu'à Tongerlo, on venait d'achever un abbatat très méritoire. Quelques historiens avaient déjà essayé d'échapper aux revendications des abbés de Saint-Michel d'Anvers, en invoquant une source historique qui affirmait que la fondation de l'abbaye campinoise avait été l'œuvre de religieux appartenant à l'abbaye chef d'Ordre : Prémontré (909). De part et d'autre, on tentait de consolider ses positions, mais la source invoquée par Tongerlo fut démasquée un faux forgé de toutes pièces (910). L'on décida toutefois de soumettre le problème à l'arbitrage de l'abbé général Pierre Gosset lors du Chapitre général de 1630 où le nouvel abbé de Tongerlo se fit représenter par deux de ses religieux Denis Mutzaerts et Gisbert

(900) Voir J. B. RIJSTAP, *De wapens van den tegenwoordigen en den vroegeren Nederlundschen adel*, 397, 398, 413, Groningen, 1890. — Ces armoiries familiales sont attribuées à l'abbé Adrien Stalpaerts dans l'armorial de la Gilde Illustre de Notre-Dame de Bois-le-Duc, nommée la « Zwambroederschap » et se composent de trois pals vuirés avec en chef une croix de Saint-André d'azur sur un fonds d'or : cf. J.M.F. STALPERS, *XVII Generaties Stalpaerts-Stalpers*, 1<sup>re</sup> partie, W. 1-8.

(901) W. VAN SPILBECK, *Wapenschilden der abten van Tongerlo*, dans *Norbtijsche Mengelingen*, 8, Anvers, 1881.

(902) PI. LEFÈVRE, *Les portraits conservés dans les abbayes norbertines de Belgique*, 43.

(903) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, *Fasc. Verbraecken*, n° 1. — Le Chapitre provincial de la circonscription de Brabant avait promulgué, le 7 septembre 1620, des procédures d'élection et de confirmation conformes au privilège de nomination, qui avait été concédé aux archiducs le 23 janvier 1600 par le pape Clément VIII. — Voir *Capitula Provincialia Circariae Brabantiae O. Praem.*, éd. J. E. STEYVEN, dans *Analecta Praemonstratensia*, XVII, 22-32 (pag. spéc.), Tongerlo, 1941.

(904) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience : Patentes ecclésiastiques*, n° 1063.

(905) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 407.

(906) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 408.

(907) W. VAN SPILBECK, *De abdij van Tongerlo*, 464.

(908) Voir E. VALVEKENS, *De Sint-Michielsabdij te Antwerpen vanaf 1564 tot 1591*, dans *Analecta Praemonstratensia*, I, 145-173 ; 242-260, Tongerlo, 1925 ; II, 189-193 ; 273-193 ; 356-377, Tongerlo, 1926 ; III, 141-155, Tongerlo, 1927. — Jan CORTIOUTS, *De Witheren van de Sint-Michielsabdij te Antwerpen in de 17de en 18de eeuw. Een bijdrage tot de studie van de kloosterdemografie*, mémoire de licence K.U.L., 53-57, Louvain, 1982.

(909) Ce fut le cas de Denis MUTZAERTS, *Kerkelijke Historie*, 112 et sv., Anvers, 1624. — Lettre du 29 août 1629, aux A.A. TONGERLO, sect. IV, 43, n° 3. — Augustin WICHMANS, *Brabantia Mariana*, 710, Anvers, 1632. — Voir A.A. TONGERLO, sect. I, n° 387 : acte daté du 27 septembre 1318. — Sect. IV, 64, fasc. II : *Liber fundationis monasterii B.M.V. de Tongerlo*. — A. ERENS, *De valse sitchingskronijk der abdij Tongerlo*, dans *Analecta Praemonstratensia*, V, 344, 373, Tongerlo, 1929.

(910) Voir le dossier de cette dispute aux A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 43 et sect. V, ms 380.

Mudtsaerts (911). La dispute fut conclue à l'avantage de l'abbé de Saint-Michel d'Anvers, par un jugement définitif (912) daté du 22 mai 1634.

Thierry ou Théodore Verbraecken (913) était né à Helmond, en Brabant septentrional, en 1571 ; il fut reçu à Tongerlo le 20 avril 1596, vêtu le 19 mai 1596 et admis à la profession le 27 mai 1597 (914). Ordonné prêtre le 26 mai 1599, il remplit successivement les charges suivantes : circateur, sous-prieur, pitancier et curé du village de Tongerlo. En 1603, il fut envoyé temporairement à Mierlo près d'Eindhoven, pour y remplacer le curé Adrien de Herselt, touché d'apoplexie. Il prit la succession du curé décédé en 1605 et demeura dans cette localité pendant vingt-quatre ans (915).

Le début de l'abbatit de Th. Verbraecken fut marqué par les sequelles de la conquête de la ville de Bois-le-Duc par les troupes calvinistes des Provinces-Unies. À la suite d'un décret du 20 juin 1634, des mesures de retorsion furent pratiquées contre le clergé catholique qui se trouvait sur le territoire du majorat de Bois-le-Duc. Ces mesures provoquèrent le départ de toute la Communauté de Tongerlo qui, le 4 janvier 1637, alla chercher abri dans le refuge de Malines (916). Elle y vécut en exil pendant trois ans. Dès le retour à Tongerlo, on construisit une nouvelle ferme et une blanchisserie (917) ; un nouvel orgue fut installé dans l'église abbatiale (918), et l'on érigea une chapelle en l'honneur de la Vierge à Duffel (919). Pendant l'exil de la Communauté, l'abbé Verbraecken avait placé l'abbaye et le village de Tongerlo sous la protection de Marie en faisant bâtir une chapelle en son honneur au cœur même de la seigneurie de Tongerlo (920).

En 1635, la France, sous le régime du cardinal-ministre de Richelieu, allié des Provinces-Unies, fit irruption sur le territoire des Pays-Bas espagnols. Vers la fin de cette même année, le cardinal de Richelieu parvint à se faire élire abbé général de l'Ordre de Prémontré (921). Le pape ne désirait pas désavouer ouvertement cette élection, mais les abbayes non-françaises se devaient de ne pas reconnaître comme leur supérieur celui qui venait d'attaquer leur patrie. On s'affairait donc, sans trop de succès, à proposer au Saint-Siège la nomination d'un supérieur général pour les abbayes non-françaises (922). Finalement, un bref apostolique trancha le problème en déléguant aux hiérarchies locales les pouvoirs du Chapitre et de l'abbé géné-

(911) Le passage à Prémontré de ces deux religieux n'a pas laissé de traces dans les actes du Chapitre de 1630. Toutefois, au cours de ce Chapitre, l'abbé général leur donna une déclaration datée du 21 avril 1630 : A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, *Fasc. Verbraecken*, n° 3. — Le 25 avril, Gisbert Mudtsaerts, élu à Prémontré : voir A.A. TONGERLO, sect. II, n° 89, 10.

(912) A.A. TONGERLO, sect. IV, 43, n° 15 : *Sententia Petri Gossetii in favorem paternitatis Abbatis S. Michaelis contra Abbatem Tongerloensem et conventum*.

(913) Le nom latin *Theodoricus* que Verbraecken porte dès son entrée en religion (cf. A.A. TONGERLO, sect. II, 90, f° 14 : registre des entrées tenu par l'abbé Nicolas Mutsaerts), fut par la suite transformé en *Theodorus*.

(914) A.A. TONGERLO, sect. II, 90, f° 14.

(915) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 159, f° 36 v°.

(916) R. VICHET, *Tongerloo*, 301-302.

(917) A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 1, fasc. 2 (1639-1640), f° 35 v°. — En raison d'une maladie de Verbraecken, le prieur posa la première pierre en mars 1640.

(918) A.A. TONGERLO, sect. IV, 199, n° 39.

(919) Ph. VAN HOESWINKEL, *Onze Lieve Vrouw van Duffel*, Anvers, 1644 et 1667. — Ev. DOM, *De geschiedenis van O.L. Vrouw van Goeden Wil te Duffel*, Tongerlo, 1936. — A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 237, fasc. IX.

(920) G. VAN HÛRDEGOM, *Divia virgo candida*, 261, Bruxelles, 1650.

(921) Voir L. C. VAN DUICK, *Le cardinal de Richelieu, abbé de Prémontré dans Analecta Praemonstratensis*, LXIII, 70-88 ; 175-220, Averbode, 1987.

(922) Les abbés non-français n'arrivèrent pas à se mettre d'accord sur le nom d'un candidat éventuel. Les prélats brabançons se prononcèrent en faveur de l'abbé Norbert Horrichem de Steinfeld en Rhénanie : A.G.R., *Archives Ecclésiastiques du Brabant*, n° 9395, fardé 3, *Sententia vicarii J. C. Vander Stierre et visitatoris Brabantiae et Frisiae ac comprovincialium abbatum circa constitutionem capituli in ordine praemonstratensis*. D'autres abbés proposèrent l'abbé de Floreffé parce qu'il était l'un des proto-abbés de l'Ordre : ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ DE MALINES, *Conventualia, Floreffé*, n° 2.

ral (923). En vertu de cette délégation de pouvoirs, Jean Chrysostome Vander Sterre et Jean Masius vinrent faire la visite canonique (924) à Tongerlo le 3 juillet 1641. Le premier nommé présida aussi un Chapitre provincial, pourvu des prérogatives d'un Chapitre général ; tous les abbés brabançons se réunirent donc du 11 au 21 juillet 1643 à l'abbaye Saint-Michel d'Anvers (925). Cette même année Urbain VIII approuva l'érection en l'église abbatiale de Tongerlo d'une Confrérie du Saint-Sacrement et de Saint-Norbert (926).

Malgré ces difficultés, l'abbaye prospérait car, au mois de janvier 1642, elle comptait cent religieux, novices et postulants inclus. À l'époque il n'y avait pas de frères convers (927).

En 1641, Thierry Verbraecken, en raison de son grand âge et de ses infirmités, demanda (928) et obtint l'autorisation de se faire aider par un coadjuteur avec droit de succession, à condition toutefois de payer à l'évêché de Bois-le-Duc une pension de deux mille florins (929). L'abbé Vander Sterre insista toutefois qu'on lui demanda la confirmation du candidat nommé par le gouvernement, puisque ce coadjuteur avait droit à la succession (930).

Comme le chancelier Fernand De Booschot de la cour de Bruxelles ne voulait pas se hasarder sur le territoire controversé de la majorité de Bois-le-Duc, les électeurs durent être amenés au refuge de Malines où les commissaires les attendaient (931). Augustin Wichmans obtint la majorité des suffrages et fut proposé par les commissaires ; il fut nommé par lettres patentes (932) du roi Philippe IV le 1<sup>er</sup> juillet 1642. L'abbaye ne s'engagea pas à payer une pension annuelle à l'évêque de Bois-le-Duc, comme cela avait été demandé (933), mais fit don d'une somme de 16 000 florins à l'évêque Joseph de Bergaigne (934).

Théodore Verbraecken mourut le 22 juin 1644 et fut enterré devant l'autel de Saint-Pierre en l'église abbatiale (935).

Les armoiries du défunt portaient sur un champ d'or, de gueules un chevron accompagné de trois brisoirs. Il avait choisi pour devise : *Agendo et patiendo* (936). Son portrait dû à un artiste inconnu est conservé à l'abbaye de Tongerlo (937).

**AUGUSTIN (François) WICHMANS.** Après le décès de Th. Verbraecken, le coadjuteur A. Wichmans fut immédiatement nommé administrateur de l'abbaye par l'abbé-père Jean Chry-

(923) Par le bref *Prospero felicitae* du 8 mars 1641.

(924) A.A. TONGERLO, sect. IV, 41, n° 15 : protocole de la visite du 3 juillet 1641. — Le 6 décembre 1639 déjà, l'abbé Verbraecken en rentrant d'exil avec sa Communauté, avait imposé des ordonnances disciplinaires : A.A. TONGERLO, sect. IV, 41, n° 14. — Quant au maintien de la discipline par Verbraecken, voir L. VERCAMMEN, *Pastoor drama te Essen-Nispen, 1640-1643. Vals beschuldigd*, dans *De Spyccker*, 36, 3-4, 81-101, XXX, 1979, qui appuie la reconstruction de cet épisode sur des documents conservés aux A.Év. ANVERS, Liasse *Parochialia Essen*, n° 5.

(925) A.A. TONGERLO, sect. IV, 54, n° 23.

(926) A.A. TONGERLO, sect. V, ms 381.

(927) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 66, f° 24 v°.

(928) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, Fasc. *Verbraecken*, n° 5, 6 : minute non datée de la requête.

(929) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, Fasc. *Wichmans*, n° 1, 3 et 4.

(930) Il appuyait son assertion sur le fait que la loi particulière de l'Ordre de Prémontré ne sanctionnait pas la nomination d'un coadjuteur avec droit de succession : A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, Fasc. *Verbraecken*, n° 8.

(931) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, Fasc. *Wichmans*, n° 1 et 2 : lettres de J. C. Vander Sterre, du 28 février et du 6 mars 1642. — Les consultations eurent lieu à partir du 12 mars 1642 : A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 1, Fasc. 3 : sommes payées pour le transport et le logement des religieux aux refuges de Bruxelles et de Malines et à la résidence "Ter Elst" à Duffel.

(932) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, Fasc. *Wichmans*, n° 7 : copie authentique.

(933) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, Fasc. *Wichmans*, n° 5 et 6.

(934) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, Fasc. *Wichmans*, n° 10, lettre du 8 janvier 1643.

(935) *Neerlogtum* au 22 juin. — Wichmans fit ériger un monument mortuaire pour son prédécesseur : W. VAN SPILBECK, *De abdij van Tongerlo*, 476-477.

(936) W. VAN SPILBECK, *Wapenschilden der abten van Tongerlo*, dans *Norbertijnsche Mengelingen*, 9, Anvers, 1881.

(937) Pl. LERÈVRE, *Les portraits conservés dans les abbayes norbertines de Belgique*, 57.

sostome Vander Sterre, qui, sans délai, avait pris en mains la direction intérimaire de l'abbaye vacante (938). Le nouvel abbé fut installé après élection formelle, le 9 juillet 1644, et mit le jour suivant par l'évêque Joseph de Bergaigne de Bois-le-Duc, en présence des abbés de Saint-Michel d'Anvers et d'Averbode, assistants, et des abbés de Parc et de Postel (939).

François Wichmans, baptisé à Anvers le 7 janvier 1596, fils de Godewart et de Catherine van den Eijnde, fut revêtu à Tongerlo de l'habit des fils de Saint Norbert, le 21 septembre 1612, et y fit profession (940) le 22 septembre 1613. Du 29 septembre 1613 au 6 octobre 1615 il fréquenta, à Louvain, les cours de Philosophie. Après son ordination sacerdotale, le 14 mars 1620, il alla compléter ses cours à Louvain où il fut promu bachelier en Théologie (941) le 14 février 1622.

Wichmans fut d'abord placé, en juin 1626, à Alphen, en Brabant septentrional, pour y assister le curé. Rentré à Tongerlo, il y fut chargé de la formation des novices, le 23 avril 1628, et devint en plus circateur (942), le 22 juillet 1629. Le 29 mai 1629, il fut présenté pour la cure de Mierlo (943) où par sa science et sa sagesse, il s'imposa à l'attention de l'évêque Michel Ophovius, qui fit appel à ses conseils (944) et le nomma, en 1631, doyen rural du district de Helmond, en Brabant septentrional (945). Curé à Tilbourg et doyen rural du district d'Hilvarenbeek (946), le 24 novembre 1632, la situation de Wichmans devint de plus en plus précaire en raison des décrets du 2 février et du 2 décembre 1636, portant défense pour le clergé catholique de résider sur le territoire de la mainte de Bois-le-Duc (947). Vaillant défenseur de sa Communauté catholique, il continuait son service pastoral en cachette, résidant tantôt à Alphen, tantôt à Anvers (948).

Grand érudit et écrivain prolifique, Augustin Wichmans publia plusieurs ouvrages de spiritualité mariale non dépourvus d'intérêt historique (949). La formation théologique de ses religieux fut l'un de ses principaux soucis. En 1647, il eut la joie de voir six de ses chanoines promus licenciés en Théologie à l'Université de Louvain, tandis qu'un autre obtint, à Rome, le grade de docteur (950). La génération des « écrivains » prenait de l'ampleur grâce à l'exemple et aux exhortations du prélat (951).

Après la mort de Jean Maes, abbé de Parc, Wichmans fut élu député permanent des États de Brabant, mais il put éviter cette charge. Après le décès de Henri Van der Heyden, abbé de

(938) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, *Fasc. Wichmans*, n° 12, lettre du 25 juin 1644.

(939) A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 1, fasc. 3, au 4, 8, 10, 11, 12, 13 juillet, sect. II, n° 90, f<sup>o</sup> 71 v<sup>o</sup> et 76.

(940) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 91, 1<sup>re</sup> partie, f<sup>o</sup> 1.

(941) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 90, fol. 43 v<sup>o</sup>. — A. SCHILLINGS, *Matricule de l'Université de Louvain*, V, 100, Bruxelles, 1962.

(942) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 89, 8. — Le successeur de Wichmans fut nommé le 4 février 1630 : *Ibidem*, 10.

(943) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 159, f<sup>o</sup> 36 v<sup>o</sup>.

(944) A. FRENKEN, *Het dagboek van Michaeł Ophovius 4 augustus 1629- einde 1632*, dans *Bossche Bijdragen*, 15, Bois-le-Duc, 1938, (voir la table onomastique).

(945) L. H. SCHUYTENS, *Geschiedenis van het bisdom 's-Hertogenbosch*, I, 258 ; III, 28 ; V, 104, Sint-Michielsgestel, 1870, 1872 et 1876.

(946) A.A. TONGERLO, sect. II, 159, f<sup>o</sup> 36 v<sup>o</sup>. Voir le *Manuale pastorum in Tilburg* de la main de Wichmans dans A.A. TONGERLO, sect. II,

878. — Le contenu de sa bibliothèque fut examiné dans : W.A.M. VAN DONGEN, *De bibliotheek van vier Tilburgse pastoors uit de eerste helft van de zeventiende eeuw*, mémoire de licence, Université Catholique Nimègue, 78-92 et 247-299, Nimègue, 1988. — L. H. SCHUYTENS, *Geschiedenis van het bisdom 's-Hertogenbosch*, III, 31.

(947) C. J. WEUTERS, *De parochie van Tilburg en de abdij van Tongerlo*, dans *De Lindeboom*, II, 26-31, 1978.

(948) L. H. SCHUYTENS, *Geschiedenis van het bisdom 's-Hertogenbosch*, V, 713.

(949) Voir les listes de ses publications dans L. GOOVAERTS, *Écrivains...*, II, 388-393, Bruxelles, 1902. — N. J. WEYNS, *Wichmans, Augustinus Franciscus*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, I, 1003-1009, Bruxelles, 1972.

(950) R. VICHUR, *Tongerloo*, 307.

(951) Signalons entre autres Thomas Verdonck, Jean Aegidii (Bourguignon) et Marc Antoine Bigato qui publièrent des recherches sur la spiritualité augustiniennne : voir L. GOOVAERTS, *Écrivains...*, I, 12, 59 ; II, 334.

Villers, il ne put plus refuser (952). Cette même année 1647, le 5 novembre, l'abbé Wichmans fut proposé, en quatrième position, pour le siège épiscopal de Bois-le-Duc (953).

Dans le sillage de ses prédécesseurs, Wichmans prit soin de préserver et d'augmenter le patrimoine architectural et artistique de son abbaye, surtout pour rehausser la splendeur du culte liturgique auquel son Ordre s'était voué (954).

Il étendit le champ d'action pastorale de l'abbaye en érigeant en paroissiale l'église de Riel (955) et en acceptant la cure de Schaffen, offerte par l'abbé de Saint-Trond (956). L'implantation du calvinisme en Brabant septentrional dans les paroisses desservies par Tongerlo causa de gros ennuis. Grâce à des compromis, Wichmans réussit à récupérer, en 1653, les possessions de l'abbaye dans la baronnie de Breda : Alphen, Chaam, Klein-Zundert, Nispen et Roosendaal, mais il dut payer un prix très élevé : il dut pourvoir à l'entretien de quatre pasteurs protestants installés dans ces villages (957). Dans le diocèse de Bois-le-Duc, l'abbaye, privée de ses possessions et de ses revenus, dut prendre en charge les religieux, qui continuaient à y résider comme curés (958).

Au temporel, l'abbé Wichmans, par octroi royal du 14 avril 1649, put acquérir la seigneurie de Tongerlo (959), et, en 1657, celle de Kalmthout-Essen-Huybergen (960). Pour assurer une meilleure administration des biens de l'abbaye, l'abbé Wichmans fit mesurer les propriétés de l'abbaye par des arpenteurs jurés et consigner leur configuration sur des plans constituant un recueil important (961).

Au cours de la dernière décennie de son abbatiat, Wichmans s'occupa à tirer au clair une dispute entamée par Jean Chrysostome Vander Sterre lors de la visite canonique de 1649. L'abbé de Saint-Michel désavouait la pratique de la séparation des messes, pratique introduite depuis longtemps afin de garantir, en cas de mise en commende d'une abbaye, la disponibilité des biens et des fonds destinés au maintien des religieux. Pour s'opposer à ces mesures du visiteur on fit appel à l'abbé général (962), qui fit remarquer que seul le Chapitre général, en des cas particuliers, pouvait donner une dispense à la règle générale. En attendant la réunion du Chapitre général, il confirma la pratique de Tongerlo (963). Les abbés brabançons ayant reçu

(952) L'abbé Van der Heyden mourut le 10 juin 1647 : voir R. VICHT, *Tongerloo*, 307 — Sur les activités de Wichmans, député du clergé aux États de Brabant, voir P. LENAERTS, *Compte rendu des séances des États de Brabant de 1648 à 1682 par Liberti de Pape, abbé de Parc, membre des États*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXIX, 111-128, Averbode, 1953 et XXX, 60-122, Averbode, 1954.

(953) A.G.R., *Conseil d'État*, 948.

(954) Voir le détail de ces travaux dans W. VAN SPILBERCK, *De voormalige abdijker...*, 83 et sv., Anvers, 1883. — W. VAN SPILBERCK, *De abdij van Tongerlo*, 485-488.

(955) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 4233 : acte du 13 octobre 1649. — Riel, Pays-Bas, province de Brabant septentrional.

(956) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 4275 et 4276, actes du 22 janvier et du 28 mai 1652.

(957) A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 79-80.

(958) W. VAN SPILBERCK, *De abdij van Tongerlo*, 493.

(959) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 4228, 4229.

(960) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 4344.

(961) Comme l'a suggéré A. D'HAENENS, *Abbaye de Parc*, dans *Monasticon Belge*, IV, III, 820, ce fut, sans doute, à la suite des directives venues de Rome, où elles avaient été conçues par l'avocat Gérard Meyz et le procureur Jean Coomans, religieux de Tongerlo, que l'on se décida à faire arpenter les biens de l'abbaye de Tongerlo : voir Fl. LEFÈVRE, *Une introduction romaine pour la réorganisation de l'Ordre de Prémontré en 1644*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, 10, 123, Bruxelles, Rome, 1930. — Pour le contexte historique de la circulaire de 1644 et l'identification des auteurs voir L. C. VAN DUCK, *L'affaire Raguet et le problème du gouvernement central de l'Ordre de Prémontré au XVII<sup>e</sup> siècle*, dans *Analecta Praemonstratensia*, L, 190-202, Averbode, 1974 ; LI, 37-38, Averbode, 1975.

(962) A.A. TONGERLO, sect. IV, 86, n° 18. — Le 28 octobre 1650, l'abbé, avec la Communauté de Tongerlo, en appela formellement au Chapitre général contre les décrets du visiteur Vander Sterre : A.A. TONGERLO, sect. IV, 86, n° 42.

(963) L'abbé général Augustin le Seellier déclara la suspension des décrets de la visite canonique à cause de l'appel introduit près du Chapitre général : A.A. TONGERLO, sect. IV, 86, n° 48.

défense, par ordre du gouvernement, de participer aux assises du Chapitre général de 1657, le différend ne fut résolu qu'en 1660 à l'avantage de l'abbaye de Tongerlo (964).

Vers la fin de 1660, Augustin Wichmans, en raison de son état de santé, avec le consentement de l'abbé-père, Norbert van Couwerven, de Saint-Michel d'Anvers, entama les procédures en vue de la nomination d'un coadjuteur (965). Mais il mourut, avant la réalisation de ses projets, le 11 février 1661 au refuge de Tongerlo à Malines. Son corps fut transporté à Tongerlo et inhumé dans l'église abbatiale devant le maître-autel (966).

Ses armoiries se lisaient : coupé, en haut, sur un champ d'azur un soleil en or ; en bas, sur un champ en or, trois aigles de sable. Sa devise était *Sicut aquila* (967). On connaît une gravure représentant Wichmans, œuvre de Wenceslas Hollar en 1651 (968). Deux de ses portraits par un peintre inconnu sont conservés à Tongerlo (969).

**ALBERT URSINO.** La disparition de l'abbé Wichmans ne créa pas seulement un vide, mais fit resurgir l'ancienne controverse au sujet de la paternité des abbés de Saint-Michel d'Anvers. Les régents de l'abbaye prétendaient, cette fois encore, qu'il leur appartenait de conférer, à des titulaires de leur choix, les offices et les bénéfices vacants. Lorsque le vicaire de l'abbé général pour la circonscription de Brabant, Libert de Pape, abbé de Parc, exigea l'application pure et simple des décrets promulgués par les Chapitres généraux de 1657 et de 1660, ratifiant les prérogatives des abbés-pères dans leurs abbayes-filles vacantes, on recourut au tribunal du Chapitre général de 1663 avec une série d'expertises canoniques. Les pères capitulaires ne furent toutefois pas convaincus par la force de ces arguments et ne firent que confirmer leurs prises de position antérieures (970).

Dans ce climat tendu, le gouvernement délégua comme commissaires pour effectuer le sondage précédant la nomination, l'abbé de Grimbergen Charles Fernandez Velasco et le conseiller Vander Peet (971). Le résultat de cette enquête révéla que la majorité des religieux avaient donné leurs suffrages au proviseur Siard De Smet (972). Mais celui-ci ne fut pas nommé par le roi. La nomination royale plaçait au siège abbatial de Tongerlo, Albert Ursino, curé de Roosendaal. Le gouvernement attendait, en effet, de ce candidat de belles réussites diplomatiques car il avait ses entrées auprès des dirigeants des Provinces-Unies (973). La Communauté de Tongerlo refusa cependant d'élire formellement un candidat qui, lors de l'information, n'avait obtenu que quelques voix. Le gouvernement, ne voulant pas brusquer la nomination, consentit à faire procéder à un nouveau sondage. Cette fois, on envoya à Tongerlo un groupe de trois commissaires composé de l'évêque d'Anvers, Marius Ambroise Capello, de l'abbé de Grimbergen, Charles Fernandez Velasco et du secrétaire Jean-Baptiste de Gottignies, nommés par lettres

(964) Le décret du Chapitre général, en date du 29 avril 1660, se trouve aux A.A. TONGERLO, sect. I, n° 4379, sect. IV, 86, n° 55 ; 367, n° 1. — Voir aussi les *Acta capitulorum Generalium O. Praem.*, éd. J. B. VALVEKENS (†)-L. C. VAN DUCK, V, 127-128 ; 135-138. — H. LAMY, *Documents inédits concernant la controverse sur la division des biens abbatiaux et conventuels de l'abbaye de Tongerlo au XVII<sup>e</sup> siècle*, Louvain, 1914.

(965) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, Fasc. *Wichmans*, n° 13, lettre de Van Couwerven du 19 décembre 1660.

(966) R. VICHT, *Tongerlo*, 328.

(967) W. VAN SPILBERCK, *De wapenschilden der abten van Tongerlo*, dans *Norbertijnsche Mengelingen*, 9-10, Anvers, 1881.

(968) Voir la reproduction dans J. F. FORPENS, *Bibliotheca Belgica*, I, 113, Bruxelles, 1739.

(969) PI. LEFÈVRE, *Les portraits conservés dans les abbayes norbertines*, 60, Bruxelles, 1917.

(970) Les dossiers de cette affaire se trouvent aux A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 56/1, fasc. 1-7. — Voir aussi *Acta capitulorum generalium Ordinis Praemonstratensis*, éd. J. B. VALVEKENS (†)-L. C. VAN DUCK, V, 208-209 et 219-220.

(971) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1239, élections d'Ursino.

(972) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1239.

(973) W. VAN SPILBERCK, *De abdy van Tongerlo*, 497.

patentes (974) du 20 octobre 1662. Il se présentèrent à Tongerlo le 7 novembre suivant (975). Le candidat principal, Siard de Smet, étant décédé le 20 avril 1662, les préférences se portèrent sur Joseph Rivius, curé de Poppel (976). À Madrid, on s'était résolu à ne pas céder aux instances des électeurs et, le 7 mars 1663, Albert Ursino fut nommé par le roi alors qu'il ne venait qu'à la sixième place des candidatures avancées par les religieux (977). Ce résultat avait démontré à l'évidence qu'il ne fallait pas compter sur la coopération des religieux. On décida donc de devancer toute opposition et de supprimer la formalité de l'élection. Dans ce but, le marquis de Caracena, gouverneur-général des Pays-Bas espagnols, donna l'ordre de procéder sur le champ à l'installation et la bénédiction d'Albert Ursino (978). Ce stratagème fut contrarié par le fait que l'abbé-père, Macaire Simeomo, était absent : il se trouvait à Prémontré où se débattait, le 26 avril 1663, la controverse au sujet de la paternité de l'abbé de Saint-Michel sur Tongerlo (979). À la demande du gouverneur général, l'internonce Jérôme de Vecchi, motivé peut-être par les soupçons de Jansénisme qui pesaient sur l'abbé défunt et sur les candidats proposés, se prêtait à une intervention exceptionnelle. En vertu de ses pouvoirs extraordinaires, il autorisa *auctoritate apostolica* l'évêque d'Anvers et les abbés de Dieligem et de Grimbergen, à procéder, en l'absence de l'abbé-père Simeomo, à l'investiture du nouvel abbé (980). Mais l'évêque d'Anvers et l'abbé de Grimbergen firent défection et ce furent l'abbé Léonard Bosch, abbé de l'abbaye de Berne résidant à Vilvorde, et l'abbé de Dieligem Corneille Lamberti, qui, le 9 mai 1663, présidèrent à l'installation de l'abbé Ursino (981). Le lendemain, celui-ci reçut la bénédiction abbatiale des mains de l'évêque Capello (982).

À son retour du Chapitre général, l'abbé de Saint-Michel d'Anvers, Macaire Simeomo, en vertu des pouvoirs qui venaient d'être corroborés par une sentence de l'autorité suprême de l'Ordre, ne tarda pas à assainir les vices de forme qui avaient déparé la mise en place du nouvel

(974) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1293.

(975) A.A. TONGERLO, *sect. IV*, n° 55/2, *Fasc. Ursino*, n° 3.

(976) L. GOOVAERTS, *Écrivains...*, II, 96-97.

(977) A.A. TONGERLO, *sect. I*, n° 4451 : patentes du roi Philippe IV désignant Ursino à la prélature de Tongerlo ; *sect. IV*, n° 55/2, *fasc. 6* : copie authentique de la missive du roi au marquis de Caracena, lieutenant gouverneur des Pays-Bas annonçant l'expédition des patentes.

(978) Les ordres du gouverneur général destinés à l'évêque d'Anvers et aux abbés de Dieligem et de Grimbergen portent la date du 5 mai 1663 : A.A. TONGERLO, *sect. IV*, 55/2, *Fasc. Ursino*, n° 8, 9, 10 et 11. — En remettant au trésorier général les lettres signées, Caracena ajouta en espagnol la remarque qu'il avait essayé de mettre en relief le consentement du Conseil d'État au sujet de la nomination d'Ursino. Ce consentement ne semble toutefois accordé que par le chancelier de Brabant, puisque Caracena spécifiait qu'on n'aurait rien à craindre de la part des membres du Conseil de Brabant, le chancelier ayant manifesté son accord : A.A. TONGERLO, *sect. IV*, 55/2, n° 7.

(979) Voir les actes du Chapitre général de 1663 : *Acta capitularum generalium Ordinis Praemonstratensis*, ed. J.B. VALVIKENS (t)-L.C. VAN DUICK, V, 219-220.

(980) A.A. TONGERLO, *sect. IV*, 55/2, n° 12 : copie (de la main de Jacques Crils) du rescrit octroyé par le nonce en date du 6 mai 1663. Les soupçons de Jansénisme, fruités des anxiétés ultramontaines, englobaient l'Ordre de Prémontré tout entier parce qu'on y pratiquait une spiritualité augustinienne. Ils visaient tout particulièrement l'abbaye de Tongerlo et son abbé Augustin Wichmans, comme on relève, entre autres, d'une lettre de la nomenclature de Bruxelles : ARCHIVES VATICANES, *Nuntiatura di Fiandra*, reg. 40, f° 381. — N. J. WEYNS, *De Brabantse Norbertijnen en het Jansenisme*, dans *Analectia Praemonstratensis*, XXIX, 64, Averbode, 1953. — L. CUYSSERS, *Pierre Roose, candidat au siège archépiscopal de Cambrai (1647)*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, XL, 12-27, Anvers, 1957. Il cite, p. 15, note 10, une lettre de Jean Rivius, ex-provincial des augustins adressée à P. Weyns, datée du 30 décembre 1647 (BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À PARIS, ms lat. 8599, 76-77) dans laquelle il note que les promotions aux offices ecclésiastiques, à cette époque, dépendaient beaucoup trop, à son avis, de l'hostilité des candidats au « jansénisme » ; en particulier il cite : *abbatem Grimbergensem etiam absque consultatione esse talem effectum [puta pastorem loci cognominis Velasco] ut ne ille fieret qui prior est, vir, quanquam opinione jansenianus, attamen vita et religione spectabilis, longaeque dignior nominato quem dixi...* *Scio eandem janseniae doctrinae contumeliam parari consultato primo loco pro abbatis Paracensi ab amicis eius qui tertio loco positus est (est autem hic filius doctoris de Paepae, juvenis circiter viginti et octo)*. Ainsi se confirme le soupçon exprimé par N. WEYNS : *An. Praem.*, XXIX, 51, Averbode, 1953, quant à la cause véritable de la nomination à l'abbaye de Paro de De Paepae, de préférence à Assels.

(981) A.A. TONGERLO, *sect. IV*, 55/3, *Fasc. Ursino*, n° 2, f° 6. — L'abbé Léonard Bosch de l'abbaye de Berne, ayant fixé sa demeure dans le Brabant espagnol, résidait à Vilvorde de 1657 à 1668. Cf. A. W. VAN DEN HURK, *Berne op weg naar Spaans-Brabant*, dans *Analectia Praemonstratensis*, XLVIII, 256-262, Averbode, 1972.

(982) A.A. TONGERLO, *sect. IV*, 55/2, *Fasc. Ursino*, n° 13.

abbé de Tongerlo. Il conféra donc, en sa qualité d'abbé-père, à Albert Ursino le gouvernement spirituel et temporel de l'abbaye (983).

Le verdict du Chapitre général concernant l'administration de l'abbaye *sede vacante*, fut communiqué à la Communauté de Tongerlo par Libert de Pape, vicaire de l'abbé général (984). Mais la majorité des religieux continuèrent à maintenir leurs droits, à tel point qu'ils imputèrent le verdict défavorable du Chapitre, à une absence frauduleuse d'informations. Afin de surseoir à l'exécution de cette sentence, tous convinrent d'interjeter appel auprès du Chapitre général suivant. L'abbé Ursino, lui, se vit contraint de promettre qu'il présenterait l'appel en bonne et due forme au vicaire de l'abbé général (985).

Albert Ursino, descendant d'une noble famille italienne originaire de Pavie (986) était né à Oldenzaal dans la province d'Overijssel aux Pays-Bas, le 21 octobre 1617, d'un père qui servait comme capitaine dans les armées espagnoles et d'une mère appartenant à la famille d'Egmont. Cette double parenté ressort dans ses armoiries qui portent sur un champ écartelé, dans 1 et 4, sur or un aigle de profil couronné avec en bas un ours levé contourné en couleurs naturelles ; dans 2 et 3 chevronné d'or et de gueules de douzes pièces au lambel de gueules en chef (987). Albert Ursino avait été reçu au refuge de Tongerlo à Malines par l'abbé Verbraecken (988). Il y reçut l'habit blanc le 3 avril 1638 et fit profession le 14 décembre 1639. En 1645, il fut nommé vicaire à Roosendaal où le 1<sup>er</sup> décembre 1651 lui fut conféré la cure (989). Il s'y fit remarquer par son discernement, son dévouement et son éloquence (990).

Si les débuts de cet abbatiat avaient été assez troublés, sa fin ne se fit pas attendre. L'abbé Ursino ne gouverna que pendant quelques mois. Au retour d'une mission près des États de Hollande (990<sup>bis</sup>), le prélat Ursino tomba malade à Roosendaal. Il y mourut malgré les soins que lui donnèrent plusieurs médecins, le 23 janvier 1664, à l'âge de quarante-sept ans. Sa dépouille mortelle fut transportée à Tongerlo, inhumée le 25 janvier, alors que les funérailles eurent lieu le 29 janvier suivant (991).

On conserve à l'abbaye de Tongerlo deux portraits de ce prélat peint par des inconnus (992).

**JACQUES HROZNATA CRILS.** Le décès prématuré de l'abbé Ursino avait sans doute impressionné les électeurs. Avant de procéder aux préparatifs d'une nouvelle nomination, le prieur Crils prit la précaution d'étouffer dans l'œuf les animosités quant à la paternité des abbés de Saint-Michel, qui refaisaient surface chaque fois qu'une nouvelle vacance du siège abbatial exigeait leur ingérence. À cet effet, Crils fit souscrire par tous les membres de son Chapitre une déclaration stipulant qu'ils se soumettaient à la décision du Chapitre général de 1663, concer-

(983) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, Fasc. Ursino, n° 14.

(984) A.A. TONGERLO, *Saint-Michel d'Anvers*, liasse 1, n° 17 : copie du 13 août 1663. — Voir la note (979).

(985) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, Fasc. Ursino, n° 15 : acte du 20 août 1663 ; sect. IV, 56/1, fasc. 6 : acte notarié du 22 août 1663.

(986) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 3829, lettre du 9 janvier 1611 : attestation du titre de noblesse Ursino di Pescia.

(987) W. VAN SPILBEECK, *De wapenschilden der abten van Tongerlo*, dans *Norberijnsche Mengelingen*, 10, Anvers, 1881. — J. L. VAN CRAWYNGKEL, *Legende der levens... van heylighe ende loef-werdighe personen...*, Malines, 1664, reproduit sur le frontispice les armoiries du prélat.

(988) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 91, II<sup>e</sup> partie, f° 61. — La Communauté de Tongerlo, menacée par les mesures de rétorsion décrétées par les dirigeants des Provinces Unies contre le clergé catholique, s'était retirée au refuge de Malines à partir de 1637.

(989) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 159, f° 2<sup>vo</sup> : annotation de la main de l'abbé Wichmans où on lit mal la date qui pourrait être le 1<sup>er</sup> ou le 9 décembre. — Voir aussi sect. IV, 292, n° 15, 53.

(990) J. L. VAN CRAWYNGKEL, *Legende der levens...*, II, 499, Malines, 1644.

(990<sup>bis</sup>) Dans sa dépêche du 10 juillet 1663, Gamarra, ambassadeur d'Espagne à la Haye, communique à Philippe IV que l'abbé de Tongerlo était venu à La Haye au nom des prélats du Brabant faire des instances pour empêcher la saisie de leurs propriétés dans les Provinces-Unies demandée par la princesse d'Orange, à la suite de la saisie des possessions du prince dans les Pays-Bas. Voir *Correspondance de la Cour d'Espagne sur les affaires des Pays-Bas*, tom. VI, Supplément (1598-1700), éd. J. CUVELIER et J. LEFÈVRE, nr. 1731, p. 742, Bruxelles, 1937.

(991) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, Fasc. Ursino, n° 16 : faire-part rédigé par Dominique Wuytens, cellier de l'abbaye.

(992) Pl. LEFÈVRE, *Les portraits conservés dans les abbayes norbertines de Belgique*, 47.

nant les droits des abbés-pères de Saint-Michel (993). Créant ainsi une ambiance de concorde, le prieur convoqua les votants pour la consultation préalable fixée d'abord au 22 février 1664 (994), mais repoussée plus tard au 1<sup>er</sup> avril (995). Les commissaires étaient l'abbé Simeomo, de Saint-Michel d'Anvers, et le conseiller Steenhuyts (996).

Ce fut le prieur Crils qui obtint facilement la majorité des suffrages et qui, sans difficulté, fut nommé par le gouvernement (997) le 22 août 1664. L'installation par les abbés Simeomo de Saint-Michel d'Anvers et Servais Vaes d'Averbode eut lieu le 13 septembre (998), la bénédiction abbatiale par Eugène Albert d'Allemon, évêque de Ruremonde et vicaire apostolique de Bois-le-Duc, fut conférée le jour suivant (999).

Le nouveau prélat était né à Halsteren, petit village près de Bergen-op-Zoom (1000), le 21 avril 1625. Il étudia à Louvain, *commensalis* au Collège Saint-Willibrord, du 28 septembre 1642 au 5 novembre 1644. Il y fut promu licencié ès Arts (1001) le 15 novembre 1644. Reçu à l'abbaye de Tongerlo le 24 mars 1645, vêtu le 18 avril suivant, il y fit profession (1002) le 28 avril 1647. Il poursuivit ses études théologiques à Rome, boursier au Collège Saint-Norbert de cette ville (1003), et y fut ordonné prêtre le 18 décembre 1649.

Revenu à l'abbaye le 31 octobre 1653, il fut ensuite placé à Duffel comme chapelain et confesseur du lieu de pèlerinage marial le 22 juillet 1656, mais, dès le 15 octobre suivant, l'abbé lui confia la direction des novices et le nomma sous-prieur. À partir du 1<sup>er</sup> novembre 1663 Jacques Crils fut prieur de l'abbaye (1004).

(993) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, *Fasc. Crils*, n° 1 : acte du 29 janvier 1664. — Le verdict du Chapitre général de 1663 est aussi conservé aux A.A. TONGERLO, sect. IV, 53, n° 48/1 et sect. V, ms 18 : J. VANDER ACHTER, *Collectio Capitularum generalium*, 527.

(994) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, *Fasc. Crils*, lettres du 14 et 18 février 1664.

(995) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, *Fasc. Crils*, lettre du 22 février 1664.

(996) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, *Fasc. Crils*, lettres du 14 et 18 février 1664.

(997) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 110 : *Memoriale Tongerloense*, 332. — Cf. A.A. TONGERLO, *Collegium Romanum*, reg. 3, f° 14.

(998) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, *Fasc. Crils*, lettre du 5 septembre 1664. Des retards se produisirent, à cette époque, pour la confirmation et l'installation des abbés nommés par le roi. La curie romaine revendiquait le droit de collation à ces bénéficiaires, car le roi d'Espagne n'avait pas le privilège de nomination. L'abbé de Parc fut interrogé et réprimandé à ce sujet par l'interne Giacomo Rospiogliosi qui référa à des instructions reçues de Rome. L'abbé de Parc répondit que jadis on demandait la confirmation de Rome par surrogié et sans y être tenu, alléguant, en plus, que ces abbés devaient recevoir leur confirmation de leurs supérieurs immédiats sans, pour autant, dépendre de Rome. Voir P. LEBNARTS, *Le Journal de Liberti de Pape, abbé du Parc, dans Analectes de l'ordre de Prémontré*, XI, 263, 335.

(999) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 4472, note du 15 septembre 1664. — Dans une lettre adressée à l'abbé-père Macaire Simeomo, l'abbé-élu J. Crils avait laissé entendre que les évêques de Ruremonde et d'Anvers seraient invités, mais l'évêque d'Anvers était d'avis qu'il fallait d'abord demander l'autorisation de la cour : A.A. TONGERLO, *Saint-Michel d'Anvers*, II, n° 47. — L'abbé Crils fut lié d'amitié avec Eugène d'Allemon. Au moment de partir pour l'Espagne, l'évêque de Gand lui fit ses adieux dans une lettre du 11 avril 1673. A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 109. Voir M. Cloet, *Eugène Albert d'Allemon*, dans M. Cloet (éd.), *Het bisdom Gent (1359-1991)*. *Vier eeuwen geschiedenis*, 82-85, Gand, 1991.

(1000) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 90, f° 90 v° : livre des vêtements où il est indiqué que Jacques Crils était né au village de Halsteren. — Voir Albert DELAHAYE, *Kerkelijke geschiedenis dans Zeven eeuwen Halsteren*, 210, Halsteren, 1980. — On peut présumer que le chemin de Tongerlo fut montré au jeune Crils par Matthias De Beer, prémontré de l'abbaye Saint-Michel d'Anvers, depuis environ 1629 curé de la paroisse de Halsteren. — Voir A.A. TONGERLO, *Saint-Michel d'Anvers*, reg. I, *Obituarium antiquum*, au 22 février : « qui postquam Pastorum Halterensem prope Bergizomium annis XX et ultra strenue ac laudabiliter administrasset, tandem invadentibus Ecclesiam eius haereticis, ad coenobium reversus... — Voir aussi Th. A. FABIÉ, *Disputu tussen de norbertijn Matheus de Beer en de Gereformeerde predikant Nathan Vay in 1630 dans Analecta Praemonstratensia*, LXI, 52-53, Averbode, 1985. — W. VAN SPILBEEK, *Necrologium*, I, indique Bergen-op-Zoom comme lieu de naissance de Jacques Crils et répète cette assertion dans *De abdij van Tongerlo*, 501, tout en signalant que d'autres auteurs mentionnent Roosendaal. Lors de son immatriculation à Louvain, à la pédagogie du Faucon (*dives, minarenis*), le jeune Crils fut, en effet, inscrit comme « Rosendalensis » : A. SCHILLINGS, *Matriculæ*..., V, 414, n° 323.

(1001) H. BOTS, J. MATTHEU, N. MAYER, *Noordbrabantse studenten 1550-1750*, (*Bijdragen tot de Geschiedenis van het Zuiden van Nederland*, XLIV), 447-448, Tilburg, 1979.

(1002) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 89, f° 25 v°. — Parce que le nom du saint prémontré tchèque Hrozna, que Jacques Crils avait reçu lors de sa vêtue était tellement étrange, il garda de préférence son nom de baptême Jacques.

(1003) Il arriva à Rome au Collège Saint-Norbert de la *Via Felice* le 5 novembre 1648 et quitta la ville des papes le 1<sup>er</sup> septembre 1653 : A.A. TONGERLO, *Collegium Romanum*, reg. 3, f° 14.

(1004) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 89, f° 33 : n° 67, f° 90 v°.

Religieux d'une grande simplicité, doué d'un caractère doux et suave, aimant l'étude et le travail (1005), Crils, au cours d'un abbatiat de 31 ans, s'appliqua à gouverner sa Communauté et à administrer le temporel de son abbaye, en suivant les traces de son grand prédécesseur, Augustin Wichmans.

Nonobstant les incursions et les occupations du territoire des Pays-Bas espagnols par les troupes de Louis XIV dans le cadre de la guerre de dévolution d'Espagne, incursions qui ravaageaient les propriétés et soumettaient l'abbaye à des impôts considérables (1006), Jacques Crils réussit à faire exécuter de nouvelles constructions. En 1666, il fit installer une nouvelle infirmerie par l'architecte Van Wiel (1007). De 1682 à 1684, le dortoir fut complètement renouvelé et agrandi d'un étage pour les novices et les jeunes profès (1008). À la même époque, Crils fit placer dans le grand réfectoire des peintures d'Antoine Goubau et d'Érasme Quellin (1009). Il fit construire de nouveaux presbytères à Schaffen (1680) et à Wijnegem (1685) (1010), agrandi celui de Westerlo et subvint à la restauration de l'église d'Orp-le-Grand incendiée (1011) en 1674.

La prudence et la bonté de l'abbé Crils étant connues hors des murs de sa propre abbaye, les religieuses norbertines de Heinsberg (1012) firent appel au prélat de Tongerlo pour présider l'élection mouvementée d'un prévôt (1013). À la demande de l'internonce Tanari, Crils conjointement avec l'abbé de Villers, visita le monastère des cisterciennes de Terbank à Louvain (1014) le 22 décembre 1679. Le 11 janvier 1681, l'abbé de Tongerlo fut nommé délégué apostolique chargé de la supervision de la vie claustrale de ces religieuses (1015).

À la mort de Libert de Pape, l'abbé-général Michel Colbert nomma Jacques Crils vicaire pour les circaries de Brabant et de Frise (1016), mandat qui fut prolongé lors du Chapitre général de 1686 (1017). En 1678, il avait accueilli dans son abbaye François Thierry van Westrem, prévôt de l'abbaye de Cappenberg (1018), qui, repenti de son apostasie, passa une période de réflexion sous la conduite de l'abbé (1019). Comme vicaire de l'abbé général, J. Crils eut, en

(1005) J. L. VAN CRAEWINKEL, *Legende der levens...*, II, 499, Anvers, 1665. — Outre ces qualités l'on estima sa bienfaisance. Voir la dédicace de l'ouvrage : *Triumph der Pausen van Roomen over alle hare benyders en bestryders... beschreven door P. CORNELIUS HAZART, priester der Societey Jesu*, II, Anvers, 1679. — Voir J. CORTHOUS, *Inventaris van de handschriften*, n° 68 : instruments de travail conçus par l'abbé Crils.

(1006) A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 88, *Fasc. Contributions françaises*.

(1007) A.A. TONGERLO, sect. IV, 199, n° 62, 10 décembre 1666 : contrat avec l'architecte. — Voir aussi la description, aux A.A. TONGERLO, sect. V, ms 324 : N. VAN DER MEULEN, *Continuatio seu prosecutio Sanderi*, 2-3. — Pour réaliser ces entreprises Crils dut parfois aliéner des biens immeubles de l'abbaye, avec le consentement de son Chapitre : A.A. TONGERLO, sect. IV, *Acta capitularia conventus*, n° 2-7 : actes du 31 octobre 1672, 21 février 1674, 30 janvier 1680, 9 juin 1683 et 3 mars 1684.

(1008) N. VAN DER MEULEN, *Continuatio seu prosecutio Sanderi*, 2-3. — A.A. TONGERLO, sect. II, n. 428, fol. 30 v°.

(1009) Le premier exécuta trois tableaux représentant la vie de Saint Norbert pour la somme de 1 400 florins, le second trouva deux grandes scènes de la vie de Jésus : *les noces de Cana* et *Jésus invité chez Simon le Pharisien*. — Ces deux dernières toiles se trouvent actuellement dans l'église abbatiale de Tongerlo : A.A. TONGERLO, sect. II, n° 428, f° 30.

(1010) N. VAN DER MEULEN, *Continuatio seu prosecutio Sanderi*, 3. — A.A. TONGERLO, sect. IV, 199, n° 2.

(1011) W. VAN SPILBECK, *De abdij van Tongerlo*, 506.

(1012) Pour les problèmes qui se posaient, voir N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, I<sup>2</sup>, 214, Berlin, 1983. — Un dossier concernant la situation de ce couvent de religieuses figure aux A.A. PARC, VII, boîte XVIII, liasse 4, n° 1-74.

(1013) A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 72, P. : *Diurnale Crils*.

(1014) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, liasse 687. — J. LEFÈVRE, *Documents relatifs à la juridiction des nonces et des internonces des Pays-Bas*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2<sup>e</sup> série, *Nonciature de Flandre*, VIII, n° 539, 351, Bruxelles, Rome, 1943.

(1015) A.G.R., *Conseil de Brabant*, reg. A 75, f° 12. — J. LEFÈVRE, *Documents...*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2<sup>e</sup> série, VIII, n° 554, 357.

(1016) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, *Fasc. Crils*, 1682, 8 novembre : copie de la lettre de nomination.

(1017) *Capitulum generale 1686*, sess. 15, du 31 mai 1686 : A.A. TONGERLO 55/2, *Fasc. Crils*, lettre de nomination du 10 juin 1686.

(1018) N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, I<sup>2</sup>, 189, Berlin, 1983.

(1019) A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 72, *Fasc. K* : lettre de J. Luckenrath du 19 février 1678. — ARCHIVES DIOCÉSAINES DE MÜNSTER, *GP Cappenberg*, acte n° 11.

1682 et 1683, à s'occuper de l'affaire Musaert dans laquelle l'administration temporelle malheureuse de l'abbé de Ninove Jean de Neve fit l'objet d'âpres critiques de la part des religieux (1020). Le 27 décembre 1687, l'abbé Crils fut nommé commissaire (1021) lors de l'élection d'un nouveau prélat (Jean Chrysostome Teniers) à Saint-Michel d'Anvers.

Au temporel, notons que la possession de la seigneurie de Ravelis par l'abbé de Tongerlo, fut l'occasion des querelles avec Amalie de Solms, princesse d'Orange et dame de Turnhout, au sujet de la nomination des officiers et des échevins ainsi que de l'exercice de la juridiction. Le différend fut réglé (1022) le 31 décembre 1669. En 1678, J. Crils fut nommé député des États de Brabant (1023).

L'abbé J. Crils mourut le 1<sup>er</sup> janvier 1695. Ses armoiries étaient un blason écartelé : aux 1 et 4 sur azur une fleur de lis d'argent, aux 2 et 3, sur or une quintefeuille de gueules ; sa devise *Fundamentum eius in montibus sanctis*, fait sans doute allusion à la cité de Bergen-op-Zoom, proche de son lieu d'origine (1024). Deux portraits exécutés par des peintres non identifiés sont conservés à l'abbaye de Tongerlo (1025).

**GRÉGOIRE (Guillaume) PIERA.** La désignation d'un successeur à l'abbé J. Crils se fit dans un climat de tension. Plusieurs factions se groupèrent autour de leur candidat. Les jeunes religieux étaient favorables à la nomination d'un homme pieux et érudit, Gilbert Gijbels (1026), que les anciens désavouaient car ils lui prêtaient des sympathies jansénistes (1027). L'écho de ces remous se fit entendre en haut lieu (1028), où l'on se décida à envoyer trois com-

(1020) A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 42, *Fasc. IX*, 24 et sv.

(1021) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, *Fasc. Crils*, lettre de Galliard : 1687, 27 décembre.

(1022) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 10, 160 et 164 ; sect. IV, n° 258, *Fasc. D*, n° 12. — M. H. KOVEN, *Tongerlo en de heerlijkheid Ravelis-Eel*, dans *Taxandria*, XXXIII, 5-20, Turnhout, 1958.

(1023) A.A. TONGERLO, sect. IV, 172, n° 281/1-7.

(1024) N. VAN DER MEULEN, *Continuatio seu prosecutio Sanderi*, 2-3 : *Amplissimus hic obitus obit prima die anni 1695, 7a ante prandium*. — Les obsèques eurent lieu le 7 janvier 1695 et furent célébrées par le prévôt du couvent des norbertines de Lelëndal à Malines, Jacques Mollemans : A.A. TONGERLO, *Saint-Michel d'Anvers*, reg. 6, f° 75 v°. — Ce même jour le sceau du prélat défunt fut porté à Anvers par le prieur Van der Meulen, le lecteur Janssens et Alpius van Veen, curé de Poppel, représentant des extra-conventuels, et consigné, selon les prescriptions du Chapitre provincial de 1620, à l'abbé-père Jean Chrysostome Teniers, abbé de Saint-Michel d'Anvers. Les émissaires se plainquirent du comportement des jeunes religieux qui avaient réussi à élire comme régents de l'abbaye vacante, le curé de Ravelis, Evvard Mollemans et Gilbert Gijbels, cellier de l'abbaye et lecteur : A.A. TONGERLO, *Fonds Saint-Michel d'Anvers*, reg. 6, f° 75 v°.

(1025) Pl. LEFÈVRE, *Les portraits conservés dans les abbayes norbertines de Belgique*, 13.

(1026) L. GOOVAERTS, *Écrivains...*, I, 341. — A.A. TONGERLO, sect. II, n° 100, 93. — À l'encontre de ce que les nécrologues semblent insinuer, Gilbert Gijbels résida à l'abbaye en tant que lecteur de Théologie et de cellierier : Voir A.A. TONGERLO, sect. IV, 56/2, *Fasc. Crils*, n° 1 : *Brevis enarratio eorum quae hic contigerunt sede vacante per obitum Ampl. ac Rev. Domini Jacobi Hrosmatae Crils anno 1695*, rédigé par le prieur Nicolas Van der Meulen : sect. IV, 56/2, *Fasc. Crils*, n° 2 : *Proposita et resolutiones des régents sede vacante*. — Cf. L. C. VAN DUICK, dans *Chronicon*, dans *Analecta Praemonstratensia*, LXI, 189-190, Averbode, 1985.

(1027) Les électeurs opposés à la candidature de Gijbels font l'éloge de leurs préférés en mettant en relief leur aversion du jansénisme : A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, *Fasc. Piera*, n° 3 : lettre de Gerlac Sallarts à Nicolas Van der Meulen, 1695, 6 février. — L'obit de Gijbels dans le *Memoriale Tongerloense*, 93 affirme qu'il fut *vir in omni pene scibili agilis et versutus, doctrina orthodoxus et Augustinianus*. Qu'il fut suspect de sympathies jansénistes se lit explicitement dans une dépêche envoyée par le nonce Giulio Piazza à la Secrétaire d'État à Rome, le 11 février 1695, où il affirme que des soupçons d'hérésie pèsent sur tous les candidats à la prélature de Tongerlo à l'exception de Grégoire Piera. ARCHIVES VATICANES, *Nunciatura di Fiandra*, reg. 86, f° 84-85. — Cf. N. WIJNS, *De Brabantse Norbertijnen en het Jansenisme*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXIX, 64, Averbode, 1953. — Ce qui permet de conclure que la promotion de Piera fut en grande partie conditionnée par son attitude vis-à-vis du jansénisme et qu'elle fut préparée par le comte de Monterrey président du Conseil d'État : A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, *Fasc. Piera*, n° 6.

(1028) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, *Fasc. Piera*, n° 1 : lettre de Sallarts à Nicolas Van der Meulen, 1695, 22 janvier. (Sallarts avait été mandaté par la Communauté pour traiter avec la cour de Bruxelles).

missaires pour la consultation préalable : l'évêque d'Anvers Jean Fernand van Beughem (1029), Jean Chrysostome Teniers, abbé de Saint-Michel d'Anvers et le chancelier du Conseil de Brabant, de Herzelles. Le scrutin eut lieu du 28 au 31 janvier 1695. Gilbert Gijbels, Augustin van Lanschot, prévôt de Leliëndaal à Malines et Grégoire Piera proviseur de l'abbaye obtinrent le plus grand nombre de suffrages. Les commissaires avancèrent la candidature de Gilbert Gijbels (1030), tandis que des personnages influents, soutenaient à la cour de Madrid la candidature de Fulgence Festraets, prévôt de la collégiale Saint-Sulpice de Diest (1031) et de Grégoire Piera (1032). Ce dernier fut nommé et reçut ses patentes datées de Madrid (1033) le 30 mars 1695. Le 5 mai suivant, le nouveau prélat fut installé par l'abbé Teniers, alors que le prier Nicolas Van der Meulen, pour satisfaire aux exigences d'une majorité des religieux, lisait une déclaration selon laquelle la Communauté de Tongerlo, en se conformant au rite d'installation, ne renonçait pas à son opposition aux prétendus droits de paternité de l'abbé de Saint-Michel, droit qui, selon eux, appartenait à l'abbé de Prémontré (1034). La bénédiction abbatiale fut donnée le 5 juin, à Anvers dans la chapelle du palais épiscopal par l'évêque d'Anvers, assisté des abbés de Saint-Michel et d'Heylissem (1035), en présence de l'archevêque de Malines, Humbert de Precipiano, qui avait donné l'autorisation de passer outre les revendications du vicaire apostolique de Bois-le-Duc. Celui-ci prétendait, en effet, qu'il lui revenait de donner des lettres dimissoriales pour la bénédiction, puisque l'abbaye de Tongerlo se trouvait toujours sur le territoire du diocèse de Bois-le-Duc (1036).

Grégoire Guillaume Piera, né à Malines le 20 novembre 1645, se fit inscrire, en 1665, à la faculté des Arts à Louvain (1037). En 1669, il fut reçu à l'abbaye de Tongerlo où il fit profession le 17 mai 1671. Ordonné prêtre le 12 mars 1672, il fut envoyé au collège Saint-Norbert à Rome pour y terminer ses études (1038). Dès son retour en 1676, il fut nommé cellier et en 1679 proviseur, fonction qu'il remplissait au moment de sa promotion.

Promu à la dignité abbatiale il se fit un devoir de parfaire les travaux d'embellissement des bâtiments de l'abbaye, travaux dont il avait eu la direction sous l'abbatit de Jacques Crils (1039). Dans le domaine de l'administration du temporel, continuant l'œuvre de ses pré-

(1029) L'abbé Teniers, dans son journal, a placé la remarque suivante au sujet de la présence de l'évêque d'Anvers parmi les commissaires : *Ratio vero cur episcopus preter more nobiscum esset deputatus dicebatur quod aliqua factio (nominabatur factio) provisoris Piera ipsium in Aula sollicitasset, habens me et cancellarium, nescio tamen ob quas causas, suspectos...* et plus loin l'abbé de Saint-Michel d'affirmer que le soupçon exprimé ci-devant fut corroboré par le fait que l'évêque, dans son avis, appuyait la candidature de Piera contre Gijbels : A.A. TONGERLO, *Fonds Saint-Michel d'Anvers*, reg. 6, f° 77.

(1030) A.G.R., *Conseil de Brabant*, reg. 40, f° 157-158.

(1031) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, *Fasc. Piera*, n° 4 : Sallarts à Nicolas Van der Meulen, 1695.

(1032) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, *Fasc. Piera*, n° 6 : Avis du conseiller P. Goovaerts, avocat près du Conseil du Parlement de Malines, au sujet de certaines récompenses promises par Grégoire Piera et ses agents afin de garantir sa nomination au siège abbatial de Tongerlo. — Voir M. VAN DURME, *Les archives générales de Simancas et l'histoire de la Belgique*, III, 133, liasse 2517, n° 8, Bruxelles, 1968 : suppliques des parents et des amis de Piera adressées au comte de Monterrey et au Conseil suprême de Flandre et de Bourgogne ; voir aussi liasses 2492 et 2504. — N. VAN DER MEULEN, *Continuatio seu prosecutio Sanderi*, 4, affirme qu'on aurait fait valoir son origine espagnole.

(1033) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 4664.

(1034) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, *Fasc. Crils*, n° 1 : *Brevis enarratio*, pp. 13-14. — A.A. TONGERLO, *Saint-Michel d'Anvers*, reg. 6, f° 77 v°.

(1035) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 4665.

(1036) *Brevis enarratio*, 17-19. — Lettres du vicaire apostolique Martin Steyaerts à Grégoire Piera du 17 juin et du 8 juillet 1695 aux A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, *Fasc. Piera*, n° 7, 8.

(1037) Piera fut immatriculé dans la pédagogie du Porc, (*minoremis*) : A. SCHILLINGS, *Matricule...*, VI, 229, n° 408.

(1038) A.A. TONGERLO, *Collegium Romanum*, reg. 3, f° 19.

(1039) Une description détaillée de tous ces travaux se trouve dans N. VAN DER MEULEN, *Continuatio seu prosecutio Sanderi*, 4-7. — Voir aussi A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 199, n° 2, 3 ; sect. II, n° 428, f° 31, 44.

décèsseurs, il fit arpenter les possessions de l'abbaye (1040). Le 28 février 1698, il reçut l'autorisation d'acheter la maison '*De groote Soi*' à Anvers, pour la transformer en refuge de l'abbaye (1041). Il eut soin de fournir la bibliothèque abbatiale de toutes les commodités de l'époque (1042). Mais bien qu'il eût à cœur la formation théologique de ses religieux, il leur interdisait l'accès aux grades académiques pour ne pas être obligé de leur concéder l'usage des privilèges accoutumés à ses sujets gradués (1043). Le recrutement ne fut toutefois pas mis en cause par cette mesure draconienne, car, vers la fin de son abbatiat, Piera dirigeait une Communauté qui comptait 136 membres (1044).

Lors de la réunion des abbés prémontrés brabançons à Bruxelles le 21 septembre 1698, sous la présidence de l'abbé-général Michel Colbert, Piera fut nommé visiteur pour les circaries de Brabant et de Frise (1045). Le 27 septembre 1709, après le décès de Jean Chrysostome Teniers, il fut nommé vicaire de l'abbé général pour les mêmes circaries (1046). En cette qualité il fit la visite canonique des abbayes confiées à sa supervision (1047). Il dut s'occuper plus particulièrement du gouvernement de l'abbaye Saint-Michel d'Anvers qui, de 1709 jusqu'en 1716, resta sans abbé, à cause des troubles politiques (1048). Le 12 février 1716 Piera fut nommé commissaire pour la désignation d'un nouvel abbé à Grimbergen (1049). Lors de cette élection, qui porta au siège abbatial Augustin Van Eeckhoudt, Piera fut durement reprimandé par l'abbé-général Lucas de Muin, qui s'indignait de ce que le nouvel élu eût été admis à la bénédiction abbatiale, sans avoir obtenu au préalable la confirmation de l'abbé de Prémontré, abbé-père de Grimbergen (1050). Une dispute au sujet de la compétence du vicaire de l'abbé-général s'ensuivit et l'on mit en doute la prétendue exclusivité des prérogatives de l'abbé de Prémontré alors que les statuts de l'Ordre n'excluaient pas la délégation de ce droit aux vicaires de l'abbé général (1051).

Cette controverse à peine apaisée, l'abbé-général se voyait confronté à une réponse négative des abbés brabançons qu'il avait convoqués par une circulaire du 2 novembre de 1716 au Chapitre général. En effet, l'empereur Charles II n'autorisait pas les prélats des abbayes germaniques à se rendre en France, alléguant que, lors du Chapitre général de 1686, les pères capitulaires avaient décrété que leurs assises suivantes — prévues pour l'année 1689 — se

(1040) M. H. KOVEN, *Inventaris van de figuratieve kaarten in het abdijarchief te Tongerlo*, dans *Tijdschrift voor Geschiedenis en Folklore*, XX, 3-45, Anvers, 1957. — Voir les registres concernant l'administration forestière et la pisciculture : A.A. TONGERLO, sect. II, n° 182 : *Plantationes inceptae 1676* ; 183 : *Registrum sylvarum 1693-1764* ; 186 : *Vyvers oft visserij vande abdy, 1700-1786*. — Sur l'administration du temporel au cours du 18<sup>e</sup> siècle voir GUY DEBONGH, *Goederen en beheer van de abdij van Tongerlo in de achttiende eeuw*, Mémoire de licence K.U.L., Louvain, 1991.

(1041) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 4675 et sect. IV, n° 95 : *Refuge d'Anvers*.

(1042) A. FOPPENS, *Historia dioecesis Buscoducensis*, 193. — Les livres furent reliés en cuir rouge aux armes de l'abbaye : *omnibus voluminibus simile integumentum rubrum et decoratum apponi curavit*.

(1043) N. VAN DER MEULEN, *Continuatio seu prosecutio Sanderi*, 6.

(1044) N. VAN DER MEULEN, *Continuatio seu prosecutio Sanderi*, 20-22. — En 1709, 53 religieux dont 35 prêtres et 18 jeunes frères résidaient à l'abbaye même avec une domesticité de 49 personnes. BRUXELLES, A.G.R., *Office fiscal*, reg. 327, f<sup>o</sup> 182-182 v<sup>o</sup>.

(1045) A.A. TONGERLO, sect. II, 25, f<sup>o</sup> 12.

(1046) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, *Fasc. Piera*, n° 17 : lettre de nomination originale. L'abbé général ne connaissait probablement pas le nom de famille de son vicaire, car à cet endroit le scribe a laissé un vide.

(1047) N. VAN DER MEULEN, *Continuatio seu prosecutio Sanderi*, 36. — Ce chroniqueur, qui avait accompagné son abbé en tant que secrétaire, a fait des résumés de certains cas controversés qui se présentaient lors de ces visites : *IX Quaestio : Difficultates quae notatae sunt tempore quo abbas fuit vicarius generalis*, dans *Continuatio seu Prosecutio Sanderi*, 36-37.

(1048) N. VAN DER MEULEN, *Continuatio seu prosecutio Sanderi*, 7, et A.A. TONGERLO, sect. IV, 56, fasc. 15 et *Saint-Michel d'Anvers*, liasse 1, n° 39, 45, 49-77.

(1049) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, *Fasc. Piera*, n° 18.

(1050) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, *Fasc. Piera*, n° 19.

(1051) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, *Fasc. Piera*, n° 20. — N. VAN DER MEULEN, *Continuatio seu prosecutio Sanderi*, 37-40.

tiendraient à l'abbaye de Beaupart à Liège (1052). Or, l'abbé-général n'avait pas tenu compte de ce décret. Se basant sur cette argumentation, le ministre plénipotentiaire à Bruxelles, le marquis de Prié, imposa aux abbés défense de se rendre au Chapitre général convoqué à Prémontré (1053). Au vicaire Piera revenait la tâche ingrate de communiquer à l'abbé-général l'absence des abbés brabançons (1054), ce qui lui valut de nouveaux reproches (1055).

À cette époque, se posait le problème de l'abbaye de Berne, dont les religieux vivaient dispersés dans les paroisses (1056). On a prétendu que l'abbé Piera préconisa une restauration de la vie conventuelle ou, si cette reprise de la vie communautaire s'avérait irréalisable, la fusion de l'abbaye de Berne avec celle de Postel (1057). En outre, l'abbé de Tongerlo, peiné par les aspirations et les dépenses mégalomanes d'un de ses religieux, Albert Marcelli, aurait, d'une part, refusé de céder le presbytère de Poppel, entre Turnhout et Tilbourg, pour la reprise de la vie régulière par les religieux de Berne, et, d'autre part, n'aurait pas fait opposition à ceux qui voulaient faire placer Marcelli sur le siège abbatial de Berne (1058).

Pendant son mandat de vicaire de l'abbé-général, Grégoire Piera réunit à Tongerlo les abbés brabançons qui n'avaient pas pu participer au Chapitre général de 1717. Il les convoqua pour un Chapitre provincial qui se tint (1059) du 25 au 29 septembre 1718. Dans le domaine de la discipline religieuse, Piera dut prendre position dans la controverse au sujet de la révocabilité des curés prémontrés, une controverse qui fut provoquée par la condamnation de François la Motte, prémontré de Beaupart (1060). Il écrivit une circulaire dans laquelle il essaya, à son

(1052) *Capitulum generale Ordinis Praemonstratensis Praemonstrati celebratum anno Domini MDCLXXXVI*, 37, Paris, 1686; *Acta capitulorum generalium Ordinis Praemonstratensis*, ed. J. B. VALVEKENS (†) et L. C. VAN DUCK, V, 315-316.

(1053) A. A. TONGERLO, sect. IV, 53, n° 63, 63bis, 64, 65. — Les véritables mobiles de l'empereur interdisant aux abbés prémontrés de ses provinces la participation aux assises du Chapitre général de Prémontré, devraient être cherchés dans l'attitude du nonce de Vienne Spinola. Celui-ci craignait, en effet, que les prémontrés français chez lesquels il soupçonnait des sympathies jansénistes, ne contaminent leurs confrères étrangers. — Voir H. TÜCHLE, *Die Bulla Unigenitus und die süddeutschen Praemonstratenser* dans *Historisches Jahrbuch*, 74, 344-345, Fribourg i/B, 1955. — Un résumé latin de cet article est paru dans J. B. VALVEKENS, *Capitulum Generale anni 1717 et « Jansenismus »*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXXV, 153-163, Averbode, 1959. — Sur les ambitions politiques visées par la promulgation de la bulle Unigenitus voir L. CEYSSENS, *Autour de l'Unigenitus. Le pape Clément XI*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, LIII-LIV, 253-304, Rome, 1983 et L. CEYSSENS, *Autour de la bulle Unigenitus : Louis XIV*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, LV-LVI, 123-166, Rome, 1985-1986.

(1054) A. A. TONGERLO, sect. IV, 53, n° 67 : Piera à Lucas, 1717, 4 avril.

(1055) A. A. TONGERLO, sect. IV, 53, n° 68 : Lucas à Piera, 1717, 20 avril.

(1056) W. J. C. C. VAN DEN HURK, *Het verborgen leven van de abdij van Berne in haar parochies. (Bijdragen tot de Geschiedenis van het Zuiden van Nederland. XXXIX)*, 26-27, Tilbourg, 1977, accepte la véracité de certaines affirmations contenues dans des sources écrites plus d'un siècle après les faits. Les abbés brabançons exerçaient une certaine pression pour que les religieux fussent, de préférence dans le Brabant espagnol, une résidence où l'on puisse mener une vie conventuelle et recevoir des recrues : W. VAN DEN HURK, *Berne op weg naar Spaans-Brabant, 1640-1680*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XLVIII, 243-290, Averbode, 1972.

(1057) Selon Van den Hurk, l'abbé Piera aurait fait accepter cette solution lors du Chapitre général de 1717, qui l'aurait chargé de l'exécution d'un décret comportant l'obligation de se regrouper en Communauté. L'auteur, se fiant à sa source postérieure, a perdu de vue qu'aucun des abbés brabançons n'a participé aux assises du Chapitre général de 1717, mais que les chapitres généraux de 1670 et de 1717 avaient obligé, sous peine de censures, les religieux de Berne à reprendre sans délai la vie commune. *Acta capitulorum generalium Ordinis Praemonstratensis*, ed. J. B. VALVEKENS (†) et L. C. VAN DUCK, V, 278-279, 323.

(1058) Pour l'affaire Marcelli, voir l'exposé de l'abbé JOSEPH VANDER ACHTER, dans *Memoriale Tongerloense*, 108-112 et 115. Assuré de la bienveillance des États Généraux de Hollande, Marcelli, qui menait grand train à La Haye, fut par deux fois proposé comme candidat à la prélature de Berne. — Voir A. A. BERNE à HUISWIJK, *Prior van de Veerdonck*, († 1712), *Faede Marcelli*, résolutions des États généraux à La Haye en date du 28 juin et du 31 août 1708 (Sect. I, VIII A).

(1059) *Acta et decreta capituli provincialis circariae Brabantiae, ordinis praemonstratensis, Tongerloae celebrati anno Domini MDCCXVIII a die vigesima quinta usque ad vigesimam nonam ejusdem inclusive*, Antverpiae, P. Jouret, 1719. — La position des prémontrés brabançons vis-à-vis du jansénisme, position qui avait été une première fois formulée en 1653, fut à nouveau établie en distinguant l'adhésion à la doctrine de Saint Augustin, père de l'Église, de la proclamation des thèses jansénistes condamnées : N. J. WYBENS, *De Brabantse Norberijnen en het Jansenisme*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXIX, 64-66, Averbode, 1953.

(1060) L'affaire Leodien., *Parochialis Praemonstratensis* fut conclue par une sentence de la Sainte Congrégation des évêques et des réguliers, du 1<sup>er</sup> décembre 1713 : A. A. TONGERLO, *Collegium Romanum*, II, 9. — Cf. *Documenta canonico-historica concernentia revocabilitatem pastorum assumptorum ex ordine Praemonstratensis*, Valenciennes, 1712.

tour, de refuter les arguments avancés par les défenseurs de l'inamovibilité des curés prémontrés (1061).

Plusieurs procès difficiles furent intentés, au cours de son abbatiat, à l'abbaye de Tongerlo. Il y eut la revendication par voie judiciaire de certains droits sur la cure de Haaren et celle de Loon-op-Zand en faveur des chanoines de la collégiale Saint-Sulpice à Diest (1062). Puis il y eut le conflit avec le vicaire apostolique de Bois-le-Duc Pierre Govarts, qui revendiquait sa portion congrue des revenus de l'abbaye de Tongerlo, à laquelle il prétendait avoir droit même après le démembrement de la mense épiscopale de ce diocèse (1063).

Grégoire Piera mourut le 17 septembre 1723 dans la vingt-neuvième année de son abbatiat (1064). Ses armoiries se lisent : un champ écartelé avec un écusson sur le tout, chargé d'une colombe volante sur azur ; dans 1 et 4, trois étoiles en or sur azur ; dans 2 et 3, de gueules une croix sur or (1065). Sa devise était *Discrete*. Trois portraits de lui, dont un de la main du peintre anversois Antoine Schoonjans, sont conservés à l'abbaye de Tongerlo (1066).

**JOSEPH (Pierre) VANDER ACHTER.** Une très grande unanimité caractérisa la désignation de Joseph Vander Achter. Convoqués par le prieur Célestin Abbeleos (1067), les cent électeurs se réunirent à Tongerlo le 3 novembre 1723 en vue de la consultation pour laquelle le gouvernement avait délégué, cette fois encore, trois commissaires : l'évêque d'Anvers, Pierre Joseph De Francken-Sierstorff, l'abbé de Saint-Michel d'Anvers, Jean Baptiste Vermoelen (1068) et le secrétaire du Conseil privé, N. Snellinckx. Joseph Vander Achter obtint la majorité des suffrages devant Bonaventure Heestermans, proviseur de l'abbaye, et Rombaut Rodriguez, cellier (1069). Les commissaires avancèrent la candidature de Joseph Vander Achter. Ils le caractérisèrent comme un religieux « d'humeur et de conservation douce, aimant la paix, la concorde et la tranquillité, fort charitable et attaché à la règle et les constitutions ». En plus, ils étaient d'avis que la candidature proposée ne devait pas être écartée parce que Vander Achter était originaire du Brabant septentrional, et donc 'étranger'. Tongerlo, argumentaient-ils, avait la garde de plusieurs paroisses situées en territoire calviniste et comptait, parmi ses membres, bon nombre de religieux, originaires de cette région, qui se préparaient, à Tongerlo, à leur futur apostolat dans ces paroisses (1070).

(1061) *Epistola encyclica Reverendi ac Amplissimi Domini Gregorii Piera Tongerloensium Praesul nonnō per circarias Brabantiae et Frisiae vicarii generalis ad RR.DD. Pastores per easdem circarias dispersas* [1714] : A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 81, *Fasc. De corrigendis pastoribus*. — Piera réagit contre l'opuscule *Jus Pastorum titularium & Ecclesiarum Parochialium ad Oblationes, Primitias, Decimas et maxime Novales. Cui accessit deductio pro irrevocabilitate DD. Pastorum Praemonstratensium, concernante Excellentissimo D. De Karg & c. auctore R.D. Nicolao Richard Spadano S.T.B.F. Pastore S.Aegidii in Bruxella superiori* et expose la conduite exemplaire du curé condamné qui, repenti, avait été jugé digne de reprendre sa cure après avoir prêté le serment imposé à tous les curés prémontrés, au sujet de leur amovibilité.

(1062) N. VANDER MEULEN, *Continuatio seu prosecutio Sanderi*, 5.

(1063) A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 68. — A.G.R., *États de Brabant*, carton 194. — *Motivum Iuris Reverendi & Amplissimi Domini Petri Govarts... supplicitis adversum... Abbatem Tongerloensem coetrasque viros venerabiles DD. ejusdem Coenobii Canonicus et sacerdotēs rescribentes*, Bruxelles, 1705.

(1064) *Necrologium* du 17 septembre. — W. VAN SPILBECK, *De abdij van Tongerlo*, 526.

(1065) W. VAN SPILBECK, *De wapenschilden der abten van Tongerlo, dans Norbertijnsche Mengelingen*, 11, Anvers, 1881.

(1066) PL. LEFÈVRE, *Les portraits conservés dans les abbayes norbertines de Belgique*, 37, Bruxelles, 1917.

(1067) Par sa lettre du 23 octobre 1723 : A.A. TONGERLO, sect. IV, 56, fasc. 8, n° 8.

(1068) Voir les annotations de Vermoelen aux A.A. TONGERLO, *Saint-Michel d'Anvers*, liasse II, n° 64.

(1069) Voir les résultats du scrutin, notés par l'évêque, ainsi que le brouillon du rapport des commissaires aux A.A. TONGERLO, 55/2, *Fasc. Vander Achter*, n° 2, 3, 4. — Ces textes furent écrits par le secrétaire de l'évêque d'Anvers : Cf. A.A. TONGERLO, sect. IV, 56, fasc. 8, n° 1, C. ABBELEOS, *Brevis enarratio eorum quae contigerunt sede vacante*.

(1070) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, *Fasc. Vander Achter*, n° 4. — Dès avant sa nomination Joseph Vander Achter fut mis au courant de la décision favorable de l'empereur par une missive du chancelier viennois A. J. von Kaunitz, datée du 4 mars 1724 : *Ibidem*, n° 5.

Dans le cadre de la relève abbatiale à Tongerlo, les abbés brabançons, mis en alerte par les antécédents d'Albert Marcelli, avaient eu recours au gouverneur-général des Pays-Bas autrichiens, le prince Eugène de Savoie pour empêcher que ce religieux n'abuse de ses relations en haut lieu pour influencer, éventuellement en sa propre faveur, la nomination du futur abbé de Tongerlo (1071). Après réception des patentes royales, datées du 28 mars 1724, Joseph Vander Achter fut installé (1072) par l'abbé de Saint-Michel d'Anvers, le 27 avril 1724. Le 7 mai suivant, le nouveau prélat reçut la bénédiction abbatiale des mains de l'évêque d'Anvers assisté de l'abbé Vermoelen et l'abbé cistercien de Saint-Bernard-sur-l'Escaut, Gérard Rubens, en la chapelle de l'évêché (1073).

Joseph Pierre Vander Achter, né à Oirschot, en Brabant septentrional, le 20 janvier 1670 fut immatriculé à la pédagogie du Faucon (1074) à Louvain (*dives, minorrennis*) en 1689. Le 15 mai 1692, il fut reçu à l'abbaye de Tongerlo où il prononça ses vœux le 8 décembre 1693. Prêtre, il partit à Rome pour y poursuivre ses études théologiques comme boursier du collège Saint-Norbert (1075). Plus tard, il revint à Louvain où il fut promu bachelier en Théologie et choisi comme *vacantiarum prior*. En 1701, il fut chargé des cours de Théologie et d'Écriture sainte à Tongerlo, tâche à laquelle il fut appelé, en 1703 par l'abbaye de Postel. De retour en sa propre abbaye, on lui confia en 1704 le soin des archives. En 1707, après un court séjour comme confesseur à la chapelle Notre-Dame à Duffel, Vander Achter fut promu à la dignité de prévôt et curé de la collégiale Saint-Sulpice à Diest (1076).

De par sa formation, le nouvel abbé avait le sens de l'information exacte, de la recherche méthodique et de l'administration soignée (1077). Dès le 8 juin 1724, l'abbé général Claude Honoré Lucas de Muin le nomma vicaire pour les circonscriptions de Brabant et de Frise (1078), charge qu'il assumait officiellement (1079) le 14 août 1724. La question pendante de la confirmation par le vicaire de l'abbé général des prélats dans les abbayes-filles de Prémontré fut soulevée assez rapidement. En dépit du fait que l'abbé général gardait jalousement cette prérogative, Vander Achter réussit à s'en assurer la délégation (1080). En plus, dès 1730, l'abbé général concéda à

(1071) Avant d'accepter, en 1712, la cure de Klein-Zundert, Albert Marcelli avait été, en 1700, chapelain de Bernard de Quiros légat du roi d'Espagne à La Haye. On a signalé plus haut qu'il accumulait les dettes en raison d'un genre de vie très dispendieux, dettes dont il réclamait le paiement à son abbaye par des procès : cf. A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 125; sect. IV, 55/2, *Fasc. Vander Achter*, n° 6; Eugène de Savoie aux abbés brabançons, 1724, 26 février; n° 11 : A. Van Eeckhoudt, abbé de Grimbergen à Vander Achter, 1724, 6 avril; *Saint-Michel d'Anvers*, II, n° 65.

(1072) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 4731 : patentes de l'empereur Charles VI; sect. IV, 55/2, *Fasc. Vander Achter*, n° 9 : acte notarié de l'installation par le notaire Pierson.

(1073) A.A. TONGERLO, sect. II, 594 au 7 mai 1724; sect. IV, liasse IV, Fasc. 10b; sect. IV, 55/2, *Fasc. Vander Achter*, n° 2. — Une note autographe de Vander Achter affirme qu'aucune démarche n'avait été faite près du vicaire apostolique Pierre Govarts de Bois-le-Duc, en vue de l'obtention de lettres dimissoriales et que ce dernier n'en avait argué de la nécessité : A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, *Fasc. Vander Achter*, n° 5.

(1074) A. SCHILLINGS, *Matricule...*, VII, 67, n° 229. — H. BOTS, J. MATTHEU, N. MAYER, *Noordbrabantse studenten 1550-1750, (Bijdragen tot de Geschiedenis van het zuiden van Nederland, XLIV)*, 145, n° 65. — *Nieuw Nederlandsch Biografisch Woordenboek*, V, 2.

(1075) Vander Achter séjourna au Collège Saint-Norbert de Rome du 13 mai 1695 au 18 avril 1698 : A.A. TONGERLO, *Collegium Romanum*, reg. 3, f° 22.

(1076) A.A. TONGERLO, sect. II, 25, f° 31 v°. — Comme prévôt à Diest, Vander Achter avait signé le formulaire anti-janséniste : voir E. JACQUES, *Un curieux foyer de Jansénisme à Diest (Brabant) au début du XVIII<sup>e</sup> siècle*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, LXXIII, 5-27, Louvain, 1987. — Ce fait a probablement facilité sa nomination à Ybbaat.

(1077) On lui doit une description des usages liturgiques et disciplinaires. — A.A. TONGERLO, sect. IV, 72, N : *Memoriale consuetudinum...* et des recueils de droit particulier de l'ordre de Prémontré : A.A. TONGERLO, sect. V, n° 18 : *Collectio capitulorum generalium et provincialium Ordinis Praemonstratensis* (1726) et n° 17 : *Annotationes in Statuta Ordinis Praemonstratensis* (1729). — Voir en plus, A.A. TONGERLO, sect. II, n° 110 : *Memoriale Tongerloense*.

(1078) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, *Fasc. Vander Achter*, n° 13.

(1079) A.A. TONGERLO, sect. II, 25, f° 31 v°.

(1080) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, *Fasc. Vander Achter*, n° 16 : lettre du 2 mars 1728. — L'abbé Vander Achter se servit de cette délégation pour la confirmation de Gilles Rigouts, prévôt de Leliëndaal à Malines, du prévôt Alexandre Stoetmans de Oosterhout (1717) et de l'abbé Gerlac van Malsen de Berne (1728).

son vicaire les droits des abbés-pères pour la présidence des élections et la confirmation des élus (1081). Les mêmes droits furent renouvelés par l'abbé général Bruno Bécourt (1082) le 11 décembre 1742.

Au moment où l'abbaye jouissait d'une prospérité économique considérable, Vander Achter fit construire, en 1725-1728, une demeure abbatiale en style néo-classique d'après les plans de G. I. Kerrickx. Il prit soin d'y réserver des bureaux pour le proviseur avec, à côté, un local au plafond voûté pour la conservation des archives. Kerrickx, architecte, sculpteur et peintre réalisa d'autres commandes pour l'église (1083). Presbytères et fermes furent bâtis ou réparés (1084).

Les tensions entre l'abbaye de Tongerlo et le vicaire apostolique de Bois-le-Duc dégénérèrent en un conflit aigu au sujet du droit synodal que l'abbé de Tongerlo revendiquait sur les paroisses de Tongerlo et d'Oevel. En 1735, Joseph Vander Achter obtint gain de cause moyennant un verdict prononcé en sa faveur par le nonce Silvio Valenti-Gonzaga et l'archevêque de Malines, le cardinal Philippe d'Alsace Boussu (1085).

Joseph Vander Achter mourut le 23 novembre 1745, à l'âge de soixante-seize ans (1086). Ses armoiries, qui ornent le tympan de la maison abbatiale, se lisent : un champ écartelé, dans 1 et 4, un cerf rampant d'argent sur gueules ; dans 2 et 3, une tortue de gueules ou réparés. Sa devise faisait allusion à son nom de famille : *Festina lente* (1087). Deux de ses portraits, l'un peint par C. Vander Meiren l'autre par un peintre non identifié, sont conservés à l'abbaye (1088).

**SIARD (Louis, Antoine) VANDEN NIEUWENEIJENDE.** L'élection du successeur de Joseph Vander Achter se déroula dans des circonstances plutôt difficiles. Dans le cadre de la succession d'Autriche, Louis XV, roi de France, en juin 1744 avait ordonné l'invasion des Pays-Bas méridionaux et ses troupes, en 1745-1746, envahirent ces régions (1089). La désignation du nouvel abbé dut se faire sous l'occupation française, qui, jusqu'en 1748, visait à s'assurer, par tous les moyens, intimidation et brutalité non exclues, les plus grands avantages, surtout financiers, de cette campagne.

Les quatre régents qui, avec le prieur Gommaire Van Hove, administraient l'abbaye pendant la vacance, furent élus (1090) le 2 décembre 1745. Philippe baron de Wymar (1091), sous-prieur

(1081) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, *Fasc. Vander Achter*, n<sup>o</sup> 17, 18. — Le vicaire fit usage de ses pouvoirs lors de la vacance de l'abbaye de Parc en 1730 et de Saint-Michel d'Anvers en 1732 : A.A. TONGERLO, sect. IV, 56, *Fasc. 14 et 15*. — Voir aussi A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, *Fasc. Vander Achter*, n<sup>o</sup> 2 : *De installatie abbatum et coadjutorum ac de confirmatione illorum et Annatis*.

(1082) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, *Fasc. Vander Achter*, n<sup>o</sup> 19.

(1083) A.A. TONGERLO, sect. IV, 200, n<sup>o</sup> 116-118. — W. VAN SPILBECK, *De*

(1084) A.A. TONGERLO, sect. IV, 99, n<sup>o</sup> 2 : *Liber aedificatorum*. — Il s'agit des presbytères de Ramsel (1724), de Zoerle (1737) qui furent construites à l'occasion de l'érection de ces paroisses dont le soin fut confié à l'abbaye, de celles de Ravels (1737), Onsenoort en Brabant septentrional en 1740 et Oosterwijk (Houtvenne). Les fermes à Veerle, Teteringen en Brabant septentrional, Orp-le-Grand et Eindhout en Campine, des moulins à vent de Tongerlo (Hezewijk) et Herentals.

(1085) Ces démêlés, commencés en 1703 sous l'abbé Grégoire Piers, furent conclus par l'abbé Vander Achter qui, à sa défense, composa l'exposé *De jurisdictione episcopali in parochiis de Tongerlo et Oevel* : A.A. TONGERLO, sect. V, n<sup>o</sup> 377 et 378. — Cf. A.A. TONGERLO, sect. IV, 57. — M. H. KOVEN, *Het synodale en quasi-synodale recht van de prelaat van Tongerlo*, dans *Noordgouw*, II, 49-74, Anvers, 1962.

(1086) *Necrologium* au 23 novembre. — L'abbé général Bruno Bécourt, dans une lettre de condoléance, relevait les mérites du défunt en ce qui concerne son abbaye, la circonscription de Brabant et l'Ordre de Prémontré tout entier : A.A. TONGERLO, sect. IV, 56, *Fasc. 10*, n<sup>o</sup> 1.

(1087) W. VAN SPILBECK, *De wapenschilden der abten van Tongerlo*, dans *Norbertynsche Mengelingen*, 12, Anvers, 1881.

(1088) Pl. LEFÈVRE, *Les portraits conservés dans les abbayes norbertines de Belgique*, 51, Belgique, 1917.

(1089) A.A. TONGERLO, sect. IV, 56, *Fasc. 10*, n<sup>o</sup> 13 : lettre du 29 décembre 1745, le représentant de Tongerlo à Bruxelles, le sous-prieur Philippe de Wymar, décrit la confusion qui y régnait.

(1090) A.A. TONGERLO, sect. IV, 56, *Fasc. 10*, n<sup>o</sup> 2 : Gommaire Van Hove, *Series rerum gestarum in abbatiu Tongerloensi sedis vacante*. — Avait été élu régent : Paul 't Kint, curé à Diest, Siard Vanden Nicuveneijnde, curé à Westerlo, Thomas Willems, prévôt du Jardin-Clos à Herentals et Grégoire Van Rijkveorsel, curé à Poppel.

(1091) A.A. TONGERLO, sect. IV reg. 25, f<sup>o</sup> 61 v<sup>o</sup>.

de l'abbaye de Tongerlo et Alderic de Griek (1092) furent envoyés à Bruxelles pour y entamer les procédures de la désignation du nouvel abbé. Les électeurs furent convoqués par une circulaire datée du 7 décembre 1745. Pour ceux qui ne pouvaient quitter leur résidence, le prieur signala qu'il était permis de donner un suffrage sous pli cacheté (1093), cette pratique ayant été suggérée par les deux représentants de Tongerlo à Bruxelles qui se référaient aux conseils obtenus dans les bureaux de l'administration (1094). Peu de temps après, ils durent révoquer leur assertion, ce qui obligea le prieur à envoyer, le 8 décembre 1745, une nouvelle circulaire contenant une rétractation formelle au sujet des suffrages envoyés par lettre (1095). Entretemps deux commissaires avaient été désignés le 6 décembre 1745 : l'abbé de Saint-Michel d'Anvers et le chancelier de Brabant (1096). La consultation eut lieu les 14 et 15 décembre 1745, et, suite aux recommandations des commissaires, l'impératrice Marie-Thérèse nomma abbé de Tongerlo, Siard Vanden Nieuweneijnde, par lettres patentes octroyées à Bruxelles (1097) le 21 janvier 1746. À cause des mouvements des troupes françaises, l'élection formelle *per viam sancti spiritus* incorporée dans le rite de l'installation, eut lieu, le jeudi 14 février 1746, au refuge de l'abbaye de Tongerlo en la ville d'Anvers (1098). Pour cette même raison la bénédiction abbatiale ne fut administrée que le 3 avril suivant à Malines par le cardinal Thomas Philippe d'Alsace Boussu (1099), le siège épiscopal d'Anvers étant vacant (1100).

Louis Antoine Vanden Nieuweneijnde, né à Borgerhout près d'Anvers le 27 mai 1693, suivit les cours de dialectique à l'école latine de Geel et les autres disciplines de la faculté des Arts à la pédagogie du Château (1101) à Louvain. Il entra au noviciat de l'abbaye de Tongerlo le 4 février 1715 ; il fit profession (1102) le 14 janvier 1717. Pour ses études théologiques il fut envoyé à Rome, boursier du collège Saint-Norbert (1103). Le 23 juin 1724, il fut nommé vicaire du prévôt au couvent des norbertines *Leliëndaal* à Malines. Représentant l'abbaye, il remplit successivement les charges (1104) d'archiviste (1728), de sous-prieur et maître des novices (1728), de prieur (1731) et de curé à Westerlo (1734).

La guerre de succession d'Autriche et l'occupation française (1745-1748) provoquèrent des dépenses supplémentaires pour l'abbaye, sous forme d'impôts et de réquisitions (1105). En plus,

(1092) A.A. TONGERLO, IV, 5, Fasc. 12, aux 2, 8, 12, 13, 15 décembre 1745.

(1093) A.A. TONGERLO, sect. IV, 56, Fasc. 10, n° 3, 4. — Cette autorisation avait été sollicitée par le proviseur Van Weerdit qui partit de Tongerlo pour présenter une requête en vue d'obtenir des laissez-passer pour certains curés : voir *Series rerum gestarum...*

(1094) A.A. TONGERLO, sect. IV, 56, Fasc. 10, n° 5 ; *ibidem*, n° 2bis : G. VAN HOVE, *Quae contigerunt moruo abbate Josepho Vander Achter*.

(1095) A.A. TONGERLO, sect. IV, Fasc. 10, n° 7 : lettre du 7 décembre 1745.

(1096) A.G.R., *Conseil de Brabant*, reg. 42, fol. 12.

(1097) A.G.R., *Conseil de Brabant*, reg. 42, f° 13-22. — A.A. TONGERLO, sect. I, n° 4760. — Les dépenses, se montant à 1855 florins, sont enregistrées aux A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, Fasc. *Vanden Nieuweneijnde*, n° 1, 2, 3, 16, 17.

(1098) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, Fasc. *Vanden Nieuweneijnde*, n° 4-10 : délégation pour l'élection formelle *per viam sancti spiritus* par des extra-conventuels ; n° 11 : délégation donnée à Philippe de Weymar par les conventuels. — Acte notarié de la solennité du 14 février 1746 aux A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, Fasc. *Vanden Nieuweneijnde*, n° 12, 13, 14.

(1099) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, Fasc. *Vanden Nieuweneijnde*, n° 15 : Mémoire de Herman-Joseph Dumay du 24 février 1746. — A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 5, Fasc. 12, au 3 avril 1746.

(1100) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, Fasc. *Vanden Nieuweneijnde*, n° 18 et 18bis.

(1101) A. SCHILLINGS, *Matricule...*, VII, 290, n° 143 ; il fut immatriculé pour l'année 1711-1712.

(1102) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 25, f° 49 v°.

(1103) Il séjourna à Rome du 21 mai 1718 jusqu'au 16 septembre 1722. Il y fut ordonné prêtre le 23 décembre 1719 : A.A. TONGERLO, *Collegium Romanum*, reg. 3, f° 24 v°.

(1104) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 25, f° 49 v°.

(1105) A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 88, Fasc. *Occupation 1746 : Liste des dégâts et des contributions*. — BRUXELLES, B.R., *Fonds Goethals*, n° 89. — Voir aussi W. VAN SPILBEECK, *De abdij van Tongerlo*, 544-550. — Voir aussi A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 110, Fasc. A 10 : exposé détaillé de la situation dans une lettre adressée par l'abbé de Tongerlo au nonce à Paris, 15 novembre 1717 ; *ibidem*, lettre à Frédéric Van Heyst, 14 octobre 1724.

les décrets relatifs à l'amortissement des biens ecclésiastiques et les emprunts forcés furent une source quotidienne de soucis (1106). Mais, en dépit de ces circonstances moins propices, le prélat réussit à faire réparer les dégâts causés aux presbytères et aux fermes (1107). De plus, il se montra toujours très généreux envers les besogneux (1108).

L'abbatiai de S. Vanden Nieuweineinde se caractérise au cours de 33 ans par un soin tout particulier pour le bien-être spirituel et matériel de ses confrères. Une correspondance abondante et bien soignée (1109) porte témoignage de son zèle pour le maintien des observances claustrales. Son effort pour maintenir à un niveau raisonnable la formation théologique de ses sujets soit à Rome, soit à Louvain (1110) est également digne de louanges, à tel point qu'il mérita les éloges de H. G. van Gameren, évêque d'Anvers (1111). Député aux États de Brabant, l'abbé de Tongerlo exerçait un ascendant manifeste parmi ses collègues ; quelques-uns sollicitèrent même son appui pour leur propre entrée dans cette illustre compagnie (1112). Signalons enfin que les frictions avec les prévôts du couvent des norbertines du « Jardin Clos » d'Heren-tals, au sujet de leur exemption vis-à-vis du prélat de Tongerlo, conduisirent à une attaque frontale de Gilbert Vanden Schilde qui dénonça l'abbé de Tongerlo au vicaire de l'abbé général, Jean Baptiste Sophie, prélat de Grimbergen (1113).

Pendant les cinq dernières années de sa longue vie, l'abbé Vanden Nieuweineinde souffrit des séquelles de plusieurs attaques d'apoplexie qui l'empêchèrent de se déplacer et ne lui permirent pas de remplir ses fonctions. Il fut secondé et remplacé par le prieur Frédéric Van Houdt (1114).

L'abbé Vanden Nieuweineinde mourut (1115) le 6 septembre 1779. À sa mort la Communauté comptait 118 profès (1116).

Ses armoiries se lisaient : sur un champ d'or, trois chevrons de gueules et en pointe un cœur flamboyant de gueules. Sa devise était *Esto quod sis* (1117). Un portrait du prélat, en buste, assis, peint par E. Smeyers est conservé à l'abbaye (1118).

**GODEFROID (Pierre, François) HERMANS.** La mise en place d'un nouvel abbé offrit au gouvernement des Pays-Bas autrichiens, une occasion propice pour mettre à profit les ressources importantes de l'abbaye de Tongerlo. Non seulement exigea-t-on, selon les procédures accoutumées, un état pertinent et détaillé des possessions et revenus (1119), mais, même après la dési-

(1106) A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 38 ; sect. IV, n° 110, Fasc. A 11, 3 septembre 1755 ; sect. IV, 73, n° 13, 14 : actes capitulaires du 6 septembre 1755 et du 29 avril 1760 pour des emprunts de 24 000 et de 50 000 florins ; sect. IV, n° 33 : procès contre les magistrats de Maastricht au sujet de rentes à payer aux Châpitres de Saint-Martin et de Saint-Jean à Liège, 1763. — Voir L. VAN BUYTEN, *Van ontte-keling tot nationalisatie 1750-1796*, dans *De Glans van Prémontré*, 75-81, Heverlee, 1973.

(1107) A.A. TONGERLO, sect. IV, 159, n° 4 : *Notitiën van bouwen etc. sedert 1748*.

(1108) A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 5, *passim*.

(1109) A.A. TONGERLO, sect. IV, 110, Fasc. A 1-11.

(1110) A.A. TONGERLO, sect. IV, 110, Fasc. A 11.

(1111) A.A. TONGERLO, sect. IV, 110, Fasc. A 1, lettre du 13 mai 1761.

(1112) A.A. TONGERLO, sect. IV, 56, Fasc. 17 : cas résolu par le lecteur Urbain Voets, 1755.

(1113) A.A. TONGERLO, *Jardin Clos*, liasse F 11 ; sect. IV, 110, fasc. A 2 : lettre du 14 octobre 1717. — Floris PRIMS, *Herenhals Bestolen Hof* dans *Campinia Suera*, III, 126-127, Anvers, 1933.

(1114) A.A. TONGERLO, sect. IV, 56, Fasc. 11, n° 2 : *Breviter annotata quae contigerunt mortuo... Siardo Vanden Nieuweineinde*.

(1115) A.A. TONGERLO, sect. II, 103, 115.

(1116) R. VAN UYTVEN et J. DE PUYDT, *De toestand der abdijen in de Oostenrijksche Nederlanden, inzonderheid der Staten-abdijen in de tweede helft der 18de eeuw, dans Bijdragen tot de Geschiedenis...*, 48, 70, Anvers, 1965.

(1117) W. VAN SPILBECK, *De wapenschilden der abten van Tongerlo*, dans *Norbertijnsche Mengelingen*, 12, Anvers, 1881.

(1118) P. LÉFÈVRE, *Les portraits conservés dans les abbayes norbertines de Belgique*, 51, Bruxelles, 1917.

(1119) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, Fasc. Hermans, n° 9 et 10. — A.G.R., *Chancellerie du Conseil de Brabant*, reg. 44, f° 118, *Instructions pour le chancelier de Brabant...*, n° 3 et 4. — Voir R. VAN UYTVEN et J. DE PUYDT, *De toestand der abdijen in de Oostenrijksche Nederlanden, inzonderheid der Staten-abdijen in de tweede helft der 18de eeuw, dans Bijdragen tot de Geschiedenis...*, 48, 70, Anvers, 1965.

gnation des commissaires (1120), l'élection, d'abord fixée au 10 octobre 1779, fut retardée à plusieurs reprises, parce que l'état des biens n'était pas prêt à cause de la maladie du proviseur Godefroid Hermans. Bien que le rapport eût été envoyé à Bruxelles avant le 14 janvier 1780 à la satisfaction du chancelier (1121), celui-ci décida d'attendre le printemps fixant la consultation (1122) aux 13 et 14 mars 1780. Ce délai permit au chancelier de combiner l'élection d'un abbé de Tongerlo avec l'exécution des projets d'urbanisme au Parc de Bruxelles et de se servir de la nomination de l'abbé comme appât pour forcer la collaboration financière de Tongerlo (1123). En effet, dès le lendemain de leur élection, l'on fit comprendre au prieur et aux régents de l'abbaye vacante (1124), qu'une participation effective de Tongerlo aurait une influence positive sur les procédures administratives conduisant à la nomination d'un successeur au prélat défunt (1125).

Entre-temps, les répugnances habituelles contre la paternité de l'abbé de Saint-Michel émergèrent à nouveau, cette fois encore, provoquées et fomentées par le proviseur Bonaventure Jacobs (1126).

La consultation menée par l'abbé de Saint-Michel d'Anvers et le chancelier de Brabant, eut lieu les 13 et 14 mars 1780. Elle avança les candidatures d'Urbain Voet, né à Bois-le-Duc et archiprêtre de Geertruidenberg en Brabant septentrional, de Dominique van Petegem, prévôt de Leliëndaal à Malines et de Godefroid Hermans, proviseur de l'abbaye (1127). Les préférences des commissaires favorisaient nettement Urbain Voet, mais, suite aux instructions reçues (1128), les suffrages en faveur des candidats qui n'étaient pas nés sujets du roi, devaient être considérés comme « infructueux ». Ce fut donc Godefroid Hermans qui l'emporta, grâce surtout à sa renommée d'excellent exploitant agricole. Il fut nommé par des lettres patentes octroyées à Vienne (1129) le 17 juin 1780. L'installation eut lieu à Tongerlo le 31 juillet suivant (1130), la bénédiction abbatiale fut conférée par J. Wellens, évêque d'Anvers, le 10 septembre 1780 en la chapelle du refuge de l'abbaye à Anvers (1131).

(1120) Les commissaires étaient Marcel De Vos, abbé de Saint-Michel d'Anvers et le chancelier de Brabant. — Voir A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, *Fasc. Hermans*, n° 12 : lettre du gouverneur général à l'abbé de Saint-Michel, datée du 18 septembre 1779. — A.G.R., *Conseil privé autrichien*, carton 859, *Fasc. Tongerlo ; Chancellerie de Brabant*, reg. 44, f° 117. — Cf. R. VAN UYTVEN et J. DE PUYDT, *De toestand der abdijen...*, 69-70.

(1121) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, *Fasc. Hermans*, n° 29. — Cf. A.A. TONGERLO, sect. II, n° 25 : *Status abbatiae* lors de la nomination de l'abbé Hermans.

(1122) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, *Fasc. Hermans*, n° 5, 19, 24.

(1123) A.A. TONGERLO, sect. IV, 56, *Fasc. 11*. — J. DE PUYDT, *Godfried Hermans, abt van Tongerlo*, Mémoire de licence inédit, 15-27, Louvain, 1958.

(1124) A.A. TONGERLO, sect. IV, 56, *Fasc. 11*, n° 3. — Les régents furent élus le 23 septembre 1779 : c'étaient Urbain Voet, curé à Waalwijk, Jacques Bonroij, curé à Ravels, Christian Verheyden, cellerier, et Nicolas Simens, proviseur.

(1125) A.A. TONGERLO, sect. IV, *Fasc. 11*, n° 7 : mémoire du chancelier de Brabant daté du 6 mars 1780. — Sur la part prise par l'abbaye de Tongerlo dans l'exécution des plans d'aménagement du Parc de Bruxelles, voir A.A. TONGERLO, sect. IV, 56, *Fasc. 11*, n° 8, 9, 16-19 ; sect. IV, 73, n° 17-20. — J. DE PUYDT, *Godfried Hermans abt van Tongerlo*, Mémoire de licence inédit, 15-27.

(1126) A.A. TONGERLO, sect. IV, 56, *Fasc. 11*, n° 2 : *Annotation per priorem Fredericum Van Houdt*. — Sect. IV, 55/2, *Fasc. Hermans*, n° 14, 16, 20, 22, 24, 25, 26.

(1127) Les religieux-curés résidant au-delà de la frontière avaient obtenu un laissez-passer du gouvernement de La Haye : voir A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, *Fasc. Hermans*, n° 18 : requête du 30 novembre 1778 apostillée le 4 octobre 1779. — Pour le résultat de la consultation, voir A.G.R., *Chancellerie de Brabant*, reg. 44, f° 128.

(1128) *Instructions pour le chancelier de Brabant* dans R. VAN UYTVEN et J. DE PUYDT, *De toestand der abdijen...*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis...*, 48, 70.

(1129) A.A. TONGERLO, sect. I, n° 4791. — Les taxes dues pour l'expédition des patentes montaient à 3 000 florins d'Allemagne : A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, *Fasc. Hermans*, n° 45, quittance du 14 juin 1780. — Au cours de cette année on paya à l'agent d'Ottrange 5 483 florins en trois versements : A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, *Fasc. Hermans*, n° 41, 42, 43 : quittances du 8 mai, du 25 juillet et du 14 novembre respectivement de 4 200, 968 et 315 florins, monnaie courante de Brabant.

(1130) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, *Fasc. Hermans*, n° 44 : acte notarié de l'installation.

(1131) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, *Fasc. Hermans*, n° 46.

Pierre, François Hermans était né à Vorst en Campine (1132) le 19 novembre 1725, il fit ses études de dialectique à Geel (1133) en 1741 et 1742. Il suivit les cours de Philosophie à Louvain (1134) pendant les années 1742 et 1743. Alors que deux de ses frères aînés se firent religieux à l'abbaye voisine d'Averbode (1135), Pierre François, le plus jeune, fut reçu à Tongerlo, le 21 avril 1745, vêtu le 23 mai suivant et prononça ses vœux (1136) le 23 mai 1747. En septembre 1748, il partit à Rome pour y poursuivre ses études théologiques comme boursier du Collège Saint-Norbert de cette ville (1137). Rentré le 12 juin 1751, il devint vicaire à Alphen en Brabant septentrional le 9 juin 1752 ; puis, le 17 avril 1762, l'abbé Vanden Nieuweneijnde lui confia l'administration des possessions abbatiales sises sur les territoires des Provinces-Unies et la constitua proviseur résidant à la ferme *De Greef* à Kalmthout (1138).

Au début de son abbatiat, Hermans, qui s'était fait un nom en matière de mise en culture des bruyères campinoises (1139), se distingua encore par des entreprises de ce genre (1140). En même temps, sous la poussée d'Adrien Heylen, archiviste érudit, l'abbaye de Tongerlo connut un essor scientifique considérable. Après la suppression des bollandistes, la publication des *Acta Sanctorum* fut reprise, sous la conduite surtout de l'ancien bollandiste Joseph Ghesquière, par des religieux de Tongerlo (1141). Cette efflorescence de l'érudition allait de pair avec une sérieuse recherche de l'observance claustrale. Jusqu'en 1790, l'abbatiat de Hermans mérita le qualificatif d'exemplaire (1142). Mais les événements politiques le précipitèrent dans les rapides de la Révolution brabançonne qui surpassaient ses capacités psychiques (1143). Anxieux de sauver l'influence religieuse, politique et sociale de son abbaye dont l'existence fut menacée par les innovations bouleversantes de l'empereur Joseph II, Hermans se laissa entraîner dans le mouvement de révolte contre le gouvernement autrichien (1144). Dès le 13 octobre 1789, l'abbaye fut mise sous séquestre (1145). Le prélat de Tongerlo dépensa non seulement la fortune de l'abbaye, mais aussi ses forces en faveur d'une cause qui, à ses yeux, méritait l'ultime sacrifice. Non seulement il prit soin de la levée et du maintien d'un régiment de chasseurs et d'un

(1132) Pierre, François Hermans était le plus jeune d'une famille de neuf : voir la généalogie de la famille Hermans dans J. PALS, *Godfried Hermans, 49ste abt van de abdij van Tongerlo*, dans *Mededelingen Heenkkring Kanton Westerlo*, 10, n° 2, 56, Westmeerbeek, 1983.

(1133) K. VAN DEN BERGH, *Een Geelste Palmars uit de 18de eeuw*, dans *Jaarboek van de vrijheid en het land van Geel*, 3, 22 et 24, Geel, 1964.

(1134) Il y fut immatriculé à la pédagogie du Lys : A. SCHILLINGS, *Matricule...*, VIII, 99, n° 84.

(1135) Jean Dominique, en religion Dominique, 13.11.1714-25.1.1748 et Louis, Ignace, en religion Étienne, 21.6.1723-9.11.1786 : *Necrologium Monasterii Sanctae Mariae Sanctique Joannis Baptistae in Averbode...* ed. G. SLECHTEN, 54-55 et 282-283.

(1136) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 25, f° 91.

(1137) Il séjourna à Rome du 29 octobre 1748 jusqu'au 19 avril 1751. Il y fut ordonné diacre, le 21 décembre 1748, et prêtre, le 20 décembre 1749 : A.A. TONGERLO, *Collegium Romanum*, reg. 3, f° 28 v°.

(1138) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 25, f° 91.

(1139) Les commissaires signalèrent qu'Hermans était « un excellent cultivateur » : A.G.R., *Chancellerie de Brabant*, reg. 44, f° 147.

(1140) Voir A. ERENS, *Projecti eeuw waert door de Zuid-Antwerps Konpon einde 18de eeuw*, dans *Taxandria*, VI, 52-85, Turnhout, 1934. — M. H. KOYEN, *Inventaris van de figuratieve kaarten en metingen*, dans *Tijdschrift voor geschiedenis en folklore*, XX, 8, Anvers, 1957.

(1141) A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 70 et 71. — A.G.R., *Conseil du gouvernement général*, liasse 2275, n° 1, 2. — H. LAMY, *L'œuvre des Bollandistes à l'abbaye de Tongerlo*, dans *Analecta Praemonstratensia*, II, 294-306, 379, 389, Tongerlo, 1926 ; III, 61-79, 156-178, 284-313, XXX, 1927. — P. PEETERS, *L'œuvre des Bollandistes dans Mémoires de l'Académie royale de Belgique, Classe des Lettres*, coll. in-8, 2<sup>e</sup> série, 54, fasc. 5, Bruxelles, 1961.

(1142) J. DE PUYDT, *Godfried Hermans*, I, Mémoire de licence inédit, 28-56.

(1143) J. DE PUYDT, *Godfried Hermans*, II, Mémoire de licence inédit, 262.

(1144) L. VAN BUYTEN, *Van Onttackeling tot nationalisatie*, dans *De Glans van Prémontré*, 82-88.

(1145) A.G.R., *Conseil du gouvernement général des Pays-Bas*, liasses 70 et 1571-2603. — Erik ABRTS, *De sekwestratie van de Brabantse Praemonstratenzerabdijen (1789) in de briefwisseling van de Rekenkamer*, dans *Analecta Praemonstratensia*, LXV, 246-272, Averbode, 1989.

autre de dragons campinois, mais il se laissa confier la tâche d'aumônier général des troupes patriotiques (1146).

Les États-Belgiques-Unis n'eurent qu'une existence éphémère... Au retour des Autrichiens à Bruxelles, le 2 décembre 1790, Hermans alla se cacher dans les paroisses de l'abbaye de Tongerlo situées au-delà de la frontière en Brabant septentrional, tandis que des repréailles sévères déréglaient la vie religieuse de son abbaye. Finalement, en mars 1793 il put rentrer parmi les siens grâce à l'amnistie qui lui fut accordée (1147). Les dettes énormes que l'abbaye avait contractées pendant la Révolution Brabançonne (1148), puis les impôts démesurés qu'exigèrent les occupants français après l'incorporation des Pays-Bas autrichiens dans la France révolutionnaire, présagèrent le déclin final des abbayes (1149). L'abbaye de Tongerlo ayant été déclarée propriété nationale, les religieux furent expulsés (1150) le 6 décembre 1796. L'abbé Hermans, infirme et découragé, se cacha à Haaren près de Bois-le-Duc et laissa à son prieur Anselme Beke le soin de guider, au milieu de la tourmente, la Communauté dispersée. Par un décret du 6 janvier 1798, Hermans fut condamné par les autorités révolutionnaires à la déportation, car on le soupçonnait de fomenter directement ou indirectement la révolte des paysans qui fit rage lors de la conscription des jeunes campagnards (1151) en 1798.

Épuisé, l'abbé Hermans mourut, le 13 juillet 1799, dans sa cachette du presbytère de Haaren des suites d'une infection. Il fut enterré dans l'oratoire d'Enschoot le 16 juillet (1152). Ses armoiries se lisaient d'azur avec un chevron en or, accompagné en haut de deux têtes de bœuf au naturel avec des cornes en argent et, en bas, d'argent un agneau couché (1153). Sa devise était *Patienter*. Quatre portraits dont un peint par Guillaume-Jacques Herreyns et un autre par F. Jacquin sont conservés à l'abbaye (1154). Un portrait exécuté par Guillaume-Jacques Herreyns lors de l'amnistie et du retour de l'abbé est conservé à Anvers au Musée des Beaux-Arts (1155). À cause de ses implications politiques lors de la révolte anti-autrichienne, nombre de caricatures furent aussi publiées dans les pays germaniques, représentant un prélat botté, armé de sabres et de pistolets (1156).

(1146) A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 113-114. — A.G.R., *États-Belgique-Unis*, liasse 102, *farde Aumônier*. — J. DE PUYDT, *Godfried Hermans*, Mémoire de licence inédit, 96-188. — L.C. VAN DUCK, *Abt Godfried Hermans van Tongerlo en de Brabantse Onwenteling*, dans H. DE KOK (éd.), *Turnhout den eersten troost der Staten (Taxandria, n.s. LXI)*, 279-304, Turnhout, 1989; — Id., art. *Hermans, Godefrid*, dans *D.H.G.E.*, XXIV, 84-85, Paris, 1991. — W.M. GRAUWEN, *Twee brieven van Godfried Hermans, abt van Tongerlo en opperaalmoezenier over de zielzorg van zijn troepen*, dans *Analecta Praemonstratensia*, LVII, 229-234, Averbode, 1981.

(1147) A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, liasses 240 et 243. — Lettre de Hermans à Metternich, datée du 26 mars 1793, citée par J. DE PUYDT, *Godfried Hermans*, Mémoire de licence inédit, 215.

(1148) J. DE PUYDT, *Godfried Hermans*, Mémoire de licence inédit, 217-224.

(1149) J. DE PUYDT, *Godfried Hermans*, Mémoire de licence inédit, 225-231.

(1150) Rapport du prieur Anselme Beke aux A.A. TONGERLO, sect. II, n° 93, 123; sect. IV, 97, n° 9 et 10; 98, n° 14. — Cf. H. JACOBS, *Inventaire des archives de l'Administration provinciale d'Anvers*, III, Culte, 58-59, Anvers, 1900.

(1151) J. DE PUYDT, *Godfried Hermans*, Mémoire de licence inédit, 252-258.

(1152) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 93, *Journal du prieur Anselme Beke*, 135.

(1153) A.A. TONGERLO, sect. IV, 55/2, *Fasc. Hermans*, n° 62; lettre du proviseur Jacobs à Hermans.

(1154) PI. LEFÈVRE, *Les portraits conservés dans les abbayes norbertines de Belgique*, 26, Bruxelles, 1917.

(1155) MUSEËN DES BEAUX-ARTS À ANVERS, Inventaire n° 1097. Y. MORIL-DECKERS, *Schilderijen uit de 18de eeuw. Deelcatalogus van het Museum voor Schone Kunsten te Antwerpen*, 46-47, Anvers, 1988. — Le portrait dut être exécuté à l'occasion de son amnistie en 1793, comme on peut le déduire de l'inscription latine figurant sur un parchemin que Hermans indique de la main.

(1156) Voir *La Révolution Brabançonne*, Catalogue de l'exposition du 15 octobre au 15 décembre 1983, Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, Bruxelles, n° 172; Gravure anonyme colorisée éditée par Basset à Paris: *Effigie d'un Prélat Belge, Colonel propriétaire de plusieurs régiments de Cavalerie, Infanterie et chasseurs donnant un brevet de Capitaine pour l'armée rebelle*, n° 182; Gravure anonyme: *Vorstellung des Kreuzzuges der Belgier aus Brüsel (sic) in das Lager*. — Ces caricatures se trouvent également dans *Oesterreich zur Zeit Josephs II. Ausstellung in Stift Melk 29. März — 2 November 1800*, Catalogue n° 1586 et 1589. — LUC JANSSENS, *Karikaturen van kloosterlingen tijdens en na het bewind van de Verenigde Nederlandse Staten*, Catalogue de l'exposition du 11 janvier au 31 mars 1990, A.G.R., 9-16, Bruxelles, 1990. — En ce qui concerne la diffusion de ces caricatures en Allemagne, voir le témoignage

Après la suppression de l'abbaye et l'expulsion des religieux, les bâtiments furent provisoirement vendus le 22 Floréal de l'an V (11 mai 1797) et adjugés définitivement le 27 Floréal suivant à Raphaël de Coster, agent de deux autres acquéreurs : Jean-Pierre Schwartz de Louvain et Guillaume Théodore Ghislain de Meulenaar d'Anvers. L'ancienne abbaye resta en indivis entre les mains des deux propriétaires. Dans l'acte de partage arrêté par le tribunal de Turnhout le 19 août 1808 et le 17 avril 1809, figure le nom de Françoise Louise Nackens, épouse divorcée de Guillaume de Meulenaar. En avril 1810, elle vendit son lot à un certain Lambrechts qui poursuivit les travaux de démolition de l'église et des bâtiments conventuels (1157). En dépit de la confiscation et de la vente d'innombrables objets d'art, les religieux avaient pu sauver, en temps opportun, les archives et les livres précieux (1158).

La désignation d'un successeur de l'abbé Hermans s'avérait, au jugement de l'abbé-père Augustin Pooters, impossible vu la situation politique du moment, le prieur Anselme Beke fut donc confirmé dans sa charge d'administrateur de l'abbaye vacante (1159). Les religieux élurent, par lettre, quatre régents pour assister le prieur pendant la vacance du siège abbatial (1160). Anselme Beke qui pendant plus de 17 mois avait pris le maquis (1161), s'établit plus tard à Riel en Brabant septentrional et assista le curé Henri Casset (1162). Le 20 novembre 1806, il devint curé à Tilbourg, à la paroisse 't Heiken (1163). Il y mourut le 6 décembre 1807 et fut remplacé par Evermode Du Champs (1164).

Evermode Du Champs, prévôt élu du couvent supprimé des religieuses norbertines *Leliëndaal* à Malines, accepta, non sans réticences, la direction spirituelle que ses co-régents lui offrirent en vertu d'un rescrit apostolique (1165) daté du 12 avril 1802. Dans un mémoire autographe,

de l'exilé français, Hervé le Sage, prémontré, dans *De la Bretagne à la Silésie. Mémoires d'exil de Hervé-Julien le Sage (1791-1800)*, présentés par Xavier LAVAGNE D'ORTIGUE, 148, Paris, 1983. Le Sage qui prend la défense d'Hermans en rappelant l'accueil fraternel et chaleureux que les prémontrés français chassés par la Révolution avaient trouvé à l'abbaye de Tongerlo, affirme que jusqu'à vingt prêtres et religieux exilés furent nourris et logés par Hermans. — Voir à ce sujet A.A. TONGERLO, sect. II, n° 93, 113 : note du 9 mars 1794.

(1157) W. VAN SPILBERCK, *De abdij van Tongerlo*, 602-607.

(1158) Depuis 1793, 53 caisses contenant des livres et des pièces d'archives avaient été transportées à Bergen-op-Zoom et y étaient déposées chez Van der Schriek : voir A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 99, Fasc. 26, A : lettre de J. Thys à Gerlac Dassen. — Cf. Ch. PIOT, *Rapport à M. le Ministre de l'Intérieur sur les tableaux enlevés à la Belgique en 1794 et restitués en 1815*, 213-214, 227-228, 254-255, 280-284, Bruxelles, 1883. — Pour les livres et les archives, voir Jan CORTHOUS, *Inventaris van de handschriften in het abdijarchief te Tongerlo*, dans *Bibliotheca Analectorum Praemonstratensium*, fasc. 17, I-XVIII, Tongerlo, 1987.

(1159) En application du décret du Chapitre provincial de la circonscription de Brabant octébré en 1827, chapitre 21, n° 4, Anselme Beke avait pris contact avec l'abbé Augustin Pooters, exilé à Münster en Westphalie : A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 99, Fasc. 18, lettre non datée. — Cette missive fut portée à son destinataire par Josse Thys, proviseur de Tongerlo, accompagné du jeune prêtre Henri Wellens ; A.A. TONGERLO, sect. II, n° 93, p. 135 ; sect. IV, n° 98, fardé XIV : lettre de Josse Thys du 18 juillet 1799. — Dans sa réponse, datée du 25 juillet 1799, l'abbé Pooters confirma le prieur Beke dans sa fonction et lui confia l'administration intérimaire de la Communauté dispersée en *spiritualibus* et *temporalibus*, A.A. TONGERLO, sect. IV, 99, fasc. 18.

(1160) Furent élus : Adrien Heylen curé à Olen, Jean Baptiste Sneyers, archiviste, Marcellin Heylen, curé à Klein-Zundert, et Evermode Du Champs, antérieurement lecteur de Théologie et prévôt-élu de *Leliëndaal* à Malines. Le dépouillement des billets de vote avait été effectué par l'abbé de Berne qui, en vertu d'un mandat de l'abbé Pooters, confirma les régents à Bois-le-Duc le 15 août 1799.

(1161) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 93, 134.

(1162) A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 99, Fasc. 18.

(1163) A.A. TONGERLO, sect. II, n° 93, 168.

(1164) Evermode Du Champs fut nommé curé à la paroisse 't Heiken à Tilbourg, le 23 décembre 1807 : A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 99, Fasc. 20 a. — L. C. VAN DUCK, *Evermodus Du Champs, pastoor te Tilburg en prior van de uitgedreven abdijgemeenschap van Tongerlo*, dans *De Lijndeboom. Jaarboek Gemeentearchief Tilburg*, IX-X, 167-202, Tilburg, 1985-1986.

(1165) L'indult avait été obtenu par Adrien Heylen qui, expulsé par les autorités révolutionnaires, s'était rendu à Rome chez son neveu Gilles De Smedt, président du Collège Saint-Norbert : A.A. TONGERLO, sect. IV, 49, n° 113 (original). — L'indult du 12 avril 1802 valable pour six ans fut renouvelé le 7 août 1807 et le 31 janvier 1814 : A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 99, fasc. 18 ; *Collegium Romanum*, V, 36. — Une copie conservée aux ARCHIVES D'EVERMODE fut publiée par J. B. VALVERKENS, *Rescriptum pontificum anni 1802*, dans *Analecta Praemonstratensia*, LVII, 242-246, Averbode, 1981. — La concession pontificale sanctionnait les compétences administratives des régents, et approuvait le recrutement et la formation clandestine de nouveaux candidats.

le prieur Du Champs exposa les limites des responsabilités qu'il entendait prendre (1166). Con vaincu qu'il n'avait d'autre tâche que de conduire la Communauté exilée sur le chemin de l'extinction, Du Champs se refusa à assumer la direction de ce qui restait du temporel de l'abbaye. En effet, le prieur s'était résigné à reconnaître les décrets des gouvernements successifs interdisant l'existence corporative de l'abbaye de Tongerlo. Dans cette optique, comme il n'y avait personne pour remplacer le président du Collège Saint-Norbert à Rome, Jean Baptiste Sneyers, décédé en 1812, Du Champs rejeta les suggestions, voire les instances, que l'on lui adressa de différents côtés en vue du maintien de cette propriété. La suppression civile comportait, dans sa pensée, l'extinction réelle de son abbaye et il céda le Collège Saint-Norbert de Rome au pape Grégoire XVI (1167). Les ventes d'autres possessions de l'abbaye provoquèrent le mécontentement de quelques religieux sous la conduite d'Arnould Van Puttegem et Alois Mutsaerts (1168). Les mêmes se refusèrent, en 1824, à participer à l'élection des nouveaux régents, critiquant à priori la situation embrouillée issue du régime intérimaire du prieur et de ses co-régents (1169). Evermode Du Champs mourut dans son presbytère à Tilbourg (1170) le 24 avril 1832.

Dès que l'indépendance de la Belgique créa des possibilités pour restaurer la vie claustrale, Van Puttegem et ses confrères manifestèrent leur désir d'en finir avec le régime intérimaire. Encouragé par le nouvel archevêque de Malines Englebert Sterckx, Arnould Van Puttegem, curé d'Essen, préconisa l'élection d'un véritable supérieur exerçant ses responsabilités aussi bien dans le domaine du spirituel que du temporel, responsabilités qui devaient, en outre, être contrôlées par deux conseillers permanents dont l'un assistait le supérieur en tant que secrétaire (1171). En vue de l'exécution de ce projet, Mutsaerts composa une formule d'élection, tandis que Van Puttegem, à partir du 3 juin, fit le tour des 14 survivants pour recueillir leurs suffrages. Les billets de vote furent dépouillés par le prieur des cisterciens de Saint-Bernard-sur-l'Escaut, Dominique Boyen, curé à Wouw près de Bergen-op-Zoom, en présence de ses deux confrères Léonard Coenen et Séraphin Temmerman (1172). Comme prévu, A. Van Puttegem obtint la majorité des suffrages (1173) et le nouvel élu, secondé par ses amis cisterciens, essaya de se faire confirmer par Rome (1174). Suite aux clauses qui avaient été insérées dans la formule d'élection, Van Puttegem nomma deux assistants, le curé de Roosendaal Alois Mutsaerts, et le curé de Chaam Yves Lebon. Le curé de Kalmthout, Pie Peeters, fut admis au Collège des dirigeants en tant que conseiller particulier (1175).

(1166) A.A. TONGERLO, sect. IV, n° 99, fasc. 20 c, 10. — Il demanda qu'on cache le plus longtemps possible sa position de prieur, pour qu'il ne doive rendre compte de son administration qu'à Dieu seul et qu'en cas de contestation concernant l'administration du temporel, les co-régents en assument la responsabilité.

(1167) En réponse à une ultime remontrance du cardinal Romuald Braschi de Onesti, cardinal-protecteur des prémontrés à Rome, datée du 16 janvier 1817 : A.A. TONGERLO, *Collegium Romanum*, I, 288, Evermode Du Champs lui adressa une lettre dans laquelle il communiqua son intention de considérer le collège Saint-Norbert comme appartenant désormais au pape en tant que supérieur de tous les religieux : A.A. TONGERLO, *Collegium Romanum*, I, 290. — Voir aussi A.A. TONGERLO, *Collegium Romanum*, IV, 303, 307 et I, 63 et 289.

(1168) Surtout la vente de la ferme *De Greef* sous Kalmthout : A.A. TONGERLO, sect. IV, 99, Fasc. 20, D, provoqua l'indignation de quelques religieux et des frictions au sein même de la Communauté décimée de l'abbaye de Tongerlo : A.A. TONGERLO, sect. IV, 99, 20, D : lettres du 13 décembre 1823 et du 8 février 1824.

(1169) A.A. TONGERLO, sect. IV, 99, 20, D : lettre de Van Puttegem datée du 29 novembre 1824.

(1170) W. VAN SPILBECK, *Necrologium*, p. 80.

(1171) A.A. TONGERLO, sect. IV, 98, fasc. 14, *Annotationes Ivonis Lebon* : Mutsaerts à Le Bon, lettre du 2 juin 1832.

(1172) A.A. TONGERLO, sect. IV, 98, Fasc. 14, *Annotationes Ivonis Lebon* : Mutsaerts à Le Bon, lettre du 2 juin 1832. — B. VAN DONINCK, *Obituarium Monasterii Loci Sancti Bernardi*, 28, 52 et 171, Lérins, 1901.

(1173) A.A. TONGERLO, sect. IV, 99, Fasc. 21, acte du 20 juin 1832 (original avec copie). L'élu fut confirmé par monseigneur Corselis, le 16 septembre 1834.

(1174) A.A. TONGERLO, sect. IV, 99, Fasc. 21, lettre de Vincent de Clercq, supérieur de la Communauté cistercienne de Saint-Bernard-sur-l'Escaut, qui, à partir de 1832, s'était regroupée à Bornem. — B. VAN DONINCK, *Obituarium*, p. 5.

(1175) A.A. TONGERLO, sect. IV, 98, fasc. 14, *Annotationes Ivonis Lebon*, Van Puttegem à Le Bon, 23 juin 1832.

Dès le 27 juin 1834, les réguliers de Belgique qui ne ressortissaient pas à un supérieur général de leur Ordre, furent placés sous la direction de monseigneur François Thomas Corselis, délégué et visiteur apostolique, vicaire général de Bruges. Comme les prémontrés avaient perdu leur abbé général, suite à la suppression de l'abbaye de Prémontré, ils furent encouragés par monseigneur Corselis à reprendre la vie régulière dans leur propre abbaye, ou, si cela n'était pas possible, dans une résidence temporaire. Dès 1834, l'abbaye d'Averbode avait reconstitué un premier noyau d'anciens religieux et monseigneur Corselis y érigea un noviciat où devaient être formés les nouvelles recrues destinées à la réintégration dans les abbayes supprimées (1176). Le 8 décembre 1835, le premier novice de l'abbaye de Tongerlo reçut l'habit blanc et le nom de religion Evermode en souvenir d'Evermode Du Champs, jadis curé de Tilbourg, paroisse d'origine du premier candidat, Pierre Hubert Backx, prêtre séculier du diocèse de Bois-le-Duc (1177). Pendant que les jeunes religieux s'initiaient à la vie norbertine, l'existence corporative de l'ancienne abbaye de Tongerlo fut sanctionnée par les autorités ecclésiastiques et, à partir du 2 mai 1838, l'on reprit la vie communautaire au château *Bossenstein* à Broechem, demeure temporaire des quelques jeunes qui y fixèrent leur résidence (1178). Presque tous les « anciens » religieux voulaient préserver le champ d'apostolat traditionnel des prémontrés et ne quittèrent pas leurs cures dans l'espérance qu'un jour les jeunes pourraient leur succéder. Le supérieur Arnould Van Puttegem mourut dans son presbytère (1179) le 26 mars 1839.

EVERMODE (Pierre, Hubert) BACKX né à Tilbourg le 10 décembre 1805, avait été ordonné prêtre à Münster en Westphalie, le 17 mars 1832 ; il devint assistant du curé de Loon-op-Zand, puis vicaire à Nuland, près de Bois-le-Duc (1180). Après son agrégation au « *corpus Tongerloense* », avant même la réintégration de l'ancienne abbaye, grâce à ses contacts avec Yves Le Bon, curé de Roosendaal (1181), Backx fut vêtu à Averbode le 8 décembre 1835 et prononça ses vœux perpétuels après un an et demi de noviciat, le 14 juillet 1837.

Nommé vicaire à Broechem le 2 novembre 1837, Backx fut chargé de l'aménagement du vieux manoir *Bossenstein* qui se trouvait sur le territoire de la paroisse et qu'on avait pu louer pour y reprendre la vie communautaire. Après l'entrée des premiers recrues, sortant de leur noviciat à Averbode, Evermode Backx leur enseigna un cours élémentaire d'Écriture sainte. Mais, le 11 octobre 1838, il fut envoyé à Essen pour y assister le curé-supérieur Arnould Van Puttegem, qui mourut quelques mois plus tard. Après le décès de ce dernier, les électeurs ayant été convoqués par monseigneur Corselis pour désigner, le 19 juin 1839, un nouveau supérieur, le choix de la majorité se porta, en un premier temps, sur le curé de Broechem, Jean Chrysostome Raemaekers qui faisait fonction de prier de la jeune Communauté. Or, celui-ci préférait ne pas quitter ses ouailles et son presbytère et dut, par conséquence, renoncer à la charge qu'on venait de lui confier, car monseigneur Corselis exigeait, que le supérieur se fixât de demeure chez ses confrères au château *Bossenstein*. Dans un second tour de scrutin, l'on désigna le jeune Backx, qui, lui, se déclara prêt à rejoindre les autres religieux dans leur résidence provisoire (1182).

(1176) A.A. TONGERLO, sect. IV, 99, Fasc. 21, Corselis à Norbert Dierckx, supérieur d'Averbode, 31 août 1835 (copie).

(1177) L. C. VAN DUICK, *Evermodus Backx, de tweede stichter van de abdij van Tongerlo. Bijdrage tot een levensschets (1835-1845)*, dans *De Lindeboom, Jaarboek Gemeentearchief Tilburg*, V, 159-204, Tilburg, 1981.

(1178) A.A. TONGERLO, sect. IV, *Classe Backx, Fasc. Broechem* : acte du 2 mai 1838.

(1179) W. VAN SPILBERCK, *Neerologium*, 57-58.

(1180) Les données biographiques concernant E. Backx figurent dans L. C. VAN DUICK, *Evermodus Backx*, dans *De Lindeboom*..., V, 160-164. — L.H.C. SCHUTJES, *Geschiedenis van het bisdom's -Heriogenbosch*, V, 232, Sint-Michiels-Gestel, 1876.

(1181) A.A. TONGERLO, *Registre Van Puttegem*, 10-11 et 13-14, lettres du 17 juin et du 3 septembre 1835 (copies). Ces lettres sont publiées dans L. C. VAN DUICK, *Evermodus Backx*, dans *De Lindeboom*..., V, 201, 202.

(1182) L. C. VAN DUICK, *Evermodus Backx*, dans *De Lindeboom*..., V, 179.

Le nouveau supérieur put ramener son petit troupeau, composé d'un vieillard infirme et de six jeunes chanoines, dans une partie des bâtiments de l'ancienne abbaye, bâtiments rachetés lors de la vente (1183) du 9 décembre 1839. La maison abbatiale fut aménagée pour recevoir les religieux et ceux-ci firent leur rentrée dans l'abbaye (1184) le 1<sup>er</sup> juillet 1840. Backx ne s'attacha pas seulement à faire revivre la présence norbertine dans l'enceinte de l'abbaye séculaire, il s'affaira aussi à redonner à l'établissement déchu la grandeur d'antan et le rayonnement apostolique de jadis. En mai 1847, l'on commença la construction de l'aile sud des bâtiments claustraux, le réfectoire et la bibliothèque (1185) et en 1852, le nonce Gonella, successeur de monseigneur Corselis comme visiteur apostolique des prémontrés, posa la première pierre d'une église néo-gothique (1186).

Le fougueux restaurateur supportait mal la tutelle du visiteur apostolique. Quand celui-ci, pour améliorer le niveau intellectuel et pour contrôler les aptitudes des nouvelles recrues, imposa un regroupement des novices et des théologiens à l'abbaye de Parc où ils seraient instruits par des professeurs de l'Université de Louvain, Backx, ultramontain par conviction ou par opportunisme, appuyé par Raphaël Fornari, nonce à Bruxelles, se rua à la défense de son autonomie en appelant à Rome contre son supérieur. Le voyage à Rome, qu'il entreprit en 1845, ne lui valut pas le résultat espéré, car les influences du cardinal Englebert Sterckx de Malines empêchèrent l'aboutissement de cette entreprise. Les efforts déployés lors de cette expédition pour récupérer l'ancien collège Saint-Norbert à Rome, délaissé par les prémontrés en 1817, se heurtèrent à un refus poli de la part de la Chambre Apostolique qui avait disposé des bâtiments en 1831 (1187).

Après la restauration de la hiérarchie catholique aux Pays-Bas, le 4 mars 1853, dans une ultime tentative pour obtenir la restitution du droit de patronage que l'abbaye de Tongerlo exerçait jadis sur nombre de paroisses situées dans le Brabant septentrional, le supérieur Backx reprit le chemin de Rome, le 19 novembre 1853, pour y plaider sa cause. Dans cette affaire encore, on le pria gentiment de ne pas perturber la bonne entente qui s'était finalement établie entre le clergé séculier et les réguliers (1188). Il entra dans son abbaye le 20 mars 1855, après une absence de 14 mois, au cours de laquelle il avait pris contact avec les prémontrés autrichiens et hongrois.

Evermode Backx avait certainement à cœur le redressement d'un gouvernement fédéral englobant toutes les abbayes de l'Ordre qui avaient survécu aux tourmentes précédentes. Pour la Belgique, il réussit à faire approuver, au mois de septembre 1848, l'érection d'une circarce de Brabant sous la direction d'un vicaire général (1189) ; mais cette réussite, réalisée dans le sillage de la restauration cistercienne, resta sans issue. En 1856, suite à une invitation de l'évêque de Soissons pour repeupler l'ancienne abbaye-mère de l'Ordre, Prémontré, Backx, en colla-

(1183) L'acte de vente passé devant le notaire Pierre Gilles Peeters de Westerlo le 9 décembre 1839 n'étant pas conservé aux archives abbatiales, on en retrouve une confirmation dans un acte postérieur passé le 15 juin 1852 devant le même notaire : A.A. TONGERLO, sect. IV, *Liasse Backx*, Fasc. E. — La description du lot récupéré se trouve dans l'hebdomadaire *L'abeille de la Campine. Journal politique, industriel et littéraire*, n° 32, 1<sup>re</sup> année, Turnhout, 7 août 1839, 4. — Voir aussi une annonce dans la *Feuille de Tournai, annonces et avis divers*, n° 141, dimanche 24 novembre 1839, 30<sup>e</sup> année.

(1184) A.A. TONGERLO, sect. IV, *Liasse Backx*. — Godefroid Mertens, *Plechtige wederintrede der Religieusen van Tongerlo in hunne Abdij den 1sten July 1840*. — A.A. TONGERLO, ms non coté : *Chronyk der Abdij van Tongerlo, beginnende het Jaer ons Heere 1835*.

(1185) A.A. TONGERLO, *Liasse Backx*, Fasc. 1840-1847 : lettre de monseigneur Corselis au supérieur Backx, du 5 mars 1847.

(1186) A.A. TONGERLO, *Liasse Backx*, Fasc. 13 : parchemin du 15 août 1852.

(1187) L. C. VAN DUICK, *Evermodus Backx*, dans *De Lindeboon...*, V, 185-188. — Pour le Collège Saint-Norbert voir : ARCHIVES VATICANES, *Segreteria di Stato, Rubrica 256, 49313/6* : résumé d'une lettre du nonce Gioachino Pecci au cardinal Lambruschini, 20 janvier 1845.

(1188) A.A. TONGERLO, *Liasse Backx*, *fardes Jus patronatus*.

(1189) ARCHIVES DE LA CONGRÉGATION DES EVÊQUES ET DES RÉGULIERS À ROME, dossier n° 14990.

boration avec son collègue d'Averbode, projeta et réalisa le retour au berceau de l'Ordre, mais malheureusement cette entreprise échoua (1190). Une nouvelle tentative d'implantation en France, dans l'ancienne abbaye de Mondaye, avorta suite au refus, en 1858, du Chapitre conventuel de Tongerlo (1191).

En dépit de certaines divergences de vue au sein de la Communauté, E. Backx réussit à établir une discipline régulière acceptable qui ne fut menacée que par les aspirations apostoliques d'un nombre de prêtres-religieux, frustrés par la disparition du travail pastoral dans les paroisses (1192). Lors de la réunion des supérieurs, tenue à Tongerlo le 5 juillet 1858, Evermode Backx obtint que son abbaye soit désignée comme le siège du noviciat commun pour les abbayes belges (1193). Le 4 juin de cette même année, le nonce M. E. Gonella, consacra l'église néo-gothique (1194). Le nonce appréciait probablement le zèle du supérieur de Tongerlo, car, à partir de 1860, celui-ci se donna la titre de délégué de la Visite Apostolique et Visiteur pour l'Ordre de Prémontré en Belgique (1195).

Evermode Backx se rendit à Rome une dernière fois pour y assister, le 29 juin 1867, à la canonisation des martyrs de Gorcum, dont deux religieux appartenaient à l'abbaye prémontrée de Middelburg, sur l'île de Walcheren. Le supérieur s'était dépensé pour la diffusion de leur culte et le financement de cet événement (1196).

Étenué et souffrant d'une faiblesse cardiaque, Backx succomba peu de temps après son retour (1197), le 28 octobre 1867.

Non sans raison, l'historien Waltman Van Spilbeeck, contemporain du supérieur Backx, a donné à ce dernier le titre bien mérité de second fondateur de l'abbaye de Tongerlo. Evermode Backx a non seulement rebâti une grande partie des édifices démolis, mais, au cours de son supérieurat, la Communauté s'était reconstituée et compta une soixantaine de religieux (1198).

Un portrait de ce supérieur, peint à Rome en 1854 par J. Portaels, est conservé à l'abbaye de Tongerlo (1199).

**JEAN CHRYSOSTOME (Louis Vital) DE SWERT** était né à Lierre, le 25 juillet 1834, sixième des neufs enfants de la famille de Pierre François De Swert et de Bègue Proost. Devenu orphelin en bas âge, le jeune Louis Vital fut d'abord placé dans un pensionnat à Malines, puis, en 1845, le curé Proost, oncle maternel et parrain du jeune orphelin l'accueillit au presbytère

(1190) B. WARZÉB, *L'abbaye de Prémontré au XIX<sup>e</sup> siècle. La tentative de restauration de l'abbaye de Prémontré au XIX<sup>e</sup> siècle en 1856-1857*, dans *Analecta praemonstratensia*, LVI, 101-102, Averbode, 1980. — L. C. VAN DUCK, *Le Père Edmond Boulbon et la tentative de restauration de l'abbaye de Prémontré*, dans *Création et Tradition à Saint-Michel de Frigolet*, dans *Actes du colloque historique 24-25 septembre 1983, Abbaye de Frigolet*, 41-48, Frigolet, 1984.

(1191) A. A. TONGERLO, *Liasse Backx*, Fasc. 1856-1860, lettre du père J. B. Van Hecke, s.j., au nom du nonce M. E. Gonella, 8 mars 1858. — *Ibidem* : acte capitulaire du 19 mars 1858.

(1192) A. A. TONGERLO, *Liasse Backx*, Fasc. 41, n° 1 : Décrets de la visite canonique effectuée par le nonce Gonella, 1<sup>er</sup> novembre 1857.

(1193) A. A. TONGERLO, *Liasse Backx*, Fasc. *Noviciat commun* : acte d'érection du noviciat commun par M. E. Gonella, nonce à Bruxelles et visiteur apostolique pour les prémontrés belges, 6 juillet 1858.

(1194) M. KOYEN, *Bij het 100-jarig bestaan der abdijkerk van Tongerlo* dans *Pro Nostris*, n° 4, 101-115, Averbode, 1958.

(1195) Ce titre fut employé par Evermode Backx au bas d'un décret, daté du 16 novembre 1860, par lequel les supérieurs prémontrés belges déposèrent le maître du noviciat commun. Un document du 16 novembre 1860 fut scellé d'un sceau en cire rouge portant les armes de l'abbaye de Tongerlo surmonté d'un chapeau abbatial et portant en latin le titre mentionné : A. A. TONGERLO, *Liasse Backx*, Fasc. *Noviciat commun*, acte du 1<sup>er</sup> décembre 1860.

(1196) A. A. TONGERLO, *Comptes du proviseur A. Frank*, 96.

(1197) W. VAN SPILBEECK, *Necrologium*, 219.

(1198) W. VAN SPILBEECK, *De abdij van Tongerlo*, 627.

(1199) P. LÉFÈVRE, *Les portraits conservés dans les abbayes norbertines de Belgique*, 7, Bruxelles, 1917.

de Westerlo, près de Tongerlo, et prit soin de la formation intellectuelle et spirituelle de son neveu (1200).

Reçu à l'abbaye de Tongerlo, Louis Vital De Swert fut vêtu de l'habit blanc le 31 octobre 1851 sous le nom de frère Jean Chrysostome, et prononça ses vœux solennels le 1<sup>er</sup> novembre 1853. Le 29 mai 1858, il fut ordonné prêtre par le cardinal Englebert Sterckx, archevêque de Malines. Le 15 août 1860, le supérieur Backx lui confia la chaire de Philosophie. En dépit de ses critiques du style de gouvernement et du comportement personnel du supérieur Backx (1201), De Swert fut placé par les supérieurs des abbayes belges à la tête du noviciat commun au moment où l'on venait de déposer le vertueux Henri Thys (1202).

Après le décès du supérieur Backx, le jeune maître des novices De Swert, qui était en faveur auprès du nonce Luigi Oreglia di Santo Stefano (1203), fut élu supérieur (1204) le 12 novembre 1867. Au cours de cette élection présidée par Vincenzo Vanutelli, délégué par le nonce (1205), les religieux souscrivirent une supplique adressée au Saint-siège demandant la restauration de la dignité abbatiale pour l'élu et pour ses successeurs (1206). Par un rescrit daté du 14 février 1868, la reprise de la tradition séculaire fut accordée (1207). On prit toutefois des dispositions pour ne pas indisposer les religieux de l'abbaye voisine d'Averbode (1208). Promu à la dignité abbatiale, à la grande satisfaction du nonce (1209), Jean Chrysostome De Swert fut béni, le 10 mai 1868, par C. A. Anthonis, évêque auxiliaire de Malines, assisté par André van Laarhoven, qui se plaçait dans la ligne ininterrompue des abbés prémontrés de l'abbaye de Berne en Brabant septentrional, et par Robert van Ommeren, abbé de l'abbaye cistercienne de Bornem (1210).

Marchant sur les traces de son prédécesseur, le jeune prélat se dépensa pour rétablir les liens

(1200) W. VAN SPILBECK, *De abdij van Tongerlo*, 630-636, chante les éloges de son supérieur exemplaire. — R. DE CUYPER, *Joannes Chrysostomus De Swert, vijftigste abt van Tongerlo (1867/68-1887). Een inleiding tot zijn leven en werken*, Mémoire de licence, XV-170 p., Louvain, 1981.

(1201) Voir le recours à la Sacrée Congrégation des évêques et des réguliers contre les conclusions de la visite canonique effectuée par le co-visiteur I. Scherpercel où celui-ci avait fait peu de cas des remontrances formulées, au nom de la Communauté, par J. C. De Swert et Ignace Van Spilbeck. ARCHIVES VATICANES, *Archivio della Nunziatura di Bruxelles, Posizione 18 : Visita Apostolica, sezione 2 : Rapporto del Visitatore*, pièce imprimée non datée.

(1202) Henri Thys, premier maître des novices du noviciat commun avait été nommé par le visiteur apostolique, le nonce M. E. Gonella, le 6 juillet 1858. Pour des motifs qui nous échappent, ce prêtre dont la conduite était irréprochable, fut déposé par un décret signé par Evermode Backx, comme délégué de la visite apostolique, et par les supérieurs belges, le 16 novembre 1860 : A.A. TONGERLO, *Liasse Backx*, (original), alors que W. VAN SPILBECK, *De abdij van Tongerlo*, 631 allègue une résignation pour raison de santé. — J. C. De Swert fut nommé par décret du 12 décembre 1860 signé par les mêmes supérieurs : A.A. TONGERLO, *Liasse Backx*, (original).

(1203) Peu de temps avant le décès du supérieur Backx, le nonce, dans une lettre du 9 septembre 1867 qui lui est adressée, le pria de lui envoyer le maître des novices De Swert pour un entretien. A.A. TONGERLO, *Liasse Backx*, fûrde 1860-1867. Le 24 novembre suivant il fit les éloges de De Swert dans une dépêche au cardinal Antonelli, ARCHIVES VATICANES, *Archives de la Congrégation des Religieux*, 40.

(1204) De Swert ne fut élu qu'au quatrième tour de scrutin ; il avait comme principal concurrent Henri Thys qui, jusqu'à la fin, retint un bon nombre de suffrages : ARCHIVES VATICANES, *Archivio della Nunziatura di Bruxelles, Posizione 18 : Visita Apostolica, sezione 2 : Premostratensi di Tongerlo*, acte du 12 novembre 1867.

(1205) A.A. TONGERLO, *Liasse De Swert, Fardé Vanutelli, Processus verbalis electionis*, Tongerlo, 12 novembre 1867.

(1206) A.A. TONGERLO, *Liasse De Swert*, n° 1, minute de la supplique.

(1207) A.A. TONGERLO, *Epistolae fr. Joannis Chrysostomi De Swert*, 9, copie de la supplique et du rescrit.

(1208) Le nonce Oreglia di Santo Stefano avait chaudement recommandé à son chef le cardinal J. B. Antonelli, secrétaire d'État et protecteur de l'Ordre de Prémontré, la concession de la dignité abbatiale au supérieur De Swert. Antonelli avait passé la dépêche du nonce datée du 24 novembre 1867, au préfet de la Congrégation des évêques et des réguliers, le cardinal Quaglia, en date du 30 novembre 1867 : ARCHIVES VATICANES, *Archivio della S. Congregazione dei Vescovi e Regolari*, dossier n° 47.481. — Suite à une remarque ajoutée par I. Scherpercel, jadis co-visiteur, à son consentement au sujet de la concession de la dignité abbatiale à De Swert, le nonce fut mis au courant de la men de cette concession : Rome accorderait sans difficulté le rétablissement de la dignité abbatiale à Averbode dès que les religieux de cette abbaye en feraient la demande.

(1209) Voir le *Decretum executoriale* du nonce daté du 3 avril 1868 : A.A. TONGERLO, *Epistolae fr. Joannis Chrysostomi De Swert*, 10.

(1210) S. DAEMS, *Plechtige zegening van den hoogwaardigen heer Joannes Chrysostomus De Swert als eerste abt der herstelde abdij van Tongerlo*, 10 mei 1868, Herentals, 1868, 10 pages.

fédéraux traditionnels qui, jadis, unissaient dans une structure hiérarchique les monastères autonomes de l'Ordre de Prémontré. Dès 1868 il prit contact avec les abbayes prémontrées sises dans les pays de la monarchie austro-hongroise à l'effet de rebâtir l'unité de l'Ordre sous un seul abbé-général. Pour en arriver à ce résultat, il fallait, selon De Swert, demander à Rome la constitution d'un visiteur, ayant juridiction dans toutes les abbayes de l'Ordre de Prémontré et auquel serait confié la visite canonique de toutes les maisons norbertines. Après cette tournée de visites, les abbés prémontrés se réuniraient en Chapitre général pour y élire un abbé général (1211). Les projets de De Swert rencontrèrent le désir d'union des abbés de l'empire autrichien et devinrent effectifs lors de la réunion d'un Chapitre général à Vienne où les délégués, parmi lesquels les représentants des abbayes belges De Swert de Tongerlo et Nélo d'Averbode, se rencontrèrent du 15 au 18 mars 1868 pour élire l'abbé Jérôme Zeidler de Strahov-Prague abbé général, en vue de sa participation au Concile Œcuménique de Vatican I qui venait d'être convoqué (1212). Après la mort de l'abbé Zeidler, le 1<sup>er</sup> mars 1870, le mouvement de réunion se ralentit et fut interrompu au niveau du rapprochement international. Entretemps, l'on aboutit à la consolidation des liens existants entre les abbayes belges : le 16 juin 1876, le pape approuva l'érection de la circarie de Brabant et l'abbé De Swert fut nommé visiteur de la circarie, toutefois sous la supervision du nonce apostolique de Bruxelles qui, à défaut d'un abbé général, restait investi des prérogatives générales (1213).

Sous la présidence du nonce de Vienne, Séraphin Vannutelli, qui pendant plusieurs années, alors qu'il était nonce à Bruxelles, avait eu sa part dans la direction des prémontrés belges, la tradition des Chapitres généraux fut reprise. Muni d'un décret de la Sainte Congrégation pour les évêques et les réguliers (1214) du 3 août 1883, les pères capitulaires élurent abbé général, Sigismond Stary, abbé de Strahov, le 2 octobre 1883, et Jean Chrysostome De Swert vicaire de l'abbé général pour la circarie de Brabant (1215). Ce dernier, à vrai dire, s'était taillé la part du lion dans toute l'affaire de la restauration de l'unité de l'Ordre de Prémontré (1216).

Les autres activités de l'abbé De Swert apparaissent au fil de son abondante correspondance (1217). Notons, parmi les plus importantes : la révision des livres liturgiques de l'Ordre (1218), la mise en pratique des statuts de l'Ordre et le port de l'habit religieux par les pré-

(1211) Appuyé par le nonce Cattani, visiteur apostolique et au nom du cardinal J. B. Antonelli, De Swert exposa, dans une lettre du 4 septembre 1868 adressée à tous les abbés et supérieurs de l'Ordre, le projet de réunion des abbayes sous un seul chef : A.A. TONGERLO, *Epistolae fr. Joannis Chrysostomi De Swert*, 23 (minuete).

(1212) Les abbés de l'empire autrichien avaient, dès 1852, prié le Saint-Siège d'unir leurs abbayes sous un seul visiteur. Cette requête ne put être exaucée parce que Rome venait de placer tous les monastères austro-hongrois sous la direction du cardinal Frédéric prince de Schwarzenberg, archevêque de Prague, nommé visiteur apostolique. La conduite du cardinal manquait de doigté. Le 27 mars 1868. Rome avait consenti à nommer deux vice-visiteurs. C'étaient l'abbé Jérôme J. Zeidler de Strahov et Maximilien Liebsch, abbé de Tepl : A.A. TONGERLO, *Epistolae fr. Joannis Chrysostomi De Swert*, 23-24, lettre du 23 septembre 1868 (copie). — Sur la réforme en terre d'empire voir ÉLÉONORE UHL, *Dominik Anton Lebschy, Abt von Schlägl und Landeshauptman von Oberösterreich* dans *Schlägler Schriften I*, 33-40, Linz, 1971 ; O. PARTIEL, *Abt Lorenz Müller und das Stift Wilten 1888-1906*, 32, Innsbruck, 1974.

(1213) L'approbation pontificale fut communiquée moyennant un décret de la Sacrée Congrégation pour les évêques et les réguliers, datée du 4 juillet 1876 : A.A. TONGERLO, *Epistolae fr. Joannis Chrysostomi De Swert*, 216. — À noter que De Swert fut nommé *Visitor provincialis* pour une durée de six ans. En 1882 il fut confirmé dans cette charge pour six autres années.

(1214) R. DE CUYPER, *Joannes-Chrysostomus De Swert*, 141, note 32.

(1215) *Protocolum capituli generalis Sacri Ordinis Praemonstratensis Canonicoorum Regularium... 1883*, Prague, 1883.

(1216) ARCHIVES DU MONASTÈRE DE BONLIEU, *Liasse De Swert*, 10 octobre 1883, lettre de De Swert à la prieure de Bonlieu, qui cite les paroles de l'abbé général Stary. — Cf. R. DE CUYPER, *Joannes-Chrysostomus De Swert*, 143, note 39. — Le rôle de De Swert fut mis en relief par le fait que l'abbaye de Tongerlo, après la suppression de l'abbaye de Prémontré, devint le centre vital de l'Ordre lors du renouveau du 19<sup>e</sup> siècle : H. LENTZE, *Die Verfassung des Prämonstratenserordens und die Wandlungen im weltlichen Bereich* (Forschungen zur Rechts- und Kulturgeschichte, I), 34, Innsbruck, 1964 ; R. PALMB, *Die Beziehungen des Stiftes zur Diözese*, dans : *850 Jahre Praemonstratensersifj Wilten*, 141, Innsbruck, 1988.

(1217) Voir A.A. TONGERLO, *Liasse De Swert*, et *Epistolae fr. Joannis Chrysostomi De Swert*.

(1218) J. C. DE SWERT, *Schemata revisitanis breviarit et missalis Ordinis Praemonstratensis*, Tongerlo, 1886.

montrés-curés (1219), la récupération du Collège Saint-Norbert de Rome (1220), l'entrée dans l'Ordre unifié de Prémontré de la Congrégation autonome dite de la Stricte Observance fondée par Edmond Boulbon à l'abbaye de Frigolet (1221), la rentrée des religieuses de Bonlieu dans le bercail de l'Ordre (1222). Adeptes de la discipline claustrale, De Swert, dans sa propre abbaye, exigeait une observance rigoureuse des pratiques ascétiques. Grand érudit, il favorisait de toutes ses forces la culture de la science (1223). Sous son gouvernement, l'on parvint, non sans d'énormes sacrifices, à achever l'aménagement de la nouvelle église et à s'acquitter des dettes contractées pour cette entreprise (1224). L'augmentation du nombre de recrues nécessita l'agrandissement des bâtiments claustraux par l'érection de l'aile nord en 1868. Malgré ses occupations multiples et son assiduité à la prière chorale, l'abbé De Swert, s'adonnait à la poésie latine et à d'autres créations littéraires (1225). Enfin, il réussit à réimplanter en Angleterre l'Ordre de Prémontré qui y avait été supprimé au XVI<sup>e</sup> siècle (1226).

De retour d'une visite canonique effectuée chez les religieuses de Bonlieu à la demande de l'évêque de Valence, il descendit chez son ami Ignace Van Spilbeeck, recteur des religieuses cisterciennes de Solielmont (1227). Il y fut frappé d'apoplexie et y mourut (1228) le 8 mai 1887. Ses funérailles, célébrées par Gommaire Crets, abbé d'Averbode, eurent lieu à l'abbaye de Tongerlo le 13 mai. L'abbé général Stary écrivit à cette occasion : « *La mort m'a privé de mon plus ferme appui dans les difficultés de ma charge... il fut un homme supérieur... un des plus éminents religieux que l'Ordre de Saint Norbert ait produits jusqu'à ce jour* » (1229).

Ses armoiries se lisent : sur un champ d'or écartelé dans 1 et 4 un cœur transpercé surmonté d'une petite croix de gueules, dans 2 et 3 chevrons de gueules. Sa devise était *Mitis et humilis corde* (1230) son portrait peint par A. Thomas, est conservé à l'abbaye (1231).

**THOMAS (Louis) HEYLEN** était né à Kasterlee (1232) le 5 février 1856. Dès ses plus jeunes années, il se fit remarquer par une intelligence hors du commun. Issu d'une humble famille campinoise, il réussit à être admis à l'École apostolique, nouvellement érigée par les jésuites

(1219) *Acta et decreta capituli circariae Brabantiae Ordinis Praemonstratensis*, 77, 1879, 1884, Tongerlo, 1874. — R. DE CUYPER, *Joannes-Chrysostomus De Swert*, 45-55.

(1220) A.A. TONGERLO, *Liase De Swert, Furdas Auvray, Van Den Bruel, de Turck*. R. DE CUYPER, *Joannes-Chrysostomus De Swert*, 56-75. — Cf. L. C. VAN DUCK, *Chronicon*, dans *Analecta Praemonstratensia*, LVIII, 359-360, Averbode, 1982.

(1221) Frigolet, abbaye prémontrée, en France dép. des Bouches-du-Rhône, diocèse Avignon. — R. DE CUYPER, *Joannes-Chrysostomus De Swert*, 118-128.

(1222) R. DE CUYPER, *Joannes-Chrysostomus De Swert*, 77-102.

(1223) Voir surtout Ignace VAN SPILBEECK, *Jean-Chrysostome De Swert, prêtre de l'abbaye de Tongerlo, vicaire-général de l'Ordre de Prémontré. Notice biographique*, Namur, 1887.

(1224) Dans son rapport du 1<sup>er</sup> février 1870, le nonce Giacomo Cattani rappela les exorbitantes dépenses que le supérieur Backx avait faites dans son effort, un peu mégalomane, de rebâtir l'abbaye dans son ancienne splendeur : ARCHIVES VATICANES, *Archives S. Congrégation des Religieux*, p. 40, n<sup>o</sup> 270, 2. — De Swert vendit tableaux et manuscrits précieux et voulut se défaire de la copie de la « Dernière Cène » par Léonard de Vinci afin de réaliser ces objets d'art : A.A. TONGERLO, *Epistolae fr. Joannis Chrysostomi De Swert*, 7, 27, 130, 148, 150.

(1225) J. C. DE SWERT, *Sancta Vivia Perpetua martyr*, s.l. et s.d. — *Acta et Epistolae Sancti Ignatii martyris. Carmen*, Namur, 1883. — *Vita metrica sancti patris Norberti*, Namur, 1886. — S. DAEMS, *Amplissimi ac reverendissimi domini fr. Joannis Chrysostomi De Swert... Carmina, anecdota et dispersa*, Tongerlo, 1889.

(1226) M. GASPARD, *L'abbaye de Tongerlo et la restauration de l'Ordre de Prémontré en Angleterre* : Crowle, Spalding, Manchester, Louvain, 1905. — R. DE CUYPER, *Joannes-Chrysostomus De Swert*, 105-116.

(1227) U. BERLIÈRE, *Monasticon Belge*, 1, 384-391, Maredsous, 1890-1897.

(1228) W. VAN SPILBEECK, *Necrologium*, p. 92.

(1229) A.A. TONGERLO, *Liase De Swert, Farde Lettres de condoléance*.

(1230) W. VAN SPILBEECK, *De wapenschilden der abten van Tongerlo*, dans *Norbertijnsche Mengelingen*, 14-15, Anvers, 1881.

(1231) P. LEFÈVRE, *Les portraits conservés dans les abbayes norbertines de Belgique*, 17, Bruxelles, 1917.

(1232) Prov. d'Anvers, cant. d'Herentals.

à Turnhout en vue de former de futurs missionnaires. En trois ans, il y parcourut le cycle complet des humanités avec le plus grand succès (1233). Son idéal missionnaire était encore très vivant et s'orientait vers la reconquête des îles britanniques pour le catholicisme, quand il reçut l'habit blanc à l'abbaye de Tongerlo, le 28 août 1875, et son nom de religion : Thomas de Cantorbéry. Après sa profession religieuse le 28 août 1880, il fut ordonné prêtre, le 11 juin 1881, par monseigneur Van den Branden de Reeth, évêque auxiliaire du cardinal Deschamps (1234). L'abbé De Swert envoya Thomas Heylen à Rome pour y parfaire ses études philosophiques et théologiques. Au mois de juillet 1883, il fut promu, à l'Université grégorienne, docteur en Philosophie, alors que le 28 juillet il fut choisi pour défendre, en présence du pape Léon XIII, des thèses de *universa philosophia* (1235). Continuant à Rome ses études théologiques, il obtint le doctorat (1236) le 7 juillet 1886. Dès son retour à Tongerlo, il enseigna la philosophie jusqu'en 1897.

Le prêtre De Swert étant mort, le 8 mai 1887, les religieux de Tongerlo élurent pour lui succéder, le 1<sup>er</sup> juin 1887, Thomas Heylen, alors âgé de trente et un ans. La bénédiction abbatiale lui fut conférée le 1<sup>er</sup> juillet suivant. Il choisit pour devise *Prudenter et simpliciter* et pour armes : sur un champ écartelé, dans 1 et 4 un serpent en pal de pourpre sur or, et dans 2 et 3 un pigeon en argent sur azur (1237).

Son abbatiat fut marqué par un nouvel essor donné aux études. Il continua à enseigner nonobstant les obligations de la prélatrice. Il inaugura les *disputationes sabbatinae* de chaque quinzaine et envoya cinq de ses religieux à Rome, pour y suivre les cours à l'Université grégorienne. Grand dévôt de l'eucharistie, il établit, dès 1888, la Confrérie de la Messe Réparatrice que le pape Léon XIII érigea en archiconfrérie (1238) le 18 juillet 1890. Cette initiative apostolique se répandit grâce à la revue *Het Offer*, appelée à partir de 1898 *Het Heilig Misoffer*, et fut le point de départ des activités apostoliques de l'abbaye.

Il fut nommé, dès le 28 novembre 1887, vicaire de l'abbé général pour la circonscription de Brabant (1239) qui comprenait les abbayes de Belgique et des Pays-Bas. Sa sollicitude s'étendit à toute la famille norbertine. Continuant le travail qu'il avait entamé sous l'abbatiat du prêtre De Swert et en collaboration avec lui, Heylen aboutit à la publication d'une série de livres liturgi-

(1233) P. J. DU CEUSTER, *Herinneringen uit de jeugd van Mgr. Heylen*, Turnhout, 1941.

(1234) E. J. JANSSEN, *Monseigneur Thomas-Louis Heylen, évêque de Namur. Son action sociale et religieuse pendant vingt ans d'épiscopat*, 142, Namur, 1924. — H. LAMY, *In Memoriam S. Exc. Monseigneur Th. L. Heylen, Révérendissime Evêque de Namur*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XVIII, 161-169, Tongerlo, 1942.

(1235) *Theses ex universa philosophia quas auspice patrono ac praeside Leone XIII P.M. in aedibus vaticanis propugnabit Thomas Heylen e Sacro Ordine Praemonstratensi pontificiae universitatis Gregorianaee alumnus, V. Kal. Augusti an. MDCCCLXXXIII*, Rome, 1883. — Voir le compte-rendu de cet événement e.a., dans *The Catholic Times*, du 4 août 1883.

(1236) H. LAMY, *In Memoriam Mgr. Heylen*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XVIII, 163-164, Tongerlo, 1942.

(1237) L'élection se fit le 1<sup>er</sup> juin 1887 sous la présidence de l'abbé Alexandre van Put de Grimbergen, suppléant de Louis Franck, abbé de Parc, religieux de Tongerlo, auquel l'abbé général avait confié, par lettre du 14 mai 1887, la charge de vicaire de l'abbé général, en l'autorisant à se faire remplacer par un autre abbé en raison de sa maladie. Dans une lettre du 20 mai, l'abbé général Stary fit savoir au prieur Yves Aertjens de Tongerlo que l'abbé de Grimbergen viendrait présider au lieu de Louis Franck. Gommaire Crets abbé d'Averbode fit fonction de secrétaire du Chapitre d'élection. Il y avait 57 religieux avec droit au vote, mais quatre étaient absents et deux seulement, Vital van den Bruel, procureur général à Rome, ainsi que Mathieu Smith, résidant en Angleterre, votèrent par procurator. Thomas Heylen, qui avait été appelé au chevet de l'abbé De Swert mourant, obtint, dès le premier tour de scrutin 35 des 55 voix. Le Chapitre décida de ne pas publier les noms des autres candidats : A.A. TONGERLO, *Liasse Heylen, Farde Election*, minute et copie du protocole de l'élection.

(1238) N.N., *Archiconfrérie de la Ste Messe réparatrice érigée canoniquement dans l'église abbatiale de Tongerlo de l'ordre de Prémontré*, Tongerlo, 1906.

(1239) A.A. TONGERLO, *Liasse Thomas Heylen*, acte du 28 novembre 1887. — L'abbé Heylen se dépensait encore à cette époque pour le repeuplement par ses religieux de l'ancienne abbaye prémontrée de Arnstein près de Coblenze en Allemagne : N. BACKHUND, *Monasticon Praemonstratense*, I<sup>o</sup>, 172-175, Berlin, 1983. — A.A. TONGERLO, *Liasse Thomas Heylen, Farde Arnstein*. — Une fondation bénédictine venait d'échouer : Daniel MISSONNE, *Préhistoire de Maredsous*, dans *Revue Bénédictine*, 93, 270-292, Maredsous, 1983.

ques entièrement révisés du rite prémontré (1240). Ce fut grâce à sa douceur très énergique qu'il réussit à faire rentrer dans le bercail de l'Ordre, la congrégation de la primitive observance fondée par le père Edmond Boulbon (1241). En tant que vicaire de l'abbé général, Heylen convoqua deux Chapitres provinciaux : le premier fut célébré à Tongerlo en 1890, le deuxième à Grimbergen (1242) en 1891. Ce fut encore à la suite de ses demandes que les abbés de l'Ordre unifiés se retrouvèrent, au mois de juin 1889, à Tongerlo pour y discuter, au cours d'un Chapitre général, de l'édition des bréviaires et des missels révisés (1243).

Le nombre élevé de religieux-prêtres nécessitait une adaptation des champs d'apostolat, surtout parce que la pastorale paroissiale traditionnelle n'occupait plus qu'une poignée de curés. Le Saint-Siège, mis au courant par les canaux diplomatiques belges, du désir des prémontrés de s'engager dans l'aventure congolaise, invita l'abbé de Tongerlo à envoyer des missionnaires dans la région de l'Uele au Congo (1244). La Congrégation de la Propagande ayant érigé le territoire confié aux prémontrés de Tongerlo en préfecture apostolique le 12 mai 1898, les premiers missionnaires prirent le départ le 6 juin suivant. Pour cette nouvelle œuvre apostolique, l'on décida d'accepter, à partir de 1897, des frères convers (1245).

La renaissance de l'Ordre de Prémontré en Angleterre, lancée dès 1872 par le prélat De Swert, trouva dans le prélat Heylen un fervent promoteur. En 1889, ses efforts furent couronnés par l'érection d'un prieuré *Corpus Christi* à Manchester (1246).

L'abbé Heylen présida l'élection des prélats de Postel, de Grimbergen et de Parc (1247). Il fut même autorisé, exceptionnellement, à conférer la bénédiction abbatiale à ce dernier (1248). Soucieux du bien-être de tous les membres de l'Ordre, Th. Heylen, dans le sillage de son prédécesseur, prêta une attention toute particulière à la branche féminine de l'Ordre. Il lui fut concédé de consacrer l'église du couvent des norbertines à Neerpelt (1249) et à Bonlieu (1250), et de conférer la dignité abbatiale à la prieure de ce dernier monastère (1251).

Léon XIII, qui, alors qu'il était nonce à Bruxelles de 1843 à 1846, avait eu, en tant que visiteur

(1240) *Schema revisionis Breviarum et missalis ordinis Praemonstratensis*, Tongerlo, 1886. — THOMAS HEYLEN, *Prosaë et sequentiæ ex veteri missali ordinis desumptæ*, Tongerlo, 1893. — A. A. TONGERLO, *Liasse Heylen. Fardæ Novum Breviarium. — Breviarium Praemonstratense jussu ac auctoritate Illustrissimi Damini Generalis Sigismundi Stary et capituli generalis 1889 editum*, Westmalle, 1896. — *Missale ad usum Canonici Praemonstratensis Ordinis jussu et auctoritate... Sigismundi Stary et Capituli Generalis 1889 editum*, Westmalle, 1900.

(1241) B. ARDURA, *Au centre de la fusion de la congrégation de France et l'Ordre de prémontré, le chapitre d'union de 1896. Impression d'un invité, le Père Denis Bonnefoy, pro-visiteur apostolique des Prémontrés de la congrégation de France, dans Analecta Praemonstratensia*, LX, 85-115, Averbode, 1984.

(1242) *Acta capituli circariæ Brabantiae celebrati in abbacia Tongerloensi diebus 30 junii et 1 julii 1890*, Tongerlo, 1890. — *Acta et decreta capituli circariæ Brabantiae celebrati in abbacia Grimbergensi diebus 27 et 28 aprilis 1891*, Tongerlo, 1891.

(1243) *Protocollum Capituli Generalis sacri ac candidi Ordinis Praemonstratensis celebrati in cononia Tongerloënsi in Belgio diebus 17 et sequentibus junii 1889*. — Au cours de ce Chapitre l'abbé Heylen avait été confirmé dans sa charge de vicaire de l'abbé général pour la circaræ de Brabant : *Protocollum*, sess. VI.

(1244) L'affaire de la mission congolaise fut mise en marche par une série de lettres adressées par un prémontré belge, qui ne révèle par son nom. Il expose à un directeur du ministère belge des affaires étrangères le désir de plusieurs religieux de s'engager dans l'apostolat missionnaire. Voir ARCHIVES DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES À BRUXELLES, M. 573/65, *Prémontrés*, lettre du 1<sup>er</sup> août 1894. — Voir W. FRANÇOIS, *De Missie van de abtjij van Tongerlo in Kongo (1898-1911)*, mémoire de licence, 22-27, Katholieke Universiteit te Leuven, 1985. — Les notices biographiques des premiers missionnaires, rassemblées par Norbert Gevaerts et se trouvant aux A. A. TONGERLO, *Liasse Uele-Missie*, III, furent reproduites, augmentées ou corrigées par W. FRANÇOIS, *De Missie...*, mémoire de licence, 140-146.

(1245) ARCHIVES DE LA PROPAGANDE FIDE À ROMÉ, n° 28335, rub. 142.

(1246) M. GASPARD, *L'abbaye de Tongerlo et la restauration de l'Ordre de Prémontré en Angleterre*, Louvain, 1905.

(1247) A. A. TONGERLO, *Liasse Thomas Heylen*, compte-rendu de ces élections du 20 octobre 1890, 16 février 1897 et 20 mai 1897.

(1248) A. A. TONGERLO, *Liasse Thomas Heylen*, acte du 29 mai.

(1249) Prov. du Limbourg, cant. de Neerpelt, couvent transféré en 1955 à Veerte, prov. Anvers, cant. de Westerlo : cf. N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, III, 349-350, Straubing, 1956. — A. A. TONGERLO, *Liasse Thomas Heylen*, acte du 14 janvier 1898.

(1250) Bonlieu couvent près de Montlillmar, France, département de la Drôme. — Cf. N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, III, 336-337. — A. A. TONGERLO, *Liasse Thomas Heylen*, acte du 28 août 1899.

(1251) A. A. TONGERLO, *Liasse Thomas Heylen*, acte du 4 septembre 1899.

apostolique, soin de favoriser la renaissance de l'abbaye de Tongerlo, avait gardé au cours de son long pontificat une certaine estime pour les prémontrés. Lors de ses études romaines, Heylen semble avoir fait impression sur le pontifice qui aurait voulu se servir des capacités linguistiques et administratives de ce jeune prémontré flamand en lui confiant une charge à la curie romaine. Heylen avait réussi à se soustraire à des responsabilités qu'il jugeait incompatibles avec les devoirs que ses religieux lui avaient imposés en le choisissant comme abbé. Après la mort de monseigneur Decrolière, Thomas Heylen, que le pape appelait affectueusement son *caro fra Tommaso*, fut promu au siège épiscopal de Namur (1252). Les bulles de provision furent expédiées le 23 octobre 1899 et le sacre du nouvel évêque eut lieu à Namur, le 30 novembre suivant. Le cardinal Goossens officia assisté des évêques Stillemans de Gand et Doutreloux de Liège (1253).

Du vivant de Léon XIII, l'éventualité d'être appelé à Rome pour y occuper un poste à la curie restait réelle (1254). L'élévation à la direction d'un diocèse n'avait pas tué le religieux en Th. Heylen. Son train de vie restait marqué du rythme de la vie claustrale (1255). Par ailleurs, son autorité morale à l'intérieur de son Ordre était d'une telle envergure que peu de décisions furent prises sans qu'il soit au moins consulté (1256).

Thomas Heylen mourut le 27 octobre 1941, à l'âge de quatre-vingt-six ans, après un abbatiat de douze ans et un épiscopat de quarante-deux ans. Deux portraits de Thomas Heylen sont conservés à Tongerlo, l'un peint par F. Mortelmans en 1893, l'autre par C. Theunissen (1257).

**ADRIEN (Léopold, Corneille, Joseph) DECKERS** était né à Nieuwmoer (1258) le 30 avril 1847. Il fit ses humanités au collège d'Herentals (1259). Admis à la vêtüre à l'abbaye de Tongerlo le 15 octobre 1865, il y fit profession le 15 octobre 1867, et fut ordonné prêtre à Bruxelles par le nonce Giacomo Cattani, le 23 septembre 1871. Immédiatement, Adrien Deckers fit son entrée dans les rangs des supérieurs subalternes. En 1871, l'abbé De Swert lui confia le contrôle

(1252) L'annonce de la nomination avait été faite le 16 septembre par le nonce Aristide Rinaldini. La lettre est reproduite dans J. E. JANSSEN, *Monseigneur Thomas-Louis Heylen, évêque de Namur*, 116, Namur, 1924. — E. REMBRAY, *Les remaniements de la hiérarchie épiscopale et des suaves épiscopaux en Belgique au XIX<sup>e</sup> siècle*, 163-167, Bruges, 1904.

(1253) H. LAMY, *In memoriam S. Exc. Mgr. Th. L. Heylen*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XVIII, 165, Tongerlo, 1942.

(1254) Une lettre de l'évêque Heylen au prélat Deckers de Tongerlo, datée du 10 mai 1906, révèle que le pape Pie X, au cours d'une audience du jour précédent, avait rassuré Heylen : la menace d'être appelé à Rome avait cessé, le pape n'avait pas besoin de lui, car il y avait déjà trop d'évêques et de cardinaux à Rome : A. A. TONGERLO, *Liasse Adrien Deckers, Fardes Correspondance*, lettre du 10 mai 1906.

(1255) Hiver comme été, l'évêque de Namur se levait chaque jour à trois heures du matin et allait prendre son repos à vingt heures : H. LAMY, *In memoriam S. Exc. Mgr. Th. L. Heylen*, dans *Analecta Praemonstratensia*, XVIII, 166, Tongerlo, 1942. — Dans son rapport au secrétaire d'État Merry del Val, le nonce de Bruxelles, en préparation de la nomination d'un successeur à Malines de l'archevêque Goossens, fit valoir contre la candidature de Th. Heylen, cet ordre du jour qui semblait peu convenir au futur archevêque : R. BOUNDENS, *De benoeming van Mgr. Mercier tot aartsbisschop van Mechelen*, dans *Collationes*, 16, 468-475, Gand, 1986. — J. ART, *Les réunions des évêques de Belgique (1884-1900) vues à travers les archives de la Nonciature de Bruxelles*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, LI, 220-221, Rome, 1981, situe la nomination de Heylen dans le cadre du centralisme romain qui ne réserve aux ordinaires qu'« un pouvoir consultatif et exécutif ». Il qualifie l'évêque de Namur de « religieux, absorbé par ses activités dans le cadre des Congrès eucharistiques ». — Voir toutefois sur les activités de Thomas-Louis Heylen comme évêque de Namur : N. J. WEVENS, art. *Heylen, Thomas, Ludovicus, abr. van Tongerlo en bisschop van Namen*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 6, Bruxelles, 1974 ; A. SIMON, *Heylen (Thomas-Louis)*, dans *Biographie Nationale*, XXXII, 295-299, Bruxelles, 1964 ; A. HAQUIN, art. *Heylen (Thomas-Louis)* dans *D.H.G.E.*, XXIV, 353-357, Paris, 1991. — Sur l'attitude de Th. Heylen vis-à-vis des apparitions de Beauraing, voir C. J. JOSSE, *Thomas-Louis Heylen, 26<sup>e</sup> évêque de Namur... confronté aux apparitions de Beauraing* (Dossiers de Beauraing, 1), Beauraing, 1981.

(1256) Jusqu'en 1924 l'évêque Heylen continua à remplir la charge de vicaire de l'abbé général pour la circonscription de Provence. Il fut invité à participer aux assises des Chapitres généraux et se préta à remplir le rôle d'arbitre lors de certaines questions disputées, p.ex. la controverse au sujet de la compétence du préfet apostolique de Buta : voir W. FRANÇOIS, *De missie van de abdij van Tongerlo in Kongo (1898-1911)*, 125-126, mémoire de licence, Louvain, 1985.

(1257) P. LUPPÉRIER, *Les portraits conservés dans les abbayes norbertines*, 26, Bruxelles, 1917.

(1258) Lieu-dit à Kalmthout, prov. d'Anvers, cant. de Brecht.

(1259) Jan COOLS, *Geschiedenis van het College van Herentals*, 532, Herentals, 1984.

de la discipline religieuse et, l'année suivante, le plaça à la tête du noviciat commun et le nomma sous-prieur. En 1876, au moment de la rentrée à Tongerlo de Waltman Van Spilbeeck qui venait de terminer son séjour comme prieur à l'abbaye de Parc, Deckers lui céda la charge de sous-prieur, pour se consacrer exclusivement à la formation des novices.

À son retour de Rome, où il venait de négocier l'entreprise missionnaire de l'abbaye de Tongerlo (1260), Thomas Heylen confia à Adrien Deckers la direction de la mission congolaise. Ce dernier, qui venait de célébrer ses vingt-cinq ans de service comme maître du noviciat commun, fut élevé à la dignité d'abbé titulaire grâce à une concession spéciale de Léon XIII. Il reçut la bénédiction abbatiale que lui conféra Thomas Heylen (1261) le 19 mars 1898. Mais si l'on avait un supérieur religieux, on n'avait pas encore un ordinaire du lieu qui dirigerait, au nom du Saint-Siège, l'évangélisation de la région de l'Uelé. Le préfet de la Congrégation pour la Propagation de la Foi, Ledochowski, se vit donc obligé de demander par lettre le nom d'un candidat idoine (1262). Heylen, par retour de courrier, avança la candidature de l'abbé titulaire Adrien Deckers, qui fut nommé (1263) le 24 mai 1898.

L'élan généreux des cinq premiers missionnaires l'emportait de loin sur leur résistance physique. Parti le 6 juin 1898, Adrien Deckers dut être évacué d'urgence et arriva à Anvers le 18 juin 1899. Il survécut grâce à sa constitution robuste, alors que ses compagnons de voyage succombèrent peu de temps après (1264). L'abbatiate de Tongerlo étant devenu vacant par la promotion de Thomas Heylen à l'évêché de Namur, la Communauté élut pour lui succéder, le 14 novembre 1899, l'abbé titulaire Adrien Deckers (1265). Les problèmes concernant la mission congolaise furent le souci constant du prélat. Quoiqu'il y eût sur place un préfet apostolique, ce fut, en fait, l'abbé de Tongerlo qui continua à diriger l'entreprise missionnaire. Car, d'un côté, il avait vécu personnellement tous les hasards de l'œuvre missionnaire et, d'autre part, pour toute norme directive il n'avait qu'un système de gouvernement mal adapté s'appuyant sur une législation dépassée (1266). Alors que, dans un premier temps, on essayait de résoudre les conflits de compétence en ménageant la chèvre et le chou (1267), un verdict de la Congrégation pour la Propagation de la Foi rappela que le préfet apostolique était un véritable ordinaire du lieu, seul compétent en matière d'évangélisation dans le territoire confié à ses soins (1268).

(1260) Heylen était parti pour Rome le 17 octobre 1897 et, dans ses démarches auprès de la Secrétairerie d'État et la Congrégation de la Propagation de la Foi, il fut, directement ou indirectement, secondé par le représentant du gouvernement belge, le baron d'Erp, ambassadeur à Rome : W. FRANÇOIS, *De missie van de abdij van Tongerlo in Kongo (1898-1911)*, mémoire de licence, 22-29.

(1261) Voir le compte-rendu dans l'article *Bij Zijne Heiligheid, dans Het Hellig Misoffer*, 1, 3-5, Tongerlo, 1898. — *De Hoogw. Heer Adriaan Deckers tot abt gezegend dans Het Hellig Misoffer*, 1, 49-52, Tongerlo, 1898.

(1262) ARCHIVES DE LA PROPAGANDA FIDE À ROME, rub. 142, n° 28385 : lettre du cardinal-préfet Ledochowski à Heylen du 13 mai 1898 (minute).

(1263) ARCHIVES DE LA PROPAGANDA FIDE À ROME, rub. 142, n° 28846 : lettre de Heylen à Ledochowski du 18 mai 1898, avec les annotations d'office concernant l'expédition de la nomination d'Adrien Deckers.

(1264) Denis Pauly avait 58 ans au moment du départ. Il mourut dès le 4 octobre 1898. Jérôme Van Hoof, qui prit la succession de Deckers comme préfet apostolique, dut rentrer le 28 juin 1901 et mourut le 4 juillet 1901, à Tongerlo à l'âge de 30 ans. Des deux frères convers faisant partie de la première caravane, l'un, Hrozna Jean Puts quitta ses frères en 1899, l'autre, Alphonse Guillaume Schellekens mourut à Amadi le 21 décembre 1900.

(1265) *De nieuwe prelaat van Tongerlo, dans Het Hellig Misoffer*, 2, 232-234, Tongerlo, 1899. — La correspondance la plus importante de l'abbatiate de Deckers fut enregistrée par ses secrétaires G. Beynen et H. Lamy dans A.A. TONGERLO, *Reg. Deckers, Correspondance*, 7-159.

(1266) P. BENOÎT (DE NEUVILLE), *Les Constitutions Norbertines et l'œuvre des missions étrangères*, dans *Bibliothèque Norbertine*, 6, 82-86 ; 232-234, Louvain, 1904, essaya de prouver que les méthodes missionnaires de Saint Norbert qui se trouvent assimilées par la législation en vigueur (les Statuts de 1630) étaient toujours valables.

(1267) A.A. TONGERLO, *Liasse UELÉ-missie*, III : *Ordinationes abbatibus Tongerloensibus fr. Adriani Deckers pro missionariis in Congo* (minute de la main de Waltman Van Spilbeeck). — ARCHIVES DE LA PROPAGANDA FIDE À ROME, copie par Léon Derix, annexe à la remontrance présentée par ce préfet apostolique en date du 26 octobre 1908, rub. 141, n° 84431.

(1268) ARCHIVES DE LA PROPAGANDA FIDE À ROME, rub. 141, n° 84431 : le cardinal préfet H. M. Gotti à Deckers, 11 janvier 1909.

L'abbé Deckers, sans donner naissance à de nouvelles initiatives (1269), se dévoua fidèlement à l'animation des grandes entreprises suscitées par son illustre prédécesseur. Les rangs des missionnaires furent décimés, mais le recrutement ne s'arrêta pas : en 1911, la Communauté de Tongerlo comptait 128 membres. L'afflux des candidats nécessitait l'agrandissement des locaux conventuels. On construisit l'aile orientale du cloître avec, au rez-de-chaussée, le nouveau réfectoire. Les dernières années de vie du prélat furent attristées par la première guerre mondiale et par le départ pour les champs de bataille de ses principaux collaborateurs.

Adrien Deckers mourut à Tongerlo le 23 juin 1915. Un portrait dû au peintre P. Van der Oudenraa est conservé à l'abbaye. Un autre portrait représentant le prélat agenouillé devant la croix fait partie d'une peinture murale : *Le Calvaire*, exécutée par un autre religieux, Milon Bertram, dans l'ancienne salle du Chapitre de Tongerlo (1270). Les armoiries du prélat Deckers se lisent : sur un champ écartelé dans 1 et 4 trois chevrons en gueules sur or et dans 2 et 3 une étoile en or sur azur. Il avait choisi comme devise : *Da mihi animas*.

**HUGUES (Henri) LAMY** né à Fosses-la-Ville (1271) le 15 décembre 1879, fit ses humanités et sa Philosophie au séminaire de Floreffe (1272). Entré à l'abbaye de Tongerlo, il y reçut l'habit blanc le 15 octobre 1901 et fit profession le 15 octobre 1903. Le 8 septembre 1905, il fut ordonné prêtre par Th.-L. Heylen évêque de Namur. Le 22 mai 1914, H. Lamy, élève du professeur A. Cauchie à l'Université de Louvain, fut promu, avec la plus grande distinction, docteur ès sciences morales et historiques (1273). Depuis le 13 octobre 1911, il avait commencé à enseigner à Tongerlo l'Histoire ecclésiastique et la Sociologie en assumant aussi la charge d'archiviste de l'abbaye. Remplaçant le maître des novices mobilisé (1274), il en profita pour rédiger, en collaboration avec ses jeunes confrères, une histoire succincte des abbayes de la circonscription de Brabant (1275). Après la mort du prélat Deckers, il fut élu, le 14 octobre 1915, abbé de Tongerlo et béni, par monseigneur Heylen, le 23 novembre 1915. Il choisit comme devise *Amicus fidelis protectio fortis*, faisant allusion à son nom de famille, et comme armoiries : tranché d'un lion d'or sur sable et trois chevrons de gueules sur or.

Assez vite les qualités de l'abbé Lamy se firent remarquer. Le 21 janvier 1918, il fut nommé visiteur pour la circonscription de Brabant, et, le 27 avril 1927, l'abbé général Gommaire Crets le plaça, comme vicaire, à la tête de la circonscription de Brabant (1276). En cette même année, au cours du Chapitre général, Lamy fut élu définitive de l'Ordre ou membre du conseil de l'abbé général, charge qui fut renouvelée (1277) en 1930, 1934 et 1947.

En 1920-1921, il fit la visite des postes de mission dans la préfecture apostolique de l'Uelélé (1278).

(1269) L'abbé Deckers ne donna pas suite à une invitation que lui transmit, au nom du Saint-Siège, le chargé d'affaires de la nonciature de Bruxelles, Alexandre Solari, en date du 20 février 1908, concernant l'envoi de religieux-curés au Pérou : A. A. TONGERLO, *Liasses Deckers, Fards Correspondance*.

(1270) Pl. LEROUX, *Les portraits conservés dans les abbayes norbertines de Belgique*, 14, Bruxelles, 1917.

(1271) Prov. de Namur, cant. de Fosses.

(1272) Floreffe, ancienne abbaye prémontrée, prov. de Namur, cant. de Fosses.

(1273) H. LAMY, *L'abbaye de Tongerlo depuis sa fondation jusqu'en 1263*, Université de Louvain. *Recueil des Travaux...*, 44, Louvain, 1914.

(1274) A. A. TONGERLO, *Annotations biographiques*.

(1275) *L'ordre de Prémontré en Belgique*, Tongerlo, 1915, 160 pages. — *De orde van Premonstrei in België*, Tongerlo, 1915, 171 pages.

(1276) *Procollum capituli generalis...* 1927, 3.

(1277) Voir *Procollum capitulum generalis... 1930, abbaye de Parc, 3 ; 1934, Rome, 4 ; 1947, Rome, 22*. — Il avait été secrétaire du Chapitre général d'élection tenu à Averbode en 1922, *Procollum*, 1. — En 1947, Lamy fut également visiteur pour la circonscription de France : *Procollum*, p. 22.

(1278) G. DE MEY, *Tussen Uelele et Iimbiri*, Tongerlo, 1948.

En 1921, à la suggestion du procureur général de l'Ordre, Hubert Noots, il entreprit une tentative de repeuplement de l'ancienne abbaye prémontrée de Bellelay (1279) en envoyant, comme enseignants, des religieux de Tongerlo à l'Institut Saint-Charles de Porrentruy dans le voisinage de cette abbaye jurassienne (1280). Cette formule s'avéra peu heureuse et la restauration n'eut pas lieu (1281). Au cours de l'année 1924, le réfectoire fut décoré par le peintre Jérôme Esser, religieux de Tongerlo, qui exécuta une série de fresques représentant des scènes de la vie de saint Norbert (1282). Le 15 avril 1924, la préfecture apostolique de l'Uel occidental fut constituée en vicariat apostolique et Amand-Charles Vanuytven, religieux de Tongerlo, nommé vicaire apostolique. Ce dernier fut consacré évêque, le 11 septembre 1924 par Th.-L. Heylen évêque de Namur, en vertu d'une bulle datée du 25 avril 1924 qui lui assignait le siège titulaire de Mégara (1283). Cette même année encore, le 15 juin fut inauguré le premier monastère des prémontrés en Irlande, *Holy Trinity Priory* à Kilnacrott (Co Cavan), fondé par des religieux de Tongerlo (1284). Par un rescrit de la Sacrée Congrégation pour les Religieux, les religieuses norbertines du Val-Sainte-Catherine à Oosterhout furent de nouveau placées sous la juridiction de l'Ordre de Prémontré et confiées aux soins de l'abbé Hugues Lamy qui devint leur père abbé (1285) le 2 juin 1929. L'abbé de Tongerlo fut, enfin, coopté parmi les membres du Comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux. En cette qualité il participa à de nombreux Congrès eucharistiques (1286).

L'historien Lamy survécut aux lourdes responsabilités de son abbatiat. Il se créa du temps pour continuer ses recherches historiques. La biographie qu'il rédigea de son patron et concitoyen Hugues de Fosses ne fut pas sans influence sur le décret du 13 juillet 1927, confirmant le culte du bienheureux Hugues (1287). Celui-ci prit place dans le sanctoral de Prémontré avec une messe et un office composé par son docte hagiographe (1288). Dès 1919, l'abbé avait été l'un des membres de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique. Depuis la fondation de la revue *Analecta Praemonstratensia*, en 1924, reflet des activités du Comité historique de l'Ordre de Prémontré, l'abbé Lamy en fut le président jusqu'à sa mort (1289).

Sous la crose de l'abbé Lamy, la Communauté de Tongerlo connut un grand épanouissement. En 1937, le nombre des religieux s'élevait à deux cent vingt et un. L'accroissement de la population de l'abbaye exigeait un remaniement de l'intérieur de l'église. Le chœur fut agrandi et le maître-autel placé dans le transept (1290). L'apostolat liturgique, les activités

(1279) Abbaye prémontrée située près de Tavannes, en Suisse, canton du Jura, diocèse de Bâle. — Cf. N. BACKMUND, *Monastica praemonstratense*, I<sup>2</sup>, 453-456.

(1280) A.A. TONGERLO, *Liasse Lamy, Fasc. V: Porrentruy* I.

(1281) A.A. TONGERLO, *Liasse Lamy, Fasc. V: Porrentruy* II, lettre du 17 décembre 1924.

(1282) Jérôme Esser, missionnaire en Angleterre, arriva à Tongerlo le 11 mars 1924 pour entamer la décoration du réfectoire : cf. le périodique *Tongerlouna*, 1924.

(1283) Voir *Chronicon* dans *Analecta Praemonstratensia*, I, 97-98, Tongerlo, 1925.

(1284) Voir *Chronicon* dans *Analecta Praemonstratensia*, I, 98, Tongerlo, 1925.

(1285) Le rescrit daté du 1<sup>er</sup> septembre 1928 fut publié dans *Analecta Praemonstratensia*, V, 77-78, Tongerlo, 1929.

(1286) Congrès à Rome (1922), à Amsterdam (1924), à Chicago (1926), à Sidney (1928), à Carthage (1930), à Copenhague (1930), à Dublin (1931) et à Rome (1937).

(1287) H. LAMY, *Vie du Bienheureux Hugues de Fosses*. Louvain 1909, Charlieri 1925. — Voir *Analecta Praemonstratensia*, III, 463-466, Tongerlo, 1927.

(1288) [P. LEFÈVRE], *In memoriam* de Hugues Lamy, dans *Analecta Praemonstratensia*, XXVI, 1-2, Tongerlo, 1950.

(1289) Voir *Analecta Praemonstratensia*, I, 1925, *Ad eruditos lectores*, 5-9. L'édition de ce périodique avait été décidée en Chapitre général tenu à Tegl (Tchécoslovaquie) en 1924 : cf. *Protocolum* sess. 6a.

(1290) Voir la justification, écrite par l'abbé Lamy, des travaux de rénovation parue dans le journal *De Standaard* du 21 septembre 1919, contre les attaques lancées par le journal *Le XX<sup>e</sup> siècle* dans un article sous le titre « *La nouvelle liturgie à l'abbaye de Tongerlo* » du 23 août 1919, qui ne touchait pas la question de la liturgie, mais bien l'attitude patriotique du rédacteur de la périodique *Het Heilig Misoffer*.

d'ordre culturel et social prirent une grande envolée (1291). L'apostolat missionnaire prospérait sous la direction énérgique du vicaire apostolique Vanuytven. En Angleterre, le prier de Manchester, Georges Toner, fut honoré d'un abbatiat titulaire en 1934 (1292). Hubert Noots, religieux de Tongerlo, procureur général à Rome et abbé titulaire de Floreffe depuis 1921, fut élu abbé général des prémontrés par le Chapitre général (1293) de 1937.

Une terrible épreuve frappa l'abbaye le 28 avril 1929 : un incendie démolit les bâtiments conventuels (1294). Les jeunes religieux trouvèrent un abri à l'abbaye de Leffe près de Dinant où résidaient les derniers exilés de l'abbaye de Saint-Michel de Frigolet (France). À leur départ, l'abbaye de Tongerlo fit l'acquisition des anciens immeubles dans le but d'y installer un prieuré. Sous la direction de Joseph Bauwens la nouvelle fondation fut remise en état et, par un bref du 3 novembre 1931, l'ancienne abbaye récupérait son statut d'antan sous la crosse du nouvel abbé Joseph Bauwens (1295) nommé le 30 novembre 1931. Le 12 novembre 1932, grâce au don d'un immeuble à Saint-Gérard des tentatives prudentes furent entamées pour en arriver éventuellement à la fondation d'un nouveau prieuré (1296).

Après vingt-cinq ans d'abbatiat, Hugues Lamy fatigué et infirme dut se consacrer à un repos prolongé. Le 27 janvier 1937, il obtint la démission de sa charge et se retira à Yvoir. À peine rétabli, il se remit au travail. Au Chapitre général de 1937 il fut renommé *postulator generalis ordinis* (1297) et, en 1940, on lui confia la révision du coutumier liturgique de l'Ordre de Prémontré (1298). Lors de la retraite de l'abbé Bauwens, l'abbé général Noots nomma Hugues Lamy, le 3 mai 1944, administrateur de l'abbaye de Leffe. Le 18 décembre 1945, la Communauté de Leffe choisit Lamy pour son abbé. Il resta à la tête de l'abbaye dinantaise jusqu'à sa mort (1299) survenue le 15 décembre 1949.

Un portrait du prélat Hugues Lamy, peint par Ernest Vanden Panhuysen, est conservé à l'abbaye de Tongerlo (1300).

**ÉMILE (Alphonse) STALMANS** était né à Lille-Saint-Hubert (1301) le 20 mars 1898 (1302). Élève des jésuites à l'École apostolique de Turnhout, il entra à l'abbaye de Tongerlo avec l'in-

(1291) On en lira un exposé détaillé dans *Aanwezigheid van de Brabantse premonstratenczer abdijen in de twingtigste eeuw dans Gedenkboek Orde van Prémontré 1121-1171, 293-359, Averbode, 1971.*

(1292) Nommé le 30 décembre 1933, il reçut la bénédiction abbatiale le 12 février 1934.

(1293) Hubert (Albert) Noots avait été candidat à la prélatrice de Tongerlo lors de l'élection de l'abbé Lamy. En 1920, il prit la succession difficile du procureur général Joseph Nouwens. Nommé abbé titulaire le 15 septembre 1921, Hubert Noots fut béni le 18 octobre suivant. Il fut élu abbé général le 30 septembre 1937 : cf. *Protocolum Capituli Generalis... Romae celebrati 1937* et compte-rendu dans *Chronicon des Analecta Praemonstratensia*, XIII, 153-154, Tongerlo, 1937. — Voir aussi *In Memoriam Rev. mi Domini Huberti Noots, abbatis generalis emeriti dans Analecta Praemonstratensia*, XLIII, 201-202, Averbode, 1967.

(1294) A.A. TONGERLO, *Liasse Incendie et restauration.*

(1295) Le bref apostolique fut publié dans *Analecta Praemonstratensia*, VIII, 82-83, Tongerlo, 1932.

(1296) Prov. de Namur, cant. de Fosses.

(1297) Au cours de ce Chapitre général lui fut conféré le titre d'abbé de Floreffe. Voir *Analecta Praemonstratensia*, XIII, 155, Tongerlo, 1937. Il y fut confirmé dans la charge de postulateur général de l'Ordre.

(1298) H. LAMY, *À propos de la rééditlon de l'Ordinarium seu Liber caeremoniarum ad usum sacri et canonici ordinis Praemonstratensia*, XIX, 53-58, Tongerlo, 1943. — *Ordinarium seu Liber caeremoniarum ad usum sacri et canonici ordinis Praemonstratensia*, VII-395 p., Tongerlo, 1949. — En 1943, il acheva la biographie de la fondatrice des Sœurs de Charité de Namur : *Madame Bourionbourt (1660-1732) et son œuvre « Les Sœurs de la Charité de Namur »*, XV-269 p., Tongerlo, 1947.

(1299) Voir J. BAUWENS, *Le décès du Révérendissime Prélat Lamy, abbé de Leffe* dans *Pro Nostris*, XVI, 15-19, XXX, 1950, avec une bibliographie. — M. H. KOYEN, *Lamy, Hugo*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, I, 661-663, Bruxelles, 1964. — M. H. KOYEN, *Lamy, Hugues*, dans *Biographie Nationale*, 42, 478-483, Bruxelles, 1982.

(1300) A. COECK, *Kunstschilder Ernest Vanden Panhuysen (1874-1929)*, dans *Jaarboek van de Aurschotse Kring voor Heemkunde*, III, 41-47, XXX, 1964. — Catalogue de l'exposition *Retrospektieve Ernest Vanden Panhuysen*, 97-98, Averbode, 1974.

(1301) Prov. de Limbourg, cant. de Neerpelt.

(1302) L'arbre généalogique et l'histoire de la famille Stalmans figurent dans L. STALMANS et F. JOOSTEN, *De Kompen en zijn bewoners*, Sint-Huilbrechts-Lille, 1983.

tention de se préparer à l'apostolat missionnaire. Le 15 octobre 1916, il reçut l'habit blanc et, le 16 octobre 1918, il fit profession. Envoyé à Rome pour y poursuivre ses études théologiques au Collège de la Propagande, destiné aux futurs missionnaires, il y obtint le grade de docteur en Théologie le 21 octobre 1923. L'année précédente, le 8 septembre, il avait été ordonné prêtre par Th.-L. Heylen (1303). Rentré à Tongerlo, il y enseigna, à partir du 9 novembre 1923, la dogmatique et le droit canon (1304). En outre, le 29 avril 1925, Stalmans fut nommé maître du noviciat commun et circateur (1305). Son mandat de maître des novices se terminant le 6 octobre 1933 à cause de certaines tensions internes, Émile Stalmans fut accueilli à Rome par le procureur Noots ; il y prit la direction des universitaires résidant au Collège Saint-Norbert (1306).

Après la résignation de l'abbatit par Hugues Lamy, Émile Stalmans fut élu prêtre de Tongerlo le 31 mars 1937 au cours d'un Chapitre d'élection présidé par l'abbé général Gommaire Crets, assisté des abbés H. Hoppenbrouwers de Grimbergen et Joseph Bauwens de Leffe (1307).

Le 4 mai suivant, il reçut la bénédiction abbatiale des mains de l'archevêque de Malines, le cardinal Joseph Ernest van Roey. Il plaça son abbatit sous le signe de la miséricorde et de la bonté en choisissant pour devise : *Multae misericordiae et verax*. Ses armoiries se lisent : un chevron de gueules sur or accompagné de trois fleurs de lis d'azur deux et un, avec en chef une étoile d'argent sur azur. Le 25 août suivant, il fut installé comme père abbé des religieuses norbertines du Val-Sainte-Catherine à Oosterhout (1308).

Au cours du Chapitre général convoqué à Rome le 30 septembre 1937, le nouvel abbé de Tongerlo fut nommé secrétaire du Chapitre, puis, lors de la clôture des assises, le collège capitulaire élit Émile Stalmans définitif de l'Ordre. En outre, on lui confia la présidence du comité chargé de la révision des Statuts prémontrés. Enfin, l'abbé général désigna Stalmans comme son vicaire pour la circarie de Brabant (1309).

La fondation irlandaise de Kilmacrott connut un nouvel essor grâce aux renforts venus de Tongerlo (1310). Le 21 septembre 1949, la première Communauté qui allait s'implanter au Canada, s'embarqua sous la conduite du prieur Gommaire Van den Broeck (1311). L'inauguration de la nouvelle fondation à Saint-Bernard-de-Lacolle eut lieu le 2 septembre 1950. En 1952, l'abbaye de Tongerlo reprit aux prémontrés de l'abbaye de Frigolet la fondation anglaise de ces derniers à Storrington (Sussex) (1312). À côté de ces essayages aux quatre coins du monde, les activités apostoliques de l'abbaye s'adressaient, dans l'après-guerre, aux besogneux de corps et d'âme, et se situaient dans un contexte de réconciliation chrétienne (1313) et de formation religieuse, sociale, et culturelle des fidèles et surtout des jeunes (1314).

(1303) *Catalogus ord. Praem. in circaria Brabantica*, 1923, 62.

(1304) *Catalogus ord. Praem. in circaria Brabantica*, 1924, 59.

(1305) *Catalogus ord. Praem. in circaria Brabantica*, 1926, 63.

(1306) *Catalogus ord. Praem. in circaria Brabantica*, 1935, 80.

(1307) Hoogv. Heer Dr. Emiel Stalmans, prelaat der abdij van Tongerlo, dans *Tongerloo's Tijdschrift*, 73-77, Tongerlo, 1937.

(1308) *Catalogus Ordinis Praemonstratensis*, 1948, 111.

(1309) *Protocollum capituli generalis*, compte-rendu dans *Analecta Praemonstratensis*, XIII, 153-155, Tongerlo, 1937.

(1310) Voir *Chronicon*, dans *Analecta Praemonstratensis*, XXII-XXIII, 193-194, Tongerlo, 1946-1947.

(1311) Voir *Chronicon* dans *Analecta Praemonstratensis*, XXVI, 105, Tongerlo, 1950.

(1312) Voir *Chronicon* dans *Analecta Praemonstratensis*, XXXV, 365-366, Averbode, 1959.

(1313) Il suffit de citer quelques noms : *L'aide aux prêtres expulsés de l'Est (Oostpriesterhulp)* — *Anti-Haat-Liga*, *Eerherstellend Priesterwerk Fatima*. Voir *Gedenboek Orde van Prémontré 1171-1971*, 295-363, Averbode, 1971.

(1314) Rappelons les *Misweken*, les missions paroissiales, l'œuvre des retraites spirituelles à l'abbaye, l'apostolat près des sportifs (« Sportia » débute en 1936), l'enseignement culturel dans les « Vesperkring » et « Vespertekenscholen » animés par le P. Fimmers, artiste-peintre. — En 1951 l'abbaye devient le centre pour la recherche de l'histoire de la région et du peuple campinois : cf. *Gedenboek Orde van Prémontré*, 295-363, Averbode, 1971.

L'abbé Stalmans fut terrassé par une mort subite le 13 avril 1953 à l'âge de cinquante-trois ans (1315).

Son portrait exécuté par Jean Laenen est conservé à l'abbaye.

**JOSSE (Marcel) BOEL**, né à Geel (1316) le 2 février 1919, fit ses humanités au collège Saint-Louis dans sa ville natale. Entré à l'abbaye de Tongerlo, il y fut vêtu le 15 septembre 1938 et fit profession le 15 septembre 1940. Il fut ordonné prêtre le 25 juillet 1944. Après quelques années d'apostolat comme secrétaire de l'organisation chrétienne des classes moyennes, Josse Boel fut nommé cellier de l'abbaye, maître des profès et circateur et, enfin, le 5 août 1949, prieur de l'abbaye, enseignant aux théologiens la sociologie et l'éloquence sacrée (1317).

Avant l'élection, fixée au 27 mai 1953, on procéda d'abord à la consécration épiscopale d'un religieux de Tongerlo, Désiré Raeymaekers, promu vicaire apostolique de Buta (Zaire) avec le titre d'évêque de Mariamme. La consécration fut conférée, le 26 mai 1953, par son prédécesseur Charles-Amand Vanuytven. Sous la présidence de l'abbé général Hubert Noots, le Collège électoral se prononça en faveur du prieur Josse Boel, qui reçut la bénédiction abbatiale (1318) le 30 juin 1953. L'abbé Boel fut installé le 3 novembre comme père abbé du Val-Sainte-Catherine à Oosterhout et également des religieuses de Neerpelt (1319) le 27 octobre 1953. Le 30 septembre 1959, il fut élu définitiveur de la circarie de Brabant (1320). Au cours de son abbatiat, l'abbé Boel réalisa l'autonomie des prieurés jusqu'à ce moment maisons filiales de Tongerlo : Kilnacrott accéda à l'autonomie le 25 juillet 1954, Storrington le 11 avril 1962, le prieuré Saint-Joseph à Saint-Constant au Canada le 12 juin 1975. Entretemps, l'œuvre missionnaire de Tongerlo au Zaire fut durement éprouvée par l'accession de ce pays à l'indépendance : plusieurs missionnaires furent expulsés. Cependant d'autres missions d'implantation s'ouvraient. Le 19 janvier 1966, des anciens missionnaires du Zaire fondèrent un nouveau prieuré au Chili.

L'abbé Boel continua à exercer le haut patronage des activités apostoliques, œuvre de son prédécesseur. De plus, le zèle et le dévouement de l'abbé de Tongerlo furent appréciés à leur juste valeur dans le milieu des supérieurs religieux belges. Du 6 mai 1969 au 5 mai 1972 il dirigea, comme président, les activités du Conseil belge des Supérieurs majeurs. Il se dépensa pour la rationalisation des études ecclésiastiques des religieux et fut d'abord membre du conseil d'administration, puis président de ce conseil du C.K.S. (*Centrum voor Kerkelijke Studies*) à Louvain.

Il eut sa part dans la réalisation des adaptations de la vie religieuse aux normes rénovatrices décrétées par le Concile Vatican II. Secrétaire du Chapitre général célébré à De Pere (U.S.A.) en 1976, il dirigea très effectivement l'organisation de ces assises (1321).

Dans le domaine du temporel, on note le placement de stalles sculptées dans le chœur de l'église abbatiale, la restauration par les soins de l'Institut Royal du Patrimoine Artistique à Bruxelles de la toile *La dernière Cène* d'après Léonard de Vinci et la construction d'un musée pour conserver cette œuvre d'art, la construction d'un établissement *Torenhof*, d'une nouvelle ferme hors de l'enceinte de l'abbaye. La grange aux dîmes fut aménagée pour accueillir des

(1315) Le récit circonstancié de la mort du prélat Stalmans figure dans *Pro Nostris*, XIX, 101, Averbode, 1953. — Voir aussi *Chronicon* dans *Analecta Praemonstratensia*, XXIX, 151, Averbode, 1953.

(1316) Prov. d'Anvers, cant. de Mol.

(1317) A.A. TONGERLO, *Annotations bibliographiques*, II, n° 7.

(1318) Voir *Chronicon* dans *Analecta Praemonstratensia*, XXIX, 151, Averbode, 1953. — *Pro Nostris*, XIX, 94, Averbode, 1953.

(1319) Neerpelt, Communauté de norbertines transférée à Veerle en 1955.

(1320) *Acta et decreta capituli provincialis circariae Brabantiae, 1959*.

(1321) *Protocolum capituli generalis celebrati in abbata Deperensi anno 1976*.

groupes et des expositions. Enfin, on commanda au sculpteur Frans Rooms une statue de la Vierge destinée à être placée dans le fond de l'église.

Après 28 ans d'abbatit, Josse Boel présenta sa démission qui devint effective le 23 septembre 1981.

Il avait pris comme devise *In patientia caritatis* et comme armoiries : d'azur semé de fleurs de lis d'or à la fasce d'or.

Son portrait, exécuté par Léo Levi, est conservé à l'abbaye.

**HERMENEGILD (Joseph) NOYENS** était né à Kasterlee le 2 novembre 1932. Après de brillantes études au petit séminaire de Hoogstraten, il fut reçu à l'abbaye de Tongerlo et y reçut l'habit blanc le 15 septembre 1950. Après sa profession solennelle, le 15 septembre 1955, il fut ordonné prêtre le 15 août 1956 ; il avait déjà commencé ses études supérieures de Théologie à l'Université grégorienne de Rome. Il y fut promu licencié en Théologie en juin 1958. Rentré à l'abbaye, il y fut chargé des cours de Théologie morale pendant l'année académique 1960-1961. Collaborateur à la Commission interdiocésaine liturgique, prédicateur apprécié, il enseigna, de 1963 à 1967, la patrologie. En 1967, il fut nommé sous-prieur, fonction qu'il exerça pendant douze ans. Puis il fut élu membre du conseil de l'abbé, tandis que ses activités se situaient surtout dans le cadre (1322) de la direction diocésaine des Communautés religieuses (1979-1981).

Sous la présidence de l'abbé général Calmels il fut élu abbé, le 22 décembre 1981, et béni par l'évêque d'Anvers, Paul Van den Berghe, le 14 mars 1982. Selon les dispositions des constitutions renouvelées de l'Ordre de Prémontré, le Chapitre de l'abbaye avait fixé à l'avance la durée de l'abbatit du prélat Noyens à douze ans (1323).

Au cours du Chapitre général, le 27 juillet 1982 il fut élu définitiveur de l'Ordre, alors qu'il avait été installé comme père abbé des norbertines de Veerle (1324) le 25 mars 1982. Il s'est choisi pour devise *Spe gaudentes*. Ses armoiries se lisent : sur azur trois chevrons d'argent surmontés d'une croix de même.

(1322) A.A. TONGERLO, *Annotations biographiques*, II, n° 85.

(1323) Voir *Chronicon* dans *Analecta Praemonstratensia*, LVIII, 362, XXX, 1982.

(1324) *Catalogus Ordinis Praemonstratensis*, 1983, 242.

# PRIEURÉ HET BESLOTEN HOF À HERENTALS

Onzer vrouwen besloten hoeve (1410), joffrouwen van den cloestre van Herenthals (1413), godshuse ten gheslotenens hove binnen Herenthals der susteren der ordinen van premonstreyt (1414), priorissa et convent des besloetenens hoefs van onser lieve vrouwe (1414), *monasterium monialium situm in opido de Herenthals quod communiter et in vulgo ortus conclusus beatae marie virginis nuncupatur* (1416), nuwe cloester van onser vrouwen besloten hove (1419), *monasterium clausè curiè beatè mariè virginis apud Herenthals* (1421), godshuse van onser vrouwen besloten cloester binnen Herenthals (1421), *monasterium beate marie virginis opidi de Herenthals* (1424), ghemeyn convent van onser vrouwen besloten hove binnen Herenthals (1424), *conventus monialium novi beate marie ortus conclusus vulgariter nuncupati* (1425), besloten cloester van onser liever vrouwen besloten hove binnen der stat van Herenthals (1435), ghemeynen coveynte cloestere des godshuys van onses liever vrouwen besloten hove (1440), *monasterium orti conclusi in Herenthals* (1441), ghemeynen convente des godshuus van onser liever vrouwen beslotene hove (1447), nonnen-cloester van Herenthals tot onser lieve vrouwen vanden Besloten Hove (1451), *monasterium monialium inclusarum in Herenthals* (1463), godshuijse onser liever vrouwen besloten cloester (1466), godshuys van onser lieve vrouwen besloten hove (1470), sgoïdshuys van onse liever vrouwen besloetenen (1475), convent ons beslotens Godshuys van onser liever vrouwen ten hove (1479), nonnen-clooster van onser liever vrouwen besloten hove (1484), besloten nonnen cloestere van onser liever vrouwen (1569), monastere de nonnains dit dye gesloten cloester (1584), couvent des nonnains vulgairement appelle den besloten hoff de notre dame (1594), cloistre dit hortus conclusus Beate Marie Virginis (1619), religieuses du cloistre du jardin serré de notre dame (1635), religieuses de la cour fermée (1646), convent van onser lieve vrouwe Besloten hoff (1755), Besloten Hove der religieusen Norbertinerssen (1768), clooster van het besloten hoff van onse lieve vrouwe (1770).

**SOURCES :** Après la suppression du couvent en 1796, les religieuses parvinrent à préserver une grande partie des archives ; aux environs de 1840, elles étaient conservées au château de Broechem et aboutirent aux Archives de l'Abbaye de Tongerlo (1).

Le chartrier comprend 207 actes, — et un certain nombre de rétroactes et transfixes — couvrant les années 1372 à 1788. Le fonds comporte en outre, 24 registres. Le nécrologe du XV<sup>e</sup> siècle avec ajouts jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle (n<sup>o</sup> 21) présente un grand intérêt, de même un catalogue des moniales, tenu à jour jusqu'en 1851, contenant des listes de prieures et des prévôts et rédigé au XVIII<sup>e</sup> siècle (n<sup>o</sup> 3), un catalogue mentionnant séparément les chanoinesses et les sœurs converses, ainsi qu'une copie du nécrologe datant d'environ 1719 (n<sup>o</sup> 17), une version remontant au XVIII<sup>e</sup> siècle du nécrologe, énumérant les prieures et les prévôts et aussi une liste des obits (sans numéro). Il y a également : un cartulaire sur parchemins datant du XV<sup>e</sup> siècle (n<sup>o</sup> 4), qui reprend uniquement les actes relatifs aux rentes ; un cartulaire du XVI<sup>e</sup> siècle (n<sup>o</sup> 9) ; un censier et un registre des fermages remontant à 1441 (n<sup>o</sup> 1), et deux censiers et rentiers du XV<sup>e</sup> siècle contenant des ajouts du XVI<sup>e</sup> siècle, qui ne sont pas dénués d'intérêt (n<sup>o</sup> 1 et sans numéro).

---

(1) Nous remercions dr. L. C. Van Dijk, archiviste de l'abbaye de Tongerlo pour l'aide compétente qu'il nous a apportée tout au long de nos recherches et pour l'amabilité avec laquelle il nous a chaque fois accueilli. — Herenthals, province d'Anvers, cant. d'Herenthals ; évêché de Cambrai jusqu'en 1559, évêché d'Anvers jusqu'en 1802, archevêché de Malines jusqu'en 1962 ; actuellement évêché d'Anvers.

Dans le même dépôt reposent également des registres de baux du XVIII<sup>e</sup> siècle relatifs aux fermes (n<sup>o</sup> 11) et aux terrains (sans numéro), des rentes (n<sup>os</sup> 5, 6, 7, 9), un registre des charges (n<sup>o</sup> 12) et des obits et messes fondées (n<sup>o</sup> 22). On trouve également quelques mémoires (n<sup>os</sup> 18 et 19), un vieil inventaire avec des listes de registes de 1720 environ (n<sup>o</sup> 8), des comptes de la communauté pour la période 1472 à 1473 (n<sup>o</sup> 2), 1725 à 1735 (n<sup>o</sup> 20), 1753 à 1782 (n<sup>o</sup> 14) et 1799 à 1831 (n<sup>o</sup> 13) — de la communauté en exil —.

Bon nombre de ces registres ont été soit établis soit annotés par le prévôt Milo Verhaghen (1717-1737) qui veillait avec un soin tout particulier sur les archives de la communauté conventuelle. En outre, il y a encore les plusieurs centaines de pièces diverses, rassemblées en vingt boîtes, qui contiennent des actes touchant l'administration des domaines ainsi que des documents d'ordre interne pour la période du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Tous portent également les traces d'une classification établie par le prévôt Verhaghen. La boîte II recèle des transcriptions d'actes numérotées par lui, constituant dans leur ensemble une espèce de cartulaire.

Les Archives de l'État à Anvers conservent dans le fonds *Onze-Lieve-Vrouw-Besloten-Hof Herentals* cinq actes datant de 1447 à 1547, le dénombrement des biens conventuels de 1787 et un certain nombre de pièces diverses parmi lesquelles on trouve des rentes (1664-1789), des documents divers relatifs aux professions (1656-1791), des pièces provenant d'un dossier établi à l'occasion d'un procès opposant le couvent à la ville et banlieu d'Herentals (1658-1659).

Dans le fonds *Archief van het Provinciebestuur van Antwerpen*, B 511 et 524, on trouve des données relatives à la vente du couvent en tant que domaine national de même que des pièces concernant le règlement de la suppression du couvent (A 82/3 ; 88/1, 89/1).

Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, dans le fonds *Caisse de Religion*, n<sup>o</sup> 201, on trouve bon nombre de données concernant les possessions conventuelles et la suppression décidée en 1782-1783. La *Chambre des Comptes*, n<sup>o</sup> 46.891 contient le dénombrement de 1787.

Les Archives de la Ville d'Herentals conservent les registres aux résolutions du magistrat de la ville, qui contiennent quelques informations touchant indirectement le couvent.

À la Bibliothèque Royale à Bruxelles, *Cabinet des Manuscrits*, *Fonds Goethals*, on conserve, n<sup>o</sup> 83, une petite liasse de documents des XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles traitant du Besloten Hof, tandis que le n<sup>o</sup> 88 contient une liste des prieurs et des prévôts (pp. 51-55), probablement elle aussi de la main du prévôt M. Verhaeghen. Les folios 1-15 v<sup>o</sup> du ms n<sup>o</sup> 22.471 donnent un bref historique du couvent qui fut lui aussi soit composé par le prévôt Verhaeghen, soit rédigé sur la base des données qu'il avait fournies.

**BIBLIOTHÈQUE :** L'ancienne bibliothèque, probablement très peu fournie, s'est finalement retrouvée en partie à l'Abbaye de Tongerlo. La chose se fit sans doute par l'intermédiaire des dernières sœurs qui s'étaient retirées à Broechem. Les Archives de Tongerlo conservent une quinzaine de volumes : des rituels, des statuts de l'ordre, des livres de prières, des graduels entre autres datant des XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles (V, 7-9, 12, 26, 74, 242, 244, 254, 255, 326, 327, 349, 350, 351). À ce propos, nous renvoyons à J. Corthouts, *Inventaris van de handschriften in het abdijarchief te Tongerlo* dans *Bibliotheca Analectorum Praemonstratensium*, fasc. 17, Tongerlo, 1987. En outre, la bibliothèque des Dominicains de Huizen aux Pays-Bas, dans la province de Hollande septentrionale possède encore quelques antiphonaires et une œuvre de Thomas de Cantimpré. La Bibliothèque Royale à Bruxelles possède un ouvrage datant de 1577 (LP-2983A).

**TRAVAUX :** On trouve quelques données, souvent entachées d'erreurs, à propos de la fondation du couvent dans J. B. Grammaye, *Antverpiae antiquitates*, 120, Bruxelles, 1610 ; J. Le Roy, *Notitia marchionatus sacri romani...*, I, 270, Amsterdam, 1678 ; A. Sanderus, *Chrorographia sacra Brabantiae*, I, 370, La Haye, 1726 ; J. F. Foppens, *Historia Episcopatus Antverpiensis*, 197, Bruxelles, 1717 ; A. Wichmans, *Brabantia Mariana*, 778-785, Anvers, 1632.

L'historien norbertin Hugo, *Sacri et canonici ordinis praemonstratensis annales*, I, 1, 817, Nancy, 1734, donne un bref aperçu historique, et dans ses *Probationes. T. 1, Monasteriologiae praemonstratensis*, 645-648, il publie quelques actes des débuts du couvent. On les retrouvera également dans A. Miraeus et J. F. Foppens, *Opera diplomatia et historica*, II, 1331, Louvain, 1723 et III, 173, Bruxelles, 1734. On

notera aussi quelques biographies hagiographiques de pieuses norbertines dans J. L. Craywinckel, *Legende des levens ende gedenkweerdige daden van de voornaemste Heylighe... H. Norbertus*, II, 559-565, Anvers, 1665.

En 1892 a été éditée une histoire assez détaillée et assez bien construite du couvent d'Herentals ; cette étude est basée sur une recherche archivistique approfondie, elle est l'œuvre du chanoine et historien de Tongerlo W. Van Spilbeeck, *Het Herentalsch klooster Onzer Lieve Vrouwen Besloten Hof*, Averbode, 1892, qui, aux pages 235-283, donne une version du nécrologe. Quarante ans plus tard, paraîtra, de la main de l'historien anversoïse F. Prims, *Onze Lieve Vrouw Besloten Hof te Herentals*, dans *Campinia Sacra*, n° 3, Anvers, 1933. On y trouvera un certain nombre de données nouvelles, mais toujours sans mention des sources.

Des aperçus historiques basés sur les ouvrages précédents figurent dans deux études traitant des anciens bâtiments des norbertines repris par l'Institut des sœurs franciscaines : *Sint-Jozefsdal Herentals. Gedenkboek 1836-1936*, 23-28, s.l. (Herentals), s.d. (1936) et R. Gevers, *Zes eeuwen Besloten Hof en de zusters Franciscanessen van Sint-Jozefsdal Herentals*, 11-40, Herentals, 1986 ; W. Van Spilbeeck, *Geschiedenis van Herentals*, 320-341, Herentals, 1938 et J. M. Goris, *'n Stad maakt geschiedenis. Bijdrage tot de aloude geschiedenis van de stad Herentals*, 247-248, Herentals, 1969, esquissent brièvement l'histoire du couvent et fournissent une liste des prieures et des prévôts.

En ce qui concerne la fondation et les fondateurs, on consultera avec fruit R. Van Uytven, *De vroegste geschiedenis van de Onze Lieve Vrouw Priorij te Korsendonk 1393-1432*, dans *Taxandria*, nouvelle série, XXXV, 85-86, Turnhout, 1963 et XXXVI, 138-141, Turnhout, 1964. En ce qui concerne les sources et la bibliographie, on se référera à R. Van Waefelghem, *Répertoire des sources imprimées et manuscrites relatives à l'histoire et à la liturgie des monastères de l'Ordre de Prémontré*, 112, Bruxelles, 1930 et à J. Breugelmanns e.a., *De Orde van Prémontré. Deel 1 : bibliografie (Inleiding tot de geschiedenis van het kloosterwezen in de Nederlanden. A.II.1.b : Archives et Bibliothèques de Belgique*, numéro spécial 30, 103-104, Bruxelles, 1987, ainsi que N. Backmund, *Monasticon Praemonstratense*, II, 292-293, Straubing, 1952, qui donne une liste des prévôts.

À propos de la peinture miraculeuse de Notre-Dame-de-Grâce, qui se trouvait anciennement conservée au couvent, on verra J. Lauwerys, *Volksdevotie en volksgebruiken in oud Herentals en omtrek*, 28-29, Hoogstraten, 1929. On trouvera une description des bâtiments conventuels qui subsistent encore dans J. M. Goris, *Herentals goed bekeken*, 69, Herentals, 1981. Quelques pièces d'orfèvrerie datant du XVII<sup>e</sup> siècle sont mentionnées dans P. Baudouin, *Huiszilver uit de 17de en 18de eeuw*, 86, Anvers, 1989.

**SIGILLOGRAPHIE** : Le sceau le plus ancien du couvent est appendu à un acte du 22 mars 1424, nouveau style ; il est conservé à l'abbaye de Tongerlo. Il s'agit d'un sceau ovale représentant une Vierge à l'Enfant dans un jardin clos, allusion, au Besloten Hof. Le vicomte B. de Jonghe possédait une matrice ronde du sceau du monastère ; il en donna une description dans le *Bulletin de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique*, 1896 : représentation de saint Norbert ou d'un autre moine norbertin avec la mention « S. Horti. conclusi. monaterij. in Herenthals ». L. Germain de Mairy, *Observations sur le sceau du couvent « Het Besloten Hof » à Herentals*, dans *Bulletin de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique*, 159-162, Bruxelles, 1926, identifie cependant le saint représenté comme étant saint Jean-l'Évangéliste, le copatron du maître-autel. F. Donnet, *Le sceau du couvent du Besloten Hof à Herentals*, o.c., 163-167, confirma ce point de vue grâce à quelques autres détails iconographiques, en s'appuyant sur deux sceaux appendus à des actes de 1540 et 1547, nouveau style, qui reposent aux Archives de l'État à Anvers. S'il faut en croire W. Van Spilbeeck, *Het Herentalsch Klooster...*, 139, la sainte représentée serait en fait sainte Barbe, également copatronne du maître-autel.

Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, dans la *Collection sigillographique*, on conserve, sous les numéros 16.819-16.820, des moulages de deux sceaux qui datent probablement du XVI<sup>e</sup> siècle et qui précédemment faisaient partie d'une collection privée à Turnhout. Malheureusement, nous n'avons pas pu, en 1989, en retrouver la trace. Au XVII<sup>e</sup> siècle, le sceau conventuel représente à nouveau Notre-Dame avec l'enfant Jésus ; voir, par exemple, le sceau appendu à un document du 10 juillet 1615 : Archives Abbaye de Tongerlo, boîte III, O(len)2.

**ICONOGRAPHIE :** Le matériel iconographique concernant le prieuré est très mince. F. Prims, *Onze Lieve Vrouw...*, 137-138, reproduit un dessin du couvent croqué de l'Ouest (les fortifications), datant d'environ 1865 ; cette représentation est peut-être l'œuvre de J. Verstylen († 1867) ; nous n'avons pas pu en découvrir l'original. Aux alentours de 1866, A. Verbeke est l'auteur d'une lithographie du complexe conventuel et scolaire de Sint-Jozefsdal, sur laquelle on peut voir les anciens bâtiments encore subsistants. Dans un dossier du fonds *Archief van het provinciebestuur van Antwerpen (Departement van de Twee Neten)*, série J, n° 81B aux Archives de l'État à Anvers, nous avons trouvé un plan détaillé des bâtiments conventuels et du terrain clôturé (1808).

La peinture conservée à l'abbaye de Tongerlo, représentant Notre-Dame à l'enfant Jésus au milieu de moniales, qui, selon W. Van Spilbeeck, *Het Herentalsch Klooster...*, 32-33 et F. Prims, *Onze Lieve Vrouw...*, seraient (à l'avant-plan) des religieuses du Besloten Hof, ne sont pas en fait des norbertines mais probablement plutôt des cisterciennes. La peinture n'aurait donc rien à voir avec le Besloten Hof (2).

**ÉPIGRAPHIE :** On trouvera une description de quelques dizaines de pierres tombales qui étaient encore visibles au XIX<sup>e</sup> siècle dans : *Verzameling der graf- en gedenkschriften van de provincie Antwerpen. Herentals. Klooster der Norbertinessen thans der Penitenten*, 67-71, s.l., s.d.

\* \* \*

La fondation (3) du couvent des norbertines se situe en 1410. À cette époque, Herentals était devenue une petite cité non dépourvue d'importance, et cela à la suite de l'épanouissement que connut l'industrie drapière dans nos contrées au XIV<sup>e</sup> siècle. Ajoutons que, depuis le rattachement d'Anvers au comté de Flandre en 1357, la ville était devenue le chef-lieu du margraviat du Pays de Rijen (4).

C'est en fait un ancien margrave du Pays de Rijen, à savoir Arnold de Kraainem (ca 1360-1430), qui devait devenir le fondateur du couvent. Cet Arnold était un des nobles brabançons les plus importants de son temps. Neveu de Arnold de Kraainem, premier margrave à résider à Herentals, il remplit lui-même cette haute fonction au cours de la période allant de 1393 à 1395. Il fut en outre conseiller et sénéchal des ducs de Brabant Antoine de Bourgogne et Jean IV. Il assumait aussi les fonctions de bailli-général de Brabant, de Limbourg et des pays d'Outre-Meuse. Il était propriétaire des seigneuries de Grobbendonck, Bouwel et Olmen (5). Il était également un des principaux bailleurs de fonds de la duchesse Jeanne. Arnold II était par ailleurs un partisan enthousiaste du mouvement de réforme religieuse et surtout monastique de cette époque. C'est ainsi qu'on le trouve mêlé à la fondation des couvents windsheimiens de Corsendonck (1398) (6) et de Bethlehem-Herent (1407) (7). Par la suite, il fondera le prieuré du Trône-Notre-Dame à Grobbendonck (1414) (8).

(2) Communication de L. C. Van Dijk, archiviste de l'abbaye de Tongerlo.

(3) Dans les ouvrages plus anciens, on trouve fréquemment des données incorrectes à propos de la fondation du couvent : A. SANDERUS, *Chorographia sacra Brabantiae*, I, 270, Amsterdam, 1678, mentionne la fondation d'un couvent de moniales selon la règle de saint Augustin, qui passa en 1416 à l'ordre de Prémontré. — L. DE PAEPE, *Summaria chronologia Parchensis*, 82, Louvain, 1662, donne 1420 comme date de fondation.

(4) J. M. GOIS, *'n Stad maakt geschiedenis. Bijdrage tot de aloude geschiedenis van de stad Herentals*, 120, 170-176, Herentals, 1969.

(5) Grobbendonck, Bouwel, prov. d'Anvers, cant. d'Herentals ; Olmen, prov. d'Anvers, cant. de Mol.

(6) Corsendonck, prieuré des chanoines réguliers de saint Augustin (Windsheim) situé à Oud-Turnhout, prov. d'Anvers, cant. de Turnhout.

(7) Bethlehem, prieuré des chanoines réguliers de saint Augustin (Windsheim), situé à Herent, prov. de Brabant, cant. de Louvain.

(8) Notre-Dame-du-Trône, prieuré des chanoines réguliers de saint Augustin (Windsheim), situé à Grobbendonck.

Excellent ami de l'abbé de Tongerlo Jean Geerts, Arnold entretenait également de bonnes relations avec les Norbertins, pour lesquels il éprouvait une vive sympathie (9). Son épouse Jeanne de Stevoort, qui elle aussi n'était pas opposée aux institutions conventuelles, semblait surtout désireuse de fonder un couvent de femmes, où elle pourrait faire entrer quelques-unes de ses sœurs naturelles.

Le 15 décembre 1410, les époux de Kraainem-de Stevoort firent donation du bien ancestral situé à Herentals dans la Vleeshouwerstraat, c'est-à-dire tout près de l'enceinte de la ville, comportant une maison et un jardin, afin qu'y soit fondé un nouveau couvent de Norbertines. La nouvelle fondation hébergerait quinze sœurs consacrées et cinq converses, qui ne pourraient être acceptées qu'après avoir reçu l'avis de l'abbé de Tongerlo (10), de celui du prieur de la Chartreuse de Zelem (11) et du couple fondateur. Au décès des fondateurs, cette compétence ne passerait cependant pas à leurs successeurs, les seigneurs de Grobbendonck. L'acte de fondation insiste fortement sur le fait qu'il s'agit ici de religieuses contemplatives, et que, conformément au souhait des fondateurs, le nouveau couvent porterait le nom de « onzer vrouwe besloten hoeve » (= jardin clos de N.-D.) (12).

Comme la fondation de couvents en site urbain entraînait bien souvent des problèmes avec le clergé paroissial, qui se voyait ainsi dépouillé d'une partie de ses revenus ecclésiastiques, Arnold prit encore le même jour un accord avec Jean Paridanus, curé de la paroisse de Sainte-Waudru à Herentals. Ce dernier confirma la nouvelle fondation et abandonna la majeure partie de ses droits paroissiaux sur la clôture conventuelle, relatifs à l'exercice des services religieux et aux enterrements des religieuses et des particuliers (13).

Par l'entremise de Jean Geerts, alias Gerardi, abbé de Tongerlo, quatre norbertines du prieuré du Val-des-Lys à Hombeek (14) rejoignirent la nouvelle institution. Comme celle-ci ne jouissait encore que de trop peu de moyens financiers, ces sœurs reçurent, le 11 mars 1411, du supérieur-général de l'ordre des Norbertins, l'autorisation d'y transférer leurs rentes viagères et héréditaires. Deux mois plus tard, c'est-à-dire le 11 mai 1411, le supérieur-général, Pierre de Prémontré, vint en personne rendre visite à Herentals et il confirma de façon solennelle la fondation norbertine (15).

À cette occasion, les religieuses choisirent l'abbé de Tongerlo en qualité de père-abbé. À l'exception du premier prévôt Jean Steven, qui était chanoine de l'abbaye du Parc, tous ses successeurs furent des chanoines de Tongerlo. Peu après, Guillaume de Brugis, doyen de Lierre, ins-

(9) À propos du personnage de Arnold, cf. R. VAN UYTVEN, *De vroegste geschiedenis van de Onze-Lieve-Vrouw Priorij te Korsendonk 1393-1432*, in *Taxandria*, nouvelle série, XXXVI, 138-141, Turnhout, 1964. — F. PRIMS, *Onze Lieve Vrouw Besloten Hof Herentals*, (*Campinia Sacra*, n° 3) 8-10, Anvers 1933.

(10) Tongerlo, abbaye norbertine située à Tongerlo, prov. d'Anvers, cant. de Westerlo.

(11) Zelem, prieuré de Chartreux, situé à Zelem, prov. de Limbourg, cant. de Herck-la-Ville.

(12) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, E 161, F 1. — W. VAN SPILBECK, *Het Herentalsch klooster Onzer Lieve Vrouwen Besloten Hof*, 22-24, 1892.

(13) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof, Chartrier*, Boîte 1, F 3, pp. 5-7. — Cette maison que Arnold donna aux religieuses, il la vendit, le 12 mars 1411 (ancien style), probablement à Jean de Vucht, et il la racheta le 15 mai 1411. La motivation de cette vente éventuellement fictive ne nous est pas claire (A. A. TONGERLO, *Besloten Hof, Chartrier*; W. VAN SPILBECK, *o.c.*, 22-24). La maison de Arnold à Herentals avait déjà été déclarée exempte des droits paroissiaux le 15 novembre 1410 par le curé (A. A. TONGERLO, *Besloten Hof, Chartrier*). Un mois plus tard, ceci fut confirmé et, cette fois, de façon explicite pour le couvent à fonder en cette maison. Les droits relatifs aux enterrements dans le couvent furent encore confirmés en 1651 (A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, F 194).

(14) Le Val-des-Lys, couvent de Norbertines, fondé en 1233 à Hombeek (prov. d'Anvers, cant. de Malines), transféré en 1585 à Malines.

(15) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof, Chartrier*, 11 mai 1411; F 1, F 2, Boîte I — F 3, pp. 7-11, E 255-256, publication par A. MIRAEUS, *Opera Diplomatica et historica*, II, 1331, Louvain, 1723, ainsi que HUGO, *Probationes. T I monasteriologiae praemonstratiensis*, col. 646, et W. VAN SPILBECK, *o.c.*, 27 (complément).

pecta le couvent de Herentals à la demande de l'évêque de Cambrai (16). Son rapport fut sans doute favorable, car le 23 juillet 1411, venait la confirmation de l'évêque de Cambrai (17). À ce moment, déjà neuf femmes, dont deux sœurs naturelles et une nièce de Jeanne de Stevoort (18) avaient rejoint les quatre sœurs fondatrices.

Déjà alors, le couvent comptait une chapelle, et les sœurs, dont onze étaient chanoinesses ou en passe de l'être, disposaient de 257 couronnes françaises en rentes viagères et héréditaires. Dans le même temps, les sœurs s'étaient occupées elles-mêmes des ustensiles, des livres et des ornements liturgiques, etc. Interdiction était faite à la communauté d'admettre de nouvelles moniales avant que les moyens financiers ne se soient accrus (19).

La fondation et le développement du nouveau couvent se fit sans heurts, car, dès le 5 août 1411, la chapelle conventuelle et le cimetière purent être consacrés par l'évêque titulaire Henry van den Tolhuys, carmélite malinois (20).

**ANNE DE BOECHOUT**, ancienne prieure du Val-des-Lys, avait rejoint avec trois autres coreligieuses la maison d'Herentals peu après la fondation de celle-ci. Au début elle porta le titre de *rectrice*. En 1413, elle obtint du duc de Brabant, Antoine de Bourgogne, l'amortissement des biens fondés et d'autres donations faites au couvent, qui furent simultanément libérés de tout impôt (21). En 1413 et 1416, la première prieure obtint un certain nombre de rentes en grains et en argent (22). Elle mourut le 2 avril 1417 (23). Un portrait — fictif — d'elle, remontant au XVII<sup>e</sup> siècle, est conservé à l'abbaye de Tongerlo.

**MARIE** (24), qu'il convient d'identifier soit à Marie Zellemans, qui appartenait également au groupe des quatre chanoinesses venues de Hombeek, qui fonda aux alentours de 1410 le *Besloten Hof*, soit à Marie de Stevoort, demi-sœur de la fondatrice Jeanne de Stevoort, décédée en 1463. En 1422, l'abbé de Tongerlo visita le couvent. La prieure Marie acquit des biens importants à Berlaer, Putte (25) (26) et ailleurs (27).

Le gouvernement de Marie fut d'assez brève durée. En mars 1424, elle apparaît encore dans un acte (28) mais peu après elle renoncera à sa charge, vraisemblablement à la suite de difficultés internes. Elle était jubilaire lors de son décès, survenu le 7 janvier 1461 (29).

(16) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof, Chartrier*, 5 juin 1441; Boîte I — F 3, pp. 1-3. — Le Parc, abbaye norbertine à Heverlee, prov. de Brabant, cant. de Louvain; Lierre, prov. d'Anvers, chef-lieu de canton.

(17) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof, Chartrier*, Boîte I — F 3, pp. 3-5, G 6, publiée par A. MIRAEUS, o.c., III, 173 et HUGO, o.c., col. 647.

(18) C'est à dire Ermengarde († 24 octobre 1472) et Marie de Stevoort († 12 juillet 1463) et Alice van der Ryt († 21 septembre 1457), A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 21.

(19) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, Boîte I, F 3, pp. 3-5.

(20) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof, Chartrier*, Boîte II, f<sup>o</sup> 114, G 6.

(21) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof, Chartrier*, 3 mai 1413, Boîte I, C 243, 246; W. VAN SPILBECK, o.c., 72-75.

(22) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof, Chartrier*, 17 juin 1413, 11 juillet 1413, Boîte I, f<sup>o</sup> 18 v<sup>o</sup> (1413), 194 v<sup>o</sup>-195 (1416), Boîte II, f<sup>o</sup> 89; reg. 4, f<sup>o</sup> 196 v<sup>o</sup>-197 v<sup>o</sup>; reg. 9, f<sup>o</sup> 156 (1413).

(23) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 21.

(24) Les anciennes listes des prieures ne la mentionnent pas, tandis que le nécrologe ne mentionne aucune des deux en qualité de prieure, A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 21.

(25) Berlaer, prov. d'Anvers, cant. de Lierre; Putte, prov. d'Anvers, cant. d'Heist-op-den-Berg.

(26) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, Boîte I, f<sup>o</sup> 186-187 v<sup>o</sup>.

(27) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof, Chartrier*, 23 février et 14 décembre 1419, 10 juillet 1419, 20 décembre 1420, 3 janvier 1421, 15 février 1422, 6 septembre 1423; Boîte II, f<sup>o</sup> 89; reg. 4, f<sup>o</sup> 161, 193-194.

(28) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof, Chartrier*, 22 mars 1424 a.s.; reg. 9, f<sup>o</sup> 173-174.

(29) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 21.

**CATHERINE VAN TRICHT**, fille de Winandus, et troisième prieure du Besloten Hof, appartenait également à ce même petit groupe de quatre chanoinesses venues du Val des Lys qui fondèrent le Besloten Hof. Elle avait en fait déjà été prieure au Val-des-Lys par le passé (30). Les difficultés évoquées ci-dessus, qui avaient entraîné la démission de la prieure précédente, étaient probablement liées au statut du prévôt, qui, du fait de la non exemption du Besloten Hof, était seulement le remplaçant révocable de l'abbé de Tongerlo.

Le 10 février 1425, la prieure chargea Égide Sterx, chanoine de Tongerlo, d'obtenir une confirmation papale de la fondation du couvent (31). Les religieuses voulaient sans doute également obtenir de Rome le droit de pouvoir désigner un prévôt indépendant, nommé à vie, mais la chose ne leur fut pas explicitement accordée par la bulle papale de Martin V en date du 12 mai 1425 (32).

Des problèmes avaient également surgi relativement à l'admission de postulantes de naissance illégitime ; il s'agissait probablement de l'admission des deux sœurs bâtarde de la fondatrice Jeanne de Stevoort. Ce problème fut, lui aussi, résolu par la bulle susmentionnée. En 1430, le fondateur du couvent, Arnold de Kraainem, faisait, par testament, don à la communauté de 100 florins rhénans. En octobre 1435, sa veuve proposa aux religieuses de Herentals de leur acheter une ferme sise à Engelmanshoven (Hesbaye limbourgeoise) (33) ; ces dernières, cependant, déclinèrent l'offre car la gestion de ce bien par trop éloigné leur serait trop difficile. Jeanne donna cette ferme par la suite à une autre fondation, à savoir le prieuré du Trône à Grobbendonck, où elle se fit également ensevelir. À titre compensatoire, elle fit don au Besloten Hof d'un cens héréditaire de trente florins rhénans.

Catherine renonça, elle aussi, à sa charge priorale et mourut à Herentals le 19 mai 1451 (34).

**BARBE VAN DER STEEGEN**, alias **VAN OS(S)(T)**, fille de Nicolas, drapier malinois et de Machtilde Estoires, qui, en 1441-1442, par voie de testament, firent donation de biens importants en faveur de la communauté (35). Barbe est citée pour la première fois en qualité de prieure dans un document daté du 31 janvier 1432.

Sous son gouvernement, qui dura trente-trois ans, le couvent continua à s'épanouir. En 1445, la communauté aurait déjà compté vingt-huit religieuses et huit sœurs converses, alors que l'amortissement de 1462 mentionne quarante religieuses. En 1439, Barbe put acheter une maison située à côté du couvent (36) et agrandir ainsi le bien conventuel grâce notamment à une donation faite par son père. Elle fit aussi construire un nouveau dortoir et rénove par après les bâtiments conventuels et le mur de clôture. Elle fit également exécuter des travaux à l'église conventuelle, qui s'enrichit entre autres d'une cloche, consacrée en 1451. En 1446 (ancien style), elle vendit une rente en grains à Sint-Pieters-Leeuw (37) mais acquit, au cours de la période allant

(30) Cf. la notice relative au prieuré norbertin de Leliëndael (Val-des-Lys) à Hombeek-Malines.

(31) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof, Chartier* ; W. VAN SPILBECK, *o.c.*, 60.

(32) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof, Chartier*, et vidimus du 23 septembre 1655. — W. VAN SPILBECK, *o.c.*, 57-59.

(33) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof, Chartier*, 3 octobre 1435 est un acte réel de donation au Besloten Hof. F. PRINS, *o.c.*, 52-53, prétend que ces biens furent en fin de compte donnés au couvent du Trône. S'il faut en croire VAN SPILBECK, *o.c.*, 76, ces biens furent seulement vendus à la fin du XVI<sup>e</sup> s. — Engelmanshoven, prov. de Limbourg, cant. de Saint-Trond.

(34) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 21.

(35) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, F 1, F 2 et G. — W. VAN SPILBECK, *o.c.*, 79.

(36) W. VAN SPILBECK, *o.c.*, 80.

(37) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof, Chartier*, 28 janvier 1446 (ancien style), Sint-Pieters-Leeuw, prov. de Brabant, cant. de Halle.

de 1434 à 1468, bon nombre de rentes héréditaires, de terrains et de maisons (38). Ces acquisitions et d'autres encore d'un rapport maximal de 800 florins rhénans par an reçurent l'amortissement du duc de Brabant le 26 janvier 1462 en échange d'un obit à la mémoire de ce dernier (39). En 1465, elle reçut, par l'intermédiaire des Frères Mineurs de Rome, la copie d'une peinture représentant Notre-Dame-de-Grâce, qui fit, au cours des siècles suivants, l'objet d'une dévotion populaire très vive (40).

Aux alentours de 1465 (41), Barbe abdiqua. Elle devait s'éteindre le 3 juin 1474 (42).

JÉANNE DE ERCKELE alias GAUSMET, est la fille de Pierre. Son gouvernement fut d'assez brève durée. On la trouve mentionnée dans des actes de 1469 et de novembre 1471 (43). En 1470 et 1471, eurent lieu les visites de l'abbé de Tongerlo, qui, à cette époque, vidait une querelle l'opposant au confesseur du couvent, le curé d'Olen (44), à propos de la désignation de la sœur procuratrice et de la sous-prieure (45).

À l'occasion de son décès survenu en 1467, le prévôt, Gérard van den Putte, fit don au couvent de toutes sortes d'ornements liturgiques ainsi que d'une somme d'argent destinée à couvrir les frais de réparations du réfectoire et des murs conventuels (46).

Selon le nécrologe, qui, à tort, la mentionne en qualité de deuxième prieure, elle décéda le 19 janvier 1441 (47), date qu'il faut vraisemblablement considérer comme une erreur de transcription pour 1471 (ancien style).

ÉLISABETH SERGERS, fille de Gauthier et Marguerite Peers, était originaire de Geel (48), et fut prieure pendant deux ans environ (1472-1473). Elle assura encore le priorat lorsqu'elle fut atteinte de la lèpre, elle fut alors démise de ses fonctions. Elle passa le reste de sa vie dans l'isolement d'une chambrette proche du réfectoire. C'est là qu'elle dut s'éteindre le 5 janvier

(38) A. A. TONGERLO, *Bestoten Hof, Charrier*, 3 et 21 octobre 1435, 31 janvier 1439 (nouveau style), 14 juillet 1440, 5 juillet 1445, 3 décembre 1446, 2 et 16 janvier 1447 (ancien style), 11 août 1448, 27 juillet 1450, 13 décembre 1450, 24 août 1451, 3 juin 1452, 25 décembre 1452, 12 août 1454, 24 septembre 1455, 19 décembre 1459, 6 juin 1460, 10 février 1462, 28 avril 1463, 21 novembre 1463, 8 février 1464 (nouveau style), 11 mars 1468 (nouveau style), Boîte I, f<sup>os</sup> 2 r<sup>o</sup> et v<sup>o</sup> (1454), 3 (1451), 5 v<sup>o</sup> (1461), 23 v<sup>o</sup> (1455), 50-55 (1447), 115 v<sup>o</sup>-116 (1435), 163 (1443), 189 v<sup>o</sup>-190 (1439), 190 v<sup>o</sup>-191 (1461-1465), 197 v<sup>o</sup>-198 (1445), 198 v<sup>o</sup>-199 (1447), 199 v<sup>o</sup> (1450), 200 r<sup>o</sup> et v<sup>o</sup> (1452), 201 r<sup>o</sup> et v<sup>o</sup> (1456), 202 r<sup>o</sup> et v<sup>o</sup> (1463), 203 v<sup>o</sup>-204 (1463), 211 v<sup>o</sup>-212 (1452), 254 v<sup>o</sup>-256 (1438-1446), 256 v<sup>o</sup>-257 (1450); Boîte III-E 118 (1433); reg. 4, f<sup>os</sup> 38-39 (1440), 39 v<sup>o</sup>-41 (1460), 41 v<sup>o</sup>-43 (1463), 50-51 v<sup>o</sup> (1461), 57-58 (1443), 111 v<sup>o</sup>-112 (1443), 146 r<sup>o</sup> et v<sup>o</sup> (1444), 149 r<sup>o</sup> et v<sup>o</sup> (1450), 152 v<sup>o</sup>-153 (1444), 154 v<sup>o</sup>-155 (1444), 173 v<sup>o</sup>-174 (1440), 218-219 v<sup>o</sup> (1453); reg. 9, f<sup>os</sup> 92-93 (1450), 97 (144), 122 (1440 ancien style), 170 (1460), 171 (1443), 177 (1468 nouveau style), 178 (1468), 188-189 (1443 nouveau style), 189-190 (1457).

(39) A. A. TONGERLO, *Bestoten Hof*, Boîte I D 90; A 158; ARCHIVES DE L'ÉTAT À ANVERS, *Bestoten Hof Herentals*, n<sup>o</sup> 1, charte du 26 janvier 1462; W. VAN SPILBEECK, o.c., 81-83.

(40) BIBLIOTHÈQUE ROYALE À BRUXELLES, *Manuscripts* 22.471, f<sup>o</sup> 10 r<sup>o</sup> et v<sup>o</sup>, ainsi que WICHMANS, *Brabantia Mariana*, 778-785, Anvers, 1632.

(41) Elle est encore mentionnée dans un acte daté du 21 novembre 1463, ARCHIVES DE L'ABBAYE DE TONGERLO, *Bestoten Hof*, Boîte I, f<sup>o</sup> 202 r<sup>o</sup> et v<sup>o</sup>.

(42) A. A. TONGERLO, *Bestoten Hof*, reg. 21. — Sa pierre funéraire est décrite dans *Verzameling der grofen gedenkschriften van de provincie Antwerpen*, *Herentals. Klooster der Norbertinessen thans der Penitenten*, 68, s.l., s.d.

(43) ARCHIVES DE L'ABBAYE DE TONGERLO, *Bestoten Hof, Charrier*, 19 novembre 1471; Boîte I F 3.

(44) Olen, prov. d'Anvers, cant. de Herentals.

(45) BIBLIOTHÈQUE ROYALE À BRUXELLES, *Cabinet des Manuscripts, Fonds Goethals*, n<sup>o</sup> 83.

(46) A. A. TONGERLO, *Bestoten Hof*, reg. 3 sub 3 septembre. — W. VAN SPILBEECK, o.c., 80.

(47) A. A. TONGERLO, *Bestoten Hof*, reg. 3 et 21. — BIBLIOTHÈQUE ROYALE À BRUXELLES, *Manuscripts*, n<sup>o</sup> 22.471, f<sup>o</sup> 4.

(48) Ses parents firent don de rentes diverses au couvent. A. A. TONGERLO, *Bestoten Hof, Charrier*, 1<sup>er</sup> mai 1443 et reg. 4, f<sup>os</sup> 158 r<sup>o</sup> et v<sup>o</sup> (17 juin 1422), 160 v<sup>o</sup>-161, 162 v<sup>o</sup>-163 et reg. 9, f<sup>o</sup> 217. — Geel, prov. d'Anvers, chef-lieu de canton.

1476 (49). Cette prieure, l'hagiographe norbertin L. Van Craywinckel la mentionne dans sa liste des norbertines remarquables de Herentals (50).

**CATHERINE LEYNS**, fille d'Adam et d'Élisabeth Vermeer, alias de Mera, était originaire de Herentals. Lors de sa prise de voile, vers 1450, elle fit don de biens sis à Herentals.

Sous son gouvernement qui dura vingt-quatre ans, elle reçut entre autres en 1478, 1481 et 1486, l'abbé de Tongerlo lors de ses visites (51). En 1479, elle obtint des Archiducs la confirmation des privilèges ducaux obtenus par le passé (52). En 1477-1479 et 1492, elle acheta des maisons et des terrains à Herentals (53) tandis qu'elle acquit également bon nombre de rentes (54). Aux alentours de 1498, elle renonça à sa charge. Elle décéda le 15 mars 1500 (55).

**ÉLISABETH DE BEST**, alias **VAN ARENNEST**, fille de Pierre (56) et de Gudule van Catwijck, était originaire de Oirschot (Brabant septentrional, Pays-Bas) (57). Elle était de toute évidence déjà religieuse en 1464 et est mentionnée au titre de prieure le 26 octobre 1498 (58).

Avec l'appui financier de l'abbé de Tongerlo, elle entreprit, au printemps 1498, de construire ou de rénover l'église (59). En 1499, la prieure dut défendre les intérêts du couvent lors d'un procès qui l'opposa à la commune de Herenthout (60). C'est à la vie irréprochable qu'elle a menée qu'elle doit d'avoir été considérée comme bienheureuse dans l'hagiographie norbertine du XVII<sup>e</sup> siècle. Nombre d'auteurs lui consacrèrent dès lors une biographie (61). On a conservé d'elle deux gravures avec son portrait la représentant en sainte norbertine (62), ainsi qu'un portrait peint-fictif (?). Elle décéda le 14 octobre 1505 (63).

**CATHERINE MUSSCHE** est la fille de Henri et d'Élisabeth Thys. Elle prononça ses vœux en 1473 (64) et fut successivement procuratrice en 1478 et 1488 (65) et prieure en 1505.

Sous son gouvernement, l'église fut terminée, puis consacrée, le 25 mai 1510, par l'évêque

(49) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 21.

(50) W. VAN CRAYWINCKEL, *Legende des levens...*, Anvers, 1665. — W. VAN SPILBECK, *o.c.*, 92-101. — F. PRIMS, *o.c.*, 63-68.

(51) W. VAN SPILBECK, *o.c.*, 27.

(52) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, A 158, C 245, C 250.

(53) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof, Chartrier*, 19 novembre 1477, 27 décembre 1479, 14 janvier 1480 n.s.; Boîte I, 1<sup>re</sup> 191 v<sup>o</sup> et 193 v<sup>o</sup> (1479), 194(1492), 205 v<sup>o</sup>-206 (1477). — W. VAN SPILBECK, *o.c.*, 80-81.

(54) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof, Chartrier*, 10 juin 1478, 27 janvier 1483 n.s.; Boîte I, 1<sup>re</sup> 108 (1488); Boîte II, 1<sup>re</sup> 82 (1495), 176 (1471); reg. 4, 1<sup>re</sup> 82-83, 163 v<sup>o</sup>-164 v<sup>o</sup> (1473); reg. 9, 1<sup>re</sup> 27-29 (1483), 102-103 (1474), 168-169 (1484 n.s.).

(55) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 21.

(56) En 1478 mentionné en qualité de bourgeois de 's-Hertogenbosch (Pays-Bas, Brabant septentrional). A. A. TONGERLO, *Besloten Hof, Chartrier*, 31 juillet 1478.

(57) Oirschot, Pays-Bas, prov. du Brabant septentrional.

(58) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, F 5.

(59) BIBLIOTHÈQUE ROYALE À BRUXELLES, *Manuscrits* n<sup>o</sup> 22.471, f<sup>o</sup> 5 v<sup>o</sup>-6; W. VAN SPILBECK, *o.c.*, 90-91; F. PRIMS, *o.c.*, 69.

(60) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, Boîte I, 1<sup>re</sup> 14-17. Herenthout, prov. d'Anvers, cant. d'Herentals; jugement en faveur du couvent le 25 juin 1504. — W. VAN SPILBECK, *o.c.*, 83.

(61) L. VAN CRAYWINCKEL, *Legende des levens...*, II, 559-565, Anvers, 1665. — GEORGIUS, *Ephemerides hagiologicae ordinis praemonstratensis*, 296, Augsburg, 1764, c.a.

(62) K. DE MALLERY, *Boom der heiligen van Premonstrei*, 1618, de même que sur une plus petite gravure du même auteur représentant cinq « vierges » de l'ordre de Prémontré, W. VAN SPILBECK, *o.c.*, 99 et F. PRIMS, *o.c.*, 67.

(63) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, 21. — À propos de cette prieure, cf. W. VAN SPILBECK, *o.c.*, 93-101; F. PRIMS, *o.c.*, 63-68; D. GOORIN, *Elisabeth van Best, dans Brabantse heem*, XXX, 169-173, Eersel, 1978. — Le texte de sa pierre funéraire, qui fut transférée en 1988 d'Herentals à l'église de Best, se retrouve dans *Verzameling der graf-en gedenkschriften...*, 71.

(64) Elle créa avec sa sœur Marguerite en 1472-1473 un affermage héréditaire pour les échevins de Turnhout, A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 4, 1<sup>re</sup> 112 v<sup>o</sup>-114; reg. 9, 1<sup>re</sup> 172.

(65) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof, Chartrier*, 10 juin 1478.

auxiliaire de Cambrai, Jean Brisselet (66). La prieure acheta nombre de rentes (67), alors qu'en 1510 et 1518 elle recevait d'importants biens sis à Wiekevorst. Ces biens provenaient de la sœur Apolinie Vander Mere (68). En 1516, elle fit l'acquisition d'une ferme sise à Berlaer, provenant de l'héritage des parents de sœur Catherine Potters (69). En 1520, elle reçut des biens importants, situés à Meerhout et aux environs, de sa consœur Élisabeth Binnemans, qui, dès l'âge de dix ans, vivait au couvent (70), tandis que Pétronille Brimeu, fille du seigneur de Poederlee, professe en 1532, apporta également des biens importants (71).

Grâce à une déclaration des revenus du couvent, nous savons qu'en 1516, les rentrées de la communauté s'élevaient à 617,9 florins rhénans et à plus de 150 muids de blé (72) ; permettaient de subvenir aux besoins des trente-huit chanoinesses, des huit sœurs converses, d'un prévôt et de deux chapelains.

En 1512 et 1527, des incendies violents ravagèrent la ville et des maisons appartenant notamment au couvent furent réduites en cendres. En 1520, il est d'ailleurs à nouveau question de gros frais de construction de l'église tandis qu'il fallait apporter aux bâtiments conventuels des réparations qui furent financées grâce aux donations faites par le prévôt Henri de Larveal (73).

La prieure Catherine Mussche mourut le 25 janvier 1533 (74).

**MARIE VAN DALE**, qui lui succéda, ne dirigea la communauté que durant cinq ans. Elle mourut le 29 juillet 1538, quelques mois après qu'un énorme incendie eut réduit en cendres une large partie de la ville, dont des maisons appartenant au couvent (75).

**CHRISTINE LOOTKENS**, alias **EMMENS**, fille de Guillaume et Élisabeth Emmens, eut, au cours de ses neuf années de priorat, à rembourser de fortes dettes, entre autres en raison des charges assez lourdes imposées par la guerre au couvent (76). Elle s'éteignit le 25 juin 1547 (77).

**ANNE DE DILBEEK**, fille d'Englebert, seigneur d'Attenhoven, bailli de Diest et de Zichem et de Cimberge de Nassau, est professe en novembre 1534 (78). Elle assumait la charge priorale dès 1547, et ce, jusqu'à sa mort survenue le 13 mai 1569 (79).

(66) BIBLIOTHÈQUE ROYALE À BRUXELLES, *Manuscrits* n° 22.471, f° 5 v°-6. — W. VAN SPILBEECK, *o.c.*, 91. — F. PRIMS, *o.c.*, 69-70.

(67) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof, Chartier*, 4 novembre 1502, 7 mai 1506, 28 novembre 1511, 7 mai 1513, 26 mai 1520 ; Boîte I, n° 207 v° (1506) ; reg. 9, f° 113-114 (1532), 141-142 (1530), 147-148 (1506).

(68) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, Boîte I, f° 236-241.

(69) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof, Chartier*, 8 juillet 1516 ; Boîte I, f° 82-86 v°.

(70) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, f° 34, 106, 111 ; Boîte I, f° 61-65 v°, 104 ; Boîte II f° 91, 134. — La prieure Mussche acquit également des terres situées à Herentals. A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, Boîte I, f° 208, 209 v°-210 v° (1519-1520). — Meerhout, prov. d'Anvers, cant. de Mol.

(71) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, A 44.

(72) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, A 64-66, 69. — W. VAN SPILBEECK, *o.c.*, 86-90.

(73) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof, Chartier*, 12 mars 1520 (nouveau style) ; reg. 3, liste des prévôts. — W. VAN SPILBEECK, *o.c.*, 103-104.

(74) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 21.

(75) Le couvent lui aussi fut vraisemblablement en partie détruit. En avril 1538, Dimphne de Merkhoven fit en effet don par voie de testament d'une somme d'argent afin de soutenir les travaux de réfection du couvent. A. A. TONGERLO, *Besloten Hof, Chartier*, 7 avril 1538 (nouveau style) et reg. 21.

(76) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, N 14 et W. VAN SPILBEECK, *o.c.*, 108.

(77) La prieure Lootkens est mentionnée notamment dans les chartes du 7 avril 1540 et du 14 février 1547 (nouveau style), A. É. ANVERS, *Besloten Hof, Chartier*. — A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 21.

(78) Lors de sa profession, son père fit donation entre autres, d'une rente de vingt florins Carolus par an, A. A. TONGERLO, *Besloten Hof, Chartier*, 10 novembre 1434 et reg. 9, f° 75-76. — Attenhoven, prov. de Brabant, cant. de Landen ; Diest, Zichem, prov. de Brabant, cant. de Diest.

(79) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 21. On trouve une description de sa pierre tombale dans *Verzameling van grafen en gedenkschriften...*, 68.

Afin de pouvoir conserver les biens reçus en donation de sœur Élisabeth Binnemans, la prieure engagea, de 1550 à 1552, un long procès devant le Conseil de Brabant contre les héritiers de ladite sœur (80). Le couvent put cependant encore acquérir bon nombre de rentes et un petit bois situé à Herenthout (81).

À la fin de son priorat, elle vécut la fureur iconoclaste. Lorsque les rumeurs rapportant les destructions survenues dans les églises anversoises et hierroises leur parvinrent, les sœurs s'enfuirent en toute hâte, le 27 août 1566, à Tongerlo. Comme il ne se produisait pas d'attaques contre les églises et les couvents à Herentals, elle regagnèrent rapidement leur couvent.

**CIMBERGE**, alias **SIMBORCH DE HEYM**, nièce de la prieure précédente et fille du chevalier Gisbert et de Jeanne de Dilbeek, est originaire du pays de Liège. Elle est déjà mentionnée en tant que religieuse en 1551 (82). Lors de l'élection priorale, c'est Marie Geerts qui obtint le plus grand nombre de voix ; ce sera Cimberge de Heym cependant qui, en fin de compte, sera désignée, et ce grâce à l'appui du prévôt (83).

Initialement, le couvent eut beaucoup à souffrir des militaires qui y avaient pris leurs quartiers (84). En 1578, un certain nombre de religieuses, craignant de toute évidence les violences entraînées par la guerre, cherchèrent refuge à Anvers, ville où l'une d'entre elles mourut en décembre 1578 (85). Lorsque les réticences des États-Généraux à l'exercice de la religion catholique à Herentals se firent plus fortes, les sœurs se virent contraintes d'abandonner le voile, et la plupart d'entre elles cherchèrent refuge auprès de leur famille et de leurs amis, notamment à Anvers, Liège et Steenberg (Brabant septentrional, Pays-Bas) (86).

Après le mois de juillet 1584, quand eut pris fin le régime protestant à Herentals, quelques-unes des sœurs encore en vie regagnèrent immédiatement leur couvent fortement endommagé pendant leur absence (87) : on avait vendu toute l'argenterie d'église. Au cours des années 1582-1584, il ne mourut pas moins de dix moniales, de sorte qu'au début de 1586 celles-ci n'étaient plus que douze. Après 1584 aussi, le couvent fut régulièrement contraint de loger des militaires.

C'est au cours de son voyage qui la menait vers ses consœurs demeurant à Liège (88) que devait décéder inopinément la prieure de Heym, le 22 septembre 1585 à Curange (89), où elle aura séjourné soit au palais du prince-évêque, soit à l'abbaye de Herckenrode.

**SOPHIE NOLLENS**. Après cette funeste période, c'est à elle qu'il incombait de diriger la communauté. Elle entreprit immédiatement de redresser la situation du couvent. Originaire de Herentals, elle était la fille de Sévère et de Mechtilde Bunnens (90). Sous la prieure précédente, elle rem-

(80) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof, Chartrier*, 22 octobre 1550, 21 décembre 1552.

(81) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof, Chartrier*, 7 mai 1557 ; reg. 9, f<sup>o</sup> 1-4 (1561), 5-8 (1564), 9-15 (1566), 16-21 (1565), 22-24 (1569), 36 (1449), 39-40 (1557), 44 (1559-1560), 53-54 (1549 nouveau style), 100-101 (1553), 117-118 (1561), 129 (1555), 129-130 (1557) 130 (1559), 131 (1556), 205 (1553), 206-207 (1553), 208-209 (1553).

(82) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, N 2.

(83) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, C 251 et BIBLIOTHÈQUE ROYALE À BRUXELLES, *Cabinet des Manuscrits, Fonds Goethals* n<sup>o</sup> 83.

(84) Après que le couvent avait été obligé de loger un certain nombre d'artilleurs, il obtint le 4 juin 1574 une lettre de sauvegarde qui le libérait de cette charge. A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, H 5, Boîte I D 156. — W. SPILBECK, o.c., 109. — La prieure entama également une procédure devant le Conseil de Brabant à propos de cantonnements dans le moulin de Balen-Hoolst qui était propriété du couvent.

A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, Boîte II B 9-11.

(85) C'est à dire Catharina Wesenbecke († 18 décembre 1578). A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 3.

(86) BIBLIOTHÈQUE ROYALE À BRUXELLES, *Manuscrits* n<sup>o</sup> 22471, f<sup>o</sup> 13. — Steenberg, Pays-Bas, prov. du Brabant septentrional.

(87) En septembre 1584, on obtint un sauf-conduit d'Alexandre Farnèse. A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, Boîte I, f<sup>o</sup> 266.

(88) BIBLIOTHÈQUE ROYALE À BRUXELLES, *Manuscrits* 22.471, f<sup>o</sup> 14 v<sup>o</sup>.

(89) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 21, Kuringen (Curange), province de Limbourg, canton de Hasselt.

(90) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, Boîte I, f<sup>o</sup> 312-314 (1597).

plissait les fonctions de procuratrice (91). Son premier souci fut d'insuffler une vie nouvelle à cette communauté conventuelle fort réduite. Le 11 septembre 1588, la première nouvelle novice prenait le voile. La restauration des bâtiments conventuels détruits fut également son œuvre. Pour ce faire, elle se sépara de différents biens sis sur le territoire de la principauté de Liège (92). Grâce à son administration économe ainsi qu'à de nombreux dons venus de sympathisants, elle put, en 1589 déjà, acheter une ferme de 14 bonniers à Geel. Le couvent eut cependant encore régulièrement à souffrir des violences qu'engendre la guerre : en 1591 et 1592, notamment la communauté dut loger des militaires en dépit des sauvegardes obtenues en 1591-1597 (93). En 1591, la communauté comptait déjà trente-six membres, qui vivaient dans des conditions assez misérables (94). Le 15 décembre 1596, peu après son jubilaire, la prieure Nollens s'éteignit (95).

**MARIE MERTENS**, originaire de Mol, succéda à Nollens et insuffla un élan nouveau au couvent, qui, en 1606, comptait à nouveau trente-huit moniales (96). Elle mena une politique énergique et mit un terme à un mal ancien qui, depuis longtemps déjà, causait bien du désagrément à la communauté. La rue toute proche de la clôture conventuelle et une parcelle limitrophe entre le couvent et l'enceinte de la ville servaient de terrain de jeux et d'exercices aux militaires : au son des trompettes, on y tenait des séances de tir sur une cible apposée au mur du couvent. Les soldats, les étudiants du collège des Augustins et d'autres encore utilisaient ces lieux comme terrain de jeux ; on y jouait aux cartes, à la paume et à d'autres jeux de balle ; on y organisait des courses de bagues. Tout cela faisait beaucoup de bruit, de sorte que les moniales ne s'entendaient plus pendant le choral. Fréquemment, les joueurs troublaient le calme du couvent en escaladant les murs afin de retrouver leurs balles perdues et espionner les sœurs (97). En 1610, celles-ci avaient déjà obtenu un acte archiducal interdisant les jeux dans le voisinage du couvent, mais sans grands effets (98). Cette mesure d'interdiction, le Magistrat de la Ville l'a renouvelée en fait à maintes reprises jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle (99).

En 1608-1613, la prieure entra en conflit avec l'administration communale de Herentals, parce que le couvent avait incorporé des parties du mur d'enceinte de la ville à la clôture conventuelle. Les palissades et les murs érigés par le couvent furent abattus par le commandant de la place (100). Lorsque, en 1605, le Magistrat de la ville de Herentals réquisitionna un certain nombre de meubles pour les logis militaires, la prieure introduisit une protestation auprès des Archiducs et ce, avec succès (101).

La prieure acheva les travaux de réfection du couvent et, le 17 juillet 1606, l'évêque d'Anvers,

(91) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, C 251, Boîte 1, f<sup>o</sup> 251 v<sup>o</sup> (1573), W 3-4 (1573) ; BIBLIOTHÈQUE ROYALE À BRUXELLES, *Cabinet des Manuscrits, Fonds Goethals*, n<sup>o</sup> 83.

(92) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, Boîte 1, f<sup>o</sup> 177 (1599). — À propos de ces biens, le couvent fut impliqué dans un procès à Liège en 1591. A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, N 14.

(93) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, D 132, 141, 143, E 71, H 3-4, Boîte 1, f<sup>o</sup> 265 (1592), 266 (1596) et 267 (1591) ; W. VAN SPILBECK, o.c., 109-112. — F. PRIMS, o.c., 87.

(94) *Rapport de Torrenius, évêque d'Anvers*, dans *AHEB*, XV, 394, Louvain-Bruxelles, 1878.

(95) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 21. — Le texte de son épitaphe est reproduit dans *Vercaneling der graf-en gedenkschriften...* 69.

(96) *État déplorable du diocèse d'Anvers au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle*, dans *AHEB*, IX, 469-470, Louvain-Bruxelles, 1872. — Mol, prov. d'Anvers, chef-lieu de canton.

(97) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, H 9, 16. — W. VAN SPILBECK, o.c., 162-164.

(98) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, B 142.

(99) ARCHIVES DE LA VILLE À HERENTALS, *Statuts et ordonnances de la ville de Herentals*, f<sup>o</sup> 95 (4 février 1675), 136 (7 janvier 1682, confirmation en 1720).

(100) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, D 237 ; Boîte 1, f<sup>o</sup> 277-279.

(101) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, Boîte II, f<sup>o</sup> 268 ; F 1.

Jean le Mire, reconsacra solennellement le couvent et l'église avec ses autels de Notre-Dame, de saint Jean-l'Évangéliste et de saint Norbert (102).

Comme les revenus provenant des ventes de biens, réalisées en vue de la restauration du couvent, n'étaient pas épuisés, la communauté reçut, en mai 1599, l'autorisation archiducal d'investir 3.000 florins (103). Cette somme servit à acheter notamment des terres à Geel, Herentals, Herenthout, et par la suite encore à Olen (104).

Du point de vue spirituel aussi, le Besloten Hof florissait. C'est ainsi qu'une sœur de Herentals, Barbe Antinck, fut envoyée dans l'ancien couvent de Catharinadal à Breda, afin de refonder cette maison, tandis qu'une ex-moniale du couvent supprimé de Soetedael (Zélande, Pays-Bas) était admise à Herentals (105). Le prévôt Martin Groenenschild publia en 1622 les sermons qu'il avait tenus sous le titre « De Lusthof van de godsvruchtige meditatiën ». Les rapports de visite établis par le vicaire-général de l'Ordre en 1610 et 1622 sont donc positifs, même s'ils soulignent à chaque fois les soins qu'il convenait d'apporter à l'entretien de la clôture (106).

Marie Mertens mourut à l'âge de 82 ans, le 19 novembre 1622 (107). Elle était jubilaire.

**MARIE NOELS**, tout comme la prieure précédente, est originaire de Mol, et elle prit le voile à Herentals, le 11 novembre 1598 ; elle fit sa profession le 11 juillet 1600.

Elle joua un grand rôle dans le redressement définitif du couvent de Catharinadal à Breda. À la demande de Denis Mudzaerts qui y demeurait comme prévôt, elle envoya, le 23 juin 1626, trois religieuses à Breda, aux fins d'y rétablir la vie conventuelle. S'il faut en croire ce prévôt, le Besloten Hof était le couvent norbertin où la règle était le mieux observée et où il régnait un excellent esprit de spiritualité et de confraternité (108). C'est en 1626 également que s'éteignit, en odeur de sainteté, la sous-prieure Marie Cayaerts, alias Vranxcs. L'hagiographe L. Van Craywinckel consacra bon nombre de pages à cette dernière (109). La prieure Noels qui eut beaucoup à souffrir des réquisitions et des logements militaires, put néanmoins acquérir des terres à Herenthout (110) et obtenir quelques donations importantes (111).

Elle devait s'éteindre le 20 novembre 1639 (112).

**JEANNE DE MOL**, alias **DE MOLLO** lui succéda. Cette succession ne se fit pas sans difficultés. Parmi les archives du Besloten Hof, il nous a été donné de découvrir une liste datant d'environ 1640, sur laquelle figurent vingt-neuf moniales. Sur cette liste, c'est Jeanne Peeters qui porte le titre

(102) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof, Chartrier*, 17 juillet 1606. — BIBLIOTHÈQUE ROYALE À BRUXELLES, *Manuscrits* n° 22.471, f° 15 v°. — Elle assura de plus la clôture conventuelle en réparant le mur qui était en ruine (A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, C 234) et obtint de l'abbé Stalpaerts de Tongerlo du bois provenant des bois abbatiaux de Geel afin de réparer le couvent. BIBLIOTHÈQUE ROYALE À BRUXELLES, *Cabinet des Manuscrits, Fonds Goethals* n° 83.

(103) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof, Chartrier*, 6 mai 1599 ; Boîte 1, f° 176 (1599) ; W. VAN SPILBECK, *o.c.*, 123-125.

(104) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof, Chartrier*, 15 avril 1605, 8 avril 1615 et 8 février 1619 ; A 22 (1597, 1615, 1619, 1621), B 161, 169, 173 ; Boîte 1, f° 4 v°-5 (1615), 9 r° et v° (1605), 219 r° et v° (1622), 237 v°-238 (1599 et 1619).

(105) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, F 196 ; Boîte 11, f° 196. — Soetedael, Couvent de Norbertines à Serooskerke, Pays-Bas, province de Zélande (Walcheren).

(106) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, D 116 et 119. — W. VAN SPILBECK, *o.c.*, 128, 144. — N. J. WEYNS, art. *Groenenschild, Martinus* dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, VI, 381-383, Bruxelles, 1974.

(107) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 21. — Son épithaphe est reprise dans *Verzameling der grafen gedenkschriften*,... 68.

(108) W. VAN SPILBECK, *o.c.*, 153-157 ; F. PRIMS, *o.c.*, 97-98.

(109) L. VAN CRAYWINCKEL, *Légende des levens*,... II, 564, Anvers, 1665. — W. VAN SPILBECK, *o.c.*, 117-118. — F. PRIMS, *o.c.*, 99-100.

(110) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, A 22, 116, B 165, Boîte 1, f° 216-217 (1627), 217 r° et v° (1628), 218 r° et v° (1629) et 220 r° et v° (1628).

(111) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, Boîte 1, f° 145 (1623), Boîte 11, f° 209 (1623).

(112) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 21.

de prieure. Ceci donne à penser qu'elle avait été élue par la majeure partie de la communauté religieuse mais que ce choix ne fut pas entériné par l'abbé de Tongerlo. Seules trois à quatre moniales ne figurent pas sur cette liste ; parmi celle-ci la prieure Jeanne de Mol, qui sera nommée prieure par la suite. Cette nomination d'une candidate de la minorité a probablement suscité des difficultés qui amenèrent Jeanne de Mol à quitter le couvent. Le nécrologe ne mentionne de toute manière nulle part la date de son décès (113).

En 1647-1648, Jeanne de Mol entra en conflit avec l'abbé de Tongerlo qui réclamait le monopole du droit d'admission des nouvelles novices. Toutefois, sa demande, adressée à l'abbé de Saint-Michel, qui avait qualité de vicaire-général de l'Ordre, afin d'obtenir confirmation de ses droits en cette matière, essuya un refus cinglant (114). Une seconde tentative de l'abbé Wichmans en 1653, cette fois par le biais de l'abbé du Parc, se solda par un échec (115).

En 1658-1659, le couvent fit un procès aux bourgeois et jurés de la communauté de Herentals, à cause des impôts excessivement lourds, des obligations, charges et logements de militaires qui étaient exigés du couvent. Quelques années auparavant, en 1645-1646, la prieure était déjà entrée en conflit avec l'administration de la ville consécutivement à des travaux de rénovation des fortifications, non loin du couvent (116).

En dépit de ces lourdes charges (117), la prieure, soutenue en cela par l'abbé Wichmans, qui avait deux parentes proches au couvent de Herentals (118), et par les religieux de Tongerlo, décida sous l'impulsion du très dynamique prévôt Mathieu van der Biest (1645-1667) de rénover complètement le couvent en construisant un nouveau réfectoire (1661-1662), une nouvelle salle capitulaire (1661-1662), un nouveau dortoir (1661-1663), un nouvel atelier et une nouvelle boulangerie. On posa la première pierre le 22 septembre 1661 (119).

La prieure de Mol n'a pas pu voir l'achèvement de ces travaux, car, dès le mois suivant, elle décédait (20 octobre 1661). Elle était âgée de 72 ans (120).

**NORBERTE (ANNE) HUYGENS**, Lierroise de par ses origines, prit le voile le 12 septembre 1638. Elle acheva dans une première phase les travaux entrepris par la prieure précédente en 1661-1663 : entre autres la construction d'une partie de la prévôté ; elle accorda un soin tout particulier aux reliquaires exposés dans le cloître (121). Des heurts surgirent également entre elle et l'abbé de Tongerlo, cette fois à propos de la désignation de la procuratrice (1663).

La prieure Huygens, qui était de santé fragile, s'éteignit le 5 janvier 1670. Elle n'avait que 52 ans (122).

**ANNE EELENS**, native de Kwaadmechelen, est la fille d'Égide et de Marie de Mol. Elle prit le voile le 9 novembre 1631. C'est le 9 janvier 1670 qu'elle fut désignée à la charge priorale. En

(113) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, G sans numéro.

(114) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, Boîte II F 11, F 12, C 268 ; F 1. — F. PRIMS, *o.c.*, 123-125.

(115) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, C 251, 260, 268 A et BIBLIOTHÈQUE ROYALE À BRUXELLES, *Cabinet des Manuseris, Fonds Goethals* n° 83 à propos de l'action entreprise par l'abbé à l'encontre de la prieure qui avait nommé une procuratrice sans avoir demandé son assentiment (1653). — Saint-Michel, abbaye de Norbertins à Anvers.

(116) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, C 241, D 237. — W. VAN SPILBECK, *o.c.*, 165-166.

(117) A. É. ANVERS, *Besloten Hof Herentals*, n° 2. — En 1653, le couvent détenait des arriérés de créances sur les États de Brabant pour un montant de 4.600 florins. A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, Boîte II-E 216.

(118) *Verzameling der graf-en gedenkschriften...*, 69.

(119) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 19 ; W. VAN SPILBECK, *o.c.*, 171-172.

(120) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 3 sub 20 octobre (1661).

(121) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 19.

(122) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 21 ; sa pierre tombale est décrite dans *Verzameling der graf-en gedenkschriften...*, 71.

1672, elle fut contrainte d'admettre deux ex-sœurs grises de Ninove, qui, avec leurs consœurs, sous l'impulsion des norbertins ninovois, voulaient fonder un nouveau couvent norbertin, — chose qui avait été interdite par Rome et par les supérieurs de l'Ordre —. Comme elles n'apportaient pas de dot, on ne les reçut pas à bras ouverts (123). En août 1672 et 1679 eurent lieu au Besloten Hof les visitations du vicaire-général de l'Ordre (124). Lors du choix du prévôt Mollemans en 1679, des difficultés surgirent avec l'abbé de Tongerlo qui se refusait à reconnaître à Mollemans la qualité de prévôt exempt (125).

En 1671, la prieure fit bénir une nouvelle cloche (126) ; en 1673, elle fit placer de nouveaux vitraux dans la chapelle conventuelle, et en 1680 construire une nouvelle brasserie, grange (127), porterie et étable. Dans le même temps, en 1679, la prieure Eelens faisait reconstruire en partie le mur de clôture (128). Elle mourut le 8 août 1681 (129).

ANNE BROECKMANS, prit le voile le 29 mai 1633 et fut sous-prieure sous le gouvernement de la précédente, à qui elle succéda en 1681. Elle ne dirigea que très brièvement la communauté norbertine. Elle devait déjà mourir le 9 décembre 1683, âgée de 71 ans, c'est-à-dire peu après que fut entreprise la construction d'une nouvelle prévôté (130) (131).

ÉLISABETH (ERNESTINE) SANDERS, originaire de Wouw (Brabant septentrional, Pays-Bas), professe le 7 janvier 1663, remplit les fonctions de chantre et de sous-prieure. Prieure dès 1683, elle mena sous l'impulsion du prévôt Evrard Mollemans une politique fort dynamique. Elle poursuivit les travaux entrepris en 1661-1663, et, en 1684-1685, elle fit construire une prévôté, des parloirs et une infirmerie, dont certains bâtiments existent encore (132). En 1692, la communauté fit l'achat d'un grand crucifix en argent destiné à l'église conventuelle (133). Des visitations eurent lieu en 1688, 1698 et 1700 (134).

La prieure Élisabeth Sanders s'éteignit le 15 février 1701, à l'âge de 57 ans, après avoir dirigé le couvent pendant dix-sept ans (135).

CLAIRE VOS, née à Mol le 9 novembre 1644, prit le voile le 8 décembre 1699. Elle assuma successivement les fonctions de chantre, succentrice, procuratrice et sous-prieure. Le 11 mars 1701 elle fut désignée comme prieure, fonction qu'elle ne remplit que l'espace d'un an à peine. En effet, elle mourut le 5 mars 1702, à l'âge de 58 ans (136).

GAUTHIÈRE (FRANÇOISE) DE JONGE, baptisée à Waalwijk (Brabant septentrional, Pays-Bas) le 21 décembre 1657, est la fille de Pierre et Hélène Verhoeven. Le 2 mai 1677, elle prenait le

(123) M. COCK, *Het « Susterhuys » 150 jaar kongregatie van de zusters der heilige herten te Ninove, 1836-1986*, 34-38, Ninove, 1987.

(124) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, D 122.

(125) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, C 260, 265 ; Boîte II-F 10 ; F. PRIMS, *o.c.*, 126.

(126) W. VAN SPILBECK, *o.c.*, 92.

(127) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 3, liste des prévôts ; F. PRIMS, *o.c.*, 103.

(128) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 19 ; W. VAN SPILBECK, *o.c.*, 167.

(129) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 21.

(130) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 3, liste des prévôts.

(131) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 19 et 21.

(132) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 19, Wouw, Pays-Bas, province du Brabant septentrional.

(133) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 3, liste des prévôts.

(134) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, Boîte I-D 121, 123-1215.

(135) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 21.

(136) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 21.

voile au couvent norbertin. Avant d'être appelée au priorat le 23 mars 1702, elle avait occupé les fonctions de sacristine et de sous-prieure.

Les premières années de son gouvernement, c'est-à-dire 1702-1704, le couvent fut frappé par toutes sortes de contributions et de violences résultant de la guerre. Cette situation amena le prévôt à envisager, en août 1702, le transfert des moniales vers le couvent-mère du Val-des-Lys à Malines (137).

En 1704, la communauté comptait encore vingt-quatre sœurs chanoinesses, deux novices et dix sœurs converses (138). Par la suite, la communauté eut à nouveau le vent en poupe. Le clocher détruit par une tempête fut reconstruit ; on posa un nouveau carrelage dans le chœur (1715) et de nouvelles orgues furent installées (1731) (139). Le mur de clôture, quant à lui, fut partiellement reconstruit (1708) (140). Le prévôt M. Verhaghen réforma, au cours de cette période, le choral des sœurs (141). En différents endroits de la lande, il fit planter des bois (142). En 1717, la prieure entra à nouveau en conflit avec l'abbé de Tongerlo, qui se refusait à admettre que son prieur soit élu prévôt (143). En 1724, l'abbé mit en cause la désignation d'une sœur-procuratrice (144).

C'est après avoir été durant plus de 35 ans à la tête de la communauté norbertine que la prieure de Jonge s'éteignit le 11 décembre 1737, à l'âge de 81 ans (145).

**JÉRÔMINE (MARIE) VAN DE RIET** aussi est originaire des pays de la Généralité. Née à Ethen (146) le 24 septembre 1685, elle est la fille de Pierre et de Marie Vermeulen. Elle prit le voile le 13 janvier 1709. En 1734, elle devint procuratrice et, trois ans plus tard, le 18 décembre 1737, elle fut désignée pour succéder à la prieure.

L'amortissement qu'elle obtint en 1753 fait apparaître que le couvent ne jouissait que de moyens limités (147). Le prévôt Th. Willems (1737-1750) fit placer une nouvelle chaire de vérité dans l'église (148).

Frappée par plusieurs atteintes, la prieure Van De Riet fut contrainte d'abandonner sa charge en 1753. Les années qui suivirent, elle les passa presque toutes de façon permanente à l'infirmerie. Elle mourut le 6 octobre 1760 (149).

**PÉTRONILLE (ADRIENNE) EMONS** succéda à sa compatriote et assuma le priorat dès le 16 mars 1753. Elle était née le 21 août 1684 à Waalwijk et était la fille de Gauthier et de Marie Uythoven. Après sa prise de voile le 11 janvier 1703, elle assuma successivement les charges d'infirmière, de sous-prieure (1734) et de procuratrice (1737). En 1758, lorsque la région campinoise se révéla peu sûre du fait des troupes hannovriennes, elle et sa communauté au grand complet s'enfui-

(137) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, Boîte II, f° 197. — W. VAN SPILBEECK, *o.c.*, 180-182. — Waalwijk, Pays-Bas, province du Brabant septentrional.

(138) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, H 19. — W. VAN SPILBEECK, *o.c.*, 182. — F. PRIMS, *o.c.*, 108.

(139) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, C 14. — W. VAN SPILBEECK, *o.c.*, 133-134.

(140) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 21.

(141) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, Boîte I-C 14.

(142) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 3, sub prévôt M. Verhaghen.

(143) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, B sans numéro, C 266, 278. BIBLIOTHÈQUE ROYALE À BRUXELLES, *Cabinet des Manuscrits, Fonds Goethals* n° 83.

(144) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, Boîte II-F 11.

(145) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 21. — Le texte de son épitaphe est reproduit dans *Verzameling der graf-en gedenkschriften...*, 66.

(146) Ethen, Pays-Bas, province du Brabant septentrional.

(147) W. VAN SPILBEECK, *o.c.*, 185-186, 221-233.

(148) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 3 sub prévôt Th. Willems.

(149) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 21. — W. VAN SPILBEECK, *o.c.*, 48.

rent pour Malines où les religieuses se réfugièrent au couvent-mère du Val-des-Lys. Elles y avaient également emporté leurs archives et les ornements liturgiques (150). Au cours de cette période, elle entama de longs procès contre le Chapitre de Sainte-Waudru de Mons à propos de la dîme sur le colza (151) ainsi que contre l'administration communale d'Herentals pour une question d'impôts personnels (152). À ce moment également resurgit l'éternel litige l'opposant à l'abbé de Tongerlo à propos du statut du prévôt de Herentals (153). En 1760, on érigea un nouveau portail du côté rue et une annexe à la brasserie (154).

La prieure Emons, qui, en 1756-1757, avait commandé un certain nombre d'ornements liturgiques (155) et avait, en décembre 1760, reçu de Rome des reliques importantes de sainte Apolline (156), devait s'éteindre à Herentals le 15 septembre 1762 (157).

**AGNÈS (CÉCILE CATHERINE) DE VRIES**, fille de Charles et d'Anne Catherine Claessens, reçut le baptême le 9 mai 1708 à Oudenbosch (Brabant septentrional, Pays-Bas). Après sa prise de voile le 2 juillet 1730, elle occupa les fonctions de sacristine en 1751, de maîtresse des malades en 1760 et, enfin, de prieure le 21 septembre 1761. On peut penser que la communauté a voulu à ce moment imposer cette élection libre mais l'abbé de Grimbergen déclara, en septembre 1762, que cette exigence était dénuée de tout fondement (158). Le 18 août 1765, la communauté commémora de façon solennelle le 300<sup>e</sup> anniversaire de la donation par les Frères Mineurs au Besloten Hof de la peinture représentant Notre-Dame-de-Grâce. La prieure fit rénover le portail où se trouvait placée la peinture (159). Le gouvernement d'Agnès de Vries fut de courte durée, car déjà le 1<sup>er</sup> juillet 1766 elle décédait (160).

**JÉROMINE (MARGUERITE) VAN DONINCK**, fille de Guillaume et de Jeanne Marie de Greeft, reçut le baptême à Herentals le 16 septembre 1718. Elle prit l'habit norbertin le 26 octobre 1738. En 1749, elle devint maîtresse des novices, en 1760 sacristine et, le 1<sup>er</sup> juillet 1766, prieure (161).

Sous l'impulsion du prévôt van den Schilde, qui se considérait comme étant un prévôt exempt et de la sorte entraînait fréquemment en conflit avec l'abbé de Tongerlo, le couvent engagea en 1765-1769, 1774 et 1790 de grosses dépenses en vue de décorer l'église conventuelle (162). En 1768-1769, la prieure se vit obligée d'entamer un procès long et coûteux contre la commune de Wiekevorst à propos des impôts (163). Malgré ces dépenses, le couvent ne se portait pas mal ; en 1775-1782, il put investir plus de 21.775 florins et, au cours des années 1762-1774, la communauté exploita des superficies de landes non négligeables à Herentals, Olen, Wiekevorst, Geel et Veerle.

(150) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, A 39. — W. VAN SPILBECK, o.c., 189.

(151) A.V. HERENTALS, *Resolutieboeken van de stadsmagistraat* en date d'août 1760, 17 août 1761, 16 janvier 1766, 1<sup>er</sup> février 1770. —

A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, H 23-24, A 116-145, 151-153.

(152) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, A 30-31, 41, 106-175. — ARCHIVES DE LA VILLE À HERENTALS, *Resolutieboeken van de stadsmagistraat* en date du 1<sup>er</sup> février 1758.

(153) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, C 260.

(154) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, A 31 ; W. VAN SPILBECK, o.c., 173.

(155) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, A 39.

(156) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, A 31.

(157) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 3 et 21.

(158) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, G sans numéro. — Oudenbosch, Pays-Bas, province du Brabant septentrional.

(159) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, A 31, 41. — J. LAUWERYS, *Voksdevoties en volksgebruiken in oud-Herentals en omstreken*, 29. Hoogstraten, 1929 et W. VAN SPILBECK, o.c., 136-138.

(160) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 21 et W. VAN SPILBECK, o.c., 48.

(161) W. VAN SPILBECK, o.c., 48.

(162) W. VAN SPILBECK, o.c., 134-135.

(163) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, *Chartrier*, 1768/1769, A 70-103, D 149-195.

Quoique le Besloten Hof figurât sur la liste des couvents superflus et que, sur ordre de la Caisse de Religion, on dressât les 26 avril et 1<sup>er</sup>-10 mai 1782 un inventaire détaillé des possessions et mobiliers conventuels (164), le prévôt van den Schilde et la prieure réussirent au prix de grandes difficultés à faire annuler la suppression du couvent. Le proviseur d'Averbode avait fourni aux religieuses une liste des personnes influentes à Bruxelles et à Herentals qu'il convenait d'approcher ; une requête fut établie afin de plaider à Vienne le maintien du couvent (165).

À cet effet, on créa en toute hâte, le 25 février 1782, une école pour enfants nécessiteux (166) et la pharmacie du couvent mit, dès cet instant, les médicaments à la disposition des miséreux. En 1790, lors de la première chute du régime autrichien, cette école fut aussitôt supprimée. Le revenu annuel du couvent s'élevait en 1782 à quelque 5.365 florins, qui provenaient notamment de terres d'une contenance de plus de 220 bonniers, parmi lesquels se trouvaient cependant beaucoup de parcelles peu fertiles et de lande.

Ces maigres revenus, qui ne signifiaient rien en comparaison des pensions qu'il aurait fallu verser aux ex-religieuses, ont dû effrayer, et puis, faire reculer les autorités favorables à une suppression de cette maison.

Du dénombrement de 1787 il appert que le Besloten Hof disposait de quelque neuf fermes situées à Putte, Berlaer, Wiekevorst, Veerle, Geel et Herentals (167). Même si le couvent avait pu, au cours des années 1760-1786, faire des investissements importants en rentes et obligations, les revenus évalués à 5.351 florins étaient très minces. Cet état de choses explique probablement la légère diminution quant au nombre des moniales en 1787 : vingt-et-une chanoinesses et neuf sœurs converses.

En 1785 et 1793-1794, le couvent eut beaucoup à souffrir des logements de militaires car même la literie des sœurs fut réquisitionnée à ce moment (168).

Quoique le couvent réussit à éviter la suppression qui le menaçait en 1783, lors de la seconde invasion française de 1794, la fin de la communauté religieuse se laissait prévoir. Déjà le 24 pluviôse de l'an IV (13 février 1796), les biens conventuels avaient été répertoriés. Le 30 brumaire de l'an V (20 novembre 1796), deux commissaires des Domaines Nationaux se rendirent au couvent et y dressèrent un inventaire sommaire des trésors religieux et des peintures. Trois jours plus tard, on établissait une liste des biens immobiliers et des rentes (169). Deux mois plus tard, les choses prirent un tour des plus sérieux, lorsque, le 21 nivôse, le citoyen Arbaletier reçut pour mission de dresser un inventaire détaillé (170). Le 26 nivôse (15 janvier 1797), il se présenta à Herentals mais il ne reçut pas la moindre collaboration de la part des mandataires communaux. Il est vraisemblable que le commissaire de Herentals, Guillaume van Doninck, protégeait la prieure qui était sa parente âgée. En fin de compte, le commissaire désigné dut faire appel à la brigade de la gendarmerie locale pour l'accompagner le 28 nivôse au couvent. La communauté comportait à ce moment vingt-trois chanoinesses, neuf sœurs converses et une novice, qui, toutes, comparurent par-devant lui, à l'exception de deux sœurs, handicapées mentales, qui avaient été envoyées quelques jours auparavant à Geel. Deux sœurs aveugles étaient, comme à l'accoutumée, restées dans leur chambre. Les sœurs, elles non plus, ne prêtèrent aucune aide au commissaire. L'administration de leurs biens, affirmaient-elles, reposait entièrement entre les mains du prévôt Juvijns, qui avait été arrêté deux jours plus tôt par les Français, pour être emmené à Turnhout. Il apparut que bon nombre

(164) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, A 159. — ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME, *Caisse de Religion* n° 201.

(165) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, A 43. — W. VAN SPILBECK, *o.c.*, 193-194.

(166) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, A 41.

(167) A. É. ANVERS, *Besloten Hof Herentals*, n° 2.

(168) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, B sans numéro. — W. VAN SPILBECK, *o.c.*, 195-196.

(169) A. É. ANVERS, *Archief van het provinciebestuur van Antwerpen*, 88/1.

(170) *Ibidem*, A 82/3.

de documents comptables avaient disparu ; les orgues de l'église avaient été enlevées, et à la ferme du couvent ne se trouvait plus la moindre tête de bétail (171). Quelques jours plus tard, les religieuses furent expulsées de leur couvent, c'est-à-dire le 28 ou 29 janvier 1797 (172).

Le 22 juin 1798, après une troisième session exceptionnelle, le couvent avec son église, sa ferme et ses bâtiments annexes, fut vendu publiquement aux Bruxellois Gillet et Derps pour la somme de 144.000 livres (173). Bien que la conclusion de la vente ne figurât nulle part, il a dû se produire quelque chose de spécial. En effet, on afficha une nouvelle fois encore la mise en vente du complexe conventuel pour le 1<sup>er</sup> août 1799 ; vente qui n'eut finalement pas lieu (174). Gillet demeura cependant le propriétaire, même s'il semble que la vente ne fût complètement payée que le 7 mars 1811 (175).

La communauté erra d'abord quelque peu mais trouva, en 1800, asile au château Bossessteyn de Broechem, propriété du baron Louis N.N.G. de Haultepenne et de son épouse Marie-Thérèse van de Werve (176). Avec le prévôt Juvijns, les religieuses continuèrent à mener en secret et, par la suite, de façon officielle (177) la vie conventuelle (178). Du point de vue financier, elles réussirent à survivre grâce aux revenus d'un certain nombre de rentes et obligations qu'elles avaient réussies à sauver des mains des Français. Entre 1800 et 1834, vingt-deux sœurs moururent à Broechem (179) ainsi que le prévôt Juvijns (1830). En 1834, il ne restait plus que quelque quatre sœurs en vie (180), qui, en mars 1835, trouvèrent refuge au béguinage et à l'hospice de Herentals. Au château de Broechem, elles furent remplacées par les norbertins expulsés de Tongerlo, qui y reprirent la vie conventuelle (181). La dernière sœur survivante, Agathe Waegemans, devait mourir en 1851 à l'hôpital de Herentals.

En 1808, on projeta d'établir dans le complexe conventuel une colonie de mendiants d'Empire. En 1810-1811 cependant, les autorités décidèrent de loger ceux-ci au château de Hoogstraten (182).

Le propriétaire, Gillet, loua la majeure partie des bâtiments conventuels comme habitations particulières. En décembre 1835, la famille Gillet vendit le complexe au couvent franciscain Agnetendal à Arendonck, qui avait été reconstruit. Les Sœurs Franciscaines y créèrent un nouveau couvent avec école et internat, Sint-Jozefsdal. Cette institution connut au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle un grand essor, qui entraîna la construction de tout nouveaux bâtiments (183). Actuellement, un certain nombre de bâtiments conventuels subsistants, tels la prévôté, la porterie, rappellent l'ancien prieuré norbertin.

(171) *Ibidem*, A 89/1.

(172) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 13 : le prévôt Juvijns mentionne les 28 et 29 janvier comme étant les jours de l'expulsion ; W. VAN SPILBEECK, *o.c.*, 202-203.

(173) A. É. ANVERS, *Archief van het provinciebestuur van Antwerpen* B 511, affiche 65/3 (24 prairial VI) ; vente définitive n° annexe 14 de l'affiche 67 (4 messidor VI).

(174) A. É. ANVERS, *Archief van het provinciebestuur van Antwerpen*, B 524 affiche 138 n° 5 (14 thermidor VII).

(175) A. É. ANVERS, *Archief van de Nationale Domeinen*, n° 12.

(176) A. DE BELSER, *Geschiedenis van Broechem*, 278-280, s.l., s.d. et J. SCHOBENS, *Dans la province d'Anvers. 71 promenades pédestres*, 33, Bruxelles, s.d.

(177) Les vicaires-généraux de l'archevêché de Malines accordèrent, en juillet 1809, que la chapelle du château puisse servir au service divin ; il n'y avait que la communion pascalle que les ex-moniales devaient recevoir des mains des prêtres paroissiaux de Broechem, A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, A 54 ; W. VAN SPILBEECK, *o.c.*, 204.

(178) La communauté se trouva tout d'abord sous la direction de la prieure Van Doninck, jusqu'à la mort de celle-ci le 24 juillet 1801 ; ensuite ce fut la sous-prieure Claire Mensma († 1811) qui reprit le flambeau ; elle sera suivie de l'ex-circatrice Thérèse Smits (jusqu'en 1828). A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 13.

(179) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, reg. 3.

(180) A. A. TONGERLO, *Besloten Hof*, A 46.

(181) CT. la note relative à l'abbaye de Tongerlo, A. A. TONGERLO, *Archief van de abdij Tongerlo*, liasse Backx, fasc. Broechem, acte du 2 mai 1838.

(182) A. É. ANVERS, *Archief van het provinciebestuur van Antwerpen*, J 81B.

(183) R. GEIERS, *Zes eeuwen Besloten Hof en de zusters Franciscanessen van Sint-Jozefsdal Herentals*, 81-83, Herentals, 1986 et F. PRIMIS, *o.c.*, 138-139. — Sint-Agnetendal, couvent de Franciscaines, créé en 1726 à Arendonck, prov. d'Anvers, chef-lieu de canton.

# PRIEURÉ DE LELIËNDAAL À HOMBEEK, PUIS À MALINES

Ecclesia beate Marie de Hombeca (1235), ecclesia beate Marie de valle liliorum (1238), ecclesia beate Mariae de Valle Lyliorum (1242), monasterium monialium vallis liliorum (1250), conventus de valle liliorum (1251), prepositus et conventus de Liliendale (1260), conventus domus vallis liliorum iuxta Machliniam (1275), labbie de Liliendale (1290-1291), Godeshuse van Leliendale (1300), claustrum de Lelyendale sive monasterium monialium ordinis premonstratensis (1302), monasterium Vallis Liliorum iuxta Liest (1304), monasterium de Lelyendale (1306), goetshuus van Liliendale (1309), convent van Leliendael... op de Zenne bij Hombeke ende Leest (1315), cloester van Liliendale (1359), Goethuys van Lliendale (1435), goidshuus van Lelyendale by Mechelen (1507), prepositura seu monasterium monialium de Lelindale (1528), conventus in valle liliorum iuxta Mechliniam (1539), monasterium sancti Johannis evangelistæ vallis liliorum ordinis premonstratensis prope et extra muros oppidi Mechliniensis (1558), clooster ende proostdijje van Leliendael onder Hombeek (1572), besloten cloostere genaempt Leliendale gelegen bij ende buyten Mechelen (1577), clooster van Leliendael binnen de stede van Mechelen (1626), monasterium sancti Joannis Evangelistæ vallis liliorum intra civitatem Mechliniensem (1636), coenobium vallis liliorum in Mechliniensi urbe (1647), Godtshuys der H. Maghet Maria van Leliendael binnen Mechelen (1654), prieuré de Leliendael (1667), godtshuys ofte convent vanden H. Ste Jan Evangelist van Leliendaele (1669).

**SOURCES (\*)** : La plus grande partie des archives du couvent sont conservées aux Archives de la Ville de Malines, où elles se trouvent déjà depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Quatre-vingt-treize documents ont déjà été décrits par P. J. Van Doren et V. Hermans, *Inventaire des archives de la ville de Malines*, VI, 252-275, Malines, 1876, ainsi que dix-neuf registres par V. Hermans, *Inventaire des archives de la ville de Malines*, VIII, 168-170, Malines, 1895. La plus grande partie du fonds resta inconnue jusqu'à ce qu'un archiviste bénévole, F. C. Van de Wijngaert, au début des années soixante traite les différentes pièces et les date systématiquement. Il fallut cependant attendre jusqu'en 1983 avant que ne paraisse, de la main de l'archiviste de la ville H. Installé, un inventaire très solide et détaillé : *Inventaris van het fonds Leliëndaal (Vallis Liliorum, Val-des-Lys) op het Stadsarchief te Mechelen*, dans *Handelingen van de Koninklijke Kring voor Oudheidkunde, Letteren en Kunst van Mechelen*, LXXXVII, 41-136, Malines, 1983. Celui-ci a établi des registres assez détaillés des centaines de chartes existantes et décrit les registres et les autres documents. Dans sa numérotation il relève en même temps les quelques documents existant aux Archives de l'Archevêché. Il s'agit ici d'environ cinq cents chartes et de quelques pièces détachées du XIII<sup>e</sup> aux XVIII<sup>e</sup> siècle (n<sup>o</sup> 1 à 16, 18 à 26, 39 à 43bis, 45 à 487), ainsi que de livres de cens et de rentes du XIV<sup>e</sup> aux XVII<sup>e</sup> siècle (n<sup>o</sup> 488 à 494), de livres de comptes du XVI<sup>e</sup> aux XVIII<sup>e</sup> siècles (n<sup>o</sup> 495-496) et de quelques livres de fiefs et de documents concernant la cour féodale Ter Most à Hombeek, propriété du couvent (n<sup>o</sup> 497 à 500). Dans

(\*) Nous remercions ici Dr. L. C. Van Dijk, archiviste de l'abbaye de Tongerlo, qui, toujours aimable et compétent, nous a aidé dans nos recherches, ainsi que Mr. H. Installé, archiviste de la Ville de Malines, qui nous a fourni toutes les facilités possibles pour consulter les archives conservées sous sa garde. Nous remercions aussi Mr. P. Behets et Mr. De Meyer qui nous ont communiqué un certain nombre de documents des Archives de la Ville de Malines et quelques données intéressantes concernant l'iconographie.

Quoique les pièces d'archives du fonds « Leliëndaal » dans l'inventaire de H. Installé soient numérotées sans interruption, sans faire de distinction entre chartes, registres et autres documents d'archives, nous avons, pour la commodité, toujours cité les documents qui sont conservés dans les boîtes à chartes comme « chartier, charte n<sup>o</sup> » et cela dans le but d'indiquer qu'il ne s'agit pas d'un registre, d'un cahier ni d'autre chose semblable.

les archives notariales (entre autres le n° 1215) et dans le *Goedenissenreeks* on trouve quelques données dispersées sur le couvent. En outre, on trouve indirectement, dans nombre de notes historiques et de collections, surtout du XIX<sup>e</sup> siècle, quelques éléments sur le couvent dont les sources ont momentanément disparu. C'est le cas dans la *Chronologische Reeks, oud archief*, CCI (1281-1791), faite sous la direction de l'archiviste J.F.C. Gyselaers-Thys. On trouvera une courte notice historique du XVIII<sup>e</sup> siècle concernant le couvent de Leliëndaal au folio 7 de *oud archief*, DD SII.IV.1, tandis que la collection des coupures de presse, *oud archief*, DD SI bis 7, contient des données intéressantes de la main de J. Schoeffer (1859). Le manuscrit de B. Beelaerts, *oud archief*, CCXXIV/4, présente aux folios 140 à 153 un historique de Leliëndaal, suivi aux folios 154 à 174 v° d'une série de pièces justificatives. En même temps les Archives de la Ville contiennent beaucoup de matériel iconographique qui sera présenté dans un chapitre séparé.

Aux Archives de l'Assistance publique de Malines, conservées momentanément aux Archives de la Ville, il est question aux n°s 9373 et 9374 de pièces de procès des années 1668-1684, 1707, dans lesquelles le couvent des *Olivetens* de Malines est aussi impliqué.

Aux Archives de l'Archevêché de Malines on trouve toutes sortes de documents en relation avec l'édification d'une nouvelle église conventuelle par l'architecte-sculpteur Luc Fayd'herbe en 1664-1672, des formulaires d'entrée de sœurs du XVII<sup>e</sup> siècle et quelques pièces sur la suppression du couvent en 1783 et les années suivantes. L'inventaire de H. Installé mentionné plus haut décrit également tous ces documents.

Dans le manuscrit de Jean Lambert Bax, registre XI, pp. 57-66 et XII, pp. 301-308, il est question de transcriptions de chartes des Berthouts en rapport avec l'histoire de la fondation de Leliëndaal ainsi que de notices biographiques au sujet des prévôts. Dans les manuscrits de J. F. Foppens, *Chronijcke van Mechelen*, folios 124 et 142, et *Mechlinia Christo nascens et crescens*, I, p. 39 et III, pp. 79-88, il est aussi question de quelques données de caractère général à propos de Leliëndaal.

Les Archives de l'État à Anvers contiennent un fonds *Klooster Leliëndaal* consistant seulement en quelques documents. Le plus important est un cartulaire établi en 1532 environ, probablement sur les instances du prévôt Louis van den Berg. Cette reliure incomplète, reliée en 1628, a été achetée vers 1907 par les Archives Générales du Royaume et fut versée dans la collection *Manuscripts divers*, n° 154A. Le manuscrit y resta quasi inaperçu jusqu'à ce que M<sup>me</sup> J. Rouhart-Chabot en fit paraître une étude assez détaillée : *Le cartulaire du prieuré de Val-des-Lys (Leliëndaal) à Hombeek*, dans *Handelingen van de Koninklijke Kring voor Oudheidkunde, Letteren en Kunst van Mechelen*, LXXIV, 46-59, Malines, 1970. En 1970, ce cartulaire qui contient la transcription de six cent cinquante-trois actes, a été versé dans le fonds *Leliëndaal* aux Archives de l'État à Anvers. En outre, cette collection comprend un certain nombre de pièces en rapport avec la suppression du couvent et la liquidation qui s'en suivit (n°s 1-2 et partiellement n° 4), un livre de cens du XV<sup>e</sup> siècle (n° 3) et divers documents du XIII<sup>e</sup> aux XVIII<sup>e</sup> siècles (n°s 4-5) parmi lesquels deux actes achetés en 1934 dans la succession de H. Dierickx et divers documents qui furent transférés des Archives Générales du Royaume en 1919 et 1924.

Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, le fonds *Jointe des Amortissements*, n° 934, contient l'amortissement obtenu en 1755 par le couvent de biens acquis entre 1475 et 1708. En outre, ici encore, on trouve des données à propos de la suppression de Leliëndaal, *Caisse de Religion*, n° 128 (état des revenus et dépenses, 21 avril 1783), n° 442 (gestion des anciens biens conventuels par l'administrateur Wirix de Tercam 1783-1787) et n° 443 (inventaire de l'église).

Dans le fonds *Chambre des Comptes* aux n°s 1036 et 1038, on trouve encore des données concernant la vente de maisons de l'ancien couvent et la nouvelle destination des bâtiments conventuels (1785-1786) tandis que le n° 46.904 contient le dénombrement de toutes les biens conventuels en 1786-1787.

Dans le fonds *Conseil Privé - période espagnole*, carton 1125, figurent quelques données concernant l'achat du refuge dans la Begijnestraat (XVI<sup>e</sup> siècle) et plus tard du refuge Saint-Michel avec les terres attenantes (XVII<sup>e</sup> siècle). Le *Conseil du Gouvernement Général*, n° 1541 et le *Conseil des Finances*, n°s 8210 et 8312, contiennent des pièces concernant la gestion des biens après la suppression (1791-1793) et le soutien aux sœurs expulsées.

À la Bibliothèque Royale à Bruxelles on trouve au *Cabinet des Manuscrits*, n° 22.471 (4.546), *Coenobia ordinis praemonstratensis in Brabantia*, folios 64 à 80, un court aperçu historique du couvent et une liste des prévôts.

Dans les Archives de l'Abbaye du Parc, liasse 5, on conserve trente-quatre documents du XVI<sup>e</sup> aux XVIII<sup>e</sup> siècles, principalement concernant la nomination des prévôts, des comptes rendus de visites et un certain nombre de lettres intéressantes relatives aux difficultés rencontrées lors de la construction de la nouvelle église conventuelle par Lucas Fayd'herbe en 1662-1665.

Les Archives de l'Abbaye de Tongerlo ne possèdent pas de collection d'archives particulière à propos de Leliëndaal, mais contiennent dans la collection de l'abbaye de Tongerlo même, sous le n<sup>o</sup> IV-63, quelques vingt-deux documents du XVI<sup>e</sup> aux XVIII<sup>e</sup> siècles concernant le couvent de Leliëndaal : ils ont surtout trait aux prévôts (n<sup>os</sup> 3 à 9), aux visites de 1532 et 1698 (n<sup>os</sup> 1 et 2) ; ainsi que d'autres documents sur la période postérieure à la suppression du couvent, entre autres à propos de tentatives de restauration de la vie conventuelle (n<sup>os</sup> 13 et 15 à 22). Les manuscrits V, 13-15 renferment de très intéressantes chroniques tenues à jour par les prévôts surtout pour la période 1636-1754.

**TRAVAUX :** On trouve des données sommaires et souvent assez peu correctes, principalement sur la fondation du couvent dans : J. B. Gramaye, *Historiae et antiquitatum urbis et provinciae Mechliniensis libri III*, III, 10, Bruxelles, 1607 ; C. Butkens, *Trophées tant sacrés que prophanes du duché de Brabant*, I, 198, 231, La Haye, 1724, avec publication de quelques chartes de la période initiale ; A. Sanderus, *Chorographia Sacra Brabantiae*, I, 408-416, La Haye, 1736 ; A. Wichmans, *Brabantia Mariana*, 785-788, Anvers, 1632 ; J. Le Roy, *Le grand théâtre sacré du duché de Brabant*, I, 164-166, La Haye, 1729 ; I. I. De Munck, *Gedenck-Schriften, dienende tot ophelderingen van het leven... van den heyligen... Rumoldus apostel en patroon van Mechelen*, 14, Bijvoegingen, 6, 8, Malines, 1777 et [R. Van den Eynde et J.F.G. Cuypers d'Alsingen], *Provincie, stad ende district van Mechelen ogeheldert*, II, 225-231, Bruxelles, 1770.

Un peu plus détaillé est Hugo, *Sacri et canonici ordinis praemonstratensis annales*, II, kol. 1025, Nancy, 1734, avec la publication de quelques documents dans *Probationes*, T 1, *Monasteriologiae praemonstratensis*, 638-639.

A. Miræus et J. F. Foppens, *Diplomatum Belgicorum nova collectio*, II, 1004, Bruxelles, 1723 ; III, 94, 95, 124, Bruxelles, 1734, publient un certain nombre de chartes de la période initiale, tandis que C. Van Gestel, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, I, 83-86, La Haye, 1725, contient pas mal de données sur la fondation et sur le transfert ultérieur du couvent à Malines ainsi que sur les constructions entreprises au XVII<sup>e</sup> siècle. Il donne aussi une liste — incomplète — des prévôts et des prieures.

On trouve un peu d'informations générales sur l'histoire du couvent avec la description de quatre œuvres d'arts dans : *Glans van Prémontré. Oude kunst uit Witherenabdij der Lage Landen*, 212-214, Heverlee-Park, 1973 ; S. De Cock, *De Norbertinessen van Leliëndaal*, dans *'t Vaartland*, V, 25-29, 1977 ; *Het klooster van Leliëndaal. Sint-Norbertus in de Nederlanden. Tentoonstellingscatalogus*. Hombeek, 1984 ; C. Van de Wiel, *Praemonstratensia in het aartsbisshoppelijk archief te Mechelen (12de eeuw-1898)*, dans *Analecta Praemonstratensia*, LX, 221-222, 1984, avec une présentation concise de ce que les Archives de l'Archevêché conservent sur Leliëndaal.

Un ouvrage assez bon, mais actuellement forcément vieilli, paru déjà au siècle passé : E. Neefs, *Le monastère de Val-des-Lys, Leliëndaal*, Louvain, 1868. Depuis, aucune monographie n'a paru sur l'histoire du couvent.

Toutefois ont été publiées des dizaines d'articles de revues scientifiques et/ou de vulgarisation et de contributions qui éclairent divers aspects de l'histoire du couvent. À propos de la fondation et de la première localisation on trouve des éléments chez F. De Ridder, *Bijdragen tot de geschiedenis der gemeente Hombeek*, dans *Mechlinia*, VII, 1-9, 40-48, 66-77, 129-133, 158-160, 172-176, Malines, 1928-1929 ; VIII, 14-16, 40-47, 54-62, 122-128, 138-143, 158-160, 169-174, Malines, 1930-1931 ; IX, 6-13, 25-30, 34-42, Malines, 1931-1932 et dans son *Geschiedenis der gemeente Hombeek*, e.a. 102, Malines, 1931, ce même auteur donne quelques renseignements sur le fief Ter Most, propriété du couvent depuis 1480. Dans son *Geschiedenis der parochie Hombeek*, 9-16, Malines, 1934, il discute l'époque de formation du couvent. Dans R. Van Passen, *Geschiedenis van Kontich*, 88-89, Kontich, 1988, on trouve quelques données sur la ferme conventuelle de Kontich. Un certain nombre de documents de la période 1251-1305 ont été assez bien publiés par L. Gevelers, *Het voormalige klooster van Leliëndaal, Norbertijner Vrouwenklooster te Hombeek-Mechelen*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis bijzonder van het aloude Hertogdom Brabant*, II, 533-540, Ekeren, 1903 ; III, 149-156,

230-240, Ekeren, 1904. Le même auteur donne dans son article *Eene treurige bladzijde uit Leliëndaal's verleden*, s.l., 1913, des extraits de la chronique du prévôt De La Battista sur la période difficile de 1572-1592, tandis qu'un autre article de sa main *Gisbertus Mutsaerts, eerste proost van Leliëndaal uit de abdij van Tongerlo*, dans *Mechlinia*, II, 81-86, 98-104, Malines, 1923, concerne une période du XVII<sup>e</sup> siècle.

Quelques études sont consacrées à la construction de l'église du couvent par L. Fayd'herbe : G. Van Caster, *Quelques remarques sur les constructions élevées par Luc Fayd'herbe à Malines*, dans *Annales de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique*, LIV, 318-321, 341-364 (pièces justificatives), Anvers, 1902 ; L. Gevelers, *Lucas Fayd'herbe en de kerk van Leliëndaal*, dans *Analectes de l'ordre de Prémontré*, VI, 5-29, Louvain, 1911 ; R. Porto, *Lucas Fayd'herbe en de kerk van Leliëndaal*, dans *Vlaamsche Zanten*, V, 152-156, 1904 ; L. Delplace, *Notre Dame du Val-des-Lys. Église des Pères de la Compagnie de Jésus à Malines*, Malines, 1901, qui en outre fournit des données sur les travaux de restauration entrepris en 1900-1901.

À propos des œuvres d'art exécutées pour le couvent de Leliëndaal aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, on trouve des renseignements chez L. Brouwers, *De medaillons van Onze-Lieve-Vrouw van Leliëndaal*, dans *Handelingen van de Koninklijke Kring voor Oudheidkunde, Letteren en Kunst van Mechelen*, LXXVIII, 235-240, Malines, 1984, où sont décrits les six médaillons du sculpteur malinois P. Valckx ; M. L. Hairs, *À propos d'une guirlande de fleurs d'Anne-Marie Van Thielen, peintre malinois*, dans *Handelingen van de Koninklijke Kring voor Oudheidkunde, Letteren en Kunst van Mechelen*, LXXVII, 156-163, Malines, 1973 ; A. Govaerts, *Les œuvres de sculpture faites aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles pour l'église de Leliëndaal à Malines*, Malines, 1892, donne beaucoup de détails sur quelques remarquables œuvres d'art exécutées aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles pour l'église du couvent, tandis que L. Brouwers, *Onze-Lieve-Vrouw van Leliëndaal 1674-1974*, dans *Handelingen van de Koninklijke Kring voor Oudheidkunde, Letteren en Kunst van Mechelen*, LXXVIII, 122-159, Malines, 1974, après un historique sur un certain nombre d'œuvres d'art de l'ancien couvent, donne aussi un aperçu de l'histoire de l'église et du couvent après la suppression en 1783 et une liste des prieures et des prévôts.

On trouve des descriptions plus générales du complexe conventuel subsistant à la Bruul à Malines dans : W. Van Caster, *Namen der straten van Mechelen*, 61-63, Malines, 1907 ; L. Godenne, *Malines jadis et aujourd'hui*, 59-62, Malines, 1908 ; J. Schoeffer, *Historische aanteekeningen rakende de kerken, de kloosters, de ambachten en andere stichten der stad Mechelen*, II, 81-107, Malines, s.d., avec description des œuvres d'art ; G. Van Caster, *Histoire des rues de Malines et de leurs monuments*, 67-69, Malines, 1882 ; M. Koeken, *Gids voor oud-Mechelen*, 365-375, Anvers-Haarlem, 1981 ; *Bouwen door de eeuwen heen. Inventaris van het cultuurbezit in België. Architectuur. Deel 9n. Stad Mechelen. Binnenstad*, 56-61, Gand, 1984.

Sur les fouilles archéologiques entreprises en 1974 et 1982 sur le site original de Hombeek a paru F. Van den Heuvel, *Het klooster van Leliëndaal. Inventaris van de verzameling bodenvondsten van het verdwenen Norbertinessenklooster te Hombeek. Tentoonstellingscatalogus*, Hombeek, 1984.

On trouve une liste des sources et de la bibliographie dans R. Van Waefelghem, *Répertoire des sources imprimées et manuscrites relatives à l'histoire et à la liturgie des monastères de l'ordre de Prémontré*, 147, Bruxelles, 1930, dans J. Bruegelmans e.a., *De orde van Prémontré. Deel 1. Bibliografie. A.II.1.b. (Archief- en Bibliotheekwezen in België. Extranummer 30)*, Bruxelles, 1987, et chez N. Backmund, *Monasticon Praemonstratense*, II, 299-301, Straubing, 1952, avec une liste des prévôts.

**BIBLIOTHÈQUE** : De la bibliothèque du couvent de Leliëndaal peu de traces subsistent. Dans les archives de l'abbaye de Tongerlo on conserve environ quatre-vingts manuscrits presque exclusivement du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui portent la marque d'appartenance à Leliëndaal : trois recueils des statuts de l'ordre avec des notes historiques rédigées par quelques prévôts (V13-15), des livres de prières et de dévotion (V75-77 et 50), un recueil de sermons du prévôt Rigoudts (V309/1-2) et une liste des reliques conservées dans le couvent avec des textes de dévotion (V/54). Voir là-dessus J. Corthouts, *Inventaris van de handschriften in het abdijarchief te Tongerlo (Bibliotheca Analectorum Praemonstratensium, fasc. 17)*, Tongerlo, 1987.

En outre, à la Bibliothèque Royale à Bruxelles, section Livres Précieux, n<sup>o</sup> II 17.152A, 24.187 et IV. 2D29B se trouvent encore quelques ouvrages qui portent l'ex-libris du couvent.

La plus grande partie de la bibliothèque du couvent dont le volume et le contenu nous demeurent inconnus, fut vendue le 28 novembre 1785 et les jours suivants dans l'ancien couvent même. Il n'est toute-

fois pas possible, à l'aide du catalogue de vente imprimé alors, de distinguer les ouvrages provenant de Leliëndaal de ceux qui étaient issus des bibliothèques d'autres couvents (*Catalogue de livres des bibliothèques des couvents supprimés dans la ville de Malines, dont la vente se fera dans le couvent supprimé de Leliëndaal, le 28 novembre et jours suivants*, Malines, 1785).

**SIGILLOGRAPHIE** : Le prieuré de Leliëndaal utilisait déjà au cours de la période 1251-1273 un sceau sur lequel une Sainte Vierge était représentée, l'enfant Jésus sur le bras et un lys à la main, avec pour légende *s. conventus de valle liliorum* (1). Un sceau semblable était encore en usage en 1463 (2).

Le prévôt possédait aussi, déjà en 1251, un sceau propre sur lequel apparut d'abord un agneau pascal avec pour légende *s. prepositure de valle liliorum* (3). Au XVII<sup>e</sup> siècle le prévôt portait un sceau avec la représentation de saint Jean-Évangéliste avec, au bas, un écu chargé d'un lys (4).

Comme armes, le couvent de Leliëndaal portait un écu avec un lys ou avec un champ parsemé de lys (5).

**ICONOGRAPHIE** : De l'ancien couvent à Hombeek, qui fut déjà abandonné au XVI<sup>e</sup> siècle, il n'existe pas de représentation détaillée et digne de foi. Le dessinateur malinois J. B. De Noter (1786-1855) donne bien un beau dessin du complexe conventuel d'environ 1560 (A.V.M., *De Noter 6700/11/138*), mais à y regarder de plus près, c'est une pure fantaisie où les bâtiments conventuels malinois de Leliëndaal au XVII<sup>e</sup> siècle sont simplement transposés dans un domaine près de la Senne. On peut dire la même chose d'une vue du couvent à Hombeek d'environ 1580 (A.V. MALINES, *Iconografische verzameling*, Kl. 20). Une même représentation de De Noter est en possession des sœurs d'Overijse-Malines ; y est également conservée une peinture du couvent de Hombeek des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles mais c'est aussi une représentation fictive où, à vrai dire, c'est le complexe conventuel de la Bruul à Malines qui, dans l'imagination du peintre, a été « transporté » à Hombeek. Ces dessins sont probablement un peu inspirés de la représentation rudimentaire du couvent qui figure sur le plan de ville de Malines et ses environs par Jean van Hanswijck (1574) dont l'original, en mauvais état, se trouve au Musée de la Ville de Malines avec une copie de De Noter et une copie plus petite aux Archives de la Ville de Malines. Les Archives de l'Archevêché de Malines en conservent également une copie du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Sur une carte des environs de Malines, achetée en 1983 par la Bibliothèque Royale, on voit aussi un dessin assez schématique du couvent près de la Senne.

Dans une collection privée à Hombeek, est conservée une carte figurative d'une partie de la commune de Hombeek, faite probablement vers 1600, où l'on voit encore à l'arrière-plan les ruines du couvent avec la mention *Lelliëndaal*.

On conserve aussi une représentation par De Noter de la maison de campagne de Leliëndaal à Hombeek (A.V.M., *De Noter 6700/11/139*).

Il existe beaucoup plus de représentations des bâtiments conventuels que les sœurs de Leliëndaal occupèrent à la Bruul depuis 1602.

Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, *Cartes et plans*, n° 155, existe une carte aquatellée avec vue à vol d'oiseau du complexe conventuel de 1636. Cette petite carte servit de pièce justificative dans un procès que le couvent intenta à Louis Bernaerts devant le Grand Conseil. En 1681 quelques esquisses rudimentaires furent faites des dépendances du couvent (boulangerie, buanderie, infirmerie...) construites sur

(1) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, n° 18 (3 novembre 1251), 19 (19 juillet 1265). — A.G.R., *Cabinets de sigillographie*, n° 3645.

(2) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, n° 388 (20 juin 1463).

(3) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, n° 18 (3 novembre 1251).

(4) Une matrice du début du XVII<sup>e</sup> siècle est décrite dans F. ALUIN, *Sceau de Leliëndaal, dans Revue belge de Numismatique*, 226-229, Bruxelles, 1905.

(5) Voir entre autres les tapisseries de 1676 environ, faites par le lissier Henri II Reydam pour la prévôté, actuellement conservées à la prélatrice de l'abbaye de Tongerlo. L. VAN DU CRUYS, *De Leliëndaalreeks. Proeve tot wetenschappelijke analyse van een tegwerkreeks*, mémoire T.I.K.A., 13, 1986, et les armes sur médaillon à autel dans l'église du couvent.

les petites parcelles de terre acquises au XVII<sup>e</sup> siècle (A.V.M., *Leliëndaal*, n° 476. — A.G.R., *Conseil Privé - période espagnole*, carton 1125).

On connaît aussi deux gravures avec vue du complexe conventuel malinois. Une est de la main de L. Vorstermans, parue dans A. Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiae*, 1659, et fait voir l'ancienne situation avant la construction de la nouvelle église et prévôté. La gravure au burin de D. Coster, imprimée e.a. dans J. Le Roy, *Le Grand théâtre sacré du duché de Brabant*, I, La Haye, 1729 et dans A. Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiae*, I, 408/409, La Haye, 1736, donne déjà dépendant la nouvelle situation.

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le matériel iconographique devient surabondant.

Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, *Cartes et plans en manuscrit*, n° 426, existe une carte inachevée du complexe conventuel de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec indication des différentes petites parcelles que les sœurs acquirent après l'achat du refuge de Saint-Michel ; le n° 4687 est une carte de 1642 représentant une drève à travers les propriétés du couvent à Bonheiden.

Aux Archives de la Ville de Malines on conserve deux plans détaillés du couvent avec indication des destinations des bâtiments, ils furent exécutés en 1799 (Germinal an VII) probablement dans la perspective de la vente du couvent comme bien national (C 7315 et 7316). On y trouve aussi une aquarelle avec vue sur l'église et la prévôté (*Iconografische Verzameling*, C 24). En outre il y a plusieurs dessins de De Noter, qui, sans doute, portent la date 1780, mais qui, cependant, ont tous été dessinés dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : vues de la cour intérieure du complexe conventuel et des bâtiments environnants (*Album De Noter*, 6700/II/140), vue de la façade avant de l'église et de la prévôté (6700/II/141), vue intérieure de l'église (6700/II/142), vue du maître-autel (6700/III/70), vue de l'ancien refuge de l'abbaye de Saint-Michel, circa 1590, purement imaginaire (6700/III/73). En outre, on trouve encore une autre vue du maître-autel (*Iconografische Verzameling*, K1. 22). Également de la main de De Noter : une vue du couvent (*Iconografische Verzameling*, n° 224), une vue — fictive — de la cour intérieure de l'ancien refuge Saint-Michel de 1587 (*ibidem*, n° 225) et une vue du couvent dans la Lange Schipstraat (*ibidem*, n° 226). Nous trouvons aussi dans les dessins du dessinateur malinois A. F. Van den Eynde de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle quelques vues remarquables de Leliëndaal : vue de l'ancienne église avec les bâtiments conventuels attenants, situation supposée vers 1670 (*Iconografische Verzameling*, n° 227), vue de la porte d'entrée du couvent (*ibidem*, n° 228) et une vue de la cour intérieure vers 1780 (*ibidem*, n° 229).

Aux Archives de la Ville de Malines, *Iconografische Verzameling*, Album Malines et ses environs, f° 55, pl. 55, on trouve encore une vue de l'église et du complexe conventuel datant de 1780 environ qui n'est toutefois qu'une copie assez malhabile par J. F. Mardulijn de la gravure de D. Coster. Les mêmes archives conservent aussi une représentation d'une norbertine et d'un prévôt norbertin vers 1800 (*Oud archief*, DD SII/VII 3), tandis que Descamps, *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant*, 130, donne une représentation de la chaire de vérité de Vande Voort et Verhaeghen.

**VESTIGES** : Des anciens bâtiments conventuels à Hombeek, qui étaient déjà abandonnés à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, il ne reste rien. On a bien mis au jour lors de fouilles entreprises en 1974 par la Mechelse Vereniging voor Archeologie les fondations qui se trouvent maintenant sur la digue élargie de la Senne et on a retrouvé des dalles, des tessons, de matériaux de construction, de la poterie, etc. Ces trouvailles ont été décrites dans un inventaire détaillé (6).

Du complexe conventuel du XVII<sup>e</sup> siècle des rues Bruul — Schaalstraat — Schipstraat à Malines subsiste l'ancienne église, qui, depuis 1901, est intégrée dans la résidence des Jésuites et dans laquelle se trouvent aussi des œuvres d'art de l'église des norbertines. La façade a été quelque peu mutilée au XIX<sup>e</sup> siècle et en 1900-1901. La maison des prévôts contiguë (édifiée en 1687) et ses annexes sont occupées par le centre administratif du Centre d'Assistance Publique de Malines et ont été complètement reconstruites en

(6) F. VAN DEN HEUVEL, *Hei klooster van Leliëndaal. Inventaris van de verzameling bodenvondsten van het verdwenen Norbertinessenklooster te Hombeek. Toonstellingscatalogus*, Hombeek, 1984. — *Hei klooster van Leliëndaal. Sint-Norbertus in de Nederlanden. Toonstellingscatalogus*, Hombeek, 1984.

1963-1965. Le complexe dans son ensemble est classé par arrêté royal du 25 mars 1938 (7). Toutes sortes d'œuvres d'arts, petites et grandes, provenant de l'église conventuelle se sont retrouvés au XIX<sup>e</sup> siècle dans des églises paroissiales de Malines. Le banc de communion en marbre de A. Quellin jr., les portraits en médaillons des saints Augustin, Norbert, Hermann-Joseph, Godefroid de Kappenberg et de deux saintes norbertines, le tabernacle en bois doré de N. Van der Veken, la chaire de vérité de M. Van de Voort et Th. Verhaegen — quelque peu mutilée au XIX<sup>e</sup> siècle — ont échoué à la cathédrale Saint-Rombaut. Quelques peintures, notamment deux de P. Sonnemans, ont été achetées par la fabrique d'église de Notre-Dame-sur-la-Dyle où elles se trouvent toujours ; une cloche de 1639 se trouve à l'église Sainte-Catherine.

La peinture de P. Thijs qui autrefois décorait le maître-autel appartient à l'abbaye de Berne, les stalles devaient aboutir en 1860, via la cathédrale Saint-Rombaut, à l'église Saint-Joseph de Waterloo. Des ornements d'église en argent devaient selon certains auteurs être conservés aux églises de Gembloux (ostensoir), d'Evilers (?) (reliquaires), de Buggenhout et Louvain-Sain-Quentin (patène et cuillère).

La maquette en terre cuite de M. Van de Voort sr. est conservée au Musée de la Ville de Malines, tandis qu'un calvaire du XVII<sup>e</sup> siècle en bois se trouvait jusqu'à 1965 dans le couvent des clarisses de Malines et depuis lors il se dresse dans celui des clarisses de Turnhout.

\* \* \*

On ne connaît pas, à proprement parler, d'acte de fondation du prieuré de Leliëndaal. Les personnages-clés de cette fondation étaient des membres de la famille de Nossegem. Lambert de Nossegem était curé de Hombeek (8) et conçut vers 1230 le projet de fonder près de la Senne, à la frontière de Leest (9), un couvent de femmes au passage, selon certains, de la Senne par l'ancienne chaussée romaine Asse-Hombeek-Malines (10). Un membre présumé de la famille, Heilwich de Nossegem, prieure de l'abbaye bénédictine de Kortenberg (11) qui possédait le patronat de Hombeek, l'appuya. Deux des premières norbertines entrées en religion dans la nouvelle fondation étaient aussi des membres de cette famille, à savoir les sœurs Sabine et Marguerite de Nossegem (12). La légende poursuit que le curé Lambert, à un endroit retiré près de la Senne, entendit chanter sept fois tous les jours dix-huit oiseaux, ce qu'il interpréta comme un présage divin de fonder là un couvent de dix-huit religieuses de chœur qui chanteraient et prieraient les sept offices (13). Suivant une confirmation accordée en 1265-1266, Lambert de Nossegem aurait transmis son alleu à Hombeek à Wautier VI Berthout et son épouse Adèle de Enghien pour y fonder un couvent de femmes de l'ordre des prémontrés sous la protection de Notre-Dame et de saint Norbert (14). Bien que certains auteurs donnent 1223 et 1231 comme dates de fondation (15), nous pensons cependant que l'incorporation du couvent, fondé déjà quelques années plus tôt, à l'ordre de Prémontré, eut lieu en 1233. Dans l'acte de confirmation de la fondation du 6 février 1234 (16), l'évêque de Cambrai mentionne que cette incorporation a eu lieu récemment.

(7) W. AERTS B.A., *Beschermde cultuurpatrimonium in de provincie Antwerpen. Arrondissement Mechelen*, 77, Wommelgem, 1989.

(8) Hombeek, prov. d'Anvers, cant. de Malines ; diocèse de Cambrai, archevêché de Malines depuis 1559.

(9) Leest, prov. d'Anvers, cant. de Malines.

(10) *Hei klooster van Leliëndaal. Sint-Norbertus in de Nederlanden...*, 4.

(11) Kortenberg, abbaye de bénédictines, fondée au XI<sup>e</sup> siècle à Kortenberg, prov. de Brabant, cant. de Louvain ; cf. *Monasticon belge*, IV, 1, 243-267, Liège, 1964.

(12) A.V. MALINES, *Chartier Leliëndaal*, charte n° 64 (1265/1266).

(13) HUGO, *Sacri canonici ordinis praemonstratensis annales*, II, Nancy, 1736 et A. WICHMANS, *Brabantia Mariana*, 785, Anvers, 1632.

(14) A.V. MALINES, *Chartier Leliëndaal*, charte n° 64 (1265/1266).

(15) De la présence dans le cartulaire de Leliëndaal d'une bulle de 1228, où divers bénéfices sont accordés à l'ordre de Prémontré en général, on ne peut inférer, comme le font certains auteurs, que Leliëndaal existait déjà, puisque le texte de cette bulle n'est connu que par un *vidimus* donné à Leliëndaal en 1269. J. ROUJART-CHADOT, *Le cartulaire du Val-des-Lys (Leliëndaal) à Hombeek*, dans *Handelingen van de Koninklijke Kring voor Oudheidkunde. Letteren en Kunst van Mechelen*, LXXIV, 57, Malines, 1970.

(16) A. MIRAEUS et J. F. FOPPENS, *Diplomatum Belgicarum nova collectio*, III, 94, Bruxelles, 1734.

Le fondateur, le curé Lambert, avait détaché quelques sœurs du prieuré norbertin de Gempe à Winge-Saint-Georges près de Louvain (17).

\* \* \*

ÉLISABETH, religieuse au prieuré norbertin de Gempe, fut, vers 1234, la première prieure de Leliëndaal. Elle chercha d'abord une base matérielle plus solide à la nouvelle fondation. En 1234, Henri I, duc de Brabant, fait don du droit de pêche dans la Senne du pont de Zemst jusqu'au pont de Heffen (18). Ce droit fut étendu en 1242 par Wautier VI Berthout sur le cours de la rivière du pont de Weerde à l'église de Leest (19). Quelques mois plus tard le fondateur, le curé Lambert, faisait don en outre de 2,5 bonniers de terre à Nossegem (20). Le couvent disposait visiblement de quelques moyens financiers puisque, en 1238 et 1242, près de 9 bonniers furent achetés à Nossegem et Kampenhout (21). De plus, les sœurs percevaient d'importantes rentes en froment (22).

La subsistance du nouveau couvent fut assurée lorsque, en 1239, le légat pontifical Jacques de « Praestinus », confirma l'acte de fondation de l'évêque de Cambrai et l'incorporation de Leliëndaal à l'ordre des prémontrés (23). La direction spirituelle fut probablement dès le début en les mains de l'abbé du Parc qui nommait aussi les prévôts à Gempe, encore que, dans les premières décennies, deux chanoines de Ninove sont mentionnés comme prévôts de Leliëndaal (24).

MARGUERITE DE UDEKEM ou VAN OUDENGHEM est mentionnée par certains auteurs (25) comme prieure en 1246. Elle était probablement originaire elle aussi de Gempe, et peut-être même était-elle une fille des fondateurs de Gempe, Renier d'Udekem et Laurette de Perwez (26).

Dans les années 1250-1260, le couvent put étendre ses possessions. En 1250, le duc Henri III donna 25 bonniers de landes à Hombeek avec les dîmes correspondantes en échange d'une importante rente en froment que son père avait offerte aux sœurs (27). En 1260 environ, Arnould de Zellaar leur offrit d'importantes terres, dîmes et cens à Hombeek, Zaventem, Melsbroek et Steenokkerzeel (28). En 1254, 7 bonniers furent achetés à Zemst (29) et en 1264 les sœurs acquirent encore 4 bonniers à Humelgem-Steenokkerzeel (30). En 1253-1254 la confirma-

(17) « Île-Duc », prieuré de norbertines, fondé à Pellenberg et transféré plus tard à Gempe, Winge-Saint-Georges, prov. de Brabant, cant. de Glabbeek-Zuurbeemd; cf. *Monasticon belge*, IV, 3, 829-849, Liège, 1969.

(18) A. MIRAEUS et J. F. FOPPENS, *Diplomatum Belgicorum*..., 95. — Zemst, prov. de Brabant, cant. de Vilvorde; Heffen, prov. d'Anvers, cant. de Malines.

(19) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, chartes n<sup>os</sup> 48 et 49 (août 1242). — Weerde, prov. de Brabant, cant. de Vilvorde.

(20) A.É. ANVERS, *Leliëndaal*, n<sup>o</sup> 14, f<sup>o</sup> 15 v<sup>o</sup> (8 janvier 1235 n.s.).

(21) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, charte n<sup>o</sup> 47 (31 juillet 1242) et 45 (23 juillet 1238). — Nossegem, prov. de Brabant, cant. de Schaarbeek; Kampenhout, prov. de Brabant, cant. de Vilvorde.

(22) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, charte n<sup>o</sup> 46 (27 décembre 1238) et 51 (6 avril 1250).

(23) A. SANDERUS, *Chorographia sacra Brabantiae*, I, 409-410, La Haye, 1726.

(24) R. VAN WAERFELGHM, *Le nécrologe de l'abbaye du Parc*, 39 (Simon, sub 18 janvier), 360 (Jean, sub 4 septembre), Bruxelles, 1908.

(25) C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, I, 86, La Haye, 1725. — A.V. MALINES, Ms. CCXIV/A, f<sup>o</sup> 152 v<sup>o</sup>.

(26) *Monasticon belge*, IV, 3, 833-834, Liège, 1969.

(27) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, charte n<sup>o</sup> 51 (6 avril 1250).

(28) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, charte n<sup>o</sup> 56 (février 1260). — A.É. ANVERS, *Leliëndaal*, n<sup>o</sup> 14, f<sup>o</sup> 7; Zaventem, prov. de Brabant, cant. de Schaarbeek; Melsbroek, prov. de Brabant, cant. de Vilvorde. — Steenokkerzeel, prov. de Brabant, cant. de Schaarbeek.

(29) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, charte n<sup>o</sup> 55 (24 juin 1254) et 59-60 (confirmation par Leo de Aa, seigneur de Grimbergen, 23 mai 1265).

(30) A.É. ANVERS, *Leliëndaal*, n<sup>o</sup> 14, f<sup>o</sup> 19 v<sup>o</sup>-20 r<sup>o</sup> (1264).

tion papale de la nouvelle fondation fut à nouveau obtenue et le pape Innocent IV leur confirma le droit de nommer la prieure et la possession de leurs terres et dîmes (31). Cela n'empêcha pas le jeune prieuré d'entrer en conflit avec le possesseur du patronat de Hombeek : l'abbaye de Kortenberg. Ces conflits furent réglés par des accords en 1251 et 1265 (32), de même que fut vidé en 1269-1270 un conflit de même nature avec le curé de Hombeek (33).

**ÉLISABETH**, qu'on peut identifier avec Élisabeth van den Winckele (34), mentionnée dans le nécrologe du Parc, est citée comme prieure dans un document de 1265-1266 où Wautier Berthout confirme la fondation du couvent en 1233 par le curé Lambert et par son ancêtre Wautier VI Berthout (35). Elle démissionna probablement quelques années avant sa mort et mourut, selon l'hagiographie du XVII<sup>e</sup> siècle, en odeur de sainteté (36), vraisemblablement en 1281.

**B.** est mentionnée comme prieure en 1278-1279 (37) et 1283 (38)-1284 (39).

La prospérité matérielle du couvent s'accrut rapidement pendant la période de 1278 à 1293 par le don et l'achat de terres assez importantes et de dîmes à Hombeek, Wilrijk, Muizen, Malines, Zemst et Lillo (40). Il faut y ajouter le don par Gosuin de Pluisegem d'une ferme à Kontich à titre « baiser de paix » pour un meurtre (41).

Plus tard l'accroissement des terres diminua fort, à l'exception d'une grande superficie de landes à Meerhout en 1301 (42). Les dons de quantités de rentes — parfois petites — en argent augmentèrent cependant sans cesse à partir de 1268 (43).

**CATHERINE VAN HAREN** est mentionnée comme prieure en 1316 (44). Dans les années précédentes elle intervint souvent, vraisemblablement comme procuratrice dans les transactions matérielles du couvent (45).

(31) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, Chartes n<sup>os</sup> 52 et 53 (17 février 1253 et 3 janvier 1254).

(32) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, Chartes n<sup>os</sup> 18 (3 novembre 1251) et 60-62 (18 et 19 juillet 1265).

(33) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, chartes n<sup>os</sup> 66-67 (22 février 1270 n.s. et 29 septembre 1269).

(34) R. VAN WAEPFELGHEM, *Le nécrologe...* 378 (sub 14 septembre), Bruxelles, 1908.

(35) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, charte n<sup>o</sup> 64 (1265/1266).

(36) A. WICHMANS, *Brabantia Mariana*, 787, Anvers, 1632. — D. MUTZART, *Historia Belg. ad annum 1281* : BRUXELLES, BIBLIOTHÈQUE ROYALE, Ms. 22.471, f<sup>o</sup> 72 r<sup>o</sup>.

(37) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, charte n<sup>o</sup> 72 (1278/1279). — A.É. ANVERS, *Leliëndaal*, n<sup>o</sup> 14, f<sup>o</sup> 293 v<sup>o</sup>-294 r<sup>o</sup>.

(38) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, charte n<sup>o</sup> 77 (24 avril 1283).

(39) A.É. ANVERS, *Leliëndaal*, n<sup>o</sup> 14, f<sup>o</sup> 157 r<sup>o</sup> (15 avril 1284).

(40) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, chartes n<sup>os</sup> 72 (1278/1279), 73 (novembre 1279), 78 (3 mai 1283), 84 (1290/1291), 86-88 (novembre 1291), 89 (mars 1293). — A.É. ANVERS, *Leliëndaal*, n<sup>o</sup> 14, f<sup>o</sup> 23 r<sup>o</sup> (juin 1292), 153 r<sup>o</sup>-153 v<sup>o</sup> (7 août 1292). — A.A. TONGERLO, Ms. V 13/4. — Wilrijk, prov. d'Anvers, cant. de Kontich ; Lillo, prov. d'Anvers, depuis 1958 fusionné avec Anvers.

(41) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, charte n<sup>o</sup> 79 (2 février 1284). — R. VAN PASSEN, *Geschiedenis van Kontich*, 88-89, Kontich, 1988.

(42) A.É. ANVERS, *Leliëndaal*, n<sup>o</sup> 14, f<sup>o</sup> 63 v<sup>o</sup>-64 r<sup>o</sup> (1301), 279 v<sup>o</sup>-280 r<sup>o</sup> (4 octobre 1307). — A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, chartes n<sup>os</sup> 107 (17 juillet 1303), 105 (6 janvier 1303), 121 (13 février 1307).

(43) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, chartes n<sup>os</sup> 65 (16 mai 1268), 69 (14 avril 1270), 70 (2 février 1271), 71 (11 février 1275), 74 (novembre 1279), 77 (avril 1283), 81 (4 avril 1289), 83 (3 septembre 1289), 91 (15 mars 1295), 94 (3 août 1300), 95 (3 mai 1300), 97 (25 septembre 1300), 98 (14 octobre 1300), 100 (29 septembre 1302), 101-104 (1302), 105 (6 janvier 1303), 106 (19 février 1303), 108 (6 février 1304), 109 (10 février 1304), 110 (10 février 1304), 111 (24 février 1304), 112 (2 mars 1304), 113 (5 janvier 1305), 115 (1 juin 1305), 116 (5 juin 1305), 117 (17 septembre 1305), 118 (13 décembre 1305), 119 (2 février 1306), 120 (8 juillet 1306), 122 (8 avril 1307), 126 (1 février 1308), 127 (8 septembre 1308), 128 (1 octobre 1308), 129 (11 octobre 1308), 130 (8 janvier 1309), 131 (19 août 1309), 132 (7 mars 1312). — A.É. ANVERS, *Leliëndaal*, n<sup>o</sup> 14, f<sup>o</sup> 314 r<sup>o</sup>-314 v<sup>o</sup> (avril 1268), 316 r<sup>o</sup> (1284), 156 r<sup>o</sup>-157 r<sup>o</sup> (15 avril 1284), 166 (1289), 119 r<sup>o</sup>-119 v<sup>o</sup> (1296), 119 v<sup>o</sup> (1300), 104 r<sup>o</sup>-104 v<sup>o</sup>, 135 v<sup>o</sup> (1302), 317 r<sup>o</sup>-317 v<sup>o</sup> (1303), 207 v<sup>o</sup> (25 juin 1304), 113 v<sup>o</sup>-114 r<sup>o</sup> (1306).

(44) A.A. TONGERLO, Ms. V/13, f<sup>o</sup> 41 r<sup>o</sup> ; A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, charte n<sup>o</sup> 137 (31 janvier 1316). — A.É. ANVERS, *Leliëndaal*, n<sup>o</sup> 14, f<sup>o</sup> 324 r<sup>o</sup>-324 v<sup>o</sup>.

(45) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, charte n<sup>o</sup> 108 (6 février 1304).

**MARGUERITE EUTENS** est mentionnée une fois à peine dans un document du 15 avril 1320-1321 (46). Sa direction fut aussi de courte durée puisque en 1324 apparaît déjà la prieure suivante.

**MACHTILDE**, qu'on peut identifier avec la religieuse Machtilde de Haren mentionnée en 1309 (47), apparaît comme prieure dans un document de 1324 (48).

Pendant cette période de succession rapide des prieures, le domaine conventuel ne s'accrut que modestement de quelques parcelles de terre à Hombeek, Heffen et Leest (49) et de cens qui, pour une bonne part, furent achetés (50). À partir de ces années-là, Leliëndaal acquit cependant un nombre non négligeable de maisons à Malines (51) ainsi que des étals de boucher à la *Vleeshuis* (52) qui étaient surtout donnés en parts d'héritage.

Sans doute pour lutter contre les inconvénients causés par les dégâts des eaux de la Senne, la rivière fut canalisée dans le voisinage du couvent. Le 3 août 1335 les sœurs obtinrent en effet du duc de Brabant la permission de détourner le cours de la Senne à travers leur domaine (53).

**MARGUERITE**, qu'on peut identifier selon une source du XVIII<sup>e</sup> siècle avec Marguerite de Oudenghem (54), est mentionnée comme prieure en 1350 (55). Elle est probablement entrée en religion en 1317, lorsque ses parents Arnould et Élisabeth offrirent 3 bonniers au couvent (56).

À partir du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle le couvent put étendre son domaine surtout par la confiscation de maisons et de terres grevées de cens arriérés (57).

Vers cette époque un nouveau conflit éclata avec l'abbaye de Kortenberg et le Chapitre de Saint-Gudule à Bruxelles. Cette querelle fut vidée le 15 septembre 1353 (58).

(46) A.É. ANVERS, *Leliëndaal*, n° 14, f° 16 v°-17 r°.

(47) A.V. MALINES, *Chartier Leliëndaal*, charte n° 131 (19 août 1309) et 130 (8 janvier 1309).

(48) A.A. TONGERLO, Ms. V/13, f° 42 r° (1 avril 1324); A.É. ANVERS, *Leliëndaal*, n° 14, f° 102 r°-102 v°.

(49) A.V. MALINES, *Chartier Leliëndaal*, charte n° 142 (22 juillet 1317), 153 (26 avril 1320), 193 (22 janvier 1337), 211 (30 mars 1343). — A.É. ANVERS, *Leliëndaal*, n° 14, f° 55 v° (1320), 138 v°-138bis r° (3 mai 1323). — Digne de mention aussi : la donation par la recluse Kathelijne van Hulst d'un ermitage à côté de l'église et du cimetière de Hombeek ; A.V. MALINES, *Chartier Leliëndaal*, charte n° 174 (4 juillet 1328).

(50) A.V. MALINES, *Chartier Leliëndaal*, charte n° 151 (2 avril 1318), 155 (26 juin 1320), 243 (28 juillet 1350). — A.A. TONGERLO, Ms. V/13, p. 38, 43 (1338). — A.É. ANVERS, *Leliëndaal*, n° 14, f° 281 r° (30 septembre 1318), 319 (1319), 109 (1321), 120 v°-121 v° (1320), 138 r°-138 v° (1321), 168 r°-168 v° (24 juillet 1350), 247 (août 1325), 190 v°-191 v° (août 1320), 172 r°-172 v° (7 février 1341), 265 v°-266 r° (28 mars 1339), 172 v°-173 r° (1347), 245 r°-246 r° (29 août 1348), 246 r°-246 v° (1349).

(51) A.V. MALINES, *Chartier Leliëndaal*, chartes n° 143-144 (7 août 1317), 145 (11 octobre 1317), 147 (9 décembre 1317), 149 (9 mars 1318), 150 (1 avril 1318), 166-167 (3 décembre 1323), 173 (16 mai 1327), 178 (14 novembre 1329), 204-206 (25 septembre 1342), 207 (13 décembre 1342), 215 (16 août 1343), 216 (5 décembre 1343), 222 (13 avril 1345), 223 (5 septembre 1345), 225 (17 mai 1346), 228 (22 décembre 1346), 231 (17 août 1347), 232 (16 novembre 1347), 235 (9 août 1348). — A.É. ANVERS, *Leliëndaal*, n° 14, f° 258 v°-259 r° (juillet 1325), 253 v°-254 r° (1342), 256 r° (30 mars 1343), 290 r°-290 v° (14 février 1343), 306 v°-307 r° (1346), 168 r°-168 v° (24 juillet 1350). — A.V. MALINES, *Chronologische reeks*, 1342/20.

(52) A.V. MALINES, *Chartier Leliëndaal*, charte n° 152 (7 juin 1318).

(53) A.V. MALINES, *Chronologische reeks*, 1335/15.

(54) A.A. TONGERLO, Ms. V/13, p. 44.

(55) A.V. MALINES, *Chartier Leliëndaal*, charte n° 244 (2 août 1350).

(56) A.V. MALINES, *Chartier Leliëndaal*, charte n° 142 (22 juillet 1317).

(57) A.V. MALINES, *Chartier Leliëndaal*, chartes n° 215 (16 août 1343), 225 (17 mai 1346), 231 (17 août 1347), 235 (9 août 1348), 246 (16 août 1350), 250-252 (18 mai 1352), 253 (17 août 1352), 259 (12 novembre 1354), 261 (23 décembre 1355), 265 (28 juillet 1357), 275 (18 mars 1366), 276 et 492 (7 août 1366), 279 et 492 (6 août 1367), 283 (18 août 1368), 291 (29 avril 1368), 293 (26 mars 1369), 295 (3 mars 1391), 296 (10 mai 1391), 297 (12 mai 1391), 301 (4 février 1392), 303-304 (3 juin 1394), 310 (20 mai 1396), 314 (4 février 1399). — A.É. ANVERS, *Leliëndaal*, n° 14, f° 193 v°-194 r° (juillet 1355), 217 v°-218 r° (février 1394), 145 v°-146 r° (18 août 1396), 146 r°-146 v° (4 février 1400).

(58) A.V. MALINES, *Chartier Leliëndaal*, charte n° 256 (15 septembre 1353).

**ALEYDIS DE AXPOELE** ou **DE EXPOELE** est mentionnée en 1353 avec le titre singulier de *praeposita* (59) et est certainement prieure en 1362-1367 (60). Elle était probablement la fille d'une famille de seigneurs de Hombeek (61). De 1342 à 1343, à plusieurs reprises, elle joue le rôle, vraisemblablement comme procuratrice, de fondée de pouvoir du couvent (62).

**CATHERINE LANCVOETS** apparaît comme prieure dans des documents de 1372 et 1374 (63). Sous les prieures précédentes elle était l'économe du couvent (64).

**ÉLISABETH ALEYNs**, mentionnée comme prieure en 1384 (65) et 1387 (66) et selon certains déjà en 1381 (67), obtint de Thomas, seigneur de Diest et de Zelem, remise de dette de tous les cens et rentes seigneuriales qui grevaient les biens conventuels à Meerhout (68).

**CATHERINE DE TRICHT** apparaît comme prieure dans un document du 23 février 1396 (69). Elle était fille de Winande, un tisserand malinois, qui lui offrit, vraisemblablement à son entrée en religion en 1371, deux oboles d'or et une rente annuelle de 4 livres (70). En 1391-1392 elle était maîtresse de pittance (71). Quelques années plus tard, Catherine quitta sa charge de prieure et, en 1410, assuma avec trois de ses sœurs la fondation du nouveau couvent de norbertines *het Bestoten Hof* à Herentals, dont elle devint prieure vers 1425 et où elle décéda (72).

Le fait que l'initiateur de la fondation du nouveau couvent d'Herentals fasse appel au couvent de Leliëndaal, qui céda quatre sœurs avec leurs possessions personnelles, prouve le rayonnement et la prospérité du couvent de Hombeek.

Du point de vue matériel, cela allait bien pour Leliëndaal, à voir l'achat régulier de terres, de maisons et de cens que pouvait se permettre le couvent au XV<sup>e</sup> siècle (73). Ainsi acquirent-

(59) A.É. ANVERS, *Leliëndaal*, n° 14, f<sup>o</sup> 194 v<sup>o</sup>-195 r<sup>o</sup>.

(60) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, chartes n<sup>o</sup> 267 (23 février 1362), 272 (16 février 1364), 278 (17 juillet 1367). — A.É. ANVERS, *Leliëndaal*, n° 14, f<sup>o</sup> 141 r<sup>o</sup>-142 r<sup>o</sup> (15 février 1364).

(61) Expoel était une petite seigneurie à Hombeek. Voir F. DE RIDDER, *Geschiedenis der gemeente Hombeek*, 111-112, Malines, 1931.

(62) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, chartes n<sup>o</sup> 204-206 (25 septembre 1342), 215 (16 août 1343).

(63) A.É. ANVERS, *Leliëndaal*, n° 14 f<sup>o</sup> 251 r<sup>o</sup>-252 r<sup>o</sup> (14 janvier 1372), 312 v<sup>o</sup>-313 r<sup>o</sup> (24 juin 1374). Selon A.V. MALINES, *Chronologische reeks*, 1370/60 v<sup>o</sup>, elle était déjà prieure en 1370. C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, I, 86, La Haye, 1725, la mentionne comme prieure en 1352 et 1370. La première date est impossible.

(64) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, chartes n<sup>o</sup> 228 (22 décembre 1346), 231 (17 août 1347), 232 (16 novembre 1347), 246 (16 août 1350), 250-252 (18 mai 1352), 253 (17 août 1352), 255 (26 avril 1353), 259 (12 novembre 1354), 260 (4 juillet 1355), 261 (23 décembre 1355), 263 (8 janvier 1356), 265 (28 juillet 1357), 270 (25 octobre 1363), 271 (16 février 1364), 272 (16 février 1364), 276 et 492 (7 août 1366), 279 et 492 (6 août 1367), 282 (24 mai 1368). — A.É. ANVERS, *Leliëndaal*, n° 14, f<sup>o</sup> 168 r<sup>o</sup>-168 v<sup>o</sup> (24 juillet 1350), 193 v<sup>o</sup>-194 r<sup>o</sup> (juillet 1351), 140 r<sup>o</sup>-140 v<sup>o</sup> (20 mai 1354), 141 v<sup>o</sup>-142 r<sup>o</sup> (1363), 319 r<sup>o</sup>-319 v<sup>o</sup> (1360).

(65) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, charte n<sup>o</sup> 290 (13 juin 1384).

(66) A.A. TONGERLO, Ms. V/13, f<sup>o</sup> 37 r<sup>o</sup> (1387).

(67) E. NEFFS, *Le monastère du Val-des-Lys, Leliëndaal*, 41, Louvain, 1868. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana*... I, 86. — A.V. MALINES, *Chronologische reeks*, 1381/99; CCXXIV/4, p. 152 v<sup>o</sup>. — A.A. TONGERLO, Ms. V/13, p. 45.

(68) A.A. TONGERLO, Ms. V/13, f<sup>o</sup> 37 (1387).

(69) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, charte n<sup>o</sup> 308 (23 février 1396). — A.É. ANVERS, *Leliëndaal*, n° 14, f<sup>o</sup> 236.

(70) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, charte n<sup>o</sup> 284 (4 juin 1371).

(71) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, charte n<sup>o</sup> 298 (9 décembre 1391), 299 (24 août 1392). — A.É. ANVERS, *Leliëndaal*, n° 14, f<sup>o</sup> 207 v<sup>o</sup>-208 r<sup>o</sup> (30 juillet 1393).

(72) Voir la notice sur le *Bestoten Hof* à Herentals et A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, charte n<sup>o</sup> 326 (11 mai 1411).

(73) A.É. ANVERS, *Leliëndaal*, n° 14, f<sup>o</sup> 81 r<sup>o</sup> (19 avril 1396), 264 v<sup>o</sup>-265 r<sup>o</sup> (22 juin 1404), 148 (5 août 1410), 57 (mars 1415), 75 v<sup>o</sup>-76 r<sup>o</sup> (11 juillet 1427), 134 v<sup>o</sup>-135 r<sup>o</sup> (4 février 1450), 219 r<sup>o</sup>-220 v<sup>o</sup> (5 mai 1452), 220 v<sup>o</sup>-221 r<sup>o</sup> (29 octobre 1455), 222 r<sup>o</sup>-223 v<sup>o</sup> (20 octobre 1456), 24 (6 mars 1459), 86 r<sup>o</sup>-86 v<sup>o</sup> (13 mars 1462), 90 v<sup>o</sup>-91 r<sup>o</sup> (14 juillet 1460), 89 r<sup>o</sup>-89 v<sup>o</sup> (16 mai 1474), 79 r<sup>o</sup> (19 février 1482), 338 v<sup>o</sup>-339 r<sup>o</sup> (9 juin 1487), 38 r<sup>o</sup>-38 v<sup>o</sup> (16 mars 1490), 48 v<sup>o</sup> (14 juin 1492), 171 r<sup>o</sup>-171 v<sup>o</sup> (6 août 1499). — A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, chartes n<sup>o</sup> 313 (6 février 1398), 318 (26 mai 1403), 320-321 (15 janvier 1405), 327 (11 juin 1412), 334 (28 août 1424), 362 (27 mars 1444), 364 (30 décembre 1445), 365 (4 octobre 1446), 369 (24 février 1448), 378 (7 novembre 1453), 385 (14 juillet 1461),

elles en 1427 une vaste demeure à Malines dans le Ganzendries de Jean de Espelghem dit Crabbe, qu'elles aménagèrent comme refuge (74).

**GERTRUDE VAN DER HORST** apparaît comme prieure dans des documents de 1456 et 1460 (75).

**MECHTILDIS VAN DER GHOTEN** est mentionnée comme « vrouwe des goidshuys van Lelyendael » en 1479 (76).

En 1470, la prieure reçoit de l'abbé de Prémontré des bénéfices supplémentaires pour la confrérie de Sainte-Gertrude qui, déjà florissante avait son siège dans l'église du couvent (77). En 1480, le domaine du couvent s'agrandit considérablement par l'achat de plus de 13 bonniers de terre à Hombeek, Leest et Zemst et de la seigneurie Ter Most sous Hombeek et Zemst (78). En 1509-1515 7,5 bonniers furent encore achetés à Hombeek et Kapelle-op-den-Bos (79).

**CATHERINE VAN SAVENTHEM** est signalée dans des documents de 1517 (80) et 1528 (81) et, selon certains auteurs, fut aussi prieure en 1505 et 1507 (82).

En 1532 eut lieu une visite de Virgile de Lymoges, abbé général, par laquelle il fut confirmé que l'abbé de Prémontré resterait père-abbé de Leliëndaal (83).

**CLAIRE VANDEN STEENE**, fille de Claus dit Quaijvoere et de Lysbet Hoendermans dit Lansloet, reçut de ses parents, en 1496 déjà, une donation (84) et elle était déjà professe à Leliëndaal en 1512 (85). Elle était certainement prieure pendant la période 1538-1554 (86). À cette époque le couvent pouvait sûrement affirmer sa prospérité matérielle par la confection et la vente de toile (87) et par l'hébergement de pensionnaires (88) ; c'est ainsi qu'à côté de nombreuses rentes, en 1550 et 1559 quelques terres furent encore achetées à Hombeek et Kapelle-op-den-Bos (89). En 1538 la prieure fit exécuter des réparations importantes à l'immeuble (90) et

390 (25 septembre 1470), 391 (7 juin 1471), 392 (19 novembre 1476), 394 (12 octobre 1480), 395 (16 octobre 1480), 396 (24 octobre 1480), 397 (5 novembre 1480), 399 (19 décembre 1482).

(74) A.É. ANVERS, *Leliëndaal*, n° 14, f° 75 v°-76 r° (11 juillet 1427).

(75) A.É. ANVERS, *Leliëndaal*, n° 14, f° 222 r°-223 v° (20 octobre 1456) et 90 v°-91 r° (14 juillet 1460). — A.A. TONGERLO, Ms. V/13, p. 15.

(76) A.V. MALINES, *Chronologische reeks*, 1479/120.

(77) A.V. MALINES, *Chronologische reeks*, 1470/17 v°.

(78) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, chartes n° 394 (12 octobre 1480), 395 (16 octobre 1480), 396 (24 octobre 1480) et 397 (5 novembre 1480), 398 (29 novembre 1480).

(79) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, chartes n° 412 (15 mai 1511), 413 (31 janvier 1515). — A.É. ANVERS, *Leliëndaal*, n° 14, f° 91 v°-92 v° (10 mars 1509), 117 v°-118 r° (3 février 1513). — A.G.R., *Jointe des Amortissements*, n° 934. — Kappelle-op-den-Bos, prov. de Brabant, cant. de Wolvertem.

(80) A.É. ANVERS, *Leliëndaal*, n° 14, f° 161 v°-162 r° (23 novembre 1517).

(81) A.A. PARC, liasse 5, doc. 2.

(82) A.V. MALINES, *Chronologische reeks*, 1507/110 v° ; CCXXIV/4. — A.A. TONGERLO, Ms. V/13, 52. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana...*, I, 86.

(83) A.V. MALINES, CCXXIV/4, p. 147. — A.A. TONGERLO, IV-63, doc. 1 ; Ms. V/13, 54 (28 mai 1532). — E. VAN AUTENBOER, *Geschiedenis van de Hervorming te Mechelen*, dans *Handelingen van de Koninklijke kring voor Oudheidkunde, Letteren en Kunst van Mechelen*, LXXIV, 79, Malines, 1970.

(84) A.É. ANVERS, *Leliëndaal*, n° 14, f° 158 r°-159 v°.

(85) A.É. ANVERS, *Leliëndaal*, n° 14, f° 160 r°-161 v°.

(86) A.É. ANVERS, *Leliëndaal*, n° 495/1. — A.A. TONGERLO, Ms. V/13, 58.

(87) A.V. MALINES, DD7 (1551/1552) ; DD 511/V/13.

(88) A.A. TONGERLO, Ms. V/13, p. 63.

(89) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, charte n° 434 (15 janvier 1550), 438 (26 janvier 1559), 439 (2 décembre 1559).

(90) A.V. MALINES, *Leliëndaal*, n° 495/1.

en 1539 une association de prières avec l'ordre franciscain fut conclue (91). La prieure fut assistée dans la direction du couvent par l'énergique prévôt Louis van den Bergh, qui, en 1543, devint abbé de l'abbaye du Parc (92).

**PETRONELLE KER(RE)BEEKE** ou **VAN CARBEKE**, qui possédait déjà en 1516 une rente à vie de la ville d'Anvers (93), fut sous-prieure en 1538-1554 et prieure en 1558-1574 (94).

Sous sa direction une partie des bâtiments du couvent quelque peu délabrés furent restaurés (95). En 1565, on commença par la construction ou reconstruction de l'église à deux chœurs pour les religieuses de chœur et pour les confesseurs. En 1568 un nouvel immeuble fut construit à côté du chœur (96). Ces travaux occasionnèrent de nombreuses dépenses.

Quelques années plus tard le complexe conventuel fut la proie des gens de guerre. En 1566, une unité de cavalerie y fut logée (97). Le 2 octobre 1572, l'église et les bâtiments conventuels étaient pillés par les troupes du duc d'Albe, malgré un sauf-conduit que les sœurs avaient acheté pour la somme de 800 florins (98). À ce moment-là disparurent entre autres deux grands tapis et beaucoup de linge précieux d'église (99).

Après cela, les sœurs cherchèrent un abri sûr dans leur refuge malinois du Ganzendries où elles résidaient certainement le 24 novembre 1572 (100). Ce refuge s'avéra bientôt trop petit. Elles le vendirent et achetèrent en 1574-1575 une maison plus spacieuse dans la Begijnenstraat (101). En février 1578, le couvent à Hombeek fut incendié par les troupes des États-Généraux (102). C'est à peu près à ce moment que mourut la prieure Pétronelle.

**MARGUERITE WISSCHAVENS** ou **WISGAVE(NS)**, originaire de Malines, est mentionnée comme religieuse en 1566 (103), comme sous-prieure en 1573-1575 (104) et elle est désignée comme prieure en 1576 environ (105). Elle fut à la tête de la communauté pendant la période la plus difficile et la plus pénible de son histoire. Le 9 avril 1580, Malines était à nouveau prise et pillée par les troupes protestantes qui allaient tenir la ville en leur pouvoir pendant cinq ans. Les sœurs furent maltraitées lors de la prise et le prévôt Adrien Meremans fut incarcéré (106). Une sœur, Susanne Marien, sauta d'une fenêtre du grenier pour échapper à ses agresseurs. Elle mourut de ses blessures. Entre autres pour pouvoir payer la rançon de 1.600 florins pour le pré-

(91) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, charte n° 25 (19 avril 1539).

(92) *Monasticon belge*, IV, 3, 810, Liège, 1969.

(93) A.V. MALINES, *Leliëndaal*, n° 492.

(94) A.V. MALINES, *Leliëndaal*, n° 495/1. — A.A. PARC, liasse 5, doc. 2bis (29 octobre 1558) et 3 (1574). — A.A. TONGERLO, Ms.

V/13, p. 59.

(95) En 1558, la salle du chapitre était apparemment si délabrée qu'elle ne pouvait plus être utilisée. — A.A. PARC, liasse 5, doc. 2bis (29 octobre 1558).

(96) A.A. TONGERLO, Ms. V/13, pp. 60-61.

(97) A.É. ANVERS, *Leenhof van Mechelen*, n° 22bis.

(98) A.V. MALINES, CXXIX/148.

(99) A.A. TONGERLO, Ms. Gevelers, 1/148.

(100) A.V. MALINES, DD, SII/V/1/3, déclaration du doyen Rumold Verghesst (24 novembre 1572).

(101) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, charte n° 477, 444 (9 février 1575). — A.A. TONGERLO, Ms. Gevelers, 3. — A.A.G.R., *Conseil Privé — période espagnole*, carton 125.

(102) A.A. TONGERLO, Ms. Gevelers, n° 3.

(103) A.V. MALINES, *Leliëndaal*, n° 495/1.

(104) A.V. MALINES, *Leliëndaal*, n° 495/2. — A.A. PARC, liasse 5, doc. 3 (1574).

(105) A.A. TONGERLO, Ms. V/13, pp. 64-65. — BRUXELLES, BIBLIOTHÈQUE ROYALE, Ms. 22.471, f° 73 r°.

(106) Voir sur ce prévôt A.A. PARC, *Catalogus fratrum Parchensium*, f° 81 v°.

vôt, une grande ferme à Kontich fut vendue au quart de sa valeur (107), ainsi que trois maisons à Malines (108) et le moulin à eau à Hombeek (109).

Peu après la prise de Malines par les protestants, la prieure Wisschavens quitta la ville avec ses sœurs et chercha quelque temps refuge à Anvers. Fuyant plus loin devant la force des armes, elles arrivèrent à Bergen-op-Zoom et à Rozendaal (110) pour finalement s'établir pour plus longtemps à Cologne, où elles louèrent une maison près de la Kunebertskirche. Là les norbertines vécurent dans une grande pauvreté et durent gagner leur vie. De temps en temps elles recevaient d'Anvers un peu de beurre et de viande. Épuisée par cette odyssee, la prieure Wisschavens mourut à Cologne le 13 septembre 1580 (111) « en odeur de sainteté » comme l'écrivent certains hagiographes norbertins (112). Elle fut enterrée dans l'église des dominicains à Cologne (113).

ÉLISABETH SUETENS, originaire de Malines et professe en 1544-1545 (114), fut choisie comme prieure par les dix sœurs restant à Cologne vers 1580 (115).

Pendant l'exil à Cologne, le couvent à Hombeek continua à se délabrer. En mai 1580, des matériaux de construction du couvent délabré étaient vendus : mille livres de plomb, de fer, de pierres, de pierres de taille, deux bateaux de pavement (116) et de mobilier furent emportés. Beaucoup d'arbres de l'enclos devaient aussi y passer. Deux ans plus tard, l'enclos lui-même avec des terres attenantes était vendu par le gouvernement protestant malinois à Charles Levin, seigneur de Fumaer et gouverneur de Malines (117).

Après la reconquête de Malines le 19 juillet par Farnèse, la prieure Suetens s'établit à nouveau avec les sœurs restantes dans le refuge vide de la Begijnenstraat (118). Pour pouvoir acheter les meubles et les vivres indispensables, les sœurs vendirent des arbres de leur bois. Elles ne purent d'abord survivre que grâce à l'encassement du prix d'achat des maisons vendues en 1580 et à la vente ultérieure d'autres maisons (119). Les comptes du couvent étaient dans les années 1586-1599 largement déficitaires (120). Durant ces années, la prieure eut aussi à tenir compte d'une violente opposition du Magistrat catholique de la ville qui voulait empêcher que les couvents, situés autrefois dans les environs, s'installent définitivement à Malines par l'achat de dizaines de maisons. Ceux-ci limitaient en effet considérablement l'espace alloué à l'habitation privée et diminuaient, par leur nombreuses exemptions, les revenus de la ville. Le 21 août 1592, la prieure Suetens réussissait à acheter le vaste refuge, déjà amorti, de l'abbaye de Saint-Michel

(107) A.V. MALINES, V/13, 64-66, CCXXIX/148. — A.A. TONGERLO, Ms. Gevelers, n° 4-5.

(108) A.V. MALINES, V/13, f° 73 r°.

(109) A.V. MALINES, *Leliëndaal*, n° 485bis. — A.G.R., *Jointe des Amortissements*, n° 934.

(110) Bergen-op-Zoom et Rozendaal, Pays Bas, prov. de Noord-Brabant.

(111) A.V. MALINES, V/13, 68-71; *Chronologische reeks*, 1580/252.

(112) J. L. VAN CRAAYWINCKEL, *Legende des levens ende gedenkwaardige daden van de voornaemste Heylyghe... H. Norbertus*, 11, Anvers, 1665.

(113) A.V. MALINES, V/13, 68-71; *Chronologische reeks*, 1580/252.

(114) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, chartre n° 429 (31 décembre 1544); A.A. TONGERLO, Ms. V/13, 78.

(115) Elle est mentionnée comme prieure en 1581. — A.V. MALINES, BB SI bis 7.

(116) A.A. TONGERLO, *Leliëndaal*, n° 6. — A.A. TONGERLO, Ms. V/13, p. 68. — A.V. MALINES, *Deel VI*, n° 215 (registre des biens confisqués). Nous remercions à ce propos Mr. P. Behets, qui nous a signalé ce document.

(117) A.V. MALINES, *Chronologische reeks*, 1582/209 (11 septembre 1582), 1582/265 (7 décembre 1582). — A.V. MALINES, *Goedenissen*, 11 septembre 1582.

(118) A.V. MALINES, *Chronologische reeks*, 1582/169. — BRUXELLES, BIBLIOTHÈQUE ROYALE, Ms. 22.471, f° 73 r°. — I. J. DE MUNCK, *Gedenkschriften... Rumoldus van Meechelen*, 14, Malines, 1777 et *Provincie, stad ende district van Meechelen opgeheldert*, 226-227, Bruxelles, 1770.

(119) A.V. MALINES, *Notariaat*, n° 1304 (notaire De Munter) : Vente d'une maison située à la *Ganzendries* (16 mars 1589).

(120) A.V. MALINES, *Leliëndaal*, n° 495/2 et 3.

à Anvers dans la Bruul. À cet effet, pas mal de rentes furent vendues ainsi que l'habitation devenue trop petite de la Begijnenstraat (121).

La prieure Suetens, qui mourut ou se retira probablement peu après 1600 (122) eut affaire notamment en 1596 et 1599 avec le Magistrat malinois à propos de toutes sortes d'exemptions, notamment du service de garde (123). Lors de la visite de l'abbé du Parc, van Vlieden, le 14 juillet 1600, on dit qu'elle était trop âgée pour gérer elle-même les biens. À cette occasion, il fut aussi interdit aux sœurs de garder des oiseaux dans leur chambre et il leur fut rappelé de ne vendre qu'au profit du couvent les objets de dévotion qu'elles faisaient (124).

MARIE BOONEN, probablement une fille de Jacques, membre du Conseil de Brabant, et de la zélandaise Barbe van Weldamme (125), était la tante de l'archevêque malinois Jacques Boonen. Elle était déjà religieuse de chœur en 1574 (126), fut peu de temps prieure vers 1600 et mourut, selon certaines sources en 1601 (127), selon d'autres en 1621 (128).

ANNE LOOTS, née à Louvain vers 1558, fille de Jean et de Marie van Hallebeke, professe en 1577 (129), procuratrice en 1592 (130) et sous-prieure pendant les années 1596-1599 (131), devint prieure de Leliëndaal en 1601 (132).

Le premier souci de la prieure concerna le maintien du couvent. Contre les tentatives du Magistrat malinois d'arriver à faire sortir de la ville les nouveaux couvents, elle implora, en 1608 (133), le secours des archiducs et obtint enfin d'eux des « lettres de maintenue ». L'exemption des contributions indirectes et du service de garde, notamment, fut également obtenue, après un procès devant le Grand Conseil en 1614, par un accord entre le Magistrat de la ville et les cinq nouveaux couvents établis à Malines après les troubles religieux. Ceux-ci devraient verser annuellement 200 florins à la caisse de la ville (134). Entre-temps, les religieuses avaient aménagé en couvent l'ancien refuge de Saint Michel et y étaient installées en 1602 (135). En 1604-1605, l'archevêque Boonen consacra dans la chapelle l'autel en l'honneur de Notre-Dame et de saint Jean-l'Évangéliste (136). En 1617, trois autres autels encore furent consacrés à Notre-Dame, saint Norbert et saint Jean-l'Évangéliste (137). En même temps, sous l'impulsion de l'énergique prévôt Pierre de Spoelbergh (1613-1636), constamment en conflit avec l'abbé du Parc qui ne voulait pas reconnaître le prévôt de Leliëndaal comme exempt, la prieure veillait

(121) A.A. TONGERLO, Ms. V/13, 77. — A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, charte n° 454.

(122) Elle est encore mentionnée comme prieure en 1599. — A.V. MALINES, *Leliëndaal*, n° 495/3.

(123) A.V. MALINES, *Chronologische reeks*, 1596/33 et 1599/79.

(124) A.A. PARC, liasse 5, doc. 10.

(125) Elle n'est pas mentionnée dans De RYCKMAN DE BETZ et F. DE JONGHE D'ARDOIE, *Armorial et biographies des chancelliers et conseillers de Brabant*, II, 540-541, s.l., s.d.

(126) A.A. PARC, liasse 5, doc. 3 (1574).

(127) A.V. MALINES, CCXXIV/4.

(128) A.A. TONGERLO, Ms. V/13, 79 prétend que la pierre tombale encore existante à ce moment, portait la date du 28 février 1621.

(129) A.V. MALINES, DD 10. — A.A. PARC, liasse 5, doc. 5 (27 juillet 1577) et 6 (6 août 1577).

(130) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, charte n° 454 (21 août 1592).

(131) A.V. MALINES, *Leliëndaal*, n° 495/2 et 3.

(132) A.A. TONGERLO, Ms. V/13, 80.

(133) A.V. MALINES, *Chronologische reeks*, 1608/73 (23 novembre 1608).

(134) A.V. MALINES, CCXXIV/172 r°-175 v°.

(135) A.V. MALINES, DD SII/V1/3.

(136) A.V. MALINES, CCXIV/149. — L. BROUWERS, *Onze-Lieve-Vrouw van Leliëndaal 1674-1974*, dans *Handelingen van de Koninklijke Kring voor Oudheidkunde, Letteren en Kunst van Mechelen*, LXXVIII, 125, Malines, 1974.

(137) A.V. MALINES, DD SII/V1/3.

à ce que la situation matérielle du couvent s'améliorât (138). En 1623-1628 déjà, le couvent pouvait acheter quelques rentes (139) et en 1618, 1626-1629, quelques maisons et terres attenantes au couvent furent acquises et incorporées à l'enclos (140).

La prieure Anne Loots décéda le 1<sup>er</sup> octobre 1629 (141).

**PÉTRONELLE DE GOTTIGNIES**, descendante d'une famille importante, déjà mentionnée comme religieuse en 1602 (142), fut plus tard maîtresse des novices, sœur infirmière et procuratrice (143) avant de devenir prieure en 1629 (144). Elle fit fonder en 1639 une nouvelle cloche de saint Norbert.

L'événement le plus important de son gouvernement fut la séparation d'avec l'abbaye du Parc. Sur les instances du prévôt précédent, qui pendant toute sa carrière fut brouillé avec son abbé, les sœurs se rapprochèrent davantage de Tongerlo. Aussi choisirent-elles alors comme prévôt un chanoine de Tongerlo, G. Mutsaert (145), ce qui fut contesté par l'abbé du Parc. Après l'intervention de quelques personnes haut placées, cette situation fut reconnue et dès lors Leliëndaal choisira pour prévôts des chanoines de Tongerlo (146).

Leliëndaal, qui comptait en 1639 vingt-quatre sœurs (147), connut aussi sur le plan matériel une grande prospérité et put par exemple, en 1631-1632, placer 7.000 florins de rentes (148).

Pétronelle de Gottignies décéda le 20 avril 1644, à l'âge de soixante-sept ans (149).

**JEANNE VAN SINT-TRUYEN** était la fille d'une famille malinoise qui habitait près du couvent. Son frère Pierre, un théologien non sans mérite, devint plus tard prieur du Val-Saint-Martin à Louvain (150). Après son entrée à Leliëndaal, elle devint maîtresse des novices, procuratrice (151) et, en 1644, prieure. Pendant sa courte administration, elle eut beaucoup à souffrir des réquisitions militaires. Malgré une dispense de logement et de fournitures militaires, obtenue avec difficulté par un décret du Conseil Privé en 1646 (152) et malgré une sauvegarde pour ses biens, reçue en 1649 du gouverneur-général Léopold Guillaume (153), elle fut à nouveau aux prises avec des réquisitions militaires exigées par le gouvernement de la ville de Malines (154).

Jeanne décéda assez jeune le 30 avril 1651, à peine âgée de quarante-six ans (155).

(138) R. VAN WAEFELGHEM, *Le nécrologe de l'abbaye du Parc*, 253-254, Bruxelles, 1908.

(139) A.V. MALINES, *Leliëndaal*, n° 218, f° 13 r°-18 r°, 23 r°.

(140) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, charte n° 466 (9 septembre 1626), 470 (9 novembre 1628), 471 (19 janvier 1629). Probablement pour financer cela, le moulin à vent de Hombeek fut vendu en 1627. — A.V. MALINES, *Chronologische reeks*, 1627/23. — A.G.R., *Jointe des Amortissements*, n° 934.

(141) A.V. MALINES, DD S11/V13.

(142) A.V. MALINES, *Chronologische reeks*, 1602/36.

(143) A.A. TONGERLO, Ms. V/13, p. 87.

(144) A.V. MALINES, CCXXIV/4.

(145) A.A. PARC, liasse 5, doc. 13 (26 juillet 1636).

(146) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, chartes n° 7 (4 juillet 1636), 8 (28 juillet 1636), 9 (juillet 1636). — A.A. TONGERLO, *Leliëndaal*, n° 6-10 (Gevelers). — L. GEVELERS, *Gisbertus Mutsaerts, eerste proost van Leliëndaal uti de abdiij van Tongerlo*, dans *Mecklinia*, II, 81-85, Malines, 1923.

(147) A.A. TONGERLO, *Leliëndaal*, n° 6-10.

(148) A.V. MALINES, *Leliëndaal*, n° 218, f° 12 r°, 23 r°.

(149) A.V. MALINES, CCXXIV/4.

(150) W. LOURDAUX, *Prieuré du Val-Saint-Martin à Louvain*, dans *Monasticon belge*, IV, 4, 1150-1151, Liège, 1970.

(151) A.A. TONGERLO, Ms. V/13, p. 89.

(152) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, charte n° 40 (octobre 1646).

(153) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, charte n° 41 (30 septembre 1649).

(154) A.V. MALINES, *Chartrier Leliëndaal*, charte n° 42 (7 octobre 1651).

(155) A.V. MALINES, CCXXIV/4.

ÉLISABETH VAN BEKE fut procuratrice pendant vingt-deux années avant d'être élue prieure le 9 mai 1651 (156). En 1651 et 1656-1657 elle eut à se défendre contre le gouvernement de la ville de Malines à propos des logements militaires imposés au couvent (157).

Avec l'énergique prévôt Gisbert Mutsaerts, qui était un amateur d'art notoire (158), la prieure conçut le projet de renouveler entièrement l'église. À cet effet, elle prit contact avec le sculpteur et architecte connu Luc Fayd'herbe. Le 24 mai 1662 l'architecte signa un contrat par lequel il s'engageait à exécuter les travaux en l'espace de trois années pour 58.000 florins et 11.500 florins pour la pierre et le marbre supplémentaires (159). Quelques mois plus tard, le 22 août, le prévôt Mutsaert posait la première pierre (160). L'église abbatiale de Grimbergen et l'église des Jésuites de Namur furent prises pour modèles. Après quelques années survinrent d'importantes divergences de vue sur le développement des travaux entre Fayd'herbe et la prieure qui, régulièrement, modifiait ses plans et en mai 1664 elle fit même démolir une partie de la façade (161) parce qu'elle pensait qu'elle était penchée et édifiée sur des fondations trop faibles (162). Les travaux en restèrent là tout un temps et ce n'est que, le 14 juillet 1667, après l'intervention de l'abbé du Parc, qu'un nouveau contrat fut passé avec Fayd'herbe (163). En mars 1668, un différend surgit à nouveau lorsque la prieure contesta les salaires pour le bâtiment et la voûte de l'église (164). Le 26 octobre 1670 l'église inachevée fut ouverte au culte et la première messe y fut célébrée par l'abbé du Parc, L. de Pape, en tant que vicaire-général de l'ordre (165).

Quelques années plus tard seulement, le 11 mars 1672, un contrat définitif fut conclu avec L. Fayd'herbe (166). Les travaux, qui ne furent achevés qu'en 1682, avaient finalement coûté 90.000 florins (167).

En 1672, la prieure dut, avec quelque réticence, accueillir sans dot une ancienne franciscaine (« Grauwzuster ») du couvent de Ninove dont la plupart des sœurs voulaient faire une fondation norbertine, ce qui leur était défendu par Rome et les supérieurs de l'Ordre (168).

Élisabeth van Beke, qui depuis 1668 avait été assistée dans sa direction du couvent par le prévôt Jacques Mollemans (169), décéda le 11 janvier 1673 à l'âge de 57 ans (170), laissant 23 sœurs dans une bonne atmosphère conventuelle (171).

(156) A.A. TONGERLO, Ms. V/13, 89. — Le 18 novembre 1664, à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de sa profession, un tableau de fleurs lui fut offert par sa nièce A. M. Van Thielen. — M. C. HARRS, *À propos d'une guirlande de fleurs d'Anne-Marie Van Thielen, peintre malinoise*, dans *Handelingen van de Koninklijke Kring voor Oudheidkunde, Letteren en Kunst van Mechelen*, LXXVII, 159, Malines, 1973.

(157) A.V. MALINES, *Chartier Leliëndaal*, charte n° 42 (7 octobre 1651), et *Chronologische reeks*, 1657/45.

(158) En 1657 il offrit à l'église abbatiale de Saint-Michel à Anvers un vitrail orné de ses armes et de celles de Leliëndaal.

(159) A.A. PARC, liasse 5, doc. 20.

(160) A.A. TONGERLO, Ms. V/13, p. 89. — A.V. MALINES, CCXXIV, f° 150 v°.

(161) A.V. MALINES, *Leliëndaal*, n° 27-29. — En 1665, un nouveau contrat fut conclu où fut arrêtée la date du 16 mars 1668 pour la fin des travaux. A.A. PARC, liasse 5, doc. 27-28.

(162) A.A. PARC, liasse 5, doc. 25. — L. GEVELERS, *Lucas Fayd'herbe en de kerk van Leliëndaal*, dans *Analectes de l'ordre de Prémontré*, VI, Louvain, 1911.

(163) A.A.M., *Leliëndaal*, n° 30.

(164) A.A.M., *Leliëndaal*, n° 31 (mars 1668).

(165) A.A. TONGERLO, Ms. V/13, 91.

(166) A.A.M., *Leliëndaal*, n° 32.

(167) L. GEVELERS, *Lucas Fayd'herbe en de kerk van Leliëndaal*, 15. — Sur les discussions avec l'architecte Fayd'herbe, voir aussi G. VAN CASTER, *Quelques remarques sur les constructions élevées par Luc Fayd'herbe à Malines*, dans *Annales de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique*, LIV, 318-321, 341-364 (pièces justificatives), Anvers, 1902.

(168) M. COCK, *Het « Susterhuys » 150 jaar kongregatie van de zusters der heilige herten te Ninove*, 1836-1986, 34-38, Ninove, 1987.

(169) A.V. MALINES, *Chartier Leliëndaal*, charte n° 13 (5 novembre 1668), élection de J. Mollemans, curé d'Alphen (Pays Bas, prov. de Noord-Brabant) comme prévôt ; A.V. MALINES, *Chronologische reeks*, 1668/43.

(170) A.V. MALINES, CCXXIV.

(171) A.A. PARC, liasse 5, doc. 31 et 32. — Lors de la visite du 17 mars 1669, l'abbé Jean David de Ninove exprima une pensée laudative à propos de l'esprit du couvent.

**ANNE MONIQUE DE BACKER**, née à Malines le 16 décembre 1640, novice en 1661 (172), professe le 22 mars 1663 à Leliëndaal, fut nommée prieure le 16 janvier 1673 (173).

La prieure de Backer put mener à bonne fin les travaux difficiles entrepris à l'église par sa devancière et, le 27 septembre 1674, l'église était solennellement consacrée par l'archevêque de Berghes à Notre-Dame et à saint Jean-l'Évangéliste (174). Ensuite la prieure accorda son attention à l'embellissement de l'église et plus tard aussi à la prévôté par la commande de nouvelles peintures de L. Franchois, G. Ehremberg, Jacques Jordaens, van Balen, Sonnemans, P. Tyssens, van Minderhout, Huysmans et Artois (175). En même temps, elle chargea le sculpteur A. Quelin jr. de ciseler le maître-autel de marbre, elle fit faire en 1678 par le même artiste un beau banc de communion en marbre blanc (176) et elle chargea le licier bruxellois Reydam de tisser une série de cinq grandes tapisseries (177). En 1662-1683, elle obtint l'amortissement de terres acquises par le couvent et qui furent incluses dans l'enclos (178). Elle rénova complètement la prévôté qui fut reconstruite et dotée d'une nouvelle façade qui fut achevée en 1687 ; l'intérieur fut aménagé les années suivantes (179).

La prieure De Backer décéda le 15 février 1697 (180).

**BÉATRICE MOENS**, née à Vorst-Kempen le 30 novembre 1631, sous le nom de Catherine, fille de Melchior et de Marguerite Elens, fut professe à Leliëndaal le 14 juillet 1671 et remplit notamment les fonctions de sacristine et de maîtresse des novices (181) avant d'être nommée prieure en 1697 (182).

Au début, elle consacra toute son attention au rétablissement de la situation financière du couvent après les coûteux projets de construction de la décennie précédente (183). Dès que le budget le permit, elle poursuivit à nouveau les travaux d'embellissement. En 1708, 1716, 1717 et 1719, elle commanda uniquement de l'argenterie (184), en 1714 elle fit paver l'église de dalles de marbre blanc-noir (185), en 1715 la façade de l'église fut achevée (186). Durant cette période, elle fit également paver et renouveler l'aile du réfectoire et de la filature, tout comme d'autres bâtiments conventuels ; elle fit placer un nouvel orgue (187) et commanda en 1721 la majestueuse chaire à prêcher qui fut exécutée par M. Van der Voort et Th. Verhaghen et achevée en 1723 (188).

(172) A.A. PARC, liasse 519.

(173) A.A. TONGERLO, Ms. V/13, 93.

(174) A.A. TONGERLO, Ms. V/13, 93.

(175) A.V. MALINES, *Chronologische reeks*, 1674/90 ; A.V. MALINES, DD, 33.

(176) A.A. TONGERLO, Ms. V/13, 93. — A.V. MALINES, DD. — A. GOOVAERTS, *Les œuvres de sculpture faites aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles pour l'église du prieuré de Leliëndaal à Malines*, 8, Malines, 1892.

(177) L. VAN DE CRUYLS, *De Leliëndaal-reeks*, ..., 3-4.

(178) A.V. MALINES, *Leliëndaal*, n° 477. — A.V. MALINES, *Chronologische reeks*, 1683/6. — A.G.R., *Conseil privé période espagnole*, carton 1125.

(179) A.A. TONGERLO, IV-63, doc. 3.

(180) A.V. MALINES, CCXXIV/4.

(181) A.V. MALINES, *Chronologische reeks*, 1721/51.

(182) A.A. TONGERLO, *Manuserit V/13*, 97. — A.V. MALINES, CCXXIV/4.

(183) A.A. TONGERLO, *Manuserit V/13*, 98.

(184) A.V. MALINES, *Chronologische reeks*, 1703/19 ; 1708/3 ; 1717/76, 1719/14.

(185) A. GOVAERTS, *Op. cit.*, 14.

(186) A.V. MALINES, DD 11.

(187) A.A. TONGERLO, *Manuserit V/13*, 98. — A.V. MALINES, *Chronologische reeks*, 1721/51.

(188) A. GOVAERTS, *Op. cit.*, 16-22. — I. CUYSENS, *De predikstoel uit de Sint-Rombautskerk te Mechelen*, dans *Handelingen van de Koninklijke Kring voor Oudheidkunde, Letteren en Kunst van Mechelen*, L111, 74-78, Malines, 1949. — A.V. MALINES, *Chronologische reeks*, 1721/40.

En février 1716 le couvent subit une inondation. L'aile, le réfectoire et l'église furent inondés et les sœurs durent prendre leurs repas dans des chambres situées au-dessus de la cuisine. Les plats leur étaient passés par un trou ménagé dans le plafond de la cuisine (189).

**MARIE FRANÇOISE PAUWENS**, née à Bruxelles le 24 avril 1690, professe le 30 septembre 1708, remplit les fonctions de maîtresse des novices et de circatrice. Le 11 août 1725 (190), elle fut solennellement installée comme prieure. Elle consacra une grande partie de l'argent provenant de la vente d'une maison sur le Grand Marché à Malines à l'ornementation de l'église et du couvent. En 1736, elle commanda à l'orfèvre Jacques Smets un joli tabernacle en argent qui est toujours conservé (191), puis elle fit reconstruire la salle capitulaire qu'elle fit décorer par le peintre Gilles J. Smeijers (192).

En 1742 et en 1745-1746, elle entra en conflit avec le Magistrat de Malines à propos de l'imposition de charges militaires (193). La prieure Pauwens mourut le 2 juillet 1748 (194).

**HÉLÈNE VAN DE WIEL**, née le 13 juillet 1694, entra au couvent le 1<sup>er</sup> mai 1714, prononça ses vœux le 3 mai 1716 et devint ensuite sacristine, maîtresse des novices (1725, 1732) et maîtresse des malades (1744) (195). Elle fut installée prieure le 5 juillet 1748 (196).

En 1749, le couvent acquit une maison dans le Bruul à Malines (197) et en 1755, la prieure obtint l'amortissement de biens à Zemst, HombEEK, Humelgem-Steenokkerzeel et Tisselt (198). En outre, les finances prospères du couvent permirent d'investir régulièrement des sommes importantes, par exemple 24 000 florins en 1755 (199).

La prieure Van de Wiel décéda le 24 septembre 1761 (200).

**CAROLINE** ou **AURÉLIE DE COCQ**, native de Malines, était sacristine en 1754 (201) et fut nommée prieure le 27 septembre 1761 (202). Sa direction fut assez courte puisqu'elle mourut déjà cinq ans plus tard le 5 août 1766.

**ANGÉLINE VAN MOL**, qui, en 1754, avait notamment rempli la fonction de sacristine (203), fut nommée prieure le 1<sup>er</sup> août 1766 (204). Sous sa direction les finances du couvent étaient très prospères et elle pouvait régulièrement investir des sommes considérables, par exemple 58.000 florins en 1774 et plus de 21.066 florins en 1777 (205).

(189) A.V. MALINES, *Leliëndaal*, 496.

(190) A.A. TONGERLO, *Manuscrit V/13*, 101.

(191) A.V. MALINES, *Chronologische reeks*, 1736/26.

(192) A.A. TONGERLO, *Manuscrit V/13*, 102 et IV - 63, doc. 3.

(193) A.V. MALINES, *Leliëndaal*, n° 42-43 et *Chronologische reeks*, 1742/116.

(194) A.V. MALINES, CCXXIV/4.

(195) A.V. MALINES, *Leliëndaal*, 43 bis.

(196) A.V. MALINES, CCXXIV/4.

(197) A.V. MALINES, *Chronologische reeks*, 1749/34.

(198) A.V. MALINES, *Leliëndaal*, 485 bis. — A.G.R., *Jointe des amortissements*, 934. — Tisselt, prov. Anvers, cant. Malines.

(199) A.G.R., *Caisse de religion*, 218, f° 9-73.

(200) A.V. MALINES, CCXXIV/4.

(201) A.A. PARC, *Büsse* 533.

(202) A.V. MALINES, CCXXIV/4.

(203) A.A. PARC, *Büsse* 533.

(204) A.V. MALINES, CCXXIV/4.

(205) A.G.R., *Caisse de Religion*, n° 218, f° 10 r°-74 r°.

Le 3 mai 1772, dans l'église du couvent de Leliëndaal, Marcel de Vos fut ordonné abbé de Saint-Michel à Anvers par l'archevêque de Malines (206).

**MARIE CATHERINE VAN DUN**, née à Anvers, fille de Jean Baptiste et de Catherine Verdussen, fut nommée prieure en mai 1778. Du point de vue financier le prieuré se portait bien. C'est ainsi qu'elle put placer plus de 28.000 florins pendant la période 1778-1780 (207). Au vu de l'inventaire des possessions, fait lors de la suppression en 1783, il apparaît que le couvent disposait alors d'un revenu annuel de 20.080 florins issu en partie de rentes d'un montant de plus de 330.000 florins en capital et en partie de baux du domaine de 250 bonniers (208).

En même temps, les pouvoirs publics exercèrent une certaine pression sur ce couvent prospère pour qu'il prenne part à la construction du quartier du Parc Royal à Bruxelles. Le 28 décembre 1781, le prévôt proposait, au lieu d'y élever un superbe monument dispendieux, de verser en une fois un subside de 5.000 florins pour les travaux d'urbanisation (209). La proposition fut acceptée et le 20 février 1782 cette somme fut payée (210). Si, dans cette affaire, le couvent fut aussi généreux vis-à-vis des pouvoirs publics, c'est probablement parce qu'il craignait pour sa survie. Un mois plus tard, le 27 mars 1782, parut le placard par lequel un grand nombre de couvents « inutiles », parmi lesquels Leliëndaal, étaient supprimés.

Le lundi de Pâques 21 avril 1783, l'église fut fermée, la suppression définitive fut communiquée aux trente-cinq sœurs et A. Wirix fut nommé administrateur et intendait des anciens biens conventuels (211). Les reliques de l'église furent transmises en mai 1783 au chanoine Collaerts (212). Le 25 juin 1783, les premières sœurs quittaient le couvent et, le 1<sup>er</sup> juillet, le couvent était totalement évacué (213). Un certain nombre d'anciennes religieuses cherchèrent un abri à Malines auprès de membres de leur famille ou d'amis, d'autres s'établirent notamment à Lierre et à Diest (214). Quelques sœurs passèrent même un contrat mutuel avec une sorte de règlement intérieur pour aller vivre ensemble à Lierre (215). D'autres encore s'établirent au bout d'un certain temps dans le Béguinage de Malines où décédèrent, de 1809 à 1828, quatre des dernières norbertines (216).

Pendant les mois suivants, le mobilier du couvent fut vendu. Du 8 au 11 août 1783, les ustensiles de ménage, les meubles et quelques ornements d'église furent vendus publiquement. L'argenterie, pesant au total 1.400 onces, fut, à l'exception de quelques pièces que le prévôt put conserver, envoyée en partie à la Monnaie bruxelloise, en partie vendue. Une huitaine de tableaux furent transférés dans un dépôt bruxellois et les toiles restantes, environ deux-cent cinquante (!), furent vendues publiquement en décembre 1784 (217). Plusieurs maisons dans le voisinage du couvent furent vendues en janvier 1786 (218).

Cependant, on cherchait une destination à l'église et aux bâtiments conventuels. Le géomètre

(206) A.V. MALINES, DD 15.

(207) A.G.R., *Caisse de Religion*, n° 218, f° 30 v°-66 v°.

(208) A.G.R., *Caisse de Religion*, n° 218.

(209) A.V. MALINES, *Chronologische reeks*, 1781/269.

(210) A.V. MALINES, *Chronologische reeks*, 1782/39.

(211) A.V. MALINES, CCXXIV/4, f° 151 v°.

(212) A.A.M., *Leliëndaal*, n° 37.

(213) A.V. MALINES, DD 12; *Leliëndaal*, n° 16.

(214) A.V. MALINES, DD SII/VI/3.

(215) A.A. TONGERLO, IV-63, doc. 13.

(216) A.V. MALINES, DD SIBis-7.

(217) A.G.R., *Caisse de Religion*, n° 218. — A.V. MALINES, CCXXIV/4 et DD 14.

(218) A.G.R., *Chambre des Comptes*, n° 1036, f° 152 r°, 167 v°, 181 v°.

Verhuyck avait déjà dessiné des plans en vue de transformer le couvent en trois grandes habitations particulières (219) qui devraient pouvoir être vendues 55.000 florins (220). On pensa même, en décembre 1784, à placer une boulangerie militaire avec fours et magasins (221) dans l'ancienne église du couvent où, le 1<sup>er</sup> mars 1793, lors de la première invasion française, toutes les armoires furent effacées (222).

Un autre candidat pour les bâtiments conventuels était la communauté non supprimée des Ursulines qui, depuis la suppression de Leliëndaal, avait proposé aux autorités publiques de pouvoir échanger son couvent assez délabré dans la Kleine Schipstraat qui avoisinait l'enclos de Leliëndaal, pour les bâtiments bien meilleurs de Leliëndaal. En juillet-août 1786 les Ursulines furent finalement autorisées à procéder à cet échange de couvents (223). Une ouverture fut pratiquée dans le mur séparant les deux couvents et en quelques semaines le déménagement était fait. Le 27 août 1786 déjà, les Ursulines chantèrent un *Te Deum* dans leur nouvelle église. En octobre 1786, elles purent aussi disposer gratuitement d'un certain nombre d'ornements d'église qui restaient.

Sous le gouvernement des États Belges-Unis, les religieuses dispersées un peu partout, firent une tentative pour insuffler une nouvelle vie à leur couvent. Le 14 mars 1790, elle se réunirent au su de l'abbé-général et de l'abbé Hermans de Tongerlo, dans le refuge malinois de Tongerlo et y choisirent comme nouveau prévôt Evermode Du Champs (224).

La restauration autrichienne qui survint peu après fit échouer cette tentative de rétablissement ; plus tard, les religieuses adressèrent encore régulièrement des requêtes au gouvernement malinois et à d'autres pouvoirs publics pour rétablir la vie conventuelle, mais sans résultat (225). La dernière survivante norbertine de Leliëndaal, Anne Dimpne Tondeur, décéda à Diest en 1829. En 1798, lors de la suppression des couvents par les Français, les Ursulines durent quitter l'ancien Leliëndaal. Le couvent, avec son église, fut vendu le 31 août 1798 comme bien national pour 1.030.000 livres à un membre de la Commission des Hospices Civils de Malines (226), ceci évidemment, contre la volonté de l'autorité départementale qui prétendait que tous les membres de la Commission n'avaient pas donné leur accord à cet achat. En 1802, on voulut revendre le vieux couvent, ce que toutefois les Hospices Civils de Malines purent empêcher. Cela dura jusqu'en 1808, moment où la Commission malinoise devint la propriétaire définitive du couvent (227). Elle vendit, les années suivantes, une partie des ornements d'église encore présents, principalement à la fabrique d'église de la cathédrale Saint-Rombaut, qui, outre le pavement de l'église, acheta aussi les bas-reliefs en marbre, le banc de communion (1810), les stalles (1813) et la chaire de vérité (228). Un certain nombre de peintures furent vendues à l'église Notre-Dame-sur-la-Dyle, notamment la grande toile de Ehreberg, qui, autrefois, pendait dans le chœur des religieu-

(219) A.G.R., *Caisse de Religion*, n° 218 et 442.

(220) A.V. MALINES, DD 15.

(221) A.V. MALINES, *Leliëndaal*, n° 487.

(222) A.V. MALINES, DD 15.

(223) A.V. MALINES, DD SII V/2. — A.G.R., *Chambre des Comptes*, n° 1038, f° 80 r°-81 v°. — En 1788, les Ursulines firent encore quelques travaux de transformation pour y installer un pensionnat. A.G.R., *Conseil du Gouvernement Général*, 1541.

(224) L. C. VAN DYCK, *Evermodus Du Champs, pastoor te Tilburg (1807-1832) en prior van de verdrven abdijgenoeschap van Tongerlo, dans De Lindeboom*, 172, IX-X, Tilburg, 1985-1986.

(225) A.A. TONGERLO, IV-63, doc. 18. — A.V. MALINES, DD 15 (13 juillet 1791). — A.V. MALINES, *Leliëndaal*, n° 17. — A.V. MALINES, *Chronologische reeks*, 1791/101. — La première requête, envoyée au *Brede Raad* et les magistrats de Malines, date de 1787 déjà A.V. MALINES, *Chronologische reeks*, 1787/55.

(226) A.É. ANVERS, *Archief van het Provinciebestuur Antwerpen*, B 515, affiche n° 81, art. 5 (14 fructidor VI).

(227) L. BROUWERS, *Onze-Lieve-Vrouw van Leliëndaal*, 148-149. — J. SCHOFFER, *Historische aanteekeningen rakende de kerken, de kloosters, de ambachten en andere stichten der stad Mechelen*, II, 93, Malines, s.d.

(228) J. SCHOFFER, *Historische aanteekeningen...*, 97.

ses mais qui, par rachat en 1834, retourna à Leliëndaal. La Commission des Hospices Civils installa dans les anciens bâtiments conventuels un orphelinat et une résidence pour les vieillards. L'église fut, par des murets, divisée en différents espaces où furent établis une menuiserie, un magasin, une infirmerie et un dortoir pour les vieillards (229). À la suite de la dégradation de la partie supérieure de la façade de l'église, celle-ci fut quelque peu mutilée (230).

En 1834, lorsque la Faculté de Théologie de l'Université Catholique de Louvain qui venait d'être rétablie fut placée dans la maison voisine, la Commission autorisa l'Université à utiliser l'église de Leliëndaal comme oratoire, à condition que les orphelins et les vieillards puissent assister aux offices. Lorsqu'en 1836, les services universitaires retournèrent définitivement à Louvain, l'église conventuelle resta maison de prière pour la section préparatoire du Petit-Séminaire du Seminarie der Afrikaansche Missien dirigé par les Pères Blancs d'Afrique, qui avait succédé à la Faculté de Théologie.

En 1900-1901 les Jésuites reprirent ces bâtiments attenants à l'église et y installèrent la résidence de Notre-Dame de Leliëndaal. En même temps ils achetèrent à la Commission des Hospices Civils de Malines l'ancienne église conventuelle de Leliëndaal. Pour la rendre plus accessible de la rue, les Jésuites, qui s'y installèrent le 3 octobre 1901, modifièrent l'orientation de l'église conçue comme église conventuelle fermée ; elle fit l'objet d'une restauration radicale. Le maître-autel fut placé dans la direction opposée et décoré de quelques toiles par Guillaume Rosier. À cette époque disparut aussi le fronton de la façade. Le 10 mai 1940, des bombes tombèrent sur l'église dont la toiture brûla entièrement. La voûte tint bon de sorte que l'intérieur ne fut pas endommagé. Il fallut attendre 1967 pour que l'église soit entièrement restaurée.

Les bâtiments du couvent restèrent propriété des Hospices Civils, plus tard la Commission d'Assistance Publique (actuellement Centre Public d'Aide Sociale), qui y établit des bureaux. La maison du prévôt, au coin des rues de la Bruul et la Schaalstraat, hébergea jusqu'en 1876 l'hospice des vieillards et l'orphelinat. Sous le bombardement de mai 1940, ce bâtiment fut aussi très endommagé et ne sera reconstruit qu'en 1963-1965 (231).

(229) A.V. MALINES, DD SII/VI/3.

(230) L. BROUWERS, *Onze-Lieve-Vrouw van Leliëndaal*, 144.

(231) M. KOCKEN, *Gids voor Oud Mechelen*, 369-374, Anvers-Haarlem, 1961.

# PRIEURÉ DU SAINT-SACREMENT À ANVERS

Vrouwen Norbertinen (1653), religiosae Norbertinae (1654, 1687), Venerabilis SS. Sacramenti Eucharistiae fundationem (1655), convent van de religieuse Norbertinerssen (1655, 1671, 1699, 1710, 1765, 1783), cloostere der Norbertinerssen (1656-1797), cloister van Norbertinen (1656, 1657, 1660, 1677), monasterium S<sup>m</sup>i Sacramenti ord. Pr. (1657, 1659), clooster vanden Heylighe Norbertus (1659), Nolbertini (1661), clooster vant heylich Sacrament der Orde van Praemonstrijt genaempt de Norbertinerssen (1669), moniales Norbertinarum (1674), cloostere vant Alderheylichste Sacrament der Canonickersse Norbertinen (1675, 1677, 1679), cloostere van het H. Sacrament des Autaers (1679), cloister van Alderheylichste Sacrament binnen Antwerpen (1679), clooster van H. Sacrament der Norbertinerssen binnen dese stad (1680), Norbertinae (1680, 1709, 1710), monasterium Religiosarum Norbertinarum Antverpia (1687), moniales Venerabilis Sacramenti Antwerpie (1687), religieuse canonickerssen van het clooster vande Norbertinerssen binnen Antwerpen (1687), religieuse canonickerssen Norbertinerssen (1687, 1732, 1782), canonickerssen regulier der orde van Praemonstrijt binnen dese vryheijt (1688), religieusen Canonickerssen Norbertinen (1689), monasterium Religiosarum S. Norberti (1690), clooster der religieusen Norbertinerssen (1699, 1709, 1721, 1753, 1754, 1755, 1756, 1765), moniales Canonissae regulares ordinis Praemonstratensis (1712), monastère des Chanoinesses réguliers de nostre Ordre situé dans la ville d'Anvers (1716), S. Sacrament (1716), Norbertinessen (1727), monasterium Sanctae Barbarae monialium regularium ord. Praemonstratensis Antverpiae (1730), religieuses Norbertines (1754, 1755), clooster van de religieusen genaemt Norbertinerssen (1755), couvent de Norbertines (1782, 1784, 1785), Nolbertine (1782), Nolbartine (1782), Religieuses du S. Sacrament Dites Norbertines (1784).

**SOURCES :** Il n'existe pas de chronique du prieuré des Norbertines à Anvers (1) mais les deux premières parties de la chronique de l'abbaye de Saint-Michel, conservée aux Archives de l'Abbaye de Tongerlo dans le fonds (*Antwerpen-*) *Sint-Michielsabdij, registers nr. 6*, sont des sources narratives assez importantes de l'histoire du prieuré. Le *Liber in quo S<sup>m</sup> Continetur Cronicon actorum sub prelatura Reverendissimi domini Norberti van Couwveren (1652-1660, f<sup>ms</sup> 1-57)* contient : a<sup>o</sup> 1653 un bref passage sur les débuts du prieuré de Sainte-Catherine (f<sup>ms</sup> 15 v<sup>o</sup>-25 r<sup>o</sup> : *Quomodo sorores Ordinis Praemonstratensis ex Oosterhout translatae sunt ad urbem Antverpiensem A<sup>o</sup> 1649. Et de concordia inita inter abbatem Sti. Michaelis et Prepositum A<sup>o</sup> 1653, 22 Augsti*) (2), ensuite, a<sup>o</sup> 1657, le récit de la construction de l'église pour les religieuses (f<sup>ms</sup> 30 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>), et finalement, a<sup>o</sup> 1659, en rapport avec l'histoire de Sainte-Catherine, la transcription de la charte d'Ambroise Capello du 24 janvier 1655 et du concordat entre le Chapitre de la Cathédrale et le prieuré des Norbertines en date du 22 décembre 1656 (f<sup>ms</sup> 48 v<sup>o</sup>-52 r<sup>o</sup>). Dans la deuxième partie de la chronique *2do Cronicon actorum sub prelatura Reverendiss. D<sup>ni</sup> Jo<sup>h</sup> Crisostomi Teniers (1686-1709, f<sup>ms</sup> 61-96)*, Jean Chrysostome Teniers consigna minutieusement, jour après jour, tous les événements concernant le couvent.

Le ms. 22471, *Coenobia Ordinis Praemonstratensis in Brabantia*, de la Bibliothèque Royale à Bruxelles contient, aux f<sup>ms</sup> 23-24, une brève contribution à l'histoire de Sainte-Catherine : *S<sup>m</sup>i Sacramenti Antverpie*

(1) Prov. d'Anvers, cant. d'Anvers. — Diocèse de Cambrai jusqu'en 1559, puis diocèse d'Anvers.

(2) Rapport sur les années 1649-1655 (10 juillet) : l'accent est mis sur le *dissensio* entre le prévôt Cruyt et l'abbé de Saint-Michel, à propos du statut juridique de la nouvelle fondation, cf. *infra*.

*olim fossatum filia Vallis Catharine sive Oosterhoutani*. Celle-ci n'est que la transcription littérale de la version de Papebroch sur les origines du prieuré (*Acta Sanctorum*, I, Junii, 938, n° 21-22, Anvers, 1695), que l'auteur (inconnu) considère comme erronée, et celle d'Henschenius (*Acta Sanctorum*, I, Aprilis, 721-722, n° 34, Anvers, 1675), à laquelle il souscrit.

L'*Historia Prepositure Vallis S. Catharine* (3) (*Een brede beschrijvinge gedaen door den Heer proost J. vander Maelen bij naer van alles wat het clooster is wedervaeren van dat het is gesticht tot op het eynde van het leven van den heer J. vander Maelen*), conservée aux Archives du Val-Sainte-Catherine à Oosterhout, complète les sources de celle-ci au sujet de la période antérieure à la fondation du refuge à Anvers.

Pour conclure, tous les événements à partir de 1781 et jusqu'en 1800 concernant le couvent des Norbertines sont notés dans J.-F. Van der Straelen, *De kronijk van Antwerpen*, I, 119-120, 123-124, 129, 131-138, 139-141, 143, 145, 151, 158-159, 175, 183-185, 189, 194, 216; II, 18, 39-40, 91-92, 99; IV, 341-342; V, 26-27, 29-30, 34, 103-104, 118, 136, 188, 192-194; VI, 102-105; VII, 139-140, Anvers, 1929-1935. L'original est conservé aux Archives de la Ville d'Anvers, fonds *Privilegiekamer*, n° 135 (*Antwerpsche geschiednisse of Cronijke van hetgene gebeurt is zoo binnen als ontrent de selve stad sedert den jaere 1770*) (4).

Nous clôturons ici notre énumération des sources narratives qui, comme les chartes, sont dispersées dans plusieurs dépôts d'archives.

Le chartrier du couvent des Norbertines à Anvers, dit la Maison du Saint-Sacrement, est conservé aux Archives de l'État à Anvers, fonds *Cartarium, Norbertinessen Antwerpen*. Le chartrier comprend vingt-huit chartes, huit du XVI<sup>e</sup> siècle et vingt-et-une du XVII<sup>e</sup> siècle : ce sont tous actes scabinaux, soit des titres de propriété de maisons et de rentes acquises par les Norbertines et conservés dès lors dans leurs archives.

On trouvera également aux Archives de l'État : sous le n° 8, une enveloppe contenant dix documents parmi lesquels cinq exemplaires de l'exemption d'accises dont bénéficia le couvent, le 27 novembre 1655, et la confirmation de celle-ci, le 30 juin 1671 ; sous le n° 10, une enveloppe contenant deux copies du concordat entre le Chapitre de l'église cathédrale et le prieuré des Norbertines (22 décembre 1656) ; sous le n° 11, quelques copies d'actes (titres de propriété des maisons du couvent) ; sous le n° 12, copies des chartes (1644-1755) se rapportant aux rentes.

Des quatre chartes conservées aux Archives de l'Évêché d'Anvers, fonds *Charters, Norbertinessen*, les deux plus importantes sont le concordat datant de 1656 et mentionné ci-dessus et l'original de la charte de Jean-Ferdinand, évêque d'Anvers, concernant la fondation de Turnhout (10 décembre 1687). Les deux autres sont des actes scabinaux ayant trait à des rentes (1674 et 1675).

D'autres chartes sont conservées aux Archives du Val-Sainte-Catherine à Oosterhout, fonds *Bundels Brieven V B* : n° 10 a, confirmation par Augustin le Scellier (10 juillet 1655) de l'acte n° 10 b (= original de l'accord entre le prévôt Cruyt et l'abbé van Couwerven du 22 août 1653), n° 10 c, charte du 11 décembre 1654, achat de deux maisons par N. van Couwerven pour les Norbertines. Aux Archives de la Ville d'Anvers, fonds *Kerken en Kloosters*, sont conservés, sous le n° 1073, la copie de la charte de l'achat de deux maisons dans la *Korte Ridderstraat* (23 avril 1677) et, sous le n° 1074, l'acte de vente de ces deux maisons (29 octobre 1756) (5). Les Archives de la Cathédrale à Anvers conservent, fonds *Capsa 18 Dominorum 161*, l'original du concordat du 22 décembre 1656 déjà mentionné (6) ; les Archives de l'Abbaye de Tongerlo, fonds (*Antwerpen-*) *Sint-Michielsabdij, Bundels losse stukken I*, n° 119, l'acte d'amortissement du 15 septembre 1755, fonds *Bundels losse stukken II*, n° 50, l'original de l'acte d'achat de la *Fuggershuis* (3 avril 1677), n° 51, l'original de l'acte scabinal de la nomination de H.J. vander Porten comme abbé fondateur (21 décembre 1679) (7), n° 52, l'original de l'acte d'achat des maisons de la *Boeckstege* (3 avril

(3) En particulier, les f° 396, 397, 398, 405 et 406.

(4) Le ms. II 2107 de la Bibliothèque Nationale à Bruxelles (*Memorie raekende de vernieling der cloosters binnen dese stad antwerpen*) comprend (f° 1<sup>r</sup>, 4<sup>r</sup>, 5<sup>r</sup>, 4<sup>v</sup>) un récit très proche à celui de J.F. Van der Straelen sur les années 1783-1784.

(5) Sous le n° 1073 sont encore conservées une copie de la charte du 24 janvier 1655 (n° 1075 (9)) ; une copie de la charte du 22 décembre 1656 (n° 1075 (10)) et les copies de trois chartes au sujet de la vente d'autant de maisons appartenant au couvent dans les années 1656-1657 (n° 1075 (26), (30) et (31)).

(6) On y trouve encore, hormis deux copies dudit original du 22 décembre 1656, une copie de l'acte du 24 janvier 1655.

(7) Copie dans les mêmes archives, *Sectie IV, Bundels losse stukken*, n° 63 (2).

1677). Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, on trouvera encore, n° 303 (1), l'original de l'acte d'amortissement du 15 septembre 1755.

Seules quelques chartes ont été éditées : la charte d'Ambroise Capello du 24 janvier 1655 (8) et celle d'Augustin le Scellier du 10 juillet 1655 par A. Sanderus, *Chorographia Sacra Brabantiae*, I, 41-43, Bruxelles, 1659 (I, 132-133, La Haye, 1726), Ch. L Hugo, *Sacri Ordinis Praemonstratensis Annales*, II, probat. DCLXIII-DCLXIV, Nancy, 1736, J.-C. Diercxsens, *Antverpia Christo nascens et crescens seu acta ecclesiam Antverpiensem ejusque Apostolos ac trios pietate conspicuos concernentia usque ad seculum XVIII*, VII, 333-335, Anvers, 1773 et D. Papebrochius, *Annales Antverpienses ab Urbe Conditā ad annum MDCC*, *Collecti ex ipsius civitatis Monumentis*, V, 78-82, Anvers, 1845. J.-C. Diercxsens, dans le travail cité plus haut, éditée à nouveau, pp. 346-348, le concordat du 22 décembre 1656. P. Génard, *Verhandeling over het clooster der Norbertinessen te Antwerpen*, dans *Inscriptions Monumentales et Funéraires...*, 1<sup>re</sup> partie, LXXXVIII-LXXXIX, Anvers, 1895, reprend le texte complet de la charte relative à l'achat de la *Fuggershuis* (3 avril 1677) et de deux maisons dans la *Korte Ridderstraat* (23 avril de la même année). À l'exception de quelques documents se rapportant à la fondation du couvent et publiés en annexe par A. Erens, *De stichting van het Allerheiligste Sacramentshuis, Norbertinessen-klooster te Antwerpen*, dans *An. Praem.*, VI, 126-143, Tongerlo, 1930 ce sont les seules chartes publiées ayant trait à l'histoire du couvent du Saint-Sacrement.

Outre les chartes, les archives du couvent aux Archives de l'État à Anvers contiennent, dans le fonds *Norbertinessen*, sous le n° 1 : quelques pièces volantes de 1782-1783 (lettre de rente, attestation de revenus et de dépenses postérieurs au 21 janvier 1782, compte de l'argent en caisse lors de la suppression du couvent (1<sup>er</sup> mai 1783), rente viagère (1785), prestations, reconnaissance de dette) ; sous le n° 2 : un registre aux revenus, complété, sur papier libre, d'un index (1765-1789) ; sous le n° 3 : un registre, commencé en 1790, comprenant trois parties (revenus « *ad majorem Dei gloriam* », dépenses, et pensions) ; sous le n° 4 : un registre aux rentes héréditaires (1771-1774) ; sous le n° 5 : un registre relatif aux rentes perçues (pour l'abbé de Saint-Michel) (1770-1780), avec index ; sous le n° 6 : un registre aux rentes dues par le prieuré (dont les intérêts payés par la caisse de Saint-Michel) (1736-1769), avec un index au f° 137 ; sous le n° 7 : un registre, qui constitue la suite du n° 6, aux rentes et obligations (1770-1796), avec index ; sous le n° 8 : une enveloppe contenant des documents relatifs aux privilèges du couvent, outre les chartes, entre autres un modèle de lettre d'accises ; sous le n° 9 : une enveloppe comprenant quinze documents : sept testaments dont cinq contiennent des obits annuels (à dire dans le couvent des Norbertines), une lettre de rente, un certificat relatif à des funérailles dans l'église conventuelle des Norbertines, un document concernant un emprunt, une reconnaissance de dette qui n'a rien à voir avec les Norbertines (cette reconnaissance fut probablement transférée à la testatrice et échut ainsi aux archives du couvent) et un document concernant la vente des biens de la testatrice Jeanne Catherine Venne qui légua une somme d'argent et des biens ; sous le n° 13 : un inventaire des biens et revenus du couvent (8 mai 1782) ; sous le n° 14 : un inventaire des biens, des revenus et des charges du couvent qui fut supprimé le 1<sup>er</sup> mai 1783, avec, en annexe, un précis.

Toujours aux Archives de l'État à Anvers est conservé dans le fonds *Archief van het Provinciebestuur van Antwerpen*, B 495, le procès-verbal de la vente de l'abbaye (n° 2 de l'affiche 24).

Aux Archives de la Ville d'Anvers, le fonds *Kerkelijke en Caritatieve instellingen* appelé aussi *Kerken en kloosters*, contient trente pièces relatives aux Norbertines sous le n° 1075. C'est un mélange de documents concernant l'état financier précaire des religieuses fin XVII<sup>e</sup> - début XVIII<sup>e</sup> siècle (n° 11-21), la suppression du couvent (n° 22-23) et les ventes de 1756-1757 (n° 25-31). On y trouve également le compte rendu de la visite effectuée en 1716 par le principal de l'ordre (n° 1), une lettre de déduction non datée, terminant une contestation au sujet des possessions des Norbertines avec extraits (n° 2-10) et un document de 1657 concernant la construction de l'église (n° 24).

Aux Archives du Val-Sainte-Catherine à Oosterhout, on trouve les sources relatives au refuge du prieuré dans le fonds *Bundels Brieven V B 1640-1654 ; H. Sacramentshuis Antwerpen* : n° 5, 5 a, 6, 7, 8, 9, 10 a, 10 b, 10 c, 11, 12, 13, 14, 15, 24, 35, 39, 131 a, 138 b. Sauf les n° 6, 24, 39, 131 a, 138 a, tous ont été étudiés par A. Erens, *De stichting van het Allerheiligste Sacramentshuis, Norbertinessen-klooster te Ant-*

(8) N'est conservée qu'en copie aux A.Év. ANVERS, *Acta episcopatus*, 13, f° 106<sup>v</sup>.

werpen dans *An. Praem.*, VI, 102-143, Tongerlo, 1930. Les n<sup>os</sup> 5, 7, 8, 10 a, 12, 13, 14, 15 sont ajoutés en annexe.

Dans les *Acta Episcopatus*, qui sont conservés aux Archives de l'Évêché d'Anvers, le secrétaire de l'évêque d'Anvers cite sporadiquement le couvent des Norbertines. Ces notes nous révèlent surtout la politique épiscopale concernant les indulgences. Leur valeur est plutôt médiocre pour la reconstitution du passé du couvent des Norbertines d'Anvers. Signalons malgré tout, A 13, f<sup>o</sup> 106 v<sup>o</sup>, le récit du conflit avec les marguilliers et les prêtres de la paroisse de Saint-André (1653), f<sup>o</sup> 161 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, la charte de l'évêque Ambroise Capello et A 19, f<sup>os</sup> 38 v<sup>o</sup>-40 v<sup>o</sup>, la relation de la *Licentia pro Norbertinis habitandi in Turnhout*.

Les Archives de l'Abbaye de Tongerlo comptent vingt-six pièces relatives aux Norbertines dans le fonds *Sectie IV, Bundels losse stukken, n<sup>o</sup> 63; Sacramentshuis Antwerpen*, datant de 1671-1710. À l'exception des quatre premières pièces (9), toutes les autres concernent le désaccord sur le soutien financier des Norbertines par l'abbaye de Saint-Michel pendant les années 1699-1710. Le fonds (*Antwerpen-*) *Sint-Michielsabdij, Bundels losse stukken I* contient encore, outre la charte susmentionnée, quelques documents relatifs aux Norbertines de la maison du Saint-Sacrement, plus précisément les n<sup>os</sup> 21, 22, 28, 34, 41, 42, 44 et 116. Dans les *Bundels losse stukken II* de ce même fonds, il faut aussi mentionner, à côté des trois chartes déjà citées, le n<sup>o</sup> 48. Cette pièce, comme les n<sup>os</sup> 21-22 des *Bundels losse stukken I*, concernent le différend entre les Norbertines et l'abbaye de Saint-Michel à propos d'une obligation qui imposait à celle-ci de pourvoir complètement à l'entretien des premières. Toutes les autres pièces, excepté le n<sup>o</sup> 116 (10), concernent le conflit déjà mentionné avec l'abbaye de Saint-Michel durant les années 1699-1710, à propos du soutien financier.

Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, on dépouillera le fonds *Jointe des Amortissements, n<sup>o</sup> 303* et le fonds *Comité de la Caisse de Religion, n<sup>os</sup> 176* et 323. Dans le fonds *Conseil du Gouvernement Général des Pays-Bas*, les n<sup>os</sup> 1352, 1569, 1595, 1607 et 1612 sont des documents divers et moins importants des années 1788-1789 (11). Le n<sup>o</sup> 1864 des *Cartes et plans en manuscrits* est un plan du couvent supprimé en 1784.

La liasse *Norbertinessen* aux Archives de la Cathédrale d'Anvers, *Capsa 18 Dominorum 161* ne comprend que des chartes; elles ont été citées ci-dessus.

**TRAVAUX:** Il n'existe pas de monographie sur la maison du Saint-Sacrement. Aucun travail ne considère son histoire dans son ensemble.

Les travaux les plus importants se résument à quelques titres: A. Erens, *De stichting van het Allerheiligste Sacramentshuis, Norbertinessenklooster te Antwerpen*, dans *An. Praem.*, VI, 102-143, Tongerlo, 1930 pour l'histoire de la fondation et du développement du couvent jusqu'en 1657. La plupart des sources relatives à ses premières années y sont publiées en annexe. L'article de P. Génard, *Verhandeling over het klooster der Norbertinessen te Antwerpen*, dans *Verzameling der Graf- en Gedenkschriften van de Provincie Antwerpen — Inscriptions Funéraires et Monumentales de la Province d'Anvers*, 4, 1<sup>re</sup> partie, LXXXVII-XCI, Anvers, 1895 décrit l'histoire du couvent essentiellement d'après les informations fournies par les épitaphes et les inscriptions de l'église et des bâtiments claustraux. L'article de B. Linnig, *Het voormalig Fugger's Huis en het klooster der Norbertinessen op de Yser-Waghe*, dans *Het Handelsblad*, 7 mars 1927, extrait de *An. Praem.*, II, 228-231, Tongerlo, 1926, qui contient une description détaillée des vitraux de l'église et de leurs donateurs, est basé en très grande partie sur le travail précédent. F.H. Mertens et K.L. Torfs, *Geschiedenis van Antwerpen sedert de stichting der stad tot onze tijden*, V, 647-648, VI, 66-75, 204, 491, Anvers, 1851, Supplément, 200, 226, Anvers, 1853 sont les seuls auteurs qui décrivent l'émeute de 1699 provoquée

(9) Une supplique dans laquelle les religieuses demandent d'accorder par forme d'octroi la possession des maisons appartenant à leur prieuré; une copie de la charte dans laquelle l'abbé vander Porten est choisi comme fondateur légal du couvent (22 décembre 1679); l'accord sur l'entrée d'Isabelle Peeters (20 février 1677) et un brouillon de la main de l'abbé Hrosnata Cris de Tongerlo, dressé lors d'une visite, 28-29 mars 1685 du prieuré et contenant les plaintes diverses des religieuses.

(10) Transfert de 2 rentes, à la charge des États de Brabant et à l'avantage des Norbertines (27 juin 1749).

(11) Inventoriées par P. LEFÈVRE, *Les dossiers relatifs à l'histoire Norbertine dans les Archives du conseil du Gouvernement des Pays-Bas*, dans *An. Praem.*, II, 196-198.

par les dettes des Norbertines (12). Son évocation est partiellement basée sur D. Papebrochius, *Annales Antverpienses ab Urbe Conditā ad annum MDCC, Collecti ex ipsius civitatis Monumentis*, V, 418-420, 458, Anvers, 1845. F. Prims, *Geschiedenis van Antwerpen — Boek VIII : Met Spanje (1555-1715)*, 21, 316-317, Anvers, 1943 et *Boek IX : Met Oostenrijk en onder de Franschen (1715-1814)*, 25, 158-160, Anvers, 1948, livre un aperçu succinct mais rempli d'inexactitudes. N. Backmund, *Monasticum Praemonstratense*, 269-270, Straubing, 1952 est plus exact (13) (et plus sommaire encore). L'histoire de la maison du Saint-Sacrement est abordée dans des travaux traitant d'autres couvents : W. Van Spilbeek, *Het Herentalsch klooster O.L.V. Besloten Hof der orde van Premonstreit, heden Sint-Josephdal der Franciskaner Penitentinnen*, 158-161, Averbode, 1892 (notice claire et correcte sur l'histoire des Norbertines anversoises jusqu'en 1659) et H. De Kok, *Het Norbertinessenklooster Sint-Agnetendal in Turnhout, dans Taxandria, Jaarboek van de Koninklijke Geschied- en Oudheidkundige Kring van de Antwerpse Kempen*, nouvelle série, LIX, 117-118, Turnhout, 1987 (notice très brève dans laquelle quelques erreurs se sont glissées). Les sept lignes que R. Van Waefelghem, *Répertoire des sources imprimées et manuscrites relatives à l'histoire et à la liturgie des monastères de l'ordre de Prémontré*, 310, n° 686, Bruxelles, 1930 a consacrées à notre couvent sont aussi de peu de valeur.

Signalons enfin les cinq travaux les plus anciens concernant l'histoire de la maison du Saint-Sacrement tous parus encore avant la suppression : A. Sanderus, *Chorographia Sacra Brabantiae*, I, 41-43, Bruxelles, 1659 (*Chorographia Sacra Brabantiae*, I, 131-133, La Haye, 1726) ; G. Henschenius, D. Papebrochius, F. Baertio, C. Janningo, *Acta Sanctorum*, I aprilis, 439 (8-9), 721-723 (34-38), Anvers, 1695 ; *Le grand Théâtre sacré du duché de Brabant*, II, 152, La Haye, 1729 ; Ch. L. Hugo, *Sacri Ordinis Praemonstratensis Annales*, II, 1055-1058, probat., DCLXVIII-DCLXIV, Nancy, 1736 ; J.C. Diercxens, *Antverpia Christo nascens et crescens seu acta ecclesiam Antverpiensem ejusque Apostolos ac trios pietate conspicuos concernentia usque ad seculum XVIII*, VII, 282-284, 315, 330-331, 333, 345-349, Anvers, 1773.

La liste des prieures est publiée dans P. Genard, *Verhandeling over het klooster der Norbertinessen te Antwerpen, dans Verzameling der Graf- en Gedenkschriften van de Provincie Antwerpen — Inscriptions Funéraires et Monumentales de la Province d'Anvers*, 4, 1<sup>re</sup> partie, 139, Anvers, 1895. F. Prims, *Geschiedenis van Antwerpen — Boek IX : Met Oostenrijk en onder de Franschen (1715-1814)*, 25, 159-160, Anvers, 1948, complète également sa contribution sur le couvent par une liste des prieures.

Signalons pour être complet : L. Goovaerts, *Écrivains, artistes et savants de l'Ordre de Prémontré. Dictionnaire bio-bibliographique*, IV, 344, Bruxelles, 1911 et M. Dierckx, *Antwerpen, dans Lexikon für Theologie und Kirche*, I, col. 678, Freiburg, 1957 (14).

**BIBLIOTHÈQUE :** *L'État des Biens du Couvent des Norbertines à Anvers* (15), dressé le 8 mai 1782, ne mentionne pas de bibliothèque au nombre des pièces du monastère. Les quelques livres (16) qui figurent à l'inventaire se trouvaient dans les cellules des religieuses et étaient donc à la disposition particulière de l'une ou l'autre sœur. On n'a retrouvé que deux manuscrits du couvent des Norbertines : un *Hymnarium*, probablement de 1683, en grande partie recopié par Marie-Madeleine Cruyt, ainsi que le *Tractaet van het stadt der religieusen... door den eerw. heere Joannes Baptista Thiers... vertaelt door Sr. Isabella van Ginderdeuren* (17), vers 1700. Ces deux documents sont conservés dans les archives abbatiales de Tongerlo (18).

(12) Sans compter B. LINNIG, *Het voormalig Fuggers' Huis en het klooster der Norbertinessen op de Yzer-Waghe*, dans *Het Handelsblad*, 7 mars 1927 (*An. Praem.*, II, 228-231).

(13) Or, il se trompe de date en ce qui concerne l'année du transfert des religieuses. D'ailleurs, on trouve la même date inexacte chez tous les auteurs, A. Erens et W. Van Spilbeek exceptés.

(14) Nous ne savons pas d'où l'auteur tient cette date de 1687 comme année de la fondation.

(15) A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 176, 1 (= A.É. ANVERS, n° 13).

(16) Non spécifiés.

(17) Cf. aussi L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants...*, IV, 344, Bruxelles, 1911.

(18) J. CORTHOOTS, *Inventaris van de handschriften in het abdijarchief van Tongerlo*, dans *Bibliotheca Analectorum Praemonstratensium*, 17, 35, 211. Tongerlo, 1987.

**ICONOGRAPHIE :** On n'a conservé qu'un plan du monastère, dessiné à la main, après sa suppression (19).

Dans la salle du chapitre du monastère se trouvaient les portraits du prévôt fondateur Balthazar Cruyt ainsi que des trois premières prieures du couvent : Catherine Snijders, Christine Crils et Godefride van Cappenberch. Sur chacun de ces portraits figuraient les armoiries familiales (20) ; on ne trouve pas trace des armoiries du monastère proprement dit.

Le Concordat du 22 décembre 1656 fut scellé entre autres au moyen du sceau des Norbertines. Cependant, un des deux sceaux exécutés à partir de l'original (21), fut perdu tandis que la légende de l'autre est illisible. Le sceau conventuel reste donc inconnu.

Les épitaphes du monastère, ainsi que les inscriptions qui figuraient dans l'église et dans divers autres bâtiments, furent reproduites fidèlement par J.F. Van der Straelen (22) avant la destruction du monastère en 1800, et publiées plus tard dans la *Verzameling der Graf- en Gedenkschriften van de provincie Antwerpen*, 4, 1<sup>re</sup> partie, 169-191, Anvers, 1895.

\* \* \*

Le prieuré des Norbertines à Anvers qui se trouvait sous la paternité des abbés de Saint-Michel à Anvers, a été conçu à l'origine comme un refuge pour les Norbertines du Val-Sainte-Catherine (23).

Après la prise de pouvoir du prince Frédéric-Henri d'Orange à Breda, le 9 octobre 1639, la crainte régnait chez les religieuses du Val-Sainte-Catherine que le nouveau pouvoir calviniste n'interdit au monastère d'engager des novices (24). En 1643 déjà, leur prévôt, Balthazar Cruyt, chanoine à l'abbaye Saint-Michel, introduisait auprès des abbés norbertins brabançons une requête d'ouverture d'un refuge à Anvers en vue de garantir l'avenir du Val-Sainte-Catherine (25).

Le prévôt ne reçut pas de réponse (26), mais il ne perdit pas courage : il consulta d'abord l'École supérieure de Louvain (27), ensuite les principaux avocats de La Haye (28) et finalement, se concerta avec son abbé, Jean Chrysostome van der Sterre. Celui-ci posa comme condition que la nouvelle institution d'Anvers, ainsi que le Val-Sainte-Catherine, se mettent sous l'autorité de l'abbé de Saint-Michel (29). Il va de soi que le prévôt Cruyt ne pouvait accepter ces conditions. Cependant, le 19 avril 1644, il reçut du Magistrat d'Anvers l'autorisation d'établir quelques religieuses dans la cité sur l'Escaut (30). Ensuite, il reprit ses négociations avec l'abbé van der Sterre, et

(19) A.G.R., *Kaarten en Plattegronden in handschrift*, n° 1684.

(20) *Inscriptions Funéraires et Monumentales...*, 4, 1<sup>re</sup> partie, 191.

(21) CONSERVÉ AUX A. CATHÉDRALES ANVERS, *Capsa 18 Dominorum 161* (2).

(22) J.F. VAN DER STRAELEN, *De Kronijk van Antwerpen*, VII, 140.

(23) Prieuré, fondé vers 1270 à Vroenhout (près de Wouw dans l'actuelle province néerlandaise du Brabant septentrional), transféré à Breda en 1288, ensuite à Oosterhout en 1648. Cf. N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 327. Celui-ci donne la date erronée de 1247 comme date du transfert vers Oosterhout. Pour la date exacte, voir A. ERENS, *De stichting van het Allerheiligste Sacramentshuis*, dans *An. Praem.*, VI, 112.

(24) Une telle mesure avait déjà été édictée en 1625 à l'égard de leur monastère, sur mandat des États-Généraux des Provinces-Unies. Cf. A. ERENS, *De stichting van het Allerheiligste Sacramentshuis*, dans *An. Praem.*, VI, 102-106.

(25) A. ERENS, *De stichting van het Allerheiligste Sacramentshuis*, dans *An. Praem.*, VI, 106 ; publication du texte de cette requête, 126-127.

(26) A. ERENS, *De stichting van het Allerheiligste Sacramentshuis*, dans *An. Praem.*, VI, 106-107.

(27) A. ERENS, *De stichting van het Allerheiligste Sacramentshuis*, dans *An. Praem.*, VI, 107 ; publication de la consultation, 127-128.

(28) A. ERENS, *De stichting van het Allerheiligste Sacramentshuis*, dans *An. Praem.*, VI, 108.

(29) A. ERENS, *De stichting van het Allerheiligste Sacramentshuis*, dans *An. Praem.*, VI, 108-109.

(30) Celles-ci devaient cependant rentrer à Breda dès que cette ville se trouverait de nouveau entre les mains des Espagnols : A. ERENS, *De stichting van het Allerheiligste Sacramentshuis*, dans *An. Praem.*, VI, 109-110 ; publication de la charte, 128-129.

le 27 juin 1644, ils arrivèrent à un accord. Cruyt renonça à ses droits de prévôt exempt, tandis que l'abbé de Saint-Michel obtint le droit de se prononcer sur les affaires du refuge : Cruyt accepta en effet que son successeur soit nommé parmi les prêtres de Saint-Michel et qu'après son décès la nouvelle institution se place sous l'autorité directe de l'abbé de Saint-Michel (31).

Rien désormais ne semblait faire obstacle à l'établissement de quelques religieuses à Anvers. Le Val-Sainte-Catherine rencontra cependant des difficultés propres à mettre son existence en danger (32) et le projet du refuge d'Anvers fut temporairement relégué à l'arrière plan. Ce n'est qu'après le transfert de la communauté religieuse de Breda à Oosterhout (33), le 22 septembre 1648, que le prévôt Cruyt put continuer à élaborer ses projets concernant la nouvelle institution d'Anvers (34). Il loua (35) les anciens entrepôts des Fugger (36), situés dans Ysere Waeghe. Le 25 août 1649, il fit entrer quatre religieuses au refuge de la cité sur l'Escaut (37). Parmi elles se trouvait la prieure du Val-Sainte-Catherine, Catherine Snyders à qui fut confiée la direction de la nouvelle institution (38).

**CATHERINE SNYDERS** (Snyers (39)), née à Anvers le 15 mai 1615, avait prononcé ses vœux à Breda le 8 septembre 1637 (40). Elle fut pendant deux ans prieure de la communauté à Oosterhout avant d'être transférée, le 25 août 1649, dans sa ville natale pour y assurer la direction de la nouvelle institution du Val-Sainte-Catherine (41).

Elle remplira cette fonction jusqu'à son décès, le 30 janvier 1662. Elle fut enterrée dans le petit bâtiment conventuel attenant à l'église (42).

Les premières années de son priorat furent dominées par les différends qui opposaient le pré-

(31) A. ERENS, *De stichting van het Allerheiligste Sacramentshuis*, dans *An. Praem.*, VI, 110 ; publication de l'accord, 130-131.

(32) L'hostilité à l'égard du Val-Sainte-Catherine culmine après la paix de Munster (1648), avec l'enrôlement de la ville dans les Pays de la généralité. Cf. A. ERENS, *De stichting van het Allerheiligste Sacramentshuis*, dans *An. Praem.*, VI, 111.

(33) Pays-Bas, province du Brabant septentrional.

(34) A. ERENS, *De stichting van het Allerheiligste Sacramentshuis*, dans *An. Praem.*, VI, 111-112. Nous n'avons pas retrouvé dans les archives de l'abbaye d'Oosterhout le mandat que les religieuses avaient confié au prévôt Cruyt pour l'aménagement de leur refuge, mentionné à cet endroit et publié aux pages 131-133. Ce mandat porte cependant la date du 2 juin 1654 (p. 132). S'agit-il d'une erreur de lecture ? En tous cas, s'il est exact que le mandat date de 1654, il a été placé de façon totalement anachronique dans le développement de l'argumentation.

(35) Contre la somme de 300 florins par an, cf. A. ERENS, *De stichting van het Allerheiligste Sacramentshuis*, dans *An. Praem.*, VI, 113.

(36) Cet édifice fut transformé en auberge après le départ de la famille, et portait le nom de « Bruyloftshuis » en raison des noces fastueuses qui y étaient données. Cf. A. ERENS, *De stichting van het Allerheiligste Sacramentshuis*, dans *An. Praem.*, VI, 113.

(37) A. ERENS, *De stichting van het Allerheiligste Sacramentshuis*, dans *An. Praem.*, VI, 114.

(38) En ce qui concerne la fondation du prieuré des Norbertines à Anvers, il convient de s'arrêter sur l'origine avancée du prieuré dans le monastère (féminin) de l'église Sainte-Madeleine (cf. le présent tome du *Monasticon belge*, prieuré de Sainte-Marie-Madeleine). Cette affirmation non fondée fut utilisée par les Norbertines pour obtenir certains privilèges ou pour légitimer l'existence de leur prieuré (A.É. ANVERS, *Norbertinessen Antwerpen*, n° 8 (2) et A.V. ANVERS, *Kerken en kloosters*, 1075 (2)). D. PAPERROCHIUS, dans *Acta Sancto-rum*, I Junii, 938, n° 22 et CH. L. HUGO, *Sacri Ordinis Praemonstratensis Annales*, II, 1055-1058, reprennent à leur compte le récit de l'origine ancienne. R. VAN WARELGHEM, *Répertoire des sources imprimées...*, 307 (n° 679) pense que le récit est véridique ; J.C. DIERCKX, *Antverpia Christo nascens et crescens...*, VII, 284-285 ; F.H. MERTENS et K.L. TORFS, *Geschiedenis van Antwerpen...*, VI, 66-68 ainsi que P. GÉNARD, *Verhandeling over het klooster...* dans *Inscriptioens Funéraires et Monumentales*, 4, 1<sup>re</sup> partie, LXXXVII-XCI, ne se prononcent pas sur cette affirmation. N. BACKMUND, *Monasticon Praemonstratense*, II, 327 ne met pas l'origine en doute ; A. ERENS, *De stichting van het Allerheiligste Sacramentshuis*, dans *An. Praem.*, VII, 121 considère le récit comme non fondé. Il est vrai que la nature des sources dans lesquelles les religieuses ont mis cette origine en évidence, engage à la plus grande circonspection en ce qui concerne le récit en question.

(39) Nous n'avons relevé cette graphie du nom de la prieure que dans les documents conservés dans les archives du Val-Sainte-Catherine à Oosterhout, au n° 5 du fonds *Bundels Brieven V B*. La prieure elle-même signalait toujours du nom de Snyders. A. CATHÉDRALE ANVERS, *Capsa 18 Dominorum*, 161 (2) et A.É. ANVERS, *Norbertinessen Antwerpen*, n° 8 (4).

(40) A.A. TONGERLO, 1<sup>er</sup> *Liber in quo...*, f° 24 r°.

(41) A.A. TONGERLO, (*Antwerpen*-) *Sint-Michielsabdij*, registre n° 6 et 1<sup>er</sup> *Liber in quo...*, f° 24 r°.

(42) *Inscriptioens Funéraires et Monumentales...*, 4, 1<sup>re</sup> partie, 181.

vôt Cruyt à l'abbé de Saint-Michel au sujet du statut juridique du nouveau couvent. En vertu du traité du 27 juin 1644, Cruyt resta prévôt exempt du refuge jusqu'à sa mort ; il avait donc les mêmes droits que sur le Val-Sainte-Catherine. À première vue, l'abbé van der Sterre outrepassait ses compétences lorsque, le 14 novembre 1650, il fit faire sa profession à la première novice anversoise, sœur Elisabeth van Licht, à l'insu du prévôt (43). L'accord définitif qui devait régler le différend (44) nous apprend cependant qu'un nouvel accord fut conclu le 19 mai 1650. En vertu de cet accord, le prévôt Cruyt aurait renoncé à ses droits de prévôt exempt, cédant ainsi devant la promesse faite par l'abbé de Saint-Michel d'apporter une aide financière (45). Cruyt continuait cependant de refuser avec opiniâtreté d'admettre que le *refugium* dépendant du Val-Sainte-Catherine était devenu un *monasterium* à part entière, placé sous l'autorité des abbés de Saint-Michel (46). Il amena l'affaire — en appel — devant l'évêque d'Anvers, Gaspar Nemius. Celui-ci jugea que l'institution anversoise devait se détacher du Val-Sainte-Catherine (47). Le 1<sup>er</sup> avril 1651, l'abbé Chrysostome van der Sterre et le prévôt Cruyt arrivèrent à l'accord suivant : le nouveau monastère se placerait sous la paternité de l'abbaye Saint-Michel et celle-ci restituerait l'argent et les meubles que Cruyt avait investis dans l'institution (48).

Le 29 juillet 1652, après la mort de l'abbé van der Sterre « qui sa vie durant a délesté le refuge », les religieuses donnèrent procuration à leur prévôt pour obtenir par n'importe quel moyen la restitution de leur refuge (49). Cruyt s'adressa alors à l'abbé général de l'Ordre, Augustin le Scellier. Celui-ci chargea le prieur de Grimbergen, Jean van Steen, de l'affaire (50). La séparation fut confirmée ; mais Cruyt, comme la communauté du Val-Sainte-Catherine l'avait supplié de nouveau, fit appel (51). L'affaire fut confiée au vicaire général du Brabant, Libert de Pape, abbé du Parc. Celui-ci s'adressa aux abbés Charles Fernand de Velasco, de Grimbergen, Augustin Wichmans de Tongerlo et Martin Hecke de Dielegem. Le 22 août 1653, ils tranchèrent définitivement le différend qui opposait le prévôt Cruyt et l'abbé de Saint-Michel, concernant le statut juridique de l'institution du Val-Sainte-Catherine : 1<sup>o</sup> le prévôt renonçait à tout *ius* et *actio* sur la nouvelle institution, ainsi qu'à ses droits, et ce à jamais ; 2<sup>o</sup> les traités antérieurs (27 juin 1644 et 19 mai 1650) furent annulés, mais la somme que l'abbé de Saint-Michel avait payée au prévôt le 1<sup>er</sup> avril 1651, ne fut pas récupérée ; 3<sup>o</sup> l'abbé de Saint-Michel devait rembourser au prévôt tous les frais occasionnés par l'achat de meubles et autres biens et promit aux religieuses du Val-Sainte-Catherine de mettre un refuge à leur disposition si elles étaient en danger à Breda (52). L'abbé van Couwerven prit sur lui le coût de l'établisse-

(43) A. ERENS, *De stichting van het Allerheiligste Sacramentshuis*, dans *An. Praem.*, VI, 117, donne la date erronée du 16 novembre comme date de la profession d'Elisabeth van Licht.

(44) 22 août 1653, cf. *infra*.

(45) A. ERENS, *De stichting van het Allerheiligste Sacramentshuis*, dans *An. Praem.*, VI, 116-117.

(46) *Postea orta est dissensio inter dictum Prepositum et Abbatem Chrysostomum*, A.A. TONGERLO, 1<sup>o</sup> *Liber in quo...* f<sup>o</sup> 16 r<sup>o</sup>. A. ERENS, *De stichting van het Allerheiligste Sacramentshuis*, dans *An. Praem.*, VI, 118 mentionne erronément dans la note (4) le n<sup>o</sup> 15 du *Bundel V* comme minute d'une telle lettre de protestation du prévôt Cruyt au sujet des événements.

(47) *Iudicavit non posse hic Antverpie constitui Refugium dependens a Monasterio in Oosterhout ob inconvenientia que inde nasci possent, quod Monasterium in Oosterhout situm esset sub iurisdictione Statuum Unitarum Provinciarum, sed esse omnino separandum* (A.A. TONGERLO, 1<sup>o</sup> *Liber in quo...* f<sup>o</sup> 16 r<sup>o</sup>).

(48) ARCHIVES DU VAL-SAINTE-CATHERINE À OOSTERHOUT, *Bundels Brieven V B*, n<sup>o</sup> 131 a.

(49) « Wij bidden dese sache te vervorderen ende daer in te doen ende te gebruiken alle middelen die u eerwaerde zal ordeelen nodijck te wesen om tot onse gerechticheyit te geraken en tot restitutie van hetgene ons met geweld is afgenomen — waer van wij onj ons consent gegeven en hebben noch geven en sullen » : ARCHIVES DU VAL-SAINTE-CATHERINE À OOSTERHOUT, *Bundels Brieven V B*, n<sup>o</sup> 138 a.

(50) 1653, cf. A. ERENS, *De stichting van het Allerheiligste Sacramentshuis*, dans *An. Praem.*, VI, 118-119.

(51) Procuration du 3 août 1653 ; A.A. TONGERLO, 1<sup>o</sup> *Liber in quo...*, f<sup>o</sup> 19 v<sup>o</sup>-20 r<sup>o</sup>.

(52) ARCHIVES DU VAL-SAINTE-CATHERINE À OOSTERHOUT, *Bundels Brieven V B*, n<sup>o</sup> 10 b (original) ; A.A. TONGERLO, 1<sup>o</sup> *Liber in quo...*, f<sup>o</sup> 16 v<sup>o</sup>-18 v<sup>o</sup>.

ment des religieuses, mais il garda les dots (53). Le 11 décembre 1654, il acheta pour le compte des Norbertines deux maisons dans la *Boeckstege* et une dans l'*Augustijnstraat* (54). Le 10 juillet 1655, ce même abbé reçut la ratification du traité définitif par l'abbé général Augustin le Scellier et fut en même temps nommé *pater abbas* et *immediatus superior* des Norbertines anversoises (55). La direction effective du prieuré fut assurée par Macaire Simeomo (56), chanoine de l'abbaye Saint-Michel, nommé comme vicaire (57) par l'abbé (58).

L'évêque Nemius qui avait aussi intercédé auprès des autorités pour que le nouveau statut juridique du couvent soit accepté, avait donné aux religieuses l'autorisation d'ouvrir un oratoire (59). Mais, le 25 septembre 1651 (60), à la demande du curé et des marguilliers de Saint-André, les autorités de la ville d'Anvers interdirent aux Norbertines d'ouvrir ou de faire construire une église, une chapelle ou un parloir dans les environs immédiats de l'église Saint-André (61). Le 2 août 1653, après la nomination de Nemius comme archevêque de Cambrai, le Vicariat d'Anvers envoya une apostille unanime qui interdisait à la communauté d'acheter un terrain dans la ville pour y construire un monastère (62). Le 1<sup>er</sup> septembre de la même année, l'interdiction de 1651 fut une nouvelle fois confirmée (63). La demande faite par l'abbé van Couwerven et la prieure Snyders au nouvel évêque d'Anvers, Ambroise Capello, de renouveler l'autorisation faite par son prédécesseur, constitua le premier pas dans la direction d'une résolution de la question. Le 24 janvier 1655, l'évêque donna l'autorisation d'une *mansionem facere* aux Norbertines, à condition que les droits de la cathédrale et de l'église paroissiale demeurent intacts (64). Le diffé-

(53) A.A. TONGERLO, 1<sup>er</sup> *Liber in quo...*, f<sup>o</sup> 20 v<sup>o</sup>-21 r<sup>o</sup>.

(54) ARCHIVES DU VAL-SAINTE-CATHERINE à OOSTERHOUT, *Bundels Brieven V B*, n<sup>o</sup> 10 c; A.A. TONGERLO, 1<sup>er</sup> *Liber in quo...*, f<sup>o</sup> 21 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>. A. ERENS, *De stichting van het Allerheiligste Sacramentshuis*, dans *An. Praem.*, VI, 122-123.

(55) ARCHIVES DU VAL-SAINTE-CATHERINE à OOSTERHOUT, *Bundels Brieven V B*, n<sup>o</sup> 10 a; A.A. TONGERLO, 1<sup>er</sup> *Liber in quo...*, f<sup>o</sup> 22 r<sup>o</sup>-23 v<sup>o</sup>. Éd. A. SANDERUS, *Chorographia sacra Brabantiae*, I, 41-42, Bruxelles, 1659 (*Chorographia sacra Brabantiae*, I, 132-133, La Haye, 1726); CH. L. HUGO, *Sacri Ordinis Praemonstratensis Annales*, probat. DCLXVIII; J.C. DIERCKXENS, *Anverpia Christo nascentis et crescentis...*, VII, 346-348; D. PAPERBROCHUUS, *Annales Antverpienses...*, V, 81-82. Le nom *Venerabilis sacramenti Domus* pour le couvent des Norbertines à Anvers apparaît pour la première fois dans cette charte-ci. Pour l'explication de ce nom, cf. A. ERENS, *De stichting van het Allerheiligste Sacramentshuis*, dans *An. Praem.*, VI, 124.

(56) Voir le présent tome du *Monasticon belge, abbaye de Saint-Michel*.

(57) *Vicarius et non prepositus*, ceci pour distinguer clairement ce titre de celui de B. Cruyt qui était prévôt (exempt) du Val-Sainte-Catherine. En ce qui concerne ce titre, cf. aussi *Acta et decreta Capitulum Generalium Ordinis Praemonstratensis*, V (1657-1738), éd. L.C. VAN DYCK, dans *An. Praem.*, LX, 108-109, Tongerlo, 1984; *Titulum qui Macario Simeomo datus -vicarij figuram indicium Macarii exprimit qui vicez gerebat praeposit Vallis S<sup>ae</sup> Catharinae qui in Oosterhout remanserat*. Après un temps, les chanoines de Saint-Michel chargés de la direction du prieuré, introduisirent quand même le titre de prévôt: en 1675, Jean Joseph vander Forten (A.V. ANVERS, *Kerken en kloosters*, 1075); et plus tard Jean Chrysostome Teniers (*Inscriptiones Funéraires et Monumentales...*, 4, 1<sup>re</sup> partie, 188).

(58) A.A. TONGERLO, 1<sup>er</sup> *Liber in quo...*, f<sup>o</sup> 24 r<sup>o</sup>; A. SANDERUS, *Chorographia Sacra Brabantiae*, I, 42, Bruxelles, 1659 (I, 136, La Haye, 1927).

(59) A. ERENS, *De stichting van het Allerheiligste Sacramentshuis*, dans *An. Praem.*, VI, 121. Charte de l'évêque Ambroise Capello d'Anvers, 24 janvier 1655 (A.ÉV. ANVERS, *Acta Episcopatus*, 13, f<sup>o</sup> 106 v<sup>o</sup>).

(60) A. ERENS *De stichting van het Allerheiligste Sacramentshuis*, dans *An. Praem.*, VI, 122, commet une erreur quand il date ce traité en 1653.

(61) Les marguilliers et le curé de Saint-André — la nouvelle institution se situait dans leur paroisse —, craignaient notamment que l'ouverture par les religieuses de leur oratoire au public ne porte préjudice à leur église, cf. A.ÉV. ANVERS, *Acta Episcopatus*, f<sup>o</sup> 106 v<sup>o</sup>; Éd. J.C. DIERCKXENS, *Anverpia christo nascentis et crescentis...*, VII, 315-316; F.H. MERTENS et K.L. TORFS, *Geschiedenis van Antwerpen...*, VI, 69; P. VISSCHERS, *Geschiedenis van Sint-Andries Kerk te Antwerpen sedert hare opkomst tot den huidige dag*, I, 182, Antwerpen, 1853.

(62) F.H. MERTENS et K.L. TORFS, *Geschiedenis van Antwerpen...*, VI, 70 et P. VISSCHERS, *Geschiedenis van Sint-Andries Kerk te Antwerpen...*, I, 193-194. A. ERENS, *De stichting van het Allerheiligste Sacramentshuis*, dans *An. Praem.*, VI, 122, présente les choses, erronément, comme si le Vicariat d'Anvers se révoltait et comme si ce dernier priait les autorités de la ville d'édicter une même interdiction.

(63) P. VISSCHERS, *Geschiedenis van Sint-Andries Kerk te Antwerpen...*, I, 194.

(64) A.CATHÉDRALE ANVERS, *Capta 18 Dominorum 161<sup>(2)</sup>* (2); A.ÉV. ANVERS, *Acta Episcopatus*, 13, f<sup>o</sup> 161 v<sup>o</sup>; A.A. TONGERLO, 1<sup>er</sup> *Liber in quo...*, f<sup>o</sup> 48 v<sup>o</sup>-50 r<sup>o</sup>. Éd. A. SANDERUS, *Chorographia Sacra Brabantiae*, I, 42-43, Bruxelles, 1659 (I, 133, La Haye, 1726); CH. L. HUGO, *Sacri Ordinis Praemonstratensis Annales*, II, probat. DCLXIII-DCLXIV; J.C. DIERCKXENS, *Anverpia Christo nascentis et crescentis...*, VII, 333-334; D. PAPERBROCHUUS, *Annales Antverpienses...*, V, 78-81.

rend sur l'ouverture d'un oratoire public fut tranché par le concordat passé le 22 décembre 1656 entre le doyen et le chapitre de la Cathédrale d'une part, et la prieure ainsi que les religieuses du couvent des Norbertines d'autre part (65).

Le 27 novembre 1655, la prieure reçut du bourgmestre et des échevins l'exemption d'accises dont jouissaient toutes les autres communautés féminines de la ville (66). La petite communauté qui ne comptait au départ que quatre religieuses (à sa venue à Anvers, la prieure avait été accompagnée de deux religieuses, Christine Crils et Anne Biestraten, ainsi qu'une sœur converse, Marthe Casteleyns (67)) s'était étendue à une communauté qui comptait 17 membres en 1657 (68). L'oratoire provisoire (en 1657, il n'y avait encore qu'une chapelle (69)) était devenu trop petit. En 1657, une nouvelle église fut construite sous la direction du prélat van Couwerven (70). L'ancienne chapelle fut aménagée en chœur. Il faut encore mentionner qu'en 1659, le monastère disposait vraisemblablement de liquidités suffisantes pour permettre à la prieure Snyders de porter secours aux pauvres en ces temps difficiles de famine (71).

**CHRISTINE CRILS**, née à Roosendaal le 23 janvier 1617, prononça ses vœux à Breda le 15 janvier 1634. Elle fut transférée dans la nouvelle institution d'Anvers en 1649. Elle y fut nommée sous-prieure par l'abbé Norbert van Couwerven de Saint-Michel (72). C'est dans cette fonction qu'elle signa avec le Chapitre le concordat du 22 décembre 1656 mentionné plus haut ; elle dressa également un catalogue des religieuses de la nouvelle institution (1657) (73). Elle était la sœur de Hrosnata Crils, abbé de Tongerlo (74). C'est seulement par son épitaphe que l'on sait qu'elle fut la deuxième prieure du monastère (75). Elle s'éteignit le 1<sup>er</sup> janvier 1668 et fut, de même que la prieure Snyders, enterrée dans le petit bâtiment conventuel attenant à l'église (76).

**GODEFRIDE VAN CAPPENBERCH**, née à Anvers le 19 décembre 1635, y prononça ses vœux devant l'abbé Norbert van Couwerven, le 8 janvier 1655 (77). Elle s'éteignit le 12 novembre 1701, après avoir dirigé sa communauté pendant les 34 ans (78) sans doute les plus marquants de l'histoire du prieuré, certainement en ce qui concerne l'aspect temporel, mais aussi du point de vue spirituel.

En 1676, l'église s'agrandit d'une chapelle dédiée au bienheureux Herman-Joseph, grâce aux

(65) A.CATHÉDRALE ANVERS, *Capsa 18 Dominorum 161* (2) (1) (original), (4) et (5) (copies) ; A.ÉV. ANVERS, *Chartes Norbertinessen*, s.d. ; A.É. ANVERS, *Norbertinessen Antwerpen*, n° 10 ; A.A. TONGERLO, *1<sup>o</sup> Liber in quo...*, f° 50 v°-52 r°. Éd. J.C. DIERCKSENS, *Antverpia Christo nascens et crescens...*, VII, 346-348.

(66) A.É. ANVERS, *Norbertinessen Antwerpen*, n° 8 (1) et (2) (= extrait n° 5 de A.V. ANVERS, *Kerken en kloosters*, 1075 (2)). Fut confirmée une nouvelle fois le 30 juin 1671 (A.É. ANVERS, *Norbertinessen Antwerpen*, n° 8 (5)).

(67) A. ERENS, *De stichting van het Allerheiligste Sacramentshuis*, dans *An. Praem.*, VI, 113.

(68) A.A. TONGERLO, *1<sup>o</sup> Liber in quo...*, f° 24 r°-25 r°.

(69) A.ÉV. ANVERS, *Acta Episcopatus*, 13, f° 158 r°.

(70) A.A. TONGERLO, *1<sup>o</sup> Liber in quo...*, f° 30 r°-31 r°. et A.V. ANVERS, *Kerken en kloosters*, 1075 (24) (document dans lequel les autorités ordonnent aux Norbertines de soumettre leurs plans de construction). A. ERENS, *De stichting van het Allerheiligste Sacramentshuis*, dans *An. Praem.*, VI, 125, prétend à tort qu'en 1657, le monastère avait déjà son aspect définitif : le 4<sup>e</sup> bâtiment conventuel n'est ajouté qu'en 1680 ; cf. P. GÉNARD, *Verhandeling over het klooster...*, dans *Inscriptions Funéraires et Monumentales...*, 4, 1<sup>re</sup> partie, XC et B. LINNIG, *Donus S. Sacramenti Antverpiensis*, dans *An. Praem.*, VI, 231.

(71) A.É. ANVERS, *Norbertinessen Antwerpen*, n° 8 (4).

(72) A.A. TONGERLO, *1<sup>o</sup> Liber in quo...*, f° 24 r°.

(73) A.A. TONGERLO, *1<sup>o</sup> Liber in quo...*, f° 24 r°-25 r°.

(74) A. ERENS, *De stichting van het Allerheiligste Sacramentshuis*, dans *An. Praem.*, VI, 113.

(75) *Inscriptions Funéraires et Monumentales...*, 4, 1<sup>re</sup> partie, 181.

(76) *Inscriptions Funéraires et Monumentales...*, 4, 1<sup>re</sup> partie, 181.

(77) A.A. TONGERLO, *1<sup>o</sup> Liber in quo...*, f° 24 v°-25 r°.

(78) *Inscriptions Funéraires et Monumentales...*, 4, 1<sup>re</sup> partie, 179.

dons généreux d'Antoine Willemsens et de son épouse Pétronille Wittens (79). Le 3 avril de l'année suivante, le prieuré acquit (ou plus précisément, l'abbé H.J. vander Porten de Saint-Michel acheta pour le compte des Norbertines) la maison Fugger (80) ainsi que sept maisons dans la *Boeckstege* (81). Le 23 du même mois, deux maisons et un jardin, situés dans la *Ridderstraat*, furent encore acquis (82).

C'est vraisemblablement en signe de reconnaissance que la prieure Godefride van Cappenberch et sa sous-prieure ont choisi, le 21 décembre de la même année, l'abbé H.J. vander Porten et ses successeurs comme fondateurs légaux du monastère. La charte fut signée par tous les membres que la communauté comptait à cette époque (83). Entre temps, leur nombre s'est accru jusqu'à 33, ce qui permet de mesurer l'essor du monastère des Norbertines sous la prieure Godefride. Sur base des informations fournies par les sources ultérieures, nous pouvons dire que ce nombre ne fut jamais dépassé. En 1680, le quatrième et dernier bâtiment conventuel fut ajouté (84).

En 1687, la prieure reçut aussi bien de Marie, princesse d'Orange-Nassau, dame et baronne de Turnhout (85) que de l'évêque Jean-Ferdinand de Beughem d'Anvers (86) l'autorisation d'envoyer quelques religieuses de son monastère vers Turnhout et d'une *residentiam* ou *aliam quamvis mansionem et fixam habitationem inchoare* (fonder une maison). La prieure avait d'abord dû accéder aux exigences de l'abbé Teniers de Saint-Michel, à savoir que les religieuses de la nouvelle institution devraient le reconnaître comme leur père abbé, tout comme les religieuses de la maison du Saint-Sacrement. Le 17 juillet, A. Willemsens fut nommé prieure de la nouvelle institution (87). Le 16 septembre 1687, deux religieuses se rendirent sous sa direction à la nouvelle institution du Val-Sainte-Agnès de Turnhout (88).

Enfin, également les deux seules œuvres conservées qui témoignent d'une activité littéraire et culturelle dans la maison du Saint-Sacrement ont vu le jour sous le priorat de Godefride van Cappenberch. Ce sont un *Hymnarium*, recopié en grande partie par Marie-Madeleine Cruijt et la traduction du *Traité de la clôture des religieuses où l'on fait voir par la tradition et les sentiments de l'église, que les religieuses ne peuvent sortir de leur clôture, ni les personnes étrangères y entrer, sans nécessité* de Jean-Baptiste Thiers, par Isabelle van Ginderdeuren (89).

L'époque de stabilité et d'essor tous relatifs dont jouissait le monastère sous la prieure Godefride prit fin brusquement au cours de l'avant-dernière année de son priorat. Le 28 septembre 1699, un soulèvement populaire éclata à cause des dettes énormes que les religieuses avaient

(79) *Inscriptions Funéraires et Monumentales...*, 4, 1<sup>re</sup> partie, 176.

(80) Pour la somme de 30 813 florins, cf. A.A. TONGERLO, (*Antwerpen-*) *Sint-Michielsabdij, Bundels losse stukken II*, n° 50. Éd. P. GÉNARD, *Verhandeling over het klooster...*, dans *Inscriptions Funéraires et Monumentales...*, 4, 1<sup>re</sup> partie, LXXXVIII-LXXXIX.

(81) A.A. TONGERLO, (*Antwerpen-*) *Sint-Michielsabdij, Bundels losse stukken II*, n° 52.

(82) A.V. ANVERS, *Kerken en kloosters*, 1073. B. LINNIG, *Domus S. Sacramenti Antverpiensis*, dans *An. Praem.*, II, 229, cite erronément (une partie de) la charte du 23 avril sous la date du 9 avril.

(83) A.A. TONGERLO, (*Antwerpen-*) *Sint-Michielsabdij, Bundels losse stukken II*, n° 51 (original); A.A. TONGERLO, *Sectie IV, Bundels losse stukken*, n° 63 (2).

(84) P. GÉNARD, *Verhandeling over het klooster...*, dans *Inscriptions Funéraires et Monumentales...*, 4, 1<sup>re</sup> partie, XC; B. LINNIG, *Domus S. Sacramenti Antverpiensis*, dans *An. Praem.*, II, 231.

(85) A.ÉV. ANVERS, *Acta episcopatus*, 19, 3<sup>re</sup> 38 v°-39 r°.

(86) A.ÉV. ANVERS, *Chartes, Norbertinessen*, 10 décembre 1687.

(87) A.A. TONGERLO, *2do Cronicon...*, f° 65 r°.

(88) A.A. TONGERLO, *2do Cronicon...*, f° 66 r°. Voir le présent tome du *Manuscrit belge, prieuré du Val-Sainte-Agnès de Turnhout*, Cf. H. DE KOK, *Het Norbertinessenklooster Sint-Agnetendal in Turnhout*, dans *Taxandria, Jaarboek van de koninklijke geschied- & oudheidkundige kring van de Antwerpse Kempen*, nouvelle série, LIX, 112-155, Turnhout, 1987.

(89) Ces deux documents sont tous les deux conservés aux A.A. TONGERLO, *Sectie V*, n° 306 et n° 73. Cf. J. CORTHOUTS, *Inventaris van de handschriften in het abdijarchief van Tongerlo*, dans *Bibliotheca Analectorum Praemonstratensium*, 17, 35 et 211. Concernant Isabelle van Ginderdeuren, cf. L. GOOVAERTS, *Écrivains, artistes et savants...*, IV, 344.

contractées. C'est seulement grâce à l'intervention du bailli et du bourgmestre d'Anvers, ainsi que de quelques notables de l'endroit qui avaient fait entrer une de leurs filles chez les Norbertines, que l'on put empêcher une foule furieuse d'aller exiger par la force le remboursement des dettes échues (90). Le Magistrat anversoïis insista auprès de l'abbé et du chapitre de Saint-Michel pour que ceux-ci amortissent les dettes (91). Le chapitre refusa d'abord cette solution (92), mais le 14 octobre 1699, il donna finalement son approbation à la proposition de l'abbé (93). Le projet concret que l'abbé Teniers présenta le 16 décembre 1699 devant l'assemblée du chapitre (94) fut accepté par la majorité du chapitre, mais les conséquences de ce projet provoquèrent des résistances. L'abbé fut traduit devant l'échevinage par quelques notables qui avaient pris fait et cause pour les religieuses (95). Le 17 mars, l'avocat Blanche, chargé de l'affaire par le Conseil de Brabant, arriva à un accord entre l'abbé de Saint-Michel et les Norbertines (96). Celles-ci transfèrent tous leurs biens à l'abbé de Saint-Michel, qui à son tour promet de prendre sur lui toutes les dettes des religieuses et de les entretenir jusqu'à ce qu'elles disposent à nouveau de moyens suffisants à leur entretien.

**ISABELLE PEETERS.** Son nom apparaît pour la première fois dans les sources lorsque, le 20 février 1677, la prieure Godefride et l'abbé vander Porten de Saint-Michel définissent le montant de la dot qu'elle doit apporter en entrant (97). Elle est mentionnée pour la première fois en tant que membre de la communauté en 1679 (98). En 1693, elle était circatrice (99). Après le décès de la prieure Godefride, elle fut élue comme prieure par l'ensemble des religieuses, à cinq ou six exceptions près. Le 21 décembre 1701, l'abbé Teniers l'installa dans cette fonction (100).

(90) D. PAFEBROCHUIS, *Annales Antverpienses...*, V, 418-420; F.H. MERTENS et K.L. TORFS, *Geschiedenis van Antwerpen...*, VI, 71-72.

(91) Il fit comprendre à l'abbé Jean Chrysostome Teniers et au chapitre de Saint-Michel que la dette des religieuses s'expliquait parce que les prédécesseurs de l'abbé avaient financé l'achat de divers bâtiments avec les dots des religieuses, alors qu'ils n'en avaient pas le droit. Il n'était dès lors pas juste que les sœurs soient l'objet de la risée (A.V. ANVERS, *Kerken en kloosters*, 1075 (11)).

(92) L'entretien des Norbertines par l'abbaye Saint-Michel avait toujours été un point délicat. Ainsi, il y avait eu en 1674 un différend entre l'abbé de Saint-Michel et les Norbertines au sujet d'une clause de l'acte d'amortissement de Charles II. D'après la prieure Godefride, cette clause aurait contracté une nouvelle obligation pour Saint-Michel : assurer l'entretien complet des Norbertines. L'abbé et les membres du chapitre nièrent cela. Le vicaire général, Libert de Pape jugea que la clause ne pouvait être considérée comme impérative puisqu'elle figurait dans la narration de la lettre d'amortissement : A.A. TONGERLO, (*Antwerpen-*) *Sint-Michielsabdij*, *Bundels losse stukken I*, n° 21 et n° 22, et *Bundels losse stukken II*, n° 48.

(93) A.A. TONGERLO, (*Antwerpen-*) *Sint-Michielsabdij*, *Bundels losse stukken I*, n° 28; A.A. TONGERLO, *2do Cronicon...*, f° 84 v°-85 r°. Le 14 septembre, donc avant le soulèvement, l'abbé Teniers avait déjà proposé à son couvent d'aider les Norbertines en raison de leur lourdes dettes (A.A. TONGERLO, *2do Cronicon...*, f° 84 r°). Sa proposition avait à l'époque été reportée.

(94) Proposition d'avancer 25 000 florins, à condition que les religieuses passent un acte devant les échevins d'Anvers dans lequel elles reconnaissent devoir 70 000 florins à l'abbaye Saint-Michel ; on ne prendrait pas de nouvelle novice en cas de décès dans la communauté, à moins que sa dot ne soit suffisante pour acquitter une partie des dettes de la communauté. Cf. F.H. MERTENS et K.L. TORFS, *Geschiedenis van Antwerpen...*, 78, d'après un Mémoire du monastère (depuis la fondation jusqu'en 1716) dans lequel les copies de tous les documents concernant cette affaire auraient pu être retrouvées, mais actuellement perdu ; il semble que cet ouvrage avait déjà disparu en 1930, cf. A. ERJENS, *De stichting van het Allerheiligste Sacramentshuis*, dans *An. Praem.*, VI, 102.

(95) Ceux-ci le sommèrent de restituer les dots ou de payer les intérêts et d'entretenir les religieuses jusqu'à ce que celles-ci aient remboursé leurs dettes et soient de nouveau capables de subvenir à leurs besoins sans l'aide de l'abbaye Saint-Michel. Cf. F.H. MERTENS et K.L. TORFS, *Geschiedenis van Antwerpen...*, VI, 73, d'après D. PAFEBROCHUIS, *Annales Antverpienses...*, V, 418-420.

(96) Original conservé aux A.A. TONGERLO, (*Antwerpen-*) *Sint-Michielsabdij*, *Bundels losse stukken I*, n° 34; A.V. ANVERS, *Kerken en kloosters*, n° 1075 (12). F.H. MERTENS et K.L. TORFS, *Geschiedenis van Antwerpen...*, VI, 75, datent erronément cet accord le 13 mars 1701.

(97) A.A. TONGERLO, *Sectie IV*, *Bundels losse stukken*, n° 63 (3).

(98) A.A. TONGERLO, *Sectie IV*, *Bundels losse stukken*, n° 63 (2).

(99) A.E. ANVERS, *Norbertinessen Antwerpen*, n° 9, document du 26 avril 1693.

(100) A.A. TONGERLO, *2do Cronicon...*, f° 88 r°.

Elle se vit obligée de faire appel au vicaire de l'abbé général pour la circaterie de Brabant, l'abbé Grégoire Piera de Tongerlo, afin qu'il intervienne en faveur du couvent auprès de l'abbé de Saint-Michel en vue d'empêcher que le monastère ne soit détaché (101). Cette demande porte la signature des 27 membres que la communauté comptait à cette époque (102).

Isabelle Peeters s'éteignit le 16 février (103) ou le 16 mars (104) 1706. Elle fut enterrée dans le petit bâtiment conventuel attenant à l'église (105).

**CÉCILE VAN LINT (van Lindt).** Elle apparaît pour la première fois comme membre de la communauté dans un document de 1679 (106). Le 21 décembre 1701, elle fut nommée circatrice par l'abbé Teniers, suivant ainsi Isabelle Peeters qui prenait le titre de prieure (107). Le 21 février 1706, elle fut choisie comme prieure à l'unanimité — à une voix près (108).

C'est sous son priorat que la question des accords financiers avec l'abbaye Saint-Michel fut finalement réglée. En 1709, la résolution de cette question s'accéléra. Après le décès de l'abbé Chrysostome Teniers, le 30 novembre de cette année, une lutte électorale éclata à l'abbaye Saint-Michel, ce qui allait laisser le poste vacant pendant 7 ans. C'est dans ce contexte qu'un chanoine de l'abbaye, Marcel De Vos, remit sur le tapis la dissension au sujet de l'avenir des Norbertines, pour en faire un des enjeux de la lutte électorale (109). C'est ainsi que la prieure van Lint se vit empêtrée dans les intrigues liées aux choix du nouvel abbé de Saint-Michel. Le 2 octobre 1709, elle dépêcha la sous-prieure et la circatrice du couvent aux autorités centrales de Bruxelles pour empêcher que De Vos ne soit envoyé à Bruxelles comme commissaire en vue d'y préparer la nomination du nouvel abbé de Saint-Michel (110). Le 5 décembre 1709, elle fit appel à l'abbé Grégoire Piera de Tongerlo, vicaire de l'abbé général de Brabant, pour empêcher que De Vos ne profite de la vacance en exerçant en tant que membre du collège des régents, une influence sur la direction de l'abbaye (111). C'est par l'intervention de ce Grégoire Piera que, après des négociations qui s'étendirent tout au long du mois de janvier (112), le 21 janvier de cette même année, la question du support financier des Norbertines par l'abbaye de Saint-Michel fut finalement réglée et ainsi, l'avenir du prieuré mis en sécurité (113). Un mois plus tard, jour pour jour, le 21 février 1710, ce compromis fut ratifié et confirmé par les États de Brabant : le contrat du 17 mars 1701 resta d'application ; aucun prêt ne dut être fait en faveur des sœurs, et les administrateurs du monastère devaient être les mêmes que ceux qui dirigeaient l'abbaye Saint-Michel. Outre la prieure, 18 religieuses signèrent ce compromis (114).

Le 10 juillet 1716, l'abbé général, Claude Honor Lucas, accompagné de l'abbé Piera, visita

(101) On peut déduire de ceci que l'accord avec l'abbaye Saint-Michel concernant les dettes n'était pas respecté par cette dernière. De plus en plus de voix s'élevèrent au chapitre pour que le couvent soit vendu et les dettes remboursées.

(102) A.A. TONGERLO, *Secitie IV, Bundels losse stukken*, n° 63 (7).

(103) A.A. TONGERLO, *2do Cronicon*.... f° 92 r°.

(104) *Inscriptions Funéraires et Monumentales*... 4, 1<sup>re</sup> partie, 180.

(105) *Inscriptions Funéraires et Monumentales*... 4, 1<sup>re</sup> partie, 180.

(106) Elle est l'une des 33 religieuses qui ont signé le traité par lequel les sœurs nomment l'abbé vander Porten fondateur légal de leur monastère, cf. *supra*.

(107) A.A. TONGERLO, *2do Cronicon*.... f° 88 r°.

(108) A.A. TONGERLO, *2do Cronicon*.... f° 92 r°.

(109) A.A. TONGERLO, *Secitie IV, Bundels losse stukken*, n° 63 (10-23 ; et surtout la pièce n° 13).

(110) A.A. TONGERLO, *Secitie IV, Bundels losse stukken*, n° 63 (8).

(111) A.A. TONGERLO, *Secitie IV, Bundels losse stukken*, n° 63 (9).

(112) A.A. TONGERLO, *Secitie IV, Bundels losse stukken*, n° 63 (13-23).

(113) A.A. TONGERLO, *Secitie IV, Bundels losse stukken*, n° 63 (24).

(114) A.A. TONGERLO, (*Antwerpen*)-*Sint-Michielsabdij, Bundels losse stukken 1*, 41 et 42 (copie).

le monastère des Norbertines anversoises. Il y trouva tout en bon ordre et les exhorta à *s'animer tous les jours d'avantage dans le chemin de la perfection* (115).

Cécile van Lint s'éteignit le 23 juillet 1719 et fut, comme toutes les autres prieures du Saint-Sacrement, enterrée dans le petit bâtiment jouxtant l'église (116).

**GASPARINE GOUBAU** reçut l'habit le 22 avril 1687 (117). Elle fut appelée au poste de catrice lors de la nomination de Cécile van Lint comme prieure, le 21 février 1706 (118). Son priorat fut de courte durée : elle s'éteignit prématurément le 4 septembre 1719. Elle fut également enterrée dans le petit bâtiment jouxtant l'église (119).

**BARBARA VAN NEURDINGEN** prononça ses vœux le 16 juin 1687 (120). Outre dans son épitaphe, elle est encore citée comme prieure dans une source datant du 27 mai 1721 (121). Elle mourut le 13 septembre 1734 (122).

**ANNE-MARIE DE WINTER** prononça ses vœux le 4 janvier 1689 (123) ; elle apparaît pour la première fois dans des sources datant de 1721 (124) : c'est seulement par son épitaphe que nous savons qu'elle fut prieure. Son priorat s'acheva à son décès, le 13 août 1745 (125).

**CATHERINE THÉRÈSE PEETERS** a du être nommée comme prieure en 1745 déjà, peu après le décès de la prieure précédente, mais dans les sources, elle n'apparaît dans cette fonction qu'en 1753 (le 3 avril) (126).

Le 15 septembre 1753 de cette même année, l'impératrice Marie-Thérèse édicta sa fameuse ordonnance sur l'amortissement. Les religieuses dont, parmi leurs biens, seul l'enclos de leur monastère était amorti (127), furent durement touchées par cet édit. Des 11 maisons que le monastère possédait à ce moment-là, sises au *Steenhoudersvest*, dans la *Boeckstege* et la *Ridders-straat*, et dont la location rapportait aux 24 religieuses que la communauté comptait à cette époque, un revenu annuel d'environ 687 florins destiné à leur entretien (128), l'impératrice décréta — sur conseil du Magistrat de la ville (129) — que seule la maison Fugger pouvait être amor-

(115) A.V. ANVERS, *Kerken en kloosters*, 1075 (1).

(116) *Inscriptions Funéraires et Monumentales...*, 4, 1<sup>re</sup> partie, 180.

(117) A.A. TONGERLO, *2do Cronicon...*, n° 63 v°.

(118) A.A. TONGERLO, *2do Cronicon...*, n° 92 r°. Dans cette fonction, elle accompagna la sous-prieure Isabelle van Ginderdeuren à Bruxelles pour plaider la désignation des bons commissaires, *ut supra*.

(119) *Inscriptions Funéraires et Monumentales...*, 4, 1<sup>re</sup> partie, 179.

(120) A.A. TONGERLO, *2do Cronicon...*, n° 64 v°.

(121) A.É. ANVERS, *Norbertinessen te Antwerpen*, n° 9 (7) (apostille au testament de sr. Marie Hermance Gillis).

(122) *Inscriptions Funéraires et Monumentales...*, 4, 1<sup>re</sup> partie, 179.

(123) A.A. TONGERLO, *2do Cronicon...*, n° 68 r°.

(124) A.É. ANVERS, *Norbertinessen te Antwerpen*, n° 12 (6).

(125) *Inscriptions Funéraires et Monumentales...*, 4, 1<sup>re</sup> partie, 180.

(126) A.É. ANVERS, *Norbertinessen te Antwerpen*, n° 9 (10).

(127) A.G.R., *Jointe des amortissements*, n° 303 (2) ; A.A. TONGERLO, (*Antwerpen*) *Sint-Michielsabdij. Bundels losse stukken I*, 21. F.H. MERTENS et K.L. TOFFS, *Geschiedenis van Antwerpen...*, VI, 71, se basent sur PAPERBROCHUS (*Acta Sanctorum*, I, Aprilis, 722 (n° 34)) pour dater cet acte en 1673. Nous n'avons pas pu découvrir comment ils ont déterminé le nombre des religieuses à 40. A.A. TONGERLO, *Secitie IV. Bundels losse stukken*, n° 63 (1) est une supplique de la part des sœurs pour se voir accorder sous forme d'octroi la possession des maisons appartenant au couvent.

(128) A.G.R., *Jointe des amortissements*, n° 303 (2). Cf. la lettre d'estimation, faite à la demande de la prieure Peeters le 12 juin 1755, établissant la valeur des maisons appartenant aux religieuses (A.G.R., *Jointe des amortissements*, n° 303 (4)).

(129) Avis du 16 juillet 1755 : A.G.R., *Jointe des amortissements*, n° 303 (3).

tie (130). Le 22 mars 1756, la prieure Peeters donna procuration à Pierre Joseph De Backer pour que soient vendues publiquement les autres maisons que possédaient les religieuses (131).

À partir de 1751 et jusqu'en 1753, le monastère contracta des emprunts pour financer la construction d'un refuge à Bruxelles. Les intérêts de ces emprunts furent pris en charge par l'abbaye Saint-Michel (132).

Catherine Thérèse Peeters fut prieure jusqu'à son décès et fut, comme toutes les autres prieures de Sainte-Catherine, enterrée dans le petit bâtiment conventuel jouxtant l'église (133). La date précise de son décès ne nous est pas connue.

**HERMANNE DILTIENS**, née à Schoten sous le nom de Catherine Diltiens, prononça ses vœux le 23 février 1740 (134). Elle se distingue comme étant la première prieure qui s'est employée activement à administrer le temporel au sein du couvent. En 1765, elle commença à rédiger de sa propre main un registre contenant le relevé complet et méthodique de tous les revenus (135). Son décès doit se situer entre le 5 et le 29 avril 1783 (136). Avec Antoinette van der Wee, elle est la seule prieure à n'avoir pas été enterrée dans le petit bâtiment conventuel, et ce pour la simple raison que le monastère fut supprimé juste après sa mort.

Cette suppression s'était déjà annoncée sous son priorat. Le 18 avril 1782, une dépêche émanant des gouverneurs des Pays-Bas ordonnait que soient remis l'état des biens, et les différents inventaires, liste et table de la communauté des Norbertines d'Anvers (137). Le 1<sup>er</sup> juin 1782, le notaire vanden Broeck soumettait ses inventaires (138) aux Gouverneurs-généraux. La communauté religieuse comptait à ce moment 25 membres : 14 religieuses, 10 sœurs converses et une novice. Les revenus du monastère se montaient à 1316 livres 16 sous 6 deniers (162 livres 3 sous 4 deniers provenant de biens, plus 1154 livres 13 sous 2 deniers provenant de rentes). À ce total s'ajoutaient encore une rente de 12 livres par an, une rente constituée en France (la seule que le monastère possédait sous domination étrangère) et une somme de 1600 livres par an que les religieuses recevaient annuellement de l'abbaye Saint-Michel, sous le couvert de pures libéralités (139).

(130) Charte du 15 septembre 1755 (A.G.R., *Jointe des amortissements*, n° 303 (1) et A.A. TONGERLO, (*Antwerpen-*) *Sint-Michielsabdij. Bundels losse stukken I*, n° 119).

(131) A.V. ANVERS, *Kerken en kloosters*, n° 1075 (27) et (28) (copies); A.V. ANVERS, *Kerken en kloosters*, n° 1075 (29) : *conditien waerappe de vrouwe priorinne ende voordere religieusen vanden Cloostere der Norbertinessen binnen de stadt Antwerpen sullen loeten vercoopen publiequellijk ter vrijdagsche merckt binnen...* Antwerpen (3 février 1756) et A.V. ANVERS, *Kerken en kloosters*, n° 1075 (26), (30) et (31) : *netes de vente des 28 octobre 1756, 22 mars et 5 mai 1757*.

(132) A.É. ANVERS, *Norbertinessen Antwerpen*, n° 6 (*Renten staende tot Lasten der Norbertinessen, 1736*), f° 126-132.

(133) *Inscriptions Funéraires et Monumentales...* 4, 1<sup>re</sup> partie, 180.

(134) A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 323 (12). Le texte de la formule de profession qu'elle prononça est conservé sur un feuillet séparé dans le manuscrit qui contient la traduction par Isabelle van Ginderdeuren du *Traité de Jean-Baptiste Thiers (A.A. TONGERLO, Sectie V, n° 73)*.

(135) A.É. ANVERS, *Antwerpen Norbertinessen*, n° 2 (la principale source de revenus semble toujours être la location des maisons appartenant à la communauté religieuse, bien que leur nombre se soit réduit à ce moment-là à quatre maisons); tous les autres registres, à l'exception du n° 6 de 1736, ont été commencés sous son priorat, voir ci-dessus.

(136) Elle était encore en vie lorsque l'inventaire de J. Wouters fut dressé le 5 avril 1783 (A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 323 (5)); cependant, la notification de la suppression, datant du 29 avril 1783 (A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 323 (10)), fut signée par la prieure Antoinette van der Wee.

(137) Copie authentique : A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 176 (8).

(138) A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 176 (1); copie sous forme de registres aux A.É. ANVERS, *Norbertinessen Antwerpen*, n° 13 (*Staat van alle goederen en inkomsten*) : A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 176 (5) (*Staat van alle meubelen en effecten*) : A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 176 (7) (*Staat van alle effecten en sommen getids*) : A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 176 (8) (*État des biens, et des différents inventaires, liste et table de la communauté des Norbertines supprimée*).

(139) A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 176 (8).

Le 8 mai 1782, on interdit au couvent de continuer à louer des maisons sans que le Conseil des Finances en ait connaissance (140). La dernière mesure, digne d'être mentionnée, qui précéda la suppression du couvent fut la nomination de C.J. Wouters comme administrateur du monastère le 5 avril 1783 (141).

**ANTOINETTE VAN DER WEE**, née Joanne Thérèse van der Wee, était originaire d'Anvers (142). Elle devint prieure entre le 5 et le 29 avril 1783 (143), au cours du dernier mois d'existence du monastère.

Le 1<sup>er</sup> mai 1783, la maison du Saint-Sacrement fut supprimée, suite à l'édit de l'empereur Joseph II du 17 mars 1783, selon lequel le monastère était déclaré inutile (144).

Le 28 juin 1783, l'évêque J.F. Wellens célébra une dernière fois la messe dans l'église du monastère du Saint-Sacrement (145). Deux jours après, le 30 juin, les religieuses quittaient leur monastère. Elles choisirent le violet comme couleur de leurs habits laïcs (146).

Tout leur mobilier fut vendu publiquement : le 9 septembre, les meubles, pièces d'orfèvrerie en cuivre et en étain, ainsi que le linge de maison furent vendus (147) ; les arbres fruitiers furent vendus le 1<sup>er</sup> décembre 1783 (148) ; l'argenterie fut emballée et envoyée à la Monnaie, à Bruxelles (149) ; les tableaux des monastères féminins supprimés furent vendus le 16 décembre 1784 (150), les livres en 1785 (151).

Seules les superbes vitraux de l'église échappèrent à ce triste sort. À partir de septembre 1784, les bâtiments conventuels furent utilisés comme entrepôt, et jusqu'au 4 octobre 1785 comme entrepôt pour les marchandises de la Compagnie Asiatique de Trieste (152). Comme les marchandises entreposées ne pouvaient pas être endommagées, on décida en 1786 de différer la vente des vitraux (153).

(140) A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 176 (2) (copie sous forme de registre aux A.É. ANVERS, *Norberinessen Antwerpen*, n° 14).

(141) A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 176 (2). Dépose à son tour devant les gouverneurs des Pays-Bas un inventaire des effets mobiliers (A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 176 (6)) et le 14 décembre 1784, un état des revenus et charges du couvent supprimé, approuvé devant le Comité de la Caisse de Religion le 18 octobre 1786 (A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 176 (2)) ; dont un précis est conservé aux mêmes archives et dans le même fonds, sous le n° 176 (4) (copie des deux documents sous forme de registre aux A.É. ANVERS, *Norberinessen Antwerpen*, n° 14).

(142) A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 323, 12.

(143) Hermenne Diltiens était encore en vie lors de l'établissement de l'inventaire par J. Wouters, le 5 avril 1783 ; cependant, la notification de la suppression, le 29 avril 1783, fut signée par la prieure Antoinette van der Wee : A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 323 (10).

(144) A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 176 (2) (= A.É. ANVERS, *Antwerpen Noberinessen*, n° 14). La pièce n° 3 conservée aux A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 176, donne comme date de la suppression le 29 avril 1783.

(145) J.F. VAN DER STRAELEN, *De Kronijk van Antwerpen*, 1, 139.

(146) J.F. VAN DER STRAELEN, *De Kronijk van Antwerpen*, 1, 141.

(147) J.F. VAN DER STRAELEN, *De Kronijk van Antwerpen*, 1, 143.

(148) J.F. VAN DER STRAELEN, *De Kronijk van Antwerpen*, 1, 145. Le 11 juillet de cette année fut encore interdit à C.J. Wouters de louer le verger et on lui commanda de vendre les fruits (A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 323 (9)).

(149) A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 323 (8). Concernant l'argenterie que le monastère possédait, cf. A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 176 (5) et n° 323 (11).

(150) J.F. VAN DER STRAELEN, *De Kronijk van Antwerpen*, 1, 175. La majeure partie des tableaux que possédaient les Norbertines était de peu de valeur (A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 176 (5)).

(151) J.F. VAN DER STRAELEN, *De Kronijk van Antwerpen*, 1, 189, 194.

(152) A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 323 (1-5) (le 25 août 1784, la Compagnie Asiatique de Trieste demanda en location le couvent des Norbertines pour une période de 4 ou 5 mois ; nous avons conservé de 1785 un *Emplacement pour déposer quelques marchandises au défaut de l'Entrepôt qui vient de crouer* ; du 2 avril 1785, un document au sujet de réparations à apporter aux bâtiments conventuels servant d'entrepôt ; le 11 avril 1785, le Magistrat d'Anvers tenta d'acquérir le monastère pour y établir un entrepôt et le 16 avril, une estimation des frais nécessaires pour transformer les bâtiments conventuels en entrepôt, fut imposée à l'administrateur Wouters).

(153) A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n° 323 (1).

Au cours des deux années révolutionnaires qui précéderent la Révolution Brabançonne de 1789, la prieure avait émis l'espoir de voir son couvent réétabli : 8 religieuses signèrent le 10 mai 1787 à Turnhout, une requête pour réintégrer leur monastère (154).

L'annexion des Pays-Bas par la France et les mesures prises par les républicains français firent disparaître toute perspective d'un avenir plus clément. Le monastère fut déclaré bien national et le 24 vendémiaire de l'an VI (15 octobre 1797), les bâtiments conventuels (155) encore utilisés comme caserne par les soldats français, furent vendus contre la somme de 270 300 livres à un certain monsieur Lecouteux, demeurant à Paris (156). Celui-ci entama la destruction des bâtiments le 3 janvier 1800 (157). Du complexe conventuel, aucune pierre n'est restée debout.

Antoinette van der Wee vécut encore jusqu'au 15 mars 1830. Elle fut enterrée au cimetière Sainte-Frédégonde à Deurne, une paroisse ayant appartenu aux Norbertins de l'abbaye Saint-Michel (158).

(154) Présentée aux États de Brabant le 23 mai, cf. J.F. VAN DER STRAELEN, *De Kronijk van Antwerpen*, II, 91-92, 99.

(155) *Verscheyde vertrekken in slechte staat, dry kleine open pluutsen waarvan zich in de ontrek eene kerk bestudi, andere gebouwen tot verscheyde gebruyk, met enen hof, ... niet verpacht, het tweede zonder huereel, gebruykt door... het derde ook zonder huereel, gebruykt door...* (A.É. ANVERS, *Archief van het Provinciebestuur*, B 495, n° 2 de l'affiche 24).

(156) A.É. ANVERS, *Archief van het Provinciebestuur van Antwerpen*, B 495, n° 2 de l'affiche 24; cf. J.F. VAN DER STRAELEN, *De Kronijk van Antwerpen*, VI, 102-103. P. GÉNARD, *Verhandeling over het klooster...*, XCI dans *Inscriptions Funéraires et Monumentales...*, 4, 1<sup>re</sup> partie, XCI, donne une date de vente erronée (16 Pluviôse de l'an V (6 février 1797)).

(157) J.F. VAN DER STRAELEN, *De Kronijk van Antwerpen*, VII, 139-140 (*Het klooster der Norbertinessen, ... onlangs ongelukkig in de magt van den vermaerden en nog gemelden kerkbreker Gobiert van Brussel gekomen zijnde, ... Het lood en ijzer... was het eerste dat met allen spoed van dit trots gebouw gerooft wird*).

(158) P. GÉNARD, *Verhandeling over het klooster...*, dans *Inscriptions Funéraires et Monumentales...*, 4, 1<sup>re</sup> partie, XCI.

# PRIEURÉ DE SAINTE-MARIE-MADELEINE À ANVERS, PUIS À ZANDVLIET

Ecclesie sancte Marie Magdalene sororibus (1135, 1148), curtem in qua sorores habitant (1155, 1157, 1161, 1179), claustrum sororum (1186), capellam sancte Marie Magdalene (1254).

**SOURCES :** Les seules sources dont nous disposons permettant de reconstituer l'histoire du prieuré de Sainte-Marie-Madeleine (1), sont les quelques chartes du chartrier de l'abbaye de Saint-Michel, qui mentionnent les « sorores ecclesie sancte Marie Magdalene » (sœurs de l'église de Sainte-Marie-Madeleine). Toutes furent publiées par P. J. Goetschalckx, *Oorkondenboek der Witheerenabdij van S.-Michiels te Antwerpen*, Ekeren-donk, 1909. Nous les énumérerons plus loin. (Que le prieuré même n'ait laissé aucunes archives s'explique aisément par l'existence éphémère de celui-ci.)

**TRAVAUX :** La seule étude qui corresponde plus ou moins aux exigences de la critique historique est l'article de F. Prims, *Onze dubbelkloosters — Het Sinte Maria-Magdalena-Munster*, dans *Antwerpiensia* 1928, 2de reeks, n° 17, 130-137, Anvers, 1929. Hormis l'introduction et la postface, cet article fut repris intégralement dans *Onze Dubbelkloosters*, dans *De Gazet van Antwerpen*, 30 sept. 1928, ainsi que dans *Asceterium S. Mariae Magdaleneae Antwerpiensis*, dans *An. Praem.*, V, 84-86, Tongerlo, 1928. Les trois pages que cet auteur consacre à l'histoire de Sainte-Marie-Madeleine dans son *Geschiedenis van Antwerpen*, I, 131, II, 222-223, Anvers, 1927-1929, sont un résumé des articles précédents.

Au XX<sup>e</sup> siècle, seuls R. Van Waefelghem, *Répertoire des sources imprimées et manuscrites relatives à l'histoire et à la liturgie des monastères de l'Ordre de Prémontré*, 263, n° 590 ; 310, n° 686, Bruxelles, 1930 (il situe, à tort, le transfert des sœurs à la fin du XII<sup>e</sup> siècle); L. H. Cottineau, *Répertoire topo-bibliographique des Abbayes et Prieurés*, I, col. 122, Macon, 1939 et N. Backmund, *Monasticon Praemonstratense*, II, 337-338, Straubing, 1952 (qui se base entièrement sur les articles de F. Prims, cités ci-dessus), consacrent une brève notice au prieuré.

Pour le reste, seuls quelques anciens ouvrages des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles mentionnent l'existence de Sainte-Marie-Madeleine. Dans l'ordre chronologique : G. Henschenus, D. Papebrochius, F. Baertio, C. Janningo, *Acta Sanctorum*, I Aprilis, 439, n° 9, I Junii, 938, n° 21, Anvers, 1675-1695 ; D. B. le Roy, *Notitia Marchionatus Sancti Romani Imperii, hoc est urbis et agri Antwerpiensis oppidorum, dominorum, monasteriorum castellorumque sub eo*, 63, 384, Amsterdam, 1678 ; J. C. Diercxsens, *Antwerpia Christo nascentis et crescens seu Acta ecclesiam Antwerpiensem ejusque Apostolos ac tuos pietate conspicuos concernentia usque ad saeculum XVIII*, I, 152, 162, 173, Anvers, 1773.

Restent encore à mentionner F. H. Mertens et K. L. Torfs, *Geschiedenis van Antwerpen sedert de stichting der stad tot onze tijden*, VI, 66-67, Anvers, 1851 et P. Genard, *Verhandelingen over het klooster der Norbertinessen te Antwerpen*, dans *Verzameling der Graf- en Gedenkschriften van de Provincie Antwerpen — Inscriptions Funéraires et Monumentales de la Province d'Anvers*, IV, 1<sup>re</sup> partie, LXXXVII, Anvers, 1895, qui ne font pas beaucoup plus que mentionner le couvent et ceci au sujet du prieuré de Sainte-Catherine

(1) Prov. d'Anvers, cant. d'Anvers. — Diocèse de Cambrai jusqu'en 1559, puis diocèse d'Anvers.

à Anvers (2). Ch. L. Hugo, *Sacri Ordinis Praemonstratensis Annales*, II, 1031-1032, Nancy, 1736, consacre quelques lignes au prieuré dans le cadre de sa notice sur le monastère du Val-Sainte-Catherine à Oosterhout (3); cf. aussi R. Van Waefelghem, *Répertoire des sources...* 307, n° 679, Bruxelles, 1930 et N. Backmund, *Monasticon Praemonstratense*, II, 327, Straubing, 1952.

\* \* \*

Tout comme la plupart des anciennes abbayes prémontrées, l'abbaye de Saint-Michel compta également, à côté des religieux, un groupe de religieuses. Même s'ils partagèrent les mêmes biens (4), les sœurs formaient malgré tout, une communauté en soi. En effet, il s'avère qu'elles avaient — en tout cas en 1135 — leur propre église, l'*ecclesia sancte Marie Magdalene* (5). Cependant, la discipline ecclésiastique ne toléra plus la mixité de tels « monastères doubles ». Si bien qu'en 1137, l'abbé Hugues de Fosses fit ordonner par le Chapitre Général de l'Ordre l'éloignement de la communauté féminine. La date précise de l'application de cette règle aux sœurs de Sainte-Marie-Madeleine nous est inconnue mais elle peut être située entre 1148 et 1155 (6). Nous ignorons également l'endroit où les sœurs s'installèrent. Certains arguments plaident en faveur de la *Grote Pieter Poistraat*. En effet, l'étymologie de l'ancien nom de cette rue, la *Munsterstraat*, indique l'existence d'un monastère de femmes. En outre, dans les caves de l'abbaye Pieter Pot, qui ne fut fondée qu'au XV<sup>e</sup> siècle, on remarque des vestiges datant des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, provenant donc probablement de l'ancien *Sint-Maria-Magdalenamunster*. D'autant plus que le seul couvent de femmes dont il est question dans les archives est celui des Norbertines (7).

Une charte de 1214, nous révèle encore que les religieuses possédaient un *mansionarium* à Bergerhout afin de pouvoir subvenir à leurs besoins (8).

Le 11 novembre 1254, Pierre de Saint-Georges au Vélabre, légat du pape, accorda à l'abbé de Saint-Michel la permission de transférer la *capellam ecclesie beate Marie Magdalene* à Zandvliet (9). Après cette date, on perd toute trace des sœurs du prieuré de Sainte-Marie Madeleine.

(2) En effet, les sœurs de Sainte-Catherine prétendaient provenir du couvent de Sainte-Marie-Madeleine. Voir aussi dans ce tome du *Monasticon belge*, prieuré du Saint-Sacrement à Anvers. Les sœurs font appel à cette origine ancienne, mais on ne trouve l'explication — conjecturale! — de cette filiation que chez D. PAPEBROCHUS, *Acta Sanctorum*, I Junii, 938, n° 22.

(3) Le prieuré de Sainte-Catherine à Anvers est une fondation du couvent d'Oosterhout, voir dans ce tome du *Monasticon belge*, prieuré du Saint-Sacrement à Anvers.

(4) Cf. les deux premières sources dans lesquelles les sœurs apparaissent : la charte de Liethard, évêque de Cambrai de 1135 (P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, I, n° 4, 10) et la charte de Nicolas, évêque de Cambrai de 1148 (P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, I, n° 7, 16).

(5) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, I, n° 4, 10.

(6) Dans la charte de l'évêque Nicolas de Cambrai datée de 1155 (P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, I, n° 15, 29) il est fait mention d'une *curtis in qua sorores habitant cum libertate eiusdem ecclesie sororum, cum municipis et mansuris que iacent in Antwerpiensi villa* faisant partie des biens appartenant à l'église de Saint-Michel. Or, lorsque le même évêque confirma l'abbaye dans ses biens par la charte de 1148, cette *curtis* n'apparut pas.

(7) F. PRIMS, *Onse Dubbelloosters...* dans *Antwerpiensis 1928*, 136.

(8) Charte d'Henri I<sup>er</sup>, duc de Lorraine, du 7 octobre 1214 dans laquelle il fait don du *mansionarium in Bergerholi, agricolam sancte Marie Magdalene Antwerpiensis, quicumque fuerit*, cf. P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, n° 50, 73. Les autres sources concernant le prieuré sont : une bulle d'Adrien VI (datant de 1157); une bulle d'Alexandre III (datant de 1179); une charte d'Henri I (datant de 1186) (P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, I, n° 16, 32 — n° 18, 36 — n° 26, 48 — n° 38, 63) qui ne font que mentionner la *curtium* et une charte de l'évêque Nicolas de Cambrai (1154) et deux chartes de Godefroid, duc de Brabant (1154) (1154-1190) (P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, I, n° 12, 25 — n° 11, 23 — n° 37, 62) desquelles on ne peut pas dériver plus qu'il a existé un couvent féminin de l'abbaye Saint-Michel.

(9) P. J. GOETSCHALCKX, *Oorkondenboek...*, I, n° 122, 148-149.

# COUVENT DE SINT-AGNETENDAAL À TURNHOUT

Canonickessen regulier van de Orde van Premonstrijt, Religieusen Norbertinessen geseyt Ste Agnetendael, Cloostere der Norbertinessen.

**SOURCES :** À notre connaissance, le fonds d'archives de ce couvent n'existe plus. Après la suppression de ce dernier en 1718, ce fonds fut probablement déposé et conservé dans celui du couvent des Norbertines à Anvers, d'où les premières religieuses de Turnhout étaient issues et où les dernières se retirèrent quand elles quittèrent Turnhout. Les archives du couvent d'Anvers furent dispersées après l'édit de suppression du 17 mars 1783 (1). Ce qui en fut confisqué par les autorités se trouve aux Archives de l'État à Anvers (2) mais ne contient aucune information concernant le couvent de Turnhout. Rien non plus dans les archives de l'ancienne abbaye Saint-Michel (3) et rien de fondamental dans celles des autres abbayes norbertines, telles qu'Averbode (4) et Le Parc (5), ni même dans celles de la ville d'Anvers (6). Il s'ensuit que — pour l'approfondissement de l'histoire de ce couvent — on ne dispose que d'informations fragmentaires et indirectes, puisées dans les archives de la ville de Turnhout et de sa collégiale Saint-Pierre, ainsi que dans celles de l'Évêché d'Anvers et de l'abbaye de Tongerlo.

Plusieurs registres des Archives de la Ville de Turnhout (7) contiennent des informations sur le couvent qui nous occupe : le *Resolutieboek* de 1679-1708 O.N. (= ancien numéro) 1092, f<sup>os</sup> 22 v<sup>o</sup>-26 et 31 v<sup>o</sup>-32 v<sup>o</sup>, nous informe des requêtes qui furent présentées à Marie van Zimmeren en vue de sa fondation et de l'accueil favorable qu'elles reçurent de la part de celle-ci, ainsi que sur les conditions que mit la ville de Turnhout à son implantation. La liasse *Geestelijke Gestichten* contient quelques documents épars concernant les Norbertines, parmi lesquels un rapport circonstancié relatant l'incident auquel fut mêlé le prévôt De Herde le 5 novembre 1696. Pour les paiements faits au Chapitre, nous renvoyons à la *Rekening Rentmeester van het Kapittel*, 1706 (?), sous la rubrique *Uitgeeff anniversaria et composita*, et pour l'acquisition des biens immobiliers aux *Schepenakten*, 1688, O.N. 1039, f<sup>os</sup> 33 v<sup>o</sup>-35 ; 1693, O.N. 1040, f<sup>os</sup> 42 v<sup>o</sup>-43, et 63-63 v<sup>o</sup> ; 1710, O.N. 1043, f<sup>o</sup> 27 ; 1718, O.N. 1044, f<sup>o</sup> 10. Quant au sort qui fut réservé aux bâtiments conventuels après la suppression de la résidence, on consultera le *Bedezettersboek van de Potterstraat*, O.N. 603, f<sup>o</sup> 21 v<sup>o</sup> ; le *Ouden boeck over de Potterstraat*, O.N. 587, f<sup>o</sup> 10 v<sup>o</sup>, le *Register van Scheydinge en Deylinge*, O.N. 1075, f<sup>os</sup> 316 v<sup>o</sup>-319 v<sup>o</sup>, les *Schepenakten*, 1790, O.N. 1054, sub dato (7 octobre 1789), les *Kadastrale Kaarten* et les *Bouwaanvragen Herentalsstraat-Graatakker*.

Le *Liber Actuarius Capituli anno 1667-1708*, f<sup>os</sup> 221 v<sup>o</sup>-222, nous informe du cas De Herde et le *Liber Actuarius Capituli anno 1708-1727*, f<sup>os</sup> 90 et 102, traite du concordat passé entre le couvent des Norbertines

(1) P. GENARD, *Verhandeling over het Klooster der Norbertinessen te Antwerpen*, dans *Verzameling der Graf- en Gedenkschriften van de provincie Antwerpen*, IV, 1<sup>re</sup> partie, XCI, 1859.

(2) *Het Rijksarchief in de Provinciën. Overzicht van de Fondsen en Verzamelingen. I. De Vlaamse Provinciën*, 33, Bruxelles, 1975.

(3) Cf. J. VANNEERUS, *Inventaire des archives de l'abbaye de Saint Michel à Anvers*, Louvain, 1913.

(4) Lettre de l'archiviste A. F. CARVÈRES du 24 janvier 1985.

(5) Lettre du prieur T. SWARTZ du 17 janvier 1985.

(6) Cf. G. ASAERT, *Stad Antwerpen. Archief, Inventaris van Kerkelijke Caritatieve Instellingen*, Anvers, 1961.

(7) Les anciens numéros (O.N.) renvoient à l'inventaire manuscrit de P. J. HEUVELMANS. Un nouvel inventaire est actuellement en cours d'élaboration.

et le Chapitre de Saint-Pierre. Ces deux registres font partie des archives de la collégiale Saint-Pierre (8), conservés aux Archives de la Ville de Turnhout.

Les documents relatifs à la fondation ainsi qu'au concordat avec le Chapitre de Saint-Pierre et à l'approbation épiscopale se trouvent aux Archives de l'Évêché à Anvers, notamment parmi les *Acta en Briefwisseling van de bisschoppen en van de vicarissen-generaal, sede vacante, 1679-1694*, A. 19, f<sup>os</sup> 38 v<sup>o</sup>-40 v<sup>o</sup>. On trouvera des informations concernant l'achat du couvent et au sujet de la prieure Agnès Willemsens dans le *Fonds Kloosterarchieven, Vrouwenkloosters O. Norbertinessen Turnhout*, charte du XVII<sup>e</sup> siècle et K. 120 : une copie d'acte (1698) ; en ce qui concerne le cas de Pierre de Herde, voir *Fonds Kloosterarchieven, Mamenkloosters O. Premonstratenzers, Antwerpen St. Michielsabdij*, K. 46 (9).

Le *Chronicon van abt Joannes Chrysostomus Teniers* de l'abbaye de Saint-Michel, conservé aux Archives de l'Abbaye de Tongerlo, *Fonds Sint-Michiel Antwerpen*, reg. n<sup>o</sup> 6, f<sup>os</sup> 78 v<sup>o</sup>-79 r<sup>o</sup>, 79 v<sup>o</sup>, 80 r<sup>o</sup>, relate toute l'histoire du prévôt Pierre de Herde. Les avis de décès des prévôts du couvent des Norbertines se trouvent dans le *Fonds Sint-Michiel*, reg. n<sup>o</sup> 1 (10).

**TRAVAUX** : Certaines monographies consacrées à Turnhout contiennent également de brèves notes sur le couvent. Nous mentionnons : M. L. Van Gorkum, *Beschrijvinge der Stad en Vrijheid van Turnhout*, Malines, 209-213, 1790 ; J. E. Jansen, *Turnhout in het verleden en het heden*, I, 270-271, Turnhout, 1905 ; A. F. J. De Laet, *Turnhout, de hoofdstad der Kempen*, II, 52, Turnhout, 1905 ; J. E. Jansen, *Turnhout en de Kempen in het raam der Vaderlandsche en Kerkelijke Geschiedenis*, 170, Turnhout, 1946 ; E. Persoons, *Het kerkelijke leven*, dans H. de Kok et E. Van Autenboer (réd.), *Turnhout, groei van een stad*, 190-193, Turnhout, 1983.

Citons comme essais et/ou indication de sources : P. J. Heuvelmans, 1685, dans : *Verslag over het Bestuur en de Toestand der Zaken van de Stad Turnhout*, 87-89, 1885, ainsi que S. M. Hereswitha, *De vestiging van het Norbertinessenklooster te Turnhout*, dans *Taxandria*, N.R. (= nouvelle série), XXII, 1950, 130-134. On trouve également une notice chez N. Bachmund, *Monasticon Praemonstratense*, II, 335-336, Straubing, 1952, et des données de vulgarisation chez : H. De Kok, *Gids voor het Oude Turnhout, 1 Stad Turnhout*, 211, Anvers-Amsterdam, 1980 et H. De Kok, *Kloosters in Turnhout*, dans *De Muggenblusser*, I, n<sup>o</sup> 7, 28, octobre 1980.

Quant à l'interdiction faite à la nouvelle communauté de se consacrer à l'enseignement, nous renvoyons à S. M. Hereswitha, *De Heilig-Grafpriorij te Turnhout 1662-1962*, Anvers, 26, 1962, et pour ce qui est du patrimoine artistique à J. Crab, *Het Norbertinessenklooster Sint-Agnetendal Turnhout*, dans *De glans van Prémontré. Oude Kunst uit Witherenabdijen der Lage Landen*, 240, Park-Heverlee, 1973.

Les noms et brefs curriculum vitae des prévôts figurent dans *l'Obituarium ecclesiae Sti Michaelis Antverpiae dans Verzameling der Graf- en Gedenkschriften van de Provincie Antwerpen*, IV, 146, 150 et 156, Anvers, 1859.

Ce n'est qu'en 1987 que parut pour la première fois une étude approfondie sur le sujet : H. De Kok, *Het Norbertinessenklooster Sint-Agnetendal te Turnhout (1687-1718)* dans *Taxandria* N.R. LIX, 1987, 112-155.

\* \* \*

À la suite du Traité de Munster, le pays de Turnhout, englobant ladite ville et une douzaine de villages environnants, échet en fief à la maison de Nassau (11), à la condition expresse d'y tolérer la pratique de la religion catholique (12). Les nouveaux seigneurs protestants respectè-

(8) J. B. SOBBIERT, *Series Scripturarum Ecclesiae quondam collegiatae Divi Petri Turnholti*, manuscrit, Turnhout, ca. 1840. — *Aanvalende Inventaris... als herklassering van geheel het Kerkarchief van St. Pieter*, manuscrit, Turnhout, 1954.

(9) J. VAN DEN NIEUWENHUIZEN, *De archieven van het Bisdóm Antwerpen (1559-1801)*, dans *het Dioceesaan- en Kathedraalarchief, Oud-Antwerps Kerkarchief*, II, 1, 36, 43, s.l., s.d.

(10) Avec mes remerciements au Père L. C. Van Dijk, archiviste à l'abbaye de Tongerlo.

(11) H. DE KOK, *Turnhout, Nassau en de scheiding van de Nederlanden*, 12-14, Turnhout, 1985.

(12) J. E. JANSEN, *Turnhout in het verleden en het heden*, III, 37-38, Turnhout, 1905.

rent scrupuleusement cet engagement et leur tolérance est attestée entre autres par le fait qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, quatre nouveaux couvents s'établirent dans la ville de Turnhout. C'est ainsi que les Frères Mineurs s'y fixèrent en 1650, les Guillemites vers 1653, les Sépulchrines en 1662 et les Norbertines en 1687.

Ces nouvelles implantations furent sans doute liées au problème de ce que l'on a appelé la Mission Hollandaise, notamment le souci de procurer aux nombreux catholiques de la mairie de Bois-le-Duc et de la baronie de Breda les sacrements ainsi que l'enseignement catholique (13). De même, le climat spirituel régnant dans la partie nord du Brabant incita certaines communautés à se fixer dans la partie sud-catholique.

C'est en 1687 que Marie van Zimmeren — qui fut dame de Turnhout de 1675 à 1688 suite à l'usufruit qu'elle eut des biens de son neveu Guillaume III, le futur roi d'Angleterre — reçut la requête écrite du 6 août 1685 par laquelle Gérard Knyff, abbé de Saint-Michel et Agnès Willemsens sollicitèrent l'autorisation de fonder un couvent de Norbertines à Turnhout.

Agnès Willemsens était la nièce d'Élisabeth Wittens, béguine de Malines, qui, de longue date, avait envisagé une fondation ; mais le manque de moyens entrava la réalisation de ce projet. Agnès Willemsens était la fille et Élisabeth Wittens la sœur du couple Antoine Willemsens et Pétronille Wittens dont les libéralités contribuèrent à l'embellissement de l'église conventuelle des Norbertines d'Anvers (14). C'est dire que cette famille n'est pas sans importance pour le mécénat norbertin.

Le 13 décembre 1685, Marie van Zimmeren demanda l'avis du Conseil municipal. En sa réunion du 6 juin 1686, ce dernier y mit certaines conditions, que Marie van Zimmeren reprit en majeure partie, lorsque le 6 septembre 1687, en son château de Turnhout, elle accorda l'autorisation d'établissement (15). L'approbation épiscopale, autorisant à la fois l'érection d'un lieu de prière ou d'une chapelle (16), date du 10 décembre 1687. Le couvent fut appelé Val-Sainte-Agnès, du nom, sans doute, de sa fondatrice Agnès Willemsens. Vraisemblablement les premières religieuses arrivèrent à Turnhout avant la fin même de l'année 1687. Elles venaient du couvent du Saint-Sacrement d'Anvers, qui fut, lui-même, fondé sous l'impulsion du couvent d'Oosterhout. La nouvelle résidence se trouva sous l'autorité de l'abbé de Saint-Michel. Les résidents séculiers du couvent ressortirent au Magistrat municipal et au pléban de Saint-Pierre. Le concordat conclu entre le couvent et la collégiale Saint-Pierre garantissait à cette dernière le monopole des offices et sermons et fixait en faveur de Saint-Pierre le droit de collecter ainsi que celui de percevoir les émoluments provenant des enterrements. Il fixait en outre, à charge du couvent, une contribution financière annuelle à payer à la collégiale et reconnaissait au chapitre le droit aux dîmes sur les grains et les fruits. Il fut enfin souligné que les religieuses norbertines n'auraient pas le droit d'enseigner, ceci afin de parer à toute concurrence avec le Saint-Sépulcre (17). Ce concordat, qui datait de 1687 (18), fut renouvelé le 13 octobre 1694 (19). Le texte de ce dernier servit de modèle lorsque les Franciscaïnes de Dommelen et les Clarisses de Boxtel envisagèrent à leur tour de se fixer à Turnhout. Mais ces projets ne se réalisèrent point. Il fut

(13) E. PERSOONS, *Het kerkelijke leven*, dans H. DE KOK en E. VAN AUTENBOER (éd.) *Turnhout, Groei van een Stad*, Turnhout, 180, 188-189, 1983, ainsi que la bibliographie, 192-193.

(14) F. PRIMIS, *Geschiedenis van Antwerpen, IX. Met Oostenrijk onder de Franschen (1715-1814)*, 3de boek *De Geestelijke Orde*, Anvers, 158-160, 1948. — *Verzameling der Graf- en Gedenkschriften van de provincie Antwerpen*, IV, Anvers, 176 et 190, 1859.

(15) A.V. TURNHOUT, *Resolutieboek 1679-1708*, O.N. 1092, f<sup>o</sup> 22 v<sup>o</sup>-26 et 31 v<sup>o</sup>-32 v<sup>o</sup>.

(16) A.É.V. ANVERS, A 19, f<sup>o</sup> 40 v<sup>o</sup>.

(17) A.V. TURNHOUT, O.N. 1092, f<sup>o</sup> 31 v<sup>o</sup>-32 v<sup>o</sup>.

(18) A.É.V. ANVERS, A 19, f<sup>o</sup> 39-40.

(19) ARCHIVES DE LA PAROISSE SAINT-PIERRE À TURNHOUT, *Liber Actuaris 1708-1727*, f<sup>o</sup> 90 et 102.

en outre stipulé que le nouveau couvent des Norbertines ne pouvait s'établir dans le voisinage immédiat de Saint-Pierre.

Le 19 septembre 1687, Élisabeth Wittens acquit un immeuble d'une contenance d'environ 400 verges ( $\pm$  1 ha 32 a), sis au *Graatakker*, qu'elle revendit au couvent le 22 juin 1688. Le prix qu'elle en obtint, elle le remit au prévôt afin de faire célébrer des messes. Côté rue, se trouvaient la chapelle, une chambre pour Élisabeth Wittens (20) et le presbytère (21). Le 18 juillet on fit l'acquisition d'un champ limitrophe d'une contenance de 193 verges (22) et on construisit une grange (23). On fit également l'acquisition de plusieurs biens situés en ville (24). Initialement, trois sœurs vinrent s'établir à Turnhout (25). À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle le couvent fut occupé par sept religieuses, deux pères et un domestique (26). En 1709, la communauté se trouva réduite à deux personnes (27).

Pour ce qui est des supérieurs, ce sont les prévôts et la prieure qui retiendront notre attention. Les prévôts furent tous des Pères Blancs de l'abbaye de Saint-Michel. Nous avons retrouvé leurs noms dans le nécrologe de l'abbaye dont nous ne pouvons toutefois garantir la chronologie.

\* \* \*

**BARTHÉLEMY VAN DEN BERGHE**, Emmanuel de son nom séculier, naquit le 25 décembre 1646. Fils de Jacques et de Marie Antheunissen, profès le 7 février 1669, il fut ordonné prêtre le 21 février 1671. Il fut pendant quelques années vicaire ou prévôt du couvent des Norbertines de Turnhout. C'est lui qui, en 1688, racheta à Élisabeth Wittens le couvent du *Graatakker* pour le compte de la communauté conventuelle. Par la suite, il fut *sacristus*, *thesaurius* et *cellarius* de l'abbaye Saint-Michel, où il mourut le 19 juin 1689, à l'âge de 43 ans (28).

**SIARD VAN HONTSUM**, de son nom séculier Martin Zeghers, fut le fils de Martin et de Sara de Haze. Il naquit à Anvers le 28 avril 1648, fit profession le 28 janvier 1671 et fut ordonné prêtre le 25 février 1673. Van Hontsum remplit successivement les charges d'*ecclesiastes* et de *thesaurarius* à l'abbaye Saint-Michel, puis de prévôt des Norbertines d'Anvers et de Turnhout, et enfin celles de curé de Heeswijk et de Merksplas où il fut installé le 16 août 1697. C'est en cette cure qu'il mourut le 13 juin 1704, à l'âge de 57 ans (29).

(20) M. HERESWITHA, *De vestiging van het Norbertinessenklooster te Turnhout*, dans *Taxandria*, N.R. (= nouvelle série), XXII, (1950), 130-134. — A.ÉV. ANVERS, *Fonds Kloosterarchieven Vrouwenkloosters o. Norbertinessen Turnhout*, Charte; S.A.T. Schepenakte, O.N. 1039, f<sup>o</sup> 33 v<sup>o</sup>-35 (1688).

(21) A.V. TURNHOUT, *Schepenakte*, O.N. 1054, *sub dato* (7 octobre 1789).

(22) A.V. TURNHOUT, *Schepenakte*, 1040, f<sup>o</sup> 42 v<sup>o</sup>-43 (1693).

(23) A.V. TURNHOUT, *Schepenakte*, O.N. 1043, f<sup>o</sup> 27 (1710).

(24) A.V. TURNHOUT, O.N. 1040, f<sup>o</sup> 63-63 v<sup>o</sup> (1693). — A.V. TURNHOUT, *Schepenakte*, O.N. 1044, f<sup>o</sup> 10 (1718).

(25) Cf. note n<sup>o</sup> 20.

(26) A.V. TURNHOUT, *Bevolking 2de helft 17de eeuw*.

(27) A.G.R., *Office Fiscal*, 326. En ce qui concerne les noms des sœurs, nous renvoyons à la note 20 et à *Verzameling der Graf-en Gedenkschriften van de provincie Antwerpen*, IV, Anvers, 178, 1859.

(28) *Obituarium Ecclesiae Sti Michaelis Antverpiae* dans *Graf- en Gedenkschriften van de provincie Antwerpen*, Anvers, 146, 1859. — A.A.TONGERLO, *Fonds St. Michiel*, reg. 1. Avis de décès. Il est à remarquer qu'aucun avis de décès des prévôts ne mentionne que ces derniers furent prévôts du couvent des Norbertines de Turnhout.

(29) *Obituarium ecclesiae Sti Michaelis Antverpiae*, 146. — F. PRIMS, *Album Pastorum Campiniae*, Anvers, 192 1952. — A.A.TONGERLO, *Fonds St. Michiel*, reg. 1, Avis de décès.

**JEAN-BAPTISTE VERMOELEN**, issu d'une famille de notables anversoïses, est le fils de Jean-Baptiste et de Cornélie De Schot. Baptisé à Anvers le 8 avril 1666, profès en 1689, il est ordonné prêtre en 1691. Vermoelen occupe les charges d'*ecclesiastes* à l'abbaye Saint-Michel, de prévôt auprès des Norbertines de Turnhout, de vicaire à Deurne et Borgerhout, de *cellarius* et *provisior* à Saint-Michel. Élu abbé le 26 octobre 1716, il reçut la mitre épiscopale le 29 octobre. Il s'éteignit le 29 juillet 1732 en l'abbaye (30). Son portrait est conservé dans une collection privée (31).

**HROSINAT DE HERDE**, appelé dans le monde Pierre, fut baptisé à Anvers le 13 mars 1657, profès le 15 août 1679, et ordonné prêtre le 5 avril 1681. Vicaire à Deurne, Borgerhout et Meer (32), il fut certainement prévôt des Norbertines de Turnhout (33) dès 1693 (34). Homme vertueux, menant une vie exemplaire, De Herde était tenu en grande estime à Turnhout où il rendait de nombreux services à la population par ses sermons et par son assistance aux malades. Même la nuit il se tint à leur disposition (35).

Un grave différend l'opposa cependant à l'abbé Teniers de l'abbaye Saint-Michel. Le 17 octobre 1696, Teniers chargea le doyen Diependael (36), curé de Minderhout, de démettre De Herde de sa charge, sous prétexte qu'il se conduisit comme un prévôt exempt. De Herde obtint du Conseil du Brabant des « lettres de maintenue » et le 29 octobre, il se fit confirmer dans sa charge, en présence de Diependael et du chanoine Paulus (37). Ayant refusé d'obtempérer aux injonctions réitérées de son abbé qui lui ordonna de réintégrer l'abbaye, De Herde fut excommunié le 4 novembre pour désobéissance, et surtout pour s'être pourvu en appel auprès d'une juridiction civile contre l'ordre de son supérieur. Les « lettres de maintenue » ne furent pas contestées pour autant mais Teniers voulait que l'affaire passât devant la juridiction de l'ordre.

Le 5 novembre 1696, des frères laïcs, obéissant aux consignes de Teniers, se saisirent de la personne du prévôt dès le début de la messe. Ils le ligotèrent, l'entraînèrent hors de la chapelle, le jetèrent sur une charette et l'emmenèrent à l'abbaye d'Anvers où il fut enfermé dans l'infirmerie. Pour que fût mis fin à la querelle qui ne faisait que s'envenimer, De Herde proposa de se fixer hors de l'abbaye mais ce lui fut refusé. Le 29 mars 1697 l'affaire Teniers-De Herde fut classée par le Conseil du Brabant tandis que, le 10 mai, l'excommunication fut levée, De Herde ayant renoncé aux poursuites contre Teniers. Ce dernier, quant à lui, fut tenu de libérer le prévôt. La situation restant néanmoins intenable, De Herde chercha refuge hors de l'abbaye, en un premier temps en Hollande, auprès de membres non-catholiques de sa famille. Pour avoir la conscience tranquille, le prévôt en appela aux plus hautes instances romaines. En date du 26 octobre 1699, il obtint de la Sacrée Pénitencerie un bref apostolique en vertu duquel l'internonce Giovanni Batista Bussi le lava du délit ecclésiastique de *fuga* (abandon non-autorisé de l'abbaye) et d'*irregularitas* (interdiction

(30) *Obituarium ecclesiae Sii Michaelis Antverpiae*, 150. — F. PRIMS, *Geschiedenis van Antwerpen IX*, 3de boek, 108. — A.A. TONGERLO, *Fonds St. Michiel*, reg. I. Avis de décès.

(31) J. VAN DEN NIEUWENHUIZEN, *Portretten van prelaten van de Antwerpse St. Michielsabdij*, *Vlaanse Stam*, V, 418, 1969.

(32) P. GRATIANUS, *Meir in de Kempen*, 131, Bruxelles, 1912.

(33) *Obituarium ecclesiae Sii Michaelis Antverpiae*, 156.

(34) A.V. TURNHOUT, O.N. 1040, n° 63 (1693).

(35) ARCHIVES DE LA PAROISSE SAINT-PIERRE À TURNHOUT, *Liber Actuarius, 1667-1708*, f° 221 v°-222. — A.V. TURNHOUT, *Bundel gestede Gestichten*. Copie de la lettre du Chapitre à l'évêque en date du 8 novembre 1696.

(36) *Obituarium ecclesiae Sii Michaelis Antverpiae*, 42, 149. — P. J. GOETSCHALCKX, *Geschiedenis van het Bisdum Antwerpen, IV, Dekenij Hoogstraten, Ekeren-Donk*, 8, 1910. — M. HERISWITIA, *Den Oorspronk ende opkomst van ons clooster binnen de stadt ende vrijhey van Turnhout*, dans *Taxandria*, N.R., XXXIII (1961), 35-38-39, 42, 43-44. — J. LAUWERYS, *Minderhout, de kleine Sint-Michel*, dans *H.O.K. XLVIII*, (1981), 23-24. À propos des monuments funéraires en son honneur, cf. J. JANSEN, *Fotoreportorium van het Meubilair van de Belgische Bedehuizen. Kantion Turnhout II*, 48-50, Bruxelles, 1977.

(37) JAN PAULI, de 1690 à 1700, titulaire de la deuxième prébende. C. DU CLERCQ, *Lijst der kanunniken van de Sint Pieterskerk te Turnhout*, dans *Taxandria*, N.R., XXX, (1958), 157.

d'exercer les ordinations, résultant *ipso facto* de l'abandon de l'habit norbertin ainsi que du séjour et de l'exercice des fonctions ecclésiastiques en territoire hérétique, sans autorisation). L'inter-nonce interdit également toute poursuite à l'encontre de De Herde sur base de griefs qui seraient formulés contre lui par des supérieurs de l'ordre des Norbertins. De Herde se vit accorder un délai d'un an pour rejoindre une autre communauté conventuelle. Entre-temps, il fut autorisé à porter l'habit des prêtres séculiers. Ce délai fut prolongé à maintes reprises.

Sur ces entrefaites surgit un conflit relatif à l'héritage d'un membre de sa famille, Suzanne De Herde. Il fut reproché à Pierre De Herde d'avoir vécu aux dépens de sa famille. En réalité il fut contraint de recourir à cette dernière, toutes ses tentatives pour être admis dans une autre communauté ayant échoué, aussi bien celles entreprises auprès des moines du Val-des-Écoliers de Hanswijk à Malines qu'auprès des Guillemites de Beveren-Waas, Huiberghen, Bruges, et Alost. Tous ces refus furent dictés par des considérations financières ; les communautés exigèrent une dot de 1000 florins, alors que l'abbaye de Saint-Michel ne voulut mettre à leur disposition qu'une pension annuelle de 300 florins. De Herde obtint encore deux brefs apostoliques, les 21 mai 1711 et 10 février 1713, qui à chaque fois prolongèrent le délai qui devait lui permettre de rejoindre une autre communauté conventuelle. Il convient de remarquer que lorsqu'il fut question d'accorder le dernier placet, celui du 25 septembre 1713, ce furent les régents de Saint-Michel qui furent consultés. En effet, l'abbé J.-C. Teniers étant décédé en 1709, la charge abbatiale demeura longtemps vacante. Ce n'est qu'en 1716 qu'un nouvel abbé fût nommé. Dans l'intervalle, l'abbaye fut dirigée par le *prior claustralis*, assisté d'un collège de quatre régents, élus par la communauté. Tout porte à croire que Pierre De Herde mourut finalement réconcilié avec sa communauté. Il est en effet probable qu'il réintégra l'abbaye de Saint-Michel, après que toutes les tentatives en vue de rejoindre une autre communauté eurent échouées. De Herde mourut le 23 octobre 1717 à l'âge de 61 ans (38).

AGNÈS WILLEMSSENS, issue d'une famille très attachée à l'ordre des Norbertins, elle fut la fondatrice en 1687 et, vraisemblablement, la seule prieure du couvent de Turnhout. Élisabeth Wittens vendit terrains et bâtiments au nouveau couvent à la condition expresse que sa nièce Agnès Willemsens en demeurât la supérieure, sa vie durant. Cette condition semble avoir posé des problèmes après le décès d'Élisabeth Wittens. Le 24 novembre 1698, le notaire Fr. Van der Waerden du Conseil Souverain du Brabant se rendit à l'abbaye Saint-Michel au nom des amis de la fondatrice afin de demander que Willemsens soit réintégrée comme supérieure. Mais l'abbé rétorqua qu'il pouvait difficilement accéder à leur demande étant donné qu'elle avait été démise de ses fonctions sur ordre du vicaire général (39). Néanmoins Willemsens redevint prieure par la suite, même si c'était d'un couvent en net déclin. De concert avec l'abbé Vermoelen, Agnès Willemsens vendit les biens immobiliers du couvent dont elle était membre-fondateur après sa suppression, le 5 avril 1718. Elle se retira à Anvers où elle mourut le 7 novembre 1719 (40). Un tableau, conservé au couvent des Norbertines à Veerle, pourrait être son portrait (41).

(38) A.ÉV. ANVERS, K. 46. — A.A.TONGERLO, *Fonds St. Michiel*, reg. 1.

(39) E. PERSOONS, *Het kerkelijke leven*, 190. — A.ÉV. ANVERS, K. 120.

(40) A.V. TURNHOUT, O.N. 1044, 1718, P° 10 ; *Stad Antwerpen Opschriften van het Klooster der Norbertinessen. Verzameling der Graf- en Gedenkschriften van de provincie Antwerpen*, IV, Anvers, 178, 1859.

(41) Le pédigree reste incertain. Avant Veerle, le tableau se trouvait à l'abbaye de Westmalle, et avant cela (1937) chez les Sœurs Noires de Malines. Jadis, il aurait appartenu à l'abbaye de Rozendaal à Walem. D'après la tradition il proviendrait du couvent des Norbertines Val-Sainte-Agnès à Turnhout. Certains pensent toutefois qu'il proviendrait d'un couvent malinois supprimé, à savoir le Val des Lys (Lelëndaal) : communication du R.P. Verlinden, prévôt des Norbertines, Veerle ; également J. CRAB, *Het norbertinessenklooster te Sint Agnetendal Turnhout*, dans *De glans van Prémontré. Oude Kunst uit Witherenabdijen der Lage Landen*, Park-Heverlee, 240.

Le soir de Pâques, le 16 avril 1718, les dernières religieuses réintégrèrent le couvent d'Anvers. On a admis généralement que le manque de moyens d'existence fut la cause de leur départ (42). On pourrait peut-être entrevoir la possibilité que, sans l'affaire De Herde, l'histoire se serait déroulée différemment. Peut-être y a-t-il également lieu d'établir un lien de cause à effet avec la destitution d'Agnès Willemsens. Cette dernière se conduisit-elle aussi comme une supérieure exempte ? On pourrait dès lors avancer l'hypothèse que leur conduite respective fut la cause réelle du déclin et de la suppression du couvent de Turnhout.

Durant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, les bâtiments conventuels demeurèrent la propriété de la famille Sanen, famille de notables turnhoutois (43). On en fit plusieurs habitations. Le couvent était situé au Graatakker, à l'emplacement des maisons portant actuellement les numéros 44 et 46. Les dernières traces en disparurent probablement en 1887 (44). Toutefois, vers les années cinquante, les habitants du Graatakker avaient toujours souvenance que jadis un couvent était établi à cet endroit.

(42) M. L. VAN GORKOM, *Beschrijving der Stad en Vrijheid van Turnhout*, Malines, 213, 1790. — J. E. JANSEN, *Turnhout in het verleden en het heden*, I, 271. — E. PERSOONS, *op. cit.*, 190.

(43) J. E. JANSEN, *Turnhout in het verleden en het heden*, II, 142. — H. DIRX, *Het stadsbestuur van Turnhout (1789-1815). Bijdrage in de sociale geschiedenis van de gemeentemandatarissen*, dans *Taxandria*, N.R., LIV, (1982), 92-93, et *ibid.*, N.R., LV, (1983), 167-168 et 172. — M. BOONE, *Geschiedenis der blekerijen te Turnhout*, dans *Taxandria*, N.R., XXIII, (1951), 25-26. — H. DIRX, *Pierre François Borghs en Guillaume Joseph Sanen twee Turnhoutse maires uit de franse tijd*, dans *Taxandria*, N.R., LVII, (1985), Liber Amicorum E. Van Autenboer, réd. H. DE KOK et G. LANDUYT), 104-109.

(44) A. V. TURNHOUT, *Bouwvragen Herentalstraat-Graatakker*.

## TABLE DES NOTICES DU PREMIER VOLUME

### ORDRE DE SAINT-BENOÎT

Prieuré de Bornem, par A. Verleyen .....	13
--	----

### ORDRE DE CÎTEAUX

Abbaye de Saint-Bernard sur l'Escaut à Hemiksem, par F. Marcus .....	31
Prieuré, puis abbaye du Saint-Sauveur à Anvers, par J. Van den Nieuwenhuizen .....	81
Abbaye de Nazareth à Lierre, puis à Brecht, par K. Breugelmans et F. Vanhoof .....	101
Abbaye de Rozendaal à Wavre-Sainte-Catherine, par F. Vanhoof .....	127
Prieuré de Muizen à Malines, par A. Despy-Meyer .....	165

### ORDRE DE PRÉMONTRÉ

Abbaye de Postel à Mol, par J. Hermans .....	171
Abbaye de Saint-Michel à Anvers, par J. Van den Nieuwenhuizen .....	195
Abbaye de Tongerlo, par †M. Koyen et L. C. Van Dyck .....	263
Prieuré Het Besloten Hof à Herentals, par E. Houtman .....	377
Prieuré de Leliëndaal à Hombeek, puis à Malines, par E. Houtman .....	397
Prieuré du Saint-Sacrement à Anvers, par M. Van den Noortgate .....	419
Prieuré de Sainte-Marie-Madeleine à Anvers, puis à Zandvliet, par M. Van den Noortgate .....	437
Convent de Sint-Agnetendaal à Turnhout, par H. de Kok .....	439



## MONASTICON BELGE

Soucieux de mieux faire connaître l'histoire monastique de notre pays, Dom Ursmer Berlière avait commencé jadis la publication du *Monasticon belge*. Il en a rédigé le tome I, Provinces de Namur et de Hainaut, et une partie du tome II, Province de Liège. Ces volumes, épuisés depuis de longues années, ont été réédités par le Centre National de Recherches d'Histoire Religieuse. Ce Centre, dirigé actuellement par les professeurs Halkin, Aubert, Milis, Despy et Wyffels, a décidé de reprendre et d'achever l'œuvre monumentale de Dom Berlière. En effet, le *Monasticon belge* est d'une importance indiscutable. Les historiens avaient déploré à juste titre qu'un tel instrument de travail ait été abandonné à la mort de son initiateur. La continuation de cette œuvre s'imposait dans des conditions nouvelles. Aucun spécialiste de l'histoire monastique ne pourrait aujourd'hui assumer seul une entreprise d'une telle envergure. L'histoire monastique de notre pays touche à des problèmes d'une grande complexité. Ce n'est pas seulement l'histoire religieuse qui est en cause, mais l'histoire politique, économique, institutionnelle, sociale et familiale. Le recours à de multiples sciences auxiliaires exige l'emploi de techniques délicates pour assurer la continuité et le succès des recherches.

Le Centre National de Recherches d'Histoire Religieuse a recruté des historiens dans toutes les provinces et leur a confié la rédaction des notices relatives aux monastères bénédictins, cisterciens, norbertins et cartusiens, sans oublier les maisons des chanoines réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin. Chaque monographie comporte une étude critique des sources, une bibliographie complète, une liste biographique des supérieurs et un exposé chronologique de l'évolution de la maison depuis ses origines. Chaque tome, quel que soit le nombre de ses volumes, se termine par une table détaillée des noms de personnes et de lieux.

Le présent volume est le vingt-deuxième de la collection. Le vingt-troisième et dernier est sous presse. Les demandes de prix et les commandes seront adressées à l'Administration du Centre, rue du Pèry, 41, 4000-Liège. En librairie, les prix des volumes seront augmentés de trente pour cent.

Le Centre est un centre d'initiative ministérielle. Le Ministère de l'Éducation Nationale assure les frais de fonctionnement du Centre. La préparation scientifique du *Monasticon* bénéficie d'une aide de l'Encyclopédie Bénédictine.